

EXERCICE 2026**COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS**
Séance du 19 mars 2026**AVIS n°CFVU/2026-004**

La commission de la formation et de la vie universitaire s'est réunie le 19 mars 2026 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le 12 mars 2026.

Point de l'ordre du jour :**2. Pédagogie**

- 2.1 Calendrier de l'année universitaire 2026/2027
- 2.2 Campagne d'accréditation 2026-2030 des diplômes d'université et interuniversitaires
- 2.3 Offre de formation 2024-2028 : rentrée universitaire 2026/2027
 - 2.3.1 Modifications des maquettes
- 2.4 Offre de formation 2024-2028 : supplément au diplôme suite
- 2.5 Procédure d'instruction pour les ouvertures de formation en apprentissage/renouvellement des conventions
- 2.6 UFR Médecine
 - 2.6.1. Master santé publique : création du parcours recherche, éducation et innovation dans le prendre soin (REIPS)

.....

Vu le code de l'éducation notamment l'article L. 712-6-1 ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

2.1. Calendrier de l'année universitaire 2026/2027**Exposé de l'avis :**

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur le calendrier universitaire 2026-2027 fixant les dates de pré-rentrée, de rentrée, de congés, d'examen et tout autre événement commun à l'ensemble de l'établissement.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur le calendrier universitaire 2026-2027.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 27
Abstention : 0
Votes Exprimés : 27
Pour : 27
Contre : 0

Pièce jointe : calendrier universitaire 2026-2027

2.2 Campagne d'accréditation 2026-2030 des diplômes d'université et interuniversitaires

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la campagne d'accréditation 2026-2030 des diplômes d'université (DU) et inter-universitaires (DIU) ainsi que sur ses attestations et certificats universitaires (AU et CU).

Pour cette nouvelle période d'habilitation, l'établissement comptera :

- 87 DU-DIU-AU-CU.

Dont :

- o 6 créations (5 en médecine et 1 en pharmacie)
- o 81 renouvellements
- 56 dossiers seront gérés par la FOCAL
- 31 dossiers seront gérés par les UFR ou les services
- 19 dossiers sont proposés uniquement en formation continue
- 4 dossiers sont proposés uniquement en formation initiale
- 64 dossiers sont proposés en formation continue et en formation initiale

On compte 24 fermetures par rapport à l'offre de formation précédente

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les six créations des diplômes d'université et inter-universitaires pour la campagne d'accréditation 2026-2030 :

- DIU Les 1000 premiers jours et les déterminants de la santé
- DIU Médecine manuelle et ostéopathie médicale
- DIU Dermatologie des muqueuses anogénitales
- DIU Pratique clinique avancée de l'appareil locomoteur : initiation aux thérapies manuelles
- DIU Pathologies neurodégénératives à expression cognitive : du raisonnement diagnostique à la prise en charge
- DU Nutrition santé à l'officine : fondamentaux et bonnes pratiques pour les équipes officinales

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 27
Abstention : 0
Votes Exprimés : 27
Pour : 27
Contre : 0

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les 24 fermetures des diplômes d'université, inter-universitaires, des certificats et attestations universitaires pour la campagne d'accréditation 2026-2030.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 27
Abstention : 1
Votes Exprimés : 26
Pour : 26
Contre : 0

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les 87 renouvellements des diplômes d'université, inter-universitaires, des certificats et attestations universitaires pour la campagne d'accréditation 2026-2030.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 27
Abstention : 0
Votes Exprimés : 27
Pour : 27
Contre : 0

Pièces jointes :

- 87 dossiers d'habilitation DU-DIU-AU-CU
- tableaux récapitulatifs des créations/modifications/fermetures
- tableau récapitulatif des dossiers de la campagne 2026-2030

2.3.1. Offre de formation 2024-2028 : rentrée universitaire 2026/2027 - Modifications des maquettes**Exposé de l'avis :**

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les demandes de modifications de maquettes pour la rentrée 2026-2027.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les demandes de modifications de maquettes pour la rentrée 2026-2027 (hors odontologie et maïeutique).

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 27
Abstention : 1
Votes Exprimés : 26
Pour : 26
Contre : 0

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les demandes de maquettes pour la rentrée 2026-2027 d'odontologie.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 27
Abstention : 0
Votes Exprimés : 27
Pour : 27
Contre : 0

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les propositions de maquettes de maïeutique pour la rentrée 2026-2027.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 27
Abstention : 0
Votes Exprimés : 27
Pour : 27
Contre : 0

Pièces jointes : - Maquettes modifiées pour la rentrée 2026-2027
- Tableau récapitulatif des modifications de maquettes

2.4. Offre de formation 2024-2028 : supplément au diplôme**Exposé de l'avis :**

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les suppléments aux diplômes de l'UFR Sciences et Techniques et Arts et Sciences Humaines en complément de ceux votés lors de la CFVU du 18 septembre, du 16 octobre et du 4 décembre 2025.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les suppléments aux diplômes de l'UFR Sciences et Techniques et Arts et Sciences Humaines dans le cadre de l'offre de formation 2024-2028.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 27
Abstention : 0
Votes Exprimés : 27
Pour : 27
Contre : 0

Pièces jointes : Suppléments aux diplômes de l'offre de formation 2024-2028

2.5. Procédure d'instruction pour les ouvertures de formation en apprentissage/renouvellement des conventions

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la procédure d'instruction pour les ouvertures de formation en apprentissage/renouvellement des conventions.

Cette procédure est établie dans le cadre de la loi de 2018 sur la formation professionnelle. Elle détaille les étapes clés de la contractualisation entre l'université et un CFA partenaire. Le processus débute par une note d'opportunité rédigée par le porteur de projet, suivie d'un avis de faisabilité des vice-présidences concernées. Pour les CFA ne relevant pas du CFA des universités Centre-Val de Loire, un dossier complet de demande d'ouverture est à constituer en supplément de la note d'opportunité, incluant les aspects pédagogiques, financiers et les soutiens des employeurs. Une convention de partenariat et une annexe financière sont élaborées avec l'appui du service FOCAL.

Le dossier est ensuite soumis à l'avis des services juridiques et financiers, puis validé par les instances de l'université (CFVU et conseil d'administration). Après validation, la convention est signée par les deux parties. Le CFA et l'université organisent alors le déploiement opérationnel de la formation (pédagogie, administration, finances). Une campagne de communication est lancée en amont de la rentrée. Enfin, la formation démarre en septembre, après une phase de préparation et de coordination entre tous les acteurs.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la procédure d'instruction pour les ouvertures de formation en apprentissage/renouvellement des conventions.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 27
Abstention : 0
Votes Exprimés : 27
Pour : 27
Contre : 0

Pièces jointes :

- procédure d'instruction pour les ouvertures de formation en apprentissage/renouvellement des conventions
- modèle de note d'opportunité
- modèle de demande d'ouverture de formation en apprentissage hors CFA universitaire

2.6.1. Master santé publique : création du parcours recherche, éducation et innovation dans le prendre soin (REIPS)

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la création du parcours recherche, éducation et innovation dans le prendre soin (REIPS) au sein du master mention Santé publique. Cette création répond à l'intégration récente des professions paramédicales à l'université et au besoin de former de futurs enseignants-chercheurs.

Ancré en Santé Publique, le parcours s'appuie sur l'interdisciplinarité, la méthodologie de recherche et les enjeux actuels du système de santé. Il vise à développer des compétences en recherche, soutenir l'innovation du terrain et préparer à la poursuite en doctorat.

Les débouchés incluent des postes en coordination de recherche, ingénierie, pilotage de projets, enseignement, bi-appartenance clinique-académique et R&D. L'adaptation de la maquette existante serait limitée et renforcerait la position de l'Université de Tours dans la recherche paramédicale.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la création du parcours recherche, éducation et innovation dans le prendre soin (REIPS) au sein du master mention Santé publique.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 27
Abstention : 0
Votes Exprimés : 27
Pour : 27
Contre : 0

Pièces jointes : Note d'opportunité et maquette du master Santé publique parcours REIPS

Fait à Tours, le 25 mars 2026,

Le Président du Conseil
Académique

Daniel ALQUIER

Calendrier universitaire 2026-2027

2026							2027																
Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
1 Sa		1 Ma	rentrée	1 Je	1 Di	Toussaint	1 Ma	1 Ve		1 Lu	S4/5	1 Lu	Fermeture	1 Je	1 Sa	Fête du Travail	1 Ma	1 Je					
2 Di		2 Me		2 Ve	2 Lu	S9/45	2 Me	2 Sa		2 Ma	2 Ma	2 Ve		2 Di	2 Me	2 Ve							
3 Lu	32	3 Je		3 Sa	3 Ma	3 Je	3 Di	3 Me		3 Me	3 Sa	3 Lu		Révisions ou examens	3 Je	3 Sa							
4 Ma		4 Ve		4 Di	4 Me	4 Ve	4 Lu	4 Je		4 Je	4 Di	4 Ma			4 Ve	4 Di							
5 Me		5 Sa		5 Lu	S6/41	5 Je	5 Sa	5 Ma		5 Ve	5 Ve	5 Lu			S12/14	5 Me	5 Sa	5 Lu	27				
6 Je		6 Di	6 Ma	6 Ve	6 Di		6 Me	6 Sa	6 Sa	6 Ma	6 Je	Ascension	6 Di	6 Ma									
7 Ve		7 Lu	S2/37	7 Me	7 Sa		7 Lu	7 Je	7 Di	7 Me	7 Ve	Fermeture	7 Lu	23	7 Me								
8 Sa		8 Ma	8 Je	8 Di	8 Ma	1ère partie des examens ou révisions ou cours	8 Ma	8 Ve	8 Lu	S5/6	8 Lu	S8/10	8 Je	8 Sa	Fête de la Victoire	8 Ma	8 Je						
9 Di		9 Me	9 Ve	9 Lu	S10/46		9 Me	9 Sa	9 Ma	9 Ma	9 Ve	9 Di	9 Me	9 Ve									
10 Lu	33	10 Je	10 Sa	10 Ma	10 Je		10 Di	10 Me	10 Me	10 Sa	10 Lu	Examens	10 Je	10 Sa									
11 Ma		11 Ve	11 Di	11 Me	Armistice	11 Ve	11 Lu	11 Je	11 Je	11 Di	11 Ma		11 Ve	11 Di									
12 Me		12 Sa	12 Lu	S7/42	12 Je	12 Sa	12 Ma	12 Ve	12 Ve	12 Lu	S13/15		12 Me	12 Sa	12 Lu	28							
13 Je		13 Di	13 Ma	13 Ve	13 Di	13 Me	13 Sa	13 Sa	13 Ma	13 Je	13 Di		13 Ma										
14 Ve		14 Lu	S3/38	14 Me	14 Sa	14 Lu	14 Je	14 Di	14 Di	14 Me	14 Ve		14 Lu	24	14 Me	Fête nationale							
15 Sa	Assomption	15 Ma	15 Je	15 Di	15 Ma	Examens	15 Ma	15 Ve	15 Lu	S6/7	15 Lu	S9/11	15 Je	15 Sa	Pentecôte	15 Me	15 Je						
16 Di		16 Me	16 Ve	16 Lu	S11/47		16 Me	16 Sa	16 Ma	16 Ma	16 Ve	16 Di	16 Me	16 Ve									
17 Lu	34	17 Je	Festival rentrée	17 Sa	17 Ma		17 Je	17 Di	17 Me	17 Me	17 Sa	17 Lu	Lundi de Pentecôte	17 Je	17 Sa								
18 Ma		18 Ve	18 Di	18 Me	18 Ve		18 Lu	S2/3	18 Je	18 Je	18 Di	18 Ma	18 Ve	18 Di									
19 Me		19 Sa	19 Lu	S8/43	19 Je		19 Sa	19 Ma	19 Ve	19 Ve	19 Lu	19 Me	19 Sa	19 Lu	29								
20 Je		20 Di	20 Ma	20 Ve	20 Di	Fermeture	20 Me	20 Sa	20 Sa	20 Ma	Cours (semaine 14) ou pause pédagogique si 2 semaines de pause	20 Je	20 Di	20 Ma									
21 Ve		21 Lu	S4/39	21 Me	21 Sa		21 Lu	21 Je	21 Di	21 Di		21 Me	21 Ve	21 Lu	25	21 Me							
22 Sa		22 Ma	22 Je	22 Di	22 Ma		22 Ve	22 Lu	S7/8	22 Lu		S10/12	22 Je	22 Sa	22 Ma	22 Je							
23 Di		23 Me	23 Ve	23 Lu	S12/48		23 Me	23 Sa	23 Ma	23 Ma	23 Ve	23 Di	23 Me	23 Ve									
24 Lu	Pré rentrée	24 Je	24 Sa		24 Ma		24 Je	24 Di	24 Me	24 Me	24 Sa	24 Lu	24 Je	24 Sa									
25 Ma		25 Ve	25 Di		25 Me		25 Ve	25 Lu	S3/4	25 Je	25 Je	25 Di	25 Ma	25 Ve	25 Di								
26 Me		26 Sa	26 Lu	Pause pédagogique	26 Je		26 Sa	26 Me	26 Ve	26 Ve	26 Lu	26 Me	26 Sa	26 Lu	30								
27 Je		27 Di	27 Ma		27 Ve		27 Di	27 Me	27 Sa	27 Sa	27 Ma	27 Je	27 Ma	27 Di	27 Ma								
28 Ve		28 Lu	S5/40		28 Me		28 Sa	28 Lu	28 Je	28 Di	28 Di	Dimanche de Pâques	28 Me	28 Ve	28 Lu	26	28 Me						
29 Sa	29 Ma	29 Je	29 Di		29 Ma		29 Ve	30 Sa	30 Ma	S11/13	30 Ve	29 Je	29 Sa	29 Ma	29 Je								
30 Di	30 Me	30 Ve	30 Lu		S13/49	30 Me	31 Di	31 Me		31 Lu	22	31 Sa											
31 Lu	S1/36		31 Sa		31 Je																		

Les périodes d'examens sont indicatives, chaque composante pourra préciser son calendrier pour la CFVU de mars

Pause pédagogique commune : composantes sans formation PASS/LAS

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Création	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé	PATHOLOGIES NEURODÉGÉNÉRATIVES À EXPRESSION COGNITIVE : DU RAISONNEMENT DIAGNOSTIQUE À LA PRISE EN CHARGE
----------	--

Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Bac+3
-----------------------------------	-------

Composante porteuse	UFR Médecine
Composante associée le cas échéant	Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :	
1	
2	
3	
4	

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :	
--	--

Enseignant.e.s responsable.s :																
	<table> <tr> <th>Nom Prénom</th> <th>Téléphone</th> <th>Mail</th> </tr> <tr> <td>1 LEROY Victoire</td> <td>02 47 47 76 93</td> <td>victoire.leroy@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>2 BALAGEAS Anna-Chloé</td> <td></td> <td>a.balageas@chu-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Nom Prénom	Téléphone	Mail	1 LEROY Victoire	02 47 47 76 93	victoire.leroy@univ-tours.fr	2 BALAGEAS Anna-Chloé		a.balageas@chu-tours.fr	3			4		
Nom Prénom	Téléphone	Mail														
1 LEROY Victoire	02 47 47 76 93	victoire.leroy@univ-tours.fr														
2 BALAGEAS Anna-Chloé		a.balageas@chu-tours.fr														
3																
4																

Diplôme ouvert en	<table> <tr> <td>Formation initiale 100 % en présentiel</td> <td>☒</td> </tr> <tr> <td>Formation initiale 100 % en distanciel</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation initiale hybride (en partie en FOAD)</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation continue 100 % en présentiel*</td> <td>☒</td> </tr> <tr> <td>Formation continue 100 % en distanciel*</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation continue hybride (en partie en FOAD)*</td> <td>☐</td> </tr> </table>	Formation initiale 100 % en présentiel	☒	Formation initiale 100 % en distanciel	☐	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐	Formation continue 100 % en présentiel*	☒	Formation continue 100 % en distanciel*	☐	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐	Effectifs attendus pour l'Université de Tours minimum maximum <table> <tr> <td>9 dont 1FI</td> <td>25</td> </tr> </table>	9 dont 1FI	25
Formation initiale 100 % en présentiel	☒															
Formation initiale 100 % en distanciel	☐															
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐															
Formation continue 100 % en présentiel*	☒															
Formation continue 100 % en distanciel*	☐															
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐															
9 dont 1FI	25															

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription	
--	--

Gestion	UFR
---------	-----

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :	
--	--

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser Si non, l'envisagez-vous ?	type	Numéro	date d'échéance
		NON			

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Dans les formations médicales et paramédicales, et même en gériatrie, en neurologie et en psychiatrie, le diagnostic des maladies d'expression neurocognitive est sommairement abordée, sans armer complètement le praticien qui travaillera en consultation mémoire, quelque soit son niveau labellisé.

Parallèlement, il existe un DIU national sur cette thématique, porté par la Fédération des Centres Mémoire, auquel notre structure est associée en tant que CMRR (Centre de Mémoire de Ressources et de Recherche) de la région Centre (Tours). Dans ce cadre, nous pouvons proposer chaque année un nombre limité de candidatures (deux par an), sélectionnées selon des critères nationaux. Si ce DIU constitue une formation de référence, reconnue pour la qualité et la profondeur de son expertise, le nombre restreint de places disponibles ne permet pas de répondre à l'ensemble des besoins de formation identifiés sur notre territoire. Ces besoins concernent notamment des médecins exerçant partiellement en centre mémoire (moins de 60 % de leur activité), des internes ou jeunes médecins intéressés par cette pratique dans la perspective d'un exercice ultérieur hors CMRR, ainsi que des professionnels de santé paramédicaux directement impliqués dans la prise en charge des patients atteints de maladies neuroévolutives (ergothérapeutes, orthophonistes, psychologues, infirmiers en pratique avancée, etc.). Par ailleurs, le format et le niveau d'expertise du DIU national, volontairement exhaustifs, peuvent parfois dépasser les attentes ou les besoins immédiats de certains professionnels de terrain, dont la demande porte avant tout sur une formation opérationnelle, directement transposable à la pratique courante.

Dans cette optique, la création de ce DU s'inscrit comme une offre complémentaire, à visée plus pragmatique et adaptée au contexte local, destinée à renforcer les compétences des acteurs de soins de proximité et à structurer les parcours patients, en articulation avec les formations nationales existantes.

Public visé concerné par la formation :

Médecins diplômés ayant une activité partielle en consultation mémoire labellisée ou en cours de labellisation ;
Etudiants en 3e cycle des études médicales (en DES de gériatrie, neurologie, ou psychiatrie) ;
Professionnels de santé de niveau minimum bac+3, au contact des patients avec maladies neuroévolutives ou leurs aidants (ergothérapeutes, psychologues, orthophonistes)

Objectifs pédagogiques :

Connaître l'algorithme diagnostique des troubles cognitifs chez le sujet adulte jeune et le sujet âgé, connaître les pathologies neuroévolutives et leurs spécificités, connaître les modalités de prise en charge médicamenteuse et non médicamenteuse de ces pathologies, juger de la trajectoire de vieillissement cognitif des sujets âgés et distinguer des conditions pathologiques du vieillissement cognitif normal, dépister et prévenir les complications associées aux troubles cognitifs

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

praticiens en consultation mémoire ; professionnels de santé dans les filières de prise en charge des patients avec maladie neuroévolutive ainsi que dans les filières aidants

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Diagnostiquer les principales pathologies neuroévolutives, en s'appuyant sur les critères cliniques et paracliniques actuels.
2. Identifier et dépister les complications associées (cognitives, comportementales, fonctionnelles, somatiques et psychosociales).
3. Proposer et hiérarchiser les examens complémentaires pertinents, en tenant compte des recommandations et du contexte clinique
4. Argumenter et justifier un raisonnement clinique structuré, intégrant les données cliniques, neuropsychologiques et paracliniques
5. Décider des stratégies thérapeutiques médicamenteuses appropriées, en évaluant leur bénéfice/risque et leurs indications
6. Proposer une prise en charge non médicamenteuse personnalisée, adaptée au patient et à son environnement
7. Accompagner le patient et ses aidants, en intégrant les dimensions éthiques, sociales et médico-légales de la maladie
8. Reconnaître les situations complexes ou atypiques nécessitant un avis spécialisé ou une orientation vers un centre expert
9. Actualiser ses pratiques professionnelles à partir des recommandations, des avancées diagnostiques et thérapeutiques, dans une démarche de formation continue
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre diplômé d'un niveau Bac+3 au minimum ou équivalent et faire partie du public visé.

Documents demandés pour l'examen du dossier

CV + lettre de motivation

Procédure de recrutement

Etude du dossier

Critères de sélection

Niveau et pertinence du projet en lien avec l'acquisition du DU, cohérence dans la dynamique régionale de la filière mémoire

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation

3 séminaires de 2 jours soit 47h de formation théorique

Enseignement pratique : pratique professionnelle d'observation de 20h en Centre de Mémoire de Ressources et de Recherche ou Centre Mémoire Territorial (selon labellisation de l'ARS)

Méthode pédagogique

Enseignement en présentiel

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☒

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 20h

Conditions de validation du diplôme

La validation du Diplôme Universitaire repose :

- sur la présence aux enseignements théoriques et pratiques. Elle est conditionnée à la réussite d'un examen final écrit, durée de 1h hors temps de formation, évaluant les connaissances théoriques, le raisonnement clinique et la capacité à mobiliser les acquis de la formation dans des situations cliniques.

- 2 contrôles de connaissances formatifs de 0h30 (non inclus dans la moyenne)

Une note minimale de 10/20 est requise pour l'obtention du diplôme.

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Redoublement possible sans conservation des notes

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : **PATHOLOGIES NEURODEGENERATIVES A EXPRESSION COGNITIVE : DU RAISONNEMENT DIAGNOSTIQUE À LA PRISE EN CHARGE**

Nom du responsable :

LEROY Victoire

Modules ou unités enseignements	Éléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Séminaire 1 : maladie d'Alzheimer et diagnostic précoce (16h)	Introduction – Raisonnement cognitif et BNP	Présentiel		2								
	Présentations cliniques			2								
	Évaluation mnésique			1								
	Analyse IRM cérébrale			1								
	Critères et examens complémentaires			2								
	Prise en charge médicamenteuse			1								
	Prise en charge non médicamenteuse			1								
	MA du sujet jeune – Troubles cognitifs du sujet jeune			2								
	Évaluation de l'indépendance fonctionnelle			1								
	Syndromes pré-déméntiels : Concepts de MCR, MCI et fragilité cognitive			1								
	Cas cliniques				2							
Séminaire 2 : autres pathologies neurodégénératives (16h)	Evaluation formative				0,5							
	Introduction aux Dégénérescences Lobaires Fronto-Temporales			0,5								
	DFT comportementale			1								
	Évaluation fonctions exécutives et cognition sociale			1								
	Les Aphasies Primaires Progressives			1								
	Évaluation du langage			1								
	Formes motrices des DLFT : DCB/PSP			2								
	Évaluation pratique			1								
	Maladies à corps de Lewy			1								
	Évaluation des gnosies visuelles			1								
	Epilepsie : causes et conséquences			1								
	Causes secondaires : Maladies métaboliques, post-traumatiques			1								
	Complications psychocomportementales			3								
	Innovations thérapeutiques dans les maladies neuroévolutives			1								
Séminaire 3 : maladies neurovasculaires et complications (15h)	Evaluation formative				0,5							
	SVD – critères VasCog -Angiopathie hypertensive			1								
	CAA			1								
	Chutes			1								
	Iatrogénie médicamenteuse			1								
	Prise en charge non médicamenteuse			2								
	Copathologies			1								
	Sommeil et cognition			1								
	Aspects juridiques, mesures de protection et conduite automobile			1								
	Parcours patient, réseau et prise en charge des aidants			1,5								
	Cas cliniques et retours d'expérience				4							
Evaluations en dehors de la formation	Examen terminal écrit (1h)						ET/E			ET/E		
Pratique professionnelle					20							
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					
47				40	7	0						
dont 1h d'évaluation durant la formation et 1h hors temps de formation												

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
LEROY, Victoire	Maîtres de conférences et assimilés		UFR Médecine	victoire.leroy@univ-tours.fr
BALAGEAS, Anna-Chloé	Vacataires fonctionnaires	Praticien hospitalier		a.balageas@chu-tours.fr
DESMIDT Thomas	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		UFR Médecine	thomas.desmidt@univ-tours.fr
BLANC Pascal	Vacataires fonctionnaires	Praticien hospitalier		
LEONARD Thomas	Vacataires fonctionnaires	Praticien hospitalier		
N'KODO Jacques Alexis	Vacataires fonctionnaires	Praticien hospitalier		
BEAUFORT Quentin	Vacataires fonctionnaires	Praticien hospitalier		
en cours de recrutement	Vacataires fonctionnaires	Praticien hospitalier		
en cours de recrutement	Vacataires fonctionnaires	Praticien hospitalier		
PASI Marco	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		UFR Médecine	marco.pasi@univ-tours.fr
en cours de recrutement	Vacataires fonctionnaires	Neuropsychologue		
en cours de recrutement	Vacataires fonctionnaires	Neuropsychologue		
en cours de recrutement	Vacataires fonctionnaires	Neuropsychologue		
en cours de recrutement	Vacataires non fonctionnaires	Orthophoniste		
en cours de recrutement	Vacataires non fonctionnaires	Ergothérapeute		
en cours de recrutement	Vacataires fonctionnaires	Assistante sociale		
en cours de recrutement	Vacataires fonctionnaires	IPA		
en cours de recrutement	Doctorants contractuels	CCA-AHU		
en cours de recrutement	Vacataires fonctionnaires	Praticien hospitalier		

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	0
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)					- €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes					- €
Résultat recettes-dépenses	- €	- €	- €	- €	- €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	Pathologies neurodégénératives à expression cognitive : du raisonnement diagnostique à la prise en charge				
Type de formation	Diplôme Universitaire				
	Paramètres	Valeur			
Formation sur une année complète (ou/non)	Non				
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%				
Pourcentage minimum de coût de support	5%				
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé				
Type de diplôme	DU				
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non				

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 100 €	8	+652 €
réduit			+ €
FI	728 €	1	-291 €
			+ €
Total			+361 €

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	9
Tarif moyen	1 059 €
Marge moyenne	+40 €

à renseigner
renseigné
calculé

subvention (€)

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	9 528 €	1 059 €
Coûts directs formation	4 955 €	551 €
Marge sur coûts directs	+4 573 €	+508 €
Coûts indirects formation	4 212 €	468 €
Coûts complets	9 167 €	1 019 €
Marge sur coûts complets	+361 €	+40 €

Coûts directs formation	4 955 €	551 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	2,0 h	46 €	138 €	15 €
Maîtres de conférences et assimilés		246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire	4,0 h	46 €	276 €	31 €
Professeurs agrégés et assimilés		275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires	2,0 h	127 €	380 €	42 €
Vacataires non fonctionnaires	3,0 h	61 €	275 €	31 €
Vacataires fonctionnaires	29,0 h 7,0 h	46 €	2 323 €	258 €
Autres (honoraires de formation...)			- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	40,0 h 7,0 h 67,0 h		3 391 €	377 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH		413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés		275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires		61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires	3,0 h	46 €	207 €	23 €
Autres (honoraires de formation...)			- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	3,0 h 0,0 h 4,5 h		207 €	23 €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation	
	CM TD/TP ETD	
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		0,00 h
autre		0,00 h
Total	0,0 h 0,0 h 0,00 h	

Heures totales	Heures de formation	
	CM TD/TP Hrs totales ETD	
nb heures de formation (pour l'apprenant)	40,0 h 7,0 h	47,0 h 67,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	43,0 h 7,0 h	50,0 h 71,5 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	43,0 h 7,0 h	50,0 h 71,5 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
coût de personnel Biats		8 €	538 €	60 €
coût de fonctionnement	40,0 h 7,0 h 67,0 h	15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation		3 €	219 €	24 €
Sous total autres coûts directs de formation			757 €	84 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	4 355 €	484 €
---	---------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique		- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	200 €	22 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	200 €	22 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	200 €	22 €
Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques	600 €	67 €

Marge sur coûts directs	+4 573 €	+508 €
-------------------------	----------	--------

48,0%

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	1 984 €	220 €
Documentation	34 €	- €	3 €	181 €	20 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	133 €	15 €
Sous total coût de soutien		- €		2 298 €	255 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	1 337 €	149 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	450 €	50 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	127 €	14 €
Sous total coût de support		- €		1 914 €	213 €

Coûts indirects formation	4 212 €	468 €
Coûts complets	9 167 €	1 019 €
Marge sur coûts complets	+361 €	+40 €

3,8%

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	1 019 €
dont coûts directs	551 €
dont coûts indirects	468 €
Coûts complets de l'heure de formation	137 €
Marge sur coûts directs	508 €
en % du tarif de vente	48%
Marge sur coûts complets	40 €
en % du tarif de vente	4%
Nombre minimum de stagiaires	9
Tarification minimum	1 019 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant
fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

PATHOLOGIES NEURODEGENERATIVES A EXPRESSION COGNITIVE :
DU RAISONNEMENT DIAGNOSTIQUE À LA PRISE EN CHARGE

Intitulé du diplôme

Année d'ouverture :

	Années antérieures				2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue							
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale							
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	550,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	728,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Création	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **LES 1000 PREMIERS JOURS ET LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+5

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- 2
- 3
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Pr Delphine MITANCHEZ	02 47 47 92 48	delphine.mitanchez@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☐
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☒
Formation continue 100 % en présentiel*	☐
Formation continue 100 % en distanciel*	☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

10 dont 1FI **30**

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe dans chaque site universitaire avec inscription dans chaque université

Gestion FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser Si non, l'envisagez-vous ?	type	Numéro	date d'échéance
		NON			

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Cette formation vise à traiter des aspects développementaux de la santé dans les 1000 premiers jours, avec les expositions précoces durant la grossesse, puis des déterminants environnementaux et de la prise en charge sur la santé envisagée tant sur le plan somatique que psychologique et sociale au cours des premières années de vie. Elle permet de comprendre le concept de la DOHaD (developmental origin of health and diseases) et les enjeux précoces de la prise en charge de la santé de l'enfant pour assurer un développement et un état de santé optimal, même en cas d'atteinte précoce. Cette formation apportera aussi des outils pour savoir conseiller et communiquer sur le sujet auprès des professionnels et des parents. Cette approche holistique des 1000 premiers jours, considérant l'environnement dans sa globalité et des situations pathologiques, fait l'originalité de ce DIU au regard de ceux existants sur le plan national.

Public visé concerné par la formation :

Médecin généraliste, pédiatre, obstétricien, Sage-femme
Interne en médecine, étudiant en 3ème cycle doctoral ou postdoctoral dont le projet de recherche est en lien avec la DOHaD

Objectifs pédagogiques :

Les objectifs pédagogiques sont de sensibiliser le public au concept de la DOHaD, aux mesures de préventions et aux enjeux de la prise en charge précoce de certaines pathologies et d'intégrer ces éléments dans leur pratique quotidienne. Ils visent aussi à apporter des éléments sur la communication autour de ce sujet auprès des professionnels et des parents

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Répondre à des besoins de formation de professionnels de santé non couverts par les diplômes nationaux. Renforcer les notions sur la prévention précoce, dans un cadre général et dans le cadre d'enfants porteurs de pathologies spécifiques pour les pédiatres, les obstétriciens et sages-femmes. Cette formation s'adresse aussi aux internes pour leur enseigner tôt dans leur formation ces concepts qui pourront influencer leur pratique professionnelle, et aux chercheurs sur le sujet de la DOHaD pour les aider dans leurs projets de recherche.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Connaître le concept de la DOHaD et la notion des 1000 premiers jours
2. Connaître les facteurs environnementaux précoces qui influencent la santé future
3. Connaître les moyens de prévention d'une façon générale et dans le cadre de pathologies particulières
4. Savoir communiquer auprès des patients sur le sujet de la DOHaD

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Une convention est en cours d'établissement avec l'université de Versailles pour définir les modalités de coopération avec les universités partenaires.

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 au minimum ou équivalent de médecin ou de sage-femme
Etre en cours de thèse de sciences de 3ème cycle ou en stage postdoctoral
Faire partie du public visé.

Documents demandés pour l'examen du dossier

CV, la lettre de motivation, une copie de la pièce d'identité et une copie des diplômes

Procédure de recrutement

Etude du dossier

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation

89 heures de formation en distanciel comprenant 7 modules de formation et se déroulant sur 15 jours (2 jours/ mois de novembre à juin)
dont 1 jour en présentiel à Paris pour la réalisation d'ateliers pratiques

Méthodes pédagogiques

Présentiel / distanciel synchrone
Ateliers pratiques en présentiel
Etudes de cas

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

1/ Un examen final en présentiel à Paris
Présentation sur PowerPoint de 20 minutes dont 10 minutes de présentation et 10 minutes d'échange avec le jury. Le sujet choisi devra concerner une thématique abordée par les 1000 jours (revue de bibliographie, présentation d'un projet ou des résultats d'une étude ou d'une recherche et être communiqué au plus tard 4 mois avant l'examen. Un résumé d'une page maximum sera envoyé deux semaines avant l'épreuve orale.
2/Présence obligatoire aux cours (absences justifiées limitées à 20h et sur présentation des justificatifs médicaux dans les 48h ouvrés)

Conditions de validation du DU/DIU

Obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à l'examen terminal oral ainsi que la validation de l'assiduité

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Pas de 2ème session
Redoublement possible sans conservation des notes obtenues

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : LES 1000 PREMIERS JOURS ET LES DÉTERMINANTS DE

Nom du responsable :

Pr Delphine MITANCHEZ

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module 1 : Introduction à l'origine développementale de la santé	Concept de la programmation fœtale, principe de la théorie de Barker -	D		2								
	Mécanisme épigénétique	D		1								
	Microbiote : un déterminant précoce de la santé ?	D		2								
	Placenta comme interface déterminante pour la santé	D		2								
Module 2 : Vie fœtale et vie future	Nutrition au cours de la grossesse et de l'allaitement : impact des régimes spécifiques « à la mode » sur le développement et la santé du fœtus (végétarien, végan, sans gluten,cétogène...)	D		2								
	Un exemple de carence méconnu : Carence maternelle en vitamine B12 pendant grossesse et premiers mois de vie (allaitement maternel) et conséquences sur le fœtus/bébé	D		1								
	Maladies métaboliques maternelles et grossesses : embryofœtopathie de la PCU	D		1								
	Diabète, obésité et grossesse : Quelle prévention. Prise en charge de la femme diabétique et/ou obèse : nutrition, exercice physique, traitement du diabète, chirurgie bariatrique, analogues du GLP1	D		2								
	Diabète, obésité et grossesse : Complication chez le nouveau-né et devenir à long terme.	D		2								
	Troubles psychiatriques et grossesse : de la dépression prénatale à la programmation cérébrale fœtale, quels liens, quels enjeux ?	D		2								
	Grossesse et toxiques : quels enjeux à long terme ? Alcool	D		1								
	Grossesse et toxiques : quels enjeux à long terme ? Psychotrope	D		1								
	Grossesse et toxiques : quels enjeux à long terme ? Drogues : tabac, cannabis...	D		2								
	Prématurité et RCIU et DOHaD : Point de vue de l'obstétricien : prévention efficace ? corticoïdes, sulfate de magnésium	D		1								
	Prématurité et RCIU et DOHaD : Prise ne charge obstétricale : RCIU vasculaires, doppler, courbes biométriques	D		2								
	Prématurité et RCIU et DOHaD : Point de vue du néonatalogiste : est-ce que la prématurité/RCIU augmente en elle-même les risques pour la santé future ?	D		1								
	Prématurité et RCIU et DOHaD : Nutrition, qualité de la croissance et vitesse de rattrapage, prévention neurodéveloppementale	D		1								
	Prématurité et RCIU et DOHaD : Devenir respiratoire	D		2								
	La césarienne est-elle un geste si anodin pour la santé future de l'enfant ? Impact à long terme de la césarienne sur la santé future	D		1								
	Dépistages néonataux : bénéfices pour la santé à long terme ? Devenir à longs termes Prise en charge médicale et intégration sociétale	D		2								
	Pathologies malformatives fœtales curables : Atrésie de l'œsophage	D		1,5								

Module 3 : Malformations et syndromes : mieux suivre pour mieux vivre	Pathologies malformatives fœtales curables : Hernie de coupole	D		1,5								
	Pathologies malformatives fœtales curables : Omphalocèle et laparoschisis	D		1								
	Pathologies malformatives fœtales curables : Uropathies et néphropathies	D		1,5								
	Pathologies malformatives fœtales curables : Cardiopathies congénitales	D		1,5								
	Pathologies du développement cérébral pré natal : quel intérêt du suivi précoce (corps calleux, microcéphalies)	D		2								
	Les convulsions néonatales ; suivis précoces	D		1								
	Syndromes génétiques (Anomalies de croissance SR, WB et Prader Willy,)	D		2								
	Maladies métaboliques à révélations néonatales	D		2								
Module 4 : Une alimentation préventive ?	Lait maternel et avenir : composition du lait de mère au-delà des nutriments et effets bénéfiques (HMO)	D		2								
	Les régimes spéciaux maternels et allaitement (végétariens, végétaliens) : quels risques pour l'enfant ?	D		2								
	Influence de l'alimentation des deux premières années sur les préférences alimentaires	D		2								
	Carences nutritionnelles (fer, calcium, protéines) et empreinte nutritionnelle	D		2								
	Troubles du comportement alimentaire du petit enfant. Repérage et prise en charge des troubles de l'oralité	D		2								
	Alimentation et allergie	D		2								
	TFI et impact sur la qualité de vie	D		1								
	Les contaminants alimentaires : où sont-ils et comment en protéger les enfants ? Perturbateurs endocriniens	D		2								
Module 5 : Environnement et neurodéveloppement	Développement et plasticité cérébrale des 1000 premiers jours : une fenêtre d'opportunité	D		2								
	Comment se construit un cerveau : 1000 jours, et plus encore	D		2								
	Développement de l'univers sensoriel du nouveau-né	D		2								
	Soins de développement en néonatalogie	D		2								
	Parentalité : quelle guidance	D		2								
	TND : facteurs périnataux et repérage précoce	D		2								
	Inégalités sociales et santé future	D		2								
	Répercussion de la maltraitance sur la santé	D		1								
	Écrans et développement de l'enfant	D		2								
Module 6 : Apport de l'IA sur l'application du concept (algorithmes de prédiction ?)		D		2								
Module 7 Ateliers pratiques en présentiel	Ateliers pratiques : : Ce que les professionnels doivent dire aux parents et quels conseils pratiques donner ? Quel projet pratique proposé aux soignants sur la santé préventive ? Comment communiquer sur la DOHaD ? Topo introductif : les mots pour le dire	P		2								
	Ateliers pratiques : : Ce que les professionnels doivent dire aux parents et quels conseils pratiques donner ? Quel projet pratique proposé aux soignants sur la santé préventive ? Comment communiquer sur la DOHaD ? Mise en pratique en sous-groupes avec des exemples concrets et présentation du projet (travail en 2h et restitution)	P			3							

	Ateliers pratiques : : Ce que les professionnels doivent dire aux parents et quels conseils pratiques donner ? Quel projet pratique proposé aux soignants sur la santé préventive ? Comment communiquer sur la DOHaD ? Brain Architecture Game, un jeu pour construire un cerveau	P			3						
Evaluations en dehors du temps de formation	Présentation orale (0h20)	P					ET/O			ET/O	
Pratique professionnelle											
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				83	6	0	Préciser : CC : contrôle continu				
89		ET : examen terminal									
		O : oral – E : écrit									
		QP : quitus de présence									
plus 0h20 d'évaluation hors temps de formation											

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
D Mitanchez	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	PUPH	UFR Médecine	delphine.mitanchez@univ-tours.fr
Bérénice Doray	Vacataires fonctionnaires	PUPH		berenice.doray@univ-reunion.fr
Arnaud Wiedmann	Vacataires fonctionnaires	PUPH		
F Maillot	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	PUPH	UFR Médecine	francois.maillot@univ-tours.fr
Elise Riquin	Vacataires fonctionnaires	PUPH	UFR Médecine	elise.riquin@chu-angers.fr
Kristen Joseph Delaffon	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés	CCA	UFR Médecine	kristen.joseph-delaffon@univ-tours.fr
Diane Dufour	Maîtres de conférences et assimilés	MCUPH	UFR Médecine	diane.dufour@univ-tours.fr
Cécile CIANGURA	Vacataires fonctionnaires	PH		cecile.ciangura@aphp.fr
Mostapha Mokhtari	Vacataires fonctionnaires	PH		mostafa.mokhtari2m@gmail.com
Bruno Lefort	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	PUPH	UFR Médecine	bruno.lefort@univ-tours.fr
François Labarthe	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	PUPH	UFR Médecine	francois.labarthe@univ-tours.fr
JC Picaud	Vacataires fonctionnaires	PUPH		jean-charles.picaud@chu-lyon.fr
Pascal Vautrin	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés			
Milh Mathieu	Vacataires fonctionnaires	PUPH		
Ayoub Mitha	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	PH/PUPH	UFR Médecine	a.mitha@chu-tours.fr
Frédérique Bonnet-Brilhault	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	PUPH		frederique.brilhault@univ-tours.fr
Elie Azria	Vacataires fonctionnaires	PUPH	Aucune	eazria@ghpsj.fr
Patricia Franco	Vacataires fonctionnaires	PUPH	UFR Médecine	patricia.franco@univ-lyon.fr
P Pladys	Vacataires fonctionnaires	PUPH		
Laure Roquier	*Autres (honoraires de formation...)	Amboise		laure.puericultriceliberale@gmail.com
Elodie Zana	Professeurs agrégés et assimilés	Prof associé		elodie.zana-taieb@aphp.fr

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	0
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)					0 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes					0 €
Résultat recettes-dépenses	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA
Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

LES 1000 PREMIERS JOURS ET LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	17 913 €	1 791 €
Coûts directs formation	#REF!	
Marge sur coûts directs	#REF!	
Coûts indirects formation	8 394 €	839 €
Coûts complets	#REF!	
Marge sur coûts complets	#REF!	

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/PT	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				#REF!	#REF!	
Professeurs universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	40,0 h		60,0 h	#REF!	#REF!	
Maîtres de conférences et assimilés				#REF!	#REF!	
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				#REF!	#REF!	
Professeurs agrégés et assimilés				#REF!	#REF!	
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				#REF!	#REF!	
Docteurs contractuels				#REF!	#REF!	
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PACT et MASU), attachés temporaires	1,0 h		1,5 h	#REF!	#REF!	
Vacataires non fonctionnaires				#REF!	#REF!	
Vacataires fonctionnaires	42,0 h	6,0 h	69,0 h	#REF!	#REF!	
Autres (honoraires de formation...)						- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				#REF!	#REF!	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	83,0 h	6,0 h	130,5 h		#REF!	

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				#REF!	#REF!	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		6,0 h	6,0 h	#REF!	#REF!	
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				#REF!	#REF!	
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH au-delà du service statutaire				#REF!	#REF!	
Professeurs agréés et assimilés				#REF!	#REF!	
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				#REF!	#REF!	
Docteurs contractuels				#REF!	#REF!	
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MASO), attachés temporaires				#REF!	#REF!	
Vacataires non fonctionnaires				#REF!	#REF!	
Vacataires fonctionnaires		6,0 h	6,0 h	#REF!	#REF!	
Autres (honoraires de formation...)						
Si statut inconnu (Coût moyen)				#REF!	#REF!	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	12,0 h	12,0 h		#REF!	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DTU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation		
	CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement			0,00 h
autre			0,00 h
Total	0,0 h	0,0 h	0,00 h

Heures totales	Heures de formation			
	CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	83,0 h	6,0 h	89,0 h	130,5 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	83,0 h	18,0 h	101,0 h	142,5 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	83,0 h	18,0 h	101,0 h	142,5 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FALUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/IP	ETD			
coût de personnel Biatss				#REF!	#REF!	
coût de fonctionnement	83,0 h	6,0 h	130,5 h	#REF!	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				#REF!	#REF!	
Sous total autres coûts directs de formation					#REF!	

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	#REF!	
---	-------	--

Coûts spécifiques		Montant	Montant
	Kit pédagogique		- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			- €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		200 €	20 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)			- €
	Reversement partenaire	1 000 €	100 €
Total des coûts spécifiques		1200 €	120 €

	Marge sur coûts directs	#REF!	
--	-------------------------	-------	--

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'étudiants)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'Université)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	3 954 €	395 €
Documentation	34 €	- €	3 €	361 €	36 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	265 €	27 €
Sous total coût de soutien	-	- €		4 580 €	458 €

Coutils de support	Cout par étudiant	Cout total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Cout de l'heure de formation	Cout total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par Unité/Tours)	Cout total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	2 664 €	266 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	897 €	90 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	253 €	25 €
Sous total coût de support		- €		3 814 €	381 €

	Coûts indirects formation	8 394 €	839 €
	Coûts complets	#REF!	
	Marge sur coûts complets	#REF!	

Chiffres clés / stagiaire		Remarques
Coûts complets		
dont coûts directs		
dont coûts indirects	839 €	
Coûts complets de l'heure de formation		
coût par heure ETD de formation de l'apprenant		
Marge sur coûts directs		fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
en % du tarif de vente		
Marge sur coûts complets		
en % du tarif de vente		
Nombre minimum de stagiaires		
Tarification minimum		correspond au coût complet

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		LES 1000 PREMIERS JOURS ET LES DETERMINANTS DE LA SANTE								
Type de formation		Diplôme Inter-Universitaire								
Paramètres	Valeur	Tarifs		Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale	Indicateurs		Valeur	Légende
Formation sur une année complète (ou/non)	Non	normal FC	1 500 €	6			Nbre total stagiaires	8	à renseigner renseigné calculé	
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%	réduit					Tarif moyen	1 295 €		
Pourcentage minimum de coût de support	5%	F1	678 €	2			Marge moyenne			
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé	Total								
Type de diplôme	DIU	subvention (€)								
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non									

		Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel		10 356 €	1 295 €
Coûts directs formation		#REF!	
Marge sur coûts directs		#REF!	
Coûts indirects formation		4 418 €	552 €
Coûts complets		#REF!	
Marge sur coûts complets		#REF!	

Coûts directs formation						#REF!
Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)						
Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation	
CM	TD/TP	ETD				
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			#REF!	#REF!		
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			#REF!	#REF!		
Maîtres de conférences et assimilés			#REF!	#REF!		
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire			#REF!	#REF!		
Professeurs agrégés et assimilés			#REF!	#REF!		
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			#REF!	#REF!		
Doctorants contractuels			#REF!	#REF!		
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			#REF!	#REF!		
Vacataires non fonctionnaires			#REF!	#REF!		
Vacataires fonctionnaires			#REF!	#REF!		
Autres (honoraires de formation...)				- €	- €	
Si statut inconnu (Coût moyen)			#REF!	#REF!		
Sous total coûts de personnel EEC formation			38,0 h	6,0 h	63,0 h	#REF!

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)						#REF!
Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation	
CM	TD/TP	ETD				
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH			#REF!	#REF!		
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			#REF!	#REF!		
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH			#REF!	#REF!		
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH au-delà du service statutaire			#REF!	#REF!		
Professeurs agrégés et assimilés			#REF!	#REF!		
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			#REF!	#REF!		
Doctorants contractuels			#REF!	#REF!		
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			#REF!	#REF!		
Vacataires non fonctionnaires			#REF!	#REF!		
Vacataires fonctionnaires			#REF!	#REF!		
Autres (honoraires de formation...)				- €	- €	
Si statut inconnu (Coût moyen)			#REF!	#REF!		
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation			0,0 h	12,0 h	12,0 h	#REF!

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)				Heures de formation	
CM	TD/TP	ETD			
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI				0,00 h	
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement			45,0 h	67,5 h	
autre				0,00 h	
Total			45,0 h	0,0 h	67,5 h

Heures totales			
CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)			
83,0 h	6,0 h	89,0 h	130,5 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours			
38,0 h	19,0 h	56,0 h	75,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)			
83,0 h	18,0 h	101,0 h	142,5 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)		Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue		FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)			- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)			- €
Total		- €	- €

Autres coûts directs de formation						#REF!
Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation	
CM	TD/TP	ETD				
coût de personnel Biats			#REF!	#REF!		
coût de fonctionnement			#REF!	- €	- €	
coût d'amortissement, provision et dépréciation			#REF!	#REF!		
Sous total autres coûts directs de formation				#REF!		

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)						#REF!
Coûts spécifiques						
				Montant	Montant	
Kit pédagogique					- €	
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)				200 €	25 €	
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)					- €	
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)				1 000 €	125 €	
Reversement partenaire					- €	
Total des coûts spécifiques				1200 €	150 €	

Marge sur coûts directs						#REF!

Coûts de soutien		Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation		373 €	- €	28 €	2 081 €	260 €
Documentation		34 €	- €	3 €	190 €	24 €
Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante		25 €	- €	2 €	140 €	17 €
Sous total coût de soutien		- €	- €		2 411 €	301 €

Coûts de support		Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion		251 €	- €	19 €	1 402 €	175 €
patrimoine immobilier		85 €	- €	6 €	472 €	59 €
système d'information et numérique		24 €	- €	2 €	133 €	17 €
Sous total coût de support		- €	- €		2 007 €	251 €

Coûts indirects formation		4 418 €	552 €
Coûts complets		#REF!	
Marge sur coûts complets		#REF!	

Chiffres clés / stagiaire		Remarques
Coûts complets		
dont coûts directs		
dont coûts indirects	552 €	
Coûts complets de l'heure de formation		coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs		
en % du tarif de vente		
Marge sur coûts complets		
en % du tarif de vente		
Nombre minimum de stagiaires		fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum		correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

LES 1000 PREMIERS JOURS ET LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ

Année d'ouverture :

2026-2027

	Années antérieures				2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue							
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale							
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	635,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	813,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Création	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **MÉDECINE MANUELLE ET OSTÉOPATHIE MÉDICALE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+6

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Aix-Marseille, Aquitaine (Bordeaux), Bourgogne (Dijon), Champagne-Ardenne (Reims), Lorraine (Nancy), Montpellier-Nîmes, Nantes, Paris-Sorbonne, Paris-Saclay, Strasbourg et Toulouse.
- 2
- 3
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Denis MULLEMAN		denis.mulleman@univ-tours.fr
2	Marc LAMANDE		m.lamande@chu-tours.fr
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☐
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☒
Formation continue 100 % en présentiel*	☐
Formation continue 100 % en distanciel*	☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

5	15
----------	-----------

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe dans chaque site universitaire avec inscription dans chaque université

Gestion FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Le programme d'enseignement est validé par le CNOM (Collège National de l'Ordre des Médecins) avec la participation d'universitaires. Reconnaissance nationale par le CNOM

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

non

type	Numéro	date d'échéance
Si oui, code à préciser		
Si non, l'envisagez-vous ?	NON	

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur Sélectionner le certificateur

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

La médecine manuelle et ostéopathie médicale (MMOM) est une approche thérapeutique s'adressant à des pathologies mécaniques musculo-squelettiques de l'appareil locomoteur, et complétant l'arsenal thérapeutique médical classique. Ce diplôme a pour but de former les médecins aux pathologies musculosquelettiques communes rachidiennes et périphériques, à la compréhension des principaux syndromes douloureux, aux principes de traitement manuels et de prévention. Au terme des trois années, l'étudiant est capable de proposer une approche globale associant un diagnostic médical et un traitement de médecine manuelle complet.

Public visé concerné par la formation :

Tout médecin français ou de l'UE, titulaire d'une thèse de doctorat en médecine, généraliste ou spécialiste.
Interne de spécialité médicale justifiant d'avoir validé au moins 2 semestres, l'ouverture des droits à manipuler n'étant acquise qu'après obtention du diplôme de docteur en médecine.
Tout médecin étranger titulaire d'un diplôme de médecin et autorisé à exercer dans leur pays, soumis à validation du responsable pédagogique du diplôme. Français parlé couramment et lettre de recommandation Hospitalo-Universitaire nécessaires.
Tout candidat médecin ayant validé la première année du DIU MMOM
Tout candidat médecin ayant validé une ou deux années dans une faculté-partenaire signataire de la convention DIU MMOM. Pour les candidats issus d'une autre université, leur candidature sera examinée par le collège des enseignants et responsables du DIU.

Objectifs pédagogiques :

L'objectif de la formation est d'assurer un standard de qualité élevée et homogène de formation des médecins à la médecine manuelle et à l'ostéopathie médicale. L'étudiant devra acquérir les connaissances théoriques et pratiques utiles à la médecine manuelle et à l'ostéopathie médicale dans une perspective d'usage à visée thérapeutique :

- Comprendre les mécanismes d'action établis et suspectés des traitements manuels et d'ostéopathie médicale ;
- Connaître la différence entre le traitement manuelle et le traitement « ostéopathique » ;
- Connaître les indications et contre-indications au traitement de médecine manuelle et d'ostéopathie médicale ;
- Connaître les techniques de médecine manuelle et d'ostéopathie médicale vraisemblable scientifiquement en médecine ;
- Connaître les champs d'application des différentes techniques ;
- Connaître les avantages et inconvénients des différentes techniques ;
- Être capable de porter un regard critique sur la médecine manuelle, l'ostéopathie médicale et l'ostéopathie non médicale ;
- Connaître les stratégies complémentaires utiles à la MMOM ;
- L'étudiant devra également connaître les aspects réglementaires spécifiques de la MMOM et acquérir les notions permettant de réaliser des projets de recherche en MMOM et en faire le rapport sous la forme d'un mémoire.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

La médecine manuelle ou ostéopathie médicale est une approche thérapeutique s'adressant à des pathologies mécaniques musculosquelettiques et complétant l'arsenal thérapeutique médical classique. Ce diplôme a pour but de former les médecins au diagnostic des pathologies musculosquelettiques communes rachidiennes et périphériques, à la compréhension des principaux syndromes douloureux, à leur prévention et leur traitement par l'utilisation des principes et techniques de médecine manuelle et d'ostéopathie médicale. Cette approche permet de soulager certaines douleurs et de limiter les prises médicamenteuses. Ce diplôme s'ajoute à un cursus de médecine initial. Il permet aux médecins de se voir délivrer le titre d'ostéopathe et d'offrir un diagnostic et une prise en charge thérapeutique sécurisée aux patients. Ce diplôme est reconnu par le Conseil National de l'Ordre et supervisé par le CEMMOM (Collège des Enseignements de Médecins Manuelle Ostéopathie Médicale). Le titre peut être mentionné sur les plaques, feuilles d'ordonnances ou dans l'annuaire professionnel.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Chaque étudiant améliorera son savoir-faire et son savoir-être afin d'être capable de mettre en œuvre en autonomie les différentes étapes du diagnostic médical au traitement en médecine manuelle et ostéopathie médicale. Il devra acquérir les compétences cliniques et paracliniques suivantes :

1. Être capable de poser un diagnostic médical de dysfonction articulaire, musculaire, tendineuse éligible à un traitement de médecine manuelle et d'ostéopathie médicale
 2. Être capable d'éliminer une pathologie grave par un diagnostic différentiel médical
 3. Être capable de proposer une intervention manuelle sur une dysfonction cible
 4. Être capable d'identifier par la palpation une dysfonction segmentaire, articulaire ou musculo-tendineuse
 5. Être capable de planifier une stratégie de traitement manuel plus globale dans le cas de dysfonctions multiples
 6. Être capable de réaliser avec la maîtrise indispensable, les thérapeutiques manuelles, notamment manipulatives forcées et non forcées, applicables au rachis et aux membres, et d'évaluer l'efficacité de son traitement
- L'étudiant devra acquérir les principes d'une démarche raisonnée, pertinente et sécuritaire en médecine manuelle et ostéopathie médicale notamment :
- 7 Être capable de proposer une stratégie adaptée dans les situations cliniques courantes et complexes
 - 8 Être capable de manipuler en toute sécurité et savoir renoncer en cas d'insécurité
 - 9 Être capable d'analyser sa pratique professionnelle et traiter des données dans la vraisemblance scientifique et professionnelles

Cette formation ne comprend aucune technique à visée viscérale ou crânienne

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

L'enseignement a été harmonisé au niveau national sous l'égide du CEMMOM (collège des Enseignants de Médecine Manuelle et Ostéopathie Médicale), une plateforme d'enseignements en ligne mutualisés a été mise en place (<https://moodle.umontpellier.fr/course/view.php?id=19595>). L'université de Tours a contribué à alimenter ce contenu pédagogique, Une commission pédagogique se réunit annuellement sous l'égide du CEMMOM pour mettre à jour la base du e-learning, ajuster son contenu aux retours des étudiants et aux évaluations réalisées en contrôle continu. Le contenu de cet enseignement a été validé par le CNOM qui a reconnu le droit au titre d'ostéopathe pour le DIU de Médecine Manuelle et Ostéopathie Médicale (version en ligne de novembre 2022 des Titres et mentions autorisés sur les plaques et ordonnances : https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/external-package/analyse_etude/1k2cngt/titres.pdf).

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire au moins d'un diplôme de niveau bac+6 ou équivalent et faire partie du public visé.
Le public visé concerne les médecins en formation initiale et en formation continue avec pour pré-requis d'être titulaire du "DIU Pratique clinique avancée de l'appareil locomoteur - Initiation aux thérapies manuelles".
Comme il s'agit d'une transition, l'inscription au DIU "Médecine Manuelle et Ostéopathie Médicale" est accessible :
- à tout candidat médecin ayant validé la première année ou la deuxième année du DIU MMOM (ancienne version), le candidat sera alors inscrit soit en deuxième année ou troisième année du DIU MMOM (nouvelle version)
- à tout candidat médecin ayant validé une ou deux années dans une université partenaire signataire de la convention DIU MMOM.
Pour les candidats issus d'une autre université, leur candidature sera examinée par le collège des enseignants et responsables du DIU.
L'inscription à ce DIU, comprenant une pratique professionnelle, n'est accessible aux étudiants et professionnels médicaux étrangers hors Union européenne que dans la mesure où ils suivent une formation en France, assortie d'un visa et d'un statut de recrutement dans un établissement de santé, conformément à la circulaire interministérielle DGOS/RH1/RH4/DDI/BIP n° 2012-330 du 31 août 2012.

Documents demandés pour l'examen du dossier

CV et de la lettre de motivation

Procédure de recrutement

Examen du CV et de la lettre de motivation
Autorisation du responsable pédagogique

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation

Les enseignements présentiels correspondent aux enseignements pratiques d'une durée de 56 heures soit 7 journées de 8h de formation.

Les étudiants ont le choix de compléter leur formation pratique technique :

- par 30 h d'enseignement supplémentaire (4 journées de formation présentielle générales ou spécifiques ou par la participation à des journées de formation nationales pratiques lors d'un congrès par exemple)
- ou la réalisation d'un mémoire (30 à 50 pages références comprises, équivalent 30h)

Certains thèmes sont déclinés par région anatomique (différents étages rachidiens, membres) :

- Principes fondamentaux du diagnostic et du traitement en médecine manuelle ostéopathique
- Méthodes pour élaborer un diagnostic médical fonctionnel
- Symptômes, signes d'alerte et situations de contre-indications.
- Conduites à tenir face aux différents tableaux sémiologiques
- Méthodes pour élaborer un projet d'intervention en médecine manuelle ostéopathique
- Précision palpatoire contribuant au diagnostic et au traitement manuel
- Éléments de l'interrogatoire nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic médical
- Mise en œuvre des tests nécessaires au diagnostic médical ostéopathique
- Élaborer le diagnostic dans différentes situations cliniques
- Choix et adaptation des différentes techniques en fonction du traitement visé
- Gestuelle des techniques manuelles en situation
- Limites et indications des différentes techniques
- Contre-indications des différentes techniques

Les enseignements théoriques de 110 heures en e-learning correspondant à 3 UE (UE4.2/4.3 Techniques manipulatives en MMOM, UE5 les traitements en MMOM, UE6 Méthode et Réglementaire). Pour chaque UE en e-learning, des QCM doivent être validées après chaque séquence de cours (contrôle continu, moyenne obligatoire mais possibilité de recommencer autant de fois que souhaité). Le DIU de MMOM comprend également une pratique professionnelle correspondant à 150 consultations (soit 10 demi-journées par an) avec un médecin diplômé de MMOM (ou équivalent) soit un total de 50h.

Méthodes pédagogiques : E-learning/hybridation et Travaux pratiques

Durée :



1 an



2 ans



3 ans



4 ans



5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 50 h

Conditions de validation du diplôme

Modalités de contrôle des connaissances (MCC)

- **UE théoriques** : contrôle des connaissances avec 80 QCM en ligne (Moodle) réparties en épreuves portant sur des blocs de cours. Pour chaque QCM l'étudiant dispose de 30 min soit 2 h de composition. Possibilité de recommencer chaque épreuve jusqu'à obtention de la moyenne à chaque épreuve.
- **Un examen pratique** de 30 minutes où le stagiaire est évalué sur des techniques tirées au sort et adaptées au programme de l'année en cours.
- Au choix, **un mémoire** (30 à 50 pages références comprises, équivalent 30h) ou une **formation pratique complémentaire** de 30 h avec soutenance présentielle ou distancielle de 30 minutes.

Règles d'obtention du diplôme :

- Moyenne compensée aux épreuves de QCM des UE théoriques.
- Moyenne à l'épreuve pratique non compensable.
- Validation du stage (150 cs) adapté au projet du stagiaire (+/- 10%)
- Validation d'une des deux options : mémoire ou formation pratique complémentaire : le mémoire est validé par le jury du diplôme. La formation pratique complémentaire est validée par le nombre d'heures de formations complémentaires réalisées et par le jury du diplôme.



session unique



2 sessions*



redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Une épreuve de rattrapage est prévue en septembre si la moyenne n'est pas obtenue aux QCM (30 minutes) dans les mêmes conditions que pour la session 1.
Pas de redoublement possible.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : MÉDECINE MANUELLE ET OSTÉOPATHIE MÉDICALE

Nom du responsable :

Denis MULLEMAN

Modules ou unités enseignements	Éléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
UE - 1	Enseignements pratiques	Présentiel				56		Q ^P				
UE - 2 enseignements complémentaires à la pratique	Journées complémentaires de formation présentielle comme des journées de formation générale ou spécifique ou participation à des journées de formation nationales pratiques ou réalisation d'un mémoire				30							
UE - 3	Techniques manipulatives en MMOM	Distanciel		110				CC				
UE - 4	Les traitements en MMOM											
UE - 5	Méthode et Réglementaire											
Évaluations	QCM (2h)	Présentiel						ET/E ou O	ET/E		ET/E ou O	ET/E
	Evaluation pratique (0h30)							ET/ P	ET/ P		ET/ P	ET/ P
	Soutenance orale du mémoire ou de la formation pratique complémentaire (0h30) hors temps de formation							ET/O	ET/O		ET/O	ET/O
Pratique professionnelle						50						
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP				110	30	56	Préciser : CC : contrôle continu					
196							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
dont 2h30 d'évaluation et 0h30 hors temps de formation							QP : quitus de présence					
							P : pratique					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Pr Denis MULLEMAN	Titulaire	PU-PH Rhumatologie	UFR Médecine	denis.mulleman@univ-tours.fr
Dr Marc Lamandé	Chargé d'enseignement	PH de Gériatrie		M.LAMANDE@chu-tours.fr
Pr Luc Favard	Titulaire	PU-PH Chirurgie orthopédique	UFR Médecine	luc.favard@univ-tours.fr
Dr Jacques Monière	Vacataire	Rhumatologie		jmoniere@aol.com
Pr Julien Berhouet	Titulaire	PU-PH Chirurgie orthopédique	UFR Médecine	julien.berhouet@univ-tours.fr
Dr Saloua Mammou	Vacataire	PH Rhumatologie CHRU Tours		s.mammou@chu-tours.fr
Dr Delphine Chu-Miow-Lin	Vacataire	PH Rhumatologie CHRU Tours		d.chumiowlin@chu-tours.fr
Dr Louis Romée Le Nail	Vacataire	MCU-PH Chirurgie orthopédique		LR.LENAIL@chu-tours.fr
Dr Patrice Bruggemann	Vacataire	Médecine physique et réadaptation		dadbruggeman@gmail.com
Dr Eric Corbineau	Vacataire	Médecine physique et réadaptation		dreric.corbineau@wanadoo.fr
Dr Thierry Decorniquet	Vacataire	Médecine générale ostéopathie		thierry.decorniquet@gmail.com
Dr Nazih Fallah	Vacataire	Rhumatologie		fallah.nazih@yahoo.fr
Dr Claude Fernand	Vacataire	Médecine physique et réadaptation		claud.fernand@wanadoo.fr
Dr Marie-Hélène Gautron	Vacataire	Médecine générale ostéopathie		mh.gautron@wanadoo.fr
Dr Jean-Loup Hadjadj	Vacataire	Médecine générale ostéopathie		docteurhadjadj@orange.fr
Dr Julien Praline	Vacataire	Neurologie		julien.praline@univ-tours.fr
Dr Denis Saudeau	Vacataire	Neurologie		denis.saudeau@univ-tours.fr
Dr François Clément	Vacataire	Médecine générale ostéopathie		drfclement@orange.fr
Dr Alexandre Nagy	Vacataire	Médecine physique et réadaptation		alexandrenagy@yahoo.fr
Dr Antoine Nicolas	Vacataire	Médecine générale ostéopathie		alanicolas@free.fr
Dr Benjamin Yvert	Vacataire	Algologie CH Blois		yvertb@ch-blois.fr
Dr Clément PELLERIN	Vacataire	Médecine générale		clement.pellerin17@gmail.com
Dr Yunsan MEAS	Vacataire	MPR algologue		meas.yunsan@wanadoo.fr
Dr Laurent AYET	Vacataire	Médecin ostéopathe		ayet.laurent@orange.fr
Dr Marc BAILLARGEAT	Vacataire	Médecin ostéopathe		marc.baillargeat@alphamedica.org
Dr Emmanuel THELLIEZ	Vacataire	Stomatologue		emmanuel.thelliez@gmail.com
Dr Jean-Yves CHARABOUSKA	Vacataire	Médecin ostéopathe		docjycharabouska@gmail.com
Dr Corinne LE SAUDER	Vacataire	Médecin ostéopathe		corinnelesauder@wanadoo.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	0
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)					- €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes					- €
Résultat recettes-dépenses	- €	- €	- €	- €	- €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	MÉDECINE MANUELLE ET OSTÉOPATHIE MÉDICALE		
Type de formation	Diplôme Inter-Universitaire		
	Paramètres	Valeur	
Formation sur une année complète (ou/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DIU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	2 000 €	5	+2 036 €
réduit			+ €
FI	1 056 €	1	-537 €
			+ €
Total			+1 499 €

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	6	à renseigner
Tarif moyen	1 843 €	renseigné
Marge moyenne	+250 €	calculé

subvention (€)		Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	11 056 €	1 843 €	
Coûts directs formation	6 258 €	1 043 €	
Marge sur coûts directs	+4 798 €	+800 €	
Coûts indirects formation	3 299 €	550 €	
Coûts complets	9 557 €	1 593 €	
Marge sur coûts complets	+1 499 €	+250 €	

Coûts directs formation	6 258 €	1 043 €
-------------------------	---------	---------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	26,0 h	46 €	1 196 €	199 €
Maîtres de conférences et assimilés		246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés		275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires	30,0 h	61 €	1 830 €	305 €
Vacataires fonctionnaires		46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)			- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	0,0 h 56,0 h 56,0 h		3 026 €	504 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH		413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés		275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires		61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires		46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)			- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h 0,0 h 0,00 h		- €	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h	
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement			0,00 h	
autre	110,0 h 30,0 h	195,0 h		
Total	110,0 h 30,0 h	195,0 h		

Heures totales	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP Hrs totales ETD			
nb heures de formation (pour l'apprenant)	110,0 h 86,0 h	196,0 h	251,0 h	
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	0,0 h 56,0 h	56,0 h	56,0 h	
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	110,0 h 86,0 h	196,0 h	251,0 h	

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
coût de personnel Biats		8 €	450 €	75 €
coût de fonctionnement	0,0 h 56,0 h 56,0 h	15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation		3 €	183 €	30 €
Sous total autres coûts directs de formation			632 €	105 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	3 658 €	610 €
---	---------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique	- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	500 €	83 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	500 €	83 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	1 500 €	250 €
Reversement partenaire	100 €	17 €
Total des coûts spécifiques	2600 €	433 €

Marge sur coûts directs	+4 798 €	+800 €
-------------------------	----------	--------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	1 554 €	259 €
Documentation	34 €	- €	3 €	142 €	24 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	104 €	17 €
Sous total coût de soutien	- €	- €		1 800 €	300 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	1 047 €	174 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	353 €	59 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	99 €	17 €
Sous total coût de support	- €	- €		1 499 €	250 €

Coûts indirects formation	3 299 €	550 €
Coûts complets	9 557 €	1 593 €
Marge sur coûts complets	+1 499 €	+250 €

13,6%

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	1 593 €
dont coûts directs	1 043 €
dont coûts indirects	550 €
Coûts complets de l'heure de formation	38 €
Marge sur coûts directs	800 €
en % du tarif de vente	43%
Marge sur coûts complets	250 €
en % du tarif de vente	14%
Nombre minimum de stagiaires	6
Tarification minimum	1 593 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

MÉDECINE MANUELLE ET OSTÉOPATHIE MÉDICALE

Année d'ouverture :2026-2027

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-5	N-4	N-3	N-2	N-1	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif normal	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	350,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	528,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Création	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **DERMATOLOGIE DES MUQUEUSES ANOGÉNITALES**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+6

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Université de Nantes
- 2 Université de Paris Cité
- 3 Université de Versailles-St Quentin UVSQ (Paris Sarclay)
- 4 Université de Bourgogne Franche-Comté (Campus de Besançon)

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Université coordonnatrice du DIU : Université Versailles-St Quentin UVSQ (Paris Saclay) pour les 3 premières années. La coordination tournera ensuite entre les universités partenaires.
Le programme pédagogique a été élaboré par les 5 responsables pédagogiques des 5 universités.
Mode d'organisation adopté : un groupe, un site d'enseignement, plusieurs sites d'inscription ; les inscriptions seront réparties équitablement dans les 5 universités (convention)
Un co-certificateur peut délivrer la certification au même titre que le déposant.

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	SAMIMI Mahtab	06 82 44 33 07	mahtab.samimi@unvi-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☐
Formation initiale 100 % en distanciel	☒
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐
Formation continue 100 % en présentiel*	☐
Formation continue 100 % en distanciel*	☒
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

10	22
----	----

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe dans chaque site universitaire avec inscription dans chaque université

Gestion FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	type	Numéro	date d'échéance
non	Si oui, code à préciser Si non, l'envisagez-vous ?		
	NON		

Nom du certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Objectifs et contexte de la certification : l'approche topographique en dermatologie a pour usage de distinguer les dermatoses des muqueuses génitales anales, féminines et masculines. Cette distinction topographique se justifie car certaines dermatoses sont spécifiques à ces régions anatomiques alors que d'autres dermatoses, habituellement extra-génitales, présentent des spécificités sémiologiques et thérapeutiques lorsqu'elles affectent la vulve, le pénis ou l'anus. Cet enseignement en distanciel a pour objectif de présenter, au travers de ressources pédagogiques innovantes (PowerPoint sonorisés, vidéos, capsules interactives, rapide MOOC), la prise en charge diagnostique et thérapeutique des dermatoses génitales inflammatoires, tumorales, infectieuses et des infections sexuellement transmissibles en pratique courante.

Intérêt pour l'Université de Tours : participer à un projet pédagogique d'excellence au niveau national. Cette formation a été créée par les experts nationaux dans le domaine de la dermatologie des muqueuses (le Pr Gaelle QUEREUX du CHU de Nantes, le Dr Fabien PELLETIER du CHU de Besançon, le Dr Jean Noël DAUENDORFFER de l'hôpital St Louis, le Pr Tu-Anh DUONG de l'hôpital Ambroise Paré, le Pr Mahtab SAMIMI du CHU de Tours).

Offre existante : Pas de formations équivalentes au niveau national ou régional.

Public visé concerné par la formation :

Etablissements hospitaliers et cabinets libéraux.
Dermatologues-vénérologues, français ou francophones, diplômés ou en cours de formation (internes) ;
Gynécologues, français ou francophones, diplômés ou en cours de formation (internes) ;
Urologues, français ou francophones, diplômés ou en cours de formation (internes) ;
Proctologues, français ou francophones, diplômés ou en cours de formation (internes) ;
Médecins généralistes, français ou francophones, diplômés ou en cours de formation (internes).
Le format distanciel a été choisi pour favoriser la participation des internes et des médecins étrangers francophones.

Objectifs pédagogiques :

Objectif général de la formation :
Cette formation a pour objectif de former à la prise en charge des dermatoses anogénitales et des infections sexuellement transmissibles, à la lumière des connaissances et recommandations les plus récentes.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Répondre à des besoins de formation de professionnel de santé sur le diagnostic et le traitement des dermatoses vulvaires, péniennes et anales non couverts par les diplômes nationaux.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Diagnostiquer les dermatoses vulvaires, péniennes et anales.
2. Mettre en œuvre une prise en charge thérapeutique adaptée et assurer le suivi des patients.
3. Coordonner la prise en charge pluriprofessionnelle.
4. Informer et accompagner les patients dans leur parcours de soins.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire d'un diplôme de niveau bac+6 ou équivalent et faire partie des publics visés

Documents demandés pour l'examen du dossier

Les candidats remplissent en ligne les dossiers avec les pièces complémentaires demandées (CV, LM, diplômes requis) dans les délais impartis.

Procédure de recrutement

Recrutement sur dossier

Critères de sélection

Recevabilité des candidats sur dossier et sur entretien si nécessaire.

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation :

Durée totale de la formation : **100 heures**, de septembre à juin, sur 1 année universitaire

100 heures, dont 1h d'examen final, de septembre à juin, sur 1 année universitaire

(6h effectuées par Tours + 8h ED + 1h évaluation)

La formation se compose de 5 modules en e-learning

Méthodes mobilisées :

E-learning / asynchrone

PowerPoint sonorisés,

vidéos,

capsules interactives,

MOOC

Durée :



1 an



2 ans



3 ans



4 ans



5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Sessions d'examens

Examen terminal en ligne : en juin d'1 heure, avoir une note supérieure ou égale à 10/20 pour l'obtention du diplôme

L'évaluation comprend :

- Un contrôle continu, sous forme de post-test/QCM, après chaque module, non limitant pour passer au module suivant ;
- Un examen terminal en ligne, sous forme de QCM et QROC, via la plateforme numérique de Nantes



session unique



2 sessions*



redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Pas de session 2

Redoublement possible sans conservation de notes

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : DERMATOLOGIE DES MUQUEUSES ANOGÉNITALES

Nom du responsable : SAMIMI Mahtab

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM (elearning)	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module 1 : Pathologie vulvaire (28 heures)												
	Anatomie et variantes physiologiques	Distanciel asynchrone					CC					
	Anatomie vulvaire			0,5								
	Examen de la vulve			0,5								
	Variantes physiologiques			1								
	Pathologies inflammatoires											
	Psoriasis vulvaire			2								
	Lichen scléreux			2,5								
	Lichen plan			1								
	Vulvite de Zoon			1								
	Vulvites de contact irritatives et allergiques			1,5								
	Pathologies infectieuses non sexuellement transmissibles											
	Candidose			2								
	Vulvovaginite à streptocoque			1								
	Pathologies tumorales											
	Dysplasies épidermoïdes (VIN, SIL et carcinome épidermoïde)			2								
	Maladie de Paget vulvaire			2								
	Mélanome vulvaire			2								
	Pathologies vasculaires											
	Lymphoedème, lymphangiectasies et varices			1								
	Douleurs											
	Vulvodynie			2								
	Divers											
	Réalisation d'une biopsie vulvaire			1								
	Comment prescrire et interpréter le résultat d'un prélèvement vulvaire et vaginal			1								
	Traumatismes obstétricaux, mutilations sexuelles féminines			2								
	Enseignements dirigés	DS			2							
Module 2 : Pathologie génitale masculine (26 heures)												
	Généralités	Synchrone					CC					
	Anatomie, variantes physiologiques, examen clinique			1								
	Microbiote / prélèvement microbiologique			1								
	Pathologies inflammatoires											
	Lichen scléreux			1								
	Lichen plan			1								
	Balanite de Zoon			0,75								
	Balanite non spécifique			0,75								
	CAT devant une balanite			1								
	Psoriasis			1								
	Balanite de contact irritative et allergique			0,75								
	Sd de Fiessiger Leroy			0,75								
	Paraffinome			0,75								
	Pathologies infectieuses non sexuellement transmissibles											
	Candidose			1								
	Balanites bactériennes			1								

	Erysipèle du pénis	Distanciel a:		0,75			CC												
	Pathologies tumorales																		
	Néoplasies intra-épithéliales			2															
	Carcinome épidermoïde			1															
	Maladie de Paget			0,75															
	Mélanome du pénis			0,75															
	Tumeurs bénignes et kystes			1															
	Pathologies vasculaires																		
	Lymphoedème, lymphangiectasies et lymphangite sclérosante			0,75															
	Troubles pigmentaires																		
	Vitiligo			0,75															
	Lésions pigmentées bénignes			1															
	Prurit douleur																		
	Red scrotum syndrome			0,75															
	Sd douloureux pénien			1															
	Interventionnel																		
	Biopsie du pénis			0,75															
	Chirurgie du pénis			1															
	Enseignements dirigés	DS			2														
Module 3 : Pathologie anale (15 heures)																			
	Anatomie de l'anus et mécanisme de défécation	Distanciel asynchrone		1			CC												
	Lésions HPV de l'anus			2															
	Anuscopie haute résolution			1															
	Pathologies proctologiques usuelles			2															
	Maladies dermatologiques de l'anus			3															
	Cancers de l'anus			1															
	Exploration de l'anus			1															
	Maladie de Crohn et anus			1															
	Sexualité anale			1															
	Enseignements dirigés	DS			2														
Module 4 : Infections sexuellement transmissibles (20 heures)																			
	CAT devant des ulcérations génitales	Distanciel asynchrone		2			CC												
	CAT devant une urétrite			2															
	CAT devant une cervicite			2															
	Syphilis			2															
	Gonocoque, chlamydia et <i>Mycoplasma genitalium</i>			2															
	Papillomavirus			2															
	Herpès et autres IST virales (Mpox...)			2															
	IST émergentes			2															
	Prévention du VIH et des IST bactériennes			2															
	Enseignements dirigés	DS			2														
Module 5 : Pathologies communes aux 3 muqueuses (10 heures)																			
	Histopathologie génitale	Distanciel asynchrone		2			CC												
	Hidradénite suppurée			2															
	Dermatoses génitales de l'enfant			2															
	Prurit génital			2															
	Aphthose, granulomatose, vascularite			2															
Evaluation	Epreuve terminale écrite (1h)	DS			1		ET/E			ET/E									
Pratique professionnelle																			
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP																			
100 dont 3h30 d'évaluation														91	9	0	Préciser : CC : contrôle continu		
																	ET : examen terminal		
																	O : oral – E : écrit		
																	QP : quitus de présence		

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
SAMIMI Mahtab	Professeur des universités, hospitalo-universitaires et assimilé	PU-PH en Dermatologie et Cheffe de service- Université de Tours /CHU Tours	UFR Médecine	mahtab.samimi@univ-tours.fr
QUEREUX Gaëlle	Professeur des universités, hospitalo-universitaires et assimilé	PU-PH en Dermatologie et vénérologie, chef de service et présidente de la société Française de Dermatologie - Nantes Université/CHU de Nantes	UFR Médecine	gaelle.quereux@chu-nantes.fr
DAUENDORFFER Jean-Noël	Vacataire fonctionnaire	PH en Dermatologie et vénérologie - Hôpital St Louis Paris	Aucune	jn.dauendorffer@orange.fr
PELLETIER Fabien	Maître de conférences et assimilés	MCU-PH en Dermatologie et vénérologie - Université de Bourgogne Franche-Comté (Campus de Besançon)/CHU Besançon	UFR Médecine	fpelletier@chu-besancon.fr
DUPIN Nicolas	Professeur des universités, hospitalo-universitaires et assimilé	PU-PH en Dermatologie et vénérologie- Université Paris-Cité/Hôpital Cochin	UFR Médecine	dupin@aphp.fr
Sandra LY	Vacataire non fonctionnaire	Médecin dermatologue libéral	Aucune	dr.sandra.ly67@gmail.com
Camille ISNARD	Vacataire fonctionnaire	Médecin dermatologue; PH Hopital Cochin	Aucune	camille.isnard@aphp.fr
Rejane BOUQUIN	Vacataire fonctionnaire	Medecin dermatologue, PH CHU de Nantes	Aucune	rejane.bouquin@chu-nantes.fr
Sophie WYLOMANSKI	Vacataire fonctionnaire	Medecin dermatologue, Hopital Saint Joseph	Aucune	sophie.wylomanski@gmail.com
Julien LOUBINOX	Maître de conférences et assimilés	Médecin Bacteriologue CHU Nantes	UFR Médecine	julien.loubinoux@chu-nantes.fr
Sebastien FOUERE	Vacataire fonctionnaire	Medecin dermatologue PH Hopital Saint Louis Paris	Aucune	sebastien.fouere@aphp.fr
Fabrice BOUSCARAT	Vacataire fonctionnaire	Médecin dermatologie PH Hopital Bichat Paris	Aucune	fabrice.bouscarat@aphp.fr
Gentiane MONSEL	Vacataire fonctionnaire	Médecin infectiologue PH Hopital de la Pitie Salpetriere Paris	Aucune	gentiane.monsel@aphp.fr
Romain SALLE	Vacataire fonctionnaire	Médecin dermatologue PH hopital Hotel Dieu APHP	Aucune	romain.salle@aphp.fr
Florian HERMS	Vacataire fonctionnaire	Médecin dermatologue PH hopital sain Louis APHP	Aucune	florian.herms@aphp.fr
Johan CHANAL	Vacataire fonctionnaire	Medecin dermatologue PH Hopital Cochin APHP	Aucune	johan.chanal@aphp.fr
François-Xavier MADECO	Vacataire fonctionnaire	PH Hopital FOCH SURESNES	Aucune	f.madec@hopital-foch.com
Isabelle ETIENNEY	Vacataire fonctionnaire	PH Hopital DIACONESES Paris	Aucune	isabelle.etienney@aphp.fr
Lucas SPINDLER	Vacataire fonctionnaire	PH Hopital saint joseph APHP	Aucune	lucas.spindler@aphp.fr
Anne-Carole LESAGE	Vacataire fonctionnaire	PH CHI creteil	Aucune	anne-carole.lesage@aphp.fr
Nadia FATTALLAH	Vacataire fonctionnaire	PH Hopital Saint JOSEPH APHP	Aucune	nadia.fatallah@aphp.fr
Vincent DE PARADES	Vacataire fonctionnaire	PH HOPITAL SAINT JOSEPH APHP	Aucune	vincent.deparades@aphp.fr
Jean-Philippe SPANO	Professeur des universités, hospitalo-universitaires et assimilé	PUPH SORBONNE UNIVERSITE HOPITAL LA PITIE LA SALPETRIERE APHP	UFR Médecine	jean-philippe.spano@aphp.fr
Elise POMMARET	Vacataire fonctionnaire	PH HOPITAL SAINT JOSEPH APHP	Aucune	elise.pommaret@aphp.fr
Diane HILL	Vacataire fonctionnaire	PH HOPITAL COCHIN APHP	Aucune	diane.hill@aphp.fr
Charles CAZANAVE	Professeur des universités, hospitalo-universitaires et assimilé	PUPH Université de Bordeaux CHU de Bordeaux	UFR Médecine	charles.cazanave@chu-bordeaux.fr
Françoise PLANTIER	Vacataire fonctionnaire	PH hopital cochin APHP	Aucune	francoise.plantier@aphp.fr
Olivier COGREL	Vacataire fonctionnaire	PH CHU de BORDEAUX	Aucune	olivier.cogrel@chu-bordeaux.fr
Sébastien BARBAROT	Professeur des universités, hospitalo-universitaires et assimilé	PUPH Université de Nantes / CHU de Nantes	UFR Médecine	sebastien.barbarot@chu-nantes.fr

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	0
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)					- €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes					- €
Résultat recettes-dépenses	- €	- €	- €	- €	- €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		Dermatologie des muqueuses anogénitales	
Type de formation		Diplôme Inter-Universitaire	
Paramètres	Valeur		
Formation sur une année complète (oui/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DIU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 800 €	8	
réduit			
FI	900 €	2	
Total			

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	10	à renseigner
Tarif moyen	1 620 €	renseigné
Marge moyenne		calculé

subvention (€)	Total	Par stagiaire
	16 200 €	1 620 €
Chiffre d'affaires prévisionnel	#REF!	
Coûts directs formation	#REF!	
Marge sur coûts directs	1 060 €	106 €
Coûts indirects formation	#REF!	
Coûts complets	#REF!	
Marge sur coûts complets	#REF!	

Coûts directs formation				#REF!	
Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)					
Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			#REF!	#REF!	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	6,0 h	9,0 h	18,0 h	#REF!	#REF!
Maîtres de conférences et assimilés			#REF!	#REF!	
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire			#REF!	#REF!	
Professeurs agrégés et assimilés			#REF!	#REF!	
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			#REF!	#REF!	
Doctorants contractuels			#REF!	#REF!	
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			#REF!	#REF!	
Vacataires non fonctionnaires			#REF!	#REF!	
Vacataires fonctionnaires			#REF!	#REF!	
Autres (honoraires de formation...)				- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			#REF!	#REF!	
Sous total coûts de personnel EEC formation	6,0 h	9,0 h	18,0 h	#REF!	

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)					
Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH			#REF!	#REF!	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			#REF!	#REF!	
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH			#REF!	#REF!	
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire			#REF!	#REF!	
Professeurs agrégés et assimilés			#REF!	#REF!	
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			#REF!	#REF!	
Doctorants contractuels			#REF!	#REF!	
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			#REF!	#REF!	
Vacataires non fonctionnaires			#REF!	#REF!	
Vacataires fonctionnaires			#REF!	#REF!	
Autres (honoraires de formation...)				- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			#REF!	#REF!	
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h	0,00 h	#REF!	

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DIU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)					
Heures de formation					
CM	TD/TP	ETD			
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI				0,00 h	
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	85,0 h			127,5 h	
autre				0,00 h	
Total	85,0 h	0,0 h		127,5 h	

Heures totales					
Heures de formation			Hrs totales	ETD	
CM	TD/TP				
nb heures de formation (pour l'apprenant)	91,0 h	9,0 h	100,0 h	145,5 h	
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	6,0 h	9,0 h	15,0 h	18,0 h	
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	91,0 h	9,0 h	100,0 h	145,5 h	

Primes et indemnités (décisions stratégiques)		Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue		FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)			- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)			- €
Total		- €	- €

Autres coûts directs de formation					
Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biats	6,0 h	9,0 h	18,0 h	#REF!	- €
coût de fonctionnement				#REF!	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				#REF!	- €
Sous total autres coûts directs de formation				#REF!	

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)		#REF!
Coûts spécifiques		
Kit pédagogique		- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		200 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		- €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		- €
Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques		200 €

Marge sur coûts directs		#REF!

Coûts de soutien		Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	499 €	50 €	
Documentation	34 €	- €	3 €	46 €	5 €	
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €	
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	34 €	3 €	
Sous total coût de soutien		- €		579 €	58 €	

Coûts de support		Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	336 €	34 €	
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	113 €	11 €	
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	32 €	3 €	
Sous total coût de support		- €		482 €	48 €	

Coûts indirects formation		1 060 €	106 €
Coûts complets		#REF!	
Marge sur coûts complets		#REF!	

Chiffres clés / stagiaire		Remarques
Coûts complets		
dont coûts directs		
dont coûts indirects	106 €	
Coûts complets de l'heure de formation		coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs		
en % du tarif de vente		
Marge sur coûts complets		
en % du tarif de vente		
Nombre minimum de stagiaires		fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum		correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

DERMATOLOGIE DES MUQUEUSES ANOGÉNITALES

Année d'ouverture :

2026

	Années antérieures				2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue							
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale							
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	722,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Création	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé	PRATIQUE CLINIQUE AVANCÉE DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR : INITIATION AUX THÉRAPIES MANUELLES
----------	--

Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Bac+6
-----------------------------------	-------

Composante porteuse	UFR Médecine
Composante associée le cas échéant	Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :	1 Aix-Marseille, Aquitaine (Bordeaux), Bourgogne (Dijon), Champagne-Ardenne (Reims), Lorraine (Nancy), Montpellier-Nîmes, Nantes, Paris-Sorbonne, Paris-Saclay, Strasbourg et Toulouse.
	2
	3
	4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :	
--	--

Enseignant.e.s responsable.s :	<table> <tr> <th>Nom Prénom</th> <th>Téléphone</th> <th>Mail</th> </tr> <tr> <td>1 Denis MULLEMAN</td> <td></td> <td>denis.mulleman@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>2 Marc LAMANDE</td> <td></td> <td>m.lamande@chu-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Nom Prénom	Téléphone	Mail	1 Denis MULLEMAN		denis.mulleman@univ-tours.fr	2 Marc LAMANDE		m.lamande@chu-tours.fr	3			4		
Nom Prénom	Téléphone	Mail														
1 Denis MULLEMAN		denis.mulleman@univ-tours.fr														
2 Marc LAMANDE		m.lamande@chu-tours.fr														
3																
4																

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel ☐ Formation initiale 100 % en distanciel ☐ Formation initiale hybride (en partie en FOAD) ☒ Formation continue 100 % en présentiel* ☐ Formation continue 100 % en distanciel* ☐ Formation continue hybride (en partie en FOAD)* ☒	Effectifs attendus pour l'Université de Tours minimum maximum 6 dont 1FI 15
-------------------	---	---

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription	Un groupe dans chaque site universitaire avec inscription dans chaque université
--	--

Gestion	FOCAL
---------	-------

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :	Le programme d'enseignement est validé par le CNOM (Collège National de l'Ordre des Médecins) avec la participation d'universitaires. Reconnaissance nationale par le CNOM
--	--

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

La Médecine manuelle et l'ostéopathie médicale sont des approches thérapeutiques s'adressant à des pathologies mécaniques musculosquelettiques de l'appareil locomoteur. Elles complètent l'arsenal thérapeutique médical classique. Ce diplôme a pour but de former les médecins à l'examen précis de l'appareil locomoteur permettant d'appréhender l'ensemble des pathologies musculosquelettiques communes rachidiennes et périphériques. Ce diplôme permet également de mieux comprendre les principaux syndromes douloureux articulaires et périarticulaires et de découvrir les principes de traitement manuels non structurels (pas de craquement) et de prévention. Au terme de la formation, l'étudiant est capable de I) réaliser un examen clinique de l'appareil locomoteur précis, reproductible, sensible et spécifique, II) proposer des traitements manuels non structurels (techniques de relâchement musculaire).

Public visé concerné par la formation :

Médecin français ou de l'UE, titulaire d'une thèse de doctorat en médecine, généraliste ou spécialiste. Interne de spécialité médicale justifiant d'avoir validé au moins 2 semestres, l'ouverture des droits à manipuler n'étant acquise qu'après obtention du diplôme de docteur en médecine.
Tout médecin étranger titulaire d'un diplôme de médecin et autorisé à exercer dans leur pays, soumis à validation du responsable pédagogique du diplôme. Français parlé couramment et lettre de recommandation Hospitalo-Universitaire nécessaires.

Objectifs pédagogiques :

L'objectif de la formation est d'assurer un standard de qualité élevée et homogène de formation des médecins à l'examen clinique de l'appareil locomoteur. L'étudiant devra acquérir les connaissances théoriques utiles à l'examen orthopédique dans le domaine de l'anatomie, de la physiologie, de la thérapeutique notamment :
- Connaître les notions d'anatomie et de biomécanique de la tête, du rachis, des membres mais également du système musculo-squelettique et du tissu conjonctif (fascias, de la peau, du diaphragme) ;
- Connaître l'organisation du système nerveux pour comprendre les principes d'équilibration, de contrôle moteur, de marche, de transmission du signal douloureux ;
- Comprendre les principes d'analyse d'une articulation, d'un groupe d'articulations, de complexes musculo-tendineux ;
- Comprendre les mécanismes d'action établis et suspectés des traitements manuels
- Connaître les techniques de médecine manuelle et d'ostéopathie médicale vraisemblable scientifiquement en médecine

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Ce diplôme vise à former les médecins au diagnostic des principales pathologies musculosquelettiques, aussi bien au niveau du rachis que des membres, ainsi qu'à la compréhension, la prévention et la prise en charge des syndromes douloureux les plus courants. L'apprentissage porte sur la maîtrise de l'examen de l'appareil locomoteur axial et périphérique à partir de rappels anatomiques et fonctionnels, d'acquisition de compétences palpatoires et mobilisations bi ou poly-articulaires, d'utilisation de techniques douces appliquées aux tissus mous (peau et muscle), permettant d'apporter un soulagement de certaines douleurs tout en réduisant le recours aux médicaments. Ce diplôme ne donne pas droit à pratiquer des manipulations vertébrales ou périphériques. Il donne des compétences cliniques utiles à l'examen clinique de l'appareil locomoteur venant perfectionner le cursus de médecine initial et quelques compétences techniques pouvant être utilisées sous supervision.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Chaque étudiant devra acquérir les compétences cliniques et paracliniques suivantes:

1. Être capable de poser un diagnostic médical de dysfonction articulaire, musculaire, tendineuse
2. Être capable d'éliminer une pathologie grave par un diagnostic différentiel médical
3. Être capable d'identifier par la palpation une dysfonction segmentaire, articulaire ou musculo-tendineuse
4. Être capable de proposer une intervention manuelle sur une dysfonction musculaire

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

L'enseignement a été harmonisé au niveau national sous l'égide du CEMMOM (Collège des Enseignants de Médecine Manuelle et Ostéopathie Médicale). Une plateforme d'enseignements en ligne mutualisés a été mise en place (<https://moodle.umontpellier.fr/course/view.php?id=19595>). L'université de Tours a contribué à alimenter ce contenu pédagogique. Une commission pédagogique se réunit annuellement sous l'égide du CEMMOM pour mettre à jour la base du e-learning, ajuster son contenu aux retours des étudiants et aux évaluations réalisées en contrôle continu

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac+6 ou équivalent et faire partie du public visé.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Dossier : CV, lettre de motivation, copies diplômes.

Procédure de recrutement

Admission après étude du dossier par la responsable pédagogique

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation :

Les enseignements présentiels correspondent aux enseignements pratiques en présentiel de 49 heures soit 7 journées de 7h de formation.

Les enseignements théoriques de 140 heures en e-learning correspondant à 4 UE (UE1 : Connaissances fondamentales ; UE2 : Connaissances sémiologiques et cliniques ; UE 3 : pathologies de l'appareil locomoteur ; UE 4.1 : Les techniques musculaires de thérapies manuelles). Pour chaque UE en e-learning, des QCM doivent être validées après chaque séquence de cours (contrôle continu, moyenne obligatoire mais possibilité de recommencer autant de fois que souhaité).

Méthodes pédagogiques :

Blended / hybridation

Durée :



1 an



2 ans



3 ans



4 ans



5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Modalités de contrôle des connaissances (MCC)

- **UE théoriques** : contrôle des connaissances avec 100 QCM en ligne (Moodle) par an couvrant les UE1, UE2, UE3 et UE4.1. Pour chaque QCM le stagiaire dispose de 30mn soit 2h30 de composition. Possibilité de recommencer chaque épreuve jusqu'à obtention de la moyenne à chaque épreuve.

- Un **examen pratique** de 30 minutes où le stagiaire est évalué sur des techniques d'examen ou de traitements tirées au sort et adaptées au programme de l'année

Règles d'obtention du Diplôme :

- obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à la moyenne compensée des UE théoriques et la note obtenue à l'examen pratique



session unique



2 sessions*



redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Une épreuve de rattrapage est prévue en septembre si la moyenne n'est pas obtenue pour les QCM. Les modalités d'examen sont identiques à celle de la 1ère session.

Pas de redoublement possible.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : PRATIQUE CLINIQUE AVANCÉE DE L'APPAREIL
LOCOMOTEUR :
INITIATION AUX THÉRAPIES MANUELLES

Nom du responsable :

Denis MULLEMAN

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC						
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES						
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2				
UE-1	Enseignements pratiques	P				49		QP								
UE-2	Connaissances fondamentales	Distanciel		140				CC								
UE-3	Connaissances sémiologiques et cliniques															
UE-4	pathologies de l'appareil locomoteur															
UE-5	Les techniques musculaires de thérapies manuelles															
Evaluation hors temps de formation	Examen pratique - 0h30							ET/P	ET/P		ET/P	ET/P				
Pratique professionnelle																
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP				140	0	49	Préciser : CC : contrôle continu									
189							ET : examen terminal									
							O : oral – E : écrit									
dont 2h d'évaluation au cours de la formation et 0h30 hors temps de formation							QP : quitus de présence									
							P : pratique									

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Pr Denis MULLEMAN	Titulaire	PU-PH Rhumatologie	UFR Médecine	denis.mulleman@univ-tours.fr
Dr Marc Lamandé	Chargé d'enseignement	PH de Gériatrie		M.LAMANDE@chu-tours.fr
Pr Luc Favard	Titulaire	PU-PH Chirurgie orthopédique	UFR Médecine	luc.favard@univ-tours.fr
Dr Jacques Monière	Vacataire	Rhumatologie		jmoniere@aol.com
Pr Julien Berhouet	Titulaire	PU-PH Chirurgie orthopédique	UFR Médecine	julien.berhouet@univ-tours.fr
Dr Saloua Mammou	Vacataire	PH Rhumatologie CHRU Tours		s.mammou@chu-tours.fr
Dr Delphine Chu-Miow-Lin	Vacataire	PH Rhumatologie CHRU Tours		d.chumiowlin@chu-tours.fr
Dr Louis Romée Le Nail	Vacataire	MCU-PH Chirurgie orthopédique		LR.LENAIL@chu-tours.fr
Dr Patrice Brugemann	Vacataire	Médecine physique et réadaptation		dadbruggeman@gmail.com
Dr Eric Corbineau	Vacataire	Médecine physique et réadaptation		dreric.corbineau@wanadoo.fr
Dr Thierry Decorniquet	Vacataire	Médecine générale ostéopathie		thierry.decorniquet@gmail.com
Dr Nazih Fallah	Vacataire	Rhumatologie		fallah.nazih@yahoo.fr
Dr Claude Fernand	Vacataire	Médecine physique et réadaptation		claud.fernand@wanadoo.fr
Dr Marie-Hélène Gautron	Vacataire	Médecine générale ostéopathie		mh.gautron@wanadoo.fr
Dr Jean-Loup Hadjadj	Vacataire	Médecine générale ostéopathie		docteurhadjadj@orange.fr
Dr Julien Praline	Vacataire	Neurologie		julien.praline@univ-tours.fr
Dr Denis Saudeau	Vacataire	Neurologie		denis.saudeau@univ-tours.fr
Dr François Clément	Vacataire	Médecine générale ostéopathie		drfclement@orange.fr
Dr Alexandre Nagy	Vacataire	Médecine physique et réadaptation		alexandrenagy@yahoo.fr
Dr Antoine Nicolas	Vacataire	Médecine générale ostéopathie		alanicolas@free.fr
Dr Benjamin Yvert	Vacataire	Algologie CH Blois		yvertb@ch-blois.fr
Dr Clément PELLERIN	Vacataire	Médecine générale		clement.pellerin17@gmail.com
Dr Yunsan MEAS	Vacataire	MPR algologue		meas.yunsan@wanadoo.fr
Dr Laurent AYET	Vacataire	Médecin ostéopathe		ayet.laurent@orange.fr
Dr Marc BAILLARGEAT	Vacataire	Médecin ostéopathe		marc.baillargeat@alphamedica.org
Dr Emmanuel THELLIEZ	Vacataire	Stomatologue		emmanuel.thelliez@gmail.com
Dr Jean-Yves CHARABOUSKA	Vacataire	Médecin ostéopathe		docjycharabouska@gmail.com
Dr Corinne LE SAUDER	Vacataire	Médecin ostéopathe		corinnelesauder@wanadoo.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	0
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)					- €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes					- €
Résultat recettes-dépenses	- €	- €	- €	- €	- €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme

Type de formation

PRATIQUE CLINIQUE AVANCÉE DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR : initiation aux thérapies manuelles

Diplôme Inter-Universitaire

Paramètres

Valeur

Formation sur une année complète (ou/non)

Non

Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT

25%

Pourcentage minimum de coût de support

5%

Coûts directs spécifiques uniquement

Spé

Type de diplôme

DIU

Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)

Non

Tarifs

Montant (€)

Nbre de stagiaires

Marge totale

normal FC

1 450 €

5

FI

663 €

1

Total

subvention (€)

Indicateurs

Valeur

Nbre total stagiaires

6

Tarif moyen

1 319 €

à renseigner

calculé

Total

Par stagiaire

Chiffre d'affaires prévisionnel

7 913 €

1 319 €

Coûts directs formation

#REF!

Marge sur coûts directs

#REF!

Coûts indirects formation

2 886 €

481 €

Coûts complets

#REF!

Marge sur coûts complets

#REF!

Coûts directs formation

#REF!

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)

Heures de formation

Coût de l'heure ETD de formation

Coût total des heures de formation

Coût total des heures de formation

Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés

CM

TD/TP

ETD

#REF!

#REF!

Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire

20,0 h

20,0 h

#REF!

#REF!

Maîtres de conférences et assimilés

#REF!

#REF!

Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire

#REF!

#REF!

Professeurs agrégés et assimilés

#REF!

#REF!

Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés

#REF!

#REF!

Autres enseignants contractuels

#REF!

#REF!

Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires

#REF!

#REF!

Vacataires non fonctionnaires

29,0 h

29,0 h

#REF!

#REF!

Vacataires fonctionnaires

#REF!

#REF!

Autres (honoraires de formation...)

#REF!

- €

Si statut inconnu (Coût moyen)

#REF!

- €

Sous total coûts de personnel EEC formation

0,0 h

49,0 h

49,0 h

#REF!

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)

Heures de formation

Coût de l'heure ETD de formation

Coût total des heures de formation

Coût total des heures de formation

Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH

CM

TD/TP

ETD

#REF!

#REF!

Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire

#REF!

#REF!

Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH

#REF!

#REF!

Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire

#REF!

#REF!

Professeurs agrégés et assimilés

#REF!

#REF!

Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés

#REF!

#REF!

Autres enseignants contractuels

#REF!

#REF!

Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires

#REF!

#REF!

Vacataires non fonctionnaires

#REF!

#REF!

Vacataires fonctionnaires

#REF!

#REF!

Autres (honoraires de formation...)

#REF!

- €

Si statut inconnu (Coût moyen)

#REF!

- €

Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation

0,0 h

0,0 h

0,00 h

#REF!

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DIU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)

Heures de formation

nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI

CM

TD/TP

ETD

0,00 h

nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement

0,00 h

autre

140,0 h

210,0 h

Total

140,0 h

0,0 h

210,0 h

Heures totales

Heures de formation

CM

TD/TP

Hrs totales

ETD

nb heures de formation (pour l'apprenant)

140,0 h

49,0 h

189,0 h

259,0 h

nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours

0,0 h

49,0 h

49,0 h

49,0 h

nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)

140,0 h

49,0 h

189,0 h

259,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)

Montant

Montant

Primes de responsabilité pédagogique en formation continue

FAUX

- €

Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)

- €

Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)

- €

Total

- €

- €

Autres coûts directs de formation

Heures de formation

Coût de l'heure ETD de formation

Coût total des heures de formation

Coût total des heures de formation

coût de personnel Biats

CM

TD/TP

ETD

#REF!

#REF!

coût de fonctionnement

0,0 h

49,0 h

49,0 h

#REF!

- €

coût d'amortissement, provision et dépréciation

#REF!

- €

Sous total autres coûts directs de formation

#REF!

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)

#REF!

Coûts spécifiques

Montant

Montant

Kit pédagogique

- €

Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)

300 €

Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)

300 €

Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)

800 €

Reversement partenaire

100 €

Total des coûts spécifiques

1500 €

250 €

Marge sur coûts directs

#REF!

Coûts de soutien

Coût par étudiant

Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)

Coût de l'heure de formation

Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)

Coût total

Appui à la formation

373 €

- €

28 €

1 360 €

227 €

Documentation

34 €

- €

3 €

124 €

21 €

Valorisation et appui à la recherche

- €

- €

- €

- €

- €

Vie étudiante

25 €

- €

2 €

91 €

15 €

Sous total coût de soutien

- €

1 575 €

263 €

Coûts de support

Coût par étudiant

Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)

Coût de l'heure de formation

Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)

Coût total

gouvernance, pilotage, gestion

251 €

- €

19 €

916 €

153 €

patrimoine immobilier

85 €

- €

6 €

308 €

51 €

système d'information et numérique

24 €

- €

2 €

87 €

14 €

Sous total coût de support

- €

1 311 €

219 €

Coûts indirects formation

2 886 €

481 €

Coûts complets

#REF!

Marge sur coûts complets

#REF!

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

PRATIQUE CLINIQUE AVANCEE DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR : INITIATION AUX THÉRAPIES MANUELLES

Année d'ouverture :

2026-2027

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-5	N-4	N-3	N-2	N-1	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif normal	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 450,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	485,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	663,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Création	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé	NUTRITION SANTÉ À L'OFFICINE : FONDAMENTAUX ET BONNES PRATIQUES POUR LES ÉQUIPES OFFICINALES
----------	---

Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Bac
-----------------------------------	-----

Composante porteuse	UFR Pharmacie
Composante associée le cas échéant	Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :	
1	
2	
3	
4	

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :	
--	--

Enseignant.e.s responsable.s :	

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel ☐ Formation initiale 100 % en distanciel ☐ Formation initiale hybride (en partie en FOAD) ☐ Formation continue 100 % en présentiel* ☒ Formation continue 100 % en distanciel* ☐ Formation continue hybride (en partie en FOAD)* ☐	Effectifs attendus pour l'Université de Tours minimum maximum <table border="1"> <tr> <td>8</td> <td>20</td> </tr> </table>	8	20
8	20			

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription	
--	--

Gestion	FOCAL
---------	-------

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :	
--	--

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Il existe un DIU Nutrition, alimentation-santé sous la responsabilité de Régis HANKARD et Arnaud DE LUCA dont les composantes porteuses sont l'UFR de Médecine de Tours et l'UFR de Médecine d'Orléans. Contrairement à ce dernier, le programme du DU proposé ici est réservé aux pharmaciens d'officine et à leur équipe. Les grandes lignes du programme ont été discutées avec Arnaud DE LUCA et les rares chevauchements entre les deux formations restent mineures.

Face à l'augmentation des maladies chroniques, les missions et les compétences des pharmaciens s'élargissent en coopération avec les autres professionnels de santé. La nutrition est l'un des éléments clés de la prévention en santé. Il est donc important de pouvoir proposer aux pharmaciens d'officine et à leur équipe la possibilité d'acquérir des connaissances et des compétences pour assurer cette mission de santé nutritionnelle. Cela permettra de mieux répondre aux attentes de leurs patients, de mieux coordonner le suivi avec le médecin traitant et les spécialistes, de mieux orienter les patients vers des spécialistes de la nutrition et de mieux appréhender les bilans prévention.

Par ailleurs, cette formation offre la possibilité aux pharmaciens de développer leurs compétences pour adapter la délivrance de compléments nutritionnels oraux adaptés en fonction des besoins individuels des patients souffrant de dénutrition qui reste un enjeu de santé publique. Le fait de sensibiliser les équipes d'officine à l'importance de la détection précoce de la dénutrition est également dans ce cadre un point pertinent de la formation.

Public visé concerné par la formation :

Pharmaciens officinaux et préparateurs en pharmacie

Objectifs pédagogiques :

Apporter aux pharmaciens d'officine et leur équipe officinale une compétence professionnelle pour intégrer dans leur pratique : la capacité d'évaluer et de conseiller sur les recommandations et besoins nutritionnels dans les différentes populations (selon l'âge et les pathologies), la délivrance pertinente de compléments nutritionnels oraux et la capacité d'avoir un regard critique par rapport aux différentes tendances ou régimes alimentaires actuels.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Il s'agit d'une formation complémentaire qui permettra aux pharmaciens d'officine et aux personnels de la pharmacie de choisir un complément nutritionnel adapté au profil et aux besoins du patient et d'assurer un conseil officinal sécurisé en expliquant les modalités d'utilisation et le suivi.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Acquérir des connaissances en nutrition
2. Acquérir la capacité d'évaluer et de conseiller sur les recommandations et besoins nutritionnels
3. Etre capable de délivrer de manière pertinente des compléments nutritionnels oraux
4. Acquérir la capacité d'avoir un regard critique par rapport aux différentes tendances ou régimes alimentaires actuels
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+1 au minimum ou équivalent
La formation s'adresse aux pharmaciens d'officine et aux préparateurs en pharmacie

Documents demandés pour l'examen du dossier

CV, lettre de motivation et copie des diplômes.
La candidature doit être déposée en ligne.

Procédure de recrutement

Admission sur dossier après étude du CV et de la lettre de motivation.

Critères de sélection

Cohérence du projet

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation
30 heures de formation réparties sur 1 session de 3 jours consécutifs et 1 session de 2 jours consécutifs

Méthode pédagogique :
100% présentiel
Enseignements théoriques
Travaux pratiques

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Assiduité aux différentes sessions de formation. Un examen terminal écrit d'une heure hors temps de formation, Pour obtenir le diplôme il faut avoir une note supérieure ou égale à 10/20 à l'examen terminal écrit.

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☐ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

La deuxième session, qui se déroulera dans la même condition que l'examen terminal, est ouverte aux stagiaires ajournés à la première session ou n'ayant pas pu s'y présenter.
Pas de redoublement possible

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Pharmacie

Filière :

Diplôme : Nutrition santé à l'officine

Nom du responsable : Dumas Jean-François

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module bases de la nutrition	macronutriments et micronutriments : structures et fonctions	P		4				QP				
Module besoins et recommandations nutritionnels	en fonction de l'âge, d'activités physiques / sports ou d'inactivité / sédentarité.	P		4				QP				
Module besoins et recommandations nutritionnels pour certaines pathologies / facteurs de risque rencontrés en officine	diabète, cholestérol élevé, maladies cardio-vasculaires, obésité, cancers, ostéoporose, maladie inflammatoire chronique intestin, chirurgie bariatrique...	P		6				QP				
Module différents régimes alimentaires, tendances et compléments alimentaires / diététiques actuels	méditerranéen, vegan, cétogène, jeûnes intermittents, hypocalorique, sans gluten, alimentation industrielle, collagène, acide hyaluronique, Zn, omega-3, phytothérapie...	P		9				QP				
Module pharmaco-nutrition	interactions aliments, micronutriments, médicaments, excipients dans les médicaments déconseillés selon certaines intolérances alimentaires, nutrivigilance	P		2				QP				
Module évaluations / repérages de base	recueil d'informations/questionnaires (mon bilan prévention), mesures et calcul d'indice de masse corporelle, connaître les maladies/situations avec risques de dénutrition, de troubles du comportement alimentaires, de carences.	P		2				QP				
Module complément nutritionnel oral adultes et enfants	réglementations, différents types de produits (hypercaloriques, hyperprotéinés, jus, crème, soupe...)	P		1		2		QP				
Evaluation hors formation	Evaluation écrite (1h)	P	1					ET/E	ET/E		ET/E	ET/E
Pratique professionnelle												
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
30 plus 1h d'évaluation				28	0	2	ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Dumas Jean-François	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	enseignant-chercheur	UFR Pharmacie	jean-francois.dumas@univ-tours.fr
Servais Stéphane	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	enseignant-chercheur	IUT de Tours	stephane.servais@univ-tours.fr
DeLuca Arnaud	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	enseignant-chercheur, praticien hospitalier	UFR Médecine	A.DELUCA@chu-tours.fr
Busson Emilie	Vacataires fonctionnaires	Diététicienne	Aucune	E.BUSSON@chu-tours.fr

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	0
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)					- €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes					- €
Résultat recettes-dépenses	- €	- €	- €	- €	- €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	Nutrition santé à l'office : fondamentaux et bonnes pratiques pour les équipes officielles				
Type de formation	Diplôme Universitaire				
	Paramètres	Valeur			
Formation sur une année complète (ou/non)	Non				
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%				
Pourcentage minimum de coût de support	5%				
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé				
Type de diplôme	DU				
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Oui				

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	850 €	8	+432 €
réduit			+ €
FI			+ €
Total			+432 €

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	8
Tarif moyen	850 €
Marge moyenne	+54 €

Légende
à renseigner
renseigné
calculé

subvention (€)	
----------------	--

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	6 800 €	850 €
Coûts directs formation	3 776 €	472 €
Marge sur coûts directs	+3 024 €	+378 €
Coûts indirects formation	2 592 €	324 €
Coûts complets	6 368 €	796 €
Marge sur coûts complets	+432 €	+54 €

Coûts directs formation	3 776 €	472 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	25,0 h	2,0 h	39,5 h	46 €	1 817 €	227 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires	3,0 h		4,5 h	46 €	207 €	26 €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	28,0 h	2,0 h	44,0 h		2 024 €	253 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires				46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h	0,00 h		- €	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation			
	CM	TD/TP	ETD	
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI				0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement				0,00 h
autre				0,00 h
Total	0,0 h	0,0 h	0,00 h	

Heures totales	Heures de formation			ETD
	CM	TD/TP	Hrs totales	
nb heures de formation (pour l'apprenant)	28,0 h	2,0 h	30,0 h	44,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	28,0 h	2,0 h	30,0 h	44,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	28,0 h	2,0 h	30,0 h	44,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	255 €	32 €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)	600 €	75 €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	855 €	107 €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biats				8 €	353 €	44 €
coût de fonctionnement	28,0 h	2,0 h	44,0 h	15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €	144 €	18 €
Sous total autres coûts directs de formation					497 €	62 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	3 376 €	422 €
---	----------------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique	- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	200 €	25 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	200 €	25 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		- €
Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques	400 €	50 €

Marge sur coûts directs	+3 024 €	+378 €
-------------------------	-----------------	---------------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	1 221 €	153 €
Documentation	34 €	- €	3 €	112 €	14 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	82 €	10 €
Sous total coût de soutien		- €		1 414 €	177 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	822 €	103 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	277 €	35 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	78 €	10 €
Sous total coût de support		- €		1 178 €	147 €

Coûts indirects formation	2 592 €	324 €
Coûts complets	6 368 €	796 €
Marge sur coûts complets	+432 €	+54 €

6,4%

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	796 €
dont coûts directs	472 €
dont coûts indirects	324 €
Coûts complets de l'heure de formation	145 €
Marge sur coûts directs	378 €
en % du tarif de vente	44%
Marge sur coûts complets	54 €
en % du tarif de vente	6%
Nombre minimum de stagiaires	8
Tarification minimum	796 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant
fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

NUTRITION SANTÉ À L’OFFICINE : FONDAMENTAUX ET BONNES PRATIQUES POUR LES ÉQUIPES OFFICINALES

Intitulé du diplôme

Année d'ouverture :2026-2027

	Années antérieures				2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue							
Stagiaire Tarif normal	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	850,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale							
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	12/02/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé **VIOLENCES SEXUELLES ET PSYCHOTRAUMA**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+3

Composante porteuse UFR Arts et sciences humaines
Composante associée le cas échéant UFR Médecine

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

1
2
3
4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Le DU sera géré administrativement par l'UFR Arts et Sciences Humaines

Enseignant.e.s responsable.s :

Nom Prénom	Téléphone	Mail
1 Robert Courtois (ASH)	06 89 23 56 64	robert.courtois@univ-tours.fr
2 Wissam El Hage (Médecine)	02 34 47 96 31	wissam.elhage@univ-tours.fr
3 Pauline Saint Martin (Médecine)	02 47 47 75 55	pauline.saint-martin@univ-tours.fr
4		

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☒
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐
Formation continue 100 % en présentiel*	☒
Formation continue 100 % en distanciel*	☒
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

17 dont 3 étudiants maximum	37
--	-----------

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Gestion FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Il n'existe aucun diplôme équivalent et ceux qui concernent les violences sexuelles, la prise en charge des victimes et le psychotraumatisme sont rares. Les enseignements associent les domaines de la psychologie, de la psychiatrie et de la médecine légale, la pratique clinique et la recherche. L'équipe pédagogique s'adosse au Centre Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIA VS Centre-Val de Loire), au Centre Régional de Psychotraumatisme (CVL) et à l'Institut Médico-légal (CHU de Tours).

Le diplôme est donc centré sur les violences sexuelles (phénomène de société générant des réactions sociales et politiques considérables), avec une place importante pour la clinique et la prise en charge des victimes (pour lesquelles la demande de formation à la prise en charge est importante, notamment dans le champ du psychotraumatisme). La question des auteurs sera également prise en compte.

Public visé concerné par la formation :

Médecins, psychologues, magistrats, avocats, éducateurs, assistantes sociales, infirmières, policiers, gendarmes et plus globalement tout professionnel des domaines de la santé, du social, de la justice et du ministère de l'intérieur et des armées
Etudiants en master de psychologie ou internes en psychiatrie.

Objectifs pédagogiques :

Les violences sexuelles et leurs conséquences (dont le trouble de stress post-traumatique) sont fréquentes et encore mal appréhendées dans la société. L'objectif du diplôme dont les enseignements sont transdisciplinaires est d'apporter les connaissances théoriques actuelles concernant les violences sexuelles, le psychotraumatisme, et des axes de prises en charge des victimes de ces violences.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Ce diplôme universitaire peut permettre de compléter une formation initiale dans le domaine sanitaire, social ou judiciaire et faciliter la prise en charge des victimes de violences sexuelles, voire celles des auteurs.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Permettre à des professionnels formés de pouvoir mieux appréhender les auteurs et les victimes des violences sexuelles, la clinique du psychotraumatisme et d'être sensibilisés à la prise en charge des victimes de ces violences.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Les responsables pédagogiques du DU ont adhéré à la charte d'engagement qualité scientifique relative à la diffusion des offres de formation universitaire continue, éditée par le Centre national de ressources et de résilience (Cn2R). Cette adhésion confère au DU Violences sexuelles et psychotrauma le label « Engagement qualité scientifique ».

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire au minimum d'un diplôme niveau Bac+3 ou équivalent et faire partie du public visé.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Dossier de candidature accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV et de la copie des diplômes

Procédure de recrutement

L'inscription est acceptée après l'étude du dossier par le responsable pédagogique

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet

En cas d'un trop grand nombre de demandes d'admission, l'équipe pédagogique donnera une priorité aux candidats déjà identifiés au sein de leur réseau professionnel et/ou ayant développé un projet institutionnel fort, à destination de leurs collègues ou des publics accueillis.

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulement de la formation :

70 heures d'enseignement réparties en 5 modules de 2 jours

Méthodes pédagogiques :

Présentiel

Travaux dirigés

Durée :



1 an



2 ans



3 ans



4 ans



5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Le diplôme sera validé à la fois par :

- (1) un contrôle continu (assuré par écrit pendant 20 min au maximum en début des secondes journées des séances de cours des modules 2 à 5) ; interrogation portant sur le contenu de la séance précédente)

et

- (2) travail personnel sous la forme d'un « mini-mémoire » qui pourra prendre la forme d'un article professionnel ou de recherche, d'une enquête-action, d'une action de prévention ou de sensibilisation, de l'exposé d'une réflexion théorico-clinique autour du soin et de la prise en charge ou autres travaux personnels associant pratique professionnelle, enjeux de recherche, réflexions clinique, voire pédagogiques, etc. Les modalités seront rappelées par l'équipe pédagogique. Ecrit noté sur 20.

- (3) La soutenance orale de ce mémoire final, organisée en présentiel ou en distanciel, sera également notée sur 20 points

L'obtention du diplôme sera réalisée :

- sur la base d'une présence aux 5 modules

et

- d'une moyenne ≥10 au contrôle continu

- d'une moyenne ≥10 au mémoire (écrit-oral).

La mention associée à l'obtention du diplôme (passable, assez bien, bien ou très bien) sera attribuée sur la note globale du mini-mémoire.



session unique



2 sessions*



redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Redoublement possible en conservant les notes obtenues supérieures ou égales à 10/20, selon les mêmes modalités qu'en session 1.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Arts et sciences humaines

Filière : Psychologie

Diplôme : VIOLENCES SEXUELLES ET PSYCHOTRAUMA

Nom du responsable : Robert Courtois (ASH)

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module 1 : Médecine légale, évaluation médico judiciaire	Parcours d'une plainte pénale	Présentiel		10,5	3,5		CC+QP					
	Prise en charge médicale et médico-légale des victimes de violences											
	Examen d'une victime de violences sexuelles											
	Rôle de la médecine légale											
	Secret professionnel, signalement des victimes de violences et soumission chimique											
	Prise en charge des femmes victimes de violences, présentation de la Maison des Femmes de Tours											
	Lésions traumatiques, certificat médical initial, attestation clinique											
	Expertise d'un auteur d'agression sexuelle											
	Expertise d'une victime d'agression sexuelle											
Module 2 : Clinique des auteurs des violences sexuelles	Travail sur les représentations sociales des auteurs de violences sexuelles - Définitions et constats chiffrés sur les violences sexuelles	Présentiel		10,5	3,5		CC + QP					
	Facteurs sociétaux contributeurs à l'émergence des violences sexuelles (auteurs et victimes) et réflexion sur leur prévention											
	Approche clinique des violences sexuelles (vulnérabilité, facteurs à risque, dynamique du passage à l'acte, interaction avec la victime, profils des auteurs, etc.)											
	Violences sexuelles commises sur personnes mineures (violences intrafamiliales, pédophilie et cyberpédopornographie)											
	Exploitation sexuelle des personnes mineures (réseaux : recruteurs, proxénètes et victimes ciblées) et des personnes majeures vulnérables											
	Réflexions sur les violences sexuelles commises par des publics spécifiques (personnes âgées, porteurs de handicap.)											
	Violences sexuelles commises sur personnes majeures (agressions, viols, relations sexuelles coercitives et harcèlements sexuels)											
	S'entretenir avec les auteurs (mises en pratique)											
Module 3 : Clinique des violences sexuelles	Définition et épidémiologie des violences sexuelles (clinique des victimes)	Présentiel		10,5	3,5		CC + QP					
	Clinique du psychotraumatisme chez l'adulte : généralités											
	Spécificités du psychotraumatisme dans les violences sexuelles chez l'adulte											
	Le psychotraumatisme chez l'enfant											
	Les comorbidités psychiques (dépression, suicidalité)											
	Psychométrie											
	Neurobiologie du trauma psychique											
	Eléments de droit pénal et procédure pénale											
	Les infractions sexuelles, à caractère sexuel ou sexiste											
	Unité de Consultation Psychiatrique Post Pénale (UC3P) : prise en charge des patients placés sous-main de justice											
	Organisation de la lutte contre les violences envers les femmes et l'égalité de genre (Direction départementale de la cohésion sociale)											

Module 4 : Considérations transdisciplinaires	Présentation du CIDFF (Centre national d'information des droits des femmes et de la famille) et de son rôle auprès des enfants victimes de violences	Présentiel		10,5	3,5		CC + QP					
	Organisation des soins pénalement ordonnés (obligation de soins et injonction de soins)											
	Organisation des soins pénalement ordonnés											
	Parcours et prise en charge des mineurs victimes											
	Principes des mesures de restrictions de liberté											
	Centre régional de prise en charge des auteurs de violences conjugales (Entraide et solidarités) – violences exercées par le partenaire intime (incluant les violences sexuelles intraconjugales)											
Module 5 : Thérapeutique (prise en charge des victimes)	Organisation des soins en psychotraumatologie : Le parcours de soins des victimes	Présentiel		10,5	3,5		CC+ QP					
	Techniques de stabilisation											
	Prise en charge de l'enfant											
	Clinique de l'inceste et prise en charge											
	Psychothérapie EMDR : quand, comment, auprès de qui ?											
	Les représentations sociales de la victime											
	Thérapies par neurostimulation											
	Recommandations de bonnes pratiques											
Evaluations hors temps de formation	Rédaction du mémoire		1				ET ETE			ET ETE		
	Soutenance du mémoire (1h)		1				ET O			ET O		
Pratique professionnelle												
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
70 dont 1h30 d'évaluation durant la formation (CC) et 1h hors temps de formation				52,50	17,50	0	ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Robert Courtois	Titulaire	PU Psychologie PH temps partiel, Responsable du CRIAVS Centre Val de Loire CHRU de Tours	UFR Arts et sciences humaines	robert.courtois@univ-tours.fr
Wissam El Hage	Titulaire	PU-PH Psychiatrie Centre Régional de Psychotraumatologie (CRP) CHRU de Tours	UFR Médecine	wissam.elhage@univ-tours.fr
Pauline Saint Martin	Titulaire	PU PH Médecine légale CHRU de Tours	UFR Médecine	pauline.saint-martin@univ-tours.fr
François Fourment	Titulaire	PU Droit pénal	UFR Droit, économie et sciences sociales	francois.fourment@univ-tours.fr
Catherine Potard	Vacataire	PU Psychologie Université d'Angers CRIAVS Centre Val de Loire		catherine.potard@univ-angers.fr
Lyna Chami	Vacataire	Psychologue, Centre régional de Psychotraumatologie, CHRU de Tours		L.chami@chu-tours.fr
Cécile Durfort	Vacataire	Médecin légiste, Institut médico-légal (IML), Maison des femmes, CHRU de Tours		J.canales@chu-tours.fr
Julie Lejeune	Vacataire	Médecin légiste, Institut médico-légal (IML) CHRU de Tours		j.lejeune-vialart@chu-tours.fr
Jean Hiquet	Vacataire	Médecin légiste, chef de l'Unité médico-judiciaire (UMJ), Centre hospitalier de Pau		jean.hiquet@ch-pau.fr
Adrien Gateau	Vacataire	Pédopsychiatre, CRP, Centre Ressource Autisme (CRA), CHRU de Tours		a.gateau@chu-tours.fr
Inès Bauwens	Vacataire	Pédopsychiatre, CRP, CHRU de Tours		i.bauwens@chu-tours.fr
Jimmy Herly	Vacataire	Psychologue, CRP, CHRU de Tours		jimmy.herly@univ-tours.fr
Héloïse Humeau	Vacataire	Psychologue, CRP, CHRU de Tours		h.humeau@chu-tours.fr
Manon Boureaud	Vacataire	Psychologue, CRIAVS CVL, CHRU de Tours		m.boureaud@chu-tours.fr
Marthe Le Bolay	Vacataire	Psychologue, CRIAVS CVL, CHRU de Tours		m.lebolay@chu-tours.fr
Marielle Thomine	Vacataire	Psychologue, CRIAVS CVL, CHRU de Tours		m.thomine@chu-tours.fr
Sarah Laborderie	Vacataire	Psychiatre, Responsable du service de Psychiatrie légale, Unité sanitaire de maison d'arrêt de Tours (USMA), Unité de consultation psychiatrique post-pénale (UC3P), CHRU Tours		s.laborderie@chu-tours.fr
Cécile Barbet	Vacataire	Directrice, Association de contrôle judiciaire et d'enquêtes de Tours (ACJET37)		direction@acjet37.fr

Julie Chasseraud	Vacataire	Association de contrôle judiciaire et d'enquêtes de Tours (ACJET37), Tours		direction@acjet37.fr et secretariat@acjet37.fr
Tiphaine Simeitis	Vacataire	Directrice Association France Victime 37		francevictimes37.direction@gmail.com
Anne-Claire Demontoux	Vacataire	Directrice Adjointe Association France Victime 37		francevictimes37.direction@gmail.com
Elsa Durand	Vacataire	Conseillère, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP 37), Tours		elsa.durand@justice.fr
Marie Roussel-Stadnicki	Vacataire	Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité F/H (DDDFE), Préfecture, Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarité (DDETS 37), Tours		marie.roussel-stadnicki@indre-et-loire.gouv.fr
Anne Leroux	Vacataire	Responsable du Centre régional de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales) (CPCA) (Entraide & Solidarités), Tours		anne.leroux@entraide-et-solidarites.fr
Manon Collinet	Vacataire	Psychologue, Centre régional de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales) (CPCA) (Entraide & Solidarités), Tours		Manon.collinet@entraide-et-solidarites.fr
Céline Jamenot	Vacataire	Psychologue, Centre d'Information sur les Droits des Femmes (CIDFF), Tours		celine.jamelot@gmail.com

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	13	FC au tarif normal	21	FC au tarif normal	23	FC au tarif normal	23	20
	FC au tarif réduit	18	FC au tarif réduit	12	FC au tarif réduit	10	FC au tarif réduit	14	13,5
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024*	2024-2025	Total
Total des recettes (le facturé)	34 300 €	38 044 €	40 860 €	41 920 €	155 124 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes	2 753 €	3 773 €	10 162 €	9 654 €	26 342 €
Résultat recettes-dépenses	31 547 €	34 271 €	30 698 €	32 266 €	128 782 €

*A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	VIOLENCES SEXUELLES ET PSYCHAUTROMA		
Type de formation	Diplôme Universitaire		
	Paramètres	Valeur	
Formation sur une année complète (ou/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Oui		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 350 €	10	+5 020 €
réduit	940 €	4	+368 €
FI	748 €	3	-300 €
			+ €
Total			+5 088 €

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	17	à renseigner
Tarif moyen	1 147 €	renseigné
Marge moyenne	+299 €	calculé

subvention (€)		Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel		19 504 €	1 147 €
Coûts directs formation		8 025 €	472 €
Marge sur coûts directs		+11 479 €	+675 €
Coûts indirects formation		6 391 €	376 €
Coûts complets		14 416 €	848 €
Marge sur coûts complets		+5 088 €	+299 €

Coûts directs formation	8 025 €	472 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	20,0 h	7,5 h	37,5 h	46 €	1 725 €	101 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires	15,0 h		22,5 h	61 €	1 373 €	81 €
Vacataires fonctionnaires	18,0 h	10,5 h	37,5 h	46 €	1 725 €	101 €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	53,0 h	18,0 h	97,5 h		4 823 €	284 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires		3,0 h	3,0 h	61 €	183 €	11 €
Vacataires fonctionnaires		8,0 h	8,0 h	46 €	368 €	22 €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	11,0 h	11,0 h		551 €	32 €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation		
	CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement			0,00 h
autre			0,00 h
Total	0,0 h	0,0 h	0,00 h

Heures totales	Heures de formation			
	CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	53,0 h	18,0 h	71,0 h	97,5 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	53,0 h	29,0 h	82,0 h	108,5 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	53,0 h	29,0 h	82,0 h	108,5 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	- €	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)	450 €	26 €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)	- €	- €
Total	450 €	26 €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biats				8 €	783 €	46 €
coût de fonctionnement	53,0 h	18,0 h	97,5 h	15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €	318 €	19 €
Sous total autres coûts directs de formation					1 101 €	65 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	6 925 €	407 €
---	---------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique	- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	200 €	12 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	300 €	18 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	600 €	35 €
Reversement partenaire	- €	- €
Total des coûts spécifiques	1 100 €	65 €

Marge sur coûts directs	+11 479 €	+675 €
-------------------------	-----------	--------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UTM/Tours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	3 010 €	177 €
Documentation	34 €	- €	3 €	275 €	16 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	202 €	12 €
Sous total coût de soutien		- €		3 488 €	205 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UTM/Tours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	2 028 €	119 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	683 €	40 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	193 €	11 €
Sous total coût de support		- €		2 904 €	171 €

Coûts indirects formation	6 391 €	376 €
Coûts complets	14 416 €	848 €
Marge sur coûts complets	+5 088 €	+299 €

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	848 €
dont coûts directs	472 €
dont coûts indirects	376 €
Coûts complets de l'heure de formation	148 €
Marge sur coûts directs	675 €
en % du tarif de vente	59%
Marge sur coûts complets	299 €
en % du tarif de vente	26%
Nombre minimum de stagiaires	13
Tarification minimum	848 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

VIOLENCES SEXUELLES ET PSYCHOTRAUMA

Année d'ouverture :

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 300,00 €	1 300,00 €	1 350,00 €	1 350,00 €	1 350,00 €	1 350,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	900,00 €	900,00 €	940,00 €	940,00 €	940,00 €	940,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	570,00 €	570,00 €	570,00 €	570,00 €	570,00 €	570,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	570,00 €	570,00 €	570,00 €	570,00 €	748,00 €	748,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	11/12/2025	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé	HISTOIRES DE VIE EN RECHERCHE ET FORMATION (HIVIRF) APPROCHE EXPÉRIENTIELLE, RECHERCHE BIOGRAPHIQUE
----------	--

Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Bac+2
-----------------------------------	-------

Composante porteuse	UFR Arts et sciences humaines
Composante associée le cas échéant	Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :	
1	
2	
3	
4	

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :	
--	--

Enseignant.e.s responsable.s :																
	<table> <tr> <th>Nom Prénom</th> <th>Téléphone</th> <th>Mail</th> </tr> <tr> <td>1 Jérôme LAFITE</td> <td></td> <td>jerome.lafite@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>2 Hervé BRETON</td> <td></td> <td>herve.breton@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Nom Prénom	Téléphone	Mail	1 Jérôme LAFITE		jerome.lafite@univ-tours.fr	2 Hervé BRETON		herve.breton@univ-tours.fr	3			4		
Nom Prénom	Téléphone	Mail														
1 Jérôme LAFITE		jerome.lafite@univ-tours.fr														
2 Hervé BRETON		herve.breton@univ-tours.fr														
3																
4																

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel ☐ Formation initiale 100 % en distanciel ☐ Formation initiale hybride (en partie en FOAD) ☐ Formation continue 100 % en présentiel* ☒ Formation continue 100 % en distanciel* ☐ Formation continue hybride (en partie en FOAD)* ☐	Effectifs attendus pour l'Université de Tours minimum maximum <table> <tr> <td>15</td> <td>25</td> </tr> </table>	15	25
15	25			

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription	
--	--

Gestion	FOCAL
---------	-------

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :	
--	--

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Aucun diplôme national n'est équivalent de cette formation – il existe seulement quelques modules optionnels proposés dans le cadre de diplômes universitaires, spécialement sur Paris VIII et Tours. Une formation à la pratique seulement, non diplômante, ni professionnalisante est proposée dans quelques cadres associatifs et instituts privés, dans la plupart des régions de France. Partout la demande dépasse l'offre. Aucune formation à la recherche n'est proposée dans un cadre universitaire en dehors de Nantes, or la pertinence des histoires et récits de vie en recherche est importante et un chercheur ne peut utiliser cette méthodologie qu'après une formation impliquante (cf. Charte de l'Association internationale en histoires de vie).

Public visé concerné par la formation :

La formation s'adresse aux praticiens exerçant dans le domaine de l'éducation, de la formation, du travail social et de la santé afin de professionnaliser les pratiques d'accompagnement et d'intervention par le récit de soi.

Objectifs pédagogiques :

L'unité A vise l'appropriation des repères théoriques et la connaissance des courants de la recherche biographique
L'unité B vise le développement d'une connaissance expérimentielle des pratiques narratives, à partir du récit de soi, du récit biographique et du récit collectif
L'unité C est dédiée à la formalisation du mémoire de recherche.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Les compétences acquises sont transverses aux métiers de l'accompagnement, de la formation, du soin, de l'intervention sociale. Des débouchés sont également possibles dans les travaux de recherche, de constitution et développement du patrimoine, archivages, recueil et traitement de données au niveau des municipalités (par exemple, « greniers de la mémoire »), recueil et écriture d'une mémoire familiale ou collective (histoires de vie de collectivités au plan régional, territorial ou institutionnel), recueils biographiques (biographies scolaires, généalogiques, générationnelles), constitution d'histoires de vie d'enfants ou de personnes âgées (en maison de retraite, par exemple), d'histoires de vie interculturelles...

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Connaître et maîtriser les repères théoriques et méthodologiques des approches narratives dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes ;
2. Savoir construire des dispositifs d'intervention auprès de collectif qui mobilisent les différentes formes de récits d'expérience
3. Structurer des repères éthiques pour la mise en œuvre de ces pratiques dans les contextes socio-professionnels ;
4. Situer et caractériser les formes de connaissances générées par les pratiques narratives.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Être diplômé au minimum d'un BAC+2 (BTS, DUT ou diplômes d'Etat de niveau 5) ou équivalent et faire partie du public visé.
Pratiquer régulièrement l'accompagnement et l'écoute de parcours de vie et/ou de l'expérience professionnelle

Documents demandés pour l'examen du dossier

Dossier de candidature accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV et de la copie des diplômes

Procédure de recrutement

Etude du dossier

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulement de la formation :

- formation d'une durée de douze mois (début des cours : janvier - date de fin décembre),
- 168 heures d'enseignement réparties en 8 modules de formation de 3 jours,
- 4 heures d'accompagnement mémoire par stagiaire,

Méthodes mobilisées

Présentiel
Travaux dirigés

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

- Présence obligatoire en cours,
 - Réalisation de 2 synthèses intégratives dont une prise en compte dans le calcul de la moyenne
 - Soutenance de mémoire devant un jury.
- Pour être admis, le stagiaire doit obtenir la note moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves.

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Pas de session de rattrapage.
Redoublement possible sans conservation des notes obtenues

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Arts et sciences humaines

Filière : Sciences de l'Education

Diplôme : HISTOIRES DE VIE EN RECHERCHE ET FORMATION (HIVIRF)
APPROCHE EXPÉRIENTIELLE, RECHERCHE

Nom du responsable : JÉRÔME LAFITE ET HERVÉ BRETON

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
MODULE A THÉORIQUE Étude des fondements et du processus de la démarche des histoires de vie (8 jours)	A1.1. Histoire de vie et accompagnement biographique	Présentiel		7			QP					
	A1.2. Narration, clinique dialogique et production de savoirs			7								
	A1.3. Histoire de vie et écoformation			7								
	A1.4. L'éthique narrative			7								
	A1.5. Les récits de vie en santé			7								
	A2.1. Prise de conscience, émancipation et formation de soi			7								
	A2.2. L'écriture autobiographique			7								
	A.3. Séminaire à thème ouvert au public			7								
MODULE B TRANSVERSAL Expérience du récit de vie en première, deuxième et troisième personne (8 jours)	B.1. Dimension 1 (5 jours) : le récit de soi	Présentiel			35		QP					
	B.2. Dimension 2 (3 jours) : le récit biographique et le récit collectif				21							
MODULE C1 Projet et mémoire de recherche (6 jours)	C1.1. Les pratiques narratives en recherche	Présentiel			7		QP					
	C1.2. La logique de l'enquête narrative				7							
	C1.3. L'enquête terrain				7							
	C1.4. Les données dans la recherche biographique				7							
	C1.5. Méthodologie d'écriture				7							
	C1.6. Accompagnement recherche Formalisation des résultats recherche				7							
MODULE C2 Accompagnement et pratiques réflexives (2 jours)	Exercice d'une posture réflexive visant à comprendre les découvertes et effets transformateurs opérés, ainsi que les limites de la démarche.	Présentiel			14		QP					
Evaluation en dehors des dates de formation	Rédaction du mémoire		2				ET/E			ET/E		
	Soutenance de mémoire (1h)		2				ET/O			ET/O		
	Synthèse intégrative (Module A) formative		1				QP					
	Synthèse intégrative (Module B)						ET/E			ET/E		
Pratique professionnelle												
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP				56	112	0	Préciser : CC : contrôle continu					
168 plus 1h d'évaluation							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Hervé Breton	Titulaire	PU. Sciences de l'éducation et de la formation	UFR Arts et sciences humaines	herve.breton@univ-tours.fr
Jérôme Lafitte	Titulaire	MCF. Sciences de l'éducation et de la formation	UFR Arts et sciences humaines	jerome.lafitte@univ-tours.fr
Sandrine Cesvre	Vacataire	PAST. Sciences de l'éducation et de la formation	UFR Arts et sciences humaines	sandrine.cesvre@univ-tours.fr
Claire Michel	Vacataire	Docteure Sciences de l'éducation et de la formation.	UFR Arts et sciences humaines	claire.michel@univ-tours.fr
Silvia Rossi	Vacataire	MCF, Santé publique. Université de Lorraine		silvia.rossi@univ-lorraine.fr
Michel Alhadeff-Jones	Vacataire	Docteur en Sciences de l'éducation et de la formation. Université de Fribourg, Suisse		m.alhadeffjones@gmail.com
Geneviève Guetemme	Vacataire	MCF. sciences de l'art et esthétique, médiation culturelle, Univ. Orléans.		genevieve.guetemme@univ-orleans.fr
Carole Baeza	Vacataire	PU. Sciences de l'éducation. Université de Lille		carole.baeza@univ-lille.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023 Pas de programmation		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	6	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	3	FC au tarif normal	2	2,75
	FC au tarif réduit	11	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	7	FC au tarif réduit	7	6,25
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023 Pas de programmation	2023-2024*	2024-2025*	Total
Total des recettes (le facturé)	32 008 €		18 850 €	15 590 €	66 448 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes	9 313 €		33 736 €	27 365 €	70 414 €
Résultat recettes-dépenses	22 695 €	0 €	-14 886 €	-11 775 €	-3 966 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	DU HISTOIRES DE VIE EN RECHERCHE ET FORMATION (HIVIRF) APPROCHE EXPÉRIENTIELLE, RECHERCHE BIOGRAPHIQUE			
Type de formation	Diplôme Universitaire			
	Paramètres	Valeur		
Formation sur une année complète (ou/non)	Non			
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	39%			
Pourcentage minimum de coût de support	5%			
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé			
Type de diplôme	DU			
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Oui			

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	2 900 €	7	+3 666 €
réduit	1 450 €	8	-7 411 €
FI			+ €
			+ €
Total			-3 745 €

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	15
Tarif moyen	2 127 €
Marge moyenne	-250 €

Légende
à renseigner
renseigné
calculé

subvention (€)	
----------------	--

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	31 900 €	2 127 €
Coûts directs formation	16 861 €	1 124 €
Marge sur coûts directs	+15 039 €	+1 003 €
Coûts indirects formation	18 784 €	1 252 €
Coûts complets	35 645 €	2 376 €
Marge sur coûts complets	-3 745 €	-250 €

Coûts directs formation	16 861 €	1 124 €
-------------------------	----------	---------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	5,0 h	46 €	230 €	15 €
Maîtres de conférences et assimilés		246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire	54,0 h	46 €	4 048 €	270 €
Professeurs agrégés et assimilés		275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et IMST), attachés temporaires	7,0 h	127 €	1 329 €	89 €
Vacataires non fonctionnaires		61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires	95,0 h	46 €	6 555 €	437 €
Autres (honoraires de formation...)			- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	156,0 h 12,0 h 246,0 h		12 162 €	811 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH		413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés		275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et IMST), attachés temporaires		127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires		61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires		46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)			- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h 0,0 h 0,00 h		- €	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation	
	CM TD/TP ETD	
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		0,00 h
autre		0,00 h
Total	0,0 h 0,0 h 0,00 h	

Heures totales	Heures de formation	
	CM TD/TP Hrs totales ETD	
nb heures de formation (pour l'apprenant)	156,0 h 12,0 h	168,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	156,0 h 12,0 h	168,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	156,0 h 12,0 h	168,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continues	- €	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)	621 €	41 €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	621 €	41 €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
coût de personnel Biats		8 €	1 975 €	132 €
coût de fonctionnement	156,0 h 12,0 h 246,0 h	15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation		3 €	803 €	54 €
Sous total autres coûts directs de formation			2 778 €	185 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	15 561 €	1 037 €
---	----------	---------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique	- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	200 €	13 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	100 €	7 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	1 000 €	67 €
Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques	1300 €	87 €

Marge sur coûts directs	+15 039 €	+1 003 €
-------------------------	-----------	----------

47,1%

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	6 825 €	455 €
Documentation	53 €	- €	4 €	973 €	65 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	39 €	- €	3 €	715 €	48 €
Sous total coût de soutien		- €		8 513 €	568 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	392 €	- €	29 €	7 174 €	478 €
patrimoine immobilier	132 €	- €	10 €	2 416 €	161 €
système d'information et numérique	37 €	- €	3 €	681 €	45 €
Sous total coût de support		- €		10 271 €	685 €

Coûts indirects formation	18 784 €	1 252 €
Coûts complets	35 645 €	2 376 €
Marge sur coûts complets	-3 745 €	-250 €

-11,7%

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	2 376 €
dont coûts directs	1 124 €
dont coûts indirects	1 252 €
Coûts complets de l'heure de formation	145 €
Marge sur coûts directs	1 003 €
en % du tarif de vente	47%
Marge sur coûts complets	-250 €
en % du tarif de vente	-12%
Nombre minimum de stagiaires	17
Tarification minimum	2 376 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme		HISTOIRES DE VIE EN RECHERCHE ET FORMATION (HIVIRF) APPROCHE EXPÉRIENTIELLE, RECHERCHE BIOGRAPHIQUE							
Année d'ouverture :									
	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	2 800,00 €	0,00 €	2 900,00 €	2 900,00 €	2 900,00 €	2 900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	1 400,00 €	0,00 €	1 450,00 €	1 450,00 €	1 450,00 €	1 450,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	11/12/2025	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé	LA MUSIQUE ET LE TOUT-PETIT, LA MUSIQUE ET L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP
----------	---

Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Bac+2
-----------------------------------	-------

Composante porteuse	UFR Arts et sciences humaines
Composante associée le cas échéant	Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :	
1	
2	
3	
4	

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :	
--	--

Enseignant.e.s responsable.s :																
	<table> <tr> <th>Nom Prénom</th> <th>Téléphone</th> <th>Mail</th> </tr> <tr> <td>1 Isabelle GRÉGOIRE</td> <td></td> <td>isabelle.gregoire@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Nom Prénom	Téléphone	Mail	1 Isabelle GRÉGOIRE		isabelle.gregoire@univ-tours.fr	2			3			4		
Nom Prénom	Téléphone	Mail														
1 Isabelle GRÉGOIRE		isabelle.gregoire@univ-tours.fr														
2																
3																
4																

Diplôme ouvert en	<table> <tr> <td>Formation initiale 100 % en présentiel</td> <td>☒</td> </tr> <tr> <td>Formation initiale 100 % en distanciel</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation initiale hybride (en partie en FOAD)</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation continue 100 % en présentiel*</td> <td>☒</td> </tr> <tr> <td>Formation continue 100 % en distanciel*</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation continue hybride (en partie en FOAD)*</td> <td>☐</td> </tr> </table>	Formation initiale 100 % en présentiel	☒	Formation initiale 100 % en distanciel	☐	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐	Formation continue 100 % en présentiel*	☒	Formation continue 100 % en distanciel*	☐	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐	<table> <tr> <th colspan="2">Effectifs attendus pour l'Université de Tours</th> </tr> <tr> <th>minimum</th> <th>maximum</th> </tr> <tr> <td>10</td> <td>16</td> </tr> </table>	Effectifs attendus pour l'Université de Tours		minimum	maximum	10	16
Formation initiale 100 % en présentiel	☒																			
Formation initiale 100 % en distanciel	☐																			
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐																			
Formation continue 100 % en présentiel*	☒																			
Formation continue 100 % en distanciel*	☐																			
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐																			
Effectifs attendus pour l'Université de Tours																				
minimum	maximum																			
10	16																			

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription	
--	--

Gestion	FOCAL
---------	-------

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :	
--	--

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Cette formation s'appuie sur les 35 années d'expériences et l'expertise reconnue à l'échelle nationale de l'association « Enfance et Musique » dans le domaine des pratiques d'éveil culturel et artistique, dans une diversité de lieux qui accueillent le jeune enfant et sa famille (crèches, hôpitaux, lieux d'accueil des enfants handicapés...)
Elle se place dans une continuité de collaboration entre le CFMI et cette association, notamment mise en œuvre entre 2005 et 2011 dans le cadre de la licence professionnelle « La musique et l'enfant dans tous ses lieux de vie ».
Elle permet l'accueil de publics issus de deux réseaux professionnels différents, et suscite les regards croisés sur le sujet : personnes issues du milieu médico-social (personnels de santé ou éducateurs ayant une compétence musicale) et du milieu artistique (artistes, enseignants en musique ou musiciens-intervenants). Cette offre de formation est unique en région Centre Val-de-Loire et, dans sa déclinaison actuelle, unique sur le territoire national.
Elle a été particulièrement identifiée par le Ministère de la Culture, répondant à un besoin national. De plus, elle représente une possibilité de formation continue pour les titulaires du DUMI, prenant appui sur l'enquête d'insertion conduite par le CFMI en partenariat avec l'OVE de Tours en 2016 (<https://cfmi.univ-tours.fr/le-metier-de-musicien-intervenant-resultats-de-lenquete-ove-cfmi-de-tours>) qui fait apparaître l'importance des actions des musiciens intervenants dans les secteurs de la petite enfance et du handicap.

Public visé concerné par la formation :

Les candidats pourront être issus :
- du secteur médico-social (personnels de la petite enfance, éducateurs, personnels de santé ...),
- du secteur éducatif et artistique (musiciens intervenants, artistes, enseignants, animateurs...).

Objectifs pédagogiques :

Cette formation vise à permettre au stagiaire :
- de développer et d'approfondir la connaissance des lieux de vie du très jeune enfant (de la naissance à 3 ans) et des caractéristiques de la situation de l'enfant en situation de handicap ;
- de se familiariser avec des pratiques musicales spécifiquement basées sur les principes élémentaires de la musique et des modes de jeux fondamentaux ;
- de confronter ses connaissances et ses compétences à la réalité des terrains, en étant placé dans des situations d'observation et d'intervention musicale différentes.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Les débouchés sont différents en fonction des origines professionnelles des diplômés mais vont toujours dans le sens du développement de pratiques d'éveil et d'interactions avec les publics visés, s'enrichissant de nouvelles possibilités de médiations et d'une relation construite et adaptée à de nouveaux publics. De l'auto-entrepreneuriat à la création d'associations visant l'éveil musical des enfants d'un territoire, à la création de nouveaux dispositifs d'action musicale au sein de structures culturelles existantes, de conservatoires et d'écoles de musique... Les artistes peuvent développer des actions musicales et relationnelles avec les publics visés, en complément de leurs pratiques scéniques.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Elaborer des pratiques musicales adaptées pour les jeunes enfants (0 à 3 ans), les enfants en difficulté, les enfants en situation de handicap :
Analyser les besoins et possibilités des publics ciblés, percevoir les contextes, et les configurations d'intervention en vue d'élaborer une intervention adaptée.
Identifier et choisir des modes de jeu, de relation sonore et des dispositifs qui tiennent compte :
- des étapes de développement des publics concernés,
- des possibilités et limites liées à leurs situations et contextes de vie,
- des sensibilités et singularités de perception des enfants rencontrés.
Identifier et choisir un répertoire et des supports sonores en fonction des configurations d'interventions.
Identifier, choisir, collecter et mettre à disposition des enfants des objets sonores et instrumentaux en phase avec les possibilités de jeu et de mobilisation motrice et expressive des publics rencontrés.

2. Intervenir musicalement auprès de ces publics en prenant en compte leurs spécificités :
Interpréter différents types de pièces vocales, avec expression, justesse, sensibilité et musicalité.
Jouer de différents instruments (polyphoniques, monodiques ou à percussion) et objets sonores.
Accompagner instrumentalement sa voix ou celle des enfants.
Recourir à des répertoires diversifiés grâce à sa culture musicale.
Réaménager des supports musicaux, d'en inventer et de jouer avec les sons (les images, l'imaginaire, les évocations poétiques, les dimensions ludiques...).

3. Travailler en étroite collaboration avec les professionnels du milieu éducatif, artistique et médico-social pour mettre en place un dispositif pédagogique et relationnel adapté :
Elaborer un projet d'intervention en collaboration avec les acteurs de l'institution.
Intégrer les séances de musique à la vie de la structure, au plus près de ses publics.
Réaliser régulièrement des bilans d'étapes avec les acteurs de l'institution.

4. Accompagner une équipe pluridisciplinaire pour la mise en œuvre d'un projet d'éveil musical :
Associer les acteurs de la structure pendant l'intervention.
Déterminer avec l'équipe les espaces disponibles et adaptés, aux conditions d'intervention.
Déterminer avec l'équipe les périodes les plus propices aux conditions d'intervention (rythmicité, durée, moment dans la journée...).

5. Analyser ses pratiques et les adapter si nécessaire :
Analyser son projet d'éveil musical à intervalles réguliers pour être en mesure d'aménager l'action en fonction des situations et évolutions rencontrées dans la structure, avec les équipes et/ou les publics.
S'appuyer sur ses perceptions sensibles pour ajuster son intervention (ses répertoires et ses démarches) aux besoins, réactions et évolutions des enfants.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Dispositif développé en partenariat avec l'Association Enfance et Musique.

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau Bac+2 ou équivalent et faire partie du public visé.
Les candidats à la formation devront pouvoir manifester une pratique musicale de très bon niveau (instrumentale et/ou vocale).
Chaque candidat à la formation devra passer avec succès les tests d'entrée comprenant :
- la présentation d'un programme musical de dix minutes comportant des pièces à la fois instrumentales et vocales, (ce programme devra témoigner également des capacités créatives du candidat) ; une partie de ce programme sera adapté à la toute petite enfance.
- un entretien portant sur le projet personnel de formation et les objectifs.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Dossier + copie des diplômes + lettre de motivation

Procédure de recrutement

Candidature sur le site du CFMI : cfmi.univ-tours.fr et entretien

Critères de sélection

Pratique musicale d'un bon niveau - Cohérence du projet de formation,

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation :

1 session de 5 jours en septembre

6 sessions de 2 à 3 jours entre octobre et mai dont 1 journée de formation en autonomie pour la préparation de la soutenance et l'insertion dans l'emploi

soit 126 heures de formation et 80 heures de pratiques professionnelles (206 heures au total)

Méthode pédagogique :

Présentiel

Travaux dirigés

Durée :



1 an



2 ans



3 ans



4 ans



5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 80 heures
- pratique professionnelle en centre d'accueil d'enfants de 0 à 3 ans (crèche...) (33 h)
- pratique professionnelle en centre d'accueil d'enfants handicapés (IME...) (33 h)
- renforcement de la présence sur le lieu pratique professionnelle (parmi les deux lieux fréquentés) qui donnera lieu à l'écriture du mémoire (14 h)

Conditions de validation du diplôme

La délivrance du diplôme est soumise à la validation de l'ensemble des UE et de chaque UE (il ne peut y avoir de compensation entre UE), avec une moyenne ≥10/20.

Les travaux attendus sont :

- Un écrit de 3 à 5 pages sur une question de développement cognitif, affectif, psychologique ayant trait soit au handicap soit à la toute petite enfance.
- Conception et mise en jeu d'une situation musicale s'adressant à de jeunes enfants
- Vidéo d'une intervention menée en crèche ou en IME.
- Mémoire de 30 pages portant sur la mise en place, par le candidat à la certification, d'une intervention musicale au sein d'une structure accueillant des tout-petits ou des enfants en situation de handicap. Descriptif de la structure, du projet pédagogique élaboré, de l'intervention, et analyse réflexive de la pratique (notamment par le moyen de la rétroaction vidéo).

Les principaux critères pris en compte sont :

- Qualité de l'analyse diagnostique portée sur le milieu concerné (public, structure, équipe, contexte...)
- Pertinence des actions musicales proposées et conduites
- Pertinence de l'analyse de l'action.
- Qualité de la réflexion et de la construction de savoirs par l'expérience confrontée aux analyses du groupe et des formateurs.



session unique



2 sessions*



redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Pas de session de rattrapage

Redoublement possible sans conservation des notes obtenues.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Arts et sciences humaines

Filière : Musicologie / CFMI

Diplôme : LA MUSIQUE ET LE TOUT-PETIT, LA MUSIQUE ET L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

Nom du responsable : Isabelle GRÉGOIRE

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
UE 1 Développement du jeune enfant, identification des différents troubles du développement et des situations de handicap chez l'enfant	Développement affectif, moteur et cognitif de l'enfant de moins de trois ans	Présentiel	1		12		ET/E			ET/E		
	Différentes situations de handicap ou de difficultés chez l'enfant				12							
	Troubles autistiques chez l'enfant				6							
UE2 Connaissance et pratique de l'action musicale avec le tout-petit, avec l'enfant handicapé et l'enfant en difficulté	Formation à l'action musicale : Environnement sonore de l'enfant, diversité des situations musicales, relation au son, à l'imaginaire et au jeu	Présentiel	1		30		CC/O			ET/O		
	Mise en pratique et analyse : Présence artistique comme vecteur d'expression et de dynamique de vie, effet de la musique sur le comportement de l'enfant, qualité de la relation avec l'enfant				40		CC/O			ET/O		
UE3 Méthodologie d'observation et d'analyse des expériences, et mémoire	Rédaction d'un mémoire (portant sur l'action engagée sur l'un des lieux de pratique professionnelle et préparation à la soutenance orale)	Présentiel	2		25		ET/E			ET/E		
	Soutenance du mémoire (1h)		3		1		ET/E			ET/E		
Pratique professionnelle						80						
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
126 dont 1h d'évaluation							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					
				0	126	0						

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
BARTHELEMY Catherine	Vacataire	Ex PU-PH troubles autistiques	UFR Médecine	catherine.barthelemy@univ-tours.fr
BOUDSOCQ Julie	Vacataire	Musicienne intervenante au Grand Théâtre de		
GREGOIRE Isabelle	Titulaire	Enseignante	CFMI	
PENNEQUIN Valérie	Titulaire	Professeure en psychologie		
PIVRY Sophie	Titulaire	MCF Psychologie	UFR Arts et Sciences Humaines	sophie.pivry@univ-tours.fr
RAMBAULT Aude	Vacataire	Pédopsychiatre au CHRU de Tours		
VACHAUD Amandine	Vacataire	Psychomotricienne CHRU de Tours (troubles autistiques)		a.vachaud@chu-tours.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023		2023-2024*		2024-2025*		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	3	0,75
	FC au tarif normal	3	FC au tarif normal	3	FC au tarif normal	3	FC au tarif normal	0	2,25
	FC au tarif réduit	2	FC au tarif réduit	8	FC au tarif réduit	6	FC au tarif réduit	6	5,5
	FC au tarif mixte	1	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	2	FC au tarif mixte	0	0,75

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024*	2024-2025*	Total
Total des recettes (le facturé)	8 622 €	12 193 €	14 022 €	7 580 €	42 417 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes	9 648 €	8 781 €	31 921 €	28 980 €	79 330 €
Résultat recettes-dépenses	-1 026 €	3 412 €	-17 899 €	-21 400 €	-36 913 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	DU LA MUSIQUE ET LE TOUT-PETIT, LA MUSIQUE ET L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP					
Type de formation	Diplôme Universitaire					
	Paramètres	Valeur				
Formation sur une année complète (ou/non)		Non				
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT		33%				
Pourcentage minimum de coût de support		5%				
Coûts directs spécifiques uniquement		Spé				
Type de diplôme		DU				
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)		Oui				

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 970 €	6	-1 923 €
réduit	880 €	4	-5 642 €
FI	753 €	1	-1 538 €
			+ €
Total			-9 103 €

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	11
Tarif moyen	1 463 €
Marge moyenne	-828 €

subvention (€)	Total	Par stagiaire
	16 093 €	1 463 €
Chiffre d'affaires prévisionnel	16 104 €	1 464 €
Coûts directs formation	-11 €	-1 €
Marge sur coûts directs	9 092 €	827 €
Coûts indirects formation	25 196 €	2 291 €
Coûts complets	-9 103 €	-828 €
Marge sur coûts complets		

Coûts directs formation		16 104 €	1 464 €
-------------------------	--	----------	---------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		30,0 h	30,0 h	46 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire		12,0 h	12,0 h	46 €
Professeurs agrégés et assimilés		36,0 h	36,0 h	275 €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €
Docteurs contractuels				97 €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €
Vacataires non fonctionnaires		30,0 h	30,0 h	61 €
Vacataires fonctionnaires		12,0 h	12,0 h	46 €
Autres (honoraires de formation...)		6,0 h	6,0 h	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €
Sous total coûts de personnel EEC formation	0,0 h	126,0 h	126,0 h	14 205 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				246 €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €
Docteurs contractuels				97 €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €
Vacataires non fonctionnaires				61 €
Vacataires fonctionnaires		6,0 h	6,0 h	46 €
Autres (honoraires de formation...)				- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	6,0 h	6,0 h	276 €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation		
	CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement			0,00 h
autre			0,00 h
Total	0,0 h	0,0 h	0,00 h

Heures totales	Heures de formation		
	CM	TD/TP	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	0,0 h	126,0 h	126,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	0,0 h	132,0 h	132,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	0,0 h	132,0 h	132,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
coût de personnel Biats				8 €
coût de fonctionnement	0,0 h	126,0 h	126,0 h	15 €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €
Sous total autres coûts directs de formation				1 423 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	15 904 €	1 446 €
---	----------	---------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique		- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	100 €	9 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	100 €	9 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		- €
Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques	200 €	18 €

Marge sur coûts directs	-11 €	-1 €
	-0,7%	

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	3 662 €	333 €
Documentation	45 €	- €	3 €	442 €	40 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	33 €	- €	2 €	325 €	30 €
Sous total coût de soutien	- €	- €		4 429 €	403 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	332 €	- €	25 €	3 257 €	296 €
patrimoine immobilier	112 €	- €	8 €	1 097 €	100 €
système d'information et numérique	31 €	- €	2 €	309 €	28 €
Sous total coût de support		- €		4 663 €	424 €

Coûts indirects formation	9 092 €	827 €
Coûts complets	25 196 €	2 291 €
Marge sur coûts complets	-9 103 €	-828 €
	-56,6%	

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	2 291 €
dont coûts directs	1 464 €
dont coûts indirects	827 €
Coûts complets de l'heure de formation	200 €
Marge sur coûts directs	-1 €
en % du tarif de vente	0%
Marge sur coûts complets	-828 €
en % du tarif de vente	-57%
Nombre minimum de stagiaires	18
Tarification minimum	2 291 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

LA MUSIQUE ET LE TOUT-PETIT, LA MUSIQUE ET L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

Année d'ouverture :

2026-2027

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 900,00 €	1 900,00 €	1 970,00 €	1 970,00 €	1 970,00 €	1 970,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	850,00 €	850,00 €	880,00 €	880,00 €	880,00 €	880,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	575,00 €	575,00 €	575,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	575,00 €	753,00 €	753,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	11/12/2025	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2027	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé **PAIR-AIDANCE CROISÉE : THÉORIES ET PRATIQUES SITUÉES**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+2

Composante porteuse UFR Arts et sciences humaines
Composante associée le cas échéant UFR Médecine

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

1
2
3
4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Ce diplôme propose un programme de formation interdisciplinaire dont la visée est de professionnaliser les pratiques de pair-aidance et de contribuer à leur reconnaissance et à leur institutionnalisation. Il a été créé par des enseignants provenant du Département des sciences de l'éducation et de la formation et du Département de santé publique de l'université de Tours. Il a été construit en étroite coopération avec le professeur Jean-François Pelletier de l'université de Montréal, chercheur en sciences sociales et sciences de la santé, qui dirige un diplôme sur la pair-aidance et le rétablissement en santé mentale.

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Hervé BRETON	06.71.74.00.06	herve.breton@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☐
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐
Formation continue 100 % en présentiel*	☐
Formation continue 100 % en distanciel*	☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

25

30

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Gestion FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Pratique avérée dans les domaines de l'accompagnement, de la santé, de l'éducation, de la formation et du travail social

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

non

	type	Numéro	date d'échéance
Si oui, code à préciser			
Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur

Sélectionner le certificateur

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

L'originalité de ce DU réside dans sa conception internationale et francophone. Il s'inspire des travaux pionniers initiés par les chercheurs canadiens présents dans l'équipe pédagogique du DU et intègre les expertises croisées, en éducation et santé, forgées au sein de l'équipe de recherche Education Ethique Santé (EA7505-EES). Cette approche interdisciplinaire permet d'intégrer les dimensions situées et interculturelles de la santé somatique et psychique, des pratiques d'éducation et de formation, des réflexions respectives à chaque région, provinces ou pays concernés et les spécificités pratiques qui en découlent. Ce DU propose une approche intégrative croisant la santé publique et les sciences sociales, par la prise en compte des capacités et savoirs expérientiels du patient, les déterminants sociaux communs à la santé mentale et à la santé somatique. Il représente une première étape aux formations LMD plus spécifiques.

Public visé concerné par la formation :

Professionnels dans les domaines de la formation d'adultes, du conseil d'insertion, santé, des sciences sanitaires et sociales, de l'animation, du socio-éducatif...
Pair-aidants souhaitant approfondir leurs connaissances
Patients, usagers en fonction de leur projet

Objectifs pédagogiques :

Connaissance sociohistorique des systèmes de santé.
Connaissances liées à la pair-aidance, à la proche-aidance et à la pair-aidance-famille.
Approches comparatives des pratiques d'accompagnement selon les domaines d'exercice et en relation avec les contextes situés.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Les compétences acquises sont transversales aux métiers de l'accompagnement, de la formation, du soin, de l'intervention sociale. Les diplômé.e.s pourront postuler à une fonction de pair-aidant dont le statut est en cours d'institutionnalisation. Ce DU accompagne donc un mouvement sociétal en contribuant à la reconnaissance d'une fonction et en permettant le développement de compétences approfondies dans un champ à la croisée de l'éducation, de l'éducation à la santé et de la santé publique. Depuis plusieurs années, la pair-aidance progresse dans les pratiques de santé. La valeur ajoutée des pairs-aidants dans le rétablissement, l'acceptation des soins par les patients, le lien avec le milieu ordinaire, l'accompagnement à la sortie d'hospitalisations longues, la prise de conscience que l'on peut vivre avec un handicap physique ou psychique est vérifiée par de nombreuses études à travers le monde. De fait, le secteur sanitaire et le secteur médico-social recourent-ils à des pairs-aidants qui s'appuient avant tout sur leur parcours biographique et sur les savoirs expérientiels acquis lors du rétablissement. L'organisation pédagogique du DU et la structuration des contenus sont conçues afin de favoriser l'employabilité des diplômés : ils posséderont des connaissances historiques et réglementaires sur la pair-aidance, des savoirs pratiques associés aux différentes formes d'accompagnement, une capacité accrue pour observer, comprendre les situations concrètes d'exercice et s'intégrer dans les équipes.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Savoir accompagner en prenant en compte les dynamiques croisées des parcours de vie, des parcours de soin et des parcours de santé.
2. Connaître les dispositifs sociojuridiques liés à la pair-aidance.
3. Problématiser sur les postures d'accompagnement, de compagnonnage avec des patients, entre pairs et avec les autres professionnels.
4. Savoir mobiliser les méthodologies d'observation et d'analyse des contextes d'exercice professionnels et associatifs.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Ce diplôme est conçu en partenariat avec le département de santé publique de l'Université de Montréal, Canada.
Le diplôme a été conçu en concertation avec le Professeur Jean-François Pelletier, de l'Université de Montréal, fondateur du "Programme de mentorat pour pairs aidants"
<https://admission.umontreal.ca/programmes/microprogramme-de-1er-cycle-en-sante-mentale-mentorat-pour-pairs-aidants/>

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Niveau minimum exigé pour intégrer la formation de droit : Bac+2 ou équivalent et faire partie du public visé.
Diplômes exigés pour un accès de droit : BTS, DUT ou diplômes d'État de niveau III dans les domaines de la formation d'adultes, du conseil d'insertion, santé, des sciences sanitaires et sociales, de l'animation, du socio-éducatif...
Conditions supplémentaires éventuelles :
Pratique régulière de l'accompagnement et de l'écoute de parcours de vie et/ou de l'expérience professionnelle.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Dossier de candidature accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV et de la copie des diplômes.

Procédure de recrutement

Etude du dossier

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet - Pratique régulière de l'accompagnement et de l'écoute de parcours de vie et/ou de l'expérience professionnelle.

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulement de la formation :

- en raison de sa dimension internationale, cette formation se déroule principalement à distance avec au moins une classe inversée par regroupement, une série de lectures accompagnées d'exercices destinés à en vérifier la compréhension et la capacité d'extrapolation.
- des évaluations seront mises en ligne sur une durée limitée en rapport avec le contenu.
- formation d'une durée de neuf mois (début des cours : septembre - date de fin juin).
- **84 heures d'enseignement réparties en quatre blocs de trois modules de formation professionnelle** (28 heures en présentiel, 59 heures en distanciel synchrone et asynchrone)
- 90 heures de préparation, lectures et rédaction par l'étudiant (travail personnel),
- 210 heures de pratique professionnelle facultative pour les personnes inscrites à France Travail ou pour les personnes sans activité.

Chacun des enseignements est divisé en 2 parties principales, synchrone et asynchrone.

Partie asynchrone : 90 minutes de contenu préenregistré dont les étudiants peuvent prendre connaissance lorsqu'ils le veulent, pourvu que cette partie soit complétée avant la partie synchrone correspondante.

Partie synchrone : 90 minutes d'interaction entre les étudiants et avec l'enseignant, en groupe complet (classe inversée).

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 210 heures pour les demandeurs d'emploi et pour les personnes sans activité
Pas de pratique professionnelle pour les personnes ayant une activité

Conditions de validation du diplôme

Participation obligatoire en cours : des jalons sont mis en œuvre à la fin de chaque session en distanciel afin d'attester de l'assiduité des participants et de l'atteinte des objectifs pédagogiques
- Soutenance de mémoire devant un jury (1h)
Pour être admis, le stagiaire doit obtenir la note égale ou supérieure à 10/20 à la soutenance du mémoire.

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Pas de session de rattrapage
Redoublement possible sans conservation des notes obtenues

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Arts et sciences humaines

Filière :

Diplôme :

PAIR-AIDANCE CROISÉE : THÉORIES ET PRATIQUES
SITUÉES

Nom du responsable :

Hervé Breton
Frédéric Denis
Melpomeni Papadopoulou
Emmanuel Rusch

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
MODULE A Perspectives sociohistoriques, sociologiques et éthiques	A1. Concepts pair-aidance, proche-aidance et pair-aidance famille	P		3			QP					
		DA		2								
	A2. Contextes sociaux/historiques comparés	DS		3								
		DA		3								
	A3. Les formes de participations : droit des usagers, ressources sociétales, participation des patients	P		3								
		DA		3								
MODULE B Perspectives expérientielles, cliniques et biographiques	B1 – Parcours de vie, parcours de soin : approches croisées	DS		2			QP					
		DA		3								
	B2 – Le rétablissement : dimensions éthiques et cliniques	DS		3								
	B3 – Le rétablissement : dimensions éthiques et cliniques	DS		2								
		DA		3								
MODULE C Perspectives pratiques et méthodologiques	C1. Les modalités de pair aideance en fonction des handicaps et des données sociétales	P		3			QP					
		DA		2								
	C2. Les pratiques d'intervention en institution	DS		5								
	C3. Les pratiques d'accompagnement : aller vers, agir avec, compagnonner.	P		3								
		DA		3								
MODULE D Accompagnement et pratiques réflexives	D1. Les pratiques réflexives : formes d'écriture et récits, récits d'expérience et formalisation des savoirs expérientiels	P		7			QP					
		DS		5								
		DA		6								
	D2. Accompagnement longitudinal / Tutorat actif (groupe 5/6)	P			7							
		DS			7							
		DA			6							
Evaluation le dernier jour de la formation	Soutenance du mémoire (30 pages et 1h)		1				ET/ O			ET/ O		
Pratique professionnelle pour les demandeurs d'emploi						210						
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				64	20	0	Préciser : CC : contrôle continu					
84 plus 1h d'évaluation							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					
							DS : distanciel synchrone					
							DA : distanciel asynchrone					
* cf déroulé pédagogique												

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement
Hervé Breton	Titulaire	MCF HDR. Sciences de l'éducation et de la formation	UFR Arts et sciences humaines
Frédéric Denis	Titulaire	Médecin en santé publique. HDR	UFR Médecine
Eve Gardien	Vacataire	Maître de conférences Université Rennes 2	
Laurence Fond-Harmand	Vacataire	Université Sorbonne Paris-Nord - LEPS-UR3412 Docteur en sociologie et HDR en Santé publique	
Sébastien Pesce	Titulaire	Professeur	UFR Arts et sciences humaines
Jean-François Pelletier	Vacataire	Professeur en santé publique Université de Montréal Assistant professeur à l'Université de Yale	
Silvia Rossi	Vacataire	ATER. Santé publique. Université de Lorraine	
Laetitia Renault	Vacataire	Université de Coimbra	
Corinne Rougerie	Titulaire	Maître de conférences	UFR Arts et sciences humaines
Emmanuel Rusch	Titulaire	Professeur en santé publique	UFR Médecine

--

Adresse mail
herve.breton@univ-tours.fr
frederic.denis@univ-tours.fr
lerenault@gmail.com
fond.harmant@gmail.com
sebastien.pesce@univ-tours.fr
jean-francois.pelletier.1@umontreal.ca
silvia.rossi@univ-lorraine.fr
corinne.rougerie@univ-tours.fr
emmanuel.rusch@univ-tours.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		2023-2024		2024-2025		2025-2026		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	5	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	3	2
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	15	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	17	8
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	2023-2024*	2024-2025 Pas d'ouverture	2025-2026	Total
Total des recettes (le facturé)		22 360 €		19 640 €	42 000 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes		23 350 €			23 350 €
Résultat recettes-dépenses	0 €	-990 €	0 €	19 640 €	18 650 €

*A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme					
Type de formation	Pair-aidance croisée : théories et pratiques situées				
	Diplôme Universitaire				
	Paramètres	Valeur			
Formation sur une année complète (oui/non)	Non				
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UIT	≥ 2%				
Pourcentage minimum de coût de support	5%				
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé				
Type de diplôme	DU				
Annulation de la prime académique par l'UIT (oui/non)	OUI				
	Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale	
	normal FC	1 560 €	5	+2 735 €	
	réducité	880 €	20	-2 629 €	
	FI			+ €	
	Total			+76 €	
	Indicateurs	Valeur			Légende
	Nbre total stagiaires	25			a renseigner personnel
	Tarif moyen	1 016 €			
	Marge moyenne	+3 €			calculé

subvention (€)		Total	Par stagiaire
	Chiffre d'affaires prévisionnel	25 400 €	1 016 €
	Coûts directs formation	12 014 €	481 €
	Marge sur coûts directs	+13 386 €	+535 €
	Coûts indirects formation	13 310 €	532 €
	Coûts complets	25 324 €	1 013 €
	Marge sur coûts complets	+76 €	+3 €

Coûts directs formation	12 014 €	481 €
-------------------------	----------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation ETD		Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	43,0 h	64,5 h	46 €	2 967 €	119 €
Maîtres de conférences et assimilés			246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire	33,0 h	49,5 h	46 €	2 772 €	91 €
Professeurs agréés et assimilés			275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €	- €
Docteurs contractuels			97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités, PRAT et MASD, attachés temporaires			127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires			61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires	8,0 h	12,0 h	46 €	552 €	22 €
Autres (honoraire de formation...)			- €	- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	84,0 h	0,0 h	126,0 h	5 796 €	232 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animés ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €	-	-
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	26,0 h		39,0 h	46 €	1 194 €	72 €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				26 €	-	-
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	-	-
Professeurs agréés et assimilés				275 €	-	-
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	-	-
Docteurs contractuels				87 €	-	-
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	-	-
Vacataires non fonctionnaires				61 €	-	-
Vacataires fonctionnaires	20,0 h		30,0 h	46 €	1 380 €	55 €
Autres (honoraires de formation...)				246 €	-	-
Si statut inconnu (Coût moyen)				46 €	-	-
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	46,0 h	0,0 h	69,0 h		3 174 €	127 €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprend des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DTU comprend des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation		
	CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement			0,00 h
autre			0,00 h
Total	0,0 h	0,0 h	0,00 h

Heures totales	Heures de formation			
	CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	84,0 h	0,0 h	84,0 h	126,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	130,0 h	0,0 h	130,0 h	195,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	130,0 h	0,0 h	130,0 h	195,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)	621 €	25 €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	621 €	25 €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biais				8 €	1 012 €	40 €
coût de fonctionnement	84,0 h	0,0 h	126,0 h	15 €	-	-
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €	411 €	16 €
Sous total autres coûts directs de formation					1 423 €	57 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	11 014 €	441 €
---	-----------------	-------

Coûts spécifiques		Montant	Montant
	Kit pédagogique		- €
	Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	300 €	12 €
	Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	100 €	4 €
	Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	600 €	24 €
	Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques		1000 €	40 €

Marge sur coûts directs	+13 386 €	+535 €
-------------------------	-----------	--------

52.7%

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par élève/année)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	5 410 €	216 €
Documentation	44 €	- €	3 €	643 €	26 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	33 €	- €	2 €	472 €	19 €
Sous total coût de soutien		- €		6 525 €	261 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dépensées par Unité/ours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	327 €	- €	24 €	4 739 €	190 €
patrimoine immobilier	110 €	- €	8 €	1 596 €	64 €
système d'information et numérique	31 €	- €	2 €	450 €	18 €
Sous total coût de support		- €		6 784 €	271 €

Coûts indirects formation	13 310 €	532 €
Coûts complets	25 324 €	1 013 €
Marge sur coûts complets	+76 €	+3 €

Chiffres clés / stagiaire		Remarques
Coûts complets	1 013 €	
dont coûts directs	481 €	
dont coûts indirects	532 €	
Coûts complets de l'heure de formation	201 €	coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs	53%	
en % du tarif de vente	53%	
Marge sur coûts complets	3 €	
en % du tarif de vente	0%	
Nombre minimum de stagiaires	25	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum	1 013 €	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

PAIR-AIDANCE CROISÉE : THÉORIES ET PRATIQUES SITUÉES

Année d'ouverture :

2023

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	1 560,00 €	1 560,00 €	1 560,00 €	1 560,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	880,00 €	880,00 €	880,00 €	880,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	11/12/2025	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé **CASE MANAGEMENT ET PARCOURS COMPLEXES (DU. CAPCO)**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+3

Composante porteuse UFR Arts et sciences humaines
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

1
2
3
4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	ROUGERIE Corinne		corinne.rougerie@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel ☐
 Formation initiale 100 % en distanciel ☐
 Formation initiale hybride (en partie en FOAD) ☐
 Formation continue 100 % en présentiel* ☒
 Formation continue 100 % en distanciel* ☐
 Formation continue hybride (en partie en FOAD)* ☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

20

25

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Gestion FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Parcours et expériences professionnelles

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

non

Si oui, code à préciser
Si non, l'envisagez-vous ?

type	Numéro	date d'échéance
NON		

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur
Sélectionner le certificateur

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Premier diplôme universitaire de Case Management en France qui a bénéficié d'une co-construction et d'un étayage théorique historique avec la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES.SO).
Formation permettant une nouvelle lecture de l'accompagnement de situations dites complexes nécessitant la coordination de services multiples (santé, sociale,...), s'ouvrant à de nouveaux secteurs professionnels (secteur assurantiel, juridique) à des dispositifs variés (plateforme de service, DAC,...) et à des activités d'accompagnement en libéral.
La démarche spécifique du case management est pensée comme une fonction (programme, modèle et méthode) avec la personne. La formation s'appuie sur la diversité des champs professionnels des participants afin de développer leurs savoirs théoriques et pratiques et leurs capacités d'analyse critique nécessaire à la compréhension de leur rôle et de leurs missions. L'expérimentation et l'approfondissement de leurs connaissances en case management visent à favoriser le décloisonnement des pratiques, la mise en œuvre de nouvelles modalités d'accompagnement et la réappropriation d'un travailler-ensemble.

Public visé concerné par la formation :

Professionnel justifiant d'une expérience d'au moins trois ans dans les domaines concernés (santé, social, éducation, assurance...)

Objectifs pédagogiques :

Développer une compréhension approfondie des situations complexes et des nouvelles réalités organisationnelles et institutionnelles.
Encourager la collaboration interdisciplinaire et le décloisonnement des pratiques pour une meilleure coordination des parcours.
Adopter une approche holistique pour une prise en charge globale et personnalisée des situations complexes.
Mettre l'accent sur l'inclusion et le développement des ressources des personnes, en les accompagnant au plus près de leur parcours de vie.
Expérimenter et approfondir les connaissances en Case Management pour mettre en œuvre de nouvelles modalités d'accompagnement.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Objectifs professionnels :

- Apprendre à promouvoir la transversalité et le partage de compétences, tout en renforçant votre posture professionnelle pour une prise en charge holistique des situations complexes.
- Enrichir ses connaissances sur le pouvoir d'agir, le partenariat, et recentrer l'utilisateur au cœur du dispositif pour favoriser le décloisonnement et l'interdisciplinarité.

Métiers visés :

- Case manager
- Gestionnaire de cas complexe / coordonnateur de parcours.
- Accueillant/accompagnateur en situation difficile ou d'accueil inconditionnel.

Pour tout professionnel de l'intervention sociale, médico sociale et juridique auprès des personnes souhaitant repenser les enjeux de la complexité de l'accompagnement et les modalités du travailler-ensemble dans les institutions.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Analyser et questionner les modalités d'accompagnement
2. Promouvoir la transversalité et le partage de compétences
3. Renforcer la posture professionnelle
4. Redonner sa place à la personne concernée au cœur du dispositif
5. Innover dans les pratiques d'accompagnement

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Une diversité d'acteurs du champ professionnel du secteur médico social :

- Karéo horizon
- Samsah Prespy
- Association française de Case management
- Hopital Robert Debré

Une convention est cours de création avec l'école de Lausanne pour déterminer les modalités d'intervention du vacataire extérieur.

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire un minim d'un diplôme de niveau Bac+3 ou équivalent avec dérogation possible en fonction de l'expérience professionnelle par validation d'une VAE et faire partie du public visé.

Avoir une expérience professionnelle ou une activité dans les secteurs concernés (médical, médicosocial, social, formation pour adultes, assurances...) d'au moins 3 ans.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Lettre de motivation, d'un CV et de la copie des diplômes

Procédure de recrutement

Etude du dossier

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation

- 115 heures de formation en présentiel enseignements théoriques, méthodologiques et pratiques avec des universitaires et des professionnels;

soit 19 jours dont un jour de certification,

- 70 h de pratique professionnelle (demandeurs d'emploi).

Organisation :

- Entre janvier et juin : 3 jours consécutifs (de 6h de cours) par mois (1 fois par mois), sur 6 sessions,

- Septembre : soutenance du dossier réflexif

Méthodes pédagogiques

Présentiel

Analyse de pratique

Atelier collectif

Table ronde

Journée d'étude

Durée :



1 an



2 ans



3 ans



4 ans



5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 70 heures (réservée aux demandeurs d'emploi)

Conditions de validation du diplôme

Présence active aux sessions (assiduité).

Travaux intermédiaires: analyse de contexte et analyse de situation (Travaux sur 5 points)

Rédaction et soutenance d'un dossier à partir d'une problématique d'accompagnement complexe et de sa mise en pratique professionnelle. (note écrite et orale de 0h30 sur 15 points)

L'étudiant est déclaré admis si il a obtenu une moyenne $\geq 10/20$ à l'ensemble des épreuves.



session unique



2 sessions*



redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Pas de session de rattrapage

Redoublement possible avec conservation de la note des travaux intermédiaires

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Arts et sciences humaines

Filière :

Diplôme : CASE MANAGEMENT ET PARCOURS COMPLEXES (DU. CAPCO)

Nom du responsable :

ROUGERIE Corinne

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module 1 : Case management et notions conceptuelles associées	Introduction à la formation	Présentiel			3		QP					
	Les bases notionnelles du Case management			6	3							
	Atelier d'échange et d'analyse de pratique et apports théoriques sur l'accueil			1,5	1,5							
	Contexte socio-clinique institutionnel des pratiques d'accompagnement des parcours françaises et européennes : favoriser le changement institutionnel par le développement du case management			3	3							
	Table ronde professionnelle				3							
	Ethique et déontologie			3								
Module 2: Mise en œuvre de la fonction d'accompagnant.e de parcours « complexe »	Posture et rôle du case manager - étude en contexte spécifique (assurance, santé mentale) - transposition d'outils et regard réflexif	Présentiel			30		QP					
	Atelier d'échange et d'analyse de pratique et apport théorique (pouvoir d'agir)				9							
	L'entretien motivationnel			6	9							
	Identification des partenariats: pratiquer en réseau et boîte à outils				9							
Module 3 : Accompagner par la recherche et certification	Atelier d'accompagnement méthodologique par la recherche	Présentiel			18		QP ETO					
	Soutenance du dossier réflexif				7					ETO		
Pratique professionnelle					70							
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
115 dont 7h d'évaluation							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					
				19,50	95,50	0						

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Corinne Rougerie	Titulaire	MCF Sciences de l'Education	UFR Arts et sciences humaines	corinne.rougerie@univ-tours.fr
Gabriel Delaunoy	Prestataire ou vacataire	Consultant indépendant, formateur, Coach et superviseur		gabrieldelaunoy@carpediem-solutions.com
Maryline Garot-Scelin	Vacataire	Consultante Formation individuelle et personnalisée - Coach		marylinescelin@gmail.com
Marion Weill	Prestataire Karéo-Horizon ou vacataire	Exécutive manager Karéo-Horizon		mweill@kareo-horizon.com
Laurent Gomes	Prestataire EPS ou vacataire	Case manager EPS Bathélémy Briand en secteur adulte (psychiatrie)		laurent.gomes@eps-etampes.fr
Marie-Ange Macé	Vacataire	Chargé de réseau 3114 CHRU de Tours		marieangemace@gmail.com
Fédérica Oudin	Titulaire	MCF Droit	UFR Droit, économie et sciences sociales	federica.oudin@univ-tours.fr
Anne Pilotti	Vacataire	Cadre de rééducation - Coordinnatrice du pôle de recherche		annechvn@gmail.com
Guy Goslan	Prestataire Samsah Prepsy ou vacataire	Médecin psychiatre Samsah Prepsy		prepsy@prepsy.fr
Stéphanie MEYSSONIER	Vacataire	Salariée du secteur privé		StephanieMEISSONIER@pep18.fr
Marie Lecorvaisier	vacataire	Agent titulaire de la fonction publique Karéo-Horizon		mmlecorvaisier@kareo-horizon.com
EPSM Caen	Partenariat	5 intervenants et pairaidants		
Ecoles de Lausanne ; université de Genève	Partenariat			

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025 Pas d'ouverture		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	17	FC au tarif normal	17	FC au tarif normal	13	FC au tarif normal	0	11,75
	FC au tarif réduit	3	FC au tarif réduit	2	FC au tarif réduit	1	FC au tarif réduit	0	1,5
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024*	2024-2025 Pas d'ouverture et modification maquette pour 2025	Total
Total des recettes (le facturé)	42 066 €	41 200 €	32 720 €		115 986 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes	17 247 €	12 224 €	27 321 €		56 792 €
Résultat recettes-dépenses	24 819 €	28 976 €	5 399 €	0 €	59 194 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	CASE MANAGEMENT et Parcours Complexe (DU. CAPCO)			
Type de formation	Diplôme Universitaire			
	Paramètres	Valeur		
Formation sur une année complète (ou/non)	Non			
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%			
Pourcentage minimum de coût de support	5%			
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé			
Type de diplôme	DU			
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Oui			

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	2 150 €	18	+13 690 €
réduit	1 000 €	2	-779 €
FI			+ €
			+ €
Total			+12 911 €

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	20	à renseigner
Tarif moyen	2 035 €	renseigné
Marge moyenne	+646 €	calculé

subvention (€)	
----------------	--

	Chiffre d'affaires prévisionnel	Total	Par stagiaire
	40 700 €	40 700 €	2 035 €
	Coûts directs formation	16 862 €	843 €
	Marge sur coûts directs	+23 838 €	+1 192 €
	Coûts indirects formation	10 927 €	546 €
	Coûts complets	27 789 €	1 389 €
	Marge sur coûts complets	+12 911 €	+646 €

Coûts directs formation	16 862 €	843 €
-------------------------	----------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés			246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire	20,0 h	10,0 h	40,0 h	46 €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €
Doctorants contractuels			97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires	7,0 h	5,0 h	15,5 h	61 €
Vacataires fonctionnaires		67,0 h	67,0 h	46 €
Autres (honoraires de formation...)		6,0 h	6,0 h	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	27,0 h	88,0 h	128,5 h	5 868 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH			413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH			246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire		23,0 h	23,0 h	46 €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €
Doctorants contractuels			97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires			61 €	- €
Vacataires fonctionnaires		34,0 h	34,0 h	46 €
Autres (honoraires de formation...)			- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	57,0 h	57,0 h	2 622 €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation	
	CM	TD/TP
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		0,00 h
autre		0,00 h
Total	0,0 h	0,0 h

Heures totales	Heures de formation	
	CM	TD/TP
nb heures de formation (pour l'apprenant)	27,0 h	88,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	27,0 h	145,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	27,0 h	145,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	- €	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)	621 €	31 €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	621 €	31 €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
coût de personnel Biats			8 €	1 032 €
coût de fonctionnement	27,0 h	88,0 h	128,5 h	15 €
coût d'amortissement, provision et dépréciation			3 €	419 €
Sous total autres coûts directs de formation				1 451 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	10 562 €	528 €
---	----------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique	- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	300 €	15 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	500 €	25 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	5 000 €	250 €
Reversement partenaire	500 €	25 €
Total des coûts spécifiques	6 300 €	315 €

Marge sur coûts directs	+23 838 €	+1 192 €
-------------------------	-----------	----------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	5 147 €	257 €
Documentation	34 €	- €	3 €	470 €	24 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	346 €	17 €
Sous total coût de soutien		- €		5 963 €	298 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	3 467 €	173 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	1 168 €	58 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	329 €	16 €
Sous total coût de support		- €		4 965 €	248 €

Coûts indirects formation	10 927 €	546 €
Coûts complets	27 789 €	1 389 €
Marge sur coûts complets	+12 911 €	+646 €

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	1 389 €
dont coûts directs	843 €
dont coûts indirects	546 €
Coûts complets de l'heure de formation	216 €
Marge sur coûts directs	1 192 €
en % du tarif de vente	59%
Marge sur coûts complets	646 €
en % du tarif de vente	32%
Nombre minimum de stagiaires	14
Tarification minimum	1 389 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

CASE MANAGEMENT ET PARCOURS COMPLEXES (DU. CAPCO)

Année d'ouverture :

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	2 300,00 €	2 300,00 €	2 390,00 €	2 390,00 €	2 150,00 €	2 150,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	1 050,00 €	1 050,00 €	1 050,00 €	1 050,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	11/12/2025	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé **DIPLÔME UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES FRANÇAISES (DUEF A1 à C1)**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac

Composante porteuse CUEFEE
Composante associée le cas échéant

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

1
2
3
4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	BAYLOCQ SASSOUBRE Marie-Pierre	02 47 36 65 87 28	baylocqsassoubre@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☒
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐
Formation continue 100 % en présentiel*	☒
Formation continue 100 % en distanciel*	☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

8	20
---	----

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Gestion

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

non

Si oui, code à préciser
Si non, l'envisagez-vous ?

type	Numéro	date d'échéance
NON		

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur

Sélectionner le certificateur

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Les formations semestrielles du CUEFEE s'adressent à des publics allophones souhaitant apprendre le français. Elles poursuivent deux objectifs majeurs :

1. Insertion universitaire
 - Acquérir les compétences linguistiques nécessaires pour suivre des études en France.
 - Développer les méthodes de travail propres à l'enseignement supérieur (prise de notes, compréhension de cours, production universitaire).
 - Préparer une intégration réussie dans les filières universitaires.
2. Insertion sociale et professionnelle
 - Maîtriser le français pour s'intégrer pleinement dans la vie quotidienne.
 - Accéder plus facilement aux démarches administratives, à la vie citoyenne, et au marché du travail.
 - Développer l'autonomie linguistique dans des situations sociales et professionnelles variées.

Public visé concerné par la formation :

Public : étudiants allophones : internationaux et échanges.

Objectifs pédagogiques :

Assurer l'apprentissage du français langue étrangère (FLE)
Le CUEFEE propose une progression complète permettant aux apprenants d'acquérir les compétences linguistiques du niveau débutant A1 au niveau avancé C1, conformément aux descripteurs du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).
L'objectif est de garantir une maîtrise progressive de la compréhension orale, de la compréhension écrite, de l'expression orale et de l'expression écrite.

Développer un français fonctionnel pour l'autonomie quotidienne
Les enseignements visent à rendre les étudiants capables d'interagir dans la vie quotidienne en France : démarches administratives, mobilité, logement, santé, services publics, échanges en contexte social et culturel.

Renforcer des compétences linguistiques spécifiques à la vie universitaire
Le CUEFEE assure un apprentissage du français sur objectifs universitaires (FOU) afin de préparer les apprenants :

- à comprendre des cours magistraux et des travaux dirigés ;
- à prendre des notes efficacement ;
- à rédiger des productions universitaires (résumés, dossiers, exposés, bibliographies, devoirs) ;
- à interagir dans des situations universitaires authentiques (travail en groupe, échanges avec enseignants).

Favoriser l'insertion et la réussite universitaires
L'accompagnement linguistique vise à permettre une intégration réussie dans une formation diplômante de l'université.
Cela comprend :

- la connaissance des codes académiques français ;
- le développement des compétences méthodologiques attendues dans l'enseignement supérieur ;
- l'acquisition de stratégies d'apprentissage favorisant l'autonomie.

Développer les compétences interculturelles nécessaires à la vie en France
Le CUEFEE accompagne les étudiants dans la compréhension des repères culturels, sociaux et institutionnels du contexte français pour faciliter leur intégration et leur participation à la vie universitaire et citoyenne.

Accompagner la progression individuelle
Un suivi pédagogique régulier permet d'identifier les besoins de chaque apprenant et d'ajuster les parcours pour garantir une évolution linguistique cohérente, du niveau A1 jusqu'à l'atteinte du niveau requis pour l'université (souvent B2 ou C1 selon les filières).

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Permettre à un étudiant étranger d'acquérir le niveau B2 pour une insertion universitaire ou professionnelle.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Savoir communiquer en français
2. Acquérir les compétences nécessaires en méthodologie universitaire pour une insertion en filière réussie
3. S'intégrer socialement
4. Découvrir la culture française
5. Réussir une orientation universitaire et professionnelle

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Le CUEFEE est membre de l'ADECUEFEE qui comprend 39 centres universitaires de FLE. Les maquettes DUEF suivent les préconisations de l'ADECUEFEE pour garantir une reconnaissance réciproque des diplômes.
Un centre CUEFEE au sein de l'ADECUEFEE constitue un atout majeur pour les étudiants internationaux. Il garantit un enseignement du français de haute qualité, adossé à des référentiels communs et à des pratiques pédagogiques harmonisées. Les diplômes délivrés bénéficient d'une reconnaissance officielle au sein des 39 universités partenaires du réseau, assurant ainsi une lisibilité nationale des niveaux de compétence en FLE. Cette reconnaissance facilite l'accès à l'enseignement supérieur, renforce la mobilité étudiante et offre aux apprenants une véritable sécurité académique pour poursuivre leurs études dans n'importe quel établissement membre.

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Niveau équivalent Baccalauréat du pays de scolarisation. Avoir 18 ans et +.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Dossier + lettre de motivation comportant un projet universitaire cohérent, motivant et en lien avec les formations proposées à l'université de Tours.

Procédure de recrutement

Etude du dossier- Validation du dossier par une commission pédagogique.

Critères de sélection

Niveau Baccalauréat dans leur pays de scolarité. Etudiant qui ont un projet universitaire cohérent, motivant et en lien avec les formations proposées à l'université de Tours seront prioritaires.

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Le CUEFEE propose des formations semestrielles de 240 heures, dispensées sur 12 semaines, aux semestres 1 et 2.

Niveaux proposés et diplomation

Le CUEFEE délivre cinq niveaux diplômants, conformes au CECRL :

A1 – Débutant

A2 – Élémentaire

B1 – Intermédiaire

B2 – Avancé-Université

C1 – Autonomie supérieure

Un niveau peut être obtenu chaque semestre. Soit une formation complète du A1 au C1 dure 3 ans.

Les niveaux intermédiaires B1.1 et C1.1 ne sont pas diplômants.

Durée :

☐

1 an

☐

2 ans

☒

3 ans

☐

4 ans

☐

5 ans

Stage* :

☒

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) : 20 heures en filière au niveau B2 et découverte de l'entreprise B2/C1.1

Pratique professionnelle :

☐

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Le contrôle des connaissances repose sur deux modalités :

Contrôle continu : évaluations régulières (écrit, oral, compréhension, productions).

Examen terminal : épreuves finales en fin de semestre.

Session d'examens

Une seule session d'examens est organisée à chaque semestre.

Validation du semestre

Pour valider le niveau, l'étudiant doit :

- obtenir une moyenne générale $\geq 10/20$,

- et avoir au moins la moyenne dans chaque module.

Accès anticipé au niveau supérieur

Les étudiants ayant :

- une moyenne générale $\geq 16/20$,

- et la moyenne dans tous les modules,

peuvent être autorisés à rejoindre directement le niveau supérieur.

Assiduité

L'assiduité aux cours et aux évaluations est obligatoire ; elle conditionne la participation au contrôle continu et la validation du semestre.

☒

session unique

☐

2 sessions*

☒

redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Un jury se réunit à la fin de chaque semestre et à l'issue de la session d'examens pour décider du passage au niveau supérieur, du redoublement ou de la validation du diplôme.

Il peut également prononcer un non-renouvellement d'inscription, même en cas de réussite académique, si l'étudiant n'a pas respecté les règles d'assiduité ou a adopté un comportement incompatible avec le cadre universitaire.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : CUEFEE

Filière : FLE

Diplôme : DUEF A1

Nom du responsable : BAYLOCQ SASSOUBRE MARIE-PIERRE

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
UE 1 : LANGUE ECRITE A1	Compréhension écrite				54							
	Evaluation de 30 min		2				CC/ET E			ET/E		
	Production écrite				78							
	Evaluation de 30 min		3				CC/ET E			ET/E		
UE 2 : LANGUE ORALE A1	Compréhension orale				54							
	Evaluation de 20 min		2.5				CC/ET E			ET/E		
	Production orale				54							
	Evaluation de 10 min		2.5				CC ET O			ET/O		
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
240				0	240	0	ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : CUEFEE

Filière : FLE

Diplôme : DUEF A2

Nom du responsable : BAYLOCQ SASSOUBRE MARIE-PIERRE

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
UE 3 : LANGUE ECRITE A2	Compréhension écrite				48							
	Evaluation de 30 min		1.5				CC/ET E			ET/E		
	Production écrite				72							
	Evaluation d'1h00		1.5				CC/ET E			ET/E		
UE 4 : LANGUE ORALE A2	Compréhension orale				48							
	Evaluation de 30 min		2				CC/ET E			ET/E		
	Production orale				48							
	Evaluation de 20 min		2				CC/ET O			ET/O		
UE 5 : CULTURE A2	Vie pratique et culture				24							
	Evaluation d'1h00		2				CC/ET E			ET/O		
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
240				0	240	0	ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : CUEFEE

Filière : FLE

Diplôme : DUEF B1.1 NON DIPLOMANT

Nom du responsable : BAYLOCQ SASSOUBRE MARIE-PIERRE

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
UE 6 : LANGUE ECRITE B1.1	Compréhension écrite				42							
	Evaluation d'1h00		1.5				CC/ET E			ET/E		
	Production écrite				66							
	Evaluation d'1h30		2.5				CC/ET E			ET/E		
UE 7 : LANGUE ORALE B1.1	Compréhension orale				42							
	Evaluation de 30 min		2				CC/ET E			ET/E		
	Production orale				42							
	Evaluation de 15 min		2				CC/ET O			ET/O		
UE 8 : CULTURE B1.1	Vie pratique et culture				24							
	Evaluation de 2h00		1				CC/ET E			ET/E		
	1 option au choix : Option 1 Option 2 Option 3 Option 4 Option 5 Option 6 Option 7 Option 8 (options mutualisées avec le DUEF B1 niveau 2) NB : le choix et le nombre des options peuvent être modifiés en fonction du nombre d'étudiants et des intervenants disponibles				24							
	Evaluation de 2h00		1				CC/ET E ou O			ET/E ou O		
							Ecrit pour l'ensemble des options sauf celle de théâtre qui sera à l'oral					
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					

240

0

240

0

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : CUEFEE

Filière : FLE

Diplôme : DUEF B1.2

Nom du responsable : BAYLOCQ SASSOUBRE MARIE-PIERRE

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
UE 9 : LANGUE ECRITE B1.2	Compréhension écrite				36		CC/ET E			ET/E		
	Evaluation d'1h00		1.5									
	Production écrite				60		CC/ET E			ET/E		
	Evaluation de 2h00		2.5									
UE 10 : LANGUE ORALE B1.2	Compréhension orale				36							
	Evaluation de 30 min		1.5				CC/ET E			ET/E		
	Production orale				36		CC/ET O			ET/O		
	Evaluation de 15 min		1.5									
UE 11 : CULTURE B1.2	Vie pratique et culture				24		CC/ET E			ET/E		
	Evaluation de 2h00		1									
	2 options au choix : - Découverte de l'université (option spécifique obligatoire pour les étudiants ayant un projet d'insertion U) Option 1* Option 2* Option 3* Option 4* Option 5* Option 6* Option 7* Option 8* (*options mutualisées avec le DUEF B1 niveau 1) NB : le choix et le nombre des options peuvent être modifiés en fonction du nombre d'étudiants et des intervenants disponibles				48							
			1+1				CC/ET E ou O			ET/E ou O		
	Evaluation de 2h00						Ecrit pour l'ensemble des options sauf celle de théâtre qui sera à l'oral					
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							0 : quitus de présence					

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : CUEFEE

Filière : FLE

Diplôme : DUEF B2

Nom du responsable : BAYLOCQ SASSOUBRE MARIE-PIERRE

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
UE 12 : LANGUE ECRITE B2	Compréhension écrite				36							
	Evaluation d'1h30		1.5				CC/ET E			ET/E		
	Production écrite				60							
	Evaluation d'1h30		2.5				CC/ET E			ET/E		
UE 13 : LANGUE ORALE B2	Compréhension orale				36							
	Evaluation d'1h00		1.5				CC/ET E			ET/E		
	Production orale				36							
	Evaluation de 20 min		1.5				CC/ET O			ET/O		
UE 14 : CULTURE B2	Culture et société				24							
	Evaluation de 2h00		1				CC/ET E			ET/E		
PARCOURS DUEF-C (mention Cultures française et francophone)												
UE 15 : SECTEUR OPTIONNEL B2	2 options : Option 1 Option 2 Option 3 Option 4 Option 5 Option 6 Option 7 Option 8 (offre commune DUEF B2, C1 et étudiants d'échanges / ERASMUS) * le choix et le nombre des options peuvent être modifiés en fonction du nombre d'étudiants et des intervenants disponibles				48							
	Evaluation de 2h00		1+1				CC			ET E		
ou PARCOURS DUEF-U (mention Insertion Universitaire)												
UE 16 : INSERTION ET INTÉGRATION	Méthodologie universitaire /observation en filière				36							
	Evaluation de 2h00		2				CC/ET E			ET E		
	Stage Découverte de l'entreprise (facultatif)											
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				0	276	0	Préciser : CC : contrôle continu					
							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					

276

* cf déroulé pédagogique

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR :

CUEFEE

Filière :

FLE

Diplôme :

C1.1 NON DIPLOMANT

Nom du responsable :

BAYLOCQ SASSOUBRE MARIE-PIERRE

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
UE 21 : LANGUE ECRITE C1.1	Compréhension écrite				36							
	Evaluation d'1h30		1.5				CC/ET E			ET/E		
	Production écrite				60							
	Evaluation de 2h00		2.5				CC/ET E			ET/E		
UE 22 : LANGUE ORALE C1.1	Compréhension orale				36							
	Evaluation d'1h00		1.5				CC/ET E			ET/E		
	Production orale				36							
	Evaluation de 30 min		1.5				CC/ET O			ET/O		
UE 23 : CULTURE C1.1	Culture et société				24							
	Evaluation de 2h00		1				CC/ET E			ET/E		
PARCOURS DUEF-C (mention Cultures française et francophone)												
UE 24 : SECTEUR OPTIONNEL C1.1	2 options au choix : Option 1 Option 2 Option 3 Option 4 Option 5 Option 6 Option 7 Option 8 (offre commune DUEF B2, C1 et étudiants d'échanges / ERASMUS) NB : le choix et le nombre des options peuvent être modifiés en fonction du nombre d'étudiants et des intervenants disponibles				48							
	Evaluation de 2h00	1+1					CC			ET E		
ou PARCOURS DUEF-U (mention Insertion Universitaire)												
UE 25 : INSERTION ET INTEGRATION	Méthodologie universitaire / module 2				36							
	Evaluation de 2h00	1,5					CC/ET E			ET E		
	Stage découverte de l'entreprise (facultatif)											
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
276				0	276	0	ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : CUEFEE

Filière : FLE

Diplôme : C1.2

Nom du responsable : BAYLOCQ SASSOUBRE MARIE-PIERRE

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
UE 21 : LANGUE ECRITE C1.1	Compréhension écrite				36							
	Evaluation d'1h30		1.5				CC/ET E			ET/E		
	Production écrite				60							
	Evaluation de 2h00		2.5				CC/ET E			ET/E		
UE 22 : LANGUE ORALE C1.1	Compréhension orale				36							
	Evaluation d'1h00		1.5				CC/ET E			ET/E		
	Production orale				36							
	Evaluation de 30 min		1.5				CC/ET O			ET/O		
UE 23 : CULTURE C1.1	Culture et société				24							
	Evaluation de 2h00		1				CC/ET E			ET/E		
PARCOURS DUEF-C (mention Cultures française et francophone)												
UE 24 : SECTEUR OPTIONNEL C1.1	2 options au choix* : Option 1 Option 2 Option 3 Option 4 Option 5 Option 6 Option 7 Option 8 (offre commune DUEF B2, C1 et étudiants d'échanges / ERASMUS) *: le choix et le nombre des options peuvent être modifiés en fonction du nombre d'étudiants et des intervenants disponibles				48							
	Evaluation de 2h00	1+1					CC			ET E		
ou PARCOURS DUEF-U (mention Insertion Universitaire)												
UE 25 : INSERTION ET INTÉGRATION	Méthodologie Universitaire / module 2				36							
	Evaluation de 2h00	1.5					CC/ET E			ET E		
	Stage Découverte de l'entreprise (facultatif)											
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					
276				0	276	0						

* cf déroulé pédagogique

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : CUEFEE

Filière : FLE

Diplôme : **Accompagnement linguistique à destination des étudiants d'échanges, étudiants allophones inscrits en filière et publics extérieurs (non diplômant)**

Nom du responsable : **BAYLOCQ SASSOUBRE MARIE-PIERRE**

Les étudiants pourront choisir 1 à 3 cours dans l'offre ci-dessus dont 1 cours au moins de l'UE A

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel * ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
UE A : LANGUE ECRITE ET ORALE	Langue écrite				24							
	Evaluation 2h00		2				CC			ET/E		
	Langue orale				24							
	Evaluation 2h00		2				CC			ET/E		
UE B : CULTURE	Pour les étudiants de niveau ≤ B1 Options spécifiques : - Culture et société B1 Option 1 Option 2 Option 3		2		24		CC					
	Pour les étudiants de niveau ≥ B1 options commune DUEF B2, C1 et étudiants d'échanges / ERASMUS Option 1 Option 2 Option 3 Option 4 Option 5 Option 6 Option 7 Option 8 Option 9											
	+1 option spécifique :											
	- culture et société B2/C1											
	NB : le choix et le nombre des options peuvent être modifiés en fonction du nombre d'étudiants et des intervenants disponibles											
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
72				0	72	0	ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Anne-Sophie Frémont Gatineau	Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés	Enseignante FLE et coordinatrice pédagogique	CUEFEE	asfg@univ-tours.fr
Amaury THERET	Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés	Enseignant FLE et coordinateur pédagogique	CUEFEE	amaury.theret@univ-tours.fr
Sandra BELONDO	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de langue	Enseignante FLE et chargée de mission insertion universitaire	CUEFEE	sandra.belondo@univ-tours.fr
Carole BIGRAT	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de langue	Enseignante FLE	CUEFEE	carole.bigrat@univ-tours.fr
Océane DERDERIAN	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de langue	Enseignante FLE	CUEFEE	oceane.derderian@univ-tours.fr
Morgan BARON	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de langue	Enseignant FLE	CUEFEE	morgan.baron@univ-tours.fr
Christine JOSEERAND	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de langue	Enseignante FLE	CUEFEE	christine.josserand@univ-tours.fr
Delphine SAVALLE	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de langue	Enseignante FLE	CUEFEE	delphine.savalle@univ-tours.fr
Claudia GUTIERREZ ROMERO	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de langue	Enseignante FLE	CUEFEE	claudia.gutierrez@univ-tours.fr
Elodie PEUROU	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de langue	Enseignante FLE	CUEFEE	peurou@univ-tours.fr
Maeva TIBERKANE	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de langue	Enseignante FLE	CUEFEE	tiberkane@univ-tours.fr

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	147	FI	202	FI	216	FI	226	197,75
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	40	10
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Droits d'inscription	118 819,00 €	141 017,00 €	166 488,82 €	177 024,95 €	603 349,77 €
Inscriptions TCF et Modules	10 655,00 €	35 957,00 €	24 390,00 €	11 329,19 €	
Autres subventions	4 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 600,00 €
Recettes perçues	134 074,00 €	176 974,00 €	190 878,82 €	188 354,14 €	
Montant des aides accordées / commissions d'exonération des réfugiés.	700,00 €	80 850,00 €	53 208,00 €	44 742,00 €	
Total des dépenses directes	13 926,78 €	23 593,16 €	25 886,01 €	34 918,55 €	98 324,50 €
Résultat recettes-dépenses	100 292,22 €	117 423,84 €	140 602,81 €	142 106,40 €	505 025,27 €

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

DIPLÔME UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES FRANÇAISES (DUEF A1 à C1)

Année d'ouverture :

	Années antérieures				N	Prévisionnel		
	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
Tarifs annuels	Formation continue - Année							
Stagiaire Tarif normal	3 100,00 €	3 210,00 €	3 210,00 €	3 210,00 €	3 210,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	2 825,00 €	2 930,00 €	Suppresion par commission exonération	commission exonération	Commission exonération	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Tarifs semestriels	Formation continue - Semestre							
Stagiaire Tarif normal	2 070,00 €	2 070,00 €	2 070,00 €	2 070,00 €	2 070,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	1 790,00 €	1 790,00 €	Suppresion par commission exonération	commission exonération	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Tarifs annuels	Formation initiale tarif annuel - Classique							
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	2 680,00 €	2 680,00 €	2 675,00 €	2 680,00 €	2 680,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	2 850,00 €	2 850,00 €	2 850,00 €	2 858,00 €	2 858,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Tarifs semestriels	Formation initiale tarif semestre - Classique							
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	1 430,00 €	1 430,00 €	1 425,00 €	1 430,00 €	1 430,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	1 600,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €	1 608,00 €	1 608,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Tarifs annuels	Formation initiale tarif tnnuel - Etudiants en exil (réfugiés, demandeurs d'asile...)							
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	2 230,00 €	2 230,00 €	2 225,00 €	2 230,00 €	2 230,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	2 400,00 €	2 400,00 €	2 400,00 €	2 408,00 €	2 408,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Tarifs semestriels	Formation initiale tarif semestre - Etudiants en exil (réfugiés, demandeurs d'asile...)							
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	1 030,00 €	1 030,00 €	1 025,00 €	1 030,00 €	1 030,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	1 208,00 €	1 208,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Tarifs annuels	Formation initiale tarif annuel - Etudiants échanges PAYANT/programme de coopération							
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	2 630,00 €	2 630,00 €	2 625,00 €	2 630,00 €	2 630,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	2 800,00 €	2 800,00 €	2 800,00 €	2 808,00 €	2 808,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Tarifs semestriels	Formation initiale Tarif Semestre - Etudiants échanges/PAYANT/programme de coopération							
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	1 230,00 €	1 230,00 €	1 225,00 €	1 230,00 €	1 230,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	1 400,00 €	1 400,00 €	1 400,00 €	1 408,00 €	1 408,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

Les changements concernent les niveaux B2, C1.1 et C1.2: l'UE16 et l'UE25 se nommeront Insertion et intégration. Nous souhaiterions proposer dans ces 3 UE la possibilité de réaliser un stage en milieu professionnel afin de répondre à un besoin d'insertion professionnelle identifié auprès de nos étudiants en demande. Ce stage serait facultatif. Le nombre d'heures seraient à définir avec l'étudiant selon son projet et sa disponibilité au regard de sa formation linguistique. Autre changement: en B2, nos étudiants doivent réaliser un stage d'observation de 20h en filière: ce stage se nommera Observation en filière afin d'éviter toutes confusions lors de notre communication in situ avec les filières.

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé **DIPLÔME UNIVERSITAIRE PASSERELLE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac

Composante porteuse CUEFEE
Composante associée le cas échéant

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

1
2
3
4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	BAYLOCQ SASSOUBRE MARIE-PIERRE	02 47 36 65 87 28	baylocqsassoubre@univ-tours.fr
2	MAURY THERET	02 47 36 65 87 28	amaury.theret@univ-tours.fr
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☒
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐
Formation continue 100 % en présentiel*	☒
Formation continue 100 % en distanciel*	☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

2	20
---	----

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Gestion

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

Si oui, code à préciser
Si non, l'envisagez-vous ?

type	Numéro	date d'échéance

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur

Sélectionner le certificateur

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Le DU Passerelle est un diplôme d'études en langue française. 2 niveaux sont diplômants : B1 et B2. B2 étant le niveau requis pour une entrée à l'université. Le niveau B1, niveau seuil de l'apprentissage de la langue française selon le cadre européen commun de référence pour les langues, est scindé en 2 niveaux B1.1 et B1.2. En effet, ce niveau requiert davantage de temps d'apprentissage, étant un niveau charnière dans l'évolution de l'acquisition de la langue française. Le diplôme d'université Passerelle a pour objectif de permettre à des personnes en exil non francophones de commencer, poursuivre ou reprendre des études supérieures en France. La formation s'articule autour de l'enseignement intensif du français langue étrangère. Elle comprend aussi des options thématiques où pratiquer la langue (théâtre, culture et société, écriture créative, sport...), des cours de méthodologie universitaire et un accompagnement dans l'orientation et les candidatures (ateliers collectifs et individuels). Conçue et habilitée par le réseau MENs (Migration de l'enseignement supérieur), une maquette type a été créée entre le réseau MENS et l'ADCUEFE (Associations des Directeurs des Centres Universitaires d'Etudes Françaises pour Etrangers) et approuvée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Sur la base de cette maquette, le réseau MENs a été chargé, par le MESR, de l'habilitation des DU Passerelles au sein des établissements supérieurs. Depuis 2024, l'habilitation est valable pour 4 ans. Le DUP est éligible à une bourse pour les - de 28 ans.

Public visé concerné par la formation :

Etudiants en exil : réfugiés, sous protection subsidiaire, demandeur d'asile.

Objectifs pédagogiques :

Au-delà des compétences linguistiques, la formation doit permettre aux étudiants d'acquérir les compétences culturelles et académiques nécessaires pour intégrer une formation universitaire et y réussir. Ces compétences sont, entre autres :

- Poursuivre des études dans l'enseignement supérieur français
- Répondre aux exigences du travail personnel universitaire
- Prendre des notes et rédiger en français
- Prendre la parole en français
- S'intégrer dans un groupe de travail
- Préparer leur candidature à l'université (recherche d'informations, rédaction de lettre de motivation et CV)

Par ailleurs, le DUP accompagne les étudiants en exil vers un retour à l'emploi. Un atelier supplémentaire de 12H/semestre a été ajouté à la maquette avec pour objectif l'identification des compétences et l'élaboration du projet universitaire et/ou de retour à l'emploi, la découverte de l'université et du monde de l'entreprise et la création d'un réseau et d'un profil.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Une enseignante spécialiste de l'enseignement du « français sur objectifs universitaires » et responsable du pôle « insertion universitaire » proposera un accompagnement du projet d'insertion universitaire et/ou de retour à l'emploi dont les objectifs reposent sur :

- Réaliser un bilan de compétence individuel
- Découvrir le système universitaire et le monde de l'entreprise
- Apprendre la méthodologie universitaire
- Réaliser un stage ou du bénévolat de découverte du milieu professionnel ou universitaire
- Elaborer les candidatures pour une entrée en formation.

L'atelier de 12 heures favorisera l'insertion professionnelle grâce à une construction du projet individuel de chaque étudiant. Cet atelier sera animé par des outils spécifiques de l'orientation en étroite collaboration avec la MOIP, l'outil Inforizon, et l'appui des chargés de mission ingénierie et orientation de la Région Centre Val de Loire qui propose un service compétent en insertion professionnelle et qui met en relation les étudiants et les entreprises présentes sur le territoire. Il propose des outils qui permettent de découvrir les métiers et les formations en lien. Le CUEFEE envisage une collaboration avec ces chargés de missions pour l'accès aux outils et la mise en relation avec les entreprises selon les profils identifiés dans le DUP, et ce, dans le cadre notamment du premier stage ou bénévolat à réaliser en B1.1.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Savoir communiquer en français
2. Acquérir les compétences nécessaires en méthodologie universitaire pour une insertion en filière réussie
3. S'intégrer socialement
4. Découvrir la culture française
5. Réussir une insertion professionnelle
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Le CUEFEE est membre de l'ADECUEFEE qui comprend 39 centres universitaires de FLE. Les maquettes DUEF/DUP suivent les préconisations de l'ADECUEFEE pour garantir une reconnaissance réciproque des diplômes. Le CUEFEE est membre du réseau MENs.

Au sein de l'université :

- La MOIP intervient dans le cadre du cours « méthodologie universitaire » et propose des ateliers collectifs d'informations. Le CUEFEE prévoit des interventions supplémentaires en lien avec les objectifs de l'UE S'orienter pour travailler entre autres le bilan de compétence, le bilan d'orientation en atelier collectif ou individuel.
- La DRI intervient chaque semestre au CUEFEE, lors d'un atelier collectif pour l'ensemble des étudiants, pour présenter les démarches pour candidater à l'université en tant qu'étudiant international résidant en France et les guident dans la constitution de leur dossier avec des entretiens individuels.

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

prérequis linguistique : niveau A2 acquis. Être titulaire d'un diplôme fin d'études secondaires donnant accès à l'enseignement supérieur (équivalent du baccalauréat français)
Motivation à commencer, poursuivre ou reprendre des études supérieures en France

Les DUP obtenus dans d'autres centres universitaires de FLE membres de l'ADECUEFEE sont reconnus au sein de l'UT au même titre que les DUP délivrés par le CUEFEE. Le DUP B2 est reconnu en dispense du TCF DAP ou DELF/DALF pour l'accès en filière, soit en LMD. Formation soumise à obligation d'assiduité.

Documents demandés pour l'examen du dossier

dossier + lettre de motivation comportant un projet universitaire + certification ou diplôme A2

Procédure de recrutement

Recrutement: les dossiers sont instruits par la commission ad hoc.
Admission : niveau A2 minimum requis + entretien sur la motivation et le projet universitaire et professionnel

Une commission interne au CUEFEE proposera des entretiens à chaque candidat pour vérifier la pertinence du projet d'insertion universitaire et/ou de formation en lien avec le projet professionnel.

Critères de sélection

Niveau linguistique A2 - projet universitaire cohérent et motivant et/ou projet professionnel.

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Le CUEFEE propose des formations semestrielles de 240 heures, dispensées sur 12 semaines, aux semestres 1 et 2.

Niveaux proposés et diplomation

Le DUP est proposé selon les niveaux suivants:

B1.1 - non diplômant

B1.2 - diplômant

B2 - diplômant

Les enseignements du DUP sont adossés aux enseignements des DUEF correspondant au niveau. Un atelier de 12H supplémentaire fait parti de la formation DUP. Cet atelier a pour objectif l'insertion universitaire et professionnelle.

Un niveau peut être obtenu chaque semestre. Soit une formation complète en DUP dure un an et demi.

Les DUP obtenus dans d'autres centres universitaires de FLE membres de l'ADECUEFEE sont pleinement reconnus par l'Université de Tours, au même titre que ceux délivrés par le CUEFEE.

Durée :

☐ 1 an ☒ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☒ Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) : 20 heures en filière au niveau B2 et découverte de l'entreprise B2/C1.1

Pratique professionnelle :

☐ Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Le contrôle des connaissances repose sur deux modalités :

Contrôle continu : évaluations régulières (écrit, oral, compréhension, productions).
Examen terminal : épreuves finales en fin de semestre.

Session d'examens

Une seule session d'examens est organisée à chaque semestre.

Validation du semestre

Pour valider le niveau, l'étudiant doit :

- obtenir une moyenne générale $\geq 10/20$,
- et avoir au moins la moyenne dans chaque module.

Accès anticipé au niveau supérieur

Les étudiants ayant :

- une moyenne générale $\geq 16/20$,
 - et la moyenne dans tous les modules,
- peuvent être autorisés à rejoindre directement le niveau supérieur.

Assiduité

L'assiduité aux cours et aux évaluations est obligatoire ; elle conditionne la participation au contrôle continu et la validation du semestre.

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Un jury se réunit à la fin de chaque semestre et à l'issue de la session d'examens pour décider du passage au niveau supérieur, du redoublement ou de la validation du diplôme.

Il peut également prononcer un non-renouvellement d'inscription, même en cas de réussite académique, si l'étudiant n'a pas respecté les règles d'assiduité ou a adopté un comportement incompatible avec le cadre universitaire.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : CUEFEE

Filière : FLE

Diplôme : DUP B1.1

Nom du responsable : **BAYLOÇ SASSOUBRE MARIE-PIERRE**

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
UE 6 : LANGUE ECRITE B1.1	Compréhension écrite				42							
	Evaluation d'1h00		1,5				CC/ET E			ET E		
	Production écrite				66							
	Evaluation d'1h30		2,5				CC/ET E			ET E		
UE 7 : LANGUE ORALE B1.1	Compréhension orale				42							
	Evaluation de 30 min		1,5				CC/ET E			ET E		
	Production orale				42							
	Evaluation de 15 min		1,5				CC/ET E			ET E		
UE 8 : INTÉGRATION ET CULTURE	Vie pratique et culture				24							
	Evaluation d'1h30		1				CC/ET E			ET E		
	1 option culture au choix : Option 1 Option 2 Option 3 Option 4 Autres options 1 (pratique sportive-natation) Options mutualisées avec le DUEF B1 niveau 2 NB : le choix et le nombre des options peuvent être modifiés en fonction du nombre d'étudiants et des intervenants disponibles				24							
	Evaluation d'1h30		1				CC/ET E			ET E		
UE 9 : S'ORIENTER	Projet individuel : mise en place et suivi du projet d'insertion universitaire et de retour à l'emploi		1		12		CC					
Durée totale de la formation – Xh/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
252				0	252	0	ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : CUEFEE

Filière : FLE

Diplôme : DUP B1.2

Nom du responsable : BAYLOCQ SASSOUBRE MARIE-PIERRE

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
UE 10 : LANGUE ECRITE B1.2	Compréhension écrite				36							
	Evaluation d'1h00		1,5				CC/ET E			ET E		
	Production écrite				60							
	Evaluation d'1h30		2,5				CC/ET E			ET E		
UE 11 : LANGUE ORALE B1.2	Compréhension orale				36							
	Evaluation de 30 min		1,5				CC/ET E			ET E		
	Production orale				36							
	Evaluation de 15 min		1,5				CC/ET E			ET E		
UE 12 : INTÉGRATION ET CULTURE					24							
	Evaluation d'1h30		1				CC/ET E			ET E		
	1 option culture au choix : Option 1 Option 2 Option 3 Option 4 - pratique sportive* Autres options (*options mutualisées avec le DUEF B1 niveau 1) NB : le choix et le nombre des options peuvent être modifiés en fonction du nombre d'étudiants et des intervenants disponibles				24							
	Evaluation d'1h30		1				CC/ET E			ET E		
UE 13: S'ORIENTER	Découverte de l'université				24							
	Evaluation d'1h30		1				CC/ET E			ET E		
	Projet individuel : mise en place et suivi du projet d'insertion universitaire et de retour à l'emploi Intégration au tissu social ou socio professionnel: stage ou bénévolat (24 heures)		1		12+24		CC					
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
252				0	252	0	ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : Sélectionner la composante

Filière :

Diplôme :

Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises (DUEF A1 à C1) + Accompagnement linguistique à destination des étudiants d'échanges, étudiants allophones inscrits en filière et publics extérieurs (non diplômant)

Nom du responsable :

BAYLOCQ SASSOUBRE MARIE-PIERRE

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
UE 14 : LANGUE ECRITE B2	Compréhension écrite				36							
	Evaluation d'1h30		1,5				CC/ET E			ET E		
	Production écrite				60							
	Evaluation de 2h00		2,5				CC/ET E			ET E		
UE 15 : LANGUE ORALE B2	Compréhension orale				36							
	Evaluation d'1h00		1,5				CC/ET E			ET E		
	Production orale				36							
	Evaluation de 20 min		1,5				CC/ET E			ET E		
UE 16 : CULTURE B2	Culture et société				24							
	Evaluation d'1h30		1				CC/ET E			ET E		
UE 17 : S'ORIENTER ET S'INTEGRER	Méthodologie universitaire/immersion universitaire Stage en filière ou en milieu professionnel				36 + 20							
	Evaluation de 3h00		1				CC/ET E + QP			ET E		
	Finalisation du projet d'insertion universitaire et de retour à l'emploi		1		12		CC					
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
260				0	260	0	ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Anne-Sophie Frémont Gatineau	Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés	Enseignante FLE et coordinatrice <u>pédagogique</u>	CUEFEE	asfg@univ-tours.fr
Amaury THERET	Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés	Enseignant FLE et coordinateur pédagogique et coordinateur du DUP	CUEFEE	amaury.theret@univ-tours.fr
Sandra BELONDO	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de <u>langue</u>	Enseignante FLE et chargée de mission insertion universitaire	CUEFEE	sandra.belondo@univ-tours.fr
Carole BIGRAT	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de <u>langue</u>	Enseignante FLE	CUEFEE	carole.bigrat@univ-tours.fr
Océane DERDERIAN	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de <u>langue</u>	Enseignante FLE	CUEFEE	oceane.derderian@univ-tours.fr
Morgan BARON	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de <u>langue</u>	Enseignant FLE	CUEFEE	morgan.baron@univ-tours.fr
Christine JOSEERAND	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de <u>langue</u>	Enseignante FLE	CUEFEE	christine.josserand@univ-tours.fr
Delphine SAVALLE	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de <u>langue</u>	Enseignante FLE	CUEFEE	delphine.savalle@univ-tours.fr
Claudia GUTIERREZ ROMERO	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de <u>langue</u>	Enseignante FLE	CUEFEE	claudia.gutierrez@univ-tours.fr
Elodie PEUROU	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de <u>langue</u>	Enseignante FLE	CUEFEE	peouro@univ-tours.fr
Maeva TIBERKANE	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de <u>langue</u>	Enseignante FLE	CUEFEE	tiberkane@univ-tours.fr

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	8 au S1 6 au S2	0
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	0
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Droits d'inscription				16 912,00 €	16 912,00 €
Autres subventions				11 600,00 €	11 600,00 €
Recettes perçues					
Montant des aides accordées / commissions d'exonération des réfugiés.					5 312,00 €
Total des dépenses directes					- €
Résultat recettes-dépenses				5 312 €	16 912 €

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

DIPLÔME UNIVERSITAIRE PASSERELLE

Année d'ouverture : 2024

	Années antérieures				N	Prévisionnel		
	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
Tarifs annuels	Formation initiale tarif annuel - Etudiants en exil (réfugiés, demandeurs d'asile...)							
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	2 230,00 €	2 230,00 €	2 225,00 €	2 230,00 €	2 230,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	2 400,00 €	2 400,00 €	2 400,00 €	2 408,00 €	2 408,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Tarifs Semestriels	Formation initiale tarif semestre - Etudiants en exil (réfugiés, demandeurs d'asile...)							
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	1 030,00 €	1 030,00 €	1 025,00 €	1 030,00 €	1 030,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	1 208,00 €	1 208,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé **MÉDIATION ET GESTION DES CONFLITS**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+2

Composante porteuse UFR Droit, économie et sciences sociales
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Croix-Rouge Compétence Centre-Val de Loire
- 2
- 3
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Rongeat Oudin Federica	02 47 36 10 83	federica.oudin@univ-tours.fr
2	Huger Dominique	02 47 88 43 49	dominique.huger@croix-rouge.fr
3	Gély Marie-Laure	02 47 36 10 84	marie-laure.gely@univ-tours.fr
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☐
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐
Formation continue 100 % en présentiel*	☒
Formation continue 100 % en distanciel*	☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

14

20

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Gestion FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Pas de niveau d'études requis pour l'entrée en formation mais expérience professionnelle minimum obligatoire de 3 ans

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	OUI		

Nom du certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

La formation est basée sur une approche pluridisciplinaire.

Au niveau des enseignements : le droit, la communication interpersonnelle et à la marge la sociologie sont dispensés pour permettre d'acquérir une vision transversale du contexte d'intervention des médiateurs. La pratique de la médiation et des outils de communication font aussi l'objet de plusieurs interventions et de nombreuses mises en situation.

Au niveau des stagiaires : une mixité des origines professionnelles et des parcours est souhaitée pour favoriser la richesse des échanges.

Public visé concerné par la formation :

- Les dirigeants (direction générale, conseil d'administration, direction des ressources humaines) qui sont obligés de mettre en place des procédures de signalement des discriminations et harcèlement,
- Les managers et les encadrants.
- Les acteurs internes de la prévention (préventeurs, agents de prévention, référents risques psychosociaux, ...)
- Les représentants du personnel et organisations syndicales.
- Les services de prévention et de santé au travail
- Les intervenants auprès des organisations, spécialisés dans les relations de travail et les relations sociales.

Objectifs pédagogiques :

Les compétences de la médiation généraliste sont applicables à tous les domaines professionnels. Notamment dans les champs de la médiation institutionnelle, médiation d'entreprise, médiation sociale. L'objectif du DU est de valider les compétences requises pour : la pratique de la médiation généraliste applicable dans différents domaines / la prévention des conflits / le déploiement d'outils de médiation dans le champ d'activité et les fonctions du diplômé.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Elargir les compétences dans la mise en œuvre d'une approche amiable des conflits
Concevoir et mettre en œuvre un dispositif de médiation
Recours à des outils de facilitation dans la pratique professionnelle

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

- C1- Comprendre et appréhender un conflit dans toutes ses dimensions
- C2- Définir un processus de médiation
- C3- Mettre en œuvre un processus de médiation
- C4- Mettre en œuvre un processus de prévention des conflits
- C5- Inscrire l'action de médiation dans le cadre légal
- C6- Concevoir une stratégie de développement de la médiation au sein d'une organisation

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Croix Rouge compétence Centre Val de Loire est notre partenaire pour ce diplôme. Une convention encadre le partenariat. 67h de cours sont dispensées par Croix Rouge compétence Centre Val de Loire, 67h par l'université et 41H sont co-animées. Cela fait un total de 175h pour le stagiaire, plus 28h de pratique professionnelle. 50% des cours se déroulent dans les locaux du partenaire. En cas de certification, le partenaire est déclaré comme "habilité à former". La convention arrive à échéance en fin d'année universitaire 2025-2026 et sera renouvelée pour la période 2026-2027.

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Diplôme de niveau Bac + 2 ou équivalent acquis par l'expérience professionnelle.
Admissibilité sur examen du dossier (CV - lettre de motivation) puis admission sur dossier + entretien avec deux responsables de la formation.

Documents demandés pour l'examen du dossier

CV et lettre de motivation + dossier administratif

Procédure de recrutement

Admission sur dossier + entretien avec deux responsables de la formation.
Procédure dématérialisée sur demarches.addulact.org (plateforme de candidature en ligne)

Critères de sélection

L'objectif de l'entretien est la vérification de l'expérience professionnelle ou bénévole, du projet professionnel ainsi que l'adéquation entre les attentes du candidat, le contenu et l'approche de la formation. La composition de la promotion au service de la dynamique de groupe est un élément d'appréciation des candidatures.

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Toute la formation a lieu en présentiel à raison de 02 ou 03 jours par mois sur 09 mois. Les interventions présentent des concepts, des techniques et des outils. Elles sont accompagnées d'exercices pratiques et de mises en situation.

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☒

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 28 heures

Conditions de validation du diplôme

Trois conditions cumulatives doivent être réunies :
- Assiduité à la totalité de la formation
- Réalisation des 28 heures de pratique professionnelle
- Validation du projet professionnel personnalisé (note égale ou supérieure à 10 sur 20)

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Le redoublement est possible au travers d'une réinscription à la formation, sans conservation de notes.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Droit, économie et sciences sociales

Filière :

Diplôme : MÉDIATION ET GESTION DES CONFLITS

Nom du responsable : Rongeat Oudin Federica

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques Les éléments en jaune sont des heures assurées et financées par notre partenaire Croix-Rouge compétence	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
UE 1 La médiation : processus et outils												
	Ecoute active			5				QP				
	Ethique de la médiation, principes déontologiques			2				QP				
	Notion de conflit et approche systémique			7				QP				
	introduction à la communication non violente et gestion des conflits CNV et médiation			10				QP				
	Etre tiers intervenant			7				QP				
	Présentation du processus global de médiation			4				QP				
	Les grands principes de la négociation raisonnée			4				QP				
	Orientation vers la médiation et entretiens individuels			3				QP				
	Accueil et récits			3				QP				
	Exploration des besoins (médiation étape par étape)			4				QP				
	Étape de la recherche des options et créativité			7				QP				
	Accord final de médiation			7				QP				
UE2 (UE contributives) : Approfondissement du processus de médiation avec un éclairage pluridisciplinaire												
	Statut légal et déontologique du médiateur			3				QP				
	Différents courants de la médiation			4				QP				
	Droit, rédaction de l'action d'entrée en médiation			3				QP				
	Mises en situation				12			QP				
	Co-développement professionnel			4				QP				
	Théories des couleurs Types de personnalités			3				QP				
	Créativité et médiation			3				QP				
	L'interculturalité (acculturation, intégration, culture métiers...)			7				QP				
	Médiation et risques psychosociaux au travail			7				QP				
	Médiation collective et de projet			7				QP				
	Moments difficiles en médiation			3				QP				
	Exploitation des stages			4				QP				
	Outils de facilitation				4			QP				
	Mise en situation de facilitation			3				QP				
	Fonctionnement de groupe				4			QP				
UE3 Accompagnement à la méthodologie de projet (co-animation intervenant Croix Rouge et université)												
	Projet professionnel personnalisé (PPP)				21			ET- E			ET- E	
	Accueil, présentation de la formation et du groupe				7			QP				
	Mises en situation de médiation collective				3			QP				
	Mises en situation médiation interpersonnelle				4			QP				
	Analyse de pratiques professionnelles				3			QP				
	Fin de formation bilan				3			QP				
Pratique professionnelle (Hors calcul maquette)					28							
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				114	61	0	Préciser : CC : contrôle continu					
175							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
Evaluation du Projet Professionnel Personnalisé							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
LOUDIN Federica	Maître de conférences et assimilé	Directrice et formatrice	UFR Droit, économie et sciences sociales	federica.oudin@univ-tours.fr
GELY Marie-Laure	Maître de conférences et assimilé	Directrice et formatrice	UFR Droit, économie et sciences sociales	marie-laure.gely@univ-tours.fr
LOUDIN Martin	Maître de conférences et assimilé	Formateur	UFR Droit, économie et sciences sociales	martin.oudin@univ-tours.fr
LOUMONT Marie-Pierre	Vacataire non fonctionnaire	formatrice		mploumont@hotmail.fr
MARLOIE Aurélie	Vacataire non fonctionnaire	facilitatrice médiatrice		aurelie.marloie@okaoka.fr
LEBRUN BENARD Marie	Vacataire non fonctionnaire	formatrice et médiatrice		marie.lebrunbenard@interstices-mediation.com
GODIN Claire	Vacataire non fonctionnaire	formatrice et médiatrice		claire.godin@interstices-mediation.com
DELCOURT Bertrand	Vacataire non fonctionnaire	médiateur avocat		bertrand.delcourt@courteaud-pellissier.fr
Enseignants de Croix-Rouge Compétence				
HUGER Dominique	Vacataire non fonctionnaire	formatrice et médiatrice		dominique.huger@croix-rouge.fr
BINDEL Morgane	Vacataire non fonctionnaire	formatrice et médiatrice		morgane.bindel@its-tours.com
DURIEZ Sylvain	Vacataire non fonctionnaire	formatrice et médiatrice		sylvain.duriez@gmail.com
VIGNAULT Pascal	Vacataire non fonctionnaire	médiateur		vigneault.pascal@orange.fr

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2022-2023		2022-2023		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	15	FC au tarif normal	17	FC au tarif normal	8	FC au tarif normal	21	15,25
	FC au tarif réduit	12	FC au tarif réduit	8	FC au tarif réduit	8	FC au tarif réduit	12	10
	FC au tarif mixte	8	FC au tarif mixte	6	FC au tarif mixte	1	FC au tarif mixte	5	5

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Total
Total des recettes (le facturé)	106 705 €	98 124 €	53 442 €	74 869 €	333 139 €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes	44 822 €	30 764 €	33 639 €	54 365 €	163 589 €
Résultat recettes-dépenses	61 883 €	67 360 €	19 803 €	20 504 €	169 550 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme									
Type de formation									
Paramètres					Valeur				
Formation sur une année complète (oui/non)									
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT					5%				
Pourcentage minimum de coût de support					Spé				
Coûts directs spécifiques uniquement									
Type de diplôme									
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)									

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC			
réduit			
FI			
Total			

Indicateurs		Valeur
Nbre total stagiaires		-
Tarif moyen		€
Marge moyenne		

Légende
à renseigner
renseigné
calculé

subvention (€)		Total	Par stagiaire
		- €	
Chiffre d'affaires prévisionnel		#REF!	
Coûts directs formation		#REF!	
Marge sur coûts directs		#REF!	
Coûts indirects formation		- €	
Coûts complets		#REF!	
Marge sur coûts complets		#REF!	

Coûts directs formation						#REF!
-------------------------	--	--	--	--	--	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				#REF!	#REF!	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				#REF!	#REF!	
Maîtres de conférences et assimilés				#REF!	#REF!	
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				#REF!	#REF!	
Professeurs agrégés et assimilés				#REF!	#REF!	
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				#REF!	#REF!	
Doctorants contractuels				#REF!	#REF!	
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				#REF!	#REF!	
Vacataires non fonctionnaires				#REF!	#REF!	
Vacataires fonctionnaires				#REF!	#REF!	
Autres (honoraires de formation...)					- €	
Si statut inconnu (Coût moyen)				#REF!	#REF!	
Sous total coûts de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h	0,00 h		#REF!	

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				#REF!	#REF!	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				#REF!	#REF!	
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				#REF!	#REF!	
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				#REF!	#REF!	
Professeurs agrégés et assimilés				#REF!	#REF!	
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				#REF!	#REF!	
Doctorants contractuels				#REF!	#REF!	
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				#REF!	#REF!	
Vacataires non fonctionnaires				#REF!	#REF!	
Vacataires fonctionnaires				#REF!	#REF!	
Autres (honoraires de formation...)					- €	
Si statut inconnu (Coût moyen)				#REF!	#REF!	
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h	0,00 h		#REF!	

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation			
	CM	TD/TP	ETD	
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI				0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement				0,00 h
autre				0,00 h
Total	0,0 h	0,0 h	0,00 h	

Heures totales	Heures de formation			
	CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	0,0 h	0,0 h	0,0 h	0,00 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	0,0 h	0,0 h	0,0 h	0,00 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	0,0 h	0,0 h	0,0 h	0,00 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)		Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue		FAUX	
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)			
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)			
Total		- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biats				#REF!	#REF!	
coût de fonctionnement	0,0 h	0,0 h	0,00 h	#REF!	- €	
coût d'amortissement, provision et dépréciation				#REF!	#REF!	
Sous total autres coûts directs de formation					#REF!	

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)						#REF!
---	--	--	--	--	--	-------

Coûts spécifiques		Montant	Montant
Kit pédagogique			
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)			
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)			
Reversement partenaire			
Total des coûts spécifiques			0 €

Marge sur coûts directs		#REF!
-------------------------	--	-------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	- €	
Documentation	- €	- €	- €	- €	
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	
Vie étudiante	- €	- €	- €	- €	
Sous total coût de soutien		- €		- €	

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	50 €	- €	4 €	- €	
patrimoine immobilier	17 €	- €	1 €	- €	
système d'information et numérique	5 €	- €	0 €	- €	
Sous total coût de support		- €		- €	

Coûts indirects formation		- €
Coûts complets		#REF!
Marge sur coûts complets		#REF!

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	
dont coûts directs	
dont coûts indirects	
Coûts complets de l'heure de formation	coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs	
en % du tarif de vente	
Marge sur coûts complets	
en % du tarif de vente	
Nombre minimum de stagiaires	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

MÉDIATION ET GESTION DES CONFLITS

Année d'ouverture :

2009

	Années antérieures				N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue							
Stagiaire Tarif Normal	3 650,00 €	3 780,00 €	3 780,00 €	3 940,00 €	3 940,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	2 160,00 €	2 240,00 €	2 240,00 €	2 340,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale							
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	08/01/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé	PSYCHOCRIMINOLOGIE
----------	---------------------------

Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Bac+3
-----------------------------------	-------

Composante porteuse	UFR Droit, économie et sciences sociales
Composante associée le cas échéant	Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :	
1	
2	
3	
4	

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :	
--	--

Enseignant.e.s responsable.s :																
	<table> <tr> <th>Nom Prénom</th> <th>Téléphone</th> <th>Mail</th> </tr> <tr> <td>1 Delphine THOMAS-TAILLANDIER</td> <td>06 17 26 06 83</td> <td>delphine.taillandier@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>2 Nicolas COMBALBERT</td> <td>06 81 55 29 74</td> <td>nicolas.combalbert@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Nom Prénom	Téléphone	Mail	1 Delphine THOMAS-TAILLANDIER	06 17 26 06 83	delphine.taillandier@univ-tours.fr	2 Nicolas COMBALBERT	06 81 55 29 74	nicolas.combalbert@univ-tours.fr	3			4		
Nom Prénom	Téléphone	Mail														
1 Delphine THOMAS-TAILLANDIER	06 17 26 06 83	delphine.taillandier@univ-tours.fr														
2 Nicolas COMBALBERT	06 81 55 29 74	nicolas.combalbert@univ-tours.fr														
3																
4																

Diplôme ouvert en	<table> <tr> <td>Formation initiale 100 % en présentiel</td> <td>☒</td> </tr> <tr> <td>Formation initiale 100 % en distanciel</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation initiale hybride (en partie en FOAD)</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation continue 100 % en présentiel*</td> <td>☒</td> </tr> <tr> <td>Formation continue 100 % en distanciel*</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation continue hybride (en partie en FOAD)*</td> <td>☐</td> </tr> </table>	Formation initiale 100 % en présentiel	☒	Formation initiale 100 % en distanciel	☐	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐	Formation continue 100 % en présentiel*	☒	Formation continue 100 % en distanciel*	☐	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐	<table> <tr> <th colspan="2">Effectifs attendus pour l'Université de Tours</th> </tr> <tr> <th>minimum</th> <th>maximum</th> </tr> <tr> <td>12 FC</td> <td>25</td> </tr> </table>	Effectifs attendus pour l'Université de Tours		minimum	maximum	12 FC	25
Formation initiale 100 % en présentiel	☒																			
Formation initiale 100 % en distanciel	☐																			
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐																			
Formation continue 100 % en présentiel*	☒																			
Formation continue 100 % en distanciel*	☐																			
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐																			
Effectifs attendus pour l'Université de Tours																				
minimum	maximum																			
12 FC	25																			

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription	
--	--

Gestion	FOCAL
---------	-------

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :	
--	--

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

La demande des étudiants de toutes filières pour intégrer des formations spécialisées en psychocriminologie est de plus en plus forte. Or, il existe très peu de diplômes susceptibles de répondre favorablement aux attentes et aux besoins des futurs diplômés (formations théoriques et opérationnelles proposant des contenus pédagogiques et des projets tutorés suffisamment étayés pour offrir aux étudiants des méthodes, des techniques et des outils d'analyse, de dépistage, de diagnostic, d'accompagnement psychosocial des auteurs ou des victimes de violences, etc.). Au niveau de la région Centre Val de Loire, c'est une offre de formation unique.

Public visé concerné par la formation :

Pour le public de la formation continue : psychologues, juristes, médecins, avocats, enquêteurs, éducateurs, infirmiers, conseillers pénitentiaires d'insertion et probation, etc.

Pour le public de la formation initiale : étudiants en Master et doctorat de psychologie, droit, sociologie, médecine, etc.

Objectifs pédagogiques :

Ce diplôme propose une formation interdisciplinaire qui a pour objectif de sensibiliser ou de compléter la formation des étudiants issus de diverses filières (psychologie, droit, médecine, etc.) et des professionnels des secteurs judiciaire et para-judiciaire :

- Connaissance des principes généraux du droit pénal, de la procédure pénale et du droit pénitentiaire.
- à l'étude des facteurs de risque et de protection du passage à l'acte violent et à l'analyse des situations criminelles
- au repérage des troubles psychopathologiques associés à la criminalité
- au soutien psychologique et social des victimes de violences infractionnelles
- aux méthodes, techniques et outils de la psychocriminologie
- à l'identification des réseaux et des acteurs spécialisés dans le domaine de la psychocriminologie

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Sur le plan socio-économique, la psychocriminologie constitue aujourd'hui une nouvelle niche professionnelle. Par exemple, les évolutions sociétales et l'accroissement du risque d'exposition à des phénomènes de violence ont systématisé les procédures de prise en charge psychologique des auteurs et des victimes et ce, dans tous les secteurs professionnels (métiers à risque, force de sécurité, secours, administrations publiques, entreprises privées, etc.). Les besoins institutionnels sont multiples et les débouchés professionnels sont nombreux. Le DU de psychocriminologie peut donc répondre à un besoin de spécialisation des étudiants et des professionnels, mais il peut également répondre à des préoccupations et des enjeux sociopolitiques d'envergure en matière de sécurité (ex. loi de rétention de sûreté, gestion des situations critiques dans le cadre de la pratique professionnelle, etc.) et de santé publique (accompagnement des publics vulnérables, etc.). Ce DU peut également s'adresser aux étudiants juristes préparant les concours de l'administration pénitentiaire, de la protection judiciaire de la jeunesse, de l'Ecole Nationale de la Magistrature ou encore de l'examen du Centre Régional de Formation Professionnelle des avocats. En ce sens, cette formation universitaire est susceptible de favoriser l'employabilité des candidats.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Identifier les acteurs de terrain qui assurent la prise en charge des victimes sur le plan sanitaire, social ...
2. Identifier les étapes du traitement judiciaire de la délinquance
3. Orienter les personnes victimes de violence interpersonnelle à tous les âges de la vie
4. Être en capacité de mener une analyse psychocriminologique de situations
5. Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés
6. Fournir un appui éclairé à la prise de décision
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Diplôme de niveau Bac + 3 ou équivalent acquis par l'expérience professionnelle.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Le candidat soumet un dossier administratif dont un CV et une lettre de motivation. Le recrutement se fait sur examen du dossier.

Procédure de recrutement

Etude du dossier par les deux enseignants référents.

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet personnel et professionnel - motivation - équilibre de la dynamique de groupe

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Rythme de la formation :

- 12 jours de formation presentielle soit 84 h répartie sur 2 jours de 7 h par mois (vendredi et samedi)
 - Réalisation de pratique professionnelle de 35h durant le temps de la formation
- Formation de decembre à juin incluant les cours et la soutenance en présentiel du mémoire.

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤6 mois) :

Pratique professionnelle :

☒

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 35h minimum

Conditions de validation du diplôme

La validation du diplôme se fait par le contrôle de l'assiduité de l'étudiant à l'ensemble des enseignements dispensés dans la formation, par l'accomplissement d'une pratique professionnelle de 35h minimum et par la rédaction et la soutenance d'un mémoire.

Le mémoire permettra de faire un travail de recherche documentaire (références bibliographiques d'ouvrages et d'études empiriques dans le champ de la psychocriminologie). Il permettra de formuler une question de recherche à laquelle le candidat répondra par ses observations de terrain, par un recueil de données effectué auprès des professionnels spécialisés ou des publics concernés, par des données de la littérature, etc.

Le travail écrit donne lieu à une note de contrôle terminal écrit (coef. 1).

La soutenance permettra au candidat de présenter plus en détail son analyse et son travail face à un jury composé de 2 personnes au minimum. La soutenance du mémoire donne lieu à une note de contrôle terminal oral (coef. 1).

Une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 permet la validation du diplôme.

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Le redoublement est possible au travers d'une réinscription à la formation, sans conservation de notes.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Droit, économie et sciences sociales

Filière :

Diplôme : PSYCHOCRIMINOLOGIE

Nom du responsable : Delphine THOMAS-TAILLANDIER

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
UE1 Droit, criminologie et sciences pénitencières	Histoire et grands courants de la criminologie Principes généraux du droit pénal Principes directeurs de la procédure pénale Le trouble psychique ou neuropsychique saisi par le droit pénal La justice pénale des mineurs La place de la victime pénale Pénologie (présentation des peines, application des peines)	P			21		QP					
UE2 Psychopathologie de la violence	Le trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent Les troubles de la personnalité, les troubles psychotiques, les conduites addictives Facteurs de risque et de protection du passage à l'acte agressif Automutilations et crise suicidaire Les catégories et les typologies en psychocriminologie Le trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent Les troubles de la personnalité, les troubles psychotiques, les conduites addictives Facteurs de risque et de protection du passage à l'acte agressif Automutilations et crise suicidaire Les catégories et les typologies en psychocriminologie	P			21		QP					
UE3 Psychotraumatologie	Etiopathogénie et clinique des syndromes psychotraumatiques chez l'adulte Les troubles psychiques associés L'enfant victime d'agressions sexuelles (intra et extrafamiliales) Les violences institutionnelles Le débriefing psychologique ; les cellules d'urgence médico-psychologique Les thérapies des victimes	P			21		QP					
UE4 Méthodes et techniques en psychocriminologie	L'expertise judiciaire en santé mentale Vulnérabilité, dangerosité et risque de récidive L'analyse de la dynamique du passage à l'acte L'accompagnement psychosocial des victimes Les techniques de profilage – l'analyse comportementale	P			14		QP					
UE5 Médecine légale	L'expertise médico-judiciaire L'évaluation du préjudice corporel, L'autopsie médico-légale Médecine légale, police technique et scientifique	P			7		QP					
UE6 Mémoire	Mémoire et soutenance de mémoire	P			1		ET E et O			ET E et O		
UE7 Observation des pratiques professionnelles	Observation des pratiques professionnelles dans une institution ou un service assurant l'accompagnement ou la prise en charge sociale, judiciaire et/ou médico-psychologique d'auteurs ou de victimes de violences (35h minimum)(Hors calcul maquette)	P			35		QP					
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				0	85	0	Préciser : CC : contrôle continu					
85							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
dont 1 heure d'évaluation							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
ALLIMAN Peggy	Vacataire	Psychologue et analyste comportementale		
ARMAND DEBEZY Marine	Vacataire non fonctionnaire	Psychologue clinicienne, criminologue		marine.armand@yahoo.fr
COMBALBERT Nicolas	PU - Titulaire Univ Tours	Psychopathologie / Droit	UFR Arts et sciences humaines	nicolas.combalbert@univ-tours.fr
DELIOT Rodrigue	Vacataire	Psychologue - ENAP		rodrigue.deliot@justice.fr
DEPERROIS Romain	Vacataire	Docteur en psychologie - Chercheur postdoctoral		
DIEU Erwan	Vacataire	Sociologue, criminologue - ARCA		dieu.erwan@gmail.com
DOSE Marie	Vacataire	Avocate		
DURAND Pomme	Vacataire	Magistrate		
LABADENS Pierre	Vacataire	Médecin		
OUHMAD Nawal	Vacataire	Docteur en psychologie - Psychologue conseil à l'ENSP		
PICHARD Nicolas	Vacataire	CFPN		
SOREL Olivier	PU - Titulaire Univ Tours	Psychologie cognitive	IUT de Tours	olivier.sorel@univ-tours.fr
TAILLANDIER-SCHMITT Anne	PR - Titulaire Univ Tours	Psychologie clinique, psychologie sociale	IUT de Tours	anne.taillandier-schmitt@univ-tours.fr
THOMAS-TAILLANDIER Delphine	MCF- Titulaire Univ Tours	Enseignant-chercheur en droit	UFR Droit, économie et sciences sociales	delphine.taillandier@univ-tours.fr
VENTURI Solenne	Vacataire	CFPN		

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	8	FI	7	FI	6	FI	8	7,25
	FC au tarif normal	9	FC au tarif normal	6	FC au tarif normal	19	FC au tarif normal	12	11,5
	FC au tarif réduit	7	FC au tarif réduit	12	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	4,75
	FC au tarif mixte	1	FC au tarif mixte	1	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0,5

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Total
Total des recettes (le facturé)	23 135,00 €	27 300,16 €	26 816,67 €	18 336,00 €	95 587,83 €
Montant des aides accordées					0,00 €
Total des dépenses directes	8 717,50 €	10 018,90 €	34 370,08 €	25 888,97 €	78 995,45 €
Résultat recettes-dépenses	14 417,50 €	17 281,26 €	-7 553,41 €	-7 552,97 €	16 592,38 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Psychocriminologie		
Intitulé du diplôme	Type de formation	Diplôme Universitaire
	Paramètres	Valeur
Formation sur une année complète (oui/non)	Oui	
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	5%	
Pourcentage minimum de coût de support	5%	
Coûts directs spécifiques uniquement	Spéc	
Type de diplôme	DU	
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Oui	

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 700 €	12	+9 715 €
réduit			+ €
FI	200 €	5	-3 452 €
			+ €
		Total	+6 263 €

Indicateurs		Valeur
Nbre total stagiaires		17
Tarif moyen		1 259 €
Marge moyenne		+368 €

Légende

à renseigner

renseigné

calculé

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	21 400 €	1 259 €
Coûts directs formation	7 577 €	446 €
Marge sur coûts directs	+13 823 €	+813 €
Coûts indirects formation	7 560 €	445 €
Coûts complets	15 137 €	890 €
Marge sur coûts complets	+6 263 €	+368 €

Coûts directs formation	7 577 €	446 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		15,0 h	15,0 h	46 €	690 €	41 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire		3,0 h	3,0 h	46 €	138 €	8 €
Professeurs agréés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires		37,0 h	37,0 h	46 €	2 252 €	133 €
Vacataires fonctionnaires		30,0 h	30,0 h	46 €	1 380 €	81 €
Autres (honoraires de formation...)				-	- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €	- €	-
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		12,0 h	12,0 h	46 €	552 €	32 €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCFUP				26 €	- €	-
Maîtres de conférences et assimilés dont MCFUP au-delà du service statutaire				46 €	- €	-
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	-
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	-
Docteurs contractuels				97 €	- €	-
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs <i>ajoints et invités</i> (PAS et H42), attachés temporaires				127 €	- €	-
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	-
Vacataires fonctionnaires				46 €	- €	-
Autres (honoraires de formation...)				- €	- €	-
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	-
Total coût additionnel de personnel EEC formation	0,0 h	12,0 h	12,0 h		552 €	37 €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou du DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)		Heures de formation		
		CM	TD/TP	ETD
	nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		5,0 h	5,0 h
	nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		0,0 h	0,0 h
	autre		0,0 h	0,0 h
Total		0,0 h	5,0 h	

Heures totales	Heures de formation			
	CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	0,0 h	90,0 h	90,0 h	90,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	0,0 h	102,0 h	102,0 h	102,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	0,0 h	102,0 h	102,0 h	102,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)		Montant	Montant
	Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €
	Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
	Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total			0

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biatss				8 €	682 €	40 €
coût de fonctionnement	0,0 h	85,0 h	85,0 h	15 €	-	-
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €	277 €	16 €
Sous-total autres coûts directs de formation					960 €	56 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	5 977 €	352 €
---	---------	-------

Coûts spécifiques		Montant	Montant
	Kit pédagogique		- 6
	Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	300 €	18 €
	Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	50 €	3 €
	Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	1 250 €	74 €
	Reversement partenaire	1 500 €	94 €
Total des coûts spécifiques			189 €

Marge sur coûts directs	+13 823 €	+813 €
-------------------------	-----------	--------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'étudiants)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par Unité/Tours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	6 338 €	28 €	- €	373 €
Documentation	- €	- €	- €	- €	- €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	- €	- €	- €	- €	- €
Sous-total coût de soutien		6 338 €			373 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'univ/Tours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	50 €	854 €	4 €	- €	50 €
patrimoine immobilier	17 €	288 €	1 €	- €	17 €
système d'information et numérique	5 €	81 €	0 €	- €	5 €
Total coût de support		1 123 €			72 €

	Coûts indirects formation	7 560 €	445 €
	Coûts complets	15 137 €	890 €
	Marque sur coûts complets	+ 6 262 €	+ 368 €

Chiffres clés / stagiaire		Remarques
Coûts complets	890 €	
dont coûts directs	446 €	
dont coûts indirects	445 €	
Coûts complets de l'heure de formation	168 €	coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs	813 €	
en % du tarif de vente	65%	
Marge sur coûts complets	368 €	
en % du tarif de vente	29%	
Nombre minimum de stagiaires	13	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum	890 €	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

PSYCHOCRIMINOLOGIE

Année d'ouverture :

2014

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	21-22	22-23	23-24	24-25	25-26	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 500,00 €	1 500,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	1 170,00 €	1 170,00 €	1 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	200,00 €	200,00 €	0,00 €	378,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	08/01/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé **MANAGER INCLUSIF ET QVCT (QUALITÉ DE VIE, CONDITIONS DE TRAVAIL)**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+2

Composante porteuse IAE Tours Val de Loire
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail Centre Val de Loire.
- 2
- 3
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	HONORE Lionel		lionel.honore@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☐
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐
Formation continue 100 % en présentiel*	☐
Formation continue 100 % en distanciel*	☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

15

20

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Gestion IAE / FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	OUI		

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Ce diplôme s'inscrit dans des problématiques managériales actuelles rencontrées par toutes les entreprises et organisations publiques. Elle s'appuie sur l'expérience de professionnels à l'expertise reconnue (ARACT Centre Val de Loire) et d'expertise universitaire (adossement fort à la recherche du laboratoire VALLOREM, EA 6296).

Public visé concerné par la formation :

Cette formation est destinée à toute personne en situation d'encadrement d'équipe.

Objectifs pédagogiques :

La Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), et l'Inclusion sont des enjeux majeurs de société pour toutes les organisations et entreprises, qui doivent s'en saisir.
Les managers doivent proposer et mettre en œuvre des plans d'action qui répondent aux obligations légales mais surtout qui améliorent durablement la QVCT et l'Inclusion de toutes et tous. Cette formation leur apportera les compétences nécessaires à la réussite de cet objectif.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

L'objectif est de sensibiliser et former aux problématiques de qualité de vie au travail, de conditions de travail et d'inclusion en situation professionnelle comme le recommande le plan de santé au travail (document de référence en matière de santé au travail pour les entreprises, édité par le ministère du travail).
Ce diplôme vise à faire acquérir les compétences managériales telles que décrites dans le Plan de santé au travail, les organisations ayant des obligations sur ces aspects de prévention et QVCT

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Identifier les enjeux individuels et organisationnels QVCT et inclusion d'une situation de travail et de proposer un plan d'action managérial à court, moyen et long terme pour y répondre en y intégrant les contraintes organisationnelles et individuelles.
2. Utiliser le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) comme une ressource managériale: savoir rédiger un DUERP ; déployer le mode projet associé en vue de proposer des actions d'amélioration.
3. Animer des espaces de discussion / développer un comportement managérial réflexif.
4. Prévenir les risques psycho-sociaux en repérant les situations de mal-être au travail, en identifiant les acteurs et dispositifs à mobiliser ainsi que les impacts juridiques et organisationnels.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Partenariat avec l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) Centre Val de Loire.
La convention arrive à échéance en fin d'année universitaire 2026 et sera renouvelée pour l'année 2026-2027.

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire d'un diplôme bac+2 ou équivalent acquis par expérience professionnelle et être en situation managériale

Documents demandés pour l'examen du dossier

CV + lettre de motivation + pièce d'identité + derniers diplômes obtenus + formulaire complémentaire

Procédure de recrutement

Recrutement : le recrutement se fera suite à une analyse d'un dossier de candidature et d'un entretien de motivation avec les responsables pédagogiques de la formation. L'entretien permettra de rappeler les attendus du DU et de vérifier l'adéquation de la formation avec le projet professionnel du candidat.

Critères de sélection

Admission : sur décision des responsables pédagogiques de la formation

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulement de la formation : 12 jours de formation dont 14h de formation en FOAD + 1 journée de présentation de cas pratiques pendant laquelle les stagiaires seront évalués

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Une note supérieure ou égale à 10 doit être obtenue à l'évaluation du cas pratique présenté par le candidat (un écrit et une soutenance orale de 20 min suivie de 10 min de questions). Le jury sera composé d'une responsable pédagogique de la formation et d'un intervenant au sein de la formation. L'obtention du DU nécessite également une présence active aux sessions. Au-delà de 2 jours d'absence, le candidat ne pourra pas valider son DU.

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Le redoublement est possible au travers d'une réinscription à la formation, avec une conservation de notes.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : IAE Tours Val de Loire

Filière :

Diplôme : MANAGER INCLUSIF ET QVCT (QUALITÉ DE VIE, CONDITIONS DE TRAVAIL)

Nom du responsable : HONORE Lionel

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
UE1 : Egalité, diversité et inclusion (EDI)	Fresque de la diversité			7			Q _P					
	Handicap et maladies chroniques			7			Q _P					
	Outils et pratiques EDI en FOAD	FOAD		14			Q _P					
UE2 : Démarche QVCT & Inclusion	Qualité de vie au travail et conditions de travail			14			Q _P					
UE3 : Démarche prévention	Maux du travail			7			Q _P					
	Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels et médecine du travail			14			Q _P					
UE4 : Pratiques managériales	Médiation			7			Q _P					
	Espaces de discussion			7			Q _P					
	Violences sexistes et sexuelles			7			Q _P					
UE 5 : Présenter un projet EDI et QVCT	Echanges sur les cas pratiques en présence l'ensemble des stagiaires			6,5								
	Soutenance orale			0,5			E _T + O			E _T + O		
Pratique professionnelle												
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
91				91	0	0	ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
dont 30 min d'évaluation orale							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
HULIN Annabelle	Professeur des universités, hospitalo-universitaire et assimilé	PU	IAE Tours Val de Loire	annabelle.hulin@univ-tours.fr
BIENVENUE Nicolas	*Autre (honoraires de formation...)	Chargé de mission ARACT CVL	Aucune	n.bienvenu@anact.fr
CHEVALIER Séverinne	Maître de conférences et assimilé	MCF	UFR Arts et sciences humaines	severine.chevalier@univ-tours.fr
RAMOS Iris	*Autre (honoraires de formation...)	Psychologue du travail	Aucune	iris@service-step.com
COEHLO Ivan	*Autre (honoraires de formation...)	Directeur chez Prométhée	Aucune	lCoelho@capemploi41.org
DAROUACHE Kenza	*Autre (honoraires de formation...)	Chargée de mission ARACT CVL	Aucune	k.darouache@anact.fr
HONORE Lionel	Professeur des universités, hospitalo-universitaire et assimilé	PU	IAE Tours Val de Loire	lionel.honore@univ-tours.fr
LOUDIN Fédérica	Maître de conférences et assimilé	MCF	UFR Droit, économie et sciences sociales	federica.oudin@univ-tours.fr
RICHEZ Audrey	*Autre (honoraires de formation...)	Chargée de mission ARACT CVL	Aucune	a.richez@anact.fr
FREUNDLIEB Isabelle	*Autre (honoraires de formation...)	Directrice ARACT CVL	Aucune	i.freudlieb@anact.fr

*Si autre, préciser le statut :

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	DU Manager inclusif, QVCT			
Type de formation	Diplôme Universitaire			
Paramètres		Valeur		
Formation sur une année complète (oui/non)	Non			
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%			
Pourcentage minimum de coût de support	5%			
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé			
Type de diplôme	DU			
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Oui			

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 950 €	15	+12 641 €
réduit			+ €
FI			+ €
			+ €
Total			+12 641 €

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	15
Tarif moyen	1 950 €
Marque moyenne	+843 €

à renseigner

renseigné

calculé

Subvention (€)	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	29 250 €	1 950 €
Coûts directs formation	8 568 €	571 €
Marge sur coûts directs	+20 682 €	+1 379 €
Coûts indirects formation	8 041 €	536 €
Coûts complets	16 609 €	1 107 €
Marge sur coûts complets	+12 641 €	+843 €

Coûts directs formation	8 568 €	571 €		
Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)				
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	21,0 h	31,5 h		
Maîtres de conférences et assimilés				
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire	14,0 h	21,0 h		
Professeurs agrégés et assimilés				
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				
Docteurs contractuels				
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				
Vacataires non fonctionnaires	21,0 h	31,5 h		
Vacataires fonctionnaires				
Autres (honoraires de formation...)	35,0 h	52,5 h		
Si statut inconnu (Coût moyen)				
Sous total coûts de personnel EEC formation	91,0 h	0,0 h 136,5 h		
Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)				
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH au-delà du service statutaire				
Professeurs agrégés et assimilés				
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				
Docteurs contractuels				
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				
Vacataires non fonctionnaires				
Vacataires fonctionnaires				
Autres (honoraires de formation...)				
Si statut inconnu (Coût moyen)				
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h 0,0 h		
Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)				
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		0,00 h		
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		0,00 h		
autre		0,00 h		
Total	0,0 h	0,0 h 0,00 h		
Heures totales				
nb heures de formation (pour l'apprenant)	91,0 h	0,0 h 91,0 h		
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	91,0 h	0,0 h 91,0 h		
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	91,0 h	0,0 h 91,0 h		
Primes et indemnités (décisions stratégiques)				
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	450 €	30 €		
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		€		
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		€		
Total	450 €	30 €		
Autres coûts directs de formation				
coût de personnel Biatss	8 €	1 096 € 73 €		
coût de fonctionnement	15 €	€		
coût d'amortissement, provision et dépréciation	3 €	446 € 30 €		
Sous total autres coûts directs de formation		1 542 € 103 €		
Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)		8 328 € 555 €		
Coûts spécifiques				
Kit pédagogique		€		
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	150 €	10 €		
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	40 €	3 €		
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	50 €	€		
Reversement partenaire		€		
Total des coûts spécifiques	240 €	16 €		
Marge sur coûts directs	+20 682 €	+1 379 €		
70,7%				
Coûts de soutien				
Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscriptions)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	3 787 € 252 €
Documentation	24 €	- €	3 €	346 € 23 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	254 € 17 €
Sous total coût de soutien		- €		4 388 € 293 €
Coûts de support				
Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscriptions)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	2 552 € 170 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	859 € 57 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	242 € 16 €
Sous total coût de support		- €		3 653 € 244 €
Coûts indirects formation				
Coûts complets				
Marge sur coûts complets				
43,2%				

Chiffres clés / stagiaire

Remarques

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	6	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	6	FC au tarif normal	0	3
	FC au tarif réduit	4	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	3	FC au tarif réduit	0	1,75
	FC au tarif mixte	1	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	1	FC au tarif mixte	0	0,5

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Total
Total des recettes (le facturé)	21 958 €	0 €	18 238 €	0 €	40 196 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes	9 889 €	0 €	20 890 €	0 €	30 779 €
Résultat recettes-dépenses	12 069 €	0 €	-2 651 €	0 €	9 417 €

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

MANAGER INCLUSIF ET QVCT (QUALITÉ DE VIE, CONDITIONS DE TRAVAIL)

Année d'ouverture :

2021-2022

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	2 470,00 €	2 470,00 €	2 560,00 €	1 950,00 €	1 950,00 €	1 950,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	1 950,00 €	1 950,00 €	2 020,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'IAE	Date :	22/01/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **ÉTUDIANT ENTREPRENEUR (D2E)**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Inférieur au bac

Composante porteuse IAE Tours Val de Loire
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

1
2
3
4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	LEBEGUE TYPHAINE		typhaine.lebegue@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel ☒
 Formation initiale 100 % en distanciel ☐
 Formation initiale hybride (en partie en FOAD) ☐
 Formation continue 100 % en présentiel* ☒
 Formation continue 100 % en distanciel* ☐
 Formation continue hybride (en partie en FOAD)* ☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

10

20

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Gestion UFR

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

	type	Numéro	date d'échéance
Diplôme inscrit au RNCP ou RS			
	Si oui, code à préciser Si non, l'envisagez-vous ?		

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Le D2E est une formation inversée qui met au premier rang l'accompagnement de l'étudiant entrepreneur. Cet accompagnement est encadré par un enseignant et un professionnel. L'accompagnement peut être individuel ou collectif et a pour objet de permettre à l'étudiant entrepreneur de consolider son projet entrepreneurial afin de favoriser la création de celui-ci.
Le D2E s'appuie sur le dispositif PEPITE Centre Val de Loire ainsi que sur l'ensemble de ses partenaires au sein des différents sites (Tours, Orléans, Blois, Bourges...). Ces partenaires représentent les collectivités territoriales, les entreprises privées et établissements de financement, les réseaux d'accompagnement et de financement de la création et de l'innovation.

Public visé concerné par la formation :

Tous les domaines de formation sont admis.

Objectifs pédagogiques :

La création du D2E s'inscrit dans le cadre national du Plan Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat et de la circulaire ministérielle du 21 mai 2014 sur le statut Etudiant Entrepreneur et la charte nationale du Diplôme Etudiant Entrepreneur. Le D2E s'adresse en priorité aux étudiants et jeunes diplômés de moins de 28 ans ayant obtenu le statut d'étudiant entrepreneur auprès du comité d'engagement du PEPITE CENTRE (annexe 2). Il peut toutefois s'adresser à des jeunes diplômés âgés de plus de 28 ans au regard de leur parcours et de leur projet de création et au titre de la formation tout au long de la vie.
L'objectif du D2E consiste à fournir un cadre administratif et apporter un contenu pédagogique pour accompagner l'étudiant entrepreneur.
Le D2E et le statut étudiant entrepreneur apportent :
- un statut et une couverture sociale à l'étudiant ou au jeune diplômé entrepreneur,
- la possibilité pour l'étudiant en formation dans un diplôme national de substituer son projet au stage normalement prévu, sous réserve de l'accord du responsable de formation. Un contrat d'engagement peut être signé à cet effet. L'étudiant entrepreneur peut toutefois si son projet l'exige effectuer un stage dans le cadre du diplôme.
- la possibilité de transformer l'acquisition du D2E en ECTS dans le diplôme national où est inscrit l'étudiant (notamment validation du stage sous réserve de validation par l'établissement)
- un double accompagnement enseignant + professionnel,
- l'accès aux ressources documentaires et outils mis à disposition par le PEPITE
- l'accès au réseau des partenaires régionaux du PEPITE de l'accompagnement et du financement de la création et de la reprise d'entreprise
- la possibilité de participer aux différentes actions menées au sein de PEPITE Centre Val de Loire (cf. annexe 3)
- accès à plusieurs espaces de co working dans différents lieux à Tours (Espace MAME, Pépinières start'in box...)
- l'accès à des méthodologies de type lean start'up qui permettent aux étudiants ou jeunes diplômés, quelle que soit leur formation d'origine, de confronter leur idée à la réalité et au terrain le plus tôt possible, de tester et de développer leur concept.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Le D2E vise à accompagner les étudiants porteurs d'un projet réel de création. A travers les actions proposées au sein du diplôme, l'étudiant entrepreneur sera en mesure d'acquérir les connaissances et les compétences lui permettant d'élaborer son projet d'entreprise (étude de marché, analyse financière, Business plan..) et de développer une posture de dirigeant d'entreprise.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Etre sensibilisé-e à la culture et aux valeurs entrepreneuriales,
2. Découvrir et comprendre la démarche entrepreneuriale d'un.e porteur.se de projet
3. Elaborer et tester son projet entrepreneurial afin de favoriser la création / reprise d'une entreprise.
- 4.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Le D2E s'appuie sur le dispositif PEPITE Centre Val de Loire ainsi que sur l'ensemble de ses partenaires au sein des différents sites (Tours, Orléans, Blois, Bourges...). Ces partenaires représentent les collectivités territoriales, les entreprises privées et établissements de financement, les réseaux d'accompagnement et de financement de la création et de l'innovation

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Pas de niveau minimum requis.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Validation du projet porté par le comité PEPITE

Procédure de recrutement

Au cours du comité de sélection PEPITE, les candidats présentent leur projet puis ils répondent aux questions du jury.

Critères de sélection

Motivations à entreprendre, constatation de la réalité des démarches exploratoires, compréhension de l'intérêt du Statut National Etudiant Entrepreneur.

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

L'admission en D2E est subordonnée à l'obtention du statut national d'Etudiant Entrepreneur instruit par le comité d'engagement de PEPITE. Le comité d'engagement comporte des représentants des établissements du PEPITE, les enseignants responsables du D2E, des représentants des réseaux d'accompagnement et de financement, des entrepreneurs. L'admission est définie par le comité d'engagement de PEPITE en accord avec les établissements d'accueil.

- L'EP 12 « découverte de la démarche entrepreneuriale »

Cet élément constitutif s'appuie sur les modules proposés dans le cadre d'apports et de cours permettant la découverte de la démarche entrepreneuriale, comme le Certificat Universitaire « Entrepreneuriat, Innovation & Stratégie » et le module création du Master 2 management des PME et Entrepreneuriat.

L'étudiant entrepreneur selon le niveau d'avancement de son projet pourra participer à l'un des deux programmes (soit 18 h).

La sélection porte sur la qualité du projet (réalité, qualité et ampleur du projet entrepreneurial) et du porteur du projet (motivation et temps accordé au projet) et non sur le diplôme d'entrée.

L'étudiant qui souhaite demander une inscription au D2E doit renseigner un dossier de candidature en ligne sur le site <https://www.pepite-france.fr/>. Ce dernier est unique et national. L'admission est décidée sur la base de l'examen de ce dossier, d'une audition du candidat par le comité d'engagement de PEPITE CENTRE-VAL DE LOIRE et d'un auto positionnement du candidat sur un ensemble de compétences définies par le référentiel national Esprit d'Entreprendre de Pepite.

Le D2E est composé de deux UE. L'UE 1 « élaboration du projet entrepreneurial » et l'UE 2 « mémoire et soutenance du projet entrepreneurial ».

L'UE 1 « Elaboration du projet entrepreneurial » est organisé de la manière suivante :

Deux éléments pédagogiques sont rattachés à cette UE :

- L'EP11 « suivi individuel pour le projet entrepreneurial »

Cet élément constitutif est contrôlé par un Quitus de Présence. Concrètement l'étudiant est suivi régulièrement par les deux tuteurs : un enseignant et un praticien. Un calendrier fixe un nombre de rendez-vous dans l'année (cinq entretiens). Ces rendez-vous permettront aux deux tuteurs de s'assurer que des étapes clés du projet ont été franchies, que des actions particulières définies éventuellement au début du suivi ont bien été menées.

- L'EP 13 « Tester et développer son projet »

Cet élément s'appuie sur les journées régionales des étudiants entrepreneurs et sur des méthodologies de lean start'up développées au sein de PEPITE Centre Val de Loire.

L'objectif principal est de permettre aux EE de passer de l'idée à une entreprise avec une offre et des clients, en proposant des contenus adaptés aux besoins des EE. Dans le cadre de cet élément les Etudiants Entrepreneurs participent :

- A 3 journées régionales des Etudiants Entrepreneurs (JREE) réparties sur l'année universitaire. Ce dispositif est organisé par

PEPITE Centre Val de Loire et vise à créer une communauté d'étudiants entrepreneurs autour d'échanges et d'ateliers collectifs sur des thématiques liées à l'entrepreneuriat (15h)

- A des événements organisés dans le cadre des méthodologies de type lean start'up développées au sein de PEPITE Centre Val de Loire ou de ses partenaires, qui consistent à proposer aux étudiants entrepreneurs une expérience immersive au sein de l'écosystème entrepreneurial afin de démarrer leur projet par ex : Bootcamp Starter, Démo Day, Start'up Week end, Hackaton... / (18h)

Les étudiants entrepreneurs bénéficient :

- D'un accès au réseau d'experts de PEPITE Centre Val de Loire et la possibilité d'avoir, un « mentor » lui-même entrepreneur pour échanger de façon régulière sur le projet et avoir des conseils personnalisés (6 rencontres de 30 minutes soit 3h de suivi)

Durée :



1 an



2 ans



3 ans



4 ans



5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Le diplôme est validé lorsque la note de l'UE2 est supérieure ou égale à 10/20.

Une mention est attribuée en fonction de la moyenne obtenue :

Passable : ≥ 10 et < 12 □

Assez Bien : ≥ 12 et < 14 □

Bien : ≥ 14 et < 16

Très Bien : ≥ 16

L'UE1 ne fera pas l'objet d'une évaluation notée. Une attestation pourra être délivrée pour le suivi des actions proposées dans le cadre du PEPITE.

L'UE2 « mémoire sur le projet entrepreneurial » est consacrée en formation initiale et en formation continue au mémoire et à la soutenance du projet. Son évaluation porte sur deux éléments

- La remise d'un rapport de projet entrepreneurial (70% de la note). Ce rapport présente le plan d'affaires du projet, ou, selon son état d'avancement, les éléments de validation du projet (preuve du concept, définition du modèle économique, résultat d'étude de marché, prévisionnel, etc..). Cette évaluation est réalisée par le jury constitué par des membres du comité d'engagement de PEPITE et les deux tuteurs.

- La soutenance (30%) qui porte sur la présentation orale du projet par l'étudiant entrepreneur

L'évaluation de cette UE2 peut être partagée avec des enseignants de la formation originelle de l'étudiant afin de favoriser la valorisation en ECTS du D2E dans le diplôme national originel où est inscrit l'étudiant : note de rapport et soutenance en substitution de la note de stage et à d'autres UE de la maquette pédagogique originelle.

La soutenance a lieu devant un jury comportant des enseignants et des professionnels. Les décisions du jury, en ce qui concerne les notes et le résultat final, sont définitives et sans appel.

Le mémoire et la soutenance sont en session unique

Le candidat doit à l'issue de son année s'auto-positionner sur un ensemble de compétences définies par le référentiel national Esprit d'Entreprendre de Pepite. Cet auto-positionnement fait ensuite l'objet d'une validation lors de la soutenance.

Jury de délivrance du diplôme :

La soutenance a lieu devant un jury composé des deux tuteurs qui ont suivi l'étudiant et d'un ou plusieurs membres du comité d'engagement du PEPITE CENTRE. Ce jury comporte des enseignants et des professionnels. Le jury est arrêté par le Président de l'Université où est inscrit l'étudiant.



session unique



2 sessions*



redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Le redoublement est autorisé, il peut s'avérer nécessaire pour un projet entrepreneurial nécessitant un délai de plus d'un an pour le passage à l'acte.

Pas de conservation de notes

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR :

IAE Tours Val de Loire

Filière :

Gestion

Diplôme :

ÉTUDIANT ENTREPRENEUR (D2E)

Nom du responsable :

LEBEGUE TYPHAINE

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
UE1 : ÉLABORATION DU PROJET ENTREPRENEURIAL												
	EP 11 Suivi individuel projet entrepreneurial				8		QP					
	EP 12 Découverte de la démarche entrepreneuriale			18			QP					
	EP 13 Tester et développer son projet			36			QP					
UE 2 : MÉMOIRE SUR LE PROJET ENTREPRENEURIAL												
	EP 21 Mémoire projet entrepreneurial		7				ET			ET		
	EP 22 Soutenance du projet (1 h)		3				ET			ET		
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				54	8	0	Préciser : CC : contrôle continu					
62							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
plus 1h d'évaluation							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
LEBEGUE Typhaine	MCF	Gestion	IAE Tours Val de Loire	typhaine.lebegue@univ-tours.fr
OLA Abdel-Malik	MCF	Gestion	IAE Tours Val de Loire	abdel-malik.ola@univ-tours.fr
GHARES Mariem	MCF	Gestion	IAE Tours Val de Loire	mariem.ghares@univ-tours.fr
BARRAT Sabine	MCF	Informatique	IUT de Tours	sabine.barrat@univ-tours.fr
CHEVET Frédéric	Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés	TC	IUT de Tours	frederic.chevet@univ-tours.fr

*Si autre, préciser le statut :

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	Diplôme étudiant entrepreneur		
Type de formation	Diplôme Inter-Universitaire		
	Paramètres	Valeur	
Formation sur une année complète (ou/non)	Oui		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DIU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC			+ €
réduit			+ €
FI	178 €	10	-8 666 €
			+ €
Total			-8 666 €

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	10	à renseigner
Tarif moyen	178 €	renseigné
Marge moyenne	+333 €	calculé

subvention (€)	12 000 €		
		Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel		13 780 €	1 378 €
Coûts directs formation		2 530 €	253 €
Marge sur coûts directs		+11 250 €	+1 125 €
Coûts indirects formation		7 915 €	792 €
Coûts complets		10 446 €	1 045 €
Marge sur coûts complets		+3 334 €	+333 €

Coûts directs formation	2 530 €	253 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires	18,0 h	8,0 h	35,0 h	61 €	2 135 €	214 €
Vacataires fonctionnaires				46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	18,0 h	8,0 h	35,0 h		2 135 €	214 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU/PH				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires				46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h	0,00 h		- €	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DIU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation		
	CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement			0,00 h
autre			0,00 h
Total	0,0 h	0,0 h	0,00 h

Heures totales	Heures de formation			ETD
	CM	TD/TP	Hrs totales	
nb heures de formation (pour l'apprenant)	18,0 h	8,0 h	26,0 h	35,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	18,0 h	8,0 h	26,0 h	35,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	18,0 h	8,0 h	26,0 h	35,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	- €	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biats				8 €	281 €	28 €
coût de fonctionnement	18,0 h	8,0 h	35,0 h	15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €	114 €	11 €
Sous total autres coûts directs de formation					395 €	40 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	2 530 €	253 €
---	---------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique	- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	- €	- €
Restauration (pauses cafés, restaurants, trajets...)	- €	- €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	- €	- €
Reversement partenaire	- €	- €
Total des coûts spécifiques	0 €	- €

Marge sur coûts directs	+11 250 €	+1 125 €
-------------------------	-----------	----------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	3 728 €	28 €	- €	373 €
Documentation	34 €	341 €	3 €	- €	34 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	250 €	2 €	- €	25 €
Sous total coût de soutien		4 319 €		- €	432 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	2 512 €	19 €	- €	251 €
patrimoine immobilier	85 €	846 €	6 €	- €	85 €
système d'information et numérique	24 €	238 €	2 €	- €	24 €
Sous total coût de support		3 596 €		- €	360 €

Coûts indirects formation	7 915 €	792 €
Coûts complets	10 446 €	1 045 €
Marge sur coûts complets	+3 334 €	+333 €

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	1 045 €
dont coûts directs	253 €
dont coûts indirects	792 €
Coûts complets de l'heure de formation	298 €
Marge sur coûts directs	1 125 €
en % du tarif de vente	632%
Marge sur coûts complets	333 €
en % du tarif de vente	187%
Nombre minimum de stagiaires	59
Tarification minimum	1 045 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	9	FI	13	FI	12	FI	9	10,75
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	1	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	0,25
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	1	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0,25
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)	1 575,00 €	6 175,00 €	2 136,00 €	1 602,00 €	11 488,00 €
Montant des aides obtenues	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	48 000,00 €
Total des dépenses directes	2 135,00 €	2 135,00 €	2 135,00 €	2 135,00 €	8 540,00 €
Résultat recettes-dépenses	11 440 €	16 040 €	12 001 €	11 467 €	50 948 €

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

ÉTUDIANT ENTREPRENEUR (D2E)

Intitulé du diplôme

Année d'ouverture :

	Années antérieures				N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue							
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 950,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale							
Droits de base*	175,00 €	175,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	175,00 €	175,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'IAE	Date :	22/01/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'IAE	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'IAE	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé **DU COMPTABILITÉ GESTION**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+2

Composante porteuse IUT de Tours
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

1
2
3
4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	LARRONDE Hélène	02 47 36 75 38	helene.larronde@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☒
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐
Formation continue 100 % en présentiel*	☒
Formation continue 100 % en distanciel*	☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

15

35

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Gestion UFR

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Le DU Comptabilité Gestion a pour objectif de préparer aux UE de l'examen national du DCG. Outre les postes de Cadre dans le secteur de la Comptabilité et de la Gestion, le DCG reste la principale voie d'accès aux métiers de l'Audit et de l'Expertise comptable.

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Le DU Comptabilité Gestion est construit pour préparer certaines épreuves du DCG, diplôme de comptabilité et de gestion de niveau L. Il accueille des personnes titulaires d'un diplôme Bac+2 (BTS ou DUT) donnant droit à des équivalences du DCG. Les personnes inscrites à cette préparation suivent 913 heures de formation et sont évaluées tout au long de leur cursus préparatoire. Le DU permet donc de valoriser ce cursus en le diplômant, surtout dans le cas où l'ensemble des UE du DCG ne serait pas obtenu à la suite de l'examen national. Il offre également la possibilité d'inscrire en poursuite d'études des apprenants tout juste diplômés d'un DUT ou BTS souhaitant préparer le DCG, leur permettant ainsi de garder leur statut d'étudiant. Le DU en tant que préparation au DCG est éligible aux bourses du CROUS.

De plus, cette préparation au DCG peut accueillir les diplômés du BUT GEA parcours GC2F de l'IUT de Tours. Les diplômés du DCG peuvent ensuite continuer leur cursus par la préparation au DSCG qui se fait en apprentissage aussi à l'IUT de Tours. La filière de la comptabilité gestion est donc clairement identifiée à l'IUT de Tours.

Public visé concerné par la formation :

La formation est ouverte à toute personne ayant au moins un diplôme de niveau Bac+2, donc titulaire d'un DUT, BTS, BUT, Licence ou Master dans le domaine de la Comptabilité. La liste des titres et diplômes français ouvrant droit à dispense d'épreuves, est parue au BO n°8 du 23 février 2023. Le public visé est soit étudiant, soit salarié, soit demandeur d'emploi.

Objectifs pédagogiques :

La préparation au DCG permet aux apprenants :

- d'acquérir les savoirs et méthodes liés à la comptabilité et à la finance d'entreprise
- de consolider les savoirs et méthodes liés à l'organisation des cabinets d'expertise comptable, des entreprises commerciales ou industrielles, des banques ou des sociétés d'assurance
- de maîtriser les principales techniques du droit, de la finance, de la trésorerie, du contrôle de gestion
- de maîtriser la pratique de la comptabilité analytique, des outils informatiques de gestion

Les matières enseignées en DUCG (comptabilité, droit, gestion et analyse financière) permettent la tenue de dossiers clients en cabinet d'expertise comptable ou permettent la tenue de l'ensemble des tâches de gestion d'une TPE ou PME.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Le DUCG permet de former des professionnels pouvant répondre, non seulement aux besoins des cabinets d'audit et d'expertise comptable, mais aussi à ceux des entreprises quelle que soit leur secteur d'activité (privé, public, associatif). Cette formation pluridisciplinaire préparant tant à des métiers du droit que de la gestion, conduit à des fonctions évolutives dans les services comptable et financier des entreprises, de contrôle de gestion, ou d'analyse des systèmes d'information. L'anglais est dispensé dans le cursus, ouvrant ainsi l'opportunité de missions ouvertes sur l'international.

Ouvert à la fois aux apprenants en poursuite d'études, aux salariés en reconversion, aux demandeurs d'emploi, le DU est riche tant sur le plan des savoirs, savoir-faire et savoir-être. La formation se décline en plusieurs rythmes :

- 1 an sans alternance
- 1 an avec alternance (mis en place pour les apprenants diplômés d'un BUT GEA GC2F en raison du nombre de dispenses plus importantes au DCG)
- 2 ans avec alternance
- à la carte (UE au choix)

L'alternance est possible en contrat de professionnalisation ou en apprentissage.

Les apprenants préparant le DCG en 1 an (hors alternance) ont cours tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi. La planification construite permet une mutualisation totale de l'ensemble des cours. L'alternance ne génère donc aucun frais supplémentaire.

Les UE 1 à 4 sont préparées la 1ère année et évaluées en fin de 1ère année. Les UE 6 à 8 sont préparées la 2ème année et évaluées en fin de 2ème année. L'UE 5 est quant à elle préparée sur les 2 années de façon à ce que le niveau d'anglais soit entretenu tout au long de la formation.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Appréhender le contexte juridique en droit des affaires ; Qualifier le cadre juridique du client ; Appliquer le cadre juridique adapté à une situation professionnelle ; Appréier la mise en œuvre de la responsabilité pénale appliquée aux affaires
2. Analyser et interpréter une ressource juridique ;
 - Effectuer une veille juridique et exploiter les informations issues de cette veille ;
 - Résoudre une situation juridique en utilisant un raisonnement structuré.
3. Accompagner le contribuable dans son environnement fiscal ; Conduire les obligations fiscales du cycle d'exploitation d'une entreprise ; Conduire les obligations fiscales de la personne physique et de sa famille
4. Exploiter une documentation financière (qu'elle soit chiffrée ou non) et analyser des données variées afin de réaliser un diagnostic financier et extra-financier
 - Analyser et interpréter les résultats financiers pour en tirer des conclusions pertinentes, permettant de formuler des recommandations adaptées aux objectifs de l'organisation ;
 - Concevoir des outils financiers adaptés facilitant ainsi la prise de décision dans un environnement complexe ;
 - Rédiger un argumentaire clair et structuré, capable de justifier les décisions financières proposées.
5. Exploiter des documents de nature variée (presse spécialisée et généraliste, multimédia, documents statistiques, ...) ;
 - Développer et exploiter une culture managériale actualisée visant à comprendre les problématiques des organisations ;
 - Caractériser et analyser des situations et décisions managériales ;
 - Élaborer une argumentation en mobilisant le vocabulaire spécifique adapté ainsi que les concepts et illustrations nécessaires (factuelles ou théoriques).
6. Positionner le PCG dans le contexte évolutif de la normalisation internationale ; Assurer le traitement comptable des transactions relatives à l'actif ; Assurer le traitement comptable des transactions inhabituelles ou complexes relatives au passif ; Assurer le traitement comptable des transactions spécifiques relatives au rattachement des charges et des produits ; Participer à la production et au contrôle de la cohérence globale des états financiers ; Appliquer les spécificités comptables du secteur non lucratif
7. Identifier et caractériser la place du contrôle de gestion comme aide au pilotage de la performance des organisations ; Analyser la formation du résultat et des coûts pour aider aux prises de décisions ; Mettre en œuvre une démarche budgétaire pour piloter une organisation ; Exploiter les outils du contrôle de gestion pour améliorer les performances de l'organisation

Copier, coller, télécharger, imprimer, partager, etc. : [Cliquez ici](#)

8. Comprendre et commenter, en anglais, des documents de la vie des affaires tels que des articles, des graphiques, des documents iconographiques ou des tableaux

tirés de la presse ou d'un rapport annuel d'entreprise ;

- Rédiger une note de synthèse en français, à partir de documents en anglais concernant les thèmes au programme ;

- Rédiger en anglais un document de travail à caractère commercial ou professionnel.

-> Le niveau B2 est attendu pour les différentes activités langagières en jeu.

9.

10.

11.

12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Les cours se déroulent dans leur intégralité dans les locaux de l'IUT de Tours. Il n'y a pas de structure de formation partenaire.

Notre réseau de partenaires professionnels est issu de la collaboration depuis de nombreuses années avec les entreprises et les cabinets d'expertise comptable de la région accueillant des apprenants en contrat de professionnalisation, et à partir de la rentrée 2021, en contrat d'apprentissage.

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

bac+2 dans le domaine de la comptabilité et/ou expérience en comptabilité et/ou validation acquises de certaines UE du DCG

Documents demandés pour l'examen du dossier

dossier, CV, lettre de motivation, diplômes et notes

Procédure de recrutement

Etude de dossier après dépôts des candidatures sur e-candidat

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet- niveau du candidat - motivation.

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Compte tenu du fait d'une part, que la formation est organisée autour de 32 semaines prévues au calendrier annuel, et d'autre part qu'il s'agit d'un examen classique avec épreuves sur table, les enseignements seront organisés sous la forme de cours et de travaux dirigés.

Pédagogie de l'alternance :

Les missions proposées aux alternants par les entreprises sont validées par le responsable de formation. Elles permettent de compléter les acquis théoriques par l'apprentissage de savoir-faire en entreprise.

A intervalle régulier, les tuteurs universitaires rencontrent leurs apprenants pour échanger autour des missions réalisées en entreprise et garantir leur adéquation à la formation. Ces échanges sont au nombre de 3 par année universitaire : un contact à la rentrée + un suivi à mi-parcours + un point en fin d'année.

Déroulement de la formation :

- sur un an, de septembre à mai avec 913 Heures de cours théoriques

- sur deux ans, soit en alternance soit en formation traditionnelle, avec 472 Heures de cours pour la 1ère année et 441 Heures pour la 2ème année

Équipe pédagogique :

- Responsable pédagogique : Hélène LARRONDE, PRAG

- Enseignants (50%) et professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec le contenu de la formation (50%)

- Cette équipe pédagogique peut personnaliser la formation en s'appuyant sur des exemples concrets vécus par les apprenants en entreprise.

Stage :

Le DUCG offre la possibilité de réaliser un stage de façon facultative.

Ce stage, d'une durée de 8 semaines, est un pré-requis nécessaire à l'obtention du DCG pour les candidats n'en ayant pas la dispense par équivalence. Il doit être accompli dans un cabinet d'expertise comptable ou dans les services comptables et financiers d'une entreprise, d'une collectivité publique ou d'une association.

Durée :

☒ 1 an ☒ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☒

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) : 280 heures (soit 8 semaines équivalent temps-plein)

Pratique professionnelle :

☐

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Afin d'assurer une formation de qualité et la réussite aux examens nationaux, chaque UE comporte un nombre d'heures d'enseignement approprié. L'assiduité est contrôlée, la présence aux enseignements, aux contrôles continus et aux examens est obligatoire. Toute absence injustifiée à une épreuve entraîne la défaillance à l'UE correspondante et donc à l'année.

Le DU Comptabilité Gestion est délivré si la moyenne de l'ensemble des UE est supérieure ou égale à 10/20 sous réserve qu'aucune moyenne d'UE ne soit inférieure à 06/20.

Lorsque le diplôme universitaire n'a pas été obtenu, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

La session 2 est organisée en septembre.

Le redoublement est possible, si la moyenne obtenue à l'année est supérieure ou égale à 6/20, avec conservation des notes supérieures ou égales à 10/20.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR :

IUT de Tours

Filière :

Gestion

Diplôme :

DU COMPTABILITÉ GESTION

Nom du responsable :

LARRONDE Hélène

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC						
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES						
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2				
UE1 DCG2 Droit des affaires	Contexte juridique en droit des affaires Cadre juridique du client Responsabilité pénale appliquée aux affaires	P	1	37	71			CC + ET O ou E	CC + ET O ou E		ET O ou E	ET O ou E				
UE2 DCG4 Droit fiscal	Accompagner le contribuable dans son environnement fiscal	P	1	37	71			CC + ET O ou E	CC + ET O ou E		ET O ou E	ET O ou E				
	Conduire les obligations fiscales du cycle d'exploitation d'une entreprise															
	Conduire les obligations fiscales de la personne physique et de sa famille															
UE3 DCG10 Comptabilité approfondie	Positionner le PCG dans le contexte évolutif de la normalisation internationale	P	1	43	80			CC + ET O ou E	CC + ET O ou E		ET O ou E	ET O ou E				
	Assurer le traitement comptable des transactions relatives à l'actif															
	Assurer le traitement comptable des transactions inhabituelles ou complexes relatives au passif															
	Assurer le traitement comptable des transactions spécifiques relatives au rattachement des charges et des produits															
	Participer à la production et au contrôle de la cohérence globale des états financiers															
	Appliquer les spécificités comptables du secteur non lucratif															
UE4 DCG6 Finance	Diagnostiquer la situation financière et extra-financière à partir des comptes sociaux	P	1	37	71			CC + ET O ou E	CC + ET O ou E		ET O ou E	ET O ou E				
	Concevoir la politique d'investissement															
	Optimiser la politique de financement															
	Gérer la trésorerie à court terme															
UE5 DCG12 Anglais des affaires	Viser le niveau B2 à l'issue de formation du DCG	P	1	24	46			CC + ET O ou E	CC + ET O ou E		ET O ou E	ET O ou E				
UE6 DCG3 Droit social	Appréhender le contexte juridique en vigueur en droit social	P	1	37	71			CC + ET O ou E	CC + ET O ou E		ET O ou E	ET O ou E				
	Qualifier la situation juridique du client															
	Appliquer le cadre juridique adapté à une situation professionnelle															
UE7 DCG7 Management	Expliquer le contexte et les enjeux du management des organisations	P	1	50	94			CC + ET O ou E	CC + ET O ou E		ET O ou E	ET O ou E				
	Expliquer le management stratégique															
	Expliquer le management organisationnel															
	Expliquer le management opérationnel															
UE8 DCG11 Contrôle de Gestion	Identifier et caractériser la place du contrôle de gestion comme aide au pilotage de la performance des organisations	P	1	50	94			CC + ET O ou E	CC + ET O ou E		ET O ou E	ET O ou E				
	Analyser la formation du résultat et des couts pour aider aux prises de décisions															
	Mettre en oeuvre une démarche budgétaire pour piloter une organisation															
	Exploiter les outils du contrôle de gestion pour améliorer les performances de l'organisation															
Examens blancs (30h)																
UE 9 : stage (UE facultative)					280			QP								
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP			913	315	598	0	Préciser : CC : contrôle continu									
							ET : examen terminal									
							O : oral – E : écrit									
Plus 30 heures d'examens blancs							QP : quitus de présence									

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

[illegible]

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

		2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	FI 1 an	3	FI 1 an	2	FI 1 an	1	FI 1 an	0	1,5
		FI 1 an allégé (dispenses)		FI 1 an allégé (dispenses)		FI 1 an allégé (dispenses)		FI 1 an allégé (dispenses)	1	1
		FI 1ère année	1	FI 1ère année	1	FI 1ère année	1	FI 1ère année	5	2
		FI 2ème année	0	FI 2ème année	1	FI 2ème année	2	FI 2ème année	1	1
	FC	FC au tarif normal	1	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	1	FC au tarif normal	0	0,5
		FC 1 an allégé (dispenses)	NC	FC 1 an allégé (dispenses)	NC	FC 1 an allégé (dispenses)	NC	FC 1 an allégé (dispenses)	0	
		FC 1ère année	5	FC 1ère année	7	FC 1ère année	4	FC 1ère année	3	4,75
		FC 2ème année	3	FC 2ème année	4	FC 2ème année	4	FC 2ème année	2	3,25
		FC à l'UE	3	FC à l'UE	1	FC à l'UE	0	FC à l'UE	2	1,5
	FA	FA 1 an	NC	FA 1 an		FA 1 an	1	FA 1 an	0	0,5
		FA 1 an allégé (dispenses)	NC	FC 1 an allégé (dispenses)	NC	FC 1 an allégé (dispenses)	NC	FC 1 an allégé (dispenses)	1	
		FA 1ère année	7	FA 1ère année	8	FA 1ère année	7	FA 1ère année	13	8,8
		FA 2ème année	0	FA 2ème année	6	FA 2ème année	7	FA 2ème année	5	4,5
		FA à la carte	1	FA à la carte	0	FA à la carte	0	FA à la carte	0	0,3
		TOTAL	24	TOTAL	30	TOTAL	28	TOTAL	33	29,5

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2021-2022	2022-2023	2024-2025	Total
Total des recettes (le facturé)	88 742 €	100 193 €	91 754 €	93 030 €	373 718 €
Montant des aides accordées	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses directes	58 945 €	58 634 €	60 336 €	59 490 €	237 405 €
Résultat recettes-dépenses	29 797 €	41 559 €	31 418 €	33 540 €	136 314 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		DUCG 1ère année	
Type de formation		Diplôme Universitaire	
Paramètres		Valeur	
Formation sur une année complète (oui/non)		Oui	
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT		43%	
Pourcentage minimum de coût de support		33%	
Coûts directs spécifiques uniquement		Spé	
Type de diplôme		DU	
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)		Non	

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	3 625 €	7	
réduit			
FI	1 895 €	4	
FA	3 786 €	12	
Total			

Indicateurs	Valeur	
Nbre total stagiaires	23	
Tarif moyen	3 408 €	
Marge moyenne		

subvention (€)

13 116 €

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	91 503 €	3 978 €
Coûts directs formation	#REF!	
Marge sur coûts directs	#REF!	
Coûts indirects formation	25 139 €	1 093 €
Coûts complets	#REF!	
Marge sur coûts complets	#REF!	

Coûts directs formation		#REF!

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				#REF!	#REF!	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				#REF!	#REF!	
Maîtres de conférences et assimilés				#REF!	#REF!	
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				#REF!	#REF!	
Professeurs agrégés et assimilés	36,0 h	35,0 h	89,0 h	#REF!	#REF!	
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				#REF!	#REF!	
Doctorants contractuels	22,0 h	27,0 h	60,0 h	#REF!	#REF!	
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				#REF!	#REF!	
Vacataires non fonctionnaires	40,5 h	92,0 h	152,8 h	#REF!	#REF!	
Vacataires fonctionnaires	73,5 h	162,0 h	272,3 h	#REF!	#REF!	
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				#REF!	#REF!	
Sous total coûts de personnel EEC formation	172,0 h	316,0 h	574,0 h		#REF!	

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				#REF!	#REF!	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				#REF!	#REF!	
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				#REF!	#REF!	
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				#REF!	#REF!	
Professeurs agrégés et assimilés				#REF!	#REF!	
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				#REF!	#REF!	
Doctorants contractuels				#REF!	#REF!	
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				#REF!	#REF!	
Vacataires non fonctionnaires				#REF!	#REF!	
Vacataires fonctionnaires		35,0 h	35,0 h	#REF!	#REF!	
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				#REF!	#REF!	
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	35,0 h	35,0 h		#REF!	

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)			
Heures de formation			
	CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement			0,00 h
autre			0,00 h
Total	0,0 h	0,0 h	0,00 h

Heures totales	Heures de formation			
	CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	172,0 h	316,0 h	488,0 h	574,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	172,0 h	351,0 h	523,0 h	609,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	172,0 h	351,0 h	523,0 h	609,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biats				#REF!	#REF!	
coût de fonctionnement	172,0 h	316,0 h	574,0 h	#REF!	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				#REF!	#REF!	
Sous total autres coûts directs de formation					#REF!	

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	#REF!

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique	175 €	8 €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		- €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		- €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		- €
Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques	175 €	8 €

Marge sur coûts directs	#REF!

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'univTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	8 575 €	28 €	- €	373 €
Documentation	59 €	1 348 €	4 €	- €	59 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	43 €	990 €	3 €	- €	43 €
Sous total coût de soutien		10 913 €		- €	474 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'univTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	432 €	9 936 €	32 €	- €	432 €
patrimoine immobilier	145 €	3 345 €	11 €	- €	145 €
système d'information et numérique	41 €	944 €	3 €	- €	41 €
Sous total coût de support		14 226 €		- €	619 €

Coûts indirects formation	25 139 €	1 093 €
Coûts complets	#REF!	
Marge sur coûts complets	#REF!	

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	
dont coûts directs	
dont coûts indirects	1 093 €
Coûts complets de l'heure de formation	coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs	
en % du tarif de vente	
Marge sur coûts complets	
en % du tarif de vente	
Nombre minimum de stagiaires	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum	correspond au coût complet

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		DUCG 2ème année	
Type de formation		Diplôme Universitaire	
Paramètres		Valeur	
Formation sur une année complète (oui/non)		Oui	
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT		37%	
Pourcentage minimum de coût de support		33%	
Coûts directs spécifiques uniquement		Spé	
Type de diplôme		DU	
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)		Non	

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	3 305 €	6	
réduit			
FI	1 727 €	3	
FA	3 622 €	12	
Total			

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	21
Tarif moyen	3 261 €
Marge moyenne	

à renseigner

renseigné

calculé

subvention (€)	11 964 €
Chiffre d'affaires prévisionnel	80 439 €
Coûts directs formation	#REF!
Marge sur coûts directs	#REF!
Coûts indirects formation	20 931 €
Coûts complets	#REF!
Marge sur coûts complets	#REF!

Coûts directs formation	#REF!
Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	
Maîtres de conférences et assimilés	
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire	
Professeurs agrégés et assimilés	
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés	
Doctorants contractuels	
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires	
Vacataires non fonctionnaires	
Vacataires fonctionnaires	
Autres (honoraires de formation...)	
Si statut inconnu (Coût moyen)	
Sous total coûts de personnel EEC formation	
Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH	
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire	
Professeurs agrégés et assimilés	
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés	
Doctorants contractuels	
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires	
Vacataires non fonctionnaires	
Vacataires fonctionnaires	
Autres (honoraires de formation...)	
Si statut inconnu (Coût moyen)	
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	
Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI	
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	
autre	
Total	
Heures totales	
nb heures de formation (pour l'apprenant)	
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	
Primes et indemnités (décisions stratégiques)	
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)	
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)	
Total	
Autres coûts directs de formation	
coût de personnel Biats	
coût de fonctionnement	
coût d'amortissement, provision et dépréciation	
Sous total autres coûts directs de formation	
Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	
Coûts spécifiques	
Kit pédagogique	
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	
Reversement partenaire	
Total des coûts spécifiques	
Marge sur coûts directs	
Coûts de soutien	
Coût par étudiant	
Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	
Coût de l'heure de formation	
Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'université de Tours)	
Coût total	
Coûts de support	
Coût par étudiant	
Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	
Coût de l'heure de formation	
Coût total (proportionnel au nombre d'heures disponibles par l'université de Tours)	
Coût total	
Coûts indirects formation	
Coûts complets	
Marge sur coûts complets	
Chiffres clés / stagiaire	
Coûts complets	
dont coûts directs	
dont coûts indirects	
Coûts complets de l'heure de formation	
Marge sur coûts directs	
en % du tarif de vente	
Marge sur coûts complets	
en % du tarif de vente	
Nombre minimum de stagiaires	
Tarification minimum	

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

DU COMPTABILITÉ GESTION

Année d'ouverture : 2015

Tarifs annuels	Années antérieures								N		Prévisionnel					
	N-4		N-3		N-2		N-1		TARIFS SOUMIS AU VOTE		N+1		N+2		N+3	
	Tarif normal	Tarif réduit	Tarif normal	Tarif réduit	Tarif normal	Tarif réduit	Tarif normal	Tarif réduit	Tarif normal	Tarif réduit	Tarif normal	Tarif réduit	Tarif normal	Tarif réduit	Tarif normal	Tarif réduit
Formules	Formation continue															
1 an	6 916 €	3 390 €	7 160 €	3 510 €	7 160 €	3 510 €	7 800 €	3 870 €	7 800 €	3 900 €	7 800 €	3 900 €				
1 an allégé (pour les diplômés de BUT GEA GC2F)	NC	NC	NC	NC	NC	NC	4 330 €	2 150 €	4 520 €	2 260 €	4 520 €	2 260 €				
2 ans : 1ère année	3 935 €	2 185 €	4 080 €	2 270 €	4 080 €	2 270 €	4 500 €	2 500 €	4 500 €	2 250 €	4 500 €	2 250 €				
2 ans : 2ème année	3 936 €	2 186 €	4 080 €	2 270 €	4 080 €	2 270 €	3 950 €	2 500 €	4 200 €	2 100 €	4 200 €	2 100 €				
Tarifs à l'UE :																
DUCG UE 1 : Droit des sociétés affaires(DCG UE 2)	NC		NC		NC		1 200 €		1 200 €		1 200 €					
DUCG UE 2 : Droit fiscal (DCG UE 4)	NC		NC		NC		1 200 €		1 200 €		1 200 €					
DUCG UE 3 : Comptabilité financière approfondie (DCG UE 10)	NC		NC		NC		1 270 €		1 270 €		1 270 €					
DUCG UE 4 : Finance (DCG UE 6)	NC		NC		NC		840 €		1 200 €		1 200 €					
DUCG UE 5 : Anglais (DCG UE 12)	NC		NC		NC		600 €		750 €		750 €					
DUCG UE 6 : Droit social (DCG UE 3)	NC		NC		NC		1 090 €		1 200 €		1 200 €					
DUCG UE 7 : Management (DCG UE 7)	NC		NC		NC		1 450 €		1 500 €		1 500 €					
DUCG UE 8 : Contrôle de gestion (DCG UE 11)	NC		NC		NC		1 450 €		1 500 €		1 500 €					
	Formation initiale															
Droits de base*	0 €		0 €		0 €		175 €		178 €		178 €					
Droits spécifiques 1 an	0 €		0 €		2 185 €		2 185 €		3 900 €		3 900 €					
Droits spécifiques 1 an (formule allégée)	0 €		0 €		0 €		0 €		2 260 €		2 260 €					
Droits spécifiques 1ère année (formation en 2 ans)	0 €		0 €		2 270 €		2 270 €		2 250 €		2 250 €					
Droits spécifiques 2ème année (formation en 2 ans)	0 €		0 €		2 270 €		2 270 €		2 100 €		2 100 €					
Total FI (DB + DS)	0 €		0 €		2 185 €		2 360 €		10 688 €		4 078 €		0 €		0 €	

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	03/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	01/03/2027

Intitulé **JOURNALISME WEB MULTIMÉDIA**

Niveau du diplôme (entrée=sortie)

Bac+3

Composante porteuse

IUT de Tours

Composante associée le cas échéant

IUT de Tours

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1
- 2
- 3
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	BIGOT Laurent	06 61 32 54 08	laurent.bigot@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☐
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐
Formation continue 100 % en présentiel*	☒
Formation continue 100 % en distanciel*	☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

6

12

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Gestion

UFR

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

La formation s'adresse à toute personne disposant soit d'un diplôme en journalisme, soit d'une première expérience professionnelle en journalisme, dans une optique de spécialisation au journalisme web multimédia. Elle s'adresse également à toute personne disposant d'une formation ou d'une expérience de production de contenus éditoriaux non journalistiques (communication notamment), dans le cadre d'une reconversion professionnelle. Le cas échéant, et quel que soit le niveau initial du candidat, une étude de dossier et des entretiens pourront être menés pour s'assurer de la cohérence du projet du candidat. La formation vise aussi les groupes de presse et médias qui souhaitent permettre la reconversion de leurs salariés vers le journalisme web. La délivrance du DU permet de valider les blocs de compétences 5 et 7 du master de journalisme.

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

non

Si oui, code à préciser

type	Numéro	date d'échéance
Si non, l'envisagez-vous ?	NON	

Si autre, préciser le nom du certificateur

Nom du certificateur

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

L'IUT et l'université de Tours proposaient jusqu'en 2018 deux types de cursus en journalisme : un parcours DUT-LP reconnu par la profession et un parcours non reconnu dénommé "Année spéciale" qui permettait notamment, en 800 heures, pour 18 personnes chaque année, des parcours de reconversion vers le journalisme. Depuis la création du master, ce second parcours a disparu et les demandes de personnes en reconversion sont éconduites. De plus, l'IUT et l'université de Tours, via la filière journalisme, appelée EPJT (Ecole publique de journalisme de Tours), sont de plus en plus souvent sollicités pour proposer un cursus "court" particulièrement dans les domaines du web et du multimédia.

Public visé concerné par la formation :

La formation s'adresse à toute personne disposant soit d'un diplôme en journalisme, soit d'une première expérience professionnelle en journalisme, dans une optique de spécialisation au journalisme web multimédia. Elle s'adresse également à toute personne disposant d'une formation ou d'une expérience de production de contenus éditoriaux non journalistiques (communication notamment), dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Objectifs pédagogiques :

Le journalisme est protéiforme. Le master de journalisme de l'université de Tours, comme les 14 autres formations membres de la Conférence des Ecoles de Journalisme (CEJ) dont les cursus sont reconnus par la CPNEJ (Conférence paritaire nationale de l'emploi des journalistes), prépare des généralistes formés aussi bien en radio, télé et presse écrite. Toutefois, le journalisme web multimédia s'inscrit de plus en plus souvent comme un type de journalisme à part entière et ces profils sont aujourd'hui activement recherchés par les rédactions, en France comme à l'étranger.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Les métiers visés sont ceux de rédacteurs et producteurs de contenus web et multimédias, vidéastes et rédacteurs notamment, pour des productions diffusées via Internet et les réseaux sociaux numériques (stories, reels, carrousel).

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Rechercher et collecter de l'information
2. Appliquer une démarche déontologique rigoureuse
3. Maîtriser les principaux genres journalistiques (interview, reportage, portrait, enquête)
4. Savoir illustrer et donner à voir l'information
5. Mettre en œuvre les techniques d'investigation et de vérification de l'information (fact-checking)
6. Connaître les principaux systèmes de gestion de contenu (CMS)
7. Concevoir, traiter et élaborer de l'information pour différents genres médiatiques du web et des réseaux sociaux
8. Contribuer à la transformation en contexte professionnel (stage pratique)
9. Utiliser avec mesure et éthique les outils d'intelligence artificielle utiles pour le journalisme

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Compte tenu des contacts noués par l'équipe enseignante de l'EPJT et du rayonnement de ses travaux de recherche sur certaines spécialisation comme le fact-checking, des partenariats semblent envisageables à court et moyen termes, avec des établissements de formations déjà partenaires du master de journalisme de l'université de Tours, ainsi qu'avec des médias ou des institutions qui soutiennent le développement du journalisme dans le monde (coopération internationale), qu'il s'agisse de fondations, d'ambassades ou d'organismes publics et para-publics.

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Le niveau de formation des candidats doit être équivalent ou supérieur au niveau Bac +3.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Les candidats du DU Journalisme Web Multimédia doivent présenter un dossier de candidature complet, comprenant un CV, une lettre de motivation, des productions déjà réalisées (écrites, audio et/ou vidéo), d'éventuelles lettres de recommandation, la copie de leur diplôme et relevé de notes du dernier diplôme obtenu.

Procédure de recrutement

Exemple : étude du dossier, organisation d'un oral...

L'admission se fait après étude de dossier de candidature et entretien de motivation.

Le recrutement est assuré par les enseignants du master de journalisme de l'université de Tours, en lien avec le service de formation continue (SEFCA). Les admissions sont prononcées en décembre ou janvier pour un cursus qui se déroule entre mars et mai (+ stages entre juin et août et soutenance fin août).

Critères de sélection

Les critères observés par l'équipe enseignante afin de sélectionner les candidats à l'entrée dans le DU concernent principalement l'expérience professionnelle et le niveau académique, ainsi que la cohérence du projet professionnel en lien avec les savoirs et savoir-faire contenus dans le DU.

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Le cursus du DU comprend quelques cours académiques, mais essentiellement des sessions pratiques, consacrées aux savoir-faire professionnels. L'ensemble des enseignements est suivi en présentiel et en continu pendant environ deux mois. S'ensuit une période de pratique professionnelle d'un mois (quatre semaines minimum) à réaliser avant le 31 août de l'année universitaire en cours, puis une soutenance d'enquête finale à réaliser dans les mêmes délais.

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐ Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☒ Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 1 mois

Conditions de validation du diplôme

Le diplôme est attribué aux étudiants qui ont obtenu la moyenne à l'ensemble des UE, ces dernières étant compensables entre elles. Une UE inférieure strictement inférieure à 8/20 ne peut toutefois pas être compensée.

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

redoublement sans conservation de notes

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : IUT de Tours

Filière : Journalisme

Diplôme : JOURNALISME WEB MULTIMÉDIA

Nom du responsable : BIGOT Laurent

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
UE 1 Fondamentaux journalistiques	Déontologie	P	1		9		ET-É			D		
	Sources et données	P	1		18		ET-É			D		
	Genres journalistiques	P	3		24		CC-É			É		
	Photoreportage	P	1		12		CC-É			É		
UE 2 Techniques numériques	Ecriture web (WP, SEO...)	P	1		12		CC-É			É		
	IA	P	1		12		CC-É			É		
	OSINT et Sécurité numérique	P	1		12		CC-É			É		
UE 3 Formats spécifiques	Réseaux sociaux	P	1		18		CC-É			É		
	Vidéo / MoJo	P	1		18		CC-É			É		
	Fact-checking	P	1		18		CC-É			É		
UE 4 Enquête finale et Stage	Pratique professionnelle	P	2		1 mois							
	Compte-rendu pratique professionnelle	P	2				ET-É			D		
	Enquête finale	P	4				ET-É			D		
	Soutenance (0,5h)	P	4				ET-0			ET-0		
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
153				0	153	0	ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
Plus 30 mn d'évaluation							QP : quitus de présence					
							D : Dossier					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Bigot Laurent	MCF	Info-Com	IUT de Tours	laurent.bigot@univ-tours.fr
Bourguignon Jean-Marc	*Autre (honoraires de formation...)	Sécurité	IUT de Tours	jm@nothing2hide.org
Brard Nicolas	Maître de conférences et assimilé	Info-Com	IUT de Tours	nicolas.brard@univ-tours.fr
Mach Lucie	Autre enseignant contractuel : enseignant-chercheur associé et invité (PAST et MAST), attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), lecteur, maître de langue	photographe	IUT de Tours	lucie.mach@univ-tours.fr
Mafhoudi Amira	Vacataire non fonctionnaire	journaliste	IUT de Tours	amiramahfoudi07@gmail.com
Magassa Dah	Vacataire non fonctionnaire	journaliste	IUT de Tours	dah.magassa@hotmail.fr
Nicey Jérémie	MCF	Info-Com	IUT de Tours	jeremie.nicey@univ-tours.fr
Philippe Yann	Vacataire non fonctionnaire	formateur indépendant	IUT de Tours	yann.philippe@univ-tours.fr
Sourisce Nicolas	MCF	Info-Com	IUT de Tours	nicolas.sourisce@univ-tours.fr

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2022-2023		2023-2024		2024-2025		2025-2026		
	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	4	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	1	FC au tarif normal	0	2,5
	FC au tarif réduit	1	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	5	FC au tarif réduit	0	3
	FC à l'UE	4	FC à l'UE	0	FC à l'UE	3	FC à l'UE	0	3,5

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)	35 160 €	NC	36 408 €	NC	71 568 €
Montant des aides accordées	0 €	NC	0 €	NC	0 €
Total des dépenses directes	10 971 €	NC	12 575 €	NC	23 546 €
Résultat recettes-dépenses	24 189 €	#VALEUR!	23 833 €	#VALEUR!	48 022 €

Formation proposée une année sur deux

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		Test grille des coût DU journalisme	
Type de formation		Paramètres	
Formation sur une année complète (oui/non)	Non	Valeur	
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT			
Pourcentage minimum de coût de support	10%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	4 900 €	6	+1 690 €
réduit			+ €
FI			+ €
			+ €
Total			+1 690 €

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	6
Tarif moyen	4 900 €
Marge moyenne	+282 €

à renseigner
calculé

subvention (€)

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	29 400 €	4 900 €
Coûts directs formation	21 251 €	3 542 €
Marge sur coûts directs	+8 149 €	+1 358 €
Coûts indirects formation	6 460 €	1 077 €
Coûts complets	27 710 €	4 618 €
Marge sur coûts complets	+1 690 €	+282 €

Coûts directs formation	21 251 €	3 542 €
-------------------------	----------	---------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation CM TD/TP ETD	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés		246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire	69,0 h	46 €	3 174 €	529 €
Professeurs agrégés et assimilés		275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires	12,0 h	127 €	1 519 €	253 €
Vacataires non fonctionnaires	48,0 h	61 €	2 928 €	488 €
Vacataires fonctionnaires	12,0 h	46 €	552 €	92 €
Autres (honoraires de formation...)	12,0 h	800 €	9 600 €	1 600 €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	0,0 h 153,0 h 153,0 h		17 773 €	2 962 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation CM TD/TP ETD	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH		413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH au-delà du service statutaire	15,0 h	46 €	690 €	115 €
Professeurs agrégés et assimilés		275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires		61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires		46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)		- €	- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h 15,0 h 15,0 h		690 €	115 €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation CM TD/TP ETD		
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		0,00 h	
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		0,00 h	
autre		0,00 h	
Total	0,0 h 0,0 h 0,00 h		

Heures totales	CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	0,0 h	153,0 h	153,0 h	153,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	0,0 h	168,0 h	168,0 h	168,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	0,0 h	168,0 h	168,0 h	168,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	- €	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)	- €	- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)	- €	- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation CM TD/TP ETD	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
coût de personnel Biats		8 €	1 228 €	205 €
coût de fonctionnement	0,0 h 153,0 h 153,0 h	15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation		3 €	499 €	83 €
Sous total autres coûts directs de formation			1 728 €	288 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	20 191 €	3 365 €
---	----------	---------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique	- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	- €	- €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traites...)	260 €	43 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	800 €	133 €
Reversement partenaire	- €	- €
Total des coûts spécifiques	1060 €	177 €

Marge sur coûts directs	+8 149 €	+1 358 €
-------------------------	----------	----------

27,7%

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	4 661 €	777 €
Documentation	- €	- €	- €	- €	- €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	- €	- €	- €	- €	- €
Sous total coût de soutien	- €	- €		4 661 €	777 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	100 €	- €	7 €	1 256 €	209 €
patrimoine immobilier	34 €	- €	3 €	423 €	71 €
système d'information et numérique	10 €	- €	1 €	119 €	20 €
Sous total coût de support	- €	- €		1 798 €	300 €

Coûts indirects formation	6 460 €	1 077 €
Coûts complets	27 710 €	4 618 €
Marge sur coûts complets	+1 690 €	+282 €

5,7%

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	4 618 €
dont coûts directs	3 542 €
dont coûts indirects	1 077 €
Coûts complets de l'heure de formation	181 €
Marge sur coûts directs	1 358 €
en % du tarif de vente	28%
Marge sur coûts complets	282 €
en % du tarif de vente	6%
Nombre minimum de stagiaires	6
Tarification minimum	4 618 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

JOURNALISME WEB MULTIMÉDIA

Année d'ouverture :

2023

	Années antérieures				N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue							
Stagiaire Tarif Normal	6 450,00 €	6 450,00 €	6 680,00 €	6 680,00 €	4 900,00 €	4 900,00 €	4 900,00 €	4 900,00 €
Stagiaire Tarif réduit	4 950,00 €	4 950,00 €	5 130,00 €	5 130,00 €				
Tarif UE1	1 450,00 €	1 450,00 €	1 510,00 €	1 510,00 €	1 900,00 €	1 900,00 €	1 900,00 €	1 900,00 €
Tarif UE2	1 450,00 €	1 450,00 €	1 510,00 €	1 510,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €
Tarif UE3	1 950,00 €	1 950,00 €	2 020,00 €	2 020,00 €	1 900,00 €	1 900,00 €	1 900,00 €	1 900,00 €
Tarif UE4	1 950,00 €	1 950,00 €	2 020,00 €	2 020,00 €	NC			
	Formation initiale							
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	03/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **RÉADAPTATION RESPIRATOIRE DU GRAND OUEST**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) **Bac+2**

Composante porteuse **UFR Médecine**
Composante associée le cas échéant **Sélectionner la composante**

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Université d'Angers
- 2 Université de Nantes
- 3 Université de Poitiers
- 4 Université de Bretagne occidentale
- 5 Université de Rennes 1

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

La formation est divisée en 6 sessions sous la responsabilité organisationnelle de chacune des facultés de Médecine.
Coordonnation tournante pour 2 ans, assumée à tour de rôle par chacune des universités partenaires
Une convention lie les universités partenaires (Angers, Nantes, Rennes, Poitiers, Brest, Tours) pour la co-organisation du diplôme.
Pour les années 2025-2026 et 2026-2027 l'université de Tours assure la gestion administrative, les inscriptions et la délivrance du diplôme.
Universités partenaires : participent à la conception pédagogique, dispensent des enseignements et accueillent des regroupements.
Mutualisation des ressources (supports, intervenants)
Répartition des modules entre les sites partenaires
Harmonisation des modalités d'évaluation (examens, mémoire, soutenance)
Accueil des stagiaires dans les CHU et structures spécialisées rattachées aux universités partenaires
Encadrement par des professionnels de santé locaux

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Laurent PLANTIER	02 47 47 98 44	laurent-plantier@univ-tours.fr
2	Bertrand SELLERON	06 98 96 09 52	bertrand.selleron@gmail.com
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☐
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☒
Formation continue 100 % en présentiel*	☐
Formation continue 100 % en distanciel*	☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

3	5
----------	----------

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un seul site d'inscription

Gestion **FOCAL**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Intervenants experts : enseignants-chercheurs, médecins spécialistes (pneumologie, réadaptation), kinésithérapeutes, professionnels de santé.
Approche pluridisciplinaire : intégration des dimensions médicales, paramédicales, éducatives et organisationnelles.
Stage pratique : immersion en milieu hospitalier spécialisé (CHU, SSR), favorisant l'application des connaissances.
Mémoire avec soutenance : travail de recherche ou d'analyse clinique validé par un jury, attestant du niveau académique.

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

non

type	Numéro	date d'échéance
Si oui, code à préciser		
Si non, l'envisagez-vous ?	NON	

Nom du certificateur **Sélectionner le certificateur** Si autre, préciser le nom du certificateur **Nature de l'habilitation**

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Les maladies respiratoires chroniques, notamment la Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive (BPCO), sont en constante augmentation. Responsables d'une insuffisance respiratoire, ces maladies sont invalidantes. Pour ralentir leur aggravation et améliorer le quotidien des patients, une prise en charge spécifique est indispensable. Cette formation complémentaire et interdisciplinaire ouverte aux professionnels salariés et libéraux, permet de répondre à un besoin de santé publique actuellement non couvert et ne faisant pas l'objet d'enseignement spécifique dans la formation initiale et complémentaire.

Public visé concerné par la formation :

Médecins (pneumologues, généralistes, rééducateurs...), Masseurs-kinésithérapeutes, Infirmiers, Ergothérapeutes, Diététiciens, Enseignants en Activité Physique Adaptée (APA), Techniciens de laboratoire biomédical, Professionnels de l'industrie pharmaceutique ou des réseaux de santé
Les professionnels déjà formés et impliqués dans la prise en charge des pathologies respiratoires pourront faire valoir leur expérience et être dispensés du suivi des modules 1 et 2 après analyse d'un dossier de validation des acquis professionnels (VA)

Objectifs pédagogiques :

Le DIU de réhabilitation respiratoire du Grand Ouest a pour objectifs de permettre aux professionnels de :

- Comprendre les causes du handicap d'origine respiratoire
- Comprendre et utiliser les moyens d'évaluation validés en réhabilitation respiratoire
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un programme de réhabilitation respiratoire individualisé
- Agir au sein d'un réseau de santé
- Participer à la prévention primaire, secondaire et tertiaire de l'insuffisance respiratoire
- Participer à l'éducation thérapeutique des patients atteints de pathologie respiratoire

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Cette formation permet d'intégrer :

- La pratique de la réhabilitation respiratoire en établissement de santé ou en cabinet libéral ou à domicile
- Un organisme de prestation de service à domicile participant à la réhabilitation respiratoire
- L'industrie pharmaceutique et des technologies appliquées dans les maladies respiratoires (assistance ventilatoire, ...)
- Les comités scientifiques ou de pilotage des réseaux de réhabilitation respiratoire
- Les organismes d'expertise et conseils auprès des associations de patients, des tutelles, et organisme d'assurance maladie.
- Les instituts et organismes de formation paramédicaux.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Comprendre les causes du handicap d'origine respiratoire,
2. Comprendre et utiliser les moyens d'évaluation validés en réhabilitation respiratoire
3. Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un programme de réhabilitation respiratoire individualisé,
4. Agir au sein d'un réseau de santé,
5. Participer à la prévention primaire, secondaire et tertiaire de l'insuffisance respiratoire
6. Participer à l'éducation thérapeutique des patients atteints de pathologie respiratoire.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Collaboration avec les milieux professionnels comme :
Centres hospitaliers universitaires (CHU) pour les stages pratiques
Services de pneumologie et de réadaptation respiratoire
Réseaux de santé spécialisés (insuffisance respiratoire, BPCO)
Structures de soins de suite et de réadaptation (SSR)
Nature des partenariats :
Formation pratique : accueil des stagiaires pour les pratiques professionnelles
Encadrement pédagogique : interventions de professionnels de santé (médecins, kinés, infirmiers)
Accès aux plateaux techniques pour la mise en œuvre des programmes de réhabilitation respiratoire

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac+2 ou équivalent et faire partie des publics visés.
Etre titulaire de l'un des diplômes suivants :
- Diplôme d'État de docteur en médecine (possibilité d'être en cours d'obtention)
- Diplôme d'État d'infirmier, de masseur-kinésithérapeute, d'ergothérapeute, de technicien de laboratoire
- Licence STAPS APAS (Activité Physique Adaptée et Santé)
- BTS diététique
et
Être impliqué dans la prise en charge de maladies respiratoires

Documents demandés pour l'examen du dossier

Lettre de motivation, CV, Copie des diplômes, attestation d'employeur ou de projet professionnel

Procédure de recrutement

Etude du dossier
Étude du dossier par le jury inter-universitaire
Validation par l'université coordinatrice
Notification d'admission par mail

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation :

l'enseignement est organisé en 6 modules thématiques, combinant des enseignements théoriques et pratiques
- 117 heures d'enseignements en présentiel : modules regroupés en sessions (cours magistraux, ateliers pratiques, travaux dirigés)
ou distanciel : certains contenus peuvent être accessibles en asynchrone (supports pédagogiques, lectures) et synchrone (visioconférences) selon les universités partenaires
- 30 heures de pratique professionnelle dans un service de réadaptation respiratoire
Soit 147 heures au total

Méthodes mobilisées

Blended / hybridation
Cours magistraux
Ateliers pratiques et études de cas
Échanges interactifs avec les professionnels

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐ Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☒ Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 30 heures

Conditions de validation du diplôme

Présence obligatoire en formation
Examen terminal écrit, d'une durée d'une 1h30. Celui-ci comporte trois questions rédactionnelles préparées par trois universités différentes : note supérieure et égale à 10 sur 20 comptant pour la moitié de la note finale,
Rédaction d'un mémoire et soutenance en dehors des dates de formation : note de mémoire et de soutenance supérieure ou égale à 10 sur 20 comptant pour la deuxième moitié de la note finale,
Validation de la pratique professionnelle

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Si l'étudiant n'a pas validé les épreuves écrites ou n'a pas soutenu son mémoire, il peut demander à redoubler l'année suivante sans conservation des notes.
La décision dépend :
- du jury et des règles de l'université coordinatrice
- du paiement des droits d'inscription pour la nouvelle année

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Pneumologie

Diplôme : RÉADAPTATION RESPIRATOIRE DU GRAND OUEST

Nom du responsable : Laurent PLANTIER

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module 1 : Pysiopathologie respiratoire et musculaire (Rennes)	Epidémiologie du handicap d'origine respiratoire			13	4	4	Op					
	Indications de la réhabilitation respiratoire											
	BPCO											
	Chirurgie thoracique											
	Spirométrie : bases théoriques											
	Pathologies interstitielles/fibroses											
	Syndromes restrictifs											
	Mucoviscidose-Asthme											
	Insuffisance respiratoire											
	Dysfonctionnement musculaire périphérique											
	Mécanismes de la dyspnée											
	Questions / Synthèse											
Module 2 : Evaluation en réadaption respiratoire : méthologie et technologie (Poitiers)	EFR, Gazométrie et oxymétrie,			13	2	2	Op					
	Méthodologie et recherche clinique à propos de la cohorte REHAEFFORT des Pays de la Loire,											
	Epreuve d'effort VO2,											
	Tests de terrain,											
	Qualité de vie et des comorbidités,											
	Evaluation de l'activité physique et de la vie quotidienne des patients en RR,											
	Techniques d'oxygénothérapie et réhabilitation respiratoire,											
	Evaluation musculaire (membres inférieurs et supérieurs),											
	Dossiers transversaux.											
Module 3 : Education thérapeutique en réadaptation respiratoire (Angers)	Comprendre le patient pour identifier ses besoins d'apprentissage : concepts et grilles de lecture			12	6	3	Op					
	Comprendre le patient pour identifier ses besoins d'apprentissage : techniques d'entretien											
	Concevoir le projet éducatif du patient : méthodologie											
	Mise en œuvre des stratégies éducatives adaptées : apports théoriques pédagogie/ formation d'adultes											
	Mise en œuvre des stratégies éducatives adaptées : stratégies et outils pédagogiques											
	Evaluation en éducation thérapeutique											
Module 4 : Techniques de réentraînement (Rennes-Morlaix)	Principes de réentraînement			13	2	5	Op					
	Entraînement en endurance											
	Entraînement en force											
	Membres supérieurs en réhabilitation respiratoire											
	Aide aux mémoires											
	Réhabilitation respiratoire et médecine fondée sur les preuves											
	Entraînement au décours des exacerbations											
	Entraînement sous VNI											

	Quadriceps base												
	Méthodologie analyse critique d'articles												
	Entraînement musculaire périphérique en force et en endurance												
	Entraînement des muscles inspireurs												
	Electrostimulation des quadriceps chez les insuffisants inspiratoires												
	Communication scientifique												
Module 5 : Comment réaliser la réhabilitation respiratoire en pratique et comment maintenir les acquis ? (Morlais Brest)	Dispositions réglementaires de la réhabilitation respiratoire et création d'une structure			13		5	QP						
	Hospitalisation complète et ambulatoire en centre (avantages et inconvénients)												
	Comment mettre en place une structure de proximité et avec quel programme de réhabilitation respiratoire minimal ?												
	Réhabilitation respiratoire à domicile et rôle des prestataires de santé (hors maintien des acquis)												
	Rôle et fonctionnement d'un réseau de santé, carte de France de l'offre en réhabilitation												
	Justification du maintien des acquis												
	Mise en place et contenu et maintien des acquis												
	Maintien des acquis : la parole aux patients												
	Table ronde : évaluation du maintien des acquis et perspectives d'avenir												
Module 6 : Comorbidité en réadaptation respiratoire (Tours)	Parcours de soins			14	6		QP						
	Sport et maladies chroniques												
	Aspects psychologiques de la réhabilitation respiratoire												
	Qualité et gestion des risques en réhabilitation respiratoire												
	Evaluation médico-économique de la réhabilitation respiratoire.												
	Initiation aux statistiques												
	Prise en charge de la dénutrition												
	Prise en charge diététique de l'obésité												
	Tabacologie												
	Rôle des associations dans le maintien des acquis												
	Aide aux mémoires												
Evaluations	Examen écrit en dehors des dates de formation (1,5 heure)		1				ET/E				ET/E		
	Rédaction du mémoire		1				ET/E				ET/E		
	Soutenance (1h)		1				ET/O				ET/O		
Pratique professionnelle						30							
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu						
117 plus 2h30 d'évaluation				78	20	19	ET : examen terminal						
							O : oral – E : écrit						
							QP : quitus de présence						

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
CARON Fabrice	Vacataire fonctionnaire	PH		fabrice.caron@chu-poitiers.fr
HASSOUN Dorian	Maître de conférence et assimilé	MCUPH		dorian.hassoun@chu-nantes.fr
GUILLOT Stéphanie	Vacataire fonctionnaire	PH		stephanie@guillot@chu-rennes.fr
LEROYER Christophe	Professeur des universités, hospitalo-universitaire et assimilé	PU-PH		christophe.leroyer@chu-brest.fr
CHAMBELLAN Arnaud	Professeur des universités, hospitalo-universitaire et assimilé	PU-PH		arnaud.chambellan@chu-nantes.fr
OUKSEL Hakima	Maître de conférence et assimilé	PH		hakima.ouksel@chu-d'angers.fr
LEBLANC Camille	Vacataire fonctionnaire	PH		camille.leblanc@chu-nantes.fr
BEAUMONT Marc	Vacataire fonctionnaire	Kinésithérapie		marcbeaumont2@gmail.com
JUTANT Etienne-Marie	Professeur des universités, hospitalo-universitaires et assimilé	PU-PH		Etienne-Marie.JUTANT@chu-poitiers.fr
A TOURS				
PLANTIER Laurent	Professeur des universités, hospitalo-universitaire et assimilé	PU-PH	UFR Médecine	laurent.plantier@univ-tours.fr
SELLERON Bertrand	Vacataire non fonctionnaire	Kinésithérapie		
KUBAS Sophie	Vacataire non fonctionnaire	Docteur VYV 3 Centre-Val de Loire		
Dr DE LUCA Arnaud	Titulaire PU-PH	CHRU Tours		
Dr DEROGIS Véronique	Titulaire PH	CHRU Tours		
Dr CHABELLAN Arnaud	Vacataire	GHICL Lille		
Dr JOUAN Youenn	Titulaire PH	CHRU Tours		
Dr GAUTHIER Rémi	Vacataire	SRR Chantilly		
RAYEZ Christophe	Vacataire non fonctionnaire	Kinésithérapie		

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	1	FI	0	FI	0	FI	0	0,25
	FC au tarif normal	2	FC au tarif normal	3	FC au tarif normal	3	FC au tarif normal	2	2,5
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024*	2024-2025*	Total
Total des recettes (le facturé)	4 120 €	7 020 €	7 310 €	4 500 €	22 950 €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes	376 €	587 €	2 404 €	2 230 €	5 597 €
Résultat recettes-dépenses	3 744 €	6 433 €	4 906 €	2 270 €	17 353 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		Réadaptation respiratoire du grand ouest	
Type de formation		Diplôme Inter-Universitaire	
	Paramètres	Valeur	
Formation sur une année complète (oui/non)		Non	
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT		25%	
Pourcentage minimum de coût de support		5%	
Coûts directs spécifiques uniquement		Spé	
Type de diplôme		DIU	
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)		Non	

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	2 250 €	2	+1 933 €
réduit			+ €
FI	548 €	1	-735 €
			+ €
Total			+1 198 €

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	3
Tarif moyen	1 683 €
Marge moyenne	+399 €

Légende
à renseigner
renseigné
calculé

subvention (€)	
----------------	--

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	5 048 €	1 683 €
Coûts directs formation	2 259 €	753 €
Marge sur coûts directs	+2 789 €	+930 €
Coûts indirects formation	1 590 €	530 €
Coûts complets	3 850 €	1 283 €
Marge sur coûts complets	+1 198 €	+399 €

Coûts directs formation	2 259 €	753 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	7,0 h		10,5 h	46 €	- €	161 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires	5,0 h		7,5 h	61 €	458 €	153 €
Vacataires fonctionnaires	2,0 h	6,0 h	9,0 h	46 €	414 €	138 €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	14,0 h	6,0 h	27,0 h		1 355 €	452 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires				46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h	0,00 h		- €	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DIU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation			
	CM	TD/TP	ETD	
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI				0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	64,0 h	33,0 h		129,0 h
autre				0,00 h
Total	64,0 h	33,0 h		129,0 h

Heures totales	Heures de formation			
	CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	78,0 h	39,0 h	117,0 h	156,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	14,0 h	6,0 h	20,0 h	27,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	78,0 h	39,0 h	117,0 h	156,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biats				8 €	- €	72 €
coût de fonctionnement	14,0 h	6,0 h	27,0 h	15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €	- €	29 €
Sous total autres coûts directs de formation					305 €	102 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	1 659 €	553 €
---	----------------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique		- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	200 €	67 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	200 €	67 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	200 €	67 €
Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques	600 €	200 €

Marge sur coûts directs	+2 789 €	+930 €
-------------------------	-----------------	---------------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	749 €	250 €
Documentation	34 €	- €	3 €	68 €	23 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	50 €	17 €
Sous total coût de soutien		- €		868 €	289 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	505 €	168 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	170 €	57 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	48 €	16 €
Sous total coût de support		- €		723 €	241 €

Coûts indirects formation	1 590 €	530 €
Coûts complets	3 850 €	1 283 €
Marge sur coûts complets	+1 198 €	+399 €

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	1 283 €
dont coûts directs	753 €
dont coûts indirects	530 €
Coûts complets de l'heure de formation	25 €
Marge sur coûts directs	930 €
en % du tarif de vente	55%
Marge sur coûts complets	399 €
en % du tarif de vente	24%
Nombre minimum de stagiaires	3
Tarification minimum	1 283 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

RÉADAPTATION RESPIRATOIRE DU GRAND OUEST

Année d'ouverture :

2011

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
Stagiaire Tarif Normal	1 790,00 €	2 250,00 €	2 250,00 €	2 250,00 €	2 250,00 €	2 250,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	350,00 €	370,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	528,00 €	548,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé	SANTÉ SEXUELLE
----------	-----------------------

Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Bac+2
-----------------------------------	-------

Composante porteuse	UFR Médecine
Composante associée le cas échéant	

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :	
1	
2	
3	
4	

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :	
--	--

Enseignant.e.s responsable.s :																					
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nom Prénom</th> <th>Téléphone</th> <th>Mail</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>GUILLON GRAMMATICO Leslie</td> <td>02.47.47.82.49</td> <td>leslie.guillon@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>LEMAIGNEN Adrien</td> <td>02.18.37.06.44</td> <td>adrien.lemaignen@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>AUMOND Catherine</td> <td>06.30.21.87.16</td> <td>caumond@aides.org</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>GRAS Guillaume</td> <td>06.12.85.51.01</td> <td>guillaume.gras@departement13.fr</td> </tr> </tbody> </table>		Nom Prénom	Téléphone	Mail	1	GUILLON GRAMMATICO Leslie	02.47.47.82.49	leslie.guillon@univ-tours.fr	2	LEMAIGNEN Adrien	02.18.37.06.44	adrien.lemaignen@univ-tours.fr	3	AUMOND Catherine	06.30.21.87.16	caumond@aides.org	4	GRAS Guillaume	06.12.85.51.01	guillaume.gras@departement13.fr
	Nom Prénom	Téléphone	Mail																		
1	GUILLON GRAMMATICO Leslie	02.47.47.82.49	leslie.guillon@univ-tours.fr																		
2	LEMAIGNEN Adrien	02.18.37.06.44	adrien.lemaignen@univ-tours.fr																		
3	AUMOND Catherine	06.30.21.87.16	caumond@aides.org																		
4	GRAS Guillaume	06.12.85.51.01	guillaume.gras@departement13.fr																		

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel	☐	Effectifs attendus pour l'Université de Tours	
	Formation initiale 100 % en distanciel	☐	minimum	maximum
	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐	13	25
	Formation continue 100 % en présentiel*	☒		
	Formation continue 100 % en distanciel*	☐		
	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐		

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription	
--	--

Gestion	FOCAL
---------	-------

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :	
--	--

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non			
		Si oui, code à préciser	type	Numéro
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON	date d'échéance

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Ce DU a pour objectif la formation des acteur·rices du champs de la santé sexuelle afin qu'il·elles développent une culture commune dans une approche positive et respectueuse de la sexualité.
Cette formation s'inscrit dans le cadre des orientations pluriannuelles prioritaires du Développement Professionnel Continu (DPC) 2023-2025, prolongées jusqu'au 31 décembre 2026. Elle correspond à la fiche de cadrage n° 18 « Amélioration de la prévention, du repérage et des prises en charge – Promotion, prévention et prise en charge en matière de santé sexuelle », en cohérence avec la Stratégie nationale de santé sexuelle et sa déclinaison dans la feuille de route 2021-2024.
Il n'existe pas à notre connaissance de formation dans cette thématique à l'université et les offres sont peu nombreuses en France.

Public visé concerné par la formation :

Professionnel·les médicaux·les ou non médicaux·les des CEGIDD, Centre de Santé Sexuelle (infirmier·e, psychologue, conseiller·e conjugal·e et familial·e, sage-femme, assistant·e social·e...)
Professionnel·les ou bénévoles d'associations de prévention
Professionnel·les de soins primaires (médecins généralistes, infirmier·es libéraux·les...) souhaitant se spécialiser en santé sexuelle et/ou en suivi de patient vivant avec le VIH.

Objectifs pédagogiques :

Objectif général :
- Former des professionnel·les pour qu'il·elles acquièrent des comportements et des compétences favorables à la santé sexuelle.

Objectifs pédagogiques :
- Connaître les publics vulnérables au VIH et favoriser leur prise en soins,
- Réaliser des entretiens de dépistage,
- Promouvoir des outils de prévention diversifiée,
- Prescrire la prophylaxie pré-exposition, le traitement post-exposition,
- Permettre l'accès à la santé reproductive et contraceptive,
- Assurer le suivi des personnes vivant avec le VIH.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Améliorer les compétences en santé sexuelle des professionnel·les et développement d'une culture commune des professionnel·les du champ de la santé sexuelle.
Ce DU permettra la validation de la formation théorique au protocole de coopération "consultation de santé sexuelle par l'infirmier·e en CEGIDD et Centre de Santé Sexuelle", en abordant tous les actes dérogatoires prévus.
Prise en compte, dans la conception du DU, des besoins des patient·es vivant avec le VIH (PVVIH), dont les parcours de soins, actuellement hospitaliers sont particulièrement impactés par la démographie médicale alors même que la pathologie, qui devient chronique, pourraient être suivis en ville (cf rapport IGAS 2022-049R) notamment par des professionnel·les formés à la santé sexuelle.
CEGIDD, centre de santé sexuelle, représentant·es d'usager·es, médecine de ville, SSU, maladie infectieuse...

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Etre capable de mener une consultation de santé sexuelle,
2. Etre capable de prendre en charge les personnes vivant avec le VIH en utilisant tous les outils mis à leur disposition.
- 3.
- 4.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Le DU est soutenu par le CoReSS (Comité de Coordination Régionale de la Santé Sexuelle), qui a pour mission d'assurer la coordination des activités entre les différent·es acteur·ices de Santé Sexuelle et de favoriser des actions communes (soins, prévention, recherche clinique) ; mais aussi d'harmoniser et d'optimiser la qualité des pratiques de prise en charge des patients.
Une convention de prestation de formation est établie chaque année avec l'association AIDES, association nationale de lutte contre le VIH/sida et les hépatites pour la réalisation d'enseignements, pour lesquels l'Université de Tours ne dispose pas de l'expertise requise.

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire d'un diplôme de niveau bac+2 au minimum ou équivalent et faire partie des publics visés

Documents demandés pour l'examen du dossier

Sur dossier : éléments à fournir (CV, lettre de motivation et copie des diplômes),

Procédure de recrutement

Après examen du dossier, l'inscription au diplôme d'université est soumise à l'autorisation du comité pédagogique.
Un entretien peut être envisagé si le comité pédagogique le demande.

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation

- 107 heures d'enseignement réparties suivant les thématiques suivantes : - santé sexuelle, - suivi des personnes vivants avec le VIH, - la consultation de santé sexuelle - IST (dépistage, traitement et prise en soin) & Chemsex - vaccination en santé sexuelle, - Prévention combinée - contraception, contraception d'urgence et interruption volontaire de grossesse et organisées en 7 modules de 2 à 3 jours.

Méthodes pédagogiques

Présentiel

Démarche participative

Mises en situation.

Durée :



1 an



2 ans



3 ans



4 ans



5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Sauf motif impérieux, l'assiduité est validée à condition d'être présent (e) à l'ensemble de la formation.

Obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 à chacune des épreuves :

- contrôle continu : moyenne aux 7 examens écrits $\geq 10/20$, d'une durée de 15 minutes, programmés à la fin de chaque module
- restitution orale de l'écrit : sans note inférieure à 10/20, sur une situation professionnelle rencontrée (3 pages maximum), oral d'une durée de 20 minutes dont 10 minutes de questions/ échanges avec le jury



session unique



2 sessions*



redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

La deuxième session est ouverte aux stagiaires ajournés à la première session ou n'ayant pas pu s'y présenter : un entretien oral de 45 minutes sera proposé.

Redoublement possible : la personne devra néanmoins refaire l'intégralité des enseignements du DU et les examens.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : Sélectionner la composante

Filière : Maladies infectieuses

Diplôme : SANTÉ SEXUELLE

Nom du responsable : Leslie Guillon-Grammatico
Adrien Lemaïgnen

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module 1 : Santé sexuelle	Introduction à la Santé Sexuelle : Définition, épidémiologie, feuilles de route, structures et acteurs	Présentiel		15				Q.P.				
	Processus de discrimination et stigmatisation											
	Approche culturelle de la santé sexuelle											
	Vulnérabilité des publics											
	Accompagnement des mineurs en santé sexuelle											
	Sexualité des femmes migrantes originaires d'Afrique subsaharienne											
	Parcours migratoires, violence et contamination VIH											
	Transidentité											
	Evaluation (0h15)		1					CC			E	
Module 2 : Suivi des personnes vivants avec le VIH	VIH : Epidémiologie, histoire, diagnostic et suivi	Présentiel		14,25	1,25			Q.P.				
	VIH & Antirétroviraux (ARV)											
	Comorbidités : Patients immunodéprimé, cancers, vieillissement, santé mentale, cardiovasculaire, risques infectieux spécifiques et suivi vaccinal											
	Spécificités dans la prise en soin et le suivi : Femmes, Hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes											
	Parcours patient											
	Evaluation (0h15)		1					CC			E	
Module 3 : La consultation de santé sexuelle	La consultation de santé sexuelle	Présentiel		21,5	2			Q.P.				
	Place de l'examen physique											
	Violence : détection, orientation, accompagnement, suite judiciaire											
	Mutilations sexuelles											
	Culture et sexualité											
	Entretien de sexologie											
	Santé mentale des soignants											
	Approche communautaire / savoirs expérientiels											
	Mener des actions de prévention (HLM, communication...)											
	Transidentité : les traitements hormonaux											
	Femme ayant des relations sexuelles avec des Femmes (FSF)											
	Entretien motivationnel											
	Evaluation (0h15)		1					CC			E	
Module 4 : Infections sexuellement transmissibles (dépistage, traitement et prise en soin) & Chemsex	Papillomavirus humain (HPV)	Présentiel		13	1,5			Q.P.				
	Prise en charge médico sociale des étrangers											
	Infections Sexuellement Transmissibles (IST)											
	Hépatite A, B, C											
	Prise en soins du CHEMSEX											
	Cas cliniques											
	Evaluation (0h15)		1					CC			E	

Module 5 : Prévention combinée	La prophylaxie pré-exposition contre le VIH (PrEP)		1	11,5	3,5			QP									
	Accident d'Exposition Sexuelle (AES)																
	Cas cliniques																
	Protocole de coopération en santé sexuelle : réglementation																
	Entretiens dépistage																
	Pharmacovigilance																
	Communication brève en sexualité																
	Stratégie de dépistage																
	Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD)																
	Annonce de séropositivité																
	Evaluation (0h15)												CC			E	
	Module 6 : Vaccination en santé sexuelle												Réglementation	Présentiel	1	6,5	1,5
Chaîne du froid																	
Hépatite A et B, HPV, MonkeyPox																	
Préparation & Modalité d'injection : cas pratique																	
Cas cliniques																	
Evaluation (0h15)		CC			E												
Module 7 : Contraception, contraception d'urgence et interruption volontaire de grossesse (IVG)	Législation et contraception	Présentiel	1	15	0,5			QP									
	Généralités sur la contraception																
	Réalisation d'un entretien (counselling) en contraception																
	Place de l'homme dans la contraception																
	Contraception masculine																
	Place des préservatifs																
	Contraception d'urgence																
	Ambivalence du désir de grossesse																
	Les implants contraceptifs																
	La Contraception définitive féminine et masculine : législation, indications, méthodes																
	IVG : législation, méthodes, accueil et orientation																
	Evaluation (0h15)												CC			E	
Evaluation en dehors du temps de formation	Restitution oral de l'écrit professionnel (0h20)		1					ET/O	O		ET/O	O					
Pratique professionnelle																	
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP				96,75	10,25	0	Préciser : CC : contrôle continu										
ET : examen terminal																	
O : oral – E : écrit																	
QP : quitus de présence																	
107																	
dont 1h45 d'évaluation pendant la formation et 0h20 hors temps de formation.																	

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Aminata SINON	Vacataire	IKAMBERE (Saint Denis)		asinon@ikambere.com
Angélique LEMARCHAND	Vacataire	Gendarmerie, Maison de Protection des Familles d'Indre et Loire		angelique.lemarchand@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Anissa DA SILVA	Vacataire	Service social, CHRU de Tours		A.DASILVA@chu-tours.fr
Anne-Claire DEMONTOUX	Vacataire	France Victimes 37		francevictimes37@gmail.com
Audrey GIRARD	Vacataire	Planning Familial 37		leplanningfamilial37@gmail.com
Aymerick CORFMAT	Vacataire	AIDES		acorformat@aides.org
Camille GIRARD	Vacataire	CEGIDD41, CH Blois		girardca@ch-blois.fr
Catherine AUMOND	Vacataire	AIDES		caumond@aides.org
Cécile CHANCEL	Vacataire	Centre de Santé Sexuelle, Tours		cchancel@departement-touraine.fr
Cécilia GILES	Vacataire	Paris		giles_cecilia@yahoo.fr
Dr Amandine SCOCARD	Vacataire	CSAPA, CHRU de Tours		A.SCOCARD@chu-tours.fr
Dr Anne DUBREUIL	Vacataire	Orthogénie, CHRU de Tours		a.dubreuil@chu-tours.fr
Dr Cathie FAUSSAT	Vacataire	CEGIDD37, CHRU de Tours		C.FAUSSAT@chu-tours.fr
Dr Cécile LE BRUN	Vacataires	Bactériologie, CHRU de Tours		C.LEBRUN@chu-tours.fr
Dr Chemsale COEUR	Vacataire	Maladies Infectieuses, CHRU de Tours		chemsalecoeur@gmail.com
Dr Christine CHABROLLE	Vacataire	PSLV, Tours		christinechabrolle@ecomail.pro
Dr Claire PROUST	Vacataire	Orthogénie, CHRU de Tours		claire.proust@chu-tours.fr
Dr Claudia CARVALHO	Vacataire	Maladies Infectieuses, CHRU de Tours		C.CARVALHO@chu-tours.fr
Dr Clément LE ROUX	Vacataire	CHRU de Tours		clement.leroux@chu-tours.fr
Dr Francesca BISIO	Vacataire	Maladies Infectieuses, CH de Vierzon		FBISIO@CH-VIERZON.FR
Dr François COUSTILLERES	Vacataire	Maladies Infectieuses, CHRU de Tours		f.coustilleres@chu-tours.fr
Dr Guillaume GRAS	Vacataire	CeGIDD, Marseille		guillaume.gras@departement13.fr
Dr Karl STEFIC	Vacataire	Virologie, CHRU de Tours		karl.stefic@univ-tours.fr
Dr Laurent HOCQUELOUX	Vacataire	Maladies Infectieuses, CHU d'Orléans		laurent.hocqueloux@chr-orleans.fr
Dr Loup DUPIN	Vacataire	Orthogénie, CHRU de Tours		l.dupin@chu-tours.fr
Dr Lynda HANDALA	Vacataire	Virologie, CHRU de Tours		l.handala@chu-tours.fr
Dr Maxime HENTZIEN	Vacataire	Maladies Infectieuses, CHU de Reims		mhentzien@chu-reims.fr

Dr Mélanie BOISSINOT	Vacataire	Orthogénie, CHRU de Tours		m.boissinot@chu-tours.fr
Dr Nathalie TRIGNOL-VIGUIER	Vacataire	Orthogénie, CHRU de Tours		N.TRIGNOL@chu-tours.fr
Dr Paul BRUNAULT	Titulaire	MCUPH Psychiatrie, Addictologie	UFR Médecine	paul.brunault@univ-tours.fr
Dr Roxane COELHO	Vacataire	Cardiologie, CHRU de Tours		r.coelho@chu-tours.fr
Dr Servane BARRAULT	Titulaire	MCU, QualiPsy, Université de Tours	UFR Arts et sciences humaines	servane.barrault@univ-tours.fr
Dr Yoann CONAN	Vacataire	Maladies Infectieuses, CHRU de Tours		y.conan@chu-tours.fr
Dr Zoha MAAKAROUN VERMESSE	Vacataire	Maladies Infectieuses, CHRU de Tours		Z.MAAKAROUN-VERMESSE@chu-tours.fr
Elsa LECONTE	Vacataire	CEGIDD37, CHRU de Tours		e.leconte@chu-tours.fr
Eve Marie THILLARD	Vacataire	Pharmacovigilance, CHRU de Tours		E.THILLARD@chu-tours.fr
Fabien DA SILVA	Vacataire	AIDES		frdasilva@aides.org
Karine ADAM	Vacataire	Libéral		karine.adam@psychologue-tcc.com
Laszlo BLANQUART	Vacataire	ACCEPTESS-T (Paris)		pole.prevention@acceptess-t.com
Manon GASSAIS	Vacataire	Planning Familial 37		leplanningfamilial37@gmail.com
Ophélie CHEVET	Vacataire	Affaires juridiques, CHRU de Tours		o.chevet@chu-tours.fr
Pauline COLLARD	Vacataire	Maison des femmes, CHRU de Tours		P.COLLARD@chu-tours.fr
Pr Adrien LEMAIGNEN	Titulaire	MCUPH Maladies Infectieuses CHRU de Tours	UFR Médecine	adrien.lemaignen@univ-tours.fr
Pr Catherine GAUDY-GRAFFIN	Titulaire	PUPH Bactériologie-Virologie CHRU de Tours	UFR Médecine	catherine.gaudy-graffin@univ-tours.fr
Pr Leslie GUILLON GRAMMATICO	Titulaire	PUPH Santé publique CHRU de Tours	UFR Médecine	leslie.guillon@univ-tours.fr
Pr Robert COURTOIS	Vacataire	CRIAVS		robert.courtois@univ-tours.fr
Ronan VEYRAT	Vacataire	ETP, CHRU de Tours		r.veyrat@chu-tours.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	17	4,25
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	2024-2025*	Total
Total des recettes (le facturé)				29 080 €	29 080 €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes				11 922 €	11 922 €
Résultat recettes-dépenses	- €	- €	- €	17 158 €	17 158 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	SANTÉ SEXUELLE		
Type de formation	Diplôme Universitaire		
	Paramètres	Valeur	
Formation sur une année complète (oui/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 800 €	13	+450 €
réduit			+ €
FI			+ €
			+ €
Total			+450 €

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	13	à renseigner
Tarif moyen	1 800 €	enseigné
Marge moyenne	+35 €	calculé

subvention (€)		
----------------	--	--

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	23 400 €	1 800 €
Coûts directs formation	13 259 €	1 020 €
Marge sur coûts directs	+10 141 €	+780 €
Coûts indirects formation	9 690 €	745 €
Coûts complets	22 950 €	1 765 €
Marge sur coûts complets	+450 €	+35 €

Coûts directs formation	13 259 €	1 020 €
-------------------------	----------	---------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	6,5 h		9,8 h	46 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €
Doctorants contractuels				97 €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €
Vacataires non fonctionnaires	25,0 h	3,0 h	40,5 h	61 €
Vacataires fonctionnaires	46,5 h	7,5 h	77,3 h	46 €
Autres (honoraires de formation...)				- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €
Sous total coûts de personnel EEC formation	78,0 h	10,5 h	127,5 h	6 473 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				246 €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €
Doctorants contractuels				97 €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €
Vacataires non fonctionnaires		3,0 h	3,0 h	61 €
Vacataires fonctionnaires		34,0 h	34,0 h	46 €
Autres (honoraires de formation...)				- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	37,0 h	37,0 h	1 747 €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI				0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement				0,00 h
autre	18,5 h			27,8 h
Total	18,5 h	0,0 h		27,8 h

Heures totales	Heures de formation	Hrs totales	ETD
	CM	TD/TP	
nb heures de formation (pour l'apprenant)	96,5 h	10,5 h	107,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	78,0 h	47,5 h	125,5 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	96,5 h	47,5 h	144,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
coût de personnel Biats				8 €
coût de fonctionnement	78,0 h	10,5 h	127,5 h	15 €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €
Sous total autres coûts directs de formation				1 440 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	9 659 €	743 €
---	---------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique		- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	500 €	38 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	500 €	38 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	1 200 €	108 €
Reversement partenaire		92 €
Total des coûts spécifiques	3600 €	277 €

Marge sur coûts directs	+10 141 €	+780 €
-------------------------	-----------	--------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	4 564 €	351 €
Documentation	34 €	- €	3 €	417 €	32 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	306 €	24 €
Sous total coût de soutien		- €		5 288 €	407 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	3 075 €	237 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	1 035 €	80 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	292 €	22 €
Sous total coût de support		- €		4 403 €	339 €

Coûts indirects formation	9 690 €	745 €
Coûts complets	22 950 €	1 765 €
Marge sur coûts complets	+450 €	+35 €

1,9%

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	1 765 €
dont coûts directs	1 020 €
dont coûts indirects	745 €
Coûts complets de l'heure de formation	148 €
Marge sur coûts directs	780 €
en % du tarif de vente	43%
Marge sur coûts complets	35 €
en % du tarif de vente	2%
Nombre minimum de stagiaires	13
Tarification minimum	1 765 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

SANTÉ SEXUELLE

Année d'ouverture : 2024

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **SIMULATION EN SCIENCES DE LA SANTÉ**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) **Bac+3**

Composante porteuse **UFR Médecine**
Composante associée le cas échéant **Sélectionner la composante**

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Université d'Angers
- 2 Université de Caen
- 3
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Les trois universités organisent alternativement tous les 3 ans le DIU.
Inscriptions à Caen : 2021-2022
Inscriptions à Angers : 2022-2025
Inscriptions à Tours : 2026-2029

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Hubert LARDY		hubert.lardy@univ-tours.fr
2	Anne BERNARD		anne.bernard@univ-tours.fr
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☒
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐
Formation continue 100 % en présentiel*	☒
Formation continue 100 % en distanciel*	☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

12 dont 1FI **15**

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un seul site d'inscription

Gestion **FOCAL**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

non

type	Numéro	date d'échéance
Si oui, code à préciser		
Si non, l'envisagez-vous ?	NON	

Nom du certificateur **Sélectionner le certificateur**

Si autre, préciser le nom du certificateur

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Ce DIU offre des cours théoriques et pratiques par des instructeurs multidisciplinaires qui permettent aux participants d'apprendre comment enseigner les compétences cliniques, procédurales, comportementales et cognitives grâce à la simulation. Des applications sont incluses : concevoir et organiser une séance de simulation, créer un scénario, réaliser le briefing et débriefing, maîtriser les manipulations des mannequins haute-fidélité, intégrer un patient simulé dans un scénario (annonce d'une mauvaise nouvelle).

Public visé concerné par la formation :

Médecins - Sages-femmes - Infirmiers - kinésithérapeutes - Pharmaciens - Ingénieurs biomédicaux - Autres professions de santé en fonction du dossier de candidature - Ingénieurs pédagogiques.

Objectifs pédagogiques :

Objectifs pédagogiques :

- Former les professionnels de santé à la pédagogie par la simulation pour l'enseignement de la médecine et des sciences de la santé
- Permettre aux participants d'apprendre comment enseigner les compétences cliniques, procédurales, comportementales, et cognitives grâce à la simulation.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

A la fin de la formation, les stagiaires seront capables de :

- analyser les besoins de formation et définir les objectifs pédagogiques
- concevoir un plan de formation par la simulation
- créer des scénarii et assurer leur bon déroulement
- conduire un bon débriefing
- évaluer et valoriser un programme de formation par la simulation

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Maîtriser des gestes techniques qui vont des gestes simples comme par exemple la ponction lombaire ou la mise en place d'une sonde urinaire, à des gestes beaucoup plus difficiles notamment en coeliochirurgie.
2. Maîtriser de compétences non techniques avec l'apprentissage du travail en équipe avec les notions de leadership, de priorisation et répartition des tâches, de l'appel à l'aide, de l'anticipation, de communication en situation de crise,
3. Maîtriser de compétences non techniques dont l'empathie et le respect vis-à-vis du patient lors des annonces de mauvaises nouvelles ou de dommages liés aux soins.
- 4.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Gestion du DIU par chaque université à tour de rôle pour 3 années à la suite

Le candidat effectuera sa candidature en ligne sur le site de l'université en charge de la gestion du DIU l'année de son inscription et joindra par téléchargement les pièces complémentaires à son dossier : copie du diplôme, lettre de motivation, CV détaillé,

Les candidatures seront transmises aux membres de la commission de recrutement pour analyse de la demande. Les candidats seront ensuite informés de la décision de la commission par le service de formation professionnelle.

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire d'un diplôme de niveau bac+3 au minimum ou équivalent et faire partie du public visé.
ou
Etre titulaire d'un diplôme de sage-femme ou d'un diplôme d'infirmier(e) ayant au moins 3 ans d'expérience pratique dans un service hospitalier ou clinique.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Les candidatures devront être déposées en ligne et comporter les pièces jointes suivantes : copie de diplôme, lettre de motivation, curriculum vitae, ainsi que tout document jugé utile.

Procédure de recrutement

Les inscriptions se feront en alternance avec un cycle de 3 années universitaires entre les UFR de médecine de Tours, de Caen et d'Angers.

Etude de dossier;

L'admission doit être validée par les responsables pédagogiques des 3 sites universitaires Angers Tours et Caen.

Les dossiers seront transmis aux membres de la commission de recrutement pour analyse.

La commission de recrutement est composée de trois membres, issus chacun d'une université :

-Université d'Angers

-Université de Tours

-Université de Caen

Les candidats seront ensuite informés de la décision de la commission par le service de la formation continue,

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet - Connaissance des recommandations et de la littérature en simulation : le guide des bonnes pratiques en matière de simulation version 2024-Evaluation des infrastructures de simulation en santé version 2025-La simulation en santé et gestion des risques version 2019- guide et outils

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation

105 heures incluant 3 jours d'examens sur les sites d'Angers, de Tours et de Caen.

3 modules d'une semaine comprenant :

- 35h enseignements théoriques

- 50h enseignements pratiques en présentiel en centre de simulation

- 20h examens / Soutenances

Méthodes mobilisées

Présentiel

Ce DIU propose à la fois des cours théoriques et pratiques, dispensés par des instructeurs multidisciplinaires, afin de permettre aux participants d'apprendre comment enseigner les compétences cliniques, procédurales, comportementales et cognitives grâce à la simulation.

Des applications pratiques sont également incluses :

-Concevoir et organiser une séance de simulation.

-Créer un scénario de simulation complet avec briefing et debriefing.

-Maîtriser le pilotage des mannequins de haute technicité.

-Intégrer des patients simulés dans un scénario annoncé.

Durée :



1 an



2 ans



3 ans



4 ans



5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Présence obligatoire aux cours.

Mémoire écrit ayant trait au projet pédagogique à mettre en œuvre après la formation : /15 points

Ecrit/oral de 30mn d'un scénario en présentiel : conception et réalisation : /10 points

Oral débriefing de 30mn en présentiel : /15 points

Pour être déclaré admis au DIU il faut obtenir au minimum la moyenne sur la note finale /40



session unique



2 sessions*



redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Pas de session de rattrapage ni de redoublement

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : SIMULATION EN SCIENCES DE LA SANTÉ

Nom du responsable :

Hubert LARDY
Anne BERNARD

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module 1 : introduction à la simulation et aux théories d'apprentissage en santé (Angers)	Présentation -implication et objectifs personnels en simulation (1h TD)	Présentiel		20	15	Q.P						
	Objectifs de l'enseignement Portefolio de suivi -Recherche et Tavaux attendus (0h30 CM)											
	La sécurité du patient- Qualité des soins et sécurité du patient : erreur humaine+culture de la sécurité - gestion des risques (2h CM)											
	Analyse critique d'article scientifique de pédagogie et simulation : Exercice et principes thorique (0h30 CM +1h CM)											
	Les outils de la simulation - différents modes de simulation (0h45 CM)											
	Pédagogie de la formation à la simulation procédurale (2h CM)											
	Les enjeux de la simulation en sciences de la santé (1h CM)											
	Structure d'une séance de simulation (0h45 CM)											
	Construction d'un scenario (0h45 CM)											
	Recherche paramédicale , le champ des possible (1h CM)											
	Crisis Resource Management (2h CM)											
	Organisation d'une mise en situation (0h45 TD)											
	Installation de la salle – câblage audio-vidéo - pilotage d'un mannequin (0h45 TD)											
	Pré briefing et briefing (1h15 CM)											
	Introduction au débriefing (1h CM)											
	Conception et mise en œuvre de scenarios (1h45 TD)											
	Communication: quelques clés (1h30 CM)											
	Echange et réflexion sur le projet de mémoire (2h TD)											
Module 2 : conception, mise ne œuvre et évaluation des scénarii de simulation (Tours)	Apport du grimage dans la simulation pédagogique , immersion et impact émotionnel (0h30 CM et TP)	Présentiel		10	25	Q.P						
	Présentation de articles de bibliographie (4h TD)											
	Encodage de scénario (4h TD)											
	Evaluation du débriefing (0h45 CM)											
	Différentes techniques de debriefing (1h CM)											
	Exemple de debriefing filmés (1h CM)											
	Introduction à la pédagogie en sciences de la santé (1h30 CM)											
	Théorie de l'annonce en simulation (1h CM)											
	Patients simulés (1h CM)											

	Ethique en simulation (1h CM)											
	Conception et mise en œuvre de scenarios avec leurs débriefings (14h TD)											
	Echange et réflexion sur le projet de mémoire											
Module 3 : Les patients standardisés, les jeux de rôle et la simulation. La simulation en formation initiale et outil pédagogique de DPC (Caen)	Simulation in situ	Présentiel		5	10		QP					
	Simulation numériques											
	Intelligence émotionnelle											
	Conception et mise en œuvre de scenarios d'annonce avec leurs débriefings											
Examen (Caen)	Conception et réalisation de scénarios noté sur 10	Présentiel	1			20	ET/P			ET/P		
	Débriefing noté sur 15		1				ET/O			ET/O		
	Mémoire écrit et présenté noté sur 15		1				ET/E et O			ET/E et O		
Pratique professionnelle												
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
105 dont 20h d'évaluation							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					
							P : pratique					
				35	50	20						

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Hubert LARDY	Titulaire	PU-PH Chirurgie infantile	UFR Médecine	hubert.lardy@univ-tours.fr
Anne BERNARD	Titulaire	PU-PH Cardiologie	UFR Médecine	anne.bernard@univ-tours.fr
Frédérique BERINGUE	Vacataire	PH Néonatalogie -CHU Angers		FrBeringue-Daures@chu-angers.fr
Ludovic MARTIN	Vacataire	PU-PH Dermatologie - CHU ANGERS		LuMartin@chu-angers.fr
Anne BELLOT	Vacataire	Professeure Associée- Néonatalogie CHU CAEN		bellot-a@chu-caen.fr
Axelle CHAVANON	Vacataire	Coordinatrice de la recherche paramédicale - Angers		
Erwann GUILLOUET	Vacataire	IADE -CHU CAEN		erwan.guillouet@unicaen.fr
Julie CHANTREUIL	Vacataire	PH au CHRU Pédiatrie réanimation		j.chantreuil@chu-tours.fr
Claire LE REUN	Vacataire	PH au CHRU de Tours Réanimation Pédiatrique		C.LEREUN@chu-tours.fr
Thierry PELACCIA	Vacataire	PU-PH Médecine d'urgence -Strasbourg		pelaccia@unistra.fr
Marie Christine MOLL	Vacataire	Médecin experte dans la gestion des risques - Nantes		marie-christine.moll@macsf.fr
Sylvain LOO	Titulaire	Responsable technique et logistique du MEDISIM	UFR Médecine	sylvain.loo@univ-tours.fr
Thomas LEONARD	Vacataire	PH au CHRU de Tours - Psychiatrie		T.LEONARD@chu-tours.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	0
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)					0 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes					0 €
Résultat recettes-dépenses	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme

Type de formation

SIMULATION EN SCIENCES DE LA SANTÉ

Diplôme Inter-Universitaire

Paramètres

Valeur

Formation sur une année complète (oui/non)

Non

Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT

25%

Pourcentage minimum de coût de support

5%

Coûts directs spécifiques uniquement

Spé

Type de diplôme

DIU

Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)

Non

Tarifs

Montant (€)

Nbre de stagiaires

Marge totale

normal FC

2 075 €

11

réduit

FI

1 038 €

1

Total

subvention (€)

Indicateurs

Valeur

Nbre total stagiaires

12

Tarif moyen

1 989 €

Marge moyenne

Légende

à renseigner

renseigné

calculé

Total

Par stagiaire

Chiffre d'affaires prévisionnel

23 863 €

1 989 €

Coûts directs formation

#REF!

Marge sur coûts directs

#REF!

Coûts indirects formation

6 656 €

555 €

Coûts complets

#REF!

Marge sur coûts complets

#REF!

Coûts directs formation

#REF!

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)

Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés

Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire

6,0 h

13,0 h

22,0 h

#REF!

#REF!

Maîtres de conférences et assimilés

#REF!

#REF!

Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire

#REF!

#REF!

Professeurs agrégés et assimilés

#REF!

#REF!

Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés

#REF!

#REF!

Doctorants contractuels

#REF!

#REF!

Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires

#REF!

#REF!

Vacataires non fonctionnaires

#REF!

#REF!

Vacataires fonctionnaires

4,0 h

12,0 h

18,0 h

#REF!

#REF!

Autres (honoraires de formation...)

- €

- €

Si statut inconnu (Coût moyen)

#REF!

#REF!

Sous total coûts de personnel EEC formation

10,0 h

25,0 h

40,0 h

#REF!

#REF!

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)

Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH

#REF!

#REF!

Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire

45,0 h

45,0 h

#REF!

#REF!

Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH

#REF!

#REF!

Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH au-delà du service statutaire

#REF!

#REF!

Professeurs agrégés et assimilés

#REF!

#REF!

Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés

#REF!

#REF!

Doctorants contractuels

#REF!

#REF!

Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires

#REF!

#REF!

Vacataires non fonctionnaires

#REF!

#REF!

Vacataires fonctionnaires

28,0 h

28,0 h

#REF!

#REF!

Autres (honoraires de formation...)

- €

- €

Si statut inconnu (Coût moyen)

#REF!

#REF!

Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation

0,0 h

73,0 h

73,0 h

#REF!

#REF!

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)

nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI

0,00 h

nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement

25,0 h

45,0 h

82,5 h

autre

0,00 h

Total

25,0 h

45,0 h

82,5 h

Heures totales

nb heures de formation (pour l'apprenant)

35,0 h

70,0 h

105,0 h

122,5 h

nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours

10,0 h

98,0 h

108,0 h

113,0 h

nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)

35,0 h

143,0 h

178,0 h

195,5 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)

Primes de responsabilité pédagogique en formation continue

FAUX

- €

Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)

- €

Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)

- €

Total

- €

- €

Autres coûts directs de formation

coût de personnel Biats

10,0 h

25,0 h

40,0 h

#REF!

#REF!

coût de fonctionnement

#REF!

- €

coût d'amortissement, provision et dépréciation

#REF!

- €

Sous total autres coûts directs de formation

#REF!

#REF!

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)

#REF!

#REF!

Coûts spécifiques

Kit pédagogique

Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)

500 €

42 €

Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)

600 €

50 €

Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)

3 000 €

250 €

Reversement partenaire

5 100 €

425 €

Total des coûts spécifiques

9200 €

767 €

Marge sur coûts directs

#REF!

#REF!

Coûts de soutien

Coût par étudiant

Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)

Coût de l'heure de formation

Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)

Coût total

Appui à la formation

373 €

- €

28 €

3 135 €

261 €

Documentation

34 €

- €

3 €

287 €

24 €

Valorisation et appui à la recherche

- €

- €

- €

- €

- €

Vie étudiante

25 €

- €

2 €

211 €

18 €

Sous total coût de soutien

- €

3 632 €

303 €

Coûts de support

Coût par étudiant

Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)

Coût de l'heure de formation

Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)

Coût total

gouvernance, pilotage, gestion

251 €

- €

19 €

2 112 €

176 €

patrimoine immobilier

85 €

- €

6 €

711 €

59 €

système d'information et numérique

24 €

- €

2 €

201 €

17 €

Sous total coût de support

- €

3 024 €

252 €

Coûts indirects formation

6 656 €

555 €

Coûts complets

#REF!

Marge sur coûts complets

#REF!

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	
dont coûts directs	
dont coûts indirects	555 €
Coûts complets de l'heure de formation	coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs	
en % du tarif de vente	
Marge sur coûts complets	
en % du tarif de vente	
Nombre minimum de stagiaires	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

SIMULATION EN SCIENCES DE LA SANTÉ

Année d'ouverture : 2013

	Années antérieures					2026--2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 075,00 €	2 075,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 770,00 €	1770 0	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	860,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 038,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/032026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé **SOINS CONTINUS**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Inférieur au bac

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

1
2
3
4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	MALLET Donatien	02 47 55 31 01	donatien.mallet@univ-tours.fr
2			donatien.mallet@chluynes.fr
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel ☒
 Formation initiale 100 % en distanciel ☐
 Formation initiale hybride (en partie en FOAD) ☐
 Formation continue 100 % en présentiel* ☒
 Formation continue 100 % en distanciel* ☐
 Formation continue hybride (en partie en FOAD)* ☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

21

35

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Gestion FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS non

Si oui, code à préciser
Si non, l'envisagez-vous ? OUI

type	Numéro	date d'échéance

Nom du certificateur Sélectionner le certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Pertinence pour l'université de Tours d'offrir une formation en soins palliatifs sur la région Centre Val de Loire dans un contexte où les situations palliatives ne cessent de croître dans les secteurs sanitaire et médico-social du fait des progrès thérapeutiques (maladies chroniques et létales), du vieillissement de la population et de la demande des citoyens de bénéficier de soins adaptés à leur état.

Public visé concerné par la formation :

Formation initiale :

DES en médecine

Formation continue :

Professionnels de la santé :

- Docteurs en médecine, y compris médecins étrangers ayant un poste en France
- Infirmiers (DE et psychiatriques), kinésithérapeutes, assistants sociaux, éducateurs spécialisés, psychologues ayant au moins 2 ans de fonction, aide-soignants et aide-médecopsychologiques ayant au moins 2 ans de fonction.
- Bénévoles dans des associations avec au moins 2 ans de fonction

Objectifs pédagogiques :

Objectifs pédagogiques :

- Développement de compétences clinique, relationnelle, éthique et coopérative pour développer des soins et un accompagnement ajustés pour des personnes en situation palliative et/ou en fin de vie et pour leurs proches
 - Apprentissage d'une pratique soignante interdisciplinaire et réflexion sur sa mise en œuvre dans son lieu de travail
 - Apprentissage d'une pratique réflexive en situation palliative complexe en prêtant attention aux éléments contextuels et aux interactions médecine-société
- Contribution de manière adaptée au développement des soins palliatifs sur son lieu de travail

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Professionnels de la santé travaillant en secteur sanitaire ou médico-social avec situations palliatives

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Compétence clinique : faire face aux situations palliatives fréquemment rencontrées,
2. Compétence relationnelle : capacité à établir une communication et de construire une relation ajustée avec le patient, les proches et les soignants dans les situations palliatives fréquemment rencontrées,
3. Compétence éthique : capacité à délibérer individuellement et collectivement et à décider dans les situations palliatives fréquemment rencontrées,
4. Compétence coopérative : capacité à construire des partenariats avec les différents acteurs du parcours de soin.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partnership avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Cette formation est accessible à des publics dont le niveau de formation est inférieur au baccalauréat.
Expériences professionnelles ou associatives requises :
Infirmiers (DE et psychiatriques), kinésithérapeutes, assistants sociaux, éducateurs spécialisés, psychologues au moins 2 ans de fonction,
Aide-soignants et aide-médocopsychologiques au moins 4 ans de fonction.
Bénévoles dans des associations au moins 2 ans de fonction

Documents demandés pour l'examen du dossier

Dossier, CV, lettre de motivation, copies diplômes.

Procédure de recrutement

Admission après étude du dossier (CV et lettre de motivation), entretien si besoin par un membre de l'équipe pédagogique

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation :

- 129 heures d'enseignement : 20 journées réparties en 1 ou 2 journées (mercredi + mardi)
- 35 heures de pratique professionnelle à effectuer entre le premier et le dernier jour de cours soit 164 heures au total

Méthodes mobilisées :

Présentiel
Travaux dirigés
Analyse de pratiques professionnelles
Ateliers collectifs d'aide au choix du futur mémoire de l'année suivante

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☒

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 35 heures

Conditions de validation du diplôme

Les critères de réussite du DU Soins continus
- Assiduité ≥ 85 %
- Avoir effectué le stage de pratique professionnelle
- Note à l'examen écrit ≥ 10

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

La deuxième session est ouverte aux étudiants et aux stagiaires ajournés à la première session ou n'ayant pas pu s'y présenter
Session de rattrapage en juin selon les mêmes modalités qu'en session 1
Redoublement possible sous réserve de l'accord du comité sans conservation de note

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : Sélectionner la composante

Filière :

Diplôme : SOINS CONTINUS

Nom du responsable : MALLET Donatien

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Session 1 - SP : Historique et structuration	Séance d'accueil et de présentation	Présentiel		3				QP				
	Historique des Soins Palliatifs			3								
	Structures de Soins palliatifs			1,5								
Session 2 - Sciences Humaines	Les représentations de la mort	Présentiel			3			QP				
	Anthropologie			3								
	Aspects psychologiques de la fin de vie			3,5								
	Philosophie « dignité et fin de vie »			3								
Session 3 - SP : organisation	Démarche palliative	P		3,5				QP				
Session 4 - Douleur	Douleur (physiologie et évaluation)	P			3,5			QP				
	Traitement de la douleur				3,5							
Session 5 - communication	Communication patient, famille, soignant	P			12			QP				
Session 6 - SP Spécifiques	SP en cancérologie	Présentiel		3,5				QP				
	SP et personnes âgées			3,5								
	SP à domicile			6,5								
	SP en Pédiatrie			1,5								
	Prise en charge des patients atteints de pathologie neurologique (SLA)			3								
Session 7 - Symptômes Gênants	Prise en charge des symptômes gênants 1	Présentiel			3,5			QP				
	Prise en charge des symptômes gênants 2				3,5							
	Prise en charge des symptômes gênants 3 + 4 Agonie				7							
Session 8 - Prise en charge globale	Equipe de soins et souffrance des soignants	Présentiel		3,5				QP				
	Hypnose			1								
	Kinésithérapie			2,5								
	Bénévoles			1								
	Art-thérapie			2								
	Accompagnement des familles				3							
Session 9 - Deuil	Le Deuil	P		6,5				QP				
	Thanatologie			3								
Session 10 - Ethique	Ethique : cadre légal	Présentiel			3,5							
	Ethique 2				3,5							
	Ethique 3				3,5							
	Ethique 4				3,5							
	Conférence éthique			3								
Session 11 - Recherche	Méthodologie du mémoire (présentation des différentes méthodes)	Présentiel			3			QP				
	Méthodologie du mémoire (question centrale)				3							
	Méthodologie du mémoire (hypothèse)				3							
	Méthodologie du Mémoire (restitution des hypothèses)				3							
Session 12 - évaluation	Examen		1	3				ET/E	ET/E		ET/E	ET/E
Pratique professionnelle					35							
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
129 dont 3h d'évaluation							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					
				64	65	0						

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	lie d'exercice	UFR de rattachement	Adresse mail
Donatien MALLET	universitaire	Professeur Associé Médecin	Unité soins palliatifs Centre Hospitalier 37230 LUYNES	UFR Médecine	donatien.mallet@univ-tours.fr
Nicole PILON	vacataire extérieur	Infirmière	CHRU TOURS		nicolepilon37@gmail.com
Catherine BOUTI	vacataire extérieur	Infirmière	Equipe Mobile de Soins Palliatifs CHRU TOURS		c.bouti@chu-tours.fr
François CHAUMIER	universitaire	Médecin	Equipe Mobile de Soins Palliatifs CHRU TOURS	UFR Médecine	francois.chaumier@univ-tours.fr
Olivia TURZAN	vacataire extérieur	Infirmière	Equipe Mobile de Soins Palliatifs CHRU TOURS		o.turzan@chu-tours.fr
Christianne ROY	vacataire extérieur	Cadre SUP de santé	Réseau régional de Soins palliatifs TOURS		c.roy@chu-tours.fr
Gilles PORNIN	vacataire extérieur	Anthropologue	Rue Victor Hugo TOURS		gpornin3@sfr.fr
Adeline DERVAUX	vacataire extérieur	Psychologue	Service de Soins Palliatifs CH de CHINON		a.dervaux@ch-chinon.fr
Thomas LEONARD	vacataire extérieur	Médecin	CHRU TOURS		t.leonard@chu-tours.fr
Arnaud THOMAS	vacataire extérieur	Kinésithérapeute	LUYNES		vicetarnaud@yahoo.fr
Fanny POITAU	vacataire extérieur	médecin	CHRU TOURS		f.poitau@chu-tours.fr
Sarah GANDON	vacataire extérieur	infirmière	CHRU TOURS		s.gandon@chu-tours.fr
Paul CAMUS	vacataire extérieur	médecin	HAD LNA Santé		paul.camus@lna-sante.com
Anne-Sophie LEFAUCHEUR	vacataire extérieur	médecin	Service SP du CH de Blois		lefaucas@ch-blois.fr
Elise RIFFAULT	vacataire extérieur	psychologue	CHRU TOURS		e.riffault@chu-tours.fr
France KRAAN	vacataire extérieur	Cadre de santé	CH de LUYNES		France.kraan@chluynes.fr
Claire BARDU	vacataire extérieur	IDE	EMSP Chinon		c.bardu@ch-chinon.fr
Josepha BOUISSEREN	vacataire extérieur	Psychomotricienne CH de Luynes			josepha.juillet@gmail.com
Joel CECCALDI	vacataire extérieur	Philosophe			joel.ceccaldi@gmail.com
Sandrine DELAGE	vacataire extérieur	AS	USP Luynes		delagewilly13@gmail.com
Catherine ROSIERE	vacataire extérieur	IDE	EMSP Chinon		c.rosiere@ch-chinon.fr
Mathilde SCHEIBER	vacataire extérieur	Médecin	EMSP37		mathilde.scheiber@univ-tours.fr
Nolwenn BEGAT	vacataire extérieur	Médecin	USP Luynes		nolwenn.begat@chluynes.fr
Stéphane BELTRAN	vacataire extérieur	PH Neurologue	CHRU TOURS		s.beltran@chu-tours.fr
Chloé BONNAUD	vacataire extérieur	Psychologue Clinicienne	CHRU TOURS		c.bonnaud@chu-tours.fr
Françoise CALCADA	vacataire extérieur	AS	USP Luynes		arthur.calcada@neuf.fr
Nicolas CHAPEL	vacataire extérieur	Médecin généraliste			dr.nicolas.chapel@wanadoo.fr
Marion CHARASSON	vacataire extérieur	Médecin généraliste			marion.charasson@gmail.com
Antoine Michel DEMADET	vacataire extérieur	Médecin SP	CH de Chartres		ademadet@ch-chartres.fr
Valérie DUCHENE	vacataire extérieur	Médecin	USP Luynes		valerie.duchene@chluynes.fr
Alain ESSAYAN	vacataire extérieur	Médecin	CH de Vierzon		aessayan@ch-vierzon.fr

Laure JOLY	vacataire extérieur	Psychologue	CHRU TOURS		l.joly@chu-tours.fr
Julien LEJEUNE	vacataire extérieur		CHRU TOURS		j.lejeune@chu-tours.fr
Valentine LONGONI	vacataire extérieur	IDE	USP Luynes		valentine_longoni@hotmail.fr
Eva LORIAU	vacataire extérieur	art-thérapeute	USP Luynes		eva.loriau@gmail.com
Nathalie LOUET	vacataire extérieur	IDEL			nathalielouet37@gmail.com
Camille OLLIVIER	vacataire extérieur	ASS	EMSP37		C.OLLIVIER@chu-tours.fr
Anne PERROT	vacataire extérieur	PH Pédiopsychiatre	CHRU TOURS		a.perrot@chu-tours.fr
Jacques RICOT	vacataire extérieur	Philosophe			jacques.ricot@wanadoo.fr
Guillaume ROBERT	vacataire extérieur	Médecin Pédiatre	CHRU de Rennes		guillaume.robert@univ-rennes.fr
Patrick ROILAND	vacataire extérieur				patrick.roiland@laposte.net
Emmanuelle SIMOULIN	vacataire extérieur	IDE	EADSP Chateauroux		Emmanuelle.SIMOULIN@ch- chateauroux.fr
Marion STACOFFE	vacataire extérieur	PH Oncologie médicale			M.STACOFFE@chu-tours.fr
Sandrine TOKER	vacataire extérieur	Psychologue	EADSP36		sandrine.toker@ch-chateauroux.fr
Sabine VILLAUME	vacataire extérieur	aumônnière Luynes			sabinevillauume@orange.fr

Membres du comité pédagogique

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	13	FC au tarif normal	14	FC au tarif normal	23	FC au tarif normal	24	18,5
	FC au tarif réduit	6	FC au tarif réduit	3	FC au tarif réduit	3	FC au tarif réduit	3	3,75
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024*	2024-2025*	Total
Total des recettes (le facturé)	38 084 €	34 880 €	57 680 €	58 562 €	189 206 €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes	4 994 €	2 022 €	14 875 €	17 429 €	39 320 €
Résultat recettes-dépenses	33 090 €	32 858 €	42 805 €	41 133 €	149 886 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	SOINS CONTINUS				
Type de formation	Diplôme Universitaire				
	Paramètres	Valeur			
Formation sur une année complète (ou/non)	Oui				
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	75%				
Pourcentage minimum de coût de support	5%				
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé				
Type de diplôme	DU				
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non				

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	2 380 €	20	
réduit	980 €	1	
FI	983 €	1	
Total			
subvention (€)			

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	22	à renseigner
Tarif moyen	2 253 €	renseigné
Marge moyenne		calculé

Chiffre d'affaires prévisionnel	49 563 €	2 253 €
Coûts directs formation	#REF!	
Marge sur coûts directs	#REF!	
Coûts indirects formation	35 837 €	1 629 €
Coûts complets	#REF!	
Marge sur coûts complets	#REF!	

Coûts directs formation	#REF!	
-------------------------	-------	--

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			#REF!	#REF!
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			#REF!	#REF!
Maîtres de conférences et assimilés			#REF!	#REF!
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire			#REF!	#REF!
Professeurs agrégés et assimilés			#REF!	#REF!
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			#REF!	#REF!
Doctorants contractuels			#REF!	#REF!
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires	4,0 h	6,0 h	#REF!	#REF!
Vacataires non fonctionnaires	15,0 h	22,5 h	#REF!	#REF!
Vacataires fonctionnaires	45,0 h	65,0 h	#REF!	#REF!
Autres (honoraires de formation...)			- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			#REF!	#REF!
Sous total coûts de personnel EEC formation	64,0 h 65,0 h 161,0 h		#REF!	#REF!

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH			#REF!	#REF!
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			#REF!	#REF!
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH			#REF!	#REF!
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire			#REF!	#REF!
Professeurs agrégés et assimilés			#REF!	#REF!
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			#REF!	#REF!
Doctorants contractuels			#REF!	#REF!
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			#REF!	#REF!
Vacataires non fonctionnaires	165,0 h	165,0 h	#REF!	#REF!
Vacataires fonctionnaires	6,0 h	6,0 h	#REF!	#REF!
Autres (honoraires de formation...)			- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			#REF!	#REF!
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h 171,0 h 171,0 h		#REF!	#REF!

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation	
	CM TD/TP ETD	
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		0,00 h
autre		0,00 h
Total	0,0 h 0,0 h 0,00 h	

Heures totales	Heures de formation	
	CM TD/TP Hrs totales ETD	
nb heures de formation (pour l'apprenant)	64,0 h 65,0 h	129,0 h 161,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	64,0 h 236,0 h	300,0 h 332,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	64,0 h 236,0 h	300,0 h 332,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)	#REF!	- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
coût de personnel Biats			#REF!	#REF!
coût de fonctionnement	64,0 h 65,0 h 161,0 h		- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation			#REF!	#REF!
Sous total autres coûts directs de formation			#REF!	#REF!

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	#REF!	
---	-------	--

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique		- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	200 €	9 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	6 000 €	273 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	500 €	23 €
Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques	6700 €	305 €

Marge sur coûts directs	#REF!	
-------------------------	-------	--

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	8 202 €	28 €	- €	373 €
Documentation	102 €	2 249 €	8 €	- €	102 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	75 €	1 652 €	6 €	- €	75 €
Sous total coût de soutien		12 103 €		- €	550 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	754 €	16 577 €	56 €	- €	754 €
patrimoine immobilier	254 €	5 583 €	19 €	- €	254 €
système d'information et numérique	72 €	1 574 €	5 €	- €	72 €
Sous total coût de support		23 735 €		- €	1 079 €

Coûts indirects formation	35 837 €	1 629 €
Coûts complets	#REF!	
Marge sur coûts complets	#REF!	

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	
dont coûts directs	
dont coûts indirects	1 629 €
Coûts complets de l'heure de formation	coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs	
en % du tarif de vente	
Marge sur coûts complets	
en % du tarif de vente	
Nombre minimum de stagiaires	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

SOINS CONTINUS

Année d'ouverture :

1996

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	2 290,00 €	2 290,00 €	2 380,00 €	2 380,00 €	2 380,00 €	2 380,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	940,00 €	940,00 €	980,00 €	980,00 €	980,00 €	980,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	805,00 €	805,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	983,00 €	983,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **SOINS INFIRMIERS EN RÉANIMATION MÉDICALE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) **Bac+3**

Composante porteuse **UFR Médecine**
Composante associée le cas échéant **Sélectionner la composante**

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Université de Limoges
- 2
- 3
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Répartition des modules entre les deux universités :

- 4 modules se déroulent à Tours,
- 3 modules se déroulent à Limoges

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Antoine GUILLON	02 47 47 28 76	antoine.guillon@univ-tours.fr
2	Pierre-François DEQUIN		pierre-françois.dequin@univ-tours.fr
3			
4			

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel	☐	Effectifs attendus pour l'Université de Tours minimum maximum
	Formation initiale 100 % en distanciel	☐	
	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐	
	Formation continue 100 % en présentiel*	☒	
	Formation continue 100 % en distanciel*	☐	
	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐	

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription

Gestion **FOCAL**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser Si non, l'envisagez-vous ?	type	Numéro	date d'échéance
			NON		

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

La formation initiale des infirmières les prépare incomplètement à prendre en charge des patients de réanimation. Il n'existe que peu de support théorique à cette formation. L'objectif de ce diplôme est d'offrir un perfectionnement théorique et pratique pour améliorer la prise en charge infirmière des patients de réanimation et d'établir une prise en charge multidisciplinaire en faisant appel à des spécialistes de chaque domaine et d'intégrer cet enseignement dans un cadre universitaire.

Public visé concerné par la formation :

Formation destinée prioritairement aux IDE travaillant en réanimation.

Objectifs pédagogiques :

Objectifs pédagogiques :

Donner les connaissances indispensables à la prise en charge des patients de réanimation, Etablir une approche multidisciplinaire en faisant appel à des spécialistes de chaque domaine, Intégrer cet enseignement dans un cadre universitaire.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

IDE dans un service de réanimation. Devenir un.e référent.e de soins grâce aux compétences acquises.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Mettre en oeuvre les compétences théoriques et pratiques acquises lors du DIU dans sa pratique future ou quotidienne de réanimation,
2. Connaissance plus fine des mécanismes physiopathologiques mise en jeux, et ainsi une meilleure compréhension des actions thérapeutiques menées,
3. Compréhension plus globale des pathologies conduisant à une hospitalisation en réanimation.
- 4.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

L'inscription est destinée prioritairement aux IDE travaillant en réanimation.
Etre titulaire d'un niveau Bac+3 au minimum ou équivalent

Documents demandés pour l'examen du dossier

sur dossier (CV, lettre de motivation et copie du diplôme).

Procédure de recrutement

L'inscription est acceptée après l'étude du dossier par le responsable pédagogique.

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet. Localisation géographique du ou de la candidate rendant raisonnable la capacité à se rendre physiquement à tous les séminaires

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation :

69 heures d'enseignement en présentiel réparties en 7 modules de 1 à 2 jours à l'université de Tours ou de Limoges,

Méthodes pédagogiques :

Présentiel

Travaux dirigés

Ateliers pratiques / Cas cliniques

Durée :



1 an



2 ans



3 ans



4 ans



5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Présence obligatoire à tous les enseignements (théoriques et ateliers pratiques),
Examen théorique d'une durée de 1h30 (QCM QROC et cas cliniques). Pour être admis, il faut obtenir une note égale ou supérieure à 10.



session unique



2 sessions*



redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

La deuxième session est ouverte aux étudiants et aux stagiaires ajournés à la première session ou n'ayant pas pu s'y présenter.
La session de rattrapage est un oral portant sur deux cas cliniques qui peut se faire en distanciel.
Possibilité de se réinscrire l'année suivante après l'avis du jury

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Réanimation médicale

Diplôme : SOINS INFIRMIERS EN RÉANIMATION MÉDICALE

Nom du responsable : Antoine Guillon
Pierre-François Dequin

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module 1 : Tours												
Respiratoire	Physiologie respiratoire : Physiopathologie de l'insuffisance respiratoire aiguë;	Présentiel		3,5		3,5		Q.P.				
	Sémiologie de l'insuffisance respiratoire aiguë;											
	Principales étiologies des insuffisances respiratoires aiguës;											
	SDRA											
	Ateliers pratiques : Oxygénothérapie/interprétation des GDS ; Intubation											
Ventilation mécanique	Principes de ventilation artificielle	Présentiel		3,5		3,5						
	Modes de ventilation											
	Surveillance d'un patient sous ventilation artificielle											
	Atelier pratique : Ventilation non invasive; Ventilation invasive											
Module 2 : Limoges												
Circulatoire	Rappels physiologiques et physiopathologiques	Présentiel		4		3		Q.P.				
	Pathologies : infarctus du myocarde : E.P.-massive - tamponnade - troubles du											
	Etats de choc											
	Utilisation des amines vasopressives											
	Atelier pratique : Arrêt circulatoire; Accès vasculaire; Surveillance hémodynamique											
Module 3 : Tours												
Néphrologie	Complications métaboliques du diabète - Surveillance de la glycémie en réanimation.	Présentiel		5		2		Q.P.				
	Hyperhydratations- Déshydratations											
	Dysnatrémies ; Dyskaliémies ; Dyscalcémies											
	Bases élémentaires de physiologie rénale; Insuffisance rénale aiguë (physiopathologie et diagnostic étiologique, prise en charge étiologique et des complications)											
	Indications de l'épuration extra-rénale, abords vasculaires											
	Atelier pratique : Epuration extra-rénale											
Métabolisme digestif Nutrition	Pathologies digestives en réanimation : - Insuffisance hépato cellulaire aiguë - Pancréatite aiguë - Ischémie mésentérique - Péritonite aiguë - Hémorragie digestive	Présentiel		3,5		3,5		Q.P.				
	Nutrition artificielle en réanimation : - Dépenses énergétiques du patient de réanimation - Nutrition parentérale - Nutrition entérale - Nutrition appliquée : - sepsis - obésité - anorexie mentale - insuffisance respiratoire chronique											
	Atelier pratique : cas cliniques interactifs - Insuffisance rénale aiguë - Syndrome œdémateux en réanimation - Hyponatrémie - Hyperkaliémie - Surveillance de la glycémie - Surveillance de la nutrition entérale											

Module 4 : Limoges												
Neurologie - sédation - mort cérébrale - prélèvements d'organes	Rappels physiologiques et physiopathologiques	Présentiel		4	3		QP					
	Pathologies : coma ; A.V.C. ; E.M.Epileptique ; traumatisme crânien											
	Etat de mort encéphalique											
	Prélèvements multi – organes											
	Ateliers pratiques : • Evaluation de la douleur • Sédation – réanimation • Conduite pratique (analgésie – sédation)											
Module 5 : Tours												
Infectiologie - hygiène	Rappels microbiologiques	Présentiel		11	2		QP					
	Sepsis											
	Pathologies : pneumopathie aiguë – méningite – choc septique											
	Infections nosocomiales											
	Prélèvements à visées microbiologiques											
	Antibiothérapie											
	Produits sanguins											
	Transfusion (globules rouges – plaquettes)											
	Matéiovigilance – biovigilance											
	Transport des patients											
	Ateliers pratiques : Règles d'hygiène / Mesures d'isolement / Prévention des infections nosocomiales											
Module 6 : Limoges												
Toxicologie - éthique - recherche clinique	Principales intoxications	Présentiel		6	2		QP					
	Intoxications non médicamenteuses graves											
	Prise en charge des intoxications médicamenteuses graves											
	Hypothermie thérapeutique et accidentelle											
	Limitation et arrêt des thérapeutiques actives en réanimation											
	La famille des patients en réanimation ; Fin de vie en réanimation											
	Atelier pratique éthique : • Discussion : cas cliniques • Jeux de rôles : entretien avec une famille • Animation d'une discussion éthique • Recherche clinique • Méthodologie des essais en recherche clinique • Rôle de l'infirmière dans les essais cliniques en réanimation											
	Atelier pratique recherche clinique : • Comment mettre en place un protocole de recherche en soins infirmiers en réanimation											
Module 7 : Tours												
Cas cliniques - simulation	Cas cliniques	Présentiel			6		QP					
	Simulations complexes de réanimation reconstituées au Centre de Simulation de l'université de Tours (MEDISIM)											
	Débriefing du travail en équipe et de l'approche pluri-professionnelle du patient critique											
Evaluation en dehors des dates de formation	Examen théorique (1h30)		1				ET/E	ET/O		ET/E	ET/O	
pratique professionnelle												
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
69 plus 1h30 d'évaluation				40,5	0	28,5	ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Antoine Guillon	Titulaire	PH-PH Médecine Intensive Réanimation	UFR Médecine	antoine.guillon@univ-tours.fr
Pierre-François Dequin	Titulaire	PU-PH Thérapeutique Addictologie	UFR Médecine	pierre-francois.dequin@univ-tours.fr
Stephan Ehrmann	Titulaire	PU-PH Médecine Intensive Réanimation	UFR Médecine	stephan.ehrmann@univ-tours.fr
Youenn Jouan	Vacataire	PH Médecine Intensive Réanimation		youenn.jouan@gmail.com
Charlotte Larrat	Vacataire	CCA Médecine Intensive Réanimation		CharlotteL_18@hotmail.com
Emmanuelle Mercier	Vacataire	PH Médecine Intensive Réanimation		emmanuelle.mercier@univ-tours.fr
Charlotte Salmon	Vacataire	PH Médecine Intensive Réanimation		charlotte.salmon.gandonniere@gmail.com
Laurent Mereghetti	Titulaire	PUPH Bactériologie- Virologie	UFR Médecine	mereghetti@univ-tours.fr
D Garot	Vacataire	PH Médecine Intensive Réanimation		d.garot@chu-tours.fr
Philippe lanotte	Titulaire	PUPH Bactériologie- Virologie	UFR Médecine	philippe.lanotte@univ-tours.fr
Virginie Morange	Vacataire	PH Bactériologie- Virologie		v.morange@chu-tours.fr
Laetitia Bodet-Contentin	Vacataire	PH Médecine Intensive Réanimation		laetitiacontentin@gmail.com

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	13	FC au tarif normal	15	FC au tarif normal	11	FC au tarif normal	6	11,25
	FC au tarif réduit	1	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	1	FC au tarif réduit	0	0,5
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024*	2024-2025*	Total
Total des recettes (le facturé)	16 060,00 €	17 550,00 €	14 300,00 €	7 320,00 €	55 230,00 €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes	1 395,00 €	1 356,00 €	12 225,00 €	8 611,00 €	23 587,00 €
Résultat recettes-dépenses	14 665 €	16 194 €	2 075 €	- 1 291 €	31 643 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA
Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		DUI Soins infirmiers en réanimation médicale	
Type de formation		Diplôme Inter-Universitaire	
Paramètres	Valeur		
Formation sur une année complète (oui/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DUI		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 220 €	7	
réduit	880 €	1	
FI			
Total			

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	8	à renseigner
Tarif moyen	1 178 €	renseigné
Marge moyenne		calculé

subvention (€)		Total	Par stagiaire
		9 420 €	1 178 €
Chiffre d'affaires prévisionnel		#REF!	
Coûts directs formation		#REF!	
Marge sur coûts directs		3 534 €	442 €
Coûts indirects formation		#REF!	
Coûts complets		#REF!	
Marge sur coûts complets		#REF!	

Coûts directs formation		#REF!		
Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)				
Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation		
CM TD/TP ETD				
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	#REF!	#REF!		
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	6,0 h	6,0 h		
Maîtres de conférences et assimilés	#REF!	#REF!		
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire	#REF!	#REF!		
Professeurs agrégés et assimilés	#REF!	#REF!		
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés	#REF!	#REF!		
Doctorants contractuels	#REF!	#REF!		
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires	#REF!	#REF!		
Vacataires non fonctionnaires	#REF!	#REF!		
Vacataires fonctionnaires	26,0 h 15,0 h	54,0 h		
Autres (honoraires de formation...)	#REF!	- €		
Si statut inconnu (Coût moyen)	#REF!	#REF!		
Sous total coûts de personnel EEC formation	26,0 h 21,0 h 60,0 h	#REF!		
Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)				
Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation		
CM TD/TP ETD				
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH	#REF!	#REF!		
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	#REF!	#REF!		
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH	#REF!	#REF!		
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire	#REF!	#REF!		
Professeurs agrégés et assimilés	#REF!	#REF!		
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés	#REF!	#REF!		
Doctorants contractuels	#REF!	#REF!		
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires	#REF!	#REF!		
Vacataires non fonctionnaires	#REF!	#REF!		
Vacataires fonctionnaires	#REF!	#REF!		
Autres (honoraires de formation...)	#REF!	- €		
Si statut inconnu (Coût moyen)	#REF!	#REF!		
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h 0,0 h 0,00 h	#REF!		
Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DUU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)				
Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation		
CM TD/TP ETD				
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		0,00 h		
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		0,00 h		
autre	14,0 h 8,0 h	29,0 h		
Total	14,0 h 8,0 h 29,0 h			
Heures totales				
CM TD/TP ETD	Hrs totales			
nb heures de formation (pour l'apprenant)	40,0 h 29,0 h	69,0 h		
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	26,0 h 21,0 h	47,0 h		
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	40,0 h 29,0 h	69,0 h		
Primes et indemnités (décisions stratégiques)				
Montant	Montant			
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €		
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €		
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €		
Total	- €	- €		
Autres coûts directs de formation				
Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation		
CM TD/TP ETD				
coût de personnel Biats	#REF!	#REF!		
coût de fonctionnement	#REF!	- €		
coût d'amortissement, provision et dépréciation	#REF!	- €		
Sous total autres coûts directs de formation	#REF!	#REF!		
Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)				
#REF!				
Coûts spécifiques				
Montant	Montant			
Kit pédagogique	- €	- €		
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	500 €	63 €		
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	- €	- €		
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	- €	- €		
Reversement partenaire	- €	- €		
Total des coûts spécifiques	500 €	63 €		
Marge sur coûts directs				
#REF!				
Coûts de soutien				
Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)	Coût total
Appui à la formation	373 € - €	28 €	1 665 €	208 €
Documentation	34 € - €	3 €	152 €	19 €
Valorisation et appui à la recherche	- € - €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 € - €	2 €	112 €	14 €
Sous total coût de soutien	- €		1 929 €	241 €
Coûts de support				
Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 € - €	19 €	1 122 €	140 €
patrimoine immobilier	85 € - €	6 €	378 €	47 €
système d'information et numérique	24 € - €	2 €	106 €	13 €
Sous total coût de support	- €		1 606 €	201 €
Coûts indirects formation			3 534 €	442 €
Coûts complets			#REF!	
Marge sur coûts complets			#REF!	

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	
dont coûts directs	
dont coûts indirects	442 €
Coûts complets de l'heure de formation	coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs	
en % du tarif de vente	
Marge sur coûts complets	
en % du tarif de vente	
Nombre minimum de stagiaires	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

SOINS INFIRMIERS EN RÉANIMATION MÉDICALE

Année d'ouverture : 2008

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 170,00 €	1 170,00 €	1 220,00 €	1 220,00 €	1 220,00 €	1 220,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	850,00 €	850,00 €	880,00 €	880,00 €	880,00 €	880,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **SOINS PALLIATIFS ET ACCOMPAGNEMENT**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Inférieur au bac

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- les UFR de Médecine de France - DIU National
-
-
-

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :
DIU National : programme concerté

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	MALLET Donatien	02 47 55 31 01	donatien.mallet@univ-tours.fr
2			donatien.mallet@chluynes.fr
3			
4			

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel	☒	Effectifs attendus pour l'Université de Tours minimum maximum
	Formation initiale 100 % en distanciel	☐	
	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐	
	Formation continue 100 % en présentiel*	☒	
	Formation continue 100 % en distanciel*	☐	
	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐	

23 dont 1 FI	30
---------------------	-----------

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe dans chaque site universitaire avec inscription dans chaque université

Gestion FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser Si non, l'envisagez-vous ?	type	Numéro	date d'échéance
		NON			

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Pertinence pour l'université de Tours d'offrir une formation en soins palliatifs sur la région Centre Val de Loire dans un contexte où les situations palliatives ne cessent de croître dans les secteurs sanitaire et médico social du fait des progrès thérapeutiques (maladies chroniques et létales), du vieillissement de la population et de la demande des citoyens de bénéficier de soins adaptés à leur état. Cette formation s'inscrit dans la prolongation du DU de soins continus mais concernent les situations palliatives complexes ou particulièrement souffrantes avec une pédagogie centrée sur le modèle du praticien réflexif

Public visé concerné par la formation :

Professionnels de santé ayant une solide expérience clinique en soins palliatifs sous réserve de l'accord du comité pédagogique

Formation initiale :

DES en médecine (deux semestres validés) dans une spécialité concernée par les situations palliatives

Formation continue :

Professionnels de santé travaillant dans les secteurs avec des situations palliatives (domicile, sanitaire, EHPAD, institutions médico sociales.

Objectifs pédagogiques :

Développement de compétences clinique, relationnelle, éthique et coopérative pour développer des soins et un accompagnement ajustés pour des personnes en situation palliative complexe et/ou en fin de vie et pour leurs proches,

- Apprentissage d'une pratique soignante interdisciplinaire et réflexive sur sa mise en œuvre dans son lieu de travail,

- Apprentissage d'une pratique réflexive en situation palliative complexe en prêtant attention aux éléments contextuels et aux interactions médecine-société,

Contribution de manière adaptée au développement des soins palliatifs sur son lieu de travail,

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Nécessité de professionnels formés en soins palliatifs, notamment dans les EHPAD et dans les services avec lits identifiés soins palliatifs

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

À l'issue de la formation, les participants auront développé les quatre champs de compétences; cliniques, relationnelles, éthiques et coopératives; dans le cadre d'un modèle pédagogique fondé sur le praticien réflexif :

1. compétence clinique : faire face aux situations palliatives complexes et souffrantes,

2. compétence relationnelle : établir une communication et construire une relation ajustée avec le patient, les proches et les soignants dans les situations palliatives complexes et souffrantes,

3. compétence éthique : être capable de délibérer individuellement et collectivement, et de prendre des décisions adaptées dans des situations palliatives complexes et sources de souffrance.

4. compétence coopérative : construire des partenariats avec les différents acteurs du parcours de soin.

5.

6.

7.

8.

9.

10.

11.

12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Avoir obtenu le DU Soins continus (possibilité de faire une pause entre les deux années sans limite de durée)
Etre professionnels de santé ayant une solide expérience clinique en soins palliatifs sous réserve de l'accord du comité pédagogique
DES en médecine
Etre titulaire d'un diplôme en santé (médical ou paramédical).

Documents demandés pour l'examen du dossier

CV et lettre de motivation et copie des diplômes de santé si demande d'admission directe sans avoir fait le DU. Entretien possible avec un membre de comité si besoin

Procédure de recrutement

Analyse du CV et de la lettre de motivation,

Critères de sélection

L'accord de l'équipe pédagogique est obligatoire pour l'inscription.

L'équipe pédagogique peut s'opposer à l'inscription en deuxième année (DIU Soins palliatifs) en fonction de certains critères, notamment :

le nombre d'apprenants admis en deuxième année,
l'aptitude du candidat à réaliser un travail de recherche,
la cohérence du projet professionnel du candidat.

Le comité pédagogique peut, dans des conditions limitées, autoriser l'admission directe en deuxième année (DIU Soins palliatifs) pour des candidats justifiant d'une expérience significative en soins palliatifs, telle que :
un stage d'internat dans des équipes de soins palliatifs,
une pratique professionnelle prolongée dans des services accueillant des situations palliatives,
des compétences professionnelles reconnues.
Dans ce cas, l'admission sera également conditionnée à la présentation d'un projet professionnel cohérent.

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation

91 heures d'enseignement en présentiel à Tours réparties en 14 journées sur 1 ou 2 journées (mercredi + mardi)

Méthodes mobilisées

Présentiel
Travaux dirigés
Analyse de Pratique professionnelle
Ateliers collectifs d'aide à la rédaction de mémoire

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐ Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐ Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Présence obligatoire en cours ≥ 85%
note ≥ 10 lors de la soutenance du mémoire

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Redoublement possible sous réserve de l'accord du comité pédagogique.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : SOINS PALLIATIFS ET ACCOMPAGNEMENT

Nom du responsable : MALLET Donatien

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Session 1 - Mise en perspective	Accueil et présentation du programme et des objectifs	Présentiel		1,5			QP					
	Rappel sur l'organisation de l'accompagnement des mémoires, les ateliers collectifs, les entretiens individuels, les échéances, ...											
	Lois, mise en pratique et questionnaire				1,5							
	Apport sur la recherche documentaire - Méthodologie de mémoire: situation à explorer et thèmes				3							
Session 2 - Approche clinique et thérapeutique des situations palliatives complexes	Douleurs rebelles en situation palliative. Approche clinique et thérapeutique. (CETD)	Présentiel			14		QP					
	Pratiques sédatives : induction, surveillance, choix des thérapeutiques											
	Maniement des psychotropes et accompagnement des patients présentant des syndromes confusionnels en situation palliative											
	Spécificités cliniques et thérapeutiques des soins palliatifs chez les personnes âgées											
	Situations spécifiques en Pédiatrie.											
	Approche clinique et thérapeutique des situations d'urgence											
	Soins de plaies complexes											
Session 3 - Ethique	Ethique 4 : Souffrances, souffrance réfractaire, pratiques soignantes	Présentiel			14		QP					
	Ethique 5 : souffrances, désir de mort											
	Conférence éthique			3								
Session 4 - Approfondissement des compétences relationnelles en situation palliative	Favoriser l'apprentissage de compétences relationnelles dans des situations palliatives complexes fréquemment rencontrées	Présentiel		7	7		QP					
Session 5	Communication et soins corps à corps	P			7		QP					
Session 6	Guidance collective de travaux de recherche	P			9		QP					
Session 7	Guidance individuelle	P			6		QP					
Session 8 - Mécanismes de défense	Equipe de soins et souffrance des soignants	P		3	3		QP					
Session 9 - Apprentissage pédagogique, relecture et mise en perspective	Apport de connaissances pédagogiques (théoriques ou pratiques)	Présentiel		6			QP					
	Présentation et la discussion de situations cliniques par les étudiants dans une visée pédagogique.				3							
	Relecture de la formation, suivie d'une projection sur l'avenir				3							
Evaluation en dehors des dates de formation	Soutenance du mémoire - 1h		1				ET/O			ET/O		
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
91				20,5	70,5	0	ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
plus 1h d'évaluation							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	lie d'exercice	UFR de rattachement	Adresse mail
Donatien MALLET	universitaire	Professeur Associé Médecin	Unité soins palliatifs Centre Hospitalier 37230 LUYNES	UFR Médecine	donatien.mallet@univ-tours.fr
Nicole PILON	vacataire extérieur	Infirmière	CHRU TOURS		nicolepilon37@gmail.com
Catherine BOUTI	vacataire extérieur	Infirmière	Equipe Mobile de Soins Palliatifs CHRU TOURS		c.bouti@chu-tours.fr
François CHAUMIER	universitaire	Médecin	Equipe Mobile de Soins Palliatifs CHRU TOURS	UFR Médecine	francois.chaumier@univ-tours.fr
Christianne ROY	vacataire extérieur	Cadre sup de santé	Réseau régional de Soins palliatifs TOURS		c.roy@chu-tours.fr
Adeline DERVAUX	vacataire extérieur	Psychologue	Service de Soins Palliatifs CH de CHINON		a.dervaux@ch-chinon.fr
Thomas LEONARD	vacataire extérieur	Médecin	CHRU TOURS		t.leonard@chu-tours.fr
Arnaud THOMAS	vacataire extérieur	Kinésithérapeute	LUYNES		vicetarnaud@yahoo.fr
Fanny POITAU	vacataire extérieur	médecin	CHRU TOURS		f.poitau@chu-tours.fr
Sarah GANDON	vacataire extérieur	infirmière	CHRU TOURS		s.gandon@chu-tours.fr
Paul CAMUS	vacataire extérieur	médecin	HAD LNA Santé		paul.camus@lna-sante.com
Anne-Sophie LEFAUCHEUR	vacataire extérieur	médecin	Service SP du CH de Blois		lefaucas@ch-blois.fr
Elise RIFFAULT	vacataire extérieur	psychologue	CHRU TOURS		e.riffault@chu-tours.fr
France KRAAN	vacataire extérieur	Cadre de santé	CH de LUYNES		France.kraan@chluynes.fr
Josepha BOUISSEREN	vacataire extérieur	Psychomotricienne CH de Luynes			josepha.juillet@gmail.com
Joel CECCALDI	vacataire extérieur	Philosophe			joel.ceccaldi@gmail.com
Sandrine DELAGE	vacataire extérieur	AS	USP Luynes		delagewilly13@gmail.com
Valentin JACOUX	vacataire extérieur	Enseignant			valentin.jacoux@free.fr
Amaury LORET	vacataire extérieur	CCA médecine de la douleur			amaury.loret@univ-tours.fr
Sybille PELLIEUX	vacataire extérieur	PH MPR	CHRU TOURS		S.PELLIEUX@chu-tours.fr
Audrey PERAUDEAU CULMINIQUE	vacataire extérieur	Cadre de santé EMSP37	CHRU TOURS		a.culminique@chu-tours.fr
Catherine ROSIERE	vacataire extérieur	IDE	EMSP Chinon		c.rosiere@ch-chinon.fr
Mathilde SCHEIBER	vacataire extérieur	Médecin	EMSP37		mathilde.scheiber@univ-tours.fr
Agatha ZIELINSKI	vacataire extérieur	Maître de conférences philosophie			agata.zielinski@wanadoo.fr

Membres du comité de pilotage

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		2022-2023		2023-2024		2024-2025*		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	17	FC au tarif normal	10	FC au tarif normal	10	FC au tarif normal	20	14,25
	FC au tarif réduit	4	FC au tarif réduit	4	FC au tarif réduit	5	FC au tarif réduit	2	3,75
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024*	2024-2025	Total
Total des recettes (le facturé)	29 390 €	17 060 €	19 570 €	34 660 €	100 680 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes	14 428 €	253 €	12 464 €	15 244 €	42 389 €
Résultat recettes-dépenses	14 962 €	16 807 €	7 106 €	19 416 €	58 291 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	SOINS PALLIATIFS ET ACCOMPAGNEMENT		
Type de formation	Diplôme Inter-Universitaire		
	Paramètres	Valeur	
Formation sur une année complète (ou/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	50%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DIU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 550 €	20	-438 €
réduit	560 €	2	-2 034 €
FI	563 €	1	-1 009 €
			+ €
Total			-3 471 €

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	23	à renseigner
Tarif moyen	1 421 €	renseigné
Marge moyenne	-151 €	calculé

subvention (€)	
----------------	--

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	32 683 €	1 421 €
Coûts directs formation	17 195 €	748 €
Marge sur coûts directs	+15 488 €	+673 €
Coûts indirects formation	18 959 €	824 €
Coûts complets	36 154 €	1 572 €
Marge sur coûts complets	-3 471 €	-151 €

Coûts directs formation	17 195 €	748 €
-------------------------	----------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés			246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €
Docteurs contractuels			97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires	1,5 h	24,0 h	26,3 h	3 333 €
Vacataires non fonctionnaires	7,5 h	27,0 h	38,3 h	2 333 €
Vacataires fonctionnaires	12,0 h	20,0 h	38,0 h	1 748 €
Autres (honoraires de formation...)				- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	21,0 h	71,0 h	102,5 h	7 404 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH			413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH			246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €
Docteurs contractuels			97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires	51,0 h	51,0 h	61 €	3 111 €
Vacataires fonctionnaires	57,0 h	57,0 h	46 €	2 622 €
Autres (honoraires de formation...)				- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	108,0 h	108,0 h	5 733 €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DIU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h	- €
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement			0,00 h	- €
autre			0,00 h	- €
Total	0,0 h	0,0 h	0,00 h	- €

Heures totales	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	21,0 h	71,0 h	92,0 h	102,5 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	21,0 h	179,0 h	200,0 h	210,5 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	21,0 h	179,0 h	200,0 h	210,5 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	- €	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
coût de personnel Biats			8 €	823 €
coût de fonctionnement	21,0 h	71,0 h	102,5 h	15 €
coût d'amortissement, provision et dépréciation			3 €	335 €
Sous total autres coûts directs de formation				1 158 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	14 295 €	622 €
---	----------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique	- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	300 €	13 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	2 000 €	87 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	600 €	26 €
Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques	2900 €	126 €

Marge sur coûts directs	+15 488 €	+673 €
-------------------------	-----------	--------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	5 840 €	254 €
Documentation	68 €	- €	5 €	1 067 €	46 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	50 €	- €	4 €	784 €	34 €
Sous total coût de soutien	- €	- €		7 692 €	334 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	502 €	- €	37 €	7 870 €	342 €
patrimoine immobilier	169 €	- €	13 €	2 650 €	115 €
système d'information et numérique	48 €	- €	4 €	747 €	32 €
Sous total coût de support	- €	- €		11 267 €	490 €

Coûts indirects formation	18 959 €	824 €
Coûts complets	36 154 €	1 572 €
Marge sur coûts complets	-3 471 €	-151 €

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	1 572 €
dont coûts directs	748 €
dont coûts indirects	824 €
Coûts complets de l'heure de formation	353 €
Marge sur coûts directs	673 €
en % du tarif de vente	47%
Marge sur coûts complets	-151 €
en % du tarif de vente	-11%
Nombre minimum de stagiaires	26
Tarification minimum	1 572 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

SOINS PALLIATIFS ET ACCOMPAGNEMENT

Année d'ouverture :

1996

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 490,00 €	1 490,00 €	1 550,00 €	1 550,00 €	1 550,00 €	1 550,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	540,00 €	540,00 €	560,00 €	560,00 €	560,00 €	560,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	385,00 €	385,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	563,00 €	563,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **TABACOLOGIE ET AIDE AU SEVRAGE TABAGIQUE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+2

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Université d'Angers
- 2 Université de Nantes
- 3 Université Rennes 1
- 4 Université Bretagne Occidentale
- 5 Université de Poitiers

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

3 séminaires de 3 jours en présentiel se dérouleront au cours de l'année universitaire.
Les cours auront lieu chaque année à :
Angers ou Nantes
Tours ou Poitiers
Brest ou Rennes
Les enseignements sont assurés en alternance 1 année sur 2 par l'une des universités du binôme

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Nicolas BALLON	02 34 37 89 89	nicolas.ballon@univ-tours.fr
2	Aurélie GANDOUIN	02 47 47 82 30	a.gandouin@chu-tours.fr
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☒
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐
Formation continue 100 % en présentiel*	☒
Formation continue 100 % en distanciel*	☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

5	10
----------	-----------

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription

Gestion FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur Nature de l'habilitation

Sélectionner le certificateur

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Ce diplôme a pour objectif de donner une formation de haut niveau en ce qui concerne les connaissances scientifiques, les préventions, le diagnostic, les indications thérapeutiques et la surveillance des traitements aux médecins et professionnels de santé voulant intervenir dans le domaine de la prévention et de la désaccoutumance au tabac.

Public visé concerné par la formation :

Médecins, psychologues, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, infirmiers, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, diététiciens

Objectifs pédagogiques :

Participer à la prévention dans le cadre de sa pratique professionnelle en s'appuyant sur les moyens de prévention et de contrôle du tabac et en coordination avec les autres acteurs de la prévention
Diagnostiquer le type de dépendance d'un patient ; Identifier les co-addictions, notamment cannabis et alcool
Accompagner et conseiller des patients sur les effets du tabac et les moyens thérapeutiques de sevrage, en particulier dans le cadre de consultations d'aide au sevrage tabagique

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Cette formation a pour objectif de donner une formation de haut niveau en ce qui concerne les connaissances scientifiques, les préventions, le diagnostic, les indications thérapeutiques et la surveillance des traitements aux médecins et professionnels de santé voulant intervenir dans le domaine de la prévention et de la désaccoutumance au tabac (contenu issu de la Société Française de Tabacologie – DIU National).

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Connaître les mécanismes de la dépendance
2. Connaître la pharmacologie de la nicotine
3. Identifier les relations entre tabagisme et milieu environnant
4. Connaître les répercussions du tabagisme sur la santé publique
5. Connaître les effets du tabagisme sur les différents organes
6. Etre capable d'organiser une consultation de sevrage tabagique
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC+2 au minimum ou équivalent et faire partie des publics visés
Etre titulaire de l'un des diplômes suivants :
- BTS de Diététicien ou DUT Génie biologique option diététique
- Master de psychologie ou en cours d'obtention (2ème année)
- DE d'Infirmier
- DE de Sage-femme - DE de Masseur-kinésithérapeute
- DE de Docteur en médecine ou en cours d'obtention (3e cycle)
- DES en médecine ou en cours d'obtention
- DE de Docteur en pharmacie
- DE de Docteur en chirurgie dentaire

Documents demandés pour l'examen du dossier

Sur dossier de candidature accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV et de la copie des diplômes

Procédure de recrutement

Etude du dossier, l'admission est subordonnée à l'autorisation préalable de l'enseignant coordinateur ou du responsable local, au nom et par délégation de la commission pédagogique.

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation :

-66 heures d'enseignement théorique réparties en 3 modules de trois jours,
- 30 heures de pratique professionnelle réparties en 10 demi-journées. Les lieux de stage doivent être obligatoirement réalisés parmi la liste des stages agréés par la Commission pédagogique composée des responsables enseignants des 6 villes. Six lieux de pratiques professionnelles au maximum durant la durée du DIU sont préconisés.

Méthodes pédagogiques :

Présentiel
Travaux dirigés

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☒ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 10 demi journées (minimum 30 heures)

Conditions de validation du diplôme

Organisation des évaluations :

La présence aux 3 modules de 3 jours d'enseignement théorique est obligatoire sauf cas de force majeure accordé par le coordonnateur local,

les évaluations comportent deux épreuves :

- **Une épreuve écrite**, 2 heures, qui comprend 6 questions courtes notées, chacune sur 2 points et un cas clinique noté sur 8 points. L'épreuve écrite est notée sur 20 points.

Il faut avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10 points à l'examen écrit pour soutenir le poster.

-**Oral** : un poster sera discuté lors d'un jury final devant les membres de la commission pédagogique interrégionale et les autres stagiaires. Le sujet devra être validé par le coordonnateur local en Février N + 1. Il devra s'agir d'un travail personnel, valorisant ou engageant un travail pratique de la tabacologie. Il sera soumis à un des coordonnateurs locaux ou au coordonnateur principal en septembre N + 1. Chaque poster fera l'objet d'une présentation projetée, de 5 diapositives maximum, d'une durée de cinq minutes. La soutenance se déroulera sur une journée et est notée sur 20 points.

Conditions de validation :

- Avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10 à l'examen écrit pour se présenter à l'épreuve orale

- Ainsi qu'une note supérieure ou égale à 10 (sur 20) au travail terminal,

- Avoir validé l'ensemble de la pratique professionnelle à la fin de l'année universitaire (le carnet de stage indiquant que les 10 ½ journées ont bien été réalisées sera remis par l'étudiant ou le stagiaire lors de la soutenance du mémoire).

Une seule session d'examen est prévue.

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Redoublement possible sans conservation des notes obtenues

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : TABACOLOGIE ET AIDE AU SEVRAGE TABAGIQUE

Nom du responsable : Nicolas BALLON

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module 1 (Angers ou Nantes)	Présentation : - de la formation, - du travail final (poster), - des unités hospitalières de tabacologie et des EHLSA.	Présentiel		11	10		QP					
	Histoire du Tabagisme,											
	Epidémiologie du tabagisme et de ses conséquences,											
	Dépendance Tabagique : - Définition, - Structuration comportementale, - Evaluation.											
	Composition de la fumée de cigarette,											
	Pharmacologie de la nicotine et E-cigarette,											
	Pathologies liées au tabac : - Cœur et tabac, - Vaisseaux et tabac, - Dents et tabac, - Grossesse et tabac, - Psychiatrie et tabac, - Poumons et tabac, - Anesthésie et tabac, - Autres et tabac (diabète, rein, cancer)											
	Bénéfices de l'arrêt du tabac, Conférence de consensus											
Module 2 (Tours ou Poitiers)	Cycle de Prochaska et évaluation de la motivation à l'arrêt,	Présentiel		11	10		QP					
	Principes généraux de prise en charge du fumeur : - Les traitements de substitution nicotinique, - les traitements et techniques non validés, Le CO testeur - L'accompagnement psychologie du fumeur : • L'entretien motivationnel • Les TTC											
	Tabagisme de l'adolescent											
Module 3 (Brest ou Rennes)	La consultation médicale de Tabacologie : - les traitements de la dépendance tabagique sur prescription médicale - les autres traitements prescrits dans l'aide au sevrage tabagique (anxiolytiques, antidépresseurs, traitement du craving).	Présentiel		11	10		QP					
	Réduction des risques en tabacologie : - Le concept de la réduction des risques, - Les tentatives de l'industrie du tabac, - La cigarette électronique et le tabac non fumé, - La réduction de consommation.											
	Rôle des professionnels de santé en fonction de chaque discipline : Médecins, infirmiers, Diététicienne, Psychologue, autres professionnels.											
	Prévention du tabagisme : Recommandations, - Exemples.											
	Contrôle du tabac et politiques de santé publique : CCLAT, Organismes nationaux de contrôle, Fonds de prévention.											
	Enregistrement des données : CDT net, le système britannique,											

	Formation continue : SFT, Formations régionales											
	Cas cliniques											
Evaluation en dehors des dates de formation	Examen écrit	Présentiel		2			ET/E			ET/E		
	Soutenance (poster)			1			ET/O			ET/O		
Pratique professionnelle						30						
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP				36	30	0	Préciser : CC : contrôle continu					
66 dont 3h d'évaluation							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Nicolas Ballon	Titulaire	PU-PH Psychiatrie Addictologie	UFR Médecine	nicolas.ballon@univ-tours.fr
Aurélié GANDOUIN	Vacataire	PH Unité de Coordination de Tabacologie CHU de TOURS Coordinatrice locale		a.gandouin@chu-tours.fr
Mylène Gilbert	Vacataire	PH Pneumo CHU de Poitiers		mylène.gilbert@chu-poitiers.fr
S Hugo	Vacataire	IDE CHU Tours UCT		s.rambourg.hugo@chu-tours.fr
Céline JANSSEN	vacataire	PH psyhciatrie addictologie au CHU de Poitiers		Celine.janssen@chu-poitiers.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		2022-2023		N-2		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	9	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	6	3,75
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	2	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0,5
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022 Pas d'ouverture à Tours	2022-2023	2023-2024 Pas d'ouverture à Tours	2024-2025	Total
Total des recettes (le facturé)		12 500 €		7 500 €	20 000 €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes		2 412 €		2 154 €	4 566 €
Résultat recettes-dépenses	- €	10 088 €	- €	5 346 €	15 434 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme TABACOLOGIE ET AIDE AU SEVRAGE TABAGIQUE						
Type de formation Diplôme Inter-Universitaire						
		Paramètres	Valeur			
Formation sur une année complète (ou/non)			Non			
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT			25%			
Pourcentage minimum de coût de support			5%			
Coûts directs spécifiques uniquement			Spé			
Type de diplôme			DIU			
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)			Non			
		Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale	
		normal FC	1 700 €	4		
		réduit				
		FI	578 €	1		
		Total				
		subvention (€)				
				Total	Par stagiaire	
Chiffre d'affaires prévisionnel				7 378 €	1 476 €	
Coûts directs formation				#REF!	#REF!	
Marge sur coûts directs				#REF!		
Coûts indirects formation				2 445 €	489 €	
Coûts complets				#REF!		
Marge sur coûts complets				#REF!		
Coûts directs formation					#REF!	
Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)						
		Heures de formation		Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
		CM	TD/TP	ETD		
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés					#REF!	#REF!
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			3,0 h	3,0 h	#REF!	#REF!
Maîtres de conférences et assimilés					#REF!	#REF!
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire					#REF!	#REF!
Professeurs agrégés et assimilés					#REF!	#REF!
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés					#REF!	#REF!
Doctorants contractuels					#REF!	#REF!
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires					#REF!	#REF!
Vacataires non fonctionnaires					#REF!	#REF!
Vacataires fonctionnaires		11,0 h	10,0 h	26,5 h	#REF!	#REF!
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)					#REF!	#REF!
Sous total coûts de personnel EEC formation		11,0 h	13,0 h	29,5 h	#REF!	#REF!
Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)						
		Heures de formation		Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
		CM	TD/TP	ETD		
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH					#REF!	#REF!
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire					#REF!	#REF!
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH					#REF!	#REF!
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire					#REF!	#REF!
Professeurs agrégés et assimilés					#REF!	#REF!
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés					#REF!	#REF!
Doctorants contractuels					#REF!	#REF!
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires					#REF!	#REF!
Vacataires non fonctionnaires					#REF!	#REF!
Vacataires fonctionnaires			12,0 h	12,0 h	#REF!	#REF!
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)					#REF!	#REF!
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation		0,0 h	12,0 h	12,0 h	#REF!	#REF!
Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DIU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)						
		Heures de formation				
		CM	TD/TP	ETD		
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI						0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		25,0 h	17,0 h			54,5 h
autre						0,00 h
Total		25,0 h	17,0 h			54,5 h
Heures totales						
		Heures de formation				
		CM	TD/TP	Hrs totales	ETD	
nb heures de formation (pour l'apprenant)		36,0 h	30,0 h	66,0 h		84,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours		11,0 h	25,0 h	36,0 h		41,5 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)		36,0 h	42,0 h	78,0 h		96,0 h
Primes et indemnités (décisions stratégiques)					Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue					FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)						- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)						- €
Total					- €	- €
Autres coûts directs de formation						
		Heures de formation		Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
		CM	TD/TP	ETD		
coût de personnel Biats					#REF!	#REF!
coût de fonctionnement		11,0 h	13,0 h	29,5 h	#REF!	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation					#REF!	- €
Sous total autres coûts directs de formation					#REF!	#REF!
Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)					#REF!	
Coûts spécifiques					Montant	Montant
Kit pédagogique						- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)					300 €	60 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)					200 €	40 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)					600 €	120 €
Reversement partenaire						- €
Total des coûts spécifiques					1100 €	220 €
Marge sur coûts directs					#REF!	
Coûts de soutien						
		Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation		373 €	- €	28 €	1 151 €	230 €
Documentation		34 €	- €	3 €	105 €	21 €
Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante		25 €	- €	2 €	77 €	15 €
Sous total coût de soutien			- €		1 334 €	267 €
Coûts de support						
		Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion		251 €	- €	19 €	776 €	155 €
patrimoine immobilier		85 €	- €	6 €	261 €	52 €
système d'information et numérique		24 €	- €	2 €	74 €	15 €
Sous total coût de support			- €		1 111 €	222 €
Coûts indirects formation					2 445 €	489 €
Coûts complets					#REF!	
Marge sur coûts complets					#REF!	
Chiffres clés / stagiaire						
Coûts complets				Remarques		
dont coûts directs						
dont coûts indirects		489 €				
Coûts complets de l'heure de formation				coût par heure ETD de formation de l'apprenant		
Marge sur coûts directs						
en % du tarif de vente						
Marge sur coûts complets						
en % du tarif de vente						
Nombre minimum de stagiaires				fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique		
Tarification minimum				correspond au coût complet		

Légende

à renseigner
renseigné
calculé

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

TABACOLOGIE ET AIDE AU SEVRAGE TABAGIQUE

Année d'ouverture :

2020

	Années antérieures				2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	2022-2023	N-2	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue							
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	1 200,00 €	0,00 €	1 250,00 €	1 700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	850,00 €	0,00 €	850,00 €	850,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale							
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	400,00 €	400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	578,00 €	578,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **TROUBLES DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE (TCA)**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+2

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Université de Lille
- 2 Université de Montpellier
- 3 Université de Nantes
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Le DIU "Troubles du comportement alimentaire" actuel, qui est co-habité par les Universités de Lille, Nantes et Montpellier, existe depuis 2011. La proposition faite à l'Université de Tours d'intégrer cette formation repose sur un souhait de développer la formation concernant l'addiction à l'alimentation et l'hyperphagie boulimique (en lien avec l'expertise développée par l'Université de Tours), qui était, selon les responsables pédagogiques de ces trois Universités, insuffisamment développée dans la précédente version de la formation.

Sur le plan de l'organisation pratique, à tour de rôle, soit une année sur quatre, chacune des quatre villes (Lille, Montpellier, Nantes, Tours) est organisatrice du diplôme (notamment les inscriptions, contrats et conventions diverses, planning). Chaque année, les étudiants et les stagiaires s'inscrivent tous sur le même site organisateur de la formation, soit alternativement Lille, Tours, Nantes ou Montpellier une année sur quatre.

Les cours se répartissent en 4 modules de 3 jours chacun, chaque module étant réalisé dans une des Université co-habité.

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Pr BRUNAUT Paul - Tours - Responsable pédagogique	02 18 37 05 81	paul.brunaut@univ-tours.fr
2	Pr COTTENCIN Olivier - Lille - Responsable pédagogique	03 20 44 58 38	olivier.cottencin@univ-lille.fr
3	Dr VIGNAU Jean - Lille - Coordinateur pédagogique	03 20 44 60 86	jean.vignau@chru-lille.fr
4	Pr GRALL-BRONNEC Marie - Nantes - Responsable pédagogique	02 40 84 61 16	marie.bronnec@chu-nantes.fr
5	Mme CORTET Catherine Nantes - Coordinatrice pédagogique	02 40 84 64 10	catherine.cortet@chu-nantes.fr
6	Pr GUILLAUME Sébastien Montpellier - Responsable pédagogique	04 67 63 26 23	s-guillaume@chu-montpellier.fr

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☒
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐
Formation continue 100 % en présentiel*	☒
Formation continue 100 % en distanciel*	☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

20 **40**

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un seul site d'inscription

Gestion **FOCAL**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

non

type	Numéro	date d'échéance
Si oui, code à préciser		
Si non, l'envisagez-vous ?	NON	

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Cette formation sur les Troubles du Comportement Alimentaire (TCA) répond à un besoin dont l'importance a été confirmée dans le rapport du Ministère des Solidarités et de la Santé relatif à la Stratégie Nationale de Santé 2018-2022 et par différentes instructions de la DGOS relatives à l'organisation de la prise en charge de ces patient(e)s (cf instruction n°DGOS/R4/2020/148 du 03 septembre 2020).

L'anorexie mentale, la boulimie et l'hyperphagie boulimique, qui sont les trois principaux TCA, concernent environ 5% de la population française, avec une surmortalité importante, de l'ordre de 2 à 12 fois plus importante qu'en population générale (DGOS, 2020). Cette morbi/mortalité importante contraste avec les difficultés de repérage et de prise en charge de ces patient(e)s, qui pourraient être améliorées par une meilleure formation des soignants.

La présente formation vise à approfondir et améliorer la compréhension, l'évaluation et la prise en charge des personnes souffrant de troubles du comportement alimentaire. Cette formation est complémentaire d'autres formations développées dans le champ de la nutrition, qui permettent quant à elles de mieux appréhender les relations entre Santé et Alimentation dans une perspective plus large qui peut également intéresser d'autres professionnels des secteurs sanitaires et médico-sociaux (approche biopsychosociale allant du normal au pathologique).

Public visé concerné par la formation :

La formation s'adresse aux professionnels confrontés dans leurs pratiques aux TCA et titulaires d'un diplôme d'état de docteur en médecine, d'un diplôme d'état d'infirmier, d'un certificat d'aptitude d'orthophoniste, d'un titre de psychologue, d'un diplôme d'état de cadre de santé, d'un diplôme d'état de travailleur social (assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, éducateur spécialisé), d'un BTS ou BUT de diététicien et des encadrants en milieux sportifs.

Les candidats devront être engagés dans la prise en charge des patients présentant des TCA (explicité dans la lettre de motivation).

La formation est accessible : -

- Médecins (toute spécialité concernée... Médecine générale, Psychiatrie, Pédiatrie, Endocrinologie diabétologie nutrition,...)
- Diététiciens
- Psychologues (au moins un Master 1 validé)
- Infirmiers
- Travailleurs sociaux (au minimum BAC+2)
- Encadrant du milieu sportif (au minimum BAC+2)
- Étudiants de 3ème cycle concernés par le domaine (Psychologie, Internes DES Endocrinologie Diabétologie Nutrition, Psychiatrie, ...)

Objectifs pédagogiques :

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir de meilleures connaissances sur la physiologie et de la psychologie du comportement alimentaire,
- Acquérir de meilleures connaissances sur les données cliniques, épidémiologiques et socio-historiques concernant les troubles du comportement alimentaire (anorexie mentale, boulimie, hyperphagie boulimique),
- Acquérir de meilleures connaissances sur les facteurs prédisposant, déclenchant et de maintien des TCA, aussi bien environnementaux que biologiques ou psychologiques, notamment en lien avec les problématiques adolescentes et addictives,
- Acquérir un savoir-faire concernant les approches thérapeutiques les plus actuelles et validées, au plan somatique, nutritionnel et psychothérapeutique,
- Mettre en commun des ressources et expériences significatives développées au niveau du territoire géographique de référence,
- Inciter à la constitution de réseaux multi-professionnels permettant d'enrichir les pratiques, pour augmenter la cohérence et la complémentarité des approches des professionnels concernés sur le territoire.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Professionnels des secteurs sanitaires et médico-sociaux, de l'Éducation Nationale et du monde sportif pouvant être confrontés à des personnes ayant un trouble du comportement alimentaire.

Ce DIU a été ouvert car il est recommandé une prise en charge multidisciplinaire et la plus précoce possible de ces troubles des conduites alimentaires. Ainsi, la thérapie doit associer médecin traitant, médecins spécialisés (pour veiller aux systèmes digestifs et cardiovasculaires notamment), médecin psychiatre ou psychologue, médecin nutritionniste ou diététicien, ainsi que les professionnels paramédicaux et les travailleurs sociaux. L'objectif de cette prise en charge multidisciplinaire est de limiter les conséquences somatiques des TCA et les complications à long terme, et de comprendre les mécanismes psychologiques pour guérir et enrayer une évolution vers la chronicité. La dimension sociale (scolarisation, insertion professionnelle) doit aussi être envisagée. Pour les professionnels exerçant déjà dans des structures sanitaires ou médico-sociales, cette formation leur permettra de mieux comprendre et mieux prendre en charge les patients souffrant de TCA et consultant dans leurs structures, avec la possibilité de développer des approches thérapeutiques innovantes qui sont actuellement attendues au niveau national et régional (cf DGOS 2020). Pour les autres professionnels ne travaillant pas directement dans le champ des TCA, cette formation leur permettra de se familiariser avec les approches ayant fait la preuve de leur efficacité dans le champ des TCA, et de favoriser le développement d'approches de prévention et de prise en charge pour ces patients dans leurs institutions respectives.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Dépister les troubles du comportement alimentaires,
2. Organiser, planifier et prendre en charge un patient souffrant d'un TCA,
3. Détecter les situations de gravité afin de les réorienter.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Co-habilitation avec les Universités de Lille, Nantes et Montpellier

Pour le module de Tours :

- Partenariat avec les collègues du CHRU de Tours - Centre Spécialisé Obésité, de Médecine Interne Nutrition et du Pôle de Psychiatrie et d'Addictologie,
- Partenariat avec les collègues du Département de Psychologie de l'Université de Tours,
- Partenariat avec une patiente qui intervient en tant que patiente partenaire

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2 au minimum ou équivalent et faire partie des publics visés

Documents demandés pour l'examen du dossier

Sur dossier de candidature accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV et de la copie des diplômes,

Procédure de recrutement

Etude du dossier et sur entretien si la commission de recrutement l'estime nécessaire.

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation :

- 88h de formation (incluant 82 heures théoriques et 6h d'accompagnement au mémoire), ces heures étant réparties en 4 modules de formation de 3 jours chacun (1 module dans chaque université),
- Pour les personnes n'ayant pas d'expérience professionnelle dans le domaine des TCA, la réalisation d'une pratique professionnelle de 2 semaines sera demandée, cette pratique professionnelle devant avoir lieu dans une structure de soins accueillant des personnes ayant un TCA. Cette demande sera spécifiée par l'équipe pédagogique lors de l'acceptation en formation après évaluation des dossiers et expériences des candidats.

Méthodes pédagogiques :

Présentiel
Accompagnement au mémoire
Travaux dirigés
Jeux de rôle

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

☒

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 2 semaines obligatoires uniquement pour les stagiaires n'ayant pas d'expérience professionnelle dans le domaine des TCA (évaluation de l'obligation du stage à préciser dès le début de la formation, à l'appréciation des responsables pédagogiques selon l'activité professionnelle actuelle de la personne concernée)

Pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

La validation du Diplôme Inter-Universitaire repose sur :

- la validation de l'assiduité aux enseignements, qui permet d'obtenir une mention "validée" ou "non validée" (3 absences acceptées, à l'appréciation du responsable pédagogique).
- la rédaction d'un mémoire d'une trentaine de pages qui donnera lieu à une soutenance devant un jury représentant les 4 villes et qui sera noté sur 20 points. Ce mémoire est un mémoire clinique rapportant l'intérêt des connaissances acquises avec discussion diagnostique, thérapeutique et psychopathologique.

Le Diplôme Inter-Universitaire sera délivré si les étudiants ou les stagiaires remplissent les deux conditions suivantes :

- 1) obtenir une note au moins égale à la moyenne (soit 10 sur 20 points) pour le mémoire
- 2) avoir validé l'assiduité aux enseignements.

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

La deuxième session est ouverte aux étudiants et aux stagiaires ajournés à la première session et à ceux n'ayant pas pu s'y présenter. Les modalités d'examen sont identiques à celles de la première session.
En cas d'échec aux deux sessions, le stagiaire ou l'étudiant(e) pourra se réinscrire l'année suivante au Diplôme inter-universitaire. Dans ce cas, c'est le tarif de réinscription sans suivre des enseignements qui s'appliquera. Les conditions de délivrance du diplôme sont identiques dans toutes les universités.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Addictologie

Diplôme : TROUBLES DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE (TCA)

Nom du responsable : Pr BRUNAUT Paul

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module 1 : Montpellier	Accueil; Classifications cliniques/ évolution des concepts / étiopathogénie / modalité de transmission / épidémiologie	Présentiel		22,5				QP				
	Présentation clinique / dépistage / principe d'évaluation d'un TCA											
	Evaluation nutritionnelle											
	Physiologie du comportement alimentaire											
	Régulation du comportement alimentaire											
	Approche TCC dans l'anorexie et la boulimie : du modèle trandiagnostic aux approches de troisième vague : partie 1											
	Pathologies duelles partie 1 : Troubles de l'humeur, troubles anxieux, conduites suicidaires											
	Évaluation neuropsychologique et remédiation cognitive											
	Approche TCC dans l'anorexie et la boulimie : du modèle transdiagnostic aux approches de troisième vague : partie 2											
Module 2 : Tours	Sémiologie des conduites alimentaires chez les personnes avec obésité : de l'hyperphagie prandiale à l'hyperphagie boulimique	Présentiel		18	4			QP				
	Prise en charge des troubles alimentaires associés à l'obésité : rôle et missions de chaque professionnel; présentation du parcours de soins des patients avec obésité et des niveaux de recours											
	Obésité et TCA : généralités, épidémiologie, évaluation et prise en charge nutritionnelle et diététique; complications somatiques de l'obésité											
	Obésité et TCA: spécificités chez l'enfant et l'adolescent											
	Traitements pharmacologiques des troubles des conduites alimentaires											
	Prise en charge psychothérapeutique de l'hyperphagie boulimique											
	Chirurgie bariatrique et rôle du chirurgien dans le parcours du patient avec obésité											
	Jeu de rôle : mises en situation sur l'évaluation et la prise en charge des TCA en contexte d'obésité et de chirurgie de l'obésité											
	Comorbidités psychiatriques des TCA : troubles addictifs											
	Comorbidités psychiatriques des TCA : TDAH											
	Comorbidités psychiatriques des TCA : traumatismes et trouble de stress post-traumatique, personnalité											
	Vécu des patients : retour d'expérience											
	Suivi méthodologique											

Module 3 - Lille	Accueil et présentation générale	Présentiel		18,25	2			QP				
	Evaluation somatique (rhumatologique)											
	Apport de l'activité physique adaptée dans l'accompagnement des patients avec TCA											
	Approche corporelle : yoga											
	Approche par l'art-thérapie											
	Modèle addictologique des TCA											
	Approche développementale socio-cognitive de la motivation des conduites restrictives											
	Thérapies par expérimentation comportementale et sociale											
	Approche cognitive et comportementale de la motivation											
	Approche motivationnelle : atelier interactif (cas cliniques)											
	Conférence : Place de la famille dans le traitement des TCA : expérience du programme thérapeutique du domaine ULB à Braine l'Alleud (Belgique)											
	Préparation du mémoire											
	Approches familiales systémiques (FBT, MFT, ABFT, EFFT)											
	La résistance non violente et son intérêt dans les TCA											
	Approches familiales : point de vue sociologique											
Module 3 : Nantes	Accueil : histoire du service d'addictologie Objectifs pédagogiques du module nantais	Présentiel		20,25	3			QP				
	Anorexie pré-pubère et pubertaire : prise en charge pédiatrique. Illustration clinique.											
	TCA chez l'enfant et l'adolescent : évaluations et modalités des différentes prises en charge par les équipes pédopsychiatriques. Articulation avec les services d'addictologie adulte. Illustration clinique											
	Modalités d'accueil (consultations préalables, visites, les différentes modalités d'hospitalisations, le réseau de soin)											
	Le contrat de soin (points communs et spécificités avec le contrat de l'espace Barbara)											
	Place de l'assistante sociale dans les médiations Les médiations individuelles et groupales en intra-hospitalier											
	Temps méthodologique - Point sur l'avancée des mémoires											
	TCA et maternité ; Vignette clinique ; TCA et parentalité											
	Les soins en Hôpital de jour et sur le CATTP											
	Un groupe ambulatoire thérapeutique (RE.BO.ND)											
	Point méthodologique - Point sur l'avancée des mémoires											
	Réseau de soin : Place des associations de famille, de patients dans le soin : co-thérapeutes ?											
	Place de la pair-aidance dans le soin											
	Place de la diététicienne dans le soin : modalités d'intervention et enjeux											
	Les enjeux relationnels de PEC de l'anorexie et de la boulimie											
	Point méthodologique : point sur l'avancée des mémoires											

Evaluation en dehors de la formation	Soutenance de mémoire (1h)		1					ET/O	ET/O		ET/O	ET/O
Pratique professionnelle (obligatoires uniquement pour les stagiaires n'ayant pas d'expérience professionnelle dans le domaine des TCA)					2 sem							
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP				79	9	0	Préciser : CC : contrôle continu					
88 plus 1h d'évaluation							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Module de LILLE				
COTTENCIN Olivier	Titulaire	PU-PH Psychiatrie, Addictologie ; Université de Lille	UFR Médecine	olivier.cottencin@univ-lille.fr
VIGNAU Jean	Vacataire	Médecin, CHRU de Lille		jean.vignau@chru-lille.fr
LEGROUX I	Vacataire	Médecin		
MARTIN C	Vacataire	Médecin		
KERN L	Titulaire	Professeur à l'Ecole de Psychologues Praticiens (Lyon)	UFR Médecine	
CARISSIMO S	Vacataire	Professeur de yoga		
NONQUE C	Vacataire	Art thérapeute		
LORIDAN MF	Vacataire	Art thérapeute		
DECOUVELAERE F	Vacataire	Psychologue		
DE NECKERE C	Vacataire	Psychologue		
AFTISSE H	Vacataire	Médecin		
SIMON Yves	Vacataire	Médecin		
SMESSAERT E	Vacataire	Psychologue		
DODIN Vincent	Titulaire	PU-PH Psychiatrie	UFR Médecine	
Module de NANTES				
GRALL-BRONNEC Marie	Titulaire	PU-PH; Psychiatrie, Addictologie; Université de Nantes	UFR Médecine	marie.bronnec@chu-nantes.fr
CORTET Catherine	Vacataire	Psychologue clinicienne - Psychologie; CHU de Nantes		catherine.cortet@chu-nantes.fr
CAQUARD Marylène	Vacataire	Médecin - Endocrino-pédiatre		
LACROIX Sylvie	Vacataire	Médecin - Pédiatre		
DRENO Laurence	Vacataire	Médecin - Pédopsychiatre		
MARIN Annabelle	Vacataire	Assistante sociale		
FOURAGE Anne	Vacataire	Infirmière		
CONSEIL Emmanuelle	Vacataire	Infirmière		
BURLLOT Magali	Vacataire	Infirmière		
DROUET Katia	Vacataire	Infirmière		
COCHY Bernard	Vacataire	Président d'Honneur de l'association AABOuest (association de patients)		
CHAUVEL Céline	Vacataire	Présidente de l'association AABOuest (association de patients)		
GALLIOT Emilie	Vacataire	Diététicienne Nutritionniste		
LAMBERT Sylvain	Vacataire	Médecin - Psychiatre		
Module de MONTPELLIER				
GUILLAUME Sébastien	Titulaire	PU-PH; Psychiatrie; Université de Montpellier	UFR Médecine	s-guillaume@chu-montpellier.fr
VILTART Odile	Titulaire	Enseignant chercheur	UFR Médecine	
SAHUC Nicolas	Vacataire	Diététicien Nutritionniste		
DUPUIS MAURIN Kathlyne	Vacataire	Psychologue		
SULTAN Ariane	Titulaire	PU-PH ; Nutrition	UFR Médecine	

BOULET Fabrice	Vacataire	Médecin - Psychiatre		
CHATENET Charles	Vacataire	Médecin - Psychiatre		
Module de TOURS				
BRUNAUT Paul	Titulaire	PU-PH; Psychiatrie, Addictologie	UFR Médecine	paul.brunault@univ-tours.fr
BARRAUT Servane	Titulaire	MCU (Département de Psychologie) et Psychologue clinicienne	UFR Arts et sciences humaines	servane.barrault@univ-tours.fr
RUCART Aurélie	Vacataire	Psychologue		a.rucart@chu-tours.fr
MANGOLINI Anna	Vacataire	Psychologue		a.mangolini@chu-tours.fr
DE LUCA Arnaud	Titulaire	PU-PH ; Médecin - Nutrition et Pédiatrie	UFR Médecine	arnaud.deluca@univ-tours.fr
CAPELLE Julie	Vacataire	Diététicienne; coordinatrice de la filière obésité		j.capelle@chu-tours.fr
BOURBAO-TOURNOIS Céline	Vacataire	Médecin - Chirurgien digestif		c.bourbao@chu-tours.fr
CERETTO Roselyne	Vacataire	Patient		roselyne-ceretto@bbox.fr
BERNARDO Karine	Vacataire	Médecin - Pédiatre		k.bernardo@chu-tours.fr
EL ARCHI Sarah	Vacataire	Psychologue		s.elarchi@chu-tours.fr
GATEAU Adrien	Vacataire	Médecin - Pédopsychiatre		a.gateau@chu-tours.fr
PEROCHON Pierre	Vacataire	Diététicien		pierre.perochon@chls.fr

NB: certaines heures sont réalisées à plusieurs intervenants; le total est donc > au volume horaire du module (Une séance d'ED de 4 heures avec mises en situation pratique nécessite la présence de 4 professionnels; et la plupart des cours sont assurés en binôme du fait du caractère pluridisciplinaire de la formation)

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	1	0,25
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	19	4,75
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	2024-2025*	Total
Total des recettes (le facturé)				31 865,00 €	31 865,00 €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes				10 606,00 €	10 606,00 €
Résultat recettes-dépenses	- €	- €	- €	21 259 €	21 259 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		TROUBLES DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE			
Type de formation		Diplôme Inter-Universitaire			
Paramètres		Valeur			
Formation sur une année complète (ou/non)		Non			
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT		25%			
Pourcentage minimum de coût de support		5%			
Coûts directs spécifiques uniquement		Spé			
Type de diplôme		DIU			
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)		Non			
Tarifs		Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale	
normal FC		1 700 €	19		
réduit					
FI		1 061 €	1		
		Total			
subvention (€)					
				Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel				33 361 €	1 668 €
Coûts directs formation				#REF!	
Marge sur coûts directs				#REF!	
Coûts indirects formation				3 240 €	162 €
Coûts complets				#REF!	
Marge sur coûts complets				#REF!	
Coûts directs formation				#REF!	
Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)					
		Heures de formation		Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation
		CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés					#REF!
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		7,0 h		10,5 h	#REF!
Maîtres de conférences et assimilés					#REF!
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire		2,0 h		3,0 h	#REF!
Professeurs agrégés et assimilés					#REF!
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés					#REF!
Doctorants contractuels					#REF!
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires					#REF!
Vacataires non fonctionnaires		1,0 h		1,5 h	#REF!
Vacataires fonctionnaires		8,0 h	4,0 h	16,0 h	#REF!
Autres (honoraires de formation...)					- €
Si statut inconnu (Coût moyen)					- €
Sous total coûts de personnel EEC formation		18,0 h	4,0 h	31,0 h	#REF!
Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)					
		Heures de formation		Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation
		CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH					#REF!
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			8,5 h	8,5 h	#REF!
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH					#REF!
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire					#REF!
Professeurs agrégés et assimilés					#REF!
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés					#REF!
Doctorants contractuels					#REF!
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires					#REF!
Vacataires non fonctionnaires			1,0 h	1,0 h	#REF!
Vacataires fonctionnaires			14,5 h	14,5 h	#REF!
Autres (honoraires de formation...)					- €
Si statut inconnu (Coût moyen)					- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation		0,0 h	24,0 h	24,0 h	#REF!
Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)					
		Heures de formation			
		CM	TD/TP	ETD	
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI				0,00 h	
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		61,0 h	5,0 h	96,5 h	
autre				0,00 h	
Total		61,0 h	5,0 h	96,5 h	
Heures totales		Heures de formation			
		CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)		79,0 h	9,0 h	88,0 h	127,5 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours		18,0 h	28,0 h	46,0 h	55,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)		79,0 h	33,0 h	112,0 h	151,5 h
Primes et indemnités (décisions stratégiques)					
				Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue				FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)					- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)					- €
Total				- €	- €
Autres coûts directs de formation					
		Heures de formation		Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation
		CM	TD/TP	ETD	
coût de personnel Biats					#REF!
coût de fonctionnement		18,0 h	4,0 h	31,0 h	#REF!
coût d'amortissement, provision et dépréciation					- €
Sous total autres coûts directs de formation					#REF!
Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)				#REF!	
Coûts spécifiques					
				Montant	Montant
Kit pédagogique					- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)					10 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)				200 €	5 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)				1 000 €	50 €
Reversement partenaire					- €
Total des coûts spécifiques				1 300 €	65 €
Marge sur coûts directs				#REF!	
Coûts de soutien					
		Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
Appui à la formation		373 €	- €	28 €	1 526 €
Documentation		34 €	- €	3 €	139 €
Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €	- €
Vie étudiante		25 €	- €	2 €	102 €
Sous total coût de soutien			- €		1 768 €
Coûts de support					
		Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
gouvernance, pilotage, gestion		251 €	- €	19 €	1 028 €
patrimoine immobilier		85 €	- €	6 €	346 €
système d'information et numérique		24 €	- €	2 €	98 €
Sous total coût de support			- €		1 472 €
Coûts indirects formation				3 240 €	
Coûts complets				#REF!	
Marge sur coûts complets				#REF!	
Chiffres clés / stagiaire					
Coûts complets		Remarques			
dont coûts directs					
dont coûts indirects		162 €			
Coûts complets de l'heure de formation		coût par heure ETD de formation de l'apprenant			
Marge sur coûts directs					
en % du tarif de vente					
Marge sur coûts complets					
en % du tarif de vente					
Nombre minimum de stagiaires		fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique			
Tarification minimum		correspond au coût complet			

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme		TROUBLES DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE (TCA)							
Année d'ouverture :		2022							
	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	254,00 €	254,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	807,00 €	807,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 061,00 €	1 061,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé	TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME DE L'ADULTE (TSA) : ASPECTS MÉDICAUX ET SCIENTIFIQUES
----------	---

Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Bac+3
-----------------------------------	-------

Composante porteuse	UFR Médecine
Composante associée le cas échéant	Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :	1 Université de Paris 2 Université Lyon 1 3 4
---	--

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :	Les trois se répartissent les modules d'enseignement théorique (3 modules à Lyon, 2 modules à Paris et 1 module à Tours)
--	--

Enseignant.e.s responsable.s :	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nom Prénom</th> <th>Téléphone</th> <th>Mail</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Frédérique BONNET-BRILHAULT</td> <td>02 47 47 94 12</td> <td>frederique.brilhault@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Emmanuelle HOUY-DURAND</td> <td>02 18 37 05 45</td> <td>e.houy-durant@chu-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Nom Prénom	Téléphone	Mail	1	Frédérique BONNET-BRILHAULT	02 47 47 94 12	frederique.brilhault@univ-tours.fr	2	Emmanuelle HOUY-DURAND	02 18 37 05 45	e.houy-durant@chu-tours.fr	3				4			
	Nom Prénom	Téléphone	Mail																		
1	Frédérique BONNET-BRILHAULT	02 47 47 94 12	frederique.brilhault@univ-tours.fr																		
2	Emmanuelle HOUY-DURAND	02 18 37 05 45	e.houy-durant@chu-tours.fr																		
3																					
4																					

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel	☐	Effectifs attendus pour l'Université de Tours
	Formation initiale 100 % en distanciel	☐	
	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☒	minimum
	Formation continue 100 % en présentiel*	☐	3
	Formation continue 100 % en distanciel*	☐	maximum
	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒	6

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription	Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription
--	--

Gestion	FOCAL
---------	-------

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :	
--	--

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

La stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles de neurodéveloppement pointe les lacunes régulières dans la prise en charge des personnes adultes avec Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA). Ce DIU propose d'apporter des connaissances dans les domaines principaux de ces prises en charge complexes. Co-construit avec des pairs aidants, le programme de cette formation abordera des champs inédits comme la question de la parentalité, du vieillissement et des comorbidités médicales générales et psychiatriques. L'accent sera mis sur l'inclusion de ces personnes et sur les notions d'autodétermination. Il n'existe pas d'équivalent de ce type de formation qualifiante en France.

Public visé concerné par la formation :

Médecins, pharmaciens, dentistes, kinésithérapeute
Interne en médecine (dès la phase socle), en pharmacie et en odontologie
Etudiants en psychologie, étudiants étrangers titulaires d'un diplôme équivalent
Personnels diplômés des autres filières santé :
Infirmiers
Orthophonistes
Psychomotriciens
Ergothérapeutes
Psychologues cliniciens et neuropsychologues
Conseillers en génétique
Professionnels des établissements spécialisés et services d'éducation, de soins et d'accompagnement

Objectifs pédagogiques :

Le contenu de ce DIU est en adéquation avec la stratégie nationale sur les TSA et les données actuelles de la science.
Objectifs pédagogiques :
Evaluer un trouble autistique
Intégrer les résultats de l'évaluation dans le parcours de soin du patient et le mettre en lien avec l'état clinique
Solliciter les professionnels et/ou les réseaux compétents en fonction des particularités du patient en favorisant la délocalisation et les soins sur site
Accompagner un trouble autistique
Centraliser les résultats des évaluations à la suite des avis spécialisés
"Informé le patient et la famille de façon bienveillante sur les troubles du spectre autistique à la fin de chaque rdv de suivi en favorisant l'auto-détermination (proposer des modules d'éducation thérapeutique dans des centres spécialisés)
Utiliser les compétences de la personne pour optimiser son parcours social, scolaire et professionnel
Coordonner et centraliser les données issues du parcours de soin et d'accompagnement
Effectuer un bilan complet
Décrire le parcours diagnostic évaluatif et d'accompagnement de la personne autiste

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Ce DIU propose d'apporter des connaissances complémentaires aux professionnels dans les prises en charge complexes de l'autisme.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements
1. Savoir repérer un trouble du spectre de l'autisme et orienter les familles vers les centres de diagnostics.
2. Connaître les moyens d'évaluation et les diagnostics différentiels.
3. Comprendre les mécanismes physiopathologiques des troubles du neurodéveloppement.
4. Comprendre les particularités sensorielles des personnes avec autisme
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Collaboration avec les milieux professionnels comme :
Centre Universitaire de pédopsychiatrie du CHRU de Tours (partenariat)
Centre de documentation du Centre Ressources Autisme Centre-Val de Loire (partenariat)
Nature des partenariats :
Formation pratique : accueil des stagiaires pour les pratiques professionnelles cliniques
Encadrement pédagogique : interventions de professionnels de santé

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Professionnels titulaires d'un diplôme d'État ou certificat de capacité de : médecine, pharmacie, chirurgie-dentaire, masseur-kinésithérapeute, infirmier, orthophoniste, psychomotricien, ergothérapeute
Professionnels titulaires d'un titre de psychologue clinicien ou neuropsychologue intervenant dans le champ des TSA,
Personne titulaire d'un master 1 et intervenant dans le champ des TSA.
Internes en médecine, étudiants en psychologie titulaires d'un master 1, étudiants étrangers titulaires d'un diplôme équivalent
Ce DIU est ouvert à toute personne intervenant dans le champ des TSA de l'adulte et détentrice d'un diplôme de niveau Bac+3 ou équivalent

Documents demandés pour l'examen du dossier

Sur dossier
Éléments à fournir : CV, lettre de motivation/projet professionnel, copies diplômes.

Procédure de recrutement

Etude du dossier. Toute inscription doit recueillir l'aval des responsables pédagogiques.

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation :

- 108 heures d'enseignement sous forme de mode conférences, simulation relationnelle, jeux de rôle, débriefing autour des situations rencontrées, interactions avec des pairs aidants réparties en 6 modules de trois jours (3 modules en présentiel et 3 modules en distanciel synchrone)
- 35 heures de pratique professionnelle en observation au sein du Centre de Ressources Autisme (CRA) du CHRU de Tours ou dans un CRA de la région du participant
soit 143 heures au total

Méthodes pédagogiques :

Présentiel
Conférences
Simulation relationnelle
Jeux de rôle
Travaux dirigés
Pratique professionnelle

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☒

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 35 heures

Conditions de validation du diplôme

Assiduité à l'enseignement : l'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens,
- la validation de la pratique professionnelle par le responsable est un pré-requis à la passation du contrôle des connaissances,
- Examen écrit portant sur les fondamentaux du DIU (diagnostic, évaluation, accompagnement : 3 courtes questions rédactionnelles) - note égale ou supérieure à 10,
- Examen oral : analyse de la pratique sous forme de commentaires d'un film de simulation relationnelle - note égale ou supérieure à 10.
L'étudiant ou le stagiaire devra obtenir la moyenne générale sur l'ensemble de ces deux évaluations (note ≥ 10).

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Il n'y aura pas de seconde session mais ils pourront garder le bénéfice de leur note d'examen égale ou supérieure à 10 lors d'une nouvelle inscription.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : **TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME DE L'ADULTE (TSA) : ASPECTS MÉDICAUX ET SCIENTIFIQUES**

Nom du responsable : **Frédérique BONNET-BRILHAULT**

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module 1 : Introduction du DIU, problématique et simulations relationnelles (Lyon)	Présentation du DIU, les attentes des professionnels et des aidants	Présentiel		12	6		QP					
	Définition, approche des TSA adulte, présentation du 4ème plan « troubles du neurodéveloppement »											
	TSA sans DI, principaux repères											
	Insertion professionnelle											
	Evaluation par le Digitrack, intelligence artificielle et depp learning dans les TSA											
	Comorbidités neuro-développementales les plus fréquentes (notamment maladies rares, troubles Dys et déficience intellectuelle)											
	Données cognitives et comportementales											
Module 2 : Parentalité, Sexualité, Conseil génétique, Fratries (conseil génétique), Considérations Ethiques (Lyon)	Généralités, empowerment, inclusion sociale, formation des pair-aidants dispositif de soins et d'accompagnement	Distanciel synchrone		14	4		QP					
	Remédiation cognitive et entrainement des compétences sociales											
	Psychoéducation											
	Accompagnement à l'université											
	Communication et déstigmatisation											
	Ateliers pratiques : simulation relationnelle et discussion de cas											
	Organisation de la pair-aidance											
	Pair-aidance											
Module 3 : Physiopathologie, données sensori-motrices et troubles du langage (Tours)	Physiopathologie et cascade développementale	Présentiel		14	4		QP					
	Formes cliniques fonctionnelles du TSA chez l'adulte : ateliers vidéos cliniques											
	Visite du Centre Universitaire de Psychiatrie											
	Principes de l'approche fonctionnelle thérapeutique											
	Evaluations neuropsychologique de l'adulte avec autisme											
	Evaluation sensori-motrice											
	Evaluation pragmatique du langage											
	Evaluations des sujets non-verbaux											
Module 4 : Comorbidités psychiatriques et médicales, accès aux soins et aux droits (Paris)	Explorations fonctionnelles dans les TSA : de la clinique à la recherche	Distanciel synchrone		14	4		QP					
	Epidémiologie, et motifs, comorbidités, modes d'accès aux soins											
	Continuum autisme schizophrénie : épidémiologie et aspects cliniques et cognitifs physiopathologie											
	Autres comorbidités : troubles de l'humeur, troubles anxieux, dépressifs, risques suicidaires, consommations de substances/addictions											
	Spécificités de prise en charge médicamenteuse, ateliers pratiques, prescription, vignettes cliniques											
	Evaluations cliniques multidimensionnelles											
	ADI – ADOS autoquestionnaires, comorbidités											

	Vignettes cliniques ; ateliers pratiques : diagnostic différentiel - double diagnostic															
Module 5 : Travail, insertion et autodétermination, comorbidités neuro-développementales fréquentes (Lyon)	Prise en charge des troubles du comportement défis	Distanciel synchrone	14	4		QP										
	Orthophonie psychomotricité ergothérapie orthoptie etc.															
	Sommeil et TSA															
	Lien mère/bébé : les unités spécialement dévolues															
	Prise en charge de la douleur															
	Evaluation médicale globale dans les TSA															
	Ateliers de simulation relationnelle															
	Démarche diagnostique, génétique et métabolique dans les TSA															
	Parentalité, conseil génétique à la famille et la fratrie															
	Considérations éthiques															
	Plateforme AURAGEN et SEQUOIA															
	Vieillessement et fin de vie : exemple des MAS															
	Module 6 : Aspects pratiques : spécialité de l'utilisation : comorbidités, rationnel de l'utilisation des psychotropes dans les TSA et autres modalités de prises en charge. Vignettes cliniques et mises en situation (Paris)						Lieux de vie	Présentiel	12	6		QP				
Présentation des ressources																
Les missions des MAS/FAM																
Le village de sésame																
Télémédecine : Modalités et pratiques cliniques																
Soigner la personne																
Tutelles/Curatelle																
Démarches MDPH Paris - Montage de dossier MDPH																
Vignettes cliniques																
Aide aux familles et aux aidants et aux fratries, guidance parentale																
Associations et aide à la réinsertion - Penser le quotidien et le vivre ensemble																
Reprise d'études, adaptation, Accompagnement dans l'université : Aspi friendly																
Quel est le rôle d'une association de parents : Adapt aid																
Retrouver un parcours de vie																
Recherche et associations de patients																
Le rôle d'un CRA Formations des professionnels																
Evaluation en dehors des dates de formation	Examen écrit portant sur les fondamentaux (1h)		1				ET/E				ET/E					
	Examen oral relatif à l'analyse de la pratique (0h30)		1				ET/O				ET/O					
Pratique professionnelle					35											
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP				80	28	0	Préciser : CC : contrôle continu									
108 plus 1h30 d'évaluation							ET : examen terminal									
							O : oral – E : écrit									
							QP : quitus de présence									

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Pr. F BONNET-BRILHAULT	Titulaire	PUPH Chef de service du Centre Universitaire de Pédiopsychiatrie de jour	UFR Médecine	frederique.brilhault@univ-tours.fr
Dr. E HOUY DURAND	Vacataire	PH - CRA - CHRU de Tours		e.houy-durand@chu-tours.fr
S MOREL-KOHLMEYER	Vacataire	Psychologue - CRA - CHRU de Tours		s.kohlmeyer@chu-tours.fr
E ROUL	Vacataire	Ergothérapeute - CRA- CHRU de Tours		e.roul@chu-tours.fr
S BOUCHER-BONHEUR	Vacataire	Orthophoniste - CRA - CHRU de Tours		s.boucherbonheur@chu-tours.fr
N AGUILLON-HERNANDEZ	Titulaire	MCU - Université de Tours	UFR Médecine	nadia.aguillon-hernandez@univ-tours.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025 Pas de programmation		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	1	FI	0	0,25
	FC au tarif normal	3	FC au tarif normal	3	FC au tarif normal	3	FC au tarif normal	0	2,25
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024*	2024-2025 Pas de programmation	Total
Total des recettes (le facturé)	3 900 €	4 170 €	4 050 €		12 120 €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes	- €	- €	228 €		228 €
Résultat recettes-dépenses	3 900 €	4 170 €	3 822 €	- €	11 892 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME (TSA) DE L'ADULTE : ASPECTS MÉDICAUX ET SCIENTIFIQUES											
Type de formation		Diplôme Inter-Universitaire											
		Paramètres		Valeur				Indicateurs		Valeur		Légende	
		Formation sur une année complète (ou/non)		Non				Nbre total stagiaires		3		à renseigner	
		Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT		25%				Tarif moyen		1 236 €		renseigné	
		Pourcentage minimum de coût de support		5%				Marge moyenne				calculé	
		Coûts directs spécifiques uniquement		Spé									
		Type de diplôme		DIU									
		Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)		Non									
		Tarifs		Montant (€)		Nbre de stagiaires		Marge totale					
		normal FC		1 350 €		2							
		réduit											
		FI		1 008 €		1							
						Total							
		subvention (€)											
								Total		Par stagiaire			
								Chiffre d'affaires prévisionnel		3 708 €		1 236 €	
								Coûts directs formation		#REF!			
								Marge sur coûts directs		#REF!			
								Coûts indirects formation		1 473 €		491 €	
								Coûts complets		#REF!			
								Marge sur coûts complets		#REF!			
								Coûts directs formation		#REF!			
Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)				Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation		Coût total des heures de formation		Coût total des heures de formation		
				CM TD/TP ETD									
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés							#REF!		#REF!				
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				3,0 h			4,5 h		#REF!		#REF!		
Maîtres de conférences et assimilés							#REF!		#REF!				
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire							#REF!		#REF!				
Professeurs agrégés et assimilés							#REF!		#REF!				
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés							#REF!		#REF!				
Doctorants contractuels							#REF!		#REF!				
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires							#REF!		#REF!				
Vacataires non fonctionnaires							#REF!		#REF!				
Vacataires fonctionnaires				11,0 h			4,0 h		20,5 h		#REF!		
Autres (honoraires de formation...)											- €		
Si statut inconnu (Coût moyen)							#REF!		#REF!				
Sous total coûts de personnel EEC formation				14,0 h			4,0 h		25,0 h		#REF!		
Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)				Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation		Coût total des heures de formation		Coût total des heures de formation		
				CM TD/TP ETD									
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH							#REF!		#REF!				
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire							#REF!		#REF!				
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH							#REF!		#REF!				
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire							#REF!		#REF!				
Professeurs agrégés et assimilés							#REF!		#REF!				
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés							#REF!		#REF!				
Doctorants contractuels							#REF!		#REF!				
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires							#REF!		#REF!				
Vacataires non fonctionnaires							#REF!		#REF!				
Vacataires fonctionnaires							#REF!		#REF!				
Autres (honoraires de formation...)											- €		
Si statut inconnu (Coût moyen)							#REF!		#REF!				
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation				0,0 h			0,0 h		0,00 h		#REF!		
Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)				Heures de formation									
				CM TD/TP ETD									
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI											0,00 h		
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement				66,0 h			24,0 h				123,0 h		
autre											0,00 h		
Total				66,0 h			24,0 h				123,0 h		
Heures totales				Heures de formation			Hrs totales		ETD				
				CM TD/TP									
nb heures de formation (pour l'apprenant)				80,0 h			28,0 h		108,0 h		148,0 h		
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours				14,0 h			4,0 h		18,0 h		25,0 h		
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)				80,0 h			28,0 h		108,0 h		148,0 h		
Primes et indemnités (décisions stratégiques)				Primes de responsabilité pédagogique en formation continue						Montant		Montant	
				Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)						FAUX		- €	
				Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)								- €	
Total										- €		- €	
Autres coûts directs de formation				Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation		Coût total des heures de formation		Coût total des heures de formation		
				CM TD/TP ETD									
coût de personnel Biats							#REF!		#REF!				
coût de fonctionnement				14,0 h			4,0 h		25,0 h		#REF!		
coût d'amortissement, provision et dépréciation							#REF!		#REF!		- €		
Sous total autres coûts directs de formation							#REF!		#REF!				
Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)										#REF!			
Coûts spécifiques										Montant		Montant	
				Kit pédagogique								- €	
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)										200 €		67 €	
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)										100 €		33 €	
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)												- €	
Reversement partenaire												- €	
Total des coûts spécifiques										300 €		100 €	
				Marge sur coûts directs						#REF!			
Coûts de soutien				Coût par étudiant		Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)		Coût de l'heure de formation		Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)		Coût total	
Appui à la formation				373 €		- €		28 €		694 €		231 €	
Documentation				34 €		- €		3 €		63 €		21 €	
Valorisation et appui à la recherche				- €		- €		- €		- €		- €	
Vie étudiante				25 €		- €		2 €		47 €		16 €	
Sous total coût de soutien						- €				804 €		268 €	
Coûts de support				Coût par étudiant		Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)		Coût de l'heure de formation		Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)		Coût total	
gouvernance, pilotage, gestion				251 €		- €		19 €		467 €		156 €	
patrimoine immobilier				85 €		- €		6 €		157 €		52 €	
système d'information et numérique				24 €		- €		2 €		44 €		15 €	
Sous total coût de support						- €				669 €		223 €	
				Coûts indirects formation						1 473 €		491 €	
				Coûts complets						#REF!			
				Marge sur coûts complets						#REF!			

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	
dont coûts directs	
dont coûts indirects	491 €
Coûts complets de l'heure de formation	coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs	
en % du tarif de vente	
Marge sur coûts complets	
en % du tarif de vente	
Nombre minimum de stagiaires	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME DE L'ADULTE (TSA) : ASPECTS MÉDICAUX ET SCIENTIFIQUES

Année d'ouverture :

2019

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 300,00 €	1 300,00 €	1 350,00 €	1 350,00 €	1 350,00 €	1 350,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	830,00 €	830,00 €	830,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 005,00 €	1 008,00 €	1 008,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé	CARDIOLOGIE PÉDIATRIQUE ET CONGÉNITALE
----------	---

Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Bac+6
-----------------------------------	-------

Composante porteuse	UFR Médecine
Composante associée le cas échéant	

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :	Universités : Bordeaux, Paris Cité, Marseille, Nantes, Lille, Lyon 1, Toulouse III, Montpellier, Strasbourg
---	---

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :	Ce DIU a été mis en place depuis de nombreuses années. De nouvelles universités intègrent au fur et à mesure cette formation. Un directeur d'enseignement est désigné dans chacune des universités partenaires par des enseignants titulaires appartenant à la discipline. L'équipe pédagogique est essentiellement composée de responsables pédagogiques MCUPH/PUPH des diverses universités. Organisation d'un module de formation à Paris et d'un second module, une année sur huit, au sein des autres universités.
--	---

Enseignant.e.s responsable.s :	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nom Prénom</th> <th>Téléphone</th> <th>Mail</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Pr Bruno LEFORT (Tours)</td> <td>02 47 47 47 64</td> <td>bruno.lefort@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Pr Jean Benoit THAMBO (Bordeaux)</td> <td></td> <td>jean-benoit.thambo@chu-bordeaux.fr</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Pr Damien BONNET, coordinateur national (Paris)</td> <td></td> <td>damien.bonnet@aphp.fr</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Pr Sébastien HASCOET, coordinateur national (Paris)</td> <td></td> <td>s.hascoet@ghpsj.fr</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Pr Alban BARUTEAU (Nantes)</td> <td></td> <td>albanelouen.baruteau@chu-nantes.fr</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>Dr Clément KARSENTY (Toulouse)</td> <td></td> <td>karsenty.cl@chu-toulouse.fr</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>Pr Francis BESSIERE (Lyon)</td> <td></td> <td>francis.bessiere@chu-lyon.fr</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>Pr Laurent BONNEMAINS (Strasbourg)</td> <td></td> <td>laurent.bonnemains@chru-strasbourg.fr</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>Pr Caroline OVAERT (Marseille)</td> <td></td> <td>caroline.ovaert@ap-hm.fr</td> </tr> </tbody> </table>		Nom Prénom	Téléphone	Mail	1	Pr Bruno LEFORT (Tours)	02 47 47 47 64	bruno.lefort@univ-tours.fr	2	Pr Jean Benoit THAMBO (Bordeaux)		jean-benoit.thambo@chu-bordeaux.fr	3	Pr Damien BONNET, coordinateur national (Paris)		damien.bonnet@aphp.fr	4	Pr Sébastien HASCOET, coordinateur national (Paris)		s.hascoet@ghpsj.fr	5	Pr Alban BARUTEAU (Nantes)		albanelouen.baruteau@chu-nantes.fr	6	Dr Clément KARSENTY (Toulouse)		karsenty.cl@chu-toulouse.fr	7	Pr Francis BESSIERE (Lyon)		francis.bessiere@chu-lyon.fr	8	Pr Laurent BONNEMAINS (Strasbourg)		laurent.bonnemains@chru-strasbourg.fr	9	Pr Caroline OVAERT (Marseille)		caroline.ovaert@ap-hm.fr
	Nom Prénom	Téléphone	Mail																																						
1	Pr Bruno LEFORT (Tours)	02 47 47 47 64	bruno.lefort@univ-tours.fr																																						
2	Pr Jean Benoit THAMBO (Bordeaux)		jean-benoit.thambo@chu-bordeaux.fr																																						
3	Pr Damien BONNET, coordinateur national (Paris)		damien.bonnet@aphp.fr																																						
4	Pr Sébastien HASCOET, coordinateur national (Paris)		s.hascoet@ghpsj.fr																																						
5	Pr Alban BARUTEAU (Nantes)		albanelouen.baruteau@chu-nantes.fr																																						
6	Dr Clément KARSENTY (Toulouse)		karsenty.cl@chu-toulouse.fr																																						
7	Pr Francis BESSIERE (Lyon)		francis.bessiere@chu-lyon.fr																																						
8	Pr Laurent BONNEMAINS (Strasbourg)		laurent.bonnemains@chru-strasbourg.fr																																						
9	Pr Caroline OVAERT (Marseille)		caroline.ovaert@ap-hm.fr																																						

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel	☐	Effectifs attendus pour l'Université de Tours				
	Formation initiale 100 % en distanciel	☐					
	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☒					
	Formation continue 100 % en présentiel*	☐					
	Formation continue 100 % en distanciel*	☐					
	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒					
			<table border="1"> <tr> <th>minimum</th> <th>maximum</th> </tr> <tr> <td>7</td> <td>15</td> </tr> </table>	minimum	maximum	7	15
minimum	maximum						
7	15						

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition	Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription
--	--

Gestion	FOCAL
---------	-------

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :	
--	--

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
			Si non, l'envisagez-vous ?	NON	

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

L'objectif est d'assurer une formation théorique à la cardiologie pédiatrique et congénitale depuis la vie fœtale jusqu'à l'âge adulte. Sur une base commune de programme, l'enseignement vise à apporter des connaissances en anatomie, physiologie, diagnostic, exploration et prise en charge médicale et chirurgicale des différentes cardiopathies congénitales.

Public visé concerné par la formation :

L'enseignement de ce DIU est dédié aux futurs cardiologues congénitalistes qui doivent faire un stage à temps plein de 6 mois dans un service de cardiologie congénitale et prévoir d'exercer cette spécialité.

En formation initiale :

- Les internes de spécialité (DES) de cardiologie, de pédiatrie, de chirurgie ou d'obstétrique en fonction dans un service de cardiologie pédiatrique pendant au moins un semestre durant la période d'enseignement du diplôme,
- Étudiants inscrits en spécialité complémentaire (DESC) de chirurgie thoracique et cardio-vasculaire en fonction, pendant au moins un semestre durant la période d'enseignement du diplôme.

En formation continue :

- Les docteurs en médecine titulaires du DES de pédiatrie, de cardiologie, d'anesthésie-réanimation et d'obstétrique,
- Les docteurs en médecine titulaires du DESC de chirurgie thoracique et cardiovasculaire,
- Les médecins étrangers pouvant attester d'un diplôme de spécialité de pédiatre, de cardiologie, de chirurgie cardiaque, d'anesthésie-réanimation ou d'obstétrique.

Objectifs pédagogiques :

La formation vise à apporter des connaissances approfondies de la discipline, les connaissances de bases sont considérées comme acquises, il n'y aura pas de rappel.

Assurer une formation théorique à la cardiologie pédiatrique et congénitale depuis la vie fœtale jusqu'à l'âge adulte,

Apporter des connaissances en anatomie, physiologie, diagnostic, exploration et prise en charge médicale et chirurgicale des différentes cardiopathies congénitales, connaissances plus ou moins approfondies selon le niveau de spécialisation souhaité.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Le DIU "Cardiologie pédiatrique et congénitale" permet de compléter la formation des cardiologues et des pédiatres dans le domaine de la cardiologie pédiatrie et congénitale. L'objectif est d'améliorer sa pratique.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Prendre en charge médicale de toutes les formes de cardiopathies congénitales à tous les âges de la vie,
2. Prendre en charge médicale des cardiopathies non mal-formatives du fœtus en lien avec les obstétriciens,
3. Prendre en charge des maladies cardiaques non congénitales du nouveau né et de l'enfant,
4. Prendre en charge de tous les types d'hypertension pulmonaire aiguë et chronique du nouveau né et de l'enfant,
5. Prendre en charge de l'insuffisance cardiaque aiguë et chronique du nouveau né et de l'enfant,
6. Savoir prendre en charge médicale des cardiopathies congénitales en réanimation et durant la période péri-opératoire pour tout type de chirurgie cardiaque.
7. Savoir prendre en charge les complications cardiaques aiguës et chroniques des maladies pédiatriques
8. Interpréter et utiliser de manière experte les examens d'imagerie non invasive en cardiologie pédiatrique et congénitale, en complément de l'échocardiographie.
9. Mettre en œuvre et interpréter les techniques de cathétérisme cardiaque diagnostique et interventionnel dans le cadre des urgences vitales.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire d'un niveau Bac+6 au minimum ou équivalent et faire partie des publics visés.

L'inscription à ce DIU, comprenant une pratique professionnelle, n'est accessible aux étudiants et professionnels médicaux étrangers hors Union européenne que dans la mesure où ils suivent une formation en France, assortie d'un visa et d'un statut de recrutement dans un établissement de santé, conformément à la circulaire interministérielle DGOS/RH1/RH4/DDI/BIP n° 2012-330 du 31 août 2012

En formation initiale, le stage de 6 mois réalisé dans le cadre du DES pour les internes, doit être spécifiquement dédié à la cardiologie congénitale et pédiatrique et se dérouler dans une structure reconnue par les directeurs de l'enseignement comme formatrice.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Dossier + lettre de motivation/projet professionnel + CV + copie des diplômes

Une attestation du chef de service doit confirmer que le stage pratique a bien été réalisé dans l'un des services formateurs, que ce soit pour les internes ou pour les stagiaires ayant déjà effectué un stage de 6 mois dans une unité de cardiologie pédiatrique ou de cardiologie congénitale adulte.

Procédure de recrutement

Après examen du dossier, l'inscription au diplôme inter-universités est soumise à l'autorisation du responsable pédagogique.

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet / réalisation faite ou à venir d'un stage de 6 mois en unité de cardiologie pédiatrique ou congénitale adulte

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation :

95 heures d'enseignement réparties de janvier à juin en trois modules de 5 jours.

Les cours seront organisés sous la forme de sessions d'une demi-journée sous la responsabilité d'un des directeurs de l'enseignement et approuvées par le comité pédagogique.

- Le module 1 est réalisé en présentiel par l'université Paris Cité,
- Le module 2 est réalisé en présentiel par une des universités partenaires à tour de rôle,
- Le module 3 est réalisé en distanciel synchrone

Formation continue :

Réalisation faite ou à venir d'un stage de 6 mois en France avec une participation active du stagiaire à la prise en charge des cardiopathies congénitales et/ou des maladies cardiaques, dans un service de cardiologie congénitale et pédiatrique en France ou à l'étranger dans un service reconnue par les directeurs de l'enseignement comme formatrice.

Méthodes pédagogiques :

Présentiel/distanciel synchrone

Durée :



1 an



2 ans



3 ans



4 ans



5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 6 mois (FC)

Conditions de validation du diplôme

les étudiants et les stagiaires doivent être autorisés par le directeur de l'enseignement à se présenter aux examens après contrôle de leur assiduité en cours (la présence en cours et lors de la pratique professionnelle est obligatoire) et de la réalisation d'une pratique professionnelle de 6 mois dans un service de cardiologie pédiatrique.

Il sera demandé aux candidats de démontrer leur participation régulière à des activités cliniques en équipe (médico-chirurgicales, diagnostic prénatal, cardiopathies congénitales de l'adulte, réunions scientifiques, congrès dédiés à la spécialité) sous la forme d'un carnet de pratique professionnelle, visé par un des directeurs de l'enseignement.

Une seule session d'examen se déroule en septembre (une session au nord et une session au sud le même jour) et les évaluations se font sous la forme :

- d'un examen théorique écrit en trois parties d'une durée de 4 heures : une question de cours sur 20, un cas clinique sur 20, une question de physiopathologie sur 20
- d'un examen oral pratique à partir de documents d'une durée d'une demi-heure sur 20,

Le jury d'examen, présidé par un directeur d'enseignement, comprend au moins trois membres ayant participé à l'enseignement et toutes personnes choisies en raison de leur compétence.

Le DIU est obtenu si la moyenne des deux épreuves est ≥ à 10/20



session unique



2 sessions*



redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Pas de session de rattrapage mais en cas d'échec, les étudiants et les stagiaires sont autorisés à redoubler l'année suivante, ils conservent leurs notes supérieures à 12/20

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : CARDIOLOGIE PÉDIATRIQUE ET CONGÉNITALE

Nom du responsable :

Pr Bruno LEFORT (Tours)

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module 1 - Paris	Physiologie cardiaque appliquée à la morphogénèse	Présentiel		30			QP					
	Exercices de physiologie en cardiologie congénitale											
	Anatomie des cardiopathies congénitales : exemples de cardiopathies complexes											
	Communications interatriales											
	Communications interventriculaires											
	Canal artériel: fermer- maintenir ouvert											
	Canal artériel : interprétation chez le nouveau-né											
	Coarctations de l'aorte											
	Séminaire Malpositions vasculaires											
	Participation au congrès JESFC											
	Anomalies congénitales des veines pulmonaires											
	Anomalies congénitales des veines systémiques											
	Anomalies des arcs aortiques et anomalies trachéo-bronchiques associées											
	Valve aortique et aorte ascendante											
Module 2 - Autre Université à tour de rôle	Causes des cardiopathies congénitales	Présentiel		35			QP					
	Epidémiologie des cardiopathies congénitales											
	Canaux atrioventriculaires											
	Hétérotaxies											
	Tétralogies de Fallot											
	Doubles discordances											
	Malformations de la valve mitrale											
	Insuffisance cardiaque pédiatrique											
	Valve pulmonaire et artères pulmonaires											
	Atrésie pulmonaire à septum intact et malformation d'Ebstein											
	Circulation cavopulmonaire											
	Obstacles sous aortique											
	Assistance circulatoire et transplantation cardiaque chez les congénitaux											
	Rythmologie pédiatrique											
	Rythmologie des cardiopathies congénitales											
Module 3	Transposition des gros vaisseaux	Distanciel		30			QP					
	Grossesse chez les femmes ayant une cardiopathie congénitale											
	Séminaire Scanner et IRM des cardiopathies congénitales											
	Hypertensions pulmonaires de l'enfant											
	Hypertensions pulmonaires des cardiopathies congénitales											
	Endocardites dans les cardiopathies congénitales											
	Complications cardiaques des maladies inflammatoires pédiatriques											
	Diagnostic prénatal : organisation, efficience											
	Exercices d'échocardiographie fœtale											
	Ventricule droit à double issue/VGDI											
	Hypoplasie du cœur gauche											

	Séminaire hémodynamique invasive et cathétérisme interventionnel											
	Troubles du neurodéveloppement dans les cardiopathies congénitales											
	Séminaire Echocardiographie du nouveau-né											
	Séminaire Echocardiographie des cardiopathies congénitales complexes											
Evaluations	Examen écrit (4h)		3				ET/E			E		
	Examen oral (0h30)		1				ET/O			O		
Pratique professionnelle						6 mois	QP					
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
95							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					
plus 4h30 d'évaluation												

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	Ville	UFR de rattachement	Adresse mail
LEFORT Bruno	Titulaire	PU PH	TOURS	UFR Médecine	bruno.lefort@univ-tours.fr
BONNET Damien	Titulaire	PU PH	PARIS		damien.bonnet@u-paris.fr
OVAERT Caroline	Titulaire	PU PH	MARSEILLE		caroline.ovaert@amu.fr
BARUTEAU Alban-Elouen	Titulaire	PU PH	NANTES		alban-elouen.baruteau@univ-nantes.fr
THAMBO Jean Benoît	Titulaire	PU PH	BORDEAUX		jean-benoit@u-bordeaux.fr
GUILLAUMONT Sophie	Titulaire	PH	MONTPELLIER		sophie.guillaumont@chu-montpellier.fr
HOUYEL Lucile	Titulaire	PU PH	PARIS		
ALBENQUE Grégoire	Titulaire	PH	PARIS		
MAURAN Pierre	Titulaire	PU PH	REIMS		
MALEKZADEH MILANI Guiti	Titulaire	PH	PARIS		
LINGLART Léa	Titulaire	PH	PARIS		
HASCOET Sebastien	Titulaire	PU PH	PARIS		
DOMANSKI Olivia	Titulaire	PH	LILLE		
KARSENTY Clément	Titulaire	PH	TOULOUSE		
RAISKY Olivier	Titulaire	PU PH	PARIS		
LAUX Daniela	Titulaire	PH	PARIS		
BATTEUX Clément	Titulaire	PH	PARIS		
DERRIDJ Neil	Titulaire	PH	PARIS		
LABOMBARDA Fabien	Titulaire	PU PH	CAEN		
TORTIGUE Marine	Titulaire	PH	LYON		
PEROUSE Thomas	Titulaire	PH	LYON		
WALDMANN Victor	Titulaire	PH	PARIS		
COMBES Nicolas	Titulaire	PH	TOULOUSE		
HOUEJIEH Ali	Titulaire	PH	LILLE		
KHRAICHE DIALA	Titulaire	PH	PARIS		
LADOUCEUR Magalie	Titulaire	PH	PARIS		
BONNEMAINS Laurent	Titulaire	PU PH	STRASBOURG		
GRYMBLAT Julien	Titulaire	PH	PARIS		
VALDEOLMILLOS Estibaliz	Titulaire	PH	PARIS		
BAJOLLE Fanny	Titulaire	PH	PARIS		
STOS Bertrand	Titulaire	PH	PARIS		
LACHAD Matthias	Titulaire	PH	GRENOBLE		
DESNIOUS Béatrice	Titulaire	PH	MARSEILLE		

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		2024-2025*		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	1	0,25
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	6	1,5
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	2024-2025	Total
Total des recettes (le facturé)				1 200 €	1 200 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes				1 221 €	1 221 €
Résultat recettes-dépenses	0 €	0 €	0 €	-21 €	-21 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA
Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	CARDIOLOGIE PEDIATRIQUE ET CONGENITALE		
Type de formation	Diplôme Inter-Universitaire		
	Paramètres	Valeur	
Formation sur une année complète (oui/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DIU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 200 €	6	+1 457 €
réduit			+ €
FI	698 €	1	-259 €
			+ €
Total			+1 198 €

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	7	à renseigner
Tarif moyen	1 128 €	enseigné
Marge moyenne	+171 €	calculé

subvention (€)		Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	7 898 €	7 898 €	1 128 €
Coûts directs formation	3 608 €	3 608 €	515 €
Marge sur coûts directs	+4 290 €	+4 290 €	+613 €
Coûts indirects formation	3 093 €	3 093 €	442 €
Coûts complets	6 700 €	6 700 €	957 €
Marge sur coûts complets	+1 198 €	+1 198 €	+171 €

Coûts directs formation	3 608 €	515 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
CM	TD/TP	ETD		
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	3,0 h	4,5 h	46 €	207 €
Maîtres de conférences et assimilés			246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire	17,0 h	25,5 h	46 €	1 173 €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €
Doctorants contractuels			97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires			61 €	- €
Vacataires fonctionnaires	15,0 h	22,5 h	46 €	1 035 €
Autres (honoraires de formation...)			- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	35,0 h	0,0 h	52,5 h	2 415 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
CM	TD/TP	ETD		
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH			413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH			246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €
Doctorants contractuels			97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires			61 €	- €
Vacataires fonctionnaires			46 €	- €
Autres (honoraires de formation...)			- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h	0,00 h	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DIU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
CM	TD/TP	ETD		
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h	- €
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	30,0 h		45,0 h	- €
autre			45,0 h	- €
Total	60,0 h	0,0 h	90,0 h	- €

Heures totales	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
CM	TD/TP	Hrs totales	ETD	
nb heures de formation (pour l'apprenant)	95,0 h	0,0 h	95,0 h	142,5 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	35,0 h	0,0 h	35,0 h	52,5 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	95,0 h	0,0 h	95,0 h	142,5 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	- €	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)	- €	- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)	- €	- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
CM	TD/TP	ETD		
coût de personnel Biats			8 €	- 422 €
coût de fonctionnement	35,0 h	0,0 h	15 €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation			3 €	- 171 €
Sous total autres coûts directs de formation				593 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	3 008 €	430 €
---	---------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique	- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	300 €	43 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	100 €	14 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	200 €	29 €
Reversement partenaire	- €	- €
Total des coûts spécifiques	600 €	86 €

Marge sur coûts directs	+4 290 €	+613 €
-------------------------	----------	--------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	1 457 €	208 €
Documentation	34 €	- €	3 €	133 €	19 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	98 €	14 €
Sous total coût de soutien		- €		1 688 €	241 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	981 €	140 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	331 €	47 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	93 €	13 €
Sous total coût de support		- €		1 405 €	201 €

Coûts indirects formation	3 093 €	442 €
Coûts complets	6 700 €	957 €
Marge sur coûts complets	+1 198 €	+171 €

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	957 €
dont coûts directs	515 €
dont coûts indirects	442 €
Coûts complets de l'heure de formation	47 €
Marge sur coûts directs	613 €
en % du tarif de vente	54%
Marge sur coûts complets	171 €
en % du tarif de vente	15%
Nombre minimum de stagiaires	6
Tarification minimum	957 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		CARDIOLOGIE PEDIATRIQUE ET CONGENITALE	
Type de formation		Diplôme Inter-Universitaire	
Paramètres	Valeur		
Formation sur une année complète (oui/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	5%		
Pourcentage minimum de coût de support	Spé		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DIU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 200 €	3	+3 600 €
réduit			+ €
FI	698 €	1	+698 €
			+ €
Total			+4 298 €

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	4	à renseigner
Tarif moyen	1 075 €	renseigné
Marge moyenne	+1 075 €	calculé

subvention (€)	Total	Par stagiaire
	4 298 €	1 075 €
Chiffre d'affaires prévisionnel	- €	- €
Coûts directs formation	- €	- €
Marge sur coûts directs	+4 298 €	+1 075 €
Coûts indirects formation	- €	- €
Coûts complets	- €	- €
Marge sur coûts complets	+4 298 €	+1 075 €

Coûts directs formation		- €	- €	
Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)				
Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation	
CM	TD/TP	ETD		
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			413 €	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	
Maîtres de conférences et assimilés			246 €	
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	
Doctorants contractuels			97 €	
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			127 €	
Vacataires non fonctionnaires			61 €	
Vacataires fonctionnaires			46 €	
Autres (honoraires de formation...)			- €	
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	
Sous total coûts de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h	0,00 h	
Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)				
Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation	
CM	TD/TP	ETD		
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH			413 €	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH			246 €	
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	
Doctorants contractuels			97 €	
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			127 €	
Vacataires non fonctionnaires			61 €	
Vacataires fonctionnaires			46 €	
Autres (honoraires de formation...)			- €	
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h	0,00 h	
Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DIU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)				
Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation	
CM	TD/TP	ETD		
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h	
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	65,0 h		97,5 h	
autre	30,0 h		45,0 h	
Total	95,0 h	0,0 h	142,5 h	
Heures totales				
Heures de formation	Hrs totales	ETD		
CM	TD/TP			
nb heures de formation (pour l'apprenant)	95,0 h	0,0 h	95,0 h	
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	0,0 h	0,0 h	0,0 h	
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	95,0 h	0,0 h	95,0 h	
Primes et indemnités (décisions stratégiques)				
Montant	Montant			
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	- €	- €	- €	
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)	- €	- €	- €	
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)	- €	- €	- €	
Total	- €	- €	- €	
Autres coûts directs de formation				
Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation	
CM	TD/TP	ETD		
coût de personnel Biats			8 €	
coût de fonctionnement	0,0 h	0,0 h	15 €	
coût d'amortissement, provision et dépréciation			3 €	
Sous total autres coûts directs de formation			- €	
Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)				
- €	- €	- €	- €	
Coûts spécifiques				
Montant	Montant			
Kit pédagogique	- €	- €	- €	
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	- €	- €	- €	
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	- €	- €	- €	
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	- €	- €	- €	
Reversement partenaire	- €	- €	- €	
Total des coûts spécifiques	0 €	- €	- €	
Marge sur coûts directs				
+4 298 €	+1 075 €	100,0%		
Coûts de soutien				
Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	- €
Documentation	- €	- €	- €	- €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	- €	- €	- €	- €
Sous total coût de soutien	- €	- €	- €	- €
Coûts de support				
Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	50 €	- €	4 €	- €
patrimoine immobilier	17 €	- €	1 €	- €
système d'information et numérique	5 €	- €	0 €	- €
Sous total coût de support	- €	- €	- €	- €
Coûts indirects formation				
- €	- €	- €	- €	
Coûts complets				
- €	- €	- €	- €	
Marge sur coûts complets				
+4 298 €	+1 075 €	100,0%		
Chiffres clés / stagiaire				
Coûts complets	0 €	Remarques		
dont coûts directs	- €			
dont coûts indirects	- €			
Coûts complets de l'heure de formation	0 €	coût par heure ETD de formation de l'apprenant		
Marge sur coûts directs	1 075 €			
en % du tarif de vente	100%			
Marge sur coûts complets	1 075 €			
en % du tarif de vente	100%			
Nombre minimum de stagiaires	-	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique		
Tarification minimum	0 €	correspond au coût complet		

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

CARDIOLOGIE PÉDIATRIQUE ET CONGÉNITALE

Année d'ouverture :

2024

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	520,00 €	520,00 €	520,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	520,00 €	698,00 €	698,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé	ANTIBIOLOGIE ET AUTRES TRAITEMENTS ANTI-INFECTIEUX
----------	---

Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Bac+3
-----------------------------------	-------

Composante porteuse	UFR Médecine
Composante associée le cas échéant	Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :	1 Université de Poitiers
	2
	3
	4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :	DIU dispensé en alternance 1 année sur 2 avec Poitiers
--	--

Enseignant.e.s responsable.s :																					
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nom Prénom</th> <th>Téléphone</th> <th>Mail</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>LEMAIGNEN Adrien</td> <td>02 18 37 06 44</td> <td>adrien.lemaignen@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>JAMARD Simon</td> <td>02 18 37 06 44</td> <td>simon.jamard@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>CAZENAVE ROBLLOT France</td> <td>05 49 44 44 22</td> <td>france.cazenave-roblot@chu-poitiers.fr</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>LE MOAL Gwenaël</td> <td>05 49 44 44 22</td> <td>gwenael.le-moal@chu-poitiers.fr</td> </tr> </tbody> </table>		Nom Prénom	Téléphone	Mail	1	LEMAIGNEN Adrien	02 18 37 06 44	adrien.lemaignen@univ-tours.fr	2	JAMARD Simon	02 18 37 06 44	simon.jamard@univ-tours.fr	3	CAZENAVE ROBLLOT France	05 49 44 44 22	france.cazenave-roblot@chu-poitiers.fr	4	LE MOAL Gwenaël	05 49 44 44 22	gwenael.le-moal@chu-poitiers.fr
	Nom Prénom	Téléphone	Mail																		
1	LEMAIGNEN Adrien	02 18 37 06 44	adrien.lemaignen@univ-tours.fr																		
2	JAMARD Simon	02 18 37 06 44	simon.jamard@univ-tours.fr																		
3	CAZENAVE ROBLLOT France	05 49 44 44 22	france.cazenave-roblot@chu-poitiers.fr																		
4	LE MOAL Gwenaël	05 49 44 44 22	gwenael.le-moal@chu-poitiers.fr																		

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel	☐	Effectifs attendus pour l'Université de Tours	
	Formation initiale 100 % en distanciel	☐		
	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☒		
	Formation continue 100 % en présentiel*	☐		
	Formation continue 100 % en distanciel*	☐		
	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒		
			minimum	maximum
			12	30

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription	Un groupe dans chaque site universitaire avec inscription dans chaque université
--	--

Gestion	UFR
---------	-----

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :	
--	--

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non			
		Si oui, code à préciser	type	Numéro
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON	

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Enseignement organisé en alternance, un an sur deux, avec l'UFR de Poitiers
Offre de formation sur l'infectiologie hospitalière et le bon usage des antibiotiques à destination des référents en antibiothérapie, médicaux, biologistes, en recherche clinique, ou infirmiers
Seule formation sur le sujet en région CVL et dans le nord de la région Nouvelle Aquitaine

Ouverture sur cette campagne d'habilitation d'un parcours de formation spécifiquement adapté aux IDE dans le cadre de l'ouverture de poste d'IDE référent.es en antibiothérapie (IPA ou non) au sein des équipes multidisciplinaires en antibiothérapie (EMA)

Public visé concerné par la formation :

internes et médecins thésés en spécialités médicales, biologie ou médecine générale
internes et pharmaciens en exercice
assistants ou moniteurs de recherche clinique
Infirmiers diplômés d'État

Objectifs pédagogiques :

Former des professionnels de santé à l'utilisation des anti-infectieux, principalement dans le cadre d'un exercice hospitalier, avec le souci de la prise en compte des problèmes de résistance et des coûts.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Référents en antibiothérapie pour les établissements de soin, équipes mobiles et établissements médico-sociaux
IDE d'équipe multidisciplinaire en antibiothérapie

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

- Exemple : interpréter les résultats des traitements
- prescrire et interpréter des examens à visée microbiologique et comprendre l'organisation du circuit du prélèvement microbiologique
 - maîtriser les bases de PK/PD, le spectre, les avantages, les effets secondaires, et les principales indications des grandes classes d'anti-infectieux existantes
 - choisir une antibiothérapie adaptée au microorganisme, au patient et à l'environnement selon les règles du bon usage des antibiotiques
 - acquérir des notions d'épidémiologie et de physiopathologie de la résistance bactérienne et en appliquer les mesures préventives
 - prendre en soin des infections "simples" : infections urinaires, infections cutanéomuqueuses, infections respiratoires, infections intra-abdominales
 - connaître les principes de prise en soin des infections "complexes" : endocardites infectieuses, infections ostéoarticulaires, infections vasculaires, infections de l'immunodéprimé
 - connaître les principes de prise en soin d'infections spécifiques : conseils aux voyageurs, IST, zoonoses
 - maîtriser les bases de la prévention vaccinale
 -
 -
 -
 -

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac+3 ou équivalent.
Sont admis à s'inscrire :
parcours "médical" : internes en médecine ou pharmacie, titulaires du diplôme d'Etat de docteur en médecine, titulaires d'un diplôme de médecin d'un pays étranger permettant d'exercer dans le pays d'origine, les pharmaciens, les attachés de recherche clinique, les moniteurs d'études cliniques,
parcours "paramédical" : IDE, attachés de recherche clinique et moniteurs d'études cliniques
Compte tenu du contenu des deux parcours et des attendus, les assistants ou moniteurs de recherche clinique pourront choisir pour chaque session de participer au contenu proposé au cours des deux parcours.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Envoi du CV + Lettre de motivation à l'enseignant responsable de la formation

Procédure de recrutement

Etude du dossier

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du DIU avec le projet professionnel

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulement de la formation :
- 6 sessions de 2 jours de novembre à mai.
Après une session commune, chaque session suivra le plan suivant :
- 1 journée commune pour les deux parcours :
 - Cours magistraux avec mises en situation le matin.
 - Ateliers l'après-midi
- 1 journée avec sessions en parallèle pour chacun des parcours.

Mise à disposition des supports de présentation et enregistrements des cours
Possibilité d'assister à 2 sessions en distanciel sur justificatif.

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Parcours médecins/pharmaciens : Examen écrit sur 1h30 (4 dossiers cliniques progressifs + 20 questions isolées) - note de 10/20 minimum
Parcours IDE/ARC/MEC : Mémoire écrit de 10 à 30 pages sur un sujet appliqué de bon usage des antibiotiques - note de 10/20 minimum

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☐ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Parcours médecine pharmacie : 2ème session d'examen selon les mêmes modalités que la session 1
Parcours paramédical : 2ème session d'examen possible avec un oral
Pas de redoublement possible

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : ANTIBIOLOGIE ET AUTRES TRAITEMENTS ANTI-INFECTIEUX Nom du responsable :

LEMAIGNEN Adrien

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Sessions communes aux 2 parcours												
	Accueil des participants et présentation des 2 parcours	P		0,25								
	Classification des micro-organismes et pathogènes spécifiques S. aureus, enterobactéries, pseudomonas	P		2								
	Le laboratoire et le clinicien : qualité des prélèvements, identification	P		1								
	Atelier : Choix du prélèvement et identification des pathogènes	P			3							
	Epidémiologie de la résistance bactérienne	P		1								
	Mécanisme d'action et résistances aux β-lactamines	P		2								
	Autres principaux mécanismes de résistances	P		0,75								
	Atelier : « Lecture interprétative de l'antibiogramme et prise en soins»	P			3							
	Différentes classes d'antibiotiques : beta-lactamines, aminosides, fluoroquinolones, polymyxines, fosfomycine	P		1,5								
	Différentes classes d'antibiotiques : macrolides et apparentés, rifamycines, cyclines, glycopeptides, lipopeptides, oxazolidinones	P		1,5								
	Atelier : « Mode d'administration, stabilité des antibiotiques, relai oral »	P			3							
	Eco-soin en infectiologie	P		0,5								
	Infections à BGN résistants : Alternatives aux carbapénèmes et nouveaux antibiotiques anti-BGN	P		1								
	Infections à CGP résistants : Utilisation des glycopeptides et alternatives	P		1								
	Allergies aux antibiotiques, delabelling	P		1								
	Infections urinaires	P		1								
	Infections pulmonaires	P		1								
	Infections cutanées : Erysipèle – Fasciites nécrosantes	P		1								
	Infections liées aux cathéters et chambres implantables	P		1								
	Atelier : « Infections vasculaires et endocardites »	P			3							
	Notions de PK/PD, Dosage médicamenteux et adaptation thérapeutique	P		1,5								
	Caractéristiques et bon usage des médicaments antiviraux (hors VIH et hépatites)	P		1								
	Les médicaments anti fongiques	P		1								
	Place du pharmacien dans le bon usage des anti-infectieux	P		1								
	Atelier : Infections ostéoarticulaires	P			3							
	Conseils aux voyageurs et fièvre au retour, pathologies des migrants	P		1,5								
	Tuberculose et mycobactéries non tuberculeuses	P		1								
	Infections chez l'immunodéprimé : généralités, différents types d'immunodépression	P		1								
	Atelier : Vaccination	P			3							
	Gestion des BMR et BHRé : prévention – précautions d'hygiène	P		1								
	Prévention de l'infection au site opératoire et antibioprophylaxie	P		1,5								
	Infections à Clostridioides difficile	P		1								
	Atelier / table ronde : Gestion de l'échec de l'antibiothérapie	P			3							
	Débriefing enseignement, Réponses aux questions	P		2								

Parcours spécifique "réfèrent en antibiothérapie" (DIU médical)													
	Atelier : cas clinique antibiothérapie complexe	P		3									
	Infection neuroméningée	P		1,5									
	Infections neurochirurgicales	P		1									
	Atelier : cas clinique infections en réanimation	P		3									
	Infections médicales du système digestif	P		1									
	Infections intra abdominales chirurgicales	P		1									
	Spécificité de l'infection du patient en situation de handicap	P		1									
	Atelier : Cas clinique divers (3h)	P		3									
	Zoonoses et maladies d'inoculation	P		2									
	infections ORL complexes	P		1									
	Ateliers : Infections de l'immunodéprimé	P		3									
	Atelier : promotion du bon usage des antibiotiques	P		3									
Parcours spécifique "paramédical réfèrent" (DIU paramédical)													
	Atelier : Préparation du mémoire - aide à la conception	P		3									
	Surveillance en infectiologie et OPAT	P		1,5									
	Bon usage des antiseptiques	P		1									
	Atelier : Formation Picc-Line	P		3									
	Atelier : Formation à l'éducation thérapeutique	P		3									
	Atelier : Travail sur le mémoire	P		3									
	aspect légal, Responsabilité de l'infirmier, délégation médicale d'activité	P		1,5									
	Organisation et démarche projet	P		1,5									
	Atelier : ReTex/Table ronde Perspectives sur le métier d'infirmier	P		3									
	Atelier : Avancement du mémoire	P		3									
Examens médecins/pharmaciens (1h30)		P						E E E	E E E		E E E	E E E	
Mémoire écrit pour parcours paramédical								E E E	E E E		E E E	E E E	
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				39,5 (médical)	36 (médical)			Préciser : CC : contrôle continu					
75,5				)	)	0		ET : examen terminal					
plus 1h30 d'évaluation pour parcours médical				36,5 (paramédical)	39 (paramédical)			O : oral – E : écrit					
								QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
ALBERT Robin	*Autres (honoraires de formation...)	Infectiologue	CHU Tours	r.albert@chu-tours.fr
BOUCAUD Anaëlle	*Autres (honoraires de formation...)	Infectiologue	UFR Médecine	anaëlle.boucaud@univ-tours.fr
BOUTOILLE David	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			david.boutoille@chu-nantes.fr
BRETEAU Isaure	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de langue	Anesthésiste réanimation	UFR Médecine	isaure.breteau@univ-tours.fr
BUCHLER Matthias	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Néphrologue	UFR Médecine	matthias.buchler@univ-tours.fr
CARVALHO Claudia	*Autres (honoraires de formation...)	Infectiologue	UFR Médecine	claudia.carvalho-schneider@univ-tours.fr
COUSTILLERES François	*Autres (honoraires de formation...)			coustif@ch-blois.fr
DESOUBEAUX Guillaume	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Parasitologie et mycologie	UFR Médecine	guillaume.desoubeaux@univ-tours.fr
DINH Aurélien	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			aurelien.dinh@aphp.fr
DUBEE Vincent	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			Vincent.Dubee@chu-angers.fr
DUVAL Xavier	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			xavier.duval@bch.aphp.fr
GUILLON Antoine	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Médecin réanimateur	UFR Médecine	antoine.guillon@univ-tours.fr
HOARAU Cyrille	Maîtres de conférences et assimilés	Allergologue	UFR Médecine	hoarauc@univ-tours.fr
JAMARD Simon	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de langue	Médecine interne	UFR Médecine	simon.jamard@univ-tours.fr
LACASSE Marion	*Autres (honoraires de formation...)	Médecine interne	CHU Tours	m.lacasse@chu-tours.fr
LANOTTE Philippe	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Bactériologie	UFR Sciences pharmaceutiques	philippe.lanotte@univ-tours.fr
LARTIGUE Marie-Françoise	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Bactériologie	UFR Médecine	marie-frederique.lartigue@univ-tours.fr
LE BRUN CECILE	*Autres (honoraires de formation...)	Bactériologie	CHU Tours	c.lebrun@chu-tours.fr
LE LEZ Marie-Laure	*Autres (honoraires de formation...)	Ophtalmologue	CHU Tours	mL.lelez@chu-tours.fr
LEBEAUX David	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			david.lebeaux@yahoo.fr

LECOEUR Chemsa	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de langue	Infectiologie	UFR Médecine	chemsa.lecoeur@univ-tours.fr
LEMAIGNEN Adrien	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Infectiologie	UFR Médecine	adrien.lemaignen@univ-tours.fr
MAAKAROUN-VERMESSE Zoha	*Autres (honoraires de formation...)	Infectiologie	CHU Tours	z.maakaroun-vermesse@chu-tours.fr
MEREGHETTI Laurent	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Bactériologie	UFR Médecine	mereghetti@univ-tours.fr
MORANGE Virginie	*Autres (honoraires de formation...)	Médecin biologiste	CHU Tours	v.morange@chu-tours.fr
PETIT Laetitia	*Autres (honoraires de formation...)			laetitia.p.tours@gmail.com
RABREAU-CHAMPDAVOINE Aude	*Autres (honoraires de formation...)	Infirmière	CHU Tours	a.rabreau-champdavoine@chu-tours.fr
RAMDANI Yanis	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de langue	Médecine interne	UFR Médecine	yanis.ramdani@univ-tours.fr
REVEST Matthieu	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			matthieu.revest@chu-rennes.fr
ROBLOT France	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			france.cazenave-roblot@chu-poitiers.fr
THEME Hélène	*Autres (honoraires de formation...)	Infectiologie	CHU Tours	h.theme@chu-tours.fr
TULOUP Vianney	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de langue	AHU pharmacie clinique	UFR Sciences pharmaceutiques	v.tuloup@chu-tours.fr
VALLEE Maxime	Maîtres de conférences et assimilés			maxime.vallee@chu-poitiers.fr
VEYRAT Ronan	*Autres (honoraires de formation...)	Diététicien-nutritionniste	CHU Tours	r.veyrat@chu-tours.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

1 an/2

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	9	FI	0	FI	18	13,5
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	6	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	7	6,5
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)		14 010 €		21 964 €	35 974 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes		3 000 €		1 380 €	4 380 €
Résultat recettes-dépenses	0 €	11 010 €	0 €	20 584 €	31 594 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme DIU ANTIBIOLOGIE ET DES AUTRES TRAITEMENTS ANTI-INFECTIEUX			
Type de formation Diplôme Inter-Universitaire			
Paramètres	Valeur	Tarifs	Montant (€)
Formation sur une année complète (oui/non)	Non	normal FC	1 240 €
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%	réduit	970 €
Pourcentage minimum de coût de support	5%	FI	738 €
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DIU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		
			Total

Indicateurs		Valeur	Légende
Nbre total stagiaires		19	à renseigner
Tarif moyen		897 €	renseigné
Marge moyenne			calculé

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	17 034 €	897 €
Coûts directs formation	#REF!	
Marge sur coûts directs	#REF!	
Coûts indirects formation	6 215 €	327 €
Coûts complets	#REF!	
Marge sur coûts complets	#REF!	

Coûts directs formation					#REF!	
Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				#REF!	#REF!	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	20,0 h	17,5 h	47,5 h	#REF!	#REF!	
Maîtres de conférences et assimilés				#REF!	#REF!	
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire	8,0 h	6,0 h	18,0 h	#REF!	#REF!	
Professeurs agrégés et assimilés				#REF!	#REF!	
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				#REF!	#REF!	
Docteurs contractuels				#REF!	#REF!	
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PSE) et HSE), activités enseignantes				#REF!	#REF!	
Vacataires non fonctionnaires				#REF!	#REF!	
Vacataires fonctionnaires	13,0 h	20,5 h	40,0 h	#REF!	#REF!	
Autres (honoraires de formation...)				#REF!		- € - €
Si statut inconnu (Coût moyen)				#REF!	#REF!	
Sous total coûts de personnel EEC formation	41,0 h	44,0 h	105,5 h			

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				#REF!	#REF!	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				#REF!	#REF!	
Maîtres de conférences et assimilés dont MCF-Ph				#REF!	#REF!	
Maîtres de conférences et assimilés dont MCF-Ph au-delà du service statutaire				#REF!	#REF!	
Professeurs agrégés et assimilés				#REF!	#REF!	
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				#REF!	#REF!	
Docteurs contractuels				#REF!	#REF!	
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PASI et MISC), attachés temporaires				#REF!	#REF!	
Vacataires non fonctionnaires				#REF!	#REF!	
Vacataires fonctionnaires				#REF!	#REF!	
Autres (honoraires de formation...)				#REF!		- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				#REF!	#REF!	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EFC formation	0,0 h	0,0 h	0,00 h			

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DUJ comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation		
	CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en F1			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	4,0 h	10,0 h	16,0 h
autre			0,00 h
Total	4,0 h	10,0 h	16,0 h

Heures totales	Heures de formation			
	CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	45,0 h	54,0 h	99,0 h	121,5 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	41,0 h	44,0 h	85,0 h	105,5 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	45,0 h	54,0 h	99,0 h	121,5 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)		Montant	Montant
	Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FALUX	- €
	Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
	Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total		- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biatss				#REF!	#REF!	
coût de fonctionnement	41,0 h	44,0 h	105,5 h	#REF!	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				#REF!	#REF!	
Sous total autres coûts directs de formation					#REF!	

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	#REF!	
---	-------	--

Coûts spécifiques		Montant	Montant
	Kit pédagogique		- €
	Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	1 000 €	53 €
	Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	100 €	5 €
	Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	200 €	11 €
	Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques		1300 €	68 €

	Marge sur coûts directs	#REF!	
--	-------------------------	-------	--

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UniTourS)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	2 927 €	154 €
Documentation	34 €	- €	3 €	267 €	14 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	197 €	10 €
Sous total coût de soutien		- €		3 391 €	178 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	1 972 €	104 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	664 €	35 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	187 €	10 €
Sous total coût de support		- €		2 823 €	149 €

	Coûts indirects formation	6 215 €	327 €
	Coûts complets	#REF!	
	Marge sur coûts complets	#REF!	

Chiffres clés / stagiaire		Remarques
Coûts complets		
dont coûts directs		
dont coûts indirects	327 €	
Coûts complets de l'heure de formation		coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs		
en % du tarif de vente		
Marge sur coûts complets		
en % du tarif de vente		
Nombre minimum de stagiaires		fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum		correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

ANTIBIOLOGIE ET AUTRES TRAITEMENTS ANTI-INFECTIEUX

Année d'ouverture :

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 240,00 €	1 240,00 €	1 240,00 €	1 240,00 €	1 240,00 €	1 240,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	970,00 €	970,00 €	970,00 €	970,00 €	970,00 €	970,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	560,00 €	560,00 €	560,00 €	560,00 €	560,00 €	560,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	730,00 €	730,00 €	730,00 €	735,00 €	738,00 €	738,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/02/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **ARTHROSCOPIE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+6

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 CHRU Trousseau Tours
- 2 Tout autre établissement public ou privé de la région Centre ou extra-régional
- 3
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Un étudiant inscrit au DIU d'arthroscopie peut être amené à valider sa pratique professionnelle dans un autre établissement que celui directement rattaché à l'UFR de l'université d'inscription (Tours en l'occurrence), sous condition que cette pratique professionnelle soit réalisée sous l'encadrement d'un formateur officiel, reconnu et validée par la Société Francophone d'Arthroscopie (cf listes des terrains et des formateurs sur le site de la SFA). L'étudiant peut en effet être en échange de type HUGO (Hôpitaux Universitaires du Grand Ouest) ou en inter-CHU pendant l'année durant laquelle il est inscrit au DIU d'arthroscopie.

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Pr BERHOUET Julien	02 47 47 86 44	j.berhouet@chu-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☒
Formation initiale 100 % en distanciel	☒
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐
Formation continue 100 % en présentiel*	☒
Formation continue 100 % en distanciel*	☒
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

3

14

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe dans chaque site universitaire avec inscription dans chaque université

Gestion UFR

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	type	Numéro	date d'échéance
non	Si oui, code à préciser		
	Si non, l'envisagez-vous ?	NON	

Nom du certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
Sélectionner le certificateur		

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Ce DIU est le seul enseignement national concernant la chirurgie arthroscopique et endoscopique des membres et du rachis. Le contenu pédagogique est élaboré par un comité (pédagogique) qui est composé de 17 enseignants désignés au sein des universités validantes.

Public visé concerné par la formation :

Sont admis à s'inscrire, après avis du responsable régional :

- Les étudiants français ou étrangers en cours de spécialisation dans le domaine de la chirurgie orthopédique et traumatologique,
- Les étudiants étrangers inscrits à un DFMSA / DFMS dans la spécialité «chirurgie orthopédique et traumatologique»,
- Les titulaires du diplôme d'État français, ou d'un pays de la CEE, de Docteur en médecine, spécialistes en chirurgie orthopédique et traumatologique, dans le cadre de la formation médicale continue,
- Les médecins spécialistes en chirurgie orthopédique qui sont qualifiés dans leur pays d'origine, après accord du responsable régional du DIU et du coordonnateur inter-régional du DIU.

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, l'étudiant doit être capable de connaître l'ensemble des indications de la chirurgie arthroscopique ainsi que tous les principes techniques généraux, articulation par articulation (installation, voies d'abord, principales complications) ainsi que les principales techniques utilisées. La pratique professionnelle demandée doit permettre de valider les connaissances pratiques minimales indispensables pour pouvoir pratiquer l'arthroscopie seul.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

L'objectif du diplôme interuniversitaire (DIU) d'arthroscopie est d'assurer la formation initiale des internes et assistants et complémentaire des praticiens dans le domaine de l'arthroscopie.

Ce diplôme, reconnu par l'Ordre des Médecins Français, donne droit au titre : Arthroscopie (titre universitaire autorisé sur les plaques et ordonnances par l'Ordre National des Médecins en date du 11/02/2011).

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Appréhender tous les aspects de la chirurgie arthroscopique aussi bien techniques que ceux se rapportant aux affections traitées
2. Appréhender toutes les articulations avec pour chacune d'entre elles, indications, contre-indications, anesthésie, installation, voies d'abord, complications, résultats des différentes procédures et état de l'arthroscopie
3. L'endoscopie extra-articulaire sera elle aussi enseignée selon le même schéma pédagogique

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

L'enseignement est assuré par les universités partenaires participant au DIU : AIX-MARSEILLE, ANGERS, BESANCON, BORDEAUX, BREST, CAEN, CLERMONT-FERRAND, GRENOBLE, LILLE, LIMOGES, LYON, NANCY, NICE, NIMES-MOMPELLIER, PARIS-CITE, RENNES, ROUEN, SORBONNE-PARIS-NORD, STRASBOURG, TOULOUSE, TOURS, VERSAILLES-ST-QUENTIN-EN-YVELINES

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Niveau de diplôme requis : BAC + 6 (étudiants en cours de spécialisation) et faire partie du public visé,
Le nombre de candidatures possibles sont limitées au sein de chaque université et réparties sur l'ensemble des facultés participant à l'enseignement.
Titulaires d'un diplôme d'Etat français ou d'un pays de la CEE de Docteur en médecine spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologique dans le cadre de la formation continue.
Médecins spécialistes en chirurgie orthopédique qualifiés dans leur pays d'origine.
Etudiants français ou étrangers en cours de spécialisation dans le domaine de la chirurgie orthopédique et traumatologique.
Etudiants étrangers inscrits en DFMSA dans le domaine de la chirurgie orthopédique et traumatologique.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Présenter sa candidature sur le site : <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat>
Télécharger et déposer les pièces justificatives demandées. Valider les informations.

Procédure de recrutement

Après acceptation de la candidature par la commission pédagogique du DIU et après avoir confirmé un avis favorable, l'inscription définitive se fait sur le lien qui est communiqué par mail. Un contrat de formation professionnelle est établi dès l'inscription administrative.

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

L'enseignement théorique est dispensé sous forme de 3 séminaires de 2 à 3 jours. Les cours en présentiel sont obligatoires pour tous les candidats. La pratique professionnelle a une durée de 6 mois ou de 2 fois 3 mois (ou plus, si l'étudiant le désire), avec une présence minimum de 2 demi-journées par semaine. La pratique professionnelle est sanctionnée par une fiche d'évaluation complétée par le moniteur de stage. L'examen écrit en ligne sera organisé sous surveillance dans chaque faculté concernée par le DIU.

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☒

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 6 mois

Conditions de validation du diplôme

Formation sanctionnée par un examen écrit final, la rédaction d'un mémoire et la validation d'une pratique professionnelle. Présence obligatoire aux enseignements.

Pour valider le DIU Arthroscopie, les stagiaires doivent :

- avoir satisfait à l'épreuve écrite,
- avoir obtenu la moyenne au mémoire
- valider la pratique professionnelle
- avoir été présents aux séminaires

Pour éviter les inscriptions sans motivation, le redoublement ne sera accordé qu'aux étudiants ayant validé au moins 3 modules sur les 4 suivants ET soumis leur mémoire :

1. Module « présence aux séminaires »
2. Réussite à l'examen écrit d'une durée de 2h
3. Ecrit du mémoire validé (note ≥ 10)
4. Pratique professionnelle validée

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

L'étudiant ne sera admis à redoubler qu'une seule fois, l'année suivante :

- en gardant le bénéfice des modules acquis si ≥ 3
- en repassant l'intégralité des modules si modules acquis < 3.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : ARTHROSCOPIE

Nom du responsable : Pr BERHOUET Julien

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC			
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES			
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2	
BESANCON : Dr F. LOISEL BORDEAUX : Pr B. BOUYER BREST : Pr F. DUBRANA CAEN : Pr C. HULET CLERMONT FERRAND : Pr S. BOISGARD GRENOBLE-ALPES : Dr C. HORTEUR LILLE : Dr T. AMOUYEL LIMOGES : Pr PS. MARCHEIX LORIENT : Pr FX. GUNEPIN LYON : Pr E. SERVIEN MARSEILLE : Pr X. FLECHER NANCY : Pr F. SIRVEAUX NICE : Pr JF.GONZALEZ NICE : Pr N. BRONSARD NIMES : Pr P. KOUYOUMDJIAN PARIS NORD : Pr P. THOREUX RENNES : Pr M. ROPARS ROUEN : Pr O. COURAGE ROUEN : Dr J. CURADO STRASBOURG : Pr P. CLAVERT TOULON : Pr O. BARBIER TOULOUSE : Pr N. BONNEVIALLE VERSAILLES : Pr T. BAUER	GENOU - • Arthroscopie du genou : installation et voies d'abord • Anatomie arthroscopique du genou et exploration normale : Lésions des ménisques, Lésion du ligament croisé postérieur (LCP), Pathologies ligamentaires périphériques, Pathologie fémoro-patellaire, Pathologie fémoro-patellaire.	P		32									
	ÉPAULE - • Arthroscopie de l'épaule: installations et voies d'abord • Instrumentation, matériaux et sutures en chirurgie arthroscopique de l'épaule • Anatomie arthroscopique de l'épaule et exploration normale : Lésions de la coiffe des rotateurs, Instabilités et pathologies labrales, Pathologies acromio-claviculaires, Autres pathologies de l'épaule.	P		32									
	CHEVILLE et PIED - • Arthroscopie de la cheville : Principes généraux, Instrumentation • Arthroscopie antérieure de la cheville : installation, voies d'abord, exploration normale • Arthroscopie postérieure de la cheville : installation, voies d'abord, exploration normale : Lésions intra-articulaires de la cheville, Lésions de conflit autour de la tibio-talienne, Arthroscopie de l'articulation sous-talienne, Endoscopies cheville et pied.	P											
	POIGNET ET MAIN - installations, voies d'abord et instrumentation • Anatomie arthroscopique du poignet et exploration normale • Instabilité du carpe • Pathologie du TFCC • Pathologie dégénérative du bord médial du carpe, STT et médio carpienne • Résection des os du carpe • Pathologie synoviale du poignet et kystes synoviaux • Syndromes canauxaires au poignet • Fractures articulaires de l'extrémité inférieure du radius et du carpe • Arthroscopie des articulations des doigts : installations, voies d'abord et pathologies	P		32									
	HANCHE - • Arthroscopie de la hanche: installation et voies d'abord • Anatomie arthroscopique de la hanche et exploration normale • Lésions du labrum acétabulaire : Conflit fémoro-acétabulaire.	P											
	PATHOLOGIES TISSULAIRES - Cartilage, Synoviale.	P											
	COUDE - • installations, voies d'abord et instrumentation • Anatomie arthroscopique du coude et exploration normale • Pathologie cartilagineuse du coude • Pathologie synoviale du coude • Epicondylite, épitrochléite • Neuropathies autour du coude • Hygroma • Raideur du coude • Complications de l'arthroscopie du coude	P											
	Evaluation	durée : 2 h	P					ET E			ET E		
	Pratique professionnelle					6 mois		VAL			VAL		
	Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				96	0	0	Préciser : CC : contrôle continu					
96		ET : examen terminal											
plus 2h d'évaluation		O : oral – E : écrit											
		QP : quitus de présence											
		VAL : validation											

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Pr X. FLECHER	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Marseille - Hôpital Nord	UFR Médecine	xavier.flercher@ap-hm.fr
Pr O. BARBIER	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Toulon - Hôpital d'Instruction des Armées Ste Anne	UFR Médecine	
Dr L. RONY	Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés	Angers - CHU	UFR Médecine	louis.rony@univ-angers.fr
Dr F. LOISEL	Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés	Besançon - CHRU Jean Minjoz	UFR Médecine	floisel@chu-besancon.fr
Pr B. BOUYER	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Bordeaux - CHU	UFR Médecine	b.bouyer@chu-bordeaux.fr
Pr F. DUBRANA	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Brest - C.H.R.U Cavale Blanche	UFR Médecine	frederic.dubrana@chu-brest.fr
Pr C. HULET	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Caen - CHRU Avenue de la Côte de Nacre	UFR Médecine	hulet-c@chu-caen.fr
Pr S. BOISGARD	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Clermont Ferrand - CHU	UFR Médecine	sboisgard@chu-clermontferrand.fr
Pr S. DESCAMPS	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Clermont Ferrand - CHU	UFR Médecine	s_descamps@chu-clermontferrand.fr
Dr C. HORTEUR	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de langue	Grenoble-Alpes, Hôpital Sud CHU	UFR Médecine	
Dr T. AMOUEL	Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés	Lille - Hôpital Salengro CHU	UFR Médecine	thomas.amouyel@chru-lille.fr
Pr PS. MARCHEIX	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Limoges - Hôpital Dupuytren CHU	UFR Médecine	pierre-sylvain.marcheix@chu-limoges.fr
Pr E. SERVIEN	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Lyon - Hôpital de la Croix Rousse	UFR Médecine	elvire.servien@chu-lyon.fr
Pr F. SIRVEAUX	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Nancy - CHRU Emile Gallé	UFR Médecine	f.sirveaux@chru-nancy.fr
Pr JF.GONZALEZ	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Nice - Hôpital Pasteur 2	UFR Médecine	gonzalez.jf@chu-nice.fr
Pr N. BRONSARD	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Nice - Hôpital Pasteur 2	UFR Médecine	bronsard.n@chu-nice.fr
Pr P. KOUYOUMDJIAN	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Nîmes - CHU	UFR Médecine	pascal.kouyoumdjian@chu-nimes.fr
Pr BOYER	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Paris - Hôpital Bichat Service	UFR Médecine	patrick.boyer2@aphp.fr
Pr M. ROPARS	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Rennes - Hôpital Pontchaillou	UFR Médecine	mickael.ropars@chu-rennes.fr
Pr FX. GUNEPIN	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Lorient - Clinique Mutualiste de la porte de L'Orient	UFR Médecine	francoisxavier.gunepin@hospigrandoues t.fr
Pr O. COURAGE	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Rouen - CHU	UFR Médecine	o.courage@wanadoo.fr
Dr J. CURADO	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de langue	Rouen - Clinique du Cèdre	UFR Médecine	drcuradojonathan@gmail.com

Pr P. THOREUX	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	PARIS NORD - Hôpital Avicenne	UFR Médecine	patricia.thoreux@aphp.fr
Pr P. CLAVERT	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Strasbourg - Hôpital de HAUTEPIERRE 2	UFR Médecine	philippe.clavert@chru-strasbourg.fr
Pr E. CAVAINAC	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Toulouse - Hôpital Purpan	UFR Médecine	cavaignac.e@chu-toulouse.fr

Pr N. BONNEVIALLE	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Toulouse - Hôpital Purpan	UFR Médecine	bonnevialle.n@chu-toulouse.fr
Pr J. BERHOUET	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Tours - CHRU Trousseau	UFR Médecine	julien.berhouet@univ-tours.fr
Pr T. BAUER	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Versailles - Hôpital Ambroise Paré	UFR Médecine	thomas.bauer@aphp.fr

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	2	FI	1	FI	9	FI	12	6
	FC au tarif normal	1	FC au tarif normal	2	FC au tarif normal	3	FC au tarif normal	2	2
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)	2 090 €	2 620 €	7 830 €	8 400 €	20 940 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes	50 €	50 €	1 120 €	1 540 €	2 760 €
Résultat recettes-dépenses	2 040 €	2 570 €	6 710 €	6 860 €	18 180 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		DUI Arthroscopie	
Type de formation		Diplôme Inter-Universitaire	
Paramètres	Valeur		
Formation sur une année complète (oui/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DIU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 090 €	2	+1 849 €
réduit			+ €
FI	528 €	6	+2 176 €
			+ €
Total			+4 025 €

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	8
Tarif moyen	669 €
Marge moyenne	+503 €

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	5 348 €	669 €
Coûts directs formation	1 058 €	132 €
Marge sur coûts directs	+4 290 €	+536 €
Coûts indirects formation	265 €	33 €
Coûts complets	1 323 €	165 €
Marge sur coûts complets	+4 025 €	+503 €

Coûts directs formation		1 058 €	132 €
Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)			
	Heures de formation CM TD/TP ETD	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	3,0 h	46 €	207 €
Maîtres de conférences et assimilés		246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés		275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires		61 €	- €
Vacataires fonctionnaires		46 €	- €
Autres (honoraires de formation...)		- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	3,0 h 0,0 h 4,5 h		207 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)		Heures de formation CM TD/TP ETD	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH			413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCUPH			246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCUPH au-delà du service statutaire			46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €	- €
Doctorants contractuels			97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires			61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires			46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)			- €	- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h 0,0 h 0,0 h			- €	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)		Heures de formation CM TD/TP ETD	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h		
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement			93,0 h	139,5 h	
autre			0,00 h		
Total			93,0 h 0,0 h 139,5 h		

Heures totales		Heures de formation CM TD/TP Hrs totales ETD		
nb heures de formation (pour l'apprenant)		96,0 h 0,0 h	96,0 h	144,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours		3,0 h 0,0 h	3,0 h	4,5 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)		96,0 h 0,0 h	96,0 h	144,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)		Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue		FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)			- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)			- €
Total		- €	- €

Autres coûts directs de formation		Heures de formation CM TD/TP ETD	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
coût de personnel Biatss			8 €	36 €	5 €
coût de fonctionnement	3,0 h 0,0 h 4,5 h		15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation			3 €	15 €	2 €
Sous total autres coûts directs de formation				51 €	6 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)		258 €	32 €
---	--	-------	------

Coûts spécifiques		Montant	Montant
Kit pédagogique		- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		500 €	63 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		100 €	13 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		200 €	25 €
Reversement partenaire		- €	- €
Total des coûts spécifiques		800 €	100 €

Marge sur coûts directs		+4 290 €	+536 €
-------------------------	--	----------	--------

Coûts de soutien		Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'univ/Tours)	Coût total
Appui à la formation		373 €	- €	28 €	125 €	16 €
Documentation		34 €	- €	3 €	11 €	1 €
Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante		25 €	- €	2 €	8 €	1 €
Sous total coût de soutien		- €	- €		145 €	18 €

Coûts de support		Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'univ/Tours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion		251 €	- €	19 €	84 €	11 €
patrimoine immobilier		85 €	- €	6 €	28 €	4 €
système d'information et numérique		24 €	- €	2 €	8 €	1 €
Sous total coût de support		- €	- €		120 €	15 €

Coûts indirects formation		265 €	33 €
Coûts complets		1 323 €	165 €
Marge sur coûts complets		+4 025 €	+503 €

Chiffres clés / stagiaire		Remarques
Coûts complets	165 €	
dont coûts directs	132 €	
dont coûts indirects	33 €	
Coûts complets de l'heure de formation	9 €	coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs	536 €	
en % du tarif de vente	80%	
Marge sur coûts complets	503 €	

en % du tarif de vente	75%	
Nombre minimum de stagiaires	2	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum	165 €	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

ARTHROSCOPIE

Année d'ouverture :

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 050,00 €	1 050,00 €	1 050,00 €	1 050,00 €	1 090,00 €	1 090,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	520,00 €	520,00 €	520,00 €	525,00 €	528,00 €	528,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/02/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **FORMATION AVANCÉE EN CHIRURGIE DE LA MAIN**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+6

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

1
2
3
4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Le DIU de Chirurgie de la main comprend 4 entités organisationnelles : Grand Ouest, Grand Sud, Nancy, Paris-Est-Nord. Chacune de ces entités organise son propre calendrier d'enseignement dans le cadre d'un programme commun sur 2 ans.

Grand Ouest : UFR médecine Angers, UFR médecine Brest, UFR médecine Caen, UFR médecine Nantes, UFR médecine Poitiers, UFR Médecine Rennes UFR médecine Rouen, UFR médecine Tours

Grand Sud : UFR Médecine Bordeaux, UFR Médecine Grenoble, UFR Médecine Lyon

UFR Médecine Marseille, UFR Médecine Montpellier, UFR Médecine Nice

UFR Médecine Toulouse, UFR Médecine Nancy, Paris-Est-Nord, UFR Médecine Besançon, UFR Médecine Lille, UFR médecine Paris Descartes, UFR médecine Paris Sorbonne, UFR Médecine Strasbourg

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	BACLE Guillaume	02 34 38 94 44	guillaume.bacle@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☐
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☒
Formation continue 100 % en présentiel*	☐
Formation continue 100 % en distanciel*	☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

4

24

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe dans chaque site universitaire avec inscription dans chaque université

Gestion UFR

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
Université de Tours		

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Il n'existe aucune formation existante équivalente actuellement à l'université ou au niveau national.

Public visé concerné par la formation :

Les étudiants français ou étrangers en cours de spécialisation dans le domaine de la chirurgie orthopédique et traumatologique
Les étudiants étrangers inscrits à une DFMSA/DFMS dans la spécialité « chirurgie orthopédique et traumatologique »
Les titulaires du diplôme d'Etat français ou d'un pays de la CEE, de Docteur en médecine, spécialistes en chirurgie orthopédique et traumatologique, dans le cadre de la formation médicale continue.
Les médecins spécialistes en chirurgie orthopédique qui sont qualifiés dans leur pays d'origine, après accord du responsable régional du DIU et du coordinateur interrégional du DIU.
Formation initiale : DES, DESC, DFMS, DFMSA de Chirurgie orthopédique et traumatologique ; Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique. Chirurgie pédiatrique
Formation continue : chefs de clinique, assistants hospitaliers, chirurgiens français et étrangers.
Spécialités concernées : chirurgie orthopédique et traumatologique ; chirurgie plastique reconstructrice et esthétique ; chirurgie pédiatrique.

Objectifs pédagogiques :

Objectif de la formation :
Formation de base théorique, diagnostique et thérapeutique en pathologies chirurgicales de la main et des nerfs périphériques.
Diplôme validant pour le droit au titre de Chirurgie de la main.
Compétences acquises au terme de la formation :
Compétences diagnostiques et thérapeutiques de base dans la pathologie chirurgicale de la main et des nerfs périphériques.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Compléter la formation des chirurgiens orthopédistes ou plasticiens pour la prise en charge de la pathologie de la main

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Prendre en charge les principales pathologies chirurgicales de la main et des nerfs périphériques

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac+6 ou équivalent et faire partie du public visé.
Être titulaire ou en cours d'obtention d'un Diplôme d'Études Spécialisées Complémentaires de chirurgie orthopédique, de chirurgie plastique ou de chirurgie infantile

Pré-requis obligatoires pour demande de droit au titre de Chirurgie de la Main.
Identifier les bases anatomiques et physiologiques de la chirurgie de la main et du membre supérieur.
Identifier les principales pathologies traumatiques et non traumatiques de la main.
Identifier les pathologies les plus fréquentes, leur évolution naturelle, les traitements actuellement recommandés par la littérature.
Prescrire les examens complémentaires utiles au diagnostic et à moindre coût.
Prendre en charge un traumatisé de la main.
Reconnaître les plaies qui justifient un transfert en centre spécialisé.
Établir un diagnostic lésionnel pour un traumatisme fermé.
Identifier les principes des traitements chirurgicaux.
Diriger un patient vers un spécialiste médical ou chirurgical adéquat.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Le dossier de candidature comportera un CV, une lettre de motivation avec les justificatifs permettant d'accéder à la formation.

Procédure de recrutement

Etude de dossier

Critères de sélection

L'inscription et/ou l'obtention du DU de Microchirurgie expérimentale et dissection des lambeaux est recommandée pour s'inscrire au DIU Chirurgie de la main.

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Organisation de sessions en présentiel et distanciel mêlant formation théorique et pratique au laboratoire d'anatomie
Pratique professionnelle de 60 jours dans un lieu agréé par le Collège, qui pourra être fragmenté avec accord du chef de service.

Durée :

☐ 1 an ☒ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☒

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 60 jours

Conditions de validation du diplôme

Les épreuves de contrôle comportent :
- à la fin de la 1ère année d'inscription 2h de QCM nationaux notés /20, adossée à un séminaire dont le programme ne sera pas inclus dans les QCMs
- à la fin de la 2ème année, organisé au niveau de chaque entité (Grand Sud, Grand Ouest, Paris-Est-Nord, Nancy), une présentation du mémoire /20, 2 cas clinique /40, avec évaluation de l'assiduité.
Le DIU est validé si le candidat ou la candidate a obtenu une note ≥ 10 à l'ensemble des épreuves des épreuves des 2 années de formation.

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Pas de session de rattrapage.

Pas de redoublement de la première année. Elle est validée quelle que soit la note de l'examen écrit.
Redoublement possible (une seule fois) de la 2ème année .
La note de l'examen écrit de la première année est conservée, l'examen oral et le mémoire de la 2ème année seront à repasser.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : FORMATION AVANCÉE EN CHIRURGIE DE LA MAIN

Nom du responsable :

BACLE Guillaume

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
ANNEE 1 SEMINAIRE 1 (Poitiers) : Fondamental	Données épidémiologiques Anatomie, physiologie carpe et main Examen clinique de la main et du poignet Bilan paraclinique (Rx-Doppler-Scanner-IRM) EMG Principes généraux sur les immobilisations par plâtres et orthèses SDRC Aspects médico-juriques en chirurgie de la main de base (information patient-CRO-prévention infection - matériovigilance - déontologie) Arthroscopie	P		9	4,5	4,5						
ANNEE 1 SEMINAIRE 2 (Caen): Plaies et lésions complexes en urgence et en secondaire	Tendons fléchisseurs et extenseurs, en urgence et séquelles Rééducation après lésions tendineuses Amputations, réimplantations, revascularisations en urgence SDRC et douleurs neuropathiques Macroréimplantations Techniques d'anesthésie en chirurgie de la main et du poignet Chirurgie palliative et reconstruction tendineuse au poignet post-traumatique (LEP, etc.)	P		9	4,5	4,5						
ANNEE 1 SEMINAIRE 3 (Brest): Plaies et lésions complexes en urgence et en secondaire II	Chirurgie secondaire après amputation : pollicisation, transferts orteils... Traitement des pertes de substance cutanée de la main et des doigts Lésions pulpaire et unguéales traumatiques Lambeaux de la main et des doigts Main traumatique complexe : stratégie thérapeutique Syndromes de loge aigus Pollicisations Translocations digitales Transferts à partir du pied Lambeaux de la main et des doigts	P		9	4,5	4,5						
ANNEE 1 SEMINAIRE 4 (Tours): Traumatologie ostéo-articulaire de la main et des doigts en urgence et séquelles	Fractures métacarpiens et phalanges Entorses, luxations IPP, MP, TM Main et poignet du sportif Algodystrophie Raideurs digitales Syndromes de loge chroniques Arthrolyses Prothèses	P		9	4,5	4,5						
ANNEE 1 SEMINAIRE MEDICO-LEGAL		D		8	4	4						

ANNEE 2 SEMINAIRE 5 (Nantes) : Traumatologie ostéo-articulaire du poignet en urgence et séquelles	Fractures des os du carpe Luxations périlunariennes du carpe Instabilité post-traumatique du carpe Fractures de l'extrémité inférieure du radius chez l'adulte. Pathologie traumatique de la radio-cubitale inférieure Cals vicieux Poignet douloureux chronique post-traumatique Lésions du TFCC Traumatisme du cadre antébrachial Séquelles traumatiques RUD Chirurgie du poignet (voie abord du scaphoïde, arthrodèse capitolunaire, voies d'abord dorsales du poignet, <u>dénervation du poignet</u>)	P		9	4,5	4,5							
ANNEE 2 SEMINAIRE 6 (Rouen): Main congénitale, Dupuytren, Infections, tumeurs, divers	Main congénitale Pathologie traumatique et non traumatique de l'enfant Maladie de Dupuytren Main infectée (panaris, phlegmon, VIH...) Morsures Brûlures, gelures, injections sous pression Tumeurs (benignes-malignes-os-parties molles) de la main et de l'ongle Malformations vasculaires de la main Plexus brachial obstetrical (F Fitoussi) : prise en charge initiale et en secondaire Kystes dits synoviaux TP : ½ journée : Anatomie de la main en lien avec abord et dissection Dupuytren Pièges anatomiques	P		9	4,5	4,5							
ANNEE 2 SEMINAIRE 7 (Angers) : Pathologie neurologique	Pathologie traumatique des nerfs périphériques-névromes Douleur neuropathique Plexus brachial adulte Syndromes canalaires (y compris le défilé thoraco-brachial) Main neurologique centrale Main et membre supérieur du blessé médullaire (Tétraplégique) Transferts palliatifs Plexus brachial	P		9	4,5	4,5							
ANNEE 2 SEMINAIRE 8 (Rennes) : Pathologie inflammatoire et dégénérative	Main et poignet PR Arthroses, nécroses poignet et main (Kienböck..) Arthroses du carpe SLAC SNAC SCAC wrist Tendinopathies Arthropathies métaboliques Pathologies primitives et dégénératives de la RUD Acrosyndromes vasculaires Pathologies TFCC Prothèses Chirurgie du poignet	P		9	4,5	4,5							
EXAMEN 1ère année	écrit durée 2h						ET	E			ET	E	
EXAMEN 2ème année	oral (30 minutes) + présentation mémoire (20 minutes)						ET	O			ET	O	
Pratique professionnelle													
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				80	40	40	Préciser : CC : contrôle continu						
160							ET : examen terminal						
							O : oral – E : écrit						
plus 2h50 d'évaluation							QP : quitus de présence						

* cf déroulé pédagogique

160 À DIVISER PAR 8 PARTENAIRES
 20 H EN MOYENNE

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
BACLE Guillaume	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Responsable	UFR Médecine	guillaume.bacle@univ-tours.fr
MARETAU Emilie	Vacataires non fonctionnaires	Enseignante		e.marteau@chu-tours.fr
PORCHERON Geoffrey	Vacataires non fonctionnaires	Enseignant		g.porcheron@chu-tours.fr
MOMBELLET Marc	Vacataires non fonctionnaires	Enseignant		m.mombellet@chu-tours.fr
PETIT Alexandre	Vacataires non fonctionnaires	Enseignant		petit@centredelamain.fr
SIMON Ophélie	Vacataires non fonctionnaires	Enseignante		o.simon@chu-tours.fr
MORANTE DE LOS REYES Alexandre	Vacataires non fonctionnaires	Enseignant		alexandrelosreyes@gmail.com

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	3	FI	3	FI	4	FI	4	3,5
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	0
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)	1 560 €	1 560 €	2 080 €	2 100 €	7 300 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes	590 €	590 €	0 €	390 €	1 570 €
Résultat recettes-dépenses	970 €	970 €	2 080 €	1 710 €	5 730 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		DIU de Formation avancée en chirurgie de la Main			
Type de formation	Diplôme Inter-Universitaire				
Paramètres	Valeur				
Formation sur une année complète (oui/non)	Non				
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UIT	25%				
Pourcentage minimum de coût de support	5%				
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé				
Type de diplôme	DUU				
Application de la prime académique par l'UIT (oui/non)	Non				

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FCD	1 015 €		
réduits			
FI	528 €	4	
			Total

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	4	à renseigner personnel
Tarif moyen	528 €	calculé
Marge moyenne		

subvention (€)		Total	Par stagiaire
	Chiffre d'affaires prévisionnel	2 112 €	528
	Coûts directs formation	#REF!	
	Marge sur coûts directs	#REF!	
	Coûts indirects formation	1 473 €	368
	Coûts complets	#REF!	
	Marge sur coûts complets	#REF!	

Coûts directs formation				#REF1		
Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation CM	TD/TP	ETD	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				#REF1	#REF1	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	10,0 h		15,0 h	#REF1	#REF1	
Maîtres de conférences et assimilés				#REF1	#REF1	
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				#REF1	#REF1	
Professeurs agrégés et assimilés				#REF1	#REF1	
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				#REF1	#REF1	
Doctorants contractuels				#REF1	#REF1	
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAS2), attachés temporaires				#REF1	#REF1	
Vacataires non fonctionnaires				#REF1	#REF1	
Vacataires fonctionnaires		10,0 h	10,0 h	#REF1	#REF1	
Autres (honoraires de formation...)				#REF1		- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				#REF1	#REF1	-
Sous-total coûts de personnel EEC formation	10,0 h	10,0 h	25,0 h			

Couts additionnels de personnel formation (heures co-animés ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				#REF!	#REF!	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				#REF!	#REF!	
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				#REF!	#REF!	
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				#REF!	#REF!	
Professeurs agrégés et assimilés				#REF!	#REF!	
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				#REF!	#REF!	
Docteurs contractuels				#REF!	#REF!	
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (INIST et INAST), attachés temporaires				#REF!	#REF!	
Vacataires non fonctionnaires				#REF!	#REF!	
Vacataires fonctionnaires				#REF!	#REF!	
Autres (honoraires de formation...)				#REF!	#REF!	
Si statut inconnu (Coût moyen)				#REF!	#REF!	
Sous total coûts additionnels de personnel FEC formation		0.0 h	0.0 h	0.00 h		

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DUJ comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DUJ comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation		
	CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	70,0 h	70,0 h	175,0 h
autre			0,00 h
Total	70,0 h	70,0 h	175,0 h

Heures totales	Heures de formation			
	CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	80,0 h	80,0 h	160,0 h	200,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	10,0 h	10,0 h	20,0 h	25,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	80,0 h	80,0 h	160,0 h	200,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	-
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		-
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		-
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biatss	10,0 h	10,0 h	25,0 h	#REF!	#REF!	
coût de fonctionnement				#REF!	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				#REF!		
Sous total autres coûts directs de formation					#REF!	

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	#REF!	
---	-------	--

Coûts spécifiques		Montant	Montant
	Kit pédagogique		- €
	Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	390 €	98 €
	Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		- €
	Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		- €
	Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques		390 €	98 €

Marge sur coûts directs	#REF!	
-------------------------	-------	--

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscriptions)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par Unité/Tours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	694 €	173
Documentation	34 €	- €	3 €	63 €	16
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	-
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	47 €	12
Sous-total coût de soutien		- €		804 €	201

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par Unité/Tours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	467 €	117 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	157 €	39 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	44 €	11 €
Sous-total coût de support		- €		669 €	167 €

	Couts indirects formation	1 473 €	368
	Couts complets	#REF!	
	Monte sur couts complets	#REF!	

Chiffres clés / stagiaire		Remarques
Coûts complets		
dont coûts directs		
dont coûts indirects	368 €	
Coûts complets de l'heure de formation		coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs		
en % du tarif de vente		
Marge sur coûts complets		
en % du tarif de vente		
Nombre minimum de stagiaires		fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum		correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

FORMATION AVANCÉE EN CHIRURGIE DE LA MAIN

Année d'ouverture :

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 015,00 €	1 015,00 €	1 015,00 €	1 015,00 €	1 015,00 €	1 015,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	850,00 €	850,00 €	850,00 €	850,00 €	850,00 €	850,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	450,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	520,00 €	520,00 €	520,00 €	525,00 €	528,00 €	628,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/02/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **CHIRURGIE DE L'ÉPAULE ET DU COUDE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+6

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Cohabilitation : UFR Médecine Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nice, Paris, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours,
- 2
- 3
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Coordination nationale par le secrétariat universitaire de Montpellier

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	BERHOUET Julien	02 47 47 01 82	julien.berhouet@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☒
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐
Formation continue 100 % en présentiel*	☒
Formation continue 100 % en distanciel*	☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

3	15
----------	-----------

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe dans chaque site universitaire avec inscription dans chaque université

Gestion UFR

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Relation étroite avec la société savante de chirurgie de l'épaule et du coude (SOFEC)

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

non

	type	Numéro	date d'échéance
Si oui, code à préciser			
Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur Université de Tours

Si autre, préciser le nom du certificateur

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Enseignement complet de la pathologie de l'épaule et du coude avec pratique professionnelle de deux jours en contact de chirurgiens spécialisés dans cette discipline.

Public visé concerné par la formation :

Public concerné : Formation continue et initiale

Public cible :

- DES de chirurgie orthopédique
- DES de Médecine physique et de réadaptation
- Chirurgiens orthopédistes (CE et hors CE)
- Médecins spécialistes de MPR (CE et hors CE)
- Médecins généralistes (CE et hors CE)

Objectifs pédagogiques :

Principales caractéristiques du projet :

Ce DIU a pour objectif de rassembler à l'échelle nationale une majorité d'UFR de Médecine intégrant des équipes chirurgicales particulièrement actives en chirurgie de l'épaule et du coude en lien avec 12 universités françaises.

Un lien direct avec la Société Française de l'Epaule et du Coude (SOFEC), permet une actualisation permanente et une validation des connaissances transmises, l'intégration aux cycles de formations des référents nationaux universitaires ou non, issus de structures publiques et privée

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Transmettre les connaissances théoriques indispensables à l'activité d'un chirurgien spécialiste de l'épaule et du coude.
Valider l'acquisition des gestes techniques de base en arthroscopie, arthroplastie et traumatologie.
Mettre en place les outils d'auto-évaluation et de mise à niveau des connaissances du stagiaire après la formation

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Compétences concernant l'épaule et le coude :

- Prise en charge des principales lésions rencontrées en traumatologie
- Arthroplasties de première intention et reprises
- Pathologies tendineuses et instabilité d'épaule
- Acquisition de gestes techniques de base en arthroscopie
- Arthroplastie et traumatologie

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Le niveau de formation doit être équivalent ou supérieur au niveau d'entrée dans la formation, soit bac+6.
Faire partie du public visé.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Adresser une lettre de motivation et un CV au coordinateur de votre l'Université et à son secrétariat.
Le coordinateur de chaque université transmettra l'autorisation d'inscription
Médecins spécialistes de MPR (médecine physique et de réadaptation) (UE et hors UE)
Réception des modalités pratiques de déroulement du DIU par la suite

Procédure de recrutement

L'inscription est soumise à l'autorisation du responsable de la formation.

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Un enseignement mixte basé sur 4 séminaires de 2 jours offrant des formations théoriques (cours magistraux) et pratiques utilisant les différents laboratoires d'anatomie et plateaux de simulation chirurgicale accessibles au niveau national.
Un compagnonnage avec deux visites obligatoires de deux jours dans les centres référents validés par la SOFEC Tour (Société Française de l'épaule et du coude).
Les candidats devront être présents à tous les séminaires.
La pratique professionnelle est obligatoire pour la validation du diplôme.
- QCM (coef 1)
- Mémoire (coef 1)
pratique professionnelle
Deux visites de deux jours dans un service de chirurgie spécialisée.
Validation du lieu de pratique professionnelle par la commission pédagogique.

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) : 2 jours

Pratique professionnelle :

☒

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 28 heures

Conditions de validation du diplôme

- Présence obligatoire aux 4 séminaires de formation
- Validation des visites de deux centres du Sofec-tour
- Un examen écrit QCM de 1h : obtenir une note $\geq 10/20$
- Validation d'une pratique professionnelle
- Évaluation du rapport du mémoire : obtenir une note $\geq 10/20$

L'ensemble de ces éléments doivent être validés pour obtenir le diplôme. Pas de compensation entre les notes de l'épreuve écrite et le rapport du mémoire.

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Condition du redoublement : seule la note du rapport du mémoire sera conservée si elle est ≥ 10

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : CHIRURGIE DE L'ÉPAULE ET DU COUDE

Nom du responsable : BERHOUET Julien

Modules ou unités enseignements	Éléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
F. DUPARC J. BERHOUET Région Nord-Ouest	Séminaire I - ÉPAULE ET BRAS Anatomie chirurgicale de l'épaule La clavicule : Disjonction sterno-claviculaire, fracture de la clavicule, disjonction acromio-claviculaire Fracture de la scapula Fracture de la diaphyse humérale Complications nerveuses des traumatismes de l'épaule Fracture de l'extrémité supérieure de l'humérus : démembrement et traitement non chirurgical, ostéosynthèses par clou (technique chirurgicale), arthroplasties prothétiques Épaule et sport, rupture du grand pectoral Traumatismes de l'épaule à radio normale Cas cliniques COUDE Anatomie chirurgicale du coude Coude et sport Rupture distale du biceps brachial Fracture de l'extrémité distale de l'humérus Fracture de l'extrémité proximale de l'ulna Fracture de l'extrémité proximale du radius Fractures proximales combinées des 2 os de l'avant-bras F DUPARC Fracture-luxation du coude	P		15								
R. ASWAD J.F. GONZALEZ Région Sud-Est	Séminaire II - Instabilité et Raideur de l'épaule et du coude Sessions instabilité coude Rappels sur l'anatomie du coude / Éléments de stabilité Mécanismes lésionnels des luxations du coude Luxation aigue du coude : Diagnostic / Lésions associées / Complications immédiates Prise en charge d'une luxation simple du coude Luxation et fracture associée : arbre décisionnel et prise en charge chirurgicale Cas particulier des Terribles triades Instabilité chronique du coude et prise en charge Sessions instabilité épaule Imagerie de l'instabilité Rappels sur l'anatomie de l'épaule / Éléments de stabilité de l'épaule Mécanismes lésionnels des luxations antérieures et postérieures de l'épaule Examen clinique et Classification Spécificités de la Luxation et coiffe des rotateurs Prise en charge de la 1ère luxation antérieure Techniques arthroscopiques sur les parties molles Butée coracoïdienne à Ciel ouvert Butée coracoïdienne sous arthroscopie Gestion des échecs de stabilisation antérieure Particularités des luxations postérieures Sessions raideur épaule	P		15								

	Définition, Examen clinique et pièges diagnostiques Bilan d'imagerie Stratégie thérapeutique / Arbre décisionnel Technique opératoire (Arthro vs ciel ouvert) et Gestion post-opératoire Sessions raideur coude Définition, Examen clinique et pièges diagnostiques Bilan d'imagerie Stratégie thérapeutique / Arbre décisionnel Technique opératoire (Arthro vs ciel ouvert) et Gestion post-opératoire Discussion										
L. OBERT X. OHL Région Nord-Est	Séminaire III Anatomie de la coiffe des rotateurs Anatomie arthroscopique de la coiffe des rotateurs Epidémiologie et étiopathogénie des lésions de la coiffe Exploration radiologies des atteintes neurologiques Echographie et imagerie dynamique ArthroTDM, IRM et Arthro IRM Evaluation Clinique (Tests et Scores d'évaluation) Classification des lésions de la coiffe des rotateurs – Indications chirurgicales Rupture irréparable : choix thérapeutique Traitement primaire et secondaire des paralysies post-traumatiques du plexus brachial Ruptures irréparables et chirurgie des transferts tendineux Epaule et Coude neurologique Ruptures partielles Rupture du sous-scapulaire Tendinopathie calcifiante Rupture coiffe et arthropathie Acromio claviculaire Ruptures postéro-supérieures réparables Pathologie du long Biceps : Physiopathologie et traitement arthroscopique Syndrome d'hypersollicitation du coude et de l'épaule de l'enfant Raideur, pathologie de la coiffe et traitement médical Rééducation de la coiffe opérée Bon sens et réflexion thérapeutique	P	15								
B. COULET P.H. FLURIN J. CH. LE HUEC P. MANSAT P. METAIS	Séminaire IV EPAULE Pathologie dégénérative de l'épaule Introduction-Historique Rééducation après prothèses d'épaule Omarthrose généralités Traitement conservateur Etiologies, formes cliniques, évaluation Omarthrose centrée (mn) Traitement arthroplastique Aspects biomécaniques et types d'implants anatomiques : tige, glène - Prothèses sans tige Résultats des Prothèses anatomiques Omarthrose et rupture de la coiffe des rotateurs Traitement arthroplastique : Concepts biomécaniques et différents types d'implants - Technique opératoire Planification préopératoire et Technique opératoire : voies d'abord et astuces d'exposition Résultats des Prothèses inversées Synthèse sur les indications et arbre décisionnel Indications générales et particulières Prothèses et fractures de l'extrémité proximale de l'humérus Fractures récentes : indications des arthroplasties – Technique chirurgicale Séquelles traumatiques : cal vicieux, pseudarthrose, post-instabilité	P	15								

Région Sud-Ouest	Nouvelles technologies d'assistance à pose Planification, navigation, PSI, Intelligence Artificielle et Robotisation Epaule tumorale : Formes anatomopathologiques, évaluation et stratégie diagnostique, grands principes du traitement chirurgical Epaule rhumatoïde : Physiopathologie, Traitement conservateur, Arthroplasties Paralysie de l'épaule Complications et reprises des PTE Complications et reprises des prothèses d'épaule COUDE Arthroplasties du coude Introduction-Historique-Considérations anatomiques et biomécaniques – Grandes indications et cadre nosologique Coude traumatique : Prothèse totale et l'hémi arthroplastie dans les fractures distale de l'humérus Pathologie dégénérative et rhumatoïde du coude Epidémiologie et physiopathologie de l'arthrose du coude, Traitement conservateur 2. Traitement arthroplastique : types d'implants, indications, techniques, 3. Complications et reprises														
Evaluation écrite (1h)	P						ET	E				ET	E		
Mémoire							ET	E				ET	E		
Pratique professionnelle			28				VA	L				VA	L		
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP			60	0	0	Préciser : CC : contrôle continu									
60						ET : examen terminal									
						O : oral – E : écrit									
plus 1h d'évaluation						QP : quitus de présence									
						VAL : validation									

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
ASWAD Richard	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			raswad@wanadoo.fr
BARGOIN Kévin	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			dr.bargoin@gmail.com
BEAUDOUIN Emmanuel	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			Emmanuel.beaudouin@ch-chambery.fr
BENKALFATE Tewfik	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			tbenkalfate@lasagesse.fr
BACLE Guillaume	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	enseignant	UFR Médecine	guillaume.bacle@univ-tours.fr
BERHOUE Julien	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	enseignant responsable	UFR Médecine	julien.berhouet@univ-tours.fr
BOILEAU Pascal	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			boileau.p@chu-nice.fr
BOUTTENS Denis	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			dbouttens@hopale.com
CASSIO Jean-Baptiste	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			guivillatte@gmail.com
CESAR Matthieu	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			matthieucezar@yahoo.fr
CHARVET Rémi	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			charvetremi@hotmail.com
CLAVERT Philippe	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			philippe.clavert@chru-strasbourg.fr
COLLIN Philippe	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			collin.ph@wanadoo.fr
CONSO Chrystel	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			christel-conso@orange.fr
COULET Bertrand	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			b-coulet@chu-montpellier.fr
COURAGE Olivier	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			o.courage@wanadoo.fr
DELGRANDE Damien	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			damien.delgrande@gmail.com
DUPARC Fabrice	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			Fabrice.Duparc@chu-rouen.fr
FLURIN Pierre	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			phflurin@gmail.com
GALLINET David	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			contact@docteurgallinet.com
GARRET Jérôme	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			dr.garret@cliniqueduparclyon.com
GLASSON Jean-Marc	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			jmarc30@hotmail.fr
GONZALEZ Jean-François	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			jftaeav.gonzalez@gmail.com
GREGORY Thomas	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			thomas.gregory@aphp.fr
GRIMBERG Jean	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			jeangrimberg@wanadoo.fr
HERZBERG Guillaume	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			guillaume.herzberg@chu-lyon.fr
HUBERT Laurent	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			LaHubert@chu-angers.fr
HUGUET Dominique	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			DrHuguet@polyclinique-atlantique.fr
JOUDET Thierry	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			t.joudet@orange.fr
KANY Jean	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			jean.kany@clinique-union.fr
LAFOSSE Laurent	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			lafosseshoulder@yahoo.fr
LAPORTE Maxime	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			drmaximelaporte@runbox.com
LASCAR Tristan	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			tristan.lascar@me.com
LAVAU Laurent	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			lavau.laurent@club-internet.fr
MANSAT Pierre	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			mansat.p@chu-toulouse.fr
MASMEJEAN Emmanuel	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			Emmanuel.masmejean@aphp.fr

MEYER ZU RECKENDORF Géro	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			gero.meyer@orange.fr
NEROT Cécile	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			cnerot@chu-reims.fr
NICOLAY Xavier	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			nicolay.xavier@orange.fr
NOURISSAT Geoffroy	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			gnourissat@wanadoo.fr
OBERT Laurent	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			lobert@chu-besancon.fr
SIRVEAUX François	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			f.sirveaux@chru-nancy.fr
TATON Eric	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			e.taton@mspb.com
TEISSIER Jacques	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			Jacques.teissier@wanadoo.fr
VALENTI Philippe	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			philippe.valenti@wanadoo.fr
WALCH Gilles	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			gilleswalch15@gmail.com
ZILBER Sébastien	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			Sebastien.zilber@aphp.fr

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	5	FI	3	FI	3	FI	2	3,25
	FC au tarif normal	1	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	0,25
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)	3 880 €	1 725 €	1 725 €	1 156 €	8 486 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes		2 800 €	950 €	680 €	4 430 €
Résultat recettes-dépenses	3 880 €	-1 075 €	775 €	476 €	4 056 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		DIU Chirurgie de l'épaule et du coude	
Type de formation		Diplôme Inter-Universitaire	
	Paramètres	Valeur	
Formation sur une année complète (oui/non)		Non	
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT		25%	
Pourcentage minimum de coût de support		5%	
Coûts directs spécifiques uniquement		Spé	
Type de diplôme		DIU	
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)		Non	

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 030 €		+ €
réduit			+ €
FI	578 €	3	+14 €
			+ €
Total			+14 €

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	3	à renseigner
Tarif moyen	578 €	renseigné
Marge moyenne	+5 €	calculé

subvention (€)	
----------------	--

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	1 734 €	578 €
Coûts directs formation	1 102 €	367 €
Marge sur coûts directs	+632 €	+211 €
Coûts indirects formation	619 €	206 €
Coûts complets	1 720 €	573 €
Marge sur coûts complets	+14 €	+5 €

Coûts directs formation	1 102 €	367 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	7,0 h		46 €	483 €
Maîtres de conférences et assimilés		10,5 h	246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €
Doctorants contractuels			97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et IMST), attachés temporaires			127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires			61 €	- €
Vacataires fonctionnaires			46 €	- €
Autres (honoraires de formation...)				- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	7,0 h	0,0 h	10,5 h	483 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH			413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH			246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €
Doctorants contractuels			97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et IMST), attachés temporaires			127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires			61 €	- €
Vacataires fonctionnaires			46 €	- €
Autres (honoraires de formation...)				- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h	0,00 h	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation	
	CM	TD/TP
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	53,0 h	79,5 h
autre		0,00 h
Total	53,0 h	0,0 h

Heures totales	Heures de formation	
	CM	TD/TP
nb heures de formation (pour l'apprenant)	60,0 h	0,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	7,0 h	0,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	60,0 h	0,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	Montant	Montant
	Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)	- €	- €
	Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)	- €	- €
Total		- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
coût de personnel Biats			8 €	84 €
coût de fonctionnement	7,0 h	0,0 h	15 €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation			3 €	34 €
Sous total autres coûts directs de formation				119 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	602 €	201 €
---	-------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique	- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	500 €	167 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	- €	- €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	- €	- €
Reversement partenaire	- €	- €
Total des coûts spécifiques	500 €	167 €

Marge sur coûts directs	+632 €	+211 €
-------------------------	--------	--------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	291 €	97 €
Documentation	34 €	- €	3 €	27 €	9 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	20 €	7 €
Sous total coût de soutien	- €	- €		338 €	113 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	196 €	65 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	66 €	22 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	19 €	6 €
Sous total coût de support	- €	- €		281 €	94 €

Coûts indirects formation	619 €	206 €
Coûts complets	1 720 €	573 €
Marge sur coûts complets	+14 €	+5 €

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	573 €
dont coûts directs	367 €
dont coûts indirects	206 €
Coûts complets de l'heure de formation	19 €
Marge sur coûts directs	211 €
en % du tarif de vente	36%
Marge sur coûts complets	5 €
en % du tarif de vente	1%
Nombre minimum de stagiaires	3
Tarification minimum	573 €

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

CHIRURGIE DE L'ÉPAULE ET DU COUDE

Année d'ouverture :

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif normal	990,00 €	990,00 €	990,00 €	990,00 €	1 030,00 €	1 030,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	570,00 €	570,00 €	570,00 €	575,00 €	578,00 €	578,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/02/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **CHIRURGIE DU RACHIS**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+6

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 UFR Médecine Bordeaux 2
- 2 UFR Médecine Strasbourg
- 3 UFR Médecine Lille 2
- 4 UFR Médecine Lyon 1
- 5 UFR Médecine Marseille
- 6 UFR Médecine Nice
- 7 UFR Médecine Sorbonne Paris Nord

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

La chirurgie du rachis étant positionnée à l'interface de deux spécialités, la chirurgie orthopédique et la neurochirurgie, ce DIU a un caractère unique dans la formation des chirurgiens issus d'une de ces deux spécialités. Le DIU est organisé en 6 séminaires de 2 jours réalisés dans les facultés suivantes : Bobigny et Paris – Bordeaux – Lyon – Marseille – Nice – Strasbourg

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Pr Aymeric AMELOT	02.47.47.03.11	a.amelot@chu-tours.fr
2	Pr Thierry ODENT	02.47.47.38.22	thierry.odent@univ-tours.fr
3			
4			

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel	☒	Effectifs attendus pour l'Université de Tours	
	Formation initiale 100 % en distanciel	☐		
	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐	minimum	maximum
	Formation continue 100 % en présentiel*	☒	3	8
	Formation continue 100 % en distanciel*	☐		
	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐		

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription

Gestion UFR

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

- Chirurgiens orthopédistes traumatologues et neurochirurgiens, chirurgiens pédiatres avec une orientation orthopédique (tous titulaires du diplôme français d'état de Docteur en médecine ou de celui d'un pays de l'Union Européenne)
- Internes de spécialité en chirurgie (DESC d'orthopédie et traumatologie, de neurochirurgie et de chirurgie infantile avec une orientation orthopédique) ayant validé au démarrage de la formation 8 semestres d'internat dont au moins 5 semestres en spécialité chirurgicale (orthopédie ou neurochirurgie)
- Inscrits en DFMSA de chirurgie orthopédique et traumatologique ou de neurochirurgie ayant validé au démarrage de la formation 8 semestres d'internat dont au moins 5 semestres en spécialité chirurgicale (Orthopédie ou neurochirurgie)
- Pour les candidats étrangers Titulaires de diplômes admis en équivalence

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser Si non, l'envisagez-vous ?	type	Numéro	date d'échéance
			NON		

Nom du certificateur **Université de Tours** Si autre, préciser le nom du certificateur Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Le diplôme inter-universitaire (DIU) de « Chirurgie du rachis » est organisé conjointement entre les facultés de médecine des universités de : Lille 2, Lyon 1, Marseille, Nice, Paris 13, Rennes 1, Strasbourg et Université de Bordeaux. Il s'agit d'un diplôme de troisième cycle, dans le cadre de formations initiale et continue. Ce diplôme est le fruit d'une réflexion de plusieurs praticiens hospitalo-universitaires spécialistes de la chirurgie du rachis, qui ont souhaité encourager le développement de cette chirurgie. La chirurgie du rachis étant positionnée à l'interface de deux spécialités, la chirurgie orthopédique et la neurochirurgie, il est apparu nécessaire en 2003 de mettre en place un enseignement spécifique dédié à cette pratique chirurgicale.

La réforme du 3ème cycle n'ayant pas retenu l'idée d'une Formation Spécialisée Transversale (FST) rachis, il est fondamental de pérenniser le DIU créé en 2003 qui garde toute sa logique et surtout sa place dans la formation des chirurgiens issus d'une de ces deux spécialités.

Ce diplôme est le seul en France accessible aux jeunes chirurgiens leur permettant une formation théorique et pratique à la chirurgie rachidienne.

Son caractère unique et sa notoriété en ont fait un diplôme incontournable pour tous chirurgiens souhaitant exercer la chirurgie du rachis. Les assureurs du risque médical le considèrent comme un élément de crédibilité pour les chirurgiens en cas de litige médico-légal.

Valorisation du diplôme :

Le DIU de Chirurgie du Rachis est le diplôme universitaire validant une formation théorique et pratique dans le domaine de la chirurgie du rachis en France, reconnu par les neurochirurgiens et les chirurgiens orthopédistes sous l'égide de la SFCR (Société Française de Chirurgie Rachidienne). Il bénéficie à ce titre d'un chapitre sur le site internet de la SFCR : <http://www.sfcr.fr/enseignement/diu-chirurgie-rachis>

Aucune autre formation n'existe à ce jour à Tours pour la chirurgie du rachis

Public visé concerné par la formation :

- Chirurgiens orthopédistes traumatologues et neurochirurgiens, chirurgiens pédiatres avec une orientation orthopédique (tous titulaires du diplôme français d'état de Docteur en médecine ou de celui d'un pays de l'Union Européenne)
- Internes de spécialité en chirurgie (DESC d'orthopédie et traumatologie, de neurochirurgie et de chirurgie infantile avec une orientation orthopédique) ayant validé au démarrage de la formation 8 semestres d'internat dont au moins 5 semestres en spécialité chirurgicale (orthopédie ou neurochirurgie)
- Inscrits en DFMSA de chirurgie orthopédique et traumatologique ou de neurochirurgie ayant validé au démarrage de la formation 8 semestres d'internat dont au moins 5 semestres en spécialité chirurgicale (Orthopédie ou neurochirurgie)
- Pour les candidats étrangers Titulaires de diplômes admis en équivalence

Objectifs pédagogiques :

L'objectif de la formation réside dans l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques relatives à la chirurgie rachidienne, dans le cadre d'un enseignement spécialisé.

A l'issue de la formation, l'étudiant doit être capable de :

- poser le diagnostic de l'ensemble des lésions et/ou pathologies rachidiennes susceptibles d'être observées
- capable de prescrire à bon escient et de savoir interpréter les résultats d'examens complémentaires disponibles à l'heure d'aujourd'hui
- savoir proposer une thérapeutique adaptée à chacune de ces situations pathologiques et de maîtriser les gestes chirurgicaux de bases mais aussi plus élaborés correspondant à une pratique de spécialité
- pour les prises en charge de pathologies rares et complexes ainsi que pour les gestes chirurgicaux hyperspécialisés, ils sont capables d'orienter au mieux leurs patients vers les structures les plus compétentes.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Acquisition d'une compétence en chirurgie du rachis qui facilite par exemple, l'obtention d'un poste de praticien hospitalier ou chef de clinique dans des services de neurochirurgie ou d'orthopédie qui ont une activité importante en chirurgie du rachis.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Poser le diagnostic de l'ensemble des lésions et/ou pathologies rachidiennes susceptibles d'être observées
2. Prescrire et savoir interpréter les résultats d'examens complémentaires
3. Savoir proposer une thérapeutique adaptée à chacune des situations pathologiques et maîtriser les gestes chirurgicaux de bases mais aussi plus élaborés correspondant à une pratique de spécialité
4. Pour les prises en charge de pathologies rares et complexes ainsi que pour les gestes chirurgicaux hyperspécialisés, le stagiaire doit être capable d'orienter au mieux les patients vers les structures les plus compétentes.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 6 ou équivalent et faire partie des publics visés.

Documents demandés pour l'examen du dossier

CV détaillé avec sujet de thèse indiqué – lettre de motivation – copie du diplôme ou équivalent (attestation de réussite, relevé de notes par exemple)□

Procédure de recrutement

Recrutement sur dossier et organisation d'un oral à distance (les modalités sont précisées ultérieurement).
Suite à cet entretien, un avis favorable ou non à votre candidature sera rendu par le conseil scientifique du DIU

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation – cohérence du projet

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

L'enseignement est réparti en 6 séminaires de 2 jours et demi (les jeudis, vendredis et samedis), sur 18 mois. Une pratique professionnelle d'une semaine minimum doit également être effectué dans un service de chirurgie du rachis et un mémoire de fin de DIU

Durée :

☐ 1 an ☒ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐ Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☒ Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 1 semaine

Conditions de validation du diplôme

* Gestion des examens : (contrôle continu, session initiale, session de rattrapage, dispositif de consultation des copies)
- formation sanctionnée par des écrits en fin d'années universitaires et par la rédaction d'un mémoire ou d'un article
- la gestion des examens est centralisée par l'Université Paris 13, tous les examens ayant lieu sur le site de Bobigny ;
seront gérés :

- les convocations des candidats
- l'impression des sujets
- l'accueil et surveillance des épreuves
- le recueil des résultats (notes et appréciations)
- l'envoi des résultats aux candidats
- si nécessaire le dispositif de consultation des copies

* Contrôle des connaissances et règles de validation : (validation UE et capitalisation, validation semestrielle et/ou annuelle, règles de compensation, stage/mémoire, UE libres, UE optionnels)

Contrôle des connaissances :

- année 1 : examen écrit de 1h45 comportant 45 questions rédactionnelles pouvant inclure des QCM ou CROC portant sur les trois premiers séminaires
- année 2 : examen écrit de 1h45 comportant 45 questions rédactionnelles pouvant inclure des QCM ou CROC portant sur les trois premiers séminaires
- une pratique professionnelle d'une durée minimum d'une semaine doit être réalisée dans un service agréé par le comité de direction du DIU. Elle sera sanctionnée et notée par un rapport rédigé par le chef de service ayant reçu l'étudiant (un stage d'interne ou faisant fonction d'interne dans un service validant réalisé dans le cadre du cursus de formation habituel ne pourra pas être pris en compte)
- deux cas cliniques sont à préparer mais un seul est à présenter au cours de la session de « révision ». La note sera attribuée par les modérateurs présents lors de cette session, en fonction de l'intérêt du cas clinique, de la qualité de la présentation et de la qualité de la réflexion.

Examens :

- 2 examens écrits (fin de 1ère année / fin de 2ème année) : 2/3 de la note globale
- cas cliniques : 1/3 de la note globale (à présenter en séance plénière)

Règles de validation :

- validation si la note globale (2 examens écrits+cas clinique) est ≥ 10/20
- la pratique professionnelle doit également être validée

* Règles d'assiduité et de défaillance :

- la présence à tous les séminaires d'enseignement est exigée pour pouvoir se présenter à l'épreuve écrite. Une seule absence à un séminaire est autorisée, à condition qu'elle soit motivée pour des raisons de force majeures. Les nécessités de service sont refusées
- le zéro à une épreuve est éliminatoire.
- une note inférieure à la moyenne lors de l'épreuve écrite de la première année n'empêche pas de s'inscrire à la deuxième année.

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☐ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Pas de redoublement possible

2ème session : les examens écrits (1ère ou 2ème année) dont la note est < à 10 en 1ère session pourront être repassés lors d'une 2ème session à l'issue de la 2ème année dans les mêmes conditions que lors de la 1ère session.

La pratique professionnelle non validée et les cas cliniques non validés pourront repassés au cours d'une 2ème session.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : CHIRURGIE DU RACHIS

Nom du responsable : Pr Aymeric AMELOT

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
1 ère année												
Séminaire 1 Strasbourg	Approches transversales de la lombalgie, biomécanique, biologie du disque dégénératif lombaire	P		17		4	QP					
Séminaire 2 Paris	Déformation pédiatrique, adulte, neurologique, malformative	P		17		4	QP					
Séminaire 3 Marseille Nice	Trauma cervical, thoracolombaire, sacrum, médullaire	P		17		4	QP					
EXAMENS 1ère année	Durée : 1h45	D						ET E	ET E		ET E	ET E
2ème année												
Séminaire 4 Bordeaux	Tumeurs, maldadies métabloiques et infections	P		17		4	QP					
Séminaire 5 Lille	Dégénératif cervical et thoracique, pathologies médullaires, malformations craniocervicales	P		17		4	QP					
Séminaire 6 Lyon	Complications en chirurgie du rachis	P		17		4	QP					
EXAMENS 2ème année	Durée : 1h45	D						ET E	ET E		ET E	ET E
Cas clinique	à présenter en séance plénière - oral de 20 minutes							ET O	ET O		ET O	ET O
Pratique professionnelle					85			ET P	ET P		ET P	ET P
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				102	0	24	Préciser : CC : contrôle continu					
126							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					
plus 3h50 d'évaluation							ET P : examen terminal pratique					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Hugues-Pascal MOUSSELARD	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Chirurgie Orthopedie	Université Paris 6 – Hôpital La Pitié-Salpêtrière	
Richard ASSAKER	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Neurochirurgie	Université de Lille 1 - CHRU de Lille	
Cédric BARREY	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Neurochirurgie	Université de Lyon 1 – Hospices Civils de Lyon	
Benjamin BLONDEL	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Chirurgie Orthopedie	Université d'Aix-Marseille - CHU de la Timone	
Stéphane FUENTES	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Neurochirurgie	Université d'Aix-Marseille - CHU de la Timone	
Jean-Rodolphe VIGNES	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Neurochirurgie	Université de Bordeaux – CHU de Bordeaux	
Henry-Arthur LEROY	Maîtres de conférences et assimilés	Neurochirurgie	Université de Lille 1 - CHRU de Lille	
Benjamin BOUYER	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Chirurgie Orthopedie	Université de Bordeaux – CHU de Bordeaux	
Olivier GILLE	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Chirurgie Orthopedie	Université de Bordeaux – CHU de Bordeaux	
Marie Laura-HARDY	Maîtres de conférences et assimilés	Chirurgie Orthopedie	Université Paris 6 – Hôpital La Pitié-Salpêtrière	
Nicolas BRONSARD	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Chirurgie Orthopedie	Université de Bordeaux – CHU de Bordeaux	
Yann Philippe CHARLES	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Chirurgie Orthopedie	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	
Emmanuelle FERRERO	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Chirurgie Orthopedie	Université Paris 5 – Hôpital Georges-Pompidou	
Arnaud DUBORY	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Chirurgie Orthopedie	Université Paris-Créteil-Hôpital Henri Mondor	
Thierry ODENT	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Chirurgie Orthopedie	Hôpitaux Universitaires de Tours	thierry.odent@univ-tours.fr
Aymeric AMELOT	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Neurochirurgie	Hôpitaux Universitaires de Tours	a.amelot@chu-tours.fr

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI		FI		FI	4	FI	3	3,5
	FC au tarif normal		FC au tarif normal		FC au tarif normal	3	FC au tarif normal	4	3,5
	FC au tarif réduit		FC au tarif réduit		FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte		FC au tarif mixte		FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)			6 579 €	8 900 €	15 479 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes			830 €	900 €	1 730 €
Résultat recettes-dépenses	0 €	0 €	5 749 €	8 000 €	13 749 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	DIU Chirurgie du rachis		
Type de formation	Diplôme Inter-Universitaire		
	Paramètres	Valeur	
Formation sur une année complète (ou/non)		Non	
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT		25%	
Pourcentage minimum de coût de support		5%	
Coûts directs spécifiques uniquement		Spé	
Type de diplôme		DIU	
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)		Non	

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 700 €	4	+5 338 €
réduit			+ €
FI	711 €	3	+1 037 €
			+ €
Total			+6 375 €

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	7
Tarif moyen	1 276 €
Marge moyenne	+911 €

Légende
à renseigner
renseigné
calculé

	subvention (€)	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel		8 933 €	1 276 €
Coûts directs formation		1 439 €	206 €
Marge sur coûts directs		+7 494 €	+1 071 €
Coûts indirects formation		1 119 €	160 €
Coûts complets		2 558 €	365 €
Marge sur coûts complets		+6 375 €	+911 €

Coûts directs formation	1 439 €	206 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	10,0 h	4,0 h	19,0 h	46 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €
Doctorants contractuels				97 €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €
Vacataires non fonctionnaires				61 €
Vacataires fonctionnaires				46 €
Autres (honoraires de formation...)				
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €
Sous total coûts de personnel EEC formation	10,0 h	4,0 h	19,0 h	874 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				246 €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €
Doctorants contractuels				97 €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €
Vacataires non fonctionnaires				61 €
Vacataires fonctionnaires				46 €
Autres (honoraires de formation...)				
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h	0,00 h	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation	
	CM	TD/TP
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	92,0 h	20,0 h
autre		0,00 h
Total	92,0 h	20,0 h

Heures totales	Heures de formation	
	CM	TD/TP
nb heures de formation (pour l'apprenant)	102,0 h	24,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	10,0 h	4,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	102,0 h	24,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	Montant	Montant
	Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)	- €	- €
	Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total		- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
coût de personnel Biats				8 €
coût de fonctionnement	10,0 h	4,0 h	19,0 h	15 €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €
Sous total autres coûts directs de formation				215 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	1 089 €	156 €
---	----------------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique		- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		- €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	50 €	7 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	300 €	43 €
Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques	350 €	50 €

Marge sur coûts directs	+7 494 €	+1 071 €
-------------------------	-----------------	-----------------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	527 €	75 €
Documentation	34 €	- €	3 €	48 €	7 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	35 €	5 €
Sous total coût de soutien		- €		611 €	87 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	355 €	51 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	120 €	17 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	34 €	5 €
Sous total coût de support		- €		508 €	73 €

Coûts indirects formation	1 119 €	160 €
Coûts complets	2 558 €	365 €
Marge sur coûts complets	+6 375 €	+911 €

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	365 €
dont coûts directs	206 €
dont coûts indirects	160 €
Coûts complets de l'heure de formation	14 €
Marge sur coûts directs	1 071 €
en % du tarif de vente	84%
Marge sur coûts complets	911 €
en % du tarif de vente	71%
Nombre minimum de stagiaires	3
Tarification minimum	365 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

CHIRURGIE DU RACHIS

Année d'ouverture :

2021

	Années antérieures				N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue							
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale							
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	175,00 €	254,00 €	254,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	530,00 €	457,00 €	457,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	705,00 €	711,00 €	711,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/02/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **CHIRURGIE MINI-INVASIVE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+6

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Université de BREST
- 2
- 3
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	OUAÏSSI Mehdi	02 18 37 05 75	m.ouaissi@chu-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☒
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐
Formation continue 100 % en présentiel*	☒
Formation continue 100 % en distanciel*	☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

8	21
----------	-----------

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe dans chaque site universitaire avec inscription dans chaque université

Gestion UFR

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS		Si oui, code à préciser Si non, l'envisagez-vous ?	type	Numéro	date d'échéance
		NON			

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur Université de Tours

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

L'avancée technologiques de ces dernières années, mettant la coelioscopie comme une voie d'abord chirurgicale de routine. Il est donc impératif de proposer aux étudiants les nouvelles techniques de Chirurgie mini-invasive afin qu'il puisse améliorer leurs connaissances et compétences techniques de ces différentes approches.

Public visé concerné par la formation :

1) Chirurgiens titulaires d'un diplôme de chirurgie européen (digestive, urologie, gynécologie) (DESC de chirurgie digestive) ou inscrit au DESC de chirurgie digestive, pédiatrique et urologique
2) Internes de chirurgie viscérale et digestive, urologie, gynécologie, pédiatrie.
Ouvert aux étudiants étrangers.

Objectifs pédagogiques :

Enseigner les innovations en chirurgie mini-invasive (coeliochirurgie et chirurgie robot assistée) à tous les chirurgiens ou internes de chirurgie en formation qui souhaitent approfondir leur connaissance dans ce domaine.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Acquisition des compétences en coeloscopie et robotique

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Réaliser une cholécystectomie
2. Réaliser une ouverture de l'arrière-cavité des épiploons
3. Effectuer un abaissement de l'angle colique gauche
4. Réaliser une pancréatectomie
5. Réséquer grêle avec suture mécanique.
6. Réaliser un by-pass, réalisation d'une poche gastrique ; Faire une anastomose gastro-jéjunale

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Partenariat INRAe Centre-Val de Loire

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac + 6 ou équivalent et faire partie du public visé.
DFMSA internes en chirurgie internes en médecine professionnels de la santé animale

Documents demandés pour l'examen du dossier

Dossier + accord du responsable de la formation

Procédure de recrutement

Etude de dossier

Critères de sélection

pertinence et cohérence du projet

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

2 sessions d'enseignement : 1 théorique avec cours en distanciel et 1 pratique sur modèle ex vivo et in vivo

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

La présence à toutes les activités pédagogiques (théoriques et pratiques) est obligatoire.
2 épreuves sont organisées lors de la session pratique :
- 1 épreuve écrite composée de cinq à six question rédactionnelles.
- 1 épreuve pratique
Une moyenne ≥ 10/20 aux deux épreuves est nécessaire pour l'obtention du diplôme.

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☐ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Pas de 2ème session et pas de redoublement possible

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : Sélectionner la composante

Filière :

Diplôme : CHIRURGIE MINI-INVASIVE

Nom du responsable : OUAÏSSI Mehdi

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
	Gynécologie	P		2								
	Chirurgie digestive	P		16								
	Anesthésie-réanimation	P		2								
	Hépatobiliaire	P		4								
	Chirurgie bariatrique	P		4								
	Chirurgie pédiatrique	P		2								
	Chirurgie robotique	P		6								
	Utilisation de l'électrochirurgie	P		2								
	Entraînement sur coelio trainer	P				8						
	Entraînement sur le porc	P				32						
	Examen pratique 2h	P					ETP			ETP		
	Examen (session finale) 1h	P					ET E			ET E		
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				38	0	40	Préciser : CC : contrôle continu					
78							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
plus 3 h d'évaluation							QP : quitus de présence					
							ETP : examen terminal pratique					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Pr Mehdi OUAÏSSI	PU-PH	Chirurgie Digestive Colorectale	UFR Médecine	M.OUAISSI@chu-tours.fr
Pr Ephrem SALAMÉ	PU-PH	Chirurgie Digestive Oncologique et Endocrinienne	UFR Médecine	e.salame@chu-tours.fr
Dr Petru BUCUR	PH	Chirurgie Digestive Oncologique et Endocrinienne	UFR Médecine	p.bucur@chu-tours.fr
Dr Céline BOURBAO	PH	Chirurgie Digestive, Endocrinienne et Bariatrique	UFR Médecine	c.bourbao@chu-tours.fr
Pr Hubert LARDY	PU-PH	Chirurgie Pédiatrique	UFR Médecine	hubert.lardy@univ-tours.fr
Dr Émilie DUCHALAIS	PH	Chirurgie Colorectale, Cancérologique et Fonctionnelle	UFR Médecine	emilie.duchalais@gmail.com
Pr Guillaume Meurette	PU-PH	Chirurgie cancérologique, digestive et	UFR Médecine	Guillaume.Meurette@univ-nantes.fr
Pr Léon MAGGIORI	PU-PH	Chirurgie Digestive Colorectale	UFR Médecine	lmaggiori@gmail.com
Dr Jérémie THEREAUX	PH	Chirurgie Viscérale et Digestive	UFR Médecine	jeremie.thereaux@chu-brest.fr
Dr. Bogdan BADIC	PH	Chirurgie Viscérale et Digestive	UFR Médecine	bogdan.badic@chu-brest.fr
Pr Guillaume PIESEN	PU-PH	Chirurgie Viscérale et Digestive	UFR Médecine	guillaume.piessen@chru-lille.fr
Dr Aurélien Venara	MCU-PH	Chirurgie viscérale et endocrinienne	UFR Médecine	AuVenara@chu-angers.fr
Dr Valérie BRIDOUX	PH	Chirurgie Viscérale et Digestive	UFR Médecine	bridouxvalerie@hotmail.com
Dr Nicolas MICHOT	PH	Chirurgie Viscérale et Digestive	UFR Médecine	n.michot@chu-tours.fr
Dr Amine BOUAYED	PH	Chirurgie Viscérale et Digestive	UFR Médecine	amine.bouayed@ch-salon.fr
Pr Diane MEGE	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			DIANE.MEGE@ap-hm.fr
Pr David FUKS	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			davidfuchs80@gmail.com
Pr MOSKOVITZ David	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			david.moszkowicz@aphp.fr
Dr CHAS Marie	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			m.chas@chu-tours.fr
Pr SACUNHA Antonio	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			antoniosacunha@gmail.com
Pr Arnaud ALVES	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			alves-a@chu-caen.fr
Pr ROMAN Horace	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			horace.roman@ifemendo.fr
Pr TRANCHARD Adrien	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			hadrien.tranchart@aphp.fr

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	4	FI	1	1,25
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	4	FC au tarif normal	4	FC au tarif normal	7	3,75
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)		8 000 €	14 680 €	16 165 €	38 845 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes		900 €	6 000 €	9 000 €	15 900 €
Résultat recettes-dépenses	0 €	7 100 €	8 680 €	7 165 €	22 945 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		Chirurgie mini-invasive	
Type de formation	Diplôme Inter-Universitaire		
Paramètres	Valeur		
Formation sur une année complète (oui/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	Diplôme inter-universitaire		
Amplification de l'impact pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	2 070 €	6	+ 118 €
rédu	1 678 €	2	- 311 €
			+ €
	Total		+ 117 107 €

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	8
Tarif moyen calculé	1 972 €
Marge moyenne	+138 €

Légende

 à renseigner personnellement

subvention (€)		Total	Par stagiaire
	Chiffre d'affaires prévisionnel	15 776 €	1 972 €
	Coûts directs formation	11 871 €	1 484 €
	Marge sur coûts directs	+3 905 €	+488 €
	Coûts indirects formation	2 798 €	350 €
	Coûts complets	14 669 €	1 834 €
	Marge sur coûts complets	+1 107 €	+138 €

Coûts directs formation	11 871 €	1 484 €
-------------------------	----------	---------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	15,0 h	15,0 h	37,5 h	46 €	1 725 €	216 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agréés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Docteurs contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (IASt et IASSt), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires		10,0 h	10,0 h	61 €	610 €	76 €
Vacataires fonctionnaires				46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)				- €	- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous-total coûts du personnel EEC formation	15,0 h	25,0 h	47,5 h		7 336 €	293 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animés ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PR				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PR au-delà du service statutaire				275 €	- €	- €
Professeurs agréés et assimilés				212 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				97 €	- €	- €
Docteurs contractuels				127 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et IMC), attachés temporaires				61 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				46 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires				- €	- €	- €
Autres (honoraire de formation...)				246 €	- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				- €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel FEC formation	0.0 h	0.0 h	0.00 h		- €	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DUJ comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DUJ comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation		
	CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	23,0 h	15,0 h	49,5 h
autre			0,00 h
Total	23,0 h	15,0 h	49,5 h

Heures totales	Heures de formation			
	CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	38,0 h	40,0 h	78,0 h	97,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	15,0 h	25,0 h	40,0 h	47,5 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	38,0 h	40,0 h	78,0 h	97,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FALUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/IP	ETD			
coût de personnel Biais				8 €	381 €	48 €
coût de fonctionnement	15,0 h	25,0 h	47,5 h	15 €	-	-
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €	155 €	19 €
Sous total autres coûts directs de formation					536 €	67 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	2 871 €	359 €
---	---------	-------

Coûts spécifiques		Montant	Montant
	Kit pédagogique		- €
	Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	9 000 €	1 125 €
	Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		- €
	Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		- €
	Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques		9000 €	1 125 €

Marge sur coûts directs	+3 905 €	+488 €
-------------------------	----------	--------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par Unité/ours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	1 318 €	165 €
Documentation	34 €	- €	3 €	120 €	15 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	88 €	11 €
Sous-total coût de soutien		- €		1 522 €	191 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dépensées par Unité/Tours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	888 €	111 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	299 €	37 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	84 €	11 €
Sous total coût de support		- €		1 271 €	159 €

	Couts indirects formation	2 798 €	350 €
	Couts complets	14 660 €	1 834 €
	Marge sur couts complets	+1 107 €	+138 €

Chiffres clés / stagiaire		Remarques
Coûts complets	1 834 €	
dont coûts directs	1 484 €	
dont coûts indirects	350 €	
Coûts complets de l'heure de formation	151 €	coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs	488 €	
en % du tarif de vente	25%	
Marge sur coûts complets	138 €	
en % du tarif de vente	7%	
Nombre minimum de stagiaires	8	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum	1 834 €	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

CHIRURGIE MINI-INVASIVE

Année d'ouverture :

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 070,00 €	2 070,00 €	2 070,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	1 670,00 €	1 670,00 €	1 670,00 €	1 675,00 €	1 678,00 €	1 678,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/02/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Attestation universitaire	2026-2027

Intitulé **ÉCHOCARDIOGRAPHIE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+2

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Université de Rennes
- 2 Université de Nantes
- 3 Université de Angers
- 4 Université de Brest
- 5 Université de Poitiers

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	BERNARD Anne	02 47 47 36 50	anne.bernard@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☐
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☒
Formation continue 100 % en présentiel*	☐
Formation continue 100 % en distanciel*	☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

1	20
----------	-----------

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe dans chaque site universitaire avec inscription dans chaque université

Gestion UFR

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

L'attestation universitaire est commune avec la 1ère année du DIU Echocardiographie.

Public visé concerné par la formation :

Accessible pour les paramédicaux de niveau minimum bac+2 dans la perspective de former des techniciens(-nes) d'échocardiographie.
Ouvert aux médecins d'autres spécialités au cas par cas avec l'accord du responsable du DIU et d'un cardiologue titulaire du DIU qui assurera l'encadrement de l'inscrit.

Objectifs pédagogiques :

Former des techniciens(-nes) d'échocardiographie capable d'acquérir les images qui seront ensuite interprétées en commun et validées par un Docteur en Médecine – Cardiologue de Formation.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Cette formation s'adresse aux infirmiers, manipulateurs radio, souhaitant exercer dans le cadre de protocole de coopération, délégation de tâches, ou aux médecins spécialistes ne pouvant s'inscrire au DIU d'échocardiographie; et souhaitant maîtriser l'échocardiographie.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Acquérir les connaissances théoriques et pratiques de l'échocardiographie transthoracique.
2. Connaître les bases physiques et les différentes modalités d'échocardiographie et d'imagerie cardiaque
3. Réaliser une échocardiographie transthoracique complète selon les recommandations.
4. Interpréter une échocardiographie transthoracique.
5. Connaître les aspects échocardiographiques des maladies cardiaques les plus fréquentes.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac + 2 ou équivalent et faire partie du public visé.
Les stagiaires titulaires uniquement d'un bac+2 ne pourront pas s'inscrire au DIU Échocardiographie et imagerie cardiovasculaire (niveau bac+6)

Documents demandés pour l'examen du dossier

CV + lettre de motivation + attestation d'encadrement

Procédure de recrutement

Etude du dossier par la/le responsable pédagogique.

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Sessions de formation théoriques/année :

- Niveau 1 : 2 séminaires de 2 demi-journées : un à Nantes et un à Rennes

Cours en e-learning : 40h/an

Durée :



1 an



2 ans



3 ans



4 ans



5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200h

Durée de la pratique professionnelle : 90h permettant la réalisation de réaliser 120 ETT/an (ETT : Echocardiographie Trans-Thoracique)

Conditions de validation du diplôme

Modalités de contrôle des connaissances :

- Durée d'épreuve : 2 h d'épreuve

- Type : QCM

- Modalités de validation :

- obtenir une note ≥ 10/20 à l'examen écrit

- validation de la pratique professionnelle.



session unique



2 sessions*



redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Tout étudiant obtenant une note inférieure à 10/20 à la première session est convoqué à la seconde session. Si la validation n'est pas obtenue à l'issue de cette seconde session, le redoublement de l'année est possible dans les conditions suivantes :

- le stage pratique reste acquis s'il a été validé.

- Pour l'examen théorique, deux modalités de réinscription existent :

* Réinscription complète : l'étudiant paie la totalité des frais s'il souhaite assister de nouveau aux séminaires.

* Réinscription à l'examen seul : l'étudiant paie des frais d'inscription réduits s'il souhaite uniquement repasser l'examen sans participer aux séminaires.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : ÉCHOCARDIOGRAPHIE

Nom du responsable : BERNARD Anne

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC			
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES			
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2	
	Bases physiques en Echocardiographie	D		3									
	Echocardiographie normale	D		2									
	Doppler cardiaque	D		2									
	Anatomo-physiologie cardiaque appliquée à l'échocardiographie	D		2									
	Rétrécissement mitral	D		2									
	Insuffisance aortique	D		2									
	Prothèses valvulaires normales	D		2									
	Fonction diastolique et Echo-Doppler	D		2									
	Fonction systolique en échocardiographie	D		2									
	Examen scintigraphique	D		2									
	Bases Physiques en IRM	D		3									
	Rétrécissement aortique	D		2									
	Insuffisance mitrale	D		2									
	Analyse ventriculaire droite	D		2									
	Etude des oreillettes	D		2									
	Cardiopathie ischémique	D		2									
	Doppler vasculaire	D		2									
	ETO normale	D		2									
	Valve tricuspide normale et pathologique	D		2									
	Niveau 1 : Participation obligatoire aux 2 séminaires 16h/an	P		16									
Pratique professionnelle						90		VA	L	VA	L	VA	L
Evaluation		Durée 2h - QCM						ET	E	ET	E	ET	E
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				56	0	0	Préciser : CC : contrôle continu						
56							ET : examen terminal						
							O : oral – E : écrit						
plus 2 h d'évaluation							QP : quitus de présence						

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Anne BERNARD	PU-PH	Cardiologie	UFR Médecine	anne.bernard@univ-tours.fr
Erwan DONAL	PU-PH	Cardiologie	CHRU RENNES	erwan.donal@chu-rennes.fr
Pascale RAUD-RAYNIER	PH	Cardiologie	CHRU POITIERS	pascale.raud-raynier@chu-poitiers.fr
Loïc BIERE	PU-PH	Cardiologie	CHRU ANGERS	lobiere@chu-angers.fr
Florent LE VEN	PU-PH	Cardiologie	CHRU BREST	florent.leven@chu-brest.fr
Thierry LE TOURNEAU	PU-PH	Cardiologie	CHRU NANTES	thierry.letourneau@chu-nantes.fr

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	4	FC au tarif normal	3	FC au tarif normal	3	FC au tarif normal	1	2,75
	FC au tarif réduit	3	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	2	FC au tarif réduit	0	1,25
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)	6 400 €	3 090 €	4 610 €	1 070 €	15 170 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes					0 €
Résultat recettes-dépenses	6 400 €	3 090 €	4 610 €	1 070 €	15 170 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		ECHO-CARDIOGRAPHIE	
Type de formation	Attestation		
Paramètres		Valeur	
Formation sur une année complète (oui/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	AU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 070 €	3	+2 911 €
réduit	790 €	2	+1 381 €
FI	528 €		+ €
Total			+4 291 €

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	5
Tarif moyen	958 €
Marge moyenne	+858 €

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	4 790 €	958 €
Coûts directs formation	322 €	64 €
Marge sur coûts directs	+4 468 €	+894 €
Coûts indirects formation	177 €	35 €
Coûts complets	499 €	100 €
Marge sur coûts complets	+4 291 €	+858 €

Coûts directs formation		Total	Par stagiaire
		322 €	64 €

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	2,0 h		3,0 h	46 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €
Doctorants contractuels				97 €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €
Vacataires non fonctionnaires				61 €
Vacataires fonctionnaires				46 €
Autres (honoraires de formation...)				- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €
Sous total coûts de personnel EEC formation	2,0 h	0,0 h	3,0 h	138 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCUPH				246 €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCUPH au-delà du service statutaire				46 €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €
Doctorants contractuels				97 €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €
Vacataires non fonctionnaires				61 €
Vacataires fonctionnaires				46 €
Autres (honoraires de formation...)				- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h	0,0 h	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation	
	CM	TD/TP
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	54,0 h	81,0 h
autre		0,00 h
Total	54,0 h	81,0 h

Heures totales	Heures de formation	
	CM	TD/TP
nb heures de formation (pour l'apprenant)	56,0 h	0,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	2,0 h	0,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	56,0 h	0,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	- €	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)	- €	- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)	- €	- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
coût de personnel Biatss				8 €
coût de fonctionnement	2,0 h	0,0 h	3,0 h	15 €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €
Sous total autres coûts directs de formation				34 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	Total	Par stagiaire
	172 €	34 €

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique	- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	100 €	20 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	- €	- €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	50 €	10 €
Reversement partenaire	- €	- €
Total des coûts spécifiques	150 €	30 €

Marge sur coûts directs	Total	Par stagiaire
	+4 468 €	+894 €

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	83 €	17 €
Documentation	34 €	- €	3 €	8 €	2 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	6 €	1 €
Sous total coût de soutien	- €	- €		96 €	19 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	56 €	11 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	19 €	4 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	5 €	1 €
Sous total coût de support	- €	- €		80 €	16 €

Coûts indirects formation	Total	Par stagiaire
	177 €	35 €
Coûts complets	499 €	100 €
Marge sur coûts complets	+4 291 €	+858 €

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	100 €
dont coûts directs	64 €
dont coûts indirects	35 €
Coûts complets de l'heure de formation	6 €
Marge sur coûts directs	894 €
en % du tarif de vente	93%
Marge sur coûts complets	858 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

en % du tarif de vente		90%
Nombre minimum de stagiaires	1	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum	100 €	
		correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

ÉCHOCARDIOGRAPHIE

Année d'ouverture :

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 030,00 €	1 030,00 €	1 030,00 €	1 030,00 €	1 070,00 €	1 070,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	760,00 €	760,00 €	760,00 €	760,00 €	790,00 €	790,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	520,00 €	520,00 €	520,00 €	525,00 €	528,00 €	528,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/02/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **ECHOCARDIOGRAPHIE ET IMAGERIE CARDIOVASCULAIRE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) **Bac+6**

Composante porteuse **UFR Médecine**
Composante associée le cas échéant **Sélectionner la composante**

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Rennes
- 2 Nantes
- 3 Angers
- 4 Brest
- 5 Poitiers

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	BERNARD Anne	02 47 47 36 50	anne.bernard@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☐
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☒
Formation continue 100 % en présentiel*	☒
Formation continue 100 % en distanciel*	☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

1

20

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un seul site d'inscription

Gestion **UFR**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur **Sélectionner le certificateur** Si autre, préciser le nom du certificateur Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

L'échographie a acquis une place considérable en cardiologie. Cet examen fournit des renseignements essentiels dans la majorité des cardiopathies de l'adulte et de l'enfant.

Public visé concerné par la formation :

Le niveau I (la première année) est aussi ouvert aux paramédicaux, dans la perspective de former des techniciens(-nes) d'échocardiographie. Il fait l'objet de la délivrance d'une **attestation**.
Ouvert aux médecins d'autres spécialités au cas par cas avec l'accord du responsable du DIU et d'un cardiologue titulaire du DIU qui sera le référent de l'inscrit.
Le niveau II (DIU) est ouvert aux cardiologues, chirurgiens cardio-thoraciques, et cardio-pédiatres, anesthésistes-réanimateurs, gériatres spécialisés en cardiogériatrie (les dossiers seront étudiés au cas par cas),

Objectifs pédagogiques :

La pratique de l'échocardiographie nécessite une connaissance approfondie de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie cardiaque. L'enseignement doit assurer la connaissance des techniques de l'échographie doppler cardio-vasculaire, de ses indications et de ses principaux résultats qualitatifs et quantitatifs dans diverses pathologies. La formation pratique nécessite un stage prolongé auprès d'échocardiographistes confirmés.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

La formation vise à former à l'échocardiographie les spécialistes ou futurs spécialistes en pathologie cardio-vasculaire.

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable d'/de :

- Identifier les avantages et limites des différentes techniques d'imagerie cardiaque pour sélectionner l'examen le plus approprié pour son patient ;
- Réaliser une échocardiographie trans-thoracique et trans-oesophagienne, l'interpréter, et en tirer des conséquences thérapeutiques.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Acquérir les connaissances théoriques et pratiques de l'échocardiographie ; positionnement de cette technique d'imagerie dans les algorithmes de choix des différentes techniques d'imagerie disponibles pour le clinicien

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac + 6 ou équivalent et faire partie du public visé.
Ouvert aux cardiologues, chirurgiens cardio-thoraciques, et cardio-pédiatres, anesthésistes-réanimateurs, gériatres spécialisés en cardiogériatrie (les dossiers seront étudiés au cas par cas),

Documents demandés pour l'examen du dossier

CV + lettre de motivation + Attestation d'encadrement

Procédure de recrutement

Etude du dossier par la/le responsable pédagogique.

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Sessions de formation théoriques/année :

- Niveau 1 : 2 séminaires de 2 demi-journées : un à Nantes et un à Rennes
 - Niveau 2 : 2 séminaires de 2 demi-journées : un à Nantes, un à Rennes et 1 séminaire d'une demi-journée à Tours
- Cours en e-learning : 40h/an

Durée :

☐ 1 an ☒ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :
90h/an permettant la réalisation de réaliser :
- 120 ETT/an (ETT : Echocardiographie trans-thoracique)
- 50 ETO/an (ETO : Echocardiographie trans-oesophagienne) pour le niveau 2

Conditions de validation du diplôme

Modalités de contrôle des connaissances :

Durée d'épreuve :

- un écrit d'une durée de 2 h en niveau I et en niveau II
- Type : QCM

- Modalités de validation : 1 session (en juin) et une session de rattrapage (en septembre)

- Niveau I, l'étudiant doit avoir obtenu une note $\geq$ à 10/20 à l'épreuve écrite et avoir validé la pratique professionnelle.
- Niveau II, l'étudiant doit avoir obtenu une note $\geq$ à 10/20 à l'épreuve écrite et avoir validé la pratique professionnelle.
- En fin de seconde année, il est vérifié que l'étudiant est bien à même d'effectuer une échocardiographie trans-thoracique et trans-oesophagienne, s'il n'en est pas ainsi, indépendamment de la validation de l'écrit, il est demandé à l'étudiant de s'inscrire pour une troisième année.
- Les étudiants ayant validé le niveau 1 reçoivent une attestation universitaire de formation.

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Tout étudiant obtenant une note inférieure à 10/20 à la première session est convoqué à la seconde session. Si la validation n'est pas obtenue à l'issue de cette seconde session, le redoublement de l'année est possible dans les conditions suivantes :

- le stage pratique reste acquis s'il a été validé.

- deux modalités de réinscription existent :

* Sans accès aux cours ni aux séminaires : Réinscription avec frais réduits.

* Avec accès aux cours et présence aux séminaires : Paiement de la totalité des frais.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : ECHOCARDIOGRAPHIE ET IMAGERIE CARDIOVASCULAIRE

Nom du responsable : BERNARD Anne

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
1ère année = attestation universitaire	Bases physiques en échocardiographie	D		3								
	Echocardiographie normale	D		2								
	Doppler cardiaque	D		2								
	Anatomo-physiologie cardiaque appliquée à l'échocardiographie	D		2								
	Rétrécissement mitral	D		2								
	Insuffisance aortique	D		2								
	Prothèses valvulaires normales	D		2								
	Fonction diastolique et écho-doppler	D		2								
	Fonction systolique en échocardiographie	D		2								
	Examen scintigraphique	D		2								
	Bases physiques en IRM	D		3								
	Rétrécissement aortique	D		2								
	Insuffisance mitrale	D		2								
	Analyse ventriculaire droite	D		2								
	Etude des oreillettes	D		2								
	Cardiopathie ischémique	D		2								
	Doppler vasculaire	D		2								
	ETO normale	D		2								
	Valve tricuspide normale et pathologique	D		2								
	Niveau 1 : Participation obligatoire aux 2 séminaires 16h/an	P		16								
	Examen 1ère année (2h)							1	1		1	1
Pratique professionnelle 1ère année						90						
Niveau II = DIU	ETO	D		2								
	Echocardiographie en réanimation	D		2								
	Cardiopathies congénitales	D		2								
	Technique de déformation	D		2								
	Echo et HTA	D		1								
	Cardiomyopathies (Tako-Tsubo)	D		2								
	Cardiomyopathie hypertrophique (CMH)	D		2								
	Cardiopathie arythmogène du ventricule droit	D		2								
	Insuffisance cardiaque et cardiomyopathie	D		2								
	Echocardiographie en oncologie	D		2								
	Echographie 3D	D		2								
	Pathologie du péricarde	D		2								
	Transplantation cardiaque	D		2								
	Sujet âgé	D		1								
	Pathologie de l'aorte	D		1								
	Cardiopathie restrictive	D		1								
	Prothèses valvulaires normales	D		2								
	Dysfonction de prothèses	D		2								
	Endocardite et imagerie multimodalités	D		2								
	Embolie pulmonaire et CPA	D		2								
	Echo et sportif	D		1								
	Echo et HTAP	D		1								

	Tumeurs cardiaques	D		2													
	80h sur 2 ans																
	Niveau 2 : Participation obligatoire aux 3 séminaires 19h/an	P		16		3											
	Examen 2ème année							ET	E	ET	E	ET	E				
Pratique professionnelle 2ème année (2h)						90		VA	L	VA	L		VA	L	VA	L	E
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				112	0	3	Préciser : CC : contrôle continu										
115							ET : examen terminal										
							O : oral – E : écrit										
plus 4h d'évaluation							VAL : validation										

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Anne BERNARD	PU-PH	Cardiologie	CHRU TOURS	anne.bernard@univ-tours.fr
Erwan DONAL	PU-PH	Cardiologie	CHRU RENNES	erwan.donal@chu-rennes.fr
Pascale RAUD-RAYNIER	PH	Cardiologie	CHRU POITIERS	pascale.raud-raynier@chu-poitiers.fr
Loïc BIERE	PU-PH	Cardiologie	CHRU ANGERS	lobiere@chu-angers.fr
Florent LE VEN	PU-PH	Cardiologie	CHRU BREST	florent.leven@chu-brest.fr
Thierry LE TOURNEAU	PU-PH	Cardiologie	CHRU NANTES	thierry.letourneau@chu-nantes.fr

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne	
Nombre d'inscrits	FI	5	FI	6	FI	5	FI	3	4,75	sur 2 ans
	FC au tarif normal	1	FC au tarif normal	7	FC au tarif normal	2	FC au tarif normal	3	3,25	
	FC au tarif réduit	5	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	3	FC au tarif réduit	2	2,5	
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0	

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)	7 430 €	10 330 €	6 965 €	6 185 €	30 910 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes	700 €	1 030 €	700 €	800 €	3 230 €
Résultat recettes-dépenses	6 730 €	9 300 €	6 265 €	5 385 €	27 680 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		ECHO-CARDIOGRAPHIE ET IMAGERIE CARDIOVASCULAIRE			
Type de formation		DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE			
Paramètres		Valeur			
Formation sur une année complète (oui/non)		Non			
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT		25%			
Pourcentage minimum de coût de support		5%			
Coûts directs spécifiques uniquement		Spé			
Type de diplôme		DIU			
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)		Non			

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 070 €	3	+2 237 €
réduit	790 €		+ €
FI	528 €	3	+611 €
			+ €
Total			+2 848 €

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	6
Tarif moyen	799 €
Marge moyenne	+475 €

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	4 794 €	799 €
Coûts directs formation	1 416 €	236 €
Marge sur coûts directs	+3 378 €	+563 €
Coûts indirects formation	530 €	88 €
Coûts complets	1 946 €	324 €
Marge sur coûts complets	+2 848 €	+475 €

Coûts directs formation		Total	Par stagiaire
		1 416 €	236 €

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	4,0 h	3,0 h	9,0 h	46 €	414 €	69 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires				46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	4,0 h	3,0 h	9,0 h		414 €	69 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCUPH				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCUPH au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires				46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h	0,0 h		- €	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h			
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		108,0 h	162,0 h			
autre			0,00 h			
Total		108,0 h	0,0 h	162,0 h		

Heures totales	Heures de formation			
	CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	112,0 h	3,0 h	115,0 h	171,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	4,0 h	3,0 h	7,0 h	9,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	112,0 h	3,0 h	115,0 h	171,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	- €	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)	- €	- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)	- €	- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biatss				8 €	72 €	12 €
coût de fonctionnement	4,0 h	3,0 h	9,0 h	15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €	29 €	5 €
Sous total autres coûts directs de formation					102 €	17 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	Total	Par stagiaire
	516 €	86 €

Coûts spécifiques	Montant	
	Montant	Montant
Kit pédagogique	- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	800 €	133 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	- €	- €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	100 €	17 €
Reversement partenaire	- €	- €
Total des coûts spécifiques	900 €	150 €

Marge sur coûts directs	Total	Par stagiaire
	+3 378 €	+563 €

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	250 €	42 €
Documentation	34 €	- €	3 €	23 €	4 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	17 €	3 €
Sous total coût de soutien		- €		289 €	48 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	168 €	28 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	57 €	9 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	16 €	3 €
Sous total coût de support		- €		241 €	40 €

Coûts indirects formation		Total	Par stagiaire
		530 €	88 €
Coûts complets		1 946 €	324 €
Marge sur coûts complets		+2 848 €	+475 €

Chiffres clés / stagiaire		Remarques
Coûts complets	324 €	
dont coûts directs	236 €	
dont coûts indirects	88 €	
Coûts complets de l'heure de formation	11 €	coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs	563 €	
en % du tarif de vente	70%	
Marge sur coûts complets	475 €	

en % du tarif de vente		59%	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Nombre minimum de stagiaires		3	
Tarification minimum		324 €	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

ECHOCARDIOGRAPHIE ET IMAGERIE CARDIOVASCULAIRE

Année d'ouverture :

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif normal	1 030,00 €	1 030,00 €	1 030,00 €	1 030,00 €	1 070,00 €	1 070,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	760,00 €	760,00 €	760,00 €	760,00 €	790,00 €	790,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	520,00 €	520,00 €	520,00 €	525,00 €	528,00 €	528,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/02/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE POUR LE MÉDECIN GÉNÉRALISTE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+6

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Université de POITIERS
- 2 Université de LIMOGES
- 3
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

répartition des cours

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	MARRET Henri	02 47 47 88 48	henri.marret@univ-tours.fr
2	FRITEL Xavier	05 49 44 39 45	xavier.fritel@univ-poitiers.fr
3	GAUTHIER Tristan	poste 52110	Tristan.Gauthier@chu-limoges.fr
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☒
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐
Formation continue 100 % en présentiel*	☒
Formation continue 100 % en distanciel*	☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

9

18

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription

Gestion UFR

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Etudiants en médecine ayant terminés leur formation initiale (EDN validé).

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

non

	type	Numéro	date d'échéance
Si oui, code à préciser			
Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur
Sélectionner le certificateur

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Donner aux médecins généralistes une formation complémentaire en gynécologie obstétrique : surveillance de la grossesse et du post partum, contraception, dépistage des cancers féminins, diagnostic et traitements des pathologies gynécologiques, traitement de la ménopause, infertilité.

Public visé concerné par la formation :

DES médecine générale
Médecins généralistes diplômés installés ou remplaçants
Après autorisation des enseignants responsables de chacune des universités concernées.

Objectifs pédagogiques :

Enseignement approfondi pour la prise en charge gynécologique de la femme par les médecins généralistes qui sont de plus en plus sollicités dans cette spécialité en raison de la baisse importante du nombre de gynécologues médicaux.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Réalisation de consultations de gynécologie et de suivis de grossesse,

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Réaliser l'examen gynécologique et mammaire des femmes,
2. Prescrire et interpréter les différents examens complémentaires spécifiques à ces pathologies
3. Prise en charge et traitement des pathologies gynécologique, mammaire et lié à la grossesse
- 4.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Le niveau de formation doit être équivalent ou supérieur au niveau d'entrée dans la formation (internes et médecins généralistes), soit bac+6 et faire partie du public visé.

Documents demandés pour l'examen du dossier

cv+ lettre de motivation

Procédure de recrutement

Recrutement : sur lettre de motivation et CV
Admission : après accord des responsables d'enseignement

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulement formation : 54 heures de cours magistraux et 14 heures de Travaux en ateliers. Dispensés sur 9 journées par an réparties sur trois semaines de trois jours par an sur 1 année.
Présence au 2/3 des enseignements (soit 7 journées sur 9)
Examen écrit national (durée 3 heures) portant sur 6 cas clinique de 30 minutes, corrigés par un jury régional (Tours - Poitiers - Limoges).

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☒

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 20 heures

Conditions de validation du diplôme

L'admission définitive comporte la validation de la pratique professionnelle, l'obtention d'une note ≥ 10/20 à l'examen écrit et présence aux journées de formation (2 jours d'absence peuvent être tolérés si justifiés et à l'appréciation du jury)

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Le redoublement est possible si la note à l'examen écrit est < à 10 et/ou si la pratique professionnelle n'est pas validée ou si plus de 2 jours d'absence justifiée à la formation (à la discrétion du jury).
Seule la pratique professionnelle sera conservée en cas de redoublement si celle ci a été validée.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE POUR LE MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Nom du responsable :

MARRET Henri

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Semaine 1 Jour 1 Poitiers	Grossesse normale Grossesse pathologique	P		6,5			QP					
Semaine 1 Jour 2 Poitiers	Obstétrique et Gynécologie	P		6,5			QP					
Semaine 1 Jour 3 Poitiers	Gynécologie	P		5	1		QP					
Semaine 2 Jour 4 Tours	Gynécologie/Sexologie	P		3,5		3	QP					
Semaine 2 Jour 5 Tours	Gynécologie/Urgences gynécologiques	P		7,5		1	QP					
Semaine 2 Jour 6 Tours	Obstétrique / per et post partum	P		7			QP					
Semaine 1 Jour 1 Limoges	Grossesse normale Grossesse pathologique	P		6,5			QP					
Semaine 1 Jour 2 Limoges	Grossesse pathologique Début de grossesse	P		7,5			QP					
Semaine 1 Jour 3 Limoges	Contraception	P		3,5		3	QP					
Examen national session unique	3 heures						ET E			ET E		
Pratique professionnelle					20		VAL			VAL		
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				53,5	1	7	Préciser : CC : contrôle continu					
61,5							ET : examen terminal					
plus 3h d'évaluation							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					
			VAL : validation									

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
ARLICOT Carine	PH	Gynécologue Obstétricien	CHU Tours	c.arlicot@chu-tours.fr
BOIVIN Laura	PH	Gynécologue Obstétricien	CHU Tours	l.boivin@chu-tours.fr
CAMBONI Leila	PH	Gynécologue Obstétricien		leila.camboni@gmail.com
CHAS Marie	PH	Gynécologue Obstétricien	CHU Tours	m.chas@chu-tours.fr
CORNUAU Marion	PH	Gynécologue Obstétricien	CHU Tours	m.cornuau@chu-tours.fr
CRINIERE Lise	PH	Endocrinologue	CHU Tours	lise.crinieri@chu-tours.fr
DENAISS Sarah	PH	Gynécologue Obstétricien	CHU Tours	s.denais@chu-tours.fr
DUBREUIL Anne	PH	Médecin Généraliste	CHU Tours	a.dubreuil@chu-tours.fr
DURFORT Céline	PH	Médecin légiste	UFR Médecine	celine.durfort@univ-tours.fr
EL HAGE Wissam	PUPH	Psychiatre	UFR Médecine	elhage@univ-tours.fr
FRAPSAUCE Cynthia	PH	Médecin Biologiste	CHU Tours	c.frapsauce@chu-tours.fr
FRITEL Xavier	PUPH	Gynécologue Obstétricien		xavier.fritel@univ-poitiers.fr
GAUTHIER Tristan	PUPH	Gynécologue Obstétricien		Tristan.Gauthier@chu-limoges.fr
GUERIF Fabrice	PUPH	Médecin Biologiste	UFR Médecine	fabrice.guerif@univ-tours.fr
JONVILLE Bera	PH	Gynécologue Obstétricien	CHU Tours	jonville-bera@chu-tours.fr
MARRET Henri	PUPH	Gynécologue Obstétricien	UFR Médecine	henri.marret@univ-tours.fr
OULDAMER Lobna	PUPH	Gynécologue Obstétricien	UFR Médecine	lobna.ouldamer@univ-tours.fr
PERROTIN Franck	PH	Gynécologue Obstétricien	UFR Médecine	franck.perrotin@univ-tours.fr
PILLOY Joseph	PH	Gynécologue Obstétricien	CHU Tours	j.pilloy@chu-tours.fr
POTIN Jérôme	PH	Gynécologue Obstétricien	UFR Médecine	jerome.potin@univ-tours.fr
PRAGOUT David	PH	Gynécologue Obstétricien	CHU Tours	d.pragout@chu-tours.fr
PROUST Claire	Docteur junior	Gynécologue Obstétricien	CHU Tours	c.proust@chu-tours.fr
ROUKOUNAKI Elli	PH	Gynécologue Obstétricien	CHU Tours	es.roukounaki@chu-tours.fr
SAINT MARTIN Pauline	PH	Médecine médico- légale	UFR Médecine	P.SAINT-MARTIN@chu-tours.fr
THIBAUT Cécile	PH	Gynécologue Obstétricien	CHU Tours	c.thibault@chu-tours.fr
TRIGNOL Nathalie	PH	Médecin Généraliste	CHU Tours	n.trignol@chu-tours.fr
WINANT Mathilde	PH	Psychiatre	UFR Médecine	mwinant@univ-tours.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	6	FI	6	FI	13	FI	8	8,25
	FC au tarif normal	7	FC au tarif normal	7	FC au tarif normal	3	FC au tarif normal	3	5
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)	9 660 €	9 660 €	11 750 €	9 140 €	40 210 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes	200 €	220 €	100 €	1 500 €	2 020 €
Résultat recettes-dépenses	9 460 €	9 440 €	11 650 €	7 640 €	38 190 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme									
Type de formation									
Paramètres				Valeur					
Formation sur une année complète (oui/non)				Non					
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT				25%					
Pourcentage minimum de coût de support				5%					
Coûts directs spécifiques uniquement				Spé					
Type de diplôme				DIU					
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)				Non					

Tarifs		Montant (€)		Nbre de stagiaires		Marge totale	
normal FC		1 620 €		1		+1 106 €	
réduit		1 215 €		1		+701 €	
FI		538 €		7		+170 €	
						+ €	
Total						+1 978 €	

subvention (€)			
----------------	--	--	--

Indicateurs		Valeur		Légende	
Nbre total stagiaires		93		à renseigner	
Tarif moyen		739 €		à renseigner	
Marge moyenne		+220 €		calculé	

Total		Par stagiaire	
Chiffre d'affaires prévisionnel		6 601 € 733 €	
Coûts directs formation		3 048 € 339 €	
Marge sur coûts directs		+3 553 € +395 €	
Coûts indirects formation		1 576 € 175 €	
Coûts complets		4 623 € 514 €	
Marge sur coûts complets		+1 978 € +220 €	

Coûts directs formation		3 048 €		339 €	
-------------------------	--	---------	--	-------	--

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)		Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation		Coût total des heures de formation		Coût total des heures de formation	
		CM	TD/TP	ETD						
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés					413 €		-		-	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		14,5 h	4,0 h	25,8 h	46 €		1 185 €		132 €	
Maîtres de conférences et assimilés					246 €		-		-	
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire					46 €		-		-	
Professeurs agrégés et assimilés					275 €		-		-	
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés					212 €		-		-	
Doctorants contractuels					97 €		-		-	
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires					127 €		-		-	
Vacataires non fonctionnaires			1,0 h	1,0 h	61 €		61 €		7 €	
Vacataires fonctionnaires					46 €		-		-	
Autres (honoraires de formation...)							-		-	
Si statut inconnu (Coût moyen)					246 €		-		-	
Sous total coûts de personnel EEC formation		14,5 h	5,0 h	26,8 h			1 246 €		138 €	

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)		Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation		Coût total des heures de formation		Coût total des heures de formation	
		CM	TD/TP	ETD						
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH					413 €		-		-	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire					46 €		-		-	
Maîtres de conférences et assimilés dont MCUPH					246 €		-		-	
Maîtres de conférences et assimilés dont MCUPH au-delà du service statutaire					46 €		-		-	
Professeurs agrégés et assimilés					275 €		-		-	
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés					212 €		-		-	
Doctorants contractuels					97 €		-		-	
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires					127 €		-		-	
Vacataires non fonctionnaires					61 €		-		-	
Vacataires fonctionnaires					46 €		-		-	
Autres (honoraires de formation...)							-		-	
Si statut inconnu (Coût moyen)					246 €		-		-	
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation		0,0 h	0,0 h	0,00 h			-		-	

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)		Heures de formation								
		CM	TD/TP	ETD						
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI					0,00 h					
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		47,0 h	3,0 h		73,5 h					
autre					0,00 h					
Total		47,0 h	3,0 h		73,5 h					

Heures totales		Heures de formation			
		CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)		61,5 h	8,0 h	69,5 h	100,3 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours		14,5 h	5,0 h	19,5 h	26,8 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)		61,5 h	8,0 h	69,5 h	100,3 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)		Montant	
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue		- €	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €	- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €	- €
Total		- €	- €

Autres coûts directs de formation		Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation		Coût total des heures de formation		Coût total des heures de formation	
		CM	TD/TP	ETD						
coût de personnel Biatss		14,5 h	5,0 h	26,8 h	8 €		215 €		24 €	
coût de fonctionnement					15 €		-		-	
coût d'amortissement, provision et dépréciation					3 €		87 €		10 €	
Sous total autres coûts directs de formation							302 €		34 €	

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)		1 548 €		172 €	
---	--	---------	--	-------	--

Coûts spécifiques		Montant	
Kit pédagogique		- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		1 300 €	144 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		100 €	11 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		100 €	11 €
Reversement partenaire		- €	- €
Total des coûts spécifiques		1500 €	167 €

Marge sur coûts directs		+3 553 €		+395 €	
		53,8%			

Coûts de soutien		Coût par étudiant		Coût de l'heure de formation		Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'univTours)		Coût total	
Appui à la formation		373 €	- €	28 €	742 €	82 €			
Documentation		34 €	- €	3 €	68 €	8 €			
Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €	- €	-			
Vie étudiante		25 €	- €	2 €	50 €	6 €			
Sous total coût de soutien		- €	- €	- €	860 €	96 €			

Coûts de support		Coût par étudiant		Coût de l'heure de formation		Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'univTours)		Coût total	
gouvernance, pilotage, gestion		251 €	- €	19 €	500 €	56 €			
patrimoine immobilier		85 €	- €	6 €	168 €	19 €			
système d'information et numérique		24 €	- €	2 €	47 €	5 €			
Sous total coût de support		- €	- €	- €	716 €	80 €			

Coûts indirects formation		1 576 €		175 €	
Coûts complets		4 623 €		514 €	
Marge sur coûts complets		+1 978 €		+220 €	

30,0%

en % du tarif de vente		30%	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Nombre minimum de stagiaires		7	
Tarification minimum		514 €	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE POUR LE MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Année d'ouverture :

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 080,00 €	1 080,00 €	1 620,00 €	1 620,00 €	1 620,00 €	1 620,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	810,00 €	810,00 €	1 215,00 €	1 215,00 €	1 215,00 €	1 215,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	180,00 €	180,00 €	360,00 €	360,00 €	360,00 €	360,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	350,00 €	350,00 €	530,00 €	535,00 €	538,00 €	538,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/02/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **HÉMATOLOGIE BIOLOGIQUE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+6

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 UFR de médecine d'Angers
- 2 UFR de médecine de Nantes
- 3 UFR de médecine de Rennes
- 4 UFR de médecine de Brest

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Pr Olivier HERAULT	02 47 47 47 21	olivier.herault@univ-tours.fr
2	Pr Valérie UGO (Angers)	02 41 35 53 53	valerie.ugo@chu-angers.fr
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☒
Formation initiale 100 % en distanciel	☒
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐
Formation continue 100 % en présentiel*	☒
Formation continue 100 % en distanciel*	☒
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

15

30

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un seul site d'inscription

Gestion UFR

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme Inter-universitaire créé en 2014/2015, offrant une formation approfondie pour les internes en biologie médicale (médecine et pharmacie), les biologistes, les hématologues, les médecins et les pharmaciens dans les techniques et stratégies d'analyses biologiques pour le diagnostic et le suivi des maladies du sang - www.diu-hematobio.fr

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

non

Si oui, code à préciser
Si non, l'envisagez-vous ?

type	Numéro	date d'échéance
NON		

Nom du certificateur

Sélectionner le certificateur

Si autre, préciser le nom du certificateur

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Formation spécialisée recouvrant l'ensemble des domaines technologiques applicables au diagnostic et au suivi des maladies du sang (cytologie sanguine et médullaire, automatisation / automation, cytométrie en flux, hématologie moléculaire, cultures de progéniteurs, cytogénétique et cryoconservation) - www.diu-hematobio.fr

Public visé concerné par la formation :

Les internes en biologie médicale (médecine et pharmacie), les biologistes, les hématologues, les médecins et les pharmaciens

Objectifs pédagogiques :

Formation spécialisée recouvrant l'ensemble des domaines technologiques applicables au diagnostic et au suivi des maladies du sang (cytologie sanguine et médullaire, automatisation / automation, cytométrie en flux, hématologie moléculaire, cultures de progéniteurs, cytogénétique et cryoconservation) - www.diu-hematobio.fr

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Formation spécialisée dans les stratégies de diagnostic et de suivi des maladies du sang recouvrant les domaines technologiques suivants : cytologie sanguine et médullaire, hémostase, automatisation / automation, bioinformatique, cytométrie en flux, hématologie moléculaire, cultures de progéniteurs, cytogénétique, cryoconservation. Cette formation renforce les compétences en hématologie des internes, biologistes et cliniciens.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Maîtriser des stratégies de diagnostic et de suivi des maladies du sang recouvrant les domaines technologiques suivants :
 - cytologie sanguine et médullaire,
 - hémostase
 - automatisation / automation
 - bioinformatique
 - cytométrie en flux
 - hématologie moléculaire
 - cultures de progéniteurs
 - cytogénétique
 - cryoconservation

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac + 6 ou équivalent et faire partie du public visé.
Formation accessible aux personnes remplissant l'une des conditions suivantes :
- DES de Biologie médicale en cours de réalisation ou validé
- DES d'Hématologie clinique en cours de réalisation ou validé
- autre DES de spécialité avec projet professionnel vers l'hématologie biologique
- pratique de l'hématologie biologique ou clinique
- pratique de la biologie médicale

Documents demandés pour l'examen du dossier

CV et lettre de motivation

Procédure de recrutement

Les demandes d'inscriptions (CV et lettre de motivation) sont évaluées par les 2 coordinateurs du DIU. Chaque année, les inscriptions administratives sont centralisées sur une des 5 universités du DIU, à tour de rôle (ainsi, les inscriptions ont été centralisées à Tours en 2014/2015 et 2019/2020). La formation est sous forme de 6 séminaires thématique de 2 jours, sur chacune des villes du DIU (www.diu-hematobio.fr).

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Formation sous forme de 6 séminaires en présentiel d'une durée de 48h dans chacune des villes suivantes : Tours, Angers, Nantes, Rennes, Brest. La formation en distanciel est exceptionnelle (ex : confinement en cas de pandémie).

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

La validation est réalisée sous la forme d'un contrôle de connaissances par un examen écrit de 2 heures comprenant 4 questions par dossier sur les thématiques suivantes :
- hématologie fondamentale ou technologie
- hémopathies myéloïdes
- hémopathies lymphoïdes
- hémostase / thrombose ou hémorragie
L'étudiant est déclaré admis si il a obtenu une note ≥ 10/20 à l'examen

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Passage en session 2 en cas d'absence à la session 1 ou lorsque la note est inférieure à 10/20 à la session 1
Redoublement possible selon la même procédure que la demande d'inscription initiale (sans conservation des notes).

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : HÉMATOLOGIE BIOLOGIQUE

Nom du responsable : Pr Olivier HERAULT

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
1	session de Tours (I)	P		14								
2	session de Tours (II)	P		14								
3	session d'Angers	P		14								
4	session de Nantes	P		14								
5	session de Brest	P		14								
6	session de Rennes	P		14								
Evaluation	session examen 2h	P						E	E	E	E	E
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				84	0	0	Préciser :					
84							ET : examen terminal					
							E : écrit					
plus 2 h d'évaluation							QP : quitus de présence					

Cf. maquette indicative des enseignements en annexe 1



Programme session Tours (présentiel, sans télétransmission)

Lundi 21 et mardi 22 octobre 2024

Faculté de Médecine, bâtiment Bretonneau, salle 2.6
10 boulevard Tonnellé, 37000 Tours

Hématopoïèse et syndromes myélodysplasiques

Lundi 21 octobre 2024

9h00	Ouverture du DIU d'Hématologie Biologique Pr Olivier Hérault (Tours)
9h00 – 10h00	L'hématopoïèse Pr Olivier Hérault (Tours)
10h00 – 11h00	Immunophénotypage par cytométrie en flux – principes et applications Pr Olivier Hérault (Tours)
11h00 – 11h30	La niche hématopoïétique Dr Noémie Ravalet (Tours)
11h30 – 12h00	Les cultures de progéniteurs hématopoïétiques Dr Amélie Foucault (Tours)
14h00 – 16h00	Physiopathologie des syndromes myélodysplasiques Pr Olivier Kosmider (APHP, Cochin)
16h00 – 17h00	Apports de la biologie pour la prise en charge thérapeutique des syndromes myélodysplasiques Pr Emmanuel Gyan (Tours)

Mardi 22 octobre 2024

9h00 – 11h00	Cytologie des syndromes myélodysplasiques Dr Emmanuelle Rault (Tours)
11h00 – 12h30	Cytogénétique – principes et application aux syndromes myélodysplasiques Dr Emeline Voirin (Tours)
14h00 – 15h00	Séquençage de nouvelle génération (NGS) - principes et application aux syndromes myélodysplasiques Dr Sébastien Lachot (Tours)
15h00 – 16h00	De l'hématopoïèse clonale aux myélodysplasies... Pr Olivier Hérault (Tours)
16h00 – 17h00	Apports de la biologie pour la prise en charge thérapeutique des insuffisances médullaires quantitatives (aplasie médullaire...) Pr Emmanuel Gyan (Tours)



2024-2025
Programme Séminaire Angers
Leucémies aiguës & Automatisation en hématologie
Coordination : Pr Valérie Ugo valerie.ugo@univ-angers.fr

Faculté de santé
28 rue Roger Amsler - Angers

Mercredi 20 novembre 2024

Salle G102, Bâtiment G

9h30-11h30	Classification des leucémies aiguës, aspects cytologiques et cytogénétiques	Dr Franck Geneviève Dr Laurane Cottin
11h30-12h30	Particularités immunophénotypiques des leucémies aiguës	Pr Marie-Christine Béné
Déjeuner		
14h-16h	Marqueurs moléculaires des LAM : intérêt pour l'étude de la maladie résiduelle, place du NGS	Dr Anne Bouvier Dr Margaux Wiber
16h – 18h	Transformation aigue des hémopathies myéloïdes chroniques Aspects génomiques et cellulaires	Pr Damien Luque Paz

Jeudi 21 novembre 2024

Salle G102, Bâtiment G

9h - 11h	LAM : de la clinique à la thérapeutique	Pr Corentin Orvain
10h - 11h	LAL : de la clinique à la thérapeutique	Pr Aline Schmidt
11h-12h30	<i>Évaluation des pratiques professionnelles</i> Hémogramme automatisé : principes et causes d'erreur Application aux réticulocytes, microscopes numériques, aides à l'interprétation (télémédecine, conférences de consensus...)	Dr Franck Geneviève Dr Agathe Gouband
Déjeuner		
13h30-14h30	<i>Évaluation des pratiques professionnelles</i> Automation en hémostase : principes et causes d'erreur A partir d'exemples et de cas cliniques, comment discriminer les causes d'erreur et les situations réellement pathologiques	Dr Marie Tuffigo Dr Alban Godon
14h30-16h	<i>Évaluation des pratiques professionnelles</i> Observations biocliniques portant sur les leucémies aiguës : relation morphologie – cytogénétique, anomalies de l'hémostase, formes clinico-biologiques particulières <i>Cas cliniques avec hémorragie / transfusion / IH</i>	Dr Agathe Gouband Dr Marine Demoy

DIU Hématologie Biologique

Session Hémostase

Faculté de médecine, 10 boulevard Tonnellé, 37000 Tours

mercredi 29/01 : Amphi C

jeudi 30/01 matin : Salle ED 2.6 (2^e étage)

jeudi 30/01 après-midi : Amphi B

Mercredi 29 janvier 2025

- **10h-12h00** : Les Thrombopénies Induites par l'Héparine : un modèle d'activation plaquettaire et monocytaire avec thromboses (Pr Claire Pouplard - Tours).

déjeuner

- **13h-15h** : Thrombopathies constitutionnelles : Physiopathologie et méthodes d'étude, actualités (Pr Yves Gruel- Tours).

- **15h30-17h30** : Thrombopénie : Purpura thrombopénique immunologique – Thrombopénie constitutionnelle ? Physiopathologie et place de la biologie. (Pr Laurent Macchi – Poitiers).

Jeudi 30 janvier 2025

- **08h30-10h30** : Anticorps Antiphospholipides et Thromboses, Physiopathologie Diagnostic biologique et Traitement (Dr Luc Darnige – Paris HEGP)

- **11h00-13h00** : Pharmacologie des anticoagulants oraux directs et Implications Pratiques (Dr Isabelle Gouin – Rennes).

déjeuner

- **14h00-15h00** : Exploration Biologique des thromboses veineuses récidivantes (Dr Isabelle Gouin – Rennes).



Programme session Brest

Lundi 10 & Mardi 11 mars 2025

**UFR de Médecine, IBRBS, 22 rue Camille Desmoulins
29200 Brest**

Lundi 10 Mars : salle TD6 (RDC, aile enseignements dirigés)

8h45	Accueil des participants
9h00- 10h00	Classification et diagnostic biologique des syndromes myéloprolifératifs Valérie Ugo (Angers)
10h00 – 11h00	Thromboses et hémorragies, anomalies plaquettaires des SMP Hubert Galinat (Brest)
11h15 – 12h45	Physiopathologie de la Leucémie Myélo-Monocytaire Chronique Eric Solary (IGR, Villejuif)
14h15 – 16h00	Physiopathologie et architecture clonale des SMP François Delhommeau (Paris)
16h00 - 17h30	Hémolyses constitutionnelles Loïc Garçon (Amiens)

Mardi 11 Mars : salle TD6 (RDC, aile enseignements dirigés)

8h30 - 9h15	Métabolisme du fer Delphine Bernard (Brest)
9h15 – 10h15	Hémochromatose : aspects moléculaires et diagnostic biologique Gérald Le Gac (Brest)
10h30 – 12h00	CAT devant une hypercytose part I (hyperleucocytoses)- Cas cliniques interactifs, incluant les aspects thérapeutiques. Eric Lippert /Wayne-Corentin Lambert/Jean-Christophe Ianotto (Brest)
13h30 – 14h30	Place de l'histologie dans le diagnostic des SMP Isabelle Quintin-Roué (Brest)
14h30-16h30	CAT devant une hypercytose part II - (polyglobulies - thrombocytoses)- Cas cliniques interactifs, incluant le traitement Eric Lippert/ Wayne-Corentin Lambert/ Jean Christophe Ianotto (Brest)

Jeudi 24 avril 2025- 10h-17H, salle BIAS2 005

Syndromes lymphoprolifératifs T

10h00 – 10h30 Rappels physiopathologiques	Simon Bouzy
10h30 -11h00 Diagnostic cytologique et caractéristiques immunophénotypiques	Camille Debord
11h00 – 11h45 Aspects moléculaires des SLP, clonalité	Yannick Le Bris
11h45 – 12h45 Clinique et traitements	Benoît Tessoulin

Pause Déjeuner

Myélome multiple

14h00 – 14h30 Diagnostic cytologique et immunoglobulines clonales	Marion Eveillard
14h30 – 15h15 Caractéristiques immunophénotypiques et MRD	Soraya Wuillème
15h30 – 16h15 Cytogénétique du myélome multiple	Olivier Theisen
16h15 – 17h00 Clinique et traitements	Cyrille Touzeau

Vendredi 25 avril 2025- 9h-16h, salle BIAS1 052

Le biologiste face à la recherche clinique

9h00 – 9h45 Histoire d'un protocole	Patrice Chevallier
9h45 – 10h30 Organisation de la recherche clinique	Chloé Sauzay

Myélome multiple

10h45 – 11h15 Le myélome en recherche	Stéphane Minvielle
11h15 – 11h45 Profiling fonctionnel pour identifier des vulnérabilités du myélome multiple	Patricia Gomez

Pause déjeuner

Intelligence artificielle en hématologie

13h30 – 14h15 Principes généraux et application au Myélome multiple	Cédric De Almeida Braga
14h15 – 14h45 Intelligence artificielle et application aux hémopathies myéloïdes	Marion Eveillard
14h45 – 15h30 Intelligence artificielle et MRD	Marie Christine Béné
15h30 – 16h Intelligence artificielle et essais cliniques	Benoît Tessoulin



Programme : Lymphomes et hémopathies lymphoïdes B

Du jeudi 15 mai 2025 _ CHU de Rennes _ Amphithéâtre CCP
Organisé par le laboratoire d'hématologie et l'Inserm U1236

SESSION 1 : PHYSIOLOGIE & MECANISMES DE LA DIFFERENCIATION TERMINALE B

8h30 à 9h15

- Thierry FEST
- Marion HAAS

SESSION 2 : LYMPHOMES B : ENTITES NOSOLOGIQUES, DIAGNOSTIC, INVESTIGATIONS

9h30 à 11h30

- Cédric PASTORET
- Anne DESMARES
- Francisco LLAMAS

SESSION 3 : MRD MOLECULAIRE DANS LES LYMPHOMES

11h45-12h45

- Marie-Hélène DELFAU (Créteil)
- AHU (Créteil)

PAUSE REPAS & DISCUSSION : 60 min

SESSION 4 : LEUCEMIE LYMPHOÏDE CHRONIQUE : ASPECTS CLINIQUES & BIOLOGIQUES

14h15-15h00

- Sophie de GUIBERT
- Cédric PASTORET

SESSION 5 : LA BIOLOGIE AU SERVICE DES TRAITEMENTS INNOVANTS DES LYMPHOMES

15h15-17h15

- Mikaël ROUSSEL
- Guillaume MANSON
- Céline PANGAULT

Programme du 16 mai 2025_ Amphithéâtre CCP, CHU de Rennes

Maladies Hémorragiques

Coordonnateur : Dr Benoît Guillet, service d'hématologie biologique et hémostase bioclinique du CHU de Rennes

8h00 – 10h

La maladie de Willebrand héréditaire

C. TERNISIER (CHU de Nantes) et Brigitte Pan-Petes (CHU de Brest)

10h00 – 10h15

Pause

10h15 – 11h15

La maladie de Willebrand acquise

Antoine BABUTY (CHU de Nantes)

11h15 -12h30

Les anomalies acquises de l'hémostase se compliquant d'hémorragies

M. FOUASSIER (CHU de Nantes)

12h30 – 13h30

Déjeuner

13h30 – 14h15

L'hémophilie acquise

B. GUILLET (CHU de Rennes)

14h15 – 15h15

Les déficits des facteurs de la coagulation

A. PONTIS (CHU de Rennes)

15h15 – 15h30

Pause

15h30 – 17h

L'hémophilie héréditaire

S. BAYART (CHU de Rennes)

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
HERAULT Olivier	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Coordinateur & enseignant	UFR Médecine	olivier.herault@univ-tours.fr
RAVALET Noémie	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Enseignant	UFR Médecine	noemie.ravalet@univ-tours.fr
FOUCAULT Amélie	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Enseignant	UFR Pharmacie	amelie.foucault@univ-tours.fr
POUPLARD Claire	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Enseignant	UFR Pharmacie	claire.pouplard@univ-tours.fr
VAYNE Caroline	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Enseignant	UFR Médecine	caroline.vayne@univ-tours.fr

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	inscription à Rennes		inscription à Brest		inscription à Nantes		inscription à Tours		
	2021-20122		2022-2023		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	18	15
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	7	15
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	5	1,25
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)				43 080 €	43 080 €
Montant des aides accordées				440 €	440 €
Total des dépenses directes					0 €
Résultat recettes-dépenses	0 €	0 €	0 €	42 640 €	42 640 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		Hématologie Biologique	
Type de formation		Diplôme Inter-Universitaire	
Paramètres	Valeur		
Formation sur une année complète (oui/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DIU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 490 €	1	+1 131 €
réduit	1 220 €	1	+861 €
FI	475 €	13	+1 512 €
			+ €
Total			+3 505 €

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	15	à renseigner
Tarif moyen	592 €	renseigné
Marge moyenne	+234 €	calculé

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	8 885 €	592 €
Coûts directs formation	2 906 €	194 €
Marge sur coûts directs	+5 979 €	+399 €
Coûts indirects formation	2 474 €	165 €
Coûts complets	5 380 €	359 €
Marge sur coûts complets	+3 505 €	+234 €

Coûts directs formation		2 906 €	194 €
Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)			
	Heures de formation CM TD/TP ETD	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	28,0 h	46 €	1 932 €
Maîtres de conférences et assimilés		246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés		275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires		61 €	- €
Vacataires fonctionnaires		46 €	- €
Autres (honoraires de formation...)		- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	28,0 h 0,0 h 42,0 h		1 932 € 129 €
Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)			
	Heures de formation CM TD/TP ETD	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH		413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCUPH		246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCUPH au-delà du service statutaire		46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés		275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires		61 €	- €
Vacataires fonctionnaires		46 €	- €
Autres (honoraires de formation...)		- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h 0,0 h 0,0 h		- € - €
Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)			
	Heures de formation CM TD/TP ETD		
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	56,0 h		84,0 h
autre			0,00 h
Total	56,0 h 0,0 h 84,0 h		
Heures totales			
	Heures de formation CM TD/TP Hrs totales ETD		
nb heures de formation (pour l'apprenant)	84,0 h 0,0 h	84,0 h	126,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	28,0 h 0,0 h	28,0 h	42,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	84,0 h 0,0 h	84,0 h	126,0 h
Primes et indemnités (décisions stratégiques)		Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue		- €	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €	- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €	- €
Total		- €	- €
Autres coûts directs de formation		Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD		
coût de personnel Biatss		8 €	337 €
coût de fonctionnement	28,0 h 0,0 h 42,0 h	15 €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation		3 €	137 €
Sous total autres coûts directs de formation			474 € 32 €
Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)		2 406 €	160 €
Coûts spécifiques		Montant	Montant
			- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		- €	- €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		500 €	33 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		- €	- €
Reversement partenaire		- €	- €
Total des coûts spécifiques		500 €	33 €
Marge sur coûts directs		+5 979 €	+399 €
		67,3%	
Coûts de soutien		Coût par étudiant	Coût total
	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
Appui à la formation	373 € - €	28 €	1 165 €
Documentation	34 € - €	3 €	106 €
Valorisation et appui à la recherche	- € - €	- €	- €
Vie étudiante	25 € - €	2 €	78 €
Sous total coût de soutien	- €		1 350 € 90 €
Coûts de support		Coût par étudiant	Coût total
	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
gouvernance, pilotage, gestion	251 € - €	19 €	785 €
patrimoine immobilier	85 € - €	6 €	264 €
système d'information et numérique	24 € - €	2 €	75 €
Sous total coût de support	- €		1 124 € 75 €
Coûts indirects formation		2 474 €	165 €
Coûts complets		5 380 €	359 €
Marge sur coûts complets		+3 505 €	+234 €
		39,4%	
Chiffres clés / stagiaire		Remarques	
Coûts complets	359 €		
dont coûts directs	194 €		
dont coûts indirects	165 €		
Coûts complets de l'heure de formation	43 €	coût par heure ETD de formation de l'apprenant	
Marge sur coûts directs	399 €		
en % du tarif de vente	67%		
Marge sur coûts complets	234 €		

en % du tarif de vente		39%	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Nombre minimum de stagiaires		10	
Tarification minimum		359 €	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

HÉMATOLOGIE BIOLOGIQUE

Année d'ouverture :

2014 / 2015

Tours

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 490,00 €	1 550,00 €	1 550,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 220,00 €	1 270,00 €	1 270,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	475,00 €	478,00 €	478,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/02/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	

Intitulé	HYPERTENSION ET COMPLICATIONS CARDIO-RÉNALES, APPROCHE BASÉE SUR CAS CLINIQUES (E-LEARNING)
----------	--

Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Bac+6
-----------------------------------	-------

Composante porteuse	UFR Médecine
Composante associée le cas échéant	

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :	
1	Université de Strasbourg
2	
3	
4	

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :	

Enseignant.e.s responsable.s :																					
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nom Prénom</th> <th>Téléphone</th> <th>Mail</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Sautenet Bénédicte</td> <td>02 47 47 37 46</td> <td>benedicte.sautenet@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Nom Prénom	Téléphone	Mail	1	Sautenet Bénédicte	02 47 47 37 46	benedicte.sautenet@univ-tours.fr	2				3				4			
	Nom Prénom	Téléphone	Mail																		
1	Sautenet Bénédicte	02 47 47 37 46	benedicte.sautenet@univ-tours.fr																		
2																					
3																					
4																					

Diplôme ouvert en	<table border="0"> <tr> <td>Formation initiale 100 % en présentiel</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation initiale 100 % en distanciel</td> <td>☒</td> </tr> <tr> <td>Formation initiale hybride (en partie en FOAD)</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation continue 100 % en présentiel*</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation continue 100 % en distanciel*</td> <td>☒</td> </tr> <tr> <td>Formation continue hybride (en partie en FOAD)*</td> <td>☐</td> </tr> </table>	Formation initiale 100 % en présentiel	☐	Formation initiale 100 % en distanciel	☒	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐	Formation continue 100 % en présentiel*	☐	Formation continue 100 % en distanciel*	☒	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐	<table border="0"> <tr> <td>Effectifs attendus pour l'Université de Tours</td> </tr> <tr> <td>minimum maximum</td> </tr> <tr> <td>1 30</td> </tr> </table>	Effectifs attendus pour l'Université de Tours	minimum maximum	1 30
Formation initiale 100 % en présentiel	☐																
Formation initiale 100 % en distanciel	☒																
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐																
Formation continue 100 % en présentiel*	☐																
Formation continue 100 % en distanciel*	☒																
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐																
Effectifs attendus pour l'Université de Tours																	
minimum maximum																	
1 30																	

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription	Un groupe dans chaque site universitaire avec inscription dans chaque université
--	--

Gestion	UFR
---------	-----

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :	

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non			
		Si oui, code à préciser	type	Numéro
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON	date d'échéance

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Formation dans ce domaine en e-learning plus axée par la résolution de problèmes et de cas cliniques et la prise en charge thérapeutique pratique

Public visé concerné par la formation :

médecin spécialiste : cardiologie, néphrologie, médecine interne, médecine vasculaire, gériatrie mais aussi médecine générale. Les internes et médecins diplômés peuvent s'inscrire.

Objectifs pédagogiques :

Mise au point des connaissances (théoriques et pratiques) concernant l'HTA et ses diverses complications cardiovasculaires et rénales. L'aspect prise en charge thérapeutique est particulièrement développé. L'enseignement est centré sur les aspects pratiques avec résolution de cas cliniques

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

DIU pouvant être valorisé pour améliorer l'insertion professionnelle

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Expliquer les mécanismes de régulation de la pression artérielle à court et long terme.
2. Décrire les modèles expérimentaux de l'hypertension artérielle.
3. Identifier les risques rénaux et cardiovasculaires du diabète et argumenter les bénéfices de leur prise en charge.
4. Analyser le risque rénal chez le patient vasculaire.
5. Évaluer le risque cardiovasculaire lié aux dyslipidémies et discuter les implications thérapeutiques.
6. Interpréter les interactions rein-vaisseaux-système nerveux impliquées dans la physiopathologie de l'HTA.
7. Décrire le rôle de la microcirculation dans le développement de l'HTA.
8. Expliquer les mécanismes cérébraux impliqués dans l'élévation de la pression artérielle.
9. Présenter et commenter les grands essais cliniques ayant structuré la prise en charge de l'HTA.
10. Reconnaître les désordres hypertensifs de la grossesse et discuter leur prise en charge.
11. Appliquer les recommandations actuelles dans la prise en charge de l'HTA.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Le niveau de formation doit être équivalent ou supérieur au niveau d'entrée dans la formation, soit bac+6.
Faire partie du public visé.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Lettre de motivation et CV

Procédure de recrutement

validation sur lettre de motivation et CV

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...
Expérience et motivation, candidature jugée par le responsable pédagogique

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

1 cours par semaine pendant 26 semaines

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Entièrement sur internet
40 QCM ou cas cliniques courts au cours d'une session de 2 heures en fin d'année universitaire (juin) + session rattrapage en septembre.
L'étudiant est déclaré admis si il a obtenu une note $\geq 10/20$ à l'examen

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☐ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Une deuxième session est organisée si l'étudiant a obtenu une note < 10 .
Pas de redoublement possible

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : Sélectionner la composante

Filière :

Diplôme : PLICATIONS CARDIO-RÉNALES, APPROCHE BASÉE SUR CAS Nom du responsable : Sautenet Bénédicte

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC			
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES			
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2	
26 semaines d'enseignement par e-learning (cours et cas cliniques à discuter)													
Chaque semaine le cours est mis en ligne ainsi que les cas cliniques ; ils ne sont disponibles qu'une semaine													
Semaine 1	Epidémiologie de l'HTA et des complications cardiovasculaires	D			52	52							
Semaine 2	Comment évaluer le risque cardiovasculaire global en pratique quotidienne ?	D											
Semaine 3	Mesure de la PA	D											
Semaine 4	HTA essentielle-Conduite à tenir	D											
Semaine 5	HTA essentielle-Synthèse des principales études et des recommandations et choix thérapeutiques.	D											
Semaine 6	HTA résistante	D											
Semaine 7	HTA et obésité-Hypertension et syndrome d'apnées du sommeil	D											
Semaine 8	HTA systolique et du sujet âgé	D											
Semaine 9	Urgences hypertensives	D											
Semaine 10	HTA et anesthésie-HTA péri-opératoire	D											
Semaine 11	HTA et sel	D											
Semaine 12	HTA et HVG-insuffisance cardiaque	D											
Semaine 13	HTA et tabac, alcool, drogues	D											
Semaine 14	HTA et diabète	D											
Semaine 15	HTA et hypokaliémie	D											
Semaine 16	Hypertension artérielle et progression de l'insuffisance rénale	D											
Semaine 17	HTA et microalbuminurie	D											
Semaine 18	HTA et sténose de l'artère rénale	D											
Semaine 19	HTA et risque rénal	D											
Semaine 20	HTA chez la femme	D											
Semaine 21	HTA et grossesse	D											
Semaine 22	HTA et risque CV de la contraception orale et du traitement hormonal substitutif	D											
Semaine 23	Utilisation des diurétiques dans l'HTA	D											
Semaine 24	IEC et ARA 2 dans l"HTA	D											
Semaine 25	Utilisation des bloqueurs des canaux calciques dans l'HTA	D											
Semaine 26	Utilisation des bêta-bloqueurs dans l'HTA	D											
Evaluation	écrit de 2h							ET E	ET E		ET E	ET E	
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				0	52	52	Préciser : CC : contrôle continu						
104							ET : examen terminal						
							O : oral – E : écrit						
dont 2h d'évaluation							QP : quitus de présence						

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Amar Jacques	PUPH	Thérapeutique		
Amar Laurence	PU-PH	Médecine vasculaire		
Azizi Michel	PU-PH	Cardiologie		
Barbet Christelle	PH	Néphrologie		
Bejan-Angoulvant Theodora	PU-PH	Pharmacologie	UFR Médecine	theodora.angoulvant@univ-tours.fr
Blacher Jacques	PU-PH	Thérapeutique		
Duly-Bouhanick Béatrice	PU-PH	Thérapeutique		
Fesler Pierre	PU-PH	Médecine vasculaire		
Lequeux Benoit	PH	Cardiologie		
Levy Bernard	PU-PH	Cardiologie		
Mourad Jean-Jacques	PU-PH	Médecine vasculaire		
Ormezzano Olivier	PH	Cardiologie		
Pathak Atul	PUPH	Cardiologie		
Rossignol Patrick	PU-PH	Thérapeutique		
Sautenet Bénédicte	MCU-PH	Thérapeutique	UFR Médecine	benedicte.sautenet@univ-tours.fr

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	2	FI	0	0,5
	FC au tarif normal	1	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	3	FC au tarif normal	0	1
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)	1 080 €	0 €	4 460 €	0 €	5 540 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes	200 €		200 €		400 €
Résultat recettes-dépenses	880 €	0 €	4 260 €	0 €	5 140 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		DIU HYPERTENSION ET COMPLICATIONS CARDIO-RÉNALES, APPROCHE BASÉE SUR CAS CLINIQUES	
Type de formation		Diplôme Inter-Universitaire	
	Paramètres	Valeur	
Formation sur une année complète (oui/non)		Non	
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT		25%	
Pourcentage minimum de coût de support		5%	
Coûts directs spécifiques uniquement		Spé	
Type de diplôme		DIU	
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)		Non	

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 180 €	1	+109 €
réduit			+ €
FI	678 €		+ €
			+ €
Total			+109 €

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	1	à renseigner
Tarif moyen	1 180 €	renseigné
Marge moyenne	+109 €	calculé

subvention (€)	
----------------	--

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	1 180 €	1 180 €
Coûts directs formation	630 €	630 €
Marge sur coûts directs	+550 €	+550 €
Coûts indirects formation	442 €	442 €
Coûts complets	1 071 €	1 071 €
Marge sur coûts complets	+109 €	+109 €

Coûts directs formation	630 €	630 €
-------------------------	-------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	5,0 h	7,5 h	46 €	345 €
Maîtres de conférences et assimilés		246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés		275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires		61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires		46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)			- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	5,0 h 0,0 h 7,5 h		345 €	345 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH		413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés		275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires		61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires		46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)			- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h 0,0 h 0,00 h		- €	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation	
	CM TD/TP ETD	
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	47,0 h 52,0 h	122,5 h
autre		0,00 h
Total	47,0 h 52,0 h	122,5 h

Heures totales	Heures de formation	
	CM TD/TP Hrs totales ETD	
nb heures de formation (pour l'apprenant)	52,0 h 52,0 h	104,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	5,0 h 0,0 h	5,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	52,0 h 52,0 h	104,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	Montant	Montant
	Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)	- €	- €
	Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)	- €	- €
Total		- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
coût de personnel Biats		8 €	60 €	60 €
coût de fonctionnement	5,0 h 0,0 h 7,5 h	15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation		3 €	24 €	24 €
Sous total autres coûts directs de formation			85 €	85 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	430 €	430 €
---	--------------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique	- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	200 €	200 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	- €	- €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	- €	- €
Reversement partenaire	- €	- €
Total des coûts spécifiques	200 €	200 €

Marge sur coûts directs	+550 €	+550 €
-------------------------	---------------	---------------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	208 €	208 €
Documentation	34 €	- €	3 €	19 €	19 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	14 €	14 €
Sous total coût de soutien		- €		241 €	241 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	140 €	140 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	47 €	47 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	13 €	13 €
Sous total coût de support		- €		201 €	201 €

Coûts indirects formation	442 €	442 €
Coûts complets	1 071 €	1 071 €
Marge sur coûts complets	+109 €	+109 €

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	1 071 €
dont coûts directs	630 €
dont coûts indirects	442 €
Coûts complets de l'heure de formation	8 €
Marge sur coûts directs	550 €
en % du tarif de vente	47%
Marge sur coûts complets	109 €
en % du tarif de vente	9%
Nombre minimum de stagiaires	1
Tarification minimum	1 071 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

HYPERTENSION ET COMPLICATIONS CARDIO-RÉNALES, APPROCHE BASÉE SUR CAS CLINIQUES (E-LEARNING)

Année d'ouverture :

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 080,00 €	1 080,00 €	1 080,00 €	1 180,00 €	1 180,00 €	1 180,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	440,00 €	440,00 €	440,00 €	440,00 €	440,00 €	440,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	610,00 €	610,00 €	610,00 €	615,00 €	618,00 €	618,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/02/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **HYPERTENSION ARTÉRIELLE FACTEUR DE RISQUE CARDIOVASCULAIRE ET RÉNAL**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) **Bac+6**

Composante porteuse **UFR Médecine**
Composante associée le cas échéant **Sélectionner la composante**

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Grenoble
- 2 Montpellier
- 3 Poitiers
- 4 Nancy
- 5 Toulouse
- 6 Paris

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Les enseignants partagent la formation

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Sautenet Bénédicte	06 89 68 38 66	benedicte.sautenet@gmail.com
2	Amar Laurence		laurence.amar@aphp.fr
3	Amar Jacques		amar.j@chu-toulouse.fr
4	Lequeux Benoît		Benoit.LEQUEUX@chu-poitiers.fr
5	Ormezzano Olivier		OOrmezzano@chu-grenoble.fr
6	Roubille Camille		camille.roubille@umontpellier.fr
7	Boivin Jean Marc		jm.boivin@chru-nancy.fr

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel	☐	Effectifs attendus pour l'Université de Tours minimum maximum
	Formation initiale 100 % en distanciel	☐	
	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☒	
	Formation continue 100 % en présentiel*	☐	
	Formation continue 100 % en distanciel*	☐	
	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒	
		4	35

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription

Gestion **UFR**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Ce DIU apporte des connaissances variées et concrètes sur la prise en charge de l'HTA en population générale avec des focus spécifiques en épidémiologie, en clinique et en recherche. Elle apporte également des connaissances complètes sur le risque cardiovasculaire et rénal de ces patients. Il n'existe que 2 DIU s'intéressant à l'HTA en France.

Public visé concerné par la formation :

Cette formation touche un public très complet de médecin spécialiste : cardiologie, néphrologie, médecine interne, médecine vasculaire, gériatrie mais aussi médecine générale. Les internes et médecins diplômés peuvent s'inscrire.

Objectifs pédagogiques :

1. Comprendre les mécanismes physiopathologiques fondamentaux de l'hypertension artérielle
Décrire les mécanismes de régulation à long terme de la pression artérielle et les principaux modèles expérimentaux de l'HTA.
Expliquer les mécanismes de régulation à court terme et leurs implications thérapeutiques.
Discuter les nouveaux concepts physiopathologiques récents dans l'HTA, incluant les interactions rein-vaisseaux-cerveau.
Comprendre le rôle de la microcirculation dans le développement et l'entretien de l'HTA.
Décrire les circuits cérébraux impliqués dans l'élévation tensionnelle.
2. Identifier et évaluer les risques cardiovasculaires et rénaux associés à l'HTA
Examiner le risque rénal et cardiovasculaire lié au diabète et les bénéfices de sa prise en charge.
Analyser le risque rénal du patient vasculaire et le risque cardiovasculaire du patient rénal.
Évaluer la contribution des dyslipidémies et leurs traitements au risque cardiovasculaire global.
3. Maîtriser les implications cliniques de l'HTA dans des situations particulières
Décrire les désordres hypertensifs de la grossesse et leur prise en charge.
Discuter les implications physiopathologiques, pronostiques et thérapeutiques de l'HTA dans les principaux contextes cliniques (diabétique, vasculaire, rénal).
4. Connaître les données issues des grands essais cliniques
Présenter les grands essais ayant structuré la prise en charge de l'hypertension.
Interpréter de manière critique les résultats des études majeures et leur impact sur la pratique.
5. Mettre en pratique les recommandations actuelles
Appliquer les recommandations récentes sur le diagnostic, l'évaluation du risque et le traitement de l'HTA.
Intégrer les concepts physiopathologiques et les données d'essais cliniques pour élaborer une stratégie thérapeutique individualisée.
6. Développer une capacité d'analyse critique
Analyser et commenter un article scientifique portant sur l'hypertension artérielle.
Développer une approche basée sur les preuves dans la prise en charge quotidienne de l'HTA.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Tous les médecins souhaitant se spécialiser dans l'hypertension artérielle

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Expliquer les mécanismes de régulation de la pression artérielle à court et long terme.
2. Décrire les modèles expérimentaux de l'hypertension artérielle.
3. Identifier les risques rénaux et cardiovasculaires du diabète et argumenter les bénéfices de leur prise en charge.
4. Analyser le risque rénal chez le patient vasculaire.
5. Évaluer le risque cardiovasculaire lié aux dyslipidémies et discuter les implications thérapeutiques.
6. Interpréter les interactions rein-vaisseaux-système nerveux impliquées dans la physiopathologie de l'HTA.
7. Décrire le rôle de la microcirculation dans le développement de l'HTA.
8. Expliquer les mécanismes cérébraux impliqués dans l'élévation de la pression artérielle.
9. Présenter et commenter les grands essais cliniques ayant structuré la prise en charge de l'HTA.
10. Reconnaître les désordres hypertensifs de la grossesse et discuter leur prise en charge.
11. Appliquer les recommandations actuelles dans la prise en charge de l'HTA.
12. Analyser et critiquer un article scientifique en lien avec l'hypertension artérielle.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Le niveau de formation doit être équivalent ou supérieur au niveau d'entrée dans la formation, soit bac+6.
Faire partie du public visé.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Lettre de motivation et CV

Procédure de recrutement

validation sur lettre de motivation et CV

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

4 séminaires de 2 jours : 1er (distanciel) physiopath/épidémio : Tours et Montpellier alternativement 1 année sur 2
2e (distanciel) : Mesure PA, atteinte organes cibles : Grenoble
3e (présentiel) : Stratégies diagnostiques et thérapeutiques : Paris
4e (distanciel) : HTA sur terrains particuliers : Toulouse

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

participation obligatoire aux J HTA en décembre pour les étudiants.

2 devoirs maison pour chacun des 2 premiers séminaires : chacun noté sur 10 points
1 examen final noté sur 80 points (4 cas cliniques habituellement, chacun noté sur 20) d'une durée de 2 h
Note finale = sur 20 (2 devoirs notés sur 20, 1 examen final noté sur 80)
L'étudiant est déclaré admis si il a obtenu une note $\geq 10/20$ à la moyenne compensée des 3 examens.

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☐ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Examen rattrapage : en septembre - « oral » de 4 h
Pas de redoublement possible

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : HYPERTENSION ARTÉRIELLE FACTEUR DE RISQUE CARDIOVASCULAIRE ET RÉNAL

Nom du responsable : Sautenet Bénédicte

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Session 1 Physiopathologie, épidémiologie, évaluation du risque	Enseignement magistral et discussion de dossiers	D		20								
Session 2 Mesure de la pression artérielle, atteinte des organes cibles	Enseignement magistral et discussion de dossiers	D		20								
Session 3 Stratégies thérapeutiques et diagnostiques dans l'HTA	Enseignement magistral et discussion de dossiers	D		20								
Session 4 HTA sur terrains particuliers	Enseignement magistral et discussion de dossiers	D		20								
Cas clinique : réponses notées (évaluation du temps pour l'analyser et répondre aux questions	Travail personnel	D			20			ET E	ET O		ET E	ET O
Article à critiquer et commenter : (évaluation du temps pour l'analyser et répondre aux questions	Travail personnel	D			20			ET E	ET O		ET E	ET O
Evaluation (2h)								E E	E O		E E	E O
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				80	40	0	Préciser : CC : contrôle continu					
120							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
plus 2h d'évaluation							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Jean-Baptiste de Freminville	Maîtres de conférences et assimilés		UFR Médecine	jean-baptiste.defreminville@univ-tours.fr
Béatrice Duly-Bouhanick	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		UFR Médecine	duly-bouhanick.b@chu-toulouse.fr
Christelle Barbet	Vacataires fonctionnaires		UFR Médecine	C.BARBET@chu-tours.fr
Denis Angoulvant	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		UFR Médecine	angoulvant@univ-tours.fr
Atul Pathak	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		UFR Médecine	Atul.PATHAK@chpg.mc
Bénédicte Sautenet	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		UFR Médecine	benedicte.sautenet@univ-tours.fr
Jean-Michel Halimi	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		UFR Médecine	jmhalimi@univ-tours.fr
Bernard Lévy	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		UFR Médecine	bernard.levy@inserm.fr
Théodora Bejan-Angoulvant	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		UFR Médecine	theodora.angoulvant@univ-tours.fr
Jacques Blacher	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		UFR Médecine	jacques.blacher@aphp.fr

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	2	FI	3	FI	6	FI	1	3
	FC au tarif normal	1	FC au tarif normal	2	FC au tarif normal	3	FC au tarif normal	2	2
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)	2 420 €	4 110 €	7 110 €	2 978 €	16 618 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes	950 €	950 €	1 400 €	1 650 €	4 950 €
Résultat recettes-dépenses	1 470 €	3 160 €	5 710 €	1 328 €	11 668 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		DIU Hypertension artérielle facteur de risque cardiovasculaire et rénal			
Type de formation					
	Paramètres	Valeur			
	Formation sur une année complète (oui/non)	Non			
	Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%			
	Pourcentage minimum de coût de support	5%			
	Coûts directs spécifiques uniquement	Spé			
	Type de diplôme	DIU			
	Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non			
	Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale	
	normal FC	1 180 €	2	-114 €	
	réduit			+ €	
	FI	618 €	2	-1 238 €	
				+ €	
	Total			-1 352 €	
	subvention (€)				
			Total	Par stagiaire	
	Chiffre d'affaires prévisionnel		3 596 €	899 €	
	Coûts directs formation		2 592 €	648 €	
	Marge sur coûts directs		+1 004 €	+251 €	
	Coûts indirects formation		2 356 €	589 €	
	Coûts complets		4 948 €	1 237 €	
	Marge sur coûts complets		-1 352 €	-338 €	
	Coûts directs formation		2 592 €	648 €	
Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation	
	CM TD/TP ETD				
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	20,0 h	10,0 h	40,0 h	46 €	1 840 €
Maîtres de conférences et assimilés			246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €	- €
Doctorants contractuels			97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires			61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires			46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)				- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	20,0 h	10,0 h	40,0 h	1 840 €	460 €
Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation	
	CM TD/TP ETD				
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH			413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCUPH			246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCUPH au-delà du service statutaire			46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €	- €
Doctorants contractuels			97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires			61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires			46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)				- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h	0,0 h	- €	- €
Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation				
	CM TD/TP ETD				
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h		
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	60,0 h	30,0 h	120,0 h		
autre			0,00 h		
Total	60,0 h	30,0 h	120,0 h		
Heures totales	Heures de formation				
	CM TD/TP Hrs totales ETD				
nb heures de formation (pour l'apprenant)	80,0 h	40,0 h	120,0 h	160,0 h	
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	20,0 h	10,0 h	30,0 h	40,0 h	
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	80,0 h	40,0 h	120,0 h	160,0 h	
Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	Montant	- €	Montant	
	Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)			- €	
	Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)			- €	
Total			- €	- €	
Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation	
	CM TD/TP ETD				
coût de personnel Biatss			8 €	321 €	80 €
coût de fonctionnement	20,0 h	10,0 h	40,0 h	15 €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation			3 €	131 €	33 €
Sous total autres coûts directs de formation				452 €	113 €
Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)				2 292 €	573 €
Coûts spécifiques	Montant	Montant			
			- €	- €	
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			300 €	75 €	
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)				- €	
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)				- €	
Reversement partenaire				- €	
Total des coûts spécifiques			300 €	75 €	
Marge sur coûts directs			+1 004 €	+251 €	
			27,9%		
Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	1 110 €	277 €
Documentation	34 €	- €	3 €	101 €	25 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	75 €	19 €
Sous total coût de soutien		- €		1 286 €	321 €
Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	748 €	187 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	252 €	63 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	71 €	18 €
Sous total coût de support		- €		1 071 €	268 €
Coûts indirects formation			2 356 €	589 €	
Coûts complets			4 948 €	1 237 €	
Marge sur coûts complets			-1 352 €	-338 €	
			-37,6%		
Chiffres clés / stagiaire	Remarques				
Coûts complets	1 237 €				
dont coûts directs	648 €				
dont coûts indirects	589 €				
Coûts complets de l'heure de formation	31 €	coût par heure ETD de formation de l'apprenant			
Marge sur coûts directs	251 €				
en % du tarif de vente	28%				
Marge sur coûts complets	-338 €				

en % du tarif de vente		-38%	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Nombre minimum de stagiaires		6	
Tarification minimum		1 237 €	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

HYPERTENSION ARTÉRIELLE FACTEUR DE RISQUE CARDIOVASCULAIRE ET RÉNAL

Année d'ouverture :

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 140,00 €	1 140,00 €	1 140,00 €	1 140,00 €	1 180,00 €	1 180,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	1 040,00 €	1 040,00 €	1 040,00 €	1 040,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	440,00 €	440,00 €	440,00 €	440,00 €	440,00 €	440,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	610,00 €	610,00 €	610,00 €	615,00 €	618,00 €	618,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/02/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé	IMAGERIE NÉPHRO-UROLOGIQUE MORPHOLOGIQUE, FONCTIONNELLE ET INTERVENTIONNELLE
----------	---

Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Bac+6
-----------------------------------	-------

Composante porteuse	UFR Médecine
Composante associée le cas échéant	Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :	
1	Composante ou Université associée : Paris, Lille, Strasbourg, Nancy, Tours, Lyon, Marseille, Montpellier, Bordeaux, Toulouse.
2	
3	
4	

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :	
	Cours, ED, supports informatiques communs
	Formation organisée une année sur deux à Tours

Enseignant.e.s responsable.s :			
	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Laurent BRUNEREAU	02 47 47 74 22	l.brunereau@chu-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel	☐	Effectifs attendus pour l'Université de Tours	minimum	maximum
	Formation initiale 100 % en distanciel	☒			
	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐			
	Formation continue 100 % en présentiel*	☐			
	Formation continue 100 % en distanciel*	☒			
	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐			
			2	10	

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription	Un groupe dans chaque site universitaire avec inscription dans chaque université
--	--

Gestion	UFR
---------	-----

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :	

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non			
		Si oui, code à préciser	type	Numéro
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON	date d'échéance

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Complément de formation spécialisée du 3ème cycle
- Formation médicale continue
- Agrément FEPUR (Fédération de l'Enseignement Post Universitaire en Radiologie)

Public visé concerné par la formation :

Les spécialistes en Radiodiagnostic-imagerie médicale titulaire d'un diplôme français.
Les étudiants en cours de DES ayant validé au moins 6 semestres dans la spécialité Radiodiagnostic-imagerie médicale.
Les étudiants étrangers inscrits en France en 2ème année de spécialité Radiodiagnostic et imagerie médicale.
Les médecins étrangers, spécialistes titulaires d'un diplôme de Radiodiagnostic et imagerie médicale, ressortissant de l'Union européenne ou détenteurs d'une autorisation d'exercer la radiologie en France et/ou jugés aptes à suivre l'enseignement par les directeurs de l'enseignement ;
Les spécialistes en Médecine nucléaire titulaire d'un diplôme français ;
Les étudiants en cours de DES ayant validé au moins 6 semestres dans la spécialité Médecine Nucléaire.

Objectifs pédagogiques :

Perfectionner les connaissances anatomo-physio-pathologiques sur l'appareil génito urinaire

Perfectionner les connaissances dans la prise en charge médico-chirurgicale des affections uronéphrologiques

Perfectionner les connaissances en imagerie génito-urinaire notamment en pathologie uronéphrologique

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Former aux procédures d'imagerie diagnostique en uronéphrologie
Former aux actes de radiologie interventionnelle principalement diagnostiques les plus courants en uronéphrologie
Former aux techniques d'imagerie fonctionnelle
Initier aux techniques d'imagerie émergentes et aux nouveaux agents de contraste

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Perfectionner les connaissances anatomo-physio-pathologiques sur l'appareil génito-urinaire
2. Perfectionner les connaissances dans la prise en charge médico-chirurgicale des affections uronéphrologiques
3. Perfectionner les connaissances en imagerie génito-urinaire notamment en pathologie uronéphrologique

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac + 6 ou équivalent et faire partie du public visé.

Documents demandés pour l'examen du dossier

CV + lettre de motivation

Procédure de recrutement

Validation de la candidature par le responsable local

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Enseignement organisé une année sur deux : 2024, 2026, 2028....

Enseignements théoriques en e-learning (80h)

Enseignement pratique au sein d'une pratique professionnelle (120h)

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☒

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 120 heures

Conditions de validation du diplôme

Validation d'un examen écrit d'une durée de 2h30. L'étudiant est déclaré admis si il a obtenu une note moyenne $\geq 10/20$ à l'examen.

Validation d'une pratique professionnelle

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☐ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Pas de redoublement possible

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : IMAGERIE NÉPHRO-UROLOGIQUE MORPHOLOGIQUE, FONCTIONNELLE ET INTERVENTIONNELLE

Nom du responsable : Laurent BRUNEREAU

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module 1		D		8	8							
Haut appareil urinaire 1	- méthode d'exploration : dernières avancées											
	- kystes et tumeurs du rein : imagerie actuelle											
Module 2		D		8	8							
Haut appareil urinaire 2	- malformations et pathologie acquise de la voie excrétrice											
	- traumatismes, pathologie infectieuse et lithiase											
Module 3		D		8	8							
Reins vasculaire, insuffisance rénale et surrénales	- pathologie vasculaire du rein											
	- insuffisance rénale, transplantation rénale et surrénales											
Module 4		D		8	8							
Rétropéritoine,bas appareil et plancher pelvien	- rétropéritoine et bas appareil 1											
	- bas appareil 2, statique pelvienne et pathologie uro-gynécologique											
Module 5		D		8	8							
Prostate et appareil reproducteur masculin	- imagerie de la prostate											
	- imagerie de l'appareil reproducteur masculin											
Evaluation	30 minutes d'examen écrit par module soit 2h30 au total						ET E			ET E		
Pratique professionnelle					120		VAL			VAL		
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				40	40		Préciser : CC : contrôle continu					
80							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
dont 2,5h d'évaluation							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Pr Olivier HELENON	PU-PH	Radiologie Paris 5		olivier.helenon@nck.aphp.fr
Pr Marc ANDRE	PU-PH	Radiologie Marseille		marc.andre@ap-hm.fr
Pr Patrice TAOUREL	PU-PH	Radiologie Montpellier		p-taourel@chu-montpellier.fr
Pr Nicolas GRENIER	PU-PH	Radiologie Bordeaux		nicolas.grenier@chu-bordeaux.fr
Pr Catherine ROY	PU-PH	Radiologie Strasbourg		Catherine.Roy@chru-strasbourg.fr
Pr Marie France BELLIN	PU-PH	Radiologie paris		marie-france.bellin@bct.aphp.fr
Pr Philippe PUECH	PU-PH	Radiologie Lille		puech@dicomworks.com
Pr Laurent BRUNEREAU	PU-PH	Radiologie Tours	UFR Médecine	l.brunereau@chu-tours.fr
Pr Olivier ROUVIERE	PU-PH	Radiologie Lyon		olivier.rouviere@netcourrier.com
Pr Christophe CHAGNAUD	PU-PH	Radiologie Marseille		Christophe.CHAGNAUD@ap-hm.fr
Pr Raphaele RENARD-PENNA	PU-PH	Radiologie Paris		raphaele.renardpenna@gmail.com

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	Non ouvert	FI	2	FI	Non ouvert	FI	4	3
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	0
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)		1 360 €		2 740 €	4 100 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes		0 €		70 €	70 €
Résultat recettes-dépenses	0 €	1 360 €	0 €	2 670 €	4 030 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	DIU D'Imagerie Néphro-Urologique Morphologique, Fonctionnelle et Interventionnelle		
Type de formation	Diplôme Inter-Universitaire		
	Paramètres	Valeur	
Formation sur une année complète (oui/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DIU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 230 €		+ €
réduit			+ €
FI	688 €	2	+957 €
			+ €
Total			+957 €

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	2	à renseigner
Tarif moyen	688 €	renseigné
Marge moyenne	+479 €	calculé

subvention (€)		Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	1 376 €	688 €	
Coûts directs formation	242 €	121 €	
Marge sur coûts directs	+1 134 €	+567 €	
Coûts indirects formation	177 €	88 €	
Coûts complets	419 €	209 €	
Marge sur coûts complets	+957 €	+479 €	

Coûts directs formation	242 €	121 €
-------------------------	-------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	2,0 h		46 €	138 €
Maîtres de conférences et assimilés		3,0 h	246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €
Doctorants contractuels			97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et IMST), attachés temporaires			127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires			61 €	- €
Vacataires fonctionnaires			46 €	- €
Autres (honoraires de formation...)				- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	2,0 h	0,0 h	3,0 h	138 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH			413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH			246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €
Doctorants contractuels			97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et IMST), attachés temporaires			127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires			61 €	- €
Vacataires fonctionnaires			46 €	- €
Autres (honoraires de formation...)				- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h	0,00 h	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h	
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	38,0 h		57,0 h	
autre			0,00 h	
Total	38,0 h	0,0 h	57,0 h	

Heures totales	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	40,0 h	0,0 h	40,0 h	60,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	2,0 h	0,0 h	2,0 h	3,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	40,0 h	0,0 h	40,0 h	60,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	- €	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
coût de personnel Biats			8 €	24 €
coût de fonctionnement	2,0 h	0,0 h	15 €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation			3 €	10 €
Sous total autres coûts directs de formation				34 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	172 €	86 €
---	-------	------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique	- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	70 €	35 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	- €	- €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		- €
Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques	70 €	35 €

Marge sur coûts directs	+1 134 €	+567 €
-------------------------	----------	--------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	83 €	42 €
Documentation	34 €	- €	3 €	8 €	4 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	6 €	3 €
Sous total coût de soutien		- €		96 €	48 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	56 €	28 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	19 €	9 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	5 €	3 €
Sous total coût de support		- €		80 €	40 €

Coûts indirects formation	177 €	88 €
Coûts complets	419 €	209 €
Marge sur coûts complets	+957 €	+479 €

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	209 €
dont coûts directs	121 €
dont coûts indirects	88 €
Coûts complets de l'heure de formation	7 €
Marge sur coûts directs	567 €
en % du tarif de vente	82%
Marge sur coûts complets	479 €
en % du tarif de vente	70%
Nombre minimum de stagiaires	1
Tarification minimum	209 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

IMAGERIE NÉPHRO-UROLOGIQUE MORPHOLOGIQUE, FONCTIONNELLE ET INTERVENTIONNELLE

Année d'ouverture :

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 230,00 €	1 230,00 €	1 230,00 €	1 230,00 €	1 230,00 €	1 230,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	1 140,00 €	1 140,00 €	1 140,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	510,00 €	510,00 €	510,00 €	510,00 €	510,00 €	510,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	680,00 €	680,00 €	680,00 €	685,00 €	688,00 €	688,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/02/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **IMMUNOPATHOLOGIE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+5

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 université de la Sorbonne Pitié salpêtrière
- 2 Université de Nice
- 3 Université de Lille
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	HOARAU CYRILLE	02 36 66 63 76	hoarauc@univ-tours.fr
2	ROZENZWAJG MICHELLE		michelle.rosenzwajg@sorbonne-universite.fr
3	SEITZ POLSKI BARBARA		aservettaz@chu-reims.fr
4	LEFEVRE GUILLAUME		guillaume.lefevre@chru-lille.fr

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel	☐	Effectifs attendus pour l'Université de Tours minimum maximum	
	Formation initiale 100 % en distanciel	☒		
	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐		
	Formation continue 100 % en présentiel*	☐		
	Formation continue 100 % en distanciel*	☒		
	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐		
			2	60

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe dans chaque site universitaire avec inscription dans chaque université

Gestion

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser Si non, l'envisagez-vous ?	type	Numéro	date d'échéance
			NON		

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

L'immunopathologie est une thématique transversale qui intéresse l'ensemble des spécialités médicales. L'approche physiopathologique des maladies reste néanmoins abordée de façon générale dans la formation des médecins au cours de leur DES. L'émergence des maladies chroniques et les progrès de l'immunothérapie permettant de manipuler thérapeutiquement les fonctions du système immunitaire dans la prise en charge du cancer, des infections, de la transplantation, des maladies inflammatoires chroniques, ou des déficits immunitaires, et rendent indispensable un enseignement transversal autour de l'immunopathologie et de l'immunothérapie. Ce DIU national, sous l'égide du CEnI (collège des enseignants d'immunologie des universités de langue française) permettra donc aux internes, médecins, pharmaciens et autres professionnels de santé concernés par l'immunopathologie, d'acquérir les bases nécessaires à la prise en charge des patients et l'utilisation de thérapies innovantes.

Public visé concerné par la formation :

Ce diplôme s'adresse au public suivant :

Dans le cadre de la formation initiale :

Étudiants en 3ème cycle de DES, Internes et docteurs juniors de Médecine dans des disciplines cliniques et biologiques, de chirurgie dentaire ou de pharmacie

Dans le cadre de la formation continue / reprise d'études :

- Médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, spécialistes hospitaliers ou libéraux dans le cadre de la FMC
- Biologistes hospitaliers
- Médecins et pharmaciens de l'industrie pharmaceutique
- Chercheurs et/ou ingénieurs issus du public ou de l'industrie pharmaceutique ayant au minimum un équivalent master 2
- Étudiants de nationalité étrangère inscrits en DFMS/DFMSA

Objectifs pédagogiques :

La formation a pour objectif l'acquisition des connaissances en immunologie indispensables à l'appréhension des grands mécanismes immunopathologiques, ainsi que les différentes modalités d'immunothérapies existantes dans la prise en charge des maladies dysimmunitaires.

Cette formation permet d'acquérir les connaissances suivantes :

- Connaître la manière dont le système immunitaire interagit avec les autres systèmes pour assurer l'homéostasie de l'organisme
- Identifier les différentes phases de la réponse immunitaire et les mécanismes d'activation des cellules immunitaires
- Connaître les méthodes et les principes des outils utilisés en immunologie pour le diagnostic et le suivi des patients.
- Connaître les mécanismes pathogéniques et la prise en charge des maladies auto-immunes ou inflammatoires spécifiques d'organe, des maladies auto-immunes systémiques, des pathologies auto-inflammatoires, des déficits immunitaires primitifs et secondaires, des pathologies du complément, et comprendre les mécanismes impliqués dans la greffe de cellules souches hématopoïétiques et d'organe.
- Acquérir les connaissances nécessaires à la mise en œuvre des immunothérapies en immunologie
- Connaître les principes immunologiques fondamentaux de la vaccination (types de vaccins, différentes plateformes et technologies innovantes, monitoring, adjuvants, effets indésirables)

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

La formation a pour objectif l'acquisition des connaissances en immunologie indispensables à l'appréhension des grands mécanismes immunopathologiques, ainsi que les différentes modalités d'immunothérapies existantes dans la prise en charge des maladies dysimmunitaires.

Cette formation permet d'acquérir les connaissances suivantes :

- Connaître la manière dont le système immunitaire interagit avec les autres systèmes pour assurer l'homéostasie de l'organisme
- Identifier les différentes phases de la réponse immunitaire et les mécanismes d'activation des cellules immunitaires
- Connaître les méthodes et les principes des outils utilisés en immunologie pour le diagnostic et le suivi des patients.
- Connaître les mécanismes pathogéniques et la prise en charge des maladies auto-immunes ou inflammatoires spécifiques d'organe, des maladies auto-immunes systémiques, des pathologies auto-inflammatoires, des déficits immunitaires primitifs et secondaires, des pathologies du complément, et comprendre les mécanismes impliqués dans la greffe de cellules souches hématopoïétiques et d'organe.
- Acquérir les connaissances nécessaires à la mise en œuvre des immunothérapies en immunologie
- Connaître les principes immunologiques fondamentaux de la vaccination (types de vaccins, différentes plateformes et technologies innovantes, monitoring, adjuvants, effets indésirables)

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Elles dépendent de la formation et du cursus professionnel du candidat et des modules choisis.

Pour les cliniciens :

1. Savoir organiser en situation de recours la prise en charge des maladies auto-immunes, déficits immunitaires, pathologie du complément, (bilan diagnostique, bilan préthérapeutique, suivi clinique, biologique, thérapeutique, gestion des complications et prévention et gestion des effets indésirables des traitements, vaccinations)
2. Savoir proposer un projet thérapeutique personnalisé et adapté à la pathologie immunitaire, savoir adapter dans les situations complexes (compétences de deuxième recours) une thérapie ciblée, savoir suivre l'efficacité et les complications de ce type de traitement et des traitements modulant la tolérance immunitaire (notamment inhibiteurs des points de contrôle de la réponse immunitaire ; immune checkpoint inhibitors)
3. Savoir organiser la prise en charge d'un patient ayant une indication à une thérapie cellulaire (autogreffe, allogreffe de moelle, cellules souches mésoenchymateuses, CAR-T cells...) dans le champ de compétence du candidat (bilan préthérapeutique, suivi clinique, biologique, thérapeutique, prévention et gestion des complications)

Pour les biologistes :

1. Savoir aider à la prescription, réaliser, interpréter, valider et discuter au regard du contexte clinique les examens d'analyses immunologiques spécialisés dans le domaine de l'auto-immunité, des déficits immunitaires, et des greffes d'organes et de moelle
2. Savoir analyser une situation clinique d'immunopathologie et proposer aux cliniciens les examens pertinents les plus adaptés

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac + 5 ou équivalent et faire partie du public visé.
et
- Être titulaire ou en cours d'obtention d'un Diplôme d'État de docteur en médecine
ou
- Être titulaire ou en cours d'obtention d'un Diplôme d'État de docteur en pharmacie
ou
- Être titulaire d'un Master 2 en biologie

A noter que le DIU Immunopathologie ne peut se substituer à ni être requis pour la validation de la formation théorique du Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) de médecine interne et immunologie clinique et du DES de biologie médicale.

Documents demandés pour l'examen du dossier

CV et lettre de motivation indiquant notamment le projet professionnel

Procédure de recrutement

Etude de la candidature par le comité pédagogique du DIU

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Enseignement à 100% en distanciel (visioconférence). Période de formation : octobre à juin

Rythme de la formation :

- Début de la formation au mois d'octobre
- Les modules 1 à 4 du tronc commun se dérouleront d'octobre à janvier inclus. Il faut compter, en moyenne, 2 jours de cours par module et par mois.
- L'examen du tronc commun aura lieu au mois de janvier.
- Les 9 modules spécifiques (modules 5 à 13) auront lieu de janvier à juin : 3 modules à sélectionner au choix de l'étudiant.
- L'examen final aura lieu fin juin
- Une épreuve de rattrapage est proposée en septembre

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Un examen oral du tronc commun (module 1 à 4) d'une durée de 30 minutes : présentation d'un article en binôme. La note de cet examen est sur 40 points.
Examen final écrit sur modules complémentaires (choix de 3 modules parmi les modules 5 à 13) d'une durée de 3 heures (1h pour chaque module). La note est sur 60 points (3 modules notés chacun sur 20).

Pour valider cet enseignement, il faudra une note minimale totale (tronc commun + modules complémentaires) de 50/100 et aucune note de modules optionnels ne devra être inférieure à 06/20.

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☐ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Une session de rattrapage sera proposée en septembre pour les modules dont la note est < à 10.
La 2ème session sera sous la forme d'un oral de 30 minutes : présentation de 15 minutes d'un sujet abordé lors d'un module d'enseignement et 15 minutes de discussion.
La note globale doit être supérieure à 50/100 pour valider le DIU.

Pas de redoublement possible

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : SANTE

Diplôme : IMMUNOPATHOLOGIE

Nom du responsable : HOARAU CYRILLE

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
TRONC COMMUN												
Module 1 : bases fondamentales de l'immunologie				12h30								
	Partie 1 : Introduction à l'immunologie	D										
	a. Introduction générale / Historique / Applications thérapeutiques	D		1								
	b. Organes et cellules du système immunitaire	D		1								
	c. Circulations leucocytaires	D		0,5								
	Partie 2 : Immunité innée	D										
	a. Cellules et récepteurs de l'immunité innée	D		1								
	b. Effecteurs solubles de l'immunité innée (système du complément ; pentraxines, collectines, ficollines)	D		0,75								
	c. Réponse inflammatoire (fonction, cinétique temporo-spatiale, résolution)	D		1								
	d. Réponse antivirale	D		0,25								
	Partie 3 : Immunité adaptative	D										
	a. Récepteur des lymphocytes T, voies de présentation de l'antigène/CMH	D		1								
	b. Activation et propriétés effectrices des lymphocytes T	D		1,5								
	c. Récepteur des lymphocytes B/Anticorps et antigènes	D		0,5								
	d. Activation et propriétés effectrices des lymphocytes B/Anticorps	D		1,5								
		D										
	Partie 4 : Régulation/Tolérance et immunité tissulaire	D										
	a. Tolérances centrale et périphériques	D		0,67								
	b. « Checkpoint inhibitors »	D		0,33								
c. Système immunitaire dans les tissus de barrières épithéliales	D		1									
				23h								
	Immunité anti-infectieuse : fonctions immunitaires, déficits immunitaires primitifs, explorations biologiques au laboratoire (7h)	D										
	1. Humorale a. Rôle de l'immunité humorale dans la défense anti-infectieuse b. DICV c. Autres déficits primitifs de l'immunité humorale : Agamma, SHIM, IgA, sous-classes IgG, SPAD	D		2,5								
	2. Cellulaire a. Rôle de l'immunité cellulaire dans la défense anti-infectieuse b. Déficits primitifs de l'immunité cellulaire : SCID, CID, sd hyperIgM, DI syndromiques (22q11, STAT3 ..) c. Stratégies d'exploration d'un déficit de l'immunité cellulaire	D		2,5								
	3. Innée a. Rôle de l'immunité innée dans la défense anti-infectieuse b. Déficits primitifs de l'immunité innée (hors complément) : GSD, STAT1, IFN-IL12, IRAK4 c. Tests biologiques d'exploration de l'immunité innée (axe IL12/IFN, métabolisme oxydatif, chimiotactisme des PNN)	D		2								

Module 2 : immunopathologie générale et explorations biologiques	Place de la génétique et méthodes d'explorations au cours des DIP	D	1,5									
	Immunité anti-tumorale 1. Réponse anti-tumorale et mécanismes d'échappement 2. Principe d'immunoscore 3. Révolution de l'immunothérapie en cancérologie	D	3									
	Maladies auto-immunes et auto-inflammatoires	D										
	1. La réponse auto-immune physiologique	D	1									
	2. La perte de tolérance immunitaire illustrée par l'exemple a. APECED, IPEX , ALPS b. Diabète de type 1	D	2									
	3. Principes généraux d'exploration de l'auto- immunité au laboratoire a. Dépistage d'auto-anticorps b. Recherche d'auto-anticorps spécifiques	D	1									
	4. Les maladies auto-inflammatoires a. Les grands syndromes et maladies auto- inflammatoires (FMF, TRAPS, M-Wells, Blau, ..) b. Explorations de la réponse inflammatoire au laboratoire et explorations génétiques	D	2									
	HLA et transplantation d'organes	D										
	1. Explorations biologiques : typage HLA, dépistage et identification des AC anti-HLA, compatibilité tissulaire	D	2									
	2. Spécificités de la réponse allogénique	D	1									
	3. Thérapeutiques immunosuppressives	D	1									
	4. Xénogreffe	D	1									
	5. Nouveaux organes en transplantation	D	1									
Module 3 : Immunothérapie			14h30									
	1. Concept et développement des immunothérapies	D	1									
	2. Anticorps	D										
	- IgIV	D	1									
	- Monoclonaux - Structure-fonction - Développement des Ac. Monoclonaux à visée immunosuppressive vs. anti-tumoraux - Mode d'action : Neutralisants/ modulation d'un récepteur/ déplétion d'une population cellulaire - Anti-tumoraux : anticorps bi-spécifiques, check- point inhibiteurs	D	3									
	3. Vaccins thérapeutiques - Moléculaires - Particulaires - Cellulaires (DC)	D	3									
	4. Thérapie cellulaire T (4h) - CAR T (co-domaines, génération, applications, effet secondaire...)	D	1,5									
	- Treg thérapie et CAR Treg	D	1									
	- T spécifiques d'antigène infectieux/anti- tumoraux : concept et applications	D	0,75									
	5. Thérapie génique : immunothérapie des déficits immunitaires à partir des CSP	D										
	- Molécules : cytokines/lymphokines	D	1									
Module 4 : Maladies inflammatoires systémiques	Introduction Quels challenges en 2021 pour les maladies inflammatoires systémiques ? Organisation de la prise en charge des maladies rares en France : réseaux, filières et autres clés pour travailler (T Martin) Actualités incontournables sur les maladies inflammatoires systémiques (Physiopathogénie, outils diagnostiques, traitement, recherche) – Partie I Vascularites à ANCA Syndrome des antiphospholipides Lupus systémique Sclérodermie systémique ACG Sjogren Actualités incontournables sur les maladies inflammatoires systémiques (Physiopathogénie, outils diagnostiques, traitement, recherche) – Partie II Maladie de Behcet Polychondrite atrophiante Myosites : pathogénies et conséquences thérapeutiques pour aujourd'hui et demain	D	13,5									

	Maladie liée aux IgG4 Granulomatoses systémiques (Fr Cohen) Grossesse et maladies systémiques (E Lazzaro) Manifestations autoimmunes des déficits											
Modalités examens tronc commun	Validation du tronc commun : analyse critique d'un article scientifique (en binôme) - 0h30	D						ET O	ET O		ET O	ET O
3 modules à sélectionner au choix												
Module 5 : Néphrologie	Partie 1 : Glomérulopathies Inflammatoires et Auto-Immunes - Physiopathologie et traitement des néphropathies à dépôts d'IgA - Physiopathologie et traitement des syndromes néphrotiques à rechute - Physiopathologie et traitement des glomérulonéphrites extra-membraneuses - Glomérulonéphrites au cours du Lupus - Rein et gammapathie monoclonale Partie 2 : Glomérulopathies liées à des anomalies de régulation du complément - Régulation du complément (V. Frémeaux-Bacchi ou MA Dragon-Durey) - Physiopathologie et traitement des SHU atypiques - Physiopathologie et traitement des glomérulonéphrites à dépôts de C3 - Récidive des SHUA et des GNC3 en transplantation rénale Partie 3 : Physiopathologie et traitement des rejets - Spécificités des réponses allo immunes - Rejet cellulaire (T-cell-mediated) et pseudo-rejet humoral (NK-cell-mediated / missing self) - Rejet humoral - Traitements immunosupresseurs en transplantation rénale et innovation	D		12								
Module 6 : Immuno-pédiatrie	Epidémiologie des déficits immunitaires primitifs Déficits immunitaires en pédiatrie : en pratique Déficits de la phagocytose et susceptibilité aux infections à mycobactéries Actualités sur les syndromes auto-inflammatoires Déficits de l'immunité lymphocytaire T : SCID/CID/Actinopathies Susceptibilité génétique aux infections sévères à l'EBV Lymphohistiocytose héréditaire Prédisposition monogénique et auto-anticorps anti-cytokines Déficits monogéniques et autoimmunité systémique Interféronopathies : aspects génétique, clinique et thérapeutique XLA et autres déficits fonctionnels de l'immunité humorale Manifestations allergiques du poumon en pédiatrie Manifestations allergiques de la peau en pédiatrie Allogreffe de cellules souches hématopoïétiques : perspectives Cas cliniques interactifs et aspects thérapeutiques			12								
Module 7 : Pneumologie	- Immunologie des cancers bronchiques et immunothérapies. - Hypertension pulmonaire - Atteinte respiratoires des connectivites - Atteintes respiratoires des vascularites - Maladies allergiques respiratoires - Maladies auto-immunes et maladies respiratoires - Sarcôïdose - Biothérapies dans l'asthme sévère - Immunothérapies allergiques dans les maladies allergiques	D		12								

Module 8 : Hématologie	1. Autoimmunité (Matinée 2, 4h) - Cytopénies autoimmunes *PTI (45 minutes de topo + 15 minutes de questions/discussion) *AHAI/syndrome d'Evans (45+15) - Lymphoproliférations LGL (45 +15) - Microangiopathies thrombotiques (classification/PTT) (45 +15) 2. Syndrome d'activation lympho-histocytaire de la génétique aux formes acquises (45 + 15) 3.Lymphoproliférations viro-induites (Après-midi 2, 4h) - susceptibilité génétique à l'EBV (30 +10) - lymphoproliférations post-transplantation (40 +10) - infection chronique active par le virus EBV (CAEBV, 30+10) - lymphoproliférations liées au virus HHV8 (40 +10) 4.Maladies de Castleman (hors HHV-8) - Classification des maladies de Castleman (10) - Maladie de Castleman unicentrique (20) - Maladie de Castleman multicentrique/ syndrome TAFRO (20+10) 5.Immunoglobuline monoclonale de signification clinique - Immunoglobulines monoclonales à activité anticorps (40) - Cryoglobuline (30) - Maladies associés à des dépôts (40 +10) 6.Syndromes hyperéosinophiliques : de la physiopathologie aux thérapies ciblées (45+15)	D	12								
Module 9 : Dermatologie	Système immunitaire cutané - Induction et régulation de l'inflammation cutanée - Hypersensibilités immunologiques et non immunologiques à expression cutanée (classification des maladies dues aux Ac (IgE, IgG, CIC) et aux LT de type 1, 2, 17 et cytotoxiques) - Microbiote cutané - Dermatoses bulleuses auto-immune - Eczémas de contact (allergique et irritatif) - Dermatite atopique - Psoriasis - Urticaire - Dermatoses/Maladies auto-inflammatoires - Vitiligo et autres dermatoses pigmentaires - Pelade et autres dermatoses du follicule pileux - Acné et autres dermatoses faciales - Cancers cutanés et immunité	D	12								
Module 10 : Neurologie	- Introduction : rappels anatomiques et interactions neuroimmunes - SEP et syndromes apparentées, autres encéphalites (avec les frontières avec les encéphalites infectieuses, autoimmunes, inflammatoires, - Pathologies du SNP et de la jonction neuromusculaire - Neurodégénérescence chronique incluant les classiques Alzheimer/Park/SLA/..... et aigues couvrant le rôle du SI dans les neurodégénérescences ischémiques ou traumatiques - Immunité et cognition incluant les pathologies psychiatriques : dépression, autisme, schizophrénie, mais plus généralement les troubles cognitifs associés aux situations inflammatoires systémiques E44	D	12								
Module 11 : Infectiologie	Partie 1 : Complications Infectieuses des immunodépresseurs (6h) • risque infectieux au cours des transplantations d'organe et de moelle (2h) • risque infectieux associé aux biothérapies et thérapeutiques ciblées (2h) • immunomonitoring et évaluation du risque chez le patient immunodéprimé (2h) Partie 2 : Immunothérapie dans le traitement des infections avec deux sous chapitres (6h) • Immunothérapie ciblant les cellules spécifiques (T, B, NK) et IBT non spécifiques • Vaccin avec vaccins thérapeutiques et prophylactiques en prenant comme modèle VIH et TB pour les vaccins thérapeutiques et maladies émergentes pour les nouveaux vaccins	D	12								

Module 12 : Hépatogastroentérologie/ endocrinologie	Immunologie des muqueuses : l'exemple du tube digestif Immunopathologie et immunothérapie des maladies inflammatoires de l'intestin – Partie 1 Immunopathologie et immunothérapie des maladies inflammatoires de l'intestin – Partie 2 Maladies monogéniques de l'enfant et homéostasie intestinale Les thyroïdites auto-immunes Le diabète de type 1 Les organes endocrines : des cibles privilégiées de l'auto-immunité Les polyendocrinopathies auto-immunes	D	12									
Module 13 : Oncologie	Partie 1 : L'immunologie du cancéreux Côté hôte Lymphocytopénies systémiques Ratio neutrophiles/lymphocytes, syndrome inflammatoire biologique (IL6, IL8...), immunosénescence Microbiote Côté tumeur PD-L1, TILs & évaluation de la contexture immunitaire des tumeurs TLS, & réponses B Signatures transcriptomiques des tumeurs inflammatoires MSI, TMB Partie 2 : Les immunothérapies du cancer en pratique courante Les immunothérapies approuvées en oncologie (France, EMA & FDA), mécanismes d'action et de résistance Tumor targeted mAbs(Ac défucosylés, ADCs,...),immune targeted mAbs(anti-checkpoints), Virus Oncolytiques Bi-specific T-cell engagers, CAR-T cells Les biomarqueurs et les tests compagnons PD-L1, MSI, TMB Indications en routine : cancers cutanés, poumon, reins, vessies, lymphomes, leucémies, etc. Evaluations et durées des réponses. Vers les stratégies combinées... Partie 3 : Gestion des toxicités des immunothérapies en cancérologie Partie 3 : Toxicités aiguës Infusion Related Reactions et réactions anaphylactiques/anaphylactoïdes Cytokine Release Syndromes des CAR-T & bispecific T-cell engagers Toxicités retardées induites par les antagonistes de checkpoints : diversité & sévérité Myocardites, Pneumopathies interstitielles & Autres Toxicités Diagnostic clinique et biologique. Sévérité. Traitements : immunosuppresseurs (corticoïdes vs biothérapies), plasmaphérèses, photo/chimio extracorporelle...	D	12									
Examen	Epreuve écrite - 3h pour validation des 3 modules complémentaires choisis par l'étudiant : 1h d'examen écrit pour chacun des modules choisis	D						ET E	ET O		ET E	ET O
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				103	0	0	Préciser : CC : contrôle continu					
103							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
plus 3,5h d'évaluation							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Michelle Rosenzwaig			Sorbonne-Université	michelle.rosenzwaig@sorbonne-universite.fr
Jérôme Martin			Université de Nantes	jerome.martin@univ-nantes.fr
Bertrand Evrard			Université de Clermont-Ferrand	bevraud@chu-clermontferrand.fr
Guillaume Lefèvre			Université de Lille	guillaume.lefevre@chru-lille.fr
Chantal Dumestre-Perard			CHU Grenoble	cdumestre-perard@chu-grenoble.fr
Audrey Nosbaum			CHU Lyon	audrey.nosbaum@chu-lyon.fr
Amélie Servettaz			Université de Reims	aservettaz@chu-reims.fr
Bénédicte Puissant			CHU Toulouse	puissant.b@chu-toulouse.fr
Barbara Seitz-Polski			Université de Nice	seitz-polski.b@chu-nice.fr
Cyrille Hoarau	Enseignant-chercheur	Responsable du service transversal d'allergologie et immunologie clinique	Université de Tours	hoarauc@univ-tours.fr

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	1	FI	1	FI	2	1
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	1	0,25
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)		520 €	520 €	2 460 €	3 500 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes		0 €	0 €	190 €	190 €
Résultat recettes-dépenses	0 €	520 €	520 €	2 270 €	3 310 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		Diplôme Inter-Universitaire	
Type de formation	Diplôme Inter-Universitaire		
Paramètres	Valeur		
Formation sur une année complète (oui/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DIU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 420 €	1	+710 €
réduit	700 €	1	+ €
FI	528 €	1	-182 €
			+ €
Total			+528 €

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	2
Tarif moyen	974 €
Marge moyenne	+264 €

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	1 948 €	974 €
Coûts directs formation	802 €	401 €
Marge sur coûts directs	+1 146 €	+573 €
Coûts indirects formation	619 €	309 €
Coûts complets	1 420 €	710 €
Marge sur coûts complets	+528 €	+264 €

Coûts directs formation		802 €	401 €
Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)			
	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD		
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	7,0 h	46 €	483 €
Maîtres de conférences et assimilés		246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés		275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires		61 €	- €
Vacataires fonctionnaires		46 €	- €
Autres (honoraires de formation...)		- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	7,0 h 0,0 h 10,5 h		483 € 242 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)		Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD				
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH			413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCUPH			246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCUPH au-delà du service statutaire			46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €	- €
Doctorants contractuels			97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires			61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires			46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)			- €	- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h 0,0 h 0,0 h			- €	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)		Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD				
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h		
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	96,0 h		144,0 h		
autre			0,00 h		
Total	96,0 h 0,0 h 144,0 h				

Heures totales		Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP Hrs totales ETD				
nb heures de formation (pour l'apprenant)	103,0 h 0,0 h	103,0 h	154,5 h		
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	7,0 h 0,0 h	7,0 h	10,5 h		
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	103,0 h 0,0 h	103,0 h	154,5 h		

Primes et indemnités (décisions stratégiques)		Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue		- €	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €	- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €	- €
Total		- €	- €

Autres coûts directs de formation		Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD				
coût de personnel Biatss			8 €	84 €	42 €
coût de fonctionnement	7,0 h 0,0 h 10,5 h		15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation			3 €	34 €	17 €
Sous total autres coûts directs de formation				119 €	59 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)		602 €	301 €
Coûts spécifiques		Montant	Montant
Kit pédagogique		- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		200 €	100 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		- €	- €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		- €	- €
Reversement partenaire		- €	- €
Total des coûts spécifiques		200 €	100 €

Marge sur coûts directs		+1 146 €	+573 €
		58,9%	

Coûts de soutien		Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	291 €	146 €	
Documentation	34 €	- €	3 €	27 €	13 €	
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €	
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	20 €	10 €	
Sous total coût de soutien		- €		338 €	169 €	

Coûts de support		Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	196 €	98 €	
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	66 €	33 €	
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	19 €	9 €	
Sous total coût de support		- €		281 €	141 €	

Coûts indirects formation		619 €	309 €
Coûts complets		1 420 €	710 €
Marge sur coûts complets		+528 €	+264 €

Chiffres clés / stagiaire		Remarques
Coûts complets	710 €	
dont coûts directs	401 €	
dont coûts indirects	309 €	
Coûts complets de l'heure de formation	9 €	coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs	573 €	
en % du tarif de vente	59%	
Marge sur coûts complets	264 €	

en % du tarif de vente		27%	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Nombre minimum de stagiaires		2	
Tarification minimum		710 €	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

IMMUNOPATHOLOGIE

Année d'ouverture :

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 370,00 €	1 420,00 €	1 420,00 €	1 420,00 €	1 420,00 €	1 420,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	670,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	520,00 €	520,00 €	520,00 €	525,00 €	528,00 €	528,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/02/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **MÉDECINE ET BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) **Bac+3**

Composante porteuse **UFR Médecine**
Composante associée le cas échéant

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 UFR Médecine, Université de Rennes 1
- 2 UFR Médecine, Université d'Angers
- 3
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

DIU organisé tous les 2 ans depuis 2018. L'enseignement sera organisé sur la base de 3,5 jours dans chacune des universités organisatrices chaque année.

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Pr GUERIF Fabrice	02 47 47 84 76	fabrice.guerif@univ-tours.fr
2	Pr RAVEL Célia	02 99 26 59 16	celia.ravel@chu-rennes.fr
3	Pr MAY PANLOUP Pascale	06 20 74 39 65	pamaypanloup@chu-angers.fr
4			

Diplôme ouvert en

- | | |
|---|-------------------------------------|
| Formation initiale 100 % en présentiel | ☒ |
| Formation initiale 100 % en distanciel | ☐ |
| Formation initiale hybride (en partie en FOAD) | ☐ |
| Formation continue 100 % en présentiel* | ☒ |
| Formation continue 100 % en distanciel* | ☐ |
| Formation continue hybride (en partie en FOAD)* | ☐ |

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

3

20

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription

Gestion **UFR**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

non

	type	Numéro	date d'échéance
Si oui, code à préciser			
Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur **Sélectionner le certificateur** Si autre, préciser le nom du certificateur

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Ce DIU créé dans les années 1990 par les universités de Brest, Rennes, Nantes et Tours est la seule formation diplômante du Grand Ouest sur la médecine de la reproduction, elle était jusqu'à l'année 2016-17 organisée par les universités de Tours et de Nantes. La médecine et la biologie de la reproduction ne sont pas ou peu abordées dans la formation initiale. Ainsi, ce diplôme universitaire est le seul à permettre aux professionnels de santé des centres d'Assistance Médicale à la Procréation (AMP) tel que les biologistes, techniciens de laboratoire, sages-femmes et gynécologues et internes de biologie médicale, d'acquérir les connaissances et compétences permettant l'amélioration de la prise en charge des patients ayant des problèmes de fertilité. L'intégration de la Faculté de Médecine d'Angers va permettre de communiquer et de s'ouvrir sur un autre territoire du Grand Ouest (meilleure lisibilité), tout en enrichissant la formation par des collègues biologistes et gynécologues d'un autre centre d'AMP, Les candidats à la formation sont issues de la vingtaine de centre AMP dans le Grand Ouest tant public que privé dont certains ont une politique de formation systématique pour les nouveaux techniciens intégrant leurs services. => Le DIU Médecine et biologie de la reproduction par son organisation sur 1 an est un outil adapté pour le spécialiste en formation. Son ouverture au personnel technique et sages-femmes répond à un souci de validation des acquis pour un domaine de compétence spécialisé.

Public visé concerné par la formation :

En formation Initiale, DIU accessible aux internes (DES, DFMS, DFMSA) des spécialités suivantes : gynécologie obstétrique, gynécologie médicale, endocrinologie, urologie, andrologie, biologie médicale, médecins généralistes. En formation continue, DIU accessible aux professions suivantes : médecins spécialistes en gynécologie médicale, gynécologie obstétrique, endocrinologie, urologie, andrologie. Biologistes de laboratoires d'analyses médicales, techniciens de laboratoires travaillant dans le domaine de l'AMP, sages-femmes travaillant dans le domaine de l'AMP

Objectifs pédagogiques :

Ce DIU permet l'acquisition d'une formation de base dans le domaine de la Médecine et Biologie de la Reproduction permettant aux cliniciens et techniciens d'assurer des activités spécifiques à l'Assistance Médicale à la Procréation (AMP). Il vise à améliorer la prise en charge des patients ayant des problèmes d'infertilité. Son ouverture au personnel technique et sages-femmes répond à un souci de validation des acquis pour un domaine de compétence spécialisé.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

A l'issue de la formation, les cliniciens auront acquis des compétences dans

- les investigations à mener chez un couple infertile
- l'interprétation des résultats d'exploration masculin et féminin
- la conduite à tenir dans la mise en œuvre des techniques d'aide médicale à la procréation
- la prescription des traitements de stimulation et le suivi en incluant les risques associés
- la prise en charge d'une préservation de la fertilité masculine ou féminine
- la mise en œuvre clinique du don de sperme, d'ovocytes et d'embryons
- le respect de la législation en vigueur (lois de bioéthique)
- l'accompagnement psychologique des patients et couples

A l'issue de la formation, les biologistes / techniciens auront acquis des compétences dans

- la mise en œuvre des examens à mener chez un couple infertile
- l'interprétation des résultats d'exploration masculin et féminin
- la mise en œuvre des techniques d'aide médicale à la procréation en incluant les techniques de congélation embryonnaire
- le suivi des traitements de stimulation et en incluant les risques associés
- la mise en œuvre d'une préservation de la fertilité masculine ou féminine en incluant les techniques de congélation des gamètes
- la mise en œuvre biologique du don de sperme, d'ovocytes et d'embryons
- le respect de la législation en vigueur (lois de bioéthique)

A l'issue de la formation, les sages-femmes auront acquis des compétences dans

- la connaissance des différentes techniques d'aide médicale à la procréation
- l'accompagnement d'un donneur de gamètes ou d'un couple donneur d'embryons
- la prescription des traitements de stimulation et le suivi en incluant les risques associés
- la prise en charge d'une préservation de la fertilité masculine ou féminine
- le respect de la législation en vigueur (lois de bioéthique)
- l'accompagnement psychologique des patients et couples

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Prescrire et interpréter un bilan masculin d'infertilité
2. Prescrire et interpréter un bilan féminin d'infertilité
3. Prescrire et suivre un traitement d'induction monofolliculaire
4. Prescrire et suivre un traitement plurifolliculaire en fiv
5. Savoir décrire les différentes étapes d'un parcours de fiv
6. Connaître les conditions d'accès au don de gamètes
7. Connaître les conditions pour donner ses gamètes
8. Connaître les conditions de préservation de fertilité

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Laboratoire de Biologie de la reproduction CECOS - CHU de Rennes et laboratoire de biologie de la reproduction CHU Angers.

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac + 3 ou équivalent et faire partie du public visé.

Documents demandés pour l'examen du dossier

cv + lettre de motivation

Procédure de recrutement

étude du cv et de la lettre de motivation

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Durée de la formation

Annuelle sur une année universitaire, 3 séminaires de 3,5 jours sont organisés à la fin de chaque trimestre

Durée totale de la formation 60h

Pas de pratique professionnelle.

20 h d'enseignements sont assurés par l'Université de Rennes 1

20 h d'enseignements sont assurés par l'Université de Tours

20 h d'enseignements sont assurés par l'Université d'Angers.

Durée :



1 an



2 ans



3 ans



4 ans



5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Le diplôme est délivré aux candidats s'ils respectent les conditions suivantes :

1. Avoir fait preuve d'assiduité en participant à l'ensemble des cours

2. Obtenir une note ≥ 20 à l'examen écrit de 2h à l'issue de chacune des 3 sessions (soit 3 notes sur 20)

3. Produire et présenter à l'oral une « fiche d'expertise » (note sur 20)

=> Obtenir une note moyenne ≥ à 10/20 à l'ensemble des 3 épreuves écrites et à l'oral (soit la somme des 4 épreuves ramenées à une note sur 20)

Le sujet et les attentes pour ce travail sont fournis au candidat au moment de l'inscription.



session unique



2 sessions*



redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Aucune procédure de rattrapage n'est prévue. En cas d'échec le candidat devra s'inscrire à une nouvelle session de formation.

Le redoublement est possible avec une nouvelle inscription et parcours complet sans conservation des notes antérieures

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Médecine et Biologie de la Reproduction

Diplôme : MÉDECINE ET BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION

Nom du responsable : brice GUERIF/Pr Célia RAVEL/ Pr Pascale MAY PAN

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Semaine 1 RENNES	Appareil reproducteur Féminin (anatomie histologie)	P		1,5								
	Folliculogenèse et sa régulation	P		1,5								
	Exploration fonctionnelle du cycle (dysovulation, RO)	P		1								
	Exploration fonctionnelle du TGF (examens morphologiques)	P		1								
	Chirurgie de l'infertilité Féminine	P		1								
	Génétique de l'infertilité Féminine	P		2								
	Qualité ovocytaire	P		1								
	Don d'ovocytes	P		1								
	Préservation fertilité F (médicale et sociétale) dont aspects Biologiques	P		3								
	Transplantation utérine	P		2								
	Première SD (cellules souches et autres perspectives)	P		2								
	Risque viral	P		1								
	Sexualité et AMP	P		2								
	EXAMEN Fin semaine 1 : examen terminal écrit 2 h	P						ET E			ET E	
Semaine 2 TOURS	Epidémiologie de l'infertilité (F et M)+ facteurs de risque	P		1								
	Aspects réglementaire /LBE	P		1								
	Environnement et fertilité	P		2								
	Physiologie et troubles de l'éjaculation	P		1								
	Spermatogenèse et sa régulation	P		2								
	Exploration du sperme: spG, spC, TMS	P		2								
	Spermoculture et interprétation	P		1								
	Infertilité et chirurgie masculine	P		1								
	Infertilité et induction/stimulation de la spermatogenèse	P		1								
	Génétique de l'infertilité Masculine	P		2								
	Don de sperme / double Don / Accueil d'embryons	P		2								
	Préservation fertilité Masculine dont aspects Bio+ futur	P		2								
	Versant psychologique de l'AMP	P		2								
	EXAMEN Fin semaine 2 : examen terminal écrit 2 h	P						ET E			ET E	
Semaine 3 ANGERS	Stimulation ovarienne mono et pluri folliculaire	P		5								
	Techniques AMP IUI (clinique + bio)	P		1								
	Techniques AMP FIV (clinique + bio)	P		3								
	FIV biologie : Perspectives innovantes	P		1								
	FIV biologie : stratégie de transfert embryonnaire	P		1								
	Congélation Décongélation Embryonnaire	P		2								
	FIV clinique : soutien de la phase lutéale	P		1								
	FIV clinique : préparation pour TEC	P		1								
	FIV clinique : Le transfert embryonnaire : tech et précautions	P		1								
	Implantation embryonnaire : physio et amélioration	P		1								
	Résultats de l'AMP	P		1								
	Les enfants de l'AMP	P		2								
	EXAMEN Fin semaine 3 : examen terminal écrit 2 h	P						ET E			ET E	
	EXAMEN (SESSION UNIQUE)	P						ET / O +QP			ET / O +QP	
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
60				60	0	0	ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					
							P : pratique					
dont 6h d'évaluation écrite hors maquette												

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
GUERIF FABRICE	PUPH	Médecine et Biologie de la Reproduction	UFR Médecine	fabrice.guerif@univ-tours.fr
SINGH SANGWAN JACQUES	PH	Médecine et Biologie de la Reproduction	UFR Médecine	jacques.sangwan@gmail.com
FRAPSAUCE CYNTHIA	PH	Médecine et Biologie de la Reproduction		c.frapsauce@chu-tours.fr
PETIT CLAIRE	PH	Médecine et Biologie de la Reproduction		c,petit@chu-tours.fr
CORNUAU MARION	PH	Médecine et Biologie de la Reproduction		m.cornuau@chu-tours.fr
DIJOLS LAURA	PH	Médecine et Biologie de la Reproduction		l.dijols@chu-tours.fr
LEBRAS NAUDET SABINE	PH	Médecine et Biologie de la Reproduction		s.lebras-naudet@chu-tours.fr

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	2	FI	0	FI	1	0,75
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	2	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	2	1
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)		3 314 €		3 357 €	6 671 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes		0 €		0 €	0 €
Résultat recettes-dépenses	0 €	3 314 €	0 €	3 357 €	6 671 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	Médecine et biologie de la reproduction		
Type de formation	Diplôme Inter-Universitaire		
	Paramètres	Valeur	
	Formation sur une année complète (oui/non)	Non	
	Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%	
	Pourcentage minimum de coût de support	5%	
	Coûts directs spécifiques uniquement	Spé	
	Type de diplôme	DIU	
	Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non	

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 400 €	1	+238 €
réduit			+ €
FI	560 €	2	-1 204 €
			+ €
Total			-966 €
subvention (€)			

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	3
Tarif moyen	840 €
Marge moyenne	-322 €

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	2 520 €	840 €
Coûts directs formation	1 719 €	573 €
Marge sur coûts directs	+801 €	+267 €
Coûts indirects formation	1 767 €	589 €
Coûts complets	3 486 €	1 162 €
Marge sur coûts complets	-966 €	-322 €

Coûts directs formation	1 719 €	573 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	3,0 h	4,5 h	46 €	207 €
Maîtres de conférences et assimilés			246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €
Doctorants contractuels			97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires			61 €	- €
Vacataires fonctionnaires	17,0 h	25,5 h	46 €	1 173 €
Autres (honoraires de formation...)				- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	20,0 h 0,0 h 30,0 h		1 380 €	460 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH			413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCUPH			246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCUPH au-delà du service statutaire			46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €
Doctorants contractuels			97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires			61 €	- €
Vacataires fonctionnaires			46 €	- €
Autres (honoraires de formation...)				- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h 0,0 h 0,0 h		- €	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation	
	CM TD/TP ETD	
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	40,0 h	60,0 h
autre		0,00 h
Total	40,0 h 0,0 h 60,0 h	

Heures totales	Heures de formation	
	CM TD/TP Hrs totales ETD	
nb heures de formation (pour l'apprenant)	60,0 h 0,0 h	60,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	20,0 h 0,0 h	20,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	60,0 h 0,0 h	60,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	Montant	Montant
	Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)	- €	- €
	Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)	- €	- €
Total		- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
coût de personnel Biatss			8 €	241 €
coût de fonctionnement	20,0 h 0,0 h 30,0 h		15 €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation			3 €	98 €
Sous total autres coûts directs de formation			339 €	113 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	1 719 €	573 €
---	---------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique		- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		- €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		- €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		- €
Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques	0 €	- €

Marge sur coûts directs	+801 €	+267 €
-------------------------	--------	--------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	832 €	277 €
Documentation	34 €	- €	3 €	76 €	25 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	56 €	19 €
Sous total coût de soutien	- €	- €		964 €	321 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	561 €	187 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	189 €	63 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	53 €	18 €
Sous total coût de support	- €	- €		803 €	268 €

Coûts indirects formation	1 767 €	589 €
Coûts complets	3 486 €	1 162 €
Marge sur coûts complets	-966 €	-322 €

Chiffres clés / stagiaire		Remarques
Coûts complets	1 162 €	
dont coûts directs	573 €	
dont coûts indirects	589 €	
Coûts complets de l'heure de formation	39 €	coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs	267 €	
en % du tarif de vente	32%	
Marge sur coûts complets	-322 €	

en % du tarif de vente		-38%
Nombre minimum de stagiaires	5	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum	1 162 €	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

MÉDECINE ET BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION

Année d'ouverture :

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	1 100,00 €	1 100,00 €	1 400,00 €	1 400,00 €	1 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	382,00 €	382,00 €	382,00 €	382,00 €	382,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	552,00 €	552,00 €	557,00 €	560,00 €	560,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/02/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé **MICROCHIRURGIE EXPÉRIMENTALE ET ANATOMIE CHIRURGICALE APPLIQUÉE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+5

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

1
2
3
4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	PARÉ Arnaud	02 47 47 46 40	arnaud.pare@univ-tours.fr
2	LAURE Boris	02 34 37 89 54	laure@med.univ-tours.fr
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel ☒
Formation initiale 100 % en distanciel ☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD) ☐
Formation continue 100 % en présentiel* ☒
Formation continue 100 % en distanciel* ☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)* ☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

6

12

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription

Gestion UFR

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

non

Si oui, code à préciser
Si non, l'envisagez-vous ?

type	Numéro	date d'échéance
NON		

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur Université de Tours

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Un seul DU pour la région. Multidisciplinarité des étudiants (chirurgiens, chercheurs ayant recours à l'expérimentation animale)

Public visé concerné par la formation :

Chirurgiens diplômés ou internes de chirurgie,
Personnel de recherche participant aux programmes avec l'animal de niveau praticien ou concepteur.

Objectifs pédagogiques :

Apprentissage d'une technique chirurgicale non enseignée dans les DES permettant la réalisation de recherche expérimentale sur l'animal à visée d'application d'humaine et l'utilisation de techniques chirurgicales lourdes nécessaires dans toutes les disciplines chirurgicales utilisant la reconstruction microchirurgicale. La formation a notamment pour objectif de sensibiliser à la protection et respect des animaux de laboratoire en prenant compte les composantes éthiques et réglementaires de l'expérimentation animale.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Microchirurgie (humaine ou expérimentale)

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements
dissection vasculaire
anastomose vasculaires et nerveuses
anastomoses terminotermianale et terminolatérale
apprentissage pour utilisation d'instrument de microchirurgie

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac + 6 ou équivalent et faire partie du public visé.

Documents demandés pour l'examen du dossier

CV + Lettre de motivation

Procédure de recrutement

Recrutement et admission : les candidats doivent postuler sur le site de l'Université
Etude de dossier

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulement de la formation :
Enseignements théoriques et pratiques.
Théorie : 6h00
Travaux pratiques : 80h00

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

La présence à toutes les activités est obligatoire.
Durée de l'épreuve écrite : 30 minutes
Durée de l'épreuve pratique : 4h
L'étudiant est déclaré admis si il a obtenu une note $\geq 10/20$ à l'ensemble des 2 épreuves

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

2ème session : si la note de l'écrit + la note de l'épreuve pratique est < 10 , seule l'épreuve pratique sera à repasser. Il faudra obtenir une note ≥ 10 pour valider la 2ème session.
Redoublement si la note de 2ème session est < 10 avec une réinscription pour refaire la totalité du DU l'année suivante (pas de conservation de note).

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Microchirurgie

Diplôme : MICROCHIRURGIE EXPÉRIMENTALE ET ANATOMIE
CHIRURGICALE APPLIQUÉE

Nom du responsable : PARÉ Arnaud

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
	Les anastomoses sont réalisées : • Sur matériaux inertes • Sur aorte de rat • Sur carotide de rat • Sur artère fémorale de rat • Sur greffe veineuse aorto-cave (jugulaire) • Sur fistule artérioveineuse • Sur greffe rénale • Sur lambeau micro anastomosé Les séances sont supervisées par un chirurgien sénior et technicien de l'animalerie.	P				80						
Réglementation relative à l'expérimentation animal : notion juridique d'animal comme être sensible.		P		3								
Disscection laboratoire anatomie	anastomose vasculaires sur modèle cadvérique avant travail sur modèle murin	P		3								
EXAMEN (session unique)	- Examen pratique d'une durée de 4 heures (/15). - Examen théorique d'une durée de 30 minutes (/5).	P						ET E + ETP	ET P		ET E + ETP	ET P
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				6	0	80	Préciser : CC : contrôle continu					
86							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
plus 4,5h d'évaluation							QP : quitus de présence					
			ETP : examen terminal pratique									

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
PARÉ Arnaud	PU-PH	Chir.Maxillo-Faciale	UFR Médecine	arnaud.pare@univ-tours.fr
LAURE Boris	PU-PH	Chir.Maxillo-Faciale	UFR Médecine	laure@med.univ-tours.fr
QUEIROS Chrystelle	PH	Chir.Maxillo-Faciale	UFR Médecine	c.queiros@chu-tours.fr
BACLE Guillaume	PU-PH	Chir.orthopédique	UFR Médecine	G.BACLE@chu-tours.fr

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	5	FI	6	FI	6	FI	7	6
	FC au tarif normal	1	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	0,25
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)	9 530 €	7 020 €	7 020 €	10 500 €	34 070 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes	4 200 €	4 350 €	4 870 €	6 440 €	19 860 €
Résultat recettes-dépenses	5 330 €	2 670 €	2 150 €	4 060 €	14 210 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme Type de formation		DU DE MICROCHIRURGIE EXPÉRIMENTALE ET ANATOMIE Diplôme Universitaire			
Paramètres		Valeur			
Formation sur une année complète (oui/non)		Non			
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT		25%			
Pourcentage minimum de coût de support		5%			
Coûts directs spécifiques uniquement		Spé			
Type de diplôme		DU			
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)		Non			
Tarifs		Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale	
normal FC		3 810 €	1	+1 507 €	
réduit		3 530 €		+ €	
FI		1 508 €	5	-3 977 €	
				+ €	
Total				-2 471 €	
subvention (€)					
				Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel		11 350 €		1 892 €	
Coûts directs formation		10 109 €		1 685 €	
Marge sur coûts directs		+1 241 €		+207 €	
Coûts indirects formation		3 711 €		619 €	
Coûts complets		13 821 €		2 303 €	
Marge sur coûts complets		-2 471 €		-412 €	
Coûts directs formation		10 109 €		1 685 €	
Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)		Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
		CM TD/TP ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		6,0 h 9,0 h 18,0 h	46 €	828 €	138 €
Maîtres de conférences et assimilés			246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €	- €
Doctorants contractuels			97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires			61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires		45,0 h 45,0 h	46 €	2 070 €	345 €
Autres (honoraires de formation...)				- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation		6,0 h 54,0 h 63,0 h		2 898 €	483 €
Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)		Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
		CM TD/TP ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH			413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCUPH			246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCUPH au-delà du service statutaire			46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €	- €
Doctorants contractuels			97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires			61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires			46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)				- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation		0,0 h 0,0 h 0,0 h		- €	- €
Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)		Heures de formation			
		CM TD/TP ETD			
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI				0,00 h	
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement				0,00 h	
autre				0,00 h	
Total		0,0 h 0,0 h 0,0 h			
Heures totales		Heures de formation			
		CM TD/TP Hrs totales ETD			
nb heures de formation (pour l'apprenant)		6,0 h 54,0 h	60,0 h	63,0 h	
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours		6,0 h 54,0 h	60,0 h	63,0 h	
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)		6,0 h 54,0 h	60,0 h	63,0 h	
Primes et indemnités (décisions stratégiques)		Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	Montant	- €	Montant
		Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €	- €
		Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €	- €
Total				- €	- €
Autres coûts directs de formation		Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
		CM TD/TP ETD			
coût de personnel Biatss			8 €	506 €	84 €
coût de fonctionnement		6,0 h 54,0 h 63,0 h	15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation			3 €	206 €	34 €
Sous total autres coûts directs de formation				711 €	119 €
Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)				3 609 €	602 €
Coûts spécifiques		Montant	Montant		
Kit pédagogique			- €	- €	
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			6 500 €	1 083 €	
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)			- €	- €	
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)			- €	- €	
Reversement partenaire			- €	- €	
Total des coûts spécifiques			6500 €	1 083 €	
Marge sur coûts directs			+1 241 €	+207 €	
Coûts de soutien		Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
Appui à la formation		373 €	- €	28 €	1 748 €
Documentation		34 €	- €	3 €	160 €
Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €	- €
Vie étudiante		25 €	- €	2 €	117 €
Sous total coût de soutien			- €		2 025 €
Coûts de support		Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
gouvernance, pilotage, gestion		251 €	- €	19 €	1 178 €
patrimoine immobilier		85 €	- €	6 €	397 €
système d'information et numérique		24 €	- €	2 €	112 €
Sous total coût de support			- €		1 686 €
Coûts indirects formation				3 711 €	619 €
Coûts complets				13 821 €	2 303 €
Marge sur coûts complets				-2 471 €	-412 €
Chiffres clés / stagiaire		Coûts complets	2 303 €		
		dont coûts directs	1 685 €		
		dont coûts indirects	619 €		
Coûts complets de l'heure de formation		219 €			
Marge sur coûts directs		207 €			
en % du tarif de vente		11%			
Marge sur coûts complets		-412 €			

en % du tarif de vente		-22%	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Nombre minimum de stagiaires		8	
Tarification minimum		2 303 €	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

MICROCHIRURGIE EXPÉRIMENTALE ET ANATOMIE CHIRURGICALE APPLIQUÉE

Année d'ouverture :

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	3 680,00 €	3 680,00 €	3 680,00 €	3 680,00 €	3 810,00 €	3 810,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	3 410,00 €	3 410,00 €	3 410,00 €	3 410,00 €	3 530,00 €	3 530,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 325,00 €	1 330,00 €	1 330,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	1 170,00 €	1 170,00 €	1 170,00 €	1 500,00 €	1 508,00 €	1 508,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/02/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **PRÉVENTION ET PRISE EN CHARGE DES INFECTIONS OSTÉO-ARTICULAIRES**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+6

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Université de Rennes (CRIOGO)
- 2 Université de Lorraine (CRIOAC GRAND EST : NANCY)
- 3 Université de Nice (CRIOAC SUD MEDITERRANNEE)
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

DIU organisé tous les 4 ans à Tours. Il sera dispensé à Tours en 2028-2029.

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	LEMAIGNEN Adrien	02 18 37 06 44	adrien.lemaignen@univ-tours.fr
2	LE NAIL LOUIS-ROMEE	02 18 37 08 98	lr.lenail@chu-tours.fr
3	ARVIEUX Cédric		cedric.arvieux@chu-rennes.fr
4	COMMON Harold		harold.common@chu-rennes.fr

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☐
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☒
Formation continue 100 % en présentiel*	☐
Formation continue 100 % en distanciel*	☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

20

80

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un seul site d'inscription

Gestion UFR

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

DIU national organisé par les centres de référence des infections ostéo-articulaires complexes (CRIOAc) tous les 2 ans en alternance entre Nancy - Nice - Rennes - Tours et Bordeaux - Lille - Lyon - Paris

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

non

type	Numéro	date d'échéance
Si oui, code à préciser		
Si non, l'envisagez-vous ?	NON	

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur Sélectionner le certificateur

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Sous l'égide de la DGOS (Direction Générale de l'Offre de Soins) , la prise en soins des infections ostéo-articulaires complexes est organisée autour de centres de références et de centres partenaires.
Le CRIOGO (Centre de Référence des Infections Ostéo-articulaires du Grand Ouest) regroupe au sein de HUGO (Hôpitaux Universitaires du Grand Ouest), 2 centres de référence (Tours et Rennes) et 4 centres partenaires (Nantes, Poitiers, Brest et Angers). Les centres de référence sont impliqués dans le soin et la recherche mais ont également une mission d'enseignement.
Ce DIU est coordonné par le réseau français des CRIOAc (Centres de Référence des Infections Ostéo-Articulaires Complexes) et est la seule formation validante sur la thématique de la prévention et la prise en soin des infections osteoarticulaires complexes en France.
Tours, avec les université de Nancy, Nice et Rennes, est en charge de l'organisation de ce DIU tous les 4 ans, en alternance avec les université de Paris-Cité, Bordeaux, Lille et Lyon.

Public visé concerné par la formation :

Titulaire d'un DFASM études médicales, Docteurs en Médecine et en Pharmacie, Microbiologistes, Chirurgiens orthopédistes, Infectiologues, Rhumatologues, Anesthésistes ...

Objectifs pédagogiques :

Former à la prévention et à la prise en soin des infections ostéo-articulaires.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. maîtriser les bases de microbiologie, chirurgie et antibiothérapie des infections ostéo-articulaires (IOA)
2. prendre en soin une arthrite septique sur articulation native
3. prendre en soin une infection disco-vertébrale native et sur matériel
4. prendre en soin une infection de plaie de pied de patient diabétique
5. prendre en soin une ostéite ou ostéomyélite native ou sur matériel d'ostéosynthèse
6. prendre en soin une infection de prothèse articulaire
7. acquérir des notions spécifiques aux IOA sur le plan juridique, de rééducation, de chirurgie plastique
8. maîtriser les outils de prévention du risque infectieux en IOA (organisation du bloc, prophylaxie, antisepsie ...)
9. appréhender l'organisation de la prise en soin des IOA en France (épidémiologie, surveillance, organisation, CRIOAC ...)
10. conduire une réunion de concertation pluridisciplinaire en IOA
11. développer un projet de recherche ou un projet réflexif en lien avec les IOA
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Université de Rennes : co-organisation, centralisation des inscriptions et reversement des droits d'inscription
Université de Nancy : co-organisation
Université de Nice : co-organisation
HUGO : enseignants participant aux formations

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac + 6 ou équivalent et faire partie du public visé.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Curriculum Vitae + lettre de motivation +/- lettre de soutien

Procédure de recrutement

Dossier analysé par le comité pédagogique

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Formation mixte présentielle/distancielle

10 jours de formations : 2 jours sur 5 sessions sur 4 CHU

2 sessions présentielles (inaugurale et finale à Rennes)

3 sessions distancielles (Nancy, Nice, Tours)

Enseignement d'une durée de 7 mois.

62 heures d'enseignement,

Mise à disposition d'une base partagée de bibliographie

Mise à disposition des supports de présentation

Le programme présenté dans la maquette ne concerne que la session tourangelles

session inaugurale : les cours commencent en début d'après-midi et se terminent en fin de matinée le surlendemain

Session finale sur 2 jours : best of, RCP (Réunion de Concertation Pluridisciplinaire) menées par les étudiants et examen

Durée :



1 an



2 ans



3 ans



4 ans



5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 10 heures

Conditions de validation du diplôme

Validation obligatoire de 5 réunions de concertation pluridisciplinaire en CRIOAC (pratique professionnelle)

Examen écrit (2 cas cliniques rédactionnels, 20 questions isolées) sur 2 heures en présentiel : note minimale de 10/20

Mémoire à rédiger : note minimale de 10/20

validation finale : avoir obtenu une note ≥ 10 à l'examen écrit + le mémoire



session unique



2 sessions*



redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Modalités session 2 : examen écrit de 2h

Pas de redoublement possible

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : MIT

Diplôme : ATION ET PRISE EN CHARGE DES INFECTIONS OSTÉO-ARTICULAIRES Nom du responsable : LEMAIGNEN Adrien

Modules ou unités enseignements	Éléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
RENNES		P										
Environnement	Présentation DIU, objectifs généraux, réseau des CRIOAC, ressources numériques (Zotero, etc.)	P		1								
Epidémiologie	Bases de données existantes, épidémiologie en France	P		2								
Physiopathologie	Modèles expérimentaux animaux, physiopathologie de l'infection sur l'os et le matériel	P		2								
Physiopathologie/ Prélèvements en pratique courante IOA	Prélèvements, diagnostic microbiologique, résistance, "du bloc au labo", parcours d'un prélèvement	P		2								
Ateliers- RCP		P			3							
Bien organiser une RCP	Comment bien organiser une RCP	P		1								
Ateliers-RCP		P			3							
NICE		D										
Imagerie		D		2								
Prévention		D		2								
Médico-légal		D		0,5								
Ateliers-RCP		D			3							
Infection sur articulation native (dont le traitement chirurgical)		D		1,5								
Infections disco-vertébrales		D		1								
Diagnostics différentiels		D		1								
Ateliers-RCP		D			3							
NANCY		D										
Pied diabétique		D		1								
Antibiothérapie des IOA, règles de bon usage		D		1								
Durée de traitement des IOA, place du relais oral		D		1								
Antibioprophylaxie		D		1								
Ateliers-RCP		D			3							
Antibioprévention des fractures		D		0,5								
Ostéomyélites de l'adulte (hors pied diabétique)		D		1								
Recherche: comment monter un projet, quels financements		D		1								
Antibiothérapie locale, phagothérapie		D		1								
Rôle de la pharmacie dans la prise en charge		D		0,5								
Ateliers-RCP		D		3								

TOURS		D											
Infections sur prothèses articulaires : le point de vue de l'infectiologue	physiopathologie, PK/PD des antibiotiques, facteurs de persistance, choix des molécules et associations, relais oral, durée de traitement	D		1									
Infections sur prothèses articulaires : généralités chirurgicales	généralités sur le plan chirurgical : composition des prothèses, grands principes de chirurgie, délais d'intervention	D		0,5									
Infections sur prothèses de hanche et de genou	spécificités IPOA hanche et genou, épidémiologie, stratégie thérapeutique	D		0,5									
Infections sur prothèses d'épaule	spécificités IPOA épaules, épidémiologie, stratégie thérapeutique	D		0,25									
Infections sur prothèses de coude et de cheville	spécificités IPOA coude et cheville, épidémiologie, stratégie thérapeutique	D		0,25									
Infections post-arthroscopie	complications des chirurgies ligamentaires, tendineuses et méniscales	D		0,75									
place de la chirurgie plastique dans les IOA	Différents types de lambeaux, indications, techniques chirurgicales	D		0,75									
Cas clinique : RCP fictive	présentation et résolution en équipe de dossiers complexes	D			3								
Principe des traitements non curatifs	principes d'antibiothérapie suppressive, fistulisation dirigée, place de la phagothérapie	D		0,5									
Infections de rachis instrumenté	épidémiologie, diagnostic, algorithme de prise en soin	D		0,75									
Infection et chirurgie tumorale osseuse	problématique des prothèses de reconstruction massive, de la radiothérapie etc.	D		0,75									
Rééducation dans les IOA	Principes de rééducation, place de la RAAC, rééducation post-amputation, importance de la fonctionnalité des prises en soin	D		1									
Cas clinique : RCP fictive	présentation et résolution en équipe de dossiers complexes	D			3								
RENNES		P											
Best of Chirurgie	Présentation de la littérature essentielle des deux dernières années	P		1									
Best of Microbiologie	Présentation de la littérature essentielle des deux dernières années	P		1									
Best of Infectiologie/ATB	Présentation de la littérature essentielle des deux dernières années	P		1									
Best of miscellanées	Présentation de la littérature essentielle des deux dernières années	P		1									
RCP des étudiants	Organisation par les étudiants de sessions de RCP autour de leur propres cas cliniques	P			3								
Examen	Ecrit (2 h)	P						ET E	ET E		ET E	ET E	
Mémoire								ET E			ET E		
Pratique professionnelle					10								
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP								Préciser : CC : contrôle continu					
62				38	24	0		ET : examen terminal					
								O : oral – E : écrit					
plus 2 h d'évaluation								QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Pr Marie-Frédérique LARTIGUE	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Bactériologie Virologie Hygiène hospitalière	UFR Médecine	marie- frederique.lartigue@univ- tours.fr
Pr Louis-Romée LE NAIL	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Chirurgien orthopédique et traumatologique	UFR Médecine	louis.lenail@univ-tours.fr
Dr Maxime COURTEHOUX	Praticien hospitalier	Médecine nucléaire	Tours	m.courtehoux@chu- tours.fr
Dr Geoffroy DUBOIS DE MONTMARIN	Praticien hospitalier	Médecine nucléaire	Tours	g.duboisdemontmarin@ch u-tours.fr
Pr Leslie GUILLON	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Epidémiologie, économie de la santé et prévention	UFR Médecine	leslie.guillon@univ-tours.fr
Dr Marion LACASSE	Praticien hospitalier	Maladies infectieuses et tropicales	Tours	m.lacasse@chu-tours.fr
Dr Vianney TULOUP	Pharmacien assistant hospitalo-universitaire	Laboratoire de pharmacie clinique	UFR Pharmacie	vianney.tuloup@univ- tours.fr
Pr Julien BERHOUE	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Chirurgien orthopédique et traumatologique	Tours	julien.berhouet@univ- tours.fr
Dr Audrey BISSON-PATOUÉ	Praticien hospitalier	Chirurgien plastique et reconstruction	Tours	a.bisson-patoue@chu- tours.fr
Pr Aymeric AMELOT	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Neurochirurgien	UFR Médecine	aymeric.amelot@univ- tours.fr
Dr Cédric ARVIEUX			Rennes	
Pr David BOUTOILLE			Nantes	
Pr Didier LEPELLETIER			Nantes	
Pr Christophe BURUCOA			poitiers	
Pr France ROBLOT			poitiers	
Dr Gwénael LE MOAL			poitiers	
Pr Eric STINDEL			Brest	
Dr Didier TANDE			Brest	
Pr Séverine ANSART			Brest	
Dr Gabriel BIRGAND			Nantes	
Dr Harold COMMON			Rennes	
Dr BEVILACQUA Sylvie			Bordeaux	
Dr Régis BERNARD DE DOMPSURE			Nice	
Pr GALOIS Laurent			Nancy	
Pr Michel CARLES			Nice	
Pr Florent VALOUR			Lyon	

Dr Johan COURJON			Nice	
Dr Marion BALDEYROU			Rennes	
Dr Anne CORNILLET			Rennes	
Dr Chloé PLOUZEAU-JAYLE			poitiers	
Dr Raphaël LECOMTE			Nantes	
Pr Christophe NICH			Nantes	
Pr Stéphane CORVEC			Nantes	
Dr CHANTRELLE BOUCHERIT			Rennes	
Dr Claudie LAMOUREUX			Brest	

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	0
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)					0 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes		2 700 €			2 700 €
Résultat recettes-dépenses	0 €	-2 700 €	0 €	0 €	-2 700 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		DIPLOME PRÉVENTION ET PRISE EN CHARGE DES INFECTIONS OSTÉO-ARTICULAIRES			
Type de formation		Diplôme Inter-Universitaire			
Paramètres	Valeur				
Formation sur une année complète (oui/non)	Non				
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%				
Pourcentage minimum de coût de support	5%				
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé				
Type de diplôme	DIU				
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non				

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	2 000 €	4	+7 077 €
réduit	950 €	1	+719 €
FI	1 008 €	15	+11 657 €
			+ €
Total			+19 453 €

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	20
Tarif moyen	1 204 €
Marge moyenne	+973 €

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	24 070 €	1 204 €
Coûts directs formation	3 645 €	182 €
Marge sur coûts directs	+20 425 €	+1 021 €
Coûts indirects formation	972 €	49 €
Coûts complets	4 617 €	231 €
Marge sur coûts complets	+19 453 €	+973 €

Coûts directs formation		3 645 €	182 €
Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)			
	Heures de formation CM TD/TP ETD	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	7,0 h 6,0 h 16,5 h	46 €	759 €
Maîtres de conférences et assimilés		246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés		275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires		61 €	- €
Vacataires fonctionnaires		46 €	- €
Autres (honoraires de formation...)		- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	7,0 h 6,0 h 16,5 h		759 € 38 €
Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)			
	Heures de formation CM TD/TP ETD	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH		413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCUPH		246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCUPH au-delà du service statutaire		46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés		275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires		61 €	- €
Vacataires fonctionnaires		46 €	- €
Autres (honoraires de formation...)		- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h 0,0 h 0,00 h		- € - €
Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)			
	Heures de formation CM TD/TP ETD		
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	31,0 h 18,0 h		64,5 h
autre			0,00 h
Total	31,0 h 18,0 h 64,5 h		
Heures totales			
	Heures de formation CM TD/TP Hrs totales ETD		
nb heures de formation (pour l'apprenant)	38,0 h 24,0 h	62,0 h	81,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	7,0 h 6,0 h	13,0 h	16,5 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	38,0 h 24,0 h	62,0 h	81,0 h
Primes et indemnités (décisions stratégiques)		Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue		- €	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €	- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €	- €
Total		- €	- €
Autres coûts directs de formation		Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD		
coût de personnel Biatss		8 €	132 €
coût de fonctionnement	7,0 h 6,0 h 16,5 h	15 €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation		3 €	54 €
Sous total autres coûts directs de formation			186 € 9 €
Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)		945 €	47 €
Coûts spécifiques		Montant	Montant
			- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		2 700 €	135 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)			- €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)			- €
Reversement partenaire			- €
Total des coûts spécifiques		2700 €	135 €
Marge sur coûts directs		+20 425 €	+1 021 €
		84,9%	
Coûts de soutien		Coût par étudiant	Coût total
	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
Appui à la formation	373 € - €	28 €	458 €
Documentation	34 € - €	3 €	42 €
Valorisation et appui à la recherche	- € - €	- €	- €
Vie étudiante	25 € - €	2 €	31 €
Sous total coût de soutien	- €		530 € 27 €
Coûts de support		Coût par étudiant	Coût total
	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
gouvernance, pilotage, gestion	251 € - €	19 €	308 €
patrimoine immobilier	85 € - €	6 €	104 €
système d'information et numérique	24 € - €	2 €	29 €
Sous total coût de support	- €		442 € 22 €
Coûts indirects formation		972 €	49 €
Coûts complets		4 617 €	231 €
Marge sur coûts complets		+19 453 €	+973 €
		80,8%	
Chiffres clés / stagiaire		Remarques	
Coûts complets	231 €		
dont coûts directs	182 €		
dont coûts indirects	49 €		
Coûts complets de l'heure de formation	57 €	coût par heure ETD de formation de l'apprenant	
Marge sur coûts directs	1 021 €		
en % du tarif de vente	85%		
Marge sur coûts complets	973 €		

en % du tarif de vente	81%	
Nombre minimum de stagiaires	4	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum	231 €	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

PRÉVENTION ET PRISE EN CHARGE DES INFECTIONS OSTÉO-ARTICULAIRES

Année d'ouverture :

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 230,00 €	1 230,00 €	1 230,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	950,00 €	950,00 €	950,00 €	950,00 €	950,00 €	950,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	500,00 €	500,00 €	500,00 €	830,00 €	830,00 €	830,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	670,00 €	670,00 €	670,00 €	1 005,00 €	1 008,00 €	1 008,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/02/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé	RECHERCHE CLINIQUE
----------	---------------------------

Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Bac+5
-----------------------------------	-------

Composante porteuse	UFR Médecine
Composante associée le cas échéant	Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :	1 UFR de Médecine, Université de Limoges 2 UFR de Médecine, Université de Rouen 3 4
---	--

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :	Existence d'un comité pédagogique commun comptant 2 membres par site. Le comité pédagogique définit les objectifs et les modalités d'enseignement. Il valide le sujet d'examen.
--	--

Enseignant.e.s responsable.s :	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nom Prénom</th> <th>Téléphone</th> <th>Mail</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>EHRMANN Stephan (PU-PH)</td> <td>02 47 47 38 55</td> <td>stephan.ehrmann@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>GISSOT Valérie (PH)</td> <td>02 34 37 96 53</td> <td>valerie.gissot@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>CAILLE Agnès (PU-PH)</td> <td>02 47 47 46 18</td> <td>agnes.caille@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Nom Prénom	Téléphone	Mail	1	EHRMANN Stephan (PU-PH)	02 47 47 38 55	stephan.ehrmann@univ-tours.fr	2	GISSOT Valérie (PH)	02 34 37 96 53	valerie.gissot@univ-tours.fr	3	CAILLE Agnès (PU-PH)	02 47 47 46 18	agnes.caille@univ-tours.fr	4			
	Nom Prénom	Téléphone	Mail																		
1	EHRMANN Stephan (PU-PH)	02 47 47 38 55	stephan.ehrmann@univ-tours.fr																		
2	GISSOT Valérie (PH)	02 34 37 96 53	valerie.gissot@univ-tours.fr																		
3	CAILLE Agnès (PU-PH)	02 47 47 46 18	agnes.caille@univ-tours.fr																		
4																					

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel	☐	Effectifs attendus pour l'Université de Tours	
	Formation initiale 100 % en distanciel	☐		
	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☒	minimum	maximum
	Formation continue 100 % en présentiel*	☐	5	15
	Formation continue 100 % en distanciel*	☐		
	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒		

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription	Un groupe dans chaque site universitaire avec inscription dans chaque université
--	--

Gestion	UFR
---------	-----

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :	Implication dans des activités de recherche.
--	--

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur	Université de Tours	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	---------------------	--	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Formation, d'une part, aux aspects théoriques, et d'autre part, aux aspects pratiques de la conception et de la conduite d'une étude clinique.

A cette fin, sont prévues des interventions :

- de professionnels de la recherche clinique institutionnelle (méthodologistes, médecins de CIC (Centre d'Investigation Clinique), IDE (Infirmière Diplômée d'Etat), ARC (Attaché de recherche Clinique), Pharmacovigilant, représentant des promoteurs institutionnels,...)
- de professionnels de la recherche clinique industrielle

Public visé concerné par la formation :

Docteurs en Médecine, Pharmacie, Odontologie

Internes

Sages-femmes

Autres professionnels de santé susceptibles d'inclure des sujets dans une étude clinique ou de porter un projet de recherche clinique de niveau minimum Bac+5

Objectifs pédagogiques :

La finalité est de former à l'investigation et au portage de projets dans le cadre des recherches cliniques.

L'objectif est double :

- acquérir des connaissances méthodologiques et réglementaires sur la planification et la conduite d'études cliniques de tout type
- connaître les aspects pratiques de la conception, de la conduite et de la réalisation d'une étude clinique

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

L'objectif est de permettre aux apprenants d'être investigateur dans une étude clinique et/ou de porter un projet de recherche clinique (si leur statut le permet, c'est-à-dire médecin, dentiste, sage-femme).

Ce type de formation est requis par les industriels pour être investigateur dans une étude. Il en sera vraisemblablement de même prochainement pour les structures académiques. Au-delà d'une insertion professionnelle, cette formation vise à permettre la participation à une étude clinique en tant qu'investigateur. L'acquisition des compétences fondamentales pour être porteur d'un projet permettra également une insertion optimisée des candidats dans l'écosystème académique de soutien à la recherche clinique.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Participer à un projet de recherche clinique comme investigateur
2. Rédiger un protocole de recherche clinique
3. Porter un projet de recherche clinique
4. Savoir évaluer le cadre réglementaire d'un projet de recherche clinique
5. Connaître les acteurs d'un projet de recherche clinique
6. Connaître les missions respectives des acteurs d'un projet de recherche clinique
7. Connaître les grands principes méthodologiques d'un essai randomisé

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac + 5 ou équivalent et faire partie du public visé.

Documents demandés pour l'examen du dossier

CV et Lettre de motivation

Procédure de recrutement

Etude du dossier

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation, cohérence du projet professionnel

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Formation sur 4 modules de 2 jours consécutifs entre novembre et avril :

- 2 modules de 2 jours consécutifs de cours interactifs et ateliers en présentiel ont lieu à Tours et Rouen ce qui implique des déplacements.

- 2 modules de 2 jours consécutifs en distanciel avec une modération de l'ensemble des interventions. Il s'agira de la connexion d'un responsable pédagogique durant tous les cours pour animer les sessions de questions / réponses et garantir un caractère dynamique des échanges.

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Condition obligatoire : avoir été présent aux cours (2 demi-journées d'absence autorisées sont tolérées ainsi que 2 cours en distanciel manqués comme autorisés). Au-delà, l'étudiant ne sera pas autorisé à passer l'examen écrit.

1ère session : examen écrit de 2 h en mai-juin

L'étudiant est déclaré admis si il a obtenu une note ≥ 10/20 à l'examen

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Session de rattrapage : examen oral

Le redoublement est possible par un renouvellement de candidature et sous réserve d'acceptation par les responsables pédagogiques

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : RECHERCHE CLINIQUE

Nom du responsable : EHRMANN Stephan (PU-PH)

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module 1	Contexte de la recherche clinique - Aspects historiques qui ont conduit à la recherche clinique d'aujourd'hui - Le financement de la recherche institutionnelle (MERRI, rôle de la DGOS). - Les structures de recherche : DRCI, CIC, CRC, CRB... - Les appels d'offre (PHRC, INCa, appels d'offre recherche translationnelle, ANR,...) - Rôle des associations de patients dans la recherche clinique et implications des patients dans la conception et la conduite de projets - ECRIN / appel à projets européens - FCRIN - Le développement du médicament : du laboratoire à la commercialisation, phases de développement - L'essai clinique dans le cadre du développement du médicament - Stratégie, enjeux et spécificité de la recherche industrielle - Résultats de l'enquête d'attractivité du LEEM	Distanciel		14				Op				
Module 2	Aspects réglementaires / Mise en œuvre pratique - Cadre légal : textes réglementaires (lois, directive européenne, déclaration d'Helsinki, International Conference for Harmonisation, ...) - Typologie des études biomédicales (RBM, recherche observationnelle, collections biologiques, ...) - Comité de Protection des Personnes (CPP) - Consentement à la recherche clinique - Vigilance dans les essais cliniques - Bonnes pratiques cliniques - Acteurs d'un essai : patient ou volontaire sain, méthodologiste, promoteur, infirmière de recherche clinique/technicien de recherche clinique, pharmacien, attaché de recherche clinique/chef de projet, pharmacovigilant, data-manager, biostatisticien, comités de suivi (comité scientifique, comité de surveillance - Data Safety Monitoring Board, DSMB -, comité d'adjudication)... - Pharmacie, gestion des médicaments, levées d'aveugle - Communication sur le protocole vis-à-vis des centres investigateurs (réunions investigateurs, newsletter), au sein des centres investigateurs (équipes soignantes), en externe (communauté scientifique),... - Etude de faisabilité, visites de mises en place, monitoring, gestion des queries, visite de clôture, rapport d'étude, archivage - Bases de la gestion de projet	Distanciel		14				Op				

Module 3	Ateliers : Méthodologie / Intégrité scientifique - Clause d'ambivalence, Méthodologie de l'essai randomisé - Principes méthodologiques Méthodologie de l'essai randomisé - Calculs d'effectifs - Analyse statistique d'un essai - Enregistrement - Reporting – Partage de données Consort, Equator, Collaboration Cochrane - Fraude au cours des essais thérapeutiques - Fraude scientifique - Comment publier une étude de recherche clinique : le point de vue de l'éditeur - Qu'est-ce que l'impact factor - Conflit d'intérêt - Les pratiques discutables en recherche	Présentiel		14				Q.P.				
Module 4	Ateliers pratiques / Perspectives patients - Recherche Non Interventionnelle (RNI) - Ateliers : - Obtention d'un consentement - Organisation du recrutement - Organisation du suivi - Exposé didactique : déroulement d'un PHRC - Jeux de rôles : recueil du consentement - Atelier : Analyse de la faisabilité d'un protocole - Conclusions et évaluation des ateliers	Présentiel		6	8			Q.P.				
Evaluation	Examen écrit d'une durée de 2h	P						E E	E O		E E	E O
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				48	8	0	Préciser : CC : contrôle continu					
56							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
plus 2h d'évaluation							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
BARTHELEMY Philippe	Consultant	Consultant en Recherche Clinique		philippe.barthelemy.92@gmail.com
BARIN Chantal	Praticien hospitalier	Direction de la stratégie, secteur Coopérations, Territoires, Relations Internationales et Réseaux	CHRU Tours	C.BARIN@chu-tours.fr
BOULAY Léontina	Praticien hospitalier	Cellule Europe du CHRU de Tours	CHRU Tours	l.boulay@chu-tours.fr
BRAUN Serge	Directeur Scientifique	AFM TELETON - Evry		sbraun@afm-telethon.fr
CAILLE Agnès	PU-PH	Biostatistiques CIC 1415 UMR U1246 SPHERE	UFR Médecine	agnes.caille@med.univ-tours.fr
DA CRUZ Lionel	Personnel administratif	Chargé de mission Innovation - DGOS	Ministère de la Santé	lionel.da-cruz@sante.gouv.fr
DESVIGNES Yoann	attaché de Recherche Clinique	Cellule Promotion et Contrôle Qualité de la recherche - CHRU	CHRU Tours	Y.DESVIGNES@chu-tours.fr
DESPLOBAIN Katia	Personnel administratif	Chargée d'aide au montage Projets Innovation Technologiques	CHRU Tours	K.DESPLOBAIN@chu-tours.fr
EHRMANN Stephan	PU-PH	Réanimation	UFR Médecine	stephan.ehrmann@univ-tours.fr
GISSOT Valérie	Praticien hospitalier	PH - Médecin Déléguée du CIC 1415 - Tours	CHRU Tours	valerie.gissot@univ-tours.fr
LADIESSE Mégane	Personnel administratif	Coordinatrice ERERC	CHU Tours	m.ladiesse@chu-tours.fr
MAISONNEUVE Hervé	PU-PH	Professeur Associé Santé Publique - Rédacteur Médicale et Scientifique	Paris	hervemaisonneuve@gmail.com
ROMERO Marco	Praticien hospitalier	Médecin Associé au Département Médecine Générale	CHRU Bordeaux	marcodanielromero@gmail.com
SAUDEAU Denis	Praticien hospitalier	Neurologie	UFR Médecine	denis.saudeau@univ-tours.fr
TAVERNIER Elsa	Ingénieur de recherche	Biostatisticienne	CHRU Tours	elsa.tavernier@univ-tours.fr
TRILLOU Christine	Ingénieur de recherche	Operational Manager - FCRIN	Toulouse	christine.trillou@inserm.fr
YAÏCHE Sarhan	Ingénieur de recherche	Correspondante européenne ECRIN pour la France	ECRIN	sarhan.YAICHE@Ecrin.org

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	2	FI	2	FI	3	FI	2	2,25
	FC au tarif normal	10	FC au tarif normal	5	FC au tarif normal	3	FC au tarif normal	5	5,75
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)	16 140 €	8 990 €	7 050 €	9 000 €	41 180 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes		2 420 €	2 020 €	160 €	4 600 €
Résultat recettes-dépenses	16 140 €	6 570 €	5 030 €	8 840 €	36 580 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	DIU Recherche Clinique		
Type de formation	Diplôme Inter-Universitaire		
	Paramètres	Valeur	
Formation sur une année complète (oui/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DIU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 490 €	2	+996 €
réduit	1 420 €		+ €
FI	928 €	3	-192 €
			+ €
Total			+804 €

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	5	à renseigner
Tarif moyen	1 153 €	renseigné
Marge moyenne	+161 €	calculé

subvention (€)		Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	5 764 €	1 153 €	
Coûts directs formation	3 561 €	712 €	
Marge sur coûts directs	+2 203 €	+441 €	
Coûts indirects formation	1 399 €	280 €	
Coûts complets	4 960 €	992 €	
Marge sur coûts complets	+804 €	+161 €	

Coûts directs formation	3 561 €	712 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	7,5 h		11,3 h	46 €	518 €	104 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires	4,0 h	6,5 h	12,5 h	46 €	575 €	115 €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	11,5 h	6,5 h	23,8 h		1 093 €	219 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires				46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h	0,00 h		- €	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation		
	CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	36,5 h	1,5 h	56,3 h
autre			0,00 h
Total	36,5 h	1,5 h	56,3 h

Heures totales	Heures de formation			
	CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	48,0 h	8,0 h	56,0 h	80,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	11,5 h	6,5 h	18,0 h	23,8 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	48,0 h	8,0 h	56,0 h	80,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	- €	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biats				8 €	191 €	38 €
coût de fonctionnement	11,5 h	6,5 h	23,8 h	15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €	78 €	16 €
Sous total autres coûts directs de formation					268 €	54 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	1 361 €	272 €
---	----------------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique	- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	2 000 €	400 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	200 €	40 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		- €
Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques	2200 €	440 €

Marge sur coûts directs	+2 203 €	+441 €
	38,2%	

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	659 €	132 €
Documentation	34 €	- €	3 €	60 €	12 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	44 €	9 €
Sous total coût de soutien		- €		763 €	153 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	444 €	89 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	150 €	30 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	42 €	8 €
Sous total coût de support		- €		636 €	127 €

Coûts indirects formation	1 399 €	280 €
Coûts complets	4 960 €	992 €
Marge sur coûts complets	+804 €	+161 €
	14,0%	

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	992 €
dont coûts directs	712 €
dont coûts indirects	280 €
Coûts complets de l'heure de formation	62 €
Marge sur coûts directs	441 €
en % du tarif de vente	38%
Marge sur coûts complets	161 €
en % du tarif de vente	14%
Nombre minimum de stagiaires	5
Tarification minimum	992 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

RECHERCHE CLINIQUE

Année d'ouverture :

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 430,00 €	1 430,00 €	1 430,00 €	1 430,00 €	1 490,00 €	1 490,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	1 370,00 €	1 370,00 €	1 370,00 €	1 370,00 €	1 420,00 €	1 420,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	750,00 €	750,00 €	750,00 €	750,00 €	750,00 €	750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	920,00 €	920,00 €	920,00 €	925,00 €	928,00 €	928,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/02/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **RÉHABILITATION DE L'AUDITION**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+3

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Université de Rennes 1
- 2 Université de Nantes
- 3
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Chaque université organise une session de 2 jours de formation.

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	LESCANNE Emmanuel	02 47 47 38 94	lescanne@univ-tours.fr
2	GODEY Benoît	02 99 28 42 85	benoit.godey@chu-rennes.fr
3	BORDURE Philippe	02 40 08 34 75	philippe.bordure@chu-nantes.fr
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☐
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☒
Formation continue 100 % en présentiel*	☐
Formation continue 100 % en distanciel*	☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒

Effectifs attendus pour l'Université de Tours

minimum maximum

8

25

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe dans chaque site universitaire avec inscription dans chaque université

Gestion UFR

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

non

type	Numéro	date d'échéance
Si oui, code à préciser		
Si non, l'envisagez-vous ?	NON	

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur

Sélectionner le certificateur

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Améliorer le thérapeutique par une approche pluridisciplinaire et le lien entre professionnels (ORL, audioprothésistes, orthophonistes)

Public visé concerné par la formation :

ORL/Chirurgiens de la face et du cou
Internes de DES ORL-CCF
Orthophonistes diplômés
Audioprothésistes diplômés

Objectifs pédagogiques :

Définir les enjeux de la réhabilitation auditive selon l'âge
Décrire l'intérêt de la réhabilitation ultra-précoce chez l'enfant.
Améliorer la thérapeutique par une approche pluridisciplinaire et le lien entre professionnels (ORL, audioprothésistes, orthophonistes).
Actualiser les connaissances des prothèses auditives et systèmes implantés.
Améliorer le diagnostic des surdités génétiques.
Bases de la réhabilitation de l'audition et audiométrie (conséquences de la surdité selon l'âge, génétique et surdité, normes audiométriques, physiologie cochléaire: codage fréquentiel spatial et temporel du son, audiométrie pratique, l'assourdissement, plasticité des voies auditives, épreuve vocale, stéréo-audiométrie, surdité néonatale: dépistage et pistage).
Prothèses auditives (familles de prothèses et principe de réglages), test d'orientation audioprothétique, test d'évaluation du résultat : test dans le bruit, prescription : législation, renouvellement. Remboursement.
Systèmes implantés (implant cochléaire : indications selon l'âge, stimulation électroacoustique, implant du tronc cérébral, réglages des implants, principes de la rééducation orthophonique).
Chirurgie de la surdité (hors implant) : otospongiose, otite chronique, aplasies. tympanoplasties et ossiculoplasties. Evaluation des résultats et facteurs prédictifs

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Améliorer les connaissances sur les prothèses auditives et les systèmes implantés.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Analyser les besoins de réhabilitation auditive d'un patient à tous les âges de la vie.
2. Justifier une stratégie de réhabilitation auditive précoce.
3. Choisir une orientation thérapeutique adaptée au handicap auditif.
4. Identifier les situations nécessitant un bilan génétique et adresser au parcours approprié.
5. Organiser la coordination pluriprofessionnelle du parcours de soins.
6. Orienter le patient vers la stratégie de réhabilitation auditive la plus adaptée (prothétique, implantable, suivi spécialisé) en fonction des indications.
- 7.
- 8.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Service ORL et Centre Implants Auditifs des CHU de Tours, Rennes et Nantes.

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac + 3 ou équivalent et faire partie du public visé.
Pour les audioprothésistes et les orthophonistes avoir obtenu son diplôme.
Pour les internes, être inscrits dans le DES ORL-CCF

Documents demandés pour l'examen du dossier

Curriculum vitae, une lettre de motivation et une attestation de réussite au diplôme

Procédure de recrutement

L'inscription est subordonnée à l'autorisation préalable du Professeur coordonnateur local de chacune des universités de Tours, Rennes ou Nantes après examen du dossier de candidature.

Critères de sélection

Diplôme
Pertinence du projet

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

3 sessions (Tours, Rennes et Nantes) de 2 jours entre le mois de février et mai, le distanciel est possible.
L'examen final est la présentation de cas cliniques notés en visio-conférence.

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☒

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 40 heures

Conditions de validation du diplôme

Validation des 40 heures de pratique professionnelle, présence à toutes les sessions de formation (2 jours à Tours, 2 jours à Rennes et 2 jours à Nantes) et validation de l'examen oral en juin avec une note égale ou supérieure à 10/20.

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☐ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

pas de redoublement possible ni de session de rattrapage.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : RÉHABILITATION DE L'AUDITION

Nom du responsable : LESCANNE Emmanuel

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Bases de la réhabilitation de l'audition - Audiométrie	Comment classer la surdité ?	P/D		1			Op					
	Conséquences de la surdité selon l'âge	P/D		1								
	Génétique & surdité	P/D		1								
	Normes audiométriques	P/D		1								
	Physiologie cochléaire: codage fréquentiel spatial & temporel du son	P/D		1								
	Audition, Neurinomes et autres tumeurs de la base du crâne	P/D		1								
	Audiométrie pratique	P/D		4								
	Radio-anatomie du rocher et surdité	P/D		1								
	L'assourdissement: comment le calculer ?	P/D			1							
	Plasticité des voies auditives	P/D		1								
	Epreuves vocale. Stéréo-audiométrie	P/D		1								
	Surdité néonatale, dépistage et pistage	P/D		1								
	Prise en charge de l'enfant sourd	P/D		1								
Prothèses auditives	Les grandes familles de prothèses	P			1							
	Principe de réglages - Faire entendre et manipuler une prothèse	P		1								
	Test d'orientation audioprothétique	P			1							
	Test d'évaluation du résultat : test dans le bruit	P			1							
	Limites et échecs de l'appareillage	P		1								
	Comment prescrire une prothèse auditive : Législation, renouvellement, remboursement	P		1								
Systèmes implantés	Principe et historique de l'implant cochléaire	P		1								
	Indications des implants cochléaires selon l'âge	P		1								
	Stimulation électroacoustique, implant du tronc cérébral	P		1								
	Imagerie et implants	P		1								
	Technique chirurgicale de l'implantation	P		1								
	Réglage des implants	P		1								
	Principes de la rééducation orthophonique des patients implantés	P		1								
	Résultats des implants cochléaires	P		1								
	Prothèses à ancrage osseux et implants à vibration osseuse	P		1								
Chirurgie de la surdité (hors implants)	Implant d'oreille moyenne	P		1								
	Principes de la chirurgie otologique	P/D		1								
	Voies d'abord de l'oreille moyenne	P/D		1								
	Apport de l'imagerie pour la chirurgie fonctionnelle de l'oreille moyenne	P/D		1								
	Pathologie du conduit auditif externe et réhabilitation de l'audition	P/D		1								
	Chirurgie fonctionnelle de l'otospongiose & ankylose stapédienne	P/D		1								
	Evaluation des résultats de la chirurgie fonctionnelle et facteurs prédictifs	P/D		2								
	Biomécanique ossiculaire : comment optimiser le couplage ?	P/D		1								
	Session vidéo-chirurgie : platinotomie laser pour otospongiose	P/D		2								
	Myringo, ossiculoplasties : bases anatomophysiologiques, indications, techniques, résultats	P/D			2							
	Session cas cliniques : réhabilitation chirurgicale de l'audition	P/D			2							
	Réhabilitation fonctionnelle des aplasies d'oreille, de l'otite chronique	P/D		2								

Examen terminal	Session en juin en visio-conférence	D					□	○			□	○		
Pratique professionnelle						40								
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				40	8	0	Préciser : CC : contrôle continu							
48							ET : examen terminal							
							O : oral – E : écrit							
							QP : quitus de présence							

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
BAKHOS David	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	PU-PH	UFR Médecine	bakhos@univ-tours.fr
BORDURE Philippe	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	PU-PH	UFR Médecine	philippe.bordure@chu-nantes.fr
GODEY Benoît	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	PU-PH	UFR Médecine	benoit.godey@chu-rennes.fr
LAURENT Stéphane	Vacataires non fonctionnaires	Audioprothésiste Rennes	UFR Médecine	step.laurent@wanadoo.fr
LERICHE Samuel	Vacataires fonctionnaires	Orthophoniste	UFR Médecine	s.leriche@chu-tours.fr
LESCANNE Emmanuel	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	PU-PH	UFR Médecine	lescanne@univ-tours.fr
PONDAVEN Soizick	Vacataires fonctionnaires	PH	UFR Médecine	s.pondaven@chu-tours.fr
ROBIER Mathieu	Vacataires fonctionnaires	Audioprothésiste - Tours	UFR Médecine	m.robier@audilab.fr

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	4	FC au tarif normal	2	FC au tarif normal	7	FC au tarif normal	9	5,5
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)	4 120 €	2 060 €	7 210 €	9 270 €	22 660 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes	NA	NA	100 €	600 €	700 €
Résultat recettes-dépenses	4 120 €	2 060 €	7 110 €	8 670 €	21 960 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		DIU RÉHABILITATION DE L'AUDITION					
Type de formation		Diplôme Inter-Universitaire					
Paramètres	Valeur	Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale	Indicateurs	Valeur
Formation sur une année complète (oui/non)	Non	normal FC	1 070 €	8	+4 648 €	Nbre total stagiaires	8
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%	réduit	790 €		+ €	Tarif moyen	1 070 €
Pourcentage minimum de coût de support	5%	FI	578 €		+ €	Marque moyenne	+581 €
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé				+ €		
Type de diplôme	DIU			Total	+4 648 €		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non						
		subvention (€)					

subvention (€)		Total	Par stagiaire
	Chiffre d'affaires prévisionnel	8 560 €	1 070 €
	Coûts directs formation	2 233 €	279 €
	Marge sur coûts directs	+6 327 €	+791 €
	Coûts indirects formation	1 679 €	210 €
	Coûts complets	3 912 €	489 €
	Marge sur coûts complets	+4 648 €	+581 €

Coûts directs formation	2 233 €	279 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation		Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	19,0 h	28,5 h	46 €	1 311 €	164 €
Maîtres de conférences et assimilés			246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €	- €
Doctorants contractuels			97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et HASO), attachés temporaires			127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires			61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires			46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)				- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €	- €
Sous-total coûts de personnel EEC formation	19,0 h	28,5 h		1 311 €	164 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agréés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Docteurs contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PST et MSD, attachés temporaires)				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires				46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)				- €	- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0.0 h	0.0 h	0.00 h		- €	- €

dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DUJ comprend des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DUTU comprend des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation		
	CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	21,0 h	8,0 h	39,5 h
autre			0,00 h
Total	21,0 h	8,0 h	39,5 h

Heures totales	Heures de formation			
	CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	40,0 h	8,0 h	48,0 h	68,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	19,0 h	0,0 h	19,0 h	28,5 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	40,0 h	8,0 h	48,0 h	68,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	- €	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)	-	- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)	-	- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biatiss	19,0 h	0,0 h	28,5 h	8 €	229 €	29 €
coût de fonctionnement				15 €	-	-
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €	93 €	12 €
Sous total autres coûts directs de formation					322 €	40 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	1 633 €	204 €
---	---------	-------

Coûts spécifiques		Montant	Montant
	Kit pédagogique		- €
	Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	600 €	75 €
	Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		- €
	Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		- €
	Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques		600 €	75 €

Marge sur coûts directs	+6 327 €	+791 €
-------------------------	----------	--------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par Unité/Heures)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	791 €	99 €
Documentation	34 €	- €	3 €	72 €	9 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	53 €	7 €
Sous total coût de soutien		- €		916 €	115 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par Univ'Tours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	533 €	67 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	179 €	22 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	51 €	6 €
Sous-total coût de support	-	- €	-	763 €	95 €

	Coûts indirects formation	1 679 €	210 €
	Coûts complets	3 912 €	489 €
	Marge sur coûts complets	+4 648 €	+581 €

Chiffres clés / stagiaire		Remarques
Coûts complets	489 €	
dont coûts directs	279 €	
dont coûts indirects	210 €	
Coûts complets de l'heure de formation	58 €	coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs	791 €	
en % du tarif de vente	74%	
Marge sur coûts complets	541 €	
en % du tarif de vente	58%	
Nombre minimum de stagiaires	4	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum	489 €	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

RÉHABILITATION DE L'AUDITION

Année d'ouverture :

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 030,00 €	1 030,00 €	1 030,00 €	1 030,00 €	1 070,00 €	1 070,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	760,00 €	760,00 €	760,00 €	760,00 €	790,00 €	790,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	570,00 €	570,00 €	570,00 €	575,00 €	578,00 €	578,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/02/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **SÉNOLOGIE, PATHOLOGIE MAMMAIRE ET CANCÉROLOGIE PELVIENNE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) **Bac+6**

Composante porteuse **UFR Médecine**
Composante associée le cas échéant **Sélectionner la composante**

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 UFR Médecine - Université de RENNES
- 2
- 3
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Déroulement formation : dispensées sur 2 semaines avec des enseignants de Tours, Rennes, Brest et paris
Ouverture une année sur deux

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Professeur OULDAMER Lobna	02 47 47 88 48	lobna.ouldamer@univ-tours.fr
2	Professeur LAVOUÉ Vincent	02 99 26 71 71	Vincent.LAVOUE@chu-rennes.fr
3			
4			

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel	☐	Effectifs attendus pour l'Université de Tours minimum maximum
	Formation initiale 100 % en distanciel	☐	
	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☒	
	Formation continue 100 % en présentiel*	☐	
	Formation continue 100 % en distanciel*	☐	
	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐	

8	30
----------	-----------

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription

Gestion **UFR**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser Si non, l'envisagez-vous ?	type	Numéro	date d'échéance
			NON		

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Cette formation est orientée sur la pratique, les cours théoriques étant facilement accessibles dans de nombreuses ressources. Ce DIU permet la mise en situation clinique avec échanges et retour d'expériences ce qui n'existe pas ailleurs pour l'instant.

Public visé concerné par la formation :

DIU ouvert aux : DES, Chef de clinique des universités-assistants des hôpitaux (CCA), Assistants, DFMS, DFMSA spécialistes Gynécologie- Obstétrique, Radiologie Imagerie Médicale, Cancérologie, Anatomie et Cytologie Pathologiques, Médecins généralistes (Formation médicale continue)

Objectifs pédagogiques :

Enseignement approfondi de la cancérologie pelvienne et en sénologie et pathologie mammaire.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

L'objectif de la formation est d'approfondir ses connaissances et ses compétences en cancérologie pelvienne et en sénologie et pathologie mammaire.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Approfondir ses compétences sur les sujets abordés
2. Améliorer la prise en charge
- 3.
- 4.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac + 6 ou équivalent et faire partie du public visé.

Documents demandés pour l'examen du dossier

lettre de motivation +CV

Procédure de recrutement

étude du dossier

Critères de sélection

Recrutement : Sur lettre de motivation et CV

Admission : Après accord des responsables d'enseignement

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Enseignement théorique et pratique avec des travaux dirigés (imagerie/traitement) et des confrontations radio-anatomo-cliniques
Déroulement formation : 47,5 heures de cours magistraux et 25 heures de Travaux Pratiques
Pour les cas cliniques, même s'ils ont lieu en distanciel, chaque centre peut ouvrir l'accueil avec discussion collégiale en visioconférence entre les sites

Durée :



1 an



2 ans



3 ans



4 ans



5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Examen écrit (1h) et soutenance d'un mémoire

Une note moyenne (écrit + soutenance du mémoire) ≥ 10 doit être obtenue pour la validation du DIU



session unique



2 sessions*



redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Pas de session de rattrapage.

Le redoublement est possible avec conservation de la note de l'écrit ou de la soutenance du mémoire si la note est ≥ 10

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : Sélectionner la composante

Filière :

Diplôme : LOGIE, PATHOLOGIE MAMMAIRE ET CANCÉROLOGIE PELVdu responsable :

Professeur OULDAMER Lobna

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
2 jours lésions bénignes et frontières	. Explorations - sein normal	D/P		2								
	. Lésions bénignes + Travaux pratiques	D/P		2		2,5						
	. Les grands syndromes	D/P		1								
	. Dépistage - prévention - cas radio-cliniques + Travaux pratiques	D/P		3		3						
	. Miscellanées	D/P		1								
3 jours session CCIS et Cancer invasif	. Carcinomes in situ invasifs + Travaux pratiques	D/P		5,5		1,5						
	. Hormones – Génétique - Biologie - Environnement + Travaux pratiques	D/P		5		2						
	. Traitements loco-régionaux	D/P		6								
	. Prise en charge de la douleur - prise en charge psychologique - traitements médicaux	D/P		4								
	. Récidives locales – Métastases - Suivi - rééducation	D/P		4		2						
	cancers du col utérin stades précoces stades avancés	D/P		3,5		3,5						
	cancers de l'ovaire chirurgie chimiothérapie	D/P		3,5		3,5						
	tumeurs frontières de l'ovaire/ cancer de la vulve	D/P		3,5		3,5						
	cancer de l'endomètre	D/P		3,5		3,5						
EXAMEN ECRIT (1h)							E	E		E	E	
Soutenance mémoire							E	O		E	O	
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				47,5	0	25	Préciser : CC : contrôle continu					
72,5							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
plus 1h d'évaluation							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
OULDAMER Lobna	PUPH	Gynécologue Obstétricien	UFR Médecine	lobna.ouldamer@univ-tours.fr
LAVOUÉ Vincent	PUPH	Gynécologue Obstétricien		vincent.lavoué@chu-rennes.fr
ARBION Flavie	PH	Anatomopathologiste		f.arbion@chu-tours.fr
BARILLOT Isabelle	PUPH	Radiothérapeute	UFR Médecine	i.barillot@chu-tours.fr
BODY Gilles	PU	Gynécologue Obstétricien	UFR Médecine	gilles.body@univ-tours.fr
AUGER Romain	PH	Radiologue		r.auger@chu-tours.fr
CANCEL Mathilde	PH	Oncologue médical		m.cancel@chu-tours.fr
DUPRE Pierre François	PH	Gynécologue Obstétricien		pierre-francois.dupre@chu-brest.fr
GUILLERMET Sophie	PH	Chirurgien plasticien		s.guillermet@rennes.unicancer.fr
LAVOUE Vincent	PUPH	Gynécologue Obstétricien		vincent.lavoue@chu-rennes.fr
LEDU Fanny	PH	Oncologue médical		f.ledu@rennes.unicancer.fr
LINASSIER Claude	PUPH	Oncologue médical	UFR Médecine	claudel.linassier@univ-tours.fr
MORTEMOSQUE	PH	Généticienne		i.mortemosque@chu-tours.fr
TAUVERON Véronique	PH	Dermatologue		v.tauveron@chu-tours.fr
VEGAS Hélène	PH	Oncologue médical		h.vegas@chu-tours.fr
VILDE Anne	PH	Radiologue		a.vilde@chu-tours.fr
THOMIN Astrid		radiothérapeute		a.thomin@chu-tours.fr

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	5	FI	2	FI	0	FI	11	4,5
	FC au tarif normal	3	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	1	1
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)	5 850 €	840 €		5 925 €	12 615 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes	1 200 €	800 €	0 €	1 200 €	3 200 €
Résultat recettes-dépenses	4 650 €	40 €	0 €	4 725 €	9 415 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	DIU SÉNOLOGIE ET DE PATHOLOGIE MAMMAIRE ET CANCEROLOGIE PELVIENNE			
Type de formation	Diplôme Inter-Universitaire			
	Paramètres	Valeur		
Formation sur une année complète (oui/non)	Non			
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%			
Pourcentage minimum de coût de support	5%			
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé			
Type de diplôme	DIU			
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non			

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 300 €	2	+1 138 €
réduit			+ €
FI	450 €	6	-1 686 €
			+ €
Total			-548 €

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	8
Tarif moyen	663 €
Marge moyenne	-68 €

Légende
à renseigner
renseigné
calculé

subvention (€)	
----------------	--

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	5 300 €	663 €
Coûts directs formation	3 492 €	436 €
Marge sur coûts directs	+1 808 €	+226 €
Coûts indirects formation	2 356 €	295 €
Coûts complets	5 848 €	731 €
Marge sur coûts complets	-548 €	-68 €

Coûts directs formation	3 492 €	436 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	20,0 h	10,0 h	40,0 h	46 €	1 840 €	230 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires				46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)				- €	- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	20,0 h	10,0 h	40,0 h		1 840 €	230 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires				46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)				- €	- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h	0,00 h		- €	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation			
	CM	TD/TP	ETD	
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI				0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	27,5 h	15,0 h		56,3 h
autre				0,00 h
Total	27,5 h	15,0 h		56,3 h

Heures totales	Heures de formation			ETD
	CM	TD/TP	Hrs totales	
nb heures de formation (pour l'apprenant)	47,5 h	25,0 h	72,5 h	96,3 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	20,0 h	10,0 h	30,0 h	40,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	47,5 h	25,0 h	72,5 h	96,3 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	- €	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)	- €	- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)	- €	- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biats				8 €	- 321 €	40 €
coût de fonctionnement	20,0 h	10,0 h	40,0 h	15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €	131 €	16 €
Sous total autres coûts directs de formation					452 €	56 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	2 292 €	286 €
---	---------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique	- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	1 000 €	125 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	200 €	25 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	- €	- €
Reversement partenaire	- €	- €
Total des coûts spécifiques	1200 €	150 €

Marge sur coûts directs	+1 808 €	+226 €
-------------------------	----------	--------

34,1%

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	1 110 €	139 €
Documentation	34 €	- €	3 €	101 €	13 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	75 €	9 €
Sous total coût de soutien		- €		1 286 €	161 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	748 €	93 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	252 €	31 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	71 €	9 €
Sous total coût de support		- €		1 071 €	134 €

Coûts indirects formation	2 356 €	295 €
Coûts complets	5 848 €	731 €
Marge sur coûts complets	-548 €	-68 €

-10,3%

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	731 €
dont coûts directs	436 €
dont coûts indirects	295 €
Coûts complets de l'heure de formation	61 €
Marge sur coûts directs	226 €
en % du tarif de vente	34%
Marge sur coûts complets	-68 €
en % du tarif de vente	-10%
Nombre minimum de stagiaires	9
Tarification minimum	731 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

SÉNOLOGIE, PATHOLOGIE MAMMAIRE ET CANCÉROLOGIE PELVIENNE

Année d'ouverture :

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 250,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €	1 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	250,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €	254,00 €	272,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	420,00 €	420,00 €	420,00 €	425,00 €	432,00 €	450,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/02/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **LE SOMMEIL ET SA PATHOLOGIE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+6

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Paris 5, Paris 6, Paris 7, Paris 11, Paris 12, Angers
- 2 Bretagne occidentale, Grenoble 1, Limoges, Lyon 1, Lille 2, Montpellier 1, Nancy
- 3 Nantes, Nice, Poitiers, Rouen, Strasbourg 1, Toulouse 3, Besançon
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	LIMOUSIN Nadège	0247474747 poste 70512	n.limousin-champfaily@chu-tours.fr
2	Laurent PLANTIER		laurent.plantier@chu-tours.fr
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☐
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☒
Formation continue 100 % en présentiel*	☐
Formation continue 100 % en distanciel*	☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

3

6

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe dans chaque site universitaire avec inscription dans chaque université

Gestion UFR

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

non

type	Numéro	date d'échéance
Si oui, code à préciser		
Si non, l'envisagez-vous ?	NON	

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur Sélectionner le certificateur

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Seul DIU existant sur ce thème

Public visé concerné par la formation :

Médecins
Pharmaciens
Scientifiques dans le domaine du sommeil

Objectifs pédagogiques :

Initiation à la physiologie et à la neurobiologie du sommeil
Formation aux pathologies du sommeil
Acquisition des connaissances nécessaires à la réalisation des explorations et au traitement des troubles du sommeil et de la vigilance

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Métiers visés : somnologues

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Acquérir les connaissances théoriques concernant :
 - le sommeil normal et les rythmes biologiques
 - leur régulation
 - leur évolution au cours de la vie
 - leur substratum neurobiologique
 - leurs pathologies, physiopathologies, traitements et conduite à tenir
2. Acquérir la pratique clinique pour :
 - mener des consultations et prendre en charge les pathologies du sommeil
 - explorer le sommeil et les rythmes normaux et pathologiques

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac + 6 ou équivalent et faire partie du public visé.

Documents demandés pour l'examen du dossier

dossier + lettre de motivation

Procédure de recrutement

Etude de dossier

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

La première année sera consacrée à l'enseignement théorique avec une validation des connaissances en fin d'année universitaire par un examen écrit. Seuls les étudiants ayant validé l'épreuve écrite pourront s'inscrire à la deuxième année du DIU. Cette deuxième année comprendra une pratique professionnelle de 150h, qui pourra être divisée (répartition de ces semaines laissée à l'appréciation de chaque université d'accueil) et une épreuve orale à la fin de l'année qui permettra de valider le DIU.

Durée :

☐ 1 an ☒ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☒

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 150 h

Conditions de validation du diplôme

1ère année : examen écrit d'une durée de 4 h - une note supérieure ou égale à 10/20 est exigée pour passer en 2e année.
2ème année : validation de la pratique professionnelle (QP + carnet de stage + oral)
Pour l'obtention du diplôme il faudra valider les examens écrits et oraux ainsi que la pratique professionnelle, Aucune compensation entre l'écrit et l'oral.

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

1 redoublement possible pour la 1ère année et la 2ème année dans les mêmes conditions d'inscription.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : NEUROLOGIE

Diplôme : LE SOMMEIL ET SA PATHOLOGIE

Nom du responsable : LIMOUSIN Nadège

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
1ère ANNEE												
	Le sommeil normal (7h + 15h45 e-learning)			22,75								
	Insomnie-chronobiologie (5h30 + 16h45 e-learning)			22,25								
	Pathologie respiratoire du sommeil - Pédiatrie (13h + 21h45 e-learning)			34,75								
	Hypersomnie-Parasomnie-troubles moteurs (12h30 + 11h45 e-learning)			24,25								
2ème ANNEE												
	Pratique professionnelle			150			QP + VAL					
Examen 1ere année (session unique) - 4 heures							ET / E			ET / E		
Examen 2e année (session unique)							ET / O			ET / O		
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				104	0	0	Préciser : CC : contrôle continu					
104							ET : examen terminal					
plus 4h d'évaluation							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Pr Jouniaux	PH	Pneumologie		
Pr Macron	PH	Neurologue		
Pr Trzepizur	PU-PH	Pneumologie		WoTrzepizur@chu-angers.fr
Pr Gagnadoux	PU-PH	Pneumologie		
Pr Philip	PU-PH	Psychiatre		pierre.philip@u-bordeaux.fr
Pr Leroyer	PH	Pneumologie		
Pr Camus	PU-PH	Cardiologie		
Pr Giroud	PU-PH	Neurologue		
Dr C. Rabec	PH	Pneumologie		
Pr Tamisier	PU-PH	Pneumologie		
Pr Melloni	PU-PH	Pneumologie		
Dr Khalil	PH	Neurologue		
Pr Derambure	PU-PH	Neurologue		
Dr Monaca-Charley	PH	Neurologue		c-monaca@chru-lille.fr
Dr Carlander	PU-PH	Neurologue		b-carlander@chu-montpellier.fr
Dr Limousin	PH	Neurologue	UFR Médecine	n.limousin-champfaily@chu-tours.fr
Dr Plantier	PU PH	Pneumologie	UFR Médecine	laurent.plantier@univ-tours.fr
Dr Humeau-Commin	Autre	Médecin généraliste	CHU Tours	a.humeau-commin@chu-tours.fr
Dr Valverde	Autre	Médecin généraliste	CHU Tours	b.valverde@chu-tours.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	2	FI	2	FI	4 (1ère année)	FI	2 (1ère année) 1 (2ème année)	2
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	2	FC au tarif normal	3 (1ère année)	FC au tarif normal	2 (1ère année) 2 (2ème année)	1
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)	1 140 €	3 940 €	6 480 €	7 035 €	18 595 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes	1 500 €	1 780 €	0 €	480 €	3 760 €
Résultat recettes-dépenses	-360 €	2 160 €	6 480 €	6 555 €	14 835 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	DIU LE SOMMEIL ET SA PATHOLOGIE		
Type de formation	Diplôme Inter-Universitaire		
	Paramètres	Valeur	
Formation sur une année complète (oui/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DIU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 400 €	1	+659 €
réduit			+ €
FI	578 €	2	-326 €
			+ €
Total			+333 €

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	3	à renseigner
Tarif moyen	852 €	renseigné
Marge moyenne	+111 €	calculé

subvention (€)		Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	2 556 €	852 €	
Coûts directs formation	1 339 €	446 €	
Marge sur coûts directs	+1 217 €	+406 €	
Coûts indirects formation	884 €	295 €	
Coûts complets	2 223 €	741 €	
Marge sur coûts complets	+333 €	+111 €	

Coûts directs formation	1 339 €	446 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	10,0 h		15,0 h	46 €	690 €	230 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires				46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	10,0 h	0,0 h	15,0 h		690 €	230 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires				46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h	0,00 h		- €	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation		
	CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	94,0 h		141,0 h
autre			0,00 h
Total	94,0 h	0,0 h	141,0 h

Heures totales	Heures de formation			ETD
	CM	TD/TP	Hrs totales	
nb heures de formation (pour l'apprenant)	104,0 h	0,0 h	104,0 h	156,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	10,0 h	0,0 h	10,0 h	15,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	104,0 h	0,0 h	104,0 h	156,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	- €	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biats				8 €	120 €	40 €
coût de fonctionnement	10,0 h	0,0 h	15,0 h	15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €	49 €	16 €
Sous total autres coûts directs de formation					169 €	56 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	859 €	286 €
---	--------------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique	- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	- €	- €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	- €	- €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	480 €	160 €
Reversement partenaire	- €	- €
Total des coûts spécifiques	480 €	160 €

Marge sur coûts directs	+1 217 €	+406 €
	47,6%	

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	416 €	139 €
Documentation	34 €	- €	3 €	38 €	13 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	28 €	9 €
Sous total coût de soutien		- €		482 €	161 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	280 €	93 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	94 €	31 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	27 €	9 €
Sous total coût de support		- €		401 €	134 €

Coûts indirects formation	884 €	295 €
Coûts complets	2 223 €	741 €
Marge sur coûts complets	+333 €	+111 €
	13,0%	

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	741 €
dont coûts directs	446 €
dont coûts indirects	295 €
Coûts complets de l'heure de formation	14 €
Marge sur coûts directs	406 €
en % du tarif de vente	48%
Marge sur coûts complets	111 €
en % du tarif de vente	13%
Nombre minimum de stagiaires	3
Tarification minimum	741 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

LE SOMMEIL ET SA PATHOLOGIE

Année d'ouverture :

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif normal	1 400,00 €	1 400,00 €	900 € (1ère année) 500 € (2ème année)	900 € (1ère année) 500 € (2ème année)	900 € (1ère année) 500 € (2ème année)	900 € (1ère année) 500 € (2ème année)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	400,00 €	400,00 €	400 € (1ère année) 110 € (2ème année)	400 € (1ère année) 110 € (2ème année)	400 € (1ère année) 110 € (2ème année)	400 € (1ère année) 110 € (2ème année)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	570,00 €	570,00 €	570 € (1ère année) 280 € (2ème année)	575 € (1ère année) 285 € (2ème année)	578 € (1ère année) 288 € (2ème année)	578 € (1ère année) 288 € (2ème année)	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/02/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **SURFACE OCULAIRE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+3

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Université de Brest
- 2
- 3
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

En alternance (une année sur 2)

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	PISELLA Pierre-Jean	02 47 47 87 66	pisella@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☐
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☒
Formation continue 100 % en présentiel*	☐
Formation continue 100 % en distanciel*	☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒

Effectifs attendus pour l'Université de Tours

minimum maximum

14

40

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un seul site d'inscription

Gestion UFR

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

non

	type	Numéro	date d'échéance
Si oui, code à préciser			
Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Offrir une plateforme pédagogique unique en réunissant des experts d'horizons divers

Public visé concerné par la formation :

Ophthalmologistes
Internes de DES d'ophtalmologie en cours ou obtenu
Médecins thésés
Orthoptistes
Vétérinaires

Objectifs pédagogiques :

Définir l'entité anatomo-clinique de la surface oculaire
Mesurer son importance comme carrefour de la pathologie oculaire du segment antérieur
Apporter une dimension nouvelle à la compréhension des maladies cornéennes, conjonctivales et glaucomateuses
Définir le lien entre surface oculaire et chirurgies du segment antérieur
Améliorer l'approche thérapeutique à partir de ces notions nouvelles
Permettre une approche longitudinale de la cornée de la conjonctive et du glaucome.
Réunir des pathologies sans lien apparent autour d'un dénominateur commun.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

La formation a pour objectif de perfectionner les connaissances sur la surface oculaire

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Améliorer ses compétences sur la surface oculaire
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Le Centre hospitalier national d'ophtalmologie des quinze-vingts (Paris XII) et l'Université de Paris Cité mettent à disposition des locaux pour les enseignements

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac + 3 ou équivalent et faire partie du public visé.
Diplômés ophtalmologues, orthoptistes, internes (pour le niveau BAC +3 uniquement les étudiants titulaires d'une capacité d'orthoptie sont admis),

Documents demandés pour l'examen du dossier

CV + lettre de motivation

Procédure de recrutement

L'étude du dossier de candidature sera effectué par l'enseignant responsable lorsque le DIU est organisé par Tours

Critères de sélection

Niveau de diplôme, pertinence du projet

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Cours présentiels ou distanciels et pratique professionnelle hospitalière de 10h.
La première session a lieu en janvier sur 3 jours, et la deuxième session a lieu en mars sur 3 jours.

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☒

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 10 heures

Conditions de validation du diplôme

Un examen écrit final d'une durée de 30 minutes a lieu au mois de juin par visio-conférence (Teams), il s'agit de questions rédactionnelles courtes. La validation de cet examen est conditionnée à une note égale ou supérieure à 10/20.

La validation du DIU est conditionnée :

- à l'assiduité au cours (+90%),
- la validation de la pratique professionnelle hospitalière
- la validation de l'examen écrit final.

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☐ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Si la note de l'examen écrit final est < 10, une 2ème session est prévue dans les mêmes conditions (examen écrit de 30 minutes).
Pas de redoublement possible.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : Sélectionner la composante

Filière :

Diplôme : SURFACE OCULAIRE

Nom du responsable : PISELLA Pierre-Jean

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC						
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES						
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2				
Anatomie-Embryologie-Physiologie	Cornée	P/D		1				QP								
	Limbe	P/D		1				QP								
	Conjonctive	P/D		1				QP								
	Film lacrymal	P/D		1				QP								
Pathologie médicale	Syndrome sec	P/D		2				QP								
	Maladies du limbe	P/D		2				QP								
	Allergies	P/D		2				QP								
	Blépharo-conjonctivites	P/D		2				QP								
	Toxicologie	P/D		1				QP								
	Tumeurs conjonctivales	P/D		4				QP								
	Contactologie	P/D		2				QP								
	Dystrophies	P/D		2				QP								
	Kératocône	P/D		2				QP								
	Infections	P/D		2				QP								
Pathologie chirurgicale	Ptérygion	P/D		2				QP								
	Glaucome	P/D		2				QP								
	Reconstruction	P/D		2				QP								
	Lasers réfractifs	P/D		4				QP								
	Kératoplastie transfixiante	P/D		3				QP								
	Kératoplastie lamellaire	P/D		2				QP								
	Membrane amniotique	P/D		2				QP								
	Grefe de limbe	P/D		2				QP								
EXAMEN	écrit 30 minutes						ET - E	ET - E		ET - E	ET - E					
Pratique professionnelle					10		VAL			VAL						
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				44	0	0	Préciser : CC : contrôle continu									
44							ET : examen terminal									
							O : oral – E : écrit									
plus 0,5h d'évaluation							QP : quitus de présence									

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
BAUDOIN Christophe	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	PU-PH	UFR Médecine	baudoin@quinze-vingts.fr
BOURGES Jean-Louis	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	PU-PH	UFR Médecine	jean-louis.bourges@htel.aphp.fr
CHIAMBARETTA Frédéric	Vacataires fonctionnaires	PH		fchiambaretta@chu-clermontferrand.fr
COCHENER Béatrice	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	PU-PH	UFR Médecine	beatrice.cochener-lamard@chu-brest.fr
CREUZOT-GARCHER Catherine	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	PU-PH	UFR Médecine	catherine.creuzot-garcher@chu-dijon.fr
DOAN Serge	Vacataires fonctionnaires	PH		serge.doan@noos.fr
FAUQUERT Jean-Luc	Vacataires fonctionnaires	PH		jlfauquert@chu-clermontferrand.fr
FOURNIER Pierre	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	PU-PH	UFR Médecine	fournier.p@chu-toulouse.fr
GABISON Eric	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	PU-PH	UFR Médecine	egabison@gmail.com
GICQUEL Jean-Jacques	Vacataires fonctionnaires	HDR		jean-jacques.gicquel@ch-angely.fr
HOANG XUANG Than	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	PU-PH	UFR Médecine	thx0106@gmail.com
LABBE Antoine	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	PU-PH	UFR Médecine	labbe@quinze-vingt.fr
LABETOULLE Marc	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	APHP		marc.labetoulle@bct.aphp.fr
MALET Florence	Vacataires fonctionnaires	PH		florence.malet@chu-bordeaux.fr
MATET Alexandre	Vacataires fonctionnaires	PH		alexandre.matet@curie.fr
MURAINÉ Marc	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	PU-PH	UFR Médecine	marc.muraine@chu-rouen.fr
PISELLA Pierre-Jean	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	PU-PH	UFR Médecine	pierre-jean.pisella@univ-tours.fr

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne	1 AN/2
Nombre d'inscrits	FI	35	FI	0	FI	8	FI	0	10,75	
	FC au tarif normal	12	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	13	FC au tarif normal	0	6,25	
	FC au tarif réduit	3	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	3	FC au tarif réduit	0	1,5	
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0	

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)	30 230 €		17 030 €		47 260 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes	4 030 €		2 500 €		6 530 €
Résultat recettes-dépenses	26 200 €	0 €	14 530 €	0 €	40 730 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme DIU Surface oculaire			
Type de formation Diplôme Inter-Universitaire			
Paramètres		Valeur	
Formation sur une année complète (oui/non)		Non	
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT		25%	
Pourcentage minimum de coût de support		5%	
Coûts directs spécifiques uniquement		Spé	
Type de diplôme		DIU	
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)		Non	

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	870 €	2	+1 308 €
réduit	680 €	2	+928 €
FI	528 €	10	+3 121 €
			+ €
Total			+5 357 €

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	14
Tarif moyen	599 €
Marge moyenne	+383 €

Légende
à renseigner
renseigné
calculé

subvention (€)	
----------------	--

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	8 380 €	599 €
Coûts directs formation	2 758 €	197 €
Marge sur coûts directs	+5 622 €	+402 €
Coûts indirects formation	265 €	19 €
Coûts complets	3 023 €	216 €
Marge sur coûts complets	+5 357 €	+383 €

Coûts directs formation		2 758 €	197 €
-------------------------	--	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)		Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
		CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		3,0 h		46 €	207 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €
Vacataires fonctionnaires				46 €	- €
Autres (honoraires de formation...)					- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation		3,0 h	0,0 h	4,5 h	207 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)		Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
		CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCUPH				246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCUPH au-delà du service statutaire				46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €
Vacataires fonctionnaires				46 €	- €
Autres (honoraires de formation...)					- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation		0,0 h	0,0 h	0,0 h	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)		Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
		CM	TD/TP	ETD	
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI				0,00 h	
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		41,0 h		61,5 h	
autre				0,00 h	
Total		41,0 h	0,0 h	61,5 h	

Heures totales		Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
		CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)		44,0 h	0,0 h	44,0 h	66,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours		3,0 h	0,0 h	3,0 h	4,5 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)		44,0 h	0,0 h	44,0 h	66,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)		Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue		- €	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €	- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €	- €
Total		- €	- €

Autres coûts directs de formation		Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
		CM	TD/TP	ETD	
coût de personnel Biatss				8 €	36 €
coût de fonctionnement		3,0 h	0,0 h	15 €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €	15 €
Sous total autres coûts directs de formation					51 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)		258 €	18 €
---	--	--------------	-------------

Coûts spécifiques		Montant	Montant
Kit pédagogique		- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		2 000 €	143 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		100 €	7 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		400 €	29 €
Reversement partenaire		- €	- €
Total des coûts spécifiques		2500 €	179 €

Marge sur coûts directs		+5 622 €	+402 €
-------------------------	--	-----------------	---------------

Coûts de soutien		Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par Univ/Tours)	Coût total
Appui à la formation		373 €	- €	28 €	125 €	9 €
Documentation		34 €	- €	3 €	11 €	1 €
Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante		25 €	- €	2 €	8 €	1 €
Sous total coût de soutien		- €	- €		145 €	10 €

Coûts de support		Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par Univ/Tours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion		251 €	- €	19 €	84 €	6 €
patrimoine immobilier		85 €	- €	6 €	28 €	2 €
système d'information et numérique		24 €	- €	2 €	8 €	1 €
Sous total coût de support		- €	- €		120 €	9 €

Coûts indirects formation		265 €	19 €
Coûts complets		3 023 €	216 €
Marge sur coûts complets		+5 357 €	+383 €

67,1%

63,9%

Chiffres clés / stagiaire		Remarques
Coûts complets	216 €	
dont coûts directs	197 €	
dont coûts indirects	19 €	
Coûts complets de l'heure de formation	46 €	coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs	402 €	
en % du tarif de vente	67%	
Marge sur coûts complets	383 €	

en % du tarif de vente		64%	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Nombre minimum de stagiaires		6	
Tarification minimum		216 €	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

SURFACE OCULAIRE

Année d'ouverture :

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif normal	840,00 €	840,00 €	840,00 €	840,00 €	870,00 €	870,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	650,00 €	650,00 €	650,00 €	650,00 €	680,00 €	680,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	520,00 €	520,00 €	520,00 €	525,00 €	528,00 €	528,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/02/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé	TECHNIQUES ULTRA-SONIQUES EN ANESTHÉSIE RÉANIMATION (TUSAR) MODULE CARDIOVASCULAIRE – RÉGION OUEST
----------	---

Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Bac+6
-----------------------------------	-------

Composante porteuse	UFR Médecine
Composante associée le cas échéant	

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :	1 Université IDF (PARIS V,VI,VII) 2 Universités NANCY, MARSEILLE, MONTPELLIER, LYON, BORDEAUX 3 Universités DE RENNES, NANTES, BREST 4
---	---

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :	
--	--

Enseignant.e.s responsable.s :	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom Prénom</th> <th>Téléphone</th> <th>Mail</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 Pr REMERAND Francis</td> <td>02 47 47 85 51</td> <td>francis.remerand@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Nom Prénom	Téléphone	Mail	1 Pr REMERAND Francis	02 47 47 85 51	francis.remerand@univ-tours.fr	2			3			4		
Nom Prénom	Téléphone	Mail														
1 Pr REMERAND Francis	02 47 47 85 51	francis.remerand@univ-tours.fr														
2																
3																
4																

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel	☐	Effectifs attendus pour l'Université de Tours
	Formation initiale 100 % en distanciel	☐	
	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☒	minimum
	Formation continue 100 % en présentiel*	☐	5
	Formation continue 100 % en distanciel*	☐	20
	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒	

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription	Un groupe dans chaque site universitaire avec inscription dans chaque université
--	--

Gestion	UFR
---------	-----

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :	
--	--

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Complément de formation spécialisée du 3ème cycle et formation médicale continue (FMC) sur l'amélioration diagnostique ou thérapeutique.
Formation juxtaposant séminaires nationaux, régionaux et ateliers régionaux.

Public visé concerné par la formation :

DES Anesthésie Réanimation ou DESC réanimation médicale ou Capacité de médecine d'urgence ou DES Médecine intensive et réanimation ou DES médecine d'urgence (ou équivalent étranger) validé ou en cours.

Objectifs pédagogiques :

Apprendre à utiliser l'échographie dans divers domaines d'activité clinique en anesthésie et réanimation : fonctions cardiocirculatoire, urgences abdomino-pelviennes, thoraciques et neurotraumatologiques.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Faire et interpréter en autonomie l'échographie cardiaque et pulmonaire et digestive chaque fois que recommandé en anesthésie réanimation / réanimation / urgences, ce qui est maintenant très fréquent dans ces spécialités

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Connaître les apports de l'échographie dans certains domaines d'activité clinique en anesthésie et réanimation : équilibre cardiocirculatoire, urgences abdomino-pelviennes, thoracique et neurotraumatologique.
- 2.
- 3.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac + 6 ou équivalent et faire partie du public visé.
L'inscription à ce DIUn'est accessible aux étudiants et professionnels médicaux étrangers hors Union européenne que dans la mesure où ils suivent une formation en France, assortie d'un visa et d'un statut de recrutement dans un établissement de santé, conformément à la circulaire interministérielle DGOS/RH1/RH4/DDI/BIP n° 2012-330 du 31 août 2012

Documents demandés pour l'examen du dossier

dossier + lettre de motivation

Procédure de recrutement

Etude du dossier

Critères de sélection

Après accord du coordonnateur du DIU
Terrain de pratique professionnelle à trouver par le candidat

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

2 jours de cours à Paris, 1 module "bases théoriques" en distanciel auprès de la faculté parisienne organisant le DIU d'échographie générale pour les radiologues
3 jours d'atelier (Rennes ou Brest selon les années)
Au moins 2 jours de cours en présentiel / visio à Tours (modules pulmonaire, digestif, cranien)
6 jours de cours en visioconférences à Tours (modules cardio)

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐ Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☒ Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 150h

Conditions de validation du diplôme

Examen national en ligne de 2h sur la plateforme UNESS (QCM et cas cliniques video sur les différents modules) + présence obligatoire aux différents modules et Pratique professionnelle : 150 heures (100 ETT : Echographie Trans-Thoracique + 50 ETO : Echographie Trans-Oesophagienne)
Réinscription possible 1 fois
L'étudiant est déclaré admis si il a obtenu une note ≥ 10/20 à l'examen ET validé la pratique professionnelle

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

2 sessions sauf si non participation à la session 1 (hors motif impérieux) ; redoublement accordé après entretien avec le coordonnateur
Les modalités de la 2ème session sont identiques à la première session.

Les conditions du redoublement :

- si l'examen écrit est validé (note ≥ 10) et la pratique professionnelle n'est pas validée : la note de l'écrit est conservée (2 ans maximum), l'étudiant doit se réinscrire pour repasser la pratique professionnelle
- si l'examen écrit n'est pas validé et la pratique professionnelle est validée : la validation de la pratique professionnelle est conservée. L'étudiant a le choix entre :
 - ✓ se réinscrire uniquement pour repasser l'examen écrit (sans refaire les cours), paiement des droits de base
 - ✓ se réinscrire pour assister aux cours et repasser l'examen écrit, paiement de la totalité des frais

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : Sélectionner la composante

Filière :

Diplôme : ES EN ANESTHÉSIE RÉANIMATION (TUSAR)MODULE CARDIOVA

Nom du responsable :

Pr REMERAND Francis

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module théorique		D		10								
Module poumon-abdomen-crâne	Cours + cas cliniques	P/D		16								
Module cardio	Cours de 6 jours	P/D		40								
Atelier		P			12							
EXAMEN	national, en ligne - 2 h							ET/E	ET/E		ET/E	ET/E
Pratique professionnelle					150			ETP	ETP		ETP	ETP
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				66	12	0	Préciser : CC : contrôle continu					
78							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
plus 2 h d'évaluation							QP : quitus de présence					
							ETP : examen terminal pratique					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Pr REMERAND	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		UFR Médecine	francis.remerand@univ-tours.fr
Pr ROZEC	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			bertrand.rozec@chu-nantes.fr
Dr MASSERET	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			elodie.masseret@chu-rennes.fr
Dr PRAT	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			gwenael.prat@chu-brest.fr
Pr BRUNEREAU	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		UFR Médecine	laurent.brunereau@univ-tours.fr

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	9	FI	5	FI	1	FI	2	4,25
	FC au tarif normal	6	FC au tarif normal	3	FC au tarif normal	3	FC au tarif normal	10	5,5
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)	16 140 €	8 480 €	5 200 €	16 250 €	46 070 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes	1 500 €	5 460 €	1 235 €	3 380 €	11 575 €
Résultat recettes-dépenses	14 640 €	3 020 €	3 965 €	12 870 €	34 495 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	DIU TECHNIQUES ULTRA-SONIQUES EN ANESTHÉSIE RÉANIMATION (TUSAR) MODULE CARDIOVASCULAIRE		
Type de formation	Diplôme Inter-Universitaire		
	Paramètres	Valeur	
Formation sur une année complète (ou/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DIU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 460 €	3	+1 185 €
réduit	1 240 €		+ €
FI	825 €	2	-180 €
			+ €
Total			+705 €

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	5	à renseigner
Tarif moyen	1 206 €	renseigné
Marge moyenne	+141 €	calculé

subvention (€)	
----------------	--

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	6 030 €	1 206 €
Coûts directs formation	4 324 €	865 €
Marge sur coûts directs	+1 706 €	+341 €
Coûts indirects formation	1 001 €	200 €
Coûts complets	5 325 €	1 065 €
Marge sur coûts complets	+705 €	+141 €

Coûts directs formation	4 324 €	865 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	10,0 h	2,0 h	17,0 h	46 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €
Doctorants contractuels				97 €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et IMAST), attachés temporaires				127 €
Vacataires non fonctionnaires				61 €
Vacataires fonctionnaires				46 €
Autres (honoraires de formation...)				
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €
Sous total coûts de personnel EEC formation	10,0 h	2,0 h	17,0 h	782 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				246 €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €
Doctorants contractuels				97 €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et IMAST), attachés temporaires				127 €
Vacataires non fonctionnaires				61 €
Vacataires fonctionnaires				46 €
Autres (honoraires de formation...)				
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h	0,00 h	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation	
	CM	TD/TP
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	56,0 h	10,0 h
autre		0,00 h
Total	56,0 h	10,0 h

Heures totales	Heures de formation	
	CM	TD/TP
nb heures de formation (pour l'apprenant)	66,0 h	12,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	10,0 h	2,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	66,0 h	12,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	Montant	Montant
	Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)	- €	- €
	Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)	- €	- €
Total		- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
coût de personnel Biats				8 €
coût de fonctionnement	10,0 h	2,0 h	17,0 h	15 €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €
Sous total autres coûts directs de formation				192 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	974 €	195 €
---	-------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique	- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	200 €	40 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	250 €	50 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	2 900 €	580 €
Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques	3350 €	670 €

Marge sur coûts directs	+1 706 €	+341 €
-------------------------	----------	--------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	472 €	94 €
Documentation	34 €	- €	3 €	43 €	9 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	32 €	6 €
Sous total coût de soutien		- €		546 €	109 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	318 €	64 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	107 €	21 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	30 €	6 €
Sous total coût de support		- €		455 €	91 €

Coûts indirects formation	1 001 €	200 €
Coûts complets	5 325 €	1 065 €
Marge sur coûts complets	+705 €	+141 €

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	1 065 €
dont coûts directs	865 €
dont coûts indirects	200 €
Coûts complets de l'heure de formation	48 €
Marge sur coûts directs	341 €
en % du tarif de vente	28%
Marge sur coûts complets	141 €
en % du tarif de vente	12%
Nombre minimum de stagiaires	5
Tarification minimum	1 065 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

TECHNIQUES ULTRA-SONIQUES EN ANESTHÉSIE RÉANIMATION (TUSAR) MODULE CARDIOVASCULAIRE – RÉGION OUEST

Année d'ouverture :

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 460,00 €	1 460,00 €	1 460,00 €	1 460,00 €	1 520,00 €	1 520,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	1 190,00 €	1 190,00 €	1 190,00 €	1 190,00 €	1 240,00 €	1 240,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	650,00 €	650,00 €	650,00 €	650,00 €	650,00 €	650,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	820,00 €	820,00 €	820,00 €	825,00 €	828,00 €	828,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/02/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **TRANSPLANTATION D'ORGANES**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+6

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Université de Paris Saclay
- 2 Université Claude Bernard Lyon 1
- 3
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Matthias BUCHLER	02 47 36 61 28	mathias.buchler@univ-tours.fr
2	Philippe GATAULT	02 47 36 63 92	philippe.gatault@univ-tours.fr
3	Didier SAMUEL	01 45 59 34 03	didier.samuel@aphp.fr
4	Philippe GRIMBERT	01 49 81 24 60	philippe.grimbert@aphp.fr
5	Emmanuel MORELON	04 72 11 01 70	emmanuel.morelon@chu-lyon.fr
6	Alice KOENIG	04 27 85 80 00	alice.koenig@chu-lyon.fr

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel	☐	Effectifs attendus pour l'Université de Tours minimum maximum
	Formation initiale 100 % en distanciel	☐	
	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☒	
	Formation continue 100 % en présentiel*	☐	
	Formation continue 100 % en distanciel*	☐	
	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒	

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription

Gestion UFR

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Enseignement national sur 3 sites : Tours, Paris et Lyon
Permettre le développement de la transplantation notamment dans certains pays étrangers
*DIU recommandé au niveau national à tout praticien qui prend en charge des transplantés d'organes
*DIU unique en son genre en France
*attractivité de cette formation reflétée par une participation croissante des participants
*entre 60 et 80 participants depuis 3 ans

Public visé concerné par la formation :

Médecins
Chirurgiens
Immunologistes
Biologistes
Pharmacien(ne)s
Vétérinaires

Objectifs pédagogiques :

Il convient d'assurer une formation spécifique à la transplantation d'organes dans l'optique d'une future accréditation de cette activité, soutenue par la Société Francophone de transplantation (SFT)

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Le but est de réaliser une formation complémentaire principalement pour les docteurs en médecine mais non exclusivement, qu'ils soient médecins, chirurgiens, immunologistes, biologistes, pharmaciens ou vétérinaires qui auront à s'occuper dans l'avenir de malades transplantés. Ceci concerne surtout les spécialités dans les disciplines intéressant les organes comme le rein, le cœur, le foie, le poumon et le pancréas. Cette liste n'est pas définitive.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. être capable de suivre et de prendre en charge des patients porteurs d'un greffon d'organe
2. comprendre les bases immunologiques de la transplantation rénale
3. connaître les complications infectieuses favorisées par le traitement immunosuppresseur
4. connaître les conditions et les procédures de prélèvement d'organes et l'attribution des organes au niveau national
5. savoir prescrire le traitement immunosuppresseur et son adaptation en fonction des situations cliniques
- 6.
- 7.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac + 6 ou équivalent et faire partie du public visé.
Doctorat d'Etat en Médecine, Pharmacie, Médecine vétérinaire.
Etudiants 3ème cycle de médecine spécialisée.
Chercheurs après examen du dossier et accord du directoire.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Curriculum vitae + lettre de motivation

Procédure de recrutement

Etude du dossier de candidature par le responsable du DIU

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - engagement de présence à la formation

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

3 séminaires de 20 heures chacun répartis sur 3 jours ; 2 séminaires en présentiel et 1 en distanciel. Examen écrit en présentiel

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

examen écrit d'une durée de 3 h en présentiel
L'étudiant est déclaré admis si il a obtenu une note ≥ 10/20 à l'examen

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

2ème session : oral de rattrapage de 20 min (en distanciel possible)
Redoublement possible sous condition d'une participation active au DIU, avec justification en cas de non participation à une des sessions. Un seul redoublement possible.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR :

UFR Médecine

Filière :

Diplôme :

TRANSPLANTATION D'ORGANES

Nom du responsable :

Matthias BUCHLER

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
1er séminaire - Tours	Module 1 : Immunologie de la transplantation et rejets	P		10								
	Module 2 : Stratégies Immunosuppressives			10								
2ème séminaire - Paris	Module 3 : Prélèvement-conservation	P		10								
	Module 4 : Ischémie/Reperfusion			10								
3ème séminaire – Lyon	Module 5 : Infection et cancers en transplantation	P		10								
	Module 6 : Complication cardiovasculaire et métabolique en transplantation			10								
Examen DIU	Examen écrit 3 heures											
	Session rattrapage oral 20 minutes							ET E	ET O		ET E	ET O
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
60				60	0	0	ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
plus 3 h d'évaluation							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
ANGLICHEAU Dany	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Néphrologie CH Necker - Paris		dany.anglicheau@aphp.fr
AUBERT Olivier	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Néphrologie - Hôpital Necker Paris		doc.aubert@gmail.com
BARON Christophe	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Immunologie CHRU Bretonneau Tours	UFR Médecine	christophe.baron@univ-tours.fr
BÜCHLER Matthias	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Néphrologie CHRU Bretonneau Tours	UFR Médecine	mathias.buchler@univ-tours.fr
DEKEYSER Manon	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Néphrologie - CHU Orléans		manon.dekeyser@chu-orleans.fr
GATAULT Philippe	Professeurs agrégés et assimilés	Néphrologie CHRU Bretonneau Tours	UFR Médecine	philippe.gatault@univ-tours.fr
GOUTADIER Valentin	Maîtres de conférences et assimilés	Néphrologie - Hôpital européen Georges Pompidou		valentin.goutaudier@inserm.fr
JOLLET Isabelle	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Biologie EFS - Poitiers		isabelle.jollet@efs.sante.fr
KOENIG Alice	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Immunologie - CHU Lyon		alice.koenig@chu-lyon.fr
MATIGNON Marie	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Néphrologie - AP-HP - Hôpitaux Universitaires Créteil		marie.matignon@aphp.fr
NOBLE Johan	Maîtres de conférences et assimilés	Néphrologie - CHU de Grenoble-Alpes		noble.johan@hotmail.fr
PICARD Nicolas	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Pharmacologie CHU Limoges		nicolas.picard@unilim.fr
RABANT Marion	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Néphropathologie - Hôpital Necker Paris		marion.rabant@aphp.fr
SNANOUDJ Renaud	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Néphrologie CHU Le Kremlin Bicêtre		snanoudj@gmail.com
THIERRY Antoine	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Néphrologie CHU - Poitiers		Antoine.THIERRY@chu-poitiers.fr
VILLE Simon	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Néphrologie - CHU Nantes		simon.ville@chu-nantes.fr

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	11	FI	13	FI	20	FI	21	16,25
	FC au tarif normal	5	FC au tarif normal	10	FC au tarif normal	8	FC au tarif normal	37	15
	FC au tarif réduit	13	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	19	FC au tarif réduit	0	8
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)	18 634 €	15 540 €	29 731 €	44 866 €	108 771 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes		6 100 €	5 730 €	8 000 €	19 830 €
Résultat recettes-dépenses	18 634 €	9 440 €	24 001 €	36 866 €	88 941 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		DUI Transplantation d'organes	
Type de formation	Diplôme Inter-Universitaire		
Paramètres	Valeur		
Formation sur une année complète (oui/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DUI		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	943 €	10	+6 434 €
réduit	673 €	10	+3 734 €
FI	478 €	20	+3 567 €
			+ €
Total			+13 734 €

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	40
Tarif moyen	643 €
Marge moyenne	+343 €

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	25 720 €	643 €
Coûts directs formation	10 219 €	255 €
Marge sur coûts directs	+15 501 €	+388 €
Coûts indirects formation	1 767 €	44 €
Coûts complets	11 986 €	300 €
Marge sur coûts complets	+13 734 €	+343 €

Coûts directs formation		10 219 €	255 €
Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)			
	Heures de formation CM TD/TP ETD	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	20,0 h	46 €	1 380 €
Maîtres de conférences et assimilés		246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés		275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires		61 €	- €
Vacataires fonctionnaires		46 €	- €
Autres (honoraires de formation...)		- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	20,0 h 0,0 h 30,0 h		1 380 € 35 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)		Heures de formation CM TD/TP ETD	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH			413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCUPH			246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCUPH au-delà du service statutaire			46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €	- €
Doctorants contractuels			97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires			61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires			46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)			- €	- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h 0,0 h 0,0 h			- €	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DUI comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)		Heures de formation CM TD/TP ETD	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h		
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	40,0 h		60,0 h		
autre			0,00 h		
Total	40,0 h	0,0 h 60,0 h			

Heures totales		Heures de formation CM TD/TP Hrs totales ETD		
nb heures de formation (pour l'apprenant)	60,0 h	0,0 h	60,0 h	90,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	20,0 h	0,0 h	20,0 h	30,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	60,0 h	0,0 h	60,0 h	90,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)		Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue		- €	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €	- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €	- €
Total		- €	- €

Autres coûts directs de formation		Heures de formation CM TD/TP ETD	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
coût de personnel Biatss			8 €	241 €	6 €
coût de fonctionnement	20,0 h 0,0 h 30,0 h		15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation			3 €	98 €	2 €
Sous total autres coûts directs de formation				339 €	8 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)		1 719 €	43 €
Coûts spécifiques		Montant	Montant
Kit pédagogique		- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		8 500 €	213 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		- €	- €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		- €	- €
Reversement partenaire		- €	- €
Total des coûts spécifiques		8500 €	213 €

Marge sur coûts directs		+15 501 €	+388 €
		60,3%	

Coûts de soutien		Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	832 €	21 €	
Documentation	34 €	- €	3 €	76 €	2 €	
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €	
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	56 €	1 €	
Sous total coût de soutien		- €		964 €	24 €	

Coûts de support		Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	561 €	14 €	
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	189 €	5 €	
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	53 €	1 €	
Sous total coût de support		- €		803 €	20 €	

Coûts indirects formation		1 767 €	44 €
Coûts complets		11 986 €	300 €
Marge sur coûts complets		+13 734 €	+343 €

Chiffres clés / stagiaire		Remarques
Coûts complets	300 €	
dont coûts directs	255 €	
dont coûts indirects	44 €	
Coûts complets de l'heure de formation	133 €	coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs	388 €	
en % du tarif de vente	60%	
Marge sur coûts complets	343 €	

en % du tarif de vente		53%	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Nombre minimum de stagiaires		19	
Tarification minimum		300 €	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

TRANSPLANTATION D'ORGANES

Année d'ouverture :

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif normal	943,00 €	943,00 €	943,00 €	943,00 €	980,00 €	980,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	673,00 €	673,00 €	673,00 €	673,00 €	700,00 €	700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	170,00 €	170,00 €	170,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	470,00 €	470,00 €	470,00 €	475,00 €	478,00 €	478,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/02/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **AUTISME ET TROUBLES DU NEURO-DEVELOPPEMENT : À TOUS LES ÂGES DE LA VIE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) **Bac+3**

Composante porteuse **UFR Médecine**
Composante associée le cas échéant **Sélectionner la composante**

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :
 1 Nantes Université
 2 Université d'Angers
 3 Université Rennes 2
 4 Université de Bretagne Occidentale (Brest)

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :
 Les cinq universités se répartissent les enseignements dans chaque module théorique dont les intervenants sont experts dans le thème abordé.
 Quatre modules se dérouleront tous les ans à Tours et les deux autres modules seront organisés à tour de rôle par une université partenaire (ex année universitaire 2024-2025 : université Rennes 2 et 2025-2026 : Angers).

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Frédérique BONNET-BRILHAULT (Tours)	02 47 47 94 12	frederique.brilhault@univ-tours.fr
2	Fanny GOLLIER-BRIANT (Nantes)		
3	Elise RIQUIN (Angers)		
4	Nathalie LAVENNE (Brest)		
5	Sandrine LESOURN-BISSAOULI (Rennes)		
6	Gabriele TRIPI (Orléans)		

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel	☒	Effectifs attendus pour l'Université de Tours	
	Formation initiale 100 % en distanciel	☐	minimum	maximum
	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐	11 dont 1 FI	22 dont 2 FI
	Formation continue 100 % en présentiel*	☒		
	Formation continue 100 % en distanciel*	☐		
	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐		

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription
 Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription

Gestion **FOCAL**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	type	Numéro	date d'échéance
non	Si oui, code à préciser		
	Si non, l'envisagez-vous ?	NON	

Nom du certificateur **Sélectionner le certificateur** Si autre, préciser le nom du certificateur **Nature de l'habilitation**

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Ce DIU permet à tous les acteurs du territoire du Grand Ouest, et également au niveau national, de disposer d'une formation complète sur l'autisme et les troubles du neurodéveloppement à tous les âges de la vie et destinée à l'ensemble des professionnels intervenants dans le soin et l'accompagnement (médecins, psychologues, paramédicaux, enseignants spécialisés...).

Il s'agit de la première et unique formation de ce type proposée par l'ensemble des acteurs du Grand Ouest et fédérant des expertises pluridisciplinaires.

Les enseignements abordent les aspects pratiques, cliniques, théoriques et de santé publique. Ce DIU prend en compte les modes d'évaluation, le champ des recherches développementales, l'impact des travaux récents sur la compréhension des troubles autistiques et leur approche thérapeutique.

Public visé concerné par la formation :

Professions médicales (médecins généralistes, pédiatres, psychiatres...),
Médecins étrangers (actuellement en poste dans un service de psychiatrie ou pédopsychiatrie),
Psychologues
Professionnels paramédicaux (orthophonistes, infirmières, psychomotriciennes, kinésithérapeutes, ergothérapeutes...),
Enseignants spécialisés intervenant dans un dispositif dédié aux TSA
Internes en médecine (toute spécialité)

Objectifs pédagogiques :

Connaître le développement typique à tous les âges de la vie
Comprendre les processus à l'origine de la diversité des trajectoires développementales
Connaître la clinique de l'Autisme et des Troubles du NeuroDéveloppement (TND), de l'enfance à l'âge adulte
Comprendre la démarche diagnostique (positif, différentiels, comorbidités) approche fonctionnelle
Intégrer dans la démarche clinique le partenariat avec les personnes concernées et leurs aidants
Connaître les dispositifs existants et identifier les ressources du réseau.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Pouvoir implémenter dans sa pratique et selon sa formation initiale les connaissances acquises pendant le DIU pour améliorer la prise en charge globale des TSA et TND (repérage, diagnostic, coordination d'interventions...).

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Savoir repérer un trouble du spectre de l'autisme ;
2. Savoir repérer un autre trouble du neurodéveloppement à tous les âges de la vie ;
3. Savoir appliquer les principes d'applications des outils d'évaluations cliniques ;
4. Concevoir ou participer à la conception d'un projet personnalisé et coordonné d'interventions (rééducatif, éducatif, thérapeutique) et d'accompagnement avec les personnes concernées et leurs aidants.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Partenariat avec le Centre Universitaire de Pédopsychiatrie du CHRU de Tours et le Centre de documentation du Centre Ressources Autisme Centre-val de Loire.

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+3 au minimum ou équivalent

Documents demandés pour l'examen du dossier

Dossier + lettre de motivation/projet professionnel + CV + copie des diplômes

Procédure de recrutement

Etude du dossier : toute inscription doit recueillir l'aval des responsables pédagogiques.

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation :

La formation comprend 120 heures d'enseignement en présentiel réparties en 6 modules de trois jours.
Quatre modules se dérouleront tous les ans à Tours et les deux autres modules seront organisés à tour de rôle par une université partenaire (ex année universitaire 2024-2025 : université Rennes 2 et 2025-2026 : Angers).

Méthodes pédagogiques :

Présentiel/distanciel synchrone
Apports vidéo
Illustrations cliniques
Retour d'expériences

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐ Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐ Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Assiduité aux enseignements : l'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens;
Assiduité aux 2 visites de découvertes des centres : obligatoire
Autorisation de soutenance signée par le directeur de mémoire
Examen terminal écrit : production d'un mémoire de fin d'année
Examen terminal oral : soutenance d'un mémoire devant un jury
Examen terminal oral : sous forme de questions sur des situations cliniques en tenant compte de la formation initiale du stagiaire.
Pour être admis, l'étudiant ou le stagiaire doit obtenir une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à chaque épreuve de l'examen terminal

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☐ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

La deuxième session est ouverte aux étudiants et aux stagiaires ajournés à la première session ou n'ayant pas pu s'y présenter.
Modalités de validation en session 2 :
Autorisation de soutenance signée par le directeur de mémoire
Examen terminal écrit : production d'un mémoire de fin d'année
Examen terminal oral : soutenance d'un mémoire devant un jury
Examen terminal oral : sous forme de questions sur des situations cliniques en tenant compte de la formation initiale du stagiaire.
Pour être admis, l'étudiant ou le stagiaire doit obtenir une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à chaque épreuve de l'examen terminal

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Psychiatrie

Diplôme : AUTISME ET TROUBLES DU NEURO-DEVELOPPEMENT :
À TOUS LES ÂGES DE LA VIE

Nom du responsable : Frédérique BONNET-BRILHAULT (Tours)

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module 1 à Tours : Introduction - Epistémologie - Psychophysiologie	Accueil - Présentation formation	Présentiel		18	2,5			Q.P.				
	Nosographie du trouble du spectre de l'autisme (TSA) et des troubles du neurodéveloppement (TND)											
	Epistémologie - Normal/Neurodiversité											
	Développement Environnement Culture											
	Enfant - Ados (approche psychophysiologique)											
	Brain Architecture Game											
	Adulte - Personne âgée											
	Visite du Centre ExAC-T											
	Cascades neurodéveloppement et modèles psychophysiologiques											
	Différents niveaux diagnostiques											
	Différentes formes cliniques du TSA + comorbidités											
Module 2 à Tours : Clinique des TND	Clinique TDAH - Enfant	Présentiel		19	1			Q.P.				
	Clinique TDAH - Adolescent/Adulte											
	Clinique des TND - TC TM TSApp DI											
	Lancement mémoires											
	TND Complexes											
	Clinique TSA : Dépistage / signes précoces + vidéo											
	Clinique TSA chez l'adulte : diagnostic positif/évolutif /vieillessement											
	Enfants/Adolescents Diagnostics Comorbidités/Différentiels											
	Enfants/Ados Diagnostics Comorbidités/Différentiels (anxio-thym-trauma)											
	Adultes Diagnostics Comorbidités/Différentiels/atelier											
Module 3 à Tours : Démarche diagnostique globale	Examen pédopsychiatrique de l'enfant et de l'adolescent	Présentiel		3,5	15,5			Q.P.				
	ADI-R ADOS-2											
	Atelier ECA-2 / EC2-R + vidéo											
	Examen adolescent/adulte											
	Evaluation somatique + nutrition											
	Pathologies génétiques associées											
	Neuropédiatrie											
	Atelier mémoire + Présentation orale											
	Evaluations psychologiques Enfants/Adolescents											
	Evaluations psychologiques Adultes/Personnes âgées											
	Evaluation orthophonique Enfants/Adolescents/Adultes (+ vidéo)											

Module 4 à Tours : De l'évaluation à l'intervention individualisée 1/2	Evaluation ergothérapie Enfants/Adultes	Présentiel											
	Evaluation psychomotricité Enfants/Adultes												
	Principes d'une intervention individualisée et coordonnée												
	Interventions précoces Thérapie d'Echange et de Développement (TED) (vidéo)												
	Atelier thérapies corporelles psychomotricité				20,5				QP				
	Rééducation orthophonique												
	Atelier gestion des comportements problème												
	Douleur et accès aux soins adultes												
	Groupes habilités sociales + Remédiation cognitive (enfant + adulte)												
	Session 5 : De l'évaluation à l'intervention individualisée 2/2 dans Autres universités du grand ouest		Groupes psychoéducatifs d'accompagnement parental	Présentiel									
Vie affective et sexuelle													
Qualité de vie et autodétermination													
Pharmacologie Enfants/cas pratiques			2		18				QP				
Pharmacologie Adultes/cas pratiques													
Handibloc - Douleur													
Interventions précoces Denver (vidéo)													
TCCE + éducation structurée + communications alternatives)													
TND et nouvelles technologies - Revue et exemples													
Module 6 : Vers l'inclusion sociale, scolaire et professionnelle dans Autres universités du grand ouest	Maltraitance et TND	Présentiel											
	Protection de l'Enfance												
	Accompagnement socio-administratif enfants/adultes												
	De l'inclusion scolaire à l'emploi												
	Loisirs et culture / Sport			2	18				QP				
	Médiations animales												
	Vers un logement autonome												
	Place des familles												
	Témoignages vidéo (service fac, etc.)												
Evaluations hors temps de formation	Rédaction de mémoire (écrit)		1						ET/E	ET/E		ET/E	ET/E
	Soutenance de mémoire (oral) d'une durée de 30 min								ET/O	ET/O		ET/O	ET/O
	Situations cliniques (oral) d'une durée de 30 min								ET/O	ET/O		ET/O	ET/O
Stage/pratique professionnelle													
Durée totale de la formation - xh/étud CM+TD+TP				44,5	75,5	0	Préciser : CC : contrôle continu						
120 plus 1h d'évaluation							ET : examen terminal						
							O : oral – E : écrit						
							QP : quitus de présence						

* cf déroulé pédagogique

Angers	Tours
Brest	Turn-over
Nantes	A déterminer
Rennes	

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Pr. F BONNET-BRILHAULT	Titulaire	PUPH - Chef de service du Centre Universitaire de Pédopsychiatrie de jour	UFR Médecine	frederique.brilhault@univ-tours.fr
Dr. E HOUY-DURAND	Vacataire	PH psychiatre - CHRU de Tours (Centre Universitaire de Pédopsychiatrie de Jour – Centre de Ressources Autisme)		e.houy-durand@chu-tours.fr
S MOREL-KOHLMEYER	Vacataire	Psychologue - CHRU de Tours		s.kohlmeyer@chu-tours.fr
Dr. J BALESTRA	Vacataire	Pédiatre - CHRU de Tours		j.balestra@chu-tours.fr
M BOUILLLOT	Vacataire	Infirmière - CHRU de Tours		m.bouillot@chu-tours.fr
R BLANC	Vacataire	Psychologue - CHRU de Tours		r.blanc@chu-tours.fr
E ROUL	Vacataire	Ergothérapeute - CRA - CHRU de Tours		e.roul@chu-tours.fr
A VACHAUD	Vacataire	Psychomotricienne - CHRU de Tours		a.vachaud@chu-tours.fr
C GILARD	Vacataire	Psychomotricienne - CHRU de Tours		c.gilard@chu-tours.fr
S BOUCHER-BONHEUR	Vacataire	Orthophoniste - CHRU de Tours		s.boucherbonheur@chu-tours.fr
Dr. S RECORDON-GABORIAUD	Vacataire	Docteur en psychologie - Directrice ADAPEI86		sgaboriaud@apajh86.com
J ECH-CHOUIKH	Vacataire	Psychologue - CHRU de Tours		j.allard-ech-chouikh@chu-tours.fr
P RABATE	Vacataire	Cadre socio-éducatif- CHRU de Tours		p.rabate@chu-tours.fr
Dr. M GUIDOTTI	Vacataire	Pédopsychiatre - CHRU de Tours		marco.guidotti@uni-tours.fr
Dr. J MALVY	Vacataire	PH pédopsychiatre - CHRU de Tours		j.malvy@chu-tours.fr
M LEITAO	Vacataire	Infirmière - CHRU de Tours		m.leitao@chu-tours.fr
P DANSART	Vacataire	Orthophoniste - CHRU de Tours		p.dansart@chu-tours.fr
H. ZOPPE	Vacataire	Chef de clinique Assistant - Centre Universitaire de Pédopsychiatrie de jour - CHRU de Tours		h.zoppe@univ-tours.fr
T. GARGOT	Titulaire	MCU - Centre Universitaire de Pédopsychiatrie de jour - CHRU de Tours	UFR Médecine	t.gargot@univ-tours.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	1	0,25
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	17	4,25
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	2024-2025	Total
Total des recettes (le facturé)				33 150 €	33 150 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes				10 888 €	10 888 €
Résultat recettes-dépenses	- €	- €	- €	22 262 €	22 262 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplômeAutisme et Troubles du NeuroDéveloppement : à tous les âges de la vie.		Type de formationDiplôme Inter-Universitaire	
		Paramètres	Valeur
		Formation sur une année complète (ou/non)	Non
		Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%
		Pourcentage minimum de coût de support	5%
		Coûts directs spécifiques uniquement	Spé
		Type de diplôme	DIU
		Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 950 €	10	+5 738 €
réduit			+ €
FI	628 €	1	-748 €
			+ €
Total			+4 990 €

subvention (€)	
----------------	--

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	11	à renseigner
Tarif moyen	1 830 €	renseigné
Marge moyenne	+454 €	calculé

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	20 128 €	1 830 €
Coûts directs formation	8 585 €	780 €
Marge sur coûts directs	+11 543 €	+1 049 €
Coûts indirects formation	6 553 €	596 €
Coûts complets	15 138 €	1 376 €
Marge sur coûts complets	+4 990 €	+454 €

Coûts directs formation		8 585 €	780 €
-------------------------	--	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	6,0 h		9,0 h	46 €	414 €	38 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et IMST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires	6,0 h		9,0 h	61 €	549 €	50 €
Vacataires fonctionnaires	28,5 h	39,5 h	82,3 h	46 €	3 784 €	344 €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	40,5 h	39,5 h	100,3 h		4 747 €	432 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU/PH				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et IMST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires		11,0 h	11,0 h	46 €	506 €	46 €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	11,0 h	11,0 h		506 €	46 €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation			
	CM	TD/TP	ETD	
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI				0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	4,0 h	36,0 h		42,0 h
autre				0,00 h
Total	4,0 h	36,0 h		42,0 h

Heures totales	Heures de formation			
	CM	TD/TP	Hrs totales	
nb heures de formation (pour l'apprenant)	44,5 h	75,5 h	120,0 h	142,3 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	40,5 h	50,5 h	91,0 h	111,3 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	44,5 h	86,5 h	131,0 h	153,3 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)		Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue		FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)			- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)			- €
Total		- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biats				8 €	805 €	73 €
coût de fonctionnement	40,5 h	39,5 h	100,3 h	15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €	327 €	30 €
Sous total autres coûts directs de formation					1 132 €	103 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)		6 385 €	580 €
---	--	---------	-------

Coûts spécifiques			Montant	Montant
Kit pédagogique			- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			600 €	55 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)			300 €	27 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)			1 300 €	118 €
Reversement partenaire				- €
Total des coûts spécifiques			2200 €	200 €

Marge sur coûts directs		+11 543 €	+1 049 €
-------------------------	--	-----------	----------

		57,3%
--	--	-------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	3 087 €	281 €
Documentation	34 €	- €	3 €	282 €	26 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	207 €	19 €
Sous total coût de soutien		- €		3 576 €	325 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	2 080 €	189 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	700 €	64 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	197 €	18 €
Sous total coût de support		- €		2 977 €	271 €

Coûts indirects formation		6 553 €	596 €
Coûts complets		15 138 €	1 376 €
Marge sur coûts complets		+4 990 €	+454 €

		24,8%
--	--	-------

Chiffres clés / stagiaire		Remarques
Coûts complets	1 376 €	
dont coûts directs	780 €	
dont coûts indirects	596 €	
Coûts complets de l'heure de formation	106 €	coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs	1 049 €	
en % du tarif de vente	57%	
Marge sur coûts complets	454 €	
en % du tarif de vente	25%	
Nombre minimum de stagiaires	9	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum	1 376 €	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

AUTISME ET TROUBLES DU NEURO-DEVELOPPEMENT : À TOUS LES ÂGES DE LA VIE

Année d'ouverture :

2024

	Années antérieures					2026-2024	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 950,00 €	1 950,00 €	1 950,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	450,00 €	450,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	628,00 €	628,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé **BÉGALEMENT ET BREDUILLEMENT, APPROCHES ACTUELLES**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+5

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

1
2
3
4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Marco Pasi (PU-PH)		marco.pasi@univ-tours.fr
2	Eva Sizaret (Resp Pédagogique CFVU)		eva.sizaret@univ-tours.fr
3			
4			
5			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel ☐
 Formation initiale 100 % en distanciel ☐
 Formation initiale hybride (en partie en FOAD) ☐
 Formation continue 100 % en présentiel* ☒
 Formation continue 100 % en distanciel* ☐
 Formation continue hybride (en partie en FOAD)* ☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

15 **26**

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition

Gestion FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

non

Si oui, code à préciser
Si non, l'envisagez-vous ?

type	Numéro	date d'échéance
NON		

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur

Sélectionner le certificateur

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Ce DU est la première formation à destination de professionnels proposée par le Centre de Formation Universitaire en Orthophonie (CFUO). Il existe une seule autre offre de DU Bégaiement à destination d'orthophonistes en France.

Public visé concerné par la formation :

Orthophonistes.
Logopèdes et logopédistes diplômés bac + 5 en Suisse ou en Belgique, ou autorisés à exercer en France en tant qu'orthophonistes.

Objectifs pédagogiques :

A l'issue du D.U., les participants seront en mesure de :

- décrire les caractéristiques cliniques et les mécanismes des bégaiements, bredouillements et autres troubles de la fluence
- identifier les facteurs influençant la fluence (multilinguisme, facteurs cognitifs, émotionnels et environnementaux)
- Analyser une situation clinique à partir d'une étude de cas
- Choisir et articuler des approches théoriques et cliniques complémentaires
- Elaborer un projet de soins orthophoniques individualisé et argumenté
- Adapter les modalités d'intervention aux profils associés (TDAH, haut potentiels, troubles neurologiques...)
- Adopter une posture réflexive et critique vis-à-vis de sa pratique
- Prendre en compte la singularité du patient et de son entourage
- Travailler dans une démarche d'actualisation continue des connaissances

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

- Renforcer et actualiser l'expertise professionnelle dans l'évaluation et les soins des troubles de la fluence
- Améliorer la qualité et l'efficacité des soins orthophoniques
- Sécuriser et ajuster les décisions cliniques dans des situations complexes
- Renforcer la posture réflexive et éthique de l'orthophoniste dans l'accompagnement des patients avec troubles de la fluence et de leur entourage

La formation a pour objectif l'élargissement et l'approfondissement du champ de compétences du métier d'orthophoniste, logopède ou logopédiste.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Mettre en oeuvre une prise en soing globale, actualisée et individualisée du bégaiement, bredouillement et autres troubles de la fluence
2. Analyser les différentes formes de troubles de la fluence en s'appuyant sur des modèles théoriques et des données cliniques actuelles
3. Concevoir un projet thérapeutique adapté en tenant compte des facteurs contextuels (multilinguisme, environnement famial et social) et des profils associés (TDAH, haut potentiel, troubles neurodéveloppementaux).
4. Ajuster sa pratique professionnelle à partir de l'analyse d'études de cas cliniques et d'une réflexion critique sur ses pratiques
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 d'Orthophoniste au minimum ou équivalent
Expérience professionnelle : 2 ans minimum

Documents demandés pour l'examen du dossier

Copie du diplôme d'exercice d'orthophoniste, logopède ou logopédiste
CV
Lettre de motivation

Procédure de recrutement

Admission sur dossier après étude du CV et de la lettre de motivation du candidat.■

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation et des expériences cliniques
Intérêt pour les troubles de la fluence

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Méthodes pédagogiques

Présentation des approches théoriques et cliniques variées et complémentaires, issues de la recherche internationale :
Programmes anglo-saxons : PCI (Parent Child Intervention), DCM (modèle des capacités et des demandes), Lidcombe, Camperdown
Thérapie comportementale et cognitive, mindfulness, thérapie ACT, thérapie brève...
Présentation d'études de cas par les participants
Pratique sous forme d'ateliers en petits et grands groupes
Pratique d'exercices divers : fluence, voix, rythme, cohérence cardiaque
Travail sur la gestion des émotions, le stress...

Déroulé de la formation

100 heures en présentiel
Sessions de 2,5 jours par mois (jeudi, vendredi et samedi matin)
Ouverture du DU 1 année sur 2

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐ Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐ Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Quitus de présence pour chaque session de formation (au-delà de 3 jours d'absence, le diplôme ne pourra pas être délivré et nécessitera une réinscription l'année suivante).
Note supérieure ou égale à 10/20 à l'étude de cas approfondie (correspondant à la moyenne du manuscrit et de la soutenance orale, lors de la dernière session).
Composition du jury : un enseignant orthophoniste du CFVU et deux orthophonistes (un intervenant du DU et un orthophoniste, extérieur au DU).

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Conditions de validation en session 2 : Note supérieure ou égale à 10/20 à l'étude de cas approfondie (correspondant à la moyenne du manuscrit et de la soutenance orale, lors de la dernière session).
Redoublement possible sans conservation des notes.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Orthophonie

Diplôme : BÉGAIEMENT ET BREDOUILLEMENT, APPROCHES ACTUELLES

Nom du responsable : Marco Pasi et Eva Sisaret

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC						
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES						
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2				
UE1	Présentation générale du bégaiement, du bredouillement et des approches thérapeutiques	Présentiel		20				QP								
UE2	La prise en soin de l'enfant qui bégaille et/ou bredouille			20												
UE3	La prise en soin de l'adolescent et de l'adulte : entre techniques et acceptation			20												
UE4	La prise en soin de l'adolescent et de l'adulte : formes particulières			20												
UE5	Bégaiement, bredouillement et prise en soin groupale			10												
UE6	Soutenance des études de cas approfondies et synthèse du DU				10			ET E+O	ET E+O		ET E+O	ET E+O				
Pratique professionnelle																
Durée totale de la formation - 100h/étud CM+TD+TP				90	10	0	Préciser : CC : contrôle continu									
100 dont 10h d'évaluation							ET : examen terminal									
							O : oral – E : écrit									
							QP : quitus de présence									

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
PASI Marco	Titulaire	PU-PH de Neurologie	UFR Médecine	marco.pasi@univ-tours.fr
BAILLE BARELLE Marianne	Vacataire	orthophoniste		mabb.ortho@hotmail.fr
CAVE Johanne *	Vacataire	orthophoniste	UFR Médecine	jcavelharidon@gmail.com
CEYSSON Yohann*	Vacataire	patient partenaire	UFR Médecine	y.ceysson@hotmail.fr
COLLINGE Medhi	Vacataire	patient partenaire		m@collinge.be
CONTRI Sylvaine	Vacataire	orthophoniste		sylvaine.contri@orange.fr
DE CHASSEY Juliette	Vacataire	orthophoniste		dechassey.juliette@gmail.com
CABANNE Marie-Charlotte*	Vacataire	orthophoniste	UFR Médecine	mc.cabanne@gmail.com
GROS Amandine	Vacataire	orthophoniste		amand.gros@yahoo.fr
HAFFREINGUE Caroline	Vacataire	orthophoniste		haffreingue.ortho@gmail.com
HERVE Sarah	Vacataire	orthophoniste		sarah.herve.ortho@gmail.com
LECRON-MIOSSEC Isabelle*	Vacataire	orthophoniste	UFR Médecine	ilecronmiossec@orange.fr
LEPAIN Bérangère	Vacataire	orthophoniste		berangere.lepain@hotmail.fr
PAROLINI Marie*	Vacataire	orthophoniste	UFR Médecine	marie.parolini@gmail.com
PENDELIAU Marine	Vacataire	orthophoniste		marine.pendelieu@gmail.com
PERNON Michaela	Vacataire	orthophoniste		michaela.pernon@gmail.com
SAMSON Florian	Vacataire	orthophoniste		florian35be@gmail.com
SIZARET Eva*	Titulaire	orthophoniste	UFR Médecine	eva.sizaret@univ-tours.fr
TOURNIER-BADRE Christine	Vacataire	orthophoniste		christine.tournierbadre@yahoo.fr
WERBA Ilona*	Vacataire	orthophoniste		iwerba.orthophoniste@gmail.com
* Intervenantes FI orthophonie				

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	19	4,75
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	2024-2025	Total
Total des recettes (le facturé)				34 200 €	34 200 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes				13 823 €	13 823 €
Résultat recettes-dépenses	0 €	0 €	0 €	20 377 €	20 377 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA
Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	Bégaïement et bredouillement, approches actuelles		
Type de formation	Diplôme Universitaire		
	Paramètres	Valeur	
Formation sur une année complète (oui/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 800 €	15	+766 €
réduit			+ €
FI			+ €
Total			+766 €

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	15	à renseigner
Tarif moyen	1 800 €	renseigné
Marge moyenne	+51 €	calculé

subvention (€)		Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	27 000 €	1 800 €	
Coûts directs formation	15 866 €	1 058 €	
Marge sur coûts directs	+11 134 €	+742 €	
Coûts indirects formation	10 368 €	691 €	
Coûts complets	26 234 €	1 749 €	
Marge sur coûts complets	+766 €	+51 €	

Coûts directs formation	15 866 €	1 058 €
-------------------------	----------	---------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire	3,0 h	7,0 h	11,5 h	46 €	529 €	35 €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires	75,0 h	3,0 h	115,5 h	61 €	7 046 €	470 €
Vacataires fonctionnaires	12,0 h		18,0 h	46 €	828 €	55 €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	90,0 h	10,0 h	145,0 h		8 403 €	560 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires		31,0 h	31,0 h	46 €	1 426 €	95 €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	31,0 h	31,0 h		1 426 €	95 €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation		
	CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement			0,00 h
autre			0,00 h
Total	0,0 h	0,0 h	0,00 h

Heures totales	Heures de formation			
	CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	90,0 h	10,0 h	100,0 h	145,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	90,0 h	41,0 h	131,0 h	176,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	90,0 h	41,0 h	131,0 h	176,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biats				8 €	1 164 €	78 €
coût de fonctionnement	90,0 h	10,0 h	145,0 h	15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €	473 €	32 €
Sous total autres coûts directs de formation					1 638 €	109 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	11 466 €	764 €
---	-----------------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique		- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	200 €	13 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	200 €	13 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	4 000 €	267 €
Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques	4400 €	293 €

Marge sur coûts directs	+11 134 €	+742 €
	41,2%	

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	4 883 €	326 €
Documentation	34 €	- €	3 €	446 €	30 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	328 €	22 €
Sous total coût de soutien		- €		5 657 €	377 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	3 290 €	219 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	1 108 €	74 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	312 €	21 €
Sous total coût de support		- €		4 710 €	314 €

Coûts indirects formation	10 368 €	691 €
Coûts complets	26 234 €	1 749 €
Marge sur coûts complets	+766 €	+51 €
	2,8%	

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	1 749 €
dont coûts directs	1 058 €
dont coûts indirects	691 €
Coûts complets de l'heure de formation	181 €
Marge sur coûts directs	742 €
en % du tarif de vente	41%
Marge sur coûts complets	51 €
en % du tarif de vente	3%
Nombre minimum de stagiaires	15
Tarification minimum	1 749 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

BÉGAIEMENT ET BREDOUILLEMENT, APPROCHES ACTUELLES

Année d'ouverture :2023

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **COORDINATION EN GÉRONTOLOGIE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+6

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :
1 Les facultés de médecine de Nantes, Angers, Rennes ou Brest

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

La mise en oeuvre de la formation (recrutement, présentiel, épreuves est assurée au niveau local (universitaire régionale ou interrégionale). Chaque université utilise la trame commune de la description de la formation et installe un comité pédagogique local.
Pour le Centre-Val de Loire, les séminaires seront à Tours. Le comité pédagogique comporte : les universitaires titulaires en gériatrie de Tours, un membre de l'ERVMA (Equipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'autonomie) du CVdL, un médecin représentant des médecins coordonnateurs d'EHPAD de la région.

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	FOUGERE Bertrand	02.47.47.97.68	bertrand.fougere@univ-tours.fr
2	GANNA Wassim	02.47.47.37.13	w.gana@chu-tours.fr
3	AIDOU Amal	02.47.47.37.13	amal.aidou@univ-tours.fr
4	LEROY Victoire	02.47.47.97.68	victoire.leroy@univ-tours.fr

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel	☐	Effectifs attendus pour l'Université de Tours	
	Formation initiale 100 % en distanciel	☐		
	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐	minimum	maximum
	Formation continue 100 % en présentiel*	☐	2	25
	Formation continue 100 % en distanciel*	☐		
	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒		

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe dans chaque site universitaire avec inscription dans chaque université

Gestion FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Cette formation répond entre autres aux besoins suivants :
- Avoir une formation diplômante nationale actualisée pour le métier de Médecin coordonnateur d'EHPAD, et de Médecin de dispositif territorial gérontologique (fonctions ne devant pas obligatoirement imposer le recours au DES de Gériatrie) en remplacement de DU de médecins coordonnateurs, de la capacité de gérontologie et même une faible proportion de médecin titulaire du DESC de gériatrie.
- Répondre aux exigences de formation du décret 2005 relatif à la qualification, aux missions et au mode de rémunération du médecin coordonnateur exerçant dans un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes (article D. 312-155-2)

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser Si non, l'envisagez-vous ?	type	Numéro	date d'échéance
			NON		

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Ce DIU est une formation universitaire nationale spécifique de la personne âgée dans le cadre des EHPADs ou des dispositifs gériologiques territoriaux. Elle est destinée aux médecins non spécialistes en Gériatrie qui souhaiteraient acquérir des compétences de cette spécialité en vue de leur exercice pour une fonction de coordination en EHPAD ou en dispositif territorial gériologique. Le parcours de formation est unique afin de permettre aux stagiaires titulaires du diplôme d'exercer l'une ou l'autre des fonctions au cours de leur carrière, voire éventuellement les deux en même temps selon les organisations locales. Ce diplôme dure un an et fait partie, avec le DIU Médecine de la personne âgée qui en est la condition principale d'accès, d'un nouveau cursus de 2 ans qui remplace au niveau national la capacité de médecine de gériologie (à partir de la rentrée 2021). Il s'agit d'un DIU reposant sur des supports de e-learning disponibles en distanciels, des séminaires présentiels et des stages. Chaque université qui le délivre met en place un comité pédagogique local.

Public visé concerné par la formation :

Médecins généralistes, service de gériologie, service de médecine polyvalente, EHPAD, PTA, dispositif d'appui à la coordination (DAC), autres dispositifs de coordination gériologique et communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)
Être titulaires d'un diplôme d'État de Docteur en Médecine et exercer la médecine de plein droit en France ou pour les praticiens ayant un diplôme hors Union Européenne, être lauréat de l'épreuve de vérification des connaissances (EVC) dans le cadre de la procédure d'accès à l'exercice (PAE)

Objectifs pédagogiques :

Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour exercer efficacement et pleinement la fonction de médecin coordonnateur d'EHPAD ou pour animer ou participer aux dispositifs territoriaux de coordination dédiés aux personnes âgées

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Les médecins souhaitant assurer la fonction de Médecin coordonnateur d'EHPAD et les médecins impliqués dans des dispositifs de coordination gériologique (réseaux gériologiques, CTA, PTA, MAIA, Clic...)

Ce DIU apporte des compétences complémentaires à des médecins leur permettant d'assurer la fonction de Médecin coordonnateur d'EHPAD et d'animer ou de participer aux dispositifs territoriaux de coordination dédiés aux personnes âgées; Ce diplôme constitue la deuxième année sur une durée de 2 ans pour remplacer la capacité de gériologie. Celle-ci doit être précédée du DIU de Médecine de la Personne Âgée en gériatrie pour avoir l'égalité avec la capacité de gériologie. Le public de médecins généralistes, urgentistes ou exerçant en service de médecine polyvalente, EHPAD, dispositif d'appui à la coordination (DAC) et communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Parcours Coordonnateur d'EHPAD

À l'issue de ce parcours, les médecins seront capables de :

- Assurer le rôle de médecin coordonnateur d'EHPAD conformément à l'Article D312-158 du Code de l'action sociale et des familles.
- Mobiliser des compétences cliniques, managériales et éthiques pour conduire efficacement l'ensemble de leurs missions.
- Coordonner les équipes et les activités médicales et paramédicales au sein de l'établissement.

Coordination de dispositif territorial gériologique

À l'issue de ce parcours, les médecins seront capables de :

- Animer ou participer activement à un dispositif territorial de coordination dédié aux personnes âgées.
- Mettre en œuvre des actions de suivi, de prévention et d'orientation adaptées aux besoins des personnes âgées.
- Collaborer avec les acteurs de santé et du social pour optimiser la prise en charge territoriale des personnes âgées.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Partenariat : formation nationale portée par le Collège National des Enseignants de Gériatrie et le Conseil National Professionnel de Gériatrie.
Ces deux collèges ont collaboré pour proposer ce programme.

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire d'un diplôme de niveau bac+6 ou équivalent.
Être titulaire du DIU médecine de la personne âgée ou justifier d'une expérience de coordination en gériatrie d'au moins 5 ans dans les 10 dernières années
L'inscription à ce DIU, comprenant une pratique professionnelle, n'est accessible aux professionnels médicaux étrangers hors Union européenne que dans la mesure où ils suivent une formation en France, assortie d'un visa et d'un statut de recrutement dans un établissement de santé, conformément à la circulaire interministérielle DGOS/RH1/RH4/DDI/BIP n° 2012-330 du 31 août 2012 ;
En cas de formation hors pays francophone, une attestation de maîtrise de la langue française (niveau B1) peut être demandée. A défaut, un entretien avec la commission de recrutement peut permettre de le définir.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Dossier de candidature accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV et de la copie des diplômes.

Procédure de recrutement

Etude du dossier et sur entretien si la commission de recrutement l'estime nécessaire. Le recrutement est assuré localement.

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation :
131 heures d'enseignement :
- 49 heures d'enseignement en présentiel réparties en 4 modules (Module 1 : Tours - Module 2 Rennes - Module 3 Angers - Module 4 Nantes) sur 2 jours et 1 jour
- 14 heures de séminaires locaux
- 68 heures d'enseignement en e-learning sur la plateforme UNESS
- 20 demi-journées de pratique professionnelle soit 70 heures,
- 2 heures d'évaluation (en dehors des heures de formation)
Méthodes pédagogiques :
Blended / hybridation
Séminaires

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐ Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☒ Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 20 demi-journées soit 70 H

Conditions de validation du diplôme

Sauf motif impérieux, l'assiduité est validée à condition d'être présent(e) aux 35 heures de formation en présentiel et aux 4 demi-journées de séminaires locaux,
- (1) Les modules d'e-learning sont validés (100% de réussite aux Questions à Réponses Multiples évaluatifs). Les modalités de validation du e-learning sont identiques au niveau national (évaluation formative)
- (2) La note de de l'épreuve théorique nationale d'une durée de 1h30 heures doit être supérieure ou égale à 8 sur 20 points, coef 3 en ligne sur SIDES-NG
- (3) la note de la présentation orale d'un récit de situation complexe authentique/ épreuve pratique d'une durée de 30 min doit être supérieure ou égale à 10 sur 20 points.
Seront déclarés admis les candidats non éliminés aux épreuves 2 et 3 et ayant obtenu, une note totale pondérée aux épreuves 2 et 3 supérieure ou égale à 10/20 pts.

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☐ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

La deuxième session est uniquement ouverte aux stagiaires ajournés à la première session et à ceux n'ayant pu s'y présenter selon les mêmes modalités d'évaluation. Pas de redoublement ou de réinscription possible.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Gériatrie

Diplôme : COORDINATION EN GÉRONTOLOGIE

Nom du responsable : FOUGERE Bertrand

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module 1 : enseignements théoriques dont 2 jours à Tours	Présentation de la formation Bases du management (gestion de projet, de crise, accompagnement au changement, gestion d'équipe)	Présentiel		49				QP				
	Présentation d'un EHPAD (historique, fonctionnement et budget) Les urgences en EHPAD et à domicile Les libéraux en EHPAD Fin de vie en EHPAD ou à domicile Télémédecine en EHPAD/domicile											
	Missions d'un médecin coordonnateur											
	Présentation de l'ARS et de la politique personne âgée											
	Présentations des organisations de coordination territoriale existantes (DAC, PTA, MAIA) et de l'organisation territoriale pour les médecins coordonnateurs (associations ...)											
	La démarche parcours (de soins, de santé, de vie), outils de repérage de la fragilité et de la perte d'autonomie											
	EGS et plan personnalisé											
Module 2 : Séminaires thématiques	Journées Régionales Vieillesse et Maintien de l'autonomie Centre Val de Loire (4 demi-journées)	Présentiel			14			QP				
Module 3 : Enseignement en e-learning	cf onglet 8 - Déroulé pédagogique	Distanciel		68				QRM				
Evaluations (en dehors des dates de formation)	Epreuve écrite (1h30)		3					ET/O ET/E	ET/O ET/E		ET/O ET/E	ET/O ET/E
	Epreuve pratique orale (0h30)		1					ET/O ET/E	ET/O ET/E		ET/O ET/E	ET/O ET/E
Pratique professionnelle						70						
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP				117	14	0	Préciser : CC : contrôle continu					
131							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					
							QRM Evaluations					
+ 2 h d'évaluation												

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Fougère Bertrand	Titulaire	PUPH en Gériatrie	UFR Médecine	bertrand.fougere@univ-tours.fr
Aidoud Amal	vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		a.aidoud@chu-tours.fr
Debacq Camille	vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		c.debacq@chu-tours.fr
Nkodo Jacques-Alexis	vacataire	PH en Gérontopsychiatrie CHRU de Tours		j.nkodo@chu-tours.fr
Gana Wassim	vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		w.gana@chu-tours.fr
Mennecart Marc	vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		m.mennecart@chu-tours.fr
Léger Irène	vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		
Leroy Victoire	vacataire	PHU Gériatrie	UFR Médecine	leroy.victoire@univ-tours.fr
Thomas Annie	vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		
Gouabault Pierre	vacataire non fonctionnaire	Directeur EHPAD La Bonne Eure		
Galloux Pauline	vacataire non fonctionnaire	Centre de Ressources Territorial		
Dr Bellatreche	vacataire	Gériatrie CH Vendôme		

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		2022-2023 pas de programmation		N-2		2024-2025 Pas de programmation		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	8	FC au tarif normal	0	2
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	2022-2023 pas de programmation	2023-2024	2024-2025 Pas de programmation	Total
Total des recettes (le facturé)			16 120 €		16 120 €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes			3 373 €		3 373 €
Résultat recettes-dépenses	- €	- €	12 747 €	- €	12 747 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

COORDINATION EN GÉRONTOLOGIE			
Intitulé du diplôme			
Type de formation		<u>Diplôme Inter-Universitaire</u>	
	Paramètres	Valeur	
	Formation sur une année complète (ou/non)	Non	
	Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%	
	Pourcentage minimum de coût de support	5%	
	Coûts directs spécifiques uniquement	Spé	
	Type de diplôme	DIU	
	Application de la prime pédagogique par l'UT (ou/non)	Non	

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 950 €	2	
réduit F1			
	Total		

subvention (€)

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	3 900 €	1 950 €
Coûts directs formation	#REF!	
Marges sur coûts directs		
Coûts indirects formation	1 237 €	619 €
Coûts complets	#REF!	
Marge sur coûts complets	#REF!	

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	2	a renseigner
Tarif moyen	1 950 €	renseigné
Marge moyenne		calculé

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action ou formation (par exemple, un DU comprend des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un IUT comprend des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation		
	CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	35,0 h		52,5 h
autre	68,0 h	14,0 h	116,0 h
Total	103,0 h	14,0 h	168,5 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	#REF!	
---	-------	--

	Marge sur coûts directs	#REF!	
--	-------------------------	-------	--

Coûts indirects formation	1 237 €	619 €
Coûts complets	#REF!	
Marge sur coûts complets	#REF!	

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	
dont coûts directs	
dont coûts indirects	619 €
Coûts complets de l'heure de formation	coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs	
en % du tarif de vente	
Marge sur coûts complets	
en % du tarif de vente	
Nombre minimum de stagiaires	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

COORDINATION EN GÉRONTOLOGIE

Année d'ouverture :

2022

	Années antérieures				2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	2023-2024	N-1	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue							
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	1 760,00 €	0,00 €	1 950,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale							
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **ÉCHOGRAPHIE D'ACQUISITION (EA)**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+3

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 7 Régions : Est, Ile de France, Nord, Ouest, Rhône Alpes, Sud Est, Sud Ouest
- 2 Région Ouest comprend les universités : Angers, Brest, Nantes, Poitiers, Rennes, Tours
- 3
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Ce DIU est régi par un Conseil National Pédagogique (CNP) et localement par des Centres Régionaux d'Enseignement (CRE) rassemblant plusieurs Universités organisatrices.
Les modalités d'inscriptions, d'enseignement et de contrôle des connaissances sont définies par le Conseil National Pédagogique.

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Jérôme ROUMY (Coordinateur national et régional)	02 47 47 97 93	jerome.roumy@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

- Formation initiale 100 % en présentiel ☐
- Formation initiale 100 % en distanciel ☐
- Formation initiale hybride (en partie en FOAD) ☐
- Formation continue 100 % en présentiel* ☐
- Formation continue 100 % en distanciel* ☐
- Formation continue hybride (en partie en FOAD)* ☒

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

11

20

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription

Gestion FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

non

type	Numéro	date d'échéance
Si oui, code à préciser		
Si non, l'envisagez-vous ?	NON	

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur Sélectionner le certificateur

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Le DUI EA s'adresse aux manipulateurs d'électroradiologie médicale (MERM) dans le cadre des protocoles de coopération entre professionnels de santé, selon l'arrêté ARS n°2012-0558 du 15 mai 2012, L'arrêté autorise l'application d'un protocole de coopération permettant à des manipulateurs d'électroradiologie médicale, sous certaines conditions, de participer à la réalisation d'actes échographiques en collaboration avec des médecins radiologues ou nucléaires.
Ce protocole est fondé sur les dispositions générales des articles L.4011-1 et suivants du Code de la santé publique, qui encadrent les protocoles de coopération entre professionnels de santé.

Public visé concerné par la formation :

Les manipulateurs d'électroradiologie titulaire du Diplôme d'Etat de Manipulateur d'Electroradiologie Médicale (MER) ou du Diplôme de Technicien Supérieur en Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique ayant au moins deux années d'expérience professionnelle et inscrits dans un projet de protocole de coopération autorisé dans sa région d'exercice par l'ARS, intitulé : « Protocole de coopération entre médecins radiologues ou nucléaires et manipulateurs d'ERM formés à la réalisation d'actes d'échographique diagnostique et exerçant au minimum 50% de leur temps de travail dans ce domaine ».
- Sont également concernés, les manipulateurs ayant validé un diplôme d'un Etat de l'Union Européenne, en situation légale d'exercice en France, et selon les mêmes conditions que mentionnées ci-dessus.
Examen probatoire pour les Médecins Généralistes et Spécialistes diplômés hors UE.

Objectifs pédagogiques :

Acquérir des connaissances et compétences théoriques et pratiques correspondant à la formation définie par le protocole de Lorraine (arrêté ARS n°2012-0558 du 15 mai 2012) et requise pour la réalisation de des activités dérogatoires faisant l'objet du protocole et comprenant : les actes d'échographies abdomino-pelviennes adultes, abdomino-pelviennes pédiatriques, superficielles et vasculaires (échographie bidimensionnelle et Doppler), à l'exclusion des échographies cardiaques et obstétricales et des explorations réalisées en situation d'urgence clinique (nécessitant la présence effective du médecin radiologue).

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

MERM réalisant des actes d'échographie ciblés dans le cadre d'un protocole de coopération validé par l'ARS, sous responsabilité médicale

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Savoir réaliser sous contrôle médical direct dans le cadre du protocole de coopération un examen échographique et Doppler correspondant à l'examen prescrit et validé par le médecin référent

- 2.
- 3.
- 4.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire d'un niveau bac+3 au minimum ou équivalent et faire partie du public visé.

Justifier d'au moins deux années d'expérience professionnelle et être inscrit dans un projet de protocole de coopération autorisé dans sa région d'exercice par l'ARS, intitulé : « Protocole de coopération entre médecins radiologues ou nucléaires et manipulateurs d'ERM formés à la réalisation d'actes d'échographique diagnostique et exerçant au minimum 50% de leur temps de travail dans ce domaine ». Valider l'examen probatoire pour les Médecins Généralistes et Spécialistes diplômés hors UE.

Documents demandés pour l'examen du dossier

CV, lettre de motivation, copies diplômes, les acceptations de stage, les éléments du projet d'adhésion au protocole de coopération, fiche de pré inscription complétée

Procédure de recrutement

Etude du dossier

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet - L'inscription définitive est subordonnée à l'autorisation préalable du responsable pédagogique local en fonction des capacités d'accueil, de la régulation territoriale

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation :

60 heures

20 heures d'enseignement de tronc commun en distanciel asynchrone sur la plateforme naxos.biomedicale, L'examen écrit terminal constitue le jalon,

40 heures d'enseignement réparties en deux modules de 20 heures (CM+TD) et dont les heures de TD sont réalisées lors des vacations effectuées au CHU de référence,

- Echographie d'acquisition "Abdomino-pelvienne et pédiatrique"

- Echographie d'acquisition "Superficielle et vasculaire"

Pratique professionnelle dans un service agréé :

- 20 vacations de 3h30 (70 heures) pour le tronc commun

- 30 vacations de 3h30 (105 heures) par module au CHU de référence

Ces pratiques professionnelles devront être complétées par 30 vacations sur le site faisant l'objet du protocole de la coopération avec validation d'un carnet de présence,

Méthodes mobilisées

Blended / hybridation

Cours en présentiel ou distanciel asynchrone

Travaux dirigés

Durée :



1 an



2 ans



3 ans



4 ans



5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 20 vacations TC (70 h)
30 vacations/Module (105 h)

Conditions de validation du diplôme

Modules :

- Echographie d'acquisition abdomino-pelvienne et pédiatrique

- Echographie d'acquisition superficielle et vasculaire

L'examen sanctionnant chaque module comprend :

- Une épreuve écrite théorique anonyme d'une heure portant sur le programme enseigné dans le module, notée sur 100 points. Une note inférieure à 40 points sur 100 est éliminatoire.

- Une épreuve pratique notée sur 100 points. Une note inférieure à 50 points sur 100 est éliminatoire.

L'examen de chaque module est validé avec une note globale supérieure ou égale à 100 points sur 200.

Pour être déclarés reçus à chacun des modules, les candidats doivent :

- Avoir validé les examens correspondant au module

- Avoir validé la pratique professionnelle au CHU de référence avant l'épreuve pratique



session unique



2 sessions*



redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Les stagiaires ayant obtenu une note inférieure à 100 à un module, avec une note supérieure ou égale à 50 à l'écrit, peuvent conserver le bénéfice de cet écrit dans le cadre d'un redoublement. Si la note de l'écrit est inférieure à 50, ils devront repasser l'intégralité de ce module l'année du redoublement.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Imagerie médicale

Diplôme : ÉCHOGRAPHIE D'ACQUISITION (EA)

Nom du responsable : Jérôme ROUMY
(Coordinateur national et régional)

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Tronc commun	Physique acoustique de base (production et propagation des ondes ultrasonores, les sondes et les faisceaux, interaction des ultrasons avec les tissus biologiques, l'effet doppler, l'effets biologiques des ultrasons)	Distanciel		20			ET/E et ET/P			ET/E et ET/P		
	Technologie et utilisation des échographes (la formation de l'image échographique, les différentes techniques échographiques, les techniques de Doppler, imagerie non linéaire, produits de contraste, échographie 3D, , choix adapté de la sonde et son maniement, acquisition et réglages en échographie et Doppler, critères de choix d'un échographe, contrôle de qualité des échographes, hygiène en échographie, le compte rendu échographique),											
	Bases d'interprétation et sémiologie élémentaire (sémiologie échographique élémentaire, compréhension du signal Doppler et sémiologie de base, artefacts et pièges en échographie et doppler)											
Evaluation / Jalons hors temps de formation	Epreuve écrite	P					ET/E			ET/E		
	Epreuve pratique	P					ET/P			ET/P		
2 Modules	Echographie d'acquisition : Abdomino pelvienne et pédiatrique	P		13	7		QP					
	Echographie d'acquisition : Superficielle et vasculaire	P		15	5		QP					
Evaluation hors temps de formation	Epreuve écrite (1h)	P					ET/E			ET/E		
	Epreuve pratique (0h30)	P					ET/P			ET/P		
Pratique professionnelle	70 heures pour le tronc commun et 105 heures par module + 105h sur le site du protocole de coopération soit 280h au minimum					280	QP					
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP				48	12	0	Préciser : CC : contrôle continu					
60 plus 1h30 d'évaluation							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					
							ET/P : épreuve terminale pratique					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Jérôme ROUMY	Titulaire	MCU-PH Biophysique Médecine nucléaire	UFR Médecine	jerome.roumy@univ-tours.fr
Edouard MACE DE GASTINES	Titulaire	PH		
Bénédicte ROULOT	Titulaire	PH		

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	11	FC au tarif normal	8	FC au tarif normal	8	FC au tarif normal	8	8,75
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024*	2024-2025	Total
Total des recettes (le facturé)	12 430,00 €	9 040,00 €	9 360,00 €	9 360,00 €	40 190,00 €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes	- €	- €	3 255,00 €	455,00 €	3 710,00 €
Résultat recettes-dépenses	12 430 €	9 040 €	6 105 €	8 905 €	36 480 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

ÉCHOGRAPHIE D'ACQUISITION (EA)

Année d'ouverture :1996

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	2022-2023	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	1 130,00 €	1 170,00 €	1 170,00 €	1 170,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	900,00 €	900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **ÉCHOGRAPHIE EN GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+5

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Les universités partenaires du DIU : Bordeaux, Marseille, Strasbourg, Sorbonne / Paris Saclay, Port-Royal, Necker, Lyon, Toulouse, Clermont-Ferrand, Nantes, Lille
- 2
- 3
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Le DIU d'échographie en gynécologie obstétrique, fait l'objet d'une coordination nationale tant dans le programme que dans l'organisation des épreuves nationales.

Enseignant.e.s responsable.s :

Nom Prénom	Téléphone	Mail
1 Franck PERROTIN	02 47 47 47 39	franck.perrotin@univ-tours.fr
2 Amaury BOLEIS		amaury.boleis@hotmail.com
3		
4		

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel	☐	Effectifs attendus pour l'Université de Tours minimum maximum
	Formation initiale 100 % en distanciel	☐	
	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☒	
	Formation continue 100 % en présentiel*	☐	
	Formation continue 100 % en distanciel*	☐	
	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒	

10 dont 1 FI	22
---------------------	-----------

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe dans chaque site universitaire avec inscription dans chaque université

Gestion FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser Si non, l'envisagez-vous ?	type	Numéro	date d'échéance
			NON		

Nom du certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
Sélectionner le certificateur		

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Ce diplôme a pour objectif de former les gynécologues, les radiologues et les sages-femmes à la réalisation d'échographies de dépistage

Public visé concerné par la formation :

Être titulaire d'un Diplôme d'Études Spécialisées de gynécologie obstétrique, ou de gynécologie médicale ou de radiologie, Les médecins titulaires de spécialité médicale utilisatrice (gynécologues médicaux et médecins généralistes présentant un projet de travail cohérent) après accord du responsable pédagogique local. Selon l'arrêté de 2018, ce DIU ne leur permet pas de pratiquer l'échographie obstétricale valorisée en tant acte.
Les médecins étrangers justifiant d'un même niveau d'études, après accord du Conseil Pédagogique National, sur proposition du responsable pédagogique local.
- Être en cours d'obtention d'un Diplôme d'Études Spécialisées de gynécologie obstétrique, ou de gynécologie médicale ou de radiodiagnostic et d'imagerie médicale (au-delà de la 2ème année)
- Être titulaire d'un diplôme d'État de sage-femme et justifier au minimum de deux années d'exercice professionnel,

Objectifs pédagogiques :

Acquisition de connaissances approfondies dans le domaine de l'échographie clinique dans le but d'acquérir une véritable compétence théorique et pratique, fondée sur l'apprentissage et la pratique des différentes modalités d'exercice de l'échographie en gynécologie obstétrique, ainsi que sur la connaissance des indications et des résultats de cette technique comparativement aux autres méthodes diagnostiques, en particulier dans le domaine de l'imagerie.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Il s'agit d'améliorer la qualité des échographies obstétricales en particulier dans le cadre du diagnostic prénatal, et de rechercher une meilleure qualité de formation théorique et pratique.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Maîtriser l'échographie clinique et ses différentes modalités d'exercice
2. Identifier les indications et les résultats de l'échographie comparativement aux autres méthodes diagnostiques, en particulier dans le domaine de l'imagerie
- 3.
- 4.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Une contractualisation financière est effectuée chaque année, après demande d'un devis auprès de la société Société CARDIO SYSTEMES pour l'utilisation de la plateforme de simulation INNOGING.

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire d'un diplôme niveau Bac +5 au minimum ou équivalent
L'inscription à ce DIU, comprenant une pratique professionnelle, n'est accessible aux étudiants et professionnels médicaux et paramédicaux étrangers hors Union européenne que dans la mesure où ils suivent une formation en France, assortie d'un visa et d'un statut de recrutement dans un établissement de santé, conformément à la circulaire interministérielle DGOS/RH1/RH4/DDI/BIP n° 2012-330 du 31 août 2012.

Documents demandés pour l'examen du dossier

CV, lettre de motivation/projet professionnel, copies diplômes, justificatif de pratique de l'échographie

Procédure de recrutement

Etude du dossier par le/la responsable pédagogique voire éventuellement par le Conseil Pédagogique National.

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation :

100 heures d'enseignement réparties de la manière suivante :

70 heures d'enseignement en présentiel,

30 heures d'enseignement en distanciel par l'intermédiaire de la plateforme de simulation INNOGING (mutualisation des ressources au niveau national)

La durée de la pratique professionnelle est de 80 heures.

- Ce volume horaire correspond à du temps de manipulation de sonde.

- Cette pratique professionnelle doit être réalisée pendant l'année universitaire et avant l'examen pratique.

- L'établissement d'une fiche de suivi peut permettre de rendre compte des heures effectuées. Ce document de suivi, signé par l'encadrant sera remis lors de l'examen pratique.

Les encadrants doivent avoir une activité de dépistage ou de diagnostic, ce qui implique de travailler en relation avec un CPDPN (mais ce qui n'implique pas nécessairement que l'échographiste soit « listé » dans les référents du CPDPN).

Cette pratique peut se dérouler avec différents encadrants, sur plusieurs périodes et plusieurs sites.

Il est possible de faire cette pratique professionnelle à l'étranger, auprès d'un formateur ayant une activité d'échographie importante et travaillant en collaboration avec un centre de référence. Dans cette situation, il est recommandé de valider le lieu, par les responsables pédagogiques.

Méthodes mobilisées :

Blended / hybridation

Mises en situation

Simulation

Durée :



1 an



2 ans



3 ans



4 ans



5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 80 heures

Conditions de validation du diplôme

Présence obligatoire aux enseignements théoriques

Obtenir une note égale ou supérieure à 10 à l'épreuve écrite (la date et l'heure d'examen sont les mêmes au niveau national)

Obtenir une note égale ou supérieure à 10 à l'épreuve sur simulateur

Obtenir une note égale ou supérieure à 10 à l'épreuve pratique



session unique



2 sessions*



redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Un stagiaire échouant aux épreuves théoriques doit se réinscrire et suivre l'ensemble de l'enseignement théorique et pratique (simulation et épreuve pratique incluse)

Un stagiaire échouant à l'épreuve pratique garde pour l'année suivante le bénéfice de sa note à l'examen théorique et ne doit se représenter qu'à la pratique.

Si le stagiaire échoue de nouveau, redoublement sans conservation des notes

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Gynécologie Obstétrique

Diplôme : ÉCHOGRAPHIE EN GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE

Nom du responsable : Franck PERROTIN

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module 1 : Echographie en obstétrique	Echographie du 1er trimestre	P		35			QP					
	Echographie des anomalies chromosomiques fœtales et leur dépistage	D										
	Echographie du 2nd trimestre	Présentiel										
	Echographie des pathologies utérines et endométriales											
	Grossesses gémellaires et complications											
	Echographie des urgences obstétricales											
	Echographie du placenta normal et anormal et des anomalies d'insertion placentaires											
	Anasarque foetoplacentaire											
	Echographie interventionnelle											
	Echographie du diaphragme et hernies diaphragmatiques											
	Organisation de la médecine fœtale											
	IMG et MFIU											
	Biométrie fœtale, croissance fœtale											
	Techniques Doppler, explorations hémodynamiques et bases physiques de l'interprétation des spectres Doppler											
	Diagnostic et surveillance des RCIU dans les grosses uniques et gémellaires											
	Moelle normale et dysraphismes											
	Echographie des malformations utérines + PMA											
	Echographie des métrorragies du T1 - GEU,FCS, Mole											
	Cerveau fœtal normal											
	Liquide amniotique - Oligo et Hydramnios											
	Biophysique											
	3D et 4D											
	Doppler utérin au T1											
	Comment prévenir les contentieux en pratique quotidienne échographique ?											
	Echographie ovarienne kystique et tumorale	Présentiel										
	Tout ce que vous ne regardez peut-être pas assez en échographie gynécologique ?											
	Cœur fœtal normal											
	Principales pathologies cardiaques											
	Pathologies thoraciques											
	Echographie des infections fœtales											
	Echographie périnéale et des déchirures obstétricales											
	Echographie en salle de naissance											
	Exploration des OGE et anomalies de la différenciation sexuelle	D										

Module 2 : Echographie en gynécologie	Maladies osseuses constitutionnelles	Présentiel		33			QP					
	Anomalies des extrémités											
	Syndromologie											
	Echographie du tube digestif											
	Echographie des tumeurs fœtales											
	Face fœtale											
	Thyroïde fœtale											
	Œil fœtale											
	Néphropathies et uropathies											
	Echographie des anomalies de la paroi abdominale											
	Principales pathologies cardiaques II											
	Pathologies cérébrales fœtales											
	Révision - TD				2							
Module 3	Entraînement sur simulateur	D			30		QP					
Evaluations (hors temps de formation)	Epreuve écrite nationale (1h)	P	1				ET/E			ET/E		
	Epreuve sur simulateur (1h)	D	1				ET/ P			ET/ P		
	Epreuve pratique (0h20)	P	1				ET/ P			ET/ P		
Pratique professionnelle					80							
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
100 plus 2h20 d'évaluation				68	32	0	ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					
							P : pratique					

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Franck PERROTIN	Titulaire	PUPH Gynécologie obstétrique CHRU de Tours	UFR Médecine	franck.perrotin@univ-tours.fr
Dr Amaury BOLEIS	Titulaire	CHRU Tours		A.BOLEIS@chu-tours.fr
Dr G. HADDAG (en visio)	Titulaire	CHRU Tours		g.haddad@chu-tours.fr
Dr Carine ARLICOT	Titulaire	CHRU Tours		C.ARLICOT@chu-tours.fr
Dr Jérôme POTIN	Titulaire	CHRU Tours		jerome.potin@univ-tours.fr
Pr Baptiste MOREL	Titulaire	CHRU Tours		baptiste.morel@univ-tours.fr
Dr Sarah DENAIS	Titulaire	CHRU Tours		S.DENAIS@chu-tours.fr
Dr C. BRISSON	Titulaire	CHRU Tours		C.BRISSON@chu-tours.fr
Grégoire POTELLE	Vacataire non fonctionnaire			Gregoire.Potelle@gehealthcare.com
Vincent SEHIER	Vacataire non fonctionnaire	Avocat à Nantes		sehier.avocat@gmail.com
Dr Aurore BLEUZEN	Titulaire	CHRU Tours		A.BLEUZEN@chu-tours.fr
D. Laura BOIVIN	Titulaire	CHRU Tours		l.boivin-cohen@chu-tours.fr
Dr Marc ALTHUSER (en	Vacataire		Grenobles	marc.althuser@wanadoo.fr
Dr Julien CIRIER	Titulaire			julien.cirier@gmail.com
Dr Raphaëlle MANGIONE	Vacataire		Bordeaux	r1mang@aol.com
Dr Xavier FAVRE	vacataire			favre.xavier@me.com

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-20222		2022-2023		2023-2027		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	5	FI	8	FI	8	5,25
	FC au tarif normal	9	FC au tarif normal	14	FC au tarif normal	7	FC au tarif normal	12	10,5
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024*	2024-2025*	Total
Total des recettes (le facturé)	25 800 €	36 200 €	12 460 €	20 200 €	94 660 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes	14 385 €	16 754 €	9 954 €	14 351 €	55 444 €
Résultat recettes-dépenses	11 415 €	19 446 €	2 506 €	5 849 €	39 216 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	D'ÉCHOGRAPHIE EN GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE		
Type de formation	Diplôme Inter-Universitaire		
	Paramètres	Valeur	
Formation sur une année complète (ou/non)		Non	
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT		25%	
Pourcentage minimum de coût de support		5%	
Coûts directs spécifiques uniquement		Spé	
Type de diplôme		DIU	
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)		Non	

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 660 €	9	
réduit			
FI	728 €	1	
Total			
subvention (€)			

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	10
Tarif moyen	1 567 €
Marge moyenne	

Légende
à renseigner
renseigné
calculé

	Chiffre d'affaires prévisionnel	Total	Par stagiaire
	Coûts directs formation	15 668 €	1 567 €
	Marge sur coûts directs	#REF!	
	Coûts indirects formation	6 126 €	613 €
	Coûts complets	#REF!	
	Marge sur coûts complets	#REF!	

Coûts directs formation	#REF!
-------------------------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	33,0 h	2,0 h	51,5 h	46 €	2 369 €	237 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et IMST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires	4,5 h		6,8 h	61 €	412 €	41 €
Vacataires fonctionnaires	30,5 h		45,8 h	46 €	2 105 €	210 €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	68,0 h	2,0 h	104,0 h		4 885 €	489 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et IMST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires				46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h	0,00 h		- €	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation		
	CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement			0,00 h
autre		30,0 h	30,0 h
Total	0,0 h	30,0 h	30,0 h

Heures totales	Heures de formation			ETD
	CM	TD/TP	Hrs totales	
nb heures de formation (pour l'apprenant)	68,0 h	32,0 h	100,0 h	134,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	68,0 h	2,0 h	70,0 h	104,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	68,0 h	32,0 h	100,0 h	134,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biats				#REF!	#REF!	- €
coût de fonctionnement	68,0 h	2,0 h	104,0 h	#REF!	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				#REF!	#REF!	
Sous total autres coûts directs de formation					#REF!	

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	#REF!
---	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique		- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	600 €	60 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	200 €	20 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	2 450 €	245 €
Reversement partenaire		
Total des coûts spécifiques	3 450 €	345 €

Marge sur coûts directs	#REF!
-------------------------	-------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UIn/Tours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	2 885 €	289 €
Documentation	34 €	- €	3 €	264 €	26 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	194 €	19 €
Sous total coût de soutien		- €		3 343 €	334 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UIn/Tours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	1 944 €	194 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	655 €	65 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	185 €	18 €
Sous total coût de support		- €		2 783 €	278 €

Coûts indirects formation	6 126 €	613 €
Coûts complets	#REF!	
Marge sur coûts complets	#REF!	

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	
dont coûts directs	
dont coûts indirects	613 €
Coûts complets de l'heure de formation	coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs	
en % du tarif de vente	
Marge sur coûts complets	
en % du tarif de vente	
Nombre minimum de stagiaires	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

ÉCHOGRAPHIE EN GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE

Année d'ouverture : 2009

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	800,00 €	1 600,00 €	1 660,00 €	1 660,00 €	1 660,00 €	1 660,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	550,00 €	550,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	728,00 €	728,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	08/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **ECHOGRAPHIE ET TECHNIQUES ULTRASONORES (ETUS)**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+6

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 7 Régions (Est, Ile de France, Nord, Ouest, Rhône Alpes, Sud Est, Sud Ouest)
- 2 Région Ouest (Angers, Brest, Nantes, Poitiers, Rennes, Tours)
- 3
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Ce DIU est régi par un Conseil National Pédagogique (CNP) et localement par des Centres Régionaux d'Enseignement (CRE) rassemblant plusieurs universités organisatrices.
Les modalités d'inscriptions, d'enseignement et de contrôle des connaissances sont définies par le Conseil National Pédagogique.

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Jérôme ROUMY (Coordinateur national et régional)	02 47 47 97 93	jerome.roumy@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

- Formation initiale 100 % en présentiel ☐
- Formation initiale 100 % en distanciel ☐
- Formation initiale hybride (en partie en FOAD) ☐
- Formation continue 100 % en présentiel* ☐
- Formation continue 100 % en distanciel* ☐
- Formation continue hybride (en partie en FOAD)* ☒

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

5

20

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription

Gestion FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

non

	type	Numéro	date d'échéance
Si oui, code à préciser			
Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur Sélectionner le certificateur

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Le caractère national de l'organisation du DIU ETUS, son ouverture à différentes spécialités, l'organisation de l'enseignement – avec un tronc commun et divers modules optionnels – ont pour but de renforcer cette recherche de qualité de formation dans les différents domaines d'application clinique de l'échographie.

Le DIU d'Échographie et Techniques Ultrasonores se décline en deux mentions :

Pour les médecins de la spécialité médecine générale :

DIU ETUS mention « Échographie générale » :

Tronc commun + au moins 4 modules

Pour les médecins des autres spécialités :

DIU ETUS mention « Échographie de spécialité »

Tronc commun + au moins 1 module, celui de la spécialité

Public visé concerné par la formation :

- les médecins spécialistes de Radiologie – Imagerie Médicale
- les médecins spécialistes de Biophysique – Médecine Nucléaire
- les spécialistes d'une spécialité médicale utilisatrice d'échographie. La Capacité d'Angiologie, la capacité ou le DESC de Médecine d'Urgence, la capacité de biologie et médecine du sport (ou FST) sont assimilées à une spécialité en accord avec le CNOM,
- Les médecins généralistes
- Les titulaires d'un diplôme français permettant l'exercice de la médecine ainsi que les titulaires d'un diplôme, permettant l'exercice de la médecine dans un des autres pays de l'Union Européenne, ne répondant pas aux critères définis aux alinéas précédents
- les titulaires d'un DES ou DESC - les titulaires d'un DIS, d'AFS ou AFSA correspondants
- les titulaires d'un CES des disciplines correspondantes - Les étudiants en fin de cursus de DES (selon le projet professionnel de post internat) - Les étudiants étrangers en cours de cursus de DFMS et DFMSA

Objectifs pédagogiques :

Acquérir des connaissances et compétences théoriques et pratiques correspondant à la formation définie par le protocole de Lorraine (arrêté ARS n°2012-0558 du 15 mai 2012) et requise pour la réalisation des activités dérogatoires faisant l'objet du protocole et comprenant : les actes d'échographies abdomino-pelviennes adultes, abdomino-pelviennes pédiatriques, superficielles et vasculaires (échographie bidimensionnelle et Doppler), à l'exclusion des échographies cardiaques et obstétricales et des explorations réalisées en situation d'urgence clinique (nécessitant la présence effective du médecin radiologue).

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Le DIU ETUS s'adresse aux médecins souhaitant bénéficier d'une formation complémentaires dans certains domaines d'application des ultrasons,

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Savoir effectuer en autonomie un examen échographique et Doppler correspondant au module avec établissement d'un compte-rendu consultable comprenant une iconographie afin de compléter le dossier du patient

2.

3.

4.

5.

6.

7.

8.

9.

10.

11.

12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire d'un diplôme au minimum BAC+6 ou équivalent et faire partie du public visé.

L'inscription à ce DIU, comprenant une pratique professionnelle, n'est accessible aux étudiants et professionnels médicaux étrangers hors Union européenne que dans la mesure où ils suivent une formation en France, assortie d'un visa et d'un statut de recrutement dans un établissement de santé, conformément à la circulaire interministérielle DGOS/RH1/RH4/DDI/BIP n° 2012-330 du 31 août 2012.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Dossier de candidature accompagné de la fiche de pré-inscription DIU Echographie d'acquisition (EA), d'une lettre de motivation, d'un CV, l'accord de l'employeur, les acceptations de pratique professionnelle, les éléments du projet d'adhésion au protocole de coopération et de la copie des diplômes

Procédure de recrutement

Etude du dossier

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet - L'inscription définitive est subordonnée à l'autorisation préalable du responsable pédagogique local en fonction des capacités d'accueil, de la régulation territoriale de l'offre de formation.

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation :

Pour les médecins de la spécialité médecine générale

DIU ETUS mention « Échographie générale » :

- Nombre d'heures variables suivant le nombre de modules choisis par année,

20 heures d'enseignement de tronc commun en distanciel asynchrone + au moins 4 modules de 20 à 28 heures (CM+TD) en

présentiel à choisir parmi les modules proposés à réaliser sur 2 ou 3 ans avec conservation du bénéfice sur 5 années maximum dans la mesure où le tronc commun est valide

Pour les médecins des autres spécialités

DIU ETUS mention « Échographie de spécialité » :

20 heures d'enseignement de Tronc commun en distanciel asynchrone + 1 module de 20 à 28h heures (CM+TD) en présentiel dont les heures de TD sont effectuées lors des vacances et à réaliser sur 1 année avec possibilité de différer sur cinq années maximum dans la mesure où le tronc Commun est valide

Ouverture 1 année sur 2 du module Urgence uniquement

Pour les deux mentions

Pratique professionnelle dans un service agréé :

- 20 vacations de 3h50 (70 heures) pour le Tronc Commun

- 40 vacations de 3h50 (140 heures) pour chacun des modules sauf pour le module urgences qui garde les 30 vacations.

Méthodes mobilisées

Blended / hybridation

Travaux dirigés

Durée :

☒

1 an

☐

2 ans

☐

3 ans

☐

4 ans

☐

5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☒

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

20 vacations TC (70 heures)

40 vacations/module (140 heures) sauf le module urgences (30 vacations)

Conditions de validation du diplôme

L'enseignement est sanctionné :

- par un examen de fin de première partie (tronc commun)

et

- par des examens sanctionnant chacun des modules choisis.

Tous les examens sont organisés le même jour pour le tronc commun puis le même jour pour chaque module, avec sujets et corrections communs pour toutes les Universités coorganisatrices.

Tronc commun (enseignement théorique en distanciel asynchrone) :

Le tronc commun obligatoire pour tous les candidats inscrits se déroule sur la plateforme naxos.biomedicale, en début de première année avec un enseignement sur l'ensemble des bases physiques, technologiques, sémiologiques, réglementaires, de l'échographie, du doppler et autres technique US.

L'examen sanctionnant le tronc commun constitue le jalon comprend :

- une épreuve écrite théorique anonyme de deux heures portant sur le programme enseigné dans le tronc commun, notée sur 100 points : physique acoustique et technologie des échographes, sémiologie échographique. Une note inférieure à 40 points sur 100 est éliminatoire.
- une épreuve pratique sur échographe, notée sur 100 points, portant sur l'obtention des images, le réglage des appareillages, la sémiologie élémentaire. Une note inférieure à 50 points sur 100 est éliminatoire.

l'examen sanctionnant le tronc commun est validé avec une note globale supérieure ou égale à 100 points sur 200

Pour être déclarés reçus au tronc commun et être ainsi autorisés à s'inscrire aux modules d'EA, les candidats doivent :

- avoir validé l'examen écrit et l'épreuve pratique du tronc commun
- avoir validé une pratique professionnelle hospitalière avant l'examen pratique

Modules :

L'examen sanctionnant chaque module choisi par le candidat comprend :

- Une épreuve écrite théorique anonyme d'une heure portant sur le programme enseigné dans le module, notée sur 100 points : une note inférieure à 40 points sur 100 est éliminatoire.
- Une épreuve pratique notée sur 100 points : une note inférieure à 50 points sur 100 est éliminatoire.

L'examen est validé avec une note globale supérieure ou égale à 100 points sur 200.

Pour être déclarés reçus à chacun des modules, les candidats doivent avoir validé l'examen (écrit et pratique) correspondant au module ainsi qu'un stage hospitalier (avant l'épreuve pratique).

Pour être admis :

- **Les médecins spécialistes** doivent valider le tronc commun la première année, ainsi qu'au moins un module, dont celui de leur spécialité, ce qui leur confère la mention correspondante.
- **Les médecins généralistes** doivent valider le tronc commun la première année ainsi qu'au moins quatre modules.

☒ session unique	☐ 2 sessions*	☒ redoublement possible*
--	--------------------------------------	--

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Les apprenants n'ayant pas passé avec succès les épreuves de l'examen du tronc commun, ou absents aux épreuves, ne peuvent se réinscrire que l'année suivante. Les candidats ayant obtenu une note globale inférieure à 100 avec une note supérieure ou égale à 50 à l'écrit, peuvent conserver le bénéfice de cet écrit l'année suivante. Si la note de l'écrit est inférieure à 50, ils devront repasser l'intégralité du tronc commun l'année suivante.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Imagerie médicale

Diplôme : ECHOGRAPHIE ET TECHNIQUES ULTRASONORES (ETUS)

Nom du responsable :

Jérôme ROUMY
(Coordinateur national et régional)

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Tronc commun	Physique acoustique de base (production et propagation des ondes ultrasonores, les sondes et les faisceaux, interaction des ultrasons avec les tissus biologiques, l'effet doppler, l'effets biologiques des ultrasons)	Distanciel		20			ET/E et ET/P			ET/E et ET/P		
	Technologie et utilisation des échographes (la formation de l'image échographique, les différentes techniques échographiques, les techniques de Doppler, imagerie non linéaire, produits de contraste, échographie 3D, , choix adapté de la sonde et son maniement, acquisition et réglages en échographie et Doppler, critères de choix d'un échographe, contrôle de qualité des échographes, hygiène en échographie, le compte rendu échographique),											
	Bases d'interprétation et sémiologie élémentaire (sémiologie échographique élémentaire, compréhension du signal Doppler et sémiologie de base, artefacts et pièges en échographie et doppler)											
Evaluations / Jalons en dehors du temps de formation	Epreuve écrite	P					ET/E			ET/E		
	Epreuve pratique	P					ET/P			ET/P		
4 modules au choix	Abdomen et digestif	Présentiel		20			QP					
	Cardiologie			20								
	Gynécologie			28								
	Pédiatrie			13	7							
	Vasculaire			28								
	Appareil locomoteur			28								
	Endocrinien et cervical			12	8							
	Appareils urinaire et génital masculin			28								
	Échographie clinique appliquée à l'urgence (1 année sur 2)			20								
Evaluations en dehors du temps de formation	Epreuve écrite (1h)	P					ET/E			ET/E		
	Epreuve pratique (0h30)	P					ET/P			ET/P		
Pratique professionnelle	70 heures pour le Tronc Commun et 140 heures pour chacun des modules sauf pour le module urgences à 105h					175 à 210	QP					
DIU ETUS mention "Echographie de spécialité" TC + 1 module												
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
40h à 48h Plus 1h30 d'évaluation							ET : examen terminal					
			O : oral – E : écrit									
			QP : quitus de présence									
DIU ETUS mention "Echographie générale" TC + 4 modules												
Pratique professionnelle	70 heures pour le Tronc Commun et 140 heures pour chacun des modules sauf pour le module urgences à 105h					595 à 630	QP					
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
100h à 112h plus 5h maximum d'évaluation							ET : examen terminal					
			O : oral – E : écrit									
			QP : quitus de présence									

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Jérôme Roumy	Titulaire	MCU-PH Biophysique Médecine générale	UFR Médecine	jerome.roumy@univ-tours.fr
Edouard MACE DE GASTINES	Titulaire	PH		
Bénédicte ROULOT	Titulaire	PH		

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	6	FI	15	FI	12	FI	13	11,5
	FC au tarif normal	19	FC au tarif normal	6	FC au tarif normal	12	FC au tarif normal	8	11,25
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	10	FC au tarif réduit	0	2,5
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Total
Total des recettes (le facturé)	21 175,00 €	19 210,00 €	30 420,00 €	35 685,00 €	106490,00
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes	- €	- €	450,00 €	455,00 €	905,00 €
Résultat recettes-dépenses	21 175 €	19 210 €	29 970 €	35 230 €	105 585 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	ÉCHOGRAPHIE ET TECHNIQUES ULTRASONORES (ETUS)		
Type de formation	Diplôme Inter-Universitaire		
	Paramètres	Valeur	
Formation sur une année complète (ou/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DIU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 170 €	3	+621 €
réduit	900 €	1	-63 €
FI	628 €	1	-335 €
			+ €
Total			+222 €

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	5	à renseigner
Tarif moyen	1 008 €	renseigné
Marge moyenne	+44 €	calculé

subvention (€)		Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	5 038 €	2 577 €	1 008 €
Coûts directs formation	2 577 €	515 €	
Marge sur coûts directs	+2 461 €	+492 €	
Coûts indirects formation	2 238 €	448 €	
Coûts complets	4 816 €	963 €	
Marge sur coûts complets	+222 €	+44 €	

Coûts directs formation	2 577 €	515 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
CM	TD/TP	ETD		
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	12,0 h	8,0 h	26,0 h	46 €
Maîtres de conférences et assimilés			246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €
Doctorants contractuels			97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et IMST), attachés temporaires			127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires			61 €	- €
Vacataires fonctionnaires	8,0 h		46 €	552 €
Autres (honoraires de formation...)				- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	20,0 h	8,0 h	38,0 h	1 748 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
CM	TD/TP	ETD		
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH			413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH			246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €
Doctorants contractuels			97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et IMST), attachés temporaires			127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires			61 €	- €
Vacataires fonctionnaires			46 €	- €
Autres (honoraires de formation...)				- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h	0,00 h	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DIU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation		
CM	TD/TP	ETD	
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement			0,00 h
autre	20,0 h		30,0 h
Total	20,0 h	0,0 h	30,0 h

Heures totales	Heures de formation		
CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	40,0 h	8,0 h	48,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	20,0 h	8,0 h	28,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	40,0 h	8,0 h	48,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
CM	TD/TP	ETD		
coût de personnel Biats			8 €	305 €
coût de fonctionnement	20,0 h	8,0 h	38,0 h	15 €
coût d'amortissement, provision et dépréciation			3 €	124 €
Sous total autres coûts directs de formation				429 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	2 177 €	435 €
---	---------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique	- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	200 €	40 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	200 €	40 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		- €
Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques	400 €	80 €

Marge sur coûts directs	+2 461 €	+492 €
-------------------------	-----------------	---------------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	1 054 €	211 €
Documentation	34 €	- €	3 €	96 €	19 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	71 €	14 €
Sous total coût de soutien		- €		1 221 €	244 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	710 €	142 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	239 €	48 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	67 €	13 €
Sous total coût de support		- €		1 017 €	203 €

Coûts indirects formation	2 238 €	448 €
Coûts complets	4 816 €	963 €
Marge sur coûts complets	+222 €	+44 €

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	963 €
dont coûts directs	515 €
dont coûts indirects	448 €
Coûts complets de l'heure de formation	71 €
Marge sur coûts directs	492 €
en % du tarif de vente	49%
Marge sur coûts complets	44 €
en % du tarif de vente	4%
Nombre minimum de stagiaires	5
Tarification minimum	963 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

ECHOGRAPHIE ET TECHNIQUES ULTRASONORES (ETUS)

Année d'ouverture :

1996

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 130,00 €	1 130,00 €	1 170,00 €	1 170,00 €	1 170,00 €	1 170,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	860,00 €	860,00 €	900,00 €	900,00 €	900,00 €	900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	450,00 €	450,00 €	450,00 €	450,00 €	450,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	450,00 €	450,00 €	450,00 €	628,00 €	628,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **ÉCHOGRAPHIE POUR LES CHIRURGIENS DU MEMBRE SUPÉRIEUR**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+6

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Universités de Paris Sorbonne et de Bretagne occidentale
- 2 Université de Marie et Louis Pasteur (Franche-Comté) en alternance avec l'université de Tours
- 3
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Centralisation des candidatures une année sur deux entre l'université de Tours et l'université de Brest

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	BACLE Guillaume	02 47 47 53 06	
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

- Formation initiale 100 % en présentiel ☒
- Formation initiale 100 % en distanciel ☐
- Formation initiale hybride (en partie en FOAD) ☐
- Formation continue 100 % en présentiel* ☒
- Formation continue 100 % en distanciel* ☐
- Formation continue hybride (en partie en FOAD)* ☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

5 dont 1 FI **7**

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un seul site d'inscription

Gestion FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser Si non, l'envisagez-vous ?	type	Numéro	date d'échéance
			NON		

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Ce DIU a pour objectif de former les chirurgiens du membre supérieur à l'échographie. Cette technique se développe beaucoup et les différents congrès d'orthopédie incluent de plus en plus de travaux pratiques sur cette technique.
L'échographie est le prolongement direct de l'examen clinique. Il permet rapidement de confirmer son impression clinique, d'orienter les examens complémentaires et a un rôle didactique certain vis-à-vis du patient.

Public visé concerné par la formation :

Les étudiants français ou étrangers en cours de spécialisation dans le domaine de la chirurgie orthopédique et traumatologique
Les étudiants étrangers inscrits à une DFMSA/DFMS dans la spécialité « chirurgie orthopédique et traumatologique »
Les médecins spécialistes en chirurgie orthopédique qui sont qualifiés dans leur pays d'origine, après accord du responsable régional du DIU et du coordinateur interrégional du DIU.

Objectifs pédagogiques :

Acquérir des connaissances pratiques et théoriques permettant de faire de l'échographie du membre supérieur.
Connaître les principes de base de l'échographie, savoir régler sa machine, connaître les techniques d'examen, savoir analyser les structures et reconnaître ce qui est pathologique de ce qui ne l'est pas.
L'objectif principal est de former les chirurgiens aux techniques chirurgicales sous échographie au bloc opératoire.
Les objectifs secondaires sont les techniques d'infiltration, de ponction, et le suivi post opératoire échographiques en consultation.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Répondre à des besoins de formation des chirurgiens sur l'échographie des membres supérieurs non couverts par les diplômes nationaux.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Réaliser un examen échographique du membre supérieur, en maîtrisant les principes techniques et les repères anatomiques.
2. Intégrer l'échographie comme prolongement de l'examen clinique afin de confirmer une hypothèse diagnostique et orienter les examens complémentaires.
3. Identifier les principales pathologies du membre supérieur en échographie et adapter la prise en charge thérapeutique en conséquence.
4. Communiquer et formaliser les résultats de manière professionnelle, tant dans le compte rendu que dans l'explication au patient.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+6 au minimum ou équivalent et faire partie du public visé.
Etre titulaire du diplôme d'Etat français ou d'un pays de la CEE, de Docteur en médecine, spécialistes en chirurgie orthopédique et traumatologie, dans le cadre de la formation médicale continue.
L'inscription à ce DIU, comprenant une pratique professionnelle, n'est accessible aux étudiants et professionnels médicaux étrangers hors Union européenne que dans la mesure où ils suivent une formation en France, assortie d'un visa et d'un statut de recrutement dans un établissement de santé, conformément à la circulaire interministérielle DGOS/RH1/RH4/DDI/BIP n° 2012-330 du 31 août 2012

Documents demandés pour l'examen du dossier

Dossier + CV, lettre de motivation, copies diplômes.

Procédure de recrutement

Admission au vu du dossier par la responsable pédagogique.

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation

- 36 heures d'enseignement réparties en trois modules de deux jours chacun.
- 21 heures de cours théoriques et 15h de travaux pratiques (échographes : au moins 5 par cours pratiques)

Méthodes pédagogiques

Présentiel

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Présence obligatoire en cours,
Le diplôme est délivré aux candidats ayant obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.
Cette moyenne est calculée sur la base :
- d'une épreuve pratique consistant en la réalisation, devant un jury, de deux coupes d'échographie tirées au sort d'une durée d'1 heure
- de la rédaction d'un mémoire suivie de sa soutenance orale, d'une durée de 0h30.

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Pas de session de rattrapage

Sont autorisés à redoubler, en dehors de problème médical, les étudiants ayant validé au moins deux des trois points suivants : enseignement théorique, enseignements pratique, mémoire avec conservation des notes obtenues supérieures ou égales à 10/20. Un redoublement, pour une autre cause que médicale, voire un triplement, pourraient être exceptionnellement accordé.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Chirurgie

Diplôme : ÉCHOGRAPHIE POUR LES CHIRURGIENS DU MEMBRE SUPÉRIEUR

Nom du responsable : BACLE Guillaume

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC				
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES				
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2		
Module 1 : 1 année sur 2 à Tours (Pr Bacle) ou Besançon (Pr Loisel)	Base physiques des ultra-sons	Présentiel		3			QP							
	Echographie normale de l'épaule			3,5	3									
	Echographie des tendons et des muscles			2	1									
Module 2 : PARIS SORBONNE : Pr G.DAUTEL	Echographie normale du poignet et main			3	3									
	Echographie pathologique du poignet			1,5	1,5									
	Echographie pathologique de la main			1,5	1									
Module 3 : BREST : Pr D. LE NEN	Echographie normale du coude et nerf			3	3									
	Echographie pathologique du coude			1,5	1,5									
	Echographie pathologique de l'épaule			2	1									
Evaluation (session unique hors temps de formation)	Epreuve pratique (1h)						ET/P				ET/P			
	Mémoire + Soutenance (0h30)						ET E/O				ET E/O			
Pratique professionnelle														
Durée totale de la formation h/étud CM+TD+TP								Préciser : CC : contrôle continu						
36 plus 1h30 d'évaluation				21	15	0	ET : examen terminal							
							O : oral – E : écrit							
							QP : quitus de présence							

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Jérôme ROUMY	Titulaire	Maitre de conférence à l'université de Tours, Praticien hospitalier au CHRU de Tours	UFR Médecine	jerome.roumy@univ-tours
François LOISEL	Titulaire	Maitre de conférence à l'université de Tours, Praticien hospitalier au CHRU de Tours		francois_loisel@yahoo.fr
Guillaume BACLE	Titulaire	Professeur à l'université de Tours, Praticien hospitalier au CHRU de Tours	UFR Médecine	guillaume.bacle@univ-tours.fr g.bacle@chu-tours.fr
Hoel LETISSIER	Titulaire	Maitre de conférence à l'univeristé de Brest, praticien hospitalier au CHU de Brest		hoel.letissier@chu-brest.fr
Adeline CAMBON-BINDER	Vacataire	Professeur à l'université de Paris Sorbonne, praticien hospitalier au CHU Saint Antoine de Paris		adeline_cambon@yahoo.fr
Thomas APARD	Vacataire	Chirurgien de la main		thomasapard@yahoo.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	1	FI	2	0,75
	FC au tarif normal	3	FC au tarif normal	8	FC au tarif normal	7	FC au tarif normal	5	5,75
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024*	2024-2025	Total
Total des recettes (le facturé)	3 570 €	9 520 €	8 960 €	6 480 €	28 530 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes	0 €	76 €	2 481 €	3 313 €	5 870 €
Résultat recettes-dépenses	3 570 €	9 444 €	6 479 €	3 167 €	22 660 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme					
Type de formation	Diplôme Inter-Universitaire				
	Paramètres	Valeur			
	Formation sur une année complète (oui/non)	Non			
	Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%			
	Pourcentage minimum de coût de support	5%			
	Coûts directs spécifiques uniquement	Spé			
	Type de diplôme	DIU			
	Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non			

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 320 €	4	
réduit			
FI	804 €	1	
Total			
subvention (€)			

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	5
Tarif moyen	1 217 €
Marque moyenne	

Légende
A renseigner
renseigné
calculé

		Total	Par stagiaire
	Chiffre d'affaires prévisionnel	6 084 €	1 217 €
	Coûts directs formation	#REF!	
	Marge sur coûts directs	#REF!	
	Coûts indirects formation	1 340 €	268 €
	Coûts complets	#REF!	
	Marge sur coûts complets	#REF!	

	Coûts directs formation	#REF!	
--	-------------------------	-------	--

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	3,0 h	5,0 h	9,5 h	46 €	- €	87 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire	3,0 h		4,5 h	46 €	207 €	41 €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Docteurs contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires	2,5 h		3,8 h	46 €	173 €	35 €
Autres (honoraires de formation...)				- €	- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	8,5 h	5,0 h	17,8 h		817 €	163 €

Coutils additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Docteurs contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PST et MSD), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires		5,0 h	5,0 h	46 €	230 €	46 €
Autres (honoraires de formation...)				-	- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	5,0 h	5,0 h		230 €	46 €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DUJ comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DUJ comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation		
	CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	12,5 h	10,0 h	28,8 h
autre			0,00 h
Total	12,5 h	10,0 h	28,8 h

Heures totales	Heures de formation			
	CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	21,0 h	15,0 h	36,0 h	46,5 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	8,5 h	10,0 h	18,5 h	22,8 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	21,0 h	20,0 h	41,0 h	51,5 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biatss	8,5 h	5,0 h	17,8 h	#REF!	#REF!	
coût de fonctionnement				#REF!	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				#REF!	#REF!	
Sous total autres coûts directs de formation				#REF!	#REF!	

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	#REF!	
---	-------	--

Coûts spécifiques		Montant	Montant
	Kit pédagogique		- €
	Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	200 €	40 €
	Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	200 €	40 €
	Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	200 €	40 €
	Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques		600 €	120 €

	Marge sur coûts directs	#REF!	
--	-------------------------	-------	--

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par Unité/Fours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	631 €	126 €
Documentation	34 €	- €	3 €	58 €	12 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	42 €	8 €
Sous total coût de soutien		- €		731 €	146 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionné au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionné au nombre d'heures dispensées par Unité/Tours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	-	19 €	425 €	85 €
patrimoine immobilier	85 €	-	6 €	143 €	29 €
système d'information et numérique	24 €	-	2 €	40 €	8 €
Sous-total coût de support	-	-	-	608 €	122 €

	Coûts indirects formation	1 340 €	268 €
	Coûts complets	#REF!	
	Marque sur coûts complets	#REF!	

Chiffres clés / stagiaire		Remarques
Coûts complets		
dont coûts directs		
dont coûts indirects	268 €	
Coûts complets de l'heure de formation		coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs		
en % du tarif de vente		
Marge sur coûts complets		
en % du tarif de vente		
Nombre minimum de stagiaires		fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum		correspond au coût complet

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme			
Type de formation			
Diplôme Inter-Universitaire			
Paramètres	Valeur		
Formation sur une année complète (oui/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT			
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DUU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	6 084 €	1 217 €
Coûts directs formation	#REF!	
Marge sur coûts directs	#REF!	
Coûts indirects formation	- €	- €
Coûts complets	#REF!	
Marge sur coûts complets	#REF!	

	Couts directs formation	#REF!	
--	-------------------------	-------	--

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			413 €	-	€	-
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	-	€	-
Maîtres de conférences et assimilés			246 €	-	€	-
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	-	€	-
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	-	€	-
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	-	€	-
Docteurs contractuels			97 €	-	€	-
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			127 €	-	€	-
Vacataires non fonctionnaires			61 €	-	€	-
Vacataires fonctionnaires			46 €	-	€	-
Autres (honoraires de formation...)			-	-	€	-
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	-	€	-
Sous total coûts de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h	0,00 h	-	€	-

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PI				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels				97 €	- €	- €
1 enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires				46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)				- €	- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h	0,00 h	- €	- €	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DTU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation		
	CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0.00
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	21.0 h	15.0 h	46.5 h
autre			0.00
Total	21.0 h	15.0 h	46.5 h

Heures totales	Heures de formation			
	CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	21,0 h	15,0 h	36,0 h	46,5 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	0,0 h	0,0 h	0,0 h	0,00 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	21,0 h	15,0 h	36,0 h	46,5 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FALIX	-
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		-
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		-
Total	- €	-

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biais	0,0 h	0,0 h	0,00 h	#REF!	#REF!	
coût de fonctionnement				#REF!	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				#REF!	#REF!	
Sous total autres coûts directs de formation					#REF!	

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	#REF!	
---	-------	--

Coûts spécifiques		Montant	Montant
	Kit pédagogique	-	-
	Fonctionnement (pochettes staquaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	-	-
	Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	-	-
	Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	200 €	40 €
	Reversement partenaire	-	-
Total des coûts spécifiques		200 €	40 €

	Marge sur coûts directs	#REF!	
--	-------------------------	-------	--

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par Unité/Tours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	- €	- €
Documentation	- €	- €	- €	- €	- €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	- €	- €	- €	- €	- €
Sous total coût de soutien		- €		- €	- €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par Unité/Tours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	50 €	- €	4 €	- €	- €
patrimoine immobilier	17 €	- €	1 €	- €	- €
système d'information et numérique	5 €	- €	0 €	- €	- €
Sous-total coût de support		- €		- €	- €

	Coûts indirects formation	- €	- €
	Coûts complets	#REF!	
	Marque sur coûts complets	#REF!	

Chiffres clés / stagiaire		Remarques
Coûts complets		
dont coûts directs		
dont coûts indirects		- €
Coûts complets de l'heure de formation		coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs		
en % du tarif de vente		
Marge sur coûts complets		
en % du tarif de vente		
Nombre minimum de stagiaires		fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum		correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

ÉCHOGRAPHIE POUR LES CHIRURGIENS DU MEMBRE SUPÉRIEUR

Année d'ouverture :

2013

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 190,00 €	1 190,00 €	1 240,00 €	1 240,00 €	1 320,00 €	1 320,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	254,00 €	254,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	550,00 €	550,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	804,00 €	804,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé	ÉCHOGRAPHIE POUR LES CHIRURGIENS ET LES TRAUMATOLOGUES DU SPORT DU MEMBRE INFÉRIEUR
----------	--

Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Bac+6
-----------------------------------	-------

Composante porteuse	UFR Médecine
Composante associée le cas échéant	Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :	1 Université de Bretagne Occidentale 2 Université de Montpellier-Nîmes 3 Université de Lorraine 4 Université de Besançon 5 Université de Rennes 1
---	---

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :	Les cours ont lieu un an sur deux à Tours ou Besançon pour le module 1, puis pour le module 2 à Brest et la dernière session à lieu à Montpellier-Nîmes
--	---

Enseignant.e.s responsable.s :	<table> <tr> <th>Nom Prénom</th> <th>Téléphone</th> <th>Mail</th> </tr> <tr> <td>1 Guillaume BACLE</td> <td>02 47 47 85 32</td> <td>guillaume.bacle@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Nom Prénom	Téléphone	Mail	1 Guillaume BACLE	02 47 47 85 32	guillaume.bacle@univ-tours.fr	2			3			4		
Nom Prénom	Téléphone	Mail														
1 Guillaume BACLE	02 47 47 85 32	guillaume.bacle@univ-tours.fr														
2																
3																
4																

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel ☒ Formation initiale 100 % en distanciel ☐ Formation initiale hybride (en partie en FOAD) ☐ Formation continue 100 % en présentiel* ☒ Formation continue 100 % en distanciel* ☐ Formation continue hybride (en partie en FOAD)* ☐	Effectifs attendus pour l'Université de Tours minimum maximum <table> <tr> <td>5</td> <td>7</td> </tr> </table>	5	7
5	7			

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription	Un groupe dans chaque site universitaire avec inscription dans chaque université
--	--

Gestion	FOCAL
---------	-------

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :	
--	--

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

L'université de Tours offre déjà le DIU d'échochirurgie du membre supérieur. Elle possède une longue histoire et une expertise reconnue de l'échographie et des ultra-sons en général.

Public visé concerné par la formation :

Chirurgien orthopédiste en cours de formation ou confirmé qui souhaite se spécialiser dans la chirurgie du pied et de la cheville
Titulaire du diplôme français d'État de docteur en médecine ou de celui d'un pays de la CEE Interne de spécialité en chirurgie, quelle que soit la filière choisie
Étudiant étranger inscrit en AFS ou AFSA de chirurgie orthopédique

Objectifs pédagogiques :

Acquérir des connaissances pratiques et théoriques permettant l'utilisation de l'outil échographique à visée diagnostique et thérapeutique pour les chirurgiens et les traumatologues du sport du membre inférieur

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Répondre à des besoins de formation des chirurgiens et les traumatologues du sport sur l'échographie des membres inférieurs non couverts par les diplômes nationaux.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Maîtriser les principes théoriques et techniques de l'échographie appliquée au membre inférieur, en contexte de chirurgie et de traumatologie du sport.
2. Réaliser de manière autonome un examen échographique diagnostique du membre inférieur, en identifiant les structures anatomiques et les principales pathologies traumatiques et sportives.
3. Utiliser l'échographie à visée thérapeutique, notamment dans le cadre de gestes écho-guidés simples (infiltrations, ponctions).
4. Intégrer les données échographiques dans la stratégie de prise en charge médico-chirurgicale du patient sportif.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Mise à disposition gracieuse d'Echographes (au moins 5 appareils d'échographie par cours pratique)
Mise à disposition du Laboratoire d'Anatomie (Pr. S. VELUT) pour dissections.
Convention de prêt en cours de rédaction

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Le DIU est destiné à des chirurgiens orthopédistes en cours de formation ou confirmés qui souhaitent se spécialiser dans la chirurgie du pied et de la cheville. Sur le plan légal, il faut être titulaire du diplôme français d'état de docteur en médecine ou de celui d'un pays de la CEE, ou être interne de spécialité en chirurgie, quelle que soit la filière choisie, ou encore être étudiants étrangers inscrits en AFS ou AFSA de chirurgie orthopédique.
Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+6 minimum ou équivalent

Documents demandés pour l'examen du dossier

Dossier de candidature accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV et de la copie des diplômes

Procédure de recrutement

L'inscription est autorisée par la commission pédagogique après examen du dossier des candidats

Critères de sélection

L'inscription au diplôme est autorisée par la commission pédagogique du DIU au regard des pré-requis fixés après examen du dossier des candidats. Toute demande d'accès en l'absence de ces pré-requis fera l'objet d'une réunion de la commission pédagogique qui déterminera alors si la personne peut s'inscrire au DIU.

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation

56 heures réparties en 4 modules en présentiel par séminaire de 2 jours

Méthodes pédagogiques

Présentiel

La formation alterne des méthodes transmissives, actives et réflexives.

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Epreuve n°1 : examen écrit d'une durée de 2h00 (note sur 40 - coefficient 1). Elle comporte quatre questions rédactionnelles portant obligatoirement sur les thèmes suivants : principes techniques et généralités, hanches, cuisse, genou, jambe, pied, cheville.

Epreuve n°2 : examen pratique soutenance orale (note sur 40 pts - coefficient 1). Elle comporte une question avec une démonstration clinique par l'étudiant.

Epreuve n°3 : Rédaction d'un mémoire rédigé sous la forme d'un article (note sur 20 pts - coefficient 1).

Validation du diplôme

- Participation aux séminaires

- le public inscrit en formation initiale doit obtenir la validation de la pratique professionnelle et une note minimale de 50/100 points à la somme des épreuves 1,2,3.

- le public inscrit en formation continue doit obtenir une note minimale de 50/100 points à la somme des épreuves 1,2,3

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Le comité pédagogique statue sur les demandes de redoublement en cas d'ajournement.

Modalités d'évaluation identique à la session unique avec conservation des notes supérieures ou égales à 10/20.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Chirurgie orthopédique

Diplôme : ÉCHOGRAPHIE POUR LES CHIRURGIENS ET LES TRAUMATOLOGUES DU SPORT DU MEMBRE INFÉRIEUR

Nom du responsable :

Guillaume BACLE

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module 1 : Généralités (Tours ou Besançon)	Principes fondamentaux de l'échographie	Présentiel			10							
	Les appareils et les sondes											
	Photographie											
	Anatomie dynamique											
	L'organisation du service											
	Le consensus en matière d'échographie											
	Travaux dirigés : les heures sont réparties lors des séminaires au laboratoire d'anatomie et en séance collective en salle de cours.					4	Op					
Module 2 : Le genou (Brest)	1/ GÉNÉRALITÉS - Installation- Matériel - Anesthésie - Voies d'abord - Exploration normale	Présentiel			10							
	2/ PATHOLOGIES SYNOVIALES ET CARTILAGINEUSES - Pathologie du cartilage - Corps étrangers et ostéochondrite - Pathologie rotulienne											
	3/ LES MÉNISQUES - Anatomie et physiologie - Lésions méniscales : classification											
	4/ LIGAMENTS - Anatomie et physiologie - Indications dans les lésions fraîches - Indications dans les lésions chroniques - Croisés normaux et pathologiques - Les lésions du LAL											
	5/ PATHOLOGIE PÉRI-PROTHÉTIQUE											
	6/ DIVERS - Ponctions et infiltrations écho-guidées											
	Travaux dirigés: les heures sont réparties lors des séminaires au laboratoire d'anatomie et en séance collective en salle de cours.					4	Op					
Module 3 : La hanche	1/ GÉNÉRALITÉS - Installation - Matériel - Exploration normale	Présentiel			10							
	2/ PATHOLOGIE SYNOVIALE ET CARTILAGINEUSE - Pathologie du cartilage - Pathologie de la capsule et du labrum - Corps étrangers											
	Travaux dirigés : les heures sont réparties lors des séminaires au laboratoire d'anatomie et en séance collective en salle de cours.					4	Op					
	1/ GÉNÉRALITÉS - Installation - Matériel - Exploration normale											
	2/ PATHOLOGIES SYNOVIALES et CONFLITS											

Module 4 : La cheville (Montpellier-Nîmes)	3/ PATHOLOGIE LIGAMENTAIRE - Ligament collatéral latéral - Ligament collatéral médial et Spring Ligament - Gaine des teondons fibulaires - Ligament inter-osseux	Présentiel			10							
	4/ PATHOLOGIE TENDINEUSE - Tendon d'Achille et triceps sural - Tendons fibulaires - Tendon Tibial Postérieur - Tendon Tibial Antérieur - Tendons FHL et FDL											
	4/ DIVERS - Ponction et infiltrations écho-guidées - Corps étrangers											
	Travaux dirigés : les heures sont réparties lors des séminaires au laboratoire d'anatomie et en séance collective en salle de cours.						4	QP				
	Evaluations (hors temps de formation)	Epreuve 1 : examen écrit (2h)	Présentiel	2				ET/E			ET/E	
Epreuve 2 : examen pratique soutenance orale (0h30)		2					ET/O			ET/O		
Epreuve 3 : participation aux modules et aux séminaires pratiques		1					QP					
Epreuve 4 : rédaction du mémoire		1					ET/E			ET/E		
Pratique professionnelle												
Durée totale de la formation - 0h/étud CM+TD+TP				0	40	16	Préciser : CC : contrôle continu					
56 plus 2h30 d'évaluation		ET : examen terminal										
		O : oral – E : écrit										
		QP : quitus de présence										

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Pascal KOUYOUMDJAN	Vacataire	PU-PH Chirurgie		pascal.kouyoumdjan@chu-nimes.fr
Vanessa THOZE	Vacataire	PU-PH chirurgie		vanessa.thoze@univ-montpellier.fr
Frédéric DUBRANA	Vacataire	PU-PH chirurgie		frédéric.dubrana@chu-brest.fr
Guillaume BACLE	Titulaire	PU-PH chirurgie	UFR Médecine	guillaume.bacle@univ-tours.fr
Julien BELDAME	Vacataire	Chirurgien		

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022 pas de programmation		2022-2023		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	4	FC au tarif normal	6	FC au tarif normal	3	3,25
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022 pas de programmation	2022-2023	2023-2024*	2024-2025	Total
Total des recettes (le facturé)		4 800 €	7 500 €	3 750 €	16 050 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes		0 €	1 533 €	1 135 €	2 668 €
Résultat recettes-dépenses	0 €	4 800 €	5 968 €	2 615 €	13 383 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

ÉCHOGRAPHIE POUR LES CHIRURGIENS ET LES TRAUMATOLOGUES DU SPORT DU MEMBRE INFÉRIEUR

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	6 038 €	1 208 €
Coûts directs formation	200 €	40 €
Marge sur coûts directs	+5 838 €	+1 168 €
Coûts indirects formation	- €	- €
Coûts complets	200 €	40 €
Marge sur coûts complets	+5 838 €	+1 168 €

	Heures de formation	Coût de l'heure FTD	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation

[illegible]

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de	Heures de formation
--	---------------------

	Heures de formation
--	---------------------

Primes et indemnités (décisions stratégiques)

Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD	Coût total des heures de	Coût total des heures
-----------------------------------	---------------------	---------------------	--------------------------	-----------------------

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	- €	- €
---	-----	-----

[illegible]

Marge sur coûts directs	+5 838 €	+1 168 €
-------------------------	----------	----------

Coût total	Coût de l'heure de	Coût total (proportionnel)
------------	--------------------	----------------------------

	Cost total	Cost total	Cost total
--	------------	------------	------------

Coûts indirects formation	- €	- €
---------------------------	-----	-----

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	ÉCHOGRAPHIE POUR LES CHIRURGIENS ET LES TRAUMATOLOGUES DU SPORT DU MEMBRE INFÉRIEUR		
Type de formation	Diplôme Inter-Universitaire		
	Paramètres	Valeur	
Formation sur une année complète (oui/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	5%		
Pourcentage minimum de coût de support	Spé		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DIU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 320 €	4	+3 708 €
réduit			+ €
FI	758 €	1	+365 €
			+ €
Total			+4 073 €

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	5
Tarif moyen	1 208 €
Marge moyenne	+815 €

Légende
à renseigner
renseigné
calculé

subvention (€)	
----------------	--

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	6 038 €	1 208 €
Coûts directs formation	1 502 €	300 €
Marge sur coûts directs	+4 536 €	+907 €
Coûts indirects formation	463 €	93 €
Coûts complets	1 965 €	393 €
Marge sur coûts complets	+4 073 €	+815 €

Coûts directs formation	1 502 €	300 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		4,0 h	4,0 h	46 €
Maîtres de conférences et assimilés			246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €
Doctorants contractuels			97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires			61 €	- €
Vacataires fonctionnaires		10,0 h	10,0 h	46 €
Autres (honoraires de formation...)				- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	0,0 h	14,0 h	14,0 h	644 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH			413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH			246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €
Doctorants contractuels			97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires			61 €	- €
Vacataires fonctionnaires			46 €	- €
Autres (honoraires de formation...)				- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h	0,00 h	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation	
	CM	TD/TP
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		42,0 h
autre		0,00 h
Total	0,0 h	42,0 h

Heures totales	Heures de formation	
	CM	TD/TP
nb heures de formation (pour l'apprenant)	0,0 h	56,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	0,0 h	14,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	0,0 h	56,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	Montant	Montant
	Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)	- €	- €
	Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)	- €	- €
Total		- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
coût de personnel Biats			8 €	- €
coût de fonctionnement	0,0 h	14,0 h	14,0 h	15 €
coût d'amortissement, provision et dépréciation			3 €	- €
Sous total autres coûts directs de formation				158 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	802 €	160 €
---	--------------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique	- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	0 €	- €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	200 €	40 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	500 €	100 €
Reversement partenaire	- €	- €
Total des coûts spécifiques	700 €	140 €

Marge sur coûts directs	+4 536 €	+907 €
-------------------------	-----------------	---------------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	388 €	78 €
Documentation	- €	- €	- €	- €	- €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	- €	- €	- €	- €	- €
Sous total coût de soutien		- €		388 €	78 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	50 €	- €	4 €	52 €	10 €
patrimoine immobilier	17 €	- €	1 €	18 €	4 €
système d'information et numérique	5 €	- €	0 €	5 €	1 €
Sous total coût de support		- €		75 €	15 €

Coûts indirects formation	463 €	93 €
Coûts complets	1 965 €	393 €
Marge sur coûts complets	+4 073 €	+815 €

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	393 €
dont coûts directs	300 €
dont coûts indirects	93 €
Coûts complets de l'heure de formation	35 €
Marge sur coûts directs	907 €
en % du tarif de vente	75%
Marge sur coûts complets	815 €
en % du tarif de vente	67%
Nombre minimum de stagiaires	2
Tarification minimum	393 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant
fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

ÉCHOGRAPHIE POUR LES CHIRURGIENS ET LES TRAUMATOLOGUES DU SPORT DU MEMBRE INFÉRIEUR

Année d'ouverture :

2020

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	1 200,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €	1 320,00 €	1 320,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	578,00 €	578,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	756,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé **ÉDUCATION POUR LA SANTÉ ET ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) **Bac+3**

Composante porteuse **UFR Médecine**
Composante associée le cas échéant **Sélectionner la composante**

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

1
2
3
4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Emmanuel RUSCH	02 47 47 82 49	emmanuel.rusch@univ-tours.fr
2	Julie CATHERINE	02 47 47 82 49	j.catherine@chu-tours.fr
3	Latifa SALHI	07 78 55 98 31	tifa.salhi.etpcvl@gmail.com
4	Cathie FAUSSAT	02 47 47 82 49	cathie.faussat@univ-tours.fr

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel ☒
Formation initiale 100 % en distanciel ☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD) ☐
Formation continue 100 % en présentiel* ☒
Formation continue 100 % en distanciel* ☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)* ☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

16 dont 2 FI **30 dont 5 FI**

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Gestion **FOCAL**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS **non**

Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur **Sélectionner le certificateur** Si autre, préciser le nom du certificateur **Nature de l'habilitation**

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Prise en compte, dans la conception du DU, des besoins en terme de pratiques professionnelles et d'organisation des soins au regard de l'évolution du système de santé. Lien étroit avec la réalité des contraintes professionnelles. Importance de la place des professionnels dans l'enseignement.

Public visé concerné par la formation :

Professionnel des secteurs sanitaire, médico social, social (bac+3 minimum)
Patients partenaires (bac+3 minimum). Selon la Haute Autorité de Santé, il s'agit d'une personne atteinte d'une maladie qui désire transformer son expérience vécue en expertise au service de la collectivité, auprès des professionnels de santé et/ou d'autres patients. Elle favorise le dialogue entre équipes médicales et malades, facilite l'expression des autres patients et contribue à améliorer la compréhension du discours soignant. Elle définit son action en fonction de ses choix et ses capacités : intervenant, formateur, aidant, bénévole ou professionnel.
Étudiant inscrit dans le 2nd ou 3ème cycle des études médicales, odontologiques ou pharmaceutiques

Objectifs pédagogiques :

S'inscrire dans le champs de la santé publique,
Comprendre les comportements de santé,
Développer les compétences dans la pratique et dans la coordination de projet d'éducation thérapeutique et/ou d'éducation à la santé.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Métiers visés : éducateurs en santé et/ou pairs aidant et/ou chargés de mission en éducation pour la santé ou en éducation thérapeutique des patients.
- Prise en compte, dans la conception du DU, des besoins en termes de pratiques professionnelles et d'organisation des soins au regard de l'évolution du système de santé. Lien étroit avec la réalité des contraintes professionnelles. Importance de la place des professionnels dans l'enseignement.
- Anticipation sur la réorganisation en cours du système de santé.
- Articulation de ce DU avec le Projet régional de santé (PRS) du Centre ainsi qu'avec le schéma régional de prévention.
- Articulation de ce DU avec la politique et les bonnes pratiques promues par l'Agence Santé Publique France et par la Haute Autorité de Santé.
Dispositifs d'accompagnements à la coordination ; Association dans le champ de l'éducation pour la santé ou de l'éducation thérapeutique du patient ; Maison de santé pluridisciplinaire ; Etablissement de santé, établissements médico-social ; Association d'usagers du système de santé ; Contrat local de santé ; Communauté professionnelle de territoire de santé.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Concevoir ou participer à la mise en oeuvre de programmes nationaux, régionaux ou locaux d'éducation pour la santé et d'éducation thérapeutique du patient,
2. Maîtriser les méthodes de gestion de projet, les outils pédagogiques et les outils d'évaluation de l'éducation pour la santé et de l'éducation thérapeutique du patient,
3. Intégrer l'éducation thérapeutique dans la pratique clinique au services des patients porteurs de maladies chroniques.
- 4.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC+ 3 au minimum ou équivalent et faire partie du public visé,
Exercer une activité professionnelle ou associative en rapport avec l'éducation pour la santé ou l'éducation thérapeutique dans les secteurs sanitaire, médico social, social.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Dossier de candidature accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV et de la copie des diplômes

Procédure de recrutement

Admission au vue du dossier par le comité pédagogique. Entretien si le comité pédagogique du DU le demande.

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation :

Le programme du DU comprend un tronc commun et deux parcours, l'un sur l'éducation thérapeutique (ETP), l'autre sur l'éducation pour la santé (EPS). Les étudiants ou les stagiaires suivent le tronc commun, l'un des 2 parcours et une période de pratique professionnelle (observation et analyse de pratiques professionnelles).

- 179 heures :

- 144 heures d'enseignement réparties en 7 modules de trois jours,

- 35 heures de pratique professionnelle

Méthodes pédagogiques :

Présentiel

Démarche participative

Mises en situation.

Durée :



1 an



2 ans



3 ans



4 ans



5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 35 heures

Conditions de validation du diplôme

Assiduité en cours,

Moyenne des notes : articles + rédaction du rapport + soutenance du rapport + pratique professionnelle

le diplôme est validé si la moyenne des notes est supérieure égale à 10/20



session unique



2 sessions*



redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Pas de session de rattrapage.

Redoublement possible avec conservation des notes supérieures ou égales à 10/20

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : ÉDUCATION POUR LA SANTÉ ET ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

Nom du responsable :

Emmanuel RUSCH

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
TRONC COMMUN												
UE1 : Santé et comportements de santé	Concept de santé et déterminants de santé : Du modèle bio-médical à l'approche globale de la promotion de la santé. Représentations de la santé. Approche globale des facteurs induisant un état de santé pour une population donnée	Présentiel		21			QP					
	Déterminants des comportements de santé, concept de conduites à risques : Modèles explicatifs des comportements de santé. Apports de la sociologie, de la psychologie et de l'anthropologie de la santé. Typologies des conduites à risques, représentations du risque, place du risque dans la société. L'éducation pour la santé dans le chap											
	Articles						E			E		
UE 2 : L'éducation pour la santé dans le champ de la santé publique	Concept et politiques de santé publique : Santé publique, système de santé en France. Prévention, éducation, promotion de la santé, santé communautaire, compétences psychosociales, éducation thérapeutique	Présentiel		10			QP					
	Education pour la santé : Place de l'EPS dans la santé publique. Rôle des comportements dans la mortalité et morbidité évitables. L'éducation thérapeutique dans le système et les politiques de santé.											
UE3 : Education, éthique et santé	Approche philosophique Populations vulnérables et/ou précaires. Concept,dimensions,interrelations avec la santé. Politiques de santé. Précarité et éducation pour la santé. Présentations et analyse d'expériences et d'actions d'éducation pour la santé auprès de personnes vulnérables ou en situation de précarité. Études de cas.	Présentiel		10			QP					
UE4 : Méthodologie de projet en promotion de la santé	Étapes de projet Sources de financement	Présentiel		6			QP					
UE5 : Psychologie de la santé. Patients ressources et empowerment	Le vécu de la maladie chronique par le patient.	Présentiel		6			QP					
	Observance, compliance, adhésion.											
UE6 : Démarche éducative	ETP et démarche éducative	Présentiel		21			QP					
	Posture éducative											
	Diagnostic éducatif/ETP											
	Compétences psycho-sociales											
	Ingénierie de formation											
UE7 : Méthodes et outils pédagogiques	Entretien motivationnel	Présentiel		21			QP					
	Place de l'outil en éducation pour la santé. Techniques d'animation de groupe. L'accompagnement et le conseil individuel en éducation pour la santé.											

UE8 : Santé intégrative	Santé intégrative, santé globale	Présentiel		7			QP					
PARCOURS OPTION EPS												
UE9 : Développement et Méthodologie de projet en EPS : Particularités	Diagnostic de santé d'une communauté.	Présentiel			14		QP					
	Définition des priorités et formulation des objectifs.											
	Gestion de projet											
	Evaluation de projet.											
UE9 : Déterminants de la santé et facteurs de risque	Addiction, nutrition, vie affective et sexuelle	Présentiel			7							
PARCOURS OPTION ETP												
UE9 : Développement et méthodologie de projet en ETP : Particularités	Définition des priorités et formulation des objectifs.	Présentiel			14		QP					
	Rédaction des documents spécifiques ARS											
	Gestion de projet ETP											
	Evaluation de projet.											
UE9 : Approche par maladie	Diabète, cancer, asthme, maladie cardio-vasculaire	Présentiel			7							
TRONC COMMUN												
UE10 : Accompagnement étudiants et stagiaires et évaluation	Rédaction du rapport de pratique professionnelle	Présentiel			21		ET/E			ET/E		
	Soutenance du rapport						ET/O			ET/O		
	Journée de séminaire (présentation de posters)						QP					
Pratique professionnelle					35		QP					
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
144 dont 21h d'évaluation							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
ADAM Philippe	Vacataire	Juriste Directeur Santé Escale 41		padam@sante-escale41.fr
BRETON Hervé	Titulaire	MCU Sciences de l'éducation	UFR Arts et sciences humaines	herve.breton@univ-tours.fr
CATHERINE Julie	Vacataire	Coordinatrice administrative Réseau Neuro Centre		j.catherine@chu-tours.fr
COSTES Romain	Vacataire	Médecin Addictologie		romain.alexandre.costes@gmail.com
DANSOU Anne	Vacataire	Vacataire Pneumologie Tabacologie		a.dansou@chu-tours.fr
DENIS Jean-Denis	MCU	Infirmier		jd.aubry@chu-tours.fr
FAUSSAT Cathie	AHU	AHU Santé publique	UFR Médecine	cathie.faussat@univ-tours.fr
RANDRIANJOHANY Izbatou	Vacataire	Patiente experte		izbatou.randrianjohany@laposte.net
RENIER Samuel	Titulaire	MCU Sciences de l'éducation	UFR Arts et sciences humaines	samuel.renier@univ-tours.fr
RINN Marie-Pierre	Vacataire	Patiente experte		asthme37@gmail.com
RUSCH Emmanuel	Titulaire	PU-PH Santé publique	UFR Médecine	emmanuel.rusch@univ-tours.fr
SALHI Latifa	Vacataire	Diététicienne Coordinatrice Régionale ETP		latifa.salhi.etpcvl@gmail.com
THIMON Julie	Vacataire	Chargée de communication		thimonjulie@me.com
VIEIRA Gildas	Vacataire	Directeur de la FRAPS		gildas.vieira@frapscentre.org
WALKER Philippe	Vacataire	PH Médecin Bourges		philippe.walker@ch-bourges.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	1	FI	0	FI	0	FI	0	0,25
	FC au tarif normal	19	FC au tarif normal	10	FC au tarif normal	10	FC au tarif normal	6	11,25
	FC au tarif réduit	1	FC au tarif réduit	8	FC au tarif réduit	2	FC au tarif réduit	2	3,25
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024*	2024-2025	Total
Total des recettes (le facturé)	31 700 €	31 000 €	24 490 €	14 900 €	102 090 €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes	9 972 €	2 697 €	15 953 €	11 767 €	40 389 €
Résultat recettes-dépenses	21 728 €	28 303 €	8 537 €	3 133 €	61 701 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	ÉDUCATION POUR LA SANTÉ-ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE				
Type de formation	Diplôme Universitaire				
	Paramètres	Valeur			
Formation sur une année complète (ou/non)	Non				
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	26%				
Pourcentage minimum de coût de support	5%				
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé				
Type de diplôme	DU				
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non				

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	2 130 €	12	
réduit	1 060 €	2	
FI	978 €	2	
Total			
subvention (€)			

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	16
Tarif moyen	1 852 €
Marge moyenne	

Légende
à renseigner
renseigné
calculé

	Chiffre d'affaires prévisionnel	Total	Par stagiaire
	Coûts directs formation	29 636 €	1 852 €
	Marge sur coûts directs	#REF!	
	Coûts indirects formation	13 037 €	815 €
	Coûts complets	#REF!	
	Marge sur coûts complets	#REF!	

Coûts directs formation		#REF!	
-------------------------	--	-------	--

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation		Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	#REF!	#REF!
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				#REF!	#REF!
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	16,5 h	1,5 h	26,3 h	#REF!	#REF!
Maîtres de conférences et assimilés				#REF!	#REF!
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire	7,0 h		10,5 h	#REF!	#REF!
Professeurs agrégés et assimilés				#REF!	#REF!
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				#REF!	#REF!
Doctorants contractuels				#REF!	#REF!
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				#REF!	#REF!
Vacataires non fonctionnaires	34,5 h	40,5 h	92,3 h	#REF!	#REF!
Vacataires fonctionnaires	44,0 h		66,0 h	#REF!	#REF!
Autres (honoraires de formation...)				- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				#REF!	#REF!
Sous total coûts de personnel EEC formation	102,0 h	42,0 h	195,0 h	#REF!	#REF!

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation		Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	#REF!	#REF!
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				#REF!	#REF!
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				#REF!	#REF!
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				#REF!	#REF!
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				#REF!	#REF!
Professeurs agrégés et assimilés				#REF!	#REF!
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				#REF!	#REF!
Doctorants contractuels				#REF!	#REF!
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				#REF!	#REF!
Vacataires non fonctionnaires		22,0 h	22,0 h	#REF!	#REF!
Vacataires fonctionnaires		2,0 h	2,0 h	#REF!	#REF!
Autres (honoraires de formation...)				- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				#REF!	#REF!
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	24,0 h	24,0 h	#REF!	#REF!

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation		
	CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement			0,00 h
autre			0,00 h
Total	0,0 h	0,0 h	0,00 h

Heures totales	Heures de formation			
	CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	102,0 h	42,0 h	144,0 h	195,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	102,0 h	66,0 h	168,0 h	219,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	102,0 h	66,0 h	168,0 h	219,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	Montant	Montant
	Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)	FAUX	- €
	Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total		- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation		Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	#REF!	#REF!
coût de personnel Biats	102,0 h	42,0 h	195,0 h	#REF!	- €
coût de fonctionnement				#REF!	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				#REF!	- €
Sous total autres coûts directs de formation				#REF!	#REF!

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)		#REF!
---	--	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique		- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	600 €	38 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	100 €	6 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	300 €	19 €
Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques	1000 €	63 €

Marge sur coûts directs		#REF!
-------------------------	--	-------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	6 076 €	380 €
Documentation	35 €	- €	3 €	566 €	35 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	26 €	- €	2 €	416 €	26 €
Sous total coût de soutien		- €		7 059 €	441 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	256 €	- €	19 €	4 176 €	261 €
patrimoine immobilier	86 €	- €	6 €	1 406 €	88 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	396 €	25 €
Sous total coût de support		- €		5 978 €	374 €

Coûts indirects formation		13 037 €	815 €
Coûts complets		#REF!	
Marge sur coûts complets		#REF!	

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	
dont coûts directs	
dont coûts indirects	815 €
Coûts complets de l'heure de formation	coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs	
en % du tarif de vente	
Marge sur coûts complets	
en % du tarif de vente	
Nombre minimum de stagiaires	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

ÉDUCATION POUR LA SANTÉ ET ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

Année d'ouverture :

2004

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	2 050,00 €	2 050,00 €	2 130,00 €	2 130,00 €	2 130,00 €	2 130,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	1 020,00 €	1 020,00 €	1 060,00 €	1 060,00 €	1 060,00 €	1 060,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	800,00 €	978,00 €	978,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé **ENTRETIEN MOTIVATIONNEL DANS LE SOIN**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+2

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

1
2
3
4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Dr Thomas GARGOT	06 51 75 74 26	thomas.gargot@univ-tours.fr
2	Pr Nicolas BALLON	06 84 78 04 84	nicolas.ballon@univ-tours.fr
3	Pascaline BRION	06 10 98 89 14	pascaline.brion@gmail.com

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel ☒
 Formation initiale 100 % en distanciel ☐
 Formation initiale hybride (en partie en FOAD) ☐
 Formation continue 100 % en présentiel* ☒
 Formation continue 100 % en distanciel* ☐
 Formation continue hybride (en partie en FOAD)* ☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

14 dont 1 FI **22**

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Gestion FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

non

Si oui, code à préciser
Si non, l'envisagez-vous ?

type	Numéro	date d'échéance
NON		

Nom du certificateur

Sélectionner le certificateur

Si autre, préciser le nom du certificateur

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Modifier un comportement problématique est difficile, parfois très difficile pour un patient, un apprenant ou un usager. Face à cette situation, les professionnels sont souvent démunis en restant dans une prise en charge conventionnelle, ne permettant pas la résolution du problème.

Issu des thérapies centrées sur la personne développé par Carl Rogers (Merckx, 2019), L'entretien motivationnel est un style de conversation collaboratif permettant de renforcer la motivation propre d'une personne et son engagement vers le changement (Millet et Rollnick, 2013). Ils définissent ainsi cette forme d'entretien qu'ils ont conceptualisée au cours des années 80 pour le traitement des dépendances à l'alcool. Il est centré sur la résolution de l'ambivalence du patient. Il permet de désapprendre une posture d'expert, des réflexes correcteurs qui ont pu montrer un effet contre productif (Moscovici et al, 1968). Selon une méta-analyse de 2010, basée sur 119 études l'EM a montré son efficacité dans de nombreux champs de changements de comportement (addiction avec et sans substances, mais aussi des comportements de santé comme le régime alimentaire, l'exercice physique, la santé sexuelle) avec une taille d'effet significative (Lundahl et al., 2010). Il peut être utilisé par des médecin, psychologues, diététicienne, infirmiers (Dumont et al., 2019). Les mécanismes d'actions sont mieux connus (Miller, Moyers, 2021) et semblent impliquer des processus déjà bien décrits en psychologie sociale (Huissman, 2009 ; Deci et Ryan, 2008). Des analyses automatiques du signal social semblent pertinentes pour mieux comprendre les mécanismes sous jacente et les modalités pratiques de son utilisation qui a eu un développement empirique (Gargot, 2017).

Public visé concerné par la formation :

Interne en médecine, médecin, pharmacien, sage-femme, orthophoniste, infirmier, infirmier en pratique avancée, masseur-kinésithérapeute, psychologue, éducateur spécialisé, assistante sociale..., diététicien.

Objectifs pédagogiques :

Être en mesure d'accompagner un bénéficiaire dans ses changements en mobilisant les compétences nécessaires à l'entretien motivationnel,
Découvrir les concepts de l'entretien motivationnel et acquérir les compétences fondamentales permettant de :
- Comprendre les principes de l'entretien motivationnel,
- Identifier son propre mode de communication avec la personne,
- Accompagner la personne dans la résolution de son ambivalence.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Les objectifs sont :

- Amener les professionnels à se remettre en question dans leur pratique, souvent inopérante de manière involontaire pour augmenter leurs compétences professionnelles, dans les différents champs d'action (santé, sanitaire, éducatif et social). En améliorant son savoir-être, en pratiquant l'écoute active, en communiquant de manière positive et collaborative avec la personne, le professionnel est beaucoup plus souvent, dans le contexte du changement, dans une relation gagnant-gagnant, ce qui le préserve d'une attitude de désintérêt ou de burn-out. Il y a deux bénéficiaires à l'entretien motivationnel : la personne accompagnée et l'accompagnant, cultivant une forme d'optimisme et de soutien.
- Améliorer ses pratiques au sein de son établissement.
Ce DU n'est pas qualifiant c'est-à-dire ne donne pas accès à une reconnaissance disciplinaire particulière.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. S'approprier les savoirs, les savoirs faire et les savoirs être pour être capable d'intégrer l'entretien motivationnel dans sa pratique professionnelle
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Être titulaire d'un diplôme de niveau bac+2 ou équivalent
Être titulaire d'un BTS ou BUT de diététicien
Être titulaire d'un diplôme d'État (Bac + 3) dans les secteurs sanitaire, éducatif et social (éducateurs spécialisés, assistantes sociales ...),
Être titulaire d'un titre de psychologue,
Internes en médecine,
Être titulaire d'un diplôme d'état en santé (médecin, pharmacien, sage-femme, orthophoniste, infirmier, infirmier en pratique avancée, masseur-kinésithérapeute),
Expérience professionnelle préalable requise,
Connaître la pratique de terrain, ses exigences et les enjeux pratiques de la communication paraît indispensable, outre les notions théoriques.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Sur dossier : éléments à fournir (CV, lettre de motivation et copies des diplômes).

Procédure de recrutement

Etude du dossier. L'inscription est soumise à l'autorisation des responsables pédagogiques.

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation :

58 heures d'enseignement réparties en trois modules de 2 à 3 jours auquel s'ajoute une journée d'évaluation.

L'équipe pédagogique est composée de médecins, psychologues, formateurs en entretien motivationnel, master promotion et gestion de la santé, master en travail social ayant une expérience de formation universitaire et non universitaire, dans le but d'intégrer une approche pluridisciplinaire en intégrant des enseignants paramédicaux peu nombreux actuellement à maîtriser ce champ de compétences dans la Région Grand Ouest.

Méthodes pédagogiques :

- Présentiel
- Exercices pratiques de mise en situation
- Simulation de pratiques d'entretien

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐ Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐ Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Sauf motif impérieux, l'assiduité est validée à condition d'être présent(e) à l'ensemble de la formation.
- Un examen terminal écrit d'une durée d'une heure noté sur 20 (coefficient 1)
- Un examen oral sous forme d'un jeu de rôle (être capable de réaliser un entretien selon les principes de l'entretien motivationnel) noté sur 20 (coefficient 1).
Pour être admis, l'étudiant ou le stagiaire doit obtenir une note moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 pour l'ensemble des épreuves.

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☐ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

La deuxième session est ouverte aux étudiants et aux stagiaires ajournés à la première session ou n'ayant pas pu s'y présenter.
Les modalités d'examen de la 2ème session sont identiques à celle de la première.
Pas de redoublement possible.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : ENTRETIEN MOTIVATIONNEL DANS LE SOIN

Nom du responsable :

N BALLON - A DANSOU
T GARGOT

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module 1	Accueil dans la formation	Présentiel		7	14			QP				
	Le contexte du changement et ses déterminants											
	Ambivalence, réflexe correcteur, relation discordante entre accompagnant et accompagné											
	L'esprit de l'entretien motivationnel											
	Videos et debriefing											
	Outils de l'Entretien motivationnel											
	Les 4 processus : engagement, focalisation, évocation, planification											
	Pratique : en petits groupes											
	Historique : héritage de Carl Rogers, psychologie sociale											
	Naissance de l'entretien motivationnel											
	Validation de l'entretien motivationnel											
Module 2	Retours d'expériences de la pratique de l'entretien motivationnel sur le terrain	Présentiel			21			QP				
	Exercices pratiques de mise en situation											
	Thérapeute polycéphale											
	Travail en trinômes : patient, intervenant, observateur, utilisation de la grille d'observation, feed-back motivationnel											
Module 3	Pratiques d'entretien au Centre de simulation (Medisim)	P			14							
Evaluations	Examen écrit (1 heure)	P	1		1			ET/ E	E		ET/ O	E
	Examen oral (1 heure)		1		1			ET/O	O		ET/O	O
Pratique professionnelle												
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
58 dont 2h d'évaluation							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
BALLON Nicolas	Titulaire	PU-PH Psychiatrie Addictologie	UFR Médecine	nicolas.ballon@univ-tours.fr
GARGOT Thomas	Vacataire	MCU-PH Pédopsychiatrie	UFR Médecine	thomas.gargot@univ-tours.fr
BARRAULT Servane	Titulaire	MCU (Département de psychologie) et psychologue clinicienne	UFR Arts et sciences humaines	servane.barrault@univ-tours.fr
LIGUINE Laurent	Vacataire	Médecin addictologue		laurent.liguine@yahoo.fr
LORANGER Nathaniel	Vacataire non fonctionnaire	Master en travail social		nathaniel.loranger@gmail.com
BRION Pascaline	Vacataire non fonctionnaire	Formatrice en entretien motivationnel, Master Promotion et Gestion de la santé, spécialité Prévention et Education pour la santé, Santé publique		pascaline.brion@gmail.com
HUISMAN Jean Paul	Vacataire	Cardiologue		jp.huisman@free.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		2022-2023 pas de programmation		2023-2024 pas de programmation		2024-2025 pas de programmation		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	0
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	2022-2023 pas de programmation	2023-2024 pas de programmation	2024-2025 pas de programmation	Total
Total des recettes (le facturé)					- €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes					- €
Résultat recettes-dépenses	- €	- €	- €	- €	- €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		ENTRETIEN MOTIVATIONNEL DANS LE SOIN							
Type de formation		Diplôme Universitaire							
		Paramètres		Valeur					
Formation sur une année complète (ou/non)		Non							
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT		25%							
Pourcentage minimum de coût de support		5%							
Coûts directs spécifiques uniquement		Spé							
Type de diplôme		DIU							
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)		Non							
		Tarifs		Montant (€)		Nbre de stagiaires		Marge totale	
		normal FC		1 450 €		13			
		réduit							
		FI		528 €		1			
						Total			
		subvention (€)							
						Total		Par stagiaire	
Chiffre d'affaires prévisionnel						19 378 €		1 384 €	
Coûts directs formation						#REF!			
Marge sur coûts directs						#REF!			
Coûts indirects formation						7 157 €		511 €	
Coûts complets						#REF!			
Marge sur coûts complets						#REF!			
Coûts directs formation						#REF!			
Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)									
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés						#REF!		#REF!	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire						7,0 h		10,5 h	
Maîtres de conférences et assimilés								#REF!	
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire						7,0 h		7,0 h	
Professeurs agrégés et assimilés								#REF!	
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés								#REF!	
Doctorants contractuels								#REF!	
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires								#REF!	
Vacataires non fonctionnaires						29,0 h		29,0 h	
Vacataires fonctionnaires						15,0 h		15,0 h	
Autres (honoraires de formation...)								#REF!	
Si statut inconnu (Coût moyen)								#REF!	
Sous total coûts de personnel EEC formation						7,0 h		51,0 h	
						61,5 h			
Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)									
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH								#REF!	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire						3,0 h		3,0 h	
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH								#REF!	
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire						3,0 h		3,0 h	
Professeurs agrégés et assimilés								#REF!	
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés								#REF!	
Doctorants contractuels								#REF!	
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires								#REF!	
Vacataires non fonctionnaires						39,0 h		39,0 h	
Vacataires fonctionnaires						15,0 h		15,0 h	
Autres (honoraires de formation...)								#REF!	
Si statut inconnu (Coût moyen)								#REF!	
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation						0,0 h		60,0 h	
						60,0 h			
Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)									
Heures de formation									
CM						TD/TP		ETD	
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI								0,00 h	
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement								0,00 h	
autre								0,00 h	
Total						0,0 h		0,0 h	
Heures totales									
CM						TD/TP		ETD	
nb heures de formation (pour l'apprenant)						7,0 h		51,0 h	
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours						7,0 h		111,0 h	
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)						7,0 h		111,0 h	
						118,0 h		121,5 h	
Primes et indemnités (décisions stratégiques)									
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue						FAUX		-	
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)								-	
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)								-	
Total						-		-	
Autres coûts directs de formation									
Heures de formation									
CM						TD/TP		ETD	
coût de personnel Biats						7,0 h		51,0 h	
coût de fonctionnement						51,0 h		61,5 h	
coût d'amortissement, provision et dépréciation								#REF!	
Sous total autres coûts directs de formation								#REF!	
Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)						#REF!			
Coûts spécifiques									
Kit pédagogique								-	
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)						1 400 €		100 €	
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)						200 €		14 €	
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)						3 000 €		214 €	
Reversement partenaire								-	
Total des coûts spécifiques						4600 €		329 €	
Marge sur coûts directs						#REF!			
Coûts de soutien									
Coût par étudiant						Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)		Coût de l'heure de formation	
Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)								Coût total	
Appui à la formation						373 €		28 €	
Documentation						34 €		3 €	
Valorisation et appui à la recherche						-		-	
Vie étudiante						25 €		2 €	
Sous total coût de soutien						-		3 905 €	
Coûts de support									
Coût par étudiant						Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)		Coût de l'heure de formation	
Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)								Coût total	
gouvernance, pilotage, gestion						251 €		19 €	
patrimoine immobilier						85 €		6 €	
système d'information et numérique						24 €		2 €	
Sous total coût de support						-		3 252 €	
Coûts indirects formation						7 157 €		511 €	
Coûts complets						#REF!			
Marge sur coûts complets						#REF!			

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

ENTRETIEN MOTIVATIONNEL DANS LE SOIN

Année d'ouverture :

2022

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 300,00 €	1 450,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	350,00 €	350,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	528,00 €	528,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé **EXPERTISE PSYCHIATRIQUE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+6

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

1
2
3
4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Vincent CAMUS	02 47 47 19 21	vincent.camus@univ-tours.fr
2	Pauline SAINT-MARTIN	02 47 47 75 54	pauline.saint-martin@univ-tours.fr
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel ☒
 Formation initiale 100 % en distanciel ☐
 Formation initiale hybride (en partie en FOAD) ☐
 Formation continue 100 % en présentiel* ☒
 Formation continue 100 % en distanciel* ☐
 Formation continue hybride (en partie en FOAD)* ☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

10 dont 1FI **25**

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Gestion **FOCAL**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

La formation privilégie le travail multidisciplinaire, l'intervention des enseignants du droit et des magistrats, et fera une place importante à la mise en situation pratique, à l'analyse de situations concrètes.

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

non

Si oui, code à préciser
Si non, l'envisagez-vous ?

type	Numéro	date d'échéance
NON		

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur
Sélectionner le certificateur

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Il existe actuellement plusieurs formations complémentaires en psycho-criminologie ou en expertise médicale, mais peu sont spécifiquement dédiées à la pratique de l'expertise psychiatrique pénale qui reste méconnue des psychiatres de terrains, alors que de nombreuses juridictions sont dans l'impossibilité de rendre leurs décisions faute de pouvoir les étayer sur les expertises pourtant requises par les codes de procédure judiciaire.

Public visé concerné par la formation :

Médecins psychiatres diplômés ou en fin de formation de troisième cycle (5ème année du DES de psychiatrie, Docteur junior, et étudiants inscrits dans l'option psychiatrie légale).

Objectifs pédagogiques :

Le DU vise à permettre aux médecins psychiatres de :

Maîtriser la conduite d'une expertise psychiatrique dans le cadre pénal
Produire un rapport expertal conforme aux exigences judiciaires
Présenter et défendre leurs conclusions devant une juridiction pénale

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Expert psychiatre
Préparer les médecins psychiatres diplômés ou en fin de formation de troisième cycle, à la pratique de l'expertise psychiatrique pénale et civile et de les préparer à l'inscription sur les listes d'experts auprès des différentes juridictions civiles et pénales.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements
1. Conduire un examen d'expertise psychiatrique
2. Rédiger un rapport d'expertise
3. Déposer un rapport devant une juridiction pénale
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac + 6 ou équivalent et faire partie du public visé.

Documents demandés pour l'examen du dossier

dossier de candidature accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV et de la copie des diplômes

Procédure de recrutement

Etude du dossier

Critères de sélection

Examiné par la commission pédagogique qui vérifiera l'adéquation de l'expérience professionnelle et du projet du candidat aux objectifs et au contenu de l'enseignement.

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation : le DU n'est ouvert qu'une année sur 2

- 72 heures réparties en 6 modules de 2 jours,

- 20 heures de pratique professionnelle : participation à des entretiens tutorés en vue de la rédaction de l'expertise présentée lors de la soutenance

Méthodes pédagogiques :

Présentiel

Durée :



1 an



2 ans



3 ans



4 ans



5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 20 heures

Conditions de validation du diplôme

Présence obligatoire en cours,

- Contrôle continu sur les enseignements (épreuves de QROC-QCM) de 30mn avant le début de chaque module sauf les modules 1 et de simulation

- Rédaction et présentation d'une première expertise.

Pour être admis, il faut obtenir une note égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves



session unique



2 sessions*



redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Redoublement possible selon l'avis des responsables pédagogiques : réalisation d'une nouvelle expertise avec conservation des notes supérieures ou égales à 10/20 de contrôle continu

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Psychiatrie

Diplôme : EXPERTISE PSYCHIATRIQUE

Nom du responsable : Vincent CAMUS

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Introduction au droit	Droit civil, droit pénal, droit administratif, organisations, institutionnelles, procédure,	Présentiel		12			CC					
Définition et méthode de l'expertise	Statut de l'expert, droit spécifique, méthodologie de l'expertise, expertise médico-psychologique, expertise fondée sur les preuves			12								
Conduite de l'entretien	Simulation				6							
Expertise pénale	Responsabilité, dangerosité, accessibilité à la sanction, risque de récidive, déposition aux assises, expertise des mineurs, suivi socio-judiciaire, garde à vue			12								
Violences sexuelles : clinique et prise en charge	Violences sexuelles sans contact, agressions sexuelles, injonction de soins, déficience intellectuelle et violences sexuelles			12								
Expertise civile	Expertise pour le juge des tutelles, des affaires familiales, des enfants			6								
Réparation du dommage, soins psychiatriques sans consentement	Psycho-traumatologie, réparation des dommages			6								
Evaluation	journée des soutenances		1		6		ET/E et ET/O			ET/E et ET/O		
Pratique professionnelle						20						
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
72 dont 8h30 d'évaluation							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					
				60	12	0						

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Vincent Camus	Titulaire	PU-PH psychiatrie	UFR Médecine	vincent.camus@univ-tours.fr
Pauline Saint Martin	Titulaire	PU-PH médecine légale	UFR Médecine	pauline.saint.martin@univ-tours.fr
Nicolas Ballon	Titulaire	PU-PH psychiatrie	UFR Médecine	nicolas.ballon@univ-tours.fr
Ingrid Bertsch Martin	Vacataire	Psychologue		i.bertsch@chu-tours.fr
Sarah Laborderie	Vacataire	Médecin		s.laborderie@chu-tours.fr
Julie Bonhommet	Vacataire	Psychologue		J.BONHOMMET@chu-tours.fr
Coralie Langlet	Vacataire	psychiatre		coralie.langlet@epsm-loiret.fr
Aurélien Varnoux	Vacataire	psychiatre		varnoux.au@gmail.com
François Fourment	Titulaire	PU Droit privé et Sciences criminelles	UFR Droit, économie et sciences sociales	francois.fourment@univ-tours.fr
Procureur - juges Tribunal de Grande Instance à Tours	Vacataires	Juristes		

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	EXPERTISE PSYCHIATRIQUE		
Type de formation	Diplôme Universitaire		
	Paramètres	Valeur	
Formation sur une année complète (oui/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 750 €	10	+3 152 €
réduit			+ €
FI	928 €	1	-507 €
			+ €
Total			+2 646 €

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	11	à renseigner
Tarif moyen	1 675 €	renseigné
Marge moyenne	+241 €	calculé

subvention (€)

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	18 428 €	1 675 €
Coûts directs formation	8 802 €	800 €
Marge sur coûts directs	+9 626 €	+875 €
Coûts indirects formation	6 980 €	635 €
Coûts complets	15 782 €	1 435 €
Marge sur coûts complets	+2 646 €	+241 €

Coûts directs formation	8 802 €	800 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	14,0 h	12,0 h	33,0 h	46 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €
Docteurs contractuels				97 €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et IMST), attachés temporaires				127 €
Vacataires non fonctionnaires	3,0 h		4,5 h	61 €
Vacataires fonctionnaires	36,0 h		54,0 h	46 €
Autres (honoraires de formation...)				- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €
Sous total coûts de personnel EEC formation	53,0 h	12,0 h	91,5 h	4 277 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		12,0 h	12,0 h	46 €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				246 €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €
Docteurs contractuels				97 €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et IMST), attachés temporaires				127 €
Vacataires non fonctionnaires				61 €
Vacataires fonctionnaires		15,0 h	15,0 h	46 €
Autres (honoraires de formation...)				- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	27,0 h	27,0 h	1 242 €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation	
	CM	TD/TP
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		0,00 h
autre	7,0 h	10,5 h
Total	7,0 h	0,0 h

Heures totales	Heures de formation	
	CM	TD/TP
nb heures de formation (pour l'apprenant)	60,0 h	12,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	53,0 h	39,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	60,0 h	39,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
coût de personnel Biats				8 €
coût de fonctionnement	53,0 h	12,0 h	91,5 h	15 €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €
Sous total autres coûts directs de formation				1 033 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	6 552 €	596 €
---	----------------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique		- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	2 000 €	182 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	150 €	14 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	100 €	9 €
Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques	2250 €	205 €

Marge sur coûts directs	+9 626 €	+875 €
-------------------------	-----------------	---------------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	3 288 €	299 €
Documentation	34 €	- €	3 €	300 €	27 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	221 €	20 €
Sous total coût de soutien		- €		3 809 €	346 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)	Coût total
Gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	2 215 €	201 €
Patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	746 €	68 €
Système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	210 €	19 €
Sous total coût de support		- €		3 171 €	288 €

Coûts indirects formation	6 980 €	635 €
Coûts complets	15 782 €	1 435 €
Marge sur coûts complets	+2 646 €	+241 €

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	1 435 €
dont coûts directs	800 €
dont coûts indirects	635 €
Coûts complets de l'heure de formation	155 €
Marge sur coûts directs	875 €
en % du tarif de vente	52%
Marge sur coûts complets	241 €
en % du tarif de vente	14%
Nombre minimum de stagiaires	10
Tarification minimum	1 435 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022 pas de programmation du DIU - 1 année sur 2		2022-2023		2023-2024 pas de programmation du DIU - 1 année sur 2		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	4	FI	0	FI	3	1,75
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	12	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	13	6,25
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022 pas de programmation du DIU - 1 année sur 2	2022-2023	2023-2024 pas de programmation du DIU - 1 année sur 2	2024-2025*	Total
Total des recettes (le facturé)		18 000,00 €		23 310,00 €	41 310,00 €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes		2 300,00 €		16 048,00 €	18 348,00 €
Résultat recettes-dépenses	- €	15 700 €	- €	7 262 €	22 962 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA
Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

Année d'ouverture : 2014

EXPERTISE PSYCHIATRIQUE

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	1 750,00 €	1 750,00 €	1 750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	750,00 €	750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	928,00 €	928,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Attestation universitaire	2026-2027

Intitulé	FORMATION À LA SIMULATION EN SANTÉ (Formation non diplômante)
----------	--

Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Bac
-----------------------------------	-----

Composante porteuse	UFR Médecine
Composante associée le cas échéant	Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :	
1	
2	
3	
4	

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :	
--	--

Enseignant.e.s responsable.s :																
	<table> <tr> <th>Nom Prénom</th> <th>Téléphone</th> <th>Mail</th> </tr> <tr> <td>1 Hubert LARDY</td> <td></td> <td>hubert.lardy@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>2 Anne BERNARD</td> <td></td> <td>anne.bernard@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Nom Prénom	Téléphone	Mail	1 Hubert LARDY		hubert.lardy@univ-tours.fr	2 Anne BERNARD		anne.bernard@univ-tours.fr	3			4		
Nom Prénom	Téléphone	Mail														
1 Hubert LARDY		hubert.lardy@univ-tours.fr														
2 Anne BERNARD		anne.bernard@univ-tours.fr														
3																
4																

Diplôme ouvert en	<table> <tr> <td>Formation initiale 100 % en présentiel</td> <td>☒</td> </tr> <tr> <td>Formation initiale 100 % en distanciel</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation initiale hybride (en partie en FOAD)</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation continue 100 % en présentiel*</td> <td>☒</td> </tr> <tr> <td>Formation continue 100 % en distanciel*</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation continue hybride (en partie en FOAD)*</td> <td>☐</td> </tr> </table>	Formation initiale 100 % en présentiel	☒	Formation initiale 100 % en distanciel	☐	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐	Formation continue 100 % en présentiel*	☒	Formation continue 100 % en distanciel*	☐	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐	<table> <tr> <td>Effectifs attendus pour l'Université de Tours</td> </tr> <tr> <td>minimum maximum</td> </tr> <tr> <td>10 FC + 2 FI 13 FC + 2 FI</td> </tr> </table>	Effectifs attendus pour l'Université de Tours	minimum maximum	10 FC + 2 FI 13 FC + 2 FI
Formation initiale 100 % en présentiel	☒																
Formation initiale 100 % en distanciel	☐																
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐																
Formation continue 100 % en présentiel*	☒																
Formation continue 100 % en distanciel*	☐																
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐																
Effectifs attendus pour l'Université de Tours																	
minimum maximum																	
10 FC + 2 FI 13 FC + 2 FI																	

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription	
--	--

Gestion	FOCAL
---------	-------

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :	
--	--

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

La formation par la méthode de simulation dans le domaine de la santé est actuellement largement répandue. Il s'agit d'un outil pédagogique original, attractif et efficace. Un des enjeux qui demeure est la formation des formateurs. Quel que soit le profil des apprenants, les formateurs doivent détenir une formation spécifique à la simulation adaptée à leur implication dans l'enseignement de leur discipline et au type d'infrastructure.

Public visé concerné par la formation :

Tout professionnel de santé (médecins, sages-femmes, chirurgiens-dentistes, infirmiers, cadres de santé et autres professions de santé de niveau bac +3, impliqué dans la formation initiale et continue en sciences de la santé et souhaitant intégrer la simulation dans le programme pédagogique de sa discipline.
la formation est accessible à d'autres professions de santé de niveau bac (ambulanciers et aide soignants par exemple), ayant des missions de formateurs depuis au moins deux ans
Pour le public médical ayant soutenu une thèse de médecine s'inscrivant en formation initiale (les Chefs de Clinique Assistants), 2 candidats maximum seront validés par sessions

Objectifs pédagogiques :

Objectifs pédagogiques :
- Connaître l'intérêt et la place de la simulation en pédagogie pour l'enseignement des sciences de la santé,
- Apprendre les modalités de l'enseignement par la simulation,
- Acquérir les compétences techniques et non techniques,
- Connaître les techniques de simulation utilisées lors de la session de simulation ainsi que les principes de l'évaluation formative,
- Savoir identifier les besoins et objectifs d'apprentissage dans la thématique enseignée,
- Réaliser des scénarios adaptés aux objectifs pédagogiques,
- Savoir conduire un débriefing.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements
1. Savoir mettre en place des projets pédagogiques en simulation en sciences de la santé
2. Développer des scénarii de simulation selon leur spécialité.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Dans le cadre du Collégium santé Centre Val de Loire, les professionnels paramédicaux des écoles et des établissements de formation peuvent accéder à 4 places par session maximum.

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac au minimum
Pour les professionnels paramédicaux il est nécessaire d'avoir une expérience de plus de 2 ans en pédagogie.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Sur dossier : éléments à fournir : CV, lettre de motivation/projet professionnel, copies diplômes.

Procédure de recrutement

Etude du dossier,

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet - constitution d'un groupe pluridisciplinaire pour la formation.

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation

- 35 heures en présentiel réparties sur 5 jours comprenant des exposés théoriques, des formations pratiques, des illustrations de situations cliniques.

La formations se déroule au Centre de simulation de la faculté de médecine de TOURS (MEDISIM TOURS)

Deux sessions par an sont organisées

Méthodes mobilisées

Présentiel

Des exposés théoriques

Des formations pratiques

Des illustrations de situations cliniques

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Présence en cours obligatoire

Deux épreuves formatives :

- Elaboration de 2 scénarii,

- Présentation et mise en situation (1h30 par groupe et pour chaque scénario)

Validation de la formation par les responsables pédagogiques en prenant en compte la présence obligatoire en cours et la participation de chaque stagiaire à l'ensemble des ateliers proposés durant la formation

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☐ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Pas de redoublement possible

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière :

Diplôme : **FORMATION À LA SIMULATION EN SANTÉ**
(Formation non diplômante)

Nom du responsable :

Hubert LARDY

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module 1	Introduction à la simulation	Présentiel		3		4	QP					
	Outils de simulation : intérêts et limites (type hybride/standardisé et haute technicité ; serious game in situ											
	Construction d'un programme de simulation en santé : définir des objectifs pédagogiques											
	Séance de simulation filmée et commentée											
	Atelier pratique											
Module 2	Restitution des objectifs pédagogiques des 3 groupes	Présentiel		2		5	QP					
	le briefing											
	Elaboration de scénario et principes de programmation en simulation											
	Ateliers pratiques en groupes : préparation du briefing et scénario											
	Jeu du briefing H1- CRM2-CRM3 suivi du retour des formateurs pour les axes d'amélioration											
Module 3	Débriefing - Principes théoriques	Présentiel		2		5	QP					
	Débriefing - Conduite pratique											
	Débriefing conduite pratique pour un scénario annonce											
	Ateliers pratiques en groupes : finalisation des scénario de la veille H1- CRM2 - CRM3											
	Jeu de la séance H1 - briefing - scénario et débriefing - Débriefing des formateurs											
	Jeu de la séance CRM2 - briefing - scénario et débriefing - Débriefing des formateurs											
Module 4	La communication	Présentiel		1		5,5	QP					
	Jeu de la séance CRM3 - briefing - scénario et débriefing - Débriefing des formateurs											
	Ateliers pratiques en groupes : Préparation du briefing et scénario de CRM1-A2-A3											
	Jeu de la séance CRM1 - briefing - scénario et débriefing - Débriefing des formateurs											
	A2 et A3 scénario a envoyé à l'acteur -											
	Evaluation en simulation											
Validation de la formation	Elaboration et présentation deux scenarii durant la formation					7	QP			QP		
Pratique professionnelle												
Durée totale de la formation - 35h/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
35 dont 7h d'évaluation							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Hubert LARDY	titulaire	PUPH Chirurgie infantile	UFR Médecine	hubert.lardy@univ-tours.fr
Anne BERNARD	titulaire	PUPH Cardiologie	UFR Médecine	anne.bernard@univ-tours.fr
Saïd LARIBI	titulaire	PUPH Médecine d'urgence	UFR Médecine	said.laribi@univ-tours.fr
Julien CONRAD	vacataire	PH au CHRU-Médecine d'urgence		j.conrad@chu-tours.fr
Claire LE REUN	vacataire	PH au CHRU-Pédiatrie réanimation		c.lereun@chu-tours.fr
Nadine FAKHRI	vacataire	PH au CHRU-Pédiatrie réanimation		nadinefakhri@hotmail.com
Julie CHANTREUIL	vacataire	PH au CHRU-Pédiatrie réanimation		j.chantreuil@chu-tours.fr
Julie BAUJEAN	vacataire	Psychologue au CHRU- hématologie		j.baujean@chu-tours.fr
Marc LAFFON	titulaire	PUPH Anesthésiologie et réanimation chirurgicale	UFR Médecine	marc.laffon@univ-tours.fr
Fabrice IVANES	titulaire	PU-PH Physiologie	UFR Médecine	fabrice.ivanes@univ-tours.fr
Jean-Christophe VENHARD	vacataire	PH au CHRU-Anesthésie réanimation -PMO		jc.venhard@chu-tours.fr
Emmanuel GYAN	titulaire	PUPH Hématologie	UFR Médecine	emmanuel.gyan@univ-tours.fr
Stephan EH RMANN	titulaire	PUPH Réanimation intensive médicale	UFR Médecine	stephanehrmann@gmail.com
Sylvain LOO	titulaire	Responsable technique et logistique MEDISIM	UFR Médecine	sylvain.loo@univ-tours.fr
Loïc DRUILHE	vacataire	Médecin Généraliste		loic.druilhe@univ-tours.fr; <druilheloic@orange.fr
Benjamin COHEN	vacataire	PH Anesthésie-Réanimation		b.cohen@chu-tours.fr
Jordan COURRILLAULT- RIMBAULT	vacataire	Cadre infirmier		jordan.courrillaud-rimbault@ifpm45.fr
Marion FAYOL	vacataire	infirmière au CHU Trousseau		M.FAYOL@chu-tours.fr
Alexandre CAILLON	vacataire	Cadre infirmier		a.caillon@chu-tours.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	1	FI	1	0,5
	FC au tarif normal	11	FC au tarif normal	11	FC au tarif normal	19	FC au tarif normal	19	15
	FC au tarif réduit	3	FC au tarif réduit	2	FC au tarif réduit	8	FC au tarif réduit	8	5,25
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024*	2024-2025*	Total
Total des recettes (le facturé)	16 800,00 €	15 600,00 €	31 980,00 €	33 750,00 €	98 130,00 €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes	647,00 €	3 475,00 €	13 572,00 €	10 833,00 €	28 527,00 €
Résultat recettes-dépenses	16 153 €	12 125 €	18 408 €	22 917 €	69 603 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		FORMATION À LA SIMULATION EN SANTÉ			
Type de formation		Attestation			
		Paramètres		Valeur	
Formation sur une année complète (oui/non)		Non			
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT		25%			
Pourcentage minimum de coût de support		5%			
Coûts directs spécifiques uniquement		Spé			
Type de diplôme		AU			
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)		Non			

Tarifs		Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC		1 250 €	7	
réduit		730 €	3	
FI		578 €	2	
		Total		
subvention (€)				

Indicateurs		Valeur
Nbre total stagiaires		12
Tarif moyen		1 008 €
Marge moyenne		

à renseigner
renseigné
calculé

Chiffre d'affaires prévisionnel		Total	Par stagiaire
Coûts directs formation		12 096 €	1 008 €
Marge sur coûts directs		#REF!	
Coûts indirects formation		3 888 €	324 €
Coûts complets		#REF!	
Marge sur coûts complets		#REF!	

Coûts directs formation		#REF!	
-------------------------	--	-------	--

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)		Heures de formation		Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
		CM	TD/TP	ETD	#REF!	#REF!
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés					#REF!	#REF!
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		8,0 h	27,0 h	39,0 h	#REF!	#REF!
Maîtres de conférences et assimilés					#REF!	#REF!
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire					#REF!	#REF!
Professeurs agrégés et assimilés					#REF!	#REF!
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés					#REF!	#REF!
Doctorants contractuels					#REF!	#REF!
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires					#REF!	#REF!
Vacataires non fonctionnaires					#REF!	#REF!
Vacataires fonctionnaires					#REF!	#REF!
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)					#REF!	#REF!
Sous total coûts de personnel EEC formation		8,0 h	27,0 h	39,0 h	#REF!	#REF!

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)		Heures de formation		Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
		CM	TD/TP	ETD	#REF!	#REF!
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH					#REF!	#REF!
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			12,0 h	12,0 h	#REF!	#REF!
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH					#REF!	#REF!
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire					#REF!	#REF!
Professeurs agrégés et assimilés					#REF!	#REF!
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés					#REF!	#REF!
Doctorants contractuels					#REF!	#REF!
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires					#REF!	#REF!
Vacataires non fonctionnaires					#REF!	#REF!
Vacataires fonctionnaires			15,0 h	15,0 h	#REF!	#REF!
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)					#REF!	#REF!
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation		0,0 h	27,0 h	27,0 h	#REF!	#REF!

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)		Heures de formation		
		CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI				0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement				0,00 h
autre				0,00 h
Total		0,0 h	0,0 h	0,00 h

Heures totales		Heures de formation		
		CM	TD/TP	Hrs totales ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)		8,0 h	27,0 h	35,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours		8,0 h	54,0 h	62,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)		8,0 h	54,0 h	66,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)		Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue		FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)			- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)			- €
Total		- €	- €

Autres coûts directs de formation		Heures de formation		Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
		CM	TD/TP	ETD	#REF!	#REF!
coût de personnel Biats					#REF!	#REF!
coût de fonctionnement		8,0 h	27,0 h	39,0 h	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation					#REF!	#REF!
Sous total autres coûts directs de formation					#REF!	#REF!

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)		#REF!	
---	--	-------	--

Coûts spécifiques		Montant	Montant
Kit pédagogique			- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			- €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)			- €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		180 €	15 €
Reversement partenaire		3 921 €	327 €
Total des coûts spécifiques		4101 €	342 €

Marge sur coûts directs		#REF!	
-------------------------	--	-------	--

Coûts de soutien		Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UnivTours)	Coût total
Appui à la formation		373 €	- €	28 €	1 831 €	153 €
Documentation		34 €	- €	3 €	167 €	14 €
Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante		25 €	- €	2 €	123 €	10 €
Sous total coût de soutien		- €	- €		2 121 €	177 €

Coûts de support		Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion		251 €	- €	19 €	1 234 €	103 €
patrimoine immobilier		85 €	- €	6 €	415 €	35 €
système d'information et numérique		24 €	- €	2 €	117 €	10 €
Sous total coût de support			- €		1 766 €	147 €

Coûts indirects formation		3 888 €	324 €
Coûts complets		#REF!	
Marge sur coûts complets		#REF!	

Chiffres clés / stagiaire		Remarques
Coûts complets		
dont coûts directs		
dont coûts indirects		324 €
Coûts complets de l'heure de formation		coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs		
en % du tarif de vente		
Marge sur coûts complets		
en % du tarif de vente		
Nombre minimum de stagiaires		fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum		correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

FORMATION A LA SIMULATION EN SANTE (Formation non diplômante)

Année d'ouverture :

2015

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 200,00 €	1 200,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	730,00 €	730,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	400,00 €	400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	578,00 €	578,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé	FRANCOPHONE - PRÉVENTION-RÉADAPTATION CARDIOVASCULAIRE - CARDIOLOGIE DU SPORT
----------	--

Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Bac+3
-----------------------------------	-------

Composante porteuse	UFR Médecine
Composante associée le cas échéant	Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :	
1	
2	
3	
4	

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :	
--	--

Enseignant.e.s responsable.s :																
	<table> <tr> <th>Nom Prénom</th> <th>Téléphone</th> <th>Mail</th> </tr> <tr> <td>1 ANGOULVANT Denis</td> <td>02 47 47 46 52</td> <td>denis.angoulvant@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>2 IVANES Fabrice</td> <td></td> <td>fabrice.ivanes@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Nom Prénom	Téléphone	Mail	1 ANGOULVANT Denis	02 47 47 46 52	denis.angoulvant@univ-tours.fr	2 IVANES Fabrice		fabrice.ivanes@univ-tours.fr	3			4		
Nom Prénom	Téléphone	Mail														
1 ANGOULVANT Denis	02 47 47 46 52	denis.angoulvant@univ-tours.fr														
2 IVANES Fabrice		fabrice.ivanes@univ-tours.fr														
3																
4																

Diplôme ouvert en	<table> <tr> <td>Formation initiale 100 % en présentiel</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation initiale 100 % en distanciel</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation initiale hybride (en partie en FOAD)</td> <td>☒</td> </tr> <tr> <td>Formation continue 100 % en présentiel*</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation continue 100 % en distanciel*</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation continue hybride (en partie en FOAD)*</td> <td>☒</td> </tr> </table>	Formation initiale 100 % en présentiel	☐	Formation initiale 100 % en distanciel	☐	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☒	Formation continue 100 % en présentiel*	☐	Formation continue 100 % en distanciel*	☐	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒	<table> <tr> <th colspan="2">Effectifs attendus pour l'Université de Tours</th> </tr> <tr> <th>minimum</th> <th>maximum</th> </tr> <tr> <td>18FC + 2FI</td> <td>25FC + 5FI</td> </tr> </table>	Effectifs attendus pour l'Université de Tours		minimum	maximum	18FC + 2FI	25FC + 5FI
Formation initiale 100 % en présentiel	☐																			
Formation initiale 100 % en distanciel	☐																			
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☒																			
Formation continue 100 % en présentiel*	☐																			
Formation continue 100 % en distanciel*	☐																			
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒																			
Effectifs attendus pour l'Université de Tours																				
minimum	maximum																			
18FC + 2FI	25FC + 5FI																			

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription	
--	--

Gestion	FOCAL
---------	-------

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :	
--	--

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Ce DU dérivé du DIU « Prévention- Réadaptation et éducation thérapeutique dans les pathologies cardiovasculaires » est plus particulièrement destiné aux professionnels de santé et aux étudiants francophones du continent africain dont nombre d'entre eux sont sur liste d'attente du DIU pendant 1 voire 2 années.
En effet, le DIU initial est très prisé, et ce nouveau DU permettra, par un enseignement délocalisé et adapté aux contextes locaux, de répondre à la demande.

Public visé concerné par la formation :

Aux professionnels de santé et aux étudiants francophones notamment du continent africain, médecins cardiologues, ou des étudiants en cours de filière de formation de pathologie cardiovasculaire ayant validé au moins deux ans de formation spécifique.

Objectifs pédagogiques :

Formation à la fois théorique et pratique des aspects physiopathologiques, cliniques et organisationnels de la prévention cardiovasculaire primaire et secondaire (incluant l'éducation thérapeutique spécifique), des épreuves d'effort cardiologiques, de la réadaptation cardiovasculaire et de la cardiologie du Sport.
Le recours fréquent à des cas pratiques permet la mise en œuvre opérationnelle rapide des acquisitions.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Cette formation permet à des médecins cardiologues, ou travaillant dans le champ de la prévention cardiovasculaire, d'acquérir les notions essentielles leur permettant une expertise dans la connaissance et la mise en application de la prévention cardiovasculaire primaire et secondaire, l'ETP, et la cardiologie du sport.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Réaliser et interpréter les examens nécessaires à l'aptitude sportive
2. Évaluer le risque cardiovasculaire global chez des patients sains, à risque ou atteints de pathologies cardiovasculaires
3. Accompagner le patient dans l'adoption de comportements favorables à la santé cardiovasculaire
- 4.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

La création de ce DU est motivée par une demande croissante des pays du Maghreb et d'Afrique sub-saharienne, la transition épidémiologique de ces pays imposant de façon urgente le recours à des structures de cardiologie préventive qui sont encore très rares. Cet enseignement en langue française et délocalisé sur le site de Sousse (Tunisie) via des partenariats inter-universités est un élément facilitant sa diffusion. Les modalités de coopération font l'objet d'une convention.

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+3 ou équivalent au minimum et faire partie du public visé

Pour suivre ce cours, le stagiaire doit disposer :
d'un ordinateur, avec un navigateur web
d'un dispositif audio (casque ou hauts parleurs)
d'un accès internet stable, avec un débit suffisant

Documents demandés pour l'examen du dossier

Dossier, CV, lettre de motivation, copies diplômes.

Procédure de recrutement

Etude du dossier

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet - Peuvent être admis à s'inscrire, après autorisation des responsables de l'enseignement : médecins cardiologues, ou des étudiants en cours de filière de formation de pathologie cardiovasculaire) ayant validé au moins deux ans de formation spécifique. Avis du Conseil Scientifique pour les autres spécialités médicales

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation :

- Le programme comprend 71 heures d'enseignement, réparties sur 10 jours de cours théoriques et de travaux dirigés, et organisées en trois modules. Une partie des enseignements est proposée en e-learning sur la plateforme Célène de l'Université de Tours, tandis que l'autre partie est réalisée en présentiel à l'université de Sousse (5 jours) , pour les stagiaires et les intervenants.

Modules :

Physiologie de l'exercice et cardiologie du sport, méthodologie des épreuves d'effort

Prévention - Education thérapeutique

Réadaptation cardiovasculaire. Rédaction d'un mémoire sans soutenance.

- 14 heures de pratique professionnelle en cardiologie

Méthodes pédagogiques

Blended / hybridation

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☒

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 14 heures

Conditions de validation du diplôme

Examen terminal écrit sur l'ensemble des enseignements d'une durée de quatre heures : note /20,

- si note écrite <5 : note éliminatoire,

- si note >5 et <10 : oral (O) de rattrapage.

Rédaction d'un mémoire (sans soutenance) : note/20 (session unique)

Validation du DIU si la pratique professionnelle est validée et si le stagiaire obtient une note >= 20 à l'examen terminal écrit + note du mémoire

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Redoublement si note inférieure à 10/20 au mémoire et/ou absence de validation du stage

2ème session : oral organisé en visioconférence d'une durée de 4 h

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Cardiologie

Diplôme : FRANCOPHONE - PRÉVENTION-RÉADAPTATION
CARDIOVASCULAIRE - CARDIOLOGIE DU SPORT

Nom du responsable : ANGOULVANT Denis

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC			
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES			
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2	
Module 1 : Physiologie de l'exercice et cardiologie du sport Méthodologie des épreuves d'effort	Adaptation cardiovasculaire à l'exercice	P + D		17		2	QP						
	Réponses musculaires à l'exercice												
	Réponses ventilatoires à l'exercice aigu et chronique												
	Méthodologie des épreuves d'effort												
	Maladies CV et pratique sportive												
	Quel bilan CV pour quel sportif												
	Imagerie en cardiologie du sport												
	Le cœur d'athlète : théorie et pratique												
	Epreuve d'effort cardio-respiratoire chez le sportif/ cas cliniques												
Module 2 : Prévention Education thérapeutique	Prévention cardiovasculaire et Santé Publique : bases et concepts, les dispositifs de prise en charge	P + D		14		2	QP						
	Les facteurs de risque : identification, stratification et scores du risque												
	Effets de l'exercice sur les FDR												
	Bases de l'ETP												
	Sevrage tabagique												
	ETP chez le coronarien et l'insuffisant cardiaque												
	Aspects psychologiques												
	Dyslipidémies : aspects nutritionnels et traitements												
	Programme d'éducation thérapeutique												
	Cas pratiques à discuter, animé par plusieurs intervenants												
Module 3 : Réadaptation cardiovasculaire	Aspects organisationnels de la réadaptation	P+D		28	4		QP						
	RCV du coronarien.												
	RCV post-opératoire (en dehors greffe)												
	RCV chez le diabétique												
	RCV de l'insuffisant cardiaque (sans dispositif implanté)												
	La réadaptation cardiaque du sujet âgé												
	Réadaptation et MVTE												
	Valvulopathies/Cardiopathies congénitales et HTAP												
	Vie quotidienne du cardiaque												
	Réadaptation chez la femme : aspects spécifiques												
	Pathologies rythmiques et effort												
	Reprise du travail chez le cardiaque												
	Réadaptation du patient avec AOMI												
	Activités aquatiques et cardiopathies												
	ETP : Sécurité du circuit du médicament												
	Cas clinique, animés par plusieurs intervenants												
Evaluations	Epreuve écrite - 4 heures	P			4			ET/E	O		ET/E	O	
	Rédaction d'un mémoire sans soutenance							ET/E			ET/E		
Pratique professionnelle					14								
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu						
71 dont 4h d'évaluation			0	59	8	4	ET : examen terminal						
							O : oral – E : écrit						
							QP : quitus de présence						

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Denis ANGOULVANT	Titulaire	PU-PH Cardiologie	UFR Médecine	denis.angoulvant@univ-tours.fr
Fabrice IVANES	Titulaire	MCU-PH Cardiologie	UFR Médecine	fabrice.ivanes@univ-tours.fr
Catherine MONPERE	Vacataire	Cardiologue		cmonpere@hotmail.fr
François CARRE	Vacataire	PU-PH Cardiologie Université Rennes 1 Hôpital de Pontchaillou		francois.carre@univ-rennes1.fr
Alain COHEN-SOLAL	Vacataire	PU-PH Cardiologie Université de Paris Hôpital Lariboisière		a.cohen.solal@wanadoo.fr
Sonia CORONE	Vacataire	PH Cardiologie CMC de Bligny		s.corone@cm-bligny.com
Marie-Christine ILIOU	Vacataire	PH Cardiologie Hopital Corentin Celton		marie-christine.iliou.aphp.fr
Mohamed GHANNEM	Vacataire	Cardiologue		m.ghannem@wanadoo.fr
Abdoul KANE	Vacataire	Pr Cardiologie Université de Dakar Hôpital Dalal Jam		abdoulkane.cardio@gamil.com
Hassen GHANNEM	Vacataire	Pr Cardiologie Community and Préventive Medecine HôpitalUniversitaire Farhat Hached		hassen_ghannem@yahoo.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	2	FI	2	FI	0	FI	7	2,75
	FC au tarif normal	18	FC au tarif normal	18	FC au tarif normal	17	FC au tarif normal	12	16,25
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024*	2024-2025**	Total
Total des recettes (le facturé)	27 740 €	26 140 €	31 820 €	19 920 €	105 620 €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes	8 831 €	13 322 €	13 296 €	3 787 €	39 236 €
Résultat recettes-dépenses	18 909 €	12 818 €	18 524 €	16 133 €	66 384 €

****En cours**

*A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	FRANCOPHONE PRÉVENTION - RÉADAPTATION CARDIOVASCULAIRE - CARDIOLOGIE DU SPORT				
Type de formation	Diplôme Universitaire				
	Paramètres	Valeur			
Formation sur une année complète (ou/non)	Non				
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%				
Pourcentage minimum de coût de support	5%				
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé				
Type de diplôme	DU				
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non				

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 660 €	18	+13 680 €
réduit			+ €
FI			+ €
			+ €
Total			+13 680 €

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	18	à renseigner
Tarif moyen	1 660 €	renseigné
Marge moyenne	+760 €	calculé

subvention (€)	
----------------	--

	Chiffre d'affaires prévisionnel	Total	Par stagiaire
	29 880 €	29 880 €	1 660 €
	Coûts directs formation	13 108 €	728 €
	Marge sur coûts directs	+16 772 €	+932 €
	Coûts indirects formation	3 093 €	172 €
	Coûts complets	16 200 €	900 €
	Marge sur coûts complets	+13 680 €	+760 €

Coûts directs formation		13 108 €	728 €
-------------------------	--	----------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	7,0 h		10,5 h	46 €	483 €	27 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires	20,0 h	12,0 h	42,0 h	46 €	1 932 €	107 €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	27,0 h	12,0 h	52,5 h		2 415 €	134 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires				46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h	0,00 h		- €	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation		
	CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement			0,00 h
autre	32,0 h		48,0 h
Total	32,0 h	0,0 h	48,0 h

Heures totales	Heures de formation			
	CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	59,0 h	12,0 h	71,0 h	100,5 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	27,0 h	12,0 h	39,0 h	52,5 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	59,0 h	12,0 h	71,0 h	100,5 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biats				8 €	422 €	23 €
coût de fonctionnement	27,0 h	12,0 h	52,5 h	15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €	171 €	10 €
Sous total autres coûts directs de formation					593 €	33 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	3 008 €	167 €
---	---------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique		- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		- €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		- €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	5 500 €	306 €
Reversement partenaire	4 600 €	256 €
Total des coûts spécifiques	10100 €	561 €

Marge sur coûts directs	+16 772 €	+932 €
-------------------------	-----------	--------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	1 457 €	81 €
Documentation	34 €	- €	3 €	133 €	7 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	98 €	5 €
Sous total coût de soutien	- €	- €		1 688 €	94 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	981 €	55 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	331 €	18 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	93 €	5 €
Sous total coût de support	- €	- €		1 405 €	78 €

Coûts indirects formation	3 093 €	172 €
Coûts complets	16 200 €	900 €
Marge sur coûts complets	+13 680 €	+760 €

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	900 €
dont coûts directs	728 €
dont coûts indirects	172 €
Coûts complets de l'heure de formation	161 €
Marge sur coûts directs	932 €
en % du tarif de vente	56%
Marge sur coûts complets	760 €
en % du tarif de vente	46%
Nombre minimum de stagiaires	10
Tarification minimum	900 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

FRANCOPHONE - PRÉVENTION-RÉADAPTATION CARDIOVASCULAIRE - CARDIOLOGIE DU SPORT

Année d'ouverture :

2019

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 600,00 €	1 600,00 €	1 660,00 €	1 660,00 €	1 660,00 €	1 660,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €	978,00 €	978,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé **HYPNOSE EN SANTÉ**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+3

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

1
2
3
4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Pierre CASTELNAU	06 80 06 57 23	castelnaud@univ-tours.fr
2	Conseillers pédagogiques : Institut Orphée	06 03 85 60 26	hypnosium64@gmail.com
3	Hugues HONORÉ		
4	Frédérique HONORÉ		

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel ☐
Formation initiale 100 % en distanciel ☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD) ☐
Formation continue 100 % en présentiel* ☒
Formation continue 100 % en distanciel* ☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)* ☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

12

21

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Gestion FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Dans l'esprit de la définition de la santé et de la qualité de vie de l'OMS, l'hypnose connaît un regain d'intérêt tant dans les pratiques libérales qu'hospitalières. L'hypnose est ainsi associée au soulagement des diverses formes de douleurs, à des pratiques médicales ou chirurgicales, ou encore au cours de psychothérapies. Ce DU vise à permettre de pratiquer l'hypnose dans le domaine de la santé au terme d'une formation théorique et pratique de 2 ans.

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

non

type	Numéro	date d'échéance
Si oui, code à préciser		
Si non, l'envisagez-vous ?	NON	

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur Sélectionner le certificateur

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Le contenu pédagogique dispensé vise à permettre aux stagiaires de s'approprier les techniques de soin en hypnose. Les données purement théoriques sur l'hypnose (données neuroscientifiques et anatomiques, données historiques, considérations éthiques et juridiques) sont abordées ainsi que les connaissances pratiques.
Les stagiaires sont en effet régulièrement répartis en binômes ou trinômes durant les modules, de manière intégrée aux cours magistraux (eux-mêmes résolument interactifs). Sous supervision directe de l'enseignant-formateur les stagiaires mettent au fur-et-à-mesure en pratique les techniques présentées (souvent illustrées à l'aide de supports vidéos et toujours suivis d'un débriefing collectif). C'est pourquoi le terme de travaux dirigés nous a semblé adapté.

Public visé concerné par la formation :

Public pluridisciplinaire avec ou sans expérience en hypnose
Professionnels de santé ayant une expérience pratique professionnelle de 6 à 24 mois et titulaires :
- d'un diplôme d'Etat de docteur en médecine ou en chirurgie dentaire
- d'un diplôme d'Etat de sage-femme
- d'un diplôme d'Etat d'infirmier(e)
- d'un titre de psychologue
- d'un certificat d'aptitude d'orthophoniste
- d'un diplôme d'Etat d'Infirmier(e) en pratique avancée
- d'un diplôme d'Etat d'Infirmier(e) anesthésiste
- d'un diplôme d'Etat d'Infirmier de bloc opératoire

Objectifs pédagogiques :

Utiliser l'hypnose en santé dans son champ de compétence et d'expertise préalable
Acquérir les différentes techniques d'hypnose Ericksonienne et la capacité à prendre en charge un patient adulte ou pédiatrique
Donner les clés pour entretenir et enrichir sa formation. Cet enseignement insistera aussi sur les aspects éthiques, juridiques et déontologiques propices à garantir les règles de bonnes pratiques en santé et de l'exercice professionnel de l'hypnose thérapeutique

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Cette formation s'adresse exclusivement aux professionnels de santé, libéraux ou hospitaliers, afin d'utiliser l'hypnose en santé dans leurs champs de compétence et d'expertise préalables. Cette formation vise l'apprentissage des principales techniques de l'hypnose Ericksonienne.
Elle vise à donner les clés pour entretenir et enrichir sa formation. Elle insistera aussi sur tous les aspects éthiques, juridiques et déontologiques propices à garantir les règles de bonnes pratiques en santé et de l'exercice professionnel de l'hypnose thérapeutique

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements
1. Utiliser les techniques d'hypnose Ericksonienne dans son champ de compétence initial, auprès d'adultes et d'enfants, en les adaptant aux situations cliniques rencontrées.
2. Mettre en œuvre une séance d'hypnose (induction, travail thérapeutique, réassociation), en établissant une alliance thérapeutique adaptée et en évaluant les indications et limites de la pratique.
3. Exercer dans un cadre éthique, juridique et déontologique rigoureux
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Cette formation se déroule en partenariat avec l'institut Orphée (IMHE Biarritz Pays basque). Depuis 2015, l'Institut ORPHEE forme plus de 2 000 personnels de santé par an. De nombreux hypnothérapeutes renommés qui pratiquent l'hypnose depuis plus de 20 ans, y enseignent leur savoir-faire. Chaque année le comité scientifique de l'Institut ORPHEE vérifie la conformité de ses programmes d'enseignement avec les recommandations de la HAS, de la CFHTB et des sociétés savantes. Institut agréé DATADOCK, QUALIOPI, ISO 9001 et ANDPC.

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac + 3 ou équivalent et faire partie des publics visés
Professionnels de santé ayant une expérience pratique professionnelle de 6 à 24 mois et titulaires

Documents demandés pour l'examen du dossier

Sur dossier
éléments à fournir : CV, lettre de motivation/projet professionnel, copies diplômes.

Procédure de recrutement

Etude du dossier

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet compatible avec la poursuite d'une activité professionnelle

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation sur 2 ans :

126 heures réparties en 6 modules de 3 jours (3 modules par an)

Méthodes pédagogiques :

Présentiel

Travaux dirigés

Exercices pratiques réalisés en sous-groupes de trois stagiaires

Durée :

☐

1 an

☒

2 ans

☐

3 ans

☐

4 ans

☐

5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Réalisation d'un mémoire : Présentation de cas pris en charge et analyse de pratiques par le stagiaire :

- **A la fin de la première année** : présentation orale du pré-projet de mémoire à l'équipe pédagogique d'une durée de 0h30
Une note sera donnée sur 20 points et devra être égale ou supérieure à 10 pour accéder à la deuxième année du diplôme.

- **A la fin de la deuxième année** : production d'un mémoire écrit et soutenance orale du mémoire d'une durée de 0h30
Soutenance orale devant un jury composé des enseignants de la formation

Une note sera donnée sur 40 points (20 pour le mémoire écrit - 20 pour la soutenance orale),

Le Diplôme Universitaire sera délivré aux stagiaires ayant obtenu la moyenne au mémoire (écrit et soutenance).

☐

session unique

☒

2 sessions*

☐

redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

La deuxième session est ouverte aux stagiaires ajournés à la première session ou n'ayant pas pu s'y présenter. Les modalités d'examen sont identiques à celles de la 1ère session.

Pas de redoublement possible,

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Santé, sciences de la vie

Diplôme : HYPNOSE EN SANTÉ

Nom du responsable : Pierre CASTELNAU

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Année 1 : Formation générale												
Module 1.1 : Initiation	Apprendre à reconnaître les signes de la transe hypnotique, et à s'en servir dans un but thérapeutique. Apprendre la panoplie des outils de base en hypnose afin d'améliorer sa communication et son action thérapeutique. Exercices pratiques systématiques guidés par le formateur puis débriefés en groupe	Présentiel		12	9			Q.P				
Module 1.2 : Perfectionnement	Apprendre et maitriser les techniques de base et leurs applications dans le champ de la pathologie. Ce module couvrira les différents domaines qui seront ensuite approfondis en 2eme année. Exercices pratiques systématiques guidés par le formateur puis débriefés en groupe	Présentiel		12	9			Q.P				
Module 1.3 : Hypnose en pratique - Hypnose en médecine générale - Auto-hypnose - Hypnose et neurosciences	Mise en situation en pratique de terrain, Formulation du projet thérapeutique, pièges et résistances, cas difficiles, gestion des échecs et des succès, supervisions et bonnes pratiques. Apprentissage de l'auto-hypnose pour l'autonomisation du patient Exercices pratiques systématiques guidés par le formateur puis débriefés en groupe Bases scientifiques de l'hypnose. Mécanismes d'action. Réseaux cérébraux à grande échelle. Plasticité. Neurones miroirs. Réseau du mode par défaut (DMN). connectivité fonctionnelle. Techniques d'explorations en hypnose. Formation en vue de la préparation du mémoire (structure IMRAD, objectifs et définition des sujets de mémoire)	Présentiel		12	6			Q.P				
Contrôle des connaissances intermédiaire : séminaire mémoire												
Evaluations	Présentation du projet de mémoire par chaque stagiaire (Etude de cas pris en charge – Validation du plan et de la méthodologie par l'équipe pédagogique)	Présentiel	1		3			O			O	
Année 2 : Modules thématiques												
Module 2.1 : Hypno-analgésie - Inductions rapides - Hypnose en odontologie	Connaitre et maitriser les spécificités de l'hypnothérapie appliquée à la douleur aigue et chronique Apprentissage des techniques d'induction rapide en situation difficile ou non. Exercices pratiques systématiques guidés par le formateur puis débriefés en groupe Notions d'hypnose coordonnée. Connaitre et maitriser les spécificités de l'hypnose en odontologie	Présentiel		12	9			Q.P				

Module 2.2 : Hypnose et troubles chroniques - Hypnose infantile - Hypnose maternité	Connaitre et maitriser les spécificités de l'hypnothérapie appliquée aux troubles chroniques et notamment dans le domaine des troubles psychiques. Connaitre et maitriser les spécificités de l'hypnose infantile. Maitrise des techniques de Contes et métaphores. Connaitre et maitriser les spécificités de la pratique de l'hypnose en maternité autour de la naissance. Exercices pratiques systématiques guidés par le formateur puis débriefés en groupe	Présentiel		12	9			QP				
Module 2.3 : Ethique et déontologie - Hypnose et recherche	Connaitre les recommandations de bonnes pratiques (RBP) en matière de thérapeutique et de relation de soin. Connaitre les RBP en hypnose thérapeutique Charte de pratique de l'hypnose en santé et législation en matière de droit du patient Le secret professionnel Les instances de contrôle (HAS, ANDPC, MIVILUDES) pour une pratique professionnelle encadrée. Risques et contre-indications de l'hypnose Etat de l'art sur les différents courants de la recherche en hypnose. Les difficultés de la recherche en hypnose. Les bénéfices d'une recherche structurée en hypnose dans le soin médical et paramédical	Présentiel		12	3			QP				
Contrôle des connaissances : soutenance de mémoire												
Evaluations	Présentation des mémoires devant le Jury composé des enseignants de la formation Suivi de questions sur les enseignements	Présentiel	1		6			ET/E et ET/O	ET/E		ET/E et ET/O	ET/E
Pratique professionnelle												
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP					72	54	0	Préciser : CC : contrôle continu				
126								ET : examen terminal				
								O : oral – E : écrit				
dont 9h d'évaluation								QP : quitus de présence				

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Pierre Castelnau	Titulaire	PU-PH en Pédiatrie	UFR Médecine	pierre.castelnau@univ-tours.fr
Jean Philippe Cottier	Titulaire	PU-PH en Radiologie et imagerie médicale	UFR Médecine	jean-philippe.cottier@univ-tours.fr
Veronique Guicheteau	Vacataire	PH en anesthésie au CHRU de Tours		v.guicheteau@chu-tours.fr
Véronique Lesage	Vacataire	PH en anesthésie au CHRU de Tours		v.lesage@chu-tours.fr
Matthieu Renaud	Vacataire	MCU-PH Chirurgien dentiste		matthieu.renaud@univ-tours.fr
Anne Blot	Vacataire	Cadre de santé		a.blot.nobilet@gmail.com
Laurence Verchel	Vacataire	IDE		l.verchel@chu-tours.fr
Intervenants de l'Institut Orphée				
Frédérique Honoré	Vacataire	Anesthésiste-réanimateur Présidente de l'institut Milton H.Erickson Institut Orphée		fredhonore@neuf.fr
Jean Claude Espinosa	Vacataire	Pédopsychiatre Vice-président IMHE Biarritz Pays Basque		jeanclaudespinas@hotmail.com
Régine Lasserre	Vacataire	Infirmière anesthésiste Formatrice à l'institut Orphée		lasserre.regine@neuf.fr
Daniel QUIN	Vacataire	Médecin généraliste Hypnothérapeute Vice-président de l'IMHE Strasbourg		danquin@orange.fr
Gérard Ostermann	Vacataire	Psychothérapeute analyste Professeur de thérapie		gerard.ostermann@wanadoo.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	22	FC au tarif normal	21	FC au tarif normal	21	FC au tarif normal	20	21
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024*	2024-2025	Total
Total des recettes (le facturé)	60 000 €	60 500 €	63 000 €	59 092 €	242 592 €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes	19 669 €	20 105 €	39 617 €	17 226 €	96 617 €
Résultat recettes-dépenses	40 331 €	40 395 €	23 383 €	41 866 €	145 975 €

*A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	HYPNOSE EN SANTÉ		
Type de formation	Diplôme Universitaire		
	Paramètres	Valeur	
Formation sur une année complète (ou/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	3 110 €	12	+7 058 €
réduit			+ €
FI			+ €
Total			+7 058 €

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	12
Tarif moyen	3 110 €
Marge moyenne	+588 €

Légende
à renseigner
renseigné
calculé

subvention (€)	Total	Par stagiaire
	37 320 €	3 110 €
Chiffre d'affaires prévisionnel	24 254 €	2 021 €
Coûts directs formation	+13 066 €	+1 089 €
Marge sur coûts directs	6 008 €	501 €
Coûts indirects formation	30 262 €	2 522 €
Coûts complets	+7 058 €	+588 €
Marge sur coûts complets		

Coûts directs formation	24 254 €	2 021 €
-------------------------	----------	---------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	28,0 h	7,0 h	49,0 h	46 €	2 254 €	188 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et IMST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires	8,0 h	20,0 h	32,0 h	46 €	1 472 €	123 €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	36,0 h	27,0 h	81,0 h		3 726 €	311 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		14,0 h	14,0 h	46 €	644 €	54 €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et IMST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires		7,0 h	7,0 h	46 €	322 €	27 €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	21,0 h	21,0 h		966 €	81 €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation		
	CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement			0,00 h
autre	36,0 h	27,0 h	81,0 h
Total	36,0 h	27,0 h	81,0 h

Heures totales	Heures de formation			Hrs totales	ETD
	CM	TD/TP	ETD		
nb heures de formation (pour l'apprenant)	72,0 h	54,0 h	126,0 h	162,0 h	
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	36,0 h	48,0 h	84,0 h	102,0 h	
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	72,0 h	75,0 h	147,0 h	183,0 h	

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
	FAUX	- €
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue		- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biats				8 €	650 €	54 €
coût de fonctionnement	36,0 h	27,0 h	81,0 h	15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €	264 €	22 €
Sous total autres coûts directs de formation					915 €	76 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	5 607 €	467 €
---	---------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
	- €	- €
Kit pédagogique		- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	1 000 €	83 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	220 €	18 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	200 €	17 €
Reversement partenaire	17 227 €	1 436 €
Total des coûts spécifiques	18 647 €	1 554 €

Marge sur coûts directs	+13 066 €	+1 089 €
-------------------------	-----------	----------

35,0%

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	2 830 €	236 €
Documentation	34 €	- €	3 €	259 €	22 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	190 €	16 €
Sous total coût de soutien		- €		3 279 €	273 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	1 907 €	159 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	642 €	54 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	181 €	15 €
Sous total coût de support		- €		2 730 €	227 €

Coûts indirects formation	6 008 €	501 €
Coûts complets	30 262 €	2 522 €
Marge sur coûts complets	+7 058 €	+588 €

18,9%

Chiffres clés / stagiaire		Remarques
Coûts complets	2 522 €	
dont coûts directs	2 021 €	
dont coûts indirects	501 €	
Coûts complets de l'heure de formation	187 €	coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs	1 089 €	
en % du tarif de vente	35%	
Marge sur coûts complets	588 €	
en % du tarif de vente	19%	
Nombre minimum de stagiaires	10	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum	2 522 €	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

HYPNOSE EN SANTÉ

Année d'ouverture :

2019

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif normal	1 500,00 €	1 500,00 €	1 555,00 €	1 555,00 €	1 555,00 €	1555/an	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé	INITIATION À LA RÉFLEXION ÉTHIQUE DANS LES PRATIQUES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT
----------	--

Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Bac+2
-----------------------------------	-------

Composante porteuse	UFR Médecine
Composante associée le cas échéant	Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :	
1	
2	
3	
4	

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :	
--	--

Enseignant.e.s responsable.s :													
	<table> <tr> <th>Nom Prénom</th> <th>Téléphone</th> <th>Mail</th> </tr> <tr> <td>1 Nicoglou Antonine</td> <td>06 81 44 64 25</td> <td>antonine.nicoglou@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>2 Vincent CAMUS</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3 Thomas LEONARD</td> <td></td> <td>t.leonard@chu-tours.fr</td> </tr> </table>	Nom Prénom	Téléphone	Mail	1 Nicoglou Antonine	06 81 44 64 25	antonine.nicoglou@univ-tours.fr	2 Vincent CAMUS			3 Thomas LEONARD		t.leonard@chu-tours.fr
Nom Prénom	Téléphone	Mail											
1 Nicoglou Antonine	06 81 44 64 25	antonine.nicoglou@univ-tours.fr											
2 Vincent CAMUS													
3 Thomas LEONARD		t.leonard@chu-tours.fr											

Diplôme ouvert en	<table> <tr> <td>Formation initiale 100 % en présentiel</td> <td>☒</td> </tr> <tr> <td>Formation initiale 100 % en distanciel</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation initiale hybride (en partie en FOAD)</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation continue 100 % en présentiel*</td> <td>☒</td> </tr> <tr> <td>Formation continue 100 % en distanciel*</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation continue hybride (en partie en FOAD)*</td> <td>☐</td> </tr> </table>	Formation initiale 100 % en présentiel	☒	Formation initiale 100 % en distanciel	☐	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐	Formation continue 100 % en présentiel*	☒	Formation continue 100 % en distanciel*	☐	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐	<table> <tr> <th colspan="2">Effectifs attendus pour l'Université de Tours</th> </tr> <tr> <th>minimum</th> <th>maximum</th> </tr> <tr> <td>18</td> <td>20</td> </tr> </table>	Effectifs attendus pour l'Université de Tours		minimum	maximum	18	20
Formation initiale 100 % en présentiel	☒																			
Formation initiale 100 % en distanciel	☐																			
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐																			
Formation continue 100 % en présentiel*	☒																			
Formation continue 100 % en distanciel*	☐																			
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐																			
Effectifs attendus pour l'Université de Tours																				
minimum	maximum																			
18	20																			

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription	
--	--

Gestion	FOCAL
---------	-------

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :	
--	--

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

L'éthique est une discipline qui ne peut s'exercer sans formation spécifique. Par ailleurs, dans le cadre de la certification des établissements de santé, la réglementation impose désormais la mise en place d'une instance éthique en leur sein. Ce diplôme universitaire a pour objectif d'apporter les fondements théoriques et méthodologiques nécessaires afin de former les professionnels de santé souhaitant intégrer ces instances.

Public visé concerné par la formation :

Professionnels travaillant prioritairement dans le domaine de la santé ou de l'accompagnement, souhaitant mettre en place une démarche éthique au sein d'une institution ou d'un collectif en santé ou d'accompagnement.
Internes en médecine

Objectifs pédagogiques :

Développer des capacités réflexives sur l'éthique du soin, de la santé et d'accompagnement
Contribuer à la constitution d'un espace de réflexion éthique dans les établissements de santé sanitaires et médico-sociaux.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Répondre à des besoins de formation de professionnels sur l'éthique du soin, de la santé et d'accompagnement non couverts par les diplômes nationaux.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Construire une démarche de délibération éthique.
2. Intégrer la dimension éthique dans les pratiques professionnelles et les projets institutionnels, en contribuant à la diffusion d'une culture éthique partagée au sein des équipes.
4. Construire une démarche de réflexion éthique.
5. Analyser une situation clinique ou organisationnelle à partir des principaux repères en éthique du soin, en identifiant les valeurs en tension et les enjeux pour les patients, les proches et les professionnels.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire d'un diplôme de niveau bac+2 minimum ou équivalent en santé et faire partie du public visé.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Sur dossier de candidature accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV et de la copie des diplômes

Procédure de recrutement

Etude du dossier,

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation :

- 96 heures d'enseignement réparties sur une année universitaire sous la forme de 6 modules de 2 jours (jeudi et vendredi) et 2 modules d'une journée (une journée consacrée en milieu d'année à la présentation du sujet de mémoire par les étudiants et les stagiaires et attribution des encadrants et une journée en septembre de soutenance des mémoires).

Méthodes mobilisées

Présentiel

Chaque session est co-animée et coordonnée par un médecin praticien et un philosophe. Elle associe des présentations et des analyses de pratiques autour de thématiques- clés liées à la réflexion éthique. Chaque session comprend à la fois des moments d'analyse philosophique, un temps de délibération et un moment méthodologique en vue de la préparation du mémoire.

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Assiduité aux 6 sessions d'enseignement 2 jours et deux sessions de soutenance des mémoires,
- Rédaction d'un mémoire en étant encadré par l'un des formateurs et soutenance orale du mémoire avec retours des formateurs sur le travail accompli lesquels déterminent alors de la validation du diplôme.
Pour être admis, il faut que le mémoire soit validé par l'ensemble des formateurs lors de la soutenance.

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☐ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

La deuxième session est ouverte aux étudiants et aux stagiaires ajournés à la première session ou n'ayant pas pu s'y présenter avec la réalisation de la soutenance orale du mémoire. Pas de redoublement possible.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Philosophie

Diplôme : INITIATION À LA RÉFLEXION ÉTHIQUE DANS LES PRATIQUES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT

Nom du responsable : Nicoglou Antonine

Modules ou unités enseignements	Éléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module 1 : L'éthique, de quoi parle-t-on ?	Conférence Introduction : l'éthique, pourquoi et comment ?	Présentiel		4				QP				
	Conférence Ethique, droit et philosophie			4								
	Ethique soin et accompagnement				2							
	Mise en situation clinique				2							
	Méthodologie de la fiche de lecture			2								
Module 2 : Le corps	Conférence Qu'est ce que vivre en un corps ?	Présentiel		3				QP				
	Quels repères éthiques pour le soin du corps et le corps à corps ?			3								
	Quelle fonction médicale face à la demande sociétale de transformer le corps ?				3							
	Méthodologie Que faire d'une citation ? Utilisation et présentation formelle				2							
	Délibération à partir de textes			3								
Module 3 : La relation de soin et d'accompagnement	Entre droit de décider pour soi et droit d'être protégé	Présentiel		3				QP				
	La relation professionnelle et la personne accompagnée : exigence éthique et cadre juridique			3								
	Autonomie et troubles cognitifs				3							
	Délibération avec la méthode des scenarii				3							
	Comment faire une recherche bibliographique ?				2							
Module 4 : La délibération	Les grands courants en éthique	Présentiel		2				QP				
	La délibération dans une situation complexe				3							
	Comment construire une problématique ?			3								
	Délibération en fonction des valeurs, principes éthiques				3							
	Méthodologie : comment écrire un mémoire ?				3							
Module 5 : Mémoire	Présentation du sujet de mémoire	P			6							
Module 6 : L'éthique dans l'institution	Quels sont les principaux lieux de réflexion éthique ?	Présentiel		3				QP				
	Comment mettre en place un tel lieu ?			3								
	La justice distributive				2							
	Comment travailler sur un concept ?			2								
	Délibération autour d'une problématique générale				4							
Module 7 : Enjeux sociétaux	Médecine prédictive et eugénisme	Présentiel		3				QP				
	Les nouvelles technologies, quel questionnement éthique ?			3								
	Comment animer un débat, une délibération ?			2	2							
	Le raisonnement scientifique			2								
	Préparer l'oral de la soutenance				2							
Module 8 : Evaluation	Soutenance du mémoire	P			6			ET/O	O	ET/O	O	
Stage / Pratique professionnelle												
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
96 dont 6h d'évaluation							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					
				48	48	0						

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Nicoglou Antonine	Titulaire	MCU Philosophie	UFR Médecine	antonine.nicoglou@univ-tours.fr
Theulle Sylvain	Vacataire	Professeur agrégé Philosophie		sylvain.theulle@gmail.com
Léonard Thomas	Vacataire	PH Psychiatrie au CHRU de Tours, Directeur de l'espace de réflexion éthique région Centre Val de Loire		t.leonard@chu-tours.fr
Birmelé Béatrice	Vacataire	Médecin, Dr en Philosophie		birmele@univ-tours.fr
Pennuto Concetta	Titulaire	MCU Histoire	UFR Arts et sciences humaines	concetta.pennuto@univ-tours.fr
Sara Martouzet	ATER - Doctorante	philosophe	UFR Médecine	sara.martouzet@univ-tours.fr
Vincent Camus	Titulaire	PU-PH Psychiatrie	UFR Médecine	
Delphine Olivier	Vacataire	Pr agrégé Philosophie	UFR Médecine	
Simonin Bérengère	Vacataire	prof agrégée philosophe		berengere.simonin@laposte.net
Maroun Badr	Vacataire non fonctionnaire	Dr en Bioéthique et juriste		mbadr@unescochair.org
Aurelien Dutier	Vacataire non fonctionnaire	philosophe		dutier.aurelien@gmail.com
Tony Marc Camus	Vacataire	Directeur adjoint CHU		tmcamus@humensia.org

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023		2023-2024*		2024-2025*		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	1	0,25
	FC au tarif normal	13	FC au tarif normal	2	FC au tarif normal	16	FC au tarif normal	17	12
	FC au tarif réduit	2	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	2	FC au tarif réduit	1	1,25
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024*	2024-2025*	Total
Total des recettes (le facturé)	19 900 €	540 €	26 720 €	24 981 €	72 141 €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes	9 322 €	649 €	11 046 €	18 859 €	39 876 €
Résultat recettes-dépenses	10 578 €	- 109 €	15 674 €	6 122 €	32 265 €

*A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	INITIATION À LA RÉFLEXION ÉTHIQUE DANS LES PRATIQUES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT				
Type de formation	Diplôme Universitaire				
	Paramètres	Valeur			
Formation sur une année complète (ou/non)		Non			
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT		25%			
Pourcentage minimum de coût de support		5%			
Coûts directs spécifiques uniquement		Spé			
Type de diplôme		DU			
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)		Non			

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 580 €	16	-764 €
réduit	880 €	1	-748 €
FI	858 €	1	-770 €
			+ €
Total			-2 281 €

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	18	à renseigner
Tarif moyen	1 501 €	enseigné
Marge moyenne	-127 €	calculé

subvention (€)	
----------------	--

	Chiffre d'affaires prévisionnel	Total	Par stagiaire
		27 018 €	1 501 €
	Coûts directs formation	19 050 €	1 058 €
	Marge sur coûts directs	+7 968 €	+443 €
	Coûts indirects formation	10 250 €	569 €
	Coûts complets	29 299 €	1 628 €
	Marge sur coûts complets	-2 281 €	-127 €

Coûts directs formation	19 050 €	1 058 €
-------------------------	----------	---------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	14,0 h 11,0 h	46 €	1 472 €	82 €
Maîtres de conférences et assimilés		246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire	5,0 h 2,0 h	46 €	437 €	24 €
Professeurs agrégés et assimilés	13,0 h 1,0 h	275 €	5 633 €	313 €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires	8,0 h 1,0 h	127 €	1 646 €	91 €
Vacataires non fonctionnaires	5,0 h 1,0 h	61 €	519 €	29 €
Vacataires fonctionnaires	3,0 h 32,0 h	46 €	1 679 €	93 €
Autres (honoraires de formation...)			- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	48,0 h 48,0 h 120,0 h		11 385 €	632 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH		413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	12,0 h	46 €	552 €	31 €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés	9,0 h	275 €	2 473 €	137 €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires	12,0 h	127 €	1 519 €	84 €
Vacataires non fonctionnaires		61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires	21,0 h	46 €	966 €	54 €
Autres (honoraires de formation...)			- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h 54,0 h 54,0 h		5 510 €	306 €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation	
	CM TD/TP ETD	
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		0,00 h
autre		0,00 h
Total	0,0 h 0,0 h 0,00 h	

Heures totales	Heures de formation	
	CM TD/TP Hrs totales ETD	
nb heures de formation (pour l'apprenant)	48,0 h 48,0 h	96,0 h 120,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	48,0 h 102,0 h	150,0 h 174,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	48,0 h 102,0 h	150,0 h 174,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
coût de personnel Biatts		8 €	964 €	54 €
coût de fonctionnement	48,0 h 48,0 h 120,0 h	15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation		3 €	392 €	22 €
Sous total autres coûts directs de formation			1 355 €	75 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	18 250 €	1 014 €
---	----------	---------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique		- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	200 €	11 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	200 €	11 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	400 €	22 €
Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques	800 €	44 €

Marge sur coûts directs	+7 968 €	+443 €
-------------------------	----------	--------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par Uni/Tours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	4 828 €	268 €
Documentation	34 €	- €	3 €	441 €	25 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	324 €	18 €
Sous total coût de soutien	- €	- €		5 593 €	311 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par Uni/Tours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	3 253 €	181 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	1 095 €	61 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	309 €	17 €
Sous total coût de support	- €	- €		4 657 €	259 €

Coûts indirects formation	10 250 €	569 €
Coûts complets	29 299 €	1 628 €
Marge sur coûts complets	-2 281 €	-127 €

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	1 628 €
dont coûts directs	1 058 €
dont coûts indirects	569 €
Coûts complets de l'heure de formation	244 €
Marge sur coûts directs	443 €
en % du tarif de vente	29%
Marge sur coûts complets	-127 €
en % du tarif de vente	-8%
Nombre minimum de stagiaires	20
Tarification minimum	1 628 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

INITIATION À LA RÉFLEXION ÉTHIQUE DANS LES PRATIQUES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT

Année d'ouverture :

2011

	Années antérieures					2026-202	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2025	N-3	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 400,00 €	0,00 €	1 560,00 €	1 560,00 €	1 560,00 €	1 560,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	850,00 €	0,00 €	880,00 €	880,00 €	880,00 €	880,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	680,00 €	680,00 €	680,00 €	680,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	680,00 €	680,00 €	858,00 €	858,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé **LES MALADIES DU NEURONE MOTEUR**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+2

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

1
2
3
4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Corcia Philippe	02 47 47 37 24	philippe.corcia@univ-tours.fr
2	Couratier Philippe	05 55 05 65 61	philippe.couratier@unilim.fr
3	Camdessanche jean Philippe	04 77 12 05 52	j.philippe.camdessanche@chu-st-etienne.fr
4			

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel	☐	Effectifs attendus pour l'Université de Tours minimum maximum
	Formation initiale 100 % en distanciel	☐	
	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐	
	Formation continue 100 % en présentiel*	☐	
	Formation continue 100 % en distanciel*	☒	
	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐	
	14	25	

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Gestion FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser Si non, l'envisagez-vous ?	type	Numéro	date d'échéance
			NON		

Nom du certificateur Sélectionner le certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Cette formation diplômante a pour but d'offrir aux personnels de santé (médecins et professionnels de santé non médecins) de mieux connaître et comprendre les maladies du motoneurone.
Cette formation traite des connaissances fondamentales, des critères diagnostiques, de la prise en charge et des considérations éthiques en lien avec les différentes maladies du motoneurone. La prise en charge des pathologies du motoneurone requiert une expertise approfondie en raison de la complexité de ces pathologies et de la nécessité d'une approche multidisciplinaire. Enfin, la prévalence de ces maladies ne cesse de croître ce qui nécessitera, au cours des années, que de plus en plus de professionnels de santé soient formés à ces pathologies pour être en mesure de diagnostiquer, prendre en charge et accompagner ces patients.
Ce DU, qui est le seul totalement dédié aux affections du motoneurone, aborde ces pathologies d'une manière globale, de la physiopathologie à la prise en charge clinique. C'est pour cette raison que ce DU est ouvert à tous les professionnels de santé dans les différents métiers de la santé amenés à prendre en charge des patients atteints de maladies du motoneurone désireux de bénéficier d'un enseignement spécialisé sur ces pathologies.

Public visé concerné par la formation :

Neurologue, pneumologue, médecin en soins palliatifs, orthophoniste, infirmier de coordination de soins experts, infirmier de réseaux de soins, ergothérapeute, psychomotricien, masseur-kinésithérapeute, psychologue, assistante sociale, diététicien nutritionniste, Attaché de recherche Clinique/Technicien d'Etudes Cliniques

Objectifs pédagogiques :

Objectifs pédagogiques :
- Acquérir les connaissances indispensables qui permettent le diagnostic des différentes maladies du motoneurone,
- Comprendre les différents mécanismes physiopathologiques des différentes maladies du motoneurone,
- Connaître la fréquence des différentes pathologies, leur cause et les facteurs pronostiques,
- Connaître les modalités de la mise en place d'un programme de soins pour le suivi des patients.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Objectifs professionnels :
- Impliquer dans les diagnostics et la prise en charge des patients les professionnels suivants : les neurologues, les pneumologues, les nutritionnistes, les médecins de soins palliatifs, les infirmiers de coordination des centres experts, les infirmiers de réseaux de soins, les psychologues et neuropsychologues, les orthophonistes, les psychomotriciens, les ergothérapeutes, les kinésithérapeutes, les assistantes sociales, les diététiciens, les professionnels des équipes intervenant au domicile (HAD, SSIAD...), les personnels de Recherche Clinique.
Les diplômés auront une formation approfondie sur les maladies du motoneurone et deviendront grâce à cet enseignement des professionnels de santé soit travaillant dans les centres labellisés par la DGOS, soit dans les réseaux de soins formels et informels impliqués dans la prise en charge des patients en ville.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements
1. Etre en mesure d'être intégré(es) dans la prise en charge multidisciplinaire, grâce aux connaissances et compétences acquises au cours de la formation,
2. Etre en mesure de répondre de manière adaptée aux interrogations des patients et de leurs aidants, selon le champ de compétence,
3. Comprendre la complexité de la prise en charge de ces pathologies, du diagnostic à la fin de vie.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

L'enseignement est assuré par des professionnels de santé qui travaillent dans un des 22 centres labellisés permettant d'être également terrain de stage, et aussi par des membres des réseaux de soins et du milieu associatif.

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC+2 au minimum ou équivalent
ou Être titulaire d'un diplôme d'État en santé
ou Être titulaire d'un titre de psychologue,
ou Être titulaire d'un diplôme d'État (Bac +3) d'assistante sociale,
ou Être titulaire d'un diplôme d'État (Bac +2) de diététicien nutritionniste,
ou Être titulaire d'un diplôme d'État (Bac +3 minimum) dans le domaine de la biologie ou de la santé avec une expérience dans la recherche clinique ou un DU Attaché de recherche Clinique/Technicien d'Etudes Cliniques

Documents demandés pour l'examen du dossier

Sur dossier : éléments à fournir (CV, lettre de motivation et copie des diplômes),

Procédure de recrutement

Après examen du dossier, l'inscription au diplôme d'université est soumise à l'autorisation de la commission pédagogique.

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation :

- 104h d'enseignement en distanciel synchrone et asynchrone réparties en six modules (Anatomie du motoneurone- Physiopathologie, Génétique, Epidémiologie et Clinique des Maladies du Neurone Moteur, Explorations et Evaluations dans la Sclérose Latérale Amyotrophique, Prise en charge des maladies du Motoneurone, Ethique et Soins Palliatifs.). Les cours enseignés seront hébergés sur la plateforme CELENE (convention avec la faculté de Médecine) où ils seront mis à la disposition pendant un mois. Une session d'1 heure sera organisée à la fin de chaque module pour permettre aux étudiants d'évoquer les points des enseignements pour lesquels ils souhaitent des précisions ou un approfondissement. Cette session sera assurée par l'un des 3 responsables du DU qui pourra contacter l'enseignant responsable si besoin.
- Validation de la participation à la totalité des cours (104h) avec l'obligation de répondre à 1 ou 2 Questions à Choix Multiple dont le résultat n'est pas pris en compte dans la note d'évaluation finale.
- Examen d'évaluation des connaissances à la fin de chaque module. La note minimale exigée est égale à 8/20 avec l'obligation de valider au moins 4 des 6 modules avec une note supérieure ou égale à 12/20.
- Réalisation d'une pratique professionnelle d'une durée de 40 heures avec présentation, orale et affichée, d'une problématique en lien avec les maladies du neurone moteur, au cours des Journées Nationales de la Filière Filslan.

Méthodes pédagogiques

E-learning/hybridation

Durée :



1 an



2 ans



3 ans



4 ans



5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 40 heures

Conditions de validation du diplôme

Sauf motif impérieux, l'assiduité est validée à condition d'être présent(e) à l'ensemble de la formation.

- Obtention de 8/20 à l'évaluation de chaque module et obtention de la note minimum de 12/20 à au moins 4 des 6 modules (30 min par module)
- Présentation d'un poster de 10 minutes en session plénière devant un jury composé des 3 enseignants responsables, au cours des Journées Nationales Annuelles de la filière Filslan. La présentation doit porter sur une problématique en lien avec les maladies du neurone moteur. Il peut s'agir d'un travail original mené au sein d'un centre SLA (Sclérose Latérale Amyotrophique) ou d'un réseau de soins, ou la présentation de cas cliniques dont la prise en charge témoigne de l'expertise du candidat dans la gestion de cas complexes. Il ne peut pas s'agir de revues de la littérature. Le sujet devra avoir été validé par le responsable du centre SLA ou du réseau de soins.
Une note minimale de 10 est exigée.



session unique



2 sessions*



redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Pour les stagiaires n'ayant pas obtenu les deux conditions de délivrance du diplôme exigées lors de la première session, une session orale de rattrapage sera organisée en visio, la première semaine de septembre, au cours de laquelle les stagiaires auront à répondre pendant une période de 30 minutes aux questions posées par les responsables du DU en lien avec l'enseignement proposé. Une note minimale de 10/20 est exigée.
Pas de redoublement possible.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Neurologie

Diplôme : LES MALADIES DU NEURONE MOTEUR

Nom du responsable : Corcia Philippe

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module 1 : Anatomie du Motoneurone-Physiopathologie	Neuroanatomie du système moteur Physiopathologie de la SLA – Modèles animaux	Distanciel		5				CC				
Module 2 : Génétique des maladies du Motoneurone	Gènes de causalité et de susceptibilité Diagnostic pré-symptomatique Annonce de diagnostic de SLA familiale			7								
	Réunion bilan Modules 1 et 2 : précisions et approfondissements sur les enseignements des modules				1							
Module 3 : Epidémiologie et Clinique des Maladies du Motoneurone	Epidémiologie : Phénotypes de la SLA Autres maladies du motoneurone : SLP, Kennedy, Amyotrophies spinales Formes rares de maladies du motoneurone Diagnostic différentiel de la SLA Liens entre les maladies du neurone moteur et les DLFT	Distanciel		19				CC				
	Réunion bilan Module 3 : précisions et approfondissements sur les enseignements du module				1							
Module 4 : Explorations et Evaluations de la SLA	Etude du Motoneurone Périphérique Etude neurone moteur central : Imagerie Biomarqueurs Evaluation clinique et échelles cliniques Evaluation cognitive et comportementale Conséquences d'une atteinte cognitivo-comportementale sur la prise en charge	Distanciel		17				CC				
	Réunion bilan Module 4 : précisions et approfondissements sur les enseignements du module				1							
Module 5 : Prise en charge des Maladies du Motoneurone	Traitements Médicamenteux spécifiques Essais Cliniques Traitements symptomatiques Rééducation et Prise en charge des déficits Prise en charge respiratoire Prise en charge de la perte de poids Prise en charge orthophonique Prise en charge psychologique Prise en charge en kinésithérapie Prise en charge sociale Dispositifs d'appui à la coordination Filslan Place de l'aidant Place des associations	Distanciel		32				CC				
	Réunion bilan Module 5 : précisions et approfondissements sur les enseignements du module				1							
Module 6 : éthique et Soins palliatifs	Annonce diagnostique cadre légal, personne de confiance et directives anticipées, Fin de vie en pratique, Place de la Trachéotomie, Place des soins palliatifs	Distanciel		12				CC				
	Réunion bilan Module 6 : précisions et approfondissements sur les enseignements du module				1							
Evaluations	Présentation orale et affichée lors des JNA	P	1		7			ET/O	O		ET/O	O
Pratique professionnelle						40						
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
104 dont 9h30 d'évaluation							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					
				92	12	0						

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
BALMAIN-REVERON Lara	Vacataire	Assistante sociale Réseau PACA		larareveron@orange.fr
BERNARD Emilien	Vacataire	PH Neurologie		emilien.bernard@chu-lyon.fr
BLASCO Hélène	Titulaire	PUPH Biochimie	UFR Médecine	helene.blasco@univ-tours.fr
BOUTOLEAU- BRETONNIERE Claire	Vacataire	PH Neurologie		claire.boutoleaubretonniere@chu-nantes.fr
BRUNETEAU Gaelle	Vacataire	PUPH Neurologie		gaelle.bruneteau@aphp.fr
CAMDESSANCHE Jean- Philippe	Vacataire	PUPH Neurologie		j.philippe.camdessanche@chu-st-etienne.fr
CATTEAU Julie	Vacataire	Cheffe de projets FILSLAN		julie.catteau@chu-limoges.fr
CHOUMERT Ariane	Vacataire	PH Neurologie		ariane.choumert@chu-reunion.fr
CINTAS Pascal	Vacataire	PH Neurologie		cintas.p@chu-toulouse.fr
CODRON Philippe	Vacataire	MCUPH Neurologie		Philippe.Codron@chu-angers.fr
CORCIA Philippe	Titulaire	PUPH Neurologie	UFR Médecine	philippe.corcia@univ-tours.fr
COUPE Christophe	Vacataire	Psychologue		christophe.coupe-ext@aphp.fr
COURATIER Philippe	Vacataire	PUPH Neurologie		philippe.couratier@unilim.fr
DANEL Véronique	Vacataire	PH Neurologie		veronique.danel@chru-lille.fr
DEL MAR AMADOR Maria	Vacataire	PH Neurologie		mariadelmar.amador@aphp.fr
ERAZO Daniells Andrea	Vacataire			DaniellsAndrea.ERAZOALEMAN@chu-limoges.fr
ESSELIN Florence	Vacataire	PH Neurologie		f-esselin@chu-montpellier.fr
FLEURY Marie-Céline	Vacataire	PH Neurologie		marie-celine.fleury@chru-strasbourg.fr
GENESTET Steeve	Vacataire	PH Neurologie		steeve.genestet@chu-brest.fr
GEORGES Marjolaine	Vacataire	PUPH Pneumologie		marjolaine.georges@chu-dijon.fr
GRAPPERON Aude-Marie	Vacataire			Aude-marie.GRAPPERON@ap-hm.fr
GUIPOUY Sarah	Vacataire	Psychologue		sgpsyco@gmail.com
GUY Nathalie	Vacataire	PH Neurologie		nguy@chu-clermontferrand.fr
JESUS Pierre	Vacataire	PH Nutrition		pierre.jesus@chu-limoges.fr
LARDILLIER Dominique	Vacataire	PH Médecine générale		Dlardillier@aol.com
LEMASSON Gwendal	Vacataire	PUPH Neurologie		gwendal.le-masson@chu-bordeaux.fr
LENGLET Timothee	Vacataire	PH Neurologie		timothee.lenglet@aphp.fr
LEVEQUE Nathalie	Vacataire	Orthophoniste		nathalie.leveque@aphp.fr
MULLER François	Vacataire			francois.muller@aphp.fr
PITTION SOPHIE	Vacataire	PH Neurologie		s.pittion@chru-nancy.fr
PRADAT Pierre Francois	Vacataire	PH Neurologie		pierre-francois.pradat@aphp.fr
RAMOS Cédric	Vacataire			ramos.c@chu-nice.fr
ROY BELLINA Sandra	Vacataire	Neuropsychologue		s-roy@chu-montpellier.fr
SALACHAS Francois	Vacataire	PH Neurologie		francois.salachas@aphp.fr
SAULEAU Paul	Vacataire	PUPH Physiologie		paul.sauleau@chu-rennes.fr
SORIANI Marie Hélène	Vacataire	PH Neurologie		soriani.mh@chu-nice.fr
TURGEMAN Sabine	Vacataire	Directrice Arsla		s.turgeman@arsla.org
VIADER Fausto	Vacataire			fausto.viader@unicaen.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	16	4
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	2024-2025	Total
Total des recettes (le facturé)				20 800,00 €	20 800,00 €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes				6 774,00 €	6 774,00 €
Résultat recettes-dépenses	- €	- €	- €	14 026 €	14 026 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	Les maladies du neurone moteur		
Type de formation	Diplôme Universitaire		
	Paramètres	Valeur	
Formation sur une année complète (oui/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 300 €	14	+658 €
réduit			+ €
FI			+ €
Total			+658 €

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	14	à renseigner
Tarif moyen	1 300 €	renseigné
Marge moyenne	+47 €	calculé

subvention (€)	
----------------	--

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	18 200 €	1 300 €
Coûts directs formation	8 706 €	622 €
Marge sur coûts directs	+9 494 €	+678 €
Coûts indirects formation	8 836 €	631 €
Coûts complets	17 542 €	1 253 €
Marge sur coûts complets	+658 €	+47 €

Coûts directs formation	8 706 €	622 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	5,0 h 7,0 h 14,5 h	46 €	667 €	48 €
Maîtres de conférences et assimilés		246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés		275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires	5,0 h 7,5 h	61 €	458 €	33 €
Vacataires fonctionnaires	82,0 h 5,0 h 128,0 h	46 €	5 888 €	421 €
Autres (honoraires de formation...)			- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	92,0 h 12,0 h 150,0 h		7 013 €	501 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH		413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés		275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires		61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires		46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)			- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h 0,0 h 0,00 h		- €	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation	
	CM TD/TP ETD	
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		0,00 h
autre		0,00 h
Total	0,0 h 0,0 h 0,00 h	

Heures totales	Heures de formation	
	CM TD/TP Hrs totales ETD	
nb heures de formation (pour l'apprenant)	92,0 h 12,0 h 104,0 h	150,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	92,0 h 12,0 h 104,0 h	150,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	92,0 h 12,0 h 104,0 h	150,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
coût de personnel Biats		8 €	1 204 €	86 €
coût de fonctionnement	92,0 h 12,0 h 150,0 h	15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation		3 €	490 €	35 €
Sous total autres coûts directs de formation			1 694 €	121 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	8 706 €	622 €
---	----------------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique		- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		- €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		- €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		- €
Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques	0 €	- €

Marge sur coûts directs	+9 494 €	+678 €
-------------------------	-----------------	---------------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	4 162 €	297 €
Documentation	34 €	- €	3 €	380 €	27 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	279 €	20 €
Sous total coût de soutien		- €		4 822 €	344 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	2 804 €	200 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	944 €	67 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	266 €	19 €
Sous total coût de support		- €		4 014 €	287 €

Coûts indirects formation	8 836 €	631 €
Coûts complets	17 542 €	1 253 €
Marge sur coûts complets	+658 €	+47 €

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	1 253 €
dont coûts directs	622 €
dont coûts indirects	631 €
Coûts complets de l'heure de formation	117 €
Marge sur coûts directs	678 €
en % du tarif de vente	52%
Marge sur coûts complets	47 €
en % du tarif de vente	4%
Nombre minimum de stagiaires	14
Tarification minimum	1 253 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

LES MALADIES DU NEURONE MOTEUR

Année d'ouverture :

2024

	Années antérieures					2026-2024	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 300,00 €	1 300,00 €	1 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **MÉDECINE DE LA PERSONNE ÂGÉE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+6

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Les UFR de médecine de France (DIU national)
- 2
- 3
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Bertrand FOUGÈRE	02.47.47.97.68	bertrand.fougere@univ-tours.fr
2	Wassim GANA		w.gana@chu-tours.fr
3	Amal AIDOU		amal.aidoud@univ-tours.fr
4	Victoire LEROY		victoire.leroy@univ-tours.fr

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel	☐	Effectifs attendus pour l'Université de Tours minimum maximum
	Formation initiale 100 % en distanciel	☐	
	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐	
	Formation continue 100 % en présentiel*	☒	
	Formation continue 100 % en distanciel*	☒	
	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐	
		5	30

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe dans chaque site universitaire avec inscription dans chaque université

Gestion FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Formation nationale portée par le Collège National des Enseignants de Gériatrie et le Conseil National Professionnel de Gériatrie. Ces deux collèges ont collaboré pour proposer ce programme.

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser Si non, l'envisagez-vous ?	type	Numéro	date d'échéance
			NON		

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Ce DIU apporte des compétences complémentaires à des médecins leur permettant d'améliorer les soins de la personne âgée et est obligatoire pour postuler au DIU coordination en gériatologie, lequel est nécessaire pour postuler à un poste de médecin coordonnateur.

Public visé concerné par la formation :

La formation est destinée :

- aux médecins souhaitant renforcer leurs compétences en gériatrie ;
- aux médecins souhaitant assurer les fonctions de médecin coordonnateur d'EHPAD ou coordonnateur de dispositifs territoriaux de gériatrie et qui intégreront à l'issue de cette formation, le DIU Coordination en gériatologie ; -
- aux médecins qui exercent au service de gériatologie, au service de médecine polyvalente, à l'EHPAD, au dispositif d'appui à la coordination (DAC) et communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).
- aux praticiens à diplôme hors Union Européenne, lauréats de l'épreuve de vérification des connaissances (EVC) dans le cadre de la procédure d'accès à l'exercice (PAE)

Objectifs pédagogiques :

Conduire une évaluation gériatrique globale afin d'identifier la fragilité, les syndromes gériatriques et le risque de perte d'autonomie. Établir un diagnostic en situation de polypathologie, en analysant les intrications et en hiérarchisant les priorités de prise en charge. Adapter la stratégie thérapeutique (médicamenteuse et non médicamenteuse) aux spécificités de la personne âgée, y compris en situation d'urgence.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Ce diplôme, qui dure un an, fait partie, lorsqu'il se poursuit avec un DIU coordination en gériatologie, d'un nouveau cursus de 2 ans qui remplace au niveau national la capacité de gériatologie. Le DIU médecine de la personne âgée étant un prérequis nécessaire à l'inscription au DIU coordination en gériatologie. Ce diplôme constitue la première année sur une durée de 2 ans pour remplacer la capacité de gériatologie. Celle-ci doit être suivie d'une année de DIU coordination en gériatologie pour avoir l'équivalent avec la capacité de gériatologie.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

- À l'issue de la formation, les médecins seront en mesure de prendre en charge les personnes âgées en tenant compte de leur spécificité et en intégrant les enjeux éthiques et de prévention liés à la perte d'autonomie et notamment :
1. Évaluer la situation physique, psychique, sociale et environnementale d'une personne âgée et le risque de perte de dépendances (fragilité, syndromes gériatriques)
 2. Établir un diagnostic précis des pathologies courantes et de leurs intrications (polypathologies)
 3. Choisir une thérapeutique médicamenteuse ou non, adaptée aux personnes âgées dans une approche préventive, curative, réhabilitative ou palliative, y compris dans des situations d'urgence
 4. Prescrire des soins, ou orienter pour des soins en tenant compte des contextes sociaux et managériaux des structures et des professionnels qui seront mobilisées.
 - 5.
 - 6.
 - 7.
 - 8.
 - 9.
 - 10.
 - 11.
 - 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

La formation bénéficie de la mise en place au niveau national de modules de e-learning gérés par le Collège National des Enseignants de Gériatrie mis à disposition sur la plateforme SIDES-NG. Celui-ci, veille à la bonne coordination des facultés de médecine sans constituer de convention. Chaque universitaire titulaire s'engage à ne pas faire de concurrence sur les tarifs d'inscription pour cette formation au sein de sa faculté. Cependant la mise en oeuvre de la formation (recrutement, présentiel, épreuves) est assurée au niveau local (universitaire régionale ou interrégionale). Chaque université utilise la trame commune de la description de la formation et installe un comité pédagogique local. Pour le Centre-Val de Loire, les séminaires seront à Tours. Le comité pédagogique comporte : les universitaires titulaires en gériatrie de Tours, un membre de l'ERVMA (Equipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'autonomie) du CVdL, un médecin représentant des médecins coordonnateurs d'EHPAD de la région.

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+6 au minimum ou équivalent et faire partie du public visé.
– Être titulaires d'un diplôme d'État de Docteur en Médecine et exercer la médecine de plein droit en France
– ou pour les praticiens à diplôme hors Union Européenne, être lauréat de l'épreuve de vérification des connaissances (EVC) dans le cadre de la procédure d'accès à l'exercice (PAE).
En cas de formation hors pays francophone une attestation de maîtrise de la langue française (niveau B1) peut être demandée.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Sur dossier : éléments à fournir : CV, lettre de motivation/projet professionnel, copies diplômes.

Procédure de recrutement

Etude du dossier
A défaut, un entretien avec la commission de recrutement peut être organisé.
Le recrutement est assuré localement.

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation

120 heures d'enseignement
– 36 heures d'enseignement en présentiel à Tours
– 14 heures de séminaires locaux
– 70 heures d'enseignement en e-learning soit 10h/mois (1,5 jours / mois)
– 2 heures d'évaluation hors maquette de formation

Méthodes pédagogiques

Blended / hybridation
Séminaires

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐ Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐ Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

– Sauf motif impérieux, l'assiduité est validée à condition d'être présent(e) aux 35 heures de formation en présentiel et aux 5 demi-journées de séminaires locaux,
– Les modules d'e-learning sont validés (100% de réussite aux QRM évaluatifs). Les modalités de validation du e-learning sont identiques au niveau national.
– La note de de l'épreuve théorique nationale d'une durée de 1h30 heures doit être supérieure ou égale à 8 sur 20 points
– la note de l'épreuve pratique d'une durée de 30 min doit être supérieure ou égale à 10 sur 20 points.

Il n'y a pas de compensation entre les épreuves.

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☐ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

La deuxième session est uniquement ouverte aux stagiaires ajournés à la première session et à ceux n'ayant pu s'y présenter.
Modalités de passage identiques à la session 1.
Pas de redoublement possible.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Gériatrie

Diplôme : MÉDECINE DE LA PERSONNE ÂGÉE

Nom du responsable : Bertrand FOUGÈRE

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Enseignement en présentiel	Approche éthique dans la démarche de soin	Présentiel		36				Q.P.				
	Politiques Publiques en gériatrie											
	Evaluation gériatrique standardisée											
	Approche pratique des troubles cognitifs											
	Prévention											
	Cas pratiques											
Séminaires thématiques	Journées Nationales Vieillesse et Maintien de l'autonomie (4 demi-journées)	Présentiel			14			Q.P.				
Séminaires thématiques facultatifs, non inclus dans le tarif et le temps de formation	Journées de la Société de Gériatrie de l'Ouest et du Centre (3 demi-journées)											
Enseignement en e-learning	Notions fondamentales en Gériatrie : syndromes gériatriques, polyopathie, cascade gériatrique, fragilité	Distanciel		70				QRM				
	Évaluation gériatrique standardisée : physique											
	Diagnostic et prise en charge de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées											
	Prise en charge non médicamenteuse des troubles du comportement											
	Diagnostic, prise en charge et prévention de la dénutrition											
	Diagnostic, prise en charge et prévention de la déshydratation											
	Soins bucco-dentaires et les troubles de déglutition											
	Diagnostic et prise en charge de la dépression et du risque suicidaire											
	Diagnostic, prévention et prise en charge des troubles de l'équilibre et marche et des chutes											
	Bon usage du médicament chez la personne âgée dont les psychotropes et les antibiotiques											
	Prévention et traitement des complications du décubitus dont les escarres											
	Diagnostic et prise en charge de l'incontinence urinaire et fécale											
	Diagnostic et prise en charge des troubles du sommeil											
	Diagnostic et prise en charge de la douleur											
	Soins palliatifs et accompagnement et fin de vie											
	Infections du sujet âgé											
	La rééducation de la fracture du col du fémur											
	AVC (diagnostic, prévention, prise en charge et rééducation)											
	Le diabète du sujet âgé											
	Hyper et hypothyroïdie											
	La prévention en EHPAD (vaccinations, chutes, déclin)											
	Évolution démographique et vieillissement											
	Vieillesse rénale et insuffisance rénale du sujet âgé											
	Le syndrome confusionnel											
	L'épilepsie du sujet âgé											

	Anémie du sujet âgé, MGUS, et autres hémopathies du sujet âgé											
	Maladies inflammatoires au cours du vieillissement (Horton, PR, ..)											
	Insuffisance cardiaque du sujet âgé											
	Valvulopathies dont RA											
	Troubles du rythme cardiaque dont FA											
	Vieillissement et risque thrombotique											
	Maladie thromboembolique veineuse											
	L'HTA, l'hypotension artérielle											
	Maladie coronarienne											
	Spécificités gériatriques du sujet cancéreux											
	Prise en charge onco-gériatrique											
	Insuffisance respiratoire chronique, BPCO											
	Maladie de Parkinson											
	L'ostéoporose, vitamine D / L'arthrose											
	Surdité du sujet âgé											
	Problèmes et pathologies ophtalmologiques du sujet âgé											
	Dermatologie du sujet âgé											
	Mesures de protection juridique											
	Arthrite microcristalline (goutte, CCA)											
Evaluation en dehors des dates de formation	Epreuve écrite (1h30)		3					ET/E	ET/E		ET/E	ET/E
	Epreuve pratique (0h30)		1					ET/ O	ET/ O		ET/ O	ET/ O
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP								Préciser : CC : contrôle continu				
120 plus 2h d'évaluation				106	14	0		ET : examen terminal				
								O : oral – E : écrit				
								QP : quitus de présence				
								QRM : question à réponses multiples				
* cf déroulé pédagogique												

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Fougère Bertrand	Titulaire	PUPH en Gériatrie	UFR Médecine	bertrand.fougere@univ-tours.fr
Aidoud Amal	vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		a.aidoud@chu-tours.fr
Debacq Camille	vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		c.debacq@chu-tours.fr
Nkodo Jacques-Alexis	vacataire	PH en Gérontopsychiatrie CHRU de Tours		j.nkodo@chu-tours.fr
Gana Wassim	vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		w.gana@chu-tours.fr
Leroy Victoire	MCU-PH	Gériatrie	UFR Médecine	leroy.victoire@univ-tours.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	20	FC au tarif normal	18	FC au tarif normal	17	FC au tarif normal	18	18,25
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024*	2024-2025*	Total
Total des recettes (le facturé)	34 000 €	31 140 €	30 760 €	31 680 €	127 580 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes	6 964 €	695 €	3 418 €	3 288 €	14 365 €
Résultat recettes-dépenses	27 036 €	30 445 €	27 342 €	28 392 €	113 215 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		Médecine de la personne âgée	
Type de formation		Diplôme Inter-Universitaire	
Paramètres		Valeur	
Formation sur une année complète (ou/non)		Non	
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT		25%	
Pourcentage minimum de coût de support		5%	
Coûts directs spécifiques uniquement		Spé	
Type de diplôme		DIU	
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)		Non	

Tarifs		Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC		1 760 €	5	+1 548 €
réduit				+ €
FI				+ €
				+ €
Total				+1 548 €

subvention (€)		
----------------	--	--

Indicateurs		Valeur	
Nbre total stagiaires		5	
Tarif moyen		1 760 €	
Marge moyenne		+310 €	

Légende		à renseigner	
		renseigné	
		calculé	

Total		Par stagiaire	
Chiffre d'affaires prévisionnel		8 800 €	
Coûts directs formation		3 835 €	
Marge sur coûts directs		+4 965 €	
Coûts indirects formation		3 417 €	
Coûts complets		7 252 €	
Marge sur coûts complets		+1 548 €	

Coûts directs formation		3 835 €		767 €	
-------------------------	--	---------	--	-------	--

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)		Heures de formation		Coût de l'heure ETD de formation		Coût total des heures de formation		Coût total des heures de formation	
		CM	TD/TP	ETD					
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés					413 €	- €	- €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		4,0 h		6,0 h	46 €	276 €	- €	35 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés					246 €	- €	- €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire					46 €	- €	- €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés					275 €	- €	- €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés					212 €	- €	- €	- €	- €
Doctorants contractuels					97 €	- €	- €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires					127 €	- €	- €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires		7,0 h		10,5 h	61 €	641 €	- €	128 €	- €
Vacataires fonctionnaires		25,0 h		37,5 h	46 €	1 725 €	- €	345 €	- €
Autres (honoraires de formation...)						- €	- €	- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)					246 €	- €	- €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation		36,0 h	0,0 h	54,0 h		2 642 €	- €	528 €	- €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)		Heures de formation		Coût de l'heure ETD de formation		Coût total des heures de formation		Coût total des heures de formation	
		CM	TD/TP	ETD					
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH					413 €	- €	- €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire					46 €	- €	- €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH					246 €	- €	- €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire					46 €	- €	- €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés					275 €	- €	- €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés					212 €	- €	- €	- €	- €
Doctorants contractuels					97 €	- €	- €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires					127 €	- €	- €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires					61 €	- €	- €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires		4,0 h		4,0 h	46 €	184 €	- €	37 €	- €
Autres (honoraires de formation...)						- €	- €	- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)					246 €	- €	- €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation		0,0 h	4,0 h	4,0 h		184 €	- €	37 €	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)

Heures de formation					
CM	TD/TP	ETD			
			0,00 h		
			0,00 h		
			0,00 h		
			119,0 h		
			119,0 h		

Heures totales		Heures de formation			
CM	TD/TP	ETD	Hrs totales		
			120,0 h		173,0 h
			40,0 h		58,0 h
			124,0 h		177,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)		Montant		Montant	
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue		-		-	
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		-		-	
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		-		-	
Total		-		-	

Autres coûts directs de formation		Heures de formation		Coût de l'heure ETD de formation		Coût total des heures de formation		Coût total des heures de formation	
		CM	TD/TP	ETD					
coût de personnel Biats					8 €	434 €	- €	87 €	- €
coût de fonctionnement		36,0 h	0,0 h	54,0 h	15 €	176 €	- €	35 €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation					3 €	610 €	- €	122 €	- €
Sous total autres coûts directs de formation									

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)		3 435 €		687 €	
---	--	---------	--	-------	--

Coûts spécifiques		Montant		Montant	
Kit pédagogique				-	
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)				100 €	
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)				150 €	
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)				150 €	
Reversement partenaire				-	
Total des coûts spécifiques		400 €		80 €	

Marge sur coûts directs		+4 965 €		+993 €	
		56,4%			

Coûts de soutien		Coût par étudiant		Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)		Coût de l'heure de formation		Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)		Coût total	
Appui à la formation		373 €		-		28 €		1 609 €		322 €	
Documentation		34 €		-		3 €		147 €		29 €	
Valorisation et appui à la recherche		-		-		-		-		-	
Vie étudiante		25 €		-		2 €		108 €		22 €	
Sous total coût de soutien		-		-		-		1 864 €		373 €	

Coûts de support		Coût par étudiant		Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)		Coût de l'heure de formation		Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)		Coût total	
gouvernance, pilotage, gestion		251 €		-		19 €		1 084 €		217 €	
patrimoine immobilier		85 €		-		6 €		365 €		73 €	
système d'information et numérique		24 €		-		2 €		103 €		21 €	
Sous total coût de support		-		-		-		1 552 €		310 €	

Coûts indirects formation		3 417 €		683 €	
Coûts complets		7 252 €		1 450 €	
Marge sur coûts complets		+1 548 €		+310 €	
		17,6%			

Chiffres clés / stagiaire		Remarques
Coûts complets	1 450 €	
dont coûts directs	767 €	
dont coûts indirects	683 €	
Coûts complets de l'heure de formation	42 €	coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs	993 €	
en % du tarif de vente	56%	
Marge sur coûts complets	310 €	
en % du tarif de vente	18%	
Nombre minimum de stagiaires	5	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum	1 450 €	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

MÉDECINE DE LA PERSONNE ÂGÉE

Intitulé du diplôme

Année d'ouverture : 2021

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	2022-2023	2022-2023	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 700,00 €	1 700,00 €	1 760,00 €	1 760,00 €	1 760,00 €	1 760,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **NEUROLOGIE NUCLÉAIRE DIAGNOSTIQUE ET THÉRAPEUTIQUE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) **Bac+6**

Composante porteuse **UFR Médecine**
Composante associée le cas échéant **Sélectionner la composante**

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Université Aix-Marseille
- 2 Université de Lorraine (Nancy)
- 3
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Pr Maria-Joao SANTIAGO RIBEIRO (Tours)		maria.ribeiro@univ-tours.fr
2	Pr Eric GUEDJ (Aix-Marseille)	04 91 38 55 58	eric.guedj@univ-amu.fr
3	Pr Antoine VERGER (Lorraine)	03 83 15 55 67	a.verger@chru-nancy.fr
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☐
Formation initiale 100 % en distanciel	☒
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐
Formation continue 100 % en présentiel*	☐
Formation continue 100 % en distanciel*	☒
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

5	35
----------	-----------

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription

Gestion **FOCAL**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Spécialisation nécessaire et demandée en neurologie nucléaire,
Multiplication des indications et de la demande des examens en imagerie,
Développement récent de la théranostique en neuro-oncologie.

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser Si non, l'envisagez-vous ?	type	Numéro	date d'échéance
			NON		

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Pas de diplôme équivalent (uniquement des ateliers pratiques)
Spécialisation activités neurologie nucléaire en public ou privé

Public visé concerné par la formation :

Formation initiale :

- DES de médecine nucléaire (trois semestres validés) avec validation du conseil pédagogique.

Formation continue :

- Professionnels titulaires d'un DES de médecine nucléaire acquis en France ou dans un pays de l'UE,
- Médecins spécialistes en médecine nucléaire qui sont qualifiés dans leur pays d'origine après validation du conseil pédagogique.

Objectifs pédagogiques :

Objectif général :

Acquérir les techniques avancées de neurologie nucléaire et leurs indications et savoir prendre en charge en imagerie et thérapie nucléaire les pathologies neurologiques, psychiatriques et neurochirurgicales de l'adulte et de l'enfant.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les instrumentations et traitements des données en neurologie nucléaire,
- Connaître les radiopharmaceutiques et leur développement en neurologie nucléaire,
- Connaître les indications, acquisition, reconstruction et interprétation des examens de neurologie nucléaire dans la maladie d'Alzheimer et apparentées,
- Connaître les indications, acquisition, reconstruction et interprétation des examens de neurologie nucléaire en neuro-oncologie et connaître les indications et applications de la théranostique en neurooncologie,
- Connaître les indications, acquisition, reconstruction et interprétation des examens de neurologie nucléaire en épilepsie,
- Connaître les indications, acquisition, reconstruction et interprétation des examens de neurologie nucléaire pour la maladie de Parkinson et mouvements anormaux,
- Connaître les indications, acquisition, reconstruction et interprétation des examens de neurologie nucléaire pour les infections, inflammations, vasculaire et psychiatrie

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Ce DIU permet d'avoir une spécialisation en neurologie nucléaire.

Il a pour but d'acquérir les techniques avancées de neurologie nucléaire et leurs indications mais également de savoir optimiser sur le plan pratique la pertinence des indications et de la réalisation (paramètres d'acquisition et de reconstruction) des examens de tomographie par émission de positons (TEP) et de tomographie par émission monophotonique (TEMP) ainsi que leur interprétation (cas cliniques) dans les domaines suivants :

- Maladie d'Alzheimer et apparentés
- Neuro-oncologie
- Épilepsie
- Maladie de Parkinson et mouvements anormaux
- Pathologies psychiatriques, inflammatoires et infectieuses

Des connaissances sur les indications, les bénéfices et risques de la neuro-théranostique devront également être acquises, L'objectif est d'améliorer la prise en charge de leurs patients.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Maîtriser les radiopharmaceutiques et leur développement en neurologie nucléaire
2. Maîtriser les Indications, acquisition, reconstruction et interprétation : des examens de neurologie nucléaire dans la maladie d'Alzheimer et apparentées ; des examens de neurologie nucléaire en neuro-oncologie et Indications, bénéfices et risques de la neuro-théranostique ; des examens de neurologie nucléaire en épilepsie ; des examens de neurologie nucléaire pour la maladie de Parkinson et mouvements anormaux ; des examens de neurologie nucléaire pour les infections, inflammation, vasculaire et psychiatrie
3. Optimiser sur le plan pratique des examens de tomographie par émission de tomographie par émission monophotonique en neurologie nucléaire
- 4.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Une contractualisation financière est effectuée chaque année, après demande d'un devis auprès de la société PIXILARM, afin de pouvoir utiliser cette plateforme spécialisée en imagerie médicale.(100€/ stagiaire en 2025)

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Spécialisation nécessaire demandée en neurologie nucléaire.
Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac +6 ou équivalent et faire partie du public visé

Documents demandés pour l'examen du dossier

Sur dossier : éléments à fournir (CV, lettre de motivation et copie des diplômes),

Procédure de recrutement

Après examen du dossier, l'inscription au diplôme inter-université est soumise à l'autorisation du conseil pédagogique.

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation :

94 heures d'enseignement en distanciel synchrone réparties suivant les thématiques suivantes : Instrumentation, traitement des données ; - Radiopharmaceutiques ; - Maladies d'Alzheimer et maladies apparentées ; - Neurooncologie ; - Epilepsie ; - Parkinson et mouvements anormaux ; - infection, inflammation, vasculaire et psychiatrie ; - Cas cliniques et organisées en 8 sessions de deux jours.

Les enseignements sont effectués via la plateforme Pixilearn, spécialisée en imagerie médicale, qui permet d'héberger en autres des contenus pédagogiques diffusés lors de sessions synchrones ou asynchrones

Méthodes pédagogiques :

Présentiel/distanciel synchrone
Cas cliniques

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐ Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐ Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Validation de la participation à la totalité des cours (94h) avec l'obligation de répondre à un Questions à Choix Multiples à la fin de chaque session dont le résultat est pris en compte dans la note d'évaluation finale.

Sauf motif impérieux, l'assiduité est validée à condition d'être présent (e) à l'ensemble de la formation.

- Epreuve écrite à chaque session d'une durée d'une 1h30 (1 QCM avec 5 items pour chaque session : (1 point si juste, 0,5 point si 1 erreur, 0,2 point si 2 erreurs, 0 si plus 2 erreurs) avec une note sur 20 à chaque QCM,

- Epreuve écrite terminale : QCM d'une durée d'une 1h30

La formation est validée si la moyenne générale est égale ou supérieure à 10 (les 8 QCM représentent 20% de la note et l'épreuve terminale écrite représente 80% de la note).

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☐ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Session de rattrapage :

- Epreuve écrite : QCM d'une durée d'une 1h30.

La note doit être égale ou supérieure à 10.

Pas de redoublement possible

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Médecine nucléaire

Diplôme : UROLOGIE NUCLÉAIRE DIAGNOSTIQUE ET THÉRAPEUTIQUE Nom du responsable : Pr Maria-Joao SANTIAGO RIBEIRO (Tours)

Modules ou unités enseignements	Éléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Session 1 : Instrumentation, traitement des données (Nancy)	Instrumentation TEMP	Distanciel synchrone		12				W			W	
	Instrumentation TEP											
	Instrumentation IRM											
	Quantification et dosimétrie											
	Post-traitement des images : analyse par ROIs, carte de Z-scores, SPM, courbes TAC, segmentation...											
	Harmonisation des données											
	Principes de l'IA											
	Applications cliniques de l'IA en neurologie											
Session 2 : Radiopharmaceutiques (Tours)	Identification de la cible moléculaire	Distanciel synchrone		12				W			W	
	Caractérisation in vitro d'un radioligand											
	Caractérisation ex vivo et in vivo d'un médicament radiopharmaceutique (MRP)											
	Validation clinique PK, PD et dosimétrie											
	Essais cliniques et réglementation											
Session 3 : Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées (La Salpêtrière)	Rappels de neuro-anatomie fonctionnelle	Distanciel synchrone		11	1			W			W	
	Biomarqueurs (PL, IRM, TEMP et TEP)											
	Démarche diagnostique devant des troubles cognitifs											
	Principaux syndromes cliniques et classification nosologique des démences											
	Prise en charge médicamenteuse et non médicamenteuse											
	Présentations typiques et atypiques de la MA											
	Diagnostic des troubles mnésiques non MA (LATE, démence vasculaire, encéphalite limbique ...)											
	Dégénérescences lobaires fronto-temporales											
	Maladies neurodégénératives à expression motrice et cognitive (MCL, DCB, PSP)											
	Stratégies d'utilisation des nouveaux biomarqueurs de la MA : quelles évolutions											
	Cas cliniques											
Session 4: Neurooncologie (Nancy)	Neurooncologie généralités et apport imagerie	Distanciel synchrone		12				W			W	
	Neurooncologie et neuroradiologie											
	Traceurs en neurooncologie, généralités en MN											
	Imagerie avancée en neurooncologie (dynamiques, radiomiques, deep learning)											
	Gliomes											
	Méningiomes											
	Métastases cérébrales											
	Lymphome											
	Théranostique, introduction concept											
	Prise en charge des méningiomes											
	RTIV des méningiomes											
	RTIV autres tumeurs											
	Rappels de neuro-anatomie fonctionnelle adaptés à l'épilepsie											
	Epilepsies et prise en charge pharmacologique											

Session 5 : Epilepsie (Lille)	Le bilan préchirurgical	Distanciel synchrone		10	2			E			E	
	La chirurgie											
	IRM (séquences morphologiques et avancées)											
	SPECT											
	TEP FDG et nouveaux traceurs											
	Analyses avancées											
	Les particularités en pédiatrie											
	Cas cliniques											
	Lien des troubles cognitifs avec la TEP											
Session 6 : Parkinson et mouvements anormaux (Toulouse)	Synapse dopaminergique et MRP (Datscan, DOPA, PE2I, MIBG, FDG etc...)	Distanciel synchrone		8	2			E			E	
	SPECT : protocoles acquisition, reconstruction, quantification											
	PET : protocole acquisition, reconstruction, quantification											
	Maladie de Parkinson : Aspects neurologiques											
	Maladie de Parkinson : Résultats de médecine nucléaire											
	Syndromes parkinsoniens atypiques : Aspects neurologiques											
	Syndromes parkinsoniens atypiques : Résultats de médecine nucléaire											
	Place de l'imagerie radiologique											
	Cas cliniques											
Session 7 : Infection, inflammation, vasculaire et psychiatrie (Marseille)	Encéphalite dysimmunitaire	Distanciel synchrone		12				E			E	
	Autres pathologies inflammatoires du SNC (neurolupus, vascularite, granulomatose, MCJ)											
	Imagerie TEP des encéphalites											
	Imagerie TEP des autres pathologies inflammatoires du SNC											
	Imagerie de la SEP											
	Imagerie TEP du COVID long et des syndromes post infectieux											
	Imagerie TEP/TEMP des autres pathologies neuro-infectieuses											
	Pathologies neuro-vasculaires											
	Imagerie TEP/TEMP en pathologie											
	Classification des maladies psychiatriques et Biomarqueurs											
	Trauma crânien et PTSD											
	Imagerie TEP/TEMP en psychiatrie											
Session 8 (Nancy et Marseille)	Cas cliniques	D			12			E			E	
Evaluation en dehors des dates de formation	QCM (1h30)		1					ET/E	ET/E		ET/E	ET/E
Pratique professionnelle												
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP								Préciser : CC : contrôle continu				
94 dont 12h d'évaluation durant la formation et plus 1h30 d'évaluation hors temps de formation								ET : examen terminal				
								O : oral – E : écrit				
								QP : quitus de présence				
				77	17	0						

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
SANTIAGO-RIBEIRO Maria-Joao	Titulaire	Médecine Nucléaire	UFR Médecine	maria.ribeiro@univ-tours.fr
VERCOUILLIE Johnny	Titulaire	Radiochimie	UFR Sciences pharmaceutiques	johnny.vercouillie@univ-tours.fr
DUPONT Anne-Claire	Vacataire	Radiopharmacie		ac.dupont@chu-tours.fr
PRUNIER Caroline	Vacataire	Médecine Nucléaire		c.prunier@mnt37.fr
MARTINS Bernadette	Vacataire	CEA		bernadette.martins@cea.fr
DESPLOBAIN Katia	Vacataire	CIC-IT CHU Tours		k.desplobain@chu-tours.fr

Session 1 :
Responsabilité pédagogique : Pr Laetitia Lambert (Nancy)

Session 2 :
Responsabilité pédagogique : Pr Maria Joao Santiago-Ribeiro (Tours)

Session 3 :
Responsabilité pédagogique : Pr Aurélie Kas APHP (La Salpêtrière)

Session 4 :
Responsabilité pédagogique : Pr Antoine Verger (Nancy)

Session 5 :
Responsabilité pédagogique : Pr Franck Semah (Lille)

Session 6 :
Responsabilité pédagogique : Pr Jacques Darcourt (Toulouse)

Session 7 :
Responsabilité pédagogique : Pr Eric Guedj (Marseille)

Session 8 :
Responsabilité pédagogique : Pr Antoine Verger (Nancy) - Pr Eric Guedj (Marseille)

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		2025-2026		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	2	0,5
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	3	0,75
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	2025-2026* en cours	Total
Total des recettes (le facturé)				3 506 €	3 506 €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes					- €
Résultat recettes-dépenses	- €	- €	- €	3 506 €	3 506 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	Neurologie nucléaire diagnostique et thérapeutique		
Type de formation	Diplôme Inter-Universitaire		
	Paramètres	Valeur	
Formation sur une année complète (oui/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DIU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 570 €	4	+4 189 €
réduit			+ €
FI	731 €	1	+208 €
			+ €
Total			+4 397 €

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	5
Tarif moyen	1 402 €
Marge moyenne	+879 €

Légende
à renseigner
renseigné
calculé

subvention (€)	
----------------	--

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	7 011 €	1 402 €
Coûts directs formation	1 554 €	311 €
Marge sur coûts directs	+5 457 €	+1 091 €
Coûts indirects formation	1 060 €	212 €
Coûts complets	2 614 €	523 €
Marge sur coûts complets	+4 397 €	+879 €

Coûts directs formation	1 554 €	311 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	1,0 h	1,5 h	46 €	69 €
Maîtres de conférences et assimilés			246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €
Doctorants contractuels			97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires	1,0 h	1,5 h	61 €	92 €
Vacataires fonctionnaires	10,0 h	15,0 h	46 €	690 €
Autres (honoraires de formation...)				- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	12,0 h 0,0 h 18,0 h		851 €	170 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH			413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH			246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €
Doctorants contractuels			97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires			61 €	- €
Vacataires fonctionnaires			46 €	- €
Autres (honoraires de formation...)				- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h 0,0 h 0,00 h		- €	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DIU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI				0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	65,0 h	17,0 h	114,5 h	0,00 h
autre				0,00 h
Total	65,0 h	17,0 h	114,5 h	

Heures totales	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP Hres totales ETD			
nb heures de formation (pour l'apprenant)	77,0 h 17,0 h	94,0 h	132,5 h	
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	12,0 h 0,0 h	12,0 h	18,0 h	
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	77,0 h 17,0 h	94,0 h	132,5 h	

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
coût de personnel Biats			8 €	145 €
coût de fonctionnement	12,0 h 0,0 h 18,0 h		15 €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation			3 €	59 €
Sous total autres coûts directs de formation			203 €	41 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	1 054 €	211 €
---	----------------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique		- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		- €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		- €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		- €
Reversement partenaire	500 €	100 €
Total des coûts spécifiques	500 €	100 €

Marge sur coûts directs	+5 457 €	+1 091 €
-------------------------	-----------------	-----------------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	499 €	100 €
Documentation	34 €	- €	3 €	46 €	9 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	34 €	7 €
Sous total coût de soutien		- €		579 €	116 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	336 €	67 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	113 €	23 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	32 €	6 €
Sous total coût de support		- €		482 €	96 €

Coûts indirects formation	1 060 €	212 €
Coûts complets	2 614 €	523 €
Marge sur coûts complets	+4 397 €	+879 €

62,7%

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	523 €
dont coûts directs	311 €
dont coûts indirects	212 €
Coûts complets de l'heure de formation	20 €
Marge sur coûts directs	1 091 €
en % du tarif de vente	78%
Marge sur coûts complets	879 €
en % du tarif de vente	63%
Nombre minimum de stagiaires	2
Tarification minimum	523 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

NEUROLOGIE NUCLÉAIRE DIAGNOSTIQUE ET THÉRAPEUTIQUE

Année d'ouverture : 2025

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 570,00 €	1 570,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	553,00 €	553,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	731,00 €	731,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **NUTRITION, ALIMENTATION-SANTÉ**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+2

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant UFR Arts et sciences humaines

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Université d'Orléans
- 2 Université de Poitiers
- 3
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

1 semaine de cours sur chaque université
Les inscriptions, les procédures de sélection ainsi que la tenue du jury sont centralisées dans une université, désignée à tour de rôle entre les établissements partenaires,

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	DE LUCA Arnaud	02 47 47 47 26	arnaud.deluca@univ-tours.fr
2	HANKARD Régis	02 38 22 98 88	regis.hankard@chu-orleans.fr
3	MOSBAH Hélène	05 49 44 40 34	helen.mosbah@chu-poitiers.fr
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☒
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐
Formation continue 100 % en présentiel*	☒
Formation continue 100 % en distanciel*	☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

10

30

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un seul site d'inscription

Gestion FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

non

	type	Numéro	date d'échéance
Si oui, code à préciser			
Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur Sélectionner le certificateur

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

En France, aucune formation ne propose à ce jour un programme combinant Sciences Technologie Santé (STS) et Sciences Humaines et Sociales (SHS) en Alimentation-Nutrition.
Cette formation est le fruit d'une collaboration initiée depuis plusieurs années avec entre les STS (Unité mobile de Nutrition du CHRU de Tours, Inserm UMR 1069) et les SHS (IEHCA, Pôle Alimentation de l'Université)
Elle répond à un besoin émanant de professionnels de santé (Médicaux et non médicaux). L'association avec l'université d'Orléans et celle de Poitiers permet d'apporter et compléter les compétences

Public visé concerné par la formation :

Les métiers visés sont : les médecins et internes de toutes spécialités, diététiciennes, infirmières, psychologues, pharmaciens, kinésithérapeutes, sages-femmes, professionnels en santé communautaire, prévention, services sociaux. Chaque candidature sera considérée selon les motivations et attentes que le candidat soit issu des métiers de la santé ou non.

Objectifs pédagogiques :

Un corpus généraliste de 85 heures dont 12 heures de TD, couvrant les bases de l'alimentation humaine, les déterminants de nos choix alimentaires, les pathologies en alimentation/nutrition.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

L'enseignement a vocation à compléter une formation existante que l'étudiant soit un professionnel de soin ou non.
Les objectifs sont :
- de mettre à jour ses connaissances et les compléter (recommandations, contact direct avec des experts) selon les objectifs pédagogiques précités
- d'élargir le champ de ses connaissances par une approche mixte santé et sciences humaines et sociales qui n'est peu/jamais développée en formation de santé

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Reconnaître les principales maladies liées à l'alimentation/nutrition
2. Etablir une stratégie nutritionnelle s'appuyant sur la physiologie et les différents moyens à disposition (produits, voies d'administration, techniques éducatives et organisation de soins)
3. Identifier les déterminants de nos choix alimentaires afin de les mettre en application dans le diagnostic ou le traitement des maladies liées à l'alimentation/nutrition
4. Appliquer les dernières recommandations en matière de diagnostic et traitement des maladies de la nutrition
5. Ouvrir le champ de connaissances à des domaines rarement abordés en santé (SHS) qui lui permettront de mieux appréhender les déterminants des maladies de la nutrition et guider la thérapeutique
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Le programme de formation s'articule avec les missions du Réseau Thématique de Recherche "Cultures et Sciences de l'Alimentation"

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire au minimum d'une licence (bac+3), quelle que soit la filière et/ou d'une formation diplômante (bac +2) et faire partie du public visé :
- Professionnels de santé (médicaux ou paramédicaux),
- Professionnels de domaines hors santé

Documents demandés pour l'examen du dossier

dossier + CV et copie de diplômes + lettre de motivation

Procédure de recrutement

étude du dossier

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation et cohérence du projet

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation

85 heures d'enseignement (dont 12 heures de TD) réparties en trois modules de 4 jours en présentiel :
- 1 module à Tours, 1 module à Orléans, 1 module à Poitiers

Méthodes pédagogiques

Présentiel
Travaux dirigés

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Etre présent(e) à l'ensemble de la formation.
- Trois contrôles continus écrits sur chacun des 3 modules en présentiel (durée : 1 heure) notés sur 20 (coefficient 1)
Pour être admis, le stagiaire ou l'étudiant doit obtenir une note moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 pour l'ensemble des épreuves.

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☐ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Modalités de la session de rattrapage : réalisation d'une épreuve écrite (30 minutes) à laquelle il faut obtenir une note supérieure ou égale à 10 sur 20 pour validation.
Pas de redoublement possible.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Médecine

Diplôme : NUTRITION, ALIMENTATION-SANTÉ

Nom du responsable : DE LUCA Arnaud

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Séminaire 1 (Tours) 4j	Les bases de la nutrition	Présentiel										
	Aspects nutritionnels des nouvelles tendances alimentaires (ADL)		2									
	Reconnaître une dénutrition chez l'enfante et l'adulte (RO)		2									
	Nutrition, handicap et âge (WG)		2									
	Les TCA chez l'adulte (ADL)		2									
	Penser l'évolution des goûts (LB)		2									
	Article 51, réseaux et organisation des soins en obésité, protocoles de coopération (JC, FL)		2									
	Origine développementale de l'état de santé à l'âge adulte (DM)		2									
	Addictions à l'alimentation (PB)		2									
	Insectes une nouvelle source de protéines (DG)		2									
	Peut-on concilier gastronomie et soin ? (SBH, NT)		2									
	Diabètes et insulino résistances (PHD)		2									
	Vin avec modération ou excès (KS)		2									
	TD1 (ADL)				2							
	TD2 (OR)				2							
	Contrôle continu (1 heure)		1		1			CCE	E		E	E
Séminaire 2 (Orléans) 4j	Nutrition et société, l'enfance	Présentiel										
	Les métabolismes (RH)		2									
	Nutrition et handicap (RH)		2									
	Dimensions éthiques de l'alimentation (DC)		2									
	Education thérapeutique dans maladies chroniques de l'adulte (PW)		2									
	Industrie et santé publique en nutrition (BD)		2									
	Influence des cultures sur le contrôle du diabète (NS)		2									
	Nutrition et troubles du développement (KB, GT)		2									
	Alimentation de l'enfant et oralité (MA)		2									
	Histoire et alimentation (RH)		2									
	Obésité de l'enfant (KB)		2									
	Sociologie de l'alimentation (JPC)		2									
	TD1 (réconcilier alimentation et diététique, RH)				2							
	TD2 (vivre avec un troubles alimentaire)				2							
	Contrôle continu (1 heure)		1		1			CCE	E		E	E

Séminaire 3 (Poitiers) 4j	Nutrition spécifique	Présentiel					QP				
	Poids et sevrage tabagique (CJ)		2								
	Nutrition entérale et parentérale (MMF)		2								
	Obésité et Médecine générale (MB)		2								
	Obésité de l'adulte et grossesse (HM)		2								
	Alimentation et maladies rénales (Dr Marc Bauwens)		2								
	Nutrition et populations migrantes (H Bihan)		2								
	Entretien diététique (RL, MD)		2								
	Allergie (JL)		2								
	Dénutrition de la personne âgée : impact de l'age sur le comportement, les besoins nutritionnels et la composition corporelle (MP)		2								
	Anorexie mentale de l'enfant (LG)		2								
	Stephane Jouffre. Normes sociales et alimentation		2								
	Alcoolisme (WS)		2								
	TD1 (JPF, HM)			2							
	TD2 (aspects pratiques de la nutrition artificielle)			2							
	Contrôle continu (1 heure)	1		1			CCE	E		E	E
Pratique professionnelle											
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu				
85 dont 3h d'évaluation			70	15	0	ET : examen terminal					
						O : oral – E : écrit					
						QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Université de Tours				
Arnaud De Luca	Titulaire	PUPH Médecine	UFR Médecine	arnaud.deluca@univ-tours.fr
Loïc Bienassis	Titulaire	MC Histoire	UFR Arts et sciences humaines	loic.bienassis@univ-tours.fr
Kilien Stengel	Titulaire	Professeur certifié Communication	UFR Arts et sciences humaines	kilien.stengel@univ-tours.fr
Julie Capelle	Vacataire	Diététicienne		j.capelle@chu-tours.fr
David Giron	Titulaire	DR1 Entomologie	UFR Sciences et techniques	david.giron@univ-tours.fr
Paul Brunault	Titulaire	PUPH Médecine	UFR Médecine	paul.brunault@univ-tours.fr
Pierre Henri Ducluzeau	Titulaire	PUPH Médecine	UFR Médecine	pierre-henri.ducluzeau@univ-tours.fr
Delphine Mitanchez	Titulaire	PUPH Médecine	UFR Médecine	delphine.mitanchez@univ-tours.fr
Florence Lavandier	Vacataire	Cadre en Diététique CHRU de Tours		f.lavandier@chu-tours.fr
Wassim Gana	Vacataire	PH Médecine		w.gana@chu-tours.fr
Olivier Rollin	Vacataire	Responsable administratif IEHCA	UFR Arts et sciences humaines	olivier.rollin@villa-rabelais.fr
Nathalie Tressel	Vacataire	Diététicienne		n.tressel@chu-tours.fr
Sandrine Baumann-Hautin	Vacataire	Chef cuisinier		latabledesandrine@gmail.com

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Université d'Orléans				
Pr Régis Hankard	Titulaire	PUPH Médecine	UFR Médecine	regis.hankard@chu-orleans.fr
Pr Nadia Sabbah	Titulaire	PUPH Médecine	UFR Médecine	
Dr Margueritte Ancellin	Titulaire	PH Médecine		
Diana Cardenas	Vacataire	PH Médecine		dianacardenasbraz@gmail.com
Karine Bernardo	Vacataire	PH Médecine		karine10b@hotmail.fr
Pr Bariele Tripi	Titulaire	PUPH Médecine		gabriele.tripi@epsm-loiret.fr
Pr Jean Pierre Corbeau	Vacataire	PU honoraire	UFR Arts et sciences humaines	jean.corbeau@univ-tours.fr
Hélène Raynal	Vacataire	Patiente experte		mayahel@live.fr
Béatrice Dorigny	Vacataire	Industrie		beatrice.dorigny@fr.nestle.com
Philippe Walker	Vacataire	PH Médecine		philippe.walker@gmail.com
Olivier Mantha	Vacataire	Chercheur		olivier.mantha@inserm.fr

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Université de Poitiers				
Dr Hélène Mosbah	Titulaire	MCUPH Médecine	UFR Médecine	Helena.MOSBAH@chu-poitiers.fr
Dr Hélène Bihan	Vacataire	PH Médecine		
Dr Mathilde Merckx-Fraty	Vacataire	PH Médecine		
Dr W Serra	Vacataire	PH Médecine		
Pr Marc Paccalin	Titulaire	PUPH Médecine	UFR Médecine	
Pr Ludovic Giquel	Titulaire	PUPH Médecine	UFR Médecine	
Dr C Janssen	Vacataire	PH Médecine		
Dr E Raguin	Vacataire	PH Médecine		
Dr Marc Besnier	Vacataire	Médecin Libéral		
Pr Jean Pierre Faure	Titulaire	PUPH Médecine		
Mr R Lecomte	Vacataire	Diététicien		
Me M Duveau	Vacataire	Diététicienne		

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	2	FI	0	0,5
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	7	FC au tarif normal	9	4
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	3	FC au tarif réduit	4	1,75
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	2023-2024*	2024-2025*	Total
Total des recettes (le facturé)			15 368 €	20 000 €	35 368 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes			13 119 €	11 978 €	25 097 €
Résultat recettes-dépenses	0 €	0 €	2 249 €	8 022 €	10 271 €

*A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		Nutrition, Alimentation-Santé			
Type de formation		Diplôme Inter-Universitaire			
Paramètres		Valeur			
Formation sur une année complète (oui/non)		Non			
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UIT		25%			
Pourcentage minimum de coût de support		5%			
Coûts directs spécifiques uniquement		Spé			
Type de diplôme		DU			
Annulation de la licence académique par l'UIT (oui/non)		Non			

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 760 €	6	+ 5 614 €
réduits	1 040 €	3	+ 647 €
FI	694 €	1	+ 130 €
			+ €
	Total		+ 6 131 €

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	10
Tarif moyen	1 437 €
Marge moyenne	+613 €

Légende

10 à renseigner personnellement

subvention (€)	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	14 374 €	1 437 €
Coûts directs formation	5 592 €	559 €
Marge sur coûts directs	+8 782 €	+878 €
Coûts indirects formation	2 651 €	265 €
Coûts complets	8 243 €	824 €
Marge sur coûts complets	+6 131 €	+613 €

Coûts directs formation	5 592 €	559 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €	-	-
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	12,0 h	3,0 h	21,0 h	46 €	966 €	97 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €	-	-
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire	2,0 h		3,0 h	46 €	138 €	14 €
Professeurs agrégés et assimilés	2,0 h		3,0 h	275 €	824 €	82 €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés	4,0 h	2,0 h	8,0 h	212 €	1 696 €	170 €
Docteurs contractuels				97 €	-	-
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	-	-
Vacataires non fonctionnaires	2,0 h		3,0 h	61 €	183 €	18 €
Vacataires fonctionnaires	2,0 h		3,0 h	46 €	138 €	14 €
Autres (honoraires de formation...)				-	-	-
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	-	-
Sous total coûts de personnel EEC formation	24,0 h	5,0 h	41,0 h		3 945 €	395 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-Ph				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-Ph au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agréés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et M&S), attachés temporaires				97 €	- €	- €
Docteurs contractuels				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires		4,0 h	4,0 h	46 €	184 €	18 €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen...)				246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	4,0 h	4,0 h		184 €	18 €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DUJ comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DUJ comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation		
	CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	46,0 h	10,0 h	79,0 h
autre			0,00 h
Total	46,0 h	10,0 h	79,0 h

Heures totales	Heures de formation			
	CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	70,0 h	15,0 h	85,0 h	120,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	24,0 h	9,0 h	33,0 h	45,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	70,0 h	19,0 h	89,0 h	124,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biatiss	24,0 h	5,0 h	41,0 h	8 €	329 €	33 €
coût de fonctionnement				15 €	-	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €	134 €	13 €
Sous total autres coûts directs de formation					463 €	46 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	4 592 €	459 €
---	---------	-------

Coûts spécifiques		Montant	Montant
	Kit pédagogique		- €
	Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	200 €	20 €
	Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	200 €	20 €
	Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	600 €	60 €
	Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques		1000 €	100 €

Marge sur coûts directs	+8 782 €	+878 €
-------------------------	----------	--------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par Unité/Tours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	1 249 €	125 €
Documentation	34 €	- €	3 €	114 €	114 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	84 €	84 €
Sous total coût de soutien		- €		1 446 €	145 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par Univ'Tours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	841 €	841 €
patrimoine immobilier	85 €	- €		283 €	283 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	80 €	80 €
Sous-total coût de support		- €		1 204 €	1 204 €

	Coûts indirects formation	2 651 €	265 €
	Coûts complets	8 243 €	
	Marge sur coûts complets	+6 131 €	+613 €

Chiffres clés / stagiaire		Remarques
Coûts complets	824 €	
dont coûts directs	559 €	
dont coûts indirects	265 €	
Coûts complets de l'heure de formation	69 €	coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs	878 €	
en % du tarif de vente	61%	
Marge sur coûts complets	613 €	
en % du tarif de vente	43%	
Nombre minimum de stagiaires	6	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum	824 €	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

NUTRITION, ALIMENTATION-SANTÉ

Année d'ouverture :

2022

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	1 760,00 €	1 760,00 €	1 760,00 €	1 760,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	1 040,00 €	1 040,00 €	1 040,00 €	1 040,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	516,00 €	516,00 €	516,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	516,00 €	694,00 €	694,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **PATHOLOGIE DE LA MUQUEUSE BUCCALE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) **Bac+6**

Composante porteuse **UFR Médecine**
Composante associée le cas échéant **Sélectionner la composante**

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Sorbonne Université
- 2
- 3
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Les deux universités se répartissent les modules d'enseignement théoriques (2 modules de deux jours à Paris - 1 module de deux jours à Tours)

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Mahtab SAMIMI	02 47 47 90 80	mahtab.samimi@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

- | | |
|---|-------------------------------------|
| Formation initiale 100 % en présentiel | ☐ |
| Formation initiale 100 % en distanciel | ☐ |
| Formation initiale hybride (en partie en FOAD) | ☒ |
| Formation continue 100 % en présentiel* | ☐ |
| Formation continue 100 % en distanciel* | ☐ |
| Formation continue hybride (en partie en FOAD)* | ☒ |

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

5 dont 1FI

10

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription

Gestion **FOCAL**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

non

Si oui, code à préciser
Si non, l'envisagez-vous ?

type	Numéro	date d'échéance
NON		

Nom du certificateur

Sélectionner le certificateur

Si autre, préciser le nom du certificateur

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Pathologie, au carrefour de nombreuses disciplines, elle est peu enseignée en formation initiale. Pourtant elle est fréquente (ex : aphtes, maladies virales, leucoplasies...) et le dépistage des lésions précancéreuses buccales est un enjeu de santé publique, compte tenu de la fréquence des cancers buccaux en France.

Public visé concerné par la formation :

Les titulaires du diplôme français d'État de docteur en médecine,
Les titulaires du diplôme français d'État de docteur en chirurgie dentaire,
Les titulaires, d'un diplôme étranger permettant d'exercer la médecine ou l'odontologie dans leur pays,
Les internes de spécialités (DES) ayant validé les deux premiers semestres. La délivrance du diplôme est subordonnée à l'obtention du diplôme de docteur en médecine (qualification en médecine générale ou en spécialités) ou du diplôme de Docteur en Chirurgie Dentaire.
Les internes en odontologie. La délivrance du diplôme est subordonnée à l'obtention du diplôme français de docteur en chirurgie dentaire

Objectifs pédagogiques :

L'enseignement propose 3 aspects de la pathologie de la muqueuse buccale :
- Les lésions élémentaires : ulcérations, érosions, bulles, vésicules, macules, papules et kératoses
- Les maladies buccales, générales ou dermatologiques avec leurs aspects épidémiologiques, cliniques et évolutifs
- Les cas cliniques, de la lésion à l'ordonnance pour les aspects diagnostiques et thérapeutiques

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Pouvoir décrire toutes lésions buccales en s'appuyant sur la reconnaissance des lésions élémentaires
2. Prendre en charge les maladies habituelles de la muqueuse buccale c'est à dire en faire le diagnostic et en prescrire les traitements
3. Pour les maladies rares, savoir orienter le diagnostic et prescrire les examens complémentaires nécessaires avant la prise en charge par les centres de 3ème recours
4. Savoir faire les gestes pratiques nécessaires en consultation spécialisée (tels prélèvements microbiologiques, biopsie ou petite chirurgie buccale)
5. Être capable d'expliquer aux malades la réalisation d'examens complémentaires notamment (imagerie, tests allergologiques), le pronostic et l'évolution des maladies buccales et assurer la prise en charge psychologique de ces malade
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Convention avec l'association société de dermatologie française (signée à partir de 2026-2027)

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

L'inscription à ce DIU, comprenant une pratique professionnelle, n'est accessible aux étudiants et professionnels médicaux étrangers hors Union européenne que dans la mesure où ils suivent une formation en France, assortie d'un visa et d'un statut de recrutement dans un établissement de santé, conformément à la circulaire interministérielle DGOS/RH1/RH4/DDI/BIP n° 2012-330 du 31 août 2012.
Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac+6 ou équivalent et faire partie du public visé.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Sur dossier de candidature accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV et de la copie des diplômes,

Procédure de recrutement

Admission après étude du dossier par le responsable pédagogique.

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation

Enseignements théoriques, pratiques et cliniques dans les services de dermatologie, stomatologie et C.M.F.

Cours magistraux = 43 heures d'enseignement théorique réparties en trois modules de deux jours :

- module 1 cours magistraux à paris : 14h de cours magistraux sur 2 jours
- module 2 cours magistraux à paris : 14,5h de cours magistraux sur 2 jours
- module 3 cours magistraux à tours en e-learning synchrone : 14,5 h de cours magistraux répartis sur 2 jours

Ateliers/TD sur site = 90,5 heures (services de dermatologie, chirurgie maxillofaciale et chirurgie orale Trousseau CHU de Tours) pour les stagiaires inscrits à Tours

- 30,5 heures d'ateliers/TD a Tours (17 cours ateliers/TD de 1h30 + REVISIONS ATELIERS PHOTOS 5 heures)

Pratique professionnelle pour les stagiaires inscrits à Tours

- 15 demi-journées d'observation clinique supervisée : créneaux de consultations d'une durée de 4 heures au CHRU de Tours, hôpital Trousseau, (=60 heures)

Soit 133,5 heures au total

Méthodes pédagogiques

Présentiel/distanciel synchrone

Ateliers

Travaux dirigés

Durée :



1 an



2 ans



3 ans



4 ans



5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 60 heures

Conditions de validation du diplôme

La présence à toutes les activités est obligatoire.

Durée des épreuves écrite et pratique : 1 heure, et 20 minutes

Il y a compensation entre les épreuves dites écrite et pratique

Condition de validation : obtenir un moyenne supérieure ou égale à 10/20 aux épreuves.



session unique



2 sessions*



redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Redoublement possible sans conservation des notes obtenues

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Dermatologie

Diplôme : **PATHOLOGIE DE LA MUQUEUSE BUCCALE**

Nom du responsable : Mahtab SAMIMI

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC									
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES									
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2							
Module 1 (Paris)	Aphtes, Aphtoses	Présentiel		14			QP												
	Examen de la cavité buccale																		
	Anomalies physiologiques de la muqueuse buccale																		
	Lésions élémentaires																		
	Sécheresse buccale et Hypersialorrhée																		
	Anatomo-pathologie de la muqueuse buccale normale																		
	Biopsies buccales																		
	Pathologies linguales																		
	Manifestations buccales des hémopathies																		
	Les stomatites mycosiques																		
	Lésions buccales potentiellement cancéreuses																		
	Module 2 (Paris)		Stomatites virales					Présentiel		14,5			QP						
			Ulcerations buccales																
Stomatites Bactériennes.																			
Syphilis, Tuberculose et Mycobactéries																			
Lichen plan																			
Manifestations buccales et immunodépression																			
Lésions buccales pigmentées																			
Diagnostics plus rares dans la cavité buccale																			
Cancers de la cavité buccale																			
Maladies systémiques et cavité buccale																			
Pathologie de la muqueuse buccale de l'enfant																			
Module 3 (Tours)		Chéilites et macrochéilies	Distanciel synchrone		14,5				QP										
		Immunologie et allergologie buccales																	
	Halitose / Dysgueusies																		
	Pathologies gingivales																		
	Stomatites d'origine médicamenteuse et toxidermies bulleuses																		
	Les anomalies vasculaires bucco-faciales																		
	Maladies Bulleuses auto-immunes																		
	Érythème polymorphe																		
	Orientation Diagnostique devant une lésion blanche buccale																		
	Orientation Diagnostique devant un nodule de la cavité buccale																		
	Orientation diagnostique devant des stomatodynies																		
	Mucites post-chimiothérapie et post radiothérapie																		
	Pour les stagiaires de l'UT de Tours	Ateliers et TD en dehors des modules									30,5		QP						
	Evaluation en dehors des dates de formation	Epreuve écrite (1h)						Coeff 1 pour les modules 1 à 3					ET/E			ET/E			
Epreuve pratique (20min - reconnaissance de diapos consignés par écrit)			Coeff 1 pour les ateliers				ET/E			ET/E									
Pratique professionnelle						60													
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP				43	30,5	0	Préciser : CC : contrôle continu												
73,5 plus 1h20 d'évaluations							ET : examen terminal												
							O : oral – E : écrit												
							QP : quittus de présence												

* cf déroulé pédagogique

Dossier d'habilitation CU-AU-DU-DIU - version de la CFVU du 28/09/2025 et du CA du 29/09/2025

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
VAILLANT Loïc (société savante de dermatologie)	PU-PH	Dermatologie	UFR Médecine	loic.vaillant@univ-tours.fr
SAMIMI Mahtab	PU-PH	Dermatologie	UFR Médecine	mahtab.samimi@univ-tours.fr
BLANCHARD Emmanuelle	PU-PH	Biologie cellulaire	UFR Médecine	emmanuelle.blanchard@univ-tours.fr
DESOUBEAUX Guillaume	PU-PH	Parasitologie	UFR Médecine	guillaume.desoubieux@univ-tours.fr
DUJARDIN Fanny	PH	Anatomo-Pathologie		f.dujardin@chu-tours.fr
MARUANI Annabel	PU-PH	Dermatologie	UFR Médecine	annabel.maruani@univ-tours.fr
ZLOWODSKI Aude-Sophie	VAC	Odontologie		audezlow@gmail.com
JOLY Aline	PH	chirurgie maxillofaciale	UFR Arts et sciences humaines	a.joly@chu-tours.fr
CHU MIOU LIN Delphine	PH	Rhumatologie		d.chumiowlin@chu-tours.fr
LECERF Patrick	VAC	ORL		lecerf@hotmail.fr
MARCE Diane	PH	Dermatologie		d.marce@chu-tours.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	3	FI	1	FI	1	1,25
	FC au tarif normal	1	FC au tarif normal	2	FC au tarif normal	3	FC au tarif normal	3	2,25
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024*	2024-2025*	Total
Total des recettes (le facturé)	1 200 €	2 400 €	4 320 €	4 530 €	12 450 €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes	- €	- €	8 040 €	3 736 €	11 776 €
Résultat recettes-dépenses	1 200 €	2 400 €	- 3 720 €	794 €	674 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		PATHOLOGIE DE LA MUQUEUSE BUCCALE	
Type de formation		Diplôme Inter-Universitaire	
		Paramètres	Valeur
Formation sur une année complète (oui/non)		Non	
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT		25%	
Pourcentage minimum de coût de support		5%	
Coûts directs spécifiques uniquement		Spé	
Type de diplôme		DIU	
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)		Non	

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 510 €	4	+2 112 €
réduit			+ €
FI	714 €	1	-268 €
			+ €
Total			+1 844 €

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	5	à renseigner
Tarif moyen	1 351 €	renseigné
Marge moyenne	+369 €	calculé

subvention (€)	
----------------	--

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	6 754 €	1 351 €
Coûts directs formation	3 055 €	611 €
Marge sur coûts directs	+3 699 €	+740 €
Coûts indirects formation	1 856 €	371 €
Coûts complets	4 910 €	982 €
Marge sur coûts complets	+1 844 €	+369 €

Coûts directs formation		3 055 €	611 €
-------------------------	--	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)		Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
		CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		9,5 h		14,3 h	46 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €
Vacataires fonctionnaires		4,5 h	10,5 h	17,3 h	46 €
Autres (honoraires de formation...)					- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation		14,0 h	10,5 h	31,5 h	1 449 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)		Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
		CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €
Vacataires fonctionnaires				46 €	- €
Autres (honoraires de formation...)					- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation		0,0 h	0,0 h	0,00 h	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DIU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)		Heures de formation	
		CM	TD/TP
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		29,0 h	43,5 h
autre			20,0 h
Total		29,0 h	20,0 h

Heures totales		Heures de formation	
		CM	TD/TP
nb heures de formation (pour l'apprenant)		43,0 h	30,5 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours		14,0 h	10,5 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)		43,0 h	30,5 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)		Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue		FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)			- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)			- €
Total		- €	- €

Autres coûts directs de formation		Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
		CM	TD/TP	ETD	
coût de personnel Biats				8 €	253 €
coût de fonctionnement		14,0 h	10,5 h	31,5 h	15 €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €	103 €
Sous total autres coûts directs de formation					356 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)		1 805 €	361 €
---	--	---------	-------

Coûts spécifiques		Montant	Montant
Kit pédagogique		- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		250 €	50 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		- €	- €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		1 000 €	200 €
Reversement partenaire		1250 €	250 €
Total des coûts spécifiques			

Marge sur coûts directs		+3 699 €	+740 €
-------------------------	--	----------	--------

Coûts de soutien		Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation		373 €	- €	28 €	874 €	175 €
Documentation		34 €	- €	3 €	80 €	16 €
Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante		25 €	- €	2 €	59 €	12 €
Sous total coût de soutien		- €	- €		1 013 €	203 €

Coûts de support		Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion		251 €	- €	19 €	589 €	118 €
patrimoine immobilier		85 €	- €	6 €	158 €	40 €
système d'information et numérique		24 €	- €	2 €	56 €	11 €
Sous total coût de support		- €	- €		843 €	169 €

Coûts indirects formation		1 856 €	371 €
Coûts complets		4 910 €	982 €
Marge sur coûts complets		+1 844 €	+369 €

Chiffres clés / stagiaire		Remarques
Coûts complets		982 €
dont coûts directs		611 €
dont coûts indirects		371 €
Coûts complets de l'heure de formation		52 €
Marge sur coûts directs		740 €
en % du tarif de vente		55%
Marge sur coûts complets		369 €
en % du tarif de vente		27%
Nombre minimum de stagiaires		4
Tarification minimum		982 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

PATHOLOGIE DE LA MUQUEUSE BUCCALE

Année d'ouverture :

1998

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
Stagiaire Tarif Normal	1 200,00 €	1 200,00 €	1 440,00 €	1 510,00 €	1 510,00 €	1 510,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	254,00 €	254,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	460,00 €	460,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	714,00 €	714,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé	PÉDAGOGIE EN SANTÉ
----------	---------------------------

Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Bac+3
-----------------------------------	-------

Composante porteuse	UFR Médecine
Composante associée le cas échéant	Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :	1 Université d'Angers 2 Université de Nantes 3 Université de Rennes 1 4 Université Bretagne Occidentale
---	--

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :	
--	--

Enseignant.e.s responsable.s :	<table> <tr> <th>Nom Prénom</th> <th>Téléphone</th> <th>Mail</th> </tr> <tr> <td>1 Denis ANGOULVANT</td> <td>02 47 47 90 51</td> <td>denis.angoulvant@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>2 Philippe GATAULT</td> <td></td> <td>philippe.gatault@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Nom Prénom	Téléphone	Mail	1 Denis ANGOULVANT	02 47 47 90 51	denis.angoulvant@univ-tours.fr	2 Philippe GATAULT		philippe.gatault@univ-tours.fr	3			4		
Nom Prénom	Téléphone	Mail														
1 Denis ANGOULVANT	02 47 47 90 51	denis.angoulvant@univ-tours.fr														
2 Philippe GATAULT		philippe.gatault@univ-tours.fr														
3																
4																

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel ☐ Formation initiale 100 % en distanciel ☐ Formation initiale hybride (en partie en FOAD) ☐ Formation continue 100 % en présentiel* ☒ Formation continue 100 % en distanciel* ☐ Formation continue hybride (en partie en FOAD)* ☐	Effectifs attendus pour l'Université de Tours minimum maximum <table> <tr> <td>7</td> <td>8</td> </tr> </table>	7	8
7	8			

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription	Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription
--	--

Gestion	FOCAL
---------	-------

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :	Les universitaires et professionnels de la santé intervenant dans la formation médicale initiale et dans la formation médicale continue doivent pouvoir bénéficier d'une formation adaptée à leur rôle d'enseignant et de formateur dans le domaine médical. Il existe des spécificités mais aussi des aspects communs dans les objectifs et les méthodes d'enseignement des professionnels de santé impliqués dans la formation de leurs futurs collègues. Ces aspects communs sont les objectifs du diplôme et portent sur les théories de l'apprentissage, la planification d'un dispositif de formation, l'évaluation pédagogique, les théories de la motivation pour apprendre et la supervision clinique.
--	--

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
Sélectionner le certificateur		

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Les universitaires et les professionnels de la santé intervenant dans la formation médicale initiale et dans la formation médicale continue doivent pouvoir bénéficier d'une formation adaptée à leur rôle d'enseignant et de formateur dans le domaine de la santé. Les universitaires et les professionnels de la santé intervenant dans la formation médicale initiale et continue doivent pouvoir bénéficier d'une formation adaptée à leur rôle d'enseignant et de formateur dans le domaine médical.

Notre diplôme inter-universitaire "Pédagogie en santé" permet à ce public d'acquérir des bases théoriques en pédagogie générale. Il vise à former des professionnels capables de concevoir, planifier, réaliser et évaluer une action de formation et d'intégrer les spécificités du secteur médical et paramédical dans leurs objectifs et méthodes d'enseignement.

Public visé concerné par la formation :

Public pluridisciplinaire
Médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, cadres de santé, infirmiers, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, podologues, ostéopathes, psychologues, vétérinaires souhaitant une carrière hospitalo-universitaire et impliqués dans la formation médicale initiale ou continue

Objectifs pédagogiques :

Replacer son action de formation et sa conception de l'enseignement par rapport aux principaux courants théoriques en éducation,
Planifier un enseignement pluri professionnel
Développer l'interactivité à l'aide d'outils numériques
Concevoir et de développer un travail de recherche en éducation médicale
Maîtriser la définition de compétences et les outils adaptés à son développement
Mettre en oeuvre un dispositif des évaluations des étudiants et des enseignants
Intégrer les différentes méthodes de simulation au sein de sa propre formation en fonction de ses objectifs

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Formation plus particulièrement destinée aux professionnels de santé se préparant à assumer des charges d'enseignement :
carrière hospitalo universitaire, responsable de centre de formation, ...

À l'issue du diplôme, les participants seront en capacité de :
Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de formation en santé
Développer des enseignements pluriprofessionnels intégrant des outils numériques et des méthodes de simulation.
Mettre en œuvre des dispositifs d'évaluation des apprentissages et des pratiques pédagogiques.
Initier ou conduire des projets de recherche

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Savoir planifier, déployer et évaluer un programme d'enseignement
2. Savoir utiliser les concepts modernes et les outils adaptés aux objectifs pédagogiques pré définis.
- 3.
- 4.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau BAC+3 ou équivalent et faire partie du public visé
Être titulaire ou en cours d'obtention (3e cycle en France) d'un Diplôme d'État de docteur en médecine ou en pharmacie ou en chirurgie dentaire ou vétérinaire
Être titulaire d'un Diplôme d'État de sage-femme, de cadre de santé, d'infirmier, de masseur-kinésithérapeute, de pédicure-podologue
Être titulaire d'un Master en psychologie
Être titulaire d'un Diplôme d'ostéopathe

Documents demandés pour l'examen du dossier

Sur dossier : éléments à fournir : CV, lettre de motivation/projet professionnel, copies diplômes.

Procédure de recrutement

Etude du dossier. Toute inscription doit recueillir l'aval du responsable pédagogique.

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...constitution d'un groupe pluridisciplinaire

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation :

- 77 heures d'enseignement en présentiel réparties en 5 modules de deux ou trois jours.
Le module de Tours se déroule au Centre de Simulation (Medisim Tours) de l'UFR de Médecine.

Méthodes pédagogiques

Présentiel
Travaux dirigés
Simulation en santé

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐ Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐ Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

- Présence obligatoire en cours,
- un mémoire noté sur 20 points (coefficient 1)
- la soutenance du mémoire, d'une durée de 30 minutes (20 minutes de présentation du travail et 10 minutes d'échanges avec le jury, notée sur 20 points (coefficient 1)
Pour être admis, les stagiaires doivent obtenir une note au moins égale à la moyenne (soit 10 sur 20 points) dans chacune des épreuves. Aucune compensation ne peut être réalisée entre les épreuves).

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Redoublement possible sans conservation des notes obtenues

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Pédagogie

Diplôme : PÉDAGOGIE EN SANTÉ

Nom du responsable : Denis ANGOULVANT

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC			
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES			
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2	
Module 1 : Bases théoriques de l'enseignement (2 jours à Nantes)		Présentiel					QP						
	Théories de l'apprentissage Conceptions de l'enseignement		14										
Module 2 : Interprofessionnalité, innovation et recherche (3 jours à Angers)													
	Interprofessionnalité : Présentation de la maquette générale de Santé. Réformes nationales récentes et en cours. Outils pédagogiques numériques pour augmenter l'interaction en cours direct Monter un enseignement inter professionnel : enjeux techniques et culturels Évaluation en contexte inter professionnel Classe inversée en salle interactive Tutorat et enseignement par les pairs Rédiger une question de recherche en pédagogie en lien avec les données de la littérature Construire une méthode (Recherche qualitative, quantitative ou mixte) Définir le projet de mémoire du DIU et les objectifs de valorisation (congrès, article)		7	14									
Module 3 : Approches compétences (2 jours à Rennes)													
	Enseigner avec l'appui du numérique Technologie et simulation Applications en e-learning et e-teaching Présentation d'un programme innovant en pédagogie Québécois Importance de la prise en compte des stéréotypes et représentations sur la pédagogie en études médicales et soignantes Introduction à l'apprentissage par analyse de pratique Séance d'analyse de pratique Simulation sur patient réel pour l'apprentissage de la sémiologie Le patient		7	7									
Module 4 : Evaluation pédagogique (2 jours à Brest)													
	Evaluation des apprentissages Evaluation des dispositifs de formation et des enseignants			14									
Module 5 : Simulation en santé (2 jours à Tours)													
	Simulation en pédagogie médicale Développement d'un programme de simulation		7	7									
Évaluation en dehors des dates de formation													
	Rédaction d'un mémoire		1				ET/ E			ET/ E			
	Soutenance d'un mémoire (0h30)		1				ET/O			ET/O			
Stage/Pratique professionnelle													
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP			77	35	42	0	Préciser : CC : contrôle continu						
plus 0h30 d'évaluation							ET : examen terminal						
							O : oral – E : écrit						
							QP : quitus de présence						

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Denis Angoulvant	Titulaire	PU PH Cardiologie	UFR Médecine	denis.angoulvant@univ-tours.fr
Hubert Lardy	Titulaire	PU PH Chirurgie infantile	UFR Médecine	hubert.lardy@univ-tours.fr
Anne Bernard	Titulaire	PUPH Cardiologie	UFR Médecine	anne.bernard@univ-tours.fr
Philippe Gatault	Titulaire	PU PH Néphrologie	UFR Médecine	philippe.gatault@univ-tours.fr
Antoine Legras	Titulaire	PUPH Chirurgie Thoracique	UFR Médecine	antoine.legras@univ-tours.fr
Kanav Raoul Khanna	Titulaire	MCU PH Ophtalmologie	UFR Médecine	khanna@univ-tours.fr
Fabrice Ivanès	Titulaire	PU PH Physiologie	UFR Médecine	fabrice.ivanès@univ-tours.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023		2023-2024*		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	7	FC au tarif normal	7	FC au tarif normal	7	FC au tarif normal	7	7
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024*	2024-2025*	Total
Total des recettes (le facturé)	9 370 €	9 370 €	9 450 €	9 450 €	37 640 €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes	2 380 €	3 015 €	13 510 €	12 638 €	31 543 €
Résultat recettes-dépenses	6 990 €	6 355 €	- 4 060 €	- 3 188 €	6 097 €

*A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme PEDAGOGIE EN SANTE				
Type de formation Diplôme Inter-Universitaire				
Paramètres		Valeur		
Formation sur une année complète (ou/non)		Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT		25%		
Pourcentage minimum de coût de support		5%		
Coûts directs spécifiques uniquement		Spé		
Type de diplôme		DIU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)		Non		
Tarifs		Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC		1 600 €	7	+1 615 €
réduit				+ €
FI				+ €
		Total		+1 615 €
subvention (€)				
		Total	Par stagiaire	
Chiffre d'affaires prévisionnel		11 200 €	1 600 €	
Coûts directs formation		6 139 €	877 €	
Marge sur coûts directs		+5 061 €	+723 €	
Coûts indirects formation		3 446 €	492 €	
Coûts complets		9 585 €	1 369 €	
Marge sur coûts complets		+1 615 €	+231 €	
Coûts directs formation		6 139 €	877 €	
Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)				
		Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation
		CM TD/TP ETD		
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		7,0 h 3,0 h 13,5 h	46 €	621 €
Maîtres de conférences et assimilés			246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire			46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €
Doctorants contractuels			97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires			61 €	- €
Vacataires fonctionnaires		4,0 h 4,0 h	46 €	184 €
Autres (honoraires de formation...)				- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation		7,0 h 7,0 h 17,5 h		805 € 115 €
Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)				
		Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation
		CM TD/TP ETD		
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH			413 €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		25,0 h 25,0 h	46 €	1 150 €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH			246 €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH au-delà du service statutaire			46 €	- €
Professeurs agrégés et assimilés			275 €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés			212 €	- €
Doctorants contractuels			97 €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires			127 €	- €
Vacataires non fonctionnaires			61 €	- €
Vacataires fonctionnaires		16,0 h 16,0 h	46 €	736 €
Autres (honoraires de formation...)				- €
Si statut inconnu (Coût moyen)			246 €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation		0,0 h 41,0 h 41,0 h		1 886 € 269 €
Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DIU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)				
		Heures de formation		
		CM TD/TP ETD		
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI				0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement				0,00 h
autre		28,0 h 35,0 h		77,0 h
Total		28,0 h 35,0 h		77,0 h
Heures totales				
		Heures de formation		
		CM TD/TP Hrs totales ETD		
nb heures de formation (pour l'apprenant)		35,0 h 42,0 h	77,0 h	94,5 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours		7,0 h 48,0 h	55,0 h	58,5 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)		35,0 h 83,0 h	118,0 h	135,5 h
Primes et indemnités (décisions stratégiques)			Montant	Montant
		Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €
		Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
		Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total			- €	- €
Autres coûts directs de formation				
		Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation
		CM TD/TP ETD		
coût de personnel Biats			8 €	141 €
coût de fonctionnement		7,0 h 7,0 h 17,5 h	15 €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation			3 €	57 €
Sous total autres coûts directs de formation				198 € 28 €
Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)			2 889 €	413 €
Coûts spécifiques			Montant	Montant
		Kit pédagogique		- €
		Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	2 000 €	286 €
		Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	1 100 €	157 €
		Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	150 €	21 €
		Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques			3250 €	464 €
Marge sur coûts directs			+5 061 €	+723 €
			45,2%	
Coûts de soutien				
		Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation
				Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
				Coût total
		Appui à la formation	373 € - €	28 € 1 623 €
		Documentation	34 € - €	3 € 148 €
		Valorisation et appui à la recherche	- € - €	- € - €
		Vie étudiante	25 € - €	2 € 109 €
Sous total coût de soutien			- €	1 880 € 269 €
Coûts de support				
		Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation
				Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
				Coût total
		gouvernance, pilotage, gestion	251 € - €	19 € 1 094 €
		patrimoine immobilier	85 € - €	6 € 368 €
		système d'information et numérique	24 € - €	2 € 104 €
Sous total coût de support			- €	1 566 € 224 €
			Coûts indirects formation	3 446 €
			Coûts complets	9 585 €
			Marge sur coûts complets	+1 615 €
				14,4%

Chiffres clés / stagiaire		Remarques
Coûts complets	1 369 €	
dont coûts directs	877 €	
dont coûts indirects	492 €	
Coûts complets de l'heure de formation	101 €	coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs	723 €	
en % du tarif de vente	45%	
Marge sur coûts complets	231 €	
en % du tarif de vente	14%	
Nombre minimum de stagiaires	6	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum	1 369 €	correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

PÉDAGOGIE EN SANTÉ

Année d'ouverture :

2006

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	1 300,00 €	1 350,00 €	1 350,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé	PERTURBATEURS ENDOCRINIENS ET 1000 PREMIERS JOURS
----------	--

Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Bac+3
-----------------------------------	-------

Composante porteuse	UFR Médecine
Composante associée le cas échéant	Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :	
1	
2	
3	
4	

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :	
--	--

Enseignant.e.s responsable.s :																
	<table> <tr> <th>Nom Prénom</th> <th>Téléphone</th> <th>Mail</th> </tr> <tr> <td>1 Pascal Vaudin (Univ. Tours)</td> <td>06 95 92 65 40</td> <td>pascal.vaudin@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>2 Fabrice Guérif (Univ. Tours)</td> <td></td> <td>fabrice.guerif@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>3 Stéphane Mortaud (Univ. Orléans)</td> <td></td> <td>stephane.mortaud@univ-orleans.fr</td> </tr> <tr> <td>4 Flora Reverchon (Univ. Orléans)</td> <td></td> <td>flora.reverchon@univ-orleans.fr</td> </tr> </table>	Nom Prénom	Téléphone	Mail	1 Pascal Vaudin (Univ. Tours)	06 95 92 65 40	pascal.vaudin@univ-tours.fr	2 Fabrice Guérif (Univ. Tours)		fabrice.guerif@univ-tours.fr	3 Stéphane Mortaud (Univ. Orléans)		stephane.mortaud@univ-orleans.fr	4 Flora Reverchon (Univ. Orléans)		flora.reverchon@univ-orleans.fr
Nom Prénom	Téléphone	Mail														
1 Pascal Vaudin (Univ. Tours)	06 95 92 65 40	pascal.vaudin@univ-tours.fr														
2 Fabrice Guérif (Univ. Tours)		fabrice.guerif@univ-tours.fr														
3 Stéphane Mortaud (Univ. Orléans)		stephane.mortaud@univ-orleans.fr														
4 Flora Reverchon (Univ. Orléans)		flora.reverchon@univ-orleans.fr														

Diplôme ouvert en	<table> <tr> <td>Formation initiale 100 % en présentiel</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation initiale 100 % en distanciel</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation initiale hybride (en partie en FOAD)</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation continue 100 % en présentiel*</td> <td>☒</td> </tr> <tr> <td>Formation continue 100 % en distanciel*</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation continue hybride (en partie en FOAD)*</td> <td>☐</td> </tr> </table>	Formation initiale 100 % en présentiel	☐	Formation initiale 100 % en distanciel	☐	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐	Formation continue 100 % en présentiel*	☒	Formation continue 100 % en distanciel*	☐	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐	<table> <tr> <th colspan="2">Effectifs attendus pour l'Université de Tours</th> </tr> <tr> <th>minimum</th> <th>maximum</th> </tr> <tr> <td>6</td> <td>30</td> </tr> </table>	Effectifs attendus pour l'Université de Tours		minimum	maximum	6	30
Formation initiale 100 % en présentiel	☐																			
Formation initiale 100 % en distanciel	☐																			
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐																			
Formation continue 100 % en présentiel*	☒																			
Formation continue 100 % en distanciel*	☐																			
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐																			
Effectifs attendus pour l'Université de Tours																				
minimum	maximum																			
6	30																			

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription	Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription
--	--

Gestion	FOCAL
---------	-------

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :	
--	--

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Les sociétés occidentales produisent et utilisent de multiples substances chimiques dans les domaines pharmaceutiques, agricoles et industriels. Ces substances chimiques qui font partie de la vie de tous les jours et dont on ne peut plus se passer constituent une préoccupation grandissante du grand public. En effet, en plus d'être des polluants environnementaux, certaines de ces substances impactent la santé humaine par leurs effets « perturbateurs endocriniens ». La littérature scientifique montre sans équivoque qu'une exposition à ces molécules à effet perturbateur endocrinien perturbe le développement embryonnaire et celui du jeune enfant. Cette fenêtre des 1000 premiers jours (de la conception à l'âge de 2 ans) est une période clé qui définira la santé du futur adulte. Cette problématique des perturbateurs endocriniens devient un enjeu de santé public. Il faut donc informer les plus grand nombre et plus particulièrement les futurs et jeunes parents. Les meilleurs relais sont les professionnels de santé et plus spécifiquement, les médecins généralistes, les sages-femmes et les obstétriciens. La lecture de plusieurs études rapporte un vrai déficit de formation sur les perturbateurs endocriniens par ces professionnels de santé et que ces derniers expriment avec une large majorité un besoin de formation dans ce domaine.

Public visé concerné par la formation :

Professionnels de santé titulaires d'un diplôme d'État : de médecine générale, de spécialité en gynécologie-obstétrique, de spécialité en gynécologie-médicale, de spécialité en pédiatrie, de pharmacie, de sage-femme, d'infirmier, de puériculture, de diététique,
Professionnels titulaires d'un master en biologie santé ou des responsables d'établissement accueillant un public de la petite enfance.

Objectifs pédagogiques :

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir les bases fondamentales sur la problématique des perturbateurs endocriniens,
- Apporter un complément de formation sur ce sujet spécifique pour lequel un nombre croissant de patients/tes s'interroge.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

La formation permettra aux professionnels de santé de donner des réponses concrètes, fiables aux questionnements de leurs patients/tes sur les impacts des perturbateurs endocriniens sur leur santé. Les professionnels de santé pourront conseiller leurs patients/tes afin de préparer un environnement favorable à la santé de leurs futurs enfants. De manière plus large, cette formation permettra aux professionnels de santé de proposer des consultations en santé environnementale.
Les professionnels titulaires d'un master, n'ayant pas de patientèle, accroîtront leurs connaissances et les directeurs de crèche, ayant une formation en santé, pourront répondre aux interrogations des parents.
L'objectif est d'améliorer leurs pratiques auprès de leur patientèle ou de contribuer à délivrer une information de qualité dans leur cadre professionnel.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Savoir définir les perturbateurs endocriniens,
2. Savoir identifier leurs provenances, leurs modes d'exposition,
3. Connaître les impacts sur le développement embryonnaire
4. Connaître leurs conséquences sur la santé du jeune enfant à venir jusqu'à l'adulte
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+3 au minimum et faire partie du public visé.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Éléments à fournir : CV, lettre de motivation et copie des diplômes

Procédure de recrutement

Après examen du dossier, l'inscription au diplôme d'université est soumise à l'autorisation des responsables pédagogiques

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulement :

- 30 heures d'enseignement répartis en deux fois deux heures par semaine soit sept semaines en présentiel ou en visioconférence. Les cours seront assurés par des universitaires ou des professionnels de santé,
- 2 heures d'évaluation en présentiel.

Méthodes pédagogiques

Présentiel / distanciel synchrone

Démarche participative

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Sauf motif impérieux, l'assiduité est validée à condition d'être présent (e) à l'ensemble de la formation.
- Contrôle continu à chaque séquence de 2 heures soit 15 QCM. La moyenne des notes des QCM représentera 25 % de la note finale. 12 épreuves à minima en contrôle continu seront exigées en cas d'absences justifiées,
- Présentation orale de retours d'expériences et analyse de pratique en collectif d'une durée de 2 heures en présentiel. La note de l'épreuve orale représentera 75 % de la note finale.
La moyenne finale des 2 notes devra être supérieure ou égale à 10.

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Pas de session de rattrapage.

Redoublement possible sans conservation des notes

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Neurosciences

Diplôme : PERTURBATEURS ENDOCRINIENS ET 1000 PREMIERS JOURS

Nom du responsable : Fabrice GUERIF
Pascal VAUDIN

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
De quoi parle t-on ?	Les polluants environnementaux (perturbateurs endocriniens) : - Contexte et définition - Où les trouver ? - Comment est-on exposé ? - Sommes-nous contaminés ? - Mécanismes d'action - Propriétés particulières	Présentiel ou distanciel	1	6			CC					
Impacts des polluants sur la santé : de la production des gamètes jusqu'au stade adulte	Polluants et fonction de reproduction : - Données épidémiologiques - Effets sur le mâle - Effets sur la femelle - Fécondation	Présentiel ou distanciel synchrone	1	4			CC					
	Polluants et gestation : - Impacts sur le placenta - Polluants sur le fœtus - Fenêtre d'exposition - Notion des 1000 premiers jours			4								
	Polluants et petite enfance, enfance, pré-ado : - Données épidémiologiques - Neurodéveloppement - Troubles du comportement - Allergies/Asthme - Puberté précoce			4								
	Polluants et maladies métaboliques (obésité, diabète) : - Données épidémiologiques - Restitution de travaux scientifiques			2								
	Polluants et cancer : - Données épidémiologiques - Restitution de travaux scientifiques			2								
	Polluants et maladies neurodégénératives : - Données épidémiologiques - Restitution de travaux scientifiques			2								
	Polluants et système immunitaire (susceptibilité aux maladies autoimmunes et allergies) : - Données épidémiologiques - Restitution de travaux scientifiques			2								
Données et informations terrains, applicables tout de suite	Perception de la problématique (aspects sociologiques) : - Réalités organisationnelles - Enjeux environnementaux - Compréhension, enjeux, freins - Concilier deux registres distincts	Présentiel ou distanciel synchrone	1	2			CC					
	Quoi faire ? : - Que dit la législation ? - Identifier les personnes à risques - les gestes/Les habitudes simples - Réduire son exposition est possible			2								
Evaluation	Présentation orale		3		2		ET/O			ET/O		
Pratique professionnelle												
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
32 dont 2h d'évaluation				30	2	0	ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Fabrice Guérif	Titulaire	PU-PH Médecine et Biologie de la Reproduction	UFR Médecine	fabrice.guerif@univ-tours.fr
Pascal Vaudin	Titulaire	MCU-HDR Physiologie	UFR Sciences et techniques	pascal.vaudin@univ-tours.fr
Nadia Aguillon- Hernandez	Titulaire	MCU-HDR Neurosciences	UFR Médecine	nadia.aguillon-hernandez@univ-tours.fr
Jean-Philippe Fouquet	Titulaire	Docteur en sociologie et ingénieur de recherche		jean-philippe.fouquet@univ-tours.fr
Stéphane Mortaud	Vacataire	PU Neurosciences		stephane.mortaud@cnrs-orleans.fr
Flora Reverchon	Vacataire	MCU Neurosciences		flora.reverchon@cnrs-orleans.fr
Carine Salliot	Vacataire	PU-PH Immunologie		carine.salliot@uni-orleans.fr
Charlotte Buron-Fouque	Vacataire	MCU-PH Gynécologie- Obstétrique		charlotte.buron@univ-nantes.fr
Nicolas Chevalier	Vacataire	PU-PH Endocrinologue		Nicolas.CHEVALIER@univ-cotedazur.fr
Josselin Pibouleau	Vacataire	Directeur CPAM Indre		JOSSELIN.PIBOULEAU@assurance- maladie.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		2025-2026* inscriptions en cours		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	7	1,75
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	2025-2026* inscriptions en cours	Total
Total des recettes (le facturé)					0 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes					0 €
Résultat recettes-dépenses	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme Perturbateurs endocriniens et 1000 premiers jours	
Type de formation Diplôme Inter-Universitaire	
Paramètres	Valeur
Formation sur une année complète (oui/non)	Non
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%
Pourcentage minimum de coût de support	5%
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé
Type de diplôme	DIU
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	850 €	6	+433 €
réduit			+ €
FI			+ €
Total			+433 €

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	6
Tarif moyen	850 €
Marge moyenne	+72 €

Légende

à renseigner
enseigné
calculé

subvention (€)	
----------------	--

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	5 100 €	850 €
Coûts directs formation	2 605 €	434 €
Marge sur coûts directs	+2 495 €	+416 €
Coûts indirects formation	2 062 €	344 €
Coûts complets	4 667 €	778 €
Marge sur coûts complets	+433 €	+72 €

Coûts directs formation	2 605 €	434 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	14,0 h 2,0 h	46 €	1 058 €	176 €
Maîtres de conférences et assimilés		246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés		275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires		61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires	8,0 h	46 €	552 €	92 €
Autres (honoraires de formation...)			- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	22,0 h 2,0 h 35,0 h		1 610 €	268 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH		413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés		275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires		61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires		46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)			- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h 0,0 h 0,00 h		- €	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DIU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation	
	CM TD/TP ETD	
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	8,0 h	12,0 h
autre		0,00 h
Total	8,0 h 0,0 h 12,0 h	

Heures totales	Heures de formation	
	CM TD/TP Hrs totales ETD	
nb heures de formation (pour l'apprenant)	30,0 h 2,0 h	32,0 h 47,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	22,0 h 2,0 h	24,0 h 35,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	30,0 h 2,0 h	32,0 h 47,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
coût de personnel Biats		8 €	281 €	47 €
coût de fonctionnement	22,0 h 2,0 h 35,0 h	15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation		3 €	114 €	19 €
Sous total autres coûts directs de formation			395 €	66 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	2 005 €	334 €
---	----------------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique		- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	600 €	100 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		- €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		- €
Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques	600 €	100 €

Marge sur coûts directs	+2 495 €	+416 €
-------------------------	-----------------	---------------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	971 €	162 €
Documentation	34 €	- €	3 €	89 €	15 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	65 €	11 €
Sous total coût de soutien		- €		1 125 €	188 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	654 €	109 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	220 €	37 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	62 €	10 €
Sous total coût de support		- €		937 €	156 €

Coûts indirects formation	2 062 €	344 €
Coûts complets	4 667 €	778 €
Marge sur coûts complets	+433 €	+72 €

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	778 €
dont coûts directs	434 €
dont coûts indirects	344 €
Coûts complets de l'heure de formation	99 €
Marge sur coûts directs	416 €
en % du tarif de vente	49%
Marge sur coûts complets	72 €
en % du tarif de vente	8%
Nombre minimum de stagiaires	6
Tarification minimum	778 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS ET 1000 PREMIERS JOURS

Année d'ouverture :

2025

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	850,00 €	850,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/202	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **PHYSIOLOGIE, MÉDECINE ET TRAUMATOLOGIE DU SPORT**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+6

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :
1 Université d'Angers
2 Université de Poitiers
3 Université de Limoges
4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

L'Université d'Angers et de Tours ont travaillé ensemble pour la capacité de médecine et elles souhaitent proposer ce DIU plus orienté sur la médecine du sport de terrain. Elles feront appel à des intervenants des universités de Poitiers et de Limoges. Chaque université organisera deux modules.

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Fabrice IVANES	02 47 47 46 52	fabrice.ivanes@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel ☒
Formation initiale 100 % en distanciel ☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD) ☐
Formation continue 100 % en présentiel* ☒
Formation continue 100 % en distanciel* ☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)* ☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

5 dont 1FI **10**

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription

Gestion FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser Si non, l'envisagez-vous ?	type	Numéro	date d'échéance
			NON		

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur Nature de l'habilitation

Sélectionner le certificateur

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

La médecine du sport est pratiquée dans 2 types de lieux d'exercices pour les médecins à savoir :

- En structure CHU/CH/INSERM/CREPS...
- En médecine générale pour l'encadrement d'équipes sportives, mais également des compétitions, et pour répondre à la demande des sportifs amateurs, notamment en matière de traumatologie mineure.

Aujourd'hui, la plupart des capacités qui répondaient à la demande de formation a disparu et les FST n'ont pas les moyens de répondre seules à cette demande.

Les Universités de Tours, Angers, Limoges et Poitiers ont donc transformé leur capacité en DIU afin :

- d'une part de couvrir les besoins toujours grandissants du monde sportif pour le suivi des équipes locales, les surveillances de terrain et les demandes des centres médico-sportifs sollicités pour les certificats sportifs et qui ont de plus en plus de mal à trouver des médecins compétents en Médecine et Biologie du Sport
- d'autre part de tirer parti des expertises et complémentarités locales en proposant un enseignement basé sur la médecine du sport de terrain

Public visé concerné par la formation :

Titulaire d'un diplôme de docteur en médecine
Interne en médecine

Objectifs pédagogiques :

objectifs pédagogiques :

- mieux appréhender la « spécialité » de médecine du sport dans ses aspects juridiques et pratiques,
- mieux connaître la physiologie de l'exercice l'impact de l'activité physique et sportive sur l'organisation tant dans le cadre de son bénéfice que dans la pathogénèse associée à l'exercice,
- se familiariser à la prise en charge du sportif amateur ou professionnel dans un optique de prévention, de soins, mais également de performance,

Les connaissances acquises dans le cadre de cette formation seront multiples et toucheront à la physiologie et la biologie du sport, la santé de l'adulte et de l'enfant sportif, les aspects réglementaires médicaux associés au sport, la traumatologie du sport ainsi que le sport santé bien-être.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Répondre à des besoins de formation des médecins sur la médecine du sport non couverts par les diplômes nationaux.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Connaître les aspects réglementaires encadrant la pratique sportive (certificat de non contre-indication, suivi médical obligatoire/régulier des sportifs de haut niveau, cas particulier de l'enfant sportif, du handisport, dopage),
2. Connaître la physiologie et la biologie de l'exercice,
3. Connaître les particularités de la traumatologie du sportif chez l'enfant et l'adulte et savoir les prendre en charge,
4. Connaître l'impact de l'activité sportive sur les états pathologiques et inversement
5. Savoir prescrire une activité sportive dans le cadre du sport santé bien-être.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac+6 ou équivalent et faire partie des publics visés.
L'inscription à ce DIU, comprenant une pratique professionnelle, n'est accessible aux étudiants et professionnels médicaux étrangers hors Union européenne que dans la mesure où ils suivent une formation en France, assortie d'un visa et d'un statut de recrutement dans un établissement de santé, conformément à la circulaire interministérielle DGOS/RH1/RH4/DDI/BIP n° 2012-330 du 31 août 2012.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Dossier + CV, lettre de motivation, copie du diplôme

Procédure de recrutement

Admission sur dossier par la commission pédagogique du recrutement.

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé pédagogique

70 heures d'enseignement théoriques réparties en 4 modules de trois jours,
70 heures de pratique professionnelle (20 demi-journées de vacation) : pratique professionnelle dans un service de médecine du sport ou cabinet de médecine du sport (le lieu sera validé par l'enseignant responsable de l'enseignement sous réserve d'un encadrement par un médecin du sport)
Soit 140 heures au total

Méthodes mobilisées

Présentiel
Travaux dirigés

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☒

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 70 heures

Conditions de validation du diplôme

Présence obligatoire en cours

Il y a 3 épreuves:

1 - Epreuve écrite de 2 heures portant sur des enseignements théoriques et des sujets pratiques sous forme de 2 à 4 questions (note ≥ 10)

2 - Epreuve orale de 15 minutes avec présentation d'un mémoire préalablement remis au jury ou mise en situation clinique (note ≥ 10)

3 - Validation des vacations durant la pratique professionnelle par le jury

Pour être admis, il faut valider les trois épreuves.

Pas de session de rattrapage

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Redoublement possible sans conservation des notes obtenues

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Médecine du sport

Diplôme : **PHYSIOLOGIE, MÉDECINE ET TRAUMATOLOGIE DU SPORT**

Nom du responsable : **Fabrice IVANES**

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module 1 : Pathologies chroniques en pratique de terrain (Limoges)	Pathologie vasculaire du sportif	Présentiel		16,5	3,5	QP						
	Pathologies cardiaques et activité sportive (coronarien, HTA, valvulopathies,											
	Principes de réadaptation cardiovasculaire											
	Sport et stimulateurs cardiaques											
	Pathologies cardiovasculaires induites par l'exercice											
	Asthme chez le sportif											
	Myopathies et sport											
	Pathologie ORL de la plongée											
	Addiction à l'exercice physique											
	Prescription d'activité physique - Sport santé Bien-être											
	Diabète, obésité et activité physique											
	Cas cliniques Physio											
	Cas cliniques Cardio du sport											
	Sport et cancer											
Module 2 : Traumatologie / Rhumatologie en pratique de terrain (Tours)	Physiologie et physiopathologie du tissu osseux et des tendinopathies	Présentiel		14,5	2,5	QP						
	Pubalgie											
	L'enfant/l'adolescent sportif											
	Traumatismes crâniens et commotion cérébrale											
	Ligamentopathie des membres inférieurs											
	Isocinétisme et réadaptation du genou											
	Traumatologie du membre supérieur : <u>épaule, coude, poignet</u>											
	Le pied du sportif et du danseur											
	Cas cliniques traumato											
	Podologie											
	Patho dentaire											
Module 3 : Physiologie / Exploration fonctionnelle et imagerie (Angers)	Examen clinique de l'épaule, du genou et de la cheville (cours + TP)	Présentiel		7	1,5	4	QP					
	Adaptation cardiovasculaire à l'effort et bioénergétique											
	Le cœur d'athlète et ses limites (ECG, échocardiographie), visite de non contre-indication											
	Intérêt de l'échographie en traumatologie											
	Imagerie non ultrasonique en traumatologie (hors rachis)											
	Imagerie du rachis en traumatologie											
	Atelier échographie cardiaque et épreuve d'effort											
	Organisation du monde sportif											
	Sport et nutrition											
	Tabac et sport											
	Surentraînement											
	Handisport											

Module 4 : le sportif et son environnement (Poitiers)	Sport et montagne	Présentiel		19	1,5		QP						
	Conduites dopantes et prévention												
	Surveillance des compétitions sportives et gestion de l'urgence												
	Sport et COVID-19												
	Environnement extrêmes												
	Suivi d'une équipe professionnelle, retour d'expérience												
	Troubles digestifs du sportif												
	Sport et sommeil												
Evaluation	Epreuve écrite (2h)		1				ET/ E				ET/ E		
	Epreuve orale (soutenance mémoire ou mise en situation) (0h15)		1				ET/O				ET/O		
Pratique professionnelle				70			QP						
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP				57	9	4							
70							ET : examen terminal						
							O : oral – E : écrit						
plus 2h15 d'évaluation							QP : quitus de présence						

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Fabrice IVANES	Titulaire	PU-PH Physiologie	UFR Médecine	fabrice.ivanes@univ-tours.fr
Arnaud BISSON	Titulaire	PU-PH Cardiologie	UFR Médecine	arnaud.bisson@univ-tours.fr
Paul BRUNAULT	Titulaire	PU-PH Psychiatrie	UFR Médecine	paul.brunault@univ-tours.fr
Laurent PLANTIER	Titulaire	PU-PH Physiologie	UFR Médecine	laurent.plantier@univ-tours.fr
David BAKHOS	Titulaire	PU-PH ORL	UFR Médecine	david.bakhos@univ-tours.fr
Denis MULLEMAN	Titulaire	PU-PH Rhumatologie	UFR Médecine	denis.mulleman@univ-tours.fr
Guillaume BACLE	Titulaire	PU-PH Chirurgie orthopédique	UFR Médecine	guillaume.bacle@univ-tours.fr
Loïc BOUILLEAU ou E. SEE	Vacataire	PH Radiologie adulte		L.bouilleau@chu-tours.fr
Sophie KUBAS	Vacataire	Dr Cardiologie Centre Bois Gibert		s.kubas@vyv3.fr
Charilaos TRIANAFYLLOU	Vacataire	Cardiologue libéral		charilaos.triantafyllou@gmail.com
Carine VOYER	Vacataire	Cardiologue libérale/tabacologie		cadio.voyer@gmail.com
Charlotte LEBLANC	Vacataire	CCA Chirurgie orthopédique	UFR Médecine	c.leblanc@chu-tours.fr
Matthieu DUBOIS	Vacataire	Masseur Kinésithérapeute libéral		matth041@hotmail.com
Diététiciennes	Vacataire	Bois Gibert	UFR Arts et sciences humaines	

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		2022-2023		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	4	FI	3	FI	1	2
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	6	FC au tarif normal	5	FC au tarif normal	4	3,75
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	2022-2023	2023-2024*	2024-2025*	Total
Total des recettes (le facturé)		9 000 €	7 800 €	6 240 €	23 040 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes		960 €	5 262 €	4 881 €	11 103 €
Résultat recettes-dépenses	0 €	8 040 €	2 538 €	1 359 €	11 937 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA
Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme PHYSIOLOGIE, MÉDECINE ET TRAUMATOLOGIE DU SPORT						
Type de formation Diplôme Inter-Universitaire						
		Paramètres	Valeur			
Formation sur une année complète (ou/non)			Non			
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT			25%			
Pourcentage minimum de coût de support			5%			
Coûts directs spécifiques uniquement			Spé			
Type de diplôme			DIU			
Application de la prime pédagogique par l'UT (ou/non)			Non			
		Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale	
		normal FC	1 560 €	4	+2 478 €	
		réduit			+ €	
		FI	678 €	1	-262 €	
					+ €	
		Total			+2 216 €	
		subvention (€)				
					Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel					6 918 €	1 384 €
Coûts directs formation					2 743 €	549 €
Marge sur coûts directs					+4 175 €	+835 €
Coûts indirects formation					1 959 €	392 €
Coûts complets					4 702 €	940 €
Marge sur coûts complets					+2 216 €	+443 €
Coûts directs formation					2 743 €	549 €
Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)				Heures de formation		Coût de l'heure ETD de formation
				CM	TD/TP	ETD
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés						413 €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				10,5 h		15,8 h
Maîtres de conférences et assimilés						246 €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire						46 €
Professeurs agrégés et assimilés						275 €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés						212 €
Doctorants contractuels						97 €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires						127 €
Vacataires non fonctionnaires				4,0 h		6,0 h
Vacataires fonctionnaires					2,5 h	2,5 h
Autres (honoraires de formation...)						46 €
Si statut inconnu (Coût moyen)						246 €
Sous total coûts de personnel EEC formation				14,5 h	2,5 h	24,3 h
						1 206 €
						241 €
Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)				Heures de formation		Coût de l'heure ETD de formation
				CM	TD/TP	ETD
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH						413 €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire					5,0 h	5,0 h
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH						246 €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire						46 €
Professeurs agrégés et assimilés						275 €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés						212 €
Doctorants contractuels						97 €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires						127 €
Vacataires non fonctionnaires						61 €
Vacataires fonctionnaires					4,0 h	4,0 h
Autres (honoraires de formation...)						46 €
Si statut inconnu (Coût moyen)						246 €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation				0,0 h	9,0 h	9,0 h
						414 €
						83 €
Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DIU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)				Heures de formation		
				CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI						0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement				42,5 h	10,5 h	74,3 h
autre						0,00 h
Total				42,5 h	10,5 h	74,3 h
Heures totales				Heures de formation		
				CM	TD/TP	Hrs totales
nb heures de formation (pour l'apprenant)				57,0 h	13,0 h	70,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours				14,5 h	11,5 h	26,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)				57,0 h	22,0 h	79,0 h
						107,5 h
Primes et indemnités (décisions stratégiques)				Primes de responsabilité pédagogique en formation continue		Montant
				Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
				Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total						- €
						- €
Autres coûts directs de formation				Heures de formation		Coût de l'heure ETD de formation
				CM	TD/TP	ETD
coût de personnel Biats						8 €
coût de fonctionnement				14,5 h	2,5 h	24,3 h
coût d'amortissement, provision et dépréciation						15 €
Sous total autres coûts directs de formation						3 €
						274 €
						55 €
Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)						1 893 €
						379 €
Coûts spécifiques				Montant		Montant
				Kit pédagogique		- €
				Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		200 €
				Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		250 €
				Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		400 €
				Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques						850 €
						170 €
Marge sur coûts directs						+4 175 €
						+835 €
						60,3%
Coûts de soutien				Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation
						Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
						Coût total
				Appui à la formation	373 €	- €
				Documentation	34 €	- €
				Valorisation et appui à la recherche	- €	- €
				Vie étudiante	25 €	- €
Sous total coût de soutien					- €	1 069 €
						214 €
Coûts de support				Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation
						Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
						Coût total
				gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €
				patrimoine immobilier	85 €	- €
				système d'information et numérique	24 €	- €
Sous total coût de support					- €	890 €
						178 €
				Coûts indirects formation		1 959 €
				Coûts complets		4 702 €
				Marge sur coûts complets		+2 216 €
						+443 €
						32,0%
Chiffres clés / stagiaire		Remarques				
Coûts complets		940 €				
dont coûts directs		549 €				
dont coûts indirects		392 €				
Coûts complets de l'heure de formation		48 €	coût par heure ETD de formation de l'apprenant			
Marge sur coûts directs		835 €				
en % du tarif de vente		60%				
Marge sur coûts complets		443 €				
en % du tarif de vente		32%				
Nombre minimum de stagiaires		4	fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique			
Tarification minimum		940 €	correspond au coût complet			

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

PHYSIOLOGIE, MÉDECINE ET TRAUMATOLOGIE DU SPORT

Année d'ouverture :

2021

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	1 500,00 €	1 560,00 €	1 560,00 €	1 560,00 €	1 560,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €	678,00 €	678,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé	PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES INFECTIEUX EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ ET ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX
----------	--

Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Bac+2
-----------------------------------	-------

Composante porteuse	UFR Médecine
Composante associée le cas échéant	Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :	1 Université de Poitiers
	2
	3
	4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :	Les universités de Tours et de Poitiers organisent le DIU en alternance pour un cycle de 2 ans
--	--

Enseignant.e.s responsable.s :																
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom Prénom</th> <th>Téléphone</th> <th>Mail</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 Anne-Sophie VALENTIN</td> <td>02 47 47 86 16</td> <td>anne-sophie.domelier@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Nom Prénom	Téléphone	Mail	1 Anne-Sophie VALENTIN	02 47 47 86 16	anne-sophie.domelier@univ-tours.fr	2			3			4		
Nom Prénom	Téléphone	Mail														
1 Anne-Sophie VALENTIN	02 47 47 86 16	anne-sophie.domelier@univ-tours.fr														
2																
3																
4																

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel ☒ Formation initiale 100 % en distanciel ☐ Formation initiale hybride (en partie en FOAD) ☐ Formation continue 100 % en présentiel* ☒ Formation continue 100 % en distanciel* ☐ Formation continue hybride (en partie en FOAD)* ☐	Effectifs attendus pour l'Université de Tours minimum maximum 11 dont 1 FI 35
-------------------	---	---

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription	Un groupe dans chaque site universitaire avec inscription dans chaque université
--	--

Gestion	FOCAL
---------	-------

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :	Pour obtenir le DIU "Prévention et gestion des risques infectieux en établissement de santé et établissements médico-sociaux", les techniciens et les paramédicaux diplômés d'État suivent deux années de formation. La première année est commune au DIU suivie par les médecins et les pharmaciens validée en une année. La deuxième année est destinée à l'accompagnement du mémoire;
--	--

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser Si non, l'envisagez-vous ?	type	Numéro	date d'échéance
		NON			

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

L'infection associée aux soins est un problème majeur dans les hôpitaux qui serait responsable de plusieurs milliers de décès par an et d'un coût élevé pour la société. Il n'y a pas de formation spécifique et complète au cours des études (médecine, pharmacie, écoles hospitalières) alors que ces infections ont comme origine l'ensemble des acteurs des soins et leur pratique dans les hôpitaux. Actuellement, tous les personnels des établissements de santé mais aussi des établissements médico-sociaux (EHPAD, FAM-MAS ...) doivent être formés à la prévention du risque infectieux régulièrement en raison des évolutions constantes. En outre, il y a nécessité de mettre sur place dans tous ces établissements des structures de lutte contre les infections associées aux soins dont la charpente est représentée pour les hôpitaux par les CLIN, les équipes opérationnelles d'hygiène, les laboratoires d'hygiène et les correspondants en hygiène dans chaque service de soin. C'est dire l'étendue des besoins de formations nécessaires à la mise en place des systèmes de lutte d'autant que la réglementation est mouvante et de plus en plus complexe et contraignante.

Public visé concerné par la formation :

Public n° 1 : DIU Prévention du risque infectieux en 1 année

- Les docteurs en médecine français
- Les étrangers pourvus d'un diplôme de doctorat d'université français, mention médecine.
- Les étrangers pourvus d'un diplôme de docteur en médecine leur permettant d'exercer la médecine dans leur pays.
- Les docteurs en pharmacie et pharmaciens des hôpitaux
- Les vétérinaires
- Les étudiants en médecine, pharmacie et chirurgie dentaire ayant validé leur 2ème cycle.
- Les étudiants de faculté des Sciences ayant validé un 2ème cycle après accord du Comité Pédagogique.
- Les directeurs, attachés de direction, ingénieurs ayant un exercice hospitalier dans un établissement public ou privé.
- Les sages-femmes diplômées d'État et les docteurs en maïeutique

Public n° 2 : DIU Prévention du risque infectieux en 2 années

Les infirmiers(es), cadre de santé, masseur-kinésithérapeute et manipulateurs radio et autres professions paramédicales diplômés d'État, ayant un exercice hospitalier dans un établissement public ou privé depuis plus de 3 ans ainsi que les techniciens des hôpitaux et établissements de soins,

Objectifs pédagogiques :

Former tous les acteurs des établissements publics et privés aux principes de la lutte contre les infections liées aux soins ou infections nosocomiales

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Intégrer une équipe opérationnelle d'hygiène en établissement de santé
Intégrer les instances institutionnelles de lutte contre les infections associées aux soins

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Mettre en oeuvre les méthodes générales de prévention : hygiène des mains, stérilisation, antiseptique, désinfectant, antibioprophylaxie, dépistage du portage
2. Maîtriser l'environnement à l'hôpital : l'air, l'eau, l'alimentation à l'hôpital
3. Gérer la prévention du risque infectieux des unités de soins : le linge, les déchets hospitaliers
4. Connaître la réglementation et les bases organisationnelles relatives à la prévention des IAS dans les établissements de santé
5. Maîtriser la lutte contre l'infection nosocomiale : connaître les systèmes de surveillance, le signalement, le rôle du laboratoire
6. Gérer le risque infectieux et les situations de crise en lien avec le risque nosocomial
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Public 1 : Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+6 au minimum ou équivalent et faire partie des publics visés.

Public 2 : Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC+2 au minimum ou équivalent ayant un exercice hospitalier dans un établissement public ou privé depuis plus de 3 ans et faire partie des publics visés..

Documents demandés pour l'examen du dossier

Dossier +CV, lettre de motivation/projet professionnel, copies diplômes.

Procédure de recrutement

Etude du dossier par le responsable pédagogique

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation

Public 1 :

95 heures d'enseignement réparties en 9 modules (1 an) à l'université de Tours

Public 2 :

95 heures d'enseignement réparties en 9 modules (1ère année) à l'université de Tours

50 heures d'enseignement réparties par demi-journées (2ème année)

Méthodes pédagogiques

Présentiel

Durée :



1 an



2 ans



3 ans



4 ans



5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Public 1 : 1 an

Examen écrit d'une durée de 2 heures (QCM et questions rédactionnelles sur l'ensemble de l'enseignement) (note sur 60) ET

Mémoire : (note / 20) ET Soutenance orale du mémoire (note / 20) (session unique)

DIU validé si note finale (écrit + mémoire + soutenance orale) > ou égale à 50 / 100

Session de rattrapage en septembre pour l'écrit si note <30/60

Public 2 : 2 ans

A la fin de la première année : examen écrit d'une durée de 2 heures QCM et questions rédactionnelles sur l'ensemble de l'enseignement) (note sur 60) :

- Note égale ou supérieure à 30 : admission en deuxième année

- Note <30 : écrit de rattrapage en septembre et admission en deuxième année

Deuxième année : Mémoire (note / 20) ET Soutenance orale du mémoire (note / 20) (session unique)

DIU validé si note finale (écrit + mémoire + soutenance orale) >= à 50 / 100 en prenant en compte la meilleure note des 2 sessions à l'écrit (session 1 ou session de rattrapage)



session unique



2 sessions*



redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Session écrite : rattrapage en septembre par examen écrit
pas de redoublement possible.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Hygiène

Diplôme : PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES INFECTIEUX
EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ ET ÉTABLISSEMENTS
MÉDICO-SOCIAUX

Nom du responsable : Anne-Sophie VALENTIN

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module 1 : Bases théoriques de la lutte contre les infections associées aux soins	Définition, épidémiologie, impact des infections associées aux soins,	Présentiel		8				Qp				
	Organisation de la lutte contre les infections associées aux soins : présentation de la stratégie nationale											
	Le signalement des I.A.S											
Module 1 : Surveillance des infections associées	Bases théoriques											
	Protocoles nationaux											
Module 2 : Micro-organismes et infections associées aux soins	Les bactéries des I.A.S	Présentiel		7				Qp				
	Les parasites et champignons des I.A.S											
	Les virus des I.A.S											
	Les prions											
Module 3 : Antibiotiques, BMR ET BHR	Antibiotiques : sites et mécanismes d'action	Présentiel		10,5				Qp				
	Définition et épidémiologie des BMR et BHR : EBLSE, SARM, EPC et VRE											
	Bon usage des antibiotiques											
Module 3 : Antiseptiques, désinfectants et détergents	Mode d'action et bon usage des antiseptiques											
	Résistance aux antiseptiques											
	Désinfectants et détergents											
	Bionettoyage des locaux											
Module 3 : Méthodes alternatives à l'usage des détergents et désinfectants chimiques	Méthodes alternatives à l'usage des détergents et désinfectants chimiques											
Module 4 : Précautions standard, précautions complémentaires et spécifiques	Définition et principes de l'hygiène des mains	Présentiel		10				Qp				
	Pratique de la Friction Hydro-alcoolique pour chaque participant : contrôle du résultat à l'aide du caisson pédagogique, analyse critique individualisée des résultats											
	Bases théoriques : - Précautions standard - Précautions complémentaires et spécifiques											
	Isolement protecteur											
	Epidémiologie et prévention des A.E.S.											
Module 5 : Hygiène et pratique des soins	Préparation cutanée – définitions, principes	Présentiel		14,5				Qp				
	Infections liées aux cathéters: épidémiologie et prévention											
	Les infections du site opératoire											
	Infections urinaires sur sonde: épidémiologie et prévention											
Module 5 : Infections nosocomiales et secteurs spécialisés	Infections associée aux soins en réanimation											
	Infections associée aux soins en EMS											
	Infections associée aux soins en maternité											
	La tuberculose nosocomiales											
Module 6 : Prévention de la contamination des dispositifs médicaux	Désinfection des dispositifs médicaux	Présentiel		7				Qp				
	Cas particuliers des endoscopes											
	Processus de stérilisation : du nettoyage à la stérilisation des dispositifs médicaux											

Module 7 : Prévention de la contamination de l'environnement	L'eau dans les établissements de santé	Présentiel	13					QP				
	Surveillance de la qualité de l'air et des surfaces											
	Légionellose nosocomiale et prévention en milieu hospitalier											
	Gestion des déchets et des excréta											
	Bloc opératoire : fonctionnement et comportements											
	Gestion du linge dans les établissements de santé											
Module 8 : Gestion du risque infectieux et audit pratique	Gestion du risque infections : bases théoriques	Présentiel	19,5					QP				
	Outils de gestion des risques											
	Etude de cas pratiques											
	Gestion des épidémies : théorie											
	Mise en situation : gestion d'une épidémie											
	Audit des pratiques : théorie											
	Audit des pratiques : exemples											
	Les principes d'une démarche qualité											
	La formation par la simulation : mise en pratique											
Module 9 : Les méthodes statistiques, la veille documentaire et la communication	Recherche et veille documentaire	Présentiel	5,5					QP				
	Les méthodes d'épidémiologie descriptives et analytiques											
	Les méthodes de surveillance épidémiologique											
	Les méthodes statistiques pour l'analyse des données											
	Communication, compétences, outils pour engager les équipes											
Evaluation en dehors des dates de formation												
Public 1 et public 2	Examen écrit (2 heures)		1					ET/E	ET/E		ET/E	ET/E
Public 1	Rédaction et soutenance de mémoire (1h)		1					ET/E et ET/O			ET/E et ET/O	ET/E
DIU Prévention et gestion des risques infectieux en établissement de santé et médico-sociaux (1 année)												
Stage/Pratique professionnelle												
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP				95	0	0	Préciser : CC : contrôle continu					
95							ET : examen terminal					
plus 3h d'évaluation pour public 1 et plus 2h d'évaluation public 2							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					
DIU Prévention et gestion des risques infectieux en établissement de santé (2ème année) (public 2)												
Réalisation d'une expérience d'hygiéniste avec restitution écrite (Mémoire) et orale (présentation devant un jury spécialisé)	Mise en place du sujet et accompagnement dans son déroulement	Présentiel	50					QP				
	Initiation à la bibliographie											
	Méthodologie d'une recherche documentaire											
	Méthodologie de l'épidémiologie et de la prophylaxie des infections nosocomiales.											
	Formation à l'analyse critique d'articles											
	Formation à l'élaboration de dossiers et de mémoires et à la restitution orale de résultats											
Evaluation en dehors des dates de formation												
Public 2	Rédaction et soutenance de mémoire (1h)		1					ET/E et ET/O			ET/E et ET/O	
Stage/Pratique professionnelle												
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP				95	50	0	Préciser : CC : contrôle continu					
145							ET : examen terminal					
plus 1h d'évaluation pour public 2							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Anne-Sophie Valentin	Titulaire	MCU-PH RHC-CPIAS	UFR Médecine	anne-sophie.domelier@univ-tours.fr
Nathalie Van Der Mee	Vacataire	PH RHC-CPIAS CHRU de tours		n.vandermee@chu-tours.fr
Maris Dussartre	Vacataire	Biostatisticien RHC-CPIAS CHRU de tours		m.dussartre@chu-tours.fr
Nicolas Duflot	Vacataire	Bioinformaticien RHC-CPIAS CHRU de tours		n.duflot@chu-tours.fr
Guillaume Desoubieux	Titulaire	MCU-PH Parasitologie Mycologie	UFR Médecine	g.desoubieux@univ-tours.fr
Nicolas Leveque	Vacataire	PU-PH Virologie Faculté médecine Poitiers		nicolas.leveque@chu-poitiers.fr
Luc Deroche	Vacataire	Praticien Hospitalier universitaire Virologie		luc.deroche@chu-poitiers.fr
Sarah Thevenot	Vacataire	MCU-PH EOH Poitiers		sarah.ayraud-thevenot@chu-poitiers.fr
Claudia Carvalho	Vacataire	PH médecine infectieuse CHU TOURS		c.carvalho@chu-tours.fr
Elisabeth Pinson	Vacataire	Cadre de l'EOH de CHU de Tours		e.pinson@chu-tours.fr
Virginie Morange	Vacataire	PH EOH CHRU de Tours		v.morange@chu-tours.fr
Sophie Jamenot	Vacataire	IDE EOH CHRU Tours		s.jamenot@chu-tours.fr
Armelle Junchat	Vacataire	PH EOH CHRU de Tours		a.junchat@chu-tours.fr
Isabelle Duflot	Vacataire	PH EOH CHRU de Tours		i.duflot@chu-tours.fr
Philppe Lanotte	Titulaire	PU-PH Bactériologie	UFR Pharmacie	p.lanotte@univ-tours.fr
Anne-Gaëlle Venier	Vacataire	Médecin santé Publique - CHU Bordeaux		anne-gaelle.venier@chu-bordeaux.fr
Valérie Jacques Terracol	Vacataire	PH Pharmacie CHU Tours		v.jacques@chu-tours.fr
Agnès Petiteau	Vacataire	IDE -responsable qualité Pole Santé Leonard de Vinci		agnes.petiteau@plsv.fr
Brigitte Lecomte	Vacataire	Directrice SRA Qualiris		blecomte.qualiris@chu-orleans.fr
Germain Duputie	Titulaire	Chef de clinique assistant - Anesthésie réanimation	UFR Médecine	g.duputie@chu-tours.fr
Martine le Verger	Vacataire	PH Service transversal stérilisation CHRU Tours		m.leverger@chu-tours.fr
Angelique Deroouanne	Vacataire	IDE EOH CHRU Tours		a.derouanne@chu-tours.fr
Mathilde Farizon	Vacataire	IDE RHC Cpias		m.farizon@chu-tours.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	16	FC au tarif normal	10	FC au tarif normal	21	FC au tarif normal pour la 1ère année sur 2 ans	13	15
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024*	2024-2025	Total
Total des recettes (le facturé)	18 240 €	8 400 €	24 780 €	11 310 €	62 730 €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes	2 918 €	166 €	9 795 €	15 363 €	28 242 €
Résultat recettes-dépenses	15 322 €	8 234 €	14 985 €	- 4 053 €	34 488 €

*A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	PREVENTION ET GESTION DES RISQUES INFECTIEUX EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ ET ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX		
Type de formation	Diplôme Inter-Universitaire		
	Paramètres	Valeur	
Formation sur une année complète (ou/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	2 050 €	7	+3 126 €
réduit	1 560 €	1	-43 €
FI	478 €	1	-1 125 €
Public 1 FC	1 180 €	2	-847 €
Total			+1 110 €

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	11	à renseigner
Tarif moyen	1 704 €	renseigné
Marge moyenne	+101 €	calculé

subvention (€)	
----------------	--

	Chiffre d'affaires prévisionnel	Total	Par stagiaire
		18 748 €	1 704 €
	Coûts directs formation	9 244 €	840 €
	Marge sur coûts directs	+9 504 €	+864 €
	Coûts indirects formation	8 394 €	763 €
	Coûts complets	17 638 €	1 603 €
	Marge sur coûts complets	+1 110 €	+101 €

Coûts directs formation	9 244 €	840 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	22,0 h	33,0 h	46 €	1 518 €
Maîtres de conférences et assimilés		246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés		275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires	28,0 h	42,0 h	61 €	2 562 €
Vacataires fonctionnaires	45,0 h	67,5 h	46 €	3 105 €
Autres (honoraires de formation...)			- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	95,0 h 0,0 h 142,5 h		7 185 €	653 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH		413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés		275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires		61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires		46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)			- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h 0,0 h 0,00 h		- €	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation	
	CM TD/TP ETD	
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		0,00 h
autre		0,00 h
Total	0,0 h 0,0 h 0,00 h	

Heures totales	Heures de formation	
	CM TD/TP Hrs totales ETD	
nb heures de formation (pour l'apprenant)	95,0 h 0,0 h	95,0 h 142,5 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	95,0 h 0,0 h	95,0 h 142,5 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	95,0 h 0,0 h	95,0 h 142,5 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM TD/TP ETD			
coût de personnel Biats		8 €	1 144 €	104 €
coût de fonctionnement	95,0 h 0,0 h 142,5 h	15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation		3 €	465 €	42 €
Sous total autres coûts directs de formation			1 609 €	146 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	8 794 €	799 €
---	---------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique		- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	150 €	14 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	200 €	18 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	100 €	9 €
Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques	450 €	41 €

Marge sur coûts directs	+9 504 €	+864 €
-------------------------	----------	--------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	3 954 €	359 €
Documentation	34 €	- €	3 €	361 €	33 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	265 €	24 €
Sous total coût de soutien	- €	- €		4 580 €	416 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	2 664 €	242 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	897 €	82 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	253 €	23 €
Sous total coût de support	- €	- €		3 814 €	347 €

Coûts indirects formation	8 394 €	763 €
Coûts complets	17 638 €	1 603 €
Marge sur coûts complets	+1 110 €	+101 €

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	1 603 €
dont coûts directs	840 €
dont coûts indirects	763 €
Coûts complets de l'heure de formation	124 €
Marge sur coûts directs	864 €
en % du tarif de vente	51%
Marge sur coûts complets	101 €
en % du tarif de vente	6%
Nombre minimum de stagiaires	11
Tarification minimum	1 603 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES INFECTIEUX
EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ ET ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Année d'ouverture :

1989

ANNÉE 1 FI/FC

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N) attestation	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 140,00 €	1 140,00 €	1 180,00 €	1 180,00 €	1 180,00 €	1 180,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	850,00 €	850,00 €	880,00 €	880,00 €	880,00 €	880,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	300,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	478,00 €	478,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES INFECTIEUX
EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ ET ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Année d'ouverture :

1989

ANNÉE 2 FC

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif normal	840,00 €	840,00 €	870,00 €	870,00 €	870,00 €	870,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	650,00 €	650,00 €	680,00 €	680,00 €	680,00 €	680,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	1304/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé	PRISE EN CHARGE DES ADDICTIONS : GÉNÉRALITÉS, SPÉCIFICITÉS DU TROUBLE DE L'USAGE DE L'ALCOOL
----------	---

Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Inférieur au bac
-----------------------------------	------------------

Composante porteuse	UFR Médecine
Composante associée le cas échéant	Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 **Université de Nantes**
- 2
- 3
- 4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Les deux universités proposent ensemble un tronc commun de deux modules permettant d'aborder des généralités concernant les troubles addictifs (repérage et évaluation des conduites addictives, accueil et accompagnement de ces patients, information, prévention et éducation thérapeutique, orientation et coopération avec les acteurs complémentaires selon les besoins du patient) et ensuite chaque université organise des cours plus spécifiques permettant d'approfondir les connaissances sur les généralités liées aux troubles addictifs mais aussi de décrire les spécificités de certaines addictions (3 modules à Tours pour le DIU "Prise en charge des addictions: généralités; spécificités du Trouble de l'usage de l'alcool" ou à Nantes pour le DIU "Prise en charge des addictions: généralités; spécificités des troubles liés à l'usage de substances (hors alcool) et addictions comportementales"). Ces deux parcours ont un nombre d'heures d'enseignement identique, les mêmes modalités de contrôle de connaissances et des tarifs similaires.

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Nicolas Ballon	02 18 37 05 81	nicolas.ballon@univ-tours.fr
2	Paul Brunault	02 18 37 05 81	paul.brunault@univ-tours.fr
3	Servane Barrault	02 47 47 91 91	servane.barrault@univ-tours.fr
4			

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel	☐	Effectifs attendus pour l'Université de Tours	
	Formation initiale 100 % en distanciel	☐		
	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☒	minimum	maximum
	Formation continue 100 % en présentiel*	☐	15	40
	Formation continue 100 % en distanciel*	☐		
	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒		

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un seul site d'inscription

Gestion	FOCAL
---------	-------

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser Si non, l'envisagez-vous ?	type	Numéro	date d'échéance
			OUI		

Nom du certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Cette formation en addictologie répond à un besoin dont l'importance est confirmée au cours des conférences régionales en santé et les données épidémiologiques en lien avec les troubles addictifs qui placent les conduites à risque et en particulier les conduites addictives et les troubles de l'usage de l'alcool comme des priorités régionales et nationales en matière de santé publique (tabac est responsable de 20% des cas de cancer, l'alcool de 10%; alcool responsable de plus de 49 000 morts par an en France).

Public visé concerné par la formation :

La formation s'adresse aux professionnels confrontés dans leurs pratiques aux conduites addictives et titulaires d'un diplôme d'État de docteur en médecine, d'un diplôme de sage-femme, d'un certificat d'aptitude d'orthophoniste, d'un diplôme d'État de cadre de santé, d'un diplôme d'État d'infirmier, d'un diplôme d'État d'aide-soignant, d'un titre de psychologue, d'un diplôme d'État d'assistant de service social, d'un diplôme d'État d'éducateur spécialisé, d'un diplôme d'État de conseiller en économie sociale et familiale.

Objectifs pédagogiques :

Approfondir l'étude des conduites addictives en les envisageant dans leur complexité biopsychosociale et selon leur contexte spécifique,
Permettre aux différents professionnels concernés au titre des soins ou de la prévention, de parfaire leurs compétences et de se rencontrer.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Les DIU d'Addictologie sont souvent des pré-requis (pour les professionnels en cours de recrutement) ou des attendus (pour les professionnels déjà en poste) pour les professionnels travaillant dans la filière hospitalière ou la filière médico-sociale des services d'addictologie (ELSA, CSAPA, unité hospitalière d'addictologie, tabacologie, SMR-Addictologie, ...)
Cette formation en addictologie est adossée à la certification nationale "Prévention et prise en charge des addictions" qui a été déposée début 2025 et qui est portée par la grande majorité des Universités françaises qui portent des DU ou des DIU d'Addictologie (en lien avec le Collège Universitaires National des Enseignants et Addictologie et le réseau Formation Continue à l'Université).

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Compétences attendues (compétences en lien avec le référentiel de compétences et d'évaluations certificatives portée par le réseau FCU et le CUNEA dans le cadre de la certification "Prévention et prise en charge des addictions")

1. Repérer une conduite addictive chez tout patient, en utilisant des outils standardisés, afin d'apprécier leur niveau de risque
2. Evaluer de façon biopsychosociale une situation clinique en addictologie, en réalisant des analyses individuelles
3. Informer et éduquer le patient et son entourage sur les enjeux de santé et de rétablissement, en organisant des entretiens individuels, afin de leur permettre de définir leurs objectifs personnalisés
4. Gérer une situation d'urgence par une évaluation, une action ou une orientation adéquate des publics, afin d'éviter des dommages graves ou irréversibles pour eux ou leur environnement
5. Réaliser des interventions thérapeutiques et socio-éducatives spécifiques à l'addictologie (en lien avec sa profession) en appliquant les techniques et recommandations à jour, afin de mener à bien le projet personnalisé
6. Réaliser des interventions de prévention et réduction des risques et des dommages liés à l'usage (RdRD), en appliquant les techniques et recommandations à jour, afin de réduire les risques liés aux conduites addictives
7. Coopérer avec les différents acteurs par le partage et la transmission d'informations, ainsi qu'avec des relais vers les autres partenaires et réseaux, afin d'assurer un accompagnement plus complet des publics
8. Contribuer à l'évaluation des pratiques en addictologie, en appliquant les pratiques cliniques validées, et en garantissant la traçabilité des informations, pour favoriser l'amélioration continue des services aux patients

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

La formation s'adresse aux professionnels confrontés dans leurs pratiques aux conduites addictives et titulaires d'un diplôme d'état de docteur en médecine, d'un diplôme d'état d'infirmier, d'un certificat d'aptitude d'orthophoniste, d'un titre de psychologue, d'un diplôme de sage-femme, d'un diplôme d'état de cadre de santé, d'un diplôme d'état d'assistant de service social, d'un diplôme d'état de conseiller en économie sociale et familiale, d'un diplôme d'état d'éducateur spécialisé, d'un diplôme d'état d'aide-soignant. La formation est accessible aux étudiants inscrits en DES.

Les stagiaires ou les étudiants diplômés du DIU "Prise en charge des addictions: généralités ; spécificités des troubles de l'usage de substances (hors alcool) et des addictions comportementales" (université de Nantes) pourront s'inscrire à ce diplôme en ne suivant que les trois modules de la mention spécifique de l'université de Tours. Ils seront dispensés du tronc commun pour une période de trois années universitaires après l'obtention du DIU "Prise en charge des addictions" de Nantes et devront se présenter aux examens selon les mêmes modalités que le parcours complet. Ils bénéficieront d'un tarif de parcours partiel, calculé au prorata des heures suivies.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Sur dossier de candidature accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV et de la copie des diplômes,

Procédure de recrutement

Etude du dossier et sur entretien si la commission de recrutement l'estime nécessaire.

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation

- 93 heures
- 89 h 30 heures en présentiel (alternance d'apports théoriques et de mises en situation) réparties en 5 modules de formation de 3 jours (2 modules de tronc commun et 3 modules spécifiques),
- 2 heures d'enseignement en distanciel asynchrone par vidéo-capsules (QCM non noté),
- 1 h 30 examen,
- 40 heures de pratique professionnelle d'observation (une semaine) dans une structure sanitaire ou médico-sociale d'addictologie en France.

Méthodes mobilisées

Blended / hybridation
Mises en situation pratique/jeux de rôle,
Etudes de cas, brainstorming,

Durée :



1 an



2 ans



3 ans



4 ans



5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 40h

Conditions de validation du diplôme

L'examen comprend une épreuve écrite d'une durée d'une 1h30 notée sur 20 points, Cette épreuve se base sur :

- (1) un cas pratique simulé (sur la base d'une consigne de cas écrit) via un Dossier progressif incluant des mises en situation simulées,
- (2) des Questions à Réponse Ouvertes Courtes qui évaluent la maîtrise des compétences au travers de mises en situations professionnelles,
- (3) Un cas pratique simulé court sur la base d'une vignette clinique (verbatim d'entretien) incluant une situation problématique au plan déontologique, éthique, et/ou de qualité de soin, avec réponse écrite.

Ces épreuves permettent de répondre spécifiquement au référentiel de compétences déposé sur www.francecompetences.fr (critères d'évaluation du référentiel de compétences et d'évaluations certificatives CUNEA / FCU ; compétences C1 à C8). Pour être admis, les étudiants ou les stagiaires doivent obtenir une note supérieure ou égale à la moyenne soit 10 sur 20 points à l'épreuve écrite, avec une note éliminatoire inférieure à 6 points.



session unique



2 sessions*



redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

La deuxième session est ouverte aux étudiants et aux stagiaires ajournés à la première session ou n'ayant pas pu s'y présenter. Les conditions de validation de cette 2ème session seront similaires à la 1ère session, à savoir une épreuve écrite d'une durée de 1h30 notée sur 20 points. Pas de redoublement possible.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Addictologie

Diplôme : PRISE EN CHARGE DES ADDICTIONS : GÉNÉRALITÉS, SPÉCIFICITÉS DU TROUBLE DE L'USAGE DE L'ALCOOL

Nom du responsable : Nicolas Ballon
Paul Brunault
Servane Barrault

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC				
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES				
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2		
Tronc commun : 3 modules														
Module 1 Tours 18 h - Généralités	Accueil, présentation de la formation et du suivi méthodologique	Présentiel			0,5			Q.P.						
	Le concept d'addiction; Rappels historiques; Conditions de la rencontre avec le patient				2,5									
	La rencontre avec un sujet ayant un trouble de l'usage de l'alcool – évaluation globale				1									
	Politiques de santé publique. Missions des agences gouvernementales (notamment MILDECA) et des relais régionaux.				1,5									
	Prévention – réduction des risques et des dommages / concept d'éducation à la santé				2									
	Repérage précoce des addictions et principes de l'intervention brève (dont addictologie de liaison)				2									
	Neurobiologie des addictions				1,5									
	Approche sociale				2									
	TDAH et addictions				1,5									
	L'entretien motivationnel: théorie et ateliers pratiques				1,5									
	L'entretien motivationnel: ateliers pratiques				2									
	Module 2 Nantes : 22h30 - Approches thérapeutiques		Approche neurocognitive	Présentiel			2			Q.P.				
			Approche systémique et solutionniste				3							
Approche comportementale, cognitive et émotionnelle					3									
La remédiation cognitive en addictologie : données de la recherche et application clinique					2									
Adaptation des programmes de remédiation cognitive au patient addict					2									
Approche familiale					3									
Approche corporelle : place de la psychomotricité					2									
Approche psychanalytique					2									
Approche corporelle : place de l'Activité Physique Adaptée					2									
Pratique de la pleine conscience en addictologie - Programme MBRP					1,5									
Capsules en distanciel asynchrone : 2 h		Fondamentaux d'addictologie : Bilan minimal, système de soins, principes d'orientation et de prise en charge par TOURS	Distanciel asynchrone				0,5		E				E	
	Addictologie de liaison Par TOURS				0,5									
	Information et psychoéducation en addictologie par NANTES				0,5									
	Gestion des situations d'urgence en addictologie (Dr B. Schreck) par NANTES				0,5									

Modules spécifiques Tours : 3 modules											
Module 3 Tours : 16h30 - Savoir repérer, évaluer, aborder, orienter et prendre en charge 1	Troubles de l'humeur (trouble bipolaire, dépression), troubles anxieux et alcool	Présentiel			2			QP			
	Complications cardiovasculaires (aigues et chroniques) de l'alcool				1						
	Organisation des soins en France/prise en charge en CSAPA : Rôle et missions				2						
	Place de la contrainte chez les patients ayant un trouble de l'usage d'alcool : hospitalisation en psychiatrie et soins pénalement ordonnés				2						
	Travail avec les associations et prise en charge de l'entourage				2,5						
	Travail en liaison et en réseau				2						
	Évaluation et grandes lignes de la prise en charge du patient souffrant d'addiction : illustration à partir de cas clinique				3						
	Corps, émotions et addictions				2						
Module 4 Tours: 16h - Savoir repérer, évaluer, aborder, orienter et prendre en charge 2	L'alcool en service d'urgences (dont binge drinking); alcool et adolescence	Présentiel			2			QP			
	Activités Physiques Adaptées en SMR Addictologie				1						
	Réduction de la consommation ou abstinence ? Traitements médicamenteux				2						
	Thérapies Comportementales et Cognitives et alcool, et application sur le modèle de l'hôpital de jour				2						
	Alcool et travail				2						
	Art thérapie				1,5						
	Psychotraumatismes et troubles de l'usage d'alcool				2						
	Alcool et tabac				1,5						
	Aspects pharmacologiques de l'alcool				2						
Module 5 Tours : 16h30 - Savoir repérer, évaluer, aborder, orienter et prendre en charge 3	Alcool et grossesse	Présentiel			1,5			QP			
	Femmes et alcool				1						
	Prise en charge en SMR et SMR-A ; Traitement du sevrage en substances				2						
	Troubles cognitifs, personnalité et alcool				2						
	Affections médicales générales et alcool : place du médecin généraliste				2						
	Nutrition et alcool				2						
	Analyse sensorielle au cours d'une consommation contrôlée de vin				3						
	Aspects généraux sur le vin et l'alcool : culture, imaginaires et discours				3						
Evaluation	Epreuve écrite				1,5			ET/E	E		ET/E
Pratique professionnelle						40					
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP								Préciser : CC : contrôle continu			
93 dont 1h30 d'évaluation				0	93	0		ET : examen terminal			
								O : oral – E : écrit			
								QP : quitus de présence			

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Enseignants de Tours				
Nicolas BALLON	Titulaire	PUPH Psychiatrie Addictologie CHRU de Tours	UFR Médecine	nicolas.ballon@univ-tours.fr
Paul BRUNAUT	Titulaire	PU-PH Psychiatrie addictologie CHRU de Tours	UFR Médecine	paul.brunault@univ-tours.fr
Servane BARRAULT	Titulaire	MCF HDR Psychologie; CHRU de Tours	UFR Arts et sciences humaines	servane.barrault@univ-tours.fr
Aurélien GANDOUIN	Vacataire	PH en pneumologie et en tabacologie; CHRU de Tours		a.gandouin@chu-tours.fr
Aurélien RIBADIER	Titulaire	MCU en psychologie clinique	UFR Arts et sciences humaines	aurelien.ribadier@univ-tours.fr
Kilien STENGEL	Vacataire	Doctorat en Sciences de la communication		kilien.stengel@univ-tours.fr
Corinne DANO	Vacataire	PH en addictologie; CHU d'Angers		CoDano@chu-angers.fr
Damien MAUGE	Vacataire	PH en addictologie; CHRU de Tours		d.mauge@chu-tours.fr
Delphine KOLUCH	Vacataire	Adjoint des cadres hospitaliers; CHRU de Tours		d.koluch@chu-tours.fr
Denis ANGOULVANT	Titulaire	PU-PH en cardiologie; Doyen de la Faculté de Médecine de Tours, CHRU de Tours	UFR Médecine	denis.angoulvant@univ-tours.fr
Emilie Arnault	Vacataire	Service de santé Universitaire	UFR Médecine	emilie.arnault@univ-tours.fr
Pierre TARAUD	Vacataire	PH en addictologie; CHRU de Tours		p.taraud@chu-tours.fr
Gilles DEMIGNEUX	Vacataire NF	Médecin addictologue		gillesd@wanadoo.fr
Gilles Poulain	Vacataire NF	Membre du collectif d'addictologie d'Indre et Loire		gilles.poulain@wanadoo.fr
Guillaume GLACON	Vacataire	PH en addictologie		g.glacon@chu-tours.fr
Hélène BARRAUD	Vacataire	Médecin hépatologue et transplantation hépatique, CHRU de Tours		
Romain COSTES	Vacataire	PH en addictologie, CH de Blois		costesr@ch-blois.fr
Isabelle GABRIEL	Vacataire	PH en addictologie; CH Louis Sevestre		isabelle.gabriel@chls.fr
Jacques Alexis NKODO	Vacataire	PH en psychiatrie de la personne âgée; CHRU de Tours de la		j.nkodo@chu-tours.fr
Jérôme BACHELLIER	Vacataire	PH en psychiatrie et addictologie; CHRU de Tours		j.bachelier@chu-tours.fr
Julie FRAMMERY	Vacataire	PH en addictologie; CH Louis Sevestre		julie.frammery@chls.fr
Laure ELKRIEF	Titulaire	PU-PH en hépato-gastroentérologie; CHRU de Tours		laure.elkrief@univ-tours.fr
Louise TUFFET	Vacataire	IDE et art-thérapeute; SSR Le Chillon		l.tuffet@laposte.net
Marie BRIERE	Vacataire	PH en psychiatre et addictologie; CHU d'Angers		mabriere@chu-angers.fr
Manuel GARCIA	Vacataire	PH en addictologie; CH Louis Sevestre		manuel.garcia@chls.fr
Nathan CINTRAT	Vacataire	IDA en addictologie; CH Louis Sevestre		nathan.cintrat@chls.fr
Martin BANKHEAD	Vacataire	Assistant social; CHRU de Tours		m.bankhead@chu-tours.fr
Nadia POULAIN	Vacataire	Membre du collectif d'addictologie d'Indre et Loire		gilles.poulain@wanadoo.fr
Natacha YARKO	Vacataire	PH en addictologie; CH Louis Sevestre		natacha.yarko@chls.fr
Nathan CINTRAT	Vacataire	Infirmier en addictologie; CH Louis Sevestre		nathan.cintrat@mailo.com
Pascale MARDON	Vacataire	PH en addictologie; SSR Malvau		pascale.mardon@elan-retrouve.org
Pierre CHEYROUX	Vacataire	Cadre de santé, CSAPA-37		p.cheyroux@chu-tours.fr

Pierre PEROCHON	Vacataire	Diététicien nutritionniste; CH Louis Sevestre		pierre.perochon@chls.fr
Stéphane ROLLAND	Vacataire NF	Educateur en activité physique adaptée; SSR Le Courbat		srolland@lecourbat.fr
Stéphanie BRANGER	Vacataire	Educatrice spécialisée; CHRU de Tours		s.branger2@chu-tours.fr
Valérie CHORLAY	Vacataire	IDE en addictologie; CHRU de Tours		V.CHORLAY-CAILLY@chu-tours.fr
Muriel AURADOU	Vacataire	Opératrice départementale des conduites addictives - MILDECA		muriel.auradou-petit@vyv3.fr
Françoise GERAUD	Vacataire	Référente addictions - ARS Centre Val de Loire		francoise.geraud@ars.sante.fr
Raphaël SERREAU	Titulaire	PU-PH Addictologie; Université d'Orléans et EPSM Georges Daumézou - Fleury les Aubrais	UFR Médecine	raphael.serreau@epsm-loiret.fr
Mégane JOUBERT	Vacataire NF	Psychologue le Courbat		mjoubert@lecourbat.fr

Enseignants de Nantes				
Marie GRALL-BRONNEC	Titulaire	PU-PH en addictologie; CHU de Nantes	UFR Médecine	marie.bronnec@chu-nantes.fr
Julie CAILLON	Titulaire	Psychologue; CHU de Nantes, IFAC		julie.caillon@chu-nantes.fr
Arnaud CAVAILLES	Vacataire	PH en pneumologie; CHU de Nantes		
Benoît SCHRECK	Vacataire	MCU-PH en adictologie; CHU de Nantes		benoit.schreck@chu-nantes.fr
Bertrand LE GEAY	Vacataire	PH en psychiatrie; CHU de Nantes		bertrand.legeay@chu-nantes.fr
Bruno ROCHER	Vacataire	PH en addictologie; CHU de Nantes		
Caroline DE CHARRETTE	Vacataire	Médecin référent CSAPA de Nantes; CHU de Nantes		
Caroline VICTORRI VIGNE	Titulaire	MCU-PH en pharmacologie; CHU de Nantes	UFR Médecine	caroline.vigneau@chu-nantes.fr
Christelle ROBERT	Vacataire	Sophrologue; Libéral		
Corinne DANO	Vacataire	PH en addictologie; CHU d'Angers		codano@chu-angers.fr
Edouard LAFORGUE	Vacataire	Psychiatre; CHU de Nantes		
Emeline EYZOP	Vacataire	PH en psychiatrie; CHU de Nantes		
Equipe du CAARUD	Vacataire	Infirmier; OPPELIA		
Eva JOLY	Vacataire	Educatrice Spécialisée; CHU de Nantes		
Frédéric GENEST	Vacataire	Psychologue; CHU de Nantes		
George BROUSSE	Titulaire	PU-PH en addictologie; CHU de Clermont Ferrand	UFR Médecine	gbrousse@chu-clermontferrand.fr
Jean-Pierre JAGOT	Vacataire	Musicothérapeute; Libéral		
Julie CAILLON	Titulaire	Psychologue; CHU de Nantes, IFAC	UFR Médecine	julie.caillon@chu-nantes.fr
Julien BETBEZE	Vacataire	PH en psychiatrie; CHS de Blain		
Leslie HUREAU	Vacataire	Psychologue; CHU de Nantes		
M. MOLHER ou ABESDRIS	Vacataire	Médecin; OPPELIA		
M. SOULLARD	Vacataire	Patient expert; CHU de Nantes		
Magali GUILLARD	Vacataire	Psychologue; CHU de Nantes		
Marie GRALL-BRONNEC	Titulaire	PU-PH en addictologie; CHU de Nantes	UFR Médecine	marie.bronnec@chu-nantes.fr
Marie-Françoise PEAN	Vacataire	PH en tabacologie; CHU de Nantes		
Marion ESPILTALIER	Vacataire	PH en psychiatrie; CHU de Nantes		

Maxime VRILLAUD	Vacataire	Psychomotricien; CHU de Nantes		
Pascale CHAUVIN-GRELIER	Vacataire	Référente scientifique; SRAE addictologie des Pays de la Loire, Nantes	UFR Médecine	
Patrick POINT	Vacataire	Responsable du service de médecine polyvalente; CH de Montaigu	UFR Médecine	
Rodolphe GUILBAUD	Vacataire	Psychologue; CHU de Nantes	UFR Médecine	
Sarah HABES	Vacataire	PH en Gastro-entérologie et hépatologie; CHU de Nantes	UFR Médecine	
Servane BARRAULT	Titulaire	Maître de Conférences/Psychologue clinicienne et docteur en psychologie; Université de Tours & CHU de Tours	UFR Arts et sciences humaines	servane.barrault@univ-tours.fr
Stéphane PRETAGUT	Vacataire	Addictologue; CHU de Nantes		
Sylvain LAMBERT	Vacataire	PH en psychiatrie; CHU de Nantes		sylvain.lambert@chu-nantes.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	9	FC au tarif normal	6	FC au tarif normal	9	FC au tarif normal	8	8
	FC au tarif réduit	11	FC au tarif réduit	8	FC au tarif réduit	8	FC au tarif réduit	13	10
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024*	2024-2025*	Total
Total des recettes (le facturé)	24 660,00 €	14 110,00 €	19 950,00 €	26 150,00 €	84 870,00 €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes	2 834,00 €	1 663,00 €	11 072,00 €	10 325,00 €	25 894,00 €
Résultat recettes-dépenses	21 826 €	12 447 €	8 878 €	15 825 €	58 976 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	Prise en charge des addictions : généralités, spécificités du trouble de l'usage de l'alcool		
Type de formation	Diplôme Inter-Universitaire		
	Paramètres	Valeur	
Formation sur une année complète (ou/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	5%		
Pourcentage minimum de coût de support	Spé		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DIU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 700 €	7	+7 871 €
réduit	950 €	7	+2 621 €
FI	738 €	1	+182 €
			+ €
Total			+10 674 €

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	15	à renseigner
Tarif moyen	1 287 €	renseigné
Marge moyenne	+712 €	calculé

subvention (€)	
----------------	--

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	19 308 €	1 287 €
Coûts directs formation	5 970 €	398 €
Marge sur coûts directs	+13 338 €	+889 €
Coûts indirects formation	2 664 €	178 €
Coûts complets	8 634 €	576 €
Marge sur coûts complets	+10 674 €	+712 €

Coûts directs formation	5 970 €	398 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		14,0 h	14,0 h	46 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire		5,0 h	5,0 h	46 €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €
Docteurs contractuels		3,0 h	3,0 h	97 €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €
Vacataires non fonctionnaires		4,0 h	4,0 h	61 €
Vacataires fonctionnaires		42,5 h	42,5 h	46 €
Autres (honoraires de formation...)				- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €
Sous total coûts de personnel EEC formation	0,0 h	68,5 h	68,5 h	3 364 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				246 €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €
Docteurs contractuels				97 €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €
Vacataires non fonctionnaires		2,0 h	2,0 h	61 €
Vacataires fonctionnaires		10,0 h	10,0 h	46 €
Autres (honoraires de formation...)				- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	12,0 h	12,0 h	582 €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DIU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation	
	CM	TD/TP
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		22,5 h
autre		2,0 h
Total	0,0 h	24,5 h

Heures totales	Heures de formation	
	CM	TD/TP
nb heures de formation (pour l'apprenant)	0,0 h	93,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	0,0 h	80,5 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	0,0 h	105,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	- €	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD	
coût de personnel Biats				8 €
coût de fonctionnement	0,0 h	68,5 h	68,5 h	15 €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €
Sous total autres coûts directs de formation				774 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	4 720 €	315 €
---	----------------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique	- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	200 €	13 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	450 €	30 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	600 €	40 €
Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques	1250 €	83 €

Marge sur coûts directs	+13 338 €	+889 €
-------------------------	------------------	---------------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	2 233 €	149 €
Documentation	- €	- €	- €	- €	- €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	- €	- €	- €	- €	- €
Sous total coût de soutien		- €		2 233 €	149 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	50 €	- €	4 €	301 €	20 €
patrimoine immobilier	17 €	- €	1 €	101 €	7 €
système d'information et numérique	5 €	- €	0 €	29 €	2 €
Sous total coût de support		- €		431 €	29 €

Coûts indirects formation	2 664 €	178 €
Coûts complets	8 634 €	576 €
Marge sur coûts complets	+10 674 €	+712 €

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	576 €
dont coûts directs	398 €
dont coûts indirects	178 €
Coûts complets de l'heure de formation	93 €
Marge sur coûts directs	889 €
en % du tarif de vente	69%
Marge sur coûts complets	712 €
en % du tarif de vente	55%
Nombre minimum de stagiaires	7
Tarification minimum	576 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

PRISE EN CHARGE DES ADDICTIONS : GÉNÉRALITÉS, SPÉCIFICITÉS DU TROUBLE DE L'USAGE DE L'ALCOOL

Année d'ouverture :

2012

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 500,00 €	1 500,00 €	1 560,00 €	1 560,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	950,00 €	950,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	580,00 €	580,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	755,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé	PSYCHIATRIE GÉNÉRALE
----------	-----------------------------

Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Bac+6
-----------------------------------	-------

Composante porteuse	UFR Médecine
Composante associée le cas échéant	Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :	
1	
2	
3	
4	

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :	
--	--

Enseignant.e.s responsable.s :																
	<table> <tr> <th>Nom Prénom</th> <th>Téléphone</th> <th>Mail</th> </tr> <tr> <td>1 Wissam EL HAGE</td> <td></td> <td>wissam.elhage@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Nom Prénom	Téléphone	Mail	1 Wissam EL HAGE		wissam.elhage@univ-tours.fr	2			3			4		
Nom Prénom	Téléphone	Mail														
1 Wissam EL HAGE		wissam.elhage@univ-tours.fr														
2																
3																
4																

Diplôme ouvert en	<table> <tr> <td>Formation initiale 100 % en présentiel</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation initiale 100 % en distanciel</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation initiale hybride (en partie en FOAD)</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation continue 100 % en présentiel*</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation continue 100 % en distanciel*</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation continue hybride (en partie en FOAD)*</td> <td>☒</td> </tr> </table>	Formation initiale 100 % en présentiel	☐	Formation initiale 100 % en distanciel	☐	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐	Formation continue 100 % en présentiel*	☐	Formation continue 100 % en distanciel*	☐	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒	<table> <tr> <th colspan="2">Effectifs attendus pour l'Université de Tours</th> </tr> <tr> <th>minimum</th> <th>maximum</th> </tr> <tr> <td>3</td> <td>18</td> </tr> </table>	Effectifs attendus pour l'Université de Tours		minimum	maximum	3	18
Formation initiale 100 % en présentiel	☐																			
Formation initiale 100 % en distanciel	☐																			
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐																			
Formation continue 100 % en présentiel*	☐																			
Formation continue 100 % en distanciel*	☐																			
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒																			
Effectifs attendus pour l'Université de Tours																				
minimum	maximum																			
3	18																			

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription	
--	--

Gestion	FOCAL
---------	-------

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :	
--	--

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

La psychiatrie est l'une des disciplines qui fait face actuellement à une pénurie majeure de praticiens, en particulier dans les établissements publics de santé. Le décret n°2002-252 du 19 mars 2004 relatif aux "conditions dans lesquelles les docteurs en médecine peuvent obtenir une qualification de spécialiste" stipule que les médecins en exercice "peuvent obtenir une qualification de spécialiste différente de la qualification de généraliste ou de spécialiste qui leur a été initialement reconnue" sous réserve de "justifier d'une formation et d'une expérience qui leur assurent des compétences équivalentes à celles qui sont requises pour l'obtention du diplôme d'études spécialisées ou du diplôme d'études spécialisées complémentaire de la spécialité sollicitée".

Public visé concerné par la formation :

Médecin français ou équivalent de l'Union européenne et exerçant dans un établissement public de santé mentale ou dans un service de psychiatrie.

Objectifs pédagogiques :

Dispenser une formation théorique en psychiatrie générale aux médecins en exercice dans un service de psychiatrie qui souhaitent faire une demande de qualification en psychiatrie.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Acquérir les connaissances fondamentales en psychiatrie générale.
Maîtriser le diagnostic et le traitement, y compris psychothérapeutique, des principales pathologies psychiatriques.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Élaborer un projet thérapeutique adapté, intégrant traitements médicamenteux et psychothérapeutiques.
2. Appliquer les recommandations de bonnes pratiques et les aspects éthiques liés à l'exercice de la psychiatrie.
- 3.
- 4.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau Bac+6 ou équivalent et faire partie du public visé.
Etre titulaire d'un diplôme d'État en médecine français ou équivalent de l'Union européenne et exercer dans un établissement public de santé mentale ou dans un service de psychiatrie

Documents demandés pour l'examen du dossier

Sur dossier : éléments à fournir : CV, lettre de motivation, copies diplômes.

Procédure de recrutement

Etude du dossier

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

217 heures d'enseignement principalement regroupées sur la première et deuxième année.
5 conférences par an (10h) chaque année
examen (2h) en 1ère et 2ème année
soutenance (1h) en 3ème année

450 heures de stage réparties au cours des 3 années de formation dans des services universitaires. Elle peut être réalisée de manière fractionnée et dans différents services en accord avec l'établissement d'origine.

Méthodes mobilisées :
Présentiel / distanciel synchrone

Durée :

☐ 1 an ☐ 2 ans ☒ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☒ Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) : 3 mois (450 heures)

Pratique professionnelle :

☐ Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

1ère année : examen écrit d'une durée de 2 heures. La présentation à l'examen écrit de 1ère année est requise pour s'inscrire en 2ème année.
2ème année : examen écrit d'une durée de 2 heures. La présentation à l'examen écrit de 1ère année est requise pour s'inscrire en 3ème année.
- la participation à (au moins) 6 séminaires optionnels est demandée.
- La réalisation du stage est obligatoire.
- La soutenance a lieu à la fin des 3 années universitaires : devant un jury constitué de membres de la commission pédagogique et présidé par le responsable de l'enseignement est organisée.

Pour être admis, il faut obtenir une note égale ou supérieure à 10/20 à la soutenance du mémoire et avoir participé à l'ensemble des points nommés ci-dessus.

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Pas de session de rattrapage
Redoublement possible pour le mémoire

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Psychiatrie

Diplôme : PSYCHIATRIE GÉNÉRALE

Nom du responsable : Wissam EL HAGE

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
1ère année : Psychiatrie générale, bases cliniques et thérapeutiques		Distanciel synchrone					QP					
1.2	Schizophrénie		6									
1.3	Troubles de l'humeur		6									
1.4	Troubles anxieux		6									
1.5	Troubles de la personnalité		6									
1.6	Sémiologie, nosographie (au MEDSIM)		12									
1.7	Psychiatrie d'Urgence		8									
1.8	Prescrire et surveiller		6									
1.9	Bases théoriques des approches psychothérapeutiques		10									
1.10	Psychiatrie biologique		8									
1.11	Inverstigations psychologiques et neuropsychologiques		10									
1.12	Développement psychologique, personnalité		6									
1.13	Psychosociologie et bases de la psychiatrie transculturelle		2									
	Conférences		10									
Evaluation	Contrôle des connaissances - 2 h	P		2			ET/E			ET/E		
Durée totale de la formation en 1ère année - 98h/étud CM+TD+TP				98	0	0	Préciser : CC : contrôle continu					
98 dont 2h d'évaluation							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC			
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES			
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2	
2ème année : Psychiatrie, spécialité et psychothérapies		Distanciel synchrone					QP						
2.1	Troubles envahissants du développement		6										
2.2	TDAH		6										
2.	Addiction produits (alcool et toxicomanies)		6										
2.4	Addictions comportementales (anorexie, boulimie, jeux pathologiques...)		6										
2.5	Principales méthodes psychothérapeutiques		12										
2.6	Explorations fonctionnelles en psychiatrie		6										
2.7	Spécificités des pathologies de l'enfance et de l'adolescence		18										
2.8	Spécificités des pathologies de l'âge		8										
2.9	Psychopharmacologie des populations à risque		4										
2.10	Education thérapeutiques		4										

2.11	Psychiatrie de liaison			8							
2.12	Psychiatrie médico-légale : approfondissement			8							
2.13	Modalités d'exercice professionnel			4							
	Conférences			10							
Evaluation	Contrôle des connaissances - 2 h	P		2			ET/E			ET/E	
Durée totale de la formation en 2ème année - 108h/étud CM+TD+TP				108	0	0	Préciser : CC : contrôle continu				
108 dont 2h d'évaluation							ET : examen terminal				
							O : oral – E : écrit				
							QP : quitus de présence				

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
3ème année : Spécialisation, pratiques spécifiques							QP					
	Conférences	DS		10								
Evaluation	Soutenance du mémoire	P	1	1			ET/E/O			ET/E/O		
Durée totale de la formation en 3ème année - 11h/étud CM+TD+TP				11	0	0	Préciser : CC : contrôle continu					
11 dont 1h d'évaluation							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					

Stage				450						
Durée totale de la formation - 217h/étud CM+TD+TP		217	0	0	Préciser : CC : contrôle continu					
217 dont 5h d'évaluation					ET : examen terminal					
					O : oral – E : écrit					
					QP : quitus de présence					

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Pr Wissam EL-Hage, PU-PH	Titulaire	psychiatrie	UFR Médecine	wissam.elhage@univ-tours.fr
Pr Vincent Camus, PU-PH	Titulaire	psychiatrie	UFR Médecine	vincent.camus@univ-tours.fr
Pr Frédérique Bonnet-Brilhault, PU-PH	Titulaire	psychiatrie	UFR Médecine	frederique.bonnet-brihault@univ-tours.fr
Pr Nicolas Ballon, PU-PH	Titulaire	psychiatrie	UFR Médecine	nicolas.ballon@univ-tours.fr
Dr Paul Brunault, MCU-PH	Titulaire	addictologie	UFR Médecine	paul.brunault@univ-tours.fr
Dr Thomas Gargot, MCU-PH	Titulaire	Psychiatrie	UFR Médecine	thomas.gargot@univ-tours.fr
Dr Thomas Desmidt	Titulaire	Psychiatrie	UFR Médecine	thomas.desmidt@univ-tours.fr
Dr Anna-Chloé Balageas	vacataire extérieur	Neurologue	CHRU de Tours	ac.balageas@chu-tours.fr
Dr Jérôme Graux	vacataire extérieur	Psychiatrie	CHRU de Tours	j.graux@chu-tours.fr
Dr Marc Fillatre	vacataire extérieur	Psychiatrie	CHRU de Tours	m.fillatre@chu-tours.fr
Dr Adrien Gateau	vacataire extérieur	Psychiatrie	CHRU de Tours	a.gateau@chu-tours.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	4	FC au tarif normal	5	FC au tarif normal	6	FC au tarif normal	8	5,75
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024*	2024-2025*	Total
Total des recettes (le facturé)	23 364 €	40 890 €	48 335 €	65 120 €	177 709 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes	5 638 €	28 €	5 981 €	7 983 €	19 630 €
Résultat recettes-dépenses	17 726 €	40 862 €	42 354 €	57 137 €	158 079 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme		DIU Psychiatrie générale sur 3 ans									
Type de formation		Diplôme Universitaire									
		Paramètres				Valeur					
Formation sur une année complète (oui/non)		Non									
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT		25%									
Pourcentage minimum de coût de support		5%									
Coûts directs spécifiques uniquement		Spé									
Type de diplôme		DU									
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)		Non									

Tarifs		Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC		2 787 €	3	
réduit		2 787 €	3	
FI		2 787 €	3	
Total				

Indicateurs		Valeur
Nbre total stagiaires		9
Tarif moyen		2 787 €
Marge moyenne		

à renseigner
renseigné
calculé

subvention (€)		

		Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel		25 083 €	2 787 €
Coûts directs formation		#REF!	
Marge sur coûts directs		#REF!	
Coûts indirects formation		19 174 €	2 130 €
Coûts complets		#REF!	
Marge sur coûts complets		#REF!	

Coûts directs formation		#REF!	
-------------------------	--	-------	--

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)		Heures de formation		Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
		CM	TD/TP	ETD		
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés					#REF!	#REF!
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire					#REF!	#REF!
Maîtres de conférences et assimilés					#REF!	#REF!
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire					#REF!	#REF!
Professeurs agrégés et assimilés					#REF!	#REF!
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés					#REF!	#REF!
Doctorants contractuels					#REF!	#REF!
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires					#REF!	#REF!
Vacataires non fonctionnaires					#REF!	#REF!
Vacataires fonctionnaires		30,0 h		45,0 h	#REF!	#REF!
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)					#REF!	#REF!
Sous total coûts de personnel EEC formation		30,0 h	0,0 h	45,0 h	#REF!	#REF!

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)		Heures de formation		Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
		CM	TD/TP	ETD		
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH					#REF!	#REF!
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire					#REF!	#REF!
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH					#REF!	#REF!
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire					#REF!	#REF!
Professeurs agrégés et assimilés					#REF!	#REF!
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés					#REF!	#REF!
Doctorants contractuels					#REF!	#REF!
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires					#REF!	#REF!
Vacataires non fonctionnaires					#REF!	#REF!
Vacataires fonctionnaires					#REF!	#REF!
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)					#REF!	#REF!
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation		0,0 h	0,0 h	0,00 h	#REF!	#REF!

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)		Heures de formation		
		CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		187,0 h		280,5 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement				0,00 h
autre				0,00 h
Total		187,0 h	0,0 h	280,5 h

Heures totales		Heures de formation		
		CM	TD/TP	Hres totales ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)		217,0 h	0,0 h	217,0 h 325,5 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours		217,0 h	0,0 h	217,0 h 325,5 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)		217,0 h	0,0 h	217,0 h 325,5 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)		Montant		Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue		FAUX		- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)				- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)				- €
Total				- €

Autres coûts directs de formation		Heures de formation		Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
		CM	TD/TP	ETD		
coût de personnel Biats					#REF!	#REF!
coût de fonctionnement		30,0 h	0,0 h	45,0 h	#REF!	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation					#REF!	#REF!
Sous total autres coûts directs de formation					#REF!	#REF!

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)		#REF!
---	--	-------

Coûts spécifiques		Montant	Montant
Kit pédagogique		- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		700 €	78 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)			- €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)			- €
Reversement partenaire			- €
Total des coûts spécifiques		700 €	78 €

Marge sur coûts directs		#REF!
-------------------------	--	-------

Coûts de soutien		Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation		373 €	- €	28 €	9 031 €	1 003 €
Documentation		34 €	- €	3 €	825 €	92 €
Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante		25 €	- €	2 €	606 €	67 €
Sous total coût de soutien		- €	- €		10 463 €	1 163 €

Coûts de support		Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion		251 €	- €	19 €	6 084 €	676 €
patrimoine immobilier		85 €	- €	6 €	2 049 €	228 €
système d'information et numérique		24 €	- €	2 €	578 €	64 €
Sous total coût de support			- €		8 711 €	968 €

Coûts indirects formation		19 174 €	2 130 €
Coûts complets		#REF!	
Marge sur coûts complets		#REF!	

Chiffres clés / stagiaire		Remarques
Coûts complets		
dont coûts directs		
dont coûts indirects		2 130 €
Coûts complets de l'heure de formation		coût par heure ETD de formation de l'apprenant
Marge sur coûts directs		
en % du tarif de vente		
Marge sur coûts complets		
en % du tarif de vente		
Nombre minimum de stagiaires		fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique
Tarification minimum		correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

PSYCHIATRIE GÉNÉRALE

Année d'ouverture :

2012

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif normal	8 070,00 €	8 070,00 €	8 070,00 €	8 070,00 €	8 360,00 €	année 1 : 2787 année 2 : 2787 année 3 : 2786	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé **PSYCHOPATHOLOGIE DE LA PERSONNE ÂGÉE DU GRAND OUEST**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+3

Composante porteuse UFR Médecine
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Université d'Angers
- 2 Université de Nantes
- 3 Université de Rennes
- 4 Université de Brest

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Chaque université aura en charge l'organisation administrative et pédagogique de leur module.

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Thomas DESMIDT	02 34 37 89 52	thomas.desmidt@univ-tours.fr
2	Bénédicte GOHIER		begohier@chu-angers.fr
3	Samuel BULTEAU		samuel.bulteau@chu-nantes.fr
4	Gabriel ROBERT		g.robert@ch-guillaumeregner.fr
5	Michel WALTER		michel.walter@chu-brest.fr

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel	☐	Effectifs attendus pour l'Université de Tours minimum maximum
	Formation initiale 100 % en distanciel	☐	
	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☒	
	Formation continue 100 % en présentiel*	☐	
	Formation continue 100 % en distanciel*	☐	
	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒	

6 dont 1 FI max	10
------------------------	-----------

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription

Gestion FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser Si non, l'envisagez-vous ?	type	Numéro	date d'échéance
			NON		

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur Nature de l'habilitation

Sélectionner le certificateur

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Le vieillissement démographique impose une adaptation du système de soins aux spécificités des pathologies du grand âge. La psychiatrie du sujet âgé a pour objectif de dépister, d'évaluer, de traiter et de prévenir tous les types de pathologies psychiatriques et leurs conséquences. Les médecins généralistes, les professionnels des structures de soins à domicile et des établissements de long séjour représentent les soignants de premier recours pour les sujets âgés et leurs proches. A ce titre, ils doivent pouvoir justifier d'une bonne compréhension des problèmes psychopathologiques des personnes âgées pour pouvoir participer à la planification, l'initiation, la mise en oeuvre, l'évaluation d'actions de prévention et de soins en psychiatrie de la personne âgée.

Public visé concerné par la formation :

Internes en DES de gériatrie, de neurologie et de médecine générale (hormis les internes inscrits en DES de Psychiatrie pour qui l'inscription à l'option Psychiatrie de la Personne Agée est l'alternative de choix),
Tout professionnel ayant un BAC+3 et impliqué dans le soin aux personnes âgées et à la recherche d'une formation de base en psychiatrie de la personne âgée,
Les médecins généralistes, les gériatres, les psychiatres, les médecins coordonnateurs de maison de retraite,
Les professionnels médicaux et non médicaux travaillant en institution ou dans les structures de soins à domicile, en particulier les psychologues, les infirmiers et cadres infirmiers, les travailleurs sociaux.

Objectifs pédagogiques :

Acquérir les connaissances de base en psychopathologie de la personne âgée nécessaires à la participation aux actions de dépistage et de soins en psychiatrie de la personne âgée,
Amener les professionnels de santé à participer à la planification, l'initiation, la mise en oeuvre, l'évaluation d'actions de prévention et de soins en psychiatrie de la personne âgée, en particulier dans le cadre des pathologies démentielles, des troubles de l'humeur, des psychoses tardives,
Mettre en oeuvre ces compétences dans une approche multidisciplinaire et en réseau,
Sensibiliser les professionnels de santé aux principaux enjeux éthiques et médico-légaux que posent les pathologies psychiatriques dans le grand âge

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Répondre à des besoins de formation de professionnel de santé sur la personne âgée, non couverts par les diplômes nationaux.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Savoir évaluer les éléments bio-psycho-sociaux d'un patient de 65 ans et plus avec pathologie mentale et pathologie apparentée,
2. Savoir évaluer un trouble de l'humeur, un trouble anxieux, un trouble psychotique, une addiction, un risque suicidaire chez une personne âgée,
3. Connaître les bases de l'évaluation d'un trouble neurocognitif,
4. Savoir accompagner les symptômes neuropsychiatriques d'une maladie neurocognitive avec une approche médicamenteuse et non-médicamenteuse,
5. Savoir maîtriser l'utilisation des psychotropes chez la personne âgée.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac+3 ou équivalent et faire partie des publics visés

Documents demandés pour l'examen du dossier

Dossier : CV, lettre de motivation, copies diplômes.

Procédure de recrutement

Etude du dossier

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet : vérification de l'adéquation de l'expérience professionnelle aux objectifs et au contenu de l'enseignement.
La commission pédagogique encouragera les demandes de formation accompagnant le développement de programmes ou structures de soins spécifiquement orientés vers la prise en charge des personnes âgées souffrant de troubles mentaux.

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation

- 77 heures réparties en 5 modules de 2 jours, en distanciel synchrone, sauf pour le module 1 qui se déroule en présentiel et l'évaluation des mémoires qui se fait sur une journée entière, promotion entière, en présentiel.
- 40 heures de pratique professionnelle dans un lieu de soins prenant en charge des patients âgés avec troubles psychiatriques et apparentés
Soit 117 heures au total

Méthodes pédagogiques

Présentiel / distanciel synchrone

Les enseignements se répartissent entre conférences (sous forme d'apports théoriques, mais également issus de la pratique de terrain), cas cliniques et mises en situations professionnelles,

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☒

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 40 heures

Conditions de validation du diplôme

Sauf motif impérieux, validation de la participation à la totalité des cours avec l'obligation de répondre à plusieurs Questions à Réponses Courtes à la fin de chaque module dont le résultat ne sera pas pris en compte dans la note d'évaluation finale.

- validation de la pratique professionnelle par le référent du stage sur la base de la présence et de l'implication du candidat
- rédaction d'un mémoire collectif et soutenance collective (3 ou 4 personnes) devant un jury composé des cinq membres du comité pédagogique,
Pour être admis, il faut obtenir une note $\geq$ à 10 à l'ensemble des épreuves.

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☐ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

La deuxième session est uniquement réservée aux étudiants ou aux stagiaires n'ayant pas pu se présenter à la soutenance du mémoire,
- épreuve orale de 20 minutes liée à la thématique du mémoire,
Pour être admis, il faut obtenir une note égale et supérieure à 10 à l'ensemble des épreuves.
Pas de redoublement possible.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Psychiatrie

Diplôme : PSYCHOPATHOLOGIE DE LA PERSONNE ÂGÉE DU GRAND OUEST

Nom du responsable : Thomas DESMIDT

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC						
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES						
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2				
Module 1 (Angers) : Principes généraux, modèle bio-psycho-social et généralités sur l'évaluation en psychopathologie de la personne âgée	Psychologie, biologie et sociologie du vieillissement, éléments d'organisation des soins, modalités d'investigations psychologiques.	Présentiel		14				QCM			QCM					
	Principes et exemples de programmes et structures de soins spécifiques.															
Module 2 (Tours) : Troubles neurocognitifs et Symptômes neuropsychiatriques : diagnostic et traitement	Stratégies Diagnostiques et thérapeutiques, y compris approches non médicamenteuses, des troubles neurocognitis et des troubles neuropsychiatriques associés	Distanciel synchrone		14				QCM			QCM					
Module 3 (Rennes) : Troubles psychotiques, intrications neuropsychiatriques, addiction	Approche clinique et thérapeutique des troubles délirants, de la schizophrénie et apparentées.	Distanciel synchrone		14				QCM			QCM					
	Diagnostic différentiel/complémentaire des troubles psychiatriques versus symptômes neuropsychiatriques des troubles neurocognitifs.															
	Notions en addictologie chez la personne âgée															
Module 4 (Nantes) : Troubles de l'humeur et apparentés - Troubles de l'humeur, apathie, troubles anxieux, troubles de l'adaptation	Approche clinique et thérapeutique des troubles de l'humeur et des troubles anxieux.	Distanciel synchrone		14				QCM			QCM					
Module 5 (Brest) : Ethique et Psychiatrie Légale en PPA.	Notions médico-légales et en éthique pour la psychiatrie de la personne âgée.	Distanciel synchrone		14				QCM			QCM					
Evaluation durant la formation	Rédaction du mémoire		1					ET/E			ET/E					
	Soutenance du mémoire en présentiel		1		7			ET/ O	O		ET/ O	O				
Pratique professionnelle					40											
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP				70	7	0	Préciser : CC : contrôle continu									
77 dont 9h30 d'évaluation							ET : examen terminal									
							O : oral – E : écrit									
							QP : quitus de présence									

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Thomas Desmidt	Titulaire	PU-PH Psychiatrie	UFR Médecine	thomas.desmidt@univ-tours.fr
Thomas Léonard	Titulaire	Médecin PH - CHRU Tours		t.leonard@chu-tours.fr
Aurélie Matysiak	Vacataire	psychologue		aurelie.matysiak@univ-tours.fr
Alix Launay	Vacataire	psychologue		a.launay@chu-tours.fr
Anna Chloé Balageas	Vacataire	PH Neurologie		ac.balageas@chu-tours.fr
Jacques Alexis Nkodo	Vacataire	PH Psychiatrie		j.nkodo@chu-tours.fr
Emmeline Charollais	Vacataire	PH Psychiatrie		e.charollais@chu-tours.fr
Victoire Leroy	Vacataire	PHU Gériatrie		victoire.leroy@univ-tours.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023 pas d'ouverture		2023-2024		2024-2025 pas d'ouverture		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	4	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	6	FC au tarif normal	0	2,5
	FC au tarif réduit	3	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	5	FC au tarif réduit	0	2
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023 pas d'ouverture	2023-2024*	2024-2025 pas d'ouverture	Total
Total des recettes (le facturé)	9 720 €		13 790 €		23 510 €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes	1 048 €		5 242 €		6 290 €
Résultat recettes-dépenses	8 672 €	- €	8 548 €	- €	17 220 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	PSYCHOPATHOLOGIE DE LA PERSONNE ÂGÉE DU GRAND OUEST		
Type de formation	Diplôme Inter-Universitaire		
	Paramètres	Valeur	
Formation sur une année complète (oui/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 800 €	4	+4 418 €
réduit	770 €	1	+74 €
FI	903 €	1	+207 €
			+ €
Total			+4 700 €

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	6	à renseigner
Tarif moyen	1 479 €	renseigné
Marge moyenne	+783 €	calculé

subvention (€)		
	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	8 873 €	1 479 €
Coûts directs formation	2 288 €	381 €
Marge sur coûts directs	+6 585 €	+1 097 €
Coûts indirects formation	1 885 €	314 €
Coûts complets	4 173 €	696 €
Marge sur coûts complets	+4 700 €	+783 €

Coûts directs formation	2 288 €	381 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	3,5 h	7,0 h	12,3 h	46 €	564 €	94 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires	10,5 h		15,8 h	46 €	725 €	121 €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	14,0 h	7,0 h	28,0 h		1 288 €	215 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires		4,0 h	4,0 h	46 €	184 €	31 €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	4,0 h	4,0 h		184 €	31 €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation		
	CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	56,0 h		84,0 h
autre			0,00 h
Total	56,0 h	0,0 h	84,0 h

Heures totales	Heures de formation			ETD
	CM	TD/TP	Hrs totales	
nb heures de formation (pour l'apprenant)	70,0 h	7,0 h	77,0 h	112,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	14,0 h	11,0 h	25,0 h	32,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	70,0 h	11,0 h	81,0 h	116,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biats				8 €	- 225 €	- 37 €
coût de fonctionnement	14,0 h	7,0 h	28,0 h	15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €	91 €	15 €
Sous total autres coûts directs de formation					316 €	53 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	1 788 €	298 €
---	---------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique		- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	200 €	33 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		- €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	300 €	50 €
Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques	500 €	83 €

Marge sur coûts directs	+6 585 €	+1 097 €
-------------------------	----------	----------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	888 €	148 €
Documentation	34 €	- €	3 €	81 €	14 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	60 €	10 €
Sous total coût de soutien		- €		1 029 €	171 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	598 €	100 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	201 €	34 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	57 €	9 €
Sous total coût de support		- €		856 €	143 €

Coûts indirects formation	1 885 €	314 €
Coûts complets	4 173 €	696 €
Marge sur coûts complets	+4 700 €	+783 €

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	696 €
dont coûts directs	381 €
dont coûts indirects	314 €
Coûts complets de l'heure de formation	37 €
Marge sur coûts directs	1 097 €
en % du tarif de vente	74%
Marge sur coûts complets	783 €
en % du tarif de vente	53%
Nombre minimum de stagiaires	3
Tarification minimum	696 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme	PSYCHOPATHOLOGIE DE LA PERSONNE ÂGÉE DU GRAND OUEST
Année d'ouverture :	2008

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	N-3	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif normal	1 350,00 €	0,00 €	1 400,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	770,00 €	770,00 €	770,00 €	770,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	725,00 €	725,00 €	725,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	725,00 €	903,00 €	903,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation																				
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027																				
Intitulé	RÉADAPTATION ET ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DANS LES PATHOLOGIES CARDIOVASCULAIRES																					
Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Bac+2																					
Composante porteuse	UFR Médecine																					
Composante associée le cas échéant	Sélectionner la composante																					
Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :	1 Université de Paris Cité 2 3 4																					
Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :	Répartition des modules par université																					
Enseignant.e.s responsable.s :	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nom Prénom</th> <th>Téléphone</th> <th>Mail</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Fabrice IVANES</td> <td></td> <td>fabrice.ivanes@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Nom Prénom	Téléphone	Mail	1	Fabrice IVANES		fabrice.ivanes@univ-tours.fr	2				3				4			
	Nom Prénom	Téléphone	Mail																			
1	Fabrice IVANES		fabrice.ivanes@univ-tours.fr																			
2																						
3																						
4																						
Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel ☒ Formation initiale 100 % en distanciel ☐ Formation initiale hybride (en partie en FOAD) ☐ Formation continue 100 % en présentiel* ☒ Formation continue 100 % en distanciel* ☐ Formation continue hybride (en partie en FOAD)* ☐	Effectifs attendus pour l'Université de Tours minimum maximum 5 dont 1 FI 15																				
*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL																						
Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription																						
Gestion	FOCAL																					
Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :																						
Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser Si non, l'envisagez-vous ? NON																				
Nom du certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur Sélectionner le certificateur	type Numéro date d'échéance Nature de l'habilitation																				

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Seul DIU de réadaptation cardiovasculaire, validé par le Groupe Exercice Réadaptation Sport Prévention (GERSP) de la Société Française de Cardiologie
Cursus centré sur une approche globale de la réadaptation cardiovasculaire, intégrée dans un parcours de soin coordonné du patient.
Ce DIU intégrant l'évolution de la réglementation des services de réadaptation et l'éducation thérapeutique).
Cursus permettant l'acquisition de compétences homogènes, garantes du développement de programmes de réadaptation cardiaque de qualité adaptés aux différents contextes médicaux et économiques.
Ce DIU valide 40 h de formation en éducation thérapeutique du patient.

Public visé concerné par la formation :

Cardiologues
Internes en DES de Pathologie Cardiovasculaire ayant validés deux années de formation spécifique
Option paramédicaux : Masseur-kinésithérapeutes, IDE, cadre de santé exerçant ou ayant un projet professionnel en réadaptation cardiovasculaire.
Autre public : dont enseignant en Activité Physique Adaptée, psychologue, diététicien

Objectifs pédagogiques :

Formation à la fois théorique et pratique des aspects physiopathologiques, cliniques et organisationnels de la prévention cardiovasculaire primaire et secondaire, des épreuves d'effort cardiologiques et de la réadaptation cardiovasculaire incluant l'éducation thérapeutique spécifique

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Cette formation permet une expertise en prévention-réadaptation cardiovasculaire et en éducation thérapeutique des professionnels de santé exerçant en Établissement de Soins et Médicaux et Réadaptation spécialisés dans la prise en charge des patients atteints d'affections cardiovasculaires. Elle est hautement recommandée chez le cardiologue coordonateur de ces structures.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements
1. Connaître les principes de la réadaptation cardiaque
2. Identifier et prendre en charge les différents facteurs de risque cardiovasculaire
3. Connaître les règles de prescription de l'activité physique adaptée
4. Interpréter un test d'effort avec analyse des échanges gazeux
5. Adapter l'activité physique aux différentes pathologies cardiaques
6. Connaître les principes d'un sevrage tabagique
7. Organiser le retour à l'activité professionnelle après réadaptation
8.
9.
10.
11.
12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2 au minimum ou équivalent et faire partie des publics visés
Etre titulaire d'un diplôme de médecins cardiologues ou apparentés (cardiogérialtres...), ou en cours de filière de formation (DES de pathologie cardiovasculaire) ayant validé au moins deux ans de formation spécifique.
ou
Etre titulaire d'un diplôme d'état de masseurs-kinésithérapeutes ou d'IDE
Pour les autres publics être titulaire d'un diplôme d'enseignants en APA, de diététicien, de psychologue exerçant ou ayant un projet professionnel en réadaptation cardiovasculaire avec une lettre de soutien du chef de service du centre de réadaptation concerné indispensable

Documents demandés pour l'examen du dossier

Sur dossier de candidature accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV et de la copie des diplômes

Procédure de recrutement

Etude du dossier

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet selon l'avis du conseil pédagogique,

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulement de la formation :

99 heures d'enseignement réparties en 3 sessions de 4 jours et demi sous la responsabilité organisationnelle de chacune des UFR de Médecine.

20 heures de pratique professionnelle dans un service agréé par les responsables pédagogiques.

Soit 119 heures au total

Méthodes mobilisées

Présentiel

Travaux dirigés

Pratique professionnelle

Durée :



1 an



2 ans



3 ans



4 ans



5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 20h

Conditions de validation du diplôme

- Examen final écrit terminal (ET) : 3h, note /20 qui se déroule en dehors des trois semaines de formation
- si note écrite est inférieure ou égale à 5 : note éliminatoire,
- si note est supérieure à 5 est strictement inférieure à 10 : oral (O) de rattrapage.
- Validation si les 3 conditions réunies : QP ≥ 80 % (aux CM et TD) et pratique professionnelle validée par quitus de présence et moyenne des notes écrite +/- oral ≥ 10

** Option paramédicale : les modalités concernant la nature et la validation des épreuves sont les mêmes que pour les médecins cardiologues et les internes en DES de pathologie cardiovasculaire mais les sujets d'examens leur sont propres.



session unique



2 sessions*



redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Oral pour validation en session 2

Pas de redoublement possible

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine

Filière : Cardiologie

Diplôme : RÉADAPTATION ET ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE
DANS LES PATHOLOGIES CARDIOVASCULAIRES

Nom du responsable : Fabrice IVANES

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC					
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES					
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2			
Session 1 : Paris		Présentiel		29	4			Qp							
Physiologie de l'exercice	Réponses ventilatoires à l'exercice aigu et chronique														
Méthologie des épreuves d'effort	Adaptation CV à l'exercice bref chez le sédentaire sain														
	Adaptation cardiovasculaire à l'exercice prolongé chez le sédentaire sain														
	Méthodologie des épreuves d'effort														
	Réponses musculaires à l'exercice aigu et chronique														
	Adaptation cardiovasculaire à l'exercice chez l'insuffisant et le transplanté cardiaque														
	Epreuve d'effort cardio-respiratoire chez l'insuffisant cardiaque / cas cliniques														
	Cas cliniques														
	Démonstration d'épreuve d'effort cardio-respiratoire														
Session 2 : Paris		Présentiel		3,5				Qp							
Prévention Éducation thérapeutique	Prévention cardiovasculaire : bases et concepts, stratification du risque et scores du risque														
	Reprise de l'activité physique et/ou sportive chez le coronarien														
Réadaptation cardiovasculaire	ETP dans l'insuffisance cardiaque			8											
	Aspects psychologiques														
	Cardiopathies congénitales et HTAP														
Prévention Éducation thérapeutique	Recommandations ESC 2016			8											
	Prévention cardiovasculaire														
	Réadaptation du coronarien														
	Sevrage tabagique														
	RCV chez le diabétique														
Réadaptation cardiovasculaire	RCV de l'insuffisant cardiaque (sans dispositif implanté)			8											
	RCV post-opératoire (en dehors greffe)														
	ETP chez le coronarien														
Prévention Éducation thérapeutique	Aspects réglementaire ETP			7,5											
	Troubles sexuels														
	Programme d'éducation thérapeutique														
	Cas pratiques à discuter														
Session 3 : Tours			Présentiel		2					Qp					
Réadaptation cardiovasculaire / Prévention Éducation	Pollution et risque cardiovasculaire														
	Vie quotidienne du cardiaque														
Réadaptation cardiovasculaire	Arythmies cardiaques et effort				9,5										
	La réadaptation CV vue par l'enseignant en APA														
	Reprise du travail chez le cardiaque : rôle du cardiologue														
	La réadaptation cardiaque du sujet âgé														
	La réadaptation cardiaque chez la femme														

Réadaptation cardiovasculaire/ Prévention Education Thérapeutique	Patient porteur de DAI : surveillance, particularités de l'épreuve d'effort et de l'activité physique, conseils dans la vie quotidienne	Présentiel		4,5				QP				
	Téléréadaptation											
	Réadaptation du patient avec AOMI											
Réadaptation cardiovasculaire	Mécanismes de la limitation à l'effort des patients atteints de pathologies respiratoires chroniques			8,5								
	Réadaptation du greffé cardiaque											
	Activités aquatiques et cardiopathies											
	Réadaptation des cardiopathies congénitales adultes											
	Nutrition											
Réadaptation cardiovasculaire	Reprise de l'activité physique et/ou sportive chez le coronarien			4	2,5							
	Visite d'un centre de réadaptation cardiaque											
	Cas clinique											
	Bilan du DIU											
Evaluation en dehors du temps de formation	Examen (option médicale et paramédicale) (3h)		1					ET/E	O		ET/E	O
Pratique professionnelle						20	VAL			VAL		
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP								Préciser : CC : contrôle continu				
99								ET : examen terminal				
								O : oral – E : écrit				
								QP : quitus de présence				
plus 3h d'évaluation								VAL : validation				

* cf déroulé
pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Laurent Plantier	Titulaire	PU-PH Physiologie	UFR Médecine	laurent.plantier@univ-tours.fr
Fabrice Ivanès	Titulaire	PU-PH Physiologie	UFR Médecine	fabrice.ivanès@univ-tours.fr
Bertrand Pierre	Vacataire	PH Cardiologie		b.pierre@chu-tours.fr
Florent Besnier	Vacataire	MCU STAPS		florent.besnier@u-paris.fr
Laura Serrano	Vacataire	Dr Cardiologie		l.serrano@orpea.net
Titi Farrokhi	Vacataire	PH Cardiologie		t.farrokhi@cm-bligny.com
Laura Bout	Vacataire	Dr Cardiologie		laura.bout@vyv3.fr
Sophie Kubas	Vacataire	Dr Cardiologie		sophie.kubas@vyv3.fr
Bruno Pavy	Vacataire	PH Cardiologie		pavy.bruno@wanadoo.fr
Fanny Dion	Vacataire	PH Cardiologie		f.dion@chu-tours.fr
Carine Voyer	Vacataire	Dr Cardiologie		cardio.voyer@g.mail.com
Guillaume Plaquevent	Vacataire	Dr Cardiologie		plaquevent.guillaume@orange.fr
Aurélia Lamar-Tanguy	Vacataire	Dr Cardiologie		aurelia.lamar-tanguy@aphp.fr
P. Triantafyllou	Vacataire	Dr Cardiologie		
P.Vernochet	Vacataire	Dr Cardiologie		

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme										RÉADAPTATION ET EDUCATION THÉRAPEUTIQUE DANS LES PATHOLOGIES CARDIOVASCULAIRES																																		
Type de formation										Diplôme Inter-Universitaire																																		
					Paramètres					Valeur																																		
Formation sur une année complète (ou/non)										Non																																		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT										25%																																		
Pourcentage minimum de coût de support										5%																																		
Coûts directs spécifiques uniquement										Spé																																		
Type de diplôme										DIU																																		
Application de la prime pédagogique par l'UT (ou/non)										Non																																		
					Tarifs					Montant (€)					Nbre de stagiaires					Marge totale																								
					normal FC					1 760 €					4																													
					réduit																																							
					FI					528 €					1																													
										Total																																		
					subvention (€)																																							
										Total					Par stagiaire																													
										Chiffre d'affaires prévisionnel					7 568 €					1 514 €																								
										Coûts directs formation					#REF!																													
										Marge sur coûts directs					#REF!																													
										Coûts indirects formation					2 710 €					542 €																								
										Coûts complets					#REF!																													
										Marge sur coûts complets					#REF!																													
										Coûts directs formation					#REF!																													
Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)										Heures de formation					Coût de l'heure ETD de formation					Coût total des heures de formation					Coût total des heures de formation																			
										CM					TD/TP					ETD																								
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés																				413 €					-					€														
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire										6,5 h										9,8 h					46 €					-					€									
Maîtres de conférences et assimilés																									246 €					-					€									
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire																									46 €					-					€									
Professeurs agrégés et assimilés																									275 €					-					€									
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés																									212 €					-					€									
Doctorants contractuels																									97 €					-					€									
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires																									127 €					-					€									
Vacataires non fonctionnaires																									61 €					-					€									
Vacataires fonctionnaires										22,5 h					2,5 h					36,3 h					46 €					1 668 €					334 €									
Autres (honoraires de formation...)																														-					€									
Si statut inconnu (Coût moyen)																									246 €					-					€									
Sous total coûts de personnel EEC formation										29,0 h					2,5 h					46,0 h										2 116 €					423 €									
Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)										Heures de formation					Coût de l'heure ETD de formation					Coût total des heures de formation					Coût total des heures de formation																			
										CM					TD/TP					ETD																								
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH																									413 €					-					€									
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire																									46 €					-					€									
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH																									246 €					-					€									
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire																									46 €					-					€									
Professeurs agrégés et assimilés																									275 €					-					€									
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés																									212 €					-					€									
Doctorants contractuels																									97 €					-					€									
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires																									127 €					-					€									
Vacataires non fonctionnaires																									61 €					-					€									
Vacataires fonctionnaires																									46 €					-					€									
Autres (honoraires de formation...)																														-					€									
Si statut inconnu (Coût moyen)																									246 €					-					€									
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation										0,0 h					0,0 h					0,00 h										-					€									
Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)										Heures de formation																																		
										CM					TD/TP					ETD																								
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI																														0,00 h														
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement										63,5 h					4,0 h															99,3 h														
autre																														0,00 h														
Total										63,5 h					4,0 h															99,3 h														
Heures totales										CM					TD/TP					Hrs totales					ETD																			
nb heures de formation (pour l'apprenant)										92,5 h					6,5 h					99,0 h					145,3 h																			
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours										29,0 h					2,5 h					31,5 h					46,0 h																			
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)										92,5 h					6,5 h					99,0 h					145,3 h																			
Primes et indemnités (décisions stratégiques)										Primes de responsabilité pédagogique en formation continue					Montant					Montant																								
										Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)					FAUX					-					€																			
										Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)										-					€																			
Total																				-					€																			
Autres coûts directs de formation										Heures de formation					Coût de l'heure ETD de formation					Coût total des heures de formation					Coût total des heures de formation																			
										CM					TD/TP					ETD					#REF!					#REF!														
																									#REF!					#REF!														
										29,0 h					2,5 h					46,0 h					#REF!					-					€									
																									#REF!					#REF!														
Sous total autres coûts directs de formation																														#REF!														
Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)																									#REF!																			
Coûts spécifiques																									Montant					Montant														
																														-					€									
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)																									200 €					40 €														
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)																									500 €					100 €														
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)																									700 €					140 €														
Reversement partenaire																														-					€									
Total des coûts spécifiques																									1400 €					280 €														
Marge sur coûts directs																									#REF!																			
Coûts de soutien										Coût par étudiant					Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)					Coût de l'heure de formation					Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)					Coût total														
										Appui à la formation					373 €					-					€					28 €					1 276 €					255 €				
										Documentation					34 €					-					€					3 €					117 €					23 €				
										Valorisation et appui à la recherche					-					€					-					€					-					€				
										Vie étudiante					25 €					-					€					2 €					86 €					17 €				
Sous total coût de soutien															-					€															1 479 €					296 €				
Coûts de support										Coût par étudiant					Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)					Coût de l'heure de formation					Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)					Coût total														
										gouvernance, pilotage, gestion					251 €					-					€					19 €					860 €					172 €				
										patrimoine immobilier					85 €					-					€					6 €					290 €					58 €				
										système d'information et numérique					24 €					-					€					2 €					82 €					16 €				
Sous total coût de support															-					€															1 231 €					246 €				
Coûts indirects formation																														2 710 €					542 €									
Coûts complets																														#REF!														
Marge sur coûts complets																														#REF!														
Chiffres clés / stagiaire																																												
Coûts complets																																												
dont coûts directs																																												
dont coûts indirects																																												
Coûts complets de l'heure de formation																																												
Marge sur coûts directs																																												
en % du tarif de vente																																												
Marge sur coûts complets																																												
en % du tarif de vente																																												
Nombre minimum de stagiaires																																												
Tarification minimum																																												

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	1	FI	1	FI	0	FI	2	1
	FC au tarif normal	19	FC au tarif normal	12	FC au tarif normal	7	FC au tarif normal	8	11,5
	FC au tarif réduit	3	FC au tarif réduit	7	FC au tarif réduit	4	FC au tarif réduit	3	4,25
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	2021-2022	2022-2023	2023-2024*	2024-2025*	Total
Total des recettes (le facturé)	37 670 €	32 300 €	19 640 €	19 360 €	108 970 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes	3 028 €	221 €	4 253 €	4 845 €	12 347 €
Résultat recettes-dépenses	34 642 €	32 079 €	15 387 €	14 515 €	96 623 €

A partir de 2023 application de la grille P2CA

Méthode de calcul des dépenses directes : coûts de personnel + coûts additionnels de personnel de la DO + coûts spécifiques facturés

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme	RÉADAPTATION ET ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DANS LES PATHOLOGIES CARDIOVASCULAIRES
---------------------	--

Année d'ouverture :	2011
---------------------	------

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	1 700,00 €	1 700,00 €	1 760,00 €	1 760,00 €	1 760,00 €	1 760,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	1 280,00 €	1 280,00 €	1 330,00 €	1 330,00 €	1 330,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	350,00 €	350,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	528,00 €	528,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	09/03/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Certificat universitaire	2026-2027

Intitulé	ENTREPRENEURIAT, INNOVATION ET STRATÉGIE
----------	---

Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Bac
Composante porteuse	MOIP
Composante associée le cas échéant	

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :	
1	
2	
3	
4	

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :	
--	--

Enseignant.e.s responsable.s :																
	<table> <tr> <th>Nom Prénom</th> <th>Téléphone</th> <th>Mail</th> </tr> <tr> <td>1 Typhaine LEBEGUE</td> <td>02 47 36 10 35</td> <td>typhaine.lebegue@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Nom Prénom	Téléphone	Mail	1 Typhaine LEBEGUE	02 47 36 10 35	typhaine.lebegue@univ-tours.fr	2			3			4		
Nom Prénom	Téléphone	Mail														
1 Typhaine LEBEGUE	02 47 36 10 35	typhaine.lebegue@univ-tours.fr														
2																
3																
4																

Diplôme ouvert en	<table> <tr> <td>Formation initiale 100 % en présentiel</td> <td>☒</td> </tr> <tr> <td>Formation initiale 100 % en distanciel</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation initiale hybride (en partie en FOAD)</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation continue 100 % en présentiel*</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation continue 100 % en distanciel*</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation continue hybride (en partie en FOAD)*</td> <td>☐</td> </tr> </table>	Formation initiale 100 % en présentiel	☒	Formation initiale 100 % en distanciel	☐	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐	Formation continue 100 % en présentiel*	☐	Formation continue 100 % en distanciel*	☐	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐	<table> <tr> <td colspan="2">Effectifs attendus pour l'Université de Tours</td> </tr> <tr> <td>minimum</td> <td>maximum</td> </tr> <tr> <td>20</td> <td>40</td> </tr> </table>	Effectifs attendus pour l'Université de Tours		minimum	maximum	20	40
Formation initiale 100 % en présentiel	☒																			
Formation initiale 100 % en distanciel	☐																			
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐																			
Formation continue 100 % en présentiel*	☐																			
Formation continue 100 % en distanciel*	☐																			
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐																			
Effectifs attendus pour l'Université de Tours																				
minimum	maximum																			
20	40																			

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription	
--	--

Gestion	UFR
---------	-----

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :	
--	--

Diplôme inscrit au RNCP ou RS		type	Numéro	date d'échéance
		Si oui, code à préciser		
		Si non, l'envisagez-vous ?		

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Les séances proposées sont des outils pédagogiques d'enseignement transversal qui mobilisent la réflexion des étudiant·es et demandent une participation active de leur part.
Alternance de séances « ludiques » et d'apports théoriques, ces séances doivent donner envie aux participant·es d'aller plus loin dans la recherche de connaissances sur les concepts abordés pendant cette formation.

Public visé concerné par la formation :

Etudiant·es en Master ou Doctorat ou ayant le Statut National Etudiant Entrepreneur (SNEE)

Objectifs pédagogiques :

Approcher le processus de création d'entreprise et l'utilité de l'innovation en entrepreneuriat.
Axe le discours sur l'innovation, la créativité et les choix stratégiques, en particulier dans le domaine marketing : produit innovant, emballage innovant, distribution originale et la communication créative...
À l'issue de la formation, les participantes auront acquis :
- Une connaissance accrue de la démarche entrepreneuriale
- Des notions de marketing et de stratégie
- Des outils de communication écrite et orale

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Le Certificat Universitaire vise à permettre aux étudiant·es de :
- Développer une culture entrepreneuriale et stratégique, utile dans tout contexte professionnel
- Initier, structurer et piloter un projet entrepreneurial ou innovant
- Adopter une posture proactive, créative et responsable face aux enjeux économiques, sociaux et organisationnels
- Analyser un environnement, identifier des opportunités et formuler des choix stratégiques
- Travailler en équipe, prendre des décisions et communiquer efficacement
- Renforcer leur employabilité, notamment sur des fonctions transversales et évolutives

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements
1. Développer l'esprit d'entreprendre
2. Décrire les principales étapes de la création d'un projet
3. Positionner une idée dans un processus de création
4. Définir l'innovation et ses différentes formes
5. Comprendre les enjeux économiques, sociaux et environnementaux de l'innovation
6. Générer des idées de manière collective et individuelle
7. Mobiliser des techniques de créativité et dépasser les freins à la créativité (créaticides)
8. Transformer une idée en projet d'entreprise, de collectif ou d'association
9. Comprendre les bases de la stratégie d'entreprise et identifier une proposition de valeur
10. Comprendre les bases de la communication et du marketing : cible, identité de marque, persona.
11. Présenter un projet à l'oral en groupe : connaître les bases du pitch

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Proposés aux étudiant·es de l'université de Tours quelle que soit la filière d'étude et aux stagiaires de la formation continue en inscription seconde.
Il pourra également être ouvert aux étudiants inscrits dans les établissements partenaires (ex : Insa Centre-Val de Loire, Excelia...) et aux personnes ayant le Statut National Etudiant Entrepreneur (SNEE).
L'admission à cette formation se réalise après examen et sélection du dossier de candidature par les membres de l'équipe pédagogique du CU.
Avoir au minimum un diplôme de niveau baccalauréat.

Documents demandés pour l'examen du dossier

Dossier d'inscription

Procédure de recrutement

Le recrutement des étudiant·es se fait via un formulaire d'inscription en ligne généré chaque année dans lesquelles seront demandées les motivations à participer à ce CU. Les candidatures seront sélectionnées en fonction du nombre de place disponible et des motivations décrites par le/la candidat·e.

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

La formation se déroule en sept modules et est dispensée par des intervenant·es extérieurs professionnels, sous forme de cours magistraux en sollicitant une participation active des étudiant·es (échanges, mini-cas, jeu d'entreprise...)

Démarche pédagogique :

5 cours magistraux sur les parties théoriques (15h)

2 ateliers participatifs pour la mise en pratique (10h) Sept modules de formation en présentiel

1- Posture et compétences (3 h)

2- Les étapes de la création (3 h)

3- Introduction à l'innovation (3 h)

4- Créativité (5 h)

5- Introduction à la stratégie d'entreprise (3 h)

6- Communication (3 h)

7- Jeu d'entreprise (5 h)

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Quitus de présence requis à minima de 5 cours sur 7

Une épreuve écrite d'une durée maximum de 30 mns et une épreuve orale aura lieu lors de la dernière séance,

L'étudiant sera déclaré admis s'il a obtenu une note ≥ 10 à l'ensemble des épreuves,

☒ session unique ☐ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

pas de session de rattrapage.

Redoublement possible sans conservation de notes.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : Sélectionner la composante

Filière :

Diplôme : ENTREPRENEURIAT, INNOVATION ET STRATÉGIE

Nom du responsable : Typhaine LEBEGUE

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC			
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES			
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2	
1- Posture et compétences	Posture de l'entrepreneure et compétences transférables dans la vie professionnelle (intrapreneuriat, recherche, gestion de projet).	Présentiel		3									
2- Les étapes de la création d'entreprise	Objectif : Décrire les étapes d'une création et aboutir à la nécessité de se démarquer de la concurrence Contenu : -Définir une entreprise par rapport à son environnement : fournisseurs, concurrents, clients, état, environnement juridique ... -Définir l'organisation interne d'une entreprise : porteur de projet et son équipe (rôle, compétences...) -Décrire les étapes d'une création à partir du moment où on a l'idée, le service ou le produit -Définir ce qu'est un « business model », comment on le choisit			3									
3- Introduction à l'innovation	Objectif : Expliquer ce qu'on peut entendre par « innovation » et décrire les étapes de création d'une innovation (produit, service, entreprise...) Contenu : -Qu'est-ce que l'innovation (technologique, commerciale...)? -Comment être innovant ? Dans quels domaines ? -Quelle sont les conséquences du choix d'une activité innovante sur la conception ou le fonctionnement d'une entreprise ? -Qui peut aider dans une démarche d'innovation ? -Peut-on créer sans être innovant ? (Lien avec 1er chapitre entrepreneuriat)			3									
4- Créativité	Comment trouve-t-on une idée innovante ? L'innovation en marketing ? Design, conception, communication... Cas « créativité » en lien avec le jeu d'entreprise			5									
5- Introduction à la Stratégie d'entreprise	Objectif : Faire comprendre les enjeux de l'entreprise. Définir des stratégies avant et après la création d'entreprise. Contenu : -Qu'est-ce que la stratégie d'entreprise ? Faire le tour des domaines où les choix peuvent être stratégiques (stratégie marketing : produit, positionnement..., organisation), et/ou opérationnels (politique commerciale, communication, politique de recrutement...)? -Savoir utiliser les informations recueillies (Etudes de marché, études conjoncturelles etc...) pour faire des choix stratégiques (lien avec le chapitre « création ») -Construire son business model : Stratégie globale			3									
6- Communication	Objectifs : Comprendre le rôle de la communication dans la stratégie d'entreprise et acquérir la méthodologie de mise en œuvre d'une stratégie de communication. Contenu : -Quels sont les enjeux de la communication pour son entreprise (gestion de marque, politique d'image) ? -Quels sont les outils pour construire un plan de communication ? -Comment menez à bien une campagne de communication ?			3									
7- Jeu d'entreprise	Jeu d'entreprise par groupes (Savoir s'adapter et anticiper)			5			ET/E/ O			ET/O			
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				25	0	0	Préciser : CC : contrôle continu						
25 dont 1 h d'évaluation		ET : examen terminal											
		O : oral – E : écrit											
		QP : quitus de présence											

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

[illegible]

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	87	FI	45	FI	32	FI	44	52
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	0
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)	- €	- €	- €	- €	- €
Montant des aides accordées	- €	- €	- €	- €	- €
Total des dépenses directes	- €	- €	- €	- €	- €
Résultat recettes-dépenses	- €	- €	- €	- €	- €

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

ENTREPRENEURIAT, INNOVATION ET STRATÉGIE

Année d'ouverture :2014

coût entièrement pris en charge par Pépite Centre-Val de Loire

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-5	N-4	N-3	N-2	N-1	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif normal	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

coût entièrement pris en charge par Pépité Centre-Val de Loire

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	/	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	/	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé **ORTHOPÉDIE DENTO-MAXILLO-FACIALE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+6

Composante porteuse UFR Odontologie
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

1
2
3
4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Frédéric DENIS	06 77 15 69 68	frederic-denis@univ-tours.fr
2	François BOURZEIX	06 86 79 56 64	fbourzeix@gmail.com
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel ☐
Formation initiale 100 % en distanciel ☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD) ☐
Formation continue 100 % en présentiel* ☒
Formation continue 100 % en distanciel* ☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)* ☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

12

35

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Gestion FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Ce diplôme d'université est destiné à apporter les connaissances et les compétences nécessaires à l'exercice de l'orthopédie dento-faciale et l'orthodontie conformément à la capacité conférée par le doctorat en chirurgie dentaire.

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser Si non, l'envisagez-vous ?	type	Numéro	date d'échéance
			NON		

Nom du certificateur Sélectionner le certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Cette formation orthopédique universitaire, créée au sein de la nouvelle composante d'odontologie de l'université de Tours, s'adresse aux chirurgiens dentistes, aux médecins stomatologues et aux chirurgiens maxillo-faciaux et oraux. Elle leur permettra, en complément de l'acquisition des connaissances théoriques nécessaires à l'exercice de leur discipline, d'en assimiler les aspects cliniques, du diagnostic à la mise en oeuvre pratique des thérapeutiques orthodontiques, notamment par la réalisation du traitement complet des différentes familles de malocclusion sur simulateurs cliniques.

Public visé concerné par la formation :

Docteur en chirurgie dentaire, docteur en médecine spécialité stomatologie, chirurgie maxillo-faciale et orale de la CE.

Objectifs pédagogiques :

1. Approfondir les bases fondamentales théoriques pour aller progressivement vers les applications cliniques aboutissant à l'établissement du diagnostic orthodontique des différentes situations cliniques rencontrées au cours de l'exercice quotidien pour pouvoir y apporter la meilleure solution thérapeutique selon l'âge du patient,
2. Mettre en oeuvre des traitements orthodontiques interceptifs amovibles et fixes et des traitements fixes en denture adulte,
3. Mettre en oeuvre selon deux techniques différentes (avec des attaches non informées et informées) les séquences successives du traitement des quatre grandes familles des malocclusions sur simulateurs cliniques.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Permettre aux stagiaires d'acquérir les compétences nécessaires à la prise en charge des besoins en soins en orthopédie dento faciale et en orthodontie de leur patientèle.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

- Permettre dans le cadre d'un exercice habituel de la chirurgie dentaire :
- de faire le dépistage des différentes malocclusions,
 - d'en effectuer le diagnostic,
 - de concevoir un plan de traitement et de le mettre en oeuvre

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Monsieur François Bourzeix est responsable en tant que chargé de cours de l'enseignement de la croissance oro-faciale en 2ème année du cursus du DFGSO de la faculté d'odontologie de l'université de Tours et sera responsable de l'enseignement de l'orthopédie dento-faciale en 3ème et 4ème années . Monsieur François Bourzeix est spécialiste qualifié en orthopédie dento-faciale et directeur de la société de formation AB2C Orthodontics dont l'objet est la formation théorique et pratique sur simulateur pour l'acquisition de compétences pour le diagnostic des différentes malocclusions et de leurs différents moyens de traitements (amovible et/ou fixes). La collaboration avec l'université de Tours permettra d'universitariser cette formation et d'en renforcer les fondements théoriques.

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Être titulaire d'un diplôme d'état de docteur en chirurgie dentaire, de docteur en médecine spécialité stomatologie, chirurgie maxillo-faciale et orale délivré par un pays de la CE,

Être titulaire d'un diplôme délivré par un pays hors CE qui permet d'exercer la chirurgie dentaire, la stomatologie ou la chirurgie maxillo-faciale-orale dans son pays d'adoption,

Les ressortissants non francophones doivent fournir une preuve établissant une maîtrise suffisante de la langue française (certificat validant le niveau B2 ou équivalence).

Documents demandés pour l'examen du dossier

CV , lettre de motivation, copie de diplôme. Pour les ressortissants non francophone, une preuve établissant une maîtrise suffisante de la langue française (certificat validant le niveau B2 ou équivalence).

Procédure de recrutement

Recrutement et admission :

- Candidature en ligne sur le site de l'université,
- Sur dossier.

Critères de sélection

Validation de la candidature après examen par le comité pédagogique du diplôme selon le niveau et la pertinence du parcours de formation, la cohérence de son projet; Maîtrise suffisante de la langue française pour les candidats non francophones,

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulé de la formation

Le DU se déroule en présentiel par regroupement de quatre jours pendant deux années universitaires de septembre à juin pour une durée de 331 heures.

1ère année : 183 heures réparties en 6 sessions de quatre jours, deux jours étant consacrés aux examens soit 80 heures d'enseignement théorique (10 jours), 96 heures d'enseignement pratique (12 jours) et 7 heures d'examen.

2ème année : 148 heures réparties en 1 session de deux jours, 4 sessions de 4 jours et 1 jour d'examen soit 80 heures d'enseignement théorique (10 jours), 64 heures d'enseignement pratique (8 jours) et 4 heures d'examen.

Méthodes pédagogiques

Enseignements pratiques
Mise en situation

Durée :

☐ 1 an

☒ 2 ans

☐ 3 ans

☐ 4 ans

☐ 5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 1ère année : 96 heures soit 12 jours ; 2ème année : 64 heures soit 8 jours

Conditions de validation du diplôme

Modalités de contrôles des connaissances :

Sauf motif impérieux, la présence est obligatoire à l'ensemble des enseignements.

1ère année :

- épreuve rédactionnelle (QROC) d'une durée de 3 heures, notée sur 20,
- épreuve d'étude de cas cliniques d'une durée d'1 heure 30, notée sur 20,
- épreuve de manipulation de fils orthodontiques d'une durée de 2 heures 30, notée sur 20.

dont 20% de la note correspond à un CC (la note de CC correspond à la moyenne obtenue lors des exercices pratiques de pliage relevés durant les travaux pratiques).

2ème année :

- épreuve rédactionnelle (QROC) d'une durée de 3 heures, notée sur 20,
- présentation et soutenance d'un **mémoire basé** sur l'analyse diagnostic de trois cas cliniques, notée sur 20,
- évaluation notée sur 20 en CC :

dont 50% de la note correspond à la moyenne obtenue lors des exercices pratiques de pliage relevés durant les travaux pratiques.

dont 50% de la note correspond à la moyenne obtenue lors des 4 évaluations du résultats des traitements sur simulateur réalisés durant les sessions pratiques

Conditions de délivrance du diplôme :

- Note moyenne des trois épreuves supérieure ou égale à 10/20.
- Toute note inférieure ou égale à 6/20 à l'une des épreuves est éliminatoire et entraîne l'ajournement quelle que puisse être la note moyenne obtenue.

☐ session unique

☒ 2 sessions*

☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

En cas d'ajournement, une session de rattrapage est organisée sur les épreuves écrites et la soutenance.

Pas de rattrapage sur les notes de CC de seconde année pour lesquelles une note inférieure à 10 est cause d'ajournement

Les modalités d'examen et conditions de réussite à cette session de rattrapage sont identiques à celles de la première session (note moyenne minimale de 10/20 sans note éliminatoire inférieure ou égale à 6/20 à une des épreuves)

Redoublement possible sans conservation des notes.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Odontologie

Filière : Odontologie

Diplôme : ORTHOPÉDIE DENTO-MAXILLO-FACIALE

Nom du responsable : Frédéric DENIS

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
1ère année												
Module 1 : Croissance et radiologie												
Théorie	Réflexions sur le diagnostic	Présentiel		14	2			QP				
	Dossier ODF											
	Rappels anatomiques											
	Anatomie radiologique											
	Principes radiologiques - radioprotection											
	Anatomie radiologique											
	Tracé des structures anatomiques											
	TD Tracés radiologiques											
Pratique sur simulateur	Manipulation des outils thérapeutiques-1				16							
Module 2 : Céphalométrie et moyens thérapeutiques												
Théorie	Biomécanique générale	Présentiel		12	4			QP				
	Développement normal de la denture											
	Les trois ordres											
	Pliage											
	Mise en place des attaches											
Pratique sur simulateur	Maîtrise des outils diagnostiques			16								
	Manipulation des outils thérapeutiques-2											
Module 3 : Traitements précoces												
Théorie	Âge du traitement	Présentiel		12	4			QP				
	Diagnostic en denture mixte											
	Interception des classes II											
	Pliage											
	Analyse de cas cliniques											
Pratique sur simulateur	Thérapeutiques interceptives en denture mixte				16							
Module 4 : Principes orthodontiques-1												
Théorie	Biomatériaux en ODF	Présentiel		12	4			QP				
	Les fils en ODF											
	Analyse de Steiner											
	Les forces extra-orales											
	les clés d'Andrews											
	Pliage/céphalométrie											
	Montage du typodant											
Pratique sur simulateur	Traitement en technique edgewise non informée			16								
	Traitement d'une malocclusion de classe I-DDM avec extractions											

Module 5 : Principes orthopédiques-2													
Théorie	Les tractions inter-maxillaires	Présentiel		12	4			QP					
	Analyse de cas cliniques												
	L'ancrage en ODF												
	Photographie en ODF												
	Pliage												
Pratique sur simulateur	Traitement en technique edgewise non informée				16								
	Traitement d'une malocclusion de classe II division 1 avec extractions												
Module 6 : Principes orthopédiques-3													
Pratique sur simulateur	Traitement en technique edgewise non informée	Présentiel		16			QP						
	Traitement d'une malocclusion de classe II division 1 sans extraction												
Evaluations	Epreuve rédactionnelle (QROC)	Présentiel	1	7			ET/E	ET/E		ET/E	ET/E		
	Epreuve d'étude de cas cliniques		1				ET/E	ET/E		ET/E	ET/E		
	Epreuve de manipulation de fils orthodontiques		1				ET/P	ET/P		ET/P	ET/P		
Pratique professionnelle					96								
1ère année : 183 h (62 CM - 114 TD - 7 h examen)													
2ème année													
Module 1 : Déplacement dentaire/Principes de finitions des traitements													
Théorie	Evolution de l'ODF	Présentiel		12	4			QP					
	Déplacement dentaire provoqué												
	Résorptions dentaires pathologiques												
	Finitions du 1er et 2ème ordres												
	Pliage - finitions												
Module 2 : Appareillages orthodontiques/Thérapeutiques orthodontiques - 1													
Théorie	Biomatériaux de collage en ODF	Présentiel		12	4			QP					
	Retention des attaches en ODF												
	Pliage												
	Analyse de cas cliniques												
	Les superpositions en ODF												
	Les inclusions												
	Traitement des agénésies												
Pratique sur simulateur	Traitement en technique edgewise préinformée				16								
	Traitement d'une malocclusion de classe 1 - DDM avec extractions												

Module 3 : Thérapeutiques orthodontiques - 2												
Théorie	Diagnostic des classes II	Présentiel		12	4			QP				
	Pliage											
	Analyse de cas cliniques											
	Traitements des classes II											
	Orthodontie de l'adulte											
Pratique sur simulateur	Traitement en technique edgewise préinformée			16								
	Traitement d'une malocclusion de classe II division 1 avec extractions											
Module 4 : Thérapeutiques orthodontiques - 3												
Théorie	Gestion de l'espace antérieur	Présentiel		12	4			QP				
	Pliage											
	Analyse de cas cliniques											
	Nivellement mandibulaire											
	la contention en ODF											
Pratique sur simulateur	Traitement en technique edgewise préformée			16								
	Traitement d'une malocclusion de classe II division 1 sans extractions											
Module 5 : Thérapeutiques orthodontiques - 4												
Théorie	Diagnostic des classes III	Présentiel		12	4			QP				
	Analyses de Sassouni, de Delaire											
	Pliage											
	Analyse de cas cliniques											
	Chirurgie orthognathique											
	ODF et chirurgie orthognathique											
	Traitements des classes III											
Pratique sur simulateur	Traitement en technique edgewise préinformée			16								
	Traitement d'une malocclusion de classe III											
Evaluations	Epreuve rédactionnelle (QROC) (3h)	Présentiel	1	4			ET/E	ET/E		ET/E	ET/E	
	Soutenance de mémoire (1 h)		1				ET/O	ET/O		ET/O	ET/O	
Pratique professionnelle					64							
2ème année : 148 h (60 CM - 84 TD + 4 h examen)												
Durée totale de la formation - 331h/étud CM+TD+TP				122	209	0	Préciser : CC : contrôle continu					
331							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
dont 11 h d'évaluation							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
DENIS Frédéric	titulaire	MCU-PH Doyen de la faculté d'Odontologie de Tours Chef de service d'Odontologie CHRU de Tours		frederic.denis@univ-tours.fr
RENAUD Matthieu	titulaire	MCU-PH Chirurgien dentiste		matthieu.renaud@univ-tours.fr
DELPIERRE Alexis	AHU	Chirurgien dentiste		alexis.delpierre@univ-tours.fr
BECQUET Hervé	CCA	Chirurgien dentiste		herve.becquet@univ-tours.fr
BOURZEIX François	vacataire	Chirurgien dentiste spécialiste qualifié en orthodontie dento-faciale		fbourzeix@gmail.com
AUGEREAU Dominique	vacataire	Chirurgien dentiste spécialiste qualifié en orthodontie dento-faciale		domaugereau1@gmail.com
SCECCHETTI Stéphane	vacataire	chirurgien dentiste		scecchetti@wanadoo.fr
AUDOUARD Aurélia	vacataire	chirurgien dentiste		aurelia-audouard@wanadoo.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		2024-2025		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	25	6,25
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	2024-2026	Total
Total des recettes (le facturé)				350 000,00 €	350000
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes				en cours	- €
Résultat recettes-dépenses	- €	- €	- €	#VALEUR!	350 000 €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	Orthopédie dento-maxillo-faciale	
Type de formation	Diplôme Universitaire	
	Paramètres	Valeur
Formation sur une année complète (oui/non)		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	31%	
Pourcentage minimum de coût de support	5%	
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé	
Type de diplôme	DU	
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Non	

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	14 000 €	12	+39 324 €
réduit			+ €
FI			+ €
Total			+39 324 €

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	12
Tarif moyen	14 000 €
Marge moyenne	+3 277 €

Légende
à renseigner
renseigné
calculé

subvention (€)	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	168 000 €	14 000 €
Coûts directs formation	128 676 €	10 723 €
Marge sur coûts directs	+39 324 €	+3 277 €
Coûts indirects formation	- €	- €
Coûts complets	128 676 €	10 723 €
Marge sur coûts complets	+39 324 €	+3 277 €

Coûts directs formation	128 676 €	10 723 €
-------------------------	-----------	----------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	4,0 h		6,0 h	46 €	276 €	23 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires	4,0 h		6,0 h	127 €	759 €	63 €
Vacataires non fonctionnaires	114,0 h	49,0 h	220,0 h	61 €	13 420 €	1 118 €
Vacataires fonctionnaires				46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	122,0 h	49,0 h	232,0 h		14 455 €	1 205 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires				46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	0,0 h	0,00 h		- €	- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation		
	CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement			0,00 h
autre	160,0 h		240,0 h
Total	160,0 h	0,0 h	240,0 h

Heures totales	Heures de formation			
	CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	282,0 h	49,0 h	331,0 h	472,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	122,0 h	49,0 h	171,0 h	232,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	282,0 h	49,0 h	331,0 h	472,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biats				8 €	1 863 €	155 €
coût de fonctionnement	122,0 h	49,0 h	232,0 h	15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €	757 €	63 €
Sous total autres coûts directs de formation					2 620 €	218 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	17 076 €	1 423 €
---	-----------------	---------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique		- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	600 €	50 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	500 €	42 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		- €
Reversement partenaire	110 500 €	9 208 €
Total des coûts spécifiques	111600 €	9 300 €

Marge sur coûts directs	+39 324 €	+3 277 €
	23,4%	

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	- €	- €
Documentation	42 €	- €	3 €	- €	- €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	31 €	- €	2 €	- €	- €
Sous total coût de soutien		- €		- €	- €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	306 €	- €	23 €	- €	- €
patrimoine immobilier	103 €	- €	8 €	- €	- €
système d'information et numérique	29 €	- €	2 €	- €	- €
Sous total coût de support		- €		- €	- €

Coûts indirects formation	- €	- €
Coûts complets	128 676 €	10 723 €
Marge sur coûts complets	+39 324 €	+3 277 €
	23,4%	

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	10 723 €
dont coûts directs	10 723 €
dont coûts indirects	- €
Coûts complets de l'heure de formation	273 €
Marge sur coûts directs	3 277 €
en % du tarif de vente	23%
Marge sur coûts complets	3 277 €
en % du tarif de vente	23%
Nombre minimum de stagiaires	10
Tarification minimum	10 723 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

ORTHOPÉDIE DENTO-MAXILLO-FACIALE

Année d'ouverture :

2023

	Années antérieures				2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	2024-2025	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue							
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	0,00 €	14 000,00 €	14 000	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale							
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	29/01/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé **APTITUDE PROFESSIONNELLE EN MÉDECINE BUCCO-DENTAIRE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+6

Composante porteuse UFR Odontologie
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

1
2
3
4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Denis Frédéric	06 77 15 69 68	frederic.denis@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☐
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐
Formation continue 100 % en présentiel*	☒
Formation continue 100 % en distanciel*	☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

2

8

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Gestion FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Le DU s'adresse à des dentistes diplômés dans un autre pays européen.

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	type	Numéro	date d'échéance
non	Si oui, code à préciser Si non, l'envisagez-vous ?		
	NON		

Nom du certificateur Sélectionner le certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Les conseils départementaux de l'Ordre sont chargés d'inscrire au tableau tout nouveau diplômé souhaitant exercer dans le département. Deux situations courantes soulèvent toutefois des difficultés.

La première concerne l'évaluation des compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) et des aptitudes professionnelles (notamment la connaissance du Code de déontologie) des praticiens formés au sein de l'Union européenne, mais hors de France. En effet, les formations dispensées dans certains pays de l'UE s'avèrent parfois éloignées des exigences françaises, notamment en matière de compétences cliniques. Autrement dit, dans certains États membres, la formation se limite à des enseignements théoriques et à des apprentissages sur simulateur, avec peu — voire aucune — mise en situation réelle auprès de patients, contrairement à ce qui est pratiqué en France.

Or, les compétences des conseils départementaux se restreignent à la vérification de la validité du diplôme et à l'appréciation de la maîtrise de la langue française. Ils ne disposent pas des moyens nécessaires pour évaluer les aptitudes professionnelles des candidats. Inscrire un praticien au tableau sans s'assurer qu'il possède les compétences requises peut dès lors représenter un risque pour la santé publique. C'est dans ce contexte que cette formation a été conçue : elle vise à fournir une évaluation objective des compétences des professionnels concernés, permettant ainsi aux instances ordinales de statuer en toute objectivité sur leur

Public visé concerné par la formation :

1/Les praticiens formés au sein de l'Union européenne (hors France), pour lesquels les conseils départementaux de l'Ordre ont besoin d'une évaluation objective des aptitudes professionnelles, en complément de la vérification administrative du diplôme et de la maîtrise de la langue française.

2/Les praticiens formés en France nécessitant une évaluation et, le cas échéant, une remise à niveau de leurs compétences professionnelles, à la suite d'une interruption de leur exercice (congé longue maladie, choix personnel, sanction disciplinaire, etc.).

Objectifs pédagogiques :

Permettre l'acquisition des compétences attestées du socle commun de l'arrêté du 8 avril 2013 à des dentistes diplômés dans un autre pays européen, pour dispenser dans sa spécialité des soins de qualité centrés sur les besoins du patient et pour participer à l'amélioration de l'état de santé global des populations en France.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Permettre un exercice professionnel en France par Le Conseil de l'Ordre des Chirurgiens Dentistes.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Communiquer avec le patient, son entourage et les autres professionnels du système de santé
2. Dépister, prévenir, assurer et maintenir la santé bucco-dentaire
3. Etablir un diagnostic
4. Concevoir une proposition thérapeutique
5. Réaliser et coordonner les soins adaptés
6. Assurer les gestes de première urgence
7. Appréhender les objectifs de santé publique
8. Appliquer les règles juridiques, déontologiques et éthiques en rapport avec le futur exercice professionnel
9. Fonder sa pratique professionnelle sur des bases scientifiques,

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre diplômé en qualité de chirurgien dentiste dans l'union européenne

Documents demandés pour l'examen du dossier

Diplôme - CV - Lettre de motivation - justifier d'un niveau B2 en français et courrier du président de l'ordre départemental

Procédure de recrutement

Dossier de candidature à transmettre sur la plateforme et entretien avec le responsable du DU,

Critères de sélection

Cohérence du projet professionnel - Pertinence du parcours de formation - Perspective d'exercice professionnel sur le territoire - Capacité à suivre la formation (niveau de français) - Capacité d'accueil en pratique professionnelle de candidats par l'université;

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Il s'agit d'un parcours de formation par de la clinique au lit du patient dans les services hospitaliers pendant 12 semaines, Ce parcours est inclus dans la formation clinique des étudiants en formation initiale. Il comprend une pratique professionnelle de 180 heures effectuées tous les matins. 30 heures d'ED où l'apprenant effectue des recherches, prépare et présente sous la forme d'une restitution orale des cas cliniques. Avant chaque vacation clinique, l'apprenant est invité à présenter, dans un cadre formel de 10 minutes, la prise en charge qu'il envisage de mettre en œuvre lors de la séance à venir. Cette présentation se fait devant les enseignants encadrant la vacation ainsi que les autres étudiants. Elle nécessite un travail préparatoire en amont, incluant des recherches bibliographiques, une réflexion critique et une structuration rigoureuse de la démarche clinique. Ce dispositif s'inscrit dans une approche pédagogique de type classe inversée, combinée à une dynamique systémique : chaque apprenant bénéficie des apports issus des présentations de ses pairs ainsi que des retours critiques formulés par les enseignants et les autres étudiants. Ce mode d'apprentissage favorise l'intelligence collective, la mise en perspective des pratiques, et le développement du raisonnement clinique. Un accompagnement individuel de 3 heures est assuré auprès de chaque stagiaire afin de l'aider à développer cette démarche clinique.

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☒ 5 ans ☐

Stage* :

☐ Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☒ Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 180 heures soit 12 semaines

Conditions de validation du diplôme

L'assiduité en pratique professionnelle est obligatoire : quitus de présence (QP)

Les enseignements cliniques seront évalués au moyen d'une grille d'évaluation centrée sur plusieurs critères, tels que : la précision des termes médicaux employés, la structuration du raisonnement clinique, les modalités d'interaction avec l'équipe de soins ainsi que l'humanité dans la prise en charge des patients. Par ailleurs, seront également évalués : le niveau de production écrite des certificats et des courriers de communication, ainsi que la capacité à comprendre et intégrer des données médicales complexes ayant un impact sur la prise en charge bucco-dentaire. ». Chaque compétence évaluée selon la grille mentionnée devra être considérée comme acquise au moment de l'évaluation finale par le jury, ce qui correspond à un score minimal de 10/20.

La validation du DU sera effectuée par un jury composé d'enseignants titulaires de la faculté d'Odontologie de Tours et au minimum d'un praticien hospitalier et d'un praticien libéral vacataire du service de Médecine Bucco-dentaire du CHU de Tours ayant un lien avec le service de l'ordre départemental. Elle est obtenue lorsque le stage professionnel est noté à 10/20 correspondant à la

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

En cas de non validation des compétences, un complément de formation sera proposé au stagiaire Une évaluation orale (d'environ 45 min à 1h) sera effectuée par un jury dédié au DU, composé au minimum de deux enseignants HU titulaire d'un PH et d'un praticien contractuel ayant un lien avec les conseils départementaux :

- questions sur l'exercice en lien avec les UE suivies
- questions sur deux cas cliniques.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Odontologie

Filière :

Diplôme : APTITUDE PROFESSIONNELLE EN MÉDECINE BUCCO-DENTAIRE

Nom du responsable : DENIS Frédéric

[illegible]

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
DENIS Frédéric	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	Chef de service		frederic.denis@univ-tours.fr
BECQUET Hervé	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés			herve.becquet@univ-tours.fr
CLEMENT Céline	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés			celine.clement@univ-tours.fr
DELPierre Alexis	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés			alexis.delpierre@univ-tours.fr
JOUVENEUX Cédric	Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de langue			cedric.jouvenaux@univ-tours.fr
MICHENEAU Pierre	Vacataires fonctionnaires	Praticien hospitalier		P.micheneau@chu-tours.fr
RENAUD Matthieu	Maîtres de conférences et assimilés			matthieu.renaud@univ-tours.fr
SAVARD Guillaume	Maîtres de conférences et assimilés			savard.guillaume@univ-tours.fr

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	0
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)					- €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes					- €
Résultat recettes-dépenses	- €	- €	- €	- €	- €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	DU d'Aptitude Professionnelle en médecine bucco-dentaire		
Type de formation	Diplôme Universitaire		

Paramètres	Valeur
Formation sur une année complète (oui/non)	Non
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	
Pourcentage minimum de coût de support	5%
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé
Type de diplôme	DU
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Oui

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	3 000 €	2	+2 351 €
réduit			+ €
FI			+ €
			+ €
Total			+2 351 €

Indicateurs	Valeur
Nbre total stagiaires	2
Tarif moyen	3 000 €
Marge moyenne	+1 175 €

à renseigner
renseigné
calculé

subvention (€)

	Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel	6 000 €	3 000 €
Coûts directs formation	1 796 €	898 €
Marge sur coûts directs	+4 204 €	+2 102 €
Coûts indirects formation	1 853 €	927 €
Coûts complets	3 649 €	1 825 €
Marge sur coûts complets	+2 351 €	+1 175 €

Coûts directs formation	1 796 €	898 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation CM TD/TP ETD	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés		246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire		46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés		275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires		61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires		46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)		- €	- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	0,0 h 0,0 h 0,00 h		- €	- €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation CM TD/TP ETD	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH		413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	6,0 h	46 €	276 €	138 €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH au-delà du service statutaire		46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés		275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		212 €	- €	- €
Doctorants contractuels		97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires		61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires	20,0 h	46 €	920 €	460 €
Autres (honoraires de formation...)		- €	- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)		246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h 26,0 h 26,0 h		1 196 €	598 €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation CM TD/TP ETD		
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI	30,0 h	30,0 h	
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		0,00 h	
autre		0,00 h	
Total	0,0 h 30,0 h 30,0 h		

Heures totales	CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	0,0 h	30,0 h	30,0 h	30,0 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	0,0 h	56,0 h	56,0 h	56,0 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	0,0 h	56,0 h	56,0 h	56,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	- €	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)		- €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	- €	- €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation CM TD/TP ETD	Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
coût de personnel Biatts		8 €	- €	- €
coût de fonctionnement	0,0 h 0,0 h 0,00 h	15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation		3 €	- €	- €
Sous total autres coûts directs de formation		- €	- €	- €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	1 196 €	598 €
---	---------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique	- €	- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	500 €	250 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	100 €	50 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		- €
Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques	600 €	300 €

Marge sur coûts directs	+4 204 €	+2 102 €
-------------------------	----------	----------

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	1 554 €	777 €
Documentation	- €	- €	- €	- €	- €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	- €	- €	- €	- €	- €
Sous total coût de soutien	- €	- €		1 554 €	777 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'UT/Tours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	50 €	- €	4 €	209 €	105 €
patrimoine immobilier	17 €	- €	1 €	71 €	35 €
système d'information et numérique	3 €	- €	0 €	20 €	10 €
Sous total coût de support	- €	- €		300 €	150 €

Coûts indirects formation	1 853 €	927 €
Coûts complets	3 649 €	1 825 €
Marge sur coûts complets	+2 351 €	+1 175 €

39,2%

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	1 825 €
dont coûts directs	898 €
dont coûts indirects	927 €
Coûts complets de l'heure de formation	122 €
Marge sur coûts directs	2 102 €
en % du tarif de vente	70%
Marge sur coûts complets	1 175 €
en % du tarif de vente	39%
Nombre minimum de stagiaires	2
Tarification minimum	1 825 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

APTITUDE PROFESSIONNELLE EN MÉDECINE BUCCO-DENTAIRE

Année d'ouverture :2025

	Années antérieures				2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue							
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale							
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

Dossier d'habilitation validé par les instances de l'université 2ème semestre 2025 lors de sa création

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	29/01/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

À ce jour, aucune formation universitaire équivalente n'est proposée par l'Université de Tours ni dans la région Centre-Val de Loire. Ce Diplôme Universitaire de Pharmacie Clinique répond à l'évolution majeure des missions du pharmacien, désormais pleinement impliqué dans l'accompagnement thérapeutique des patients, la prévention de la iatrogénie et la coordination du parcours de soins avec les autres professionnels de santé.

Dans un contexte national de développement des entretiens pharmaceutiques, des bilans partagés de médication et de la conciliation médicamenteuse, ce DU propose une formation opérationnelle, centrée sur l'acquisition de compétences cliniques, communicationnelles et interprofessionnelles directement transférables à la pratique.

Il constitue une opportunité stratégique pour l'Université de Tours de compléter son offre de formation en santé par un diplôme innovant, répondant aux besoins identifiés des pharmaciens du territoire et aux priorités régionales et nationales en matière de sécurité et de qualité des soins.

Public visé concerné par la formation :

Pharmaciens officinaux, pharmaciens hospitaliers, internes en pharmacie hospitalière, préparateurs en pharmacie, préparateurs en pharmacie hospitalière

Objectifs pédagogiques :

Développer la pratique de la pharmacie clinique en officine ou dans les établissements de santé afin de répondre aux nouvelles missions des personnels de la pharmacie

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Objectifs professionnels :

- * Renforcer la sécurité médicamenteuse et la pertinence des prescriptions.
- * Améliorer la communication avec le patient et les autres professionnels de santé.
- * Favoriser la coordination ville-hôpital et la continuité thérapeutique.
- * Initier ou développer la pratique de la pharmacie clinique en officine ou dans les établissements de santé, afin de répondre aux nouvelles missions du pharmacien

- Arrêté du 31 mars 2022 portant approbation de la Convention nationale organisant les rapports entre les pharmaciens titulaires d'officine et l'assurance maladie. JORF n°0085 du 10 avril 2022.
<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2022/3/31/SSAS2208506A/jo/texte>

- LOI n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique (1)
NOR : ECOX1935404L. JORF n°0296 du 8 décembre 2020. Article 93. <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2020/12/7/2020-1525/jo/texte>

Insertion professionnelles :

Intégration dans les équipes de soins hospitalières (ex : conciliation médicamenteuse, consultations pluridisciplinaires).
Développement de nouvelles missions en officine (ex : bilans partagés de médication, accompagnement pharmaceutique).

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Identifier, prévenir et gérer les problèmes liés aux médicaments.
2. Réaliser une analyse pharmaceutique clinique complète.
3. Conduire un entretien pharmaceutique structuré
4. Acquérir des compétences sur la communication et la posture à adopter avec les patients et les professionnels de santé

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre diplômé (pharmaciens officinaux/hospitaliers) ou en cours d'obtention d'un diplôme d'État de docteur en pharmacie (internes en phases d'approfondissement ou de consolidation)
Etre diplômé du DEUST Technicien en pharmacie

Pour les préparateurs en pharmacie et les préparateurs en pharmacie hospitalière : selon dossier de candidature et projet de mise en oeuvre des compétences acquises en formation (projet de réalisation d'entretiens pharmaceutiques).

Documents demandés pour l'examen du dossier

Admission sur dossier de candidature accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV et de la copie des diplômes requis. Les préparateurs en pharmacie et les préparateurs en pharmacie hospitalière doivent décrire dans une lettre de motivation leur projet de mise en oeuvre des compétences acquises en formation.

Procédure de recrutement

Etude du dossier, organisation d'un entretien en fonction du dossier de candidature

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet - capacité d'accueil de la formation - constitution d'un groupe professionnel homogène

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Déroulement de la formation : 68h30

- formation présentielle (5 jours) et distancielle (4 jours)
 - organisée en 3 modules
 - cours théoriques et échanges interactifs, mises en pratique
- 8 jours de formation entre novembre et mai

Méthodes mobilisées :

Cours théoriques et échanges interactifs
Etudes de cas cliniques
Mises en situation – Simulation d'entretiens

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐ Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐ Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

MCCC :

- mémoire (10 à 20 pages) sur un projet d'activité de pharmacie clinique de terrain (activité nouvelle ou existante en voie de consolidation), noté sur 20
- présentation orale du mémoire devant jury en présentiel (15 min + 10 min de questions posées par les enseignants de pharmacie clinique), notée sur 20

Conditions de délivrance du diplôme :

- une note ≥ 10/20 au mémoire
 - ET une note ≥ 10/20 à la présentation orale
 - ET un taux de présence aux enseignements ≥ 80 %
- sont obligatoires pour valider le DU

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☐ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Pas de possibilité de redoublement.
Les modalités d'évaluation de la session 2 sont identiques à celles de session 1

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Pharmacie

Filière :

Diplôme :

**PRATIQUER LA PHARMACIE CLINIQUE A L'OFFICINE ET
À L'HÔPITAL -
COMMUNICATION INTERPROFESSIONNELLE ET
RELATION PATIENT**

Nom du responsable :

Foucault-Fruchard Laura

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Module I : Communication avec le patient Posture et communication	Focus sur les entretiens conventionnés en officine : Savoir organiser les entretiens pharmaceutiques. Maîtriser les différentes étapes et le contenu de chaque entretien. Maîtriser les outils de l'entretien	D		1,5	2		Op					
Module I : Communication avec le patient Entretien motivationnel	Concept et méthodologie Mise en pratique d'entretiens, accompagnement du changement.	P		2	5		Op					
Module II : Communication avec les autres professionnels de santé Bilans partagés de médication	Patients éligibles Supports, outils de communication, Posture interprofessionnelle Mise en situation	P		1	2,5		Op					
Module II : Communication du pharmacien avec les autres professionnels de santé La conciliation médicamenteuse	Objectifs Méthodologie Outils Posture / communication Mises en situation.	P		1,5	2		Op					
Module II : Communication avec les autres professionnels de santé L'éducation thérapeutique des patients	Cadre réglementaire Missions du pharmacien Principes pédagogiques Conception et animation d'ateliers, Présentation d'un programme	D		4	3		Op					
Module III : Pratique clinique et cas thématiques Les Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC)	Physiopathologie des AVC Recommandations de prise en charge Observance Effets indésirables Interactions médicamenteuses Conseils à donner aux patients. Cas cliniques filant Posture / communication auprès des patients en post AVC	D		1,5	2,5		Op					
Module III : Pratique clinique et cas thématiques Infectiologie	Antibiothérapie au long cours : quel apport du pharmacien hospitalier/d'officine aux infectiologues. Recommandations : actualisations / publications récentes : mise en pratique TROD, tests, vaccins : modalités pratiques	P		2	5		Op					

Module III : Pratique clinique et cas thématiques Pathologies cardiaques	Stratégies thérapeutiques de l'insuffisance cardiaque et de l'insuffisance coronarienne Iatrogénie Bon usage Interactions médicamenteuses, suivi. Cas clinico-biologiques	P		1,5	2,5		QP					
Module III : Pratique clinique et cas thématiques Endocrinologie / diabète	Rappels sur la physiopathologie du diabète et les recommandations de prise en charge Focus sur l'observance, le bon usage, l'iatrogénie médicamenteuse, les interactions médicamenteuses et les conseils à donner aux patients. Cas cliniques filant Les entretiens pharmaceutiques avec les patients diabétiques : patients éligibles, déroulé, outils, réglementation, facturation Mises en situation Utilisation matériel (ex: lecteur de glycémie)	P		1,5	2,5		QP					
Module III : Pratique clinique et cas thématiques Patients greffés	Etude GREPH : retour d'expérience Points cruciaux d'une validation d'ordonnance d'immunosuppresseurs Physiopathologie de la greffe d'organes	D		1,5	1,5		QP					
Module III : Pratique clinique et cas thématiques Pathologies psychiatriques	Stratégies thérapeutiques de la dépression et des troubles schizophréniques Iatrogénie, bon usage, interactions médicamenteuses, effets indésirables, suivi. Cas clinico-biologiques / Mises en situation.	D		1	2,5		QP					
Module III : Pratique clinique et cas thématiques Gériatrie	Iatrogénie, médicaments inappropriés, galénique, automédication, adaptation posologique (poids / rein)	P		2	5		QP					
Module III : Pratique clinique et cas thématiques Anticancéreux par voie orale	Bon usage, effets indésirables, interactions médicamenteuses, entretiens pharmaceutiques	D		2	1,5		QP					
Module III : Pratique clinique et cas thématiques Adaptation posologique en populations particulières	Insuffisance hépatique ou rénale, chirurgie bariatrique, obésité	D		1	1,5		QP					
Evaluations hors temps de formation	Rédaction d'un mémoire : Elaboration et présentation d'un projet de pharmacie clinique							ET/E	ET/E		ET/E	ET/E
Evaluations	Présentation orale devant un jury, en présence de l'ensemble des participants	P			7			ET/O	ET/O		ET/O	ET/O
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				22,5	46	0	Préciser : CC : contrôle continu					
68,5							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
							QP : quitus de présence					
							dont 7 heures d'évaluation					

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Antier Daniel	PU-PH	Pharmacie clinique	UFR Sciences pharmaceutiques	daniel.antier@univ-tours.fr
Foucault-Fruchard Laura	MCU-PH	Pharmacie clinique	UFR Sciences pharmaceutiques	laura.foucault@univ-tours.fr
Tuloup Vianney	MCU-PH	Pharmacie clinique	UFR Sciences pharmaceutiques	vianney.tuloup@univ-tours.fr
Gaelle Glevarec	MCU	Biologie végétale Responsable de la filière officine	UFR Sciences pharmaceutiques	gaelle.levarec@univ-tours.fr
Marc Mennecart	PH	Gériatrie Chef du service de gériatrie		m.mennecart@chu-tours.fr
Elise Berthy	PH	Pharmacie clinique		e.berthy@chu-tours.fr
Philippe Lanotte	PU-PH	Microbiologiste	UFR Sciences pharmaceutiques	philippe.lanotte@univ-tours.fr
Peggy Renoult-Pierre	PH	Endocrinologue		P.PIERRE-RENOULT@chu-tours.fr
Daniela Marquet	Praticien attaché	Pharmacien		d.marquet@chu-tours.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		2024-2025 Pas de programmation		2025-2026 Pas de programmation		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	0
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	2024-2025 Pas de programmation	2025-2026 Pas de programmation	Total
Total des recettes (le facturé)					- €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes					- €
Résultat recettes-dépenses	- €	- €	- €	- €	- €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme	Pratiquer la pharmacie clinique à l'officine & à l'hôpital - Communication interprofessionnelle et relation patient		
Type de formation	Diplôme Universitaire		
	Paramètres	Valeur	
Formation sur une année complète (ou/non)	Non		
Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT	25%		
Pourcentage minimum de coût de support	5%		
Coûts directs spécifiques uniquement	Spé		
Type de diplôme	DU		
Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)	Oui		

Tarifs	Montant (€)	Nbre de stagiaires	Marge totale
normal FC	1 250 €	9	+733 €
réduit			+ €
FI	803 €	1	-366 €
			+ €
Total			+367 €

Indicateurs	Valeur	Légende
Nbre total stagiaires	10	à renseigner
Tarif moyen	1 205 €	renseigné
Marge moyenne	+37 €	calculé

subvention (€)		Total	Par stagiaire
Chiffre d'affaires prévisionnel		12 053 €	1 205 €
Coûts directs formation		6 163 €	616 €
Marge sur coûts directs		+5 890 €	+589 €
Coûts indirects formation		5 523 €	552 €
Coûts complets		11 686 €	1 169 €
Marge sur coûts complets		+367 €	+37 €

Coûts directs formation	6 163 €	616 €
-------------------------	---------	-------

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire	22,5 h	44,5 h	78,3 h	46 €	3 600 €	360 €
Maîtres de conférences et assimilés				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires		1,5 h	1,5 h	46 €	69 €	7 €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts de personnel EEC formation	22,5 h	46,0 h	79,8 h		3 669 €	367 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH				413 €	- €	- €
Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire		14,0 h	14,0 h	46 €	644 €	64 €
Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH				246 €	- €	- €
Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire				46 €	- €	- €
Professeurs agrégés et assimilés				275 €	- €	- €
Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés				212 €	- €	- €
Doctorants contractuels				97 €	- €	- €
Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires				127 €	- €	- €
Vacataires non fonctionnaires				61 €	- €	- €
Vacataires fonctionnaires				46 €	- €	- €
Autres (honoraires de formation...)					- €	- €
Si statut inconnu (Coût moyen)				246 €	- €	- €
Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation	0,0 h	14,0 h	14,0 h		644 €	64 €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Heures de formation		
	CM	TD/TP	ETD
nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			0,00 h
nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement			0,00 h
autre			0,00 h
Total	0,0 h	0,0 h	0,00 h

Heures totales	Heures de formation			
	CM	TD/TP	Hrs totales	ETD
nb heures de formation (pour l'apprenant)	22,5 h	46,0 h	68,5 h	79,8 h
nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	22,5 h	60,0 h	82,5 h	93,8 h
nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	22,5 h	60,0 h	82,5 h	93,8 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)	Montant	Montant
Primes de responsabilité pédagogique en formation continue	FAUX	- €
Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)	250 €	25 €
Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)		- €
Total	250 €	25 €

Autres coûts directs de formation	Heures de formation			Coût de l'heure ETD de formation	Coût total des heures de formation	Coût total des heures de formation
	CM	TD/TP	ETD			
coût de personnel Biats				8 €	640 €	64 €
coût de fonctionnement	22,5 h	46,0 h	79,8 h	15 €	- €	- €
coût d'amortissement, provision et dépréciation				3 €	260 €	26 €
Sous total autres coûts directs de formation					901 €	90 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)	5 463 €	546 €
---	----------------	-------

Coûts spécifiques	Montant	Montant
Kit pédagogique		- €
Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	400 €	40 €
Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	300 €	30 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		- €
Reversement partenaire		- €
Total des coûts spécifiques	700 €	70 €

Marge sur coûts directs	+5 890 €	+589 €
	48,9%	

Coûts de soutien	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UniTours)	Coût total
Appui à la formation	373 €	- €	28 €	2 601 €	260 €
Documentation	34 €	- €	3 €	238 €	24 €
Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €	- €
Vie étudiante	25 €	- €	2 €	175 €	17 €
Sous total coût de soutien		- €		3 013 €	301 €

Coûts de support	Coût par étudiant	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût de l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UniTours)	Coût total
gouvernance, pilotage, gestion	251 €	- €	19 €	1 752 €	175 €
patrimoine immobilier	85 €	- €	6 €	580 €	59 €
système d'information et numérique	24 €	- €	2 €	166 €	17 €
Sous total coût de support		- €		2 509 €	251 €

Coûts indirects formation	5 523 €	552 €
Coûts complets	11 686 €	1 169 €
Marge sur coûts complets	+367 €	+37 €
	3,0%	

Chiffres clés / stagiaire	Remarques
Coûts complets	1 169 €
dont coûts directs	616 €
dont coûts indirects	552 €
Coûts complets de l'heure de formation	147 €
Marge sur coûts directs	589 €
en % du tarif de vente	49%
Marge sur coûts complets	37 €
en % du tarif de vente	3%
Nombre minimum de stagiaires	10
Tarification minimum	1 169 €

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

PRATIQUER LA PHARMACIE CLINIQUE À L'OFFICINE ET À L'HÔPITAL -
COMMUNICATION INTERPROFESSIONNELLE ET RELATION PATIENT

Année d'ouverture : 2024

	Années antérieures					2026-2027	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	2023-2025	2025-2026	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 940,00 €	1 940,00 €	1 250,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	170,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	625,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 170,00 €	1 178,00 €	803,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	12/02/2026	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement avec modifications	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	2026-2027

Intitulé **Cursus Master Ingénierie EN TECHNOLOGIES QUANTIQUES**

Niveau du diplôme (entrée=sortie)	entrée bac/sortie bac+5	Bac+5
Composante porteuse	spécificité du DU /Pas de validation si pas de master	
Composante associée le cas échéant	UFR Sciences et techniques	

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

1	
2	
3	
4	

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

--

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Silvana MERCONE	02 47 36 74 01	silvana.mercone@univ-tours.fr
2	Rodolphe SOPRACASE	02 47 36 69 42	rodolphe.sopracase@univ-tours.fr
3			
4			

Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel	☒	Effectifs attendus pour l'Université de Tours	
	Formation initiale 100 % en distanciel	☐		
	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐	minimum	maximum
	Formation continue 100 % en présentiel*	☐	10	20
	Formation continue 100 % en distanciel*	☐		
	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐		

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

--

Gestion **UFR**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Le Cursus Master en Ingénierie est une formation licence-master renforcée en cinq ans proposé par un réseau d'une trentaine d'universités (www.reseau-figure.fr) qui couvre les domaines de l'ingénierie et prépare l'intégration de ses étudiants au sein d'entreprises innovantes ou dans les laboratoires de recherche. Un référentiel national garantit l'équilibre des composantes de cette formation exigeante et motivante, inspirée des cursus des grandes universités internationales. Un temps important est consacré aux projets et aux stages alliant spécialité scientifique et développement personnel. Un CMI est adossé à des laboratoires de recherche reconnus et impliqués dans des partenariats avec des entreprises. Une mobilité internationale est également à prévoir dans le cursus. Au cours des 5 années de la formation, l'étudiant suit une licence puis un master ainsi que des compléments de formation. Ces compléments concernent principalement le développement personnel et linguistique, l'acquisition d'outils pour l'entreprise ainsi que des stages en entreprise et des projets en laboratoire. Si les conditions de validation du CMI sont exigeantes, l'étudiant valide aux conditions habituelles la licence et le master qui sont acquis définitivement, même en cas d'échec sur le CMI.

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Número	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON		
Nom du certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur		Nature de l'habilitation		
Sélectionner le certificateur					

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Le CMI en Technologies Quantiques est unique en France comme CMI et de plus c'est le premier CMI proposé par l'Université de Tours.
Le DU a été créé pour intégrer les modules spécifiques du CMI à la licence et au master de physique conformément aux directives du réseau figure, c'est la raison pour laquelle le DU est ouvert dès la 1ère année jusqu'au master mais le DU ne pourra être délivré que si l'étudiant termine son cursus en master.

Public visé concerné par la formation :

baccalauréat général ou (au minima) équivalent

Objectifs pédagogiques :

Le CMI en Technologies Quantiques vise à proposer :
- une formation généraliste et interdisciplinaire autour des technologies quantiques
- un cursus scientifique nouveau afin de répondre à la demande croissante des entreprises publiques et privées en nouvelles technologies ;
- une formation de qualité universitaire, renforcée (+20 % de cours)
Une telle formation se base sur un socle solide en Physique, prérequis à la compréhension des mécanismes quantiques, sur lequel se grefferont des compétences transversales (informatique, chimie, microélectronique, modélisation, algorithmique...) nécessaires à la réalisation ou à l'utilisation des technologies quantiques.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Le CMI TechQu tient compte de la diversité des compétences nécessaires aux différents métiers du domaine, raison pour laquelle une formation multidisciplinaire est obligatoire. Elle ouvre ainsi de nombreuses perspectives aux futurs diplômés, capables de répondre à la demande d'un marché riche de nouveaux métiers.
Les ingénieurs TechQu peuvent donc valoriser leurs compétences dans les laboratoires de recherche, ainsi que dans les startups et les entreprises qui se développent grâce aux technologies quantiques. Les débouchés après le CMI TechQu sont les métiers de l'ingénierie, ou après un doctorat, ceux de la recherche et de la R&D. Ils concernent les aspects dispositifs (réalisation de qubits dans les différentes approches envisagées : microélectronique, impuretés dans les diamants, atomes froids ; les capteurs quantiques), les aspects Matériaux Quantiques (compréhension et modélisation de supraconducteurs, d'isolants topologiques, de matériaux magnétiques, de spintronique, de systèmes à électrons fortement corrélés, ...) et les aspects d'informatique et de logique quantique (programmation, cryptographie, communication).

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple :

1. renforcer les disciplines scientifiques autre la physique
2. Préparer les étudiants à l'innovation et à la recherche
- 3.
- 4.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

Université d'Orléans, Polytech Tours, Da Vinci Lab et ATOS/EVIDEN

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

baccalauréat Scientifique
Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau baccalauréat ou équivalent et faire partie du public visé

Documents demandés pour l'examen du dossier

dossier + lettre de motivation obligatoire

Procédure de recrutement

étude du dossier via la plateforme Parcoursup, organisation d'une rencontre entre les candidats et l'équipe enseignants

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

présentiel 100%
770 heures de cours sur les 5 années
48 heures de colle en plus pour les étudiants de L1 et L2

Durée :

☒ 1 an ☒ 2 ans ☒ 3 ans ☒ 4 ans 5☒ ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) : sur les 5 ans de CMI, au moins 28 semaines en stage dont 14 minimum en entreprise et 3 minimum à l'étranger.

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

validation de toutes les UE spécifiques + validation des formations supports (Licence de physique + Master de physique parcours)

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

redoublement possible dans les cas et conditions prévus par le réseau figure accréditant la formation
conservations des notes >=10 de la 1ère session pour la deuxième session

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Sciences et techniques

Filière : physique

Diplôme : Coursus Master Ingénierie EN TECHNOLOGIES QUANTIQUES

Nom du responsable : Silvana MERCONE

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
CMI 1 (1ère année) – crédits spécifiques annuels												
Renforcement en Informatique (4 ECTS)	EP1 Base de Données et Prog. Web (MUTUALISE avec L1 Info – S2)		4	10	22	28		CCI			ET	
	EP2 Environnement Linux (MUTUALISE avec L1 Info – S1)			6	0	12		CCI			ET	
	EP2 Outils Rédactionnels Scientifiques (MUTUALISE avec L1 Info – S1)			0	18	0		CCI			ET	
	EP3 Projet de Physique en Python (3h/projet (trinome). Les étudiants travaillent en trinômes sur un projet et sont suivis à hauteur de 3h par un enseignant				3			E+O	E+O		E+O	E+O
Renforcement en mathématiques (2 ECTS)	EP1 Pratique de Mathématiques (S1 + S2), les étudiants devront faire 12h de colle par semestre. Ils seront encadrés par un étudiant de CMI3		2					CCI			ET	ET
Initiation à la Communication scientifique (2 ECTS)	EP1 Ateliers (Clés de la Réussite, Pepite CVL et autres)		2					QP	QP		QP	QP
	EP2 Atome, molécule, radioactivité (MUTUALISE avec L1 Chimie – S1)				36			CC+E+O	ET+E+O		ET+E+O	ET+E+O
Stage en Entreprise– S2 (3 ECTS)	Stage d'immersion en entreprise (minimum 5 semaines)		3				E+O			E+O		
CMI 2 (2ème année) – crédits spécifiques annuels												
Complement d'informatique (3 ECTS)	EP1 Algorithmique et Programmation (MUTUALISE L2 Info - S3)		3	20	8	38		CCI			ET	ET
	EP 2 Génie Logiciel (MUTUALISE L2 Info - S4)			9	15	9		CC	ET		ET	ET
								ET	ET		ET	ET
Renforcement Scientifique (4 ECTS)	EP1 Pratique de Mathématiques (S1 + S2), les étudiants devront faire 12h de colle par semestre, Ils seront encadrés par un étudiant de CMI4		4					CCI			ET	
	EP2 Probabilités (MUTUALISE avec L2 Math – S4)			16	17			CC	ET		ET	ET
	EP2 Liaisons chimiques (MUTUALISE L2 Chimie -S3)			18	15	3		CC	ET		ET	ET
Initiation à la Communication scientifique (3 ECTS)	DVL + Prise de Parole (S3 et S4)		3					QP	QP		QP	QP
	EP3 Projet de Physique en Python (3h/projet (trinome)). Les étudiants travaillent en trinômes sur un projet et sont suivis à hauteur de 3h par un enseignant				3			E+O	E+O		E+O	E+O
Autonomie Scientifique (4 ECTS)	EP1 Ateliers de développement personnel (S5 et S6) (Clés de la Réussite, PEPITE et autres)		4					QP	QP		QP	QP
	EP2 Projet de recherche en laboratoire sur l'année (S5) Remarque sur la partie projet au S6: il est inclus dans le stage de L3 physique.							E+O	E+O		E+O	E+O
	EP3 Tutorat obligatoire. Les étudiants en CMI3 devront effectuer un tutorat pour les CMI1 à raison de 6h au S5 et 6h au S6. Le tutorat se fera sous forme de colle en trinome (3 CMI1). La première colle est accompagnée par un enseignant : l'enseignant aide à la preparation de la colle, il assiste à la colle et il débrie à la fin. En fonction des heures disponibles, les colles suivantes seront préparées et faites en binôme d'étudiants de CMI3. 1,5H d'accompagnement par étudiant de CMI3. Les étudiants devront effectuer 12h de tutorat sur l'année. Encadrement des colles				1,5		Le tutorat est obligatoire aussi pour les RSE. L'évaluation est faite par les responsables d'années					
SHEJS (3 ECTS)	EP1 SHEJS (MUTUALISE POLYTECH 3ème Année)		3		24	4		ET	ET		ET	ET
Compléments de Chimie (2 ECTS)	EP1 spectres électroniques et chimie théorique (MUTUALISE L3 Chimie - S5)		2	6	8			CC	ET		ET	ET
	EP2 Théorie des groupes (MUTUALISE L3 Chimie -S6)			6	8	4		CC	ET		ET	ET
Compétences Numériques (2 ECTS)	EP1 Design Patterns et réutilisation (MUTUALISE L3 info SLS - S5)		2	8	8	8		CC	ET		ET	ET
	EP2 Introduction à la cryptographie (S6 - dept. De maths)				24			CC	ET		ET	ET

Logique et système pour les Technologies (5 ECTS)	EP2 Circuits logiques et Programmables (MUTUALISE POLYTECH - 3ème Année - S5)	5	10	11	12		CC	ET		ET	ET
	EP3 Microcontrôleurs (MUTUALISE POLYTECH - 3ème Année-S6)			38			CC	ET		ET	ET
CMI 4 (4ème année) - crédits spécifiques annuels											
Projet de Recherche (3 ECTS)	EP1 Projet long de recherche en laboratoire sur l'année (S7 et S8)	3	1,5				E+O	E+O		E+O	E+O
	EP3 Tutorat obligatoire. Chaque étudiant en CMI4 devra effectuer un tutorat pour les CMI2 à raison de 6h au S7 et 6h au S8. Le tutorat se fera sous forme de colle en trinome (3 CMI2). La première colle est accompagnée par un enseignant : l'enseignant aide à la préparation de la colle, il assiste à la colle et il débrieffe à la fin. En fonction des heures disponibles, les colles suivantes seront préparées et faites en binôme d'étudiants de CMI4. 1,5H TD d'accompagnement par étudiant de CMI4.										
Stage – S8 (2 ECTS)	EP2 Remarque sur la partie stage au S8 : ce stage de 2 mois inclus le stage d'1 mois du M1 QAT	2									
SHEJS (3 ECTS)	EP1 SHEJS (MUTUALISE POLYTECH 4ème année)	3	14	20			ET	ET		ET	ET
IA (5 ECTS)	EP1 Databases Basics	5		24			CC	ET		ET	ET
	EP2 Introduction and Tools for AI (MUTUALISE M1 ISA - S7)		18	22		CC	ET		ET	ET	
	EP3 AI & ML (MUTUALISE M1 ISA - S8)		10	38	10		CC	ET		ET	ET
Quantum Technologies 1 (4 ECTS)	EP1 Introduction to Quantum Computing (S8 - EVIDEN/ATOS)	4									
	EP2 Quantum Chemistry			20	4					ET	ET
CMI 5 (5ème année) - crédits spécifiques annuels											
SHEJS (2 ECTS)	EP1 SHEJS (MUTUALISE POLYTECH 5ème Année)	2	22	14			ET	ET		ET	ET
Dispositifs (2 ECTS)	EP1 Procédés de fabrication de la microélectronique (MUTUALISE POLYTECH - 5ème année - S9)	2		24	12		CC	ET		ET	ET
Quantum Technologies 2 (2 ECTS)	EP1 Introduction to computational chemistry	2		18			ET	ET		ET	ET
	EP2 Application of Quantum Technologies to health and environnement			12			CC	ET		ET	ET
Durée totale de la formation - h/étud CM+TD+TP			173	453	144	Préciser : CC : contrôle continu					
770						ET : examen terminal					
						O : oral – E : écrit					
						QP : quitus de présence					
* cf déroulé pédagogique	De manière générale : 1 CC durera minimum 1h, 1 ET durera minimum 1h30, 1 Oral durera par étudiant minimum 10 minutes et pour rendre l'écrit (rapport) les étudiants aurons de manière générale au moins une semaine à disposition pour le faire. Le Quitus de Présence sera à chaque fois vérifié par les responsables.										

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
Arnaud Leblanc	Vacataire	enseignant	UFR Sciences et techniques	arnaud.leblanc@univ-tours.fr
Thierry Brouard	MCF	enseignant	UFR Sciences et techniques	brouard@univ-tours.fr
Thibault Olivier	BIATSS	enseignant	UFR Sciences et techniques	olivier.thibault@univ-tours.fr
Meriem Anouti	Pr	enseignant	UFR Sciences et techniques	meriem.anouti@univ-tours.fr
Julien Garaud	Pr	enseignant	UFR Sciences et techniques	julien.garaud@univ-tours.fr
Emmanuel Chasseigne	MCF	enseignant	UFR Sciences et techniques	emmanuel.chasseigne@univ-tours.fr
David Soudee	Vacataire	enseignant	UFR Sciences et techniques	david.soudee@univ-tours.fr
Xavier Bekaert	MCF	enseignant	UFR Sciences et techniques	Xavier.Bekaert@lmpt.univ-tours.fr
Patrick Blanchedeau Lancelot	PRAG	enseignant	UFR Sciences et techniques	patrick.blanchedeau-lancelot@univ-tours.fr
Gisele Gruener	MCF	responsable	UFR Sciences et techniques	gruener@univ-tours.fr
Yannick Herfray	MCF	enseignant	UFR Sciences et techniques	yannick.herfray@univ-tours.fr
Yves Lansac	MCF	enseignant	UFR Sciences et techniques	lansac@univ-tours.fr
Oleg Lisovyi	Pr	enseignant	UFR Sciences et techniques	Oleg.Lisovyi@lmpt.univ-tours.fr
Xavier Martin	MCF	responsable	UFR Sciences et techniques	xmartin@lmpt.univ-tours.fr
Silvana Mercone	Pr	responsable	UFR Sciences et techniques	silvana.mercone@univ-tours.fr
Mohammedi Nouredine	MCF	enseignant	UFR Sciences et techniques	nouri@lmpt.univ-tours.fr
Nicolis Stamatios	MCF	enseignant	UFR Sciences et techniques	stam.nicolis@lmpt.univ-tours.fr
Enrick Olive	Pr	responsable	UFR Sciences et techniques	olive@univ-tours.fr
Rodolphe Sopracase	MCF	responsable	UFR Sciences et techniques	sopracase@univ-tours.fr
Vinh Ta Phuoc	MCF	enseignant	UFR Sciences et techniques	taphuoc@univ-tours.fr
Natalyia Sandier	MCF	enseignant	UFR Sciences et techniques	natalya@univ-tours.fr
Jad Abou Yassin	Doctorant	enseignant	UFR Sciences et techniques	jad.abou@univ-tours.fr
Ploton Olivier	PRAG	enseignant	UFR Sciences et techniques	olivier.ploton@univ-tours.fr
Dumas Francis	PRAG	enseignant	UFR Sciences et techniques	francis.dumas@univ-tours.fr
Brouard Hélène	PRAG	enseignant	UFR Sciences et techniques	helene.brouard@univ-tours.fr
Desport Pierre	MCF	enseignant	UFR Sciences et techniques	pierre.desport@univ-tours.fr
Bénédicte Montigny	MCF	enseignant	UFR Sciences et techniques	benedicte.montigny@univ-tours.fr
Véronique Delhorbe	MCF	enseignant	UFR Sciences et techniques	veronique.delhorbe@univ-tours.fr
Timperman Laure	MCF	enseignant	UFR Sciences et techniques	laure.timperman@univ-tours.fr
Blétry Marc	MCF	enseignant	UFR Sciences et techniques	marc.bletry@univ-tours.fr
Lecouvey Cedric	PR	enseignant	UFR Sciences et techniques	cedric.lecouvey@univ-tours.fr
Guilhot Jeremie	MCF	enseignant	UFR Sciences et techniques	jeremie.guilhot@univ-tours.fr
Romain Gicquaud	MCF	enseignant	UFR Sciences et techniques	romain.gicquaud@univ-tours.fr
Larbi Ammor	Pr	enseignant	UFR Sciences et techniques	larbi.ammor@univ-tours.fr
Samuel Belliard	MCF	enseignant	UFR Sciences et techniques	samuel.belliard@univ-tours.fr
Olivier Brodier	MCF	enseignant	UFR Sciences et techniques	olivier.brodier@univ-tours.fr
Julien Garaud	Pr	responsable	UFR Sciences et techniques	julien.garaud@univ-tours.fr

Patrice Limelette	MCF	enseignant	UFR Sciences et techniques	patrice.limelette@univ-tours.fr
Amaury Mouchet	MCF	enseignant	UFR Sciences et techniques	amaury.mouchet@univ-tours.fr
Sergey Solodukhin	Pr	enseignant	UFR Sciences et techniques	sergey.solodukhin@univ-tours.fr
ATER dept.	ATER	enseignant	UFR Sciences et techniques	

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	7	FI	9	4
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	0
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)				5 940 €	5 940 €
Montant des aides accordées					0 €
Total des dépenses directes					0 €
Résultat recettes-dépenses	0 €	0 €	0 €		5 940 €

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

Cursus Master Ingénierie EN TECHNOLOGIES QUANTIQUES

Année d'ouverture :

2023

	Années antérieures					N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-5	N-4	N-3	N-2	N-1	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue								
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale								
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	175,00 €	178,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	180,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	175,00 €	178,00 €	358,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	19/02/2026	Favorable
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Renouvellement	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme-inter-universitaire	2026-2027

Intitulé	INNOVATIONS EN BIOTECHNOLOGIES POUR LA SANTÉ INNOVATION IN HEALTH BIOTECH (IHB)
----------	--

Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Bac+5
-----------------------------------	-------

Composante porteuse	UFR Sciences et techniques
Composante associée le cas échéant	Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :	
1	Université d'Angers
2	Le Mans Université
3	
4	

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :	Coordination assurée par l'université d'Angers. Enseignements dispensés par les 3 universités. Inscriptions gérées par les 3 universités.
--	---

Enseignant.e.s responsable.s :																
	<table> <tr> <th>Nom Prénom</th> <th>Téléphone</th> <th>Mail</th> </tr> <tr> <td>1 Courdavault Vincent (Tours)</td> <td>02 47 36 72 10</td> <td>vincent.courdavault@univ-tours.fr</td> </tr> <tr> <td>2 PAPON Nicolas (Angers)</td> <td>02 44 68 83 61</td> <td>nicolas.papon@univ-angers.fr</td> </tr> <tr> <td>3 CARUSO Aurore (Le Mans)</td> <td>02 43 83 26 80</td> <td>aurore.caruso@univ-lemans.fr</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Nom Prénom	Téléphone	Mail	1 Courdavault Vincent (Tours)	02 47 36 72 10	vincent.courdavault@univ-tours.fr	2 PAPON Nicolas (Angers)	02 44 68 83 61	nicolas.papon@univ-angers.fr	3 CARUSO Aurore (Le Mans)	02 43 83 26 80	aurore.caruso@univ-lemans.fr	4		
Nom Prénom	Téléphone	Mail														
1 Courdavault Vincent (Tours)	02 47 36 72 10	vincent.courdavault@univ-tours.fr														
2 PAPON Nicolas (Angers)	02 44 68 83 61	nicolas.papon@univ-angers.fr														
3 CARUSO Aurore (Le Mans)	02 43 83 26 80	aurore.caruso@univ-lemans.fr														
4																

Diplôme ouvert en	<table> <tr> <td>Formation initiale 100 % en présentiel</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation initiale 100 % en distanciel</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation initiale hybride (en partie en FOAD)</td> <td>☒</td> </tr> <tr> <td>Formation continue 100 % en présentiel*</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation continue 100 % en distanciel*</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Formation continue hybride (en partie en FOAD)*</td> <td>☒</td> </tr> </table>	Formation initiale 100 % en présentiel	☐	Formation initiale 100 % en distanciel	☐	Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☒	Formation continue 100 % en présentiel*	☐	Formation continue 100 % en distanciel*	☐	Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒	<table> <tr> <th colspan="2">Effectifs attendus pour l'Université de Tours</th> </tr> <tr> <th>minimum</th> <th>maximum</th> </tr> <tr> <td>4</td> <td>8</td> </tr> </table>	Effectifs attendus pour l'Université de Tours		minimum	maximum	4	8
Formation initiale 100 % en présentiel	☐																			
Formation initiale 100 % en distanciel	☐																			
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☒																			
Formation continue 100 % en présentiel*	☐																			
Formation continue 100 % en distanciel*	☐																			
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☒																			
Effectifs attendus pour l'Université de Tours																				
minimum	maximum																			
4	8																			

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription	Un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription
--	--

Gestion	FOCAL
---------	-------

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :	Cette formation ne délivre pas de niveau mais elle s'adresse à un public titulaire au minimum d'un Master (niveau 7). Le public doit avoir acquis les bases théoriques en biologie moléculaire et cellulaire, biochimie et génétique et avoir une bonne connaissance de la langue anglaise.
--	---

Diplôme inscrit au RNCP ou RS	non	Si oui, code à préciser	type	Numéro	date d'échéance
		Si non, l'envisagez-vous ?	NON		

Nom du certificateur	Sélectionner le certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur	Nature de l'habilitation
----------------------	-------------------------------	--	--------------------------

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Les biotechnologies représentent un vaste champ disciplinaire qui consiste en l'exploration et l'exploitation du vivant en vue de la production de connaissances, de biens et de services. Aujourd'hui, le secteur Santé bénéficie d'avancées sans précédent permettant d'envisager le développement de méthodes alternatives et durables de production de biomédicaments (anticancéreux, immunosuppresseurs, vaccins, enzymes thérapeutiques, hormones...), la mise au point de nouvelles stratégies de thérapie génique, l'implémentation de méthodes diagnostiques innovantes et l'optimisation des outils technologiques dédiés à l'ingénierie tissulaire. Cette formation permettra aux apprenants de pouvoir appréhender l'ensemble de ces avancées avec la perspective potentiellement participer au développement de telles approches dans le cadre de leur activité professionnelle
Pas de formation équivalente pour des professionnels au sein de notre université. Formation qui s'appuie, entre autres, sur les travaux du laboratoire Biomolécules et Biotechnologies Végétales (BBV).

Public visé concerné par la formation :

Doctorat en cours ou acquis en Sciences
Diplômes d'état de Pharmacie ou Médecine, en cours ou acquis
Professionnels de l'industrie médicale titulaires d'un Master 2 Santé, Biologie, Biotechnologies, Bioproduits.

Objectifs pédagogiques :

Consolider les fondamentaux en biologie moléculaire, cellulaire, métabolisme, signalisation, régulation des génomes et immunologie,
Connaître les différentes classes de biomédicaments et leurs procédés actuels de bioproduction,
Appréhender les dernières avancées de la thérapie génique,
Acquérir de solides connaissances des différentes applications biotechnologiques dans le développement d'outils diagnostiques,
Découvrir les innovations réalisées au cours des dernières années dans le domaine de l'ingénierie tissulaire,
Prendre conscience de l'ensemble des aspects légaux, réglementaires et éthiques encadrant toutes activités liées aux innovations biotechnologiques dans le secteur santé.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

L'adéquation sur le plan des thématiques abordées par les différentes équipes scientifiques présentes sur Angers, Le Mans et Tours facilitera le devenir professionnel des apprenants.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

1. Développer un projet innovant à bioproduire un produit naturel d'intérêt,
2. Concevoir une demande de thérapie génique,
3. Mettre au point de nouveaux outils de diagnostics,
4. Implémenter des approches culturelles en vue d'ingénierie tissulaire.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Avoir au minimum un bac+5 ou équivalent et faire partie du public visé.
Bases théoriques en biologie moléculaire et cellulaire, biochimie, génétique notamment acquises dans le cadre de :
Formation initiale :
- Diplômes de Pharmacie ou de Médecine en cours,
- Doctorat en cours en sciences.
Formation continue :
- Professionnels titulaires d'un diplôme d'état de médecine ou de pharmacie,
- Professionnels de l'industrie médicale titulaires d'un master 2 Santé, Biologie, Biotechnologies, Bioproduits.

Documents demandés pour l'examen du dossier

CV et lettre de motivation
Copie de diplômes

Procédure de recrutement

Candidature en ligne sur le site de l'université
Examen du dossier par la commission de recrutement
La commission de recrutement est composée de 2 membres qui font partie de la commission pédagogique (2 des 3 enseignants responsables figurant dans le tableau ci-dessus).

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

108 heures d'enseignement en distanciel synchrone réparties en 11 regroupements de 1 à 2 jours (3 à 4 jours par mois) avec obligation de répondre à un QCM à la fin de chaque regroupement dont le résultat ne sera pas pris en compte dans l'évaluation finale. Pas de possibilité de dispense partielle des cours.

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Sauf motif impérieux, l'Assiduité est validée à condition d'être présent(e) à l'ensemble de la formation.
- Epreuves écrites (QROC et QCM) d'une durée d'une 1 heure en présentiel : obtenir une note minimale de 12,
- Soutenance d'un mini-projet de développement sur un des 4 items majeurs de la formation (biomédicaments, diagnostic, ingénierie tissulaire, thérapie génique) d'une durée d'une heure en présentiel. Le jury de soutenance est composée des trois responsables pédagogiques.
La formation est validée si la moyenne globale est égale ou supérieure à 10/20 sur les trois conditions.

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☒ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

Session de rattrapage : Epreuves similaires à la première session.
Le redoublement est possible au travers d'une réinscription à la formation, sans conservation de notes.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Sciences et techniques

Filière :

Diplôme :

**INNOVATIONS EN BIOTECHNOLOGIES POUR LA SANTÉ
INNOVATION IN HEALTH BIOTECH (IHB)**

Nom du responsable :

Courdavault Vincent (Tours)

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Fondamentaux en ingénierie moléculaire												
	Structure et signalisation cellulaires	D		10				QP				
	Régulation du génome											
	Métabolisme cellulaire											
	Introduction à l'immunologie											
	Technologies multi-omique											
Biomédicaments												
	Médicaments d'origines bactérienne, fondique, végétale et marine	D		34				QP				
	Hormones, enzymes, produits sanguins											
	Vaccins et anticorps monoclonaux thérapeutiques											
	Acides nucléiques thérapeutiques											
	Vectorisation											
Thérapies géniques												
	Définition et objectifs	D		12				QP				
	Chronologie et thérapie génique actuellement autorisées											
	Développement de vecteurs viraux pour la thérapie génique											
	Différents types de thérapie génique											
	Essais cliniques en cours											
Outils diagnostiques												
	Laboratoire sur puce (Lab-on-a-chip)	D		24				QP				
	Microfluidique sur carte (Paper-based microfluidics)											
	Biosenseurs											
Tissue engineering												
	Introduction	D		12				QP				
	Concepts											
	Applications											
Applications industrielles - Grands témoignages				D		6			QP			
Ethique et législation en biotechnologie santé												
	Ethique	D		8				QP				
	Législation											
Evaluations												
	Epreuve écrite / Soutenance (en présentiel)	P			2			ET E+O		ET E+O		ET E+O
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				106	2	0	Préciser : CC : contrôle continu					
108							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
Dont 2h d'évaluations							QP : quitus de présence					

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Fonction	UFR de rattachement	Adresse mail
TOURS				
COURDAVAULT Vincent	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		UFR Sciences et techniques	vincent.courdavault@univ-tours.fr
GUIVAR'CH Nathalie	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		UFR Sciences et techniques	guivarch@univ-tours.fr
DIMIER POISSON Isabelle	Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		UFR Pharmacie	isabelle.poisson@univ-tours.fr
GOUILLEUX Valérie	Maîtres de conférences et assimilés		UFR Médecine	valerie.gouilleux@univ-tours.fr

ANGERS				
PAPON Nicolas				nicolas.papon@univ-angers.fr
MABILLEAU Guillaume				guillaume.mabilleau@univ-angers.fr
LEMAIRE Laurent				laurent.lemaire@univ-angers.fr
HERIVAUX Anais				anais.herivaux@univ-angers.fr

LE MANS				
CARUSO Aurore				Aurore.Caruso@univ-lemans.fr
FODIL Mostefa				mostefa.fodil@univ-lemans.fr
CHESNAIS Benoit				Benoit.Chenais@univ-lemans.fr

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	0
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)					- €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes					- €
Résultat recettes-dépenses	- €	- €	- €	- €	- €

Grille de calcul du coût complet d'une action de formation à l'université de Tours

Intitulé du diplôme

Innovations en biotechnologies pour la Santé Innovation in Health Biotech (IHB)

Type de formation

Diplôme Inter-Universitaire

Paramètres

Valeur

Formation sur une année complète (oui/non)

Oui

Pourcentage de formation dans les locaux de l'UT

25%

Pourcentage minimum de coût de support

5%

Coûts directs spécifiques uniquement

Spé

Type de diplôme

DIU

Application de la prime pédagogique par l'UT (oui/non)

Oui

Tarifs

Montant (€)

Nbre de stagiaires

Marge totale

normal FC

2 025 €

3

+2 273 €

réduit

+ €

FI

1 175 €

1

-92 €

+ €

Total

+2 181 €

subvention (€)

Indicateurs

Valeur

Nbre total stagiaires

4

Tarif moyen

1 813 €

Marge moyenne

+545 €

Légende

à renseigner

renseigné

calculé

Chiffre d'affaires prévisionnel

7 250 €

1 813 €

Coûts directs formation

1 903 €

476 €

Marge sur coûts directs

+5 347 €

+1 337 €

Coûts indirects formation

3 166 €

792 €

Coûts complets

5 069 €

1 267 €

Marge sur coûts complets

+2 181 €

+545 €

Coûts directs formation

1 903 €

476 €

Coûts de personnel EEC formation (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)

Heures de formation

Coût de l'heure ETD de formation

Coût total des heures de formation

Coût total des heures de formation

CM

TD/TP

ETD

Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés

413 €

- €

Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire

12,0 h

18,0 h

46 €

828 €

Maîtres de conférences et assimilés

246 €

- €

Maîtres de conférences et assimilés au-delà du service statutaire

2,0 h

3,0 h

46 €

138 €

Professeurs agrégés et assimilés

275 €

- €

Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés

212 €

- €

Doctorants contractuels

97 €

- €

Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires

127 €

- €

Vacataires non fonctionnaires

61 €

- €

Vacataires fonctionnaires

46 €

- €

Autres (honoraires de formation...)

- €

Si statut inconnu (Coût moyen)

246 €

- €

Sous total coûts de personnel EEC formation

14,0 h

0,0 h

21,0 h

966 €

Coûts additionnels de personnel formation (heures co-animées ou des options)

Heures de formation

Coût de l'heure ETD de formation

Coût total des heures de formation

Coût total des heures de formation

CM

TD/TP

ETD

Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés dont PU-PH

413 €

- €

Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés au-delà du service statutaire

46 €

- €

Maîtres de conférences et assimilés dont MCUPH

246 €

- €

Maîtres de conférences et assimilés dont MCUPH au-delà du service statutaire

46 €

- €

Professeurs agrégés et assimilés

275 €

- €

Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés

212 €

- €

Doctorants contractuels

97 €

- €

Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires

127 €

- €

Vacataires non fonctionnaires

61 €

- €

Vacataires fonctionnaires

46 €

- €

Autres (honoraires de formation...)

- €

Si statut inconnu (Coût moyen)

246 €

- €

Sous total coûts additionnels de personnel EEC formation

0,0 h

0,0 h

0,0 h

- €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)

Heures de formation

Coût de l'heure ETD de formation

Coût total des heures de formation

Coût total des heures de formation

CM

TD/TP

ETD

nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI

0,00 h

nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement

94,0 h

141,0 h

autre

0,00 h

Total

94,0 h

0,0 h

141,0 h

Heures totales

CM

TD/TP

Hres totales

ETD

nb heures de formation (pour l'apprenant)

108,0 h

0,0 h

108,0 h

162,0 h

nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours

14,0 h

0,0 h

14,0 h

21,0 h

nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)

108,0 h

0,0 h

108,0 h

162,0 h

Primes et indemnités (décisions stratégiques)

Montant

Montant

Primes de responsabilité pédagogique en formation continue

FAUX

- €

Majoration de la prime à la création d'une formation diplômante (montant de référence : 600€)

- €

Indemnité de suivi des stagiaires (montant proportionnel au nombre de stagiaires)

- €

Total

- €

- €

Autres coûts directs de formation

CM

TD/TP

ETD

Coût de l'heure ETD de formation

Coût total des heures de formation

Coût total des heures de formation

coût de personnel Biatss

14,0 h

0,0 h

21,0 h

8 €

169 €

42 €

coût de fonctionnement

15 €

- €

- €

coût d'amortissement, provision et dépréciation

3 €

69 €

17 €

Sous total autres coûts directs de formation

237 €

59 €

Coût total des heures de formation pour l'UT (EEC, additionnels, primes et indemnités et autres coûts directs de formation)

1 203 €

301 €

Coûts spécifiques

Montant

Montant

Kit pédagogique

- €

Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)

700 €

175 €

Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)

- €

Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)

- €

Reversement partenaire

- €

Total des coûts spécifiques

700 €

175 €

Marge sur coûts directs

+5 347 €

+1 337 €

Coûts de soutien

Coût par étudiant

Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)

Coût de l'heure de formation

Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)

Coût total

Appui à la formation

373 €

1 491 €

28 €

- €

373 €

Documentation

34 €

136 €

3 €

- €

34 €

Valorisation et appui à la recherche

- €

- €

- €

- €

- €

Vie étudiante

25 €

100 €

2 €

- €

25 €

Sous total coût de soutien

1 728 €

- €

432 €

Coûts de support

Coût par étudiant

Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)

Coût de l'heure de formation

Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)

Coût total

gouvernance, pilotage, gestion

251 €

1 005 €

19 €

- €

251 €

patrimoine immobilier

85 €

338 €

6 €

- €

85 €

système d'information et numérique

24 €

95 €

2 €

- €

24 €

Sous total coût de support

1 438 €

- €

360 €

Coûts indirects formation

3 166 €

792 €

Coûts complets

5 069 €

1 267 €

Marge sur coûts complets

+2 181 €

+545 €

Chiffres clés / stagiaire

Coûts complets

1 267 €

Coûts directs

476 €

Coûts indirects

792 €

Coûts complets de l'heure de formation

31 €

Marge sur coûts directs

1 337 €

en % du tarif de vente

74%

Marge sur coûts complets

545 €

en % du tarif de vente

30%

Nombre minimum de stagiaires

3

Tarification minimum

1 267 €

Remarques

coût par heure ETD de formation de l'apprenant

fonctionne si la proportion de stagiaires par tarif reste identique

correspond au coût complet

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

INNOVATIONS EN BIOTECHNOLOGIES POUR LA SANTÉ INNOVATION IN HEALTH BIOTECH (IHB)

Année d'ouverture :

2025

	Années antérieures				N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue							
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 025,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale							
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	19/03/2026	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/04/2026	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/04/2026	Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

	Intitulés		Commentaires
1	ANTIBIOLOGIE ET AUTRES TRAITEMENTS ANTI-INFECTIEUX	DIU	Maquette revue entièrement
2	ARTHROSCOPIE	DIU	Modifications : - précisions sur les compétences visées - nombre d'inscrits - modalités de validation du diplôme
3	CHIRURGIE DU PIED ET DE LA CHEVILLE	DIU	Fermeture
4	CHIRURGIE DE LA MAIN FORMATION AVANCEE EN CHIRURGIE DE LA MAIN	DIU	Modifications : - changement de nom du DIU - cours en FOAD - précisions sur la maquette - liste des enseignants - augmentation tarif FI (droit spécifique de 450 € au lieu de 350€)
5	CHIRURGIE DE L'EPAULE ET DU COUDE	DIU	Modifications : - complément sur les objectifs pédagogiques - précisions sur les critères de sélection - redoublement possible - inscription possible en FC
6	CHIRURGIE DU RACHIS géré par Strasbourg MOUKET Joseliane	DIU	Modifications : - fiche enseignants - modalités d'évaluation (suppression du mémoire + durée des examens) - conditions d'évaluation du diplôme
7	CHIRURGIE MINI-INVASIVE pas de stage hospitalier	DIU	Modifications : - compléments sur les modalités d'examen - liste des enseignants Précisions sur la présentation de la formation (compétences et public visé)
8	ECHO-CARDIOGRAPHIE pas ouvert aux médecins exerçant à l'étranger Formation sur 2 ans	AU	Précision sur les conditions de redoublement Précisions sur les compétences visées et les objectifs professionnels
9	ECHO-CARDIOGRAPHIE ET IMAGERIE CARDIOVASCULAIRE (inter-régional)	DIU	Précision sur les modalités de la session 2 Précision sur les conditions de redoublement Mise à jour de la liste des enseignants
10	GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE POUR LE MEDECIN GENERALISTE	DIU	Modifications : - Nombre d'heures dans la maquette (61h30 au lieu de 64h) - liste des enseignants - précision sur le redoublement
11	HEMATOLOGIE BIOLOGIQUE Tours 2024-25	DIU	Pas de modifications Précisions sur le redoublement
12	H.T.A. et ses complications cardiovasculaires et rénales : une approche basée sur cas cliniques (=HTA e-learning)	DIU	Pas de modifications Précision : pas de redoublement
13	H.T.A. et RISQUE CARDIOVASCULAIRE ET RENAL (Présentiel)	DIU	Pas de modifications Précision : pas de redoublement
14	IMAGERIE NEPHRO-UROLOGIQUE MORPHOLOGIQUE, FONCTIONNELLE ET INTERVENTIONNELLE	DIU	Précisions apportées : - durée des examens, - pas de redoublement - cours en distanciel
15	IMMUNOPATHOLOGIE	DIU	Modifications : - Dans le dossier : Précisions sur la méthode pédagogique - 3 modules au choix au lieu de 4 - Dans la maquette : modification du module 2, suppression module 13 - précision sur les modalités de validation du diplôme - liste des enseignants
16	MEDECINE ET BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION pas 2025-26	DIU	Modifications : la présentation de la formation a été revue Précisions sur les conditions de validation du diplôme et le redoublement
17	MICROCHIRURGIE EXPERIMENTALE ET ANATOMIE CHIRURGICALE APPLIQUEE	DU	Précisions sur les modalités de validation du diplôme et de redoublement

	Intitulés		Commentaires
18	PREVENTION ET PRISE EN CHARGE DES INFECTIONS OSTEO-ARTICULAIRES pas 2025-26	DIU	Modifications : - mise à jour des enseignants - mise à jour de la maquette - précision sur les modalités de validation du diplôme (moyenne écrit + mémoire) + validation de la pratique clinique - précision : pas de redoublement
19	RECHERCHE CLINIQUE	DIU	Précisions sur la durée des examens et le redoublement
20	REHABILITATION DE L'AUDITION	DIU	Précisions : - compétences visées - pas de redoublement
21	RYTHMOLOGIE ET STIMULATION CARDIAQUE	DIU	Fermeture
22	SENOLOGIE ET PATHOLOGIE MAMMAIRE ET CANCEROLOGIE PELVIENNE	DIU	Modifications : - Nom du DIU - Tarifs FI droit spécifiques 272€ au lieu de 254€ / FC 1300€ au lieu de 1250 € - présentation de la formation - Précisions sur les conditions de validation du diplôme et le redoublement
23	LE SOMMEIL ET SA PATHOLOGIE	DIU	Modifications : - Nom responsable du DIU - Nombre d'inscrits - Précisions sur les conditions de validation du diplôme et le redoublement - liste des enseignants - précisions sur le tarif par année
24	SURFACE OCULAIRE	DIU	Modifications : précision sur les modalités de validation du diplôme et pas de redoublement
25	TECHNIQUES ULTRA-SONIQUES EN ANESTHESIE-REANIMATION (TUSAR) / MODULE CARDIOVASCULAIRE - Région Ouest	DIU	Modifications : - formation hybride - examen en ligne Précisions : - présentation de la formation - modalité de contrôle
26	TRANSPLANTATION D'ORGANES	DIU	Modifications : - nombre de places - enseignants responsable Précisions : compétences visées et condition de redoublement

DU 2026-2030 - Arts et Sciences Humaines	
DU PHILOSOPHIE DE L'ÉDUCATION ET PEDAGOGIE CONTEMPORAINE (DU PEPC)	Fermeture
DU PSYCHOLOGIE POSITIVE : SANTE, BIEN ÊTRE, QUALITÉ DE VIE	Fermeture
DU PATRIMOINE RÉGIONAL ET MÉDIATION	Fermeture
DU MUSICIEN INTERVENANT (DUMI)	Renouvellement
DU ETHNOMUSICOLOGIE	Fermeture
DU JAZZ ET CULTURES MUSICALES	Fermeture
DU GUIDE CONFÉRENCIER - DÉVELOPPEMENT ET PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL	Fermeture

DU 2026-2030 - Arts et Sciences Humaines																				
					NIVEAU		Public concerné			Capacité accueil	Durée formation		Mémoire	FC Tarif normal (tt compris)	FC Tarif réduit (tt compris)	Méthodes pédagogiques		Droit d'inscription		
	Maquettes reçues	Modifications	RESPONSABLES	Gestionnaire	Niv entrée	Niv sortie	FI	PE	FC		Année	Heures								
DU GESTION FORMATION CONTINUE																				
DU CASE MANAGEMENT ET PARCOURS COMPLEXES	Réponse reçue le18/11/2025 Sans modification ☐ Modifications ☒ Fermeture ☐	Changement des intervenants	Corinne Rougerie	Delphine Cheron	BAC + 3	BAC + 3			X	25	1 an	Cours : 115h PP 70h (DE)	oui	2150	1000	Présentiel				
DU CLINIQUE DES VIOLENCES SEXUELLES ET PSYCHOTRAUMA PSYCHOTRAUMATOLOGIE	Réponse reçue le 05/12/2025 Sans modification ☐ Modifications ☒ Fermeture ☐	Changement de l'intitulé du DU Modifications des modalités de validation Modification de la liste des intervenants Modification du contenu de formation	Robert Courtois	Mylène Senamaud	BAC + 3	BAC + 3	X		X	30	1 an	Cours : 70 H	oui	1350	940	Préésentiel		#REF!	#REF!	
DU "HISTOIRE DE VIE EN RECHERCHE ET FORMATION" APPROCHE EXPERIENCIELLE, RECHERCHE BIOGRAPHIQUE (DU HIVIRF)	Réponse reçue le 21/11/2025 Sans modification ☐ Modifications ☒ Fermeture ☐	Changement de responsable pédagogique et de la liste des intervenants Supression du stage facultatif Effectif pédagogique maximum 25	Jerôme Lafite Hervé Breton	Mylène Senamaud	BAC + 2	BAC + 2			X	25	1 an	Cours : 168h PP : 21h (facultative)	oui	2900	1450	Présentiel				
DU LA MUSIQUE ET LE TOUT PETIT, LA MUSIQUE ET L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP	Réponse reçues le 18/10/2025 Sans modification ☒ Modifications ☐ Fermeture ☐	Modification du volume horaire de la maquette Changement des intervenants	Isabelle GREGOIRE	Delphine Cheron	BAC + 2	BAC + 2	X		X	16	1 an	Cours : 126h ±20H PP : 80 h	oui	1970	880	Présentiel		575	#REF!	
DU PAIR AIDANCE	Réponse reçue le 27/10/2025 Sans modification ☐ Modifications ☒ Fermeture ☐	Changement du responsable pédagogique Changement des intervenants Modification du volume horaire de la maquette	Hervé Breton	Mylène Senamaud	BAC + 3	BAC + 3	X		X	20	1 an	Cours : 84h 28h en présentiel 56h en distanciel	oui	1400	950	Présentiel - Distanciel synchrone et asynchrone		570	513	
DU PHILOSOPHIE DE L'ÉDUCATION ET PEDAGOGIE CONTEMPORAINE (DU PEPC)	Réponse reçue le Sans modification ☐ Modifications ☐ Fermeture ☒	FERME	Samuel Renier Claire Pagès	Delphine Cheron	BAC + 3	BAC + 3	X		X	20	1 an	Cours : 84h 28h en présentiel 21h en distanciel	oui	1400	950			570	513	
DU PSYCHOLOGIE POSITIVE : SANTE, BIEN ÊTRE, QUALITÉ DE VIE	Réponse reçue le Sans modification ☐ Modifications ☐ Fermeture ☐	FERME	Colette Aguerre	Delphine Cheron	BAC + 3	BAC + 3	X		X	20	1 an	Cours : 112h PP : 70h pour les personnes sans activité	oui	1990	950			550	493	
DU TECHNIQUES PROJECTIVES - ENFANTS ET ADOLESCENTS	Réponse reçue le 02/12/2025 Sans modification ☒ Modifications ☐ Fermeture ☒	FERME EN 2026	Sophie Pivry	Delphine Cheron	BAC + 4	BAC + 4	X		X	25	1 an	Cours : 116h PP : 105 h pour les personnes sans activité et étudiants	non	1660	830	Présentiel		520	#REF!	
DU TECHNIQUES PROJECTIVES - ADULTES ET PERSONNES ÂGÉES	Réponse reçue le 02/12/2025 Sans modification ☐ Modifications ☐ Fermeture ☒	FERME EN 2026	Sophie Pivry	Delphine Cheron	BAC + 4	BAC + 4	X		X	25	1 an	Cours : 116h PP : 105 h pour les personnes sans activité et étudiants	non	1660	830	Présentiel		520	#REF!	
DU Evaluation projective dans l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent	Réponse reçue le 02/12/2025 Sans modification ☒ Modifications ☐ Fermeture ☒ Création ☒	Création 2026 Pas de passage en conseil d'UFR - Report du passage en CFVU	Sophie Pivry	Delphine Cheron	BAC + 4	BAC + 4	X		X	25	1 an	Cours : 120h dont 50% en distanciel synchrone	non	1660	830	50% en distanciel synchrone		520	#REF!	
DUÉvaluation projective dans l'examen psychologique de l'adulte	Réponse reçue le 02/12/2025 Sans modification ☐ Modifications ☐ Fermeture ☐ Création ☒	Création 2026 Pas de passage en conseil d'UFR - Report du passage en CFVU	Sophie Pivry	Delphine Cheron	BAC + 4	BAC + 4	X		X	25	1 an	Cours : 120h dont 50% en distanciel synchrone	non	1660	830	50% en distanciel synchrone		520	#REF!	
DU PATRIMOINE RÉGIONAL ET MÉDIATION	Réponse reçue le Sans modification ☐ Modifications ☒ Fermeture ☐	FERME	Emmanuelle Champion		BAC + 3	BAC + 3			X	25	1 an	Cours : 78h	non	1500	750			500	443	

Récapitulatif des demandes de modifications

Conseil d'IAE du 22 janvier 2026

CFVU du 19 mars 2026

Diplôme universitaire

Diplômes	Renouvellement
Diplôme Universitaire de Management Spécialisé - DUMS	NON
DU Manager inclusif et QVCT - DUQVT	OUI

- **Manager inclusif et QVCT (qualité de vie, conditions de travail) – DUQVT**

Ce diplôme vise à accompagner les professionnels dans le développement de pratiques managériales inclusives, en intégrant les enjeux liés à la qualité de vie au travail. Les éléments présentés confirment la pertinence du dispositif et l'adéquation de la formation avec les besoins actuels des apprenants et des entreprises. La maquette est réalisée à l'identique de la précédente habilitation.

- **Diplôme Universitaire de Management Spécialisé – DUMS**

Le non-renouvellement du DUMS est motivée par plusieurs éléments liés à l'évolution du contexte et des besoins, ainsi qu'à la cohérence de l'offre de formation. Ce diplôme, très ancien, avait été conçu pour faciliter la mobilité internationale. Il offrait un accompagnement renforcé avec un suivi annuel et donnait lieu à la rédaction d'un mémoire évalué. Depuis plusieurs années, la possibilité d'effectuer une année de césure à l'Université de Tours a rendu le DUMS progressivement obsolète. Ce diplôme servait également de support d'inscription pour les étudiants qui souhaitaient suivre des enseignements dans le cadre de la formation continue avec des montages de formation personnalisés. Il n'y a plus de demande pour ce DU depuis maintenant plusieurs années.

Diplôme-inter-universitaire

Diplômes	Renouvellement
Diplôme étudiant entrepreneur - D2E	OUI

- **Étudiant entrepreneur (D2E)**

Argumentaire :

Cette formation s'inscrit dans une dynamique de soutien aux étudiants dans le cadre de l'entrepreneuriat ou d'une reprise d'entreprise ; elle vise à accompagner les porteurs de

projets dans la structuration et le développement de leur initiative entrepreneuriale. Le bilan présenté met en évidence l'intérêt du dispositif : environ 60 heures de cours, un suivi professionnel, 36 heures de participation à des conférences, des ateliers professionnels ... Les étudiants seront évalués sur un mémoire et une soutenance. L'IAE se positionne comme composante universitaire de rattachement, le diplôme étant ouvert à tous candidats du territoire, de l'Université ou non, le but étant d'offrir et d'accompagner les candidats à l'accompagnement d'entreprise. La maquette est réalisée à l'identique de la précédente habilitation.

Campagne d'habilitation 2026-2030 des DU

DU Comptabilité Gestion (DUCG)

- Modification du volume horaire (passage de 910h à 913h)
- Modification dans la répartition des CM/TD entre les différentes UE
- Modification de certains intitulés de cours pour se rapprocher du programme officiel du DCG
- Suppression des coefficients (il n'y en a pas au DCG)
- Modification des tarifs pour être cohérent avec les nouveaux volumes horaires (tarifs formation continue et tarifs étudiants)
- Précision sur l'éligibilité aux bourses pour les étudiants
- Précisions sur les conditions de redoublement

DU Journalisme Web Multimédia

- Modification du volume horaire (passage de 201h à 153h)
- Modification du nombre d'UE (passage de 5 à 4 UE)
- Modification du contenu de la maquette en lien avec les BCC 5 et 7 de la nouvelle fiche RNCP du master Journalisme (rendre le DU éligible au CPF – validation des BCC 5 et 7 via le DU)
- Modification des conditions d'entrée (passage de bac+ 1 à bac +3)
- Modification des tarifs
- Précisions sur les conditions de redoublement

AU/DU/DIU 2026-2030 - UFR Odontologie - Gestion Formation Continue																								
intitulé		Maquettes reçues	Modifications	RESPONSABLES	Secrétaire Nom poste email	1 ^{er} mise en place	Date Renouvellem ent	NIVEAU		Public concerné			Capacité accueil	Méthodes pédagogiques	Durée formation		Mémoire	Droits spé. FI	FC Tarif normal (tt compris)	FC Tarif réduit (tt compris)	Obs.	Droits administratifs 2024-2025		
								Niv entrée	Niv sortie	FI	PE	FC			Année	Heures						Droit d'inscription 175- 245	Droits 1ère inscript* FI + 175 =	Droits 2nde inscript* FI + 116=
ORTHOPEDIE DENTO-MAXILLO-FACIALE	DU	Réponse reçue le 01/11/2025 Sans modification ☐ Modifications ☒ Fermeture ☒	Modifications des modalités d'évaluation et précisions sur les modalités de validation au diplôme	Pr Frédéric DENIS frederic.denis@univ-tours.fr	Catherine PESCHARD 68145 catherine.peschard@univ-tours.fr	2023	2026	BAC + 6	BAC + 6			X	35	Présentiel	2 ans	Cours : 331	oui	////	14000	///				
APTITUDE PROFESSIONNELLE EN MEDECINE BUCCO DENTAIRE	DU	Réponse reçue le 01/11/2025 Sans modification ☐ Modifications ☒ Fermeture ☒	Modifications des compétences Précisions sur les modalités de validation au diplôme Modification de la liste des intervenants	Pr Frédéric DENIS frederic.denis@univ-tours.fr	Catherine PESCHARD 68145 catherine.peschard@univ-tours.fr	2025	2026	BAC + 6	BAC + 6			X	2	Présentiel	1 an	Cours : 30	non	////	3000	///				

Date du conseil d'UFR

Date de la CFVU

	INTITULE DU DIPLOME (groupes spécifiques)	Maquettes reçues	Modifications	Nom du responsable	Niveau entrée-	Durée	Capacité d'accueil	Méthodes pédagogiques	Nombre d'heures	FI/FC	Gestion formation continue		Inscription FI gestion UFR	
											Tarif normal	Tarif réduit	FI droits de base	FI droits spécifiques
DU	Petit appareillage orthopédique à l'officine		DU FERME	Véronique MAUPOIL Matthieu JUSTE	BAC+6	1 an	16-26		120	FI/FC	1 490 €	1 290 €	170 €	1 100 €
DU	Phytothérapie et aromathérapie		DU FERME	Cécile ENGUEHARD-GUEIFFIER Leslie BOUDESOCQUE-DELAYE	BAC+2	1 an	16-22		102	FI/FC	1 510 €		170 €	200 €
DU	Pratiquer la pharmacie clinique à l’officine et à l’hôpital - Communication interprofessionnelle et relation patient	Réponse reçue le 15/12/2025 Création ☒ Sans modification ☒ Modifications ☐ Fermeture ☐	Changement de l'intitulé Modification de la maquette et de la durée du DU Modifcation de la liste des intervenants et des responsables pédagogiques	Daniel ANTIER Laura FOUCAULT-FRUCHARD Tuloup VIANNEY	BAC+1	1 an	10-20	Présentiel et distanciel synchrone	68,5	FI/FC	1 250 €		178 €	600 €
CU	Reconversion à la pratique de l'exercice officinale	Réponse reçue le 02/12/2025 Sans modification ☐ Modifications ☐ Fermeture ☒	A fermer car "dans l'attente des textes officiels réformant la 6A pour instauration d'un DES court (officinal)en lieu et place de la 6A actuelle. Ce DES sera mis en place à la rentrée prochaine. Une fois celui-ci rodé, sur une année, le DU sera repensé".	Matthieu JUSTE	BAC+6	1/2 ans	1-20		100-120 prat.prof. : 6 mois	FC	2 100 €	1 000 €		
DU	Nutrition à l'officine santé à l'officine	Réponse reçue le 15/12/2025 Sans modification ☐ Création ☒ Fermeture ☐	Création	Dumas Jean-François	BAC+1	1 an	août-20	Présentiel	30	FC	850 €			

DOSSIERS HABILITATION 2021-2025																2026-2030
										Gestion formation continue		Inscription FI gestion UFR		Inscription Fc gestion UFR		
	INTITULE DU DIPLOME (groupes spécifiques)	UFR	Nom du responsable	Niveau entrée-	Durée	Capacité d'accueil	Nombre d'heures	Gestion	FI/FC	Tarif normal	Tarif réduit	FI droits de base	FI droits spécifiques	Tarif normal	Tarif réduit	Modification - Observation
DU	Ethnomusicologie	ASH	Talia BACHIR-LOOPUYT	BAC+2	1 an	15-20	96	UFR	FI/FC			170 €	180 €	1 920 €	750 €	FERMETURE
DU	Guide conférencier - médiateur culturel	ASH	Emmanuelle CHAMPION Lucie GAUGAIN	BAC+5	1 an	15-20	328	UFR	FI/FC			170 €	330 €	3 000 €	1 000 €	FERMETURE
DU	Jazz et cultures musicales	ASH	Vincent COTRO Nicolas HUON	BAC+3	1 an	15-20	96	UFR	FI/FC			170 €	180 €	1 920 €	750 €	FERMETURE
DU	Patrimoine régional et médiation	ASH	Emmanuelle CHAMPION	BAC+3	1 an	15-25	78	UFR	FC	1 500 €	750 €					FERMETURE
CU	Certificat d'aptitude à l'insertion universitaire	DESS	Franck JUREDIEU	sans le BAC	1 an	10-30	138	UFR	FI			170 €	1 661 €			FERMETURE
DU	Droit français de Lodz	DESS	Patrick BALEYNAUD Christine GUILLARD Fabienne LABELLE	BAC+2	1 an	10-20	100 prat.prof. : 100	UFR	FI			170 €	200 €			FERMETURE
CU	Certificat d'aptitude au développement professionnel	IAE	David MICKAEL	BAC+1	1 an	60	200 stage : 4-8 sem	UFR	FI							FERMETURE
DIU	Étudiant entrepreneur (D2E)	IAE	Typhaine LAPÈGUE	BAC	1 an	10-15	62 prat.prof. : 4 à 6 mois	UFR	FI/FC			170 €		2 000 €	500 €	Cette formation s’inscrit dans une dynamique de soutien aux étudiants dans le cadre de l’entrepreneuriat ou d’une reprise d’entreprise ; elle vise à accompagner les porteurs de projets dans la structuration et le développement de leur initiative entrepreneuriale. Le bilan présenté met en évidence l’intérêt du dispositif : environ 60 heures de cours, un suivi professionnel, 36 heures de participation à des conférences, des ateliers professionnels ... Les étudiants seront évalués sur un mémoire et une soutenance. L’IAE se positionne comme composante universitaire de rattachement, le diplôme étant ouvert à tous candidats du territoire, de l’Université ou non, le but étant d’offrir et d’accompagner les candidats à l’accompagnement d’entreprise. La maquette est réalisée à l’identique de la précédente habilitation.
DU	Management spécialisé	IAE	Véronique DES GARETS	BAC+3	1 an	8-20	70	UFR	FI/FC			170 €	700 €	1 960 €	1 270 €	FERMETURE Le non-renouvellement du DUMS est motivée par plusieurs éléments liés à l’évolution du contexte et des besoins, ainsi qu’à la cohérence de l’offre de formation. Ce diplôme, très ancien, avait été conçu pour faciliter la mobilité internationale. Il offrait un accompagnement renforcé avec un suivi annuel et donnait lieu à la rédaction d’un mémoire évalué. Depuis plusieurs années, la possibilité d’effectuer une année de césure à l’Université de Tours a rendu le DUMS progressivement obsolète. Ce diplôme servait également de support d’inscription pour les étudiants qui souhaitaient suivre des enseignements dans le cadre de la formation continue avec des montages de formation personnalisés. Il n’y a plus de demande pour ce DU depuis maintenant plusieurs années.
DU	Comptabilité et gestion	IUT	Xavier APARICIO	BAC+2	1/2 ans	15-35	910 stage : 280	IUT	FI/FC			170 €	1 an : 3 390 € 2 ans : 2 185 € par an	1 an : 6 916 € 2 ans : 3 935 € par an	1 an : 3 390 € 2 ans : 2 185 € par an	Modification du volume horaire (passage de 910h à 913h) • Modification dans la répartition des CM/TD entre les différentes UE • Modification de certains intitulés de cours pour se rapprocher du programme officiel du DCG • Suppression des coefficients (il n’y en a pas au DCG) • Modification des tarifs pour être cohérent avec les nouveaux volumes horaires (tarifs formation continue et tarifs étudiants) • Précision sur l’éligibilité aux bourses pour les étudiants • Précisions sur les conditions de redoublement
DU	Journalisme web multimédia	IUT	Laurent BIGOT Nicolas SOURISCE	BAC+1	1 an	5-12	201 stage : 1 mois	IUT	FI/FC	6 450 € UE1 1 450 € UE2 1 450 € UE3 1 950 € UE4 1 950 €	4 950 €					Modification du volume horaire (passage de 201h à 153h) • Modification du nombre d’UE (passage de 5 à 4 UE) • Modification du contenu de la maquette en lien avec les BCC 5 et 7 de la nouvelle fiche RNCP du master Journalisme (rendre le DU éligible au CPF – validation des BCC 5 et 7 via le DU)) • Modification des conditions d’entrée (passage de bac+ 1 à bac +3) • Modification des tarifs • Précisions sur les conditions de redoublement
DIU	Antibiologie et autres traitements anti-infectieux	Méd	Louis BERNARD France CAZENAVE ROBLOT	BAC+5	1 an	15-40	84	UFR	FI/FC			170 €	560 €	1 240 €	970 €	Maquette revue entièrement
DIU	Arthroscopie	Méd	Julien BERHOUET	BAC+6	1 an	3	96 stage : 42 prat.prof. : 54	UFR	FI/FC			170 €	350 €	1 050 €		Modifications : - précisions sur les compétences visées - nombre d'inscrits - modalités de validation du diplôme
DIU	Chirurgie de la main Formation avancée en chirurgie de la main	Méd	Guillaume BACLE Luc FAVARD	BAC+6	2 ans	5-24	160	UFR	FI/FC			170 €	350 €	980 €	820 €	Modifications : - changement de nom du DIU - cours en FOAD - précisions sur la maquette - liste des enseignants - augmentation tarif FI (droit spécifique de 450 € au lieu de 350€)
DIU	Chirurgie de l'épaule et du coude	Méd	Luc FAVARD	BAC+5	1 an	10	60 stage : 2 j prat.prof. : 28	UFR	FI/FC	990 €		170 €	400 €			Modifications : - complément sur les objectifs pédagogiques - précisions sur les critères de sélection - redoublement possible - inscription possible en FC

DIU	Chirurgie du pied et de la cheville	Méd	Jean BRILHAULT	BAC+6	1 an	3-4	58 prat.prof. : 58	UFR	FI/FC			170 €	300 €	980 €	710 €	FERMETURE
DIU	Chirurgie du rachis	Méd	Aymeric AMELOT Thierry ODENT	BAC+6	2 ans	5-8	126 prat.prof. : 8 j	UFR	FI/FC			243 €	457 €	1 700 €		Modifications : - fiche enseignants - modalités d'évaluation (suppression du mémoire + durée des examens) - conditions d'évaluation du diplôme
DIU	Chirurgie mini-invasive	Méd	Mehdi OUAÏSSI	BAC+6	1 an	10-21	78	UFR	FI/FC	2 000 €		170 €	1 500 €	2 070 €		Modifications : - compléments sur les modalités d'examen - liste des enseignants Précisions sur la présentation de la formation (compétences et public visé)
AU	Écho-cardiographie	Méd	Anne BERNARD	BAC+2	1 an	2-20	76 prat.prof. : 90	UFR	FI/FC			170 €	350 €	1 030 €	760 €	Précision sur les conditions de redoublement Précisions sur les compétences visées et les objectifs professionnels
DIU	Écho-cardiographie et imagerie cardiovasculaire	Méd	Anne BERNARD	BAC+6	2 ans	8-20	152 prat.prof. : 90	UFR	FI/FC			170 € exo pr internes DES de Tours pr année 1	350 €	1 030 €	760 €	Précision sur les modalités de la session 2 Précision sur les conditions de redoublement Mise à jour de la liste des enseignants
DIU	Gynécologie-obstétrique pour le médecin généraliste	Méd	Henri MARRET Xavier FRITEL Tristan GAUTHIER	BAC+6	1 an	18-45	64 prat.prof. : 20	UFR	FI/FC			175 €	360 €	1 620 €	1 215 €	Modifications : - Nombre d'heures dans la maquette (61h30 au lieu de 64h) - liste des enseignants - précision sur le redoublement
DIU	Hématologie biologique	Méd	Olivier HÉRAULT Valérie UGO	BAC+6	1 an	15-30	84	UFR	FI/FC			170 €	300 €	1 490 €	1 220 €	Pas de modifications Précisions sur le redoublement
DIU	Hypertension et complications cardio-rénales, approche basée sur cas cliniques (e-learning)	Méd	Jean-Michel HALIMI	BAC+6	1 an	/	104	UFR	FI/FC			170 €	440 €	1 140 €	1 040 €	Pas de modifications Précision : pas de redoublement
DIU	Hypertension et facteur de risque cardiovasculaire et rénal en présentiel	Méd	Jean-Michel HALIMI	BAC+6	1 an	10-35	120	UFR	FI/FC			170 €	440 €	1 140 €	1 040 €	Pas de modifications Précision : pas de redoublement
DIU	Imagerie néphro-urologique morphologique, fonctionnelle et interventionnelle	Méd	Laurent BRUNEREAU	BAC+6	1 an	1-10	80 prat.prof. : 120	UFR	FI/FC			170 €	510 €	1 180 €		Précisions apportées : - durée des examens, - pas de redoublement - cours en distanciel
DIU	Immunopathologie	Méd	Cyrille HOARAU François LEMOINE Barbara SEITZ POLSKI	BAC+5	1 an	10-50	96	UFR	FI/FC			170 €	350 € 500 €	1 370 €	670 €	Modifications : - Dans le dossier : Précisions sur la méthode pédagogique - 3 modules au choix au lieu de 4 - Dans la maquette : modification du module 2, suppression module 13 - précision sur les modalités de validation du diplôme - liste des enseignants
DIU	Le sommeil et sa pathologie	Méd	Nadège LIMOUSIN Laurent PLANTIER	BAC+6	2 ans	1-3	104 prat.prof. 84	UFR	FI/FC			170 €	année 1 : 400 € année 2 : 110 €	année 1 : 920 € année 2 : 480 €		Modifications : - Nom responsable du DIU - Nombre d'inscrits - Précisions sur les conditions de validation du diplôme et le redoublement - liste des enseignants - précisions sur le tarif par année
DIU	Médecine et biologie de la reproduction	Méd	Fabrice GUÉRIF	BAC+3	1 an	5-20	60	UFR	FI/FC			170 €	382 €	1 400 €		Modifications : la présentation de la formation a été revue Précisions sur les conditions de validation du diplôme et le redoublement
DU	Microchirurgie expérimentale et anatomie chirurgicale appliquée	Méd	Boris LAURE Arnaud PARÉ	BAC+5	1 an	6-12	87 prat.prof. : 80	UFR	FI/FC			170 €	1 330 €/3 000 €	3 810 €	3 410 €	Précisions sur les modalités de validation du diplôme et de redoublement
DIU	Prévention et prise en charge des infections ostéo-articulaires	Méd	Adrien LEMAINGNEN Louis Romé LE NAIL	BAC+6	1 an	20-40	62 prat.prof. : 33	UFR	FI/FC			170 €	830 €	2 000 €	910 €	Modifications : - mise à jour des enseignants - mise à jour de la maquette - précision sur les modalités de validation du diplôme (moyenne écrit + mémoire) + validation de la pratique clinique - précision : pas de redoublement
DIU	Recherche clinique	Méd	Stephan EHRMANN Valérie GISSOT Agnès CAILLE	BAC+5	1 an	15-30	56	UFR	FI/FC			170 €	750 €	1 430 €	1 370 €	Précisions sur la durée des examens et le redoublement
DIU	Réhabilitation de l'audition	Méd	Emmanuel LESCANNE Benoît GODEY Philippe BORDURE	BAC+3	1 an	6-20	56 prat.prof. : 40	UFR	FI/FC			170 €	400 €	1 030 €	760 €	Précisions : - compétences visées - pas de redoublement
DIU	Rythmologie et stimulation cardiaque	Méd	Jean-Claude DEHARO Dominique BABUTY	BAC+6	2 ans	1-2	60 prat.prof. : 60	UFR	FI/FC			170 €	350 €/an	1 465 €/an	1 195 €/an	FERMETURE
DIU	Sénologie et pathologie mammaire et cancérologie pelvienne	Méd	Lobna OULDAMER Jean LEVEQUE	BAC+6	1 an	12-30	70	UFR	FI/FC			170 €	250 €	1 200 €		Modifications : - Nom du DIU - Tarifs FI droit spécifiques 272€ au lieu de 254€ / FC 1300€ au lieu de 1250 € - présentation de la formation - Précisions sur les conditions de validation du diplôme et le redoublement
DIU	Surface oculaire	Méd	Pierre-Jean PISELLA	BAC+3	1 an	14-40 en présentiel 60 en distanciel	44 prat.prof. : 10	UFR	FI/FC			170 €	350 €	840 €	650 €	Modifications : précision sur les modalités de validation du diplôme et pas de redoublement
DIU	Techniques ultra-soniques en anesthésie-réanimation (TUSAR) / module cardiovasculaire - Région Ouest	Méd	Francis REMERAND	BAC+6	1 an	5-20	82 prat.prof. : 150	UFR	FI/FC			170 €	650 €	1 460 €	1 190 €	Modifications : - formation hybride - examen en ligne Précisions : - présentation de la formation - modalité de contrôle
DIU	Transplantation d'organes	Méd	Matthias BUCHLER Christophe BARON	BAC+6	1 an	25-60	60	UFR	FI/FC			170 €	300 €	943 €	673 €	Modifications : - nombre de places - enseignants responsable Précisions : compétences visées et condition de redoublement

CU	Entrepreneuriat, innovation et stratégie	MOIP	Caroline RENOUX	BAC+3	1 an	40-80	25	MOIP	FI/FC	Coût pris en charge par Pépîte Centre Val de Loire						Modifications : - enseignant responsable - listes des enseignants intervenants - Diplôme uniquement ouvert en présentiel - Entrée niveau Bac - Effectif attendu revu à la baisse (une session uniquement) - Prise en compte d'un quitus de présence dans la validation de la certification Redécoupage de la maquette : - généralisation du module « Posture & compétences » - Séparation modules : Innovation & Créativité
DU	CMI en Technologies quantiques	ST	Silvana MERCONE Rodolphe SOPRACASE	BAC+5	5 ans	10-15	960	UFR	FI			170 €	180 €			Régularisation de l'affichage sur l'encadrement des heures de colles uniquement par les enseignants, les autres heures étant assurées par les tuteurs. - EP1 Pratique de Mathématiques (S1+S2) : les étudiants devront faire 12h de colle par semestre. Ils seront encadrés par un étudiant de CMI3 - EP3 Projet Physique en Python : 3h TD - EP1 Pratique de Mathématiques (S1+S2) : les étudiants devront faire 12h de colle par semestre. Ils seront encadrés par un étudiant de CMI4 - EP3 Tutorat obligatoire : 12h (6h S5 et 6h S6) Les étudiants en CMI3 devront effectuer un tutorat pour les CMI1 à raison de 6h au S5 et 6h au S6. Le tutorat se fera sous forme de colle en trinôme (3 CMI1). La première colle est accompagnée par un enseignant : l'enseignant aide à la préparation de la colle, il assiste à la colle et il débrieфе à la fin. En fonction des heures disponibles, les colles suivantes seront préparées et dispensées en binôme d'étudiants de CMI3. 1,5H d'accompagnement par étudiant de CMI3. - EP3 Tutorat obligatoire : 12h (6h S7 et 6h S8) Chaque étudiant en CMI4 devra effectuer un tutorat pour les CMI2 à raison de 6h au S7 et 6h au S8. Le tutorat se fera sous forme de colle en trinôme (3 CMI2). La première colle est accompagnée par un enseignant : l'enseignant aide à la préparation de la colle, il assiste à la colle et il débrieфе à la fin. En fonction des heures disponibles, les colles suivantes seront préparées et dispensées en
DU	Agroécologie paysanne et civilisation	SEF	Mathilde GRALEPOIS	BAC+2	1 an	20-40	615 prat.prof. : 450	SEF	FI/FC	4 500 €	3 200 €					FERMETURE

	INTITULÉ DU DIPLOME	UFR	FI/FC	GESTION	
DIU	FC12 - Les 1000 premiers jours et les déterminants de la santé	Méd	FI/FC	FC	CREATION
DIU	FC20 - Médecine manuelle et ostéopathie médicale	Méd	FI/FC	FC	CREATION
DIU	FC41 - Dermatologie des muqueuses anogénitales	Méd	FI/FC	FC	CREATION
DIU	FC42 - Pratique clinique avancée de l'appareil locomoteur : initiation aux thérapies manuelles	Méd	FI/FC	FC	CREATION
DU	FC43 - Pathologies neurodégénératives à expression cognitive : du raisonnement diagnostique à la prise en charge	Méd	FI/FC	FC	CREATION
DU	FC57 - Nutrition santé à l'officine : fondamentaux et bonnes pratiques pour les équipes officielles	Pharma	FC	FC	CREATION
DU	FC45 - Violences sexuelles et psychotrauma	ASH	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC46 - Histoires de vie en recherche et formation » (HIVIRF) Approche expérientielle, recherche biographique	ASH	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC47 - La musique et le tout-petit, la musique et l'enfant en situation de handicap	ASH	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC48 - Pair-aidance croisée : théories et pratiques situées	ASH	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC51 - Case management et parcours complexes	ASH	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	C01 - Diplôme universitaire d'études françaises (DUEF A1 à C1)	CUEFEE	FI/FC	CUEFEE	RENOUVELLEMENT
DU	C02 - Diplôme universitaire passerelle	CUEFEE	FI/FC	CUEFEE	RENOUVELLEMENT
DU	FC53 - Médiation et gestion des conflits	DESS	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC54 - Psychocriminologie	DESS	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC52 - Manager inclusif et QVCT (qualité de vie, conditions de travail)	IAE	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	G01 - Étudiant entrepreneur (D2E)	IAE	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DU	I01 - Comptabilité gestion	IUT	FI/FC	IUT	RENOUVELLEMENT
DU	I02 - Journalisme web multimédia	IUT	FC	IUT	RENOUVELLEMENT
DIU	FC02 - Autisme et troubles du neuro-développement : à tous les âges de la vie	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC03 - Bégaïement et bredouillement, approches actuelles	Méd	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC04 - Coordination en gérontologie	Méd	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC05 - Échographie d'acquisition (EA)	Méd	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC06 - Échographie en gynécologie obstétrique	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC07 - Échographie et techniques ultrasonores (ETUS)	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC08 - Échographie pour les chirurgiens du membre supérieur	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC09 - Échographie pour les chirurgiens et les traumatologues du sport du membre inférieur	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC10 - Éducation pour la santé et éducation thérapeutique	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC11 - Entretien motivationnel dans le soin	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC13 - Expertise psychiatrique	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
AU	FC14 - Formation à la simulation en santé	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC15 - Francophone - Prévention-réadaptation cardiovasculaire - cardiologie du sport	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC16 - Hypnose en santé	Méd	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC17 - Initiation à la réflexion éthique dans les pratiques de soins et d'accompagnement	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC18 - Les maladies du neurone moteur	Méd	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC19 - Médecine de la personne âgée	Méd	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC21 - Neurologie nucléaire diagnostique et thérapeutique	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC22 - Nutrition, alimentation-santé	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC23 - Pathologie de la muqueuse buccale	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC24 - Pédagogie en santé	Méd	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC25 - Perturbateurs endocriniens et 1000 premiers jours	Méd	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC26 - Physiologie, médecine et traumatologie du sport	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC27 - Prévention et gestion des risques infectieux en établissement de santé et établissements médico-sociaux	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC28 - Prise en charge des addictions : généralités, spécificités du trouble de l'usage de l'alcool	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC29 - Psychiatrie générale	Méd	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC30 - Psychopathologie de la personne âgée du Grand Ouest	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC31 - Réadaptation et éducation thérapeutique dans les pathologies cardiovasculaires	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC32 - Réadaptation respiratoire du Grand Ouest	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC33 - Santé sexuelle	Méd	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC34 - Simulation en sciences de la santé	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC35 - Soins continus	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC36 - Soins infirmiers en réanimation médicale	Méd	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC37 - Soins palliatifs et accompagnement	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC38 - Tabacologie et aide au sevrage tabagique	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC39 - Troubles du comportement alimentaire	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC40 - Troubles du spectre de l'autisme de l'adulte (TSA) : aspects médicaux et scientifiques	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC44 - Cardiologie pédiatrique et congénitale	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	M01 - Antibiotologie et autres traitements anti-infectieux	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M02 - Arthroscopie	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M04 - Formation avancée en chirurgie de la main	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M05 - Chirurgie de l'épaule et du coude	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M06 - Chirurgie du rachis	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M07 - Chirurgie mini-invasive	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
AU	M08 - Échocardiographie	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M09 - Échocardiographie et imagerie cardiovasculaire	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M10 - Gynécologie-obstétrique pour le médecin généraliste	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M11 - Hématologie biologique	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M12 - Hypertension et complications cardio-rénales, approche basée sur cas cliniques (e-learning)	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M13 - Hypertension artérielle facteur de risque cardiovasculaire et rénal	Méd	FI	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M14 - Imagerie néphro-urologique morphologique, fonctionnelle et interventionnelle	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M15 - Immunopathologie	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M16 - Médecine et biologie de la reproduction	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DU	M17 - Microchirurgie expérimentale et anatomie chirurgicale appliquée	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M18 - Prévention et prise en charge des infections ostéo-articulaires	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M19 - Recherche clinique	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M20 - Réhabilitation de l'audition	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M22 - Sénologie et pathologie mammaire et cancérologie pelvienne	Méd	FI	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M23 - Le sommeil et sa pathologie	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M24 - Surface oculaire	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M25 - Techniques ultra-soniques en anesthésie-réanimation (TUSAR) / module cardiovasculaire - Région Ouest	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M26 - Transplantation d'organes	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
CU	O01 - Entrepreneuriat, innovation et stratégie	MOIP	FI	MOIP	RENOUVELLEMENT
DU	FC55 - Aptitude professionnelle en médecine bucco-dentaire	Odonto	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC56 - Orthopédie dento-maxillo-faciale	Odonto	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC58 - Pratiquer la pharmacie clinique à l'officine et à l'hôpital - communication interprofessionnelle et relation patient	Pharma	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC01 - Innovations en biotechnologies pour la santé (innovation in health biotech)	ST	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	S01 - CMI en technologies quantiques	ST	FI	UFR	RENOUVELLEMENT

FERMETURES

DU	Philosophie de l'éducation et pédagogie contemporaine (PEPC)	ASH	FI/FC	FC	FERMÉ
DU	Psychologie positive : santé, bien-être, qualité de vie	ASH	FI/FC	FC	FERMÉ
DU	Techniques projectives parcours adultes et personnes âgées	ASH	FC	FC	FERMÉ
DU	Techniques projectives parcours enfants et adolescents	ASH	FC	FC	FERMÉ
DU	Ethnomusicologie	ASH	FI/FC	UFR	FERMÉ
DU	Guide conférencier - médiateur culturel	ASH	FI/FC	UFR	FERMÉ
DU	Jazz et cultures musicales	ASH	FI/FC	UFR	FERMÉ
DU	Patrimoine régional et médiation	ASH	FC	UFR	FERMÉ
CU	Certificat d'aptitude à l'insertion universitaire	DESS	FI	UFR	FERMÉ
DU	Droit français de Lodz	DESS	FI	UFR	FERMÉ
CU	Certificat d'aptitude au développement professionnel	IAE	FI	UFR	FERMÉ
DU	Management spécialisé	IAE	FI/FC	UFR	FERMÉ
DU	Approche des innovations numériques et technologiques en gérontologie	Méd	FI/FC	FC	FERMÉ
DIU	Échographie en gynécologie obstétrique (équivalence)	Méd	FI/FC	FC	FERMÉ
DU	Expertise médicale du dommage corporel	Méd	FI/FC	FC	FERMÉ
AU	Hygiène hospitalière : gestion des risques infectieux en établissement de santé et établissements médico-sociaux	Méd	FC	FC	FERMÉ
DU	Maladies parodontales et comorbidités associées	Méd	FI/FC	FC	FERMÉ
DIU	Médecine manuelle - Ostéopathie médicale	Méd	FC	FC	FERMÉ
DIU	Chirurgie du pied et de la cheville	Méd	FI/FC	UFR	FERMÉ
DIU	Rythmologie et stimulation cardiaque	Méd	FI/FC	UFR	FERMÉ
DU	Petit appareillage orthopédique à l'officine	Pharma	FI/FC	FC	FERMÉ
DU	Phytothérapie et aromathérapie	Pharma	FI/FC	FC	FERMÉ
CU	Reconversion à la pratique de l'exercice officinale	Pharma	FC	FC	FERMÉ
DU	Agroécologie paysanne et civilisation	SEF	FI/FC	SEF	FERMÉ

87 dossiers
6 créations
81 renouvellements
24 fermetures
56 dossiers gestion FOCAL
31 dossiers gestion UFR



**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DEMANDES DE MODIFICATIONS DE
MAQUETTES ET/OU MCC**

POUR LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2026/2027

CFVU DU 19 mars 2026

CA DU 13 avril 2026

UFR DESS					
Diplômes	MCC	Modification de maquettes	Observation	Conseil d'UFR	CFVU
Licence professionnelle droit du numérique		Actualisation et nouvelle répartition des heures sur UE8 et UE9 L'UE8 « Projet Tuteuré » ne prévoyait pas initialement d'heures de TD. Par conséquent, nous demandons à répartir les 12h de TD prévues sur l'UE9 comme suit : 6h de TD en EP8 « Méthodologie du projet tuteuré » 6h de TD en EP9.1A « Méthodologie du mémoire ou du rapport de stage »	La répartition s'explique pour des raisons de plus grande cohérence pédagogique ; d'autant qu'une évaluation était déjà inscrite sur l'EP8.	19/02/2026	

EPU					
Diplômes	MCC	Modification de maquettes	Observation	Conseil d'UFR	CFVU
PEIP	Cf refonte maquette	Refonte de la maquette Proposition que le PEIP soit un parcours L1-L2 « sciences de l'ingénieur » dédié aux PEIP de la licence de physique plus proche de la majorité des spécialités du réseau Polytech. Un seul parcours de PEIP serait finalement proposé, une fois le cycle actuel 2025/2027 terminé. Le nouveau parcours s'attache à mieux équilibrer les différentes disciplines scientifiques. Les modules 1 des quatre semestres sont consacrés aux mathématiques, les modules 2 à la physique et les modules 3 à l'informatique et aux sciences de l'ingénieur (en s'appuyant sur les spécialités de Polytech). Les modules 4 correspondent notamment aux enseignements de science humaines, économiques, juridiques et sociales, à l'anglais, aux projets et au stage. Le module 2 du S4 permet un approfondissement optionnel en physique ou en informatique. Les étudiants de PEIP découvriront toutes les spécialités de Polytech.	Le projet de maquette PEIP répond aux attentes du réseau Polytech de préparer les étudiants à suivre n'importe quelle spécialité des différentes écoles, sans spécialisation a priori durant le cursus PEIP Il continue de s'appuyer sur le partenariat historique entre Polytech et l'UFR des Sciences et Techniques.	02/02/2026	
Master - mention : Urbanisme et aménagement - parcours : Planning and Sustainability	Modification sur 2 EP	S7=>S9 M7.2 TU02. Geomatics 8ECTS 40HTD → 20Htd + M.9.3 TU12. Geomatics 5 ECTS → 20HTD S9=>S7 M9.3 TU13. Urban sociology 5ECTS 20HTD → M7.5 TU05. Urban sociology 5ECTS 20H TD		02/02/2026	

UFR IAE					
Diplômes	MCC	Modification de maquettes	Observation	Conseil d'UFR	CFVU
Master 1 Contrôle de gestion et audit organisationnel parcours Audit et pilotage de la performance :		S7 EP75.11 Développement personnel et professionnel → Ajout : 1 ECTS et 1 coefficient EP76.1 Diagnostic stratégique et financier niveau 1 → Passe de 7 coefficients et 7 ECTS à 6 coefficients et 6 ECTS EP76.2 Séminaire de révision des comptabilités → EP76.2 Comptabilité approfondie S8 EP86.1 Développement personnel et professionnel → Ajout : 1 ECTS et 1 coefficient EP89.1 Excel pour contrôleur → Passe de 2 coefficients et 2 ECTS à 1 coefficient et 1 ECTS	L'intitulé "séminaire de révision de comptabilité", n'est pas adapté à la réalité de l'enseignement. Ce n'est pas un séminaire mais un complément de connaissances. Pour le coefficient attribué à "développement personnel" semestre 7 et 8, il s'agit de reconnaître le travail effectué par les étudiants qui risqueraient de délaissé les activités sans ce crédit ECTS.	05/03/2026	
Master2 Marketing vente parcours International services marketing	Modification sur 2 EP : passage à ET → E et O	EP91.1L Display & Search → EP91.1L Audit des réseaux sociaux + modification coefficients et ECTS passe de 4 à 3 et de 18h CM à 12h CM (-6h) EP91.2L Gestion des réseaux sociaux → EP91.2L Gestion des réseaux sociaux : modification coefficients et ECTS passe de 3 à 4 et de 18h CM à 16h CM (-2h) Modification de volumes horaires EP92.3L Stratégie de création de valeur → de 15h CM à 16h CM (+1h) EP93.1L Smart pricing → 9h CM à 12h CM (+3h) EP01.2L Marketing bancaire → de 15h CM à 12h CM (-3h) EP02.1L Méthodologie qualitatives appliqués au marketing → de 15h CM à 16h CM (+1h) EP02.2L Statistiques appliqués au marketing → de 15h TD à 8h CM et 8h TD (-7HTD +8 CM) EP03.1L Stratégie digitale et mobile → de 18h CM à 16h CM (-2h) EP03.3L Management de l'innovation → de 15h CM à 16h CM (+1h)	Bilan : +1h CM - 7HTD Harmonisation des horaires pour faciliter l'organisation des cours en séances de 4h principalement en enseignement à distance adaptés aux contraintes de plusieurs partenaires internationaux. Le cours de statistiques pourra se faire en partie en distanciel et en partie en application locale par le partenaire international	05/03/2026	

IUT TOURS					
Diplômes	MCC	Modification de maquettes	Observation	Conseil d'UFR	CFVU
Licence professionnelle Gestion et accompagnement de projets pédagogiques prc Médiation scientifique à kl'environnement	Modification des M3C sur 3 EP	Adaptation à la nouvelle fiche RNCP. Modification de la correspondance entre Bloc se compétences et modules. M6.3, « techniques d'expression et de communication » → de 3 EP à 2EP par souci de simplification. Modifications des volumes horaires dans le respect du volume global de 450h.	Chaque bloc de compétences est validé par deux modules ; à l'exception de 3 BC validés chacun par un seul module correspondant aux exercices les plus importants de la licence (stage, atelier pratique collectif, mémoire), afin de marquer la nécessité de réussir chacun de ceux-ci pour valider l'ensemble de la LP.	02/03/2026	
Préparation DCG et DSCG		Modifications à la suite de réforme des programmes nationaux (cf BO du 28 août 2025)			

UFR LL					
Diplômes	MCC	Modification de maquettes	Observation	Conseil d'UFR	CFVU
Journalisme	EP master Class et conférences → VAL	S7 EP7.2.1 Professional English → EP7.2.1 Professional English - News Writing Ajout d'un EP : EP7.2.6 Master Class et Conférences → +5h TD EP7.3.4 SR-SE → EP7.3.4 Vérification - Edition SR-SE EP7.3.5 OSINT et Sécurité informatique → EP7.3.5 I. A., OSINT et Sécurité informatique → +9h TP S8 EP8.2.1 Professional English → EP8.2.1 Professional English - News Writing Web & Multimedia → - 18hTP → + 18h TD Ajout d'un EP : EP8.2.6 Master Class et Conférences → +5h TD EP8.3.3 Multimédia et réseaux sociaux → EP8.3.3 Réseaux sociaux S9 EP9.1.2 Fact-Checking 15hTP → 27h TP: +12h TP EP9.1.3 Education aux médias et à l'information – 15TP EP9.2.1 Professional English → EP9.2.1 Professional English - International Reporting → 3h TP à 27h TP → +24h TP EP9.4.1.a Presse écrite print & web → EP9.4.1.a Print-Web-Multimedia Ajout d'un EP : EP9.2.4 Master Class et Conférences → +5h TD	- mieux accueillir les 10 étudiants supplémentaires DW en deuxième année (groupes et sous-groupes) - mieux coller à l'évolution des enseignements et des besoins de formation des étudiants, comme par exemple la possibilité de faire un stage en cours d'année (décembre) pour les étudiants de deuxième année ce qui implique d'alléger certaines périodes d'enseignement. - prendre en compte l'apparition de nouveaux impératifs professionnels comme l'ajout de l'IA et 'enseignements spécifiques aux réseaux sociaux - mieux nommer certains enseignements en anglais afin de les rendre plus compréhensible pour les étudiants en mobilité entrante au sein de l'université de Tours - fusion de deux UE (10.2/10.3) à la suite de la suppression d'un EP, lui-même	22/01/2026	

		S10 EP 10.1.2 Fact-checking → 45h TP à 27h TP → -18 h TP EP 10.1.3 Education aux médias et à l'information → 45h TP à 60h TP → +15h TP M10.2 Savoirs journalistiques → M10.2 Savoirs et Pratiques journalistiques EP10.2.1 Professional English → EP10.2.1 Professional English – Contemporary Media Issues → 12H TD à 12h TP +18h TD → +6h TD / -12h TP EP10.2.6 Master Class et Conférences → +5h TD (- 30HTP) M10.3 Pratiques journalistiques : Module supprimé → -54h-TP Bilan : +44 TD/-57 TP	redéployé sur les quatre semestres, mais sans note désormais. - l'appellation de la spécialisation média Presse écrite print et web a été transformée en Print-Web-Multimédia pour mieux correspondre aux évolutions des métiers, dans lesquels la presse écrite n'est plus une spécialisation suffisante - l'ensemble des EP a été redistribué entre les neuf blocs de connaissances et de compétences de la nouvelle fiche RNCP du Master de Journalisme (cette fiche ne comportait que quatre BCC auparavant).		
Journalisme par apprentissage		S9 EP9.2.1 Professional English → EP9.2.1 Professional English - International Reporting (in English) Ajout d'un EP : EP9.2.4 Master Class et Conférences → +5h TD EP9.4.1.a Presse écrite print & web → EP9.4.1.a Print - Web - Multimedia S10 M10.2 Savoirs journalistiques → M10.2 Savoirs et Pratiques journalistiques → EP10.2.1 Professional English EP10.2.1 Professional English - Contemporary Media Issues (in English): passe de 12h TD à 18h TD → + 6hTD EP10.2.5 Master Class et Conférences +5HTD (-30HTP) Module supprimé : → M10.3 Pratiques journalistiques EP10.4.1.a Presse écrite print & web → EP10.3.1.a Print - Web – Multimedia → -54h TP Bilan : +11 TD / -84HTP		22/01/2026	

UFR Médecine					
Diplômes	MCC	Modification de maquettes	Observation	Conseil d'UFR	CFVU
Diplôme d'état d'infirmier en pratique avancée (DIPA)	M3C - modification du taux d'absentéisme en stage : Au-delà de 30 % 20% d'absence du temps total de stage, même justifiée, l'étudiant sera ajourné.		/	09/03/2026	
Pass /L.AS	Vote des M3C 2026/2027	Volume horaire de l'UE anglais : 2h→1h en pass		09/03/2026	
DFGSMa 2 ^{ème} année	Rédaction d'un rapport écrit et présentation orale du bilan du Double-Cursus (Stages en laboratoire Modification à la marge entre CC et examens terminal. Travail de simplification d'écriture pour une meilleure compréhension et lisibilité des M3C afin d'harmoniser sur l'ensemble du cursus.	1/ Création du parcours « Double-Cursus Santé-Sciences » en L2 et L3 : 40h/an +2 stages en laboratoire de recherche au cours des 2 ans : 6 semaines en région Centre-Val de Loire et/ou 4 semaines de stages en laboratoire à l'étranger 2/Différencier la validation des stages du dossier de soin sur la valorisation des ECTS.	Mise en place de façon effective dans les composantes santé depuis l'année universitaire 2024-2025 de ce double cursus (DC) « Santé-Sciences » visant à former à la recherche, de façon approfondie et précoce. Permettre la délivrance d'un « équivalent Master 1 » aux étudiant(e)s intégrant ce double cursus à l'issue du cycle 1	09/03/2026	
DFGSMa 3 ^{ème} année	Travail de simplification d'écriture pour une meilleure compréhension et lisibilité des M3C afin d'harmoniser sur l'ensemble du cursus. Concernant les enseignements théoriques des modules 1,2,4,5 : suppression des notes planchers des UE soit <7 ou <8. Module 3, validation des domaines pré-per ou postnatal ≥10.	Rééquilibrage à la marge de 1 ECTS entre le domaine périnatal (excédent) et le domaine gynécologique (1 ECTS manquant) et d'une régularisation du nombre d'heures pour l'AFGSU à la demande du CESU pour être fidèle à ce qui se pratiquait déjà.		09/03/2026	
DFASMa 1 ^{ère} année +2 ^{ème} année		Nouvelles maquettes issue de la réforme		09/03/2026	

DFASMa 2^{ème} année 2026/2027	UE Recherche (suppression de « oral ») et augmentation des temps de composition pour la pharmacologie, la recherche et la santé publique.			09/03/2026	
DFGSM 2^{ème} année	UE Sémiologie générale : ET → QP + ET UE Système cardiovasculaire : 1h20 → 1h Précision sur le redoublement : note ≥ 10/20 et/ ou un résultat admis	Modification d'intitulés UE Sémiologie générale et Physiopathologie → UE Sémiologie générale Baisse du volume horaire sur une majorité des enseignements Enseignements théoriques : 384h à 317h → -67 h Enseignements pratiques 275,5h à 265,5h → -10h Suppression Enseignements complémentaires : suppression de l'UEL MOOC, ajout du volontariat étudiant (UERB-UERSH-UEL-Volontariat étudiant)		09/03/2026	
DFGSM 3^{ème} année	1/Précision sur le redoublement : note ≥ 10/20 et/ ou un résultat admis 2/UE Tissu sanguin : TP Hématologie : ajout du quitus de présence + présence obligatoire => Suppression des modalités de validation pour les autres TP puisqu'ils passent en CM 3/UE Biopathologie moléculaire, cellulaire et tissulaire : suppression du QP => ET E 4/ UE LCA : ajout ET E 45 minutes en 1ère et 2ème session 5/Service Sanitaire (SESA)* - Les règles sur la validation du SESA ont été entièrement revues. Ajout TD : QP en 1ère session / ET 0 20 minutes en 2ème session Modification S5 + S6 : ajout du CC en 1ère session	UE Tissu sanguin : suppression du TD Hématologie Modification du nombre d'ECTS : UE Génétique médicale : 4 ECTS à 3 UE immunologie : 5 ECTS à 4 Baisse du volume horaire sur une majorité des enseignements Enseignements théoriques passent de 341h à 301,5h → -39,5 h o Enseignements pratiques passent de 190h/257h à 155h/222h → +67h / +67h Suppression Enseignements complémentaires : suppression des MOOC, ajout du volontariat étudiant (UERB-UERSH-UEL-Volontariat étudiant)		09/03/2026	

DFASM 1 ^{ère} année	1/Précision sur le redoublement : note $\geq 10/20$ et/ ou un résultat admis 2/Thèmes prioritaires : Suppression de l'évaluation 3/Précisions sur la validation : Le passage en DFASM2 est autorisé avec une dette maximale de deux UE Enseignements théoriques hors enseignements libres (optionnels). et/ou une dette sur le bloc enseignements libres.	Nouvelle répartition des heures d'enseignement par trimestre : -3h Le trimestre 1 passe de 79h à 98h → +19 Le trimestre 2 passe de 52h à 66h → +14 Le trimestre 3 passe de 98h à 62h → -36 Baisse du volume horaire des UE des enseignements théoriques suivantes : UE Cardiologie, UE Pneumologie et UE Pathologies digestives, UE LCA, UE ORL et UE Neurologie/Neuro-chirurgie Changement d'intitulés UE Gastro-entérologie → UE Pathologie digestives Suppression de l'UE C2I (enseignement complémentaire) Modification du nombre d'ECTS : UE Cardiologie : 3 à 2 UE Pneumologie : 3 à 2 UE Gardes : 1 à 3		09/03/2026	
DFASM 2 ^{ème} année	Précision sur le redoublement : note $\geq 10/20$ et/ ou un résultat admis Précisions sur la validation : Le passage en DFASM2 est autorisé avec une dette maximale de deux UE Enseignements théoriques hors enseignements libres.	Nouvelle répartition des heures d'enseignement par trimestre : -81h Le trimestre 1 passe de 68,5h à 61,5h Le trimestre 2 passe de 91h à 80h Le trimestre 3 passe de 58h à 49h Suppression des enseignements complémentaires C2I et Thèmes prioritaires Modification du nombre d'ECTS : C2i : suppression des 2 ECTS UE Gardes 1 → 3 ECTS Baisse du volume horaire sur une majorité des enseignements UE Endocrino/diabétologie/Nutrition, UE Pédiatrie, UE Urologie, UE Néphrologie, UE Gynécologie-obstétrique, UE Cancérologie, UE Neurologie/Neuro-chirurgie		09/03/2026	
DFASM 3 ^{ème} année	Précision sur le redoublement : note $\geq 10/20$ et/ ou un résultat admis La ré-inscription dans une UERB-UERSH-UEL-Volontariat étudiant déjà validée n'est pas autorisée	Enseignements libres : un enseignement libre est à effectuer pendant l'année de MM3 Répartition sur le DFASM MM1 = 4 ECTS, MM2 = 4 ECTS, MM3 = 4 ECTS soit 12 ECTS sur le DFASM.		09/03/2026	

Enseignements complémentaires		Fermeture de l'UERB « bases biochimiques de la personnalisation des traitements dans les affections malignes » et des MOOC Nouvelles UERB : Biologie cellulaire clinique au S1 IA en santé niveau 1 au S1 IA en santé niveau 2 au S2 Nouvelles UEL : Prévention et dépistage des cancers au S2 Radiologie au S2		09/03/2026	
Capacité d'orthophoniste	Modification des conditions de passage en année supérieure en 3 ^{ème} année avec une dette maximale de deux UE chaque année. Les UE devront être validées au plus tard en fin de 3 ^{ème} année. Les étudiants inscrits en 2 ^{ème} année doivent obligatoirement valider les dettes de 1 ^{ère} année pour passer en 3 ^{ème} année. S9 Validation des UE 5.7.4 et 5.7.6 avec un examen commun, proposé sur 40 points au lieu de deux distincts S10 UE 7.5 Méthodologie du mémoire : ajout de la validation si note >= 10/20.	Attente de la parution du décret		09/03/2026	
Capacité d'orthoptiste	Mise en place d'une 2 ^{ème} session sur les cas cliniques des ECOS Précision apportée sur la gestion des temps d'absences en stage sur leur validation.	S2 1/ UE10 Explorations fonctionnelles : augmentation nombre d'heures CM + TD - 4 ECTS eu lieu de 3. 2/ UE11 Bilan orthoptique → augmentation nombre d'heures CM + TD - 6 ECTS eu lieu de 5. 3/ UE20 supprimée placées sur les semestres 3 et 4. Modification du nombre d'ECTS en conséquence sur certaines UE. S3 Ajout UE20 Contactologie partie I → 20h CM, 10h TD + 2 ECTS UE25 Prise en charge de l'amblyopie fonctionnelle : réduction nombre d'heures TD - 4 ECTS au lieu de 6. S4 Ajout UE20 Contactologie partie II → +14h TD - 1 ECTS UE27 Bilan et prise en charge de la basse vision → réduction nombre d'heures TD - 6 ECTS au lieu de 7.	Arrêté du 1 ^{er} août 2025	09/03/2026	

UFR Odontologie					
Diplômes	MCC	Modification de maquettes	Observation	Conseil d'UFR	CFVU
DFGSO 2 ^{ème} année		S3 Modifications de volume horaire/enseignement TP/TD/CM : - UE 1 – Anatomie dentaire et principes radiologiques : 8 h CM / 4 h TD / 20 h TP → 14h TP → - 8 h CM / - 4 h TD / - 6 h TP - UE 2 – Hygiène bucco-dentaire, prévention, ergonomie : 23 h CM / 14 h TD → 15,5h TD → -23 h CM / -1,5 h TD - UE 13a – OCE (pré-clinique) : 10h CM / 12h TD/ 28h TP → 10h CM / 10h TD / 30h TP → -2h TD / + 2h TP S4 - UE 5 – Introduction aux biomatériaux : 15h CM → 11h CM → - 4h CM - UE 9 – Anatomie et Croissance oro-faciale : 17h CM → 17h CM / 2h TP → + 2h TP - UE 13b – OCE (pré clinique) : 7 h CM / 15 h TD / 26 h TP → 9 h CM / 11h TD / 30h TP → +2h CM / - 4h TD / + 4h TP Bilan : - 33h CM / -11,5h TD / + 2h TP	Rééquilibrage et ajustements des enseignements	29/01/2026	
DFGSO 3 ^{ème} année		Création de nouvelle UE : - UE11 – Génétique (mutualisation DFGSM3) : + 20h CM - 2 ECTS - UE14 – Biostatistiques : + 12h CM / + 6h TD - 2 ECTS - UE27 – Relations praticiens-patients : + 15h TD - 2 ECTS Bilan : +32h CM / + 21h TD Modification intitulé UE : - UE23 : Biomatériaux → « Biomatériaux appliqués dentaire » - UE26 : Parodontologie → « Parodontologie et Immunologie » Modification de répartition des ECTS : - UE16 – Orthopédie dento-faciale : passe à 2 ECTS - UE20 – Chirurgie Orale : passe de 4 à 3 ECTS - UE23 – Biomatériaux : passe de 4 à 3 ECTS - UE24 – Ergonomie et vie professionnelle : passe de 4 à 2 ECTS - UE18b – Prothèse et réhabilitation oro-faciale : passe de 4 à 3 ECTS - UE19b – OCE (pré-clinique) : passe de 4 à 3 ECTS	Rééquilibrage et ajustements des enseignements	29/01/2026	

		Modifications de volume horaire et/ou répartition : UE 19a – OCE (Odontologie Conservatrice Endodontique) : 23 h CM / 13 h TD / 14 h TP → 21 h CM / 8 h TD / 21 h TP → +2h CM / -5h TD / + 7 h TP - UE23 – Biomatériaux appliqués dentaire : 17h CM → 20h CM → +3h CM - UE24 – Ergonomie et vie professionnelle : 6 h CM / 7 h TD → 6h CM, +7,5h TD → +0,5h TD - UE19b – OCE (pré-clinique) : 5 h CM / 9 h TD / 36 h TP → 7h CM / 7h TD / 36h TP → +2h CM / -2h TD - UE21 – anatomie et radiologie clinique : 5 h CM / 13 h TD / 8 h TP → 5h CM / 7h TD / 8h TP → - 6h TD - UE 26 – Parodontologie et Immunologie 13h CM / 7h TD → 13h CM / 17h TD → + 10h TD - UE28 – Bases traitements médicamenteux (mut. DFGSM3) : 18h CM → 16h CM → + 2h CM Bilan : +9h CM / -2,5h TD / + 7h TP Bilan total DFGSO : +8 h CM / +7h TD / +9h TP			
DFASO 1^{ère} année		1/UE 3 – Réhabilitation orale (DRE, prothèse et fonction/dysfonction) : 11 h CM/6 h TD/4 h TP → 13 h CM/8 h TD/10 h TP → +2 h CM/ +2h TD/ + 6h TP 2/ UE 10 - Réhabilitation orale (DRE, prothèse et fonction/dysfonction) : 13 h CM/ 7,5 h TD → 15 h CM/12 h TD → +2 h CM / + 4,5 h TD Bilan : +4h CM / + 6,5h TD / +6h TP	Rééquilibrage et ajustements des enseignements	29/01/2026	
DFASO 2^{ème} année		1/UE 3.1 – Réhabilitation orale (DRE, prothèse et fonction/dysfonction) : 18 h CM/ 6 h TD/ 24 h TP → 27 h CM/ 6 h TD → +9 h CM/ -24 h TP + modifications ECTS : 3 ECTS → 5 ECTS → + 2 ECTS 2 /UE 10 - Réhabilitation orale (DRE, prothèse et fonction/dysfonction) : 18 h CM/ 4,5 h TD / 4,5 h TP → 18 h CM/9 h TD / 4,5 h TP → +4,5 h TD Suppression de l'UE 4.1 – Implantologie → -13 h CM / - 3 h TD / - 2 ECTS Bilan : -4h CM / +1,5h TD / -24 h TP Bilan total : DFASO - : +8h TD / -18h TP	Rééquilibrage et ajustements des enseignements	29/01/2026	
Enseignements complémentaires		Création d'une UERB « Anatomie pratique tête et cou » et « Anatomie appliquée à l'odontologie »		29/01/2026	
3^{ème} cycle		Mise en place accréditation du 3^{ème} cycle		29/01/2026	

UFR Pharmacie					
Diplômes	MCC	Modification de maquettes	Observation	Conseil d'UFR	CFVU
DEUST	Modifications suite ajustements maquette	Ajustement de la maquette à la suite de la mise en place des BCC	/	12/02/2026	
Master sciences du vivant prc I2VB		EP S9 – 3 : 18h CM / 6h TD / 16h TP → 18h CM/ 12h TD / 9h TP → +6h TD / - 7h TP EP S9 – 6 : 18h CM / 2,5h TP → 17h CM / 3,5h TD → -1h CM / +1h TD / - 2,5h TP EP S9 – 8 : 20h CM / 10h TD → 23h CM / 10h TD → -3h CM Changement d'intitulés EP S9 – 12 Symbiose, évolution du vivant et applications pour le Biologiste (SEVAB) → Persistance et réservoir des pathogènes - 22h CM / 8h TD → 21h CM / 6hTD → -1h CM / -2h TD EP S9 – 15 : 45h CM / 5h TD → 41h CM / 5h TD → -4h CM Bilan : -1h CM / - 5h TD / -9,5h TP	Ajustement des heures suite au conseil de perfectionnement	12/02/2026	
DFGSP 2 ^{ème} année		TP Gestes de Base : 8,5h TP à 11,5h TP → +3h TP UEL Découverte de la Recherche des Métiers de la Pharmacie : 10h CM / 4h TD / TP 12h à 12h CM / 4h TD / 10h TP → +2h CM / -2h TP	Adaptation de l'enseignement	12/02/2026	
DFGSP 3 ^{ème} année		UE Transition écologique → 5h CM + 5h FOAD	Demande ministérielle	12/02/2026	
DFASP 1 ^{ère} année		UE 4.3 Pharmacie clinique → 24h CM + 6h TD → 15h CM + 9h TD → +9h CM / + 3h TD UE 4.4 Santé Publique, Règlementation & Déontologie : -10h CM	Révision des heures après modification du programme de cette UE	12/02/2026	
DFASP 2 ^{ème} année officine		UE OFF 5.6 Education Thérapeutique et accompagnement du patient : 20h TD → 8h CM + 12h TD → +8h CM / -8h TD	Révision des heures suite au départ à la retraite d'une des intervenantes	12/02/2026	

UFR Sciences et techniques					
Diplômes	MCC	Modification de maquettes	Observation	Conseil d'UFR	CFVU
Licence chimie	L2 EP3.2.1 et 3.2.2 E → CC+ET	Création du parcours de préparation Concours CAPES L2 1/ Changement d'intitulé pour : - EP4.3.2b Physique électrostatique → physique prépa concours - EP5.4.2 → EP5.4.2a spectres 2/Déplacement d'EP L3 1/- EP5.3.2 physique optique géométrique & oscillateurs → EP 5.3.2c Physique mécanique (sans surcout car déplacer du S2 en S5 2/ - EP6.4.3 au lieu de EP6.4.3a stage (cf EP6.4.3b prépa concours créé) 3/- EP 6.3.2c prépa concours CAPES (30h TD)	Coût compensé par la disparition du master MEEF (450 HeTD).	19/02/2026	
Licence mathématiques	Modification des M3C en L3 en conséquence	Création de parcours en L3 : parcours mathématiques, parcours préparation concours, parcours mathématiques appliquées. Création de 5 modules dont 4 mutualisés entre 2 parcours : UE5.3b. Statistique et probabilités UE6.1b. Modélisation UE6.2b. Analyse et optimisation numérique UE6.3b. Préparation au CAPES 2→+ 30h TD	Surcoût par rapport à l'offre de L3 actuelle correspond donc uniquement à la création de 5 CM de 33h, soit 247,5 HeTD. Coût compensé par la disparition du master MEEF (450 HeTD). Objectif : proposer une offre de formation mieux adaptée à la diversité des profils des étudiants de L3 mathématiques et à leurs projets d'orientation.	19/02/2026	

Licence sciences de la terre et environnement	L2 1/ EP3.2.3 Géomorphologie quantitative → ET 2/ EP3.3.2 Géophysique interne → Durée : 2 heures en session 1 3/ EP4.1.3 Géologie et Patrimoine : validation session unique L3 4/EP5.2.4 Risques naturels 2 → CC+ET en session 1 5/ EP5.4.3 Tableurs et statistiques → CC+ET en session 1 6/ EP6.4.3 Estimation spatiale : → ET/E d'1h30 aux deux sessions Validation du stage en milieu professionnel			19/02/2026	
Licence sciences de la vie	L1 EP2 biophysique commun aux trois parcours S1 Régularisation de la durée d'épreuves sur → ET/E 1h00→1h30 S2 ET → CC+ET			19/02/2026	
Master Sciences et génie des matériaux	Modification des M3C en L3 en conséquence	Remplacement à coût constant de 2 UE à la suite du départ à la retraite d'un collègue		19/02/2026	
Master biologie Santé	Modification des M3C en L3 en conséquence	Remplacement à coût constant de 2 UE à la suite du départ à la retraite de 2 collègues		19/02/2026	
Master sciences de l'eau	Stage évalué par validation			19/02/2026	
Parcours Peip		Cf EPU		19/02/2026	

3 me cycle court des  tudes en sciences odontologiques

TCCO

MAQUETTE

et

**Modalit s de contr le des connaissances et des
comp tences**

A partir de l'ann e universitaire 2026/2027

Responsable de la formation : Pr Fr d ric DENIS – PU PH

Validation Conseil de Facult  : 5 mars 2026

Validation par la CFVU :

Validation par le CA :

Le troisième cycle court est accessible aux étudiants ayant obtenu le Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques (DFASO). Il comprend deux semestres de formation.

Pour obtenir le Diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire à l'issue du troisième cycle court, les étudiants doivent avoir validé les enseignements correspondants et avoir soutenu leur thèse.

La maquette de formation a pour objectifs :

- L'insertion professionnelle
- La responsabilité sociale et l'engagement
- L'autonomie et la professionnalisation

Ces objectifs se déclinent en cinq compétences essentielles :

Compétence 1 - Exercer une pratique professionnelle conforme aux exigences du système de santé

- Mobiliser les connaissances scientifiques, techniques, relationnelles et réglementaires nécessaires à l'exercice professionnel.
- Adapter et intégrer sa pratique aux contextes institutionnels, organisationnels et territoriaux.
- Mettre en application et respecter les cadres réglementaires et déontologiques régissant l'exercice professionnel.

Compétence 2 – S'insérer durablement dans un environnement professionnel pluridisciplinaire.

- Collaborer efficacement au sein d'équipes pluriprofessionnelles.
Communiquer de manière claire et adaptée avec les patients, les usagers et les professionnels de santé.
- Contribuer à la continuité, à la qualité et à la sécurité des soins.

Compétence 3 – Intégrer la responsabilité sociale, éthique et citoyenne dans la pratique professionnelle.

- Savoir prendre en compte les enjeux éthiques sociaux et sociétaux dans les décisions professionnelles.
- Maintenir une posture respectueuse des droits des patients et des usagers.
- Participer à des actions de prévention, de promotion de la santé et de réduction des inégalités.

Compétence 4 – Développer une posture réflexive et une autonomie professionnelle.

- Analyser ses pratiques professionnelles et identifier les axes prioritaires d'amélioration.
- Exercer des responsabilités progressives dans un cadre sécurisé.
- S'inscrire dans une démarche de formation tout au long de la vie.

Compétence 5 – Contribuer à l'amélioration des pratiques et à l'innovation en santé.

- Participer à des démarches d'évaluation et d'amélioration de la qualité.
- Utiliser les données scientifiques et les recommandations pour faire évoluer les pratiques.
- S'engager dans des projets collectifs ou institutionnels en santé.

PRESENTATION DE LA MAQUETTE DE FORMATION DU 3^{ème} CYCLE DES ETUDES D'ODONTOLOGIE

1er semestre				Total étudiant
Stage d'externat hospitalier			228 h	228 h
Stage praticien libéral			125 h	125 h
UE Insertion professionnelle	Séminaire Travail tutoré	35 h 48 h	83 h	83 h
2ème semestre				
Stage d'externat hospitalier			228 h	228 h
Stage praticien libéral			125 h	125 h
UE Insertion professionnelle	Séminaire Travail tutoré	35 h 48 h	83 h	83 h
TOTAL				872 h

MAQUETTE

STAGE D'EXTERNAT HOSPITALIER : 456 heures total

Les stages se dérouleront dans les centres hospitaliers périphériques partenaires de la Fédération Inter-Hospitalo-Universitaire : CH Bourges, CHU Orléans, CH de Dreux et CH de Châteauroux-Le Blanc et CHU de Tours.

Le choix du lieu de stage sera déterminé par le classement obtenu à l'examen classant du Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique (CSCT) en DFASO2. Le stage hospitalier sera validé par le doyen de la faculté d'odontologie sur présentation d'une évaluation de stage établi par le **chef de service du CH ou CHU** où le stage est effectué. Cette attestation sera délivrée avec un avis motivé fondé en indiquant :

- Les connaissances et les compétences acquises par l'étudiant
- Le savoir-être et l'attitude professionnelle de l'étudiant
- La capacité à mettre en œuvre les apprentissages réalisés pendant le stage

Si le stage n'est pas validé, l'étudiant aura l'autorisation de redoubler.

STAGE CHEZ LE PRATICIEN LIBERAL : 250 heures total

Les stages se dérouleront dans des cabinets libéraux sur la Région Centre-Val de Loire et seront encadrés par des Maîtres de Stages Universitaires (MSU) formés à la maîtrise de stage. Le stage sera validé par le doyen de la faculté d'odontologie sur présentation d'une évaluation de stage établi par le **le MSU**. Cette attestation sera délivrée avec un avis motivé fondé en indiquant :

- Les connaissances et les compétences acquises par l'étudiant
- Le savoir-être et l'attitude professionnelle de l'étudiant
- La capacité à mettre en œuvre les apprentissages réalisés pendant le stage

Si le stage n'est pas validé, l'étudiant aura l'autorisation de redoubler.

UE « Insertion professionnelle » : 166 heures total

Elle est composée de deux séminaire de 35 heures sous forme d'ED et 48 heures de travail tutoré par semestres.

Séminaire 1

Objectifs : développement chez l'étudiant des compétences transversales en gestion des risques, santé numérique, interdisciplinarité et management, en lien avec les enjeux actuels de la pratique professionnelle en odontologie.

Module	Objectifs/Compétences	Volume horaire	Validation
Gestion des risques	Comprendre et appliquer les principes de gestion des risques en santé bucco-dentaire ; identifier, analyser et prévenir les incidents cliniques et organisationnels.	7 heures	Contrôle Continu
IA en santé - Partenariat patient	Connaître les applications d'intelligence artificielle en santé ; intégrer le patient comme acteur de sa santé et collaborer efficacement avec lui dans le parcours de soins.	7 heures	Contrôle Continu
One health - Perturbations endocriniennes	Comprendre l'interconnexion santé humaine, animale et environnementale (concept Onne Health) ; évaluer les impacts des perturbateurs endocriniens sur la santé bucco-dentaire globale.	7 heures	Contrôle Continu
Management	Acquérir des compétences en management d'équipe, organisation et pilotage de projets ; développer le leadership et la communication professionnelle.	7 heures	Contrôle Continu
Interprofessionnalité, maison de santé, CPTS	Développer la collaboration interprofessionnelle ; comprendre l'organisation des structures de soins primaires (maisons de santé, CPTS) et le rôle de l'odontologie dans ces dispositifs	7 heures	Contrôle Continu
Total volume horaire		35 heures	

Séminaire 2

Le séminaire 2 s'organise sous la forme d'une participation active au congrès scientifique de la faculté d'odontologie de Tours (3 jours) , complétée par un séminaire spécifique portant sur :

- La responsabilité sociale des étudiants en santé.
- La communication en santé et la relation avec les instances professionnelles.

Objectifs : ce séminaire vise à développer chez les étudiants des compétences transversales, notamment responsabilité sociale, en communication professionnelle et en interaction avec les instances de santé.

Module	Objectifs/Compétences	Volume horaire	Validation
Organisation et participation au congrès scientifique de la faculté d'Odontologie de Tours	Présenter un travail scientifique et le présenter devant un public expert ; Développer l'esprit critique et la capacité à analyser des données scientifiques ; Renforcer les compétences en communication scientifique et professionnelle	21 heures	QP + Communication orale
La responsabilité sociale des étudiants en santé	Comprendre le rôle social et éthique du futur professionnel de santé ; Développer des pratiques respectueuses des patients et de la communauté ; intégrer la notion de citoyenneté et engagement social dans la formation professionnelle.	7 heures	Contrôle continu
Communication en santé - Relations avec les instances	Développer des compétences de communication interpersonnelles avec les patients et équipes ; Comprendre le fonctionnement et le rôle des instances professionnelles (conseil de l'ordre, conseils, associations...) ; Savoir représenter ses pairs et collaborer efficacement avec les organismes institutionnels.	7 heures	Contrôle continu
Volume horaire total		35 heures	

SUIVI INDIVIDUEL - TRAVAIL TUTORÉ : 96 heures total

L'étudiant bénéficie d'un suivi individuel par un tuteur, membre de l'équipe pédagogique, afin d'accompagner l'étudiant dans la préparation de sa thèse d'exercice et la réalisation d'un projet professionnel simulé ou réel et la participation au congrès sous la forme de communication.

Ce travail sera centralisé dans un portfolio qui sera évalué par un jury composé de membres de l'équipe pédagogique.

Si le travail tutoré n'est pas validé, l'étudiant aura l'autorisation de redoubler.

LA THESE D'EXERCICE

La thèse d'exercice est obligatoire pour l'obtention du Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire (arrêté du 8 avril 2013). Elle se compose d'un mémoire rédigé sous la direction d'un enseignant directeur de thèse avec soutenance orale. Les étudiants soutiennent à compter du deuxième semestre du troisième cycle court et au plus tard à la fin de l'année civile qui suit la validation du troisième cycle court, une thèse devant un jury validé par la commission des thèses, sur proposition du directeur de thèse.

Une dérogation exceptionnelle à ce délai peut être accordée par le Président de l'Université sur avis du Doyen.

Le jury de soutenance de thèse est composé de 4 membres :

- Un Professeur des Universités – Praticien Hospitalier (PU PH) des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaire, Président
- Trois membres dont au moins deux personnels enseignants et hospitaliers titulaires des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaire. L'un de ces trois membres peut être un assistant hospitalier universitaire (CCA/AHU/PHU), un praticien hospitalier, un enseignant d'une autre discipline universitaire ou un directeur de recherche.

Procédure soutenance de thèse de doctorat en chirurgie dentaire :

Début : Choix du sujet (possible dès entrée en DFASO2)



Fin : Obtention du Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire

Troisième cycle cours en odontologie (TCCO)

ENSEIGNEMENTS	REGIME GENERAL							
	SESSION 1				SESSION 2			
	Contrôle	Epreuve	Coefficient	Durée	Contrôle	Epreuve	Coefficient	Durée
1^{ER} SEMESTRE								
Gestion des risques	CC/20	E	1	30 mn	ET/20	E	1	30 mn
IA en santé / Partenariat patient	CC/20	E	1	30 mn	ET/20	E	1	30 mn
One Health, perturbations endocriniennes	CC/20	E	1	30 mn	ET/20	E	1	30 mn
Management	CC/20	E	1	30 mn	ET/20	E	1	30 mn
Interprofessionnalité, maison de santé CPTS	CC/20	E	1	30 mn	ET/20	E	1	30 mn
Enseignement clinique : stage hospitalier	Validation par le doyen sur proposition du chef de service du service odontologie du Centre Hospitalier							
Enseignement clinique : Stage libéral	Validation par le doyen sur proposition du MSU							
2^{ème} SEMESTRE								
Congrès et communication scientifique	QP / Validation par un comité d'experts							
Responsabilité sociale des étudiants en santé	CC/20	E	1	30 mn	ET/20	E	1	30 mn
Communication en santé	CC/20	E	1	30 mn	ET/20	E	1	30 mn
Apprentissage tutoré / suivi individualisé	Validation par le doyen sur proposition du comité pédagogique							

3^{ème} cycle des études en sciences odontologiques

DES « Médecine Bucco-dentaire »

DES « Chirurgie Orale »

Inter région Pays de la Loire

Année universitaire 2026 – 2027

Responsable de la formation Tours – Pr Frédéric DENIS – PU-PH –

Directeur UFR Odontologie Tours

DES « Médecine Bucco-dentaire » : Pr ARBAB-CHIRANI – PU-PH

Coordonnateur Interrégional – Université de Brest

DES « Chirurgie orale » : Pr LESCLOUS – PU-PH

Coordonnateur Interrégional - Nantes Université

Validation Conseil de Faculté : 5 mars 2026

Validation par la CFVU :

Validation par le CA :

Conformément aux textes :

- **Partie réglementaire (Articles D111-1 à D977-2) – 3^{ème} cycle**
- **Livre VI : L'organisation des enseignements supérieurs (Articles D611-1 à D687-2)**
- **Titre III : Les formations de santé (Articles R631-1 à D636-84)**
- **Chapitre IV : Les études odontologiques (Articles R634-1 à R634-23)**

Section 4 : Le troisième cycle long (Articles R634-1 à R634-23)

Et pour les DES

Arrêté du 18 octobre 2017 fixant la réglementation applicable à la formation commune à la médecine et à l'odontologie délivrée dans le cadre du diplôme d'études spécialisées de chirurgie orale et modifiant l'arrêté du 31 mars 2011 fixant la liste des formations qualifiantes et la réglementation des diplômes d'études spécialisées en odontologie

Peuvent accéder au troisième cycle long des études odontologiques, en vue d'une formation qualifiante, sous réserve de réussite aux épreuves d'un concours national d'internat en odontologie :

1° Les étudiants ayant validé le deuxième cycle des études odontologiques en France ;

2° Les ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la Confédération helvétique ou de la Principauté d'Andorre ayant validé une formation de base de praticien de l'art dentaire telle que définie au 2 et 3 de l'article 34 de la directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles.

Le service de Médecine et Chirurgie Bucco-Dentaire (MCBD) du Centre Hospitalier Universitaire de Tours est agréé par la Commission Interrégionale Ouest pour l'Odontologie afin d'accueillir des internes inscrits au Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) de Médecine Bucco-Dentaire et de Chirurgie Orale. (Annexe : courrier ARS).

Les équipes pédagogiques du service MCBD disposent des compétences cliniques et pédagogiques nécessaires pour assurer une formation des internes relevant de ces deux spécialités, conformément aux exigences réglementaires en vigueur.

Pour les DES « Médecine Bucco-dentaire » et de « Chirurgie Orale », les internes reçoivent à temps plein une formation théorique et pratique. Cette formation est encadrée par arrêté ministériel qui fixe la durée et la nature des fonctions pratiques qui doivent être exercées au cours des stages hospitaliers ou extra hospitaliers ainsi que les règles de validation applicables.

Les internes qui ont validé l'ensemble de la formation théorique et pratique obtiennent, à l'issue de leur internat, un Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) correspondant à leur spécialité.

MAQUETTE DU DES « Médecine Bucco-Dentaire »

L'organisation des enseignements et les modalités d'évaluation du Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) de Médecine Bucco-dentaire, sont fixés, conformément aux dispositions de l'arrêté du 31 mars 2011 et les recommandations annexées (Bulletin officiel n° 19 du 12 mai 2011), fixant la liste des formations qualifiantes et la réglementation des Diplômes d'Etudes Spécialisées en Odontologie.

Le DES « Médecine bucco-dentaire » (MCBD) se déroule sur 6 semestres (3 ans).

Il vise à former des praticiens capables d'exercer de manière autonome et responsable dans le domaine de la médecine bucco-dentaire en intégrant les dimensions scientifiques, clinique et éthique.

Ce DES a pour objectifs :

- Approfondir les connaissances scientifiques et clinique nécessaires à la pratique spécialisée en médecine bucco-dentaire.
- Développer l'autonomie professionnelle dans la prise en charge des patients et la gestion des situations complexes.
- Intégrer la responsabilité sociale et éthique, en assurant une pratique respectueuse des patients et conforme aux standards déontologiques et réglementaires.
- Consolider la capacité réflexive et l'auto-évaluation, pour améliorer en continu les pratiques professionnelles.
- Promouvoir la participation à l'innovation et à l'amélioration des pratiques, en utilisant les données scientifiques et les recommandations professionnelles.

Organisation pédagogique :

L'enseignement est composé de deux parties :

- **Une formation théorique réalisée sous forme d'unités d'enseignement (UE) – Calendrier national**

UE 1 – Sémiologie

UE 2 – Cardiologie

UE 3 – Thérapeutique

UE 4 – Infectiologie

UE 5 – Médecine Interne

UE 6 – Cancérologie

UE 7 – Recherche clinique en médecine bucco-dentaire

UE 8 – Santé publique bucco-dentaire

UE 9 – Urgence et sédation

UE 10 – Prise en charge du patient – Psychologie – Communication

UE 11 – Ingénierie biomédicale et imagerie

UE 12 – Dysfonctions et réhabilitation orale de l'appareil manducateur

- **Une formation pratique de 6 semestres**

Cette formation est dispensée sous forme de stages dans des structures d'accueil agréées pour le DES de Médecine Bucco-Dentaire (Service MCBBD du CHU de Tours). Les 6 semestres sont consacrés à la prise en charge de patients présentant des pathologies spécifiques et/ou un état bucco-dentaire particulier.

Validation

1. Validation des unités d'enseignement médicales complémentaires

La validation des UE médicales complémentaires est admise par la présence et le suivi de l'enseignement délivré. En cas d'absence, l'étudiant peut se présenter pour suivre l'UE à une autre session, selon le calendrier annuel des UE et durant strictement la période de formation en DES « MCBBD ». L'absence définitive en fin de période de formation en DES « MCBBD » à une ou plusieurs UE est sanctionnée par un examen oral de 30 mn portant sur le programme de ou des UE non suivies.

2. Validation des unités d'enseignement de la formation théorique spécifique

La validation de chaque UE est admise pour 50% par la présence et le suivi de l'enseignement délivré et pour 50% restant par un examen écrit ou oral dont la forme et la durée seront précisés sur les fiches pédagogiques de chacune des UE. En cas d'absence, l'étudiant peut se présenter pour suivre l'UE à une autre session, selon le calendrier annuel des UE et durant strictement la période de formation en DES « MCBBD ». La non-validation ou l'absence définitive en fin de période de formation en DES « MCBBD » à une ou plusieurs UE est sanctionnée par un examen oral de 30 mn portant sur le programme de ou des UE non suivies.

3. Validation des semestres d'internat

A la fin de chaque semestre d'internat, la validation est prononcée par le directeur de l'UFR concernée, sur proposition du coordonnateur interrégional du DES « MCBBD » après avis du responsable du lieu de stage, en fonction également de l'activité clinique relevée sur le carnet de stage et de la présentation de cas clinique au cours de staffs pluridisciplinaires, conformément aux conditions prévues à l'article 10 de l'arrêté du 31 mars 2011. Les raisons qui motivent un avis négatif sont précisées.

Dans le cadre de la 1^{ère} année d'internat (1^{er} et 2^{ème} semestre d'internat), les internes suivront avec les étudiants de DFASO1 les enseignements suivants : TP d'endodontie et TP de restauratrice, de novembre à décembre pour le 1^{er} semestre d'internat et de septembre à octobre pour le 2^{ème} semestre d'internat. D'autres enseignements peuvent être ajoutés si nécessaire.

4. Validation finale du DES « Médecine Bucco-Dentaire »

Préalablement à l'attribution du DES « MCBBD », l'interne doit présenter un mémoire, noté sur 20, en rapport avec l'activité développée durant les 6 semestres devant un jury composé d'enseignants titulaires des sections 56, 57 et 58 du Conseil National des Universités (CNU) et proposé par le coordonnateur interrégional au Président de l'Université concernée.

A l'issue du dernier semestre d'internat et de la présentation du mémoire, un jury, composé d'enseignants titulaires des sections 56, 57 et 58 du Conseil National des Universités, désigné par le Président de l'Université et présidé par l'enseignant coordonnateur interrégional du diplôme, propose la délivrance du DES-MBD.

Pour se voir délivrer le DES « MCBF », l'interne doit :

- Avoir suivi l'intégralité des enseignements théoriques médicaux et spécifiques.
- Avoir obtenu la moyenne à chacune des épreuves écrites.
- Avoir validé l'intégralité des stages cliniques.
- Avoir soutenu son mémoire avec succès et avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10/20.

MAQUETTE DU DES « Chirurgie orale »

Textes de référence

Décret 2011-22 du 5 janvier 2011 relatif à l'organisation du troisième cycle long des études odontologiques

Arrêté du 31 mars 2011 modifié fixant la liste des formations qualifiantes et la réglementation des diplômes d'études spécialisées en odontologie

Décret 2011-957 du 10 août 2011 modifié relatif à la commission d'inter région du troisième cycle long des études odontologiques et aux modalités d'agrément des stages

Arrêté du 12 août 2011 modifié fixant pour l'internat en odontologie l'organisation des choix de postes, la répartition des postes, l'affectation des internes et le déroulement des stages hospitaliers

Décret no 2016-1597 du 25 novembre 2016 relatif à l'organisation du troisième cycle des études de médecine et modifiant le code de l'éducation

Arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle de médecine **Arrêté du 18 octobre 2017** fixant la réglementation applicable à la formation commune à la médecine et à l'odontologie délivrée dans le cadre du diplôme d'études spécialisées de chirurgie orale et modifiant l'arrêté du 31 mars 2011 fixant la liste des formations qualifiantes et la réglementation des diplômes d'études spécialisées en odontologie

Le DES « Chirurgie orale » se déroule sur 8 semestres (4 ans).
Il est ouvert aux internes en chirurgie dentaire et en médecine.

Il vise à former des chirurgiens oraux capables d'exercer de manière autonome et responsable, en intégrant les dimensions scientifique, clinique, éthique et sociale propres à la chirurgie buccale.

Ce DES a pour objectifs :

- Approfondir les connaissances scientifiques et techniques nécessaires à la pratique chirurgicale orale spécialisée.
- Développer l'autonomie et la responsabilité professionnelle en assurant une prise en charge sécurisée des patients et la gestion des situations complexes.
- Intégrer les enjeux éthiques, déontologiques et sociaux garantissant une pratique respectueuse des patients et la gestion de situations complexes.
- Consolider la capacité réflexive et l'auto-évaluation, pour améliorer en continu les pratiques chirurgicales.
- Promouvoir l'innovation et l'amélioration continue des pratiques, en mobilisant les données scientifiques et en participant à des projets de recherche ou d'évaluation de la qualité.

1- Coordination des enseignements en stage et hors stage

L'organisation des enseignements en stage et hors stage est placée sous la responsabilité d'un enseignant coordonnateur désigné pour quatre ans par les directeurs des UFR d'odontologie et de médecine de l'inter région.

L'enseignant coordonnateur interrégional est chargé :

- de veiller au respect du contrat de formation défini à l'article R. 632-26 du code de l'éducation ;
- d'accompagner l'étudiant au cours de son parcours de formation ;
- de vérifier le respect, par l'étudiant de la maquette de formation du diplôme d'études spécialisées de chirurgie orale. Il veille notamment, en relation avec le directeur de l'UFR d'inscription de l'étudiant au respect des stages obligatoires prévus.

2- Organisation des enseignements en stage et hors stage

Ces enseignements sont organisés et répartis en 3 phases :

- une phase socle (S1-S2),
- une phase d'approfondissement (S3 à S6),
- une phase de consolidation (S7-S8)
-

2.1 Enseignements hors stage

Les enseignements hors stage sont organisés à l'échelon national et/ou inter-régional conjointement par les UFR d'odontologie et de médecine au cours des 3 phases.

Les coordonnateurs interrégionaux des huit interrégions se concertent pour proposer aux UFR une harmonisation pour l'application des dispositions concernant les contenus, l'organisation, les modalités et les méthodes d'évaluation des enseignements en stage et hors stage prévus aux annexes II et III de l'arrêté du 18 octobre 2017.

Les enseignements hors stage du DES de chirurgie orale comprennent une formation complémentaire et une formation commune de spécialité en chirurgie orale.

Formation complémentaire

Au cours des deux premières années de l'enseignement (S1, S2, S3, S4), la formation complémentaire a pour but l'acquisition et/ou l'approfondissement des connaissances qui n'auraient pas pu être acquises dans chacune des filières d'origine et qui sont indispensables pour la formation en chirurgie orale. L'enseignement est assuré en partenariat avec les enseignements de deuxième cycle de chacune des filières complémentaires, pour un total d'environ 200 heures.

Formation commune de spécialité en chirurgie orale

Cet enseignement commun est assuré au cours des phases socle et d'approfondissement pour un total d'environ 200 heures. Ces formations sont organisées sous forme d'e-learning, d'exercices de simulation, de séminaires nationaux ou interrégionaux.

2.2 Formation pratique et clinique en stage

La formation pratique et clinique comprend 8 semestres de stage dans les lieux de stage agréés dont au moins 6 semestres dans des services validant en chirurgie orale (3 en odontologie et 3 en médecine pour le DES de chirurgie orale) et deux semestres au choix.

3- Évaluation et validation du DES de chirurgie orale

Conformément à l'annexe III de l'arrêté du 18 octobre 2017, les modalités d'évaluation comprennent au cours des trois phases :

- pour les connaissances :
 - des autoévaluations par questionnaire,
 - des examens nationaux ou interrégionaux,
 - un portefeuille numérique

- pour les compétences :
 - un formulaire standardisé à la fin de chaque stage
 - un entretien individuel annuel avec le coordonnateur
 - la présentation de cas cliniques et de questions théoriques lors de séminaires interrégionaux ou réunions de service

La validation des stages est prononcée par le directeur de l'UFR concerné, à la fin de chaque semestre, sur proposition du coordonnateur interrégional après avis du responsable du lieu de stage au sein duquel l'étudiant a été affecté.

La validation de la phase socle comprend la validation des stages, des connaissances et compétences, elle est prononcée par le directeur de l'UFR concerné et permet l'accès à la phase d'approfondissement.

La validation de la phase d'approfondissement comprend la validation des stages, des connaissances et compétences ; la validation des UE de formation complémentaire et la soutenance de la thèse. Elle est prononcée par le directeur de l'UFR concerné et permet l'accès à la phase consolidation.

La validation des UE de formation complémentaire se fait sous la forme d'un examen national, organisé en un seul lieu, à la fin de la deuxième année portant sur le programme des enseignements. Cet examen comporte une épreuve écrite de 3 questions de vingt minutes chacune tirées au sort parmi les sujets proposés, et un contrôle continu écrit réalisé sous forme de QCM ou QROC.

Si l'étudiant n'a pas la moyenne à l'examen écrit de fin de 2^{ème} année, le jury national pourra compenser la note en fonction des résultats du contrôle continu.

En cas de non-validation, une session nationale de rattrapage sous la forme d'un examen oral est organisée, dans un délai de trois semaines à compter de la notification des résultats.

Le jury national est composé d'enseignants titulaires des sous-sections 55-03 et 57-01 du conseil national des universités pour les disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques, à part égales.

Le jury, renouvelé chaque année, est désigné par le coordonnateur national.

La validation de la phase de consolidation comprend la validation des stages, des connaissances et compétences ; la validation des UE de spécialité et la présentation d'un mémoire sous la forme de la publication (ou acceptation) d'un article dans une revue référencée ou à la revue JOMOS (Journal of Oral Medicine and Oral Surgery).

La validation des UE de spécialité se fait lors d'un examen interrégional sous forme de présentations orales comprenant :

- D'une part, des cas cliniques traités par l'étudiant. L'étudiant devra en préparer cinq, deux seront tirés au sort. Chaque présentation durera 10 minutes suivie d'une discussion.
- D'autre part, un exposé oral d'une durée de 20 minutes sur des thèmes proposés par les enseignants de l'inter région, les sujets seront donnés à l'avance par les enseignants coordonnateurs.

Le jury interrégional est composé d'enseignants titulaires des sous-sections 55-03 et 57-01 du conseil national des universités pour les disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques à parts égales. Il est désigné par le coordonnateur interrégional. Le jury est présidé par le coordonnateur interrégional.

Nul ne peut poursuivre le troisième cycle dès lors qu'il n'a pas validé ses semestres de formation dans un délai correspondant à deux fois la durée réglementaire prévue par la maquette du diplôme d'études spécialisés de chirurgie orale, sauf dérogation exceptionnelle, justifiée par la situation particulière de l'étudiant pouvant être accordée par le président de l'université après avis du directeur de l'unité de formation et de recherche concerné.

4- Délivrance des diplômes

L'enseignant coordonnateur interrégional de la spécialité, après avis éventuel des personnels enseignants et hospitaliers de la commission pédagogique, propose la délivrance du diplôme d'études spécialisées de chirurgie orale à l'issue du dernier stage des études de troisième cycle.

Il se fonde sur:

- la validation de l'ensemble de la formation hors stage, et du mémoire ;
- la validation de tous les stages prévus dans la maquette du diplôme d'études spécialisées de chirurgie orale ;
- la validation des trois phases de formation ;
- un document de synthèse rédigé par l'étudiant, portant sur les travaux scientifiques qu'il a réalisés, sur sa participation à des congrès ou colloques, ses stages à l'étranger et toute autre formation ou expérience complémentaires ;
- des appréciations annuelles de l'enseignant coordonnateur interrégional et, le cas échéant, des enseignants coordonnateurs locaux d'autres spécialités, de FST et d'option
- l'avis du directeur de l'UFR d'inscription de l'étudiant, qui contrôle la conformité de son cursus à la maquette de formation du diplôme d'études spécialisées de chirurgie orale.

Diplôme: Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques ayant grade master Mention : Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques 1ère année Spécialité : Sciences Maïeutiques							Modalités pédagogiques				SESSION1				SESSION 2		
											Contrôle Continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal		
Domaines	Théorie/Clinique	UE associées et apprentissages cliniques		ECTS	Coefficient de l'UE	Semestre 7	semestre 8	CM	ED	TP	Durée totale étudiant	Nature des épreuves	Durée des épreuves	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
Agir en professionnel de santé publique, médical et responsable - Interdisciplinarité(module 2)																	
Domaine Générique	Théorie	Santé publique		3	1	X	X (3)		26h SESA		26	Fiche-Action + rapport				Ecrit (rapport)	
		Communication, Humanités, Société éthique et législation		1	1	X (1)		4h+7h e-learning	4		15	validation e_learning				e_learning	
TOTAL				4		1	3										
Santé Maternelle, Néonatale et Pédiatrique (module 3)																	
Domaine Prénatal	Théorie	Suivi des grossesses à bas risque/ Accompagnement du projet de naissance/ Suivi de grossesses à haut risque		5	1	X (4)	X (1)	46,5	16		62,5	Ecrits	2h30			Ecrit	1h
Domaine Pernatal		Naissances eutociques/ Suivi des situations per partum à haut risque / Accompagnement de la parentalité		4	1	X (3)	X (1)	9,5	28		37,5	Ecrits et Oral RCF	2h + oral 30 min			Ecrit	1h
Domaine Postnatal		Suivi mère-enfant à bas risque / Accompagnement de la parentalité/ Suivi des situations post-natales à haut risque		4	1	x (3)	X (1)	32	5,5		37,5	Ecrits	2h			Ecrit	45 min
Domaines pré, per, postnatal	Apprentissages cliniques	TP, simulation et procédural, AFGSU	prénatal	2	1	X (2)	X (3)			42	42	Présence Validation AFGSU		ECOS		ECOS	
			pernatal	2	1									ECOS			
			postnatal	1	1									ECOS			
		Stage + Mise en situation professionnelle	prénatal	5	validation	X (9)	X (9)				560	validation		Evaluation clinique		Evaluation clinique + validation stage	
			pernatal	9													
			postnatal	4													
TOTAL				36		21		15									
Assurer le suivi gynécologique de prévention, de contraception et de la promotion de la santé sexuelle et reproductive - Santé Génésique et sexuelle (module 4)																	
Domaine gynécologique	Théorie	Suivi gynécologique		2	1	X (1)	X (1)	14	5		19	Ecrits	1h			Ecrit	30 min
		Suivi des situations gynécologiques particulières		1	1	X (1)		13			13			Ecrit	30 min	Ecrit	30 min
		Santé sexuelle et reproductive		1	1	X	X (1)	5,5	8		13,5			Ecrit	30 min	Ecrit	30 min
	Apprentissages Cliniques	TP, simulation et procédural		2	1		X (2)			9	9	Présence		ECOS			ECOS
		Stages		5	validation	X (2)	X (3)				140	validation					validation
				11		4		7									
Adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique - Recherche et Amélioration des pratiques (module 5)																	
Domaine recherche	Théorie	Recherche et Amélioration des pratiques		3	1	X (2)	X (1)		40		40	Ecrits	1h30			Ecrit	1h
				3		2		1									
Parcours personnalisé																	
Parcours personnalisé	Clinique/ Théorie	UE libres		2	Validation	X (1)	X (1)				20h	Selon type UE				Selon type UE	
	Théorie	Découverte mode d'exercice		1	validation	X (1)					9h	validation					
	Apprentissage Clinique	Stage optionnel (domaine pernatal ou autre)		3	Validation	X	X (3)				70	validation				validation	
Total				6		2		4									
TOTAUX				60		30		30									

Diplôme: Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques ayant grade master Mention : Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques 2ème année Spécialité : Sciences Maïeutiques							Modalités pédagogiques				SESSION1				SESSION 2		
											Contrôle Continu*		Contrôle terminal		Contrôle terminal		
Domaines	Théorie/Clinique	UE associées et apprentissages cliniques	ECTS	Coefficient de l'UE	Semestre 9	semestre 10	CM	ED	TP	Durée totale étudiant	Nature des épreuves	Durée des épreuves	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	
Agir en professionnel de santé publique, médical et responsable - Interdisciplinarité(module 2)																	
Domaine Générique	Théorie	Santé publique	2	1	X (1)	X (1)	2,5	20		26			Ecrit	30min	Ecrit	30 min	
		Communication, Humanités, Société éthique et législation	2	1	X (2)		17	8		15	Ecrits	1h			Ecrit	30 min	
TOTAL			4		3	1											
Santé Maternelle, Néonatale et Pédiatrique (module 3)																	
Domaine Prénatal	Théorie	Suivi des grossesses à bas risque/ Accompagnement du projet de naissance/ Suivi de grossesses à haut risque	6	1	X (4)	X (2)	49,5	1,5		51	Ecrits	3h			Ecrit	1h	
Domaine Pernatal		Naissances eutociques/ Suivi des situations per partum à haut risque / Accompagnement de la parentalité	4	1	X (3)	X (1)	8,5	25,5		34	Ecrits et oral	2h			Ecrit	45 min	
Domaine Postnatal		Suivi mère-enfant à bas risque / Accompagnement de la parentalité/ Suivi des situations post-natales à haut risque	4	1	X (3)	X (1)	24	12,5		36,5	Ecrits	2h			Ecrit	45min	
Domaines pré, per, postnatal	Apprentissages cliniques	TP, simulation et procédural	prénatal	1	1		X (4)		34	34	Présence		ECOS		ECOS		
			pernatal	2	1								ECOS				
			postnatal	1	1								ECOS				
		Stage + Mise en situation professionnelle	prénatal	5	validation	X (10)	X (13)				700	validation		Evaluation clinique		Evaluation clinique et validation stage	
			pernatal	11													
			postnatal	7													
TOTAL			41		20	21											
Assurer le suivi gynécologique de prévention, de contraception et de la promotion de la santé sexuelle et reproductive - Santé Génésique et sexuelle (module 4)																	
Domaine Gynécologique	Théorie	Suivi gynécologique	3	1	X (2)	X (1)	23	3,5		26,5	Ecrits	1h			Ecrit	30 min	
		Suivi des situations gynécologiques particulières	1	1	X (1)		12	3		15			Ecrit	30 min	Ecrit	30 min	
		Santé sexuelle et reproductive	1	1	X (1)		8,5	8		16,5			Ecrit	30 min	Ecrit	30 min	
	Apprentissages Cliniques	TP, simulation et procédural	1	1		X (1)			4	4	validation		ECOS			ECOS	
			6		4	2											
Adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique - Recherche et Amélioration des pratiques (module 5)																	
Domaine Recherche	Théorie	Recherche et Amélioration des pratiques	3	1	X (2)	X (1)	2,5	28,5		31	Ecrits et oral				Ecrit et oral		
			3		2	1											
Parcours personnalisé																	
Parcours personnalisé	Clinique/ Théorie	UE Libres / UE Préprofessionnelles	2	Validation	X (1)	X (1)				20h	Selon type UE				Selon type UE		
	Apprentissages Cliniques	Stage optionnel (domaine gynécologie)	4	Validation	X	X (4)				140	validation				validation		
Total			6		1	5											
TOTAUX			60		30	30											
Pour les Modules 2, 4 et 5				Note du Module ≥ 10/20													
Pour le Module 3				Note des Domaines ≥ 10/20													
* Le contrôle continu comporte au moins 2 épreuves																	

Mention		Licence professionnelle Activités juridiques: assistant juridique																																			
Parcours 1 Droit du numérique, sécurisation juridique des espaces numériques			BCC										Poids		Heures			Volume Heure Etu				Ch Enseign.		Contrôle continu intégral	Régime général			Régime spécial d'études									
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Coeff.	ECTS	CM	TD	TP	CM	TD	TP	Total	Heure	Heure en EqTD		Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve				
BCC1 Exploitation des données et activités de veille (BCC2 et BCC7)				2					2					4	6	36	24		36	24	0	60	60	78													
	UE1 Droit des données et du contrat numérique		2						2					4	6	36	24		36	24	0	60	60	78													
		EP1.1 Droit des données		1					1					2	3	18	12		18	12	0	30	30	39		CC & ET	E	02:00	ET	O	00:20	ET	E	02:00	ET	O	00:20
		EP1.2 Droit des obligations appliqué au numérique		1					1					2	3	18	12		18	12	0	30	30	39		CC & ET	E	02:00	ET	O	00:20	ET	E	02:00	ET	O	00:20
BCC2 Rédaction d'actes juridiques (BCC6)									3					3	6	48	36		48	36	0	84	84	108													
	UE2 Droit procédural et monde numérique								3					3	6	48	36		48	36	0	84	84	108													
		EP2.1 Procédure pénale et espaces numériques							1					1	2	16	12		16	12	0	28	28	36		CC & ET	E	02:00	ET	O	00:20	ET	E	02:00	ET	O	00:20
		EP2.2 Procédure civile et espaces numériques							1					1	2	16	12		16	12	0	28	28	36		CC & ET	E	02:00	ET	O	00:20	ET	E	02:00	ET	O	00:20
		EP2.3 Contentieux administratif et espaces numériques							1					1	2	16	12		16	12	0	28	28	36		CC & ET	E	02:00	ET	O	00:20	ET	E	02:00	ET	O	00:20
BCC3 Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (BCC4)						2								2	4	32			32	0	0	32	32	48													
	UE3 Les acteurs du numérique				2									2	4	32			32	0	0	32	32	48													
		EP3.1 L'entreprise numérique			1									1	2	16			16	0	0	16	16	24		ET	E	02:00	ET	O	00:20	ET	E	02:00	ET	O	00:20
		EP3.2 Personnes publiques et enjeux numériques			1									1	2	16			16	0	0	16	16	24		ET	E	02:00	ET	O	00:20	ET	E	02:00	ET	O	00:20
BBC4 Analyse et gestion des risques (BCC8)										2				8	13		68		54	68	0	122	122	149													
	UE4 Méthodologie juridique								2					2	4		32		0	32	0	32	32	32													
		EP4.1 Raisonnement juridique							1					1	2		16		0	16	0	16	16	16		CC			ET	O	00:20	ET	E	02:00	ET	O	00:20
		EP4.2 Rédaction d'actes							1					1	2		16		0	16	0	16	16	16		CC			ET	O	00:20	ET	E	02:00	ET	O	00:20
	UE5 Droit de la consommation, de la cybersécurité et de la propriété intellectuelle								3					6	9	54	36		54	36	0	90	90	117													
		EP5.1 Droit de la consommation							1					2	3	18	12		18	12	0	30	30	39		CC & ET	E	02:00	ET	O	00:20	ET	E	02:00	ET	O	00:20
		EP5.2 Droit de la cybersécurité							1					2	3	18	12		18	12	0	30	30	39		CC & ET	E	02:00	ET	O	00:20	ET	E	02:00	ET	O	00:20
		EP5.3 Droit de la propriété intellectuelle							1					2	3	18	12		18	12	0	30	30	39		CC & ET	E	02:00	ET	O	00:20	ET	E	02:00	ET	O	00:20
BBC5 Usages numériques, communication et stratégie (BCC1, 3 et 10)			4		4								4	6	6	12	52		12	52	0	64	64	70													
	UE6 Communication et maîtrise des outils numériques		4		4								4	6	6	12	52		12	52	0	64	64	70													
		EP6.1 Informatique		1	1								1	2	2		20		0	20	0	20	20	20		CC			ET	O	00:20	ET	E	02:00	ET	O	00:20
		EP6.2 Recherche documentaire		1	1								1	1	1		12		0	12	0	12	12	12		CC			ET	O	00:20	ET	E	02:00	ET	O	00:20
		EP6.3 Anglais		1	1								1	2	2		20		0	20	0	20	20	20		CC			ET	O	00:20	ET	E	02:00	ET	O	00:20
		EP6.4 Communication et usages professionnels		1	1								1	1	1	12		12	0	0	12	12	18		ET	E	02:00	ET	O	00:20	ET	O	02:00	ET	O	00:20	
BCC6 Déontologie professionnelle (BCC9)											2			2	2	16	16		16	16	0	32	32	40													
	UE7 Outils de professionnalisation										2			2	2	16	16		16	16	0	32	32	40													
		EP7.1 Ethique, espaces numériques et intelligence artificielle										1		1	1	16		16	0	0	16	16	24		ET	E	02:00	ET	O	00:20	ET	E	02:00	ET	O	00:20	
		EP7.2 Comptabilité								1				1	1		16		0	16	0	16	16	16		CC			ET	O	00:20	ET	E	02:00	ET	O	00:20
BCC7 Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle (BCC5)						4								6	23				0	12	0	12	12	12													
	UE8 Projet tuteuré					2								2	3		6		0	6	0	6	6	6													
		EP8.1 Méthodologie du projet tuteuré				1								2	3		6		0	6	0	6	6	6		ET	O	00:45				ET	O	00:45			
	UE9 (App. 32 semaines en entreprise) (FI : 2 mois de stage et étude de cas)					2								2	20		6		0	6	0	6	6	6													
		EP9.1A Méthodologie du mémoire ou du rapport de stage												1	4		6		0	6	0	6	6	6		ET	E & O	00:45				ET	E & O	00:45			
		EP1.9B 32 semaines en entreprise (AP) ou 2 mois de stage (FI)												1	16				0	0	0	0	0	0		ET	E & O	00:45				ET	E & O	00:45			
Total général														31	60	198	208		198	208	0	406	406	505													

PEIP1 – S1												
	UNITE D'ENSEIGNEMENT	Volume horaire				Contrôle des connaissances O (Oral) et/ou E (Ecrit)					ECTS	
		Cours	TD	TP	Projet planifié en autonomie	CC	Poids	CT	Poids	Poids		
M1.1 – MATHEMATIQUE 18												
	EP1.1.1 Math 1		72			E				100 %		
	72	0	72	0	0					100%		
M1.2 – PHYSIQUE 18												
	EP1.2.1 Électricité 1 (mutualisé L1)		21			E				50%		
	EP1.2.2 Mécanique 1 (mutualisé L1)		30			E				50%		
	51	0	51	0	0					100%		
M1.3 – INGÉNIERIE 18												
	EP1.3.1 Algorithmique/programmation		20			E				50%		
	EP1.3.2 Spécialités Polytech		40			E				50%		
	60	0	60	0	0					100%		
M1.4 – COMPLÉMENTAIRE 16												
	EP1.4.1 Anglais		20			E/O				33 %		
	EP1.4.2 Mathématique pour l'ingénieur		20			E				33 %		
	EP1.4.3 Sciences de l'ingénieur		20			E/O				33 %		
	60	0	60	0	0					100%		

9h

Volume horaire encadré total par élève

0	243	0	0
243			

30

PEIP1 – S2											
	UNITE D'ENSEIGNEMENT	Volume horaire				Contrôle des connaissances O (Oral) et/ou E (Ecrit)					ECTS
		Cours	TD	TP	Projet planifié en autonomie	CC	Poids	CT	Poids	Poids	
M2.1 – MATHÉMATIQUE 28											
	EP2.1.1 Math 2		72			E				100 %	
	72	0	72	0	0					100%	
M2.2 – PHYSIQUE 28											
	EP2.2.1 Électricité 2 (mutualisé L1)		22			E				50 %	
	EP2.2.2 Mécanique 2 (mutualisé L1)		30			E				50 %	
	52	0	52	0	0					100%	
M2.3 – INGÉNIERIE 28											
	EP2.3.1 Algorithmique/programmation		20			E				50%	
	EP2.3.2 Spécialités Polytech		40			E				50%	
	60	0	60	0	0					100%	
M2.4 – COMPLÉMENTAIRE 26											
	EP2.4.1 Anglais		20			E/O				33 %	
	EP2.4.2 Sciences de l'ingénieur 2		20			E/O				33 %	
	EP2.4.3 Projet		20		24	E/O				33 %	
	60	0	60	0	24					100%	

8h

Volume horaire encadré total par élève

0	244	0	24
244			

30

PEIP1 – S3												
	UNITE D'ENSEIGNEMENT	Volume horaire				Contrôle des connaissances O (Oral) et/ou E (Ecrit)					ECTS	
		Cours	TD	TP	Projet planifié en autonomie	CC	Poids	CT	Poids	Poids		
M3.1 – MATHÉMATIQUE 3												8
	EP3.1.1 Math 3		72			E				100 %		
	72	0	72	0	0					100%		
M3.2 – PHYSIQUE 3												8
	EP3.2.1 Thermo/hydrodynamique		30			E				50 %		
	EP3.2.2 Électromagnétisme (mutualisé L2)		36			E				50 %		
	66	0	66	0	0					100%		
M3.3 – INGÉNIERIE 3												8
	EP2.3.1 Algorithmique/programmation		20			E				50%		
	EP2.3.2 Spécialités Polytech		40			E				50%		
	60	0	60	0	0					100%		
M3.4 – COMPLÉMENTAIRE 4												6
	EP3.4.1 Anglais		20			E/O				25 %		
	EP3.4.2 Écrit professionnel		20			E				25 %		
	EP3.4.3 Éthique/DDRS		20			E/O				25 %		
	EP3.4.4 Stage et projet professionnel					E				25 %		
	60	0	60	0	0					100%		

-6h

Volume horaire encadré total par élève

0	258	0	0
	258		

30

PEIP1 – S4											
	UNITE D'ENSEIGNEMENT	Volume horaire				Contrôle des connaissances O (Oral) et/ou E (Ecrit)					ECTS
		Cours	TD	TP	Projet planifié en autonomie	CC	Poids	CT	Poids	Poids	
M4.1 – MATHÉMATIQUE 48											
	EP4.1.1 Math 4		72			E				100 %	
72		0	72	0	0					100%	
M4.2 – APPROFONDISSEMENT DISCIPLINAIRE (a ou b)8											
	EP4.2.1.a Physique expérimentale (mutualisé L2)		24			E				40%	
	EP4.2.2.a Mécanique des solides (mutualisé L2)		24			E				40%	
	EP4.2.3.a Ondes		12							20%	
	EP4.2.1.b Bases de données		30			E				50%	
	EP4.2.2.b Web		30			E				50%	
	60		0	60	0	0					
M4.3 – INGÉNIERIE 48											
	EP4.3.1 Mathématique pour l'ingénieur		30			E				50 %	
	EP4.3.2 Probabilité – statistique		30			E				50 %	
	60		0	60	0	0					
M4.4 – COMPLÉMENTAIRE6											
	EP4.4.1 Anglais		20			E/O				33 %	
	EP4.4.2 SHEJS		20			E/O				33 %	
	EP4.4.3 Projet		20			E/O				33 %	
	60		0	60	0	0					

Volume horaire encadré total par élève

0	252	0	0
252			

30

Parcours 2 International services marketing			BCC										Poids		Heures			Volume Heure Etu				Ch Enseign.		Contrôle continu intégral	Régime général			Régime spécial d'études						
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Coeff.	ECTS	CM	TD	TP	CM	TD	TP	Total	Heures	Heures en EqTD		Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	
(vide)																		0	0	0	0	0	0											
	(vide)																	0	0	0	0	0	0											
S9		(vide)		2				3	2		1	1		30	30	104	27		104	27	0	131	131	183										
	M9.1L S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC2		2											7	7	28			28	0	0	28	28	42										
		EP91.1L Audit des réseaux sociaux	1											3	3	12			12	0	0	12	12	18		CC & ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
		EP91.2L Gestion des réseaux sociaux	1											4	4	16			16	0	0	16	16	24		ET	E & O	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	M9.2L Élaborer une vision stratégique en Marketing-Vente-BCC5	EP92.1L Comportement du consommateur digital					3							11	11	46			46	0	0	46	46	69										
		EP92.2L Plan marketing stratégique					1							3	3	12			12	0	0	12	12	18		CC & ET	E & O	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP92.3L Stratégie de création de valeur					1							4	4	18			18	0	0	18	18	27		CC & ET	E & O	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
							1							4	4	16			16	0	0	16	16	24		ET	E & O	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	M9.3L Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en Marketing-Vente-BCC6													8	8	30			30	0	0	30	30	45										
		EP93.1L Smart pricing					2							4	4	12			12	0	0	12	12	18		CC & ET	E & O	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP93.2L CRM & Co-RM					1							4	4	18			18	0	0	18	18	27		CC & ET	E & O	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	M9.4L Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en Marketing-Vente-BCC8											1		2	2		12		0	12	0	12	12	12										
		EP94.1L Ethique des affaires										1		2	2		12		0	12	0	12	12	12		ET	E & O	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	M9.5L Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9												1	2	2		15		0	15	0	15	15	15										
		EP95.1L Contextes multiculturels de la négociation											1	2	2		15		0	15	0	15	15	15		ET	E & O	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	S10				2				3	3	2				30	30	119	8		119	8	0	127	12	188									
	M10.1L Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en Marketing-Vente-BCC6							3						6	6	36			36	0	0	36	36	54										
		EP01.1L Marketing appliqué au tourisme						1						2	2	12			12	0	0	12	12	18		ET	E & O	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP01.2L Marketing bancaire						1						2	2	12			12	0	0	12	12	18		ET	E & O	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP01.3L Stratégies de distribution						1						2	2	12			12	0	0	12	12	18		ET	E & O	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	M10.2L Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en Marketing-Vente-BCC7											2		4	4	24	8		24	8	0	32	32	44										
		EP02.1L Méthodologie qualitatives appliqués au marketing										1		2	2	16			16	0	0	16	16	24		ET	E & O	00:30	ET	E	00:30	ET	E	00:30
		EP02.2L Statistiques appliqués au marketing										1		2	2	8	8		8	8	0	16	16	20		ET	E & O	00:30	ET	E	00:30	ET	E	00:30
	M10.3L Élaborer une vision stratégique en Marketing-Vente-BCC5						3							6	6	44			44	0	0	44	44	66										
		EP03.1L Stratégie digitale et mobile					1							2	2	16			16	0	0	16	16	24		ET	E & O	00:30	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP03.3L Management de l'innovation					1							2	2	16			16	0	0	16	16	24		ET	E & O	00:30	ET	E	00:30	ET	E	00:30
		EP03.2L Management de l'expérience client							1					2	2	12			12	0	0	12	12	18		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	M10.4L Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2												2	14	14	15			15	0	0	15	15	22,5										
		EP04.1L Méthodologie de recherche											1	2	2	15			15	0	0	15	15	22,5		CC			ET	E	00:30	ET	E	00:30
		EP04.2L Mémoire de fin d'année												1	12	12			0	0	0	0	0	0		ET	E & O	01:00		ET	E & O	01:00		
Total général				4				6	5	2	1	1		60	60	223	35		223	35	0	258	258	367										

Parcours 1 Audit et pilotage de la performance			BCC										Poids		Heures			Volume Heure Etu				Ch Enseign.		Contrôle continu intégral	Régime général			Régime spécial d'études					
(vide)			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Coeff.	ECTS	CM	TD	TP	CM	TD	TP	Total	Heure	Heure en EqTD		Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
	(vide)	(vide)												0				0	0	0	0	0	0										
S7			1	2	1	1	1	2	1				30	30	82	117		82	117	0	199	199	240										
	M7.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1		1										2	3	4	20		4	20	0	24	24	26										
		EP71.1 Modélisation et analyse de données	1										2	3	4	20		4	20	0	24	24	26		ET	E & O	00:30	ET	O	00:15	ET	O	00:15
	M7.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2			2										0	4	31		4	31	0	35	35	37										
		EP72.1 Méthodologie et application de la recherche			1									0	4	6		4	6	0	10	10	12										
		EP72.2 Approfondissement du travail universitaire			1									0		25		0	25	0	25	25	25										
	M7.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3				1								1	1		20		0	20	0	20	20	20										
		EP73.1 Business english			1								1	1		20		0	20	0	20	20	20		CC & ET			ET	O	00:15	ET	E	02:00
	M7.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4					1							2	2	10	20		10	20	0	30	30	35										
		EP74.1 RSE, développement durable et éthique des affaires					1						2	2	10	20		10	20	0	30	30	35		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	M7.5 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10												1	1		10		0	10	0	10	10	10										
		EP75.1 Développement personnel et professionnel											1	1		10		0	10	0	10	10	10		CC			ET	O	00:15	ET	O	00:15
	M7.6 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion de la performance-BCC6						2						12	12	36	16		36	16	0	52	52	70										
		EP76.1 Diagnostic stratégique et financier niveau 1						1					6	6	20	10		20	10	0	30	30	40		CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00
		EP76.2 Comptabilité approfondie						1					6	6	16	6		16	6	0	22	22	30		CC & ET			ET	E	02:00	ET	E	02:00
	M7.7 Elaborer une vision stratégique en contrôle de gestion et audit						1						6	6	14			14	0	0	14	14	21										
		EP77.1 Fondamentaux en contrôle de gestion						1					6	6	14			14	0	0	14	14	21		ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:00
	M7.8 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion de la								1				5	5	14			14	0	0	14	14	21										
		EP78.1 Audit externe niveau 1							1				5	5	14			14	0	0	14	14	21		CC			ET	O	00:30	ET	E	01:00
S8			1	2	1	2	1		2	2	1	1	30	30	100	101		100	101	0	201	201	251										
	M8.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1		1										2	2	10	6		10	6	0	16	16	21										
		EP81.1 Stratégie SI	1										2	2	10	6		10	6	0	16	16	21		ET	E & O	00:30	ET	O	00:15	ET	O	00:15
	M8.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2			2									16	16		45		0	45	0	45	45	45										
		EP82.1 Méthodologie et application de la recherche (apprentissage ou stage min 3mois)			1								16	16		20		0	20	0	20	20	20		ET	E & O	00:15	ET	E & O	00:15	ET	E & O	00:15
		EP82.2 Approfondissement du travail universitaire			1									0		25		0	25	0	25	25	25										
	M8.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3				1								1	1		20		0	20	0	20	20	20										
		EP83.1 Business english			1								1	1		20		0	20	0	20	20	20		CC & ET			ET	O	00:15	ET	E	02:00
	M8.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4					2							3	3	20	10		20	10	0	30	30	40										
		EP84.1 Gestion de projet et management du changement					1						2	2	10	10		10	10	0	20	20	25		CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP84.2 Contrôle de gestion projet					1						1	1	10			10	0	0	10	10	15		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	M8.5 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9										1		1	1		10		0	10	0	10	10	10										
		EP85.1 Management d'équipe									1		1	1		10		0	10	0	10	10	10		ET	O	00:15	ET	E	00:30	ET	E	00:30
	M8.6 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10											1				10		0	10	0	10	10	10										
		EP86.1 Développement personnel et professionnel										1	1	1		10		0	10	0	10	10	10		CC			ET	O	00:15	ET	O	00:15
	M8.7 Elaborer une vision stratégique en contrôle de gestion et audit						1						1	1	14			14	0	0	14	14	21										
		EP87.1 Business plan et budget					1						1	1	14			14	0	0	14	14	21		ET	O	dossier	ET	E	dossier	ET	E	dossier
	M8.8 Mettre en œuvre des règles, des normes, et des démarche qualité en CGAO-BCC8									2			3	3	30			30	0	0	30	30	45										
		EP88.1 Audit interne / risk management niveau 1									1		1	1	10			10	0	0	10	10	15		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP88.2 Consolidation des comptes									1		2	2	20			20	0	0	20	20	30		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	M8.9 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion de la performance-BCC7							2					2	2	26			26	0	0	26	26	39										
		EP89.1 Excel pour contrôleur							1				1	1	12			12	0	0	12	12	18		CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP89.2 SAP							1				1	1	14			14	0	0	14	14	21		CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00

S9			3	1		1	4	1	1	1		30	30	148	47		148	47	0	195	195	269														
S9	M9.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2		3									6	6	20	37		20	37	0	57	57	67														
		EP91.1 Méthodologie quantitative	1									3	3	10	6		10	6	0	16	16	21		ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
		EP91.2 Approfondissement du travail universitaire	1											0		25		0	25	0	25	25	25													
		EP91.3 Méthodologie qualitative	1									3	3	10	6		10	6	0	16	16	21		CC			ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15	
	M9.2 Elaborer une vision stratégique en contrôle de gestion et audit					1						2	2	10			10	0	0	10	10	15														
		EP92.1 Contrôle de gestion et business model					1					2	2	10			10	0	0	10	10	15		ET	E	Dossier	ET	E	Dossier	ET	E	Dossier	ET	E	Dossier	
	M9.3 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion de la performance-BCC6							4					11	11	68			68	0	0	68	68	102													
		EP93.1 Diagnostic stratégique et financier niveau 2						1					4	4	20			20	0	0	20	20	30		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
		EP93.2 Pilotage de la performance niveau I						1					3	3	20			20	0	0	20	20	30		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
		EP93.3 Excel approfondi						1					2	2	14			14	0	0	14	14	21		CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP93.4 Outils de business intelligence						1					2	2	14			14	0	0	14	14	21		CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	M9.4 Mettre en œuvre des règles, des normes, et des démarche qualité en CGAO-BCC8										1		4	4	14			14	0	0	14	14	21													
		EP94.1 Normes IFRS								1			4	4	14			14	0	0	14	14	21		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	M9.5 Communiquer en contexte professionnel-BCC3			1									3	3	10	10		10	10	0	20	20	25													
		EP95.1 Research in management accounting and auditing			1								3	3	10	10		10	10	0	20	20	25		CC			ET	E	dossier	ET	E	dossier	ET	E	dossier
	M9.6 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9										1		2	2	10			10	0	0	10	10	15													
		EP96.1 Dynamiques des systèmes de contrôle									1		2	2	10			10	0	0	10	10	15		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
M9.7 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion de la performance/ outils de gestion-BCC7										1		2	2	16			16	0	0	16	16	24														
	EP97.1 Contrôle de gestion sociale									1		2	2	16			16	0	0	16	16	24		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
S10			3	2	1		1	3	1			30	30	106	99		106	99	0	205	205	258														
S10	M10.1 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion de la							3				9	9	55	15		55	15	0	70	70	97,5														
		EP01.1 Contrôle de gestion approfondi						1				3	3	25	5		25	5	0	30	30	42,5		CC & ET			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
		EP01.2 Audit Externe niveau 2						1				3	3	10			10	0	0	10	10	15		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
		EP01.3 Traitement de l'information et sécurisation des données						1				3	3	20	10		20	10	0	30	30	40		CC		01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
	M10.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2		3									13	13		41		0	41	0	41	41	41														
		EP02.1 Approfondissement du travail universitaire		1										0	25		0	25	0	25	25	25														
		EP02.2 Mémoire et apprentissage (ou stage min 5 mois)										12	12				0	0	0	0	0	0		ET	E & O	01:00			ET	E & O	01:00					
		EP02.3 Méthodologie de recherche		1								1	1		16		0	16	0	16	16	16		CC			ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15	
	M10.3 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4				1							2	2	16			16	0	0	16	16	24														
		EP03.1 Sustainable reporting			1							2	2	16			16	0	0	16	16	24		ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
	M10.4 Mettre en œuvre des règles, des normes, et des démarche qualité en CGAO-BCC8										1		2	2	20			20	0	0	20	20	30													
		EP04.1 Audit interne / risk management niveau 2-IFACI								1			2	2	20			20	0	0	20	20	30		ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
	M10.5 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion de la performance-BCC6						1					2	2	15	5		15	5	0	20	20	27,5														
		EP05.1 Pilotage de la performance niveau 2						1				2	2	15	5		15	5	0	20	20	27,5		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
	M10.6 Communiquer en contexte professionnel-BCC3			2								2	2		28		0	28	0	28	28	28														
		EP06.1 Business English - TOEIC		1								1	1		18		0	18	0	18	18	18		CC					ET	E	01:00					
		EP06.2 Personal branding		1								1	1		10		0	10	0	10	10	10		CC			ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15	
M10.7 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10												0		10		0	10	0	10	10	10															
	EP07.1 Insertion professionnelle											0		10		0	10	0	10	10	10															
Total général			2	10	5	4	3	7	7	4	2	1	120	120	436	364		436	364	0	800	800	1018													

II - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : IUT de Tours

Filière : Gestion

Diplôme : Préparation au DCG en 2 années

Nom du responsable : H. Larronde

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
UE1 DCG2 Droit des affaires	Contexte juridique en droit des affaires Cadre juridique du client Responsabilité pénale appliquée aux affaires	P	1	37	71							
UE2 DCG4 Droit fiscal	Accompagner le contribuable dans son environnement fiscal	P	1	37	71							
	Conduire les obligations fiscales du cycle d'exploitation d'une entreprise											
	Conduire les obligations fiscales de la personne physique et de sa famille											
UE3 DCG10 Comptabilité approfondie	Positionner le PCG dans le contexte évolutif de la normalisation internationale	P	1	43	80							
	Assurer le traitement comptable des transactions relatives à l'actif											
	Assurer le traitement comptable des transactions inhabituelles ou complexes relatives au passif											
	Assurer le traitement comptable des transactions spécifiques relatives au rattachement des charges et des produits											
	Participer à la production et au contrôle de la cohérence globale des états financiers											
UE4 DCG6 Finance	Appliquer les spécificités comptables du secteur non lucratif	P	1	37	71							
	Diagnostiquer la situation financière et extra-financière à partir des comptes sociaux											
	Concevoir la politique d'investissement											
	Optimiser la politique de financement											
UE5 DCG12 Anglais des affaires	Gérer la trésorerie à court terme	P	1	24	46							
UE6 DCG3 Droit social	Viser le niveau B2 à l'issue de formation du DCG	P	1	37	71							
	Appréhender le contexte juridique en vigueur en droit social											
	Qualifier la situation juridique du client											
UE7 DCG7 Management	Appliquer le cadre juridique adapté à une situation professionnelle	P	1	50	94							
	Expliquer le contexte et les enjeux du management des organisations											
	Expliquer le management stratégique											
	Expliquer le management organisationnel											
UE8 DCG11 Contrôle de Gestion	Expliquer le management opérationnel	P	1	50	94							
	Identifier et caractériser la place du contrôle de gestion comme aide au pilotage de la performance des organisations											
	Analyser la formation du résultat et des coûts pour aider aux prises de décisions											
	Mettre en oeuvre une démarche budgétaire pour piloter une organisation											
Examens blancs (30h)	Exploiter les outils du contrôle de gestion pour améliorer les performances de l'organisation											
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu					
913				315	598	0	ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
Plus 30 heures d'examens blancs							QP : quitus de présence					

III - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : IUT de Tours

Filière : Gestion

Diplôme : Préparation du DCG en 1 an pré-requis BUT 3 GC2F

Nom du responsable : H. Larronde

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
UE1 DCG2 Droit des affaires	Contexte juridique en droit des affaires Cadre juridique du client Responsabilité pénale appliquée aux affaires	P	1	37	71							
UE3 DCG10 Comptabilité approfondie	Positionner le PCG dans le contexte évolutif de la normalisation internationale	P	1	43	80							
	Assurer le traitement comptable des transactions relatives à l'actif											
	Assurer le traitement comptable des transactions inhabituelles ou complexes relatives au passif											
	Assurer le traitement comptable des transactions spécifiques relatives au rattachement des charges et des produits											
	Participer à la production et au contrôle de la cohérence globale des états financiers											
Appliquer les spécificités comptables du secteur non lucratif												
UE6 DCG3 Droit social	Appréhender le contexte juridique en vigueur en droit social	P	1	37	71							
	Qualifier la situation juridique du client											
	Appliquer le cadre juridique adapté à une situation professionnelle											
UE8 DCG11 Contrôle de Gestion	Identifier et caractériser la place du contrôle de gestion comme aide au pilotage de la performance des organisations	P	1	50	94							
	Analyser la formation du résultat et des couts pour aider aux prises de décisions											
	Mettre en oeuvre une démarche budgétaire pour piloter une organisation											
	Exploiter les outils du contrôle de gestion pour améliorer les performances de l'organisation											
Examens blancs (15h)												
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP				167	316	0	Préciser : CC : contrôle continu					
483							ET : examen terminal					
							O : oral – E : écrit					
Plus 15 heures d'examens blancs							QP : quitus de présence					

		Après réforme		Avant réforme	
Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	CM	TD	CM	TD
UE 1 Gestion juridique, fiscale et sociale	Accompagner le client dans son environnement juridique	192		196	
	Accompagner le développement de l'activité du client				
	Accompagner la continuité de l'activité du client selon le contexte				
UE 2 Finance	Etablir un diagnostic financier approfondi à partir de comptes consolidés	106		81	
	Analyser la performance durable et la responsabilité sociétale de l'entreprise				
	Maîtriser les méthodes d'évaluation de l'entreprise				
	Maîtriser les opérations d'ingénierie financière				
	Analyser les mécanismes et instruments des marchés financiers - finance de marché et finance comportementale				
	Gérer les risques et la trésorerie				
	Conseiller en matière d'investissement et de financement pour des projets en milieu incertain				
UE 3 Contrôle de gestion et Stratégie	Contribuer à la définition des choix stratégiques et organisationnels au prisme du contrôle de gestion	158		158	
	Favoriser le déploiement de la stratégie de l'organisation grâce à des outils de contrôle de gestion				
	Concevoir et exploiter des outils de pilotage de la stratégie				
UE 4 Comptabilité et Audit	Accompagner le chef d'entreprise dans les opérations de restructuration	168		166	
	Participer à l'élaboration du reporting financier des groupes en normes françaises et IFRS				
	Participer à la mise en place d'une mission d'audit				
UE 5 Management des Systèmes d'information	Analyser le rôle stratégique du système d'information dans l'organisation	64		76	
	Organiser, exploiter et sécuriser les données de l'organisation				
	Mettre en œuvre des outils SI au service de la performance organisationnelle				
	Sécuriser et rendre durable le système d'information				
UE 6 Anglais des Affaires	Governance and corporate social responsibility (CSR)		76		76
	Information systems (IS), artificial intelligence (AI) and new technologies				
	Finance				
	Accounting and auditing				
	Management and Human Resources				
	Production				
	Marketing and advertising				
UE 7 Mémoire professionnel	Initier une recherche en sciences de gestion	44		36	
	Produire et soutenir à l'oral un mémoire professionnel de niveau master				
Examens blancs (18h)					
Suivis individuels mémoire (4,5h par étudiant)					
Suivi collectif mémoire (12h)					
Soutenances blanches mémoires (1h par étudiant)					
Soutenances blanches anglais (30min par étudiant)					
Etudes et révisions en autonomie - rédaction mémoire (42h)					
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP		732	76	713	76
808					
				789	

Passage de 6 à 7 compétences au nouveau programme

Diminution du volume horaire global au BO

Ajout de la maîtrise de l'IA, accentuation de la communication orale

Mention		Gestion et accompagnement de projets pédagogiques																															
Parcours 1 Médiation scientifique et éducation à l'environnement (MSEE)			BCC										Poids		Heures			Volume Heure Etu				Ch Enseign.		Contrôle continu intégral	Régime général			Régime spécial d'études					
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Coeff.	ECTS	CM	TD	TP	CM	TD	TP	Total	Heure	Heure en EqTD			Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve
S5			2			1	1	1	1				10	30	0	226	46	0	0	0	0	272	257	O									
	M5.1 Sciences, environnement et société		1									X	2	6	0	60	0	0	0	0	0	60	60	O									
		EP5.1.1 Rapports sciences-société										x			0	30	0	0	0	0	0	30	30	o						ET	E	dossier	
		EP5.1.1 Rapports humains-nature-environnement										x			0	30	0	0	0	0	0	30	30	o						ET	E	dossier	
	M5.2 Pédagogies et publics						1					X	2	6	0	60	0	0	0	0	0	60	60	O									
		EP5.2.1 Psychologie des apprentissages										x			0	30	0	0	0	0	0	30	30	o						ET	O	1h	
		EP5.2.2. Courants éducatifs										x			0	30	0	0	0	0	0	30	30	o						ET	O	1h	
	M5.3 Environnement professionnel				1							X	2	6	0	42	16	0	0	0	0	58	52,7	O									
		EP5.3.1 Institutions et réseaux										x			0	30	0	0	0	0	0	30	30	o						ET	O	1h	
		EP5.3.2 Analyse de contexte institutionnel										x			0	12	16	0	0	0	0	28	22,7	o						ET	O	1h	
	M5.4 Contexte juridique et administratif					1						X	2	6	0	48	0	0	0	0	0	48	48	O									
		EP5.4.1 Aspects juridiques de l'environnement professionn										x			0	24	0	0	0	0	0	24	24	o						ET	E	1h	
		EP5.4.2 Fonctionnement administratif et comptable des ins										x			0	24	0	0	0	0	0	24	24	o						ET	E	1h	
	M5.5 Atelier de conception pédagogique		1						1			X	2	6	0	16	30	0	0	0	0	46	36	O									
	EP5.5.1 Atelier de conception pédagogique : préparation										x			0	12	30	0	0	0	0	42	32	o						ET	O	1h		
S6				2	2	1	1	1	2	2	2		10	30	0	156	54	0	27	0	0	210	192	O									
	M6.5 Stage					1			2			X	3	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	O								
		EP6.5.1 Stage										x			0	0	0	0	0	0	0	0	0	o						ET	E&O	dossier&1h	
	M6.1 Méthodologies d'intervention				1			1				X	1	3	0	60	0	0	0	0	0	60	60	O									
		EP6.1.1 Outils de la culture scientifique, technique et indus										x			0	30	0	0	0	0	0	30	30	o						ET	E	1h	
		EP6.1.2 Méthodologie de projet										x			0	30	0	0	0	0	0	30	30	o						ET	E	dossier	
	M6.2 Atelier de conception pédagogique (suite)									2		X	2	4	0	18	0	0	0	0	0	18	18	O									
		EP6.2.1 Atelier de conception pédagogique : évaluation										x			0	18	0	0	0	0	0	18	18	o						ET	O	1h	
	M6.3 Techniques d'expression et de communication				1			1				X	1	3	0	60	0	0	0	0	0	60	60	O									
		EP6.3.1 Anglais										x			0	30	0	0	0	0	0	30	30	o						ET	O	1h	
		EP6.3.2 Pratiques interactives de l'animation										x			0	30	0	0	0	0	0	30	30	o						ET	E	dossier	
	M6.4 Projet tuteuré individuel (mémoire)			2	1		1					X	3	10	0	18	54	0	0	0	0	72	54	O									
	EP6.4.1 Mémoire										x			0	18	54	0	0	0	0	72	54	o						ET	E&O	dossier&1h		
(vide)																																	
	(vide)																																
Total général			2	2	2	2	2	2	3	2	2		20	60	0	382	100	0	0	0	0	482	449										

BC	Code	Intitulé
1	RNCP40620BC01	Utiliser les outils numériques de référence
2	RNCP40620BC02	Exploiter des données à des fins d’analyse
3	RNCP40620BC03	S’exprimer et communiquer à l’oral, à l’écrit, et dans au moins une langue étrangère
4	RNCP40620BC04	Se positionner vis à vis d’un champ professionnel
5	RNCP40620BC05	Agir en responsabilité au sein d’une organisation professionnelle
6	RNCP40620BC06	Concevoir un programme de formation adapté aux besoins des publics
7	RNCP40620BC07	Animer une formation
8	RNCP40620BC08	Assurer l’évolution d'un dispositif de formation
9	RNCP40620BC09	Coordonner un projet pédagogique avec une équipe

Mention Journalisme																	Contrôle continu intégral	Régime général						Régime spécial d'études						
Parcours 1 Journalisme		BCC				Poids		Heures			Volume Heure Etu				Ch Enseign.			Session 1			Session 2			Session 1			Session 2			
																		Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	
(vide)	(vide)	(vide)	1	2	3	4	Coeff.	ECTS	CM	TD	TP	CM	TD	TP	Total	Heure	Heure en EqTD													
	(vide)	(vide)						0				0	0	0	0	0	0													
S7				7	9		30	30	63	128	160	63	128	160	351	722	594,53													
	M7.1 Savoirs fondamentaux			4			8	8	36	36	0	36	36	0	72	72	90													
	EP7.1.1 Géopolitique 1			1			1	2	9	9	0	9	9	0	18	18	22,5		CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	O	00:30
	EP7.1.2 Histoire politique			1			1	2	9	9	0	9	9	0	18	18	22,5		ET	E	03:00	ET	O	00:30	ET	E	03:00	ET	O	00:30
	EP7.1.3 Economie			1			1	2	9	9	0	9	9	0	18	18	22,5		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	O	00:30
	EP7.1.4 Droit			1			1	2	9	9	0	9	9	0	18	18	22,5		CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	M7.2 Savoirs journalistiques			1	4		8	8	27	56	10	27	56	10	93	131	134,6													
	EP7.2.1 Professional English - News Writing				1		1	2	0	18	0	0	18	0	18	36	36		CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
	EP7.2.2 Sources de l'information				1		1	2	9	15	0	9	15	0	24	24	28,5		CC			ET	O	00:30	ET	E	01:00	ET	O	00:30
	EP7.2.3 Déontologie				1		1	2	9	9	0	9	9	0	18	18	22,5		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	O	00:30
	EP7.2.4 Sémiologie			1			1	2	9	9	0	9	9	0	18	18	22,5		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	EP7.2.5 Insertion professionnelle				1			0	0	0	10	0	0	0	10	10	30	20,1		Val			Val			Val			Val	
	EP7.2.6 Master Class et Conférences				1		0	0	5	0	0	0	5	0	5	5	5		Val			Val			Val			Val		
	M7.3 Pratiques journalistiques				5		12	12	0	27	150	0	27	150	177	501	351,93													
	EP7.3.1 Actu & Revue de presse				1		2	2	0	0	30	0	0	30	30	90	60,3		CC			ET	O	00:30	ET	O	00:30	ET	O	00:30
	EP7.3.2 Genres journalistiques				1		4	4	0	15	63	0	15	63	78	204	141,63		CC			ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER
	EP7.3.3 Photoreportage				1		1	2	0	6	12	0	6	12	18	54	42		CC			ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER
	EP7.3.4 Vérification - Edition SR-SE				1		1	2	0	6	9	0	6	9	15	45	36		CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	EP7.3.5 I. A., OSINT et Sécurité informatique				1		1	2	0	0	36	0	0	36	36	108	72		CC			ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER
	M7.4 Recherche appliquée			2			2	2	0	9	0	0	9	0	9	18	18													
	EP7.4.1 Méthodologie de recherche			1				0	0	9	0	0	9	0	9	18	18			Val			Val			Val			Val	
	EP7.4.2 Note de recherche			1			1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0		ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER
S8			4	8	4		30	30	63	86	198	63	86	198	347	761	596,66													
	M8.1 Savoirs fondamentaux			3			6	6	27	27	0	27	27	0	54	54	67,5													
	EP8.1.1 Géopolitique 2			1			1	2	9	9	0	9	9	0	18	18	22,5		CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	O	00:30
	EP8.1.2 Sciences de l'Info-Com			1			1	2	9	9	0	9	9	0	18	18	22,5		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	EP8.1.3 Cultures numériques			1			1	2	9	9	0	9	9	0	18	18	22,5		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	M8.2 Savoirs journalistiques			3	2		10	10	36	59	0	36	59	0	95	113	131,18													
	EP8.2.1 Professional English - News Writing Web &				1		1	2	0	18	18	0	18	18	36	36,18			CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
	EP8.2.2 Histoire des médias				1		1	2	9	9	0	9	9	0	18	18	22,5		CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	O	00:30
	EP8.2.3 Economie des médias				1		1	2	9	9	0	9	9	0	18	18	22,5		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	O	00:30
	EP8.2.4 Droit de la presse et du web				1		1	2	9	9	0	9	9	0	18	18	22,5		CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	EP8.2.5 Sociologie des médias				1		1	2	9	9	0	9	9	0	18	18	22,5		CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	O	00:30
	EP8.2.6 Master Class et Conférences				1		0	0	5	0	0	0																		

S10		EP9.3.3 Cartographie-Infographie			1	1	2	0	0	27	0	0	27	27	81	54,27		CC		ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER		
	M9.4 Spécialisations médias		2		1		9	9	0	0	252	0	0	84	84	252	168,84													
		EP9.4.1 Spécialisations médias							0	0		0	0	84	84		0													
		EP9.4.1.a Print-Web- Multimedia			1		1	9	0	0	84	0	0	0	0	84	56,28		CC		ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	
		EP9.4.1.b Radio-Son-Podcast	1				1	9	0	0	84	0	0	0	0	84	56,28		CC		ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	
	EP9.4.1.c TV-Image-MoJo	1				1	9	0	0	84	0	0	0	0	84	56,28		CC		ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER		
			2	3	3	8	30	30	0	89	384	0	56	222	308	491	363,84													
S10	M10.1 Projets éditoriaux			3	1	2	11	11	0	66	87	0	33	87	150	153	124													
		EP10.1.1 Parcours académique			1				0		0	0	18	0	18	0	0													
		EP10.1.1.a Parcours International			1		1	3	0	18	0	0	0	0	0	18	18		CC		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
		EP10.1.1.b Parcours France-Europe			1		1	3	0	18	0	0	0	0	0	18	18		CC		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
		EP10.1.2 Fact-checking				1	1	3	0	0	27	0	0	27	27	27	18		CC		ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	
		EP10.1.3 Education aux médias et à l'information				1	1	3	0	0	60	0	0	60	60	60	40		CC		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
		EP10.1.4 Parcours thématiques				1	1				0	0	15	0	15			ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	
		EP10.1.4.a Parcours thématique 1				1	1	2	0	15	0	0		0	15	15	15		ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER
		EP10.1.4.b Parcours thématique 2				1	1	2	0	15	0	0		0	15	15	15		ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER
		M10.2 Savoirs et Pratiques journalistiques				1	1	7	7	0	23	54	0	23	54	77	95	77,3												
		EP10.2.1 Professional English - Contemporary Med				1		1	2	0	18	12	0	18	12	18	36	36,12		CC		ET	O	00:30	ET	O	00:30	ET	O	00:30
		M10.3 Pratiques journalistiques					4	5	5	0	0	54	0	0	54	18	54	36,18												
		EP10.2.2 Journalisme et Innovation					1	1	1	0	0	54	0	0	54	54	54	36,18		CC		ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER
		EP10.2.3 Portfolio					1	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0		ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER
		EP10.2.4 Soutenance Portfolio					1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0		ET	O	00:30	ET	O	00:30	ET	O	00:30	ET	O
	EP10.2.5 Projet personnel et professionnel					1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			Val			Val			Val				
	EP10.2.6 Master Class et Conférences					1	1	1	0	5	30	0	5	30	5	5	5			Val			Val			Val				
	M10.3 Spécialisations médias	2			1	1	12	12	0	0	243	0	0	81	81	243	162,54													
	EP10.3.1 Spécialisations médias						3	9	0	0		0	0	81	81	0	0													
	EP10.3.1.a Presse écrite print & web				1		3	9	0	0	81	0	0	0	0	81	54		CC		ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	
	EP10.3.1.b Radio-Son-Podcast	1					3	9	0	0	81	0	0	0	0	81	54,27		CC		ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	
	EP10.3.1.c TV-Image-MoJo	1					3	9	0	0	81	0	0	0	0	81	54,27		CC		ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	
	EP10.3.2 Stages					1	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0		CC											
Total général			8	21	23	10	120	120	132	410	1114	132	341	784	1287	2627	2026,8													

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES, D'ÉVALUATION ET RÈGLES DE PASSAGE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS.

Dispositions générales applicables

Pour le DE Infirmier en Pratique Avancée (IPA) de **Grade Master**

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Arrêté du 18 juillet 2018 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée.
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master.
- Arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise ;
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;
- Décret n°2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;
- Loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système LMD ;
- Décret du 27 janvier 2017 portant création de la poursuite en master ;
- Décision de la CFVU du 27 juin 2019 et CA du 08 juillet 2019 ;
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

5 mentions existent et sont proposées sur Tours :

- Mention « Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polypathologies courantes en soins primaires » coordonnée par Tours,
- Mention « Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale », coordination interrégionale faite par Tours (7 universités concernées par le dispositif),
- Mention « Oncologie et hémato-oncologie », coordonnée par université d'Angers avec une alternance entre des sessions sur Angers et sur Tours,
- Mention « Santé mentale et psychiatrie », coordonnée par université de Tours avec une alternance entre des sessions sur Angers et sur Tours,
- Mention « Urgences », coordonnée par Nantes avec une session en présentiel sur Tours.

Modalités de contrôle des connaissances

La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un diplôme composé de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement à l'entrée dans le cursus.

Même si la formation IPA délivre un diplôme d'Etat, celui-ci est considéré grade Master. De ce fait, le diplôme DE IPA (grade master) sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

I. Sessions

Deux sessions sont organisées : 1ère session et session de rattrapage par semestre.

II. Validation

- Les différentes UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale correspondant à la moitié des points attendus.
- Dans l'UE1 clinique, les UE clinique « sémiologie » et « médicament » se valident de façon indépendante.
- Les stages, la validation ou non validation du stage est prononcée par l'équipe pédagogique sur proposition du binôme encadrant (tuteurs de stage). Cette décision est justifiée par une appréciation écrite rédigée par le binôme encadrant et en fonction de l'assiduité pendant le stage. Toute absence devra être justifiée. **Au-delà de 30% 20%** d'absence du temps total de stage, même justifiée, l'étudiant sera ajourné.

1^{ère} année

Tableau, modalités de contrôle des connaissances -

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal

Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral,

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	REGIME GENERAL								REGIME SPECIAL D'ETUDES					
		Session 1				Session de rattrapage				Session 1			Session de rattrapage		
		Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient
SEMESTRE 1	30														
UE 1-1 Clinique (médicament)	15	CC et ET	E	1h	1	ET	E	1h	1	E	1h	1	O	30 min	1
UE 1-2 Sciences infirmières et pratique avancée	6	ET	E	dossier	1	ET	E	dossier	1	E	1h	1	O	30 min	1
UE 1-3 Responsabilité, éthique, législation, déontologie	3	ET	E	1h + dossier	1	ET	E	1h + dossier	1	E	1h	1	O	30 min	1
UE 1-4 Langue vivante	3	ET	E	3,5h	1	ET	E	3,5h	1	E	2h	1	O	30 min	1
UE 1-5 Méthodes de travail	3	ET	E	dossier	1	ET	E	dossier	1	E	1h	1	O	30 min	1
SEMESTRE 2	30														
UE 2-1 Clinique (sémiologie)	6	ET	E	1h	1	ET	E	1h	1	E	1h	1	O	30 min	1
UE 2-2 Formation et analyse des pratiques professionnelles	6	ET	E	dossier	1	ET	E	dossier	1	E	1h	1	O	30 min	1
UE 2.3 Santé publique	6	ET	O	30 min	1	ET	O	30 min	1	O	30 min	1	O	30 min	1
UE 2.4 Recherche	6	ET	O	30 min	1	ET	O	30 min	1	O	30 min	1	O	30 min	1
UE 2-5 stage	6	Validation*								Validation*					

* au-delà de ~~30%~~ 20 % d'absence, même justifiée, l'étudiant sera ajourné

Modalités de Rattrapage d'une UE de S1 ou S2

I Modalités de rattrapage

- Si note < 10
- Pas de compensation entre les UE
- Rattrapage sous la forme d'un écrit ou oral de 20 mn (visioconférence possible en fonction du lieu d'habitation de l'étudiant) en fonction des UE. La règle appliquée étant qu'au-delà de 5 étudiants au rattrapage, l'évaluation de rattrapage par écrit est requise. L'ensemble des rattrapages du semestre 1 et 2 se font fin du S2 (fin juin).
- Si le stage est non validé pour manque de compétence ou problème de positionnement en stage, son rattrapage se ferait durant l'été (4 semaines) dans une structure décidée par les membres du COPIL

II Pour les candidats qui n'ont pas validé une UE après les épreuves de rattrapage

- Le passage en 2ème année pourra être autorisé après avis du COPIL avec une dette maximale d'une UE, uniquement si le candidat s'est présenté à la session de rattrapage. **Sauf pour l'UE 1 Clinique qui devra obligatoirement être validée en totalité. Le redoublement n'est pas de droit, il peut être accordé par décision du Copil.**
- Les unités d'enseignement auxquelles le candidat a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées.
- Le candidat devra se présenter et assister aux sessions en présentiel et valider les activités jalon des sessions en distanciel.
- Le candidat devra repasser l'évaluation

2^{ème} année

Tableau modalités de contrôle des connaissances

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal

Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	REGIME GENERAL								REGIME SPECIAL D'ETUDES					
		Session 1				Session de rattrapage				Session 1			Session de rattrapage		
		Type contrôle	Type d' épreuve	durée de l'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d' épreuve	durée de l'épreuve	Coefficient	Type d' épreuve	durée de l'épreuve	Coefficient	Type d' épreuve	durée de l'épreuve	Coefficient
SEMESTRE 3	30														
UE 1-4 Anglais	3	ET	E	dossier	1	ET	E	dossier	1	E	1h	1	O	30 min	1
UE 1-5 Recherche	3	ET	O	30 min	1	ET	O	30 min	1	O	30 min	1	O	30 min	1
Mention Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polypathologies courantes en soins primaires															
UE 1-1 Bases fondamentales	6	ET	E	3h30	2	ET	O	45 min	2	E	2h	2	O	30 min	2
UE 1-2 Clinique	14														
UE 1-3 Parcours de santé	4	ET	O	30 min	1	ET	E	dossier	1	O	30 min	1	O	30 min	1
Mention Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale															
UE 1-1 Bases fondamentales	6	ET	E	1h	1	ET	E	1h	1	E	1h	1	O	30 min	1
UE 1-2 Clinique	14	ET	E	1h	1	ET	E	1h	1	E	1h	1	O	30 min	1
UE 1-3 Parcours de santé	4	ET	O	30 min	1	ET	O	30 min	1	O	30 min	1	O	30 min	1
Mention Oncologie et hémato-oncologie															
UE 1-1 Bases fondamentales	6	ET	E	1h	2	ET	E	1h	2	E	1h	2	O	30 min	2
UE 1-2 Clinique	14	ET	O	30 min	6	ET	O	30 min	6	O	30 min	6	O	30 min	6
UE 1-3 Parcours de santé	4	ET	E	1h	2	ET	E	1h	2	E	1h	2	O	30 min	2
Mention Santé mentale et psychiatrie															
UE 1-1 Bases fondamentales	6	ET	E	1h	1	ET	E	1h	1	E	1h	1	O	30 min	1
UE 1-2 Clinique	14	ET	E	1h	1	ET	E	1h	1	E	1h	1	O	30 min	1
UE 1-3 Parcours de santé	4	ET	E	dossier	1	ET	E	dossier	1	E	dossier	1	O	30 min	1
Mention Urgences															
UE 1-1 Bases fondamentales	6	ET	E	2h	1	ET	E	2h	1	E	2h	1	O	30 min	1
UE 1-2 Clinique	14														

UE 1-3 Parcours de santé	4														
SEMESTRE 4	30														
UE 2-1 Stage	24	Validation*								Validation*					
UE 2-2 Mémoire	6	ET	0	1h	1	ET	0	1h	1	0	1h	1	0	30 min	1

*Au-delà de 30 % 20 % d'absence, même justifiée, l'étudiant sera ajourné.

Modalités de Rattrapage d'une UE du S3 ou S4

I. Modalités de rattrapage

- Si note < 10
- Pas de compensation entre les UE
- Rattrapage sous la forme d'un écrit ou oral de 20 mn (visioconférence possible en fonction du lieu d'habitation de l'étudiant) en fonction des UE. La règle appliquée étant qu'au-delà de 5 étudiants au rattrapage, l'évaluation de rattrapage par écrit est requise. Rattrapage du semestre 3 aura lieu fin du S4 (fin juin).
Concernant le rattrapage du mémoire (soutenance), celui-ci sera organisé en septembre afin de permettre à l'étudiant un temps de maturation suffisant pour retravailler son écrit. (difficulté ici car rien n'est indiqué dans les textes légiférant le DE IPA sauf dans le cadre d'un Master où il n'y a pas de session 2 d'organiser).
- Si le stage devait être non validé pour manque de compétence ou problème de positionnement en stage, le rattrapage de stage de 2ème année se ferait dans le cadre d'un redoublement (inscription universitaire obligatoire).

II. Pour les candidats qui n'ont pas validé une UE après les épreuves de rattrapage

- **Le redoublement en master n'est pas de droit, il peut être accordé par décision du Copil.**

III Publication des résultats- communications des copies

Le COPIL délibère souverainement et arrête les notes des candidats à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail de chaque candidat à chaque semestre.

Les candidats ont droit sur demande écrite et dans un délai raisonnable à la communication individuelle de leurs copies et à un entretien individuel avec les coordinatrices du DE IPA.

Modules santé pour les L.AS 1 - Année 2026-27

SEMESTRE	Coefficient	ECTS	Eléments pédagogiques	CM	TD	TP	Durée totale
Semestre 1 (S1)							
Option santé - L.AS 1 Biologie <i>Etudiants en L.AS 1 Sciences de la vie - Tours et Orléans</i> <i>Etudiants en L.AS 1 Chimie - Orléans</i>	8	8	Total	81 h			81 h
			Initiation aux médicaments	20 h			20h
			Physiologie humaine	35 h			35 h
			Santé publique & Présentation des métiers de la santé	23 h			23 h
			Préparation aux oraux 1	3 h			3 h

Option santé - L.AS 1 Hors Biologie <i>Etudiants en LAS1 Mathématiques / Economie - Tours et Orléans</i> <i>Etudiants en LAS1 Chimie - Tours</i> <i>Etudiants en LAS1 Physique / STAPS / Géographie / Droit - Orléans</i>	8	8	Total	83 h			83 h
			Biologie Cellulaire / Histologie / Biologie de la reproduction / Génétique humaine	20 h			20 h
			Biochimie / Biophysique / Chimie	20 h			20 h
			Initiation aux médicaments / Physiologie	17 h			17 h
			Santé publique & Présentation des métiers de la santé	23 h			23h
			Préparation aux oraux 1	3 h			3 h
Total S1	8 / 8	8 / 8		83 h			83 h

Semestre 2 (S2)							
Option santé - L.AS 1 Biologie <i>Etudiants en L.AS 1 Sciences de la vie - Tours et Orléans</i> <i>Etudiants en L.AS 1 Chimie - Orléans</i>	8	8	Total	78 h à 128 h			78 h à 128 h
	3	3	EP 1 - Tronc commun (Embryologie, Anatomie, Psychologie médicale et éthique, Imagerie)	50 h			50 h
	5	5	EP 2 - Spécialité(s) MMOPK au choix de l'étudiant	25 h			25 h
			Médecine	25 h			25 h
			Maieutique	25 h			25 h
			Odontologie	25 h			25 h
			Pharmacie	25 h			25 h
			Kinésithérapie	25 h			25 h
			Préparation aux oraux 2	3 h			3 h
Option santé - L.AS 1 Hors Biologie <i>Etudiants en LAS1 Mathématiques / Economie - Tours et Orléans</i> <i>Etudiants en LAS1 Chimie - Tours</i> <i>Etudiants en LAS1 Physique / STAPS / Géographie / Droit - Orléans</i>	3	3	EP 1 - Tronc commun (Embryologie, Anatomie, Psychologie médicale et éthique, Imagerie)	50 h			50 h
	5	5	EP2 - Spécialité(s) MMOPK au choix de l'étudiant	25 h			25 h
			Médecine	25 h			25 h
			Maieutique	25 h			25 h
			Odontologie	25 h			25 h
			Pharmacie	25 h			25 h
			Kinésithérapie	25 h			25 h
			Préparation aux oraux 2	3 h			3 h
Total S2	8 / 8	8 / 8		78 h à 128 h			78 h à 128 h
Total année (S1+S2)	16/16	16		Min 161 h / Max 211 h			Min 161 h / Max 211 h

Modules santé pour les L.AS 2/ 3 - Année 2026-27

SEMESTRE	Coefficient	ECTS	Eléments pédagogiques	CM	TD	TP	Durée totale
Semestre 3 ou 5							
Option santé - L.AS 2/3 Biologie	8	0	Total	81 h			81 h
Etudiants en L.AS 2 SV			Initiation aux médicaments	20 h			20 h
Etudiants en L.AS 3 SV			Physiologie humaine	35 h			35 h
			Santé publique & Présentation des métiers de la santé	23 h			23 h
			Préparation aux oraux 1	3 h			3 h
Options santé - L.AS 2/3 Hors Biologie	8	0	Total	83 h			83 h
Etudiants en L.AS 2 Chimie/ Droit /Economie/ Informatique /Mathématiques/ Physique/ Géographie/ STAPS			Biologie Cellulaire / Histologie / BDR / Génétique	20 h			20 h
			Biochimie / Biophysique / Chimie	20 h			20 h
Etudiants en L.AS 3 Chimie/ Droit /Economie/ Informatique /Mathématiques/ Physique/ Géographie / STAPS			Initiation aux médicaments / Physiologie	17 h			17 h
			Santé publique & Présentation des métiers de la santé	23 h			23 h
			Préparation aux oraux 1	3 h			3 h
Total semestre impair	8 / 8			83 h			83 h

Semestre 4 ou 6				CM	TD	TP	Durée totale
Option Santé pour les étudiants : 1e tentative : L.AS 2/3 Biologie 1e tentative : L.AS 2/3 Hors Biologie	8	0	Total	78 h à 128 h			78 h à 128 h
	3		EP 1 - Tronc commun (Embryologie, Anatomie, Psychologie médicale et éthique Imagerie)	50 h			50 h
	5		EP 2 - Spécialité(s) MMOPK au choix de l'étudiant	25 h			25 h
			Médecine	25 h			25 h
			Maïeutique	25 h			25 h
			Odontologie	25 h			25 h
			Pharmacie	25 h			25 h
			Kinésithérapie	25 h			25 h
				Préparation aux oraux 2	3 h		
Option Santé pour les étudiants : 2e tentative : L.AS 2/3 Biologie 2e tentative : L.AS 2/3 Hors Biologie	5	0	Total	78 h à 128 h			78 h à 128 h
	QD [#]		EP 1 - Tronc commun (Embryologie, Anatomie, Psychologie médicale et éthique , Imagerie)	50 h			50 h
	5		EP 2 - Spécialité(s) MMOPK au choix de l'étudiant	25 h			25 h
			Médecine	25 h			25 h
			Maïeutique	25 h			25 h
			Odontologie	25 h			25 h
			Pharmacie	25 h			25 h
			Kinésithérapie	25 h			25 h
				Préparation aux oraux 2	3 h		
Total semestre pair	8 / 5			78 h à 128 h			78 h à 128 h
Total année (S1+S2)	16 /13			Min 161 h / Max 211 h			Min 161 h / Max 211 h

QD[#] : Quitus Distantiel

Modalité de contrôle des connaissances et des compétences L.AS - option Santé - Année 2026-27 :
Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal/Type d’épreuve : E : Ecrit - O : Oral - QD : quitus distanciel

MODULES Détailler éléments pédagogiques	ECTS	REGIME GENERAL								REGIME SPECIAL D'ETUDES				Coefficient				
		Session 1				Session de rattrapage				Session 1		Session de rattrapage						
		Type contrôle	Epreuve	Durée	Type d'épreuve	Type contrôle	Epreuve	Durée	Type d'épreuve	Type d'épreuve	Durée	Type d'épreuve	Durée	Médecine	Maieutique	Odontologie	Pharmacie	Kinésithérapi e
Semestre 1																		
Option santé - L.AS Biologie <i>Etudiants en L.AS 1 Sciences de la Vie -Tours et Orléans</i> <i>Etudiants en L.AS 1 Chimie - Orléans</i> <i>Initiation aux médicaments</i> <i>Physiologie humaine</i> <i>Santé Publique / Présentation aux métiers de la santé</i>	8	ET		1h30	E	ET		1h30	E	E	1h30	E	1h30	8	8	8	8	8
Option santé - L.AS Hors Biologie <i>Etudiants en L.AS 1 Chimie Tours/Economie/Mathématiques/ Géographie /Physique/ Droit/ STAPS</i> <i>Biologie Cellulaire / Histologie / BDR / Génétique</i> <i>Biochimie / Biophysique / Chimie</i> <i>Initiation aux médicaments / Physiologie</i> <i>Santé Publique / Présentation aux métiers de la santé</i>	8	ET		1h30	E	ET		1h30	E	E	1h30	E	1h30	8	8	8	8	8
Semestre 2																		
Option santé pour toutes les L.AS <i>EP 1 Tronc commun (Embryologie, Anatomie, Psychologie médicale et éthique, Imagerie)</i> <i>EP 2 Spécialité(s) MMOPK au choix de l'étudiant</i>	8 3 5	 ET ET	 	 1h30 45 min	 E E	 ET ET	 	 1h30 45 min	 E E	 E E	 1h30 45 min	 E E	 1h30 45 min	8 3 5	8 3 5	8 3 5	8 3 5	8 3 5

MODULES Détailler éléments pédagogiques	ECTS	REGIME GENERAL								REGIME SPECIAL D'ETUDES				Coefficient pour l'admissibilité en 2e année MMOPK (en supplément des maquettes L2 et L3)						
		Session 1				Session de rattrapage				Session 1		Session de rattrapage								
		Type contrôle	Epreuve	Durée	Type d'épreuve	Type contrôle	Epreuve	Durée	Type d'épreuve	Type d'épreuve	Durée	Type d'épreuve	Durée	Médecine	Maieutique	Odontologie	Pharmacie	Kinésithérapi e		
Semestre 3 ou 5																				
Option santé - L.AS BiologieEtudiants en L.AS 2/3 Sciences de la vie	0	ET		1h30	E					E	1h30			8	8	8	8	8		
Initiation aux médicaments																				
Physiologie humaine																				
Présentation aux métiers de la santé*/Santé publique																				
Option santé - L.AS Hors Biologie	0	ET		1h30	E					E	1h30			8	8	8	8	8		
Etudiants en L.AS 2/3 Chimie/Economie/Géographie/Droit/ STAPS																				
Etudiants en L.AS 2/3 Physique/Maths/Informatique																				
Biologie Cellulaire / Histologie / BDR / Génétique																				
Biochimie / Biophysique / Chimie																				
Initiation aux médicaments / Physiologie																				
Santé Publique / Présentation aux métiers de la santé																				
Semestre 4 ou 6																				
Option santé pour les L.AS 2/3 Biologie et Hors Biologie - 1e tentative	0	ET		1h30	E					E	1h30			8	8	8	8	8		
EP 1 Tronc commun (Embryologie, Anatomie, Psychologie médicale et éthique, Imagerie)																			E	45 min
EP 2 Spécialité(s) MMOPK au choix de l'étudiant																				
Option santé pour les L.AS 2/3 Biologie et Hors Biologie - 2e tentative	0	QD			QD					QD				5	5	5	5	5		
EP 1 Tronc commun (Embryologie, Anatomie, Psychologie médicale et éthique, Imagerie)																			E	45 min
EP 2 Spécialité(s) MMOPK au choix de l'étudiant																				

Modalité de contrôle des connaissances et des compétences L.AS - ADMISSIBILITE

MODULES		Type d'épreuve	Epreuve	Durée	Coefficient
Oral		O		0h20	0.3
Préparation aux oraux					
Score des oraux					
Ecrit					0.7
Score des écrits					

PASS - Année 2026-27							
SEMESTRE				CM	TD	TP	Durée totale
Semestre 1 (S1)	Coefficient	ECTS	Eléments pédagogiques				
Module 1 - Physiologie humaine, biophysique appliquée et médicaments	9	9	Total	74 h	6 h		
			Physiologie humaine	35 h			
			Biophysique appliquée aux méthodes d'exploration	19 h	3 h		
			Initiation aux médicaments	20 h	3 h		
Module 2 - Structure et fonction de la matière du vivant	9	9		70 h	12 h		
			Chimie	27 h	4 h 30		
			Biochimie	30 h	3 h		
			Biophysique du milieu intérieur	13 h	4 h 30		
Module 3 - Module de l'option disciplinaire	8	8		maximum 80 h CM +/- ED à la discretion des options du PASS (Max 12h ED)			
PASS - Option Chimie			Chimie 1				
PASS - Option Economie			Macroéconomie et Microéconomie 1				
PASS - Option Mathématiques			Mathématiques 1				
PASS - Option Physique			Physique 1				
PASS - Option Sciences de la Vie			Sciences de la vie 1				
PASS - Option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives			STAPS 1				
Module 4 : Anglais, Santé et Société	4	4	Total	28 h	8 h en e-learning		
			Anglais	2 h 1h	8 h en e-learning		
			Santé Publique	17 h			
			Découverte des métiers de la santé	6 h			
			Préparation aux oraux 1	3 h			
Total S1	30	30		252 h 251 h	26 h		278 h

SEMESTRE				CM	TD	TP	Durée totale
Semestre 2 (S2)	Coefficient	ECTS	Eléments pédagogiques				
Module 5 - Filière(s) MMOPK	9	9	Total	78 h			
	4	4	EP 1 Tronc commun :	50 h			
			Embryologie				
			Anatomie générale				
			Psychologie médicale et éthique				
			Initiation à l'imagerie médicale				
	5	5	EP 2 Spécificité de filière au choix de l'étudiant :	25 h			
			Médecine	25 h			
			Maïeutique	25 h			
			Odontologie	25 h			
			Pharmacie	25 h			
			Kinésithérapie	25 h			
			Préparation aux oraux 2	3 h			
Module 6 - La Cellule et les tissus	9	9	Total	67 h			
			Biologie cellulaire	37 h			
			Histologie	15 h			
			Biologie de la reproduction	7 h			
			Génétique humaine	8 h			
Module 7 - Module de l'option disciplinaire	8	8		maximum 80 h CM +/- ED à la discretion des options du PASS (Max 12h ED)			
PASS - Option Chimie			Chimie 2				
PASS - Option Economie			Macroéconomie et Microéconomie 2				
PASS - Option Mathématiques			Mathématiques 2				
PASS - Option Physique			Physique 2				
PASS - Option Sciences de la Vie			Sciences de la Vie 2				
PASS - Option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives			STAPS 2				
Module 8 : Savoirs et méthodes quantitatives	4	4	Total	34 h	4 h 30		
			Biostatistiques	24 h	4 h 30		
			Philosophie des Sciences	10 h			
Total S2	30	30		259 h	4 h 30		263 h 30
Total année (S1+S2)	60	60		544 h 510 h	30 h 30		544h30-540 h 30

Modalité de contrôle des connaissances et compétences PASS - ADMISSION - Année 2026-27

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal/Type d'épreuve - E : Ecrit - O : Oral - QP : quitus présenciel - QD : quitus distanciel

MODULES Détailier éléments pédagogiques	ECTS	REGIME GENERAL								REGIME SPECIAL D'ETUDES				Coefficient				
		Session 1				Session de rattrapage				Session 1		Session de rattrapage						
		Type contrôle	Epreuve	Durée	Type d'épreuve	Type contrôle	Epreuves	Durée	Type d'épreuve	Type d'épreuve	Durée	Type d'épreuve	Durée	Médecine	Maieutique	Odontologie	Pharmacie	Kinésithérapie
Semestre 1	30																	
Module 1 - Physiologie humaine, biophysique appliquée et médicaments	9	ET		1h30	E	ET		1h30	E	E	1h30	E	1h30	9	9	9	9	9
Physiologie humaine																		
Biophysique appliquée aux méthodes d'exploration																		
Initiation aux médicaments																		
Module 2 - Structure et fonction de la matière du vivant	9	ET		1h30	E	ET		1h30	E	E	1h30	E	1h30	9	9	9	9	9
Chimie																		
Biochimie																		
Biophysique du milieu intérieur																		
Module 3 - Module de l'option disciplinaire	8	ET		1h30	E	ET		1h30	E	E	1h30	E	1h30	8	8	8	8	8
Cours des UFR partenaires - cours en distanciel																		
Module 4 : Anglais, Santé et Société	4	ET		1h30	E	ET		1h30	E	E	1h30	E	1h30	4	4	4	4	4
Anglais																		
Santé Publique																		
Découverte des métiers de la santé																		
Semestre 2	30																	
Module 5 - Filière(s) MMOPK	9	ET		1h30	E	ET		1h30	E	E	1h30	E	1h30	4	4	4	4	4
EP 1 Tronc commun	4																	
Embryologie / Anatomie générale / Psychologie médicale et éthique / Initiation à l'imagerie médicale																		
EP 2 Spécificité(s) de filière au choix de l'étudiant	5	ET		45 min	E	ET		45 min	E	E	45 min	E	45 min	5	5	5	5	5
Médecine																		
Maieutique																		
Odontologie																		
Pharmacie																		
Kinésithérapie																		
Module 6 - La Cellule et les tissus	9	ET		1h30	E	ET		1h30	E	E	1h30	E	1h30	9	9	9	9	9
Biologie cellulaire																		
Histologie																		
Biologie de la reproduction																		
Génétique humaine																		
Module 7 - Module de l'option disciplinaire	8			1h30				1h30			1h30		1h30	8	8	8	8	8
Cours des UFR partenaires - cours en distanciel																		
Module 8 : Savoirs et méthodes quantitatives	4	ET		2h30	E	ET		2h30	E	E	2h30	E	2h30	4	4	4	4	4
Biostatistiques																		
Philosophie des Sciences																		

Modalité de contrôle des connaissances et des compétences PASS - ADMISSIBILITE

MODULES		Type d'épreuve	Epreuve	Durée	Coefficient
Oral		O		0h20	0.3
Préparation aux oraux					
Score des oraux					
Ecrit		E			0.7
Score des écrits					

DOMAINS

D
O
M
A
I
N
E
S

Diplôme: Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques ayant grade licence Mention : Formation Générale en Sciences Maïeutiques 3ème année Spécialité : Sciences Maïeutiques							Modalités pédagogiques				SESSION1				SESSION 2	
											Contrôle Continu*		Contrôle terminal		Contrôle terminal	
Domaines	Théorie/Clinique	UE associées et apprentissages cliniques	ECTS	Coefficient de l'UE	Semestre 5 (Nb ECTS)	semestre 6 (Nb ECTS)	CM	ED	TP	Durée totale étudiant	Nature des épreuves	Durée des épreuves	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
Domaine Socle Fondamental - Sciences médicales et cliniques générales - Santé globale(Module 1)																
Sciences médicales	Théorie	Pharmacologie	1	1	X		9h				Eerit	30 mn	Ecrit	30 mn	Oral	15mn
Sciences cliniques générales	Clinique	AFGSU+ TP		validation		X (1)	0h		3h 7h		Présence					
TOTAL			1	1												
Agir en professionnel de santé publique, médical et responsable - Interdisciplinarité(module 2)																
Domaine Générique	Théorie	Santé publique	2	1	X (1)	X (1)	21 h	4h			Ecrit et oral	1h			Ecrit et-oral	1h
	Théorie	Communication, Humanités, Société éthique et législation	3	1	X (2)	X (1)	18h	15h			Ecrits	1h30			Ecrit	1h30
	Théorie	UE numérique	3	Validation	X (3)		28h				attestation e-learning				attestation e-learning	
TOTAL			8	6 2												
Santé Maternelle, Néonatale et Pédiatrique (module 3)																
Domaine Prénatal	Théorie	Suivi des grossesses à bas risque/ accompagnement du projet de naissance	6	2 1	x (4)	X (2)	46h	12h			Ecrits et-Oral	3h			Ecrit	1h
Domaine Pernatal	Théorie	Naissances eutociques	6 5	2 1	x (3)	X (2)	41h	7h	4h		Ecrits	3h			Ecrit	1h
Domaine Postnatal	Théorie	Suivi mère-enfant à bas risque /accompagnement de la parentalité	5	2 1	x (2)	X (3)	45h	3h	4h		Ecrits et-Oral	2h30			Ecrit	50mn
Domaines pré, per, postnatal	Apprentissages cliniques	TP, simulation, procédural	1	Validation	X	X (1)			30	30	Présence Validation		ECOS		ECOS	
Domaines pré, per, postnatal		Stage + Mise en situation professionnelle	16	Validation	X (8)	X (8)				450h	MSP Validation		Evaluation Clinique		Evaluation clinique + validation	
TOTAL			33	17 16												
Assurer le suivi gynécologique de prévention, de contraception et de la promotion de la santé sexuelle et reproductive - Santé Génésique et sexuelle (module 4)																
Domaine Gynécologique	Théorie	Suivi gynécologique	3	1	x (2)	x (1)	28 h		1h		Ecrits	1h30			Ecrit	1h30
	Théorie	Santé sexuelle et reproductive	2 3	1	x (2)	x (1)	22h	2h			Ecrits	1h30			Ecrit	1h30
	Clinique	Apprentissages cliniques	1	validation	x	x (1)			15h	15h	Présence Validation	ECOS			ECOS	
	Clinique	Stage	3	validation	X (2)	X (1)				105h	validation				validation	
			10	6 4												
Adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique - Recherche et Amélioration des pratiques (module 5)																
Domaine Recherche	Théorie	Anglais	1	Validation	X	X (1)	6h elearning	3,5h			Ecrit, Oral et e-learning	40min			oral	10min
	Théorie	Recherche et Amélioration des pratiques	1	Validation	X	X (1)	6h+1,5 elearning	7h			Ecrit et e-learning				Ecrit et e-learning	
TOTAUX			2	0 2												
Parcours personnalisé																
Parcours personnalisé classique	Clinique/ Théorie	UE libres	2	Validation	X (1)	X (1)				20h	Selon type UE					
Domaines pré, per, postnataux, gynécologique	Clinique	Stage	4	Validation	X	X (4)				120h	MSP + eval-SDC-validation					MSP + eval-SDC-validation
TOTAUX			6	1 5												
OU																
Parcours personnalisé Double cursus recherche	Théorie	UE double cursus recherche	2	validation	X (1)	X (1)					cf parcours double cursus mutualisé avec médecine, odontologie, pharmacie					
	Clinique	Stage recherche	4	validation		X (4)										
TOTAUX			6	1 5												
TOTAUX			60													
Pour les Modules 1,2, 4 et 5				Note du Module ≥ 10/20												
Pour le Module 3 et 4				Note du Module des domaines ≥ 10/20												
				Note de chaque UE ≥ 7/20												
* Le contrôle continu comporte au moins 2 épreuves																

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES (M3C) FASMa2

FASMa2 2026-2027								1ère session						2ème session		
UE THÉORIQUE	ECTS	S9	S10	CM	ED	TP	Durée totale étudiant	Contrôle continu	coefficient (%)	Durée épreuves CSCT	Durée des CC	coefficient (%)	Nature des épreuves	CSCT	Durée des épreuves	Nature des épreuves
I- UE Spécifique																
UE 1 - Obstétrique, maieutique, démarche clinique, diagnostic anténatal et médecine fœtale	9	9		50	28	12	90	S9- S10	50%	30mn	4h30	50%	Ecrit et Oral		30mn	Oral
UE 2 - Néonatalogie - pédiatrie	3	3		22	2	6	30	S9- S10	50%	30mn	1h30	50%	Ecrit et Oral		30mn	Oral
UE 3 - Gynécologie - sante génésique des femmes et assistance médicale a la procréation	5	5		31	12		43	S9- S10	50%	30mn	2h30	50%	Ecrit et Oral		30mn	Oral
UE 9 - Sciences humaines et sociales - droit, économie, management et langue étrangère	2	2		10	8		18	S9- S10	100%		1h		Ecrit		1h	Ecrit
UE 10 - Santé publique	2	2		13	9	2	24	S9- S10	100%		30mn-1h		Ecrit		30mn	Ecrit
UE 17 - Pharmacologie	1	1		1	7		8	S9- S10	100%		30mn-1h		Ecrit		15 30mir	Ecrit
UE 15 - Recherche	3	3			12		12	S9- S10	100%		1h30-2h		Ecrit et Oral		45min1h	Ecrit
UE 16 - Mémoire	5	5			36	4	40			30mn		100%	Ecrit et Oral		30mn	Ecrit et Oral
III- UE Préprofessionnelles																
UE Librement choisie	4	4					16						Selon UEP choisie			Selon UEP choisie
Total UE Théoriques FASMa2	34						197									
UE CLINIQUE et CSCT				P1	P2					CSCT				CSCT		
Evaluations cliniques				1	1			S9- S10	30%	1		70%	Mise en situation professionnelle	1		Mise en situation professionnelle
Suivi prénatal	26			8 sem	18 sem		910						A valider			A valider
Suivi pernatal																
Suivi post-natal																
Total UE clinique FASMa2	26						910									
Total enseignement FASMa2	60						1113									

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES DU DIPLOME DE FORMATION GENERALE EN SCIENCES MEDICALES 2026-2027

- Vu la loi n° 68-978 du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur, ensemble la loi N° 71-557 du 12 juillet 1974 aménageant certaines de ses dispositions notamment son article 45 ;
- Vu le décret n° 73-227 du 27 février 1973 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 23 juillet 1970 portant organisation du deuxième cycle des études médicales modifié par l'arrêté du 8 octobre 1971 et modifié par l'arrêté du 22 juillet 1980 ;
- Vu l'arrêté du 18 mars 1992 portant organisation du premier cycle et de la première année du deuxième cycle des études médicales ;
- Vu l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences médicales ;
- Vu l'arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé ;
- Vu la délibération du Conseil d'U.F.R. en sa séance du [REDACTED] ;
- Vu la décision du Conseil d'administration de l'Université de Tours du [REDACTED] .

Deuxième année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales

DFGSM2 – L2

TITRE 1^{er} - Dispositions générales

Le diplôme de formation générale en sciences médicales sanctionne la première partie des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en médecine ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau licence.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées chaque semestre à l'issue des enseignements qui y sont dispensés.

La validation des unités d'enseignement ou des éléments constitutifs des unités d'enseignement permet l'acquisition des crédits européens correspondants. Le nombre de crédits européens affectés à chaque unité d'enseignement est fixé sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

2026-2027 : Maquette DFGSM 2 = L2

Enseignements	Coefficient	ECTS	Semestre	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
Enseignements théoriques 384 h		51					317 h
UE Bio-pathologie : moyens d'exploration et illustrations	1	2	S3	12			12h
UE Sémiologie générale et Physiopathologie	1	4	S3	20 6			20h 14h
			S4		8		
UE Revêtement cutané	1	4	S3	26 23			26h 23h
UE Système cardiovasculaire	1	5	S3	41 33			41h 33h
UE Système neurosensoriel	1	5	S3	57 42			57h 42h
UE Anglais (15h en présentiel + 6h obligatoire au CRL)	1	3	S3 Gr. 1 S4 Gr. 2		15 +6 CRL		21h
UE Appareil locomoteur	1	5	S4	33			33h
UE Appareil respiratoire	1	5	S4	24 22	2		26h 24h (3h en distanciel/21h19h en présentiel)
UE Hormonologie reproduction	1	5	S4	36 27			36h 27h (2h en visio/34h25h en présentiel)
UE Santé Société Humanité	1	3	S4	28 23			28h 23h
UE Nutrition	1	4	S4	26 22			26h 22h
UE Reins et voies urinaires	1	5	S4	38 32			38h 32h
UE Sensibilisation à l'interdiction des pratiques du bizutage et à la prévention des VSS	1	1	S3	6			6h
TP Anatomie	/	/	S3 S4			2 3 2	5h 4h
TP Physiologie	/	/	S4			1	1h
Enseignements pratiques 275h30		9					265 h 30
Stage d'initiation aux soins infirmiers (4 semaines en juin ou juillet ou août)	/	3					140h
Stage de chirurgie et anesthésie (5 semaines mi-temps)	/	3					87h50
Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1	/	1					12h
Service sanitaire (théorique) : 16h de conférences (enregistrées) et 20h 10h de e-learning	1	2	S3 S4	36 26			36h 26h
Enseignements complémentaires 20h/enseignement comp. incluant l'examen		/					20 à 40h
UERG : Unité d'Enseignement en Recherche Biomédicale UERSH : Unité d'Enseignement en Recherche Sciences Humaines UEL : Unité d'Enseignement Libre (sous réserve d'ouverture au DFGSM – voir auprès de la scolarité) Associations – Volontariat étudiant Deux enseignements complémentaires sont à effectuer au cours de l'année.	1	4 à 8	S3 + S4				20h par Ens. Comp. (cours + examen)
TOTAL L2		60 à 68					602 h 30 à 622 h 30

Dans chaque enseignement théorique un temps sera consacré au service sanitaire.
TITRE 2 – Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

L2 / Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences = M3C

Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales 1^{ère} année

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal

Type d'épreuve : E : Écrit - O : Oral - QP : quitus présence

Pas de RSE en médecine

Enseignements	ECTS	REGIME GENERAL							
		Session 1				Session 2			
		Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Durée	Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Durée
Enseignements théoriques	51								
SEMESTRE 3 (examens en janvier)									
UE Bio-pathologie : moyens d'exploration et illustrations	2	ET	E	1	0h30	ET	E	1	0h30
UE Sémiologie générale et Physiopathologie	4	QP + ET	E	1	0h30	ET	E	1	0h30
UE Revêtement cutané	4	ET	E	1	1h00	ET	E	1	1h00
UE Système cardiovasculaire	5	ET	E	1	1h20 1h	ET	E	1	1h20 1h
UE Système neurosensoriel	5	ET	E	1	1h30	ET	E	1	1h30
UE Sensibilisation à l'interdiction des pratiques du bizutage et à la prévention des VSS	1	ET	E	1	15 mn	ET	E	1	15mn
UE Anglais : Groupe 1	3	CC	E + O	1	- 0h15	ET	E	1	1h30
SEMESTRE 4 (examens en mai-juin)									
UE Anglais Groupe 2	3	CC	E + O	1	- 0h15	ET	E	1	1h30
UE Appareil locomoteur	5	ET	E	1	1h30	ET	E	1	1h30
UE Appareil respiratoire	5	ET	E	1	1h30	ET	E	1	1h30
UE Hormonologie reproduction	5	ET	E	1	1h00	ET	E	1	1h00
UE Santé Société Humanité	3	CC	-	1	-	ET	E	1	1h00
UE Nutrition	4	ET	E	1	1h00	ET	E	1	1h00
UE Reins et voies urinaires	5	ET	E	1	1h30	ET	E	1	1h30
TP Anatomie	Pas d'évaluation Présence obligatoire								
TP Physiologie									
Enseignements pratiques	9								
Service sanitaire (partie théorique)	2	ET	E	1	1h	ET	E	1	1h
Stage initiation aux soins infirmiers : stage de 4 semaines en continu et à temps plein sous la conduite des cadres infirmiers	3	Session unique : Validation par le doyen							
Stage hospitalier de chirurgie	3	Session unique : Validation par le doyen							
AFGSU Niveau 1 : 2 jours (se fait à la fac)	1	Session unique : Validation par le doyen							
Enseignements complémentaires									
Deux enseignements complémentaires sont à effectuer au cours de l'année. Une inscription à une UERB-UERSH-UEL-Volontariat étudiant déjà validée n'est pas autorisée (sauf UEL-MOOC)	4 à 8	Voir M3C annexe 1				Voir M3C annexe 1			

TITRE 3 – Session

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session à la fin du 1^{er} semestre (S3) en janvier et à la fin du 2^{ème} semestre (S4) en mai-juin, session de rattrapage en août pour le S3 et S4.

Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne à une ou plusieurs UE (10/20) sont convoqués à la session de rattrapage relative à ces UE.

TITRE 4 – Validation

Enseignements théoriques	Les UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20.
Enseignements complémentaires	Validation prononcée par le jury sur proposition du responsable de chaque enseignement. Un enseignement complémentaire UERB-UERSH-UEL-Volontariat étudiant validé ne peut pas être suivi une 2 ^{ème} fois.
Enseignements pratiques	Stage d'initiation aux soins infirmiers : Le stage doit être validé par le Doyen sur la proposition des cadres infirmiers
	Stage hospitalier de chirurgie : Le stage doit être validé par le Doyen sur proposition des chefs de service
	Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 : Validation par le Doyen
	Service Sanitaire : <u>1^{ère} Session</u> : <u>Partie Théorique (écrit) :</u> - Un examen écrit en présentiel au 2^e semestre de la DFGSM2. En cas d'obtention d'une note inférieure à 10/20 à l'épreuve, l'étudiant devra obligatoirement se représenter aux épreuves écrites de la session de rattrapage. ➔ Validation : 10/20 minimum <u>Session</u> de rattrapage : <u>Partie Théorique :</u> - Si l'examen écrit de la 1^{ère} session est non validé : examen écrit. ➔ Validation : 10/20 minimum

La participation au contrôle continu, aux TD et aux TP est obligatoire y compris pour les enseignements complémentaires.

La participation aux **TD de sémiologie médicale générale** est obligatoire ~~car seule à permettre l'apprentissage progressif des gestes d'examen. Toute absence non justifiée pour raison médicale (certificat) ou de force majeure, ou toute absence répétée entrainera la nécessité de suivre le cycle complet de TD (soit 8 5 séances de 2 h) pendant l'année de L3.~~

La présence aux TD et TP est obligatoire ; un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par l'enseignant (appel ou feuille de présence). Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification.

Si l'étudiant détient un certificat médical, il le remet à la scolarité gestionnaire qui en informe l'enseignant. Pour toute autre raison, l'étudiant fournit une explication écrite à l'enseignant.

Le passage en L3 est autorisé avec une dette maximale de deux UE théoriques. Les UE théoriques devront être validées au plus tard à la fin du L3.

Parmi les stages, seul le stage en soins infirmiers peut faire l'objet d'une dette et devra être validé au plus tard à la fin du L3.

Les étudiants qui n'ont pas obtenu la validation **au bloc** des enseignements complémentaires (UERB-UERSH-UEL-Volontariat étudiant) ~~ou/et TD de sémiologie médicale~~ de L2 devront obligatoirement le valider en L3, en plus du bloc des enseignements complémentaires de L3.

TITRE 5 – Redoublement

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour :

- Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 **et/ ou un résultat admis**
- Les enseignements complémentaires validés
- Les stages validés

Concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études, les modalités de contrôle de connaissances et de compétences qui s'appliquent aux deux sessions sont les mêmes que celles de la 2ème session du régime général.

Troisième année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales

DFGSM3 – L3

TITRE 1^{er} - Dispositions générales

Le diplôme de formation générale en sciences médicales sanctionne la première partie des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en médecine ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau licence.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées chaque semestre à l'issue des enseignements qui y sont dispensés.

La validation des unités d'enseignement ou des éléments constitutifs des unités d'enseignement permet l'acquisition des crédits européens correspondants. Le nombre de crédits européens affectés à chaque unité d'enseignement est fixé sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

2026-2027 : Maquette DFGSM 3 = L3

Enseignements	Coefficient	ECTS	Semestre	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
Enseignements théoriques 341 h		41					301 h 30
UE De l'agent infectieux à l'hôte	1	5	S5	48h30 38h			58h30 47h00
-TP Microbiologie	1	/	S5			6	
-TP Parasitologie	1	/	S5			4 3	
UE Génétique médicale	1	4 3	S5	20			20h
UE Tissu sanguin	1	3	S5				23h 20h
-TP Hématologie	/	/	S5			3 2	
-TD Hématologie – CM hémato-cellulaire	/	/	S5	10	10		
-TD Hématologie – CM hémostase	/	/	S5	6	6		
-TD Hématologie – CM transfusion	/	/	S5	2	4		
UE Anglais (16h en présentiel + 6h obligatoire au CRL)	1	3	S5 Gr.1 S6 Gr.2		16+ 6 CRL		22h
UE Appareil digestif	1	5	S6	52 42	2 1		54h 43h
UE Immunologie	1	5 4	S6	36 27			36h 27h
UE Bases traitements médicamenteux	1	3	S6	18 14			18h 14h
UE Biopathologie moléculaire, cellulaire et tissulaire (6h 4h en présentiel + 13h 11h en distanciel + 7h CM interactif)	1	4	S6	19 22	10		29h 22h
UE Santé Société Humanité	1	5	S6	36 30	10		46h 40h
UE Santé Environnementale (capsules vidéo)	1	2	S6	5h30			5h30
UE Numérique en Santé (en distanciel)	1	2	S5 S6	28			28h
TP Anatomie	1	/	S6			1h	1h
UE Lecture Critique d'Articles (LCA)	1	2	S6	12			12h
Enseignements pratiques 190 h à 257 h		19					155 h à 222 h
Stage de Médecine : 5 semaines	/	6	/				87h30
Stage Imagerie : 2 semaines	/	4	/				35h00
SERVICE Sanitaire : 16h : conférence et 20h en e-learning 10h TD+ 10h de travail personnel + stage (2 semaines : novembre et avril)	1	5	S5 S6	36h -	- 10h		46h 20h + stages 3h à 70h
TD Sémiologie médicale générale	1	2	S5		8 2		8h 2h
TD Sémiologie radiologique	1	1	S5		6 2		6h 2h
TD Sémiologie chirurgicale	1	1	S6+ S5	1h30 1h	4h30	3h	4h30 5h30
Enseignements complémentaires 20h par enseignement		/					20 à 40h
UERG : Unité d'Enseignement en Recherche Biomédicale UERSH : Unité d'Enseignement en Recherche Sciences Humaines UEL : Unité d'Enseignement Libre (sous réserve d'ouverture au DFGSM – voir auprès de la scolarité) Associations –Volontariat étudiant Deux enseignements complémentaires sont à effectuer au cours de l'année.	1	4 à 8	S5 + S6	/	/	/	20h par Ens. Comp. (cours + examen inclus)
TOTAL L3 551 h à 638 h		60 à 68					476h 30 à 563 h 30

Dans chaque enseignement théorique un temps sera consacré au service sanitaire.

TITRE 2 – Modalités de contrôle des connaissances

L3 / Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences = M3C

Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales 2ème année

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal

Type d'épreuve : E : Écrit - O : Oral - QP : quitus présence

Pas de RSE en médecine

Enseignements	ECTS	REGIME GENERAL							
		Session 1				Session 2			
		Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Durée	Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Durée
Enseignements théoriques	41								
SEMESTRE 5 (<i>examens en janvier</i>)									
UE De l'agent infectieux à l'hôte	7	ET	E	1	1h30	ET	E	1	1h30
-TP Microbiologie*	/	ET	E + QP	1	0h20	ET	E	1	0h20
-TP Parasitologie	/	ET	E +QP	1	0H20	ET	O	1	0H20
UE Génétique médicale	4	ET	E	1	1h00	ET	E	1	1h00
UE Tissu sanguin	3	ET	E	1	1h00	ET	E	1	1h00
-TP Hématologie	/	Pas d'évaluation – QP – présence obligatoire							
TD Hématologie – hémato-cellulaire	/	pas de QP – présence obligatoire							
TD Hématologie – hémostase	/	Présence obligatoire							
TD Hématologie-transfusion	/	Présence obligatoire							
UE Anglais : Groupe 1	3	CC	E + O	1	- 15 min	ET	E	1	1h30
SEMESTRE 6 (<i>examens en mai-juin</i>)									
UE Anglais : Groupe 2	3	CC	E + O	1	- 15 min	ET	E	1	1h30
UE Appareil digestif	7	ET	E	1	1h30	ET	E	1	1h30
UE Immunologie	5	ET	E	1	1h00	ET	E	1	1h00
UE Bases traitements médicamenteux	3	ET	E	1	0h45	ET	E	1	0h45
UE Biopathologie moléculaire, cellulaire et tissulaire	4	ET + QP pour ED	E	1	1h00	ET	O	1	0h30
UE Santé Société Humanité	5	CC + QP pour ED	E	1	-	ET	E + O pour ED	1	1h00
UE Santé Environnementale (capsules vidéo)	2	Session unique : CC - E Validation au fur et à mesure de la progression							
UE Numérique en Santé (capsules vidéo)	2	CC +ET	E E	1	- 30 mn	ET	E	1	30 mn
UE Lecture Critique d'Articles (LCA)		ET	E	1	45mn	ET	E	1	45mn
Enseignements pratiques	19								
Stage de médecine	6	Session unique : A valider							
Stage hospitalier d'imagerie	4	Session unique : A valider							

Service Sanitaire (SESA)* - TD		QP	/	1	/	ET	O	1	20 mn
Service Sanitaire (SESA)* - S5 + S6 partie pratique + stage	5	QP + CC ★	E rapport + O oraux	1	0h20 par groupe pour oral stage	Stage OU ET	E + O	1	20 mn
TD Sémiologie médicale générale	2	ET	O	1	0h30	ET	O	1	0h30
TD Sémiologie chirurgicale	1	QP : présence strictement obligatoire à toutes les séances							
TD Sémiologie radiologique	1	ET	E	1	0h30	ET	E	1	0h30
TP Anatomie	/	Présence obligatoire							
Enseignements complémentaires	/								
Deux enseignements complémentaires sont à effectuer au cours de l'année. Une inscription à une UERB-UERSH-UEL-Volontariat étudiant déjà validée n'est pas autorisée (sauf UEL-MOOC)	/	2 modules à valider							

* Ne pourront se présenter à la session de rattrapage que les étudiants ajournés à l'examen de fin de dernière séance

Pour la session de rattrapage :

- Partie théorique : Ecrit 1h00
(si absence au TD = note 0 – pour toute ABI et si plus de 2 ABJ = note 0)
- Partie pratique : Oral + rapport de stage écrit et oral + stage

TITRE 3 – Sessions

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session à la fin du 1^{er} semestre (S5) en janvier et à la fin du 2^{ème} semestre (S6) en mai-juin, session de rattrapage en août pour le S5 et S6.

Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne à une ou plusieurs UE (10/20) sont convoqués à la session de rattrapage relative à ces UE.

TITRE 4 – Validation

Enseignements théoriques	Les UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20.
Enseignements complémentaires	Validation prononcée par le jury sur proposition du responsable de chaque enseignement. Un enseignement complémentaire UERB-UERSH-UEL-Volontariat étudiant validé ne peut pas être suivi une 2 ^{ème} fois.
Enseignements pratiques : Stages hospitaliers de Médecine et d'Imagerie	Les stages doivent être validés par le Doyen sur proposition des chefs de service
Enseignements pratiques : sémiologies médicale, radiologique et chirurgicale	Présence obligatoire pour la validation
Enseignements pratiques : Service sanitaire	1^{ère} Session : <u>Partie Théorique (écrit) :</u> - Un examen écrit en présentiel au 1^{er} semestre de la DFGSM3. En cas d'obtention d'une note inférieure à 10/20 à l'épreuve, l'étudiant devra obligatoirement se représenter aux épreuves écrites de la session de rattrapage. - Présence obligatoire aux TD : pour toute absence injustifiée et au-delà de deux absences justifiées, l'étudiant sera ajourné à la partie théorique de la 1^{ère} session et devra se présenter à l'oral de la session de rattrapage. ➔ Validation : 10/20 minimum + présence aux TD <u>Partie Pratique (TD + stage) :</u> - Présence aux TD : 5 TD sur l'année. 2^{ème} session si au moins une absence injustifiée ou au moins 3 absences justifiées. - Préparation du projet (note sur 20) : diagnostic de terrain et rédaction du rapport en groupe

	• Implication individuelle dans le groupe (note individuelle sur 20) • Réalisation des actions sur le terrain (note sur 20 par référent de stage) • Rédaction et présentation du rapport à l'oral (note sur 20) ➔ Validation : Obtention d'une moyenne de 10/20 à la partie théorique pratique, présence lors des TD à la partie pratique et présence lors de l'action, sinon non validé que l'absence soit justifiée ou non <u>Session</u> de rattrapage : <u>Partie Théorique :</u> • Si l'examen écrit de la 1^{ère} session est non validé : examen écrit. • Si absence(s) aux TD : oral de rattrapage (30 mn de préparation + 15 mn de présentation) pour toute absence injustifiée et au-delà de deux absences justifiées. <u>Partie Pratique : en cas d'invalidation du stage</u> • Absence(s) aux TD : oral de rattrapage 20 min, envoi du sujet en amont pour le préparer. Validation si note > 10/20 • Note moyenne inférieure à 10/20 : oral de rattrapage 20 min, envoi du sujet en amont pour le préparer. Validation si note > 10/20. Si absence de rendu des écrits de la partie pratique, remettre le rapport écrit manquant et présentation à l'oral. • Action non réalisée : Stage de rattrapage pendant la période estivale. Validation si note >10/20. • Oral de rattrapage (30 mn de préparation + 15 mn de présentation). Si absence de rendu des écrits de la partie pratique, remettre le rapport écrit manquant et présentation à l'oral. • Stage pendant la période estivale si l'action n'a pas été réalisée
--	--

La participation au contrôle continu, aux TD et aux TP est obligatoire y compris pour les enseignements complémentaires.

La participation aux **à la séance de** TD de sémiologie médicale **générale** est obligatoire car seule à permettre l'apprentissage progressif des gestes d'examen. Toute absence non justifiée pour raison médicale (certificat) ou de force majeure, ou toute absence répétée entraînera l'impossibilité de se présenter à l'examen et donc la nécessité de suivre le cycle complet de TD l'année suivante au prix d'un redoublement en L3.

Pour être autorisé à se présenter à l'examen, l'étudiant doit avoir assisté à au-moins **7 4** séances de TD sur les **8 5** prévues (4 en L2 et **4-1** en L3), et fournir un justificatif d'absence pour la séance manquée. En cas d'absence à plusieurs séances, l'étudiant devra les rattraper, si nécessaire auprès d'un autre groupe.

L'épreuve consiste en la réalisation par l'étudiant(e) de 6 gestes d'examen choisis par l'examineur ou examinatrice parmi une liste de 50 items. Ces gestes sont réalisés sur un(e) étudiant(e) passant l'examen en binôme.

La session de rattrapage est organisée selon les mêmes modalités.

La présence aux TD et TP est obligatoire ; un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par l'enseignant (appel ou feuille de présence). Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification.

Si l'étudiant détient un certificat médical, il le remet à la scolarité gestionnaire qui en informe l'enseignant. Pour toute autre raison, l'étudiant fournit une explication écrite à l'enseignant.

Le passage en DFASM1 est autorisé si toutes les UE de L2 (dettes) et de L3 sont validées à la fin du L3 ainsi que l'ensemble des enseignements pratiques et complémentaires.

Le diplôme de formation générale en sciences médicales est délivré aux étudiants qui ont validé l'ensemble des unités d'enseignement permettant d'acquérir les 180 crédits européens correspondant à la formation dispensée.

TITRE 5 – Redoublement

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour :

- Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 **et/ou un résultat admis**
- Les enseignements complémentaires validés
- Les stages validés

Mesures dérogatoires et non obligatoires : en cas de redoublement, un étudiant de L3 ajourné peut suivre des UE de DFASM1 par anticipation et sous certaines conditions. Cette mesure ne concerne que des étudiants redoublant pour une ou plusieurs matières de L3, et exclue *de facto* un étudiant ayant une dette de L2.

Le nombre d'UE pouvant être anticipé est limité :

Pour le premier semestre :

- un étudiant n'ayant aucune UE de L3 à repasser pourrait anticiper au mieux 2 modules de DFASM1,
- un étudiant ayant 1 UE de L3 à repasser pourrait anticiper 1 UE de DFASM1,
- un étudiant ayant 2 UE de L3 à repasser ne pourrait anticiper aucune UE de DFASM1.

Les règles s'appliquent de la même manière pour le second semestre, les deux semestres étant considérés comme « indépendants ».

Les UE concernées par anticipation en DFASM1 sont l'Orl, la Maxillo, la Dermatologie, l'Ophtalmologie et la Médecine Physique et de Réadaptation.

Concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études, les modalités de contrôle de connaissances et de compétences qui s'appliquent aux deux sessions sont les mêmes que celles de la 2ème session du régime général.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES DU DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MEDICALES 2026-2027

- Vu le code de la santé publique ;
- Vu le code de l'éducation, notamment le livre VI ;
- Vu l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue de diplôme de formation générale en sciences médicales ;
- Vu l'arrêté du 8 avril 2013 modifié relatif au régime des études en vue du premier cycle et du deuxième cycle des études médicales ;
- Vu les délibérations du Conseil d'U.F.R. dans sa séance du [REDACTED].

Première année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales

DFASM1 – MM1

TITRE 1^{er} – Dispositions générales

Le deuxième cycle des études médicales a pour objectif l'acquisition des compétences génériques permettant aux étudiants d'exercer par la suite, en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire, les fonctions du troisième cycle et d'acquérir les compétences professionnelles de la formation dans laquelle ils s'engageront au cours de leur spécialisation.

Le diplôme de formation approfondie en sciences médicales sanctionne le deuxième cycle ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

Au cours du deuxième cycle, les étudiants effectuent 36 mois de stages à temps partiel ou l'équivalent de 18 mois à temps plein et doivent effectuer au moins 25 gardes réparties sur les 3 années universitaires DFASM1, DFASM2 et DFASM3.

En DFASM1 les étudiants effectuent chacun de leur stage à temps plein.

La validation des stages est prononcée, à l'issue de chaque stage ou ensemble de stages par le directeur de l'unité de formation et de recherche médicale sur avis du responsable pédagogique qui tient compte de l'évaluation effectuée par le référent de stage. L'évaluation est réalisée conformément à l'article 15 de l'arrêté du 8 avril 2013 au regard des annexes de ce même arrêté.

TITRE 2 – Sessions

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session, répartie en 3 périodes d'examen et une session de rattrapage en juillet pour tous les examens.

Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne (10/20) à une ou plusieurs UE (hors UE Stages, UE Gardes et UE ECOS) sont convoqués à la session de rattrapage relative à ces UE.

TITRE 3 – Validation

Enseignements théoriques obligatoires (44 15 UE)	Les UE «Enseignements théoriques » doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20
Enseignements libres (optionnels) : UERB-UERSH-UEL Asso.- Volontariat étudiant	Un enseignement libre est à effectuer pendant l'année de MM1 (sauf Elus et Moniteurs AFGSU / 6 ECTS x 2 ans). La ré-inscription dans une UERB-UERSH-UEL-Volontariat étudiant déjà acquise n'est pas autorisée (sauf Elus, moniteurs ECOS et UEL MOOC). Voir M3C en annexe 2.

Enseignements pratiques	UE Examens cliniques objectifs structurés (ECOS) facultaires La validation du deuxième cycle nécessite notamment d'obtenir une note finale d'ECOSf $\geq 10/20$, selon un contrôle continu comportant trois ECOSf (un en DFASM1, un en DFASM2 et un en DFASM3), la note finale prenant en compte 20 % de la note obtenue en DFASM1, 30 % de la note obtenue en DFASM2 et 50 % de la note obtenue en DFASM3. L'augmentation du poids des ECOSf au cours du 2^{ème} cycle correspond à l'augmentation des attendus compte tenu du développement des compétences. Une session de rattrapage sera organisée après la note finale en DFASM3 en cas de non validation des ECOSf.
	UE Stages / session unique L'étudiant devra réaliser 4 périodes de stage durant l'année DFASM1. La validation du stage reste à l'appréciation du responsable de stage. A la fin du DFASM, les étudiants devront avoir validé 36 mois mi-temps (soit 18 mois temps plein). Un étudiant redoublant devra réaliser de nouveau les 4 périodes de stages.
	UE Gardes / session unique Un étudiant devra réaliser 25 gardes avant la fin du DFASM3 dont 4 gardes minimum à effecteur au cours du DFASM1 entre le 01/10/N et le 30/04/N+1. Un étudiant redoublant sa DFASM1 qui n'aura pas validé 4 gardes devra effectuer de nouveau 4 gardes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1. Les 4 gardes minimum sont comptabilisées du 1er octobre au 30 avril et aucune absence injustifiée ne sera tolérée durant toute l'année du DFASM1. Quel que soit le nombre de gardes, toute absence injustifiée entraînera l'ajournement à l'UE Gardes.
Enseignements complémentaires	C2i niveau 2 « métiers de la santé » : à valider avant la fin du DFASM2 Supprimé
	AFGSU niveau 2 (2 jours) : à valider avant la fin du DFASM2
	Thèmes prioritaires : QCM en ligne à valider avant la fin de la DFASM2 Cours en ligne

Des ECOS nationaux seront organisés en mai **ou juin** de l'année de DFASM3 dont la note sera prise en compte dans la procédure nationale d'appariement. Le contenu des ECOS est défini par les situations de départ dont la liste a été établie au niveau du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (annexe 2 du 21 décembre 2021 portant modification de plusieurs arrêtés relatifs aux formations de santé).

La participation aux **TD** et aux **TP** est obligatoire y compris pour les enseignements optionnels.; un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par l'enseignant (appel ou feuille de présence). Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification.

Si l'étudiant détient un certificat médical, il le remet à la scolarité gestionnaire qui en informe l'enseignant. Pour toute autre raison, l'étudiant fournit une explication écrite à l'enseignant.

Toute absence à un contrôle continu entraînera la note de 0 à ce contrôle continu.

Le passage en DFASM2 est autorisé avec une dette maximale de deux UE Enseignements théoriques ~~hors enseignements libres (optionnels).~~ **et/ou une dette sur le bloc enseignements libres.**

Toutes les UE Enseignements théoriques de DFASM1 devront être validées au plus tard à la fin du DFASM2.

Le passage en DFASM3 est autorisé si toutes les UE de DFASM1 et de DFASM2 (hors UE ECOS) sont validées à la fin du DFASM2 ainsi que l'ensemble des enseignements pratiques, complémentaires et libres.

TITRE 4 – Redoublement

En cas de redoublement,

- le bénéfice reste acquis pour :
 - Toutes les UE Enseignements théoriques où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 **et/ou un résultat admis (ADM)**
 - Les enseignements libres validés (note supérieure ou égale à 10/20 **et/ou un résultat admis**)
- les étudiants doivent de nouveau accomplir les 4 périodes de stage

- Un étudiant redoublant sa DFASM1 qui n'aura pas validé 4 gardes (UE Gardes = AJ) devra effectuer de nouveau 4 gardes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1.

Les 4 gardes minimum sont comptabilisées du 1er octobre au 30 avril et aucune absence injustifiée ne sera tolérée durant toute l'année du DFASM1.

Quel que soit le nombre de gardes, toute absence injustifiée entraînera l'ajournement à l'UE Gardes.

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et **une des années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions**, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale responsable.

Concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études, les modalités de contrôle de connaissances et de compétences qui s'appliquent aux deux sessions sont les mêmes que celles de la 2ème session du régime général.

Modalités de Contrôles des Connaissances et des Compétences (= M3C)

MM1

ANNEXE 1

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (M3C) DFASM1 2026/ 2027

	1 ^{ère} session									2 ^{ème} Session			ECTS	CM	TD	TP	Total hres étu.
	T1			T2			T3										
	Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée ^h	Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée ^h	Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée ^h	Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée ^h					
Enseignements théoriques																	
TRIMESTRE 1 - 79h 98 h																	
UE Cardiologie	ET	E	1h15							ET	E	1h15	3 2	35 28			35 28h
UE Pneumologie	CC + ET	E	1h							ET	E	1h	3 2	26 24			26 24h
UE Gastro-entérologie Pathologies digestives (passe du T3 au T1)	CC + ET	E	1h							ET	E	1h	2	22 20			22 20h
UE Médecine Physique et de Réadaptation (passe du T2 au T1)	ET	E	1h							ET	E	1h	2	10			10h
UE Douleurs anesthésie soins palliatifs (passe du T3 au T1)	CC + ET	E	1 h							ET	O		2	8	8		16h
TRIMESTRE 2 - 52h 66 h																	
UE Rhumatologie				ET	E	1 h				ET	E	1 h	2	10			10h
UE Orthopédie				ET	E	1 h				ET	E	1 h	2	8			8h
UE Dermatologie				CC+ET	E	1 h				ET	O	20 mn	2	12			12h
UE Immunologie (passe du T3 au T2)				ET	E	1h				ET	E	1h	2	18			18h
UE Hématologie (passe du T3 au T2)				ET	E	1h				ET	E	1h	2	18			18h
TRIMESTRE 3 - 98h 62 h																	
UE Lecture Critique d'Article (LCA)							ET	E	2h30	ET	E	2h30	3	24 18			24 18h
UE Ophtalmologie (passe du T2 au T3)							ET	E	1h	ET	E	1h	2	12			12h
UE ORL (passe du T1 au T3)							ET	E	1h	ET	E	1h	2		10 9		10 9h
UE Stomato-chirurgie maxillo faciale (passe du T1 au T3)							ET	E	1h	ET	E	1h	2	8			8h
UE Neurologie/Neuro-Chirurgie (passe de MM2 en MM1)							ET	E	1 h	ET	E	1h	2	22 15			22h 15h
													31				229h 226 h

Deuxième année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales

DFASM2 – MM2

2026-2027

TITRE 1^{er} – Dispositions générales

Le deuxième cycle des études médicales a pour objectif l'acquisition des compétences génériques permettant aux étudiants d'exercer par la suite, en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire, les fonctions du troisième cycle et d'acquérir les compétences professionnelles de la formation dans laquelle ils s'engageront au cours de leur spécialisation.

Le diplôme de formation approfondie en sciences médicales sanctionne le deuxième cycle ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

Au cours du deuxième cycle, les étudiants effectuent 36 mois de stages à temps partiel ou l'équivalent de 18 mois à temps plein et doivent effectuer au moins 25 gardes réparties sur les 3 années universitaires DFASM1, DFASM2 et DFASM3.

En DFASM2 les étudiants effectuent chacun de leur stage à temps plein.

TITRE 2 – Sessions

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session, répartie en 3 périodes d'examen et une session de rattrapage en juillet pour tous les examens.

Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne (10/20) à une ou plusieurs UE (hors UE Stages, UE Gardes et UE ECOS) sont convoqués à la session de rattrapage relative à ces UE.

TITRE 3 – Validation

Enseignements théoriques obligatoires (14 UE)	Les UE de cet enseignement théoriques doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20
Enseignements libres (optionnels) : UERB-UERSH-UEL Asso. – Volontariat étudiant	Un enseignement libre est à effectuer pendant l'année de MM1 (sauf Elus et Moniteurs AFGSU / 6 ECTS x 2 ans) . La ré-inscription dans une UERB-UERSH-UEL-Volontariat étudiant déjà acquise n'est pas autorisée (sauf Elus, moniteurs ECOS et UEL MOOC) . Voir M3C en annexe 2.
Enseignements pratiques	UE Examens cliniques objectifs structurés (ECOS) facultaires La validation du deuxième cycle nécessite notamment d'obtenir une note finale d'ECOSf $\geq 10/20$, selon un contrôle continu comportant trois ECOSf (un en DFASM1, un en DFASM2 et un en DFASM3), la note finale prenant en compte 20 % de la note obtenue en DFASM1, 30 % de la note obtenue en DFASM2 et 50 % de la note obtenue en DFASM3. L'augmentation du poids des ECOSf au cours du 2 ^{ème} cycle correspond à l'augmentation des attendus compte tenu du développement des compétences. Une session de rattrapage sera organisée après la note finale en DFASM3 en cas de non validation des ECOSf.
	UE Stages / session unique L'étudiant devra réaliser 4 périodes de stage durant l'année DFASM2. La validation du stage reste à l'appréciation du responsable de stage. A la fin du DFASM, les étudiants devront avoir validé 36 mois mi-temps (soit 18 mois temps plein). Un étudiant redoublant devra réaliser de nouveau les 4 périodes de stages.
	UE Gardes / session unique Un étudiant devra réaliser 25 gardes avant la fin du DFASM3 dont 4 gardes minimum à effectuer au cours du DFASM2 entre le 01/10/N et le 30/04/N+1.

	Un étudiant redoublant sa DFASM2 qui n'aura pas validé 4 gardes devra effectuer de nouveau 4 gardes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1. Les 4 gardes minimum sont comptabilisées du 1er octobre au 30 avril et aucune absence injustifiée ne sera tolérée durant toute l'année du DFASM2. Quel que soit le nombre de gardes, toute absence injustifiée entraînera l'ajournement à l'UE Gardes.
Enseignements complémentaires	C2i niveau 2 « métiers de la santé » : à valider avant la fin du DFASM2 Supprimé
	AFGSU niveau 2 (2 jours) : à valider avant la fin du DFASM2
	Thèmes prioritaires : QCM en ligne à valider avant la fin de la DFASM Supprimé

Des ECOS nationaux seront organisés en mai **ou juin** de l'année de DFASM3 dont la note sera prise en compte dans la procédure nationale d'appariement. Le contenu des ECOS est défini par les situations de départ dont la liste a été établie au niveau du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (annexe 2 du 21 décembre 2021 portant modification de plusieurs arrêtés relatifs aux formations de santé).

La participation aux **TD** et aux **TP** est obligatoire y compris pour les enseignements optionnels.; un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par l'enseignant (appel ou feuille de présence). Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification.

Si l'étudiant détient un certificat médical, il le remet à la scolarité gestionnaire qui en informe l'enseignant. Pour toute autre raison, l'étudiant fournit une explication écrite à l'enseignant.

Toute absence à un contrôle continu entraînera la note de 0 à ce contrôle continu.

La présence au premier cours de l'UE Maladies infectieuses est obligatoire (cours de 30 minutes).

Le passage en DFASM3 est autorisé si tous les enseignements de DFASM1 et de DFASM2 (hors UE ECOS) sont validés à la fin du DFASM2.

TITRE 4 – Redoublement

En cas de redoublement,

- le bénéfice reste acquis pour :
 - Toutes les UE Enseignements théoriques où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 **et/ou un résultat admis (ADM)**
 - Les enseignements libres validés (note supérieure ou égale à 10/20 **et/ou un résultat admis**)
- les étudiants doivent de nouveau accomplir les 4 périodes de stage
- Un étudiant redoublant sa DFASM2 qui n'aura pas validé 4 gardes (UE Gardes = AJ) devra effectuer de nouveau 4 gardes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1. Les 4 gardes minimum sont comptabilisées du 1er octobre au 30 avril et aucune absence injustifiée ne sera tolérée durant toute l'année du DFASM2. Quel que soit le nombre de gardes, toute absence injustifiée entraînera l'ajournement à l'UE Gardes.

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et **une des années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions**, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale responsable.

Concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études, les modalités de contrôle de connaissances et de compétences qui s'appliquent aux deux sessions sont les mêmes que celles de la 2ème session du régime général.

Modalités de Contrôles des Connaissances et des Compétences (= M3C)

MM2

ANNEXE 1
MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (M3C) DFASM2 2026/2027

	1 ^{ère} session									2 ^{ème} session			ECTS	CM	TD	Total hres étu.
	T1			T2			T3									
	Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée -	Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée -	Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée -	Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée -				
Enseignements théoriques																
TRIMESTRE 1 - 68h30 61h30																
UE Maladies infectieuses	CC + ET	E	1h							ET	E	1h	2	10h30		10h30
UE Endocrino/Diabétologie/Nutrition	ET	E	1h							ET	E	1h	2	18h 15h		18h 15h
UE Vieillesse-Gériatrie	ET + QP	E -	1h -							ET	E	1h	2		4h (2 x 2h)	4h
UE Pédiatrie	CC + ET	E	1h							ET	E	1h	3	24h 20h		24h 20h
UE Médecine Légale 1x2h présentiel + 5x2h en podcast)	ET	E	1h							ET	E	1h	2	12h		12h
TRIMESTRE 2 - 91h 80h																
UE Urologie				ET	E	1h				ET	E	1h	2	12h 10h		12h 10h
UE Néphrologie				ET	E	1h				ET	E	1h	2	16h 14h		16h 14h
UE Gynécologie et obstétriques				ET	E	2h				ET	E	1h	3	35h 28h		35h 28h
UE Pharmacologie (14h en distanciel + 2h en présentiel)				ET	E	1h				ET	E	1h	2	16h		16h
UE LCA				ET	E	2h				ET	E	2h	3	12h		12h
TRIMESTRE 3 - 58h 49h																
UE Psychiatrie							CC + ET	E	1h	ET	O		2	8h		8h
UE Cancérologie							ET	E	30 mn 1h	ET	E	30 mn 1h	1	10h 8h		10h 8h
UE Neurologie/Neuro-Chirurgie <i>uniquement pour 2026-2027</i>							ET	E	1h	ET	E	1h	2	22h 15h		22h 15h
UE Module : Urgence/Réanimation/Thérapeutique							ET	E	1h 30	ET	E	1h 30	3	18h		18h
													31			217h30 190h30

Enseignements pratiques			
	UE ECOS facultaires	ECOS - 5 stations	0
	UE Stages hospitaliers	L'étudiant devra réaliser 4 périodes de stage durant l'année DFASM2. La validation du stage reste à l'appréciation du responsable de stage. A la fin du DFASM, les étudiants devront avoir validé 36 mois mi-temps (soit 18 mois temps plein). Un étudiant redoublant devra réaliser de nouveau les 4 périodes de stages.	6
	UE Gardes	Un étudiant devra réaliser 25 gardes avant la fin du DFASM3 dont 4 gardes minimum à effecteur au cours du DFASM2 entre le 01/10/N et le 30/04/N+1. Un étudiant redoublant sa DFASM2 qui n'aura pas validé 4 gardes devra effectuer de nouveau 4 gardes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 avant le 30 avril. Les 4 gardes minimum sont comptabilisées du 1er octobre au 30 avril et aucune absence injustifiée ne sera tolérée durant toute l'année du DFASM2. Quel que soit le nombre de gardes, toute absence injustifiée entraînera l'ajournement à l'UE Gardes.	± 3
Total ECTS			38 40

Enseignements libres (optionnels)					
	UERG - UERSH - UEL	Durée de l'enseignement = 20h / semestre Validation : voir annexe 2	Durée de l'enseignement = 20h / semestre Validation : voir annexe 2	4 à 12	20h
	Associations - Volontariat étudiant	session unique validation : voir annexe 2		4 à 12	

Enseignements complémentaires			
G2I niveau 2 "métiers de la santé"	SUPPRIMÉ	session unique : A valider par le Doyen avant la fin du DFASM2	2
Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2	session unique : A valider par le Doyen avant la fin du DFASM2		2
Thèmes prioritaires	SUPPRIMÉ	session unique : QCM en ligne - A valider par le Doyen avant la fin du DFASM2	/
TOTAL ECTS			46
			210h30

* durée : la durée de l'épreuve est précisée lorsqu'il s'agit d'un écrit

Troisième année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales

DFASM3 – MM3 / 2026-2027

TITRE 1^{er} – Dispositions générales

Le deuxième cycle des études médicales a pour objectif l'acquisition des compétences génériques permettant aux étudiants d'exercer par la suite, en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire, les fonctions du troisième cycle et d'acquérir les compétences professionnelles de la formation dans laquelle ils s'engageront au cours de leur spécialisation.

Le diplôme de formation approfondie en sciences médicales sanctionne le deuxième cycle ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

Au cours du deuxième cycle, les étudiants effectuent 36 mois de stages à temps partiel ou l'équivalent de 18 mois à temps plein et doivent effectuer au moins 25 gardes réparties sur les 3 années universitaires DFASM1, DFASM2 et DFASM3.

TITRE 2 – Sessions

Une deuxième session est organisée pour les UE Sciences Humaines et ECOS facultaire ainsi que pour les enseignements libres.

TITRE 3 – Validation

Enseignements théoriques obligatoires (2 UE)	Les UE «Enseignements théoriques » doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20
Enseignements pratiques	UE Stages / session unique Un étudiant devra réaliser 4 périodes (en cas de choix d'un stage d'externe sénior) ou 5 périodes (en absence de stage externe sénior) durant l'année de DFASM3. La validation du stage reste à l'appréciation du responsable de stage. A la fin du DFASM, les étudiants devront avoir validé 36 mois mi-temps (soit 18 mois temps plein). Un étudiant redoublant devra réaliser de nouveau les 5 périodes de stages (en absence de stage externe sénior). Un étudiant ayant le statut d'auditeur libre devra réaliser de nouveau les 5 périodes de stages.
	UE Gardes / session unique Un étudiant devra réaliser 25 gardes minimum (sur l'ensemble du DFASM) au 30 avril de son année de DFASM3 et aucune absence injustifiée ne sera tolérée durant l'année du DFASM3. . Un étudiant redoublant n'ayant pas validé son UE Gardes devra effectuer les gardes manquantes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 pour atteindre 25 gardes au 30 avril. . Un étudiant redoublant n'ayant pas validé son UE Gardes de l'année précédente devra effectuer les gardes manquantes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 pour atteindre 25 gardes. . Un étudiant ayant le statut d'Auditeur devra effectuer 3 gardes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1. Quel que soit le nombre de gardes, toute absence injustifiée entraînera l'ajournement à l'UE Gardes.
Enseignements libres (optionnels) : UERB-UERSH-UEL Asso. –Volontariat étudiant	Un enseignement libre est à effectuer pendant l'année de MM3 (sauf Elus et Moniteurs AFGSU / 6 ECTS x 2 ans). MM1 = 4 ECTS, MM2 = 4 ECTS, MM3 = 4 ECTS soit 12 ECTS sur le DFASM. La ré-inscription dans une UERB-UERSH-UEL-Volontariat étudiant déjà validée n'est pas autorisée (sauf Elus, moniteurs ECOS et UEL MOOC). Voir M3C en annexe 2.

Examens cliniques objectifs structurés (ECOS) facultaires

La validation du deuxième cycle nécessite notamment d'obtenir une note finale d'ECOSf $\geq 10/20$, selon un contrôle continu comportant trois ECOSf (un en DFASM1, un en DFASM2 et un en DFASM3), la note finale prenant en compte 20 % de la note obtenue en DFASM1, 30 % de la note obtenue en DFASM2 et 50 % de la note obtenue en DFASM3. L'augmentation du poids des ECOSf au cours du 2^{ème} cycle correspond à l'augmentation des attendus compte tenu du développement des compétences.

En cas d'absence justifiée aux ECOSf de DFASM1, l'étudiant sera noté en DFASM2 à hauteur de 50 % de la note globale.

Une session de rattrapage sera organisée après la note finale en DFASM3 en cas de non validation des ECOSf.

Des ECOS nationaux seront organisés en mai **ou juin** de l'année de DFASM3 dont la note sera prise en compte dans la procédure nationale d'appariement. Le contenu des ECOS est défini par les situations de départ dont la liste a été établie au niveau du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (annexe 2 du 21 décembre 2021 portant modification de plusieurs arrêtés relatifs aux formations de santé).

La participation aux **TD** et aux **TP** est obligatoire y compris pour les enseignements optionnels.; un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par l'enseignant (appel ou feuille de présence). Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification.

Si l'étudiant détient un certificat médical, il le remet à la scolarité gestionnaire qui en informe l'enseignant. Pour toute autre raison, l'étudiant fournit une explication écrite à l'enseignant.

Toute absence à un contrôle continu entraînera la note de 0 à ce contrôle continu.

TITRE 4 - Redoublement

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et **une des années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions**, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale responsable.

Les étudiants n'ayant pas validé les EDN à l'issue des deux sessions :

- ne pourront pas se présenter aux ECOS nationaux
- effectueront leurs stages et gardes telles que définies dans le tableau ci-dessus

Ils seront donc redoublants DFASM3 pour l'année N+1 et devront à nouveau effectuer les 4 ou 5 périodes de stage.
. Un étudiant redoublant n'ayant pas validé son UE Gardes devra effectuer les gardes manquantes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 pour atteindre 25 gardes au 30 avril.

. Les étudiants ayant le statut Auditeur devront réaliser de nouveau les 5 périodes de stages et effectuer 3 gardes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1.

L'appariement permettant l'accès au 3^{ème} cycle est indépendant de la validation du DFASM3.

Accès 3^{ème} cycle – appariement :

- EDN : note / 360 – 60%
- ECOS : note / 180 – 30%
- Points de parcours : note / 60 – 10%

Concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études, les modalités de contrôle de connaissances et de compétences qui s'appliquent aux deux sessions sont les mêmes que celles de la 2^{ème} session du régime général.

ANNEXE 1
MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (M3C) DFASM3 2026/2027

Enseignements théoriques	1^{ère} session				2^{ème} session			ECTS	CM
	Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée **		Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée **		
UE CCC : ECOS facultaires *	CC	O	\		ET	O		12	
UE Sciences Humaines	CC	E + O	\		ET	O		2	2h
								14	

Enseignements pratiques		
UE Stages hospitaliers	Un étudiant devra réaliser 4 périodes (en cas de choix d'un stage d'externe sénior) ou 5 périodes (en absence de stage externe sénior) durant l'année de DFASM3. La validation du stage reste à l'appréciation du responsable de stage. A la fin du DFASM, les étudiants devront avoir validé 36 mois mi-temps (soit 18 mois temps plein). Un étudiant redoublant devra réaliser de nouveau les 5 périodes de stages (en absence de stage externe sénior). Un étudiant ayant le statut d'auditeur libre devra réaliser de nouveau les 5 périodes de stages.	8
UE Gardes	Un étudiant devra réaliser 25 gardes minimum (sur l'ensemble du DFASM) au 30 avril de son année de DFASM3 et aucune absence injustifiée ne sera tolérée durant l'année du DFASM3. . Un étudiant redoublant n'ayant pas validé son UE Gardes devra effectuer les gardes manquantes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 pour atteindre 25 gardes au 30 avril. . Un étudiant redoublant n'ayant pas validé son UE Gardes de l'année précédente devra effectuer les gardes manquantes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 pour atteindre 25 gardes. . Un étudiant ayant le statut d'Auditeur devra effectuer 3 gardes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1. Quel que soit le nombre de gardes, toute absence injustifiée entraînera l'ajournement à l'UE Gardes.	2
Total ECTS		24

Enseignements libres					
UERB - UERSH - UEL	Durée de l'enseignement = 20h / semestre Validation : voir annexe 2		Durée de l'enseignement = 20h / semestre Validation : voir annexe 2	4 à 12	20h
Associations - Volontariat étudiant	session unique validation : voir annexe 2			4 à 12	
				TOTAL ECTS	28

** durée : la durée de l'épreuve est précisée lorsqu'il s'agit d'un écrit

MM1 : **46** ECTS

MM2 : **46** ECTS

MM3 : **28** ECTS

TOTAL DFASM : 120 ECTS

Mention							
Parcours	Certificat de Capacité d'Orthophoniste						
					Charge d'ens. Totale	Charge d'ens. en H. eq. TD	
	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Coefficients	ECTS		
S1							
M1.1 UE 1.1.1 Sciences du langage 1					1	5	0
M1.2 UE 1.2.1 Psychologie du développement					1	4	0
M1.3 UE 1.4 Sciences de l'éducation : introduction à la didactique et aux processus d'apprentissage					1	4	0
M1.4 UE 2.1 Biologie cellulaire, moléculaire et génétique					1	3	0
M1.5 UE 2.2. Audition					1	4	0
M1.6 UE 2.4.1 Neurosciences 1					1	4	0
M1.7 UE 3.1.1 Introduction à la profession d'orthophoniste					1	4	0
M1. 8 UE 3.1.2 Compétences professionnelles socles					1	2	0
Total S1					8	30	0
S2							
M2.1 UE 1.1.2 Sciences du langage 2					1	5	0
M2.2 UE 1.3 Sciences sociales					1	3	0
M2.3 UE 1.5 Stages développement 1					1	2	0
M2.4 UE 2.3 Fonctions faciales, orales, pharyngées et laryngées					1	4	0
M2.5 UE 2.6 Santé de l'enfant (0-18 ans), pathologies et parcours de soins					1	3	0
M2.6 UE 4.1 Introduction à la méthodologie de la recherche et statistiques descriptives					1	4	0
M2.7 UE 5.2.1 Anglais 1					1	2	0
M2.8 UE 5.3.1 Santé publique et santé environnementale					1	5	0
M2.9 UE 5.4 Infectiologie, hygiène, pharmacologie					1	2	0
Total S2					9	30	0
S3							
M3.1 UE 1.1.3 Développement du langage et psycholinguistique	35	6		1	4	47	64,5
M3.2 UE 1.2.3 Psychologie cognitive et neuropsychologie	40	9		1	4	58	78
M3.3 UE 2.6 Psychiatrie de l'adulte et de l'enfant	25	9		1	3	34	46,5
M3.4 UE 2.7 Notions de pharmacologie	13			1	2	13	19,5
M3.5 UE 5.4.1 Données générales concernant l'oralité, les fonctions oro-myo-faciales et leurs troubles	20	16		1	4	36	46
M3.6 UE 6.2 Stage découverte 2 : personnes âgées, petite enfance, structures d'accueil		10		1	3	10	10
M3.7 UE 7.1 Documentation et bibliographie	2	6,5		1	2	23,5	25,5
M3.8 UE 7.2 Statistiques 1	15	15		1	3	45	52,5
M3.9 UE 8.5 Langue 2		28		1	2	56	56
M3.10 UE 9.2 Intervention et promotion de la Santé	26	4		1	3	30	43
Total S3	176	103,5		10	30	352,5	441,5
S4							
M4.1 UE 1.1.4 Connaissances fondamentales en sciences du langage appliquées à l'orthophonie	16	27,5		1	4	87	103
M4.2 UE 1.2.4 Psychologie clinique, psychanalyse et psychopathologie	48	12		1	4	60	84
M4.3 UE 1.3.2 Apprentissages et didactique	20			1	3	20	30
M4.4 UE 2.3.2 Audition : sémiologie et étiologie des pathologies de l'audition néonatales et acquises	16,5	6		1	4	28,5	36,75
M4.5 UE 5.1.1 Troubles du langage oral et de la communication	23	19		1	4	61	72,5
M4.6 UE 5.2.1 Apprentissage et développement du langage écrit, du graphisme et de l'écriture	24	19		1	4	62	74
M4.7 UE 5.3.1 Aspect développemental de la cognition mathématique	25	10		1	4	45	57,5
M4.8 UE 6.3 Stage découverte 3 : milieux d'exercice, en libéral et en structures de soins		4		1	3	12	12
Total S4	172,5	97,5		8	30	375,5	469,75
S5							
M5.1 UE 2.3.4 Sémiologie et étiologie des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	18,5	18		1	4	54,5	63,75
M5.2 UE 2.5 Gériatrie	11,5	5		1	3	16,5	22,25
M5.3 UE 4.2 Bilan et évaluation en orthophonie	19	28		1	4	75	84,5
M5.4 UE 5.1.2 Bilan et évaluation du langage oral et de la communication	11	30		1	3	71	76,5
M5.5 UE 5.2.2 Troubles du langage écrit, de l'écriture et du graphisme	15	11		1	3	26	33,5
M5.6 UE 5.3.2 Troubles de la cognition mathématique	24	4,5		1	4	28,5	40,5
M5.7 UE 5.4.2 Bilan et évaluation des troubles de l'oralité et des fonctions oro-myo-faciales	13	23		1	3	59	65,5
M5.8 UE 6.4 Stage d'observation auprès d'orthophonistes		7		1	6	21	21
Total S5	112	126,5		8	30	351,5	407,5
S6							
M6.1 UE 4.3 Démarche clinique et intervention orthophonique	12,5	9		1	3	30,5	36,75
M6.2 UE 5.4.3 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles de l'oralité et des fonctions oro-myo-faciales	5	27		1	3	59	61,5
M6.3 UE 5.5.1 Bilan et évaluation dans le cadre des troubles de l'audition	23	31		1	4	116	127,5
M6.4 UE 5.6.1 Bilan et évaluation des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	12	22		1	3	56	62
M6.5 UE 5.7.1 Aphasiologie, bilan et évaluation en aphasiologie	34	34,5		1	4	103	120
M6.6 UE 5.8.1 Connaissances théoriques et cliniques et répercussions du handicap sur le langage et la communication	21	12,5		1	2	46	56,5
M6.7 UE 6.5 Stage clinique 1		9		1	6	27	27
M6.8 UE 7.4 Méthodologie d'analyse d'articles	10			1	3	10	15
M6.9 UE 8.6 Langues 3		28		1	2	56	56
Total S6	117,5	173		9	30	503,5	562,25
S7							
M7.1 UE 5.1.3 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage oral et de la communication	21	18,5		1	3	58	68,5
M7.2 UE 5.1.4 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage oral et de la communication nécessitant le recours à des aides spécifiques	5	12,5		1	3	30	32,5
M7.3 UE 5.2.3 Bilan et évaluation du langage écrit, de l'écriture et du graphisme	10	27		1	3	64	69
M7.4 UE 5.7.2 Intervention orthophonique en aphasiologie	19	22,5		1	3	64	73,5
M7.5 UE 5.7.5 Bilan et évaluation des troubles cognitivo-linguistiques acquis	20	16		1	2	52	62
M7.6 UE 5.8.2 Interventions spécifiques en orthophonie dans le cadre du handicap	20	28,75		1	2	77,5	87,5
M7.7 UE 6.6 Stage clinique 2		7		1	3	21	21
M7.8 UE 6.9 Stage de sensibilisation à la recherche		18		1	3	18	18
M7.9 UE 7.5 Méthodologie du mémoire	10	11,5		1	3	33	38
M7.10 UE 8.8 Formation aux compétences socles en santé numérique		20		1	2	40	40
M7.11 UE 12.1 UE Optionnelle Obligatoire	10	10		1	3	40	50
Total S7	115	191,75		11	30	497,5	560
S8							
M8.1 UE 4.1 Connaissance et historique de la profession, cadres actuels et exercice		4				4	4
M8.2 UE 5.2.4 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage écrit, de l'écriture et du graphisme	12	28,5		1	3	69	75
M8.3 UE 5.3.3 Bilan et évaluation de la cognition mathématique	11	27		1	3	65	70,5
M8.4 UE 5.5.2 Intervention orthophonique auprès de l'enfant sourd	25,5	16		1	3	57,5	70,25
M8.5 UE 5.6.2 Intervention orthophonique dans le cadre des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	8	38,5		1	2	85	89
M8.6 UE 5.7.3 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre des pathologies neurodégénératives	19	18		1	3	55	64,5
M8.7 UE 5.7.7 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans les troubles développementaux	35	10		1	4	55	72,5
M8.8 UE 6.7 Stage clinique 3		8		1	3	24	24
M8.9 UE 7.5 Méthodologie du mémoire		50		1	6	100	100
M8.10 UE 12.2 UE Optionnelle Obligatoire	10	12		1	3	44	54
M8.11 UE 8.2 Formation aux gestes et soins d'urgence		7				35	35
(vide)		7				35	35
Total M8.11 UE 8.2 Formation aux gestes et soins d'urgence		7				35	35
Total S8	120,5	219		9	30	593,5	658,75
S9							
M9.1 UE 4.4 Éducation thérapeutique du patient en orthophonie	10	10		1	2	30	35
M9.2 UE 5.3.4 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles de la cognition mathématique	3	25		1	2	53	54,5
M9.3 UE 5.5.3 Intervention orthophonique auprès de personnes présentant des surdités acquises	11	15		1	2	41	46,5
M9.4 UE 5.6.3 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre du bégaiement et des autres troubles de la fluence	19	19,5		1	2	58	67,5
M9.5 UE 5.7.4 Bilan, évaluation et intervention dans le cadre des syndromes démentiels	18	13,5		1	2	45	54
M9.6 UE 5.7.6 Intervention orthophonique dans les troubles cognitivo-linguistiques acquis	18	21,5		1	2	61	70
M9.7 UE 5.7.8 Evaluation, bilan et intervention dans le cadre des dysarthries neurologiques	16	8		1	2	32	40
M9.8 UE 6.8 Stage clinique 4		3		1	2	3	3
M9.9 UE 7.3 Statistiques 2	10	33		1	2	76	81
M9.10 UE 7.5 Méthodologie du mémoire		26		1	5	52	52
M9.11 UE 8.3 Communication avec le patient, l'entourage et les autres professionnels	4	8		1	1	20	22
M9.12 UE 9.3 Ethique et déontologie	18	22		1	3	62	71
M9.13 UE 12.3 UE Optionnelle Obligatoire	10	10		1	3	20	25
Total S9	137	214,5		13	30	553	621,5
S10							
M10.1 UE 4.5 Relation thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique		3,5		1	2	7	7
M10.2 UE 6.8 Stage clinique 4		10		1	11	20	20
M10.3 UE 7.5 Méthodologie du mémoire	2	18		1	11	56	57
M10.4 UE 10. Evaluation des Pratiques Professionnelles	3	5		1	1	8	9,5
M10.5 UE 11. Séminaires professionnels	25	35		1	2	95	107,5
M10.6 UE 12.4 UE Optionnelle Obligatoire		10		1	3		
M10.7 CCC Certificat de Compétences Cliniques		7					
Total S10	30	88,5		6	30	186	201
Total général	980,5	1214,25		91	300	3413	3922,25

CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPTIE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026 - 2027

MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES



10, Boulevard Tonnellé – 37032 TOURS CEDEX 1

02 47 36 61 23

E. mail : orthoptie@univ-tours.fr

Serveur WEB : <https://med.univ-tours.fr/version-francaise/formations/autres-formations-de-sante/ecole-dorthoptie>

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

1. EXAMENS

A. MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCE

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et/ou par un examen terminal. Ces évaluations portent sur l'ensemble des enseignements CM et TD. Les épreuves écrites sont anonymes.

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System : système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (Élément constitutif). Les crédits ECTS sont répartis par points entiers.

B. SESSIONS D'EXAMENS

Les examens sont obligatoirement organisés à l'issue de chaque semestre d'enseignement.

Toutes les épreuves se déroulent en présentiel au sein de la Faculté de Médecine. En cas de situation sanitaire dégradée, les examens pourront être réalisés en distanciel.

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées pour chaque semestre.

En cas d'échec à la première session, l'étudiant peut passer un nouvel examen à la deuxième session, dite de rattrapage.

Session 1 du semestre 1	janvier
Session 2 du semestre 1	février
Session 1 du semestre 2	mai
Session 2 du semestre 2	juin

UE mutualisées :

Les épreuves concernant les UE mutualisées entre les 3 écoles, Nantes, Rennes et Tours, se dérouleront simultanément sur les 3 sites via la plateforme UNESS.

~~Les modalités de la 2^{ème} session sont les mêmes que celles de la 1^{ère} session.~~

~~A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCCC en fonction du nombre d'étudiants concernés (maximum 10).~~

C. VALIDATION - CAPITALISATION

Une unité d'enseignement est acquise dès lors que sa moyenne est égale ou supérieure à 10/20.

Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

Un semestre est validé dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne de chaque UE du semestre égale ou supérieure à 10/20).

Pour toute UE non validée en 1^{ère} session (inférieure à 10/20), l'étudiant doit se présenter à la deuxième session.

A l'issue de la deuxième session, si l'étudiant n'a toujours pas validé son ou ses semestres en raison d'une note inférieure à 10/20, il devra repasser l'année suivante toutes ces UE non validées.

Le passage en 2^{ème} année est autorisé avec une dette maximale de deux UE. Ces UE devront être validées à la fin de la 2^{ème} année.

Le passage en 3^{ème} année est autorisé avec une dette maximale de deux UE. Aucune de ces dernières ne devra être de la 1^{ère} année. Toutes les UE devront être validées à la fin de la 3^{ème} année.

D. REPORT DES NOTES

D'une session à l'autre

Les notes des UE (examens terminaux ou contrôles continus) sont reportées d'une session à l'autre dès lors que la moyenne à l'UE est supérieure ou égale à 10/20.

Si l'année n'est pas validée à la première session, l'étudiant est réinscrit automatiquement en deuxième session pour toutes les UE non validées.

La note obtenue à un examen terminal lors de la deuxième session se substitue à celle obtenue à l'examen terminal lors de la première session. La moyenne à l'UE est recalculée.

D'une année à l'autre

En cas d'échec à la validation de l'année, les notes des UE non acquises ne sont jamais reportées d'une année sur l'autre. Ainsi, l'étudiant doit se réinscrire à l'UE et se représenter à la validation.

2. PROGRESSION ET CONDITIONS DE REDOUBLEMENT

Nul ne peut être autorisé à poursuivre la formation conduisant au certificat d'orthoptiste s'il n'a pas validé sa formation dans un délai équivalent à deux fois la durée de la maquette du diplôme. Aucune de ces années d'études ne peut donner lieu à plus de deux inscriptions sauf cas exceptionnels après demande auprès du président de l'université.

L'inscription se fait de droit dès lors que l'étudiant a validé l'ensemble des années précédentes.

Les étudiants à qui ils manquent plus de 2 UE ne seront pas autorisés à passer dans l'année supérieure. Ils garderont le bénéfice de toutes les UE obtenues avec une note supérieure ou égale à 10/20. Ils devront valider de nouveau les stages.

Il est rappelé aux étudiants :

✚ Qu'il est nécessaire pour eux de bien évaluer la charge de travail supplémentaire que représente le passage dans une année supérieure avec des UE non acquises de l'année précédente.

✚ Qu'ils ont 2 choix possibles :

- soit passer dans l'année supérieure et devoir valider en plus les UE non acquises de l'année précédente (Attention ! en cas d'incompatibilité des dates d'examen entre 2 années, l'étudiant doit privilégier l'acquisition des UE de l'année inférieure)
- soit redoubler l'année en cours pour terminer l'acquisition des UE manquantes.

ABSENCE AUX EXAMENS

L'absence à un examen de contrôle terminal ou de contrôle continu, quelle qu'en soit la raison, entraîne la note de 0. Aucune épreuve de remplacement ne peut être demandée par le candidat. Une seule règle s'applique à tous les étudiants : « Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par an ».

ASSIDUITÉ

La présence aux travaux dirigés (TD) est obligatoire.

Un maximum d'**une absence injustifiée** par discipline organisant des TD pourra être tolérée.

3. ADMISSION A L'ISSUE DES SESSIONS DES JURYS

A. ADMISSION À L'ISSUE DE LA 1^{ÈRE} SESSION DES 1^{ER} ET 2ND SEMESTRES

Une année d'études est validée à l'issue de la 1^{ère} session des 1^{er} et 2^{ème} semestres :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20)
- dès lors que l'étudiant valide les stages

La présence aux stages est obligatoire. Les absences ne peuvent dépasser 10% de la durée totale de chaque stage pour que celui-ci soit validé. Pour les absences inférieures à 10% de la durée du stage, le temps d'absence en stage devra être récupéré selon un planning établi en concertation avec l'équipe pédagogique.

Le stage fait l'objet d'une évaluation de stage par le maître de stage. La validation semestrielle des stages est certifiée par le Doyen qui se base sur l'avis de la commission des stages et de la délibération du jury d'examen.

~~Un stage hospitalier ou stage extérieur supérieur ou égal à semaines non validé entraîne automatiquement un redoublement.~~ L'absence de validation d'un ou de plusieurs stages au titre d'une année donnée entraîne le redoublement de l'étudiant s'il ne peut les rattraper.

B. ADMISSION À L'ISSUE DE LA 2^{ÈME} SESSION

Les modalités de la validation de l'année à l'issue de la session de rattrapage sont les mêmes que celles de la 1^{ère} session.

C. OBTENTION DU DIPLOME DU CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPTISTE

Le certificat de capacité d'orthoptiste est délivré aux étudiants ayant :

- Validé l'ensemble des enseignements et des stages correspondant au référentiel de formation
- Obtenu le certificat de compétences cliniques

Celui-ci est destiné à valider les compétences cliniques acquises durant la formation. Il se présente sous la forme d'un examen oral de 4 cas cliniques ~~répartis en 4 domaines d'activités différentes~~. La validation de ce certificat nécessite l'obtention d'une note supérieure ou égale à 8/20 pour chacun des cas cliniques **et** à une moyenne générale des 4 cas cliniques supérieure ou égale à 10/20. Dans le cas d'une moyenne générale inférieure à 10/20, l'étudiant bénéficiera d'une 2^{ème} session composée du nombre de cas cliniques correspondant au nombre de cas cliniques ayant eu un résultat inférieur à 10/20 à la 1^{ère} session.

En cas de redoublement, le certificat de compétences cliniques reste acquis. Si celui-ci n'est pas validé, les 4 cas cliniques seront de nouveau à valider.

- Présenté avec succès leur travail de fin d'études.

4. LE JURY D'EXAMEN

Un jury est nommé, il délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année.

Le jury se prononce sur la validation de l'année et des semestres :

- dès la délibération de la 1^{ère} session (en janvier et mai),
- en fin de la deuxième session (en février et juin).

Le jury est souverain. Il se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury qui s'inscrivent alors sur le procès-verbal.

CONSULTATION DES COPIES

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée à l'équipe pédagogique de l'école.

SEMESTRE 1		1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	ECTS
------------	--	--------------------------	--------------------------	------

	Caractéristiques de l'unité d'enseignement (N : Nantes, R : Rennes, T : Tours)	Nature	Durée à titre indicatif	Nature	Durée à titre indicatif	
UE1 Biologie moléculaire et cellulaire, génétique, histologie et anatomie	mutualisée en partie avec le CFUO	CC écrit	180 min	ET oral	30 min	3
UE2 Optique géométrique, optique physiologique		ET écrit	90 min	ET écrit	60 min	3
UE3 Réfraction	mutualisée avec N et R, gérée par N	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	4
UE4 Physiologie du système visuel, physiologie neuro-sensorielle	mutualisée avec N et R, gérée par T	ET écrit	60 min	ET écrit	60 min	3
UE5 Vision monoculaire, acuités visuelles et leurs anomalies	mutualisée avec N et R, gérée par T	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	3
UE6 Anglais		CC écrit et oral		ET écrit	30 min	1
UE7 Anatomie et histologie de l'appareil oculomoteur et de la vision	mutualisée avec N et R, gérée par T	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	2
UE8 Physiologie de l'appareil oculomoteur et de la vision binoculaire	mutualisée avec N et R, gérée par N	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	3
UE9 Physiopathologie de l'oculomotricité et de la vision binoculaire	mutualisée avec N et R, gérée par N	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	4
UE16 Pathologies ophtalmologiques et générales		ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	2
UE19 Pharmacologies et thérapeutique		CC écrit		ET écrit	30 min	1
Stage d'observation		validé par la commission stage	35 heures			1

SEMESTRE 2		1ère session	2ème session	ECTS
-------------------	--	---------------------	---------------------	-------------

	Caractéristiques de l'unité d'enseignement (N : Nantes, R : Rennes, T : Tours)	Nature	Durée à titre indicatif	Nature	Durée à titre indicatif	
UE6 Anglais		CC écrit et oral		ET écrit	30 min	1
UE10 Explorations fonctionnelles	mutualisée avec N et R, gérée par T	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	4
UE11 Bilan orthoptique	mutualisée avec N et R, gérée par N	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	6
UE12 Déontologie et éthique : histoire de la profession		ET oral	15 à 20 min	ET oral	15 min	1
UE13 Hygiène et gestion des risques	mutualisée en partie avec le CFUO	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	1
UE14 Pathologies sensorimotrices	mutualisée avec N et R, gérée par R	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	2
UE15 Prise en charge des pathologies sensorimotrices	mutualisée avec N et R, gérée par R	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	6
UE17 Explorations fonctionnelles des pathologies ophtalmologiques et générales	mutualisée avec N et R, gérée par T	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	4
UE18 Psychologie, psychopathologie, neurophysiologie		ET écrit	60 min	ET écrit	60 min	2
Stage		validé par la commission stage	105 heures			3

SEMESTRE 3	Caractéristiques de l'unité d'enseignement (N : Nantes, R : Rennes, T : Tours)	1ère session		2ème session		ECTS
		Nature	Durée à titre indicatif	Nature	Durée à titre indicatif	
UE6 Anglais		CC écrit et oral		ET écrit	30 min	1
UE20 Contactologie Partie 1	mutualisée avec N et R, gérée par R	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	2
UE21 Statistiques, épidémiologie, santé publique		CC		ET écrit	90 min	4
UE24 Amblyopie fonctionnelle et phénomène de privation visuelle	mutualisée avec N et R, gérée par N	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	3
UE25 Prise en charge de l'amblyopie fonctionnelle	mutualisée avec N et R, gérée par N	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	6 4
UE26 Basse vision	mutualisée avec N et R, gérée par T	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	6
UE32 Communication, éducation thérapeutique		ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	2
Stage		validé par la commission stage	280 heures			8

SEMESTRE 4	Caractéristiques de l'unité d'enseignement (N : Nantes, R : Rennes, T : Tours)	1ère session		2ème session		ECTS
		Nature	Durée à titre indicatif	Nature	Durée à titre indicatif	
UE6 Anglais		CC écrit et oral		ET écrit	30 min	1
UE20 Contactologie Partie 2	mutualisée avec N et R, gérée par R	Présentiel		ET oral		1
UE22 Pathologies neuro ophtalmologiques	mutualisée avec N et R, gérée par N	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	3
UE23 Prise en charge orthoptique des pathologies neuro ophtalmologiques	mutualisée avec N et R, gérée par R	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	7
UE27 Bilan et prise en charge basse vision	mutualisée avec N et R, gérée par T	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	7 6
UE28 Méthodologie, documentation et bibliographie scientifique		Présentiel et validation PIX		ET oral et validation PIX		1
UE37 Diagnostic orthoptique et projet de soins	mutualisée avec N et R, gérée par R	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	3
Stage		validé par la commission stage	280 heures			8

SEMESTRE 5	Caractéristiques de l'unité d'enseignement (N : Nantes, R : Rennes, T : Tours)	1ère session		2ème session		ECTS
		Nature	Durée à titre indicatif	Nature	Durée à titre indicatif	
UE6 Anglais		CC écrit et oral		ET écrit	30 min	1
UE29 Vision et troubles d'apprentissages	mutualisée avec N et R, gérée par T	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	5
UE30 Troubles neurovisuels, vision et équilibre : bilan et prise en charge	mutualisée avec N et R, gérée par R	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	6
UE31 Dépistage visuel, aptitudes visuelles et ergonomie visuelle	mutualisée avec N et R, gérée par N	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	3
UE33 Compétences de base en santé numérique		CC	30 min	ET écrit	30 min	2
UE39 Coopération, coordination avec les différents acteurs	mutualisée avec N et R, gérée par T	Présentiel		ET écrit	30 min	1
UE libre		Attestation		Attestation		2
Stage		validé par la commission stage	350 heures			10

SEMESTRE 6	Caractéristiques de l'unité d'enseignement (N : Nantes, R : Rennes, T : Tours)	1ère session		2ème session		ECTS
		Nature	Durée à titre indicatif	Nature	Durée à titre indicatif	
UE6 Anglais		CC écrit et oral		ET écrit	30 min	1
UE34 Exercice de la profession d'orthoptiste : législation, réglementation et gestion	mutualisée avec N et R, gérée par R	Présentiel		ET écrit	30 min	1
UE35 Dépistage, prévention, et suivi des pathologies ophtalmologiques	mutualisée avec N et R, gérée par N	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	4
UE36 Bilans orthoptiques pré opératoires et postopératoires, principes des techniques chirurgicales	mutualisée avec N et R, gérée par N	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	2

UE38 Travail de fin d'études		Mémoire et soutenance		Mémoire et soutenance		8
UE40 Accompagnement des professionnels et futurs professionnels orthoptistes	mutualisée avec N et R, gérée par T	Présentiel		ET écrit	30 min	1
UE41 Geste et soins d'urgence		Attestation		Attestation		1
UE libre		Attestation		Attestation		2
Stage		validé par la commission stage	350 heures			10

Concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études, les modalités de contrôle de connaissances et de compétences qui s'appliquent aux deux sessions sont les mêmes que celles de la 2ème session du régime général.

Je soussigné(e)

M, Mme.....

reconnaît avoir reçu un exemplaire des MODALITES DE CONTROLES DES CONNAISSANCES et déclare m'engager à y adhérer.

A Tours, le

Signature

Parcours 1

Ecole d'orthoptie, UFR médecine de Tours

	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Coefficients	ECTS	Charge d'ens. totale	Charge d'ens. totale en H. eq TD
(vide)						0	0
S3	160	165			30	325	405
M3.21 Statistiques, épidémiologie, santé publique	30	30			4	60	75
EP3.21.1 Statistiques, épidémiologie, santé publique	30	30			4	60	75
M3.24 Amblyopie fonctionnelle et phénomène de privation	30	15			3	45	60
EP3.24.1 Amblyopie fonctionnelle et phénomène de privation	30	15			3	45	60
M3.25 Prise en charge de l'amblyopie fonctionnelle	20	70			6	90	100
EP3.25.1 Prise en charge de l'amblyopie fonctionnelle	20	70			6	90	100
M3.26 Basse vision	60	30			6	90	120
EP3.26.1 Basse vision	60	30			6	90	120
M3.32 Communication, éducation thérapeutique	10	20			2	30	35
EP3.32.1 Communication, éducation thérapeutique	10	20			2	30	35
M3.6 Anglais	10	0			1	10	15
EP3.6.1 Anglais	10	0			1	10	15
M3.Stage Stage					8		
EP3.Stage Stage					8		
S5	90	150			30	240	285
M5.29 Vision et troubles d'apprentissage	30	30			5	60	75
EP5.29.1 Vision et troubles d'apprentissage	30	30			5	60	75
M5.30 Troubles neurovisuels, vision et équilibre: bilan et prise en charge	20	60			6	80	90
EP5.30.1 Troubles neurovisuels, vision et équilibre: bilan et prise en charge	20	60			6	80	90
M5.31 Dépistage visuel, aptitudes visuelles et ergonomie visuelle	20	20			3	40	50
EP5.31.1 Dépistage visuel, aptitudes visuelles et ergonomie visuelle	20	20			3	40	50
M5.33 Module de formation aux compétences de base en santé numérique	10	20			2	30	35
EP5.33.1 Module de formation aux compétences de base en santé numérique	10	20			2	30	35
M5.39 Coopération, coordination ave les différents acteurs	10	10			1	20	25
EP5.39.1 Coopération, coordination ave les différents acteurs	10	10			1	20	25
M5.6 Anglais	0	10			1	10	10
EP5.6.1 Anglais	0	10			1	10	10
M5.libre UE libre	0	0			2	0	0
EP5.UE libre UE libre	0	0			2	0	0
M5.Stage Stage					10		
EP5.Stage Stage					10		
S1	330	165			30	495	660
M1.1 Biologie moléculaire et cellulaire, génétique, histologie et anatomie	40	10			3	50	70
EP1.1.1 Biologie moléculaire et cellulaire, génétique, histologie et anatomie	40	10			3	50	70
M1.2 Optique géométrique, optique physiologique	30	20			3	50	65
EP1.2.1 Optique géométrique, optique physiologique	30	20			3	50	65
M1.3 Réfraction	30	40			4	70	85
EP1.3.1 Réfraction	30	40			4	70	85
M1.4 Physiologie du système visuel, physiologie neuro-sensorielle	40	10			3	50	70
EP1.4.1 Physiologie du système visuel, physiologie neuro-sensorielle	40	10			3	50	70
M1.5 Vision monoculaire, acuités visuelles et leurs anomalies	25	25			3	50	62,5
EP1.5.1 Vision monoculaire, acuités visuelles et leurs anomalies	25	25			3	50	62,5
M1.6 Anglais	10	10			1	20	25
EP1.6.1 Anglais	10	10			1	20	25
M1.7 Anatomie et histologie de l'appareil oculo-moteur net de la vision	30	10			2	40	55
EP1.7.1 Anatomie et histologie de l'appareil oculo-moteur net de la vision	30	10			2	40	55
M1.8 Physiologie de l'appareil oculomoteur et de la vision binoculaire	40	10			3	50	70
EP1.8.1 Physiologie de l'appareil oculomoteur et de la vision binoculaire	40	10			3	50	70
M1.9 Physiopathologie de l'appareil oculomoteur et de la vision binoculaire	40	20			4	60	80
EP1.9.1 Physiopathologie de l'appareil oculomoteur et de la vision binoculaire	40	20			4	60	80
M1.16 Pathologies ophtalmologiques et générales	30	10			2	40	55
EP1.16.1 Pathologies ophtalmologiques et générales	30	10			2	40	55
M1.19 Pharmacologies et thérapeutique	15	0			1	15	22,5
EP1.19.1 Pharmacologies et thérapeutique	15	0			1	15	22,5
M1.Stage Stage d'observation					1		
EP1.Stage Stage d'observation					1		
S2	225	245			30	470	582,5
M2.10 Explorations fonctionnelles	20	30			3	50	60
EP2.10.1 Explorations fonctionnelles	20	30			3	50	60
M2.11 Bilan orthoptique	30	60			5	90	105
EP2.11.1 Bilan orthoptique	30	60			5	90	105
M2.12 Déontologie et éthique: histoire de la profession	20	10			1	30	40
EP2.12.1 Déontologie et éthique: histoire de la profession	20	10			1	30	40
M2.13 Hygiène et gestion des risques	10	5			1	15	20
EP2.13.1 Hygiène et gestion des risques	10	5			1	15	20
M2.14 Pathologies sensorimotrices	30	10			2	40	55
EP2.14.1 Pathologies sensorimotrices	30	10			2	40	55
M2.15 Prises en charges des pathologies sensorimotrices	30	60			6	90	105
EP2.15.1 Prises en charges des pathologies sensorimotrices	30	60			6	90	105
M2.17 Explorations fonctionnelles des pathologies ophtalmologiques et générales	30	40			4	70	85
EP2.17.1 Explorations fonctionnelles des pathologies ophtalmologiques et générales	30	40			4	70	85
M2.18 Psychologie de l'enfant, de l'adulte, de la personne âgée et de la personne en situation de handicap	30	0			2	30	45
EP2.18.1 Psychologie de l'enfant, de l'adulte, de la personne âgée et de la personne en situation de handicap	30	0			2	30	45
M2.20 Contactologie	15	20			2	35	42,5
EP2.20.1 Contactologie	15	20			2	35	42,5
M2.6 Anglais	10	10			1	20	25
EP2.6.1 Anglais	10	10			1	20	25
M2.Stage Stage					3		
EP2.Stage Stage					3		
S4	100	178			30	278	328
M4.22 Pathologies neuro-ophtalmologiques	30	10			3	40	55
EP4.22.1 Pathologies neuro-ophtalmologiques	30	10			3	40	55
M4.23 Prise en charge orthoptique des pathologies neuro-ophtalmologiques	30	60			7	90	105
EP4.23.1 Prise en charge orthoptique des pathologies neuro-ophtalmologiques	30	60			7	90	105
M4.27 Bilan et prise en charge basse vision	30	60			7	90	105
EP4.27.1 Bilan et prise en charge basse vision	30	60			7	90	105
M4.28 Méthodologie, documentation et bibliographie scientifique	2	8			1	10	11
EP4.28.1 Méthodologie, documentation et bibliographie scientifique	2	8			1	10	11
M4.37 Diagnostic et projet de soins	8	30			3	38	42
EP4.37.1 Diagnostic et projet de soins	8	30			3	38	42
M4.6 Anglais	0	10			1	10	10
EP4.6.1 Anglais	0	10			1	10	10
M4.Stage Stage					8		

EP4.Stage Stage					8		
S6	58	122			30	180	209
M6.34 Exercice de la profession d'orthoptiste: législation, réglementation et gestion	15	5			1	20	27,5
EP6.34.1 Exercice de la profession d'orthoptiste: législation, réglementation et gestion	15	5			1	20	27,5
M6.35 Dépistage, prévention et suivi des pathologies ophtalmologiques	20	40			4	60	70
EP6.35.1 Dépistage, prévention et suivi des pathologies ophtalmologiques	20	40			4	60	70
M6.36 Bilans orthoptiques pré et postopératoires, principes des techniques chirurgicales	10	30			2	40	45
EP6.36.1 Bilans orthoptiques pré et postopératoires, principes des techniques chirurgicales	10	30			2	40	45
M6.38 Travail de fin d'études	2	10			8	12	13
EP6.38.1 Travail de fin d'études	2	10			8	12	13
M6.40 Accompagnement des professionnels et futurs professionnels orthoptistes	5	12			1	17	19,5
EP6.40.1 Accompagnement des professionnels et futurs professionnels orthoptistes	5	12			1	17	19,5
M6.41 Geste et soins d'urgence: AFGSU	6	15			1	21	24
EP6.41.1 Geste et soins d'urgence: AFGSU	6	15			1	21	24
M6.6 Anglais	0	10			1	10	10
EP6.6.1 Anglais	0	10			1	10	10
M6.libre UE libre	0	0			2	0	0
EP6.UE libre UE libre	0	0			2	0	0
M6.Stage Stage					10	0	0
EP6.Stage Stage					10	0	0
Total général	963	1025			180	1988	2469,5

**MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
DU DIPLOME DE FORMATION GENERALE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES
2026/2027**

- Vu la loi n°68-978 du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur, ensemble la loi N° 71-557 du 12 juillet 1974 aménageant certaines de ces dispositions notamment son article 45 ;
- Vu le décret n° 73-227 du 27 février 1973 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 23 juillet 1970 portant organisation du deuxième cycle des études d'odontologie modifié par l'arrêté du 8 octobre 1971 et modifié par l'arrêté du 22 juillet 1980 ;
- Vu l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime d'études en vue du diplôme de formation générale en sciences odontologiques ;
- Vu l'arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé ;
- Vu la délibération du Conseil d'UFR en sa séance du 29 janvier 2026
- Vu la décision de la CFVU en sa séance
- Vu la décision du Conseil d'Administration en séance

**Deuxième année du Diplôme de Formation Générale en Sciences
Odontologiques
DFGSO2 – L2**

GENERALITES

Le Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques (DFGSO) sanctionne la première partie des études en Chirurgie Dentaire. Il comprend 6 semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS) correspondant au niveau Licence, grade qui est conféré à leurs titulaires.

La formation comprend, outre un tronc commun, des unités d'enseignement librement choisies, organisées par l'UFR, ou libres organisées par l'Université.

Elles permettent un approfondissement des connaissances acquises dans le cadre du tronc commun. Elles peuvent également correspondre à une initiation à la recherche à travers des parcours de Master. Elles peuvent enfin concerner des disciplines non strictement odontologiques.

Les enseignements sont théoriques, pratiques et dirigés.

Les aptitudes des connaissances des candidats sont vérifiées par un examen terminal et/ou par un contrôle continu. Cette vérification donne lieu à des épreuves, à l'intention des étudiants ayant satisfait aux conditions d'assiduité, dont la forme peut être écrite, pratique, orale ou clinique.

Les épreuves finales de 1^{ère} session se déroulent en deux périodes, une à la fin du 1^{er} semestre, l'autre à la fin du 2^{ème} semestre de l'année universitaire. Les résultats sont publiés à la fin de chaque semestre.

Une session de rattrapage (2^{ème} session) est organisée pour les 2 semestres après la publication des résultats de la 1^{ère} session du 2nd semestre. Les épreuves terminales écrites ne pourront commencer qu'au moins deux semaines après la publication des résultats.

2026/2027 - MAQUETTE DFGSO2 – L2

Enseignements	Coefficient	ECTS	CM	TD	TP	Durée totale étudiant
SEMESTRE 3		30				
UE 1 – Anatomie dentaire et Principes radiologiques	1	3	8	4	14	26
UE 2 – Hygiène bucco-dentaire, prévention et ergonomie	1	3	23	15,5		38,5
UE 3a – Prothèse (Pré-clinique)	1	4		10	50	60
UE 4 – Morphogenèse et Anatomie osseuse	1	3	8	10		18
UE 10 – Histologie	1	2	22			22
UE 13a – OCE (Pré-clinique)	1	4	10	10	30	50
UE 6 – Sémiologie Générale – <i>Mutualisation DFGSM2</i>	1	3	20			20
UE 6b – Physiologie	1	2	16			16
UE 7 – Bio-pathologie : moyen d'exploration – <i>Mutualisation DFGSM2</i>	1	2	12			12
UE 8a – Enseignements complémentaires UEL, UERB, UERSH	1	4		20		20
VOLUME HORAIRE TOTAL Semestre 3			119	69,5	94	282,5
SEMESTRE 4		30				
UE 3b – Prothèse (Pré-clinique)	1	4		7	50	57
UE 8b – Enseignements complémentaires UEL, UERB, UERSH	1	4		20		20
UE 9 – Anatomie et croissance oro-faciale	1	4	17		2	19
UE 5 – Introduction aux Biomatériaux	1	3	11			11
UE 12 – Sciences Humaines et Sociales	1	4	11	2		13
UE 13b – OCE (Pré-clinique)	1	4	9	11	30	50
UE 15 – Langue Vivante : Anglais	1	2		20		20
Volume horaire Semestre 4			48	60	82	190
ENSEIGNEMENTS PRATIQUES						
Stage d'initiation aux soins infirmiers (4 semaines en juin/juillet ou août)	1	2				140
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1	1	1				12
Stage d'observation chez le praticien libéral	1	2				50
Volume horaire enseignements pratiques Semestre 4						202
VOLUME HORAIRE TOTAL Semestre 4			48	60	82	392
TOTAL DFGSO 2		60	167	129,5	176	674,5

DFGSO 2 : Semestres 3 et 4

L'enseignement comprend des Unités d'Enseignement du tronc commun (UE) obligatoires et des UE libres, une formation en Anglais, un stage de soins infirmiers, la formation AFGSU (Attestation de Formation aux Gestes de Soins d'Urgence), une certification informatique et un stage d'observation chez un praticien libéral.

Attestation à la Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de Niveau 1 (AFGSU) :

La formation intègre, conformément à l'arrêté du 30 décembre 2014, l'attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1 AFGSU.

Langue vivante :

L'étudiant doit pouvoir accéder au niveau de compétences B1 et l'UE Langue vivante (Anglais) fait partie des UE du tronc commun.

Stage d'observation cabinet libéral :

Les étudiants participent à un stage clinique d'observation pendant une semaine dans un cabinet libéral. Ce stage à hauteur de 50 heures est obligatoire

Enseignements complémentaires :

Les étudiants doivent valider deux modules d'enseignement, un au semestre 5 et un au semestre 6 mutualisés avec les enseignements complémentaires proposés au DFGSM de la faculté de médecine de Tours.

Validation DFGSO 2 (Semestres 3 et 4) :

L'année est validée par l'obtention de toutes les UE, soit en 1^{ère} session, soit l'issue de la session 2 dites de rattrapage.

Enseignements théoriques : Les UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20.

Stage d'initiation aux soins infirmiers : Le stage doit être validé par le Doyen sur proposition des cadres infirmiers.

Stages observation en libéral : Le stage doit être validé par le Doyen après évaluation par les Maîtres de Stages Universitaires.

La validation d'un Master 1 est possible à l'issue du 2^{ème} cycle avec les prérequis suivants :

- Avoir validé le second cycle des études d'Odontologie.
- Avoir validé 4 UERB ou 3 UERB et 1 UERSH.
- Avoir réalisé et validé un stage de 6 semaines dans un laboratoire de recherche (projet validé au préalable par l'équipe pédagogique).
- Soutenir un mémoire.

La participation aux contrôles continus, aux ED et aux TP **est obligatoire**.

Dettes et redoublement :

Le passage en L3 est autorisé avec une dette maximale de **deux UE théoriques** à l'exception des UE suivantes :

- UE 1 – Anatomie dentaire et principes radiologiques
- UE 3a et 3b – Prothèse
- UE 13a et 13b – OCE

Les UE théoriques devront être validées au plus tard à la fin du DFGSO3 et les stages ne peuvent pas faire l'objet d'une dette.

**MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
DU DIPLOME DE FORMATION GENERALE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES
2026/2027**

- Vu la loi n°68-978 du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur, ensemble la loi N° 71-557 du 12 juillet 1974 aménageant certaines de ces dispositions notamment son article 45 ;
- Vu le décret n° 73-227 du 27 février 1973 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 23 juillet 1970 portant organisation du deuxième cycle des études d'odontologie modifié par l'arrêté du 8 octobre 1971 et modifié par l'arrêté du 22 juillet 1980 ;
- Vu l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime d'études en vue du diplôme de formation générale en sciences odontologiques ;
- Vu l'arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé ;
- Vu la délibération du Conseil d'UFR en sa séance du 29 janvier 2026
- Vu la décision de la CFVU en sa séance du
- Vu la décision du Conseil d'Administration en séance du

**Troisième année du Diplôme de Formation Générale en Sciences
Odontologiques
DFGSO3 – L3**

GENERALITES

Le Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques (DFGSO) sanctionne la première partie des études en Chirurgie Dentaire. Il comprend 6 semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS) correspondant au niveau Licence, grade qui est conféré à leurs titulaires.

La formation comprend, outre un tronc commun, des unités d'enseignement librement choisies, organisées par l'UFR, ou libres organisées par l'Université.
Elles permettent un approfondissement des connaissances acquises dans le cadre du tronc commun. Elles peuvent également correspondre à une initiation à la recherche à travers des parcours de Master. Elles peuvent enfin concerner des disciplines non strictement odontologiques.

Les enseignements sont théoriques, pratiques et dirigés.

Les aptitudes des connaissances des candidats sont vérifiées par un examen terminal et/ou par un contrôle continu. Cette vérification donne lieu à des épreuves, à l'intention des étudiants ayant satisfait aux conditions d'assiduité, dont la forme peut être écrite, pratique, orale ou clinique.

Les épreuves finales de 1^{ère} session se déroulent en deux périodes, une à la fin du 1^{er} semestre, l'autre à la fin du 2^{ème} semestre de l'année universitaire. Les résultats sont publiés à la fin de chaque semestre.

Une session de rattrapage (2^{ème} session) est organisée pour les 2 semestres après la publication des résultats de la 1^{ère} session du 2nd semestre. Les épreuves terminales écrites ne pourront commencer qu'au moins deux semaines après la publication des résultats.

2026/2027 - MAQUETTE DFGSO3 – L3

Enseignements	Coefficient	ECTS	CM	TD	TP	Durée totale étudiant
SEMESTRE 5		30				
UE 11 – Génétique	1	2	20			20
UE 14 – Biostatistique	1	2	12	6		18
UE 16 – Orthopédie dento-faciale	1	2	8	2		10
UE 18a – Prothèse et réhabilitation oro-faciale	1	4		8	50	58
UE 19a – OCE (Odontologie Conservatrice Endodontique)	1	4	21	8	21	50
UE 20 – Chirurgie Orale	1	3	10	12		22
UE 23 – Biomatériaux appliqués dentaire	1	3	20			20
UE 24 – Ergonomie et vie professionnelle	1	2	6	7,5		13,5
UE 17 – SESA (Service Sanitaire en santé) Partie 1 – Evalué au S6				38		38
UE 25a – UERB – UERSH - UEL	1	4		20		20
Enseignement socle au numérique en santé	1	2		28		28
<i>Enseignement pratique : Stage Hospitalier</i>	1	2				25
VOLUME HORAIRE Semestre 5		30	97	129,5	71	322,5
SEMESTRE 6		30				
UE 18b – Prothèse et réhabilitation oro-faciale	1	3	10		50	60
UE 19b – OCE (Odontologie Conservatrice Endodontique)	1	3	7	7	36	50
UE 21 – Anatomie et radiologie clinique 2D/3D	1	2	5	7	8	20
UE 22 – Chirurgie orale	1	2	7	3		10
UE 25b – UERB – UERSH - UEL	1	4		20		20
UE 26 – Parodontologie & Immunologie	1	3	13	17		30
UE 27 – Relations praticiens-patients	1	2		15		15
UE 28 – Bases traitements médicamenteux (mut. DFGSM3)	1	2	16			16
UE 29 - Microbiologie	1	2		15		15
UE 17 – SESA (Service Sanitaire en Santé) Partie 2	1	4		30		30
UE 30 – Langue Vivante : Anglais	1	1		20		20
<i>Enseignement pratique : Stage Hospitalier</i>	1	2				25
VOLUME HORAIRE Semestre 6		30	58	134	94	311
TOTAL DFGSO 3		60	155	263,5	165	633,5

DFGSO 3 : Semestres 5 et 6

L'enseignement comprend des Unités d'Enseignement du tronc commun (UE) obligatoires et des UE libres, une formation en Anglais, et un stage d'observation milieu hospitalier.

La participation aux contrôles continus, aux ED et aux TP est obligatoire y compris pour les enseignements complémentaires et le stage hospitalier. Toute absence aux ED, TP, enseignements complémentaires et stages doit faire l'objet d'une justification (certificat médical). Au-delà de trois absences non justifiées l'UE concernée ne sera pas validée et entraînera le redoublement.

Validation DFGSO 3 (Semestres 5 et 6) :

L'année est validée par l'obtention de toutes les UE, soit en 1^{ère} session, soit l'issue de la session 2 dites de rattrapage.

Enseignements théoriques : Les UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20.

En cas de redoublement, l'étudiant conservera les UE validées au cours de l'année, exceptées les matières pratiques suivantes :

- UE 18a/18b Prothèses
- UE 19a/19b OCE
- UE 20/22 Chirurgie orale
- UE 26 Parodontologie

Stage d'observation en milieu hospitalier :

Les étudiants participent à un stage clinique d'observation pendant une semaine dans un service hospitalier. Ce stage est réparti sur 2 semaines de 20 h chacune (matin ou après-midi), sur une semaine au S5 et une semaine au S6. Ce stage est validé par le doyen sur proposition des maîtres de stages.

Langue vivante :

L'étudiant doit pouvoir accéder au niveau de compétences B1 et l'UE Langue vivante (Anglais) fait partie des UE du tronc commun et est obligatoire.

Enseignements complémentaires

Les étudiants doivent valider deux modules d'enseignement, un au semestre 5 et un au semestre 6 mutualisés avec les enseignements complémentaires proposés au DFGSM de la faculté de médecine de Tours.

La validation d'un Master 1 est possible à l'issue du 2^{ème} cycle avec les prérequis suivants :

- Avoir validé le second cycle des études d'Odontologie.
- Avoir validé 4 UERB ou 3 UERB et 1 UERSH.
- Avoir réalisé et validé un stage de 6 semaines dans un laboratoire de recherche (projet validé au préalable par l'équipe pédagogique).
- Soutenir un mémoire.

Le Diplôme de Formation Général en Sciences Odontologiques est délivré aux étudiants qui ont validé l'ensemble des unités d'enseignement permettant d'acquérir les 180 crédits européens correspondant à la formation dispensée.

**MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
DU DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES
2026/2027**

- Vu la loi n° 68-978 du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur, ensemble la loi n° 71-557 du 12 juillet 1974 aménageant certaines de ces dispositions, notamment son article 45 ;
- Vu le décret n° 73-227 du 27 février 1973 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 8-4-2013 relatif au régime des études en vue du Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire ;
- Vu la délibération du Conseil d'UFR en sa séance du 29 janvier 2026
- Vu la décision de la CFVU en sa séance du
- Vu la décision du Conseil d'Administration en séance du

**Première année du 2^{ème} cycle du
Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques
DFASO 1 – 4^{ème} année (M1)**

1. GENERALITES

Le Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques (DFASO) sanctionne la 2^{ème} partie des études en vue du Diplôme d'État de Docteur en Chirurgie Dentaire. Il comprend 4 semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens (ECTS) correspondant au niveau Master. L'enseignement comprend des Unités d'Enseignement (UE).

Elle a pour objectif l'acquisition des connaissances scientifiques, médicales et odontologiques complétant et approfondissant celles acquises au cours du cycle précédent et nécessaires à l'acquisition des compétences pour l'ensemble des activités de prévention, de diagnostic et de traitement des maladies congénitales ou acquises, réelles ou supposées, de la bouche, des dents, des maxillaires et des tissus attenants, qui caractérise la pratique de l'art dentaire défini à l'article L. 4141-1 du code de la santé publique.

La formation conduisant au diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués, pratiques et cliniques ainsi que l'accomplissement de stages. Les stages hospitaliers s'accomplissent dans la structure hospitalière d'odontologie sous la responsabilité du praticien en charge de ces structures et dans des structures hospitalières hors service d'odontologie.

La prise en compte des actes cliniques effectués dans le service de Médecine et de Chirurgie Bucco-Dentaire du CHU pourrait faire l'objet d'ajustements si des contraintes matérielles imprévues dans le fonctionnement du service venaient à en réduire l'activité.

L'enseignement comprend :

- a- Un tronc commun
- b- Un parcours personnalisé au cours duquel l'étudiant pourra choisir d'approfondir ou de compléter ses connaissances :
 - Dans un domaine de l'odontologie
 - En vue d'une orientation vers la recherche dans le cadre d'un parcours recherche

Ce parcours personnalisé comprend des unités d'enseignement librement choisies, organisées par l'UFR ainsi que toute démarche et projet proposé par l'étudiant (inscription en thèse, double cursus, stage recherche...).

La validation d'un Master 1 est possible à l'issue du 2^{ème} cycle avec les pré requis suivants :

- Avoir validé le second cycle des études d'Odontologie.
- Avoir validé 4 UERB ou 3 UERB et 1 UERSH.
- Avoir réalisé et validé un stage de 6 semaines dans un laboratoire de recherche (projet validé au préalable par l'équipe pédagogique).
- Soutenir un mémoire.

SESSIONS

Deux sessions sont organisées, une 1^{ère} session pour chaque semestre (semestres 7 et 8) et une 2^{ème} session pour les deux semestres. Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne de 10/20 à une ou plusieurs UE ou n'ayant pas validé la pratique sont convoqués à la session 2.

2. VALIDATION

La participation aux ED et aux TP est obligatoire, y compris pour les enseignements optionnels.

UE Théoriques	Les UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20
Enseignements libres (optionnels)	2 UE doivent être validées dans l'année
Stages Hospitaliers et MSU	Validation des stages
AFGSU Niveau 2	Certification

VALIDATION DES STAGES CLINIQUE

Stage Hospitalier dans le service de Médecine et de Chirurgie Bucco-Dentaire du CHU de Tours

Stage Hospitalier hors service de Médecine et de Chirurgie Bucco-Dentaire du CHU de Tours

Stage chez le Maître de Stage Universitaire (MSU)

Pour le stage hospitalier, la liste des terrains de stage est établie par les directeurs des unités de formation et de recherche d'odontologie et de médecine, qui définissent conjointement les objectifs de ces stages.

La validation de ces stages est prononcée par le directeur de l'unité de formation et de recherche d'odontologie sur avis motivé du praticien responsable de la structure d'accueil et repose sur un carnet de stage. Ce carnet de stage établi avec l'équipe pédagogique est approuvé par le conseil de l'unité de formation et de recherche. Le carnet de stage permet de vérifier l'acquisition des compétences et des connaissances cliniques par l'étudiant.

La non-validation du stage clinique entraîne le redoublement.

3. REDOUBLEMENT

En cas de redoublement le bénéfice reste acquis pour toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 et les enseignements libres validés. Un parcours pédagogique personnalisé sera également proposé à l'étudiant.

Les étudiants doivent de nouveau accomplir l'ensemble des stages, tel qu'indiqué dans la maquette.

Arrêté du 8 avril 2013, article 14 : « Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de cinq inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques. Une de ces deux années ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le directeur de l'unité de formation et de recherche d'odontologie ».

4. PERIODE D'ETUDES A L'ETRANGER

Après accord du responsable pédagogique et validation du directeur de l'UFR et sous réserve d'une cohérence pédagogique, un étudiant peut effectuer une période d'études à l'étranger dans la limite de deux semestres consécutifs. La période d'études, validée par l'établissement étranger, lui permet d'acquérir les crédits européens correspondants.

2026/2027 - MAQUETTE DFASO1

Enseignements	Coefficient	ECTS	CM	TD	TP	Durée totale étudiant
SEMESTRE 7		30				
UE 1 – Médecine et chirurgie orale	1	2	14			14
UE 2 – Parodontologie	1	2	11	2	2	15
UE 3 – Réhabilitation orale (DRE, prothèse et fonction/dysfonction)	1	3	13	8	10	31
UE 4 – Odontologie pédiatrique	1	2	11		2	13
UE 5 – Orthopédie dento-faciale	1	2	10			10
UE 6 – Gestion des risques, santé publique et vie professionnelle	1	3	20,5			20,5
UE 12 - Accompagnement raisonnement clinique et préparation aux ECOS/CSCT/LCA – LCA en Anglais	1	3		50		50
UE 7 – Enseignements complémentaires (UEL – Tutorat pédagogique - UERB - UERSH)	1	4		20		20
AFGSU Niveau 2	1	1		10		10
<i>Enseignement pratique : Stage Hospitalier Service Odontologie</i>	1	8				400
VOLUME HORAIRE - Semestre 7			79,5	90	14	583,5
SEMESTRE 8		30				
UE 8 – Médecine et chirurgie orale	1	4	14			14
UE 9 – Odontologie pédiatrique	1	2	12,5	2,5	6	21
UE 10 – Réhabilitation orale (DRE, prothèse et fonction/dysfonction)	1	4	15	12		27
UE 11 – Gestion des risques, santé publique et vie professionnelle	1	3	20	6		26
UE 12.1 – Accompagnement raisonnement clinique et préparation aux ECOS/CSCT/LCA – LCA en Anglais	1	3		50		50
UE 7 – Enseignements complémentaires (UEL – Tutorat pédagogique - UERB - UERSH)	1	4		20		20
UE 14 – Compétences socles au numérique en santé niveau 2	1	2		20		20
<i>Enseignement pratique : Stage Hospitalier Service Odontologie</i>	1	6				400
<i>Enseignement pratique : Stage Hospitalier hors service d'odontologie</i>	1	1				50
<i>Enseignement pratique : Stage MSU</i>	1	1				50
VOLUME HORAIRE - Semestre 8			61,5	110 ,5	6	678
TOTAL DFASO 1			141	200,5	20	1261,5

**MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
DU DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES
2026/2027**

- Vu la loi n° 68-978 du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur, ensemble la loi n° 71-557 du 12 juillet 1974 aménageant certaines de ces dispositions, notamment son article 45 ;
- Vu le décret n° 73-227 du 27 février 1973 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 8-4-2013 relatif au régime des études en vue du Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire ;
- Vu la délibération du Conseil d'UFR en sa séance du 29 janvier 2026
- Vu la décision de la CFVU en sa séance du
- Vu la décision du Conseil d'Administration en séance du

**Deuxième année du 2^{ème} cycle du
Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques
DFASO 2 – 5^{ème} année (M2)**

1. GENERALITES

Le Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques (DFASO) sanctionne la 2^{ème} partie des études en vue du Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire. Il comprend 4 semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens (ECTS) correspondant au niveau Master. L'enseignement comprend des Unités d'Enseignement (UE).

Elle a pour objectif l'acquisition des connaissances scientifiques, médicales et odontologiques complétant et approfondissant celles acquises au cours du cycle précédent et nécessaires à l'acquisition des compétences pour l'ensemble des activités de prévention, de diagnostic et de traitement des maladies congénitales ou acquises, réelles ou supposées, de la bouche, des dents, des maxillaires et des tissus attenants, qui caractérise la pratique de l'art dentaire défini à l'article L. 4141-1 du code de la santé publique.

La formation conduisant au diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués, pratiques et cliniques ainsi que l'accomplissement de stages. Les stages hospitaliers s'accomplissent dans la structure hospitalière d'odontologie sous la responsabilité du praticien en charge de ces structures et dans des structures hospitalières hors service d'odontologie.

La prise en compte des actes cliniques effectués dans le service de Médecine et de Chirurgie Bucco-Dentaire du CHU pourrait faire l'objet d'ajustements si des contraintes matérielles imprévues dans le fonctionnement du service venaient à en réduire l'activité.

L'enseignement comprend :

- a- Un tronc commun
- b- Un parcours personnalisé au cours duquel l'étudiant pourra choisir d'approfondir ou de compléter ses connaissances :
 - Dans un domaine de l'odontologie
 - En vue d'une orientation vers la recherche dans le cadre d'un parcours recherche
 -

Ce parcours personnalisé comprend des unités d'enseignement librement choisies, organisées par l'UFR ainsi que toute démarche et projet proposé par l'étudiant (Inscription en thèse, double cursus, stage recherche...).

La validation d'un Master 1 est possible à l'issue du 2^{ème} cycle avec les pré requis suivants :

- Avoir validé le second cycle des études d'Odontologie.
- Avoir validé 4 UERB ou 3 UERB et 1 UERSH.
- Avoir réalisé et validé un stage de 6 semaines dans un laboratoire de recherche (projet validé au préalable par l'équipe pédagogique).
- Soutenir un mémoire.

SESSIONS

Deux sessions sont organisées une 1^{ère} session pour chaque semestre (semestres 9 et 10) et une 2^{ème} session pour les deux semestres. Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne de 10/20 à une ou plusieurs UE ou n'ayant pas validé la pratique sont convoqués à la session 2.

2. VALIDATION

La participation aux ED et aux TP est obligatoire, y compris pour les enseignements optionnels.

UE Théoriques	Les UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20
Enseignements libres (optionnels)	2 UE doivent être validées dans l'année
Stages Hospitaliers	Validation des stages

Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique (CSCT)

Le CSCT est une épreuve qui permet de valider les compétences attendues pour la pratique clinique. L'épreuve du CSCT détermine **un rang de classement** pour chaque étudiant ; le choix d'affectation des lieux de stages des étudiants s'effectuera selon ce rang de classement.

En 1^{ère} intention, les étudiants admis en session 1 seront classés sur une première liste et auront le choix de leur lieu de stage en fonction de leur rang de classement.

En 2^{ème} intention, les étudiants admis en session 2 seront classés sur une seconde liste et auront le choix parmi les lieux de stages vacants en fonction de leur rang de classement.

VALIDATION DES STAGES CLINIQUE

Stage Hospitalier dans le service de Médecine et de Chirurgie Bucco-Dentaire du CHU de Tours

Stage Hospitalier hors service de Médecine et de Chirurgie Bucco-Dentaire du CHU de Tours

Pour le stage hospitalier, la liste des terrains de stage est établie par les directeurs des unités de formation et de recherche d'odontologie et de médecine, qui définissent conjointement les objectifs de ces stages.

La validation de ces stages est prononcée par le directeur de l'unité de formation et de recherche d'odontologie sur avis motivé du praticien responsable de la structure d'accueil et repose sur un carnet de stage. Ce carnet de stage établi avec l'équipe pédagogique est approuvé par le conseil de l'unité de formation et de recherche. Le carnet de stage permet de vérifier l'acquisition des compétences et des connaissances cliniques par l'étudiant.

A la fin du DFASO2, le 2^{ème} cycle devra être validé avant le passage en Troisième Cycle des Etudes Odontologique (TCEO) court ou long.

3. REDOUBLEMENT

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 et les enseignements libres validés. Concernant les stages cliniques et le CSCT, ils devront être obligatoirement soumis à nouveau à validation même si l'étudiant a validé l'un et/ou l'autre précédemment.

Un parcours pédagogique personnalisé sera également proposé à l'étudiant.

Arrêté du 8 avril 2013, article 14 : « Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de cinq inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques. Une de ces deux années ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le directeur de l'unité de formation et de recherche d'odontologie ».

4. PERIODE D'ETUDES A L'ETRANGER

Après accord du responsable pédagogique et validation du directeur de l'UFR et sous réserve d'une cohérence pédagogique, un étudiant peut effectuer une période d'études à l'étranger dans la limite de deux semestres consécutifs. La période d'études, validée par l'établissement étranger, lui permet d'acquérir les crédits européens correspondants.

2026/2027 - MAQUETTE DFASO2

Enseignements	Coefficient	ECTS	CM	TD	TP	Durée totale étudiant
SEMESTRE 9		30				
UE 1.1 – Médecine et chirurgie orale	1	3	12			12
UE 2 – Parodontologie	1	3	10	3	2	15
UE 3.1 – Réhabilitation orale (DRE, prothèse et fonction/dysfonction)	1	5	27	6		33
UE 4.1 – Implantologie	1	2	13	3		16
UE 4 – Orthopédie dento-faciale	1	2	7			7
UE 5.1 – Gestion des risques, santé publique et vie professionnelle	1	3	18			18
UE 6.1 – Enseignement complémentaire	1	4		20		20
UE 7.1 - Accompagnement raisonnement clinique-LCA/CSCT	1	3		50		50
Enseignement clinique : Stage Hospitalier Service Odontologie	1	7				400
VOLUME HORAIRE - Semestre 9			74	79	2	555
SEMESTRE 10		30				
UE 1.2 – Médecine et chirurgie orale	1	5	12			12
UE 3.2 – Réhabilitation orale (DRE, prothèse fonction/dysfonction)	1	5	18	9	4,5	31,5
UE 5.2 - Gestion des risques, santé publique et vie professionnelle	1	3	9	15		24
UE 7.2 - Accompagnement raisonnement clinique CSCT	1	5		50		50
UE 6.2 – Enseignement complémentaire	1	4		20		20
Attestation de radioprotection	1	2		10		10
Enseignement clinique : Stage Hospitalier Service Odontologie	1	6				400
Enseignement clinique : Stage Hospitalier hors Service Odontologie						50
VOLUME HORAIRE - Semestre 10			39	104	4,5	597,5
TOTAL DFASO 2			113	183	6,5	1152,5

		BCC						Poids		Heures			Total Heures
		1	2	3	4	5	6	Coef K ₁	ECT K ₂	Coef K ₁	ECT K ₂	Coef K ₁	
		21	18	17	10	15	9	40	60	146	265	39	450
UE 2.1 Communication		1	1	1		1	1	1	1	0	10	0	10
		1	1	1		1	1	1	1		10		10
UE 2.2 Gastro-entérologie		1	1	1		1		2	2	10	7	2	19
		1	1	1		1		2	2	10	7	2	19
UE 2.3 ORL et pneumologie		1	1	1		1		2	2	10	7	2	19
		1	1	1		1		2	2	10	7	2	19
UE 2.4 Maladies du SNC		1	1	1		1		3	4	15	10	2	27
		1	1	1		1		3	4	15	10	2	27
UE 2.5 Addictologie et toxicologie		1	1	1		1		2	3	20	5	2	27
		1	1	1		1		2	3	20	5	2	27
UE 2.6 Dermatologie/ophtalmologie		1	1	1		1		2	2	6	11	0	17
		1	1	1		1		2	2	6	11		17
UE 2.7 Infectiologie clinique		1	1	1		1		4	4	18	16	4	38
		1	1	1		1		4	4	18	16	4	38
UE 2.8 Maladies autoimmunes / greffes /allergologie		1	1	1		1		3	4	14	13	2	29
		1	1	1		1		3	4	14	13	2	29
UE 2.9 Cancérologie		1	1	1		1		4	4	23	11	2	36
		1	1	1		1		4	4	23	11	2	36
UE 2.10 Prise en charge patients particuliers		1	1	1		1		2	2	14	8	0	22
		1	1	1		1		2	2	14	8		22
UE 2.11 Préparation et conditionnement		1	1		1			1	2	0	0	20	20
		1	1		1			1	2		0	20	20
UE 2.12 Activités complémentaires officinale		2			2	2		4	4	0	36	0	36
	EP2.12.1 Bases de phytothérapie / aroma / homéo	1			1	1		2	2		20		20
	EP2.12.2 Dispositifs médicaux et matériovigilance	1			1	1		2	2		16		16
UE 2.13 Pratique officinale		1	1	1	1		1	2	4	0	40	0	40
		1	1	1	1		1	2	4		40		40
UE 2.14 Formation à la vaccination		1	1	1	1		1		0	4	0	3	7
		1	1	1	1		1		0	4	0	3	7
UE 2.15 Qualité		2	2	2	2		2	2	2	12	4	0	16
	2.15.1 La démarche Qualité	1	1	1	1		1	1	1	6	2		8
	2.15.2 Transition écologique RSE	1	1	1	1		1	1	1	6	2		8
UE 2.16 Numérique en santé		1	1	1	1	1	1	2	2	0	28	0	28
		1	1	1	1	1	1	2	2		28		28
UE 2.18 Recherche et projet professionnel		1	1	1	1	1	1	2	4	0	35	0	35
	EP 2.18.1 Projet tutoré	1	1	1	1	1	1	2	4		35		35
	EP 2.18.2 Stage de découverte en entreprise (35h)	1	1	1	1	1	1						
UE 2.19 Apprentissage fiches d'activités professionnelles		1	1	1	1	1	1	2	14	0	24	0	24
		1	1	1	1	1	1	2	14		24		24
UE-2.20 Apprentissage : compétences pratiques à l'officine													
AFGSU 2		1					1		0				
Formation extérieure dispensée par un organisme de formation session de 3 jours (21h)		1					1		0				

RNCP41851BC01 : Gérer la demande de produit pharmaceutique et accompagner la personne dans sa prise en charge

RNCP41851BC02 - Traiter les informations liées aux activités professionnelles au sein d'une équipe pluriprofessionnelle

RNCP41851BC03 - Agir en matière de prévention

RNCP41851BC04 - Gérer des flux des pharmaceutiques

RNCP41851BC05 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

RNCP41851BC06 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

		Régime général		Régime spécial d'études	
		session 1	session 2	session 1	session 2
UE 2.1 Communication					
		100% CC	ET oral 15 minutes	ET oral 15 minutes	ET oral 15 minutes
UE 2.2 Gastro-entérologie					
		30 % CC 70 % ET (écrit 30 min)	100% ET (écrit 30 min)	100% ET (écrit 30 min)	100% ET (écrit 30 min)
UE 2.3 ORL et pneumologie					
		30 % CC 70 % ET (écrit 30 min)	100% ET (écrit 30 min)	100% ET (écrit 30 min)	100% ET (écrit 30 min)
UE 2.4 Maladies du SNC					
		30 % CC 70 %, ET (écrit 45 min)	100% ET (écrit 45 min)	100% ET (écrit 45 min)	100% ET (écrit 45 min)
UE 2.5 Addictologie et toxicologie					
		30 % CC 70 % ET (écrit 30 min)	100% ET (écrit 30 min)	100% ET (écrit 30 min)	100% ET (écrit 30 min)
UE 2.6 Dermatologie/allergologie/ophtalmologie					
		30 % CC 70 % ET (écrit 30 min)	100% ET (écrit 30 min)	100% ET (écrit 30 min)	100% ET (écrit 30 min)
UE 2.7 Infectiologie clinique					
		30 % CC 70 %, ET (écrit 45 min)	100% ET (écrit 45 min)	100% ET (écrit 45 min)	100% ET (écrit 45 min)
UE 2.8 Maladies autoimmunes / greffes /allergologie					
		30 % CC 70 % ET (écrit 45 min)	100% ET (écrit 45 min)	100% ET (écrit 45 min)	100% ET (écrit 45 min)
UE 2.9 Cancérologie					
		30 % CC 70 % ET (écrit 45 min)	100% ET (écrit 45 min)	100% ET (écrit 45 min)	100% ET (écrit 45 min)
UE 2.10 Prise en charge patients particuliers					
		30 % CC 70 % ET (écrit 30 min)	100% ET (écrit 30 min)	100% ET (écrit 30 min)	100% ET (écrit 30 min)
UE 2.11 Préparation et conditionnement					
		100% CC	Exam pratique 1h	Exam pratique 1h	Exam pratique 1h
UE 2.12 Activités complémentaires officinale					
	EP2.12.1 Bases de phytothérapie / aroma / homéo	100% CC	ET écrit 30 min	ET écrit 30 min	ET écrit 30 min
	EP2.12.2 Dispositifs médicaux et matériovigilance	100% CC	ET écrit 30 min	ET écrit 30 min	ET écrit 30 min
UE 2.13 Pratique officinale					
		100% CC	ET O 30 min	ET O 30 min	ET O 30 min
UE 2.14 Formation à la vaccination					
		Validé / Non validé Théorie & pratique	Validé / Non validé Théorie & pratique	Validé / Non validé Théorie & pratique	Validé / Non validé Théorie & pratique
UE 2.15 Qualité					
	2.15.1 La démarche Qualité	100% CC	ET 15 min écrit	ET 15 min écrit	ET 15 min écrit
	2.15.2 La RSE des organisations	100% CC	ET 15 min écrit	ET 15 min écrit	ET 15 min écrit
UE 2.16 Numérique en santé					
		QP	QP	QP	QP
UE 2.17 Vie et évolution professionnelle					
		100% CC	ET oral 30 min	ET écrit et oral 30 min	ET écrit et oral 30 min
UE 2.18 Recherche et projet professionnel					
	EP 2.18.1 Projet tutoré	100% CC	ET oral 30 min	ET écrit et oral 30 min	ET écrit et oral 30 min
	EP 2.18.2 Stage de découverte en entreprise (35h)	QP	QP	QP	QP
UE 2.19 Apprentissage fiches d'activités professionnelles					
		100% CC	ET oral 15 min	ET oral 15 min	ET oral 15 min
UE 2.20 compétences pratiques à l'officine					
		Validé / Non validé	Validé / Non validé	Validé / Non validé	Validé / Non validé
AFGSU 2					
Formation extérieure dispensée par un organisme de formation session de 3 jours (21h)		Validé / Non validé	Validé / Non validé	Validé / Non validé	Validé / Non validé

I&B	M9.1A Compétences transversales	EP9.4.A.a.1 Mécanismes moléculaires de la virulence et de la résistance	1	1											4	4	47	8		47	8	0	55	55	78,5	N	CC & ET	E & O	02:00	ET	O	00:45	CC & ET	E & O	02:00	ET	O	00:45
		EP9.4.A.a.2 Agents infectieux et cancer	1												3	2	20			20	0	0	20	0	0	N	ET	E	01:00	ET	O	00:30	ET	E	01:00	ET	O	00:30
		EP9.4.A.a.3 Persistance et reservoir des pathogènes	1												3	3	22	8		22	8	0	30	30	41	N	ET	E	01:00	ET	O	00:30	ET	E	01:00	ET	O	00:30
															31	30	197	42	48	197	42	48	287															
			1	1	1										6	6	5	15	20	5	15	20	40	60	49,3													
	M9.2A Fondamentaux en infectiologie	EP9.1.A.1 Gestion de projet et communication		1	1										3	3		15		0	15	0	15	15	15	O	CC	E & O		ET	O	00:30	CC	E & O		ET	O	00:30
		EP9.1.A.2 Bio-informatique *	1												3	3	5		20	5	0	20	25	45	34,3	N	CC & ET	E	01:00	ET	E	01:00	CC & ET	E	01:00	ET	E	01:00
				3	2										9	9	57	12	16	57	12	16	85	101	119													
	M9.3.A.b I&B	EP9.2.A.1 Tout savoir sur l'immunologie		1	1										3	3	13	6	16	13	6	16	35	51	46,9	O	CC	O		ET	O	00:30	CC	O		ET	O	00:30
		EP9.2.A.2 Immunité des muqueuse		1	1										3	3	20			20	0	0	20	20	30	N	ET	E	01:00	ET	O	00:30	ET	E	01:00	ET	O	00:30
		EP9.2.A.3 Maladies infectieuses		1											3	3	24	6		24	6	0	30	30	42	N	ET	E	01:00	ET	O	00:30	ET	E	01:00	ET	O	00:30
		Bloc d'UE au choix (EP9.3.A.b.1.a + EP9.3.A.b.1.b) ou (EP9.3.A.b.2.a + EP9.3.A.b.2.b)	1	4	3										6	6	44	6	6	44	6	6	50		144													
		EP9.3.A.b.1.a = EP9.3.A.a.1 Apport des nouvelles technologies en infectiologie	1	1											3	3	25			25	0	0	25	25	37,5	N	ET	E	01:00	ET	O	00:30	ET	E	01:00	ET	O	00:30
	ou	EP9.3.A.b.1.b = EP9.3.A.a.2 Interactions hôtes-pathogènes		1	1										3	3	19	6		19	6	0	25	25	34,5	N	CC & ET	E & O	01:00	ET	O	00:30	CC & ET	E & O	01:00	ET	O	00:30
		Bloc d'UE au choix (EP9.3.A.b.1.a + EP9.3.A.b.1.b) ou (EP9.3.A.b.2.a + EP9.3.A.b.2.b)													6	6	40	6	6	40	6	6	52															
		EP9.3.A.b.2.a Biologie de la cellule cancreuse *		1	1										3	3	20	0	0	20	0	0	20	20	30	N	ET	E	01:00	ET	O	00:30	ET	E	01:00	ET	O	00:30
		EP9.3.A.b.2.b Ciblage par anticorps des récepteurs membranaires (vide)		1	1										3	3	20	6	6	20	6	6	32	32	42	N	ET	E	01:00	ET	O	00:30	ET	E	01:00	ET	O	00:30
	M9.4.A.b I&B Du design à la conception du biomédicament		1	3	1										10	9	91	9		91	9	0	100	76	112													
EP9.4.A.b.1 Vaccinome, adjuvant et modulation de la réponse immunitaire			1											3	3	26	4		26	4	0	30	26	39	N	CC & ET	E & O	01:00	ET	O	00:30	CC & ET	E & O	01:00	ET	O	00:30	
EP9.4.A.b.2 Nouvelles approches thérapeutiques			1	1										4	4	45	5		45	5	0	50	50	72,5	N	CC & ET	E & O	02:00	ET	O	01:00	CC & ET	E & O	02:00	ET	O	01:00	
EP9.4.A.b.3 De l'ingenierie au développement de biomédicaments		1	1											3	2	20			20	0	0	20	0	0	N	ET	E	01:00	ET	O	00:30	ET	E	01:00	ET	O	00:30	
S10															30				0	0	0	0	0	0														
	M10.1.A Stage ou apprentissage (vide)														30				0	0	0	0	0	0														
															30				0	0	0	0	0	0	N	CC & ET	E & O	00:45	ET	O	00:45	CC & ET	E & O	00:45	ET	O	00:45	
Total général			7	22	19	3								105	134	489	227	115	454	218	83	662	896	1047														

* UE mutualisée avec le Parcours
 Physiopathologie de la Mention BS
 * UE interchangeables avec Neolaïa

2 ^{ème} année			Semestre	Volume horaire			E.C.T.S	Nature Examen Examens Théoriques Session 1 et 2		Coefficients			Nature Examens Pratiques Session 1 et 2	
Unité d'enseignement		Eléments Pédagogiques	S3 ou S4	CM	ED	TP		Session 1	Session 2	Total UE	Théorie	Pratique	1ère session	2ème session
DFGSP.2.1	Biodiversité	Règne animal	Semestre 3	10	1,5	1,5	4	Ecrit 45 min 85 % CC 15 %	Ecrit 100 % 30 min	3,5	1	/	/	/
		Procaryotes		9	1,5	/		Ecrit 100 % 45 min	Ecrit 100 % 30 min		1	/	/	/
		Règnes végétal et fongique		8	/	7		CC 100 %	Ecrit 100 % 30 min		1,5	/	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
DFGSP.2.2	Sciences biologiques (I)	Génétique Moléculaire et Biologie Cellulaire		19	6	21	5	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 45 min	4	3	1	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
DFGSP.2.3	Sciences biologiques (II)	Biochimie		30	6	24	5	Ecrit 100 % 2h	Ecrit 100 % 2h	5	3,5	1,5	CC 100 %	Ecrit 1h (30 min/TP)
DFGSP.2.4	Sciences analytiques (I)	Chimie analytique		12	3	16	5	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h	4,5	2	1	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
		Biophysique		10	7,5	1,5		Ecrit 100 % 40 min	Ecrit 100 % 30 min		1,5	/	/	/
DFGSP.2.5	Sciences pharmacologiques	Sciences pharmacologiques		16	26	3	5	Ecrit 70% 1h30 CC 30 %	Oral 100 % 20 min	5	5	/	/	/
DFGSP.2.6	Sciences du médicament	Formulation et fabrication		18	3	8	3	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h	2,5	2	0,5	CR 30% ET 70 % 30 min	Ecrit 30 min Oral 15 min
	U.E librement choisie	UE librement choisie – Semestre 3		26	/	/	2	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h ou Oral 15min	2	2	/	/	/
DFGSP.2.7	Voie d'accès aux substances actives médicamenteuses	Synthèse organique	Semestre 4	9	13	12	7	Ecrit 70 % 45 min CC 30 %	Ecrit 70 % 35 min CC 30 %	5,5	2	0,5	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
		Pharmacognosie		7	/	12		Ecrit 100 % 30 min	Ecrit 100 % 20 min		1	0,5	CC 30 % ET 70 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
		Biochimie et Bio-ingénierie végétale		9	/	9		Ecrit 100 % 45 min	Ecrit 100 % 35 min		1	0,5	CC 100 %	Oral 15 min
DFGSP.2.8	Sciences du médicament	Formulation et fabrication		18	4,5	12	4	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h	2,5	2	0,5	CC 30 % ET 70 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
DFGSP.2.9	Langue Vivante	Anglais		/	16,5	/	2	Ecrit 50 % 1h CC 50%	Ecrit 50 % 45 min CC 50 %	2	2	/	/	/
DFGSP.2.10	Sciences biologiques (III)	Hématologie		17	3	/	5	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 40 min	4	2	/	/	/
		Immunologie		17	4	/		Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 40 min		2	/	/	/
DFGSP.2.11	Sciences analytiques (II)	Chimie analytique		17	3	16	4	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	3	2	1	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
DFGSP.2.12	Sciences biologiques (IV)	Infectiologie générale		31,5	3,5	20	6	Ecrit 75 % 1h30 CC 25%	Ecrit 100 % 1h30	4,5	3,5	1	CC 2/3 ET 1/3	Ecrit 30 min Oral 15 min
	U.E librement choisie	UE librement choisie – Semestre 4		26	/	/	2	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h ou Oral 15min	2	2	/	/	/
/	TP Gestes de Base		S3	3	/	8,5 11,5	/	Validation						
/	UE Numérique en Santé		S3	1	11 FOAD	4	1	Validation						
/	POP		S4	/	7	/	/							

3^{ème} année d'études pharmaceutiques - Année 2026-2027

3 ^{ème} année			Semestre	Volume horaire			E.C.T.S	Nature examens théoriques session 1 et 2		Coefficients			Nature examens pratiques session 1 et 2	
Unité d'enseignement			S5 ou S6	CM	ED	TP		Session 1	Session 2	Total UE	Théorie	Pratique	1ère session	2ème session
DFGSP 3.1	Organisation, Gestion et Communication	Organisation, gestion / Communication et techniques d'animation d'équipe	Semestre 5	22	6,5	/	3	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h	2	2	/	/	/
DFGSP 3.2	Pathologie, Sciences Biologiques et Thérapeutiques I	Sang et système immunitaire		30	8,5	20	7	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	5	4	1	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
DFGSP 3.3	Pathologie, Sciences Biologiques et Thérapeutiques II	Infectiologie Clinique		53,5	10,5	41	10	Ecrit 2/3 2h CC 1/3	Ecrit 2/3 2h CC 1/3	7	5	2	CC bactério 33 % ET bactério 67 % CC parasito 25 % ET parasito 75 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
DFGSP 3.4	Physiologie	Physiologie		32	3	7	4	Ecrit 90% 1h30 CC 10%	Ecrit 100 % 1h30	5	4	1	CC 50 % ET 50 % (30 min)	Ecrit 30 min Oral 15 min
DFGSP 3.5	Biopharmacie	Biopharmacie		13,5	6	6	3	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h	2,5	2	0,5	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
/	Transition Ecologique	Transition Ecologique (TEDS)		5	5 FOAD	/	1							
	UE Librement choisie	UE Librement choisie S5		26	/	/	2	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h Oral 15 min	2	2	/	/	/
DFGSP 3.6	Pathologie, Sciences Biologiques et Thérapeutiques III	Endocrinologie	Semestre 6	32	5,5	6	5	Ecrit 80 % 1h30 CC 20%	Ecrit 100% 1h30	5	4	1	CC 30 % ET 70 % 30 min	Ecrit 30 min Oral 15 min
DFGSP 3.7	Pathologie, Sciences Biologiques et Thérapeutiques IV	Affections du système Cardiovasculaire		43	24	21	9	Ecrit 85 % 1h30 CC 15 %	Oral 100 % 20 min	7	6	1	CC 100 %	Oral 10 min
DFGSP 3.8	Communication, information et numérique en santé	Communication, information et numérique en santé		/	24	/	2	CC 100 %	Ecrit 100% 1h	1,5	1,5	/	/	/
DFGSP 3.9	Systèmes de santé, santé publique	Systèmes de santé et santé publique		37	/	/	4	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h	3	3	/	/	/
DFGSP 3.10	Enseignements spécifiques	Pharmacognosie		9	/	/	4	Ecrit 100 % 30 min	Ecrit 100 % 30 min	3,5	1	/	/	/
		Biotechnologie		12	7,5	/		Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h		1,5	/	/	/
		Contrôle Qualité		3	1,5	8		Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h		0,5	0,5	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
DFGSP 3.11	Langues étrangères	Anglais		/	29,5	/	3	Ecrit 50 % 1h CC 50 %	Ecrit 50 % 1h CC 50 %	3	3	/	/	/
	UE Librement choisie	UE Librement choisie S6		26	/	/	2	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h Oral 15 min	2	2	/	/	/
	Stage Coordonné	Stage Coordonné		/	/	/	1	Validation à 12 / 20		/	/	/	/	/

4ème année d'études pharmaceutiques - Année 2026-2027

4ème année				Semestre	Volume horaire			E.C.T.S	Nature examens théoriques Session 1 et 2		Coefficients			Nature examens pratiques Session 1 et 2	
Unité d'enseignement			S7 ou S8	CM	ED	TP	Session 1		Session 2	Total	Théorie	Pratique	1ère session	2ème session	
Tronc commun	DFASP 4.1	Physiopathologie et traitements des pathologies ORL et broncho-pulmonaires	Physiopathologie et traitements des pathologies ORL et broncho-pulmonaires	Semestre 7	31	6	8	6	Ecrit 85 % 1h CC 15 %	Ecrit 100 % 1h	4	3,5	0,5	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
	DFASP 4.2	Douleur et maladies du SNC	Douleur et maladies du SNC		34,5	9,5	19	9	Ecrit 80 % 1h30 CC 20 %	Oral 100 % 20 min	6	5	1	CC 100 %	Oral 15 min
	DFASP 4.3	Pharmacie Clinique et Épidémiologie	Pharmacie Clinique et Épidémiologie		24 15	6 9	/	5	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	2,5	2,5	/	/	
	DFASP 4.4	Santé Publique, Règlementation, Déontologie	Santé Publique, Règlementation, Déontologie		40 30	/	/	5	Ecrit 100 % 2h	Ecrit 100 % 2h	3	3	/	/	
	DFASP 4.5	Langues étrangères	Langue étrangère		/	13,5	/	1	Ecrit 50 % 1h CC 50 %	Ecrit 50 % 1h CC 50 %	1	1	/	/	
	DFASP 4.6	Médicaments du système immunitaire et biothérapies	Médicaments du système immunitaire et biothérapies		16	4,5	/	1	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h					
	DFASP 4.7	UE Librement choisie	UE Librement choisie (S7)		26	/	/	2	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h Oral 15 min	2	2	/	/	
		Stage Coordonné	Stage Coordonné		/	/	/	1	Validation à 12 / 20						
	DFASP 4.8	Gastro-Entero-Hépatologie	Gastro-Entero-Hépatologie	Semestre 8	30	3	4	5	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	4	3,5	0,5	CC 25% ET 75 % 30 min	Ecrit 30 min Oral 15 min
	DFASP 4.9	Traitement des cancers et hémopathies	Traitement des cancers et hémopathies		35	6	/	5	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	4	4	/	/	
	DFASP 4.11	Education thérapeutique et conduite d'un entretien pharmaceutique	Education thérapeutique		12	8	/	2	Ecrit 50 % 1h CC 50%	Ecrit 100 % 1h	2	2	/	/	
	DFASP 4.12	Toxicologie Clinique	Toxicologie Clinique		19	4	4	3	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h	2,5	2,2	0,3	CC 100 %	Oral 20 min
Certificat de synthèse				S8	/	9	/	/	Oral 100 % 20 min		Validation			/	
C2I Niveau2 « Métiers de la Santé » - <i>Parcours Formation</i>				/	/	/	/	/	Validation en ligne par 6 QCM tout au long de l'année					/	

4ème année			Semestre	Volume horaire			E.C.T.S	Nature examens théoriques Session 1 et 2		Coefficients			Nature examens pratiques Session 1 et 2	
Unité d'enseignement			S7 ou S8	CM	ED	TP		Session 1	Session 2	Total	Théorie	Pratique	1ère session	2ème session
Filière Officine	DFASP 4.15	Dispensation des Médicaments et autres produits de santé	S8	21	39	/	6	Ecrit 100 % 2h	Ecrit 100 % 2h	3	3	/	/	
	DFASP 4.16	Législation pharmaceutique et droit social	S8	30	/	/	3	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	1,5	1,5	/	/	
	DFASP 4.17	Activités spécialisées à l'Officine	S8	26	4	/	3	Ecrit 100 % 2h	Ecrit 100 % 2h	1,5	1,5	/	/	
	DFASP 4.18	UE Librement choisie de Filière	S8	26	/	/	3	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h Oral 15 min	2,5	2,5	/	/	
Filière Industrie	DFASP 4.20	Statistiques appliquées à des problématiques industrielles	S8	/	25	/	3	CC 100%	Ecrit 100 % 1h	2	2	/	/	
	DFASP 4.21	Recherche, développement et enregistrement des produits de santé - Démarche qualité	S8	31	10	27	6	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	7	5	2	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
	DFASP 4.22	Gestion	S8	18	/	/	2	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h	2	2	/	/	
	DFASP 4.23	Gestion des ressources humaines, animation d'équipe et formation	S8	9	/	/	1	Ecrit 100 % 45 min	Ecrit 100 % 45 min	1	1	/	/	
	DFASP 4.24	UE Librement choisie de Filière	S8	26	/	/	3	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h Oral 15 min	2,5	2,5	/	/	
Filière Internat	DFASP 4.30	Exercices d'Application	S8	/	50 20 h TD + 30 h kholles	/	5	Ecrit 100 % 2h	Ecrit 100 % 2h	2	2	/	/	
	DFASP 4.31	Dossiers Cliniques et Biologiques	S8	/	60 20 h TD + 40 h kholles	/	6	Ecrit 100 % Dossiers 75 % QCM 25 % 3h + 1h	Ecrit 100 % Dossiers 75 % QCM 25 % 3h + 1h	4	4	/	/	
	DFASP 4.32	Travail personnel	S8	/	40	/	4	/	/	/	/	/	/	
	DFASP 4.33	UE choisie dans une autre orientation professionnelle : OFF ou IND (Recommandation : UE 4.15 Dispensation des Médicaments et autres produits de santé - Filière Officine)												

5ème année d'études pharmaceutiques - Année 2026-2027

5ème année TOUTES FILIERES		Répartition des volumes horaires Semestres d'enseignements				ECTS
Unité d'enseignement		Semestre	CM	ED	TP	
	Prise de fonction hospitalière	S9	15	/	/	
	Stage hospitalier + SeSa*	S9 / S10				30
	Préparation à la thèse d'exercice (Enseignement optionnel)	S9 / S10	8	/	/	
	Formation au geste vaccinal	S9		3		

***Validation du SeSa dans le cadre du stage hospitalier, elle sera effective à condition :**

- d'avoir suivi l'ensemble des cours/TD de préparation à l'action,
- d'avoir effectué l'action de prévention et de promotion de la santé au sein d'une structure partenaire conventionnée,
- d'avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 à l'évaluation (incluant note proposée par le(s) référent(s) et note d'un rapport d'activité).

***Validation du stage hospitalier :**

La validation du stage hospitalier est effective si la mention "satisfaisante" ou "très satisfaisante" pour 2 stages sur les 3 effectués est obtenue. Dans le cas contraire (obtention de 2 mentions "Insuffisant"), la 5ème année ne sera pas validée, nécessitant un redoublement.

5ème année OFFICINE		Répartition des volumes horaires Semestres d'enseignements				ECTS	Nature des Examens Théoriques Sessions 1 & 2		Coefficients		
Unité d'enseignement		Semestre	CM	ED	TP		Session 1	Session 2	Total UE	Théorie	Pratique
UE OFF 5.1	Dispensation des médicaments et autres produits de santé (II)	S9	/	30	/	3	Ecrit 100 % 1 h30	Ecrit 100 % 1 h30	3	3	/
UE OFF 5.2	Activités Spécialisées à l'Officine II (ASOII)	S9	34	3	/	3	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30 ou Oral 15 min	3	3	/
UE OFF 5.3	Suivi Pharmaceutique et biologique des patients	S9	8	18	/	3	Ecrit 75 % 1h CC 25 %	Ecrit 1h Oral 15 min 75 % CC 25 %	3	3	/
UE OFF 5.4	Pharmacien et environnement	S9	19	7	/	3	Ecrit 85 % 1h30 CC 15 % (TD)	Ecrit 100 % 1h ou Oral 15 min	3	3	/
UE OFF 5.5	UE Librement choisie (S9)	S9				3			2,5	2,5	/
UE OFF 5.6	Education thérapeutique du patient et accompagnement du patient	S10	8	20	/	2	CC 100 %	Oral 100 % 15 min	2	2	/
UE OFF 5.7	Prise en charge globale pharmaceutique du patient :	S10	16	19,5	/	5	Ecrit 80% 1h CC 20 %	Ecrit 80% 1h ou Oral 15 min CC 20%	5	5	/
UE OFF 5.8	Management de la qualité	S10	4	5 Distanciel 5 Présentiel	/	1	CC 100 %	Oral 100 % 15 min	1,5	1,5	/
UE OFF 5.9	Comptabilité, gestion et management à l'officine	S10	38	/	/	4	Ecrit 100 % 2h	Ecrit 2h Oral 15 min 100 %	4	4	/
UE OFF 5.10	UE Librement choisie (S10)	S10				3			2,5	2,5	/

5ème année INDUSTRIE		Répartition des volumes horaires Semestres d'enseignements				ECTS	Modalités de contrôles des épreuves théoriques		Coefficients		
Unité d'enseignement		Semestre	CM	ED	TP		Nature session1	Nature session 2	Total UE	Théorie	Pratique
UE IND 5.1	Enregistrement et économie du médicament et autres produits de santé	S9	22	20	/	7	Ecrit 80 % 1h CC 20 %	Ecrit 100 % 1h	3	3	/
UE IND 5.2	Production, distribution et valorisation des produits de santé	S9	54	15	/	9	Ecrit 80 % 1h30 CC 20 %	Ecrit 100 % 1h30	4	4	/
UE IND 5.3	Application industrielle - Projet et stage	S9/S10				11	ORAL 20 min : - Rapport de stage /30 - Soutenance de stage /30 - Appréciation du maître de stage /20	Ecrit ou Oral 100 %	4	4	/
UE IND 5.4	Langue étrangère	S9	/	22,5	/	3	Ecrit 50 % 1h CC 50 %	Ecrit 1h Oral 15 min 50 % CC 50 %	1	1	/

5ème année INTERNAT		Répartition des volumes horaires Semestres d'enseignements				ECTS	Modalités de contrôles des épreuves théoriques		Coefficients		
Unité d'enseignement		Semestre	CM	ED	TP		Nature session1	Nature session 2	Total UE	Théorie	Pratique
UE INT 5.1	Exercices d'Application	S9	/	60	/	6	Ecrit 100 % 2h	Ecrit 100 % 2h	4	4	/
UE INT 5.2	Dossiers Cliniques & Biologiques	S9	/	60	/	6	Ecrit dossier 75 % 1h30 + QCM 25 % 30 min	Ecrit dossier 75 % 1h30 + QCM 25 % 30 min	4	4	/
UE INT 5.3	UE Libre	S9	/	30	/	3	Oral 100 % (Kholles)	Oral 100 % 15-30 min	2	2	/
UE INT 5.4	Préparation à la prise de fonction d'interne	S10	/	60	/	6	Ecrit (40 %) Oral (60 %)	Ecrit (40 %) Oral (60 %)	4	4	/
UE INT 5.5	Stage de Recherche	S10	/	60	/	6	Oral (60 %) Implication (40 %)	Oral 100 % 15-30 min	4	4	/
UE INT 5.6	UE Libre "Préparation aux kholles"	S10	/	26	/	3	Oral 100 % (Kholles)	Oral 100 % 15-30 min	2	2	/

Parcours 1 Chimie			BCC										Poids		Heures			Volume Heure Etu				Ch Enseign.		Contrôle continu intégral	Régime général			Régime spécial d'études						
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Coeff.	ECTS	CM	TD	TP	CM	TD	TP	Total	Heure	Heure en EqTD		Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	
(vide)														0				0	0	0	0	0	0											
S1*	(vide)	(vide)												0				0	0	0	0	0	0											
		(vide)												0				0	0	0	0	0	0											
			7	7	8	3	7	8					30	30	25	144	63	25	144	63	232	715	611											
	M1.1 physico-chimie 1		2	2	2	1	1	2					8	8	9	48	6	9	48	6	63	174	164											
		EP1.1.1 atome, molécule, radioactivité	1	1	1	1		1	1				4	4	0	36	0	0	36	0	36	90	90	N	CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
		EP1.1.2 oxydoréduction	1	1	1			1	1				4	4	9	12	6	9	12	6	27	84	73,7	N	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
	M1.2 physico-chimie 2		2	2	3	1	2	3					8	8	14	38	14	14	38	14	66	223	177											
		EP1.2.1 système physico-chimique	1	1	1			1	1				2	2	6	10	4	6	10	4	20	54	47,3	N	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
		EP1.2.2 acide base	1	1	1			1	1				3	3	8	8	4	8	8	4	22	41	39,3	N	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	
		EP1.2.3 Introduction à la chimie organique I	1	1	1			1	1				3	3	0	20	6	0	20	6	26	70	63,3	N	CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
	M1.3 chimie organique I et physique		2	2	2			2	1				8	8	1	25	23	1	25	23	49	159	127											
		EP1.3.1 mathématiques				1	1		1				4	4	0	14	8	0	14	8	22	83,5	56,8	N	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
		EP1.3.2 électricité vecteurs et système de coordonnées	1	1	1			1					4	4	0	24	3	0	24	3	27	75	70,1	N	CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
		M1.4 langues et outils 1		1	1	1	1	2	2					6	6	1	33	20	1	33	20	54	160	144										
S2*		EP1.4.1 anglais						1	1				2	2	0	18	0	0	18	0	18	45	45	N	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	
		EP1.4.2 outils mathématiques	1	1	1	1	1	1	1				1	1	0	9	0	0	9	0	9		83,5	N	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
		EP1.4.3 outils documentaires	1				1		1					0	0	6	0	0	6	0	6	15	15	N										
		EP1.4.4 méthodologie expérimentale											3	3	1	0	20	1	0	20	21				SU				SU					
			7	8	10		7	9	10					30	30	72	133	62	45	111	57	213	567	522										
	M2.1 chimie inorganique et organique		2	2	2			2	2					8	8	26	28	12	26	28	12	66	156	149										
		EP2.1.1 chimie inorganique	1	1	1			1	1					4	4	10	14	6	10	14	6	30	75	70,1	N	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP2.1.2 chimie organique II	1	1	1			1	1					4	4	16	14	6	16	14	6	36	81	79,1	N	CC & ET	E	01:30	ET	E	01:00	ET	E	01:30
	M2.2 chimie-physique 3		2	2	3	3	3	3						8	8	19	23	24	19	23	24	66	161	139										
		EP2.2.1 chimie en solution : application aux dosages				1	1	1	1					2	2	4	6	12	4	6	12	22	64	50,2	N	CC & ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP2.2.2 cinétique	1	1	1	1	1	1	1					3	3	8	8	6	8	8	6	22	48	44,1	N	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP2.2.3 thermochimie	1	1	1	1	1	1	1					3	3	7	9	6	7	9	6	22	49	44,6	N	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:00
	M2.3 mathématiques appliquées, chimie et société ou physique		2	3	3	2	2	2						8	8	27	40	14	0	18	9	27	126	126										
		EP2.3.1 mathématiques appliquées	1	1	1	1	1	1	1					4	4	0	18	9	0	18	9	27	72	60,1	N	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	EP2.3.2a histoire de la chimie et chimie sociétale			1	1	1	1	1					4	4	27	0	0	0	0	0	0	27	40,5	N	CC+ET	E	01:00	ET	E	01:00	CC+ET	E	01:00	
M2.4 langues et outils 2		1	1	2	2	2	3						6	6	0	42	12	0	42	12	54	124	108											
	EP2.4.1 anglais							1					2	2	0	18	0	0	18	0	18	36	36	N	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	
	EP2.4.2 outils mathématiques	1	1		1	1	1	1					3	3	0	20	0	0	20	0	20	40	40	N	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
	EP2.4.3 chimie assistée par logiciels 1				1	1	1	1					1																					

		EP4.4.3 méthodologie documentaire																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
--	--	-----------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

* EP obligatoire pour le concours CAPES

EP prépa concours votés en CFVU sept2025

Changement d'intitulé

Mention Chimie																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
Parcours 2 L. AS chimie																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									

S5		7	8	8	8	8	9					30	30	110	107	71	96	99	33	228	15	10,1														
M5.1 RMN et électrochimie avancées	EP5.1.1 RMN avancée	1	1	1	1	1	1					4	4	15	18	3	15	18	3	36	0	0	N	CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
	EP5.1.2 électrochimie avancée	1	1	1	1	1	1					4	4	12	15	9	12	15	9	36	0	0	N	CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
	M5.2 chimie organique et cinétique avancée	2	2	2	2	2	2					8	8	33	24	15	33	24	15	72	0	0														
	EP5.2.1 chimie organique iV	1	1	1	1	1	1					4	4	18	12	6	18	12	6	36	0	0	N	CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
	EP5.2.2 cinétique, mécanismes et catalyse	1	1	1	1	1	1					4	4	15	12	9	15	12	9	36	0	0	N	CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
	M5.3 chimie organométallique, ouverture vers les masters partie 1 *	3	3	3	3	3	3					8	8	26	20	44	12	12	6	30	15	10,1														
	EP5.3.1 chimie organométallique	1	1	1	1	1	1					4	4	12	12	6	12	12	6	30	0	0	N	CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
	EP5.3.2a matériaux partie 1	1	1	1	1	1	1					4	4	14	8	8	0	0	0	0	0	0	N	CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
	EP5.3.2b chimie santé partie 1	1	1	1	1	1	1					4	4	0	0	30	0	0	0	0	15	10,1	N	CC & ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
	M5.4 langues et outils 5	1	1	1	1	1	2					6	6	24	30	0	24	30	0	54	0	0														
	EP5.4.1 anglais						1					2	2	0	18	0	0	18	0	18	0	0	N	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
	EP5.4.2a spectres électroniques et chimie théoriques	1	1	1	1	1	1					3	3	6	8	0	6	8	0	14	0	0	N	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
	EP5.4.3 CERCIP	1	1	1		1	1					1	1	18	0	0	18	0	0	18	0	0														
	EP5.4.4 MOBIL (bonifiant)						1	1	1			0	0	2	2	0	2	2	0	4	0	0	N		QP			QP								
	S6		9	9	9	9	9	10	1	1			30	30	100	107	81	72	83	73	228	9	6,03													
	M6.1 thermodynamique des systèmes réels, chimie de l'eau et des solvants	EP6.1.1 thermodynamique des systèmes réels	1	1	1	1	1	1					4	4	12	12	12	12	12	12	36	0	0	O	CC					ET	E	01:30	ET	E	01:30	
EP6.1.2 chimie de l'eau et des solvants		1	1	1	1	1	1					4	4	15	12	9	15	12	9	36	0	0	N	CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
M6.2 chimie organique et catalyse		2	2	2	2	2	2					8	8	26	22	24	26	22	24	72	0															

		EP4.4.3 Cours TES	100000100000	22180180185454															
S5			3402704400	3030101155991570256347397															
	M5.1 Algèbre 5	EP5.1 Algèbre 5	010010111000 010010111000	883333333306699116															mutualisé parcours 1 2 3
	M5.2 Intégration	EP5.2 Intégration	010010111000 010010111000	88333333330666682,5															mutualisé parcours 1 2
	M5.3 Topologie	EP5.3 Topologie	010010111000 010010111000	88333333330666682,5															
	M5.4 Complémentaire	EP5.4.1 Initiation aux métiers des mathématiques (recherche, entreprise, enseignement) EP5.4.2 Anglais EP5.4.3 CERCIP EP5.4.4 Mobil	310240111000 11011011000 000010000000 100010000000 100110000000	66256058058116116															mutualisé parcours 1 2 3
S6			14015044000	3030961546961546256320308															
	M6.1 Algèbre 6	EP6.1 Algèbre 6	010010111000 010010111000	88333333330666682,5															
	M6.2 Calcul différentiel et équations différentielles	EP6.2 Calcul différentiel et équations différentielles	010010111000 010010111000	88333333330666682,5															
	M6.3 Probabilités	EP6.3 Probabilités	010010111000 010010111000	8830306667287															mutualisé parcours 1 2
	M6.4 Complémentaire	EP6.4.1 Initiation aux métiers des mathématiques (recherche, entreprise, enseignement) EP6.4.2 Anglais	110120111000 11011011000 000010000000	6658058116116															mutualisé parcours 1 2 3
Total général			73305462333300	1801805041008147151446114653															

Les parcours n'apparaissent qu'en L3. Les mutualisations entre parcours des semestres 5 et 6 sont données en bout de ligne.

S5		EP4.4.3 Cours TES	10000100000	22	18	018018	00						
			3402704400	3030	101155	991570256	6682,5						
	M5.1 Algèbre 5	EP5.1 Algèbre 5	01001011000 01001011000	88	3333	3333066	00						
	M5.2 Intégration	EP5.2 Intégration	01001011000 01001011000	88	3333	3333066	00						
	M5.3 Statistique et probabilités	EP5.3 Statistique et probabilités	01001011000 01001011000	88	3333	3333066	6682,5						
	M5.4 Complémentaire	EP5.4.1 Initiation aux métiers des mathématiques (recherche, entreprise, enseignement)	31024011000	66	256	058058	00						
		EP5.4.2 Anglais	11011011000	22	18	018018	00						
		EP5.4.3 CERCIP	00001000000	22	18	018018	00						
S6		EP5.4.4 Mobil	10011000000	022	0404	0000	00						
	M6.1 Modélisation	EP6.1 Modélisation	14015044000 01001011000	3030	961546	961546256	132105						
	M6.2 Analyse et optimisation numérique	EP6.2 Analyse et optimisation numérique	01001011000 01001011000	88	3333	3333066	6682,5						
	M6.3 Probabilités	EP6.3 Probabilités	01001011000 01001011000	88	30306	3030666	00						
	M6.4 Complémentaire	EP6.4.1 Initiation aux métiers des mathématiques (recherche, entreprise, enseignement)	11012011000	66	58	058058	00						
		EP6.4.2 Anglais	11011011000	44	40	040040	00						
			00001000000	22	18	018018	00						
Total général			73305462333300	180180	5041008147	1514	198248						

Les parcours n'apparaissent qu'en L3. Les mutualisations entre parcours des semestres 5 et 6 sont données en bout de ligne.

S5		EP4.4.3 Cours TES	10000100000	22	18	018018	00					
			3402704400	3030	101155	991570256	6682,5					
	M5.1 Algèbre 5	EP5.1 Algèbre 5	01001011000 01001011000	88	3333	3333066	00					
				88	3333	3333066	00					
	M5.2 Préparation au CAPES 1	EP5.2 Préparation au CAPES 1	01001011000 01001011000	88	3333	3333066	6682,5					
				88	3333	3333066	6682,5					
	M5.3 Statistique et probabilités	EP5.3 Statistique et probabilités	01001011000 01001011000	88	3333	3333066	00					
				88	3333	3333066	00					
	M5.4 Complémentaire		31024011000	66	256	058058	00					
		EP5.4.1 Initiation aux métiers des mathématiques (recherche, entreprise, enseignement)										
		EP5.4.2 Anglais	11011011000 00001000000	22	18	018018	00					
		EP5.4.3 CERCIP	10001000000	22	18	018018	00					
		EP5.4.4 Mobil	10011000000	0	22	0404	00					
S6			14015044000	3030	961546	961546256	6682,5					
	M6.1 Modélisation	EP6.1 Modélisation	01001011000 01001011000	88	3333	3333066	00					
				88	3333	3333066	00					
	M6.2 Analyse et optimisation numérique	EP6.2 Analyse et optimisation numérique	01001011000 01001011000	88	3333	3333066	00					
				88	3333	3333066	00					
	M6.3 Préparation au CAPES 2	EP6.3 Préparation au CAPES 2	01001011000 01001011000	88	3333	3333066	6682,5					
				88	3333	3333066	6682,5					
	M6.4 Complémentaire		11012011000	66	58	058058	00					
		EP6.4.1 Initiation aux métiers des mathématiques (recherche, entreprise, enseignement)										
		EP6.4.2 Anglais	11011011000 00001000000	44	40	040040	00					
				22	18	018018	00					
Total général			73305462333300	180180	5041008147	1514	132165					

Les parcours n'apparaissent qu'en L3. Les mutualisations entre parcours des semestres 5 et 6 sont données en bout de ligne.

S4		EP3.4.2 Sensibilisation aux formations professionnelles					1		1			2	2	14	0		14	0	0	14	42	54			ET	E	00:30	ET	E	00:30	ET	E	00:30	ET	E	00:30	18H TD
		EP3.4.3 TES					1		1			2	2		16		0	16	0	16	144	144															
		EP3.4.4 MOBIL					1		1				0	2	2		2	2	0	2	18	18															
			2	13	13	15		13				30	30							252	2215	1981															
ou	M4.1 Métabolisme et Biologie moléculaire2			2	2	2		2				8	8	34	20	12	34	20	12	66	464	427															
	EP4.1.1 Métabolismes et enzymologie			1	1	1		1				5	5	24	8	8	24	8	8	40	264	240			CC & ET	E	02:30	ET	E	02:00	ET	E	02:30	ET	E	02:00	
	EP4.1.2 Biologie moléculaire			1	1	1		1				3	3	12	10	4	12	10	4	26	200	186			CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
	M4.2 Biologie de la reproduction ou Exploration du vivant			5	5	5		5				8	8	37	8	27	37	8	27	72	571	489															
	EP4.2.a.1 Biologie de la reproduction et développement animal			1	1	1		1				4	4	18	8	10	18	8	10	36	186	155			CC & ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
	EP4.2.a.2 Biologie de la reproduction et développement végétal			1	1	1		1				4	4	19		17	19		17	36	223	165			CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
	M4.2 Biologie de la reproduction ou Exploration du vivant			5	5	5		5				8	8	36	30	6	36	30	6	72	571	489															
	EP4.2.b.1 Exploration du vivant : Méthodologie			1	1	1		1				2	2	10	8	6	10	8	6	24	70	63,1			CC & ET	E & O	01:00	ET	E	01:00	ET	E	& O	01:00	ET	E	01:00
	EP4.2.b.3 Exploration du vivant : Pharmacologie			1	1	1		1				3	3	14	10		14	10		24	44	51			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
	EP4.2.b.2 Exploration du vivant : Outils d'analyse			1	1	1		1				3	3	12	12		12	12		24	48	54			CC & ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
	M4.3 Module de parcours (1 option au choix)			4	4	4		4				8	8	102	54	60	0	0	0	54	524	480															
	EP4.3.a Biotechnologies animales et végétales			1	1	1		1				8	8	24	12	18	24	12	18	54	120	108			CC & ET	E & O	02:00	ET	E	01:30	ET	E	& O	02:00	ET	E	01:30
	EP4.3.b Physiologie sensorielle et Neurosciences			1	1	1		1				8	8	26	16	12	26	16	12	54	174	159			CC & ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
	EP4.3.c Ecologie-Ethologie			1	1	1		1				8	8	26	10	18	26	10	18	54	164	141			CC & ET	E & O	01:30	ET	E	01:30	ET	E	& O	01:30	ET	E	01:30
	EP4.3.d Communication cellulaire			1	1	1		1				8	8	26	16	12	26	16	12	54	66	71,1			CC & ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
	M4.4 Compétences transversales	2		2	2	4		2				6	6	2	48	10	2	48	10	60	656	585															
EP4.4.1 Anglais					1						2	2		18		0	18	0	18	162	162			CC			ET	E	01:00	ET	E		ET	E	01:00		
EP4.4.2 Statistiques appliquées à la biologie			1	1	1		1				2	2	2	6	6	2	6	6	14	190	148			CC			ET	E	01:00	ET	O		ET	E	01:00		
EP4.4.3 Ateliers interdisciplinaires	1		1	1	1		1				2	2		10		0	10	0	10	90	90			CC & ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00		
EP4.4.4 Compétences numériques (PIX)	1				1							0		14	4	0	14	4	18	214	185			CC & ET	E	01:30	ET	E	01:00	ET	E	01:30	ET	E	01:00		

S5				12	12	12	11	11	11			30	30					250	1171	1113																
	M5.1 BS Biologie cellulaire, Immunologie, Statistiques			3	3	3	3	3	3			8	8	33	22	9	33	22	9	64	193	186														
				1	1	1	1	1	1			4	4	18	12		18	12	0	30	66	75		ET	E	02:30	ET	E	02:00	ET	E	02:30	ET	E	02:00	
	EP5.1.1 BS Biologie cellulaire et moléculaire			1	1	1	1	1	1			2	2	12	6	4	12	6	4	22	68	63,4		CC & ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
	EP5.1.2 BS Immunologie																																			
	EP5.1.3 BS Statistiques appliquées à la biologie			1	1	1	1	1	1			2	2	3	4	5	3	4	5	12	59	47,3		ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
	M5.2 BS Compétences disciplinaires BS 1 (1 option au choix)			3	3	3	3	3	3			8	8	86	58	42	0	0	0	62	306	305														
	EP5.2a BS Stratégies moléculaires d'étude de la cellule			1	1	1	1	1	1			8	8	26	28	8	26	28	8	62	114	116		CC & ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
	EP5.2b BS Virologie			1	1	1	1	1	1			8	8	30	18	14	30	18	14	62	90	91,1		CC & ET	E	02:00	ET	E	01:30	ET	E	02:00	ET	E	01:30	
	EP5.2c BS Physiopathologie des voies circulatoires			1	1	1	1	1	1			8	8	30	12	20	30	12	20	62	102	97,2		CC & ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
	M5.3 BS Compétences disciplinaires BS 2 (1 option au choix a ou b1+b2)			4	4	4	4	4	4			8	8	112	59	27	38	19	9	66	311	338														
	EP5.3a BS Bactériologie			1	1	1	1	1	1	1			8	8	38	18	10	38	18	10	66	104	113		CC & ET	E	02:30	ET	E	01:30	ET	E	02:30	ET	E	01:30
	EP5.3b.1 BS Physiologie des régulations2			1	1	1	1	1	1	1			4	4	16	12	8	16	12	8	36	92	86,8		CC & ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:30	ET	E	01:00
	EP5.3b.2 BS Neuro-anatomie			1	1	1	1	1	1	1			4	4	20	10		20	10		30	40	50		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	EP5.3c BS Biomolécules : Structure-Fonctions			1	1	1	1	1	1	1			8	8	38	19	9	38	19	9	66	75	88,1		CC & ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	M5.4 BS Compétences transversales			2	2	2	1	1	1			6	6	1	32	29	1	28	29	58	361	285														
EP5.4.1 BS Projet expérimental transdisciplinaire			1	1	1	1	1	1	1			4	4	1	10	29	1	10	29	40	273	197		CC & ET	E	01:00	ET	E								

Mention Sciences de la vie																									Contrôle continu intégral	Régime général			Régime spécial d'études								
Parcours 2 Biodiversité, Ecologie, Evolution			BCC										Poids		Heures			Volume Heure Etu				Ch Enseign.		Session 1			Session 2										
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Coeff.	ECTS	CM	TD	TP	CM	TD	TP	Total	Heures	Heures en EqTD		Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type d'ET	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type d'ET	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	
(vide)																		0	0	0	0	0	0														
	(vide)																	0	0	0	0	0	0														
S1		(vide)	2	8			9						30	30	87,5	113	35	87,5	113	35	237	0	0														
	M1.1 Diversité du monde vivant 1			1			1						8	8	33	13	16	33	13	16	62	0	0														
		EP1.1 Diversité du monde vivant		1			1						8	8	33	13	16	33	13	16	62	0	0			CC & ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00
	M1.2 Biologie cellulaire, Histologie, Démarche expérimentale			2			2						8	8	25	34	5	25	34	5	64	0	0														
		EP1.2.1 Biologie cellulaire et Histologie		1			1						4	4	13	14	5	13	14	5	32	0	0			CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
		EP1.2.2 Démarche expérimentale et Méthodologie					1						4	4	12	20		12	20	0	32	0	0			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	M1.3 Biophysique Structure chimique de la matière			2			2						8	8	23,5	23,5	8	23,5	23,5	8	55	0	0			CC & ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP1.3.1 Biophysique					1						4	4	10,5	12,5		10,5	12,5	0	23	0	0			CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
		EP1.3.2 Structure chimique de la matière					1						4	4	13	11	8	13	11	8	32	0	0			CC & ET	E	01:00	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
	M1.4 Compétences transversales		2	3			4						6	6	6	44	6	6	44	6	56	0	0														
		EP1.4.1 Anglais					1						2	2		18		0	18	0	18	0	0			CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
		EP1.4.3 Compétences numériques	1	1			1						2	2		10	4	0	10	4	14	0	0			CC	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
		EP1.4.4 Outils documentaires	1				1									6		0	6	0	6	0	0			QP											
		EP1.4.2 Outils mathématiques		1			1						2	2	6	10	2	6	10	2	18	0	0			CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
S2			2	13			13		1				30	30							263	0	0														
	M2.1 Biochimie-Génétique			2			2						8	8	34	22	8	34	22	8	64	0	0														
		EP2.1.1 Biochimie structurale					1						4	4	16	8	8	16	8	8	32	0	0			CC & ET	E & O	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP2.1.2 Génétique mendélienne et moléculaire 1					1						4	4	18	14		18	14	0	32	0	0			CC & ET	E	02:00	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
	M2.2 Diversité du monde vivant 2, Ecologie, Ethologie			3			3						8	8	36	18	14	36	18	14	68	0	0														
		EP2.2.1 Diversité du monde vivant 2					1						4	4	20	6	4	20	6	4	30	0	0			CC & ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
		EP2.2.2a Ecologie					1						2	2	8	0	10	8	0	10	24	0	0			CC & ET	E	00:45	ET	E	00:45	ET	E	00:45	ET	E	00:45
		EP2.2.2b Ethologie					1						2	2	8	6		8	6	0	14	0	0			ET	E	00:45	ET	E	00:45	ET	E	00:45	ET	E	00:45
	M2.3 Biophysique, Chimie ou Géosciences			3			3						8	8	24	39	14	24	39	14	77	0	0														
		EP2.3.1 Chimie organique					1						4	4	13,5	18	1,5	13,5	18	1,5	33	0	0			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP2.3.2a Biophysique					1						4	4	10,5	11	12,5	10,5	11	12,5	0	0	0			CC+ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
	ou																																				
	M2.3 Biophysique, Chimie ou Géosciences			3			3						8	8	25,5	30	11,5	25,5	30	11,5	67	0	0														
		EP2.3.1 Chimie organique					1						4	4	13,5	18	1,5	13,5	18	1,5	33	0	0			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP2.3.2b Processus de surface et Evolution de la biosphère					1						4	4	16	4	14	16	4	14	0	0	0			CC & ET	E	01:30	ET	E	01:00	ET	E	01:30	ET	E	01:30
	M2.4 Compétences transversales		2	5			5		1				6	6	4	46	4	4	46	4	54	0	0														

		EP3.3.2b1 Géosciences: Sols : interfaces fragiles		1	1	1	1		1					2	2	10	4		10	4		14	0	0			CC & ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP3.3.2b2 Géosciences: Risques naturels		1	1	1	1		1					2	2	9	6		9	6		15	0	0			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
		M3.4 Compétences transversales					4		4					6	6	12	38		12	38		50	0	0																	
		EP3.4.1 Anglais					1		1					2	2		18			18		18	0	0		CC				ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP3.4.2 Sensibilisation aux formations professionnelles					1		1					2	2	14	0		12	2		14	0	0		ET	E	00:30	ET	E	00:30	ET	E	00:30	ET	E	00:30	ET	E	00:30	
		EP3.4.3 TES					1		1					2	2		16			16		16	0	0																	
		EP3.4.4 MOBIL					1		1							2			2			2	0	0																	
S4			2		13	13	15		13					30	30							252	0	0																	
		M4.1 Métabolisme et Biologie moléculaire			2	2	2		2					8	8	34	20	12	34	20	12	66	0	0																	
		EP4.1.1 Métabolismes et enzymologie			1	1	1		1					5	5	24	8	8	24	8	8	40	0	0		CC & ET	E	02:30	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
		EP4.1.2 Biologie moléculaire			1	1	1		1					3	3	12	10	4	10	12	4	26	0	0		CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
		M4.2 Biologie de la reproduction ou Exploration du vivant			5	5	5		5					8	8	37	8	27	37	8	27	72	0	0																	
		EP4.2.a.1 Biologie de la reproduction et développement animal			1	1	1		1					4	4	18	8	10	18	8	10	36	0	0		CC & ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
		EP4.2.a.2 Biologie de la reproduction et développement végétal			1	1	1		1					4	4	19		17	19		17	36	0	0		CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
		ou																																							
		M4.2 Biologie de la reproduction ou Exploration du vivant			5	5	5		5					8	8	36	30	6	36	30	6	72	0	0																	
		EP4.2.b.1 Exploration du vivant : Méthodologie			1	1	1		1					2	2	10	8	6	10	8	6	24	0	0		CC & ET	E & O	01:00	ET	E & O	01:00	ET	E & O	01:00	ET	E & O	01:00	ET	E & O	01:00	
		EP4.2.b.3 Exploration du vivant : Pharmacologie			1	1	1		1					3	3	14	10		14	10		24	0	0		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
		EP4.2.b.2 Exploration du vivant : Outils d'analyse			1	1	1		1					3	3	12	12		12	12		24	0	0		CC & ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
		M4.3 Module de parcours (1 option au choix)			4	4	4		4					8	8							54	0	0																	
		EP4.3.a Biotechnologies animales et végétales			1	1	1		1					8	8	24	12	18	24	12	18	54	0	0		CC & ET	E & O	02:00	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
		EP4.3.b Physiologie sensorielle et Neurosciences			1	1	1		1					8	8	26	16	12	26	16	12	54	0	0		CC & ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
		EP4.3.c Ecologie-Ethologie			1	1	1		1					8	8	26	10	18	26	10	18	54	0	0		CC & ET	E & O	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
		EP4.3.d Communication cellulaire			1	1	1		1					8	8	26	16	12	26	16	12	54	0	0		CC & ET	E	02:00	ET	E & O	02:00	ET	E & O	02:00	ET	E & O	02:00	ET	E & O	02:00	
		M4.4 Compétences transversales	2		2	2	4		2					6	6	2	48	10	2	48	10	60	0	0																	
		EP4.4.1 Anglais					1							2	2		18		0	18	0	18	0	0		CC				ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP4.4.2 Statistiques appliquées à la biologie			1	1	1		1					2	2	2	6	6	2	6	6	14	0	0		CC				ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP4.4.3 Ateliers interdisciplinaires	2		1	1	1		1					2	2		10		0	10	0	10	0	0		CC & ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
		EP4.4.4 Compétences numériques (PIX)					1										14	4	0	14	4	18	0	0		CC & ET	E	01:30	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
S5					10	10	11	9	9	9				30	30							262	825	742																	
		M5.1 BEE Génétique des populations/Ecologie ou Réponses des plan			3	3	3	3	3	3				8	8	32	20	20	32	20	20	72	220	214																	
		EP5.1.1 BEE Génétique des populations			1	1	1	1	1	1				4	4	16	12	4	16	12	4	32	76	76,1		CC & ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
		EP5.1.2 BEE Ecologie-Biodiversité			1	1	1	1	1	1				4	4	16	8	16	16	8	16	40	96	82,9		CC & ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
		M5.2 BEE Relations plantes-organismes et projet transdisciplinaire			2	2	2	2	2	2				8	8	28	14	26	28	14	26	68	226	189																	
		EP5.2.1 BEE Relations plantes-organismes			1	1	1	1	1	1				5	5	26	14	8	26	14	8	48	116	113		CC & ET	E	02:00	ET	E & O	02:00	ET	E & O	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
		EP5.2.2 BEE Projet expérimental transdisciplinaire			1	1	1	1	1	1				3	3	2	0	18	2	0	18	20	110	75,4		CC & ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
		M5.3 BEE Anatomie-Physiologie animale et Ecologie sensorielle			2	2	2	2	2	2				8	8	28	16	24	28	16	24	68	220	186																	
		EP5.3.1 BEE Ecologie sensorielle			1	1	1	1	1	1				4	4	12	6	12	12	6	12	38	118	102		CC & ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
		5.3.2a ou 5.3.2b			1	1	1	1	1	1				4	4	16	10	12	16	10	12	30	102	84,2		CC & ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
		EP5.1.2b BEE Plantes et changements climatiques			1	1	1	1	1	1				4	4	24	8	8	24	8	8	40	48	54,7		CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
		M5.4 BEE Compétences transversales			3	3	4	2	2	2				6	6	9	40	5	9	40	5	54	159	154																	
		EP5.4.1 BEE Anglais			1	1	1							2	2		18		0	18	0	18	54	54		CC				ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP5.4.2 BEE Statistiques appliquées à la biologie			1	1	1	1	1	1				2	2	3	4	5	3	4	5	12	45	36,6		ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
		EP5.4.3 BEE Outils moléculaires			1	1	1	1	1	1				2	2	6	14		6	14	0	20	48	51		CC & ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
		EP5.4.4 BEE MOBIL					1									4		0	4	0	4	12	12																		
S6			1		8	8	9	7	6	4				38	38							258	769	725																	
		M6.1 BEE Génétique évolutive, Développement, adaptation			2	2	2	2	2	1				8	8	42	17	13	42	17	13																				

[illegible]

Mention		Sciences de la vie																																
Parcours International			BCC										Poids		Heures			Volume Heure Etu				Ch Enseign.		Contrôle continu intégral	Régime général			Régime spécial d'études						
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Coeff.	ECTS	CM	TD	TP	CM	TD	TP	Total	Heures	Heures en EqTD			Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
(vide)																		0	0	0	0	0	0											
	(vide)																	0	0	0	0	0	0											
		(vide)																0	0	0	0	0	0											
S1			2	8			9						30	30	87,5	113	35	87,5	113	35	235	0	0											
	M1.1 Diversité du monde vivant 1			1			1						8	8	33	13	16	33	13	16	62	0	0											
		EP1.1 Diversité du monde vivant		1			1						8	8	33	13	16	33	13	16	62	0	0			CC & ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00
	M1.2 Biologie cellulaire, Histologie, Démarche expérimentale		2				2						8	8	25	34	5	25	34	5	64	0	0											
		EP1.2.1 Biologie cellulaire et Histologie		1			1						4	4	13	14	5	13	14	5	32	0	0			CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
		EP1.2.2 Démarche expérimentale et Méthodologie		1			1						4	4	12	20		12	20	0	32	0	0			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	M1.3 Biophysique Structure chimique de la matière		2				2						8	8	23,5	23,5	8	23,5	23,5	8	55	0	0											
		EP1.3.1 Biophysique		1			1						4	4	10,5	12,5		10,5	12,5	0	23	0	0			CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
		EP1.3.2 Structure chimique de la matière		1			1						4	4	13	11	8	13	11	8	32	0	0			CC & ET	E	01:00	ET	E	01:30	ET	E	01:00
	M1.4 Compétences transversales		2	3			4						6	6	6	44	6	6	44	6	54	0	0											
		EP1.4.1 Anglais		1			1						2	2		18		0	18		18	0	0			CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP1.4.3 Compétences numériques	1	1			1						2	2		10	4	0	10	6	14	0	0			CC	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP1.4.4 Outils documentaires	1				1							0		6		0	6	0	6	0	0			QP								
		EP1.4.2 Outils mathématiques		1			1						2	2	6	10		6	10	0	16	0	0			CC & ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
S2			2	13			13		1				30	30							253	0	0											
	M2.1 Biochimie-Génétique			2			2						8	8	34	22	8	34	22	8	64	0	0											
		EP2.1.1 Biochimie structurale		1			1						4	4	16	8	8	16	8	8	32	0	0			CC & ET	E & O	01:00	ET	E	01:00	ET	E & O	01:00
		EP2.1.2 Génétique mendélienne et moléculaire 1		1			1						4	4	18	14		18	14	0	32	0	0			CC & ET	E	02:00	ET	E	01:30	ET	E	02:00
	M2.2 Diversité du monde vivant 2, Ecologie, Ethologie		3				3						8	8	36	18	14	36	18	14	68	0	0											
		EP2.2.1 Diversité du monde vivant 2		1			1						4	4	20	6	4	20	6	4	30	0	0			CC & ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
		EP2.2.2a Ecologie		1			1						2	2	8	0	10	8	0	10	24	0	0			CC & ET	E	00:45	ET	E	00:45	ET	E	00:45
		EP2.2.2b Ethologie		1			1						2	2	8	6		8	6	0	14	0	0			ET	E	00:45	ET	E	00:45	ET	E	00:45
	M2.3 Biophysique, Chimie ou Géosciences		3				3						8	8	24	29	14	24	29	14	67	0	0											
		EP2.3.1 Chimie organique		1			1						4	4	13,5	18	1,5	13,5	18	1,5	33	0	0			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP2.3.2a Biophysique		1			1						4	4	10,5	11	12,5	10,5	11	12,5	34	0	0			CC+ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
	ou																																	
	M2.3 Biophysique, Chimie ou Géosciences		3				3						8	8	25,5	30	11,5	25,5	30	11,5	67	0	0											
		EP2.3.1 Chimie organique		1			1						4	4	13,5	18	1,5	13,5	18	1,5	33	0	0			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP2.3.2b Processus de surface et Evolution de la biosphère		1			1						4	4	16	4	14	16	4	14	0	0	0			CC & ET	E	01:30	ET	E	01:00	ET	E	01:30
	M2.4 Compétences transversales		2	5			5		1				6	6	4	56		4	56	0	54	0	0											
		EP2.4.1 Anglais		1			1			1			2	2		18		0	18	0	18	0	0			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
		EP2.4.2 Outils mathématiques		1			1						2	2	4	6		4	6	0	10	0	0			CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
		EP2.4.3 Informatique	1	1			1						1	1		8	4	0	8	4	12	0	0			CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP2.4.4 Démarche expérimentale et Méthodologie	1	1			1						1	1		10		0	10	0	10	0	0			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP2.4.5 MOBIL		1			1		1						2	2		2	2	0	4	0	0											
S3				9	9	9	13		13				30	30							266	148	140											
	M3.1 Physiologie animale & Biologie cellulaire			2	2	2	2		2				8	8	40	28	4	40	28	4	72	32	30,7											
		EP3.1.1 Physiologie animale		1	1	1	1		1				5	5	24	16	4	24	16	4	44	20	18,7			CC & ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00

S4	M3.4 Compétences transversales	EP3.3.2b1 Géosciences: Sols : interfaces fragiles	1	1	1	1	1				2	2	10	4		10	4	0	14	4	4		CC & ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP3.3.2b2 Géosciences: Risques naturels	1	1	1	1	1				2	2	9	6		9	6	0	15	6	6		ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
						4	4			6	6	12	48		12	48	0	60	48	48														
		EP3.4.1 Anglais				1	1			2	2		28		0	28	0	28	28	28			CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP3.4.2 Sensibilisation aux formations professionnelles				1	1			2	2	14	0		12	2	0	14	2	2			ET	E	00:30	ET	E	00:30	ET	E	00:30	ET	E	00:30
		EP3.4.3 TES				1	1			2	2		18		0	18	0	18	18	18														
EP3.4.4 MOBIL				1	1						2		0	2	0	2	2	2																
S4			3	10	10	12	9			30	30						262	225	207															
S4	M4.1 Métabolisme et Biologie moléculaire2			2	2	2	2				8	8	34	20	12	34	20	12	66	32	28													
		EP4.1.1 Métabolismes et enzymologie		1	1	1	1			5	5	24	8	8	24	8	8	40	16	13,4			CC & ET	E	02:30	ET	E	02:00	ET	E	02:30	ET	E	02:00
	M4.2 Biologie de la reproduction ou Exploration du vivant	EP4.1.2 Biologie moléculaire		1	1	1	1			3	3	12	10	4	10	12	4	26	16	14,7			CC & ET	E	01:30	ET	E	01:00	ET	E	01:30	ET	E	01:00
			5	5	5	5			8	8	37	8	27	37	8	27	72	71	60,1															
		EP4.2.a.1 Biologie de la reproduction et développement animal		1	1	1	1			4	4	18	8	10	18	8	10	36	18	14,7			CC & ET	E	02:30	ET	E	02:00	ET	E	02:30	ET	E	02:00
	ou	EP4.2.a.2 Biologie de la reproduction et développement végétal		1	1	1	1			4	4	19		17	19		17	36	17	11,4			CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
		M4.2 Biologie de la reproduction ou Exploration du vivant		5	5	5	5			8	8	36	30	6	36	30	6	72	71	60,1														
	M4.3 Module de parcours	EP4.2.b.1 Exploration du vivant : Méthodologie		1	1	1	1			2	2	10	8	6	10	8	6	24	14	12			CC & ET	E & O	01:00	ET	E & O	01:00	ET	E & O	01:00	ET	E & O	01:00
		EP4.2.b.3 Exploration du vivant : Pharmacologie		1	1	1	1			3	3	14	10		14	10		24	10	10			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP4.2.b.2 Exploration du vivant : Outils d'analyse		1	1	1	1			3	3	12	12		12	12		24	12	12			CC & ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:30	ET	E	01:30
			1	1	1	1			8		54	0	54	0	54	54	54																	
	M4.4 Compétences transversales	EP4.3 Projet scientifique	1	1	1	1				8		54		0	54	0	54	54	54			CC			ET	O	00:15	CC	E & O		ET	O	00:15	
			2	2	2	4	2		6	6	2	58	10	2	58	10	70	68	64,7															
		EP4.4.1 Anglais				1			2	2		28		0	28	0	28	28	28			CC		01:00	ET	E	01:00	CC	E & O	01:00	ET	E	01:00	
		EP4.4.2 Statistiques appliquées à la biologie			1	1	1	1		2	2	2	6	6	2	6	6	14	12	10			CC			ET	O	00:15	CC	E & O		ET	O	00:15
EP4.4.3 Ateliers interdisciplinaires		1	1	1	1	1		2	2		10		0	10	0	10	10	10			CC & ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00		
EP4.4.4 Compétences numériques (PIX)		1				1						14	4	0	14	4	18	18	16,7			CC & ET	E	01:30	ET	E	01:00	ET	E	01:30	ET	E	01:00	
S5															0	0	0	0	0	0														
M5.1 Séjour à l'étranger	(vide)			1	1	1	1								0	0	0	0	0	0														
															0	0	0	0	0	0														
	M5.2 Séjour à l'étranger	(vide)			1	1	1	1							0	0	0	0	0	0														
															0	0	0	0	0	0														
	M5.3 Séjour à l'étranger	(vide)			1	1	1	1							0	0	0	0	0	0														
M5.4 Séjour à l'étranger														0	0	0	0	0	0															
	(vide)			1	1	1	1							0	0	0	0	0	0	0														
S6															0	0	0	0	0	0														
M6.1 Séjour à l'étranger	(vide)			1	1	1	1								0	0	0	0	0	0														
															0	0	0	0	0	0														
	M6.2 Séjour à l'étranger	(vide)			1	1	1	1							0	0	0	0	0	0														
															0	0	0	0	0	0														
	M6.3 Séjour à l'étranger	(vide)			1	1	1	1							0	0	0	0	0	0														
M6.4 Séjour à l'étranger														0	0	0	0	0	0	0														
	(vide)													0	0	0	0	0	0	0														
Total général			7	30	19	19	47	23			128	128	454	545	158	320	466	96,5	1016	373	347													

Mention		Sciences de la vie																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Parcours 4 Accès Santé			Accès Santé										BCC										Poids		Heures			Volume Heure Etu				Ch Enseign.		Contrôle continu intégral	Régime général			Régime spécial d'études																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												

S3			7	7	7	11		11			30	30	174	109	22	174	109	22	256	67,5	3														
	M3.1 Physiologie animale & Biologie cellulaire		2	2	2	2		2			8	8	40	28	4	40	28	4	72	0	0														
	EP3.1.1 Physiologie animale		1	1	1	1		1			5	5	24	16	4	24	16	4	44	0	0			CC & ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	signalisation		1	1	1	1		1			3	3	16	12		16	12	0	28	0	0			CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
	M3.2 Physiologie végétale, développement animal et végétal		3	3	3	3		3			8	8	38,5	15,5	12	38,5	15,5	12	66	0	0														
	EP3.2.1 Physiologie végétale		1	1	1	1		1			4	4	22,5	7,5	12	22,5	7,5	12	42	0	0			CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
	EP3.2.2 Introduction au développement végétal		1	1	1	1		1			2	2	10	2		10	2	0	12	0	0			ET	E	00:30	ET	E	00:30	ET	E	00:30	ET	E	00:30
	EP3.2.3 Introduction au développement animal		1	1	1	1		1			2	2	6	6		6	6	0	12	0	0			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	M3.3 Génétique, Microbiologie ou Géoscience		2	2	2	2		2			8	8	38	24	6	38	24	6	68	0	0														
	EP3.3.1 Génétique mendélienne et moléculaire 2		1	1	1	1		1			4	4	18	16		18	16	0	34	0	0			CC & ET	E	02:00	ET	E	01:30	ET	E	02:00	ET	E	01:30
	EP3.3.2a Microbiologie générale		1	1	1	1		1			4	4	20	8	6	20	8	6	34	0	0			CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
	M3.4 Compétences transversales					4		4			6	6	12	38		12	38	0	50	0	0														
	EP3.4.1 Anglais					1		1			2	2		18		0	18	0	18	0	0			CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	EP3.4.2 Sensibilisation aux formations professionnelles					1		1			2	2	14	0		12	2	0	14	0	0			ET	E	00:30	ET	E	00:30	ET	E	00:30	ET	E	00:30
	EP3.4.3 CERCIP					1		1			2	2		16		0	16	0	16	0	0														
	EP3.4.4 MOBIL					1		1						2		0	2	0	2	0	0														
M Neo LAS Module Santé LAS2 (S3) ou LAS3 (S5)													45	3		45	3	0	48	67,5	3														
(vide)		1			1								45	3		45	3	0	48	67,5	3		ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
S4		2		9	9	12		10			70	70							252	616	530														
	M4.1 Métabolisme et Biologie moléculaire2			2	2	2		2			8	8	34	20	12	34	20	12	66	0	0														
	EP4.1.1 Métabolismes et enzymologie			1	1	1		1			5	5	24	8	8	24	8	8	40	0	0			CC & ET	E	02:30	ET	E	02:00	ET	E	02:30	ET	E	02:00
	EP4.1.2 Biologie moléculaire			1	1	1		1			3	3	12	10	4	10	12	4	26	0	0			CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
	M4.2 Biologie de la reproduction ou Exploration du vivant			5	5	5		5			8	8	37	8	27	37	8	27	72	0	0														
	EP4.2.a.1 Biologie de la reproduction et développement animal			1	1	1		1			4	4	18	8	10	18	8	10	36	0	0			CC & ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	EP4.2.a.2 Biologie de la reproduction et développement végétal			1	1	1		1			4	4	19		17	19		17	36	0	0			CC & ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
	ou																																		
	M4.2 Biologie de la reproduction ou Exploration du vivant			5	5	5		5			8	8	36	30	6	36	30	6	72	0	0														
	EP4.2.b.1 Exploration du vivant : Méthodologie			1	1	1		1			2	2	10	8	6	10	8	6	24	0	0			CC & ET	E & O	01:00	ET	E & O	01:00	ET	E & O	01:00	ET	E & O	01:00
	EP4.2.b.3 Exploration du vivant : Pharmacologie			1	1	1		1			3	3	14	10		14	10		24	0	0			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	EP4.2.b.2 Exploration du vivant : Outils d'analyse			1	1	1		1			3	3	12	12		12	12		24	0	0			CC & ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	M4.3 Module de parcours (1 option au choix)					1		1			8	40							54	574	530														
	EP4.3.a Biotechnologies animales et végétales			1	1	1		1			8	8	24	12	18	24	12	18	54	120	108			CC & ET	E & O	02:00	ET	E	01:30	ET	E & O	02:00	ET	E	01:30
	EP4.3.b Physiologie sensorielle et Neurosciences			1	1	1		1			8	8	26	16	12	26	16	12	54	174	159			CC & ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	EP4.3.c Ecologie-Ethologie			1	1	1		1			8	8	26	10	18	26	10	18	54	164	141			CC & ET	E & O	01:30	ET	E	01:30	ET	E & O	01:30	ET	E	01:30
	EP4.3.d Communication cellulaire			1	1	1		1			8	8	26	16	12	26	16	12	54	66	71,1			CC & ET	E	02:00	ET	E & O	02:00	ET	E	02:00	ET	E & O	02:00
	EP4.3e Module Santé Néo LAS Tronc commun					1		1			8	8	50			50			50	50	50			CC & ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	M4.4 Compétences transversales		2		2	2	4		2			6	6	2	48	10	2	48	10	60	0	0													
	EP4.4.1 Anglais					1					2	2		18		0	18	0	18	0	0			CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP4.4.2 Statistiques appliquées à la biologie				1	1	1		1		2	2	2	6	6	2	6	6	14	0	0			CC			ET	E	01:00	ET	O		ET	E	01:00	
EP4.4.3 Ateliers interdisciplinaires		1		1	1	1		1		2	2		10		0	10	0	10	0	0			CC & ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
EP4.4.4 Compétences numériques (PIX)		1			1								14	4	0	14	4	18	0	0			CC & ET	E	01:30	ET	E	01:00	ET	E	01:30	ET	E	01:00	
M LAS Module Santé LAS2 ou LAS3 Spécialité = EP2.3.b Module Accès												28			0	0	0	28	42	0															
(vide)				1	1	1		1					28		0	0	0	28	42	0			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	

S5				11	11	11	10	10	10			30	30	145	91	66	145	91	66	254	67,5	3					
	M5.1 BS Biologie cellulaire, Immunologie, Statistiques			3	3	3	3	3	3			8	8	33	22	9	33	22	9	64	0	0					
	EP5.1.1 BS Biologie cellulaire et moléculaire			1	1	1	1	1	1			4	4	18	12		18	12	0	30	0	0					
	EP5.1.2 BS Immunologie			1	1	1	1	1	1			2	2	12	6	4	12	6	4	22	0	0					
	EP5.1.3 BS Statistiques appliquées à la biologie			1	1	1	1	1	1			2	2	3	4	5	3	4	5	12	0	0					
	M5.2 BS Compétences disciplinaires BS 1			3	3	3	3	3	3			8	8	30	12	20	30	12	20	62	0	0					
	EP5.2c BS Physiopathologie des voies circulatoires			1	1	1	1	1	1			8	8	30	12	20	30	12	20	62	0	0					
	M5.3 BS Compétences disciplinaires BS 2			3	3	3	3	3	3			8	8	36	22	8	36	22	8	66	0	0					
	EP5.3b.1 BS Physiologie animale			1	1	1	1	1	1			4	4	16	12	8	16	12	8	36	0	0					
	EP5.3b.2 BS Neuro-anatomie			1	1	1	1	1	1			4	4	20	10		20	10		30	0	0					
	M5.4 BS Compétences transversales			2	2	2	1	1	1			6	6	1	32	29	1	32	29	62	0	0					
	EP5.4.1 BS Projet expérimental transdisciplinaire			1	1	1	1	1	1			4	4	1	10	29	1	10	29	40	0	0					
	EP5.4.2 BS Anglais			1	1	1						2	2		18		0	18	0	18	0	0					
	EP5.4.3BS MOBIL													4			0	0	0	4	0	0					
	M Neo LAS Module Santé LAS2 (S3) ou LAS3 (S5)			1	1	1		1						45	3		45	3		48	67,5	3					
	(vide)								1					45	3		45	3		48	67,5	3					
S6				11	12	11	10	10	10			78	78	183	89	64	183	89	64	258	28	28					
	M6.1 BS Compétences disciplinaires BS 1			3	3	3	3	3	3			8	8	34	14	20	34	14	20	68	0	0					
	EP6.1a BS Physiologie de la nutrition			1	1	1	1	1	1			8	8	34	10	22	34	10	22	66	0	0					
	M6.2 BS Compétences disciplinaires BS 2			3	3	3	3	3	3			8	8	38	18	12	38	18	12	68	0	0					
	EP6.2a BS Neurosciences comportementales			1	1	1	1	1	1			8	8	38	18	12	38	18	12	68	0	0					
	M6.3 BS Compétences disciplinaires BS 3			3	3	3	3	3	3			8	8	28	16	24	28	16	24	68	0	0					
	EP6.3a.1 BS Immunologie			1	1	1	1	1	1			4	4	14	6	8	14	6	8	28	0	0					
	EP6.3a.2 BS Pharmacologie et Biochimie cellulaire			1	1	1	1	1	1			4	4	14	10	16	14	10	16	40	0	0					
	M6.4 BS Compétences transversales			2	3	2	1	1	1			6	6	5	41	8	5	41	8	54	0	0					
	EP6.4.1 BS Anglais			1	1	1						2	2		18		0	18	0	18	0	0					
	EP6.4.2 BS Statistiques appliquées à la biologie			1	1	1	1	1	1			2	2	5	5	8	5	5	8	18	0	0					
	EP6.4.3 BS CERCIP				1							2	2		18		0	18	0	18	0	0					
	M Neo LAS Module Santé LAS3 (S6)			1	1	1	1	1	1					50			50	0	0	50	0	0					
	(vide)													50			50	0	0	50	0	0					
	M LAS Module Santé LAS2 ou LAS3 Spécialité = EP2.3.b Module Accè													28			28	0	0	28	28	28					
	(vide)			1	1	1	1	1	1					28			28	0	0	28	28	28					
Total général		6	22	38	39	61	20	42	20			292	294	1101	1098	425	546	468	148	1547	1801	1499					

[illegible]

Mention			Biologie-santé																							Contrôle continu intégral	Régime général					Régime spécial d'études																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Parcours 5 Qualité et Gestion des Risques en Santé (QGRS)																							BCC										Poids					Heures		Volume Heure Etu				Ch Enseign.		Session 1			Session 2			Session 1			Session 2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			

Mention Sciences de l'eau Hydrosystèmes et Bassins Versants																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Mention			Sciences et génie des matériaux																																	
Parcours 1 Formation initiale																			Contrôle continu intégral		Régime général			Régime spécial d'études												
			BCC										Poids		Heures			Volume Heure Etu				Ch Enseign.		Session 1			Session 2			Session 1			Session 2			
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Coeff.	ECTS	CM	TD	TP	CM	TD	TP	Total	Heure	Heure en EqTD		Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
(vide)			1	1	1	1						1	1			10	0	0	10	10	20	13,4														
	(vide)											0				0	0	0	0	0	0															
		(vide)										0				0	0	0	0	0	0															
	M10.2 Dispositifs pour l'énergie		1	1	1	1						1	1			10	0	0	10	10	20	13,4														
		EP10.2.8 Projet	1	1	1	1						1	1			10	0	0	10	10	20	13,4		ET	E & O	00:30				ET	E & O	00:30				
S7			9	9	10	10						30	30	68	72	76	38	29	44	111	292	275,84														
	M7.1 Conception, élaboration et propriétés de la matière condensée		1	1	1	1						5	5	10	8	12	0	0	0	0	0	42	39,08													
		(vide)	1	1	1	1						5	5	10	8	12	0	0	0	0	0	42	39,08		CC	E		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	M7.2 Techniques de caractérisation		3	3	3	3						10	10	21	17	32	21	17	32	70	102	91,38														
		EP7.2.1 Caractérisations structurales solide-liquide	1	1	1	1						3	3	6	4	10	6	4	10	20	30	26,4		CC	E		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
		EP7.2.2 Techniques électrochimiques	1	1	1	1						4	4	8	7	10	8	7	10	25	35	32,4		CC	E		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
		EP7.2.3 Microscopies, Diffraction	1	1	1	1						3	3	7	6	12	7	6	12	25	37	32,58		CC	E		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
	M7.3 Anglais		1	1	1	1						2	2		20		0	0	0	0	0	20	20													
		(vide)	1	1	1	1						2	2		20		0	0	0	0	0	20	20		CC	E & O		ET	O	00:20	ET	O	00:20	ET	O	00:20
	M7.4 Découverte du monde de la recherche et de l'entreprise et insertion professionnelle (FI)				1	1							0				0	0	0	0	0	0														
		(vide)			1	1							0				0	0	0	0	0	0			QP					QP						
	M7.5 Projet tutoré (FI)		1	1	1	1						3	3				0	0	0	0	0	0	0													
		(vide)	1	1	1	1						3	3				0	0	0	0	0	0	0		ET	E & O	00:30				ET	E & O	00:30			
	M7.6 physiques des matériaux		1	1	1	1						5	5	20	15	20	0	0	0	0	0	75	71,8													
		(vide)	1	1	1	1						5	5	20	15	20	0	0	0	0	0	75	71,8		CC	E		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	M7.7 Chimie des matériaux		2	2	2	2						5	5	17	12	12	17	12	12	41	53	53,58														
		EP7.7.1 Synthèse, formulation et thermodynamique des milieux ioniques	1	1	1	1						3	3	9	8	8	9	8	8	25	33	32,22		CC	E		ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
		EP7.7.2 Interactions et propriétés	1	1	1	1						2	2	8	4	4	8	4	4	16	20	21,36	O							ET	E	01:00	ET	E	01:00	
S8			6	6	8	8						30	30	51	94	65	15	40	40	94	289	276,88														
	M8.1 Conception, élaboration et propriétés des matériaux polymères		2	2	2	2						6	6	15	3	32	15	3	32	50	82	68,38														
		EP8.1.1 Polymères	1	1	1	1						4	4	8	3	19	8	3	19	30	49	40,46	O							ET	E	01:00	ET	E	01:00	
		EP8.1.2 Polymères conjugués	1	1	1	1						2	2	7	0	13	7	0	13	20	33	27,92		CC	E		ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
	M8.3 Anglais				1	1						3	3		20		0	0	0	0	0	20	20													
		(vide)			1	1						3	3		20		0	0	0	0	0	20	20		CC	E & O		ET	O	00:20	ET	O	00:20	ET	O	00:20
	M8.4 Découverte du monde de la recherche et de l'entreprise et insertion professionnelle (FI)				1	1							0				0	0	0	0	0	0	0													
		(vide)			1	1							0				0	0	0	0	0	0	0		QP					QP						
	M8.5 Physique des matériaux semi-conducteurs		2	2	2	2						5	5	0	37	8	0	37	8	44	67	67														
		EP8.5.1 Physique des matériaux semi-conducteurs	1	1	1	1						3	3	0	25	8	0	25	8	32	7	7		CC	E		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
		EP8.5.2 Application en entreprise	1	1	1	1						2	2		12	0		12		12	60	60		CC	E		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
	M8.6 Physico-chimie appliquée aux NTE		1	1	1	1						5	5	21	23	11	0	0	0	0	66	69,24														
		(vide)	1	1	1	1						5	5	21	23	11	0	0	0	0	66	69,24		CC	E		ET	E	03:30	ET	E	03:30	ET	E	03:30	
	M8.7 Stage (FI et apprentissage)		1	1	1	1						5	5				0	0	0	0	0	0	0													
		(vide)	1	1	1	1						5	5				0	0	0	0	0	0	0		ET	E & O	00:30				ET	E & O	00:30			
	M8.2 Techniques d'analyse											6	6	15	11	14	0	0	0	0	54	52,26														
		EP8.2.1 Chimie des matériaux nanostructurés										3	3	7	7	6	0	0	0	0	26	25,54		CC	E		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
		EP8.2.2 Analyse thermique et de surface										3	3	8	4	8	0	0	0	0	28	26,72		CC	E		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
S9			14	14	15	15						30	30	104	63	51	104	63	51	218	253	279,62														
	M9.1 Electrolytes et interfaces		2	2	2	2						6	6	15	10	9	15	10	9	34	43	44,56														
		EP9.1.1 Milieux ioniques avancés	1	1	1	1						3	3	10	5	0	10	5	0	15	15	20			CC	E		ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
		EP9.1.2 Systèmes polyphasiques	1	1	1	1						3	3	5	5	9	5	9	19	28	24,56			CC	E		ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
	M9.2 Synthèse et croissance cristalline		4	4	4	4						8	8	30	14	13	30	14	13	57	70	76,42														
		EP9.2.1 La croissance cristalline	1	1	1	1						2	2	8	7		8	7	0	15	15	19			CC	E		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP9.2.3 Dépôts	1	1	1	1						2	2	6		6	6	0	6	12	18	17,04			CC	E		ET	E	00:45	ET	E	00:45	ET	E	00:45
		EP9.2.2 Couches minces et sol gel	1	1	1	1						2	2	6	2	7	6	2	7	15	22	20,38			CC	E		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP9.2.4 Physico-Chimie des oxydes	1	1	1	1						2	2	10	5		10	5	0	15	15	20			CC	E		ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
	M9.3 Chimie des Matériaux		3	3	3	3						6	6	17	15	5	17	15	5	37	42	47,2														
		EP9.3.1 Matériaux organiques conjugués	1	1	1	1						2	2	5	5	5	5	5	5	15	20	19,2			CC	E		ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
		EP9.3.2 Membranes et séparateurs	1	1	1	1						2	2	6	5		6	5	0	11	11	14			CC	E		ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
		EP9.3.3 Matériaux d'électrode	1	1	1	1						2	2	6	5		6	5	0	11	11	14			CC	E		ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
	M9.4 Physique des Matériaux		5	5	5	5						9	9	27	19	24	27	19	24	70	78	83,94														
		EP9.4.1 Matériaux semi-conducteurs	1	1	1	1						2	2	0	10	8	0	10	8	18	10	13		CC	E		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
		EP9.4.2 Matériaux pour la conversion thermoélectrique	1	1	1	1						2	2	8	7		8	7	0	15	15	19			CC	E		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
		EP9.4.3 Matériaux Piézoélectriques	1	1	1	1						1	1	4	2	4	4	2	4	10	14															

Mention Parcours 2																							Contrôle continu intégral			Régime général			Régime spécial d'études						
			BCC										Poids	Heures		Volume Heure Etu			Ch Enseign.	Session 1						Session 2			Session 1			Session 2			
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Coef	ECTS	CM	TD	TP	CM	TD	TP	Total	heures en Eq	TD	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
(vide)																0	0	0	0	0	0														
	(vide)															0	0	0	0	0	0														
S7		(vide)	7	7	8	8						30	30	68	72	76	38	29	44	111	0	0													
	M7.1 Conception, élaboration et propriétés de la matière condensée		1	1	1	1						6	6	10	8	12	0	0	0	0	0	0													
	(vide)		1	1	1	1						6	6	10	8	12	0	0	0	0	0	0	CC	E			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	M7.2 Techniques de caractérisation		3	3	3	3						10	10	21	17	32	21	17	32	70	0	0													
	EP7.2.1 Caractérisations structurales solide-liquide		1	1	1	1						3	3	6	4	10	6	4	10	20	0	0	CC	E			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	EP7.2.2 Techniques électrochimiques		1	1	1	1						4	4	8	7	10	8	7	10	25	0	0	CC	E			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	EP7.2.3 Microscopies, Diffraction		1	1	1	1						3	3	7	6	12	7	6	12	25	0	0	CC	E			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	M7.3 Anglais				1	1						2	2		20		0	0	0	0	0	0													
	(vide)				1	1						2	2		20		0	0	0	0	0	0	CC	E & O			ET	O	00:20	ET	O	00:20	ET	O	00:20
	M7.6 physiques des matériaux		1	1	1	1						6	6	20	15	20	0	0	0	0	0	0	CC	E			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	(vide)		1	1	1	1						6	6	20	15	20	0	0	0	0	0	0	CC	E			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	M7.7 Chimie des matériaux		2	2	2	2						6	6	17	12	12	17	12	12	41	0	0													
	EP7.7.1 Synthèse, formulation et thermodynamique des milieux ioniques		1	1	1	1						3	3	9	8	8	9	8	8	25	0	0	CC	E			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
	EP7.7.2 Interactions et propriétés		1	1	1	1						3	3	8	4	4	8	4	4	16	0	0													
S8			6	6	7	7						30	30	51	94	65	15	28	40	82	0	0													
	M8.1 Conception, élaboration et propriétés des matériaux polymères		2	2	2	2						6	6	15	3	32	15	3	32	50	0	0													
	EP8.1.1 Polymères		1	1	1	1						4	4	8	3	19	8	3	19	30	0	0													
	EP8.1.2 Polymères conjugués		1	1	1	1						2	2	7	0	13	7	0	13	20	0	0	CC	E			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
	M8.3 Anglais				1	1						3	3		20		0	0	0	0	0	0	CC	E & O			ET	O	00:20	ET	O	00:20	ET	O	00:20
	(vide)				1	1						3	3		20		0	0	0	0	0	0	CC	E & O			ET	O	00:20	ET	O	00:20	ET	O	00:20
	M8.5 Physique des matériaux semi-conducteurs		2	2	2	2						5	5	0	37	8	0	25	8	32	0	0													
	EP8.5.1 Physique des matériaux semi-conducteurs		1	1	1	1						3	3	0	25	8	0	25	8	32	0	0	CC	E			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	EP8.5.2 Application en entreprise		1	1	1	1						2	2		12					0	0	0	CC	E			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	M8.6 Physico-chimie appliquée aux NTE		1	1	1	1						5	5	21	23	11	0	0	0	0	0	0													
	(vide)		1	1	1	1						5	5	21	23	11	0	0	0	0	0	0	CC	E			ET	E	03:30	ET	E	03:30	ET	E	03:30
	M8.7 Stage (FI et apprentissage)		1	1	1	1						5	5				0	0	0	0	0	0													
	(vide)		1	1	1	1						5	5				0	0	0	0	0	0	ET	E & O	00:30			ET	E & O	00:30					
	M8.2 Techniques d'analyse											6	6	15	11	14	0	0	0	0	0	0													
	EP8.2.1 Chimie des matériaux nanostructurés											3	3	7	7	6	0	0	0	0	0	0	CC	E			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	EP8.2.2 Analyse thermique et de surface											3	3	8	4	8	0	0	0	0	0	0	CC	E			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
S9			14	14	15	15						30	30	104	63	51	104	63	51	218	0	0													
	M9.1 Electrolytes et interfaces		2	2	2	2						6	6	15	10	9	15	10																	

S10	M10.4 Stage											16	16				0	0	0	0	0	0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														</
-----	-------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----	----	--	--	--	---	---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s)	Prénom(s)
1.1	1.2
Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)
1.3	1.4

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.1	2.2
Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	
2.3	
Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	2.4

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme	Durée officielle du programme d'étude
3.1	3.2
Condition(s) d'accès	
3.3	

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1	En présentiel. Stage optionnel.	4.2	Maîtriser des outils de recherche documentaire Constituer un corpus de sources Faire une analyse critique de documents de nature variée Traiter qualitativement et quantitativement des données Médiatiser et diffuser des informations historiques Maîtriser au moins une langue étrangère à l'écrit et à l'oral Maîtriser les outils numériques.
4.3	Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus		

SEMESTRE 7 159h (30 crédits ECTS)

UE71. Séminaires de recherche :

EP 1 Pratiques et enjeux de la recherche en histoire 48h (12 ECTS)

*Abordant à la fois les questions de méthodologie et d'historiographie, présentant des études de cas fondés sur divers types de documentation, ce **séminaire général** offre une initiation large à la recherche en histoire. Il croise les approches par spécialité et par période sur des thématiques variées, en mettant l'accent sur les concepts historiographiques et les méthodes d'analyse historique (transferts culturels, histoire connectée, réseaux, histoire des techniques, micro-histoire, prosopographie, genre...). Il initie les étudiants aux grandes **problématiques** de la recherche historique et à la **lecture** de textes scientifiques. Il porte sur l'ensemble des périodes du Master, de l'antiquité à la période contemporaine.*

EP 2 Recherche hors les murs ou journée d'étude 6h (quitus de présence)

*Participation à une journée (ou deux demi-journées) de recherches sur le terrain proposée par l'un.e des enseignants-chercheurs du Master. **Ou** présence lors d'une journée d'étude organisée au sein des laboratoires d'histoire ou de l'UFR Arts et Sciences Humaines, permettant d'entendre des chercheurs présenter leurs recherches autour d'une thématique précise.*

UE 72. Sources, corpus et méthodes : 36h (8 crédits ECTS)

Au choix : ancienne-médiévale ou moderne-contemporaine

Cet enseignement est une initiation aux méthodes requises pour identifier et dépouiller différents types de sources, constituer un corpus, le commenter et l'interpréter.

*Selon le sujet de mémoire choisi, l'enseignement porte sur les périodes ancienne et médiévale **OU** sur les périodes moderne et contemporaine.*

UE 73 : Outils de la recherche

EP 1 Outils informatiques pour le traitement des données historiques 24h (5 ECTS)

En veillant à articuler aspects théoriques et mise en pratique, cet enseignement présente des outils informatiques utiles pour un travail de recherche en histoire de niveau Master (analyse et structuration des données historiques, système de gestion de bases de données, système d'information géographique et analyse de réseaux).

EP 2 Langue vivante 18h (3 ECTS)

Anglais ou Allemand général et de spécialité. Les séances se déroulent en partie au Centre de Ressources en Langues (CRL).

EP 3 Gestion de références bibliographiques 3h (quitus de présence)

Formation à la gestion d'une bibliographie de recherche à l'aide d'un outil numérique.

UE 74 : Accompagnement au projet

EP 1 Méthodologie du mémoire 6h (1 ECTS)

Cet enseignement expose les règles de présentation formelle du mémoire (organisation générale, notes de bas de page, bibliographie...) et guide les étudiants dans les premières étapes de leur recherche.

EP 2 Méthodologie spécifique 6h(2 ECTS)

*Complémentaire de la précédente, cette formation porte spécifiquement sur les règles et les protocoles de recherche pour une période de spécialité : ancienne-médiévale, **ou** moderne-contemporaine (selon le sujet de mémoire choisi).*

EP 3 Projet professionnel 12h (1 ECTS)

Cet enseignement présente les différents débouchés du Master Histoire et accompagne les étudiants dans l'élaboration leur propre réflexion sur leur projet professionnel tout en assurant leur maîtrise des outils de la recherche de stage et d'emploi.

SEMESTRE 8 142h (30 crédits ECTS)

UE 81. Séminaires de recherche

EP 1 Pratiques et enjeux de la recherche en histoire 36 h (6 ECTS)

Ce séminaire poursuit l'initiation à la recherche entamée au premier semestre. En approfondissant l'approche historiographique de grandes questions historiques et en proposant des éclairages sur l'actualité de la recherche en histoire, ce séminaire invite les étudiants à construire leur propre réflexion

sur leur objet de recherche. Selon le sujet de mémoire choisi, l'enseignement porte sur les périodes ancienne et médiévale **OU** sur les périodes moderne et contemporaine.

EP 2 Recherche hors les murs ou journée d'étude 6h (quitus de présence)

Participation à une journée (ou deux demi-journées) de recherches sur le terrain proposée par l'un.e des enseignants-chercheurs du Master. **OU** présence lors d'une journée d'étude organisée au sein des laboratoires d'histoire ou de l'UFR Arts et Sciences Humaines, permettant d'entendre des chercheurs présenter leurs recherches autour d'une thématique précise.

UE 82. Sources, corpus et méthodes 36 H (4 ECTS)

Au choix : ancienne-médiévale ou moderne-contemporaine

Cet enseignement met en pratique les méthodes acquises au premier semestre sur des exemples concrets. Il développe la familiarité des étudiants avec différents types de sources (épigraphiques, numismatiques, archéologiques, iconographiques, manuscrites, imprimées, orales...).

Selon le sujet de mémoire choisi, l'enseignement porte sur les périodes ancienne et médiévale **ou** sur les périodes moderne et contemporaine.

UE 83. Outils de la recherche

EP 1 Outils informatiques pour le traitement des données historiques ou Enseignement choisi dans l'offre de formation de l'établissement 20H (3 ECTS)

Les étudiants peuvent poursuivre leur initiation aux outils informatiques (voir UE73 EP1) ou choisir dans l'offre de formation du master ou de l'établissement un autre enseignement utile pour leur sujet de recherche ou leur projet professionnel (ce choix doit être validé par leur.e directeur.trice de mémoire et par la directrice du Master, à anticiper en novembre-décembre).

EP 2 Langue vivante 18H (3 ECTS)

Anglais ou Allemand général et de spécialité. Les séances se déroulent en partie au Centre de Ressources en Langues (CRL).

UE 84. Accompagnement au projet

EP 1 Atelier techniques d'écriture 10H (2 ECTS)

Cet enseignement accompagne les étudiants dans la phase de rédaction de leur mémoire d'étape, par des exercices qui les forment à l'écriture scientifique.

EP 2 Méthodologie spécifique 6h(1 ECTS)

Complémentaire de la précédente, cette formation porte spécifiquement sur les règles et les protocoles de recherche pour une période de spécialité : ancienne-médiévale ou moderne-contemporaine (selon le sujet de mémoire choisi).

EP 3 Projet tuteuré ou Stage court 10H (1 ECTS)

Les étudiants ont le choix entre un stage court (stage filé sur le semestre ou stage de 1 à 3 semaines), validé par un rapport écrit, **OU** un projet tuteuré effectué en petits groupes, élaboré librement en fonction de leurs centres d'intérêt et leurs projets d'insertion professionnelle (organisation d'un événement comme une exposition, une visite de site, une journée d'étude, réalisation d'un poster, d'un blog, d'un journal, d'un reportage, d'une interview, d'une émission de radio...).

Le mémoire réalisé en première année est un **mémoire d'étape**, dont le sujet a été défini en concertation par l'étudiant.e et son/sa directeur.trice de mémoire. Il constitue un travail de recherche inédit et comporte une solide introduction rédigée (incluant une présentation de l'historiographie, des sources et des problématiques relatives au sujet), un corpus classé et organisé de documents, une bibliographie, et des éléments variables de développement rédigé (étude de cas, première partie...). Il donne lieu à une soutenance de fin d'année.

UE 85. Mémoire

Mémoire d'étape (12 ECTS)

Le mémoire réalisé en première année est un **mémoire d'étape**, dont le sujet a été défini en concertation par l'étudiant.e et son/sa directeur.trice de mémoire. Il constitue un travail de recherche inédit et comporte une solide introduction rédigée (incluant une présentation de l'historiographie, des sources et des problématiques relatives au sujet), un corpus classé et organisé de documents, une bibliographie, et

des éléments variables de développement rédigé (étude de cas, première partie...). Il donne lieu à une soutenance de fin d'année.

SEMESTRE 9 130h (30 crédits ECTS)

UE91. Actualité et épistémologie de la recherche 24H (4 crédits ECTS)

Ce séminaire de tronc commun permet une familiarisation des étudiants avec les fronts pionniers de la recherche historique et une réflexion sur l'évolution contemporaines des manières de faire l'histoire. Il est commun aux deux parcours et selon le sujet choisi, les étudiants suivent le séminaire en histoire ancienne et médiévale OU en histoire moderne et contemporaine.

UE.92. Option ou stage

Enseignement choisi dans l'offre de formation de l'établissement ou Stage 24H (6 crédits ECTS) choix validé par le directeur.trice de mémoire et la directrice du Master ou stage court (1 à 3 semaines) avec rapport écrit.

UE 93. Compétences transversales et insertion professionnelle

EP 1 Langue Vivante 18H (3 crédits ECTS)

Anglais ou Allemand général et de spécialité. Les séances se déroulent en partie au Centre de Ressources en Langues (CRL).

EP 2 Recherche hors les murs ou journée d'étude 6H (quitus de présence)

Participation à une journée (ou deux demi-journées) de recherches sur le terrain proposée par l'un.e des enseignants-chercheurs du Master. Ou présence lors d'une journée d'étude organisée au sein des laboratoires d'histoire ou de l'UFR Arts et Sciences Humaines, permettant d'entendre des chercheurs présenter leurs recherches autour d'une thématique précise.

EP 3 Méthodologie spécifique 6H (quitus de présence)

Cette formation approfondit les règles et les protocoles de recherche pour une période de spécialité : ancienne, médiévale, moderne ou contemporaine (selon le sujet de mémoire choisi).

UE 94B. Histoire et cultures européennes1

EP 1 Echanges, réseaux, circulations 24H (7 crédits ECTS)

Ce séminaire diachronique propose une réflexion sur les échanges économiques, culturels, intellectuels, les circulations de biens, d'idées et de personnes, et les réseaux qui les favorisent ou en résultent.

EP 2 Atelier Communication et médiation historiques 24H (7 crédits ECTS)

Cet atelier professionnalisant a pour objectif de familiariser les étudiants avec les pratiques de l'histoire publique. À quels publics l'historien s'adresse-t-il ? Quels médias privilégie-t-il ? Quels contenus doit-il valoriser ? Rencontres avec des professionnels, sorties sur le terrain, réflexion sur les outils de la médiatisation de l'histoire (réseaux sociaux, bande dessinée, web-documentaire, cinéma, etc.) : l'atelier permet une réflexion sur la diffusion de l'histoire et accompagne les étudiants dans la réalisation d'un produit destiné à la médiatisation.

SEMESTRE 10 130H (30 ECTS)

UE 101. Actualité et épistémologie de la recherche 24H (4 crédits ECTS)

Ce séminaire permet une familiarisation des étudiants avec les fronts pionniers de la recherche historique et une réflexion sur l'évolution contemporaines des manières de faire l'histoire. Il est commun aux deux parcours et selon le sujet choisi, les étudiants suivent le séminaire en histoire ancienne et médiévale OU en histoire moderne et contemporaine.

UE. 102 Option

Enseignement choisi dans l'offre de formation de l'établissement 24H (4crédits ECTS)

UE. 103. Compétences transversales et insertion professionnelle.

EP 1 Langue Vivante 18H (3crédits ECTS)

Les étudiants ont le choix entre un stage court (1 à 3 semaines) et un atelier dans lequel ils organisent une journée d'études et/ou préparent une publication scientifique.

EP 2 Stage ou Atelier recherche 10H (1crédits ECTS)

EP 3 Accompagnement à la recherche d'emploi 6H (quitus de présence)

Ce module renforcé propose un bilan de compétences et d'appétences, une aide à la recherche active de stages, et une préparation à la recherche d'emploi après le diplôme et aux entretiens professionnels (stages et emplois).

UE 104B. Histoire des sociétés urbaines

EP 1 Récits et imaginaires européens 24H (4 crédits ECTS)

Ce séminaire diachronique propose une réflexion sur les imaginaires collectifs dans le contexte européen (représentations de soi et des autres, imaginaires du conflit, lieux de mémoire, figures fondatrices...) et les discours qui les portent. Il met en débat le concept d'identité européenne.

EP 2 Atelier Communication et médiation historique 2 24H (4crédits ECTS)

Cet atelier professionnalisant a pour objectif de familiariser les étudiants avec les pratiques de l'histoire publique. À quels publics l'historien s'adresse-t-il ? Quels médias privilégie-t-il ? Quels contenus doit-il valoriser ? Rencontres avec des professionnels, sorties sur le terrain, réflexion sur les outils de la médiatisation de l'histoire (réseaux sociaux, bande dessinée, web-documentaire, cinéma, etc.) : l'atelier permet une réflexion sur la diffusion de l'histoire et accompagne les étudiants dans la réalisation d'un produit destiné à la médiatisation.

Module 105. Mémoire

Mémoire finalisé (12 crédits ECTS)

Le mémoire réalisé en deuxième année finalise le travail de recherche inédit sur le sujet choisi en première année. Il prend la forme d'un mémoire entièrement rédigé, avec une introduction, plusieurs parties de développement, une conclusion, une bibliographie et éventuellement des annexes. Il donne lieu à une soutenance de fin d'année.

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

Les unités d'enseignement sont sanctionnées par un contrôle continu et/ou des épreuves terminales écrites et orales.

Elles sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement. Elles sont affectées d'un coefficient et de crédits européens. Une compensation s'effectue sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées pour chacun des semestres d'enseignement.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

5.1

Accès à un niveau supérieur d'études

Doctorat

5.2

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

Enseignant d'Histoire-Géographie
Enseignant-chercheur ou chercheur en histoire
Journaliste, chargé de communication, attaché de presse
Médiateur culturel, directeur de manifestation culturelle
Animateur du patrimoine, conservateur du patrimoine
Métiers du tourisme

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Information complémentaire

Autre(s) source(s) d'information

6.1		6.2	Responsables de la formation : Julie Verlaine
7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT			
7.1	Date	7.2	Signature
7.3	Qualité du signataire	7.4	Tampon ou cachet officiel
8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR			

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s)	Prénom(s)
1.1	1.2
Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)
1.3	1.4

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.1	2.2
Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	Permet de former des professionnels de la médiation culturelle et de la pratique de l'exposition et des étudiants vers la recherche et la préparation des concours de la conservation et de la documentation.
2.3	
Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	2.4

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme	Durée officielle du programme d'étude
3.1	3.2
Condition(s) d'accès	2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS.
3.3	
Etre titulaire d'une licence d'Histoire de l'art ou d'Histoire de l'art et archéologie. Ce Master est également accessible dans le cadre de la formation continue, avec éventuellement des validations d'acquis.	

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
4.1	4.2
En présentiel. Stage optionnel.	Connaître les arts visuels, l'architecture et le patrimoine culturel, les techniques artistiques et les méthodes d'analyse des œuvres. Analyser les formes patrimoniales qui leur sont liées (musées, monuments, sites). Maîtriser l'écrit et le commentaire multilingue sur ces objets, dans le maniement d'une réflexion d'exigence universitaire. Connaître les systèmes, les institutions et les pratiques institutionnelles liées au milieu des arts visuels, de l'architecture et du patrimoine, quelles que soient les périodes étudiées (législations, institutions artistiques culturelles et patrimoniales régionales, nationales et internationales, institutions de la recherche internationales).
Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus	
4.3	

MODULE 1 : METHODOLOGIE DISCIPLINAIRE

Module 1, Ep. 1 : Méthodologie de la recherche et Méthodologie de l'écriture scientifique

CM : Dans ce cours seront vues de manière systématique toutes les normes d'écriture pour les travaux scientifiques : graphies, notes, citations, traductions d'extraits, etc... des exemples concrets seront étudiés afin d'obtenir une rigueur d'écriture et une homogénéité de présentation.

TD : une mise en pratique concrète sera mise en place à travers des propositions de publications à de vrais appels à contribution.

Module 1, Ep. 2 : Langues au choix

Cours d'anglais

Le cours d'anglais appliqué à l'histoire des arts s'attache à travailler les quatre compétences (compréhension et production écrites, compréhension et production orales) dans le cadre de thèmes en rapport direct avec l'histoire de l'art, la médiation et la critique. Le cours étant mutualisé, les thèmes changent tous les ans, mais il s'appuie toujours sur des supports authentiques et demande aux étudiants une production personnelle en langue anglaise issue de leurs réflexions et apprentissages durant le semestre. Les cours sont organisés en alternance en salle de cours et au CRL (Centre de Ressources en Langues), où le travail est individualisé et répond aux besoins particuliers des étudiants.

OU

Cours d'allemand

TD d'Initiation à la compréhension de textes en langue allemande proposé par le département d'Histoire de l'Art. Il offre aux étudiants de Master l'opportunité d'accéder, dans le cadre de leurs travaux de recherche, à un certain degré d'autonomie dans l'exploitation d'une bibliographie en langue allemande. Méthode spécifique à l'intention d'un public d'archéologues, d'historiens et d'historiens de l'Art.

Module 1, Ep. 3 : Préparation au guidage

Ce cours est divisé en deux séances de 5 heures ; la première sera consacrée à la théorie en salle suivie d'une présentation in situ par les enseignants d'un édifice et de son mobilier.

MODULE 2 : SEMINAIRES DE SAVOIRS SPECIALISES : ART ANTIQUE, MEDIEVAL, MODERNE ET CONTEMPORAIN*

*1 séminaire de 40h au choix (Ep. 1. A, B ou C)

1er semestre

Module 2, Ep. 1. Séminaire A. « L'Antiquité et ses réceptions »

« Le chef-d'œuvre antique : fabrique, réception et critique » - Ce séminaire propose d'explorer la notion de « chef-d'œuvre » appliquée aux œuvres antiques issues des civilisations grecque, romaine et égyptienne.

Module 2, Ep. 1. Séminaire B. « Questions de méthode et actualité de la recherche »

Ce séminaire est consacré à l'actualité de la recherche (visites d'exposition, d'institutions patrimoniales...), aux questions actuelles de méthode propres à l'histoire de l'art pour les périodes médiévale, moderne et contemporaine et à la méthodologie de l'écriture et de la recherche en histoire de l'art.

Module 2, Ep. 1. Séminaire C. « Châteaux (Xe-XVIIIe siècles) »

Le séminaire propose d'étudier les châteaux depuis leurs origines au milieu du Moyen Âge jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Module 2, Ep.2. Institutions culturelles de la France : Dans les coulisses des musées : gérer et conserver les collections publiques
Dans les coulisses des musées : gérer et conserver les collections publiques.

2nd semestre

Module 2, Ep. 1. Séminaire A. « Questions de représentations »

Lire les images mythologiques dans la Rome antique. Ce séminaire propose d'étudier la réception et la reconfiguration des mythes grecs dans la culture visuelle romaine, en analysant leurs fonctions sociales, politiques et esthétiques.

Module 2, Ep. 1. Séminaire B. « Villes, architectures et paysages urbains médiévaux et contemporains en France et en Italie (XIIe-XXe siècles) »

Ce séminaire consacré aux villes et à l'urbanisme s'intéressera tant aux paysages qu'aux dynamiques spatiales et constructives sur un long Moyen Âge (1200-1550) et jusqu'au début de l'époque contemporaine en France et en Italie.

Module 2, Ep. 1. Séminaire C. L'art à l'épreuve de la mondialisation
(20h)

Le japonisme est-il un primitivisme ? Le japonisme est-il un appropriationnisme ? Existe-t-il un néo-japonisme ? De quelles façons le Japon s'est-il présenté au monde, que ce soit dans les Expositions universelles ou, plus récemment, dans le jeu de la « biennalisation »

Module 2, Ep.2. Actualités des expositions de l'Antiquité à l'art actuel (Emmanuelle Champion-Hindy, Lucie Gaugain, Benoît Buquet)

Ce séminaire est l'occasion d'aborder l'actualité des expositions, les nouveaux thèmes et méthodes en histoire de l'art.

MODULE 3 : VERS UNE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

1er semestre

Module 3, Ep. 1.1. Portraits professionnels

Les séances ont pour vocation de faire interagir le monde professionnel de l'histoire de l'art et l'université. Elles donnent aux étudiants en master l'occasion d'entendre des retours d'expérience de divers acteurs sur leur formation, leur insertion et leurs pratiques professionnelles.

Module 3, Ep. 1.2. Journée professionnelle : conservation/médiation

Cette journée d'étude est organisée par le département d'histoire de l'art en collaboration avec l'Association des Musées en Centre-Val de Loire.

Module 3, Ep. 2 : Approche théorique de l'exposition

Théorie, pratique et actualité de l'exposition

Il conviendra d'interroger la fabrique de l'exposition contemporaine au sein de différentes structures (musées, centres d'art, biennales internationales, associations, etc.) et au travers de plusieurs études de cas précis comme, pour ne citer que trois exemples, le musée du Quai Branly-Jacques Chirac, le Centre Pompidou, la Biennale de Venise.

Module 3, Ep. 2 : Pratique de l'exposition,

Immergé.e.s dans la vie du musée des Beaux-Arts de Tours et encadré.e.s à la fois par les enseignants en charge de ce séminaire et par les équipes de conservation et de régie, les étudiant.e.s ont l'opportunité de découvrir les nombreux métiers des musées et de la médiation.

Module 3, Ep. 3 : Langage théâtral et médiation

À l'aide d'outils inspirés du théâtre, les étudiants seront amenés à travailler la prise de parole en public dans des contextes de médiation. Les modalités d'évaluation seront précisées lors de la première séance.

2nd semestre

Module 3, Ep. 1 : Guidage en anglais

Un cours d'initiation aux théories et pratiques de guidage en anglais sera proposé aux étudiants du parcours Médiation au second semestre. Une étude comparée des pratiques de guidage sera initiée ainsi qu'une mise en pratique, dont les modalités seront à définir selon les années.

Module 3, Ep. 2.1 : Approches expérimentales de la médiation

Cet enseignement se rapporte à une mise en situation directe : concevoir et pratiquer devant public une médiation in situ sur une ou plusieurs œuvres du FRAC Centre-Val de Loire dans un temps serré de préparation et en construisant soi-même un discours et une action vis-à-vis de.s œuvre.s, dans un cadre de problématiques en évolution chaque année. La médiation finale sera évaluée sur la pertinence et la justesse historique des propos diffusés, l'accompagnement du public, la qualité de l'oralité et l'inventivité de l'action proposée.

Module 3, Ep. 2.2 : Pratique de la médiation humaine et numérique

Ce séminaire dirigé par la chargée des publics du Musée des Beaux-Arts est un approfondissement théorique et pratique du séminaire S9 EP2 Pratique de l'exposition.

Module 3, Ep. 3 : Pratique du guidage

Ce cours a pour ambition de donner aux étudiant.es les habiletés nécessaires à l'exercice du guidage et de la médiation.

Module 3, Ep. 3.3 Ressources numériques ou PIX

Des informations sur cet enseignement vous seront données au cours du premier semestre.

Module 3, Ep. 3.4 : Musée : communiquer l'exposition

Ce cours vise à développer les compétences nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre une stratégie communication efficace dans le cadre d'expositions muséales. L'objectif est de comprendre les techniques de communication et de les appliquer au public des visiteurs de musée mais également d'attirer de nouveaux visiteurs.

Module 3, Ep. 4. Stage

Stage(s) professionnel(s) d'une durée de 1 à 3 mois, à trouver auprès des partenaires du département d'Histoire de l'art ou d'autres institutions, de mi-novembre à mi-février, en dehors des périodes d'enseignement. Les stages hors période de référence devront obtenir l'autorisation des responsables du master et donneront lieu à la rédaction d'un rapport de stage.

Stage (150h minimum) (Master 1 uniquement) OU Atelier de recherche

Rapport de stage (M1-M2)

Le principe de cet exercice est de mettre cette expérience professionnelle en regard de votre projet professionnel personnel. Il convient donc d'introduire et de conclure le rapport de stage par un développement sur ce projet personnel. Dans le développement (structuré par un plan) devront figurer : une présentation de l'institution d'accueil ; un descriptif des activités effectuées en fonction de l'objectif qui avait été donné au départ.

À l'issue du stage, l'étudiant remettra un rapport de 3 à 5 pages à son maître de stage ainsi qu'à son responsable enseignant.e (directrice ou directeur de recherche). Il présentera oralement ce rapport à son maître de stage au cours d'un entretien final. L'évaluation fera la synthèse du stage lui-même, du rapport et de l'entretien final.

MODULE 4 : MEMOIRE DE RECHERCHE

1er semestre

Module 4, Ep. 1. Dossier d'avancement de la recherche

Le dossier d'avancement à la recherche étudie la faisabilité du mémoire de M2. Le sujet du mémoire est choisi en accord avec la directrice ou le directeur de recherche et sera développé sur les deux années de Master.

En Master 1, le dossier d'avancement consiste en : 1. La constitution d'une bibliographie du sujet. 2. Un état des sources. 3. Une historiographie rédigée.

En Master 2, le dossier présentera l'avancée du travail (année précédente et année en cours) et les annexes (corpus ou catalogue rédigés).

2nd semestre

Module 4, Ep. 1. Mémoire préparatoire (Master 1 uniquement)

Les modalités sont à adapter selon le sujet et avec la directrice ou le directeur de mémoire en début d'année. La définition en sera fixée par écrit au mois de décembre.

En Master 1, en plus des éléments du dossier d'avancement repris et complété, le mémoire préparatoire comportera une présentation du corpus, une proposition de problématique (2 pages) et de plan en prévision du M2. Une seule partie de ce plan intermédiaire devra être rédigée. Le mémoire sera ainsi composé d'environ 50 pages (hors bibliographie et annexes).

L'évaluation portera sur le dossier remis et sur l'entretien oral de validation avec le directeur de mémoire à la date fixée avec le secrétariat.

Module 4, Ep. 2. Suivi de deux soutenances de Master 2 (Master 1 uniquement)

Il s'agit d'assister à deux soutenances de mémoire de M2 qui auront lieu en juin.

Module 4, Mémoire de recherche (Master 2 uniquement)

Le mémoire de recherche est l'élément essentiel du parcours en Master et de sa validation. Le sujet, choisi en accord avec la directrice ou le directeur de recherche, est développé en deux ans (sauf cas exceptionnel). Le mémoire compte au minimum 75 pages de texte (hors bibliographie et annexes) et doit tenir compte des remarques faites par l'enseignant.e sur le dossier d'avancement à la recherche en fin de M1. Les modalités sont à adapter selon le sujet et avec la directrice ou le directeur de mémoire en début d'année. L'évaluation donne lieu à une soutenance publique au mois de juin.

(Un exemplaire du mémoire doit être déposé à la bibliothèque de section après la soutenance sur autorisation de la directrice ou du directeur de mémoire. La délivrance du diplôme est conditionnée par ce dépôt lorsqu'il est autorisé.)

4.4	Les unités d'enseignement sont sanctionnées par un contrôle continu et/ou des épreuves terminales écrites et orales. Elles sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement. Elles sont affectées d'un coefficient et de crédits européens. Une compensation s'effectue sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées pour chacun des semestres d'enseignement.	4.5	Mention Passable : entre 10 et 12/20 Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20 Mention Bien : entre 14 et 16/20 Mention Très Bien >= 16/20
-----	--	-----	--

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

5.1	Accès à un niveau supérieur d'études Doctorat	5.2	Statut professionnel conféré (le cas échéant) Enseignant-chercheur, chercheur, conservateur du patrimoine, médiateur du patrimoine, documentation appliquée à l'histoire de l'art, guide-conférencier, guide accompagnateur, chargé de développement culturel, chargé de management culturel, chargé de communication, galeriste, commissaire-priseur, clerc de commissaire-priseur...
-----	---	-----	--

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

6.1	Information complémentaire	6.2	Autre(s) source(s) d'information Responsables de la formation : Pascale CHARRON et Audrey JEANROY
-----	-----------------------------------	-----	---

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

7.1	Date	7.2	Signature
7.3	Qualité du signataire	7.4	Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s)	Prénom(s)
1.1	1.2
Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)
1.3	1.4

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.1	2.2
Master Sciences Humaines et Sociales ; Mention Histoire de l'art ; Parcours Recherche et concours en histoire de l'art	Le parcours Histoire de l'art Recherche et Concours en Histoire de l'Art (ReCo) se distingue par une spécialisation en art de l'image et en architecture de l'antiquité à nos jours, et par un ancrage fort dans le réseau des professionnels des musées régionaux et nationaux, et des collectivités territoriales.
Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	Ce parcours s'appuie et s'inscrit sur le socle disciplinaire et méthodologique de la licence d'histoire de l'art et développe une initiation à la recherche, un travail de terrain dans le cadre des séminaires, des rencontres avec les professionnels, une maîtrise des institutions culturelles de la France.
2.3	2.4
Université François-Rabelais de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Le parcours propose un équilibre parfait entre apport théorique et formation à la recherche en histoire de l'art, avec des volets de professionnalisation dont des stages et des ateliers de recherche adossés aux projets de recherche développés par les enseignants chercheurs de l'équipe pédagogique au sein de leurs laboratoires
Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	2.6
Français à l'exception des cours de langue	

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme	Durée officielle du programme d'étude
3.1	3.2
Grade de Master : Niveau II – niveau 6 CEC	2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS.
Condition(s) d'accès	
3.3	
Etre titulaire d'une licence d'Histoire de l'art ou d'Histoire de l'art et archéologie.	
Ce Master est également accessible dans le cadre de la formation continue, avec éventuellement des validations d'acquis.	

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1	En présentiel. Stage optionnel.	4.2	Connaître les arts visuels, l'architecture et le patrimoine culturel, les techniques artistiques et les méthodes d'analyse des œuvres. Analyser les formes patrimoniales qui leur sont liées (musées, monuments, sites). Maîtriser l'écrit et le commentaire multilingue sur ces objets, dans le maniement d'une réflexion d'exigence universitaire.
4.3	Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus		

Les enseignements dédiés à la préparation des concours sont organisés selon une formation graduelle sur les 4 semestres. Ils préparent aux concours de catégories B et C de la fonction publique dans les domaines patrimoniaux : assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques, adjoint territorial du patrimoine, attaché territorial de conservation du patrimoine, adjoint du patrimoine.

La recherche demeure la colonne vertébrale essentielle et professionnalisante du parcours et prépare les étudiant.e.s à une vie professionnelle dédiée à la conservation et la valorisation du patrimoine. Le mémoire de recherche réalisé sur les deux années du master, sous la conduite d'une directrice ou directeur de recherche appartenant à l'équipe enseignante, est un élément déterminant de validation du Master. Il développe les capacités de synthèse, de recherches documentaire et bibliographique, de maîtrise des règles rédactionnelles, de communication écrite et orale indispensable pour une inscription dans le monde professionnel du patrimoine.

Les temps de stage et de rencontres avec les professionnels préparent les étudiants aux règles de savoir-être et de savoir-vivre professionnels indispensables à la réussite de leur parcours post-master.

Semestre 1 (M1 et M2)

Module 1 : Méthodologie disciplinaire

Module 1, Ep. 1 : Méthodologie de la recherche et Méthodologie de l'écriture scientifique

CM : Dans ce cours seront vues de manière systématique toutes les normes d'écriture pour les travaux scientifiques : graphies, notes, citations, traductions d'extraits, etc... des exemples concrets seront étudiés afin d'obtenir une rigueur d'écriture et une homogénéité de présentation.

TD : une mise en pratique concrète sera mise en place à travers des propositions de publications à de vrais appels à contribution.

Module 1, Ep. 2 Langues au choix Cours d'anglais

Le cours d'anglais appliqué à l'histoire des arts s'attache à travailler les quatre compétences (compréhension et production écrites, compréhension et production orales) dans le cadre de thèmes en rapport direct avec l'histoire de l'art, la médiation et la critique. Le cours étant mutualisé, les thèmes changent tous les ans, mais il s'appuie toujours sur des supports authentiques et demande aux étudiants une production personnelle en langue anglaise issue de leurs réflexions et apprentissages durant le semestre. Les cours sont organisés en alternance en salle de cours et au CRL (Centre de Ressources en Langues), où le travail est individualisé et répond aux besoins particuliers des étudiants.

OU Cours d'allemand

TD d'Initiation à la compréhension de textes en langue allemande proposé par le département d'Histoire de l'Art. Il offre aux étudiants de Master l'opportunité d'accéder, dans le cadre de leurs travaux de recherche, à un certain degré d'autonomie dans l'exploitation d'une bibliographie en langue allemande. Méthode spécifique à l'intention d'un public d'archéologues, d'historiens et d'historiens de l'Art.

OU Cours d'italien

Module 2 : Séminaires de savoirs spécialisés : arts antique, médiéval, moderne et contemporain*

*1 séminaire de 40h au choix (Ep. 1. A, B ou C)

Module 2, Ep. 1. Séminaire A. « L'Antiquité et ses réceptions »

« Le chef-d'œuvre antique : fabrique, réception et critique ». Ce séminaire propose d'explorer la notion de « chef-d'œuvre » appliquée aux œuvres antiques issues des civilisations grecque, romaine et égyptienne. Le séminaire visera ainsi à offrir des outils pour une lecture contextualisée et critique de la notion de « chef-d'œuvre » appliquée à l'Antiquité.

Module 2, Ep. 1. Séminaire B. « Questions de méthode et actualité de la recherche »

Ce séminaire est consacré à l'actualité de la recherche (visites d'exposition, d'institutions patrimoniales...), aux questions actuelles de méthode propres à l'histoire de l'art pour les périodes médiévale, moderne et contemporaine et à la méthodologie de l'écriture et de la recherche en histoire de l'art.

Module 2, Ep. 1. Séminaire C. « Châteaux (Xe-XVIIIe siècles) »

Le séminaire propose d'étudier les châteaux depuis leurs origines au milieu du Moyen Âge jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Le séminaire à travers des exemples empruntés à la grande architecture montrera comment les châteaux s'adaptent à la modernité, à l'évolution du goût, mais également aux mutations sociales et politiques de fin de l'Ancien Régime.

Module 2, Ep.2. Institutions culturelles de la France. Dans les coulisses des musées : gérer et conserver les collections publiques. Quelle que soit la taille et quels que soient les moyens d'une institution muséale, il y a ce que le public voit sur la scène du musée et la partition qui se joue dans ses coulisses. Le cours a pour objectif de lever le voile sur des missions du musée souvent « invisibles », parfois « invisibilisées » par l'institution elle-même : enrichir les collections, inventorier et récoiler, conserver et restaurer, prêter et déposer.

Module 3 : Vers une pratique professionnelle

Module 3, Ep. 1. 1. Portraits de professionnels

Les séances ont pour vocation de faire interagir le monde professionnel de l'histoire de l'art et l'université. Elles donnent aux étudiants en master l'occasion d'entendre des retours d'expérience de divers acteurs sur leur formation, leur insertion et leurs pratiques professionnelles.

Module 3, Ep. 1.2. Journée professionnelle : conservation/médiation

Cette journée d'étude est organisée par le département d'histoire de l'art en collaboration avec l'Association des Musées en Centre-Val de Loire.

Module 3, Ep. 2. « Entrer dans le monde de la recherche : du doctorant à l'expert »

Cet enseignement transdisciplinaire et trans-période est consacré à la compréhension du monde professionnel des historiens de l'art. Il permettra aux étudiants de saisir les mécanismes et les diverses étapes de la recherche, du mémoire de recherche à l'HDR (Habilitation à Diriger des Recherches), en passant par les événements caractéristiques de l'environnement du chercheur, de la rédaction d'articles aux conférences scientifiques et de vulgarisation, en passant par l'enseignement, la recherche et la construction de l'expertise.

Module 3, Ep. 3. Préparation aux concours 1

Les 4 concours du patrimoine, de la catégorie A à C, sont préparés : conservateur de musée, attaché de conservation, assistant et adjoint de conservation.

Module 4, Ep. 1. Dossier d'avancement de la recherche

Le dossier d'avancement à la recherche étudie la faisabilité du mémoire de M2. Le sujet du mémoire est choisi en accord avec la directrice ou le directeur de recherche et sera développé sur les deux années de Master.

En Master 1, le dossier d'avancement consiste en : 1. La constitution d'une bibliographie du sujet. 2. Un état des sources. 3. Une historiographie rédigée.

En Master 2, le dossier présentera l'avancée du travail (année précédente et année en cours) et les annexes (corpus ou catalogue rédigés).

Semestre 2 (M1 et M2)

Module 1 : Méthodologie disciplinaire

Module 1, Ep. 1 : Méthodologie de la recherche et Méthodologie de l'écriture scientifique

CM : Dans ce cours seront vues de manière systématique toutes les normes d'écriture pour les travaux scientifiques : graphies, notes, citations, traductions d'extraits, etc... des exemples concrets seront étudiés afin d'obtenir une rigueur d'écriture et une homogénéité de présentation.

TD : une mise en pratique concrète sera mise en place à travers des propositions de publications à de vrais appels à contribution.

Module 1, Ep. 2 Langues au choix Cours d'anglais

Le cours d'anglais appliqué à l'histoire des arts s'attache à travailler les quatre compétences (compréhension et production écrites, compréhension et production orales) dans le cadre de thèmes en rapport direct avec l'histoire de l'art, la médiation et la critique. Le cours étant mutualisé, les thèmes changent tous les ans, mais il s'appuie toujours sur des supports authentiques et demande aux étudiants une production personnelle en langue anglaise issue de leurs réflexions et apprentissages durant le semestre. Les cours sont organisés en alternance en salle de cours et au CRL (Centre de Ressources en Langues), où le travail est individualisé et répond aux besoins particuliers des étudiants.

OU Cours d'allemand

TD d'Initiation à la compréhension de textes en langue allemande proposé par le département d'Histoire de l'Art. Il offre aux étudiants de Master l'opportunité d'accéder, dans le cadre de leurs travaux de recherche, à un certain degré d'autonomie dans l'exploitation d'une bibliographie en langue allemande. Méthode spécifique à l'intention d'un public d'archéologues, d'historiens et d'historiens de l'Art.

OU Cours d'italien

Module 2, Ep. 1. Séminaire A. « Questions de représentations »

Lire les images mythologiques dans la Rome antique. Ce séminaire propose d'étudier la réception et la reconfiguration des mythes grecs dans la culture visuelle romaine, en analysant leurs fonctions sociales, politiques et esthétiques.

Module 2, Ep. 1. Séminaire B. « Villes, architectures et paysages urbains médiévaux et contemporains en France et en Italie (XIIe-XXe siècles) »

Ce séminaire consacré aux villes et à l'urbanisme s'intéressera tant aux paysages qu'aux dynamiques spatiales et constructives depuis un long Moyen Âge (1200-1550) jusqu'au début de l'époque contemporaine en France et en Italie, questionnant en particulier les notions de représentations et d'images de la ville, de magnificence et de bon gouvernement, de morphologie urbaine et de typologie monumentale.

Module 2, Ep. 1. Séminaire C. "L'art à l'épreuve de la mondialisation"

Le japonisme est-il un primitivisme ? Le japonisme est-il un appropriationnisme ? Existe-t-il un néo-japonisme ? De quelles façons le Japon s'est-il présenté au monde, que ce soit dans les Expositions universelles ou, plus récemment, dans le jeu de la « biennalisation » ? Aucune connaissance préalable en histoire de l'art du Japon n'est nécessaire et aucune compétence linguistique n'est requise.

« Biennales des Suds », « biennales de la résistance » et contre-histoires de l'art du XXe siècle

À partir d'une histoire des biennales d'art contemporain, le séminaire interrogera le rôle de ces manifestations dans la construction de nouveaux récits de l'art depuis la fin des années 1960.

Module 2, Ep.2. Actualités des expositions de l'Antiquité à l'art actuel

Ce séminaire est l'occasion d'aborder l'actualité des expositions, les nouveaux thèmes et méthodes en histoire de l'art.

Module 3, Ep. 1. Stage (150h minimum) (Master 1 uniquement) OU Atelier de recherche

Module 3, Ep. 1. Ateliers de recherche

En lien avec les ateliers de recherche proposé par le CESR, le département d'histoire de l'art propose deux ateliers permettant aux étudiant.e.s de participer à la fabrique d'un projet de recherche développé dans les laboratoires sur lesquels s'appuie le Master.

Module 3, Ep. 2. Préparation aux concours 2

Les 4 concours du patrimoine, de la catégorie A à C, sont préparés : conservateur de musée, attaché de conservation, assistant et adjoint de conservation.

Module 3, Ep. 3. Ressources numériques ou PIX

Des informations sur cet enseignement vous seront données au cours du premier semestre.

Stage(s) professionnel(s) d'une durée de 1 et 3 mois, à trouver auprès des partenaires du département d'Histoire de l'art ou d'autres institutions, de mi-novembre à mi-février, en dehors des périodes d'enseignement. Les stages hors période de référence devront obtenir l'autorisation des responsables du master.

Ils donneront lieu à la rédaction d'un rapport de stage.

Rapport de stage

Le principe de cet exercice est de mettre cette expérience professionnelle en regard de votre projet professionnel personnel. Il convient donc d'introduire et de conclure le rapport de stage par un développement sur ce projet personnel. Dans le développement (structuré par un plan) devront figurer : une présentation de l'institution d'accueil ; un descriptif des activités effectuées en fonction de l'objectif qui avait été donné au départ.

À l'issue du stage, l'étudiant remettra un rapport de 3 à 5 pages à son maître de stage ainsi qu'à son responsable enseignant.e (directrice ou directeur de recherche). Il présentera oralement ce rapport à son maître de stage au cours d'un entretien final. L'évaluation fera la synthèse du stage lui-même, du rapport et de l'entretien final.

Module 4 : Mémoire de recherche

Module 4, Ep. 1. Mémoire préparatoire (Master 1 uniquement)

Les modalités sont à adapter selon le sujet et avec la directrice ou le directeur de mémoire en début d'année. La définition en sera fixée par écrit au mois de décembre.

Module 4, Ep. 2. Suivi de deux soutenances de Master 2 (Master 1 uniquement)

Il s'agit d'assister à deux soutenances de mémoire de M2 qui auront lieu en juin (validation sur présence et participation). Module 4, Mémoire de recherche (Master 2 uniquement) Le mémoire de recherche est l'élément essentiel du parcours en Master et de sa validation. Le sujet, choisi en accord avec la directrice ou le directeur de recherche, est développé en deux ans (sauf cas exceptionnel). L'évaluation donne lieu à une soutenance publique au mois de juin.	
4.4 Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes Les unités d'enseignement sont sanctionnées par un contrôle continu et/ou des épreuves terminales écrites et orales. Elles sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement. Elles sont affectées d'un coefficient et de crédits européens. Une compensation s'effectue sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées pour chacun des semestres d'enseignement.	4.5 Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine) Mention Passable : entre 10 et 12/20 Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20 Mention Bien : entre 14 et 16/20 Mention Très Bien >= 16/20
5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME	
5.1 Accès à un niveau supérieur d'études Doctorat	5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant) Enseignant-chercheur, chercheur, conservateur du patrimoine, médiateur du patrimoine, documentation appliquée à l'histoire de l'art, guide-conférencier, guide accompagnateur, chargé de développement culturel, chargé de management culturel, chargé de communication, galeriste, commissaire-priseur, clerc de commissaire-priseur...
6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE	
6.1 Information complémentaire	6.2 Autre(s) source(s) d'information Responsables de la formation : Pascale CHARRON et Colin DEBUICHE
7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT	
7.1 Date	7.2 Signature
7.3 Qualité du signataire	7.4 Tampon ou cachet officiel
8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s) 1.1 Date de naissance (jj/mm/aaaa) 1.3	Prénom(s) 1.2 Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant) 1.4
---	--

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 2.1 Master bi-national « Etudes italiennes/Histoire de l'art », parcours « Métiers des Langues et de la Culture », mentions «Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales» ou «Histoire de l'art» ; Laurea magistrale Italianistica o Storia dell'arte (Tours, Pérouse, Venise) Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 2.3 Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 2.5 Français à l'exception des cours de langue	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme 2.2 Langue et Littérature italienne (de la Renaissance à nos jours) ; Culture, Arts, Histoire, Histoire des idées en Italie ; critique littéraire ; Civilisation italienne ; Philologie italienne ; -L'histoire de l'art occidental de l'antiquité à nos jours (séminaires spécialisés) ; Méthodologie des sciences humaines Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) 2.4 Université de Tours ; Università degli Studi di Perugia ; Università Ca' Foscari di Venezia
--	--

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme 3.1 Grade de Master : Niveau I-niveau 7 CEC	Durée officielle du programme d'étude 3.2 2 années/4 semestres/120 crédits ECTS
Condition(s) d'accès 3.3 Peuvent s'inscrire à ce Master les étudiants titulaires d'une Licence d'Italien ou d'Histoire de l'art ou une autre Licence (dans ce cas, l'admission sera soumise à VAE)	

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études 4.1 Organisation des études en présentiel. Le parcours professionnalisant (ouvert exclusivement à l'Université de Pérouse) prévoit un stage obligatoire organisé à l'initiative de l'université italienne partenaire.	Exigences du programme 4.2 Le diplômé acquerra une parfaite connaissance de la langue et de culture de deux pays : la France et l'Italie. Il sera à même de produire et d'interpréter des textes dans les deux langues dans un cadre social et professionnel. Il maîtrisera les instruments épistémologiques propres aux systèmes universitaires italiens et français. Il sera à même d'être médiateur entre les deux cultures. - il maîtrisera les techniques de la recherche en histoire de l'art, en histoire, en sociologie et en anthropologie - il aura une pratique du discours de l'histoire de l'art, de l'histoire, de la sociologie et de l'anthropologie et des disciplines sœurs - il aura une formation à la fois professionnelle et à la recherche
---	---

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3 M1 S7. UE1-Savoirs spécialisés en études italiennes anciennes et modernes, 15 p. ECTS ; UE2-Savoirs spécialisés en Histoire de l'art italien, 5 p. ECTS ; UE3-Méthode et savoirs linguistiques en langue italienne, 8 p. ECTS ; UE4-Vers une pratique en Histoire de l'art: 2 p. ECTS S8. UE5-Savoirs spécialisé en Etudes italiennes anciennes et modernes: 8 p. ECTS ; UE6-Savoirs spécialisés en Histoire de l'art italien : 5 p. ECTS ; UE7-Savoirs linguistiques: langue italienne: 3 p. ECTS; UE8-Pratiques professionnelles: 14 p. ECTS M2 S9. UE1-Savoirs spécialisés en Études italiennes anciennes et modernes, 15 p. ECTS; UE2-Cours mutualisés: 15 p. ECTS S10 UE3-, Savoirs spécialisés en Études italiennes anciennes et modernes: 6 p. ECTS; UE 4-Pratiques de la recherche : mémoire: 24 p. ECTS	
--	--

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien $\geq$ 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.1	L'étudiant pourra s'orienter vers un Doctorat d'Etudes italiennes ou d'Histoire de l'art ou bien intégrer le monde professionnel international. La spécificité du diplôme bi-national facilite l'accès à des carrières internationales.	5.2	Métiers de la communication et de la culture (institutions européennes), médiation culturelle, gestion des biens culturels, attaché de presse, édition, organisation d'événements, traduction (littéraire et média), tourisme, enseignement, recherche. - métiers de la recherche scientifique et de la valorisation de la recherche scientifique : universités, grands organismes, entreprises ou collectivités locales (doctorat, ingénieur d'étude...) - métiers de l'enseignement en France et à l'étranger (éducation nationale, éducation supérieure) - métiers de la culture et du tourisme (conservateurs, attaché de conservation, documentaliste, métiers de l'exposition et la médiation culturelle, de l'édition, de l'animation culturelle, conférenciers, documentalistes, guides, tourisme, marché de l'art) - types d'emplois : ingénieur de recherche, assistant recherche et développement, chargé de mission, enseignant-chercheur, enseignant du second degré, formateur
6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE			
Information complémentaire		Autre(s) source(s) d'information	

6.1 Il s'agit d'un diplôme de Master bi-national en collaboration avec deux universités italiennes : l'Università degli Studi di Perugia et l'Università Ca' Foscari de Venise. L'étudiant inscrit à l'Université de Tours accomplit sa première année à Tours et la deuxième année, au choix, à Pérouse ou à Venise. Lors de la première année à Tours l'étudiant a une formation bi-disciplinaire en Etudes italiennes et Histoire de l'art. Lors de sa deuxième année dans l'une des deux universités partenaires, l'étudiant se spécialise dans sa discipline majeure : « Études italiennes/Italianistica » ou « Histoire de l'art-Storia dell'arte ». Par ailleurs, à l'Université de Pérouse, l'étudiant a la possibilité de choisir un parcours professionnalisant qui implique un stage dans une institution culturelle italienne. La mobilité étudiante est facilitée par l'existence d'un échange Erasmus avec les deux universités partenaires.	6.2 Les responsables de cette formation sont : Cristina Terrile, Julien Noblet.
---	---

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT			
7.1 Date	7.2 Signature		
7.3 Qualité du signataire	7.4 Tampon ou cachet officiel		

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master Sciences Humaines et Sociales ; Mention Philosophie ; Parcours humanités et politique	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Le premier objectif du master est de fournir aux étudiants une première initiation à la recherche en philosophie. C'est ce qui justifie l'importance centrale du mémoire de recherche préparé pendant le Master.
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université François-Rabelais de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche		Cette initiation à la recherche constitue l'objectif premier du Master. Mais le Master de philosophie cherche aussi à développer chez les étudiants une capacité à maîtriser les savoirs disciplinaires de la philosophie et à en faire un usage pratique, qu'il s'agisse de développer une expertise ciblée autour d'un auteur, d'un courant ou d'un concept précis de la discipline, ou bien de travailler à l'étude de la place de la philosophie dans le dialogue avec les autres régimes du savoir et de l'agir humain, ou encore de réfléchir à la manière dont la philosophie peut s'emparer des enjeux critiques liés aux conditions sociales, politiques, environnementales, médicales ou techniques de la vie humaine. Dans tous les cas, il ne s'agit pas tant de célébrer une « actualité » de la philosophie dont cette dernière s'est toujours méfiée que de favoriser chez les étudiants le développement de la dimension opératoire de l'activité philosophique et les usages critique de la construction des savoirs.
			À ces objectifs correspondent les compétences que les étudiants doivent acquérir au cours des deux années du master : au premier rang de ces compétences figure bien sûr la maîtrise des connaissances disciplinaires fondamentales en philosophie, ainsi que des éléments d'une culture générale plurielle, qui comprend les sciences (histoire et épistémologie des sciences humaines et sociales, des sciences de la nature, des sciences de la santé) et les arts (arts visuels, lettres, culture médiatique).
			Viennent ensuite les compétences liées à la préparation du mémoire de recherche : compétences en lecture critique, compétences rédactionnelles, capacité d'analyse, de synthèse et d'articulation des savoirs, mais aussi compétences linguistiques.
			À ces compétences techniques s'ajoute enfin la capacité à construire une réflexion personnelle, qui implique l'autonomie dans l'usage critique de la raison, la capacité à échanger, à débattre et à travailler en groupe, et la pertinence dans le maniement des formes de l'écriture savante.
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme

Durée officielle du programme d'étude

3.1	Grade de Master : Niveau II – niveau 6 CEC	3.2	2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS.
Condition(s) d'accès			
3.3	Licences attendues en priorité : philosophie, science politique, humanités, histoire, histoire de l'art et archéologie, sociologie, psychologie, sciences de l'éducation, théologie, anthropologie/ethnologie, lettres Ce Master est également accessible dans le cadre de la formation continue, avec éventuellement des validations d'acquis.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1		Organisation des études	Exigences du programme
		En présentiel. Stage optionnel.	4.2
			Maîtrise parfaite de la langue française (expression écrite et orale). Bonne connaissance des textes classiques de la philosophie et des méthodes fondamentales : analyse conceptuelle, problématisation, argumentation, explication de texte. Culture générale philosophique structurée et curiosité pour des objets d'étude variés. Solides capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction, capacité à travailler sur les textes sources.
		Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus	
4.3		Semestre 7	

M 7.1 Fondements de la discipline 8 crédits ECTS

EP7.1.1 Philosophie des sciences

Ce cours vise à l'exploration de lignes de force fondamentales en épistémologie et histoire des sciences.

EP7.1.2 Histoire de la philosophie moderne

Ce cours examine la constitution de problèmes et de concepts fondamentaux à partir de la philosophie du 17^e siècle, en métaphysique, en épistémologie, dans la théorie politique.

M 7.2 Philosophie et humanités 8 crédits ECTS

EP7.2.1 Philosophies de l'humanisme

Ce cours examine les positions philosophiques rassemblées sous le nom d'humanisme, en particulier à la Renaissance

EP7.2.2 Philosophie de l'art

Ce cours examine les positions philosophiques rassemblées sous le nom d'humanisme, en particulier à la Renaissance

M 7.3 Philosophie politique et sociale 8 crédits ECTS

EP7.3.1 Philosophie politique

Ce cours s'attache à l'exploration des enjeux et des fractures à l'œuvre dans la philosophie politique, dans sa relation constitutive à la métaphysique et à l'épistémologie.

EP7.3.2 Philosophie de l'éducation

Ce cours examine les enjeux politiques et épistémiques de la philosophie de l'éducation, à partir de Platon.

M 7.4^a Option enseignement 2 crédits ECTS

EP7.4.1a Session de formation académique

Participation aux stages de formation en philosophie en partenariat avec le Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours

EP7.4.2a Epreuves écrites des concours

Sessions dévolues aux exercices des épreuves écrites des concours d'enseignement, dissertation et explication de texte.

M 7.4b Option recherche 2 crédits ECTS

EP7.4.1b Séminaire de recherche collectif

Séminaire de recherche transversal, associant enseignants chercheurs et étudiants, dans toutes les branches de l'enquête philosophique.

EP7.4.2b Séminaire extérieur ou stage

Séminaire extérieur ou stage liés au projet de recherche.

M 7.5 Langues, méthodes et mémoire 4 crédits ECTS

EP 751 - Langues

Renforcement de la pratique écrite et orale des langues.

EP7.5.2 Méthodologie de la recherche

Séminaire consacré à l'exposition des grands principes méthodologiques de la recherche en philosophie : lecture des textes, enquête conceptuelle, établissement de la bibliographie.

Semestre 8 (S8)

M8.1 Fondements de la discipline 6 crédits ECTS

EP8.1.1 Métaphysique

Séminaire consacré aux enjeux rémanents de l'enquête métaphysique, à partir du postulat d'une connaissance de l'absolu au-delà de la finitude, et de ses diverses contestations.

EP8.1.2.Histoire de la philosophie antique et médiévale

Ce Séminaire examine la tradition de la philosophie antique et médiévale, et ses enjeux classiques et contemporains.

M 8.2 Philosophie et humanités 6 crédits ECTS

EP8.2.1.Philosophie et littérature

Séminaire consacré à l'étude des enjeux conceptuels et philosophiques de la littérature sous toutes ses formes

EP8.2.2 Philosophie et anthropologie

Séminaire consacré à l'analyse des liens entre philosophie et anthropologie, à partir des thématissations classiques et modernes d'une science de l'humain.

M 8.3 Philosophie politique et sociale 6 crédits ECTS

EP8.3.1. Philosophie et société

Ce séminaire tend à l'exploration des lignes de force et des enjeux classiques et contemporains de la philosophie sociale et politique.

EP8.3.2 Epistémologie des sciences humaines et sociales

Ce séminaire est consacré à l'examen de l'épistémologie problématique des sciences humaines et sociales, à partir du dilemme entre sciences de la nature et sciences de la convention.

M8.4a Option enseignement 2 crédits ECTS

EP8.4.1a session de formation académique

Participation aux stages de formation en philosophie organisé en partenariat avec le Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours.

EP8.4.2a. Epreuves orales des concours

Sessions d'entraînement aux épreuves orales des concours : leçon et explication de texte.

M8.4b Option recherche 2 crédits ECTS

EP8.4.1b Séminaire de recherche

Séminaire consacré à la présentation d'un travail de recherche en cours par un chercheur titulaire de l'équipe du master

EP8.4.1b Séminaire extérieur ou stage
Participation à un séminaire extérieur ou stage en lien avec la recherche en philosophie.

M8.5 Méthode et mémoire 10 crédits ECTS

EP8.4.3 Langues

Renforcement de la pratique des langues, dans le cadre de la recherche en philosophie.

EP8.5.2 Mémoire préparatoire

Semestre 9 (S9)

M9.1 Fondements de la discipline 8 crédits ECTS

EP9.1.1 Phénoménologie

Séminaire consacré aux grands courants de la phénoménologie, depuis son institution dans la philosophie de Husserl.

EP9.1.2 Philosophie du langage

Séminaire consacré aux multiples acceptions de la philosophie du langage, depuis son lien avec la métaphysique et l'épistémologie dans son ancrage platonicien, jusqu'aux questions de la philosophie analytique et de l'analyse structurale en lien avec la linguistique moderne et contemporaine.

M9.2 Philosophie et humanités 8 crédits ECTS

EP9.2.1 Épistémologie de la culture

Séminaire consacré à l'étude des sciences de la culture et de leurs enjeux philosophiques

EP9.2.2 Humanités médicales

Séminaire consacré aux enjeux contemporains des Humanités médicales.

M9.3

Philosophie politique et sociale 8 crédits ECTS

EP9.3.1 Théorie et pratique

Séminaire consacré à la philosophie politique dans sa vocation pratique et transformatrice depuis la tradition des Lumières radicales.

EP9.3.2 Théories critiques

Séminaire consacré aux théories critiques à partir de leur ancrage dans la philosophie allemande du 20^e siècle et de l'Ecole de Francfort.

M9.4a Option Enseignement 4 crédits ECTS

EP9.4.1a Session de formation académique

Participation aux stages de formation en philosophie en partenariat avec le Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours.

EP9.4.2a Epreuves écrites des concours

Sessions d'entraînement aux épreuves écrites des concours d'enseignement, dissertation et explication de texte.

M9.4b Option Recherche 4 crédits ECTS

EP8.4.1b Séminaire de recherche)

Séminaire transversal de recherche, associant enseignants-chercheurs et étudiants, dans les divers domaines de l'enquête philosophique.

EP9.4.2b Séminaire extérieur ou stage

Participation à un séminaire extérieur ou stage en lien avec la recherche en philosophie.

M9.5 Langues, méthodes et mémoire 2 crédits ECTS

EP9.5.1 Langues

Renforcement de la pratique des langues, dans l'ordre de la recherche en philosophie

EP9.5.2 Méthodologie de la recherche

Séminaire consacré à l'exposition des grands principes de la méthode de recherche en philosophie : lecture des textes, conceptualisation et établissement de la bibliographie.

EP9.5.3 Avancement du mémoire

Semestre 10 (S10)

M10.1a Option Enseignement 2 crédits ECTS

EP10.1.1a Session de formation académique

Participation aux stages de formation en philosophie en partenariat avec le Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours.

EP10.1.2a Epreuves orales des concours

Sessions d'entraînement aux épreuves orales des concours d'enseignement, leçon et explication de texte.

M10.1b Option Recherche 2 crédits ECTS

EP10.1.1b Séminaire de recherche

Séminaire consacré à la présentation d'un travail de recherche en cours par un chercheur titulaire de l'équipe du master

EP10.1.2b Séminaire extérieur ou stage 2 crédits ECTS

Participation à un séminaire extérieur ou stage en lien avec la recherche en philosophie.

M10.2 Langues, méthodes et mémoire 28 crédits ECTS

EP10.2 Mémoire

4.4	Les unités d'enseignement sont sanctionnées par un contrôle continu et/ou des épreuves terminales écrites et orales. Elles sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement. Elles sont affectées d'un coefficient et de crédits européens. Une compensation s'effectue sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées pour chacun des semestres d'enseignement.	4.5	Mention Passable : entre 10 et 12/20 Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20 Mention Bien : entre 14 et 16/20 Mention Très Bien >= 16/20
-----	--	-----	--

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

5.1	Accès à un niveau supérieur d'études Doctorat	5.2	Statut professionnel conféré (le cas échéant) Enseignant Enseignant-chercheur Professeur des écoles Cadres de formation, formateurs, responsabilités politiques, syndicales, conduites de projet d'ONG. Métiers de l'édition, de la culture et de la gestion documentaire ; métiers du livre et de la documentation Métiers de la communication
-----	---	-----	--

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

6.1	Information complémentaire	6.2	Autre(s) source(s) d'information Responsables de la formation : Fosca Mariani
-----	-----------------------------------	-----	---

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

7.1	Date	7.2	Signature
7.3	Qualité du signataire	7.4	Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s)	Prénom(s)
1.1	1.2
Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)
1.3	1.4

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.1	2.2
MASTER Sciences Humaines et Sociales MENTION Sociologie PARCOURS Métiers de l'intervention sociale et du développement territorial	UNE FORMATION BASÉE SUR :
Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	- Un approfondissement des fondements théoriques de la sociologie et de l'anthropologie autour de trois grandes thématiques : 1) Questions sociales et dynamiques territoriales ; 2) Engagements et conflits ; 3) Formes de socialisation et inégalités - Une formation méthodologique autour des démarches qualitatives et quantitatives - Un apprentissage de la recherche à partir de mises en situation diversifiées (enquête collective, travaux de groupe, séminaires, communications, rédactions, etc.) - Une spécialisation dans le domaine de l'intervention sociale et du développement des territoires, avec une connaissance des métiers, des dispositifs et des publics - Des cours pratiques pour opérationnaliser ses connaissances en milieu professionnel (acquisition d'outils et de savoir-faire, mises en situation, etc.) - Une formation professionnelle autour d'une équipe composée d'enseignants chercheurs et de professionnels des secteurs professionnels concernés - Une mise en situation professionnelle en M2, soit en apprentissage, soit en stage long de 5 mois et la possibilité d'un stage plus court en M1
2.3	
Université François-Rabelais de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	
Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	2.4
Français à l'exception des cours de langue	

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme	Durée officielle du programme d'étude
3.1	3.2
Grade de Master : Niveau II – niveau 6 CEC	Pour un master : 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS.
Condition(s) d'accès	
3.3	
Niveau de recrutement : Bac + 3	
Conditions d'admission : traitement des candidatures sur dossier.	

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1 En présentiel et stage de professionnalisation obligatoire

Exigences du programme

4.2 **COMPETENCES ACQUISES :**

- Rédiger des études, synthèses, rapports et établir des prévisions, des recommandations dans les domaines suivants notamment : social, culture, environnement, économie solidaire, insertion par l'économie, tourisme, développement local et territorial, politique de la ville, éducation,...
- Produire et traiter des données quantitatives et qualitatives ; formaliser les résultats
- Définir et piloter un programme d'évaluation de politiques publiques
- Mettre en place et conduire des dispositifs de participation des citoyens à la décision publique
- Contrôler la réalisation d'actions menées et émettre des préconisations.
- Etablir des diagnostics (territoriaux, organisationnels...) à partir de données économiques, démographiques, sociales...
- Conseiller les élus locaux et contribuer à l'élaboration de solutions pour mettre en œuvre les décisions publiques
- Développer un réseau de partenaires et les mobiliser

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Enseignements MASTER 1 :

SEMESTRE 7 – 174h (30 crédits ECTS)

M7.1 Enjeux sociologiques et anthropologiques 1

EP7.1 Deux champs de spécialisation à choisir

EP7.1.1 Questions sociales et dynamiques territoriales 1 : Transformations du salariat et processus d'intégration sociale

EP7.1.2 Engagements et conflits 1 : Engagement et participation

EP7.1.3 Formes de socialisation et inégalités 1 : Analyse des rapports sociaux

M7.2 Savoirs méthodologiques 1

EP7.2.2 Outils pour l'enquête 1 : Méthodes d'enquête quantitatives et ethnographiques

EP7.2.1 Atelier d'accompagnement des mémoires de recherche 1

EP7.2.3 Atelier projets collectifs (avec possibilité de stage)

EP7.2.4 Séminaire de recherche et conférences

M7.3 Mémoire de recherche 1

EP7.3.1 Mémoire intermédiaire 1

EP7.3.2 Accompagnement des mémoires 1

M7.4 b Parcours Métiers de l'intervention sociale et du développement territorial 1

EP7.4.1B Connaissance des métiers 1 : Champs et métiers de l'intervention sociale et du développement territorial 1

EP7.4.2B Savoir-faire spécialisés 1 : Construire, penser et animer un diagnostic territorial

EP7.4.3B Connaissance des publics 1 : Précarité, exclusion et chômage, migrations

M7.5 Langues 1

EP7.5.1 Anglais

SEMESTRE 8 – 142h (30 crédits ECTS)

M8.1 Enjeux sociologiques et anthropologiques 2

EP8.1 Deux champs de spécialisation à choisir

EP8.1.1 Questions sociales et dynamiques territoriales 2 : Sociologie et anthropologie de l'espace

EP8.1.2 Engagements et conflits 2 : Analyse des conflits sociaux

EP8.1.3 Formes de socialisation et inégalités 2 : Inégalités sociales et environnementales

M8.2 Savoirs méthodologiques 2

EP8.2.1 Atelier d'accompagnement des mémoires de recherche 2

EP8.2.2 Outils pour l'enquête 2 : Analyse et traitement des données

EP8.2.3 Atelier projets collectifs

EP8.2.4 Séminaire de recherche et conférences interdisciplinaires 2

M8.3 Mémoire de recherche 2

EP8.3.1 Mémoire final de Master 1

EP8.3.2 Accompagnement des mémoires 2

M8.4 b Parcours Métiers de l'intervention sociale et du développement territorial 2

EP8.4.1B Champs et métiers de l'intervention sociale et du développement territorial 2 : Environnement institutionnel et politiques publiques

EP8.4.2B Savoir-faire spécialisés 2 : Enquêter dans l'espace public

EP8.4.3B Accompagnement à la recherche de stages et mobilisation des compétences

EP8.4.4B Terrains et travaux 2 : Théories et concepts à l'épreuve du terrain

EP8.4.5B Stage court facultatif (15 jours minimum)

M8.5 Langues 2

EP8.5.1. Anglais

Enseignements MASTER 2 :

SEMESTRE 9 – 162h - 30 crédits ECTS

M9.1 Enjeux sociologiques et anthropologiques 3

EP9.1 Deux champs de spécialisation à choisir

EP9.1.1 Questions sociales et dynamiques territoriales 3 : Questions rurales et environnementales

EP9.1.2 Engagements et conflits 3 : Engagement et travail

EP9.1.3 Formes de socialisation et inégalités 3 : Problématiques éducatives et scolaires

M9.2 Savoirs méthodologiques 3

EP9.2.1 Outils pour l'enquête 3 : De l'analyse à l'écriture

EP9.2.2 Ateliers méthodologiques spécialisés

EP9.2.3B Recherche de stage et cadrage des missions
 EP9.2.4 Séminaire de recherche et conférences interdisciplinaires 3
 EP9.2.5 Option Apprentissage : soutien méthodologique, travail sur les sources bibliographiques
 M9.3 Mémoire de recherche 3
 EP9.3.1 Mémoire intermédiaire 2
 EP9.3.2 Accompagnement des mémoires 3
 M9.5 Langues 3
 EP9.5.1 Anglais
 M9.4 b Parcours Métiers de l'intervention sociale et du développement territorial 3
 EP9.4.1B Champs et métiers de l'intervention sociale et du développement territorial 3 : Éléments d'analyse des organisations
 EP9.4.2B Savoir-faire spécialisés 3 : Rédaction d'écrits professionnels, conduite de projet
 EP9.4.3B Connaissance des publics de l'intervention sociale 3 : Politiques publiques de l'enfance et de la jeunesse. Enjeux du vieillissement.
 EP9.4.4B Découverte des lieux et missions des stages (2 semaines - facultatif)

SEMESTRE 10 – 60h (30 crédits ECTS)

M10.1 Savoirs méthodologiques 4
 EP10.1.1 Atelier d'accompagnement des mémoires de recherche 4
 EP10.1.2 Séminaire de recherche et conférences interdisciplinaires
 M10.2 Mémoire de recherche / Stage
 EP10.2.1 Mémoire final de Master 2
 EP10.2.2 Accompagnement des mémoires 4
 EP10.2.3 Option Apprentissage : guidage du mémoire
 M10.3 b Parcours Métiers de l'intervention sociale et du développement territorial 4
 EP10.3.1B Stage professionnel obligatoire (4 à 6 mois)
 EP10.3.2B Opérationnaliser ses connaissances : Méthodes participatives d'animation de réunions et de gestion des conflits
 EP10.3.3B Opérationnaliser ses connaissances : Evaluation des stages et projection professionnelle

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les unités d'enseignement sont sanctionnées par un contrôle continu et/ou des épreuves terminales écrites et orales.
 Elles sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement. Elles sont affectées d'un coefficient et de crédits européens. Une compensation s'effectue sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées pour chacun des semestres d'enseignement

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Mention Passable : entre 10 et 12/20
 Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
 Mention Bien : entre 14 et 16/20
 Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- | | |
|---|---|
| <p>Accès à un niveau supérieur d'études</p> <p>5.1 Doctorat</p> | <p>Statut professionnel conféré (le cas échéant)</p> <p>5.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chargé d'étude - Chargé de mission (par exemple insertion, politique de la ville, éducation) - Chef de projet de développement local - Coordinateur de dispositif de développement local - Coordinateur de projets d'animation sociale - Conseiller en développement local - Conseiller d'insertion sociale - Consultant |
|---|---|

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Information complémentaire

Autre(s) source(s) d'information

6.1

6.2

Responsable de la formation : Delphine Corteel

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s)	Prénom(s)
1.1	1.2
Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)
1.3	1.4

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.1	2.2
MASTER Sciences Humaines et Sociales MENTION Sociologie PARCOURS Métiers de la recherche en sociologie et anthropologie	UNE FORMATION BASÉE SUR : - Un approfondissement des fondements théoriques de la discipline autour de trois grandes thématiques : 1) Questions sociales et dynamiques territoriales ; 2) Engagements et conflits ; 3) Formes de socialisation et inégalités - Une formation méthodologique autour des démarches qualitatives et quantitatives - Un apprentissage de la recherche à partir de mises en situation diversifiées (enquête collective, travaux de groupe, etc.) - Une spécialisation dans un champ d'étude choisi pour le mémoire de recherche individuel - Un mémoire de recherche constituant un élément central de la formation
Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	
2.3	
Université François-Rabelais de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	
Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	2.4
Français à l'exception des cours de langue	

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme	Durée officielle du programme d'étude
3.1	3.2
Grade de Master : Niveau II – niveau 6 CEC	Pour un master : 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS.
Condition(s) d'accès	
3.3	
Niveau de recrutement : Bac + 3	
Conditions d'admission : traitement des candidatures sur dossier.	

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1

En présentiel et stage de professionnalisation facultatif

Exigences du programme

4.2

COMPETENCES ACQUISES :

- Rédiger des études, synthèses, rapports
- Produire et traiter des données quantitatives et qualitatives, formaliser les résultats
- Organiser et participer à une journée d'études, en s'exerçant à présenter une communication en un temps limité
- Rédiger un article à partir d'un mémoire de recherche, en vue d'une soumission à une revue scientifique
- Préparer un projet de thèse
- Construire ses questionnements et sa méthodologie en s'appropriant les cheminements théoriques et conceptuels de recherches classiques et actuelles
- Savoir mobiliser une culture élargie dans le domaine des sciences sociales

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Enseignements MASTER 1 :

SEMESTRE 7 – 174h (30 crédits ECTS)

UE 7.1 - Enjeux sociologiques et anthropologiques (2 au choix) – 40h : Questions sociales et dynamiques territoriales : Transformations du salariat et processus d'intégration sociale -20h / Engagements et conflits : Formes d'engagement et participation – 20h / Formes de socialisation et inégalités : Le populaire au sein des rapports sociaux – 20h (6 crédits ECTS)

UE 7.2 - Savoirs méthodologiques – 72h : Outils pour l'enquête : Méthodes d'enquête quantitatives et ethnographiques – 24h / Atelier d'accompagnement des mémoires de recherche – 24h / Atelier projets collectifs (avec possibilité de stage) - 12h / Séminaire de laboratoire et conférences interdisciplinaires – 12h (6 crédits ECTS)

UE 7.3 - Mémoire de recherche intermédiaire (9 crédits ECTS) – Mémoire intermédiaire et accompagnement des mémoires

UE 7.4 - Parcours Métiers de la recherche – 44h : Un 3ème champ de spécialisation (parmi l'UE Enjeux sociologiques et anthropologiques) – 20h / Terrains et travaux : Anthropologie des mondes contemporains – 24h (6 crédits ECTS)

UE 7.5 - Langue vivante / Anglais – 18h (3 crédits ECTS)

SEMESTRE 8 – 162h (30 crédits ECTS)

UE 8.1 - Enjeux sociologiques et anthropologiques (2 au choix) – 40h : Questions sociales et dynamiques territoriales : Questions urbaines et spatiales – 20h / Engagements et conflits : Analyse des conflits sociaux – 20h / Formes de socialisation et inégalités : Mobilités sociales et ancrages – 20h (6 crédits ECTS)

UE 8.2 - Savoirs méthodologiques – 60h : Atelier d'accompagnement des mémoires de recherche -24h / Outils pour l'enquête : Analyse et traitement des données 12h / Atelier projets appliqués collectifs (avec possibilité de stage) – 12h / Séminaire de laboratoire et conférences interdisciplinaires – 12h (5 crédits ECTS)

UE 8.3- Mémoire final de Master (12 crédits ECTS) et accompagnement du mémoire

UE 8.4- Parcours Métiers de la recherche – 44h : Un 3ème champ de spécialisation (parmi l'UE Enjeux sociologiques et anthropologiques) – 20h / Terrains et travaux : Théories et concepts à l'épreuve du terrain – 14h / Elaboration du projet professionnel – 10h (4 crédits ECTS)

UE 8.5 - Langue vivante / Anglais – 18h (3 crédits ECTS)

Enseignements MASTER 2 :

SEMESTRE 9 – 162h - 30 crédits ECTS

UE 9.1 - Enjeux sociologiques et anthropologiques (2 au choix) – 40h : Questions sociales et dynamiques territoriales : Questions rurales et environnementales – 20h / Engagements et conflits : Formes d'engagement et travail – 20h - Formes de socialisation et inégalités : Problématiques éducatives et questions scolaires – 20h (6 crédits ECTS)

UE 9.2 - Savoirs méthodologiques – 60h : Outils pour l'enquête : De l'analyse à l'écriture -24h / Atelier d'accompagnement des mémoires de recherche – 24h / Séminaire de laboratoire et conférences interdisciplinaires – 12h (6 crédits ECTS)

UE 9.3 - Mémoire de recherche (9 crédits ECTS) et accompagnement des mémoires

UE 9.4 - Parcours Métiers de la recherche – 44h : Un 3ème champ de spécialisation (parmi l'UE Enjeux sociologiques et anthropologiques) – 20h / Terrains et travaux : Epistémologie des sciences sociales – 24h (6 crédits ECTS)

UE 9.5 - Langue vivante / Anglais – 18h (3 crédits ECTS)

SEMESTRE 10 – 60h (30 crédits ECTS)

UE 10.1 - Savoirs méthodologiques – 36h : Atelier d'accompagnement des mémoires de recherche – 24h / Séminaire de laboratoire et conférences interdisciplinaires -12h (3 crédits ECTS)

UE 10.2 - Mémoire final de Master (24 crédits ECTS) et accompagnement des mémoires

UE 10.3 - Parcours Métiers de la recherche – 24h : Terrains et travaux : Construire un projet de thèse et recherche d'emploi – 12h / Organiser une journée d'études – 12h / Stage facultatif (1mois) (3 crédits ECTS)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4 Les unités d'enseignement sont sanctionnées par un contrôle continu et/ou des épreuves terminales écrites et orales.

Elles sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement. Elles sont affectées d'un coefficient et de crédits européens. Une compensation s'effectue sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées pour chacun des semestres d'enseignement

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5 Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien $\geq$ 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1 Doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2 - Si poursuite en doctorat : Maître de conférences, Professeur d'université, Chargé de recherche, Directeur de recherche
- Ingénieur de recherche
- Ingénieur d'études
- Consultant

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Responsable de la formation : Alex Alber

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s) 	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa) 	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 		
2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) 		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme 	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès 		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

----------------------	----------------------

Semestre	EP	BCC									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
S1	EP1.1.1		1	1							
	EP1.1.2	1	1	1							
	EP1.2.1		1	1							
	EP1.2.2		1	1							
	EP1.3.1		1	1							
	EP1.3.2		1	1							
	EP1.3.3		1	1							
	EP1.4.1		1	1			1				
	EP1.4.2		1	1							
	EP1.5.1	1	1	1	1	1		1			
	EP1.5.2			1	1						
S2	EP2.1.1		1	1							
	EP2.1.2	1	1	1							
	EP2.2.1		1	1							
	EP2.2.2		1	1							
	EP2.3.1		1	1			1				
	EP2.3.2		1	1			1				
	EP2.3.3		1	1			1				
	EP2.4.1		1	1	1		1				
	EP2.4.2		1	1							
	EP2.5.1	1	1	1	1	1		1			
	EP2.5.2			1	1						
S3	EP3.1.1		1	1							
	EP3.1.2	1	1	1							
	EP3.2.1		1	1							
	EP3.2.2		1	1							
	EP3.3.1		1	1							
	EP3.3.2		1	1							
	EP3.3.3		1	1							
	EP3.4.a.1		1	1							
	EP3.4.a.2		1	1							
	EP3.4.a.3		1	1							
	EP3.4.a.4		1	1							
	EP3.4.b.1		1	1			1				
	EP3.4.b.2		1	1			1				
	EP3.4.b.3		1	1			1				
	EP3.5.1		1	1							
	EP3.5.2		1	1							
	EP3.6.1	1	1	1	1	1		1			
	EP3.6.2			1	1						
S4	EP4.1.1		1	1							
	EP4.1.2	1	1	1							
	EP4.2.1		1	1							
	EP4.2.2		1	1							
	EP4.3.1		1	1			1				
	EP4.3.2		1	1			1				
	EP4.3.3		1	1			1				
	EP4.3.4		1	1			1				
	EP4.4.a.1		1	1							
	EP4.4.a.2		1	1							
	EP4.4.b.1		1	1			1				
	EP4.4.b.2		1	1			1	1			
	EP4.5.1		1	1							
	EP4.5.2		1	1							
	EP4.6.1		1	1	1	1	1	1			
	EP4.6.2			1	1						
S5	EP5.1.1		1	1							
	EP5.1.2		1	1							
	EP5.1.3		1	1							
	EP5.2.1		1	1							
	EP5.2.2	1	1	1							
	EP5.3.1		1	1							
	EP5.3.2		1	1							
	EP5.3.3		1	1							
	EP5.4.a.1		1	1							
	EP5.4.a.2		1	1							
	EP5.4.a.3		1	1							
	EP5.4.a.4		1	1							
	EP5.4.b.1		1	1			1				
	EP5.4.b.2		1	1			1				
	EP5.4.b.3		1	1			1				
	EP5.5.1	1	1	1	1	1		1			
	EP5.5.2			1	1						
S6	EP6.1.1		1	1							
	EP6.1.2		1	1							
	EP6.1.3		1	1							
	EP6.2.1		1	1			1				
	EP6.2.2		1	1			1				
	EP6.2.3		1	1			1				
	EP6.3.1		1	1			1				
	EP6.3.2		1	1			1				
	EP6.4.a.1	1	1	1				1			
	EP6.4.a.2	1	1	1				1			
	EP6.4.b.1		1	1			1				
	EP6.4.b.2		1	1			1				
	EP6.4.b.3		1	1			1				
	EP6.4.b.4		1	1			1				
	EP6.5.1		1	1	1	1		1			
	EP6.5.2			1	1						

M1.1 Culture scientifique MI	EP1.1.1 Mathématiques EP1.1.2 Informatique
M1.2 Culture scientifique BCPST	EP1.2.1 Sciences de la Vie et de la Terre EP1.2.2 Physique-Chimie
M1.3 Enjeux environnementaux : le regard des sciences expérimentales	EP1.3.1 Ressources pour la vie (Mut L1 STE) EP1.3.2 La biodiversité en questions EP1.3.3 Changements globaux (Mut L1 STE)
M1.4. Compétences transversales	EP1.4.1 Humanités EP1.4.2 Anglais
M1.5. Projets - Conférences	EP1.5.1 Projets tutorés EP1.5.2 Conférences
M2.1 Culture scientifique MI	EP2.1.1 Mathématiques EP2.1.2 Informatique
M2.2 Culture scientifique BCPST	EP2.2.1 Sciences de la Vie et de la Terre EP2.2.2 Physique-Chimie
M2.3 Enjeux environnementaux : le regard des sciences humaines et sociales	EP2.3.1 Environnement, approches géographiques EP2.3.2 Environnement, approches historiques EP2.3.3 Environnement, approches sociologiques et économiques
M2.4. Compétences transversales	EP2.4.1 Humanités EP2.4.2 Anglais

	M2.5. Projets - Conférences	EP2.5.1 Projets tutorés EP2.5.2 Conférences
	M3.1 Culture scientifique MI	EP3.1.1 Mathématiques EP3.1.2 Informatique
	M3.2 Culture scientifique BCPST	EP3.2.1 Sciences de la Vie et de la Terre EP3.2.2 Physique-Chimie
	M3.3 Ecologie et évolution	EP3.3.1 Moteurs de l'évolution EP3.3.2 Histoire du vivant EP3.3.3 Menaces et conservation de la biodiversité
	M3.4.a Processus de surface	EP3.4.a.1 Processus Sédimentaires EP3.4.a.2 Sols : interface fragile (Mut L2 STE, L2 SV) EP3.4.a.3 Qualité des milieux aquatiques EP3.4.a.4 Climatologie
	M3.4.b Environnement et politiques	EP1b. Politiques publiques et transition EP2b. Modèles d'aménagement de l'espace et de l'urbanisme EP3b. Ecologie politique et rapports aux risques
	M3.5 Compétences transversales	EP3.5.1 Humanités EP3.5.2 Anglais
	M3.6 Projets - Conférences	EP3.6.1 Projets tutorés EP3.6.2 Conférences
	M4.1 Culture scientifique MI	EP4.1.1 Mathématiques EP4.1.2 Informatique
	M4.2 Culture scientifique BCPST	EP3.2.1 Sciences de la Vie et de la Terre

M4.3 Dynamiques des pratiques individuelles et collectives face aux transitions

EP4.3.1 Ruralité et écologie : approches spatiales
 EP4.3.2 Agriculture, travail, entreprises
 EP4.3.3 Conflits et environnement
 EP4.3.4 Modification des comportements et transition

M4.4.b Relations interacteurs et rapports de pouvoirs

EP1b. Inégalités, justice et luttes environnementales
 EP2b. Approche des transitions socioécologiques par les démarches ludiques et participatives

M4.5 Compétences transversales

EP4.5.1 Humanités
 EP4.5.2 Anglais

M4.6 Projets - Stages - Conférences

EP4.6.1 Camp de terrain, stage (2 semaines)
 EP4.6.2 Conférences

M5.1 Culture scientifique et linguistique

EP5.1.1 Sciences de la Vie et de la Terre
 EP5.1.2 Chimie
 EP5.1.3 Anglais

M5.2 Ressource en eau et SIG

EP5.2.1 Ressource en eau
 EP5.2.2 SIG pour l'environnement

M5.3 Polluants : comprendre et agir

EP5.3.1 Polluants chimiques
 EP5.3.2 Réhabilitation des milieux pollués
 EP5.3.3 Prévention et gestion des déchets

M5.4.b L'aménagement du territoire à l'épreuve de la transition écologique

EP5.4.b.1 Intégration des préoccupations environnementales dans le droit de l'urbanisme
 EP5.4.b.2 Politiques d'aménagement et dynamiques spatiales
 EP5.4.b.3 Transition des services urbains : acteurs, techniques, territoires

M5.5 Projets - Conférences

EP5.5.1 Projets tutorés
 EP5.5.2 Conférences

M6.1 Culture scientifique et linguistique

EP6.1.1 Sciences de la Vie et de la Terre
EP6.1.2 Chimie
EP6.1.3 Anglais

M6.2 Transition écologique

EP6.2.1 Transition agroécologique
EP6.2.2 Chimie verte et biomasse
EP6.2.3 Transition énergétique

M6.3 Penser l'environnement : exploitation, protection et appropriation des espaces naturels

EP6.3.1 De la protection à la mise en valeur de l'environnement
EP6.3.2 Histoire de l'environnement

M6.4.b La transition écologique au prisme des échelles d'action

EP6.4.b.1 La territorialisation des politiques européennes climatiques
EP6.4.b.2 Politiques publiques, acteurs et instruments pour des mobilités durables
EP6.4.b.3 La post-croissance : identifier les mondes socio-économiques possibles et argumenter les transformations nécessaires
EP6.4.b.4 Politiques d'aménagement et dynamiques spatiales

M6.5 Stages - Conférences

EP6.5.1 Stage (6 à 8 semaines)
EP6.5.2 Conférences, insertion professionnelle

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
 - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- 5.1 Accès à un niveau supérieur d'études
Diplôme de Master, écoles d'ingénieur

- 5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- 6.1 Information complémentaire
Stage obligatoire en 2^{ème} année (2 semaines dans le domaine de l'économie sociale et solidaire), 3^{ème} année (6-8 semaines). Possibilité de mobilité d'études en L3.

- 6.2 Autre(s) source(s) d'information
Responsable de la mention : Sébastien Salvador-Blanes, salvador@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

- 7.1 Date

- 7.2 Signature

- 7.3 Qualité du signataire

- 7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Procédure d’instruction pour des ouvertures de formation en apprentissage Avenant / Renouvellement de convention

Contexte

Depuis la loi du 05 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, un CFA peut s'associer avec un établissement de formation, via une convention qui fixe la nature du partenariat et les obligations de chacune des parties. Dans ce cadre, l'université de Tours, dispensateur de formation et certificateur, a défini la **procédure de contractualisation permettant la création d’une formation en apprentissage ou le renouvellement d’une convention et sa validation par les instances de l'université.**

Procédure d'instruction

1. Note d’opportunité (Mars N-1)

- Le directeur de la composante et/ou le porteur de projet d'ouverture de la formation en apprentissage :
- remplissent **la note d'opportunité #1** qui décrit brièvement le projet et présente le CFA partenaire actuel ou pressenti.
 - envoient cette note par courriel aux 2 vice-présidents CFVU et FTLV et à la FOCAL.

Sur la base de cette note d'opportunité, un temps d'échange est organisé à avec les différentes parties prenantes.

2. Avis de faisabilité (Avril N-1)

Les 2 vice-présidentes émettent un avis sur l'opportunité, la faisabilité du projet et le choix du CFA.
Cet avis est transmis par la FOCAL au directeur de la composante et au porteur de projet.

Après validation par les VP, la composante transmettra son projet sous la forme d'une lettre d'intention* auprès du CFA identifié.
Celle ci sera soumise au CA du CFA qui rendra un avis et le transmettra aux parties concernées.

*Le CFA des universités met à disposition une « fiche d’intention ».

Dossier de demande d’ouverture (Mai /Juin N-1)

Le porteur de projet, l’équipe pédagogique et le CFA *

1- complètent la **demande d'ouverture** : Le dossier devra contenir des lettres de soutien « Employeurs », les ressources nécessaires et les modalités relatives aux contributions financières reversées par le CFA à l'université.

* Le CFA des universités met à disposition un document type. Pour les autre CFA, utiliser la **demande d’ouverture #2**

2- préparent la rédaction de la **convention type de partenariat** et l'**annexe financière**, lesquelles s'appuient sur les modalités d'organisation précisées dans la demande d'ouverture. Le service FOCAL viendra en appui à la rédaction de ces documents.

4. Avis de la Direction des Affaires juridiques et l direction des Affaires financières (Juillet N-1)

La convention de partenariat, l'annexe financière et la demande d'ouverture sont transmises par la composante à la DAJP, via l'application "Visa DAJ", avec copie à la direction des affaires financières et au service FOCAL.

5. Validation par les instances (juillet N-1)

La demande d’ouverture, accompagnée de la convention et de l' annexe financière, sont présentées à l’avis du CCFP, au vote de la CFVU puis au vote du conseil d’administration de l’université.

6. Notification de la décision (Octobre N-1) et signature de la convention

La notification de décision et la convention de partenariat signées par le président sont transmises par la composante au CFA partenaire pour signature.

A réception, la convention de partenariat signée des deux parties et l'annexe financière sont envoyées par la composante à l’agence comptable et au service FOCAL.

7 . Démarrage du processus d’accompagnement par le CFA (Novembre N-1 /Mai N)

Le responsable de formation, le CFA partenaire se réunissent pour rendre le partenariat opérationnel à trois niveaux :

- Pédagogique : Préparation de la campagne de recrutement, Accompagnement des apprentis et suivi de l'alternance (charte Qualité de l'apprentissage).
- Administratif : Gestion des inscriptions et modalités de collaboration (suivi de l'assiduité ; certification Qualité).
- Comptable et financier : Remontées de données dans le cadre du bilan pédagogique et financier et des enquêtes sur les couts analytiques.

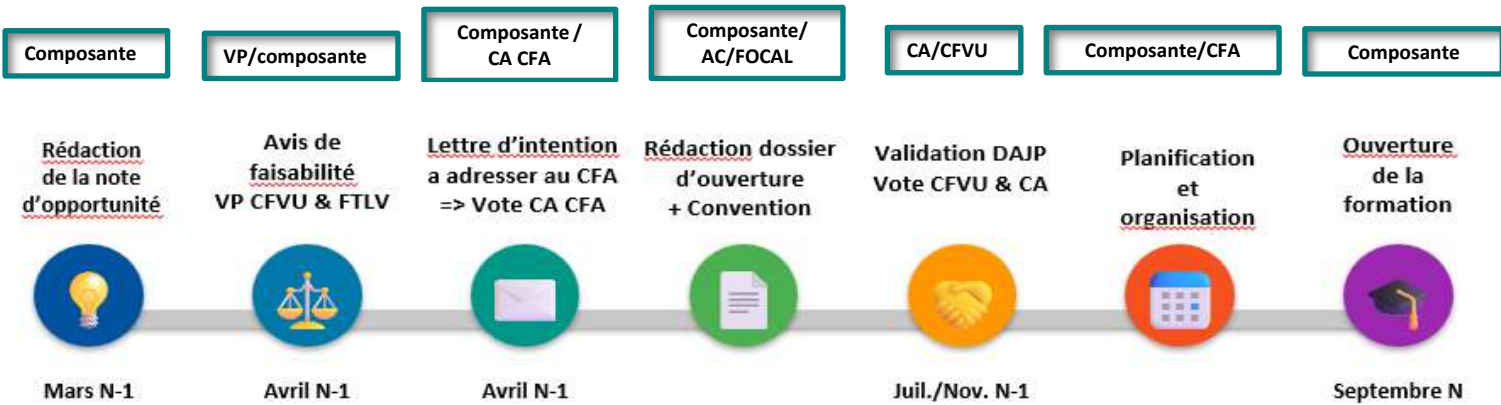
et associent les représentants de la composante (Direction, équipe pédagogique, service de scolarité, antenne financière) et les services centraux (DIFOR, Agence comptable et FOCAL).

8. Communication (Novembre N-1)

Le CFA partenaire et l'Université lancent la campagne de promotion et de communication sur la ou les formations ouvertes à l'apprentissage à la rentrée N

8. Démarrage de la formation (septembre N)

En résumé :



NOTE D OPPORTUNITE

Ouverture d'une formation en apprentissage ☐ Création ☐ Poursuite de parcours
Convention de partenariat ☐ Création ☐ Avenant ☐ Renouvellement de la convention

Ce document est à retourner par mail à Mesdames les vice-présidentes

CFVU : stephanie.carrez@univ-tours.fr et FTLV : patricia.coutelle@univ-tours.fr + copie FOCAL : Coordination.apprentissage@univ-tours.fr

Composante :

Nom du porteur de projet :

Fonction :

1- Présentation de la formation

☐ Création

☐ Suite de parcours

Intitulé exact de la formation :

Code RNCP :

Fin de validité fiche RNCP :

Parcours :

Quelle année de cycle concerne cette demande ?

☐ Bachelor Universitaire de Technologie : ☐ BUT 1 ☐ BUT 2 ☐ BUT 3

☐ Licence Professionnelle – LP ☐ Licence générale – L3

☐ Master 1 ☐ Master 2

Effectif envisagé par année de formation ?

Année 1 : Minimum :

Maximum :

Année 2 : Minimum :

Maximum :

Année 3 : Minimum :

Maximum :

Formation ouverte en formation continue ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, nombre de stagiaire accueillis N- 1 :

2- Les établissements employeurs

Quels sont les secteurs d'activités et établissements employeurs visés ?

NOTE D OPPORTUNITE

Ouverture d'une formation en apprentissage ☐ Création ☐ Poursuite de parcours
Convention de partenariat ☐ Création ☐ Avenant ☐ Renouvellement de la convention

3- La convention de partenariat : choisir parmi les trois options

☐ Avenant à la convention en cours

(Intégration d'une nouvelle formation ou d'une suite de parcours dans la convention active)

Avez-vous des précisions à apporter ?

☐ Renouvellement de la convention avec le CFA partenaire

Raison sociale du CFA :

Adresse :

SIRET :

Contact :

Fin de validité de la convention précédente :

Date de début de validité de la prochaine convention :

Date de fin de validité de la prochaine convention :

Quelles sont les évolutions notables à prendre en compte pour le renouvellement de cette convention ?

☐ Nouveau partenaire : Avec quel CFA avez-vous envisagé un partenariat ?

Raison sociale :

SIRET :

Numéro Déclaration d'activité :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Contact :

Fonction :

Courriel :

Téléphone

Pour quels motifs avez-vous choisi cet établissement ?

Date de dépôt de la demande	Signature du porteur de projet	Signature du directeur de la composante

NOTE D OPPORTUNITE

Ouverture d'une formation en apprentissage ☐ Création ☐ Poursuite de parcours
Convention de partenariat ☐ Création ☐ Avenant ☐ Renouvellement de la convention

AVIS VP CFVU ET VP FTLV

Composante :

Formation :

Nom du porteur de projet :

Fonction :

Ce document est à retourner par mail au porteur de projet, à la direction de la composante + copie FOCAL : Coordination.apprentissage@univ-tours.fr

1- Sur la décision d'ouverture, l'avenant ou le renouvellement de la convention

2- Sur le choix du partenaire :

Remarques complémentaires :

Date de la réponse	Signature VP CFVU Stéphanie Carrez	Signature VP FPTLV Patricia Coutelle

DEMANDE D OUVERTURE DE FORMATION EN APPRENTISSAGE

COMPOSANTE :

FORMATION CONCERNEE :

Responsable de formation :

Tel :

Adresse mail :

Secrétariat pédagogique :

Tel :

Adresse mail :

Antenne financière :

Tel :

Adresse mail :

NOM DU PARTENAIRE CFA :

Adresse :

N°Déclaration d'activité :

Directeur/trice :

Tel :

Adresse mail :

Interlocuteur pédagogique 1 :

Tel :

Adresse mail :

Interlocuteur Administratif :

Tel :

Adresse mail :

SIRET :

I - Présentation de la formation

1 -Identification de la formation

Diplôme :

Mention :

Parcours ou spécialité :

Acronyme :

Code RNCP :

Date de validité de la fiche RNCP :

Année de formation concernée :

2 - Lieu(x) de formation prévu(s) – adresse complète

3 – Modalités de sélection / recrutement :

4 - Conditions réglementaires et exigibles pour suivre cette formation : Public visé par cette formation

- Diplômes requis :
- Autres conditions :

5 - Effectif n-1 et actuel (si la formation déjà existante en formation initiale) et prévisionnel par année de formation :

(Nombre d'étudiants en cycle initial, formation continue et apprentissage puis les perspectives d'évolution)

	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026	2026/2027
Formation initiale					
Formation continue					
dont contrats professionnalisation					
Apprentissage					

Nombre de dossiers de candidature reçus sur les deux dernières années :

DEMANDE D OUVERTURE DE FORMATION EN APPRENTISSAGE

6 - Cette formation s'inscrit-elle dans une filière ? Des enseignants, professionnels du secteur ou étudiants ont-ils exprimé le besoin de développer cette formation en apprentissage ? (Indiquer les autres niveaux de formation déjà existants dans l'établissement, dans la spécialité professionnelle concernée)

7 – Objectifs de cette formation :

8 - Principales compétences acquises à l'issue de la formation :

9 - Métier/poste/fonction prépare ce diplôme (débouchés) :

10 – Intervenants et Principales matières enseignées et nombre d'heures pour chacune d'elles :

- Programme de formation : joindre en annexe la maquette pédagogie universitaire validée par la CFVU
- Personnel enseignant (titulaires et vacataires) déjà en place et susceptible d'enseigner dans la nouvelle section en apprentissage :

NOM	STATUT (Titulaire ou vacataire)	NOM DE L'ENTREPRISE DU VACATAIRE	MATIERE ENSEIGNEE

DEMANDE D OUVERTURE DE FORMATION EN APPRENTISSAGE

11 - Rythme d'alternance CFA – entreprise envisagé :

Nombre total de semaines à l'Université :

Nombre total de semaines en structure d'accueil :

Rythme moyen d'alternance : ____ semaines en entreprise / ____ semaines en cours

Nota bene : Joindre le calendrier d'alternance

12 – Quelles types de missions pourra être confiées en entreprise au regard du référentiel de formation et d'évaluation ?

Domaines étudiés à l'Université (connaissances pédagogiques acquises)	Missions ou activités à confier en entreprise	Compétences Associées

13 - Quelle pédagogie de l'alternance est envisagée ? (Modalité(s) d'analyse réflexive sur le travail effectué en entreprise proposerez-vous ? comment la progression pédagogique sera suivie avec le tuteur universitaire, le maître d'apprentissage et l'apprenti ? Comment l'acquisition des compétences en entreprise sera évaluée ? etc.)

DEMANDE D OUVERTURE DE FORMATION EN APPRENTISSAGE

13 – Pouvez vous préciser quelles mesures ont été prévues dans le cadre de la « Charte pour un accompagnement responsable et de qualité des apprentis des établissements d’enseignement supérieure »

13.1 Dans le cadre de la formation universitaire

13.2 Dans le cadre de l’accompagnement du CFA et des 14 missions dévolues au CFA

14 – Quels sont les modalités de contrôle prévues dans le cadre du référentiel National de certification ?
(Documents à fournir ; préparation et déroulement des audits...)

14.1 Avec l’équipe pédagogique

14.2 Avec les autres services ? lesquels ?

DEMANDE D OUVERTURE DE FORMATION EN APPRENTISSAGE

II – Environnement économique

1- Description du contexte ayant favorisé l'ouverture de cette formation en apprentissage (A quels besoins répond cette formation ? Quels sont les tendances dans les métiers auxquels la formation prépare ? En quoi le partenariat CFA/université constitue un atout pour la formation ?)

2- Des entreprises, ont-elles déjà été identifiées pour :

2.1 accueillir des apprentis dès la prochaine rentrée ? Oui ☐ Non ☐

Lesquelles ? (Type d'entreprises, nombre de ces entreprises au niveau régional / national) ?

Joindre des courriers de soutien récents, faisant apparaître les profils recherchés et type de missions proposées aux futurs apprentis

2.2 susceptibles d'employer les jeunes à l'issue de leur formation ? Oui ☐ Non ☐

Lesquelles et pour quels services /activités ? (Type d'entreprises, nombre de ces entreprises au niveau régional / national) ?

3- Comment le CFA envisage t il de mobiliser son réseau professionnel pour promouvoir la formation et ce partenariat ? Comment l'université sera associée pour valoriser la formation universitaire ?

DEMANDE D OUVERTURE DE FORMATION EN APPRENTISSAGE

III – Modalités administratives et financières

- 1- Présentation de l'organisation administrative envisagée pour le suivi des inscriptions et de l'assiduité, en lien avec les services de scolarité de l'université** (*Définition et organisation des moyens humains et techniques nécessaires, système d'information utilisé, procédures.....*)

2- Contributions financières envisagées

Une annexe financière, précisant la liste des formations, les effectifs minimum et maximum et les flux d'information et de données entre chaque partie, définit les contributions financières obligatoires et complémentaires, versées par le CFA à l'université est jointe à la convention de partenariat et fera l'objet d'une révision annuelle (par cycle de formation) .

Cette annexe prévoit les modalités de financement suivantes :

1/ Le paiement des droits d'inscription : *Ceux-ci sont par le CFA à hauteur des droits définis chaque année par le ministère de l'enseignement supérieur.*

2/ Le versement d'une contribution financière forfaitaire *qui assure le financement des coûts pédagogiques directs (enseignements, Suivi des apprentis, Responsabilité pédagogiques) et indirects. La contribution financière forfaitaire est calculée selon la formule et le barème ci-dessous :*

Nombre d'apprentis (1) x nombre d'heures (2) x contribution horaire (3)

(1) Le nombre d'apprentis enregistré dans la base de données du CFA au 31/12/N.

(2) Il s'agit du nombre d'heures de face à face pédagogique tel qu'indiqué dans les maquettes universitaires transmises par les services centraux

(3) La contribution horaire applicable est déterminée selon le niveau et le secteur de la formation

A cette contribution peuvent être associées :

3/ Une indemnité de responsabilité pédagogique et de suivi des apprentis.

4/ Une indemnité de valorisation du travail administratif, selon l'organisation définie.

5/ Une contribution complémentaire permettant le financement d'investissements et de projets portés la composante pour l'amélioration de la qualité de la formation.

DEMANDE D OUVERTURE DE FORMATION EN APPRENTISSAGE

Quelles sont les modalités de financement prévues par le CFA et retenues par la composante pour cette formation en apprentissage ? Le barème indicatif fourni a-t-il été validé ? quelles autres contributions sont prévues ?

Avez-vous d'autres informations à préciser ?

Date et avis du conseil UFR	Date et Signature Du responsable pédagogique	Date et Signature du directeur de la composante	Date d'envoi

Nota bene : Les informations figurant dans ce dossier serviront de base à la rédaction de la convention de partenariat et de l'annexe financière. Des modèles sont à votre disposition sur le Site UTNET du service FOCAL, qui peut vous accompagner dans la rédaction de votre projet de convention.

Ces documents sont à retourner à la DAJP via VISA / DAF / FOCAL Document à retourner à :

coordination.apprentissage@univ-tours.fr

Note d'opportunité pour la création Master 2 Santé Publique Parcours "Recherche, Education et Innovation dans le Prendre Soin (REIPS)"

1. Évolution du cadre réglementaire et académique

Depuis 2019, les professions paramédicales ont intégré le paysage universitaire français de manière structurelle. La création des sections **91 (Sciences de la rééducation et de la réadaptation)** et **92 (Sciences infirmières)** par le Conseil National des Universités (CNU) impose désormais la formation d'une génération d'enseignants-chercheurs issus de ces filières.

L'objectif est de consolider le modèle **LMD** (Licence-Master-Doctorat) en offrant aux professionnels de santé des perspectives de poursuite d'études au-delà du diplôme d'État.

2. Pertinence de l'ancrage en Santé Publique

Le Master de Santé Publique constitue un cadre de choix pour cette formation à la recherche, car il partage des socles méthodologiques communs avec les sciences paramédicales :

- **L'interdisciplinarité** : L'analyse des parcours de soins nécessite une collaboration entre cliniciens, épidémiologistes et économistes de la santé.
- **La méthodologie de recherche** : L'apprentissage de la recherche clinique, quantitative et qualitative est déjà au cœur du tronc commun de la mention.
- **Les enjeux de santé actuels** : Les paramédicaux sont en première ligne sur des thématiques clés de santé publique telles que le vieillissement, la chronicité, l'accès aux soins primaires, la prévention et l'éducation en santé, le prendre soin...

3. Objectifs de la Formation

- L'objectif principal est de permettre aux étudiants et professionnels de développer une **expertise en recherche et innovation** dans les domaines de la **santé publique**, du **prendre soin** et des **sciences paramédicales** (sciences infirmières, sciences de la rééducation...). Ce Master prépare à des carrières axées sur la recherche et l'innovation dans le domaine de la santé. Il vise également à préparer les étudiants à la poursuite d'études doctorales.
- La formation a pour but d'accompagner, faciliter et valoriser l'innovation des professionnels de terrain (et potentiellement des patients) dans le domaine du soin. Elle doit former des personnes aptes à soutenir la recherche et l'innovation qui répondent à une utilité professionnelle et sociale, en adéquation avec la transformation du système de santé.

4. Débouchés Professionnels et Poursuite d'Études

L'intégration d'un parcours spécifique permettrait de répondre à plusieurs besoins institutionnels :

- **Production scientifique** : Augmenter le volume de publications académiques dans les domaines des sciences infirmières et des sciences de la rééducation.
- **Accès au Doctorat** : Préparer les étudiants à se projeter vers des parcours de thèse en écoles doctorales.
- **Réponse aux appels d'offres** : Former des professionnels capables de piloter des projets financés, notamment par le **PHRIP** (Programme Hospitalier de Recherche Infirmière et Paramédicale).

Débouchés Professionnels

Les titulaires peuvent prétendre à des postes de :

- **Coordinateur(trice) de travaux de recherche en santé interventionnelle et paramédicale** (y compris en CHU).
- **Ingénieur de recherche** ou **Ingénieur d'études**.
- **Chef de projet** en recherche interventionnelle.
- **Enseignant(e)** en université et instituts de formation.
- **Poste bi-appartenant** (clinique/académique) ou **clinicien-chercheur / praticien clinicien(ne)-chercheur**.
- Poste équivalent ingénieur dans les départements **R&D, recherche et prospective, innovation** (industrie pharmaceutique, dispositifs médicaux...).
- Secteurs associatifs (recherche, patients, humanitaire comme MSF) ou mutuelles/assurances.

Poursuite d'Études

Le diplôme permet de poursuivre en **études doctorales** (PhD), notamment en Santé Publique, Sciences Infirmières, Sciences de la Rééducation, Sciences de l'Éducation, ou Sociologie, y compris dans le cadre de co-tutelles internationales.

Conclusion

La mise en place de ce parcours ne nécessite pas une refonte complète de la maquette existante du M2 Santé Publique, mais une adaptation ciblée de certaines unités d'enseignement pour inclure les spécificités des attendus en matière de recherche et innovation dans les domaines des sciences infirmières et de la réadaptation. Cette évolution permettrait à l'Université de Tours de se positionner comme promoteur de la recherche engagée par les professionnels paramédicaux en Région Centre Val de Loire.

Présentation de la maquette d'enseignement : Descriptif des UE, des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.), liste des intervenants et indication des crédits européens

Master 2 Parcours Recherche

" Recherche, Education et Innovation dans le Prendre Soins (REIPS) "

MASTER 2^{ème} année= 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre

A préciser pour chaque élément pédagogique

SEMESTRE/UE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM VH T Volum e Horair e Etudia nt	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudia nt
Semestre 9 (S9)								
UE 9.1 Promotion de la santé	1	2	20					
Commun avec PEPS	1	2		EP 9.1.1 Prévention, éducation, promotion de la santé. Approche historique et organisation	7	3		10
UE 9.2 Actions sur les comportements	2	9	70					
	1	3		EP 9.2.1 Politiques de santé	6	6		12
Commun avec PEPS	1	3		EP 9.2.2 Représentations de la santé. Déterminants des conduites à risque	8	8		16
Commun avec PEPS	1	3		EP 9.2.3 Communication, Ingénierie de formation et pédagogique	8	16		24
UE 9.3 Épidémiologie et évaluation	2	6	70					
Commun avec PEPS	1	3		EP 9.3.1 Epidémiologie	8	16		24
Commun avec PEPS	1	3		EP 9.3.2 Évaluation en santé : qualité de vie	8	12		20
UE 9.4 Droit, éthique et santé	2	6	60	2 EP à choisir parmi 3				
Commun avec PEPS et EG3S	1	3		EP 9.4.1 Droit de l'Homme, de la personne, des malades et Éthique	20			20
Commun avec PEPS et EG3S	1	3		EP 9.4.2 Approche du soin en Santé Publique et SHS (Approche Centrée Patient...)	20			20
	1	3		EP 9.4.3 Éthique en Promotion, Education et Prévention de la Santé (partenariat patient, co-design, ethics by design...)	20			20
UE 9.5 Méthodologie de recherche	1	3	30					
	1	3		EP 9.5.1 Méthodologie de Recherche quantitative et qualitative	4	12		16
UE 9.6 Projets de recherche et innovation	1	2	20					
	1	2		EP 9.6.1 Elaboration et financement de projets de recherche et	4	12		16

				d'innovation				
UE 9.7 Consolidation	1	2	60					
Commun avec EG35	1	2		EP 9.7.1 Langue vivante		20		20
Total S9		30			93	105		198

Semestre 10 (S10)								
UE 10.1 Méthodes et outils de recherche et innovations	1	2	40					
	1	2		EP 10.1.1 Design d'études et de projets d'innovation (PHRC/PHRIP - EBM/EBN/EBT...)	6	10		16
UE 10.2 Gestion de projets	1	2						
Commun avec EG3S et PEPS	1	2		EP 10.2.2 Conduite de projets et du changement	18			18
UE 10.3 Domaines d'actions	1	4	40					
	1	2		EP 10.3.1 Toxicomanies, comportements sexuels, conduites alimentaires	6	8		14
	1	2		EP 10.3.2 Environnement physique	6	8		14
UE 10.4 Raisonnement clinique partagé et leadership clinique partagé	1	4	40					
	1	2		EP 10.4.1 Théories du raisonnement clinique partagé	6	8		14
	1	2		EP 10.4.2 Théories du leadership clinique partagé	6	8		14
				1 UE à choisir parmi 2 (UE10.5 /UE10.6)				
UE 10.5 Education pour la santé - Education thérapeutique (ESET)	2	6	20					
Commun avec PEPS et EG3S	1	2		EP 10.5.1 Précarité. Socio-économie du développement	20			20
	1	2		EP 10.5.2 Ingénierie et coordination de programme : éducation pour la santé, éducation thérapeutique.	6	10		16
	1	2		EP 10.5.3 Déterminants de la santé : Activités physiques et sports	6	10		16
UE 10.6 Recherche en sciences de la santé et SHS	2	6	20	Obligatoire pour le parcours REIPS				
	1	2		EP 10.6.1 Recherche en SHS, transdisciplinaire et participative	20			20
	1	2		EP 10.6.2 Approfondissement des méthodes de recherche (récit narratif, revue de littérature...)	6	10		16
	1	2		EP 10.6.3 Approfondissement en biostatistiques	6	10		16
UE 10.7 Consolidation	1	1	20					
Commun avec PEPS et EG3S	1	1		EP 10.7.1 Langue vivante		20		20
UE 10.8 Communication de la recherche	1	1						

	1	1		EP 10.8.1 Communications orales, publications et posters		10		10
UE 10.9 Stage et mémoire	4	10	5 mois					
Total S10		30			80	92		172
Total année (S9+S10)		60			173	197		370
Total Master		120						